HK
1

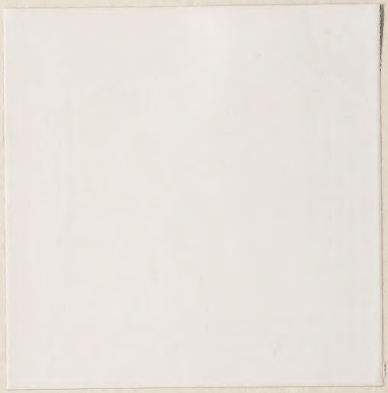

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVIIIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME XLVI. — 1er JUILLET 1928.

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1928unse_2

REVUE

DES

DEUX MONDES

SCOLASTICAT
SOC. DE MARIE

XCVIII^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1928

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES
MÉMOIRES DE CAULAINCOURT

Un jour du mois de décembre 1812, Napoléon, assis auprès de son grand écuyer, Armand-Louis-Augustin de Caulaincourt, duc de Vicence, dans le traîneau qui le ramenait en France à travers les neiges de Pologne, et causant de la guerre d'Espagne, — que faire en un traîneau, à moins que l'on ne cause ? — disait à son compagnon de voyage : « Si trente mille Anglais débarquaient en Belgique ou dans le Pas-de-Calais et mettaient à contribution trois cents villages, s'ils allaient brûler le château de Caulaincourt, ils nous feraient bien plus de mal qu'en m'obligeant à avoir une armée en Espagne. Vous crieriez bien plus fort, Monsieur le grand écuyer, vous vous plaindriez bien plus haut que vous ne faites, quand vous dites que je vise à la monarchie universelle. »

Ni Napoléon ni Caulaincourt ne prévoyaient que le château de Caulaincourt, cent cinq ans plus tard, serait détruit par les Allemands et que, dans la catastrophe, disparaîtrait la copie du précieux manuscrit où le duc de Vicence notait tous les propos de l'Empereur, — copie d'autant plus précieuse qu'elle comportait des additions et des corrections de la main de l'auteur.

Ces propos de Napoléon, plus d'un historien a désiré de les connaître. M. Thiers les a utilisés dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*; quelques bribes en ont été communiquées au comte Albert Vandal, qui les a citées dans son magnifique ouvrage, *Napoléon et Alexandre*. Ils seraient à jamais perdus pour la postérité, si le second duc de Vicence, fils du grand écuyer, n'avait laissé à ses trois filles, Mme la comtesse

d'Espeuilles-Vicence, Mme la baronne de Sarret, Mme la comtesse Pierre de Kergorlay, trois copies des *Mémoires* de leur aïeul. A défaut de l'exemplaire de Mme la comtesse d'Espeuilles-Vicence détruit par les Allemands, ou volé, on a bien voulu me confier celui de Mme la comtesse de Kergorlay, huit cents pages in-folio sur lesquelles se hâte une petite écriture cursive du temps de la Restauration. Le duc de Vicence mourut, en effet, le 17 février 1827 et c'est pendant les longs loisirs que lui fit la disgrâce, sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, qu'il rédigea ses *Mémoires*. Il écrivait, entouré de volumineuses liasses de documents, lettres originales de l'Empereur, papiers de tous genres, officiels et privés, que ses descendants conservent dans leurs archives et dont la publication jettera une lumière toute nouvelle sur sa carrière.

Les *Mémoires* ne forment pas une vie du duc de Vicence. Ils ne le prennent pas au berceau dans le château de Caulaincourt, où il naquit en 1772, entre Péronne et Saint-Quentin. Ils ne racontent ni son enfance, ni sa première jeunesse, ni son entrée dans l'armée, où il servit tout de suite comme aide de camp d'un lieutenant général, le marquis de Caulaincourt, son propre père, l'un des plus grands seigneurs de Picardie. Ils ne nous montrent pas le jeune Caulaincourt destitué comme aristocrate en 1792, « compris dans la première réquisition », simple soldat d'infanterie, puis simple cavalier, puis, en l'an III, réintégré par le général Hoche dans son grade de capitaine; général de brigade en l'an III sur le champ de bataille de Hohenlinden ; général de division en 1805 ; duc de Vicence en 1808. Les *Mémoires* ne commencent qu'à la veille de la campagne de 1812.

A ce moment, le duc de Vicence était revenu de son ambassade de Russie. Étroitement attaché par ses fonctions de grand écuyer à la personne de l'Empereur, il ne quitte plus Napoléon. Il était auprès de lui au Congrès d'Erfurt, il est auprès de lui à Boulogne et sur les côtes de Hollande, auprès de lui encore à Dresde et sur le Niémen, tandis que l'Empereur s'achemine vers cette campagne dont les efforts de Caulaincourt n'ont pas réussi à le détourner. Il entre à Moscou avec Napoléon le 14 septembre 1812; il en est chassé comme lui le surlendemain par l'incendie de la ville ; il s'y installe de nouveau à la première accalmie.

Mais bientôt sonne l'heure de la retraite. Selon l'image grandiose d'Albert Sorel, inspirée de Moïse, le flot de l'invasion se retire : *Reversæ sunt aquæ et operuerunt currus et equites.* Responsable des équipages impériaux, Caulaincourt veille sur eux d'étape en étape. Il déplore que Napoléon se soit moqué de sa prévoyance, lorsqu'il demandait que les chevaux fussent ferrés à glace ; il le déplore bien davantage, lorsque l'on arrive au bord d'une descente si glacée, si polie par le passage des troupes, que l'Empereur, son grand écuyer, toute sa suite sont contraints de s'asseoir sur la chaussée lisse comme un miroir et de se laisser glisser jusqu'en bas, tels des amateurs de sports d'hiver.

Nous commençons aujourd'hui la publication de l'une des parties les plus intéressantes des *Mémoires*, le récit du voyage que le duc de Vicence fit avec Napoléon de Smorgoni à Paris. Quinze jours en voiture et en traîneau avec Napoléon ! Quelle fortune inouïe pour un Saint-Simon ! En pareille occurrence, malgré l'effroyable désastre, le peintre immortel de la cour de Louis XIV n'eût pas caché qu'il se mourait de joie. Caulaincourt n'est pas Saint-Simon, ce Shakspeare de l'histoire, mais il sait voir et il note et d'ailleurs il est porté par son sujet. Il comprend d'autant mieux son bonheur, que Napoléon l'en félicite : « Jamais homme n'a eu, lui dit l'Empereur, un aussi long tête-à-tête avec son souverain ; ce voyage sera un souvenir historique pour votre famille. »

Dans la voiture, l'Empereur ne cesse de parler ; à chaque poste, toutes les trois ou quatre lieues, il descend et s'endort ; Caulaincourt descend aussi, mais tire ses feuillets de notes et se remet à écrire. Il a dit lui-même que, malgré leur franchise, il n'eût pas redouté de les voir tomber sous les yeux de son maître. Napoléon eût été plus indulgent que ces bonapartistes de 1825 qui ne pardonnaient pas au général comte de Ségur d'avoir peint sous des couleurs si vives les horreurs de la campagne de Russie. La petite scène suivante s'est déroulée plus d'une fois dans un hôtel, démoli en 1920, dont la cour s'étendait de la rue de la Madeleine (Boissy d'Anglas) au Chemin du Rempart (place de la Madeleine), où demeurait le général duc de Plaisance, fils du prince Le Brun. Ségur venait causer avec son ami Plaisance, mais bientôt, des fenêtres du salon du second étage, le maître de maison et son visiteur apercevaient dans la cour quelque fougueux bonapartiste qui débouchait du

Chemin du Rempart et s'apprêtait à monter. Ségur aussitôt quittait le salon et descendait en riant par l'escalier dérobé, pour ne pas se rencontrer avec un homme qui le considérait comme un blasphémateur.

Ce fut le 5 décembre 1812, à dix heures du soir, que Napoléon quitta la Grande Armée, pour précéder à Paris la nouvelle de nos désastres, « comme s'il eût voulu, dit Lamartine en un style à la Tacite, surprendre ou devancer une révolution ». « Dans l'état actuel des choses, expliquait l'Empereur à Caulaincourt, je ne puis en imposer à l'Europe que du palais des Tuileries. »

Voici Caulaincourt dans la dormeuse de l'Empereur avec l'Empereur lui-même, qui veut passer pour le secrétaire du duc de Vicence et voyagera sous le nom de M. de Rayneval. Près de la voiture, un Polonais à cheval, le brave Wonsowicz; à cheval aussi, Roustan, les piqueurs Amodru et Fagalde. Le duc de Frioul et le comte de Lobau vont suivre dans une calèche; dans une autre calèche, le baron Fain, secrétaire, et le valet de chambre Constant. Mais l'escorte ne tient pas sur la route glacée. Le 6 décembre, à dix heures du matin, il ne reste que huit cavaliers; le convoi approche de Wilna et le thermomètre approche de vingt-cinq degrés au-dessous de zéro.

Voici les deux voyageurs de la dormeuse à l'entrée de Varsovie, le 10 décembre vers onze heures du matin. Ils ne sont plus dans la confortable voiture impériale, mais dans un véhicule de fortune acheté en cours de route, pour quelques napoléons, au sénateur polonais comte Wybicki, une vieille caisse jadis rouge placée sur un traîneau, qui vole sur la neige. Par les quatre énormes vitres gelées, encadrées dans des châssis vermoulus, les rares passants, à demi morts de froid, ne peuvent apercevoir la pelisse de velours vert à brandebourgs d'or de l'Empereur et le bonnet fourré qui lui cache la moitié du visage. Ils ne prêtent qu'une attention distraite à Napoléon, lorsque celui-ci descend de traîneau au pont de Praga et traverse à pied, avec son compagnon de voyage, une partie de la ville.

Voici l'Empereur à l'hôtel d'Angleterre, injuriant son ambassadeur, l'abbé de Pradt, archevêque de Malines. Il se met à table à présent : il n'a point d'appétit. « Les affaires nourris-

sent, gronde-t-il, le mécontentement rassasie et cet abbé m'a fâché. Quelle impudence! »

Le voici, après Dresde, dans la berline du roi de Saxe; le voici plus loin à Eisenach, en grand danger de rester sans chevaux, si Caulaincourt ne prenait le maître de poste au collet et ne tirait son épée.

Le voici à Verdun, le voici à Meaux. Bien que l'on soit à la mi-décembre, « depuis Metz, écrit Caulaincourt, nous croyions avoir trouvé le printemps; la glace avait fait place à une boue horrible ». Les postillons, qui ont reconnu l'Empereur, le mènent « un train d'enfer ». La chaise de poste roule, le soir du 19 décembre, sur le pavé de Paris; encore quelques tours de roues et l'on débouchera sur la place du Carrousel. L'Empereur « a le sommeil à commandement », mais, dans le traîneau de Pologne, il n'avait pu s'étendre; il souffre de ses jambes un peu enflées. Ses yeux sont bouffis, son teint cuivré par le froid. Caulaincourt n'a jamais fermé l'œil, il est plus fatigué que son maître. De huit jours, il ne retrouvera pas le sommeil. Quant au pauvre Amodru, qui galope depuis la Russie, mais ne commence à sentir vraiment la fatigue que depuis les environs de Meaux, il chancelle sur son cheval. A chaque instant, la voix de Caulaincourt le réveille et lui rend un peu de courage. Il réussit à précéder l'Empereur dans la cour des Tuileries. Il met pied à terre avec peine pour ouvrir la portière.

Quel tableau que celui de Napoléon passant au grand galop sous le petit Arc de Triomphe, s'arrêtant aux Tuileries, devant l'entrée du milieu; descendant de voiture sous les yeux des factionnaires, qui le prennent pour un officier porteur de dépêches, sous les regards du suisse mal réveillé, qui le toise longuement et finit par dire : « C'est l'Empereur »! Et l'Empereur entre chez l'Impératrice en disant : « Bonsoir, Caulaincourt, vous avez aussi besoin de repos. » L'horloge vient de sonner le dernier quart avant minuit.

Mais le malheureux, pour exécuter les ordres de Napoléon, remonte en chaise de poste, suivi d'un valet de pied du château; il se rend chez le prince archichancelier Cambacérès, à l'ancien hôtel Molé, rue Saint-Dominique (1); il est intro-

(1) Aujourd'hui, le ministère des Travaux publics, 246, boulevard Saint-Germain.

duit dans le salon. Cette barbe de quinze jours, cette redingote, ces bottes fourrées... Ce ne peut être le duc de Vicence. Le grand écuyer est sûrement en Russie avec son maître... Les hôtes du prince se regardaient frappés de stupeur, devant « cette figure qui ne leur paraissait pas celle du nom que l'on avait annoncé ».

Durant le formidable voyage, l'Empereur a beaucoup parlé. Toutes les grandes questions qui passionneront les historiens de l'Empire, ont été passées en revue : blocus continental, Angleterre, Russie, Prusse, Pologne, Autriche, Bourbons d'Espagne, Bourbons de France, Empire et Papauté, tout depuis le choix d'un précepteur pour le Roi de Rome et la création d'une Chambre des pairs, jusqu'à l'éclairage de Paris et l'affectation de la Madeleine. Et ce ne sont pas seulement les choses, mais aussi les gens, les serviteurs de l'Empereur et l'Empereur lui-même qui sont jugés un à un. De sa bouche sortent des révélations qui vont éclairer maint problème obscur de son histoire.

Tandis que l'Empereur parle, plus d'un lecteur voudrait l'interrompre, lui demander qui est tel ou tel personnage, ce que signifie telle ou telle allusion. Heureusement, M. Jean Hanoteau, l'éditeur des *Mémoires de la Reine Hortense*, qui a bien voulu collationner le texte des *Mémoires de Caulaincourt*, est là pour leur répondre. Il a prévu toutes leurs curiosités; ils seront heureux de retrouver l'historien érudit qui les guidait chez la reine de Hollande.

Les descendants du duc de Vicence, malgré de hautes et puissantes interventions, n'avaient encore jamais consenti à livrer au public les *Mémoires de Caulaincourt*. Les lecteurs de la *Revue* et l'auteur de ces lignes leur sont d'autant plus reconnaissants d'avoir bien voulu leur réserver la primeur des confidences faites par l'Empereur à son grand écuyer. Le récit du voyage des deux interlocuteurs est une fresque immense qui court des plaines russes à l'escalier des Tuileries, une fresque où Napoléon concentre tous les regards, un Napoléon peint par lui-même.

La Force.

MÉMOIRES DE CAULAINCOURT DUC DE VICENCE

EN TRAINEAU AVEC L'EMPEREUR

Décembre 1812

I

NAPOLÉON QUITTE LA GRANDE ARMÉE

A deux heures du matin, l'Empereur me fit appeler (1). Il était couché. Il m'ordonna de voir si la porte était bien fermée, de m'approcher de son lit et de m'asseoir tout près, ce qui n'était pas dans ses habitudes. Il me parla alors de la situation générale des affaires, de l'état de l'armée dont il ne voyait pas encore ou ne voulait pas voir la désorganisation au point où elle était déjà parvenue. Il finit par me dire de lui parler franchement, de lui dire ce que je pensais. Je ne me fis pas prier et l'Empereur eut ma pensée tout entière sur les conséquences qu'aurait la désorganisation de l'armée et surtout sur les malheurs que causerait la rigueur du froid. Je lui rappelai cette réponse que l'on avait citée de l'empereur Alexandre, lorsqu'il reçut ses ouvertures de paix de Moscou par M. de Lauriston (2) : « Ma campagne va commencer. » Je lui dis qu'il

Copyright by le comte d'Espeuilles-Vicence, 1928.

(1) Dans la nuit du 28 au 29 octobre 1812. « Le quartier général s'arrêta, le 28, à Oupenskoje » écrit Caulaincourt. Le château d'Oupenskoje, alors en ruine, se trouvait entre Mojaisk et Borodino.

(2) De Moscou, l'Empereur avait envoyé M. de Lauriston, le 4 octobre 1812, au général Koutousof pour tenter d'entamer des négociations en vue de la paix.

fallait prendre cette réponse à la lettre, que plus la saison avancerait et plus tout serait à l'avantage des Russes et surtout des Cosaques.

— Votre prophète Alexandre s'est trompé plus d'une fois, me dit-il sans mettre cependant d'humeur dans le ton de cette réponse.

Après une heure de conversation sur l'armée, sur la Russie, sur la Pologne, sur l'état prospère de la France, sur les moyens qu'il avait de réparer ses pertes, l'Empereur aborda la question principale, celle pour laquelle il m'avait demandé et qu'il avait fait précéder de cette introduction. Il me dit « qu'il serait possible, qu'il était même probable qu'il irait à Paris, après avoir fait prendre une position à l'armée ». Il me demanda ce que je pensais de ce projet, si cela ne ferait pas un mauvais effet dans l'armée, si ce n'était pas le meilleur moyen de la réorganiser, d'en imposer à l'Europe et de maintenir la tranquillité, enfin si je ne voyais pas d'inconvénients à traverser la Prusse sans escorte. Il ajouta que, dans huit jours, l'armée russe ne serait pas plus en état que la sienne de donner une bataille; qu'elle avait aussi besoin de repos et de se réorganiser; qu'il gelait pour les Russes comme pour nous; que la manière dont Koutousof le suivait sans rien entreprendre de grand, prouvait, du reste, qu'il n'en avait pas les moyens; que nous avions été si doucement et en prenant tant de séjours, qu'il lui eût été facile de nous devancer ; qu'il ne pouvait ignorer que nous marchions comme une colonne de route et qu'on n'entendait pas parler de lui. Il me dit encore que nous trouverions un corps frais et bien organisé à Smolensk, qu'il en avait un sur la Bérésina, que l'artillerie de ces corps et de ceux de la Dwina était bien attelée et assez nombreuse pour renforcer la nôtre ; que les Autrichiens et Reynier (1) étaient un peu plus loin; que ces moyens réunis, quand même l'armée de Moldavie rallierait tout de suite les autres corps russes, nous donneraient une supériorité de moyens qui assurerait notre tranquillité pour l'hiver ; que Wilna nous fournirait des divisions qui augmenteraient encore successivement notre force, enfin que les immenses magasins d'habillement réunis dans cette ville, pourvoiraient à tous les besoins.

(1) Le général comte Reynier commandait le contingent saxon ou 7e corps de la Grande armée.

Je répondis à l'Empereur que, par la même raison que je croyais le mal plus grand qu'il ne le voyait et qu'il ne le pensait, je n'hésitais pas pour le remède ; qu'il n'y en avait qu'un seul, qui était de dater ses ordres du jour, comme ses décrets, du palais des Tuileries, que je ne m'arrêtais pas aux considérations secondaires, à ce qu'on dirait et penserait à l'armée, quand il était question de ce qu'on pourrait oser en Europe. J'ajoutai qu'il avait eu la pensée de faire la seule chose qui pût réellement être utile, la seule qu'un fidèle serviteur devait lui conseiller ; qu'il n'y avait pas à hésiter, qu'il fallait seulement bien choisir son moment ; que, quant à l'inconvénient de traverser la Prusse, on y obvierait en voyageant sous un nom supposé ; que, personne ne connaissant d'avance le voyage, les dangers à courir entraient dans les mille risques auxquels on est exposé tous les jours.

Je cherchai à éclairer l'Empereur sur la situation réelle de l'armée ; je lui représentai le mal et sa désorganisation, comme d'autant plus difficile à arrêter que le découragement de quelques chefs en était cause. De fait, ils laissaient fondre entièrement leurs corps, ne faisaient rien pour retenir les soldats, afin de ne pas avoir à se battre avec un trop petit nombre de braves que leur fidélité retenait au drapeau. Je parlai à l'Empereur de l'impression que ferait, non seulement en France, mais en Europe, la nouvelle de sa retraite et, plus encore, celle des désastres auxquels il ne voulait pas encore croire et je conclus que son retour en était le contrepoids nécessaire.

L'Empereur parut, à la fin, moins douter de mes tristes prédictions. Il pensait que sa présence pourrait seule activer assez la réunion de tous les moyens pour qu'on eût une armée dans les trois mois. Il finit par me demander si je croyais qu'une démarche près de l'empereur Alexandre, maintenant que les provinces russes seraient évacuées, n'amènerait pas la paix.

— Pas plus qu'à Moscou, répondis-je. Notre retraite aura monté la tête de tout le monde.

Il était cinq heures et demie, quand l'Empereur me congédia en me disant de réfléchir à ce qu'il m'avait confié, qu'il en causerait encore avec moi, après avoir parlé au prince de Neuchâtel.

. . . . . .

Le 3 (1), on fut à Molodetschno, où l'on reçut à la fois quatorze estafettes de Paris, des dépêches de toute la ligne et des nouvelles du duc de Bassano (2) sur la marche des Autrichiens et sur le mouvement de la division Loison qui devait se porter à Oszmiana. Il ne donnait aucun détail satisfaisant sur les levées de cavalerie polonaise ; il n'était pas question des Cosaques. Le duché (3) était épuisé, surtout d'argent, et l'Empereur, qui tâchait d'en donner le moins possible, se trouva privé par cette raison, dit-on, de ces Cosaques, sur lesquels il comptait et qu'il s'attendait chaque jour à rencontrer.

L'Empereur était fort occupé à lire ses dépêches de France, et chacun heureux des nouvelles qu'il recevait des siens. A Paris on avait été inquiet de l'interruption des nouvelles de l'armée, mais on était loin de se faire une idée de nos désastres. Le souvenir des exploits de l'Empereur maintenait la confiance et consacrait tellement la sécurité, que la sensation produite par ce long silence avait été moins vive, moins fâcheuse qu'on ne devait le craindre.

L'Empereur me chargea d'expédier à Paris M. Anatole de Montesquieu (4), aide de camp du prince de Neuchâtel, pour donner verbalement de ses nouvelles à l'Impératrice. Son but était de préparer les esprits au bulletin dont il s'occupait depuis la Bérésina (5), par les détails que cet officier donnerait.

L'Empereur tournait toujours en ridicule l'enlèvement du ministre et du préfet de police. Les dépêches de Paris remirent, comme conversation, l'affaire Malet sur le tapis (6). L'Empereur paraissait fort content de l'opinion publique depuis cette conspiration, notamment pendant l'interruption des nouvelles de l'armée. Il était satisfait de tous les détails de l'administration, en général de toutes les affaires et en parla dans ce sens au prince de Neuchâtel, qui me le raconta le soir même.

(1) 3 décembre 1812.

(2) Maret, alors ministre des Relations extérieures, était, pendant toute la campagne de Russie, resté à Wilna où le corps diplomatique l'avait suivi.

(3) Le grand-duché de Varsovie, créé en 1807.

(4) Anatole de Montesquieu-Fezensac, plus tard maréchal de camp et pair de France.

(5) Ce bulletin allait être le fameux 29e bulletin de la Grande-armée, daté de Molodetschno, 3 décembre 1812, qui fut inséré dans le *Moniteur* du 16 décembre 1812.

(6) La tentative du général Malet avait eu lieu dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812.

L'Empereur s'occupait du fameux bulletin. Il était toujours décidé à ne dissimuler aucun de ses désastres, afin d'en frapper les esprits avant son arrivée, disant que sa présence calmerait autant qu'elle rassurerait. Plus ces désastres étaient grands, plus chaque jour, chaque pas que nous faisions y ajoutait et plus son retour en France devenait indispensable. Il me fit appeler le soir, me parla dans ce sens, me répéta ce que je tenais déjà du prince de Neuchâtel :

— Dans l'état actuel des choses, me dit-il, je ne puis en imposer à l'Europe que du palais des Tuileries.

Cependant, comme de coutume, quelques réflexions que je lui fisse, il ne mettait pas en doute que l'armée prendrait position à Wilna et qu'elle y aurait ses quartiers d'hiver. Il comptait partir sous quarante-huit heures, dès qu'il serait en contact avec les troupes qui venaient de Wilna et que l'armée n'aurait par conséquent plus, dans son opinion, aucune chance fâcheuse à courir. Il était pressé de partir, afin de devancer la nouvelle de nos désastres. On remarquera qu'on les ignorait en grande partie. La confiance en son génie et l'habitude de le voir triompher des plus grands obstacles étaient telles que l'opinion atténuait alors, plutôt qu'elle n'exagérait, ce qui avait transpiré de nos désastres.

L'Empereur se pressait de partir, parce qu'il pensait que les communications seraient plus faciles et plus sûres dans ce premier moment que quelques jours plus tard, les partisans russes n'ayant pas encore eu le temps d'essayer des courses sur les derrières, ce qu'ils ne manqueraient pas de tenter pendant que l'armée s'établirait. Il me permit de faire quelques dispositions préparatoires qui étaient indispensables pour que rien ne retardât son départ, quand il serait décidé.

L'Empereur me demanda encore à qui, du Vice-roi (1) ou du roi de Naples (2), je pensais qu'il dût confier le commandement de l'armée. Je répétai, comme dans les précédentes conversations, que le Vice-roi paraissait être le plus agréable à l'armée, avoir plus sa confiance, quoique l'on rendît bien justice à la rare valeur du roi de Naples; que ce héros sur le champ de bataille n'avait, au dire de tout le monde, ni la force de caractère, ni l'esprit d'ordre et de prévoyance qui pouvaient seuls

(1) Le prince Eugène, vice-roi d'Italie.
(2) Joachim Murat, roi de Naples.

sauver nos débris et réorganiser l'armée; que, sans avoir oublié ses services à la Moskowa et dans tant d'autres occasions, on lui reprochait son enivrement de gloire, d'avoir excité Sa Majesté à aller à Moscou et d'avoir perdu cette belle et immense cavalerie qui avait commencé la campagne; qu'il n'était plus question de charger l'ennemi; qu'il fallait faire vivre l'armée pour la réorganiser et pour arrêter cet ennemi.

L'Empereur parut trouver mes observations justes. Il abonda même dans l'opinion qu'on émettait du Roi, mais observa que son rang empêchait de le placer sous les ordres du Vice-roi; il était donc obligé de donner la préférence au Roi, qui aurait quitté l'armée, s'il eût donné le commandement au prince Eugène. Il ajouta que c'était aussi l'opinion du prince de Neuchâtel, qu'il lui laissait pour tout faire marcher et qui préférait le Roi dont le rang, l'âge, la réputation en imposeraient davantage aux maréchaux et dont la bravoure connue était quelque chose vis-à-vis des Russes. Quelques autres réflexions de l'Empereur, qu'il m'avait faites précédemment et que je rappelai, parce qu'il les plaça encore dans le cours de la conversation, me firent penser (au moins, je crus le démêler) qu'il préférait laisser à son beau-frère l'honneur de rallier l'armée et qu'il ne se souciait pas que son beau-fils eût ce crédit de plus aux yeux de la France et des troupes. Avec un grand caractère, cette espèce de défiance des siens et, en général, de tous ceux qui s'étaient acquis une considération personnelle, appartenait tout à fait à la manière de voir de l'Empereur.

Il me reparla des personnes qu'il emmènerait. Ce choix se borna à moi pour partir avec lui, au duc de Frioul (1) et au comte de Lobau (2) pour le suivre, à M. Wonsowicz (3), officier polonais qui avait fait toute la campagne et dont le courage et le dévouement étaient éprouvés. Les autres aides de camp de l'Empereur et les officiers de sa maison étaient désignés pour le rejoindre successivement. Chaque semaine, le prince de Neuchâtel devait lui expédier deux de ses officiers d'ordonnance. Il ne prenait d'escorte que jusqu'à Wilna. La cavalerie napolitaine, qui accompagnait la division Loison, la fournirait.

(1) Duroc, alors grand maréchal du Palais.

(2) Mouton, aide de camp de l'Empereur, était aide-major général pour l'infanterie à la Grande-armée.

(3) Le comte Dunin Wonsowicz, qui épousa plus tard la comtesse Potocka, née Anna Tyszkiewicz.

Au delà de Wilna, il voyagerait sous le nom de duc de Vicence.

Je donnai des ordres en conséquence aux postes sous prétexte d'assurer le service des officiers expédiés avec des dépêches. Mais nos troupes désorganisèrent bientôt ces relais, et il fallut y pourvoir en faisant prendre les devants à quelques parties des équipages dont les attelages pouvaient nous servir. Nous étions dans une telle situation que les moindres choses auraient présenté des obstacles, on peut dire insurmontables si on ne les eût prévus longtemps d'avance. C'était au point que nous n'aurions pu nous servir de nos relais pour trotter sur la route qui n'était qu'une glace, si je n'avais pas fait mettre sous clef, depuis Smolensk, un sac de charbon pour forger des fers pour les chevaux qui nous menèrent (1).

Le froid était tel que, même au feu de la forge, les ouvriers ne travaillaient qu'avec des gants, et restaient au plus une minute sans se frotter les mains pour les empêcher de se geler. On peut juger par ces détails, si insignifiants dans toute autre circonstance, des causes de nos désastres et de tout ce qu'il aurait fallu prévoir pour les éviter. C'est à ces causes qu'il faut les attribuer en grande partie et non à la fatigue et aux attaques de l'ennemi.

L'Empereur était fort content des détails que lui avait transmis M. de Bassano sur les mouvements qu'il venait de prescrire au prince de Schwarzenberg (2) et, en général, satisfait de tout ce que ce ministre avait fait et ordonné pendant l'interruption des communications, mais il n'en parlait pas avec la même bienveillance relativement aux levées ordonnées en Pologne. Sous ce rapport, il se plaignait beaucoup de M. de Pradt (3) et de tous ses agents à Wilna et à Varsovie. Les Cosaques annoncés n'étant pas même organisés, l'Empereur leur en faisait un grief d'autant plus grand qu'il attribuait hautement tous ses revers, depuis Smolensk, à ce défaut de cavalerie légère. Ayant besoin d'exhaler son mécontentement, il revenait

(1) On ne pouvait forger que la nuit, les équipages étant douze à quinze heures sous les traits chaque jour (*Note de Caulaincourt*).

(2) Le prince de Schwarzenberg, commandant le corps d'armée autrichien opérant avec la Grande-armée.

(4) L'Empereur avait nommé, pendant son séjour à Dresde, le baron de Riom du Fourt de Pradt, archevêque de Malines, son aumônier ordinaire, ambassadeur auprès de la Confédération de Varsovie.

sur la paix des Turcs (1) et l'union de la Suède avec la Russie. Les nouvelles de France étaient, en revanche, une véritable consolation ; l'Empereur en parlait avec une grande satisfaction et avec un grand éloge de la conduite de l'Impératrice, de sa mesure et de l'attachement qu'elle lui montrait.

— Ces circonstances difficiles, ajoutait-il, forment son jugement et lui donnent de l'aplomb et une considération qui lui attachera la nation. C'est la femme qu'il me fallait, douce, bonne, aimante comme sont les Allemandes. Elle ne s'occupe point d'intrigues; elle a de l'ordre et ne s'occupe que de moi et de son fils.

L'archichancelier (2) fut aussi cité avec éloge, ainsi que les ministres.

Le 4, le quartier général fut à Bieniça, et le 5 à Smorgoni où un membre du gouvernement de Wilna et le comte Hogendorp (3), aide de camp de l'Empereur et gouverneur de cette ville, l'attendaient. L'Empereur causa avec eux et les réexpédia immédiatement. Il me fit de nouveau appeler pour me dicter ses derniers ordres :

« *Smorgoni, le 5 décembre à midi.*

« L'Empereur part à dix heures du soir.

« Il est accompagné par deux cents hommes de sa Garde ; depuis le relais entre Smorgoni et Oszmiana jusqu'à Oszmiana par le régiment de marche qui couche à trois lieues d'ici ; lui faire donner des ordres par le général Hogendorp.

« Cent cinquante bons chevaux de la Garde seront envoyés à une lieue d'Oszmiana.

« L'état-major du régiment de marche et l'escadron des lanciers de la Garde seront placés en relais entre Smorgoni et Oszmiana.

« Les Napolitains, qui ont couché cette nuit entre Wilna et Oszmiana, placeront cent chevaux à Miedniki et cent à Rumsziki.

« Le général Hogendorp arrêtera, où on le trouvera, le

(1) La Russie, en guerre avec la Turquie, avait conclu la paix avec cette puissance à Bucarest le 28 mai 1812.

(2) Cambacérès.

(3) Le général de division comte Dirck van Hogendorp, ancien ministre de la Guerre en Hollande.

régiment de marche qui doit arriver le 6 à Wilna et fera placer cent chevaux à moitié chemin de Kowno.

« Il fera tenir prêt à Wilna soixante hommes d'escorte et les chevaux de poste nécessaires pour le grand-écuyer, depuis Smorgoni jusqu'au delà de Wilkowiski.

« Le général Hogendorp retournera sur-le-champ à Wilna et dira au duc de Bassano de se rendre de suite près de l'Empereur à Smorgoni.

« L'Empereur partira avec le duc de Vicence dans la voiture de Sa Majesté, M. Wonsowicz devant, un valet de pied derrière.

« Le grand-maréchal, le comte de Lobau, un valet de pied, un ouvrier dans une calèche.

« Le baron Fain, le valet de chambre Constant, le garde du portefeuille et un garçon de bureau dans une calèche.

« Le grand-écuyer fera prévenir, pour se trouver à sept heures au quartier général, le roi de Naples, le Vice-roi, les maréchaux.

« Il prendra un ordre du major général pour se rendre à Paris avec son secrétaire Rayneval (1), ses courriers et ses domestiques. »

L'Empereur me répéta ensuite ce qu'il m'avait déjà dit le matin à Biéniça, qu'il avait de bonnes nouvelles du duc de Tarente, que le prince de Schwarzenberg se portait en avant, que la division Loison était très nombreuse, que plusieurs régiments arrivaient à Wilna et même ceux de Kowno étaient bien approvisionnés, que le soldat, trouvant des vivres et des vêtements, serait bientôt rentré dans les rangs. Il ne pouvait mettre en doute que le terme des privations ne fût aussi celui de la retraite.

Ayant cherché la veille et les jours précédents à éclairer l'Empereur sur la véritable situation des choses, sur ce que je prévoyais, j'écoutai cette fois sans répondre. Mécontent sans doute de mon silence, il me dit :

— Pourquoi ne répondez-vous pas?... Quelle est donc votre opinion?

— Je doute, Sire, que le Niémen arrête le désordre et rallie

(1) Le comte M.-A. Gérard de Rayneval, sous le nom duquel l'Empereur allait voyager, plus tard sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, ambassadeur et pair de France.

l'armée. Il faudrait envoyer toutes les troupes fraîches sur le point où Votre Majesté pense que l'on pourra réellement s'arrêter et y prendre position, car le contact avec nos bandes les désorganisera comme elles et perdra tout.

— Ainsi, dans votre opinion, il faudrait évacuer Wilna?

— Sans doute, Sire, et le plus tôt possible.

— Vous vous moquez de moi. Les Russes ne sont pas en état d'y venir dans ce moment et vous savez, comme moi, que nos « isolés » se f... des Cosaques.

L'Empereur se voyait plus de moyens en huit jours à Wilna pour faire tête aux Russes, que ceux-ci ne pourraient en réunir en un mois. Il voyait la Pologne armant tous ses paysans pour chasser les Cosaques, l'armée française se triplant parce qu'elle trouverait des vivres et des vêtements et qu'elle s'était repliée sur ses renforts, tandis que les Russes s'éloignaient des leurs. L'Empereur s'entêtait, comme à Moscou, à ne pas vouloir faire meilleure part du climat aux Russes qu'à nous. Il voyait déjà nos cantonnements, même nos postes avancés, couverts par des Polonais acclimatés, à pied et à cheval, et défendant vigoureusement leur patrie, leurs foyers. Il voyait même notre infanterie bravant le froid dès qu'elle mangerait, et chassant au loin les Cosaques avant quinze jours. L'Empereur me parut de bonne foi dans cette opinion et, si je ne changeai pas la sienne en en montrant franchement une opposée, au moins n'en eut-il pas l'air mécontent, car il causa longtemps avec moi sur cette situation.

Le prince de Neuchâtel n'était pas peu chagrin de rester, quoique l'Empereur lui eût, suivant son désir, laissé le roi de Naples pour chef. La pensée qu'il pourrait être réellement utile à l'Empereur en restant à l'armée et qu'il fallait, pour le maintien de l'union générale, un homme auquel on fût accoutumé à obéir, le consolait cependant, car son dévouement et son attachement pour lui étaient réels. Il voyait aussi qu'il y aurait des difficultés de plus d'un genre pour rallier l'armée : non qu'il n'en eût les moyens par les troupes fraîches qu'on avait encore à sa disposition et la Garde qui formait encore un bon noyau, mais parce que le départ de l'Empereur, qu'il croyait au reste pressant et indispensable, serait pour beaucoup de gens un prétexte de désordre qui achèverait peut-être la désorganisation. Au fond, il était cependant loin de prévoir ce qui

arriva, quoique les corps de la Dwina et notamment celui du maréchal de Bellune (1), le seul qui eût encore une espèce d'ensemble, se fondissent chaque jour.

Le roi de Naples, le Vice-roi et les maréchaux, les ducs d'Elchingen, de Trévise, d'Istrie, de Dantzig, le prince d'Eckmuhl, à l'exception du duc de Bellune, chargé de l'arrière-garde, arrivèrent successivement. Ils formèrent une espèce de conseil auquel l'Empereur annonça sa détermination de se rendre à Paris. Il eut l'air de soumettre ce projet à leur opinion et il n'y eut qu'une voix pour l'engager à partir. Toutes les raisons mises en avant dans nos différentes conversations, tous les motifs qui devaient le porter à cette grande détermination politique furent reproduits. L'Empereur remit à chacun les ordres qui lui étaient destinés. Le général Lauriston devait se rendre à Varsovie pour organiser la défense de ce pays et y réunir toutes les troupes disponibles, le général Rapp à Dantzig, etc.

LE DÉPART

A dix heures précises du soir (2), nous montâmes en voiture, l'Empereur et moi, dans sa dormeuse, le brave Wonsowicz à cheval près de la voiture, Roustan, les piqueurs Fagalde et Amodru aussi à cheval; un d'eux prit les devants pour commander les chevaux de poste à Oszmiana. Le duc de Frioul et le comte de Lobau suivaient dans une calèche; M. le baron Fain et M. Constant dans une autre. Les mesures furent si bien prises, le secret si bien gardé que personne ne se douta de la moindre chose et, à l'exception du grand maréchal et du baron Fain, même ceux qui partirent ne surent le voyage qu'à sept heures et demie, quand les maréchaux l'apprirent.

L'Empereur arriva à Oszmiana vers minuit (3). La division Loison et un détachement de la cavalerie napolitaine y avaient pris position dans l'après-midi. Il gelait très fort. Pleins de sécurité et se croyant couverts par l'armée, les postes, mal

(1) Le maréchal Victor, commandant le 9e corps de la Grande-armée.

(2) Paul de Bourgoing, qui assista au départ de l'Empereur, dit que ce départ eut lieu à 8 heures du soir, mais Castellane et Ségur confirment la version de Caulaincourt.

(3) Il dormait profondément dans sa voiture, dit Bourgoing, qui raconte le voyage de l'Empereur d'après les notes de Wonsowicz.

placés, étaient aussi mal gardés. La division logeait en ville. Chacun s'était enfermé et mis à l'abri du froid, qui était excessif. Un partisan russe avait profité de cette sécurité pour faire, quelque temps avant l'arrivée de l'Empereur, un « hourra » général dans la ville, avec des Cosaques et des housards : quelques sentinelles tuées, quelques hommes emmenés, furent le résultat de cette expédition. La fusillade de chaque maison ayant bientôt obligé les Russes à s'enfuir, ils prirent position au-dessus de la ville qu'ils canonnèrent quelque temps. Les choses étaient dans cette situation, quand l'Empereur y arriva. M. Hogendorp, porteur des ordres dictés par l'Empereur, et même le courrier nous avaient à peine précédés. Il fallut attendre les chevaux et les Napolitains.

L'Empereur hésita un instant s'il attendrait le jour. La calèche, qui suivait, n'était pas arrivée. Nous tînmes une espèce de conseil pour décider aussi s'il ne faudrait pas éclairer la route par quelques postes d'infanterie, dans le cas où les Russes l'occuperaient, mais cette précaution aurait retardé et pu faire connaître à l'ennemi le départ de l'Empereur encore ignoré. Nous prîmes donc le parti d'envoyer sur le chemin une petite avant-garde des premiers Napolitains qui montèrent à cheval et que nous fîmes suivre de deux autres en échelons. Le reste fut réparti, moitié pour nous précéder et moitié pour nous suivre. Les chevaux de selle de l'Empereur, qui nous avaient suivis depuis Smorgoni, eurent ordre de nous accompagner jusqu'à Miedniki. Le froid augmentait et les chevaux de l'escorte ne tenaient pas pied. De tous les détachements il ne nous restait pas quinze hommes quand nous arrivâmes au relais et à peine huit, y compris le général et quelques officiers, quand nous approchâmes de Wilna.

A une lieue de cette ville (1), nous rencontrâmes, à la pointe du jour, M. de Bassano qui se rendait près de l'Empereur que je quittai et, comme il ne voulait pas entrer dans la ville, je pris les devants dans la calèche de M. de Bassano pour porter ses ordres au gouvernement et faire les dispositions ultérieures de notre voyage. Bien m'en prit d'avoir été moi-même à Wilna, car M. Hogendorp, arrivant seulement et ayant été obligé de réveiller les personnes qui sortaient du bal de M. le

(1) A Miedniki, d'après Bourgoing.

duc de Bassano, n'avait encore rien pu faire préparer. Pendant que les uns dansaient, les autres gelaient et mouraient. Les habitants de Wilna étaient loin de se faire une idée de notre situation, de ce qui s'était passé et de ce qui allait arriver. Je réunis à peine une dizaine d'hommes pour l'escorte. Il n'y avait point de chevaux à la poste. Je dus prendre ceux de M. de Bassano qui nous menèrent jusqu'au second relais. Personne ne se doutait que l'Empereur fût si près.

L'Empereur relaya dans le faubourg (1). J'arrivai presque en même temps que lui et nous partîmes immédiatement. J'avais acheté à Wilna des bottes fourrées pour tous nos voyageurs qui m'en remercièrent plus d'une fois, quand nous nous retrouvâmes à Paris, où chacun aurait certainement apporté quelque membre gelé sans cette précaution. Le duc de Frioul et le comte de Lobau arrivèrent au moment où nous repartions. Les Napolitains, qui étaient restés à notre escorte, avaient les mains ou les pieds gelés. Je trouvai le commandant (2) les deux mains appuyées contre le poêle; il croyait soulager la vive douleur qu'il y éprouvait et j'eus beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'il courait risque de les perdre et à le faire sortir pour les frotter avec de la neige, ce qui augmenta tellement ses souffrances qu'il ne put continuer.

M. Wonsowicz, n'ayant plus de chevaux de conduite et étant d'ailleurs fatigué, monta sur le petit siège de la voiture. Nous arrivâmes à Kowno, deux heures avant le jour (3). Le courrier avait fait préparer du feu dans une espèce d'auberge tenue par un marmiton italien qui s'y était établi depuis le passage de l'armée. Son repas parut excellent, parce qu'il était chaud. Du bon pain, de la volaille, une table, des chaises, une nappe, tout cela était des nouveautés pour nous. L'Empereur seul avait toujours été bien servi dans la retraite, c'est-à-dire qu'il avait toujours eu du linge, du pain blanc, son vin de chambertin, de la bonne huile, du bœuf ou du mouton, du riz et des fèves ou des lentilles, ses légumes préférés. Le grand-maréchal et le comte de Lobau nous rejoignirent.

(1) L'Empereur s'arrêta dans le faubourg de Kowno, le 6 décembre, de 10 heures un quart à 11 heures et demie.

(2) Ce commandant était le duc de Rocca-Romana. Dans la nuit, le thermomètre était descendu jusqu'à 28° Réaumur.

(3) Le 7 décembre, à 5 heures du matin.

Je ne me rappelle pas avoir jamais tant souffert du froid que pendant le voyage de Wilna à Kowno. Le thermomètre avait passé 20°. L'Empereur, quoique enveloppé de laine et couvert d'une bonne pelisse, les jambes dans des bottes fourrées et, de plus, dans un sac d'ours, s'en plaignait au point que je dus le couvrir de la moitié de ma pelisse d'ours. Notre respiration gelait sur les lèvres et formait de petits glaçons sous le nez, aux sourcils et autour des paupières. Tout le drap de la voiture, notamment l'impériale où la respiration montait, était blanc et dur. Quand nous arrivâmes à Kowno, l'Empereur grelottait; on eût dit qu'il avait le frisson.

Nous trouvâmes à Rikonti un régiment de marche. L'Empereur agita de nouveau pendant le trajet de Wilna à Kowno s'il prendrait, comme il l'avait projeté, la route directe par Kœnigsberg. Si un incident quelconque le faisait reconnaitre, était-il prudent de traverser toute la Prusse? Nous avions des commandants dans toutes les villes, mais, à l'exception des régiments de marche, aucune troupe. D'un autre côté, il y avait tant de neige qu'on pouvait être retardé en suivant une route peu fréquentée et sur laquelle il n'y avait pas de poste. Ces considérations nous faisaient hésiter à suivre la route par le duché de Varsovie, qui offrait, sous d'autres rapports, plus de sûreté. Cependant, pour ne pas être retardés, il fallait prendre un parti afin que les chevaux fussent commandés. Après avoir de nouveau pesé les avantages et les inconvénients de chacune de ces combinaisons, nous nous décidâmes. Je dis nous, parce que l'Empereur ne se prononçait pas et voulut absolument que je décidasse seul, ce qui, je l'avoue, m'embarrassait fort et me paraissait une bien grande responsabilité. J'envoyai, à tout hasard, sur la route de Kœnigsberg, sauf à changer de direction à Marienpol, si j'apprenais que les chemins du duché fussent praticables.

Fagalde fut expédié en avant jusqu'à Gumbinen. Ce fut non sans peine que nous gravîmes la pente presque à pic qu'il faut monter en sortant de Kowno pour aller à Marienpol. Nous dûmes mettre pied à terre. Les chevaux tombant et lâchant pied à chaque instant, la voiture fut plusieurs fois au moment de reculer et de tomber dans le précipice. Nous poussâmes aux roues et nous parvînmes enfin à Marienpol.

NOTRE TRAINEAU

Je consultai le maître de poste, brave homme plein de zèle et de bons sentiments. Il m'assura que les chemins étaient praticables et qu'en lui donnant deux heures d'avance, il se chargeait de nous organiser des relais jusqu'à Varsovie en passant par Augustovo. Le désir de trouver en route des estafettes de France faisait pencher un peu l'Empereur pour celle de Kœnigsberg; me laissant toujours le choix, je n'hésitai pas. J'envoyai à Fagalde l'ordre de rejoindre à Posen et j'expédiai le maître de poste sur la route de Varsovie, avec l'ordre de commander les chevaux sous mon nom jusqu'à Pultusk, où il devait nous attendre. Ayant déjà vu l'Empereur, il l'avait reconnu à son arrivée, mais il me promit de ne point le nommer et il tint parole. L'Empereur lui parla, ce qui l'enchanta.

Nous partîmes une heure après lui et nous trouvâmes partout des chevaux de paysans; mais, notre voiture étant sur des roues et n'ayant pas le temps d'y faire mettre des patins, elle ne pouvait avancer dans la neige amoncelée partout à une grande hauteur, tandis que les traîneaux des courriers volaient sur la surface. Le hasard m'en fit trouver un couvert au premier relais (1), ce qui était un coup de fortune pour l'impatience que montrait l'Empereur pour arriver. Le gentilhomme, auquel il appartenait, me l'ayant cédé avec plaisir pour quelques napoléons (2), l'Empereur s'y établit avec moi et nous laissâmes la voiture à la garde du valet de pied, qui l'avait courageusement suivi, assis sur la planche du laquais. L'Empereur donna à peine le temps de déménager les pelisses et nos armes; n'ayant point de place dans le traîneau, il fallut renoncer même à son nécessaire qui lui était si utile. Mal assis, encore plus mal appuyé et clos, l'Empereur renonça à tout ce qui rend un long voyage supportable pour arriver plus vite. Dès ce moment, nous cheminâmes bien plus facilement, même rapidement. Le grand-maréchal, qui avait encore rejoint à Marienpol, était resté en arrière, à un quart de lieue de cette

(1) A Gragow.

(2) Le sénateur polonais comte Wybicki avait fait construire cette berline sur patins pour sa fille qui venait de se marier. L'Empereur lui fit donner 10 000 francs.

ville, et depuis lors, nous ne revîmes ni voiture ni aucune des personnes qui avaient quitté Smorgoni avec l'Empereur.

LES PROPOS DE L'EMPEREUR

Depuis que nous étions dans le duché, il était fort gai et parlait sans cesse de l'armée et de Paris. Il ne mettait pas en doute que l'armée resterait à Wilna et n'admettait en aucune manière l'immensité de ses pertes.

— Wilna, bien approvisionnée, fera tout rentrer dans l'ordre, me dit-il. On y a plus de moyens qu'il n'en faut pour résister à l'ennemi. Les Russes, au moins aussi fatigués que nous et souffrant comme nous du froid, prendront des cantonnements. On ne verra que des Cosaques. Les ordres, les instructions laissées à M. de Bassano remédieront à tout et ont tout prévu ; il compte sur les sentiments d'honneur de Schwarzenberg qui tiendra sa position et défendra le duché. M. de Bassano lui a écrit ainsi qu'à Vienne et à Berlin.

L'Empereur n'était inquiet que de l'effet que nos revers produiraient près de ces deux Cours, mais son arrivée à Paris devait redonner du poids à sa prépondérance politique.

— Nos désastres feront, disait-il, une grande sensation en France, mais mon arrivée en balancera les fâcheux effets.

Il comptait utiliser son passage à Varsovie, pour électriser les Polonais.

— S'ils veulent être une nation, ils se lèveront en masse contre leurs ennemis, ajouta-t-il. Alors, j'armerai pour les défendre. Je pourrai faire par la suite à l'Autriche les cessions qu'elle désire tant et nous proclamerons alors le rétablissement de la Pologne. L'Autriche y est plus intéressée que moi, puisqu'elle est plus près du colosse russe. Si les Polonais ne font pas ce qu'ils doivent, la question est simplifiée pour la France, pour tout le monde, car la paix avec la Russie est alors plus facile.

Il se flattait, ou cherchait à me le persuader, que tous les cabinets de l'Europe, même les plus froissés par la puissance de la France, avaient un grand intérêt à ne pas laisser les Cosaques passer le Niémen.

— Les Russes doivent paraître un fléau à tous les peuples, me disait-il encore ; la guerre contre la Russie est une guerre

toute dans l'intérêt bien calculé de la vieille Europe et de la civilisation. L'empereur d'Autriche et M. de Metternich le sentent si bien qu'ils me l'ont souvent répété à Dresde. L'empereur François connaît bien le caractère faible et faux de l'empereur Alexandre; il s'en méfie, comme quelqu'un qui a été victime de ses protestations et de ses promesses. Le cabinet de Vienne sent parfaitement qu'outre le contact d'une grande étendue de frontières et les intérêts opposés qui naissent de cette position, les projets de la Russie sur la Turquie rendent cette puissance doublement son ennemie. Les revers que vient d'éprouver la France feront cesser toutes les jalousies, mettront fin à toutes les inquiétudes qu'a pu faire naître sa puissance ou son influence. On ne doit plus voir qu'un ennemi en Europe. Cet ennemi, c'est le colosse russe.

Je répondis franchement à l'Empereur :

— C'est Votre Majesté que l'on craint; c'est elle qui est l'objet de l'inquiétude générale, l'objet qui empêche d'apercevoir les autres dangers : c'est la monarchie universelle que les cabinets redoutent. C'est votre dynastie, déjà partout, dont les autres dynasties craignent encore l'établissement chez elles. C'est le système fiscal adopté depuis trois ans qui blesse, dans ce moment, tous les intérêts allemands. C'est l'inquisition politique établie en Allemagne par quelques agents maladroits qui choque toutes les opinions nationales, tous les amours-propres, toutes les habitudes. Ce sont toutes ces causes, toutes ces considérations, que l'on cache peut-être en partie à Votre Majesté, qui nationalisent la haine contre elle. C'est le régime militaire imposé à l'Allemagne par le gouvernement du prince d'Ekmuhl qui a exaspéré les peuples plus encore que les cabinets.

L'Empereur, loin de repousser ma franchise, m'écoutait et me répondait sans humeur, même avec bonhomie. A la manière dont il reçut mes observations et dont plusieurs d'elles furent discutées par lui, l'on eût dit qu'il y était étranger. Il souriait à ce qui le touchait plus personnellement, ayant l'air de prendre la chose en bonne part et de vouloir m'encourager à tout dire. Aux choses qui lui paraissaient sans doute un peu fortes, il cherchait mon oreille pour la tirer; ne la trouvant pas sous mon bonnet, ma joue ou ma nuque recevait une petite tape de bienveillance plutôt que d'humeur. Il était en si bonnes

dispositions qu'il convint de la vérité d'une partie de mes allégations; d'autres furent réfutées; sur d'autres, il observait qu'on était trop éclairé pour ne pas remarquer, par l'organisation même des pays réunis, que, si quelques intérêts particuliers y avaient été froissés par des mesures de police et des circonstances étrangères au but qu'il se proposait, nos lois, qui les régissaient, offraient des garanties réelles à tous contre l'arbitraire. Il insista sur ce que les bases de notre administration étaient grandes, élevées, libérales, adaptées aux idées du siècle et calculées sur les besoins réels des peuples. Il ajouta :

— Je pouvais les traiter en pays conquis et je les fais administrer comme départements français; ils se plaignent à tort. Ce qui les froisse, ce sont les entraves imposées au commerce, mais elles tiennent à des considérations d'un ordre supérieur, auxquelles les intérêts de la vieille France doivent céder aussi. La paix avec l'Angleterre peut seule mettre un terme à cette gêne, à ces plaintes. Il ne fallait plus que de la patience. Deux années de persévérance amèneront la chute du gouvernement anglais. On le forcerait à la paix, et à une paix dans l'intérêt des droits commerciaux de toutes les nations. Chacun oubliera alors la gêne dont il se plaint et la prospérité qui en résultera, ainsi que l'état de choses qui s'établira, donnera largement les moyens de réparer promptement toutes pertes.

SUR LE BLOCUS CONTINENTAL

L'Empereur se plaignait de ce que l'on s'obstinait aujourd'hui à ne pas porter ses regards au delà du petit cercle de ses contrariétés. Les hommes, même les plus capables, ne voulaient pas étendre leur vue au delà de cet étroit horizon. Il ne fallait cependant que de la bonne foi pour en apercevoir tous les avantages dont on était près de jouir. Tous les sacrifices étaient faits; il ne fallait que de la patience pour en recueillir le prix. Il n'était pas donné à tout le monde de juger la nouvelle route qu'il avait tracée. Son système obligé contre l'Angleterre et tout ce qui en dérivait, ne pourrait se juger que dans quelques années. Il contrariait trop d'habitudes, blessait trop de petits intérêts pour ne pas faire beaucoup de mécontents, ce dont la bêtise et une haine aveugle profitaient en ce moment.

Il ajoutait que le système continental n'en était pas moins une grande conception et deviendrait même le système volontaire, le vœu de tous les peuples, parce qu'il était dans l'intérêt individuel comme dans l'intérêt général de tout le continent. Prohiber pour qui prohibe était justice. Au reste, voulant créer sur le continent une industrie qui l'affranchît de celle de l'Angleterre et qui fût, par conséquent, sa rivale, il n'avait pas eu le choix des moyens ; il avait pris le seul qui frappât réellement la prospérité de l'Angleterre. C'était une grande entreprise et lui seul pouvait l'exécuter. Cette époque passée, on ne pourrait y revenir, car il avait fallu, pour qu'il ait pu l'entreprendre, un concours de circonstances comme celles qui planaient depuis quelques années sur l'Europe. Au reste, il avait acquis la preuve qu'il ne s'était pas trompé et pouvait déjà citer, à l'appui de ce qu'il disait, l'état florissant de l'industrie, non seulement dans l'ancienne France, mais aussi en Allemagne, quoique l'on n'eût pas cessé de faire la guerre.

L'Empereur inférait de là que ce système était le créateur de l'industrie en France et en Allemagne. Il serait donc, disait-il, une source de richesses qui remplaçait déjà le commerce extérieur qui nous manquait dans ce moment ; on en sentirait encore mieux le bienfait sous peu. Avant trois ans, les bords du Rhin, l'Allemagne, les pays mêmes où l'on était le plus exaspéré contre les prohibitions, rendraient justice à ses efforts et à sa prévoyance. Avoir appris aux Français, aux Allemands, qu'ils pouvaient gagner chez eux l'argent que leur soutirait précédemment l'industrie anglaise, était une grande victoire remportée sur le cabinet de Saint-James. Ce seul résultat suffirait pour immortaliser son règne par le développement qu'il donnerait à notre prospérité intérieure et à celle de l'Allemagne.

L'Empereur concluait de là que ce que j'appelais le colosse de la puissance française était, dans ce moment, un état de choses tout à fait dans l'intérêt de l'Europe, puisque c'était le seul moyen d'en imposer aux prétentions excessives de l'Angleterre. Celle-ci, ajoutait-il, pour peser moins que lui sur les cabinets de l'Europe en ce moment, n'en pesait que plus sur les peuples de cette Europe, puisqu'elle accaparait pour elle seule tous les bénéfices de l'industrie. L'Angleterre, placée au milieu des mers, excitait moins sans doute la jalousie, l'inquiétude des gouvernements qui n'avaient pas de côtes; sa prépondérance

maritime paraissait, pour cette raison, moins lourde aux cabinets du continent que celle de la France, puisque, par sa situation, elle n'avait point de causes de démêlés territoriaux avec eux, mais son système exclusif pour le commerce n'en frappait pas moins tous les intérêts individuels. On ne voulait pas le reconnaître aujourd'hui, parce que les cabinets trouvaient commode de chercher à Londres des subsides, quand ils en avaient besoin, et peu leur importait que l'écu qu'ils recevaient eût été pris dans la poche d'un de leurs sujets ou, plutôt, gagné au détriment de ce sujet dont l'industrie ne pouvait se développer, tant que le monopole anglais existerait.

L'Empereur convenait que la réunion de Hambourg, de Lubeck, villes dont l'indépendance était utile au commerce, avait dû alarmer le commerce ainsi que les cabinets de l'Europe, parce que l'on croyait apercevoir dans ces changements le projet d'en faire d'autres. Mais il justifiait ces mesures de circonstance, disait-il, par la nécessité d'opposer à l'Angleterre, sur ce littoral, notre système positif de prohibition. Il ajouta que, se brouillant avec le commerce positif des villes, il fallait conquérir l'opinion des peuples, des gens qui raisonnent : le régime constitutionnel, nos lois opéreraient ce changement. Ne pouvant entretenir dans les nouveaux départements une armée de vingt-cinq mille hommes, il avait pris ce moyen qui nous assurait la confiance des habitants. Cette marche, ajoutait-il encore, tout à l'avantage du plus grand nombre et dans l'intérêt véritable des propriétaires, balançait déjà l'opposition du commerce maritime qu'on ne pouvait espérer ramener, tant qu'il n'aurait pas repris son activité et employé ses capitaux.

L'Empereur pensait qu'au lieu de céder sur quelques points, il fallait, au contraire, forcer toutes les mesures pour amener plutôt l'Angleterre à la paix, qu'il était préférable de souffrir beaucoup de suite à souffrir longtemps ; que l'Angleterre, cherchant par tous les moyens à échapper aux prohibitions pour soutenir son industrie et pour maintenir son crédit, lui, devait tout faire pour triompher de son adresse, pour obliger la politique ennemie à céder.

— C'est un combat entre deux géants, ajouta-t-il. Les négociants des ports de mer se sont trouvés entre les deux champions. Y aurait-il un moyen d'empêcher que personne fût heurté ? Mais ce combat à outrance est dans l'intérêt même de

ceux qui se plaignent. Ils seront les premiers à en recueillir le fruit. C'est l'Angleterre qui m'a poussé, forcé à tout ce que j'ai fait. Si elle n'avait pas rompu le traité d'Amiens, si elle avait fait la paix après Austerlitz, après Tilsitt, je serais resté tranquille chez moi. La crainte de compromettre les capitaux de mon commerce m'eût maintenu. Je n'aurais rien entrepris au dehors, car ce n'était pas dans mon intérêt. Je ne me serais occupé que de la prospérité intérieure; je me serais rouillé, accoutumé au repos. Rien n'est plus doux. Je ne suis pas plus ennemi qu'un autre des douceurs de la vie. Je ne suis pas un Don Quichotte qui a besoin de quêter les aventures. Je suis un être de raison qui ne fait que ce qu'il croit utile. La seule différence entre moi et les autres souverains, c'est que les difficultés les arrêtent et que j'aime à les surmonter, quand il m'est démontré que le but est grand, noble, digne de moi et de la nation que je gouverne.

— Si l'Angleterre avait voulu, me répéta-t-il encore, j'aurais vécu en paix. C'est dans son intérêt seul qu'elle a continué la lutte, qu'elle a rejeté la paix, car, dans celui de l'Europe, elle l'eût acceptée. Ayant Malte dans la Méditerranée et pouvant garder d'autres points nécessaires à la sûreté de son commerce et au ravitaillement de ses flottes, que pouvait-elle prétendre? que pouvait-elle désirer pour sa sûreté? Mais c'est le monopole qu'elle veut garder. Il lui faut un mouvement commercial colossal, pour que ses douanes puissent payer les intérêts de sa dette publique. Si l'Angleterre eût été de bonne foi, elle n'aurait pas si constamment refusé d'entrer en négociations. Elle craint d'être obligée de s'expliquer; elle n'ose avouer ses prétentions. Si on négociait, elle serait forcée de les mettre au grand jour. On verrait alors de quel côté est la bonne foi.

« On dit, et vous le premier, Caulaincourt, que j'abuse de la puissance. J'admets ce reproche, mais c'est dans l'intérêt général du continent, tandis que l'Angleterre abuse bien réellement de sa force, de sa puissance isolée au milieu des tempêtes, et cela pour son seul intérêt, car celui de cette Europe, qui semble l'entourer de sa bienveillance, n'est compté pour rien par les marchands de Londres. Ils sacrifieraient tous les États de l'Europe, le monde entier à une de leurs spéculations. Si la dette de l'Angleterre était moins considérable, peut-être serait-elle plus raisonnable. C'est le besoin de la payer, de soutenir

son crédit qui la pousse. Plus tard, il faudra bien qu'elle prenne un parti sur cette dette. En attendant, elle lui sacrifie le monde. On s'en apercevra avec le temps; les yeux se dessilleront, mais il sera trop tard. Si je triomphe d'elle, l'Europe me bénira. Si je succombe, le masque dont elle se sert sera bientôt tombé et on s'apercevra alors qu'elle n'a pensé qu'à elle et qu'elle a sacrifié la tranquillité du continent à son intérêt du moment.

Le continent, disait encore l'Empereur, ne pouvait, ne devait pas se plaindre des mesures qui avaient pour but de le fermer, dans ce moment, au commerce de l'Angleterre. Les réunions de territoires, contre lesquelles on criait tant, n'étaient, me disait-il pour moi seul, que des mesures du moment, des moyens pour gêner l'Angleterre, pour accabler son commerce, pour rompre, pour déshabituer ses relations. C'étaient des gages qu'il gardait dans ses mains comme le Hanovre, comme tant d'autres populations, pour servir de compensation, soit à nos colonies, soit à celles de la Hollande, soit enfin à certaines prétentions auxquelles il faudrait bien que l'Angleterre renonçât dans l'intérêt général. La paix ne pouvant durer, ne pouvant donner de l'avenir à tout le monde, qu'autant qu'elle serait générale, on se plaignait à tort, selon l'Empereur, de tout ce qu'il faisait pour y parvenir. Les gens clairvoyants, les hommes vraiment politiques voyaient bien quel était son but.

SUR LA CAMPAGNE DE RUSSIE

L'Empereur me demanda plusieurs fois, pendant son voyage, si je croyais que la Russie fît la paix. Il ajoutait qu'enivré maintenant de quelques succès, l'empereur Alexandre ferait sagement de la conclure. Je répondis que je doutais toujours qu'il en vînt à une négociation, tant que nous serions dans ses États, et que nos revers devaient le rendre peu pacifique.

— Vous le croyez donc bien fier?

— Je le crois opiniâtre. Il pourrait être fier d'avoir un peu prévu ce qui est arrivé et de ne pas avoir voulu écouter des propositions à Moscou.

— L'incendie des villes de la Russie, celui de Moscou sont des bêtises, reprit l'Empereur. Pourquoi brûler, s'il comptait tant sur l'hiver? On a des armées et des soldats pour se battre. C'est de la folie de dépenser tant d'argent pour n'en pas tirer

parti. Il ne faut pas commencer par se faire plus de mal que l'ennemi ne pourrait vous en faire s'il vous avait battu. La retraite de Koutousof est le comble de l'ineptie; c'est l'hiver qui nous a tués. Nous sommes victimes du climat; le beau temps m'a trompé. Si j'étais parti quinze jours plus tôt, mon armée serait à Witepsk; je me moquerais des Russes et de votre prophète Alexandre. Il serait au regret de ne pas être entré en négociations. Tous nos désastres ont tenu à quinze jours et à l'inexécution de mes ordres pour la levée des Cosaques polonais. Ces proclamations prophétiques, répandues dans le temps, sont de la sottise. Si on voulait nous attirer dans l'intérieur, il fallait commencer par se retirer et ne pas compromettre le corps de Bagration, en tenant ses troupes sur une ligne trop étendue parce qu'elle était trop rapprochée de la frontière. Il ne fallait pas dépenser tant d'argent pour faire des châteaux de cartes sur la Dwina. Il ne fallait pas y réunir tant de magasins. Ils ont été au jour le jour sans plan arrêté. Ils n'ont jamais su se battre à propos. Sans la défaillance de Partouneaux (1), les Russes ne m'auraient pas pris une charrette au passage de la Bérésina et nous leur avons enlevé une partie de leur avant-garde, fait dix-huit cents prisonniers et gagné, avec des malheureux qui n'avaient que le souffle, une bataille sur l'élite de leur infanterie qui a combattu les Turcs. Enfin, nos débris étaient au milieu de trois de leurs armées. Qu'ont-ils fait? Ils ont ramassé les malheureux que le froid gelait ou que la faim obligeait à s'écarter de leurs corps.

Une autre fois, l'Empereur me dit que si les Russes avaient eu réellement le projet de l'attirer dans l'intérieur, ils n'auraient pas marché pour l'attaquer à Witepsk; qu'ils auraient, dès le principe, dû harceler davantage nos flancs, ne faire que cette petite guerre, enlever nos dépêches, les petits détachements, les officiers qui rejoignaient, les militaires qui pillaient. Il regardait comme une grande faute de s'être battu si près de Moscou.

— Tout a mal tourné, me dit l'Empereur une autre fois, parce que je suis resté trop longtemps à Moscou. Si j'en étais parti quatre jours après l'avoir occupé, comme j'en ai eu l'idée après avoir vu l'incendie, la Russie était perdue. L'empereur

(1) Le 27 novembre 1812, la veille de la Bérésina, la division Partouneaux, en tentant de rejoindre le duc de Bellune, était tombée au milieu des troupes de Wittgenstein et avait été faite prisonnière.

Alexandre eût été trop heureux de recevoir la paix que je lui aurais alors généreusement offerte de Witepsk. Même de Wilna, si le froid ne m'avait pas enlevé mon armée, j'aurais dicté les conditions de la paix et votre cher Empereur l'aurait faite, ne fût-ce que pour se débarrasser de la tutelle militaire de ses boyards. Ce sont eux qui lui ont imposé Koutousof. Qu'a fait ce Koutousof? Il a compromis l'armée à la Moskowa et a été cause de l'incendie de Moscou. Dans la retraite où il n'avait à combattre que des corps inanimés, que des spectres ambulants, qu'a-t-il entrepris? Lui et Wittgenstein ont laissé écraser l'amiral (1). Tous les autres généraux russes valaient mieux que cette vieille douairière de Koutousof. Tolly conservait au moins l'armée; il ne se battait pas avec une capitale à dos; même Wittgenstein, qui vient de faire tant de fautes pour ne pas se trouver sous les ordres de l'amiral ou de Koutousof, lui est bien supérieur.

« Si le roi de Naples ne me fait pas de sottises, s'il surveille les généraux, s'il reste les premiers jours à l'avant-garde pour encourager nos jeunes gens qui auront un peu froid, tout se réorganisera bien vite; les Russes s'arrêteront et les Cosaques se tiendront au large, dès qu'ils verront qu'on leur montre les dents. Si les Polonais me secondent et que la Russie ne fasse pas la paix cet hiver, vous verrez où elle en sera au mois de juillet. L'abbé de Pradt a eu peur et a fait l'important et le vilain, au lieu d'être grand seigneur. Il s'est occupé de ses intérêts et a fait du bavardage de salon et de gazette; rien pour les affaires. Il n'a pas donné d'élan aux Polonais. Les levées ne sont pas effectuées; tous les moyens sur lesquels je devais compter m'ont manqué. Bassano a manqué l'affaire de Pologne comme celle de Turquie, comme celle de Suède. J'ai eu bien tort de me fâcher contre Talleyrand. Les intrigues de la duchesse (2) m'ont mis en colère contre lui et mon affaire a manqué. Il aurait donné une bien autre direction aux Polonais. Ils se sont individuellement immortalisés dans nos rangs, mais ils n'ont rien fait pour la patrie. Chacun me vantait

(1) L'amiral Tchitchagoff, commandant en chef l'armée russe du Danube et gouverneur général de la Moldavie.

(2) L'Empereur parlait ici de la duchesse de Bassano, comme le prouve un passage que l'on lira ultérieurement. Celle-ci avait en effet tout fait pour empêcher la nomination de Talleyrand.

cet abbé de Pradt. Il a de l'esprit, mais c'est un brouillon.

Une autre fois, l'Empereur me dit, en parlant de l'empereur Alexandre :

— Ce prince a de l'esprit, de bonnes intentions. Il est plus capable que tous ses ministres. S'il se méfiait moins de ses moyens, il vaudrait mieux que tous ses généraux. Pour être très capable, il ne lui manque que de la décision, mais il n'est pas maître chez lui. Il est continuellement gêné par mille petites considérations de famille, même d'individus. Quoiqu'il y regarde de très près, quoiqu'il s'occupe beaucoup de son armée et qu'il entre peut-être plus que moi dans les petits détails, il est trompé. La distance, l'habitude, l'opposition de sa noblesse au recrutement, l'intérêt qu'ont les chefs mal payés à toucher des payes et des rations plutôt qu'à les faire manger, tout s'oppose à ce que l'armée soit complète. On travaillait depuis trois ans et sans relâche à la compléter, et le résultat de tout cela a été un effectif de présents sous les armes de moitié moins qu'on ne croyait avant le jour de la bataille. Vous-même, avouez-le, vous croyiez l'armée bien plus forte qu'elle n'était. Je l'ai toujours pensé. Vous vous refusiez à me croire. Le Cosaque de Gjat (1) avait raison quand il disait que les généraux russes aimaient leurs aises et qu'ils ne savaient pas se battre à propos. Il faut rendre justice à ces Cosaques. Ce sont eux qui ont fait les succès de la Russie dans cette campagne. Ce sont certainement les meilleures troupes légères qui existent. Si les soldats russes avaient d'autres chefs, on mènerait cette armée loin.

L'Empereur m'entretint d'autres fois des sacrifices qu'exigerait la paix, de ce que demanderait probablement la Russie pour le duc d'Oldenbourg (2).

— Elle voudra, me dit-il, le rétablir chez lui : Alexandre a cette affaire fort à cœur, à cause de l'Impératrice mère.

Comme il me demandait mon avis sur cette affaire, je jetai en avant qu'il me paraissait difficile que la Russie ne cherchât

(1) Le 1er septembre 1812, à Gjat, au cours de la marche sur Moscou, on avait amené à l'Empereur un Cosaque dont le cheval venait d'être tué. L'Empereur lui fit donner une monture et quelques pièces d'or. Le Cosaque avait alors donné tous les renseignements que l'on pouvait désirer. Caulaincourt, dans une autre partie de ses *Mémoires*, raconte longuement cet incident.

(2) Par un décret du 22 janvier 1811, Napoléon avait pris possession de l'Oldenbourg et transféré à Erfurt les droits de la famille ducale. Le régent du duché était l'oncle de l'empereur Alexandre.

pas à profiter de l'occasion pour obtenir l'évacuation de Dantzig et de toutes nos positions dans le Nord qui avaient servi de points de départ contre elle, que si nous étions obligés d'abandonner le Niémen, comme je le pensais, son exigence irait sûrement jusqu'aux places de l'Oder. L'Empereur se récria sur ce qu'il perdrait par là tous les avantages déjà obtenus contre l'Angleterre, que la grande affaire était cependant de forcer cette puissance à la paix, sans laquelle il n'y aurait point cependant de repos durable. Je répondis qu'on pourrait peut-être maintenir dans ces villes maritimes et sur les côtes un système douanier sans en faire des citadelles françaises.

— Et la Russie, me dit l'Empereur, quel parti prendra-t-elle relativement à l'Angleterre?

— Votre Majesté prononcera mieux que moi sur cette question, répondis-je. Certes, elle ne la déterminera pas à se replacer dans la situation où elle était. Je doute même que l'Empereur en ait le pouvoir.

— La paix est impossible, si elle n'est pas générale, reprit vivement l'Empereur. Il ne faut pas se faire illusion.

L'EMPEREUR VEUT LA PAIX

La conversation continua sur la situation de la France, sur l'état inquiet de l'Europe, que j'attribuai aux envahissements qui avaient eu lieu. Je représentai à l'Empereur qu'un système de puissance plus modéré et dans des limites moins étendues nous attacherait nos alliés et même les États qui seraient en dehors de notre système. Je lui fis observer que, depuis le duc de Gotha jusqu'à l'empereur d'Autriche, tous les cabinets étaient effrayés de notre marche politique, qu'on y voyait une tendance prononcée à cette monarchie universelle dont la guerre avec l'Angleterre paraissait le prétexte.

L'Empereur m'écouta attentivement, plaisanta sur ma modération, me répéta ce qu'il m'avait dit, d'autres fois, sur ses vues, sur ses motifs. Il chercha à me prouver qu'il était loin d'avoir le but qu'on lui supposait. Il ne poursuivait que l'Angleterre; son commerce se représentant sous toutes les formes, il était obligé de le poursuivre partout; que c'était l'intrigue anglaise, ce qu'il appela *punica fides*, qui l'avait toujours forcé à s'étendre. Il parla de la nécessité où il était d'entre-

tenir toujours une armée considérable, tant que cette lutte avec l'Angleterre durerait, parce que son cabinet travaillait toujours à soulever l'Europe contre lui.

Je parlai de l'impression que produisaient, même en France, ces fréquentes réunions de provinces, ces changements qui désaffectionnaient les peuples. Je dis à l'Empereur qu'au lieu d'y voir des avantages, on s'en fâchait, s'en inquiétait pour l'avenir, et j'ajoutai les réflexions suivantes : « Cette extension prodigieuse de puissance détruisait les idées de stabilité et empêchait même la confiance qui consacre toutes les institutions ; ceux mêmes qui flattent sur tout sentaient qu'en admettant que son génie pût faire durer ces créations nouvelles autant que lui, elles ne sauraient aller au delà ; on n'osait pas le lui dire, mais on le pensait, et cette opinion concentrée n'en était que plus forte. On sentait qu'il créait de grands embarras pour son fils. Il armait d'avance l'Europe contre le roi de Rome et même contre sa famille, et il était fâcheux de laisser établir l'opinion d'un changement quelconque quand on fondait une nouvelle dynastie. Personne ne pourrait soutenir le poids du colosse auquel les événements et la force de son gouvernement imprimaient maintenant le mouvement. Ces nations diverses ne pourraient faire des Français, et les habitants du Rhin avaient déjà assez de peine à se persuader qu'ils l'étaient. »

L'Empereur convint avec une entière franchise de la justesse de mes observations. Il en réfuta cependant plusieurs :

— Je créerai, dit-il, des institutions qui donneront de la force à mon système, à la machine que j'ai organisée. On ne peut prévoir les sacrifices que je ferais, même avec plaisir, à un ordre de choses européen qui assurerait une longue tranquillité à tous les peuples, et à la France ainsi qu'à l'Allemagne, une prospérité intérieure égale à celle de l'Angleterre. C'est un bon peuple que les Allemands, ajouta-t-il. Il faut qu'ils soient dédommagés de leurs sacrifices. Je ne tiens ni à Hambourg ni à tel ou tel point. Je ne suis pas un de ces esprits courts qui, ne voyant les choses que sous une seule face, s'entêtent sur telle ou telle question. Il y a bien des manières d'arranger les choses, le jour où l'Angleterre sera décidée à la paix et consentira à reconnaître aux autres les droits et les avantages que le ciel n'a pas créés pour elle seule. La paix n'est faisable avec l'Angleterre qu'autant

que j'aurai des compensations à lui offrir, parce que le ministère a, dans ce pays-là, une responsabilité qu'il faut pouvoir tranquilliser. Il ne peut prendre un parti comme celui de faire la paix avec la France qu'autant qu'il pourra dire à la nation : « Nous avons fait tel sacrifice pour tel motif, mais voilà les compensations qu'on nous a données, les avantages que nous avons acquis. » C'est une question délicate, difficile entre le pays et le ministère et, à plus forte raison, entre le ministère et moi. Sans cette paix, cependant, les autres ne sont que des trêves. L'Angleterre joue trop gros jeu pour céder facilement. Elle sait bien que je profiterai de la paix pour avoir une marine ; que je ne me laisserai pas enlever une seconde fois les capitaux de mon commerce, en pleine paix. Elle sait bien qu'une marine dans mes mains peut lui porter des coups sensibles. Si elle était sûre que je ne vécusse que trois ou quatre ans, elle ferait la paix demain, car la difficulté de cette question est dans la marine que j'aurai, que je formerai sous peu d'années.

Il avait, ajouta-t-il encore, plus besoin que personne de la paix. Il la voulait franchement. On ne pouvait pas en douter. Ce n'était pas pour son plaisir qu'il se mettait au bivouac : c'était l'Angleterre qui ne voulait pas la paix et qui, selon lui, ne pouvait peut-être pas la vouloir, parce que l'avenir l'effrayait. Il y avait, dans le ministère anglais, des hommes habiles auxquels aucune des grandes considérations dont il venait de m'entretenir ne pouvait avoir échappé. Il me dit qu'il savait bien que les institutions de la France n'étaient pas complètes, qu'il ne se dissimulait pas que la paix seule pourrait le mettre dans le cas de leur donner tous leurs développements ; qu'elle seule pouvant consolider son ouvrage, on ne pouvait douter qu'il la désirât. Il mit en première ligne, sous le rapport des institutions, le Sénat qui n'avait point l'indépendance nécessaire, par conséquent point la grande considération qui commande à l'opinion d'un pays. Il me dit qu'il l'érigerait en Chambre des pairs.

LA QUESTION DE POLOGNE

L'Empereur me fit observer que le mauvais succès de cette campagne était un grand obstacle à tout. Il fallait, pour la tranquillité du continent, un État intermédiaire qui serait un

poste avancé contre les irruptions du Nord et un modérateur contre les ambitions des autres puissances. L'Europe devait ses malheurs à la faiblesse des Bourbons qui avaient souffert le partage de la Pologne. L'empereur d'Autriche, le roi de Prusse sentaient bien la faute qu'on avait faite. Ils n'étaient franchement entrés dans la guerre contre la Russie que parce qu'ils étaient les plus intéressés à voir créer cette barrière. L'Autriche espérait de ces arrangements un changement de territoire nécessaire aux débouchés de son commerce. Le roi de Prusse se flattait peut-être que cet État serait pour lui.

— Le silence de la Russie envers l'Autriche, ajoutait encore l'Empereur, lors de la médiation de cette dernière, avant l'ouverture de la campagne, n'avait pas laissé de doutes à l'empereur François sur les vues ambitieuses de l'empereur Alexandre. Il le lui avait répété plusieurs fois à Dresde. Le Cabinet russe prenait de toutes mains, sur les amis comme sur les ennemis ; tout lui était bon. A Tilsitt, il avait mis la main sur la Prusse, son alliée ; à la suite de la guerre d'Autriche, il avait accepté une portion de la Galicie. La délicatesse de l'empereur Alexandre ne l'empêchait jamais d'arrondir son pays.

L'Empereur fit la réflexion que l'empereur Alexandre, avec ses formes doucereuses et l'apparence de la modération, avait plus fait dans l'intérêt de la Russie que l'ambitieuse Catherine que les Russes prônaient tant, et que la Finlande était d'une bien autre importance pour un empire dont la capitale est à Pétersbourg, que la Crimée sans habitants et toutes les conquêtes de Catherine sur les Turcs.

L'Empereur revint sans cesse sur ce que l'Autriche désirait le rétablissement de la Pologne, sur ce qu'elle ne tenait nullement à ce qui lui restait en Galicie, ajoutant qu'à la paix de Vienne elle aurait donné ses millions de Galiciens pour une partie, quelle qu'elle fût, de l'Illyrie ou quelques morceaux sur l'Inn. Cet arrangement, disait-il, se ferait donc quand il le voudrait. Son beau-père l'en avait pressé à Dresde et il était même probable qu'il y était venu dans l'espoir de conclure cette affaire ; mais il avait voulu s'assurer, avant, des dispositions des Lithuaniens, voir par lui-même si les Polonais pouvaient redevenir et rester une nation indépendante. C'était d'après ces vues, ajouta l'Empereur, qu'il n'avait pas encore entièrement émancipé les Polonais et les événements prouvaient qu'il avait

bien fait. Il verrait, avant peu, s'ils étaient aussi dignes de l'indépendance comme nation que comme particuliers, car l'adversité trempait les âmes courageuses bien plus que la prospérité. Il parlerait dans ce sens à Varsovie ; il dirait aux Polonais tous nos malheurs, même tous leurs dangers, mais aussi toutes ses espérances, si la nation le secondait.

Je fis observer à l'Empereur que le défaut d'union, de zèle de la part des Polonais, dont il se plaignait, provenait sûrement de ce qu'il les avait trop laissés dans le doute sur leur avenir ; que, de fait, il n'y avait point de bornes aux sacrifices qu'on leur demandait ; que le pauvre duché, fournissant à tout depuis longtemps, paraissait épuisé ; que les plus riches ne touchaient pas un écu ; que j'avais toujours compris les avantages de cette restauration pour former un État intermédiaire, que ce motif, comme j'avais eu l'honneur de le lui dire dans d'autres circonstances, pouvait justifier la guerre de Russie, mais que, comme beaucoup d'autres personnes, et même des Polonais qui n'osaient pas s'en expliquer avec lui aussi franchement que je l'avais fait, je n'avais vu, depuis quelques années, dans son langage sur la Pologne, dans les mesures prises soi-disant pour arriver à ce but, qu'un moyen d'arriver par là à autre chose, enfin un jalon politique et militaire. Je lui fis encore observer en plaisantant que ce qu'il me disait de ses conversations de Dresde avec l'empereur François, de son refus de lui rendre l'Illyrie et enfin de tout ce qui s'était passé entre M. de Bassano et M. de Metternich, me prouvait qu'il avait voulu rester le maître de donner ou de refuser à l'Autriche, suivant les circonstances, et, dans tous les cas, pouvoir se servir des Polonais, leur donner des espérances pour les exciter et ne pas prendre des engagements assez positifs pour contrarier ses projets ultérieurs ou l'empêcher d'agir suivant les événements. J'ajoutai que la Pologne une fois restaurée, elle serait peu empressée de nous fournir des soldats pour aller en Espagne ; enfin, qu'il sautait aux yeux qu'il aurait de suite désintéressé l'Autriche dans la question polonaise et proclamé la Pologne, s'il avait été réellement guidé par ce grand intérêt européen qui veut un État intermédiaire.

L'Empereur sourit en me disant :

— Vous faites les mêmes calculs politiques que les Anglais. Mais comment aurait-on la paix avec la Russie, si elle n'eût

pas voulu céder la Lithuanie? Je ne pouvais pas m'engager à faire toute ma vie la guerre pour obtenir ce résultat. Certainement je voulais la Pologne, mais je ne pouvais la vouloir avec un roi qui aurait tremblé devant la Russie et qui, au bout de deux ans, se serait mis sous sa protection. Avec un roi électif, cet État ne peut se soutenir : il n'est pas en harmonie avec le reste de l'Europe. Avec un roi héréditaire, la jalousie des grandes familles en amènerait de nouveau le démembrement. Par exemple, croyez-vous que les Lithuaniens se fussent arrangés de Poniatowski? L'état de la Cour de Pétersbourg, la protection du souverain d'un grand empire auraient toujours bien autrement plu que la petite cour de Mme Tyszkiewicz à Varsovie. Il faut y joindre d'autres provinces, faire de la Pologne un grand État. Il lui faut Dantzig, des côtes pour que le pays puisse écouler ses produits. Il lui faut un souverain étranger : un Polonais exciterait trop de jalousie. Nommer d'avance ce souverain étranger, c'eût été ralentir le zèle des Polonais, car ils ne savent pas trop ce qu'ils veulent. Les Czartoriski, les Potocki, les Poniatowski et tant d'autres sont pleins de prétentions. Murat leur eût convenu, mais il a si peu de tête! Jérôme, auquel j'avais pensé, a abandonné l'armée pour ne pas servir sous Davoust, comme s'il ne devait pas son trône à la bataille d'Auerstaedt. Ma famille ne m'a jamais secondé. Mes frères ont autant de prétentions que s'ils pouvaient dire : le Roi, notre père...

S'interrompant brusquement, l'Empereur me demanda :

— Qui auriez-vous nommé roi?

Je répondis que, n'en ayant pas encore fait, je ne pouvais me prononcer si subitement.

L'Empereur se mit à rire et me dit que c'était un choix bien difficile. Je répondis que je pensais d'autant plus comme lui, que sa dynastie, sur ce trône, serait encore un motif d'inquiétude de plus pour l'Europe ; qu'il me paraissait bien difficile de conserver maintenant même des espérances à cet égard ; qu'en tout état de cause, un prince de sa famille sur le trône de Pologne eût été un obstacle de plus à la paix avec l'Angleterre, quoique la création de cet État intermédiaire dût convenir à sa politique.

— Sous ce rapport, vous avez raison, me dit l'Empereur.

La conversation fut ramenée insensiblement sur les événe-

ments précédents, sur la Prusse, sur la paix de Tilsitt. Je dis à l'Empereur qu'au lieu de détruire la Prusse à Tilsitt, il me semblait qu'il aurait fallu la réédifier, même sous le nom de royaume de Pologne, s'il croyait utile de ressusciter cette puissance; qu'il avait défait là cet État intermédiaire qu'il était si utile de conserver au centre de l'Europe; qu'à sa place, j'aurais pardonné généreusement à la Prusse et que je l'aurais restaurée sur une grande échelle et sans l'intervention de la Russie, afin de la mettre dans mon système, ce qui n'eût pu manquer en la rendant polonaise.

— La politique de la Prusse a toujours été si tortueuse, me dit l'Empereur, elle a été de si mauvaise foi avec tout le monde et si maladroite qu'aucun cabinet ne lui portait un véritable intérêt. J'ai hésité un moment si je ne déclarerais pas que la maison de Brandebourg avait cessé de régner, mais j'avais si maltraité la Prusse qu'il fallait la consoler; puis Alexandre prenait un tel intérêt au sort de cette famille que j'ai cédé à ses sollicitations. J'ai fait une grande faute, car la puissance que j'ai conservée au Roi ne peut lui faire oublier celle qu'il a perdue.

Je répondis à l'Empereur que changer cette dynastie, s'il la redoutait, était sans doute préférable, plus politique que de priver l'Europe d'un État dont la puissance lui était indispensable, s'il avait absolument tenu à en ôter la maison de Brandebourg. L'Empereur me répondit qu'il aurait été difficile de faire adopter ces idées à l'empereur Alexandre, plutôt cependant pour le Roi que pour le pays; que l'essentiel alors et son grand but avaient été de fermer le continent à l'Angleterre et que cette concession avait été faite dans ce but.

LA FRANCE COMBAT POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Empereur se plaignit ensuite de ses frères. Je lui fis observer qu'il était difficile de ne pas vouloir une entière indépendance une fois qu'on était roi et que, même pour se populariser chez soi, on était obligé de résister souvent à ce qu'il exigeait. Ma franchise ne paraissant pas déplaire à l'Empereur, je lui dis qu'il voulait bien faire des royaumes, mais qu'il ne donnait de fait que de grandes préfectures au lieu d'États indépendants et que, ses rois n'étant que des proconsuls, cette posi-

tion ne pouvait convenir à leur titre et à leur situation. L'Empereur sourit de mon observation, comme s'il la trouvait juste.

Probablement, cette conversation ne lui déplut pas, car il y revint cinq à six fois pendant le voyage et je ne me fis pas prier pour répéter les mêmes choses. L'Empereur cherchait presque toujours à me ramener à son opinion. Il y mettait une patience et même un soin particuliers. Il discutait, raisonnait, comme si j'eusse été une puissance qu'il eût pu avoir intérêt à persuader. Si ses raisonnements me ramenaient à son opinion sur quelques points, je gardais au fond la mienne. Je pus remarquer qu'il passait légèrement sur les points qu'il ne voulait pas éclairer. Alors, si je revenais à la charge, il me disait : « Vous voyez les choses comme un jeune homme, vous ne comprenez pas. » Il me disait aussi parfois, quand ce que j'avançais le contrariait trop : « Vous n'entendez rien aux affaires. » Souvent il ne convenait pas que les choses fussent comme je les présentais. Sur celles qui attaquaient plus directement son ambition, sa passion guerroyante, il souriait, plaisantait, cherchait à me prendre et à me tirer l'oreille, chose que le bonnet fourré rendait difficile. Il me donnait amicalement quelques petites tapes sur la nuque et répétait en plaisantant :

— On se trompe, je ne suis pas ambitieux. Les veilles, la fatigue, la guerre, ne sont plus de mon âge. J'aime plus que personne mon lit et le repos, mais je veux finir mon ouvrage. Dans ce monde il n'y a que deux alternatives : commander ou obéir. La conduite tenue par tous les cabinets envers la France m'a prouvé qu'elle ne pouvait compter que sur sa puissance et, par conséquent, sur sa force. J'ai donc été forcé de la rendre puissante, d'entretenir de grandes armées. Ce n'est pas moi qui ai été chercher l'Autriche quand, craignant pour le sort de l'Angleterre, elle m'a forcé de quitter Boulogne pour donner la bataille d'Austerlitz. Ce n'est pas moi qui ai été menacer la Prusse quand elle m'a forcé d'aller la détrôner à Iéna. Mais qu'est donc la puissance dont on parle ? Elle n'est rien. Celle du continent n'est rien, tant que le pavillon n'assurera pas la marchandise. Les passeports du duc de Gotha sont respectés à Paris comme à Weimar et l'Autriche ne peut envoyer une felouque chargée de vin de Hongrie sans la permission du cabinet de Saint-James!

— Je suis plus prévoyant que les autres souverains, me dit

encore l'Empereur; je veux profiter de l'occasion pour vider cette vieille querelle du continent avec l'Angleterre. De pareilles circonstances ne se retrouveront plus. Ce qui semble ne blesser que moi aujourd'hui, blesserait de même les autres souverains un peu plus tard. Les habitudes, la passion sont contre moi. La prévention, d'une part, et la prédilection, de l'autre, aveuglent les cabinets. Après quelques années d'une mauvaise paix, les nations et leurs souverains sentiraient ce qui leur manque. Je suis le seul à le voir aujourd'hui, parce que les autres veulent fermer les yeux.

« Pourquoi ce que les autres consomment paierait-il donc des droits à la douane de Londres? Si j'avais la faiblesse de céder sur certains points pour faire une mauvaise paix, avant quatre ans le continent me la reprocherait. Il ne serait cependant plus temps de la changer. Les mers seraient couvertes de nos richesses et l'Angleterre, qui aurait profité de cette trêve pour reprendre haleine, pour remplir ses coffres, confisquerait tout, si on montrait seulement de l'humeur, avant que les cris du commerce eussent réveillé certains cabinets. Dix années de guerre, de gêne, de malheurs, trois ou quatre coalitions formées et détruites ne nous ramèneraient peut-être pas au point où nous sommes aujourd'hui. La postérité, qui jugera avec impartialité, prononcera entre Rome et Carthage. Son jugement sera en faveur de la France. Elle ne combat maintenant, quoi que l'on en dise, que dans l'intérêt général. Il est donc juste que les bannières du continent se joignent aux nôtres. La France ne combat aujourd'hui que pour les droits les plus sacrés des nations, tandis que l'Angleterre ne défend que les privilèges qu'elle s'est arrogés.

Revenant une autre fois sur le même sujet, l'Empereur me dit que, plus il observait l'Angleterre et son gouvernement, et plus il y trouvait de virilité, qu'il avait tous les avantages d'une oligarchie puissante par ses propriétés autant que par son influence, oligarchie qui, gouvernant elle-même, a toute la force que donne l'opinion qu'elle fait par sa grande clientèle. Il trouvait aussi qu'elle tirait sa force de l'opposition elle-même, qui, selon lui, s'affaiblissait chaque jour, parce qu'elle faisait ressortir la puissance de ses adversaires. Selon l'Empereur, les rangs de l'opposition s'éclairciraient toujours davantage, parce que ceux qui entraient dans la carrière trouvaient

commode de se ranger du côté du pouvoir qui est aussi celui de la fortune. Il avait l'opinion que, si la guerre durait, l'Angleterre ferait avant deux ans une espèce de banqueroute en réduisant les intérêts et, si la paix se faisait, avant dix ans, à moins que les changements qui seraient le résultat des révolutions qui se préparaient dans le nouveau monde n'offrissent de grands débouchés à son commerce.

— Tout, dit-il, repose chez elle sur une chose imaginaire Son crédit n'est que dans la confiance, puisqu'elle n'en a pas le gage, quoique j'avoue que le gouvernement eût mieux que cela, puisque toutes les fortunes particulières sont dans celle de l'État. Le système successif d'emprunt, liant toujours le présent au passé, force en quelque sorte la confiance dans l'avenir. En intéressant tout le monde, toutes les fortunes à celles de l'État, le gouvernement s'est donné mieux qu'un gage réel qu'il n'avait pas, puisqu'il s'en est créé par là un illimité, même dans l'intérêt individuel. Voilà pourquoi, ajouta l'Empereur avec véhémence, voilà pourquoi il faut de la persévérance. Le temps n'est pas éloigné où le ministère ne pourra peut-être plus faire aussi facilement des emprunts; au moins seront-ils moins considérables: alors, il ne pourra donner des subsides, ce qui a une grande influence sur le continent, car, à l'exception de la France, tous les États n'ont qu'un mauvais papier; on n'a du crédit et de l'argent qu'à Londres et à Paris. L'Angleterre est, en ce moment, dans un état de crise; son commerce souffre. La Russie, en lui ouvrant ses portes, retarde sans doute les effets de ce malaise, mais, la cause subsistant, le mal n'est qu'ajourné. L'Angleterre a sûrement encore de grands moyens; mais, tout repose chez elle sur la confiance; la moindre chose peut tout paralyser, tout compromettre et même tout perdre, quoique ce pays ait des hommes très capables et des citoyens qui ont le véritable amour de la patrie.

CAULAINCOURT, DUC DE VICENCE.

(A suivre.)

LE MYSTÈRE
DE LA CHAMBRE NOUVELLE

Au soir du 29 avril, les élections donnaient l'espérance d'une Chambre capable de poursuivre, pendant quatre ans de sagesse, une politique de relèvement national. Mais dès les premiers jours de juin, la Chambre débutait par des votes cartellistes, et l'union qui avait permis d'entreprendre le redressement financier paraissait soudain gravement compromise. Jamais assemblée ne donna en si peu de temps la mesure de son incertitude et ne prouva avec plus d'inconscience sa faculté de variation.

La Chambre nouvelle est-elle modérée ? Est-elle cartelliste et socialisante ? Question pathétique, si l'on se rappelle l'importance capitale de la législature qui commence. Au cours des quatre années prochaines, le Parlement devra se prononcer sur les problèmes d'ordre intérieur et d'ordre extérieur d'où dépend l'avenir national : réforme monétaire, affaires d'Alsace, lutte contre le communisme, restauration de l'État, attitude à l'égard de l'Allemagne. Selon les solutions adoptées, nous pouvons nous attendre à voir réparés les maux innombrables de la politique du 11 mai, ou nous devons craindre une aventure radicale et socialiste dont les conséquences sont impossibles à deviner.

Or la Chambre ne nous a appris qu'une chose, c'est que nous ne savions rien d'elle, et que nous ne saurions rien avant longtemps. Elle ne se connaît même pas elle-même. Elle a montré tout de suite qu'elle était capable de regrettables erreurs. Elle n'a donné aucun témoignage d'une volonté nette. Si elle permet encore un doute méthodique en sa faveur, elle a déjà justifié

beaucoup d'inquiétudes. Au moment où la nation aurait eu besoin de compter sur une Chambre résolue et raisonnable, les débuts parlementaires ont donné une impression de complète incohérence.

* * *

D'où vient le mal? De ce que, dès le lendemain des élections, le monde politique a refusé de considérer la situation telle qu'elle était réellement. Les mêmes difficultés ont posé dans beaucoup de pays les mêmes questions. Dans les sociétés contemporaines, encore secouées par la guerre et ses suites, le problème essentiel est de savoir si l'État résistera aux forces de dissolution ou si la révolution l'emportera. Le conflit est entre l'ordre et le désordre, entre l'autorité légale et les puissances de destruction, entre l'être et le non-être. Ce qui s'est passé en Angleterre depuis quelques années est significatif : la Grande-Bretagne, sous l'influence des travaillistes d'abord, puis des communistes, a été menacée de grève générale et d'un complot mené par Moscou, et elle a réagi vigoureusement par des élections conservatrices qui ont amené un gouvernement stable. Ce qui s'est passé en France depuis le 11 mai 1924 n'est pas moins instructif : il a suffi de quelques mois de ministères socialisants pour provoquer une crise politique et financière sans précédent et pour inaugurer une politique extérieure de faiblesse et d'abandon, dont nous subissons encore les effets.

Les élections avaient montré qu'il y avait dans tout le pays un mouvement certain pour améliorer les affaires publiques. Osons dire que ce mouvement n'avait pas la force qui aurait été nécessaire, et qui aurait certes été naturelle, si le suffrage universel n'était atteint d'une dangereuse atonie. Mais enfin il existait. Sur neuf millions de suffrages exprimés, il y avait eu trois millions de suffrages révolutionnaires, ce qui est énorme; mais il y avait six millions d'antisocialistes. Et le premier tour de scrutin avait donné des résultats clairement favorables à ceux qui, dans la précédente Chambre, avaient combattu le cartel, soutenu l'union nationale, et sauvé le franc. Les élections avaient donné des indications non douteuses sur les aspirations du public : les socialistes eux-mêmes avaient reconnu cette vérité.

Les vainqueurs des élections, c'était ceux que M. Raymond

Poincaré avait nommés lui-même ses soutiens loyaux et fidèles, c'était les modérés, c'était les radicaux acquis à la politique nationale. Ce n'était pas ceux que le même M. Raymond Poincaré avait appelés des soutiens intermittents et déconcertants, ces radicaux-socialistes qui avaient voté parfois pour, souvent contre le ministère, et qui avaient fait ouvertement la campagne électorale avec les collectivistes contre le Cabinet. Il y avait dans la Chambre nouvelle une majorité sage, qui aurait attiré à elle des troupes encore un peu timides, et qui aurait permis un gouvernement stable. Elle ne demandait probablement qu'à se manifester, pour peu qu'elle fût aidée.

Mais elle n'a pas été aidée. Dès le lendemain des élections, elle a été savamment minée. De subtils stratèges ont prétendu qu'il y avait un « axe » mystérieux de la majorité, qu'il y avait entre les révolutionnaires et les modérés, un tiers parti qui était tout-puissant. Les nouveaux députés ont été l'objet d'une propagande savante. Les anciens ont été invités à faire oraison. On a fait luire à tous les avantages d'être « à gauche ». Dans notre pays, réputé spirituel et libre, les préjugés les plus surannés et les mots les plus vides gardent un immense prestige. Être « à gauche » paraît un brevet. Un brevet de quoi? C'est la licence d'être protégé par les préfets et l'administration, la promesse des faveurs gouvernementales, le billet de confession qui permettra un jour d'être sous-secrétaire d'État n'importe où et ministre de n'importe quoi. Soyez « à gauche » et vous entrerez dans le jeu, dans le jeu parlementaire où l'on gagne les places, les honneurs, les hochets et où l'on devient ce que M. Émile Combes, ce précurseur du Cartel qui avait si bien compris la médiocrité de son époque, appelait sans vergogne « un bénéficiaire ».

Dans cette controverse, il n'était plus question des intérêts publics. Il n'était plus question des finances, ni du budget, ni des économies, ni de l'armée, ni de la diplomatie, ni de la France. Toute l'affaire était devenue parlementaire : elle était bornée par les couloirs, et par les considérations si incompréhensibles au public des places à occuper dans l'hémicycle. On se mit à la recherche d'une « droite ». Le grand malaise du Parlement est de n'en plus avoir. Après avoir combattu quarante ans et plus contre la « droite », les maîtres de l'heure, au lieu de se féliciter, sont dans la consternation. La droite repré-

sentait l'adversaire facile, et à force de lutter contre elle, on avait le plaisir de n'avoir pas d'autres préoccupations. Et elle était si commode, les jours où la hardiesse de l'extrême gauche obligeait à quelques paroles ou à quelques mesures! Elle fournissait la contre-partie. Elle permettait de dire : « ni réaction, ni révolution. » Sans droite, la machine parlementaire a l'air de perdre d'une manière comique son équilibre. Pendant tout un mois, on s'efforça de transformer en partis extrêmes le groupe Marin et le groupe Maginot, qui sont les groupes de républicains modérés, et on s'ingénia à les exclure de la majorité, eux sans le concours desquels le ministère Poincaré n'aurait pu en juillet 1926 ni se former ni vivre!

* * *

Quel a été le résultat de ce beau travail? On a pu le constater dès la rentrée. Les auteurs de la conspiration contre la majorité nationale avaient trouvé une occasion de se manifester; ils avaient résolu de donner à la Chambre, élue pour remettre en ordre les affaires de la France, un président qui appartient au parti collectiviste et internationaliste. C'était une gageure. Elle pouvait être tenue avec des chances de succès parce que le candidat, M. F. Bouisson, député socialiste, avait des qualités de président reconnues de tous, et s'était concilié nombre de sympathies à la Chambre. Il n'en restait pas moins qu'il appartenait à la section française de l'Internationale ouvrière, et qu'en cette qualité il était lié par les décisions de son parti, lequel venait de proclamer à Toulouse l'identité de ses fins doctrinales avec celles de Moscou et sa résolution de lutter contre l'union nationale. Ces considérations ont paru absolument insignifiantes à ses apologistes, et l'on assure même que sa candidature a trouvé des appuis dans le gouvernement. Par 327 voix contre 242 accordées à M. Franklin-Bouillon, radical unioniste, la Chambre nouvelle a commencé son existence en faisant le succès d'un internationaliste.

La joie a été grande parmi les adversaires de la majorité modérée. Mais elle a été courte. A peine reformé, le Cartel des 327, qui comptait les socialistes, les radicaux, et quelques modérés douteux vite fatigués de l'être, ne s'est pas arrêté : il a nommé, coup sur coup, les vice-présidents, les questeurs, les secrétaires de son choix. A chaque scrutin apparaissait qu'il

y avait, dans cette Chambre, nommée pour une autre mission, une majorité qui rappelait le onze mai, qui évoquait les catastrophes et annonçait des temps difficiles, une assemblée disloquée, vouée aux crises successives, incapable d'assurer la stabilité d'un gouvernement. Alors le doute et l'inquiétude ont succédé à la satisfaction dans le cœur de ceux qui avaient souhaité et favorisé la manœuvre contre les modérés. On s'est demandé quel serait l'avenir du ministère, on s'est demandé quelle serait la politique de la Chambre. On se le demande encore. Un mouvement imprudent a été déclenché. Comment s'arrêtera-t-il? Les stratèges subtils cherchent avec mélancolie le secret dans l'histoire de l'apprenti sorcier.

Cette majorité d'un cartel renaissant n'a aucun programme. Elle n'est viable que si elle obéit aux socialistes. Elle a si fort surpris les révolutionnaires que, du coup, ils s'interrogent pour savoir s'ils ne sortiront pas de leur isolement. Ils avaient pris des décisions parce qu'ils croyaient n'avoir aucune action dans la nouvelle Chambre. Ils avaient résolu de rester dans l'opposition, de proposer sur chaque affaire des mesures strictement socialistes qui auraient été repoussées, d'apparaître comme une force de réserve qu'ils entendaient faire triompher en 1932. Mais voici que leurs adversaires, avec un goût inattendu de la complaisance et une vocation imprévisible pour la capitulation, viennent à eux. Voici que la moitié du parti radical qui leur est hostile vote avec eux. Voici que la gauche radicale, composée de députés élus contre les socialistes par des voix modérées, confesse sa foi cartelliste. L'occasion est tentante pour les socialistes : s'ils traitent avec ces alliés improvisés, ils ont chance de prendre la direction de cette masse incertaine, et d'exercer sur la législature une influence à laquelle les élections et l'arithmétique leur avaient conseillé de renoncer.

Mais, par son excès même, cette combinaison fait hésiter ceux qui étaient les plus ardents à désirer l'échec de la majorité modérée. Le succès de M. Bouisson et les élections qui ont suivi ont agi à la façon d'un révulsif. Cette alliance avec les socialistes, à la regarder de près, entraîne loin. Que n'exigeront pas les collectivistes, quand il s'agira des fonctionnaires, des impôts, des monopoles, des périodes de réserve, et des négociations avec l'Allemagne? Comment accomplir avec ceux qui ont provoqué la crise financière le travail réclamé par le réta-

blissement de nos finances? Les plus hardis se voilent la face en songeant aux péripéties probables d'une pareille aventure. Ils cherchent autre chose. Mais quoi? Sans le secours des socialistes et des socialisants, les 327 ne sont pas plus de 180, et ils sont peut-être moins. Ils ne peuvent rien. La nécessité les ramène à chercher l'appui des modérés, dont ils ont voulu assurer la défaite, et sans lesquels ils sont impuissants. Or après la campagne, qu'ils ont faite aveuglément, la réconciliation n'est pas facile. Les modérés sont en droit de penser que ceux qui reviennent à eux dans ces conditions n'ont aucune doctrine et n'offrent aucune garantie de fidélité.

En trois semaines, la nouvelle Chambre a compromis à la fois l'union nationale, et, ce qui est plus grave, la politique nationale. La formule de l'union nationale était soumise à une revision inévitable. Elle datait d'un temps où M. Raymond Poincaré avait dû faire pour sauver le franc, une politique raisonnable avec une Chambre déraisonnable. Ce tour de force, que le président du Conseil était seul capable de réussir, avait exigé quelques sacrifices. Nous ne dirons pas que la composition du Ministère nous ravissait. Nous ne dirons pas non plus qu'elle ait facilité l'action. Mais nous reconnaissons que, tel qu'il était, le Cabinet présidé par M. Raymond Poincaré lui a permis de rendre dans la précédente législature d'éminents services. Il était cependant fatal qu'il ne répondît pas aux nécessités d'une nouvelle Chambre, et que les élections imposant une politique définie eussent pour conséquence un jour l'avènement d'un Cabinet plus homogène. Si les débuts de la législature faisaient seulement prévoir que, dans un temps plus ou moins court, le ministère sera remanié, le mal ne serait pas bien grand.

Mais les manifestations de la nouvelle Chambre vont beaucoup plus loin. Elles obligent à se demander où est la majorité, s'il y en a une, et quels gouvernements seront possibles. En réalité, il n'y a dans l'assemblée que deux partis nettement constitués : d'un côté, un parti socialisant, dont les socialistes révolutionnaires forment le gros, et qui a au plus 180 voix; de l'autre côté, un parti modéré partisan d'une politique nationale, qui a aussi 180 voix. Et, entre les deux, il y a plus de deux cents députés d'opinions variables, dont les incertitudes feront la loi. C'est une Chambre de scrutin d'arrondissement, et de

ballottage, une Chambre de marais. Selon les évolutions, les caprices et les ambitions des groupes intermédiaires, il y a deux majorités possibles, l'une socialisante, dominée par les socialistes, l'autre nationale, dominée par les modérés. Hors de ces deux combinaisons, dont l'une est désastreuse et l'autre précaire, il n'y a pour le moment qu'incohérences et contradictions, et pour l'avenir instabilité gouvernementale et crise politique profonde.

* * *

Telle est la situation que trouve M. Raymond Poincaré, et qu'il n'avait sans doute pas prévue ou qu'il n'a pas pu empêcher. Il est encore temps d'en conjurer les effets, mais il n'est que temps. Le président du Conseil a assez d'autorité dans le pays pour remettre de l'ordre dans les idées et pour donner à la Chambre une direction dont elle a un besoin urgent. Il n'y parviendra pas sans se résigner à une intervention personnelle, sans donner des apaisements à ses partisans troublés, sans reconnaître où sont ses véritables amis.

Il a lu à la Chambre une déclaration ministérielle qui contient tous les éléments d'une décision, et qui peut servir de point de départ à tout travail de discrimination des partis. Dans cet exposé fait de haut, avec le souci de sauvegarder tous les grands intérêts de l'État, le président du Conseil n'a rien caché des difficultés de toute sorte qui nous attendent. Pour achever l'œuvre financière, pour rénover l'État, pour régler cette douloureuse affaire d'Alsace, pour concilier dans notre diplomatie le désir de rapprochement des peuples avec les conditions permanentes de la sécurité, il faut un dessein suivi, il faut une politique. Appelons les choses par leur nom. Toute la déclaration ministérielle suppose un effort prolongé qui ne peut être fourni par la majorité de 327 voix, manifestée le premier jour. Elle implique des décisions qui ne seront jamais votées ni par les socialistes, ni par les radicaux de la couleur de M. Malvy et de M. Daladier, ni par un certain nombre de socialistes et de radicaux indépendants. Elle réclame impérieusement la formation de cette majorité nationale, qui a été disloquée durant la première semaine de juin.

Toute la question parlementaire est de savoir si M. Poincaré peut la reconstituer. Il ne faut pas se dissimuler que la décla-

ration ministérielle, très complète et très claire, a passé par-dessus la tête de l'assemblée. La Chambre était encore toute chaude de la bataille livrée pour la présidence et les vice-présidences. Elle était livrée à ses passions. Elle semblait incapable d'absorber le contenu intellectuel du programme que proposait le président du Conseil. Sa réserve tient autant à son incompréhension du problème politique qu'à la prudence dictée par les ambitions personnelles. Mais la nécessité nous presse : il faudra venir prochainement à l'étude des problèmes réels. Sur qui le gouvernement compte-t-il s'appuyer pour les résoudre ?

Voici une grave affaire, celle d'Alsace. Un pays grand par ses traditions locales et par son caractère s'est donné à nous dans un élan d'enthousiasme et d'amour inoubliable, il y a dix ans. Et voici que ce même pays est profondément troublé, que les agitateurs y trouvent des auditeurs complaisants, que le mot d'autonomisme est prononcé. Pourquoi ? Parce qu'une politique extravagante a voulu imposer des lois que nous supportons mal et dont nous nous trouvons plus mal encore. Avec une intrépidité d'ignorance, qui restera dans l'histoire comme un lamentable exemple, le cartel a décidé que Strasbourg pouvait bien subir ce que Toulouse tolère. Il en est résulté une situation pénible, qui a eu sa répercussion plus pénible encore sur les élections et dont le procès de Colmar nous a révélé la douloureuse gravité. Pour en sortir, il faut faire et dire tout le contraire de ce que le cartel a fait et dit. Est-ce dans les troupes radicales-socialistes que le gouvernement peut trouver la force dont il a besoin ?

Voici une grande mesure à prendre. On parle d'une stabilisation prochaine. M. Poincaré a toujours dit qu'une pareille opération devait être préparée, qu'elle devait être suivie de décisions sévères concernant l'équilibre du budget et des économies. Ce n'est pas assurément de gaité de cœur que le gouvernement se décidera à proclamer que le franc vaut désormais quatre sous. Il sait que beaucoup rêvaient d'une certaine revalorisation de notre monnaie. Si des raisons techniques rendent la stabilisation inévitable, encore faut-il que cette mesure soit accompagnée des précautions qui la rendront sûre et atténueront sa répercussion sur le prix de la vie. Est-ce sur les socialistes et les radicaux, habituels assaillants du budget, gaspilleurs et étatistes, qu'un gouvernement peut compter pour

procéder un jour à la stabilisation légale de notre monnaie?

Tout conduit à constater que l'avenir sera très incertain, s'il n'y a pas à la Chambre une majorité modérée solide et compacte. Mais tout nous oblige à dire que, si cette majorité existe, comme nous le croyons, rien n'a été fait pour faciliter son avènement et son action. On dirait que toutes les fois que notre pays, qui garde du bon sens et qui a le sentiment de ce qu'il vaut, fait un effort pour se dégager, une obscure fatalité le rejette sous le joug des politiciens dont il voudrait se délivrer. Il a mis sa foi en M. Poincaré, il a approuvé la dictature financière de M. Poincaré, il a nommé une Chambre pour que M. Poincaré pût achever son œuvre. Et que voit-il? Il voit les coupables d'hier relever la tête, les partis condamnés par leur gestion aller à l'assaut du pouvoir, et les survivants des naufrages réclamer leur part dans la direction de l'État!

A l'heure présente, le plan du nouveau cartel est simple. M. Poincaré est invité à procéder le plus vite possible à la stabilisation. Cette hâte n'est pas inspirée seulement par des raisons d'ordre financier et par des considérations techniques. Cette hâte provient d'arrière-pensées politiques. Pour les meneurs du jeu radical-socialiste, la stabilisation est une opération qui a surtout l'avantage de les délivrer du problème financier; elle doit débarrasser les gouvernants et la Chambre de la sagesse obligatoire, que la crise du franc a imposée. Le Trésor a de l'argent. Tout est en ordre. Il ne reste plus qu'à recommencer les erreurs. Selon une parole illustre prononcée par M. Herriot en 1924, il est temps de revenir à la politique telle qu'elle se pratiquait en 1914. Qu'on ne parle plus de la guerre; qu'on ne parle plus des régions dévastées; qu'on ne parle plus des finances ravagées; qu'on ne parle plus des changes. Les politiciens ne peuvent plus attendre. La stabilisation est pour eux le Locarno du franc. Place au parlementarisme.

Est-ce que la nouvelle Chambre, élue sous le signe de l'union et sous les auspices de M. Poincaré, va permettre cette redoutable expérience? On voudrait jurer que non. La jeune assemblée est si enveloppée de mystères qu'elle nous laisse tout juste l'espérance, à laquelle nous ne renoncerons jamais, quand il s'agit de notre pays.

* * *

CLORINDE

DEUXIÈME PARTIE (1)

UN FÂCHEUX COUP D'ÉPÉE ET UN MARIAGE MANQUÉ

Les heures coulaient lentes et calmes au château de Blériughen. Le baron se remettait peu à peu de ses blessures. La belle saison contribuait à le guérir. Il faillit mourir pendant le trajet; les cahots de la charrette qui le ramenait par des routes défoncées le secouaient douloureusement. La bataille finie, on l'avait trouvé sans connaissance sous un tas de cadavres, les uns anglais, les autres français. Les chirurgiens constatèrent un bras traversé par une balle et deux côtes enfoncées, avec de multiples contusions : une partie de la fameuse charge de la Maison du Roi avait passé sur lui; les corps qui le couvraient le protégèrent contre un destin plus funeste. Mais il perdit beaucoup de sang. Il lui en resta une pâleur étrange. Elle contrastait avec la vivacité de ses yeux qui reprenaient leur éclat.

— Quelques bonnes bouteilles de chambertin me rendront le teint fleuri, disait-il.

Mais il se plaignait toujours que les forces lui manquassent.

Par les journées chaudes de l'été, on le porta sur la terrasse du château face à la vallée. Clorinde l'installait à l'ombre et veillait sur lui lorsqu'il sommeillait. Il aimait l'entendre s'accompagner sur le luth les airs qu'elle chantait d'une voix fraîche, un peu grêle, et naïvement conduite. Il préférait la

Copyright by Henri Malo, 1928.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

musique des danses nouvelles en faveur à la Cour, ou des couplets militaires, et s'irritait qu'elle se complût à des romances sentimentales. Quand elle riait, si peu psychologue fût-il, il lui semblait entendre comme une note fausse qui désaccordait son rire. Et il ne s'expliquait pas, puisqu'il guérissait visiblement, les accès de mélancolie où parfois elle tombait.

Il suffoqua d'orgueil le jour où un courrier lui apporta la dépêche suivante :

« Monsieur le Baron, je suis heureux que les obligations de ma charge m'imposent l'agréable devoir de vous annoncer la décision qu'a prise le Roi en votre faveur. Sa Majesté, en reconnaissance des services que vous avez rendus au cours de la bataille de Fontenoy, qu'avec l'aide de Dieu Elle a heureusement gagnée sur ses ennemis, et en considération des blessures que vous avez reçues, dont Elle me charge de vous témoigner le désir qu'Elle a que vous guérissiez promptement, a daigné vous octroyer comme marque de sa particulière estime son portrait peint par l'un des peintres de son Académie royale.

« Je suis persuadé que cette grâce du Roi ne pourra que vous inciter à en mériter de nouvelles dans l'avenir. Je vous prie de croire à tout le zèle avec lequel je m'emploierai auprès de Sa Majesté à vous les procurer lorsque vous m'en donnerez les occasions, et que nul plus que moi n'y prendra de plaisir, ainsi qu'à vous témoigner l'estime et la considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Baron, votre très humble serviteur. Le comte d'Argenson. »

Le baron s'écria :

— Comment ne pas éprouver de plaisir à se faire enfoncer les côtes pour un si bon maître!

Quelques jours après, le portrait arriva : le Roi, grandeur nature, le jarret tendu, les pieds en dehors, les hautes bottes molles montant à mi-cuisses, la cuirasse barrée du cordon bleu, la tête découverte, son écharpe blanche flottant au vent, se détachait sur un ciel tourmenté. La main gauche s'appuyait à la hanche. De la droite, l'index tendu désignait un invisible ennemi à des troupes qu'on ne voyait pas davantage. La figure, noble, belle et calme, ressemblait parfaitement à celle du modèle.

Le baron n'eut de cesse que le portrait, magnifiquement encadré, ne pendît au mur, dans la chambre même où ce

monarque lui avait fait l'honneur de coucher l'année précédente, alors qu'il se rendait en Flandre.

Ce fut un dérivatif momentané à l'impatience qui tenaillait le blessé. Tandis que le soin de sa santé l'immobilisait, de graves événements s'accomplissaient, auxquels il mourait d'envie de prendre part. Abandonné par le gouvernement français, le prince Charles-Édouard ne le fut pas de ses fidèles partisans. Ils armèrent deux frégates, le *Du Teillay* et l'*Élisabeth*, et les confièrent non à des officiers de la marine royale, mais bien à des corsaires « sachant la carte et leur métier » : Claude Durbé, l'un des meilleurs capitaines de Nantes, et Pierre Dehau de Dunkerque, avec Pierre Bart pour second.

Ils partirent de la rade de Belle-Ile le 15 juillet, l'*Élisabeth* ayant pour mission de combattre l'ennemi en cas de rencontre, afin de permettre au *Du Teillay*, qui portait le prince, de continuer sa route et de gagner l'Écosse. Ce programme s'accomplit : au cours d'un violent combat, Dehau fut tué, avec un de ses frères, dix officiers et cinquante-sept hommes ; Pierre Bart prit le commandement, et péniblement rallia Brest : l'*Élisabeth* ne pouvait plus tenir la mer. Durbé fila au nord, parvint sans autre encombre aux Hébrides, mais tenta vainement d'aborder : la mèche était éventée, comme il le consigna sur son rapport. Il eut l'adresse de découvrir une crique non gardée, et réussit à y débarquer le prince. Peu après, Charles-Édouard remportait des succès foudroyants, qui autorisaient tous les espoirs en sa fortune.

La lettre que vers ce temps Clorinde reçut de La Merveille respirait le découragement. Un premier billet, daté de la rade, l'avait avertie du départ de l'*Émeraude*. Une longue lettre narra les péripéties de la première croisière : nulle occasion de gloire ne s'offrit; en revanche, le produit financier monta à un gros chiffre. La comtesse d'Aunay donna de son côté des nouvelles de la frégate. Ainsi le baron de Bléringhen apprit-il que sa sœur avait une filleule qui courait les mers. Il n'y attacha guère d'intérêt. Il répétait, avec une moue dédaigneuse :

— Peuh ! Ces corsaires... Des gens du commun dont il n'y a pas grand chose à tirer... Je ne comprends pas que le Roi leur accorde des commissions d'officiers dans sa Marine... Des coupeurs de route, tout au plus, et qui n'ont guère de courage que contre les marchands...

— Ils n'hésitent pas davantage à aborder les vaisseaux de guerre...

— Soit... Il y eut jadis, sous le règne du feu roi, Du Guay-Trouin, et Jean Bart, et quelques autres... mais alors la marine accomplissait de grandes choses... Aujourd'hui, c'est bien fini... et votre petit capitaine de l'*Émeraude* n'y changera rien.

Ce parti pris irritait Clorinde; cette injustice la révoltait. Elle triompha le jour, où, incidemment, une lettre de sa cousine d'Aunay vanta les manières de gentilhomme qui distinguaient le capitaine La Merveille, et ses succès à la Cour l'hiver précédent. Mais le baron n'en voulait démordre, pas plus pour celui-là que pour les autres.

Et voici ce qui contristait La Merveille, et Clorinde par contre-coup : le Roi donna l'ordre de réquisitionner les corsaires au fur et à mesure qu'ils rendraient le bord; on les employa à transporter en toute hâte en Écosse des secours pour le prince, munitions, armes et argent, sans compter ses partisans qui accouraient en foule dans les ports, notamment à Dunkerque. Ces missions, où le devoir imposait d'éviter les croisières anglaises, excédaient les capitaines qui rêvaient de gloire.

Des passages de troupes apprirent au baron de Bléringhen que l'on concentrait à Dunkerque un corps de débarquement important. Il se sentait guéri de ses blessures, sauf à pester contre le vent d'est qui avait l'indiscrétion de les lui rappeler. Il voulut reprendre du service, séduit par l'idée de passer la mer, de guerroyer aux côtés du prince, et de contribuer à rétablir sur le trône de ses pères le descendant des Stuart. Il alla se mettre aux ordres du maréchal de Belle-Isle qui commandait cette petite armée. Mais le maréchal ne s'attarda guère sur les côtes de Flandre. Il n'avait qu'une envie modérée de braver l'élément liquide, et prétendait que l'air de la mer ne valait rien à sa santé. Des difficultés surgirent. L'expédition s'émietta. Belle-Isle revint avec joie aux petits soupers de Versailles. Quelques détachements, embarqués, réussirent à traverser les lignes anglaises, d'autres se virent contraints de virer de bord.

Et le baron de Bléringhen resta sur le quai de Dunkerque, à scruter l'horizon et à ronger son frein. Ce ne fut pas pour le mettre en bonne humeur.

Un jour, il considérait le va-et-vient de chaloupes et de

canots entre le port et la rade, où deux corsaires venaient de jeter l'ancre. Près de lui, trois capitaines examinaient attentivement les nouveaux arrivants, et échangeaient leurs réflexions.

— L'*Aventurier* en a dans la coque, et son gréement semble avoir beaucoup souffert.

— Le *Comte de Lowendal* aussi, quoique un peu moins.

— Sait-on où ils se sont battus?

— A l'entrée de la rivière d'Édimbourg, où l'escadre anglaise de Byng les guettait.

— Et l'*Émeraude*?

— On n'en a pas de nouvelles. J'ai rencontré Anguier, qui commande l'*Aventurière*, comme il se rendait à l'Amirauté pour faire sa déclaration. Il assure que La Merveille a fait la nique aux Anglais après avoir débarqué ses troupes et ses munitions.

— Souhaitons-lui bonne chance, car, s'il lui arrivait malheur, deux beaux yeux pleureraient...

— Lesquels donc?

— Vous n'étiez pas ici le temps que l'*Émeraude* fut en armement?

— Ma foi non; je croisais au Nord-Écosse.

— L'*Émeraude*, mon cher, eut une fort jolie marraine, qui par intérêt pour sa filleule, évidemment, égarait chaque jour sa promenade le long des quais. Et le capitaine lui faisait les honneurs de sa frégate.

— La demoiselle de quelque armateur?

— Que non pas : une parente du gouverneur...

— Ma sœur, messieurs, interrompit le baron de Bléringhen d'une voix sifflante.

Les corsaires froncèrent le sourcil. Il ajouta, arrogant :

— Soit dit en passant, vous en parlez bien légèrement, et ceci mérite une correction.

Les yeux des trois capitaines flamboyèrent. Les mains cherchèrent instinctivement la garde des épées. La colère leur montait au visage : l'un devint rouge, l'autre violet, et le troisième pâlit. Ce dernier prit la parole :

— *Correction* est de trop, monsieur. Il ne s'agit plus que de savoir qui l'infligera à l'autre. Le sort désignera celui de nous trois qui aura l'honneur de se couper la gorge avec vous.

Ils se rendirent dans les dunes de l'est, comme des gens qui causent de bonne amitié, et trouvèrent sans peine un endroit

où, à l'abri des vues, on pouvait braver les ordonnances royales. Certes, le baron était un solide gaillard, mais les corsaires possèdent des muscles dont la solidité lui fut une révélation : il para vigoureusement un coup droit, et ne réussit qu'à dévier la lame de quelques lignes; au lieu de lui traverser le ventre, elle lui perça la cuisse droite :

— Vous avez un poignet de fer, monsieur, dit-il à son adversaire.

Il fléchit sur les jarrets. L'un des capitaines découvrit la double plaie qui saignait beaucoup. Il la banda fortement avec son mouchoir et réussit à modérer l'hémorragie.

— Je souhaite de tout mon cœur, monsieur, dit en saluant de son tricorne celui qui avait porté cette botte magistrale, que ceci n'ait pas de suite fâcheuse pour vous.

Le baron de Bléringhen répondit à ce salut, la face un peu crispée, mais s'efforçant de faire bonne contenance. Il demeurait piteusement assis sur le sable. L'un des capitaines alla chercher le chirurgien de son navire, et quatre matelots auxquels il raconta que le blessé s'était cassé la jambe accidentellement. On le transporta chez lui. La fièvre le prit, dura cinq jours, et le laissa prostré, sans forces. Il lui fallut plus de deux mois de soins pour qu'il pût regagner son château.

Entre temps, il réfléchit à ce qu'il avait entendu, se convainquit qu'une intrigue s'était nouée entre Clorinde et le capitaine La Merveille, et se jura d'y mettre bon ordre. Il se garda de s'en ouvrir à sa cousine d'Aunay, qui à maintes reprises prononça l'éloge du jeune corsaire, et devait savoir à quoi s'en tenir. Ce qui le surprenait davantage, c'est que le gouverneur lui-même semblait partager l'opinion de sa femme, et professer la plus vive estime pour certains capitaines de mer dont il s'inquiétait, et dont les noms revenaient souvent sur ses lèvres. Le baron, lui, s'en tenait au respect que lui inspirait désormais la rudesse de leur poigne.

Rentré au château de ses pères, il considéra cette fois que sa vie d'aventures était un livre qu'il fallait fermer. Les émotions de la chasse et de la pêche suffiraient à satisfaire son goût du mouvement, et bien qu'il n'eût pas la moindre intention d'écrire ses mémoires, il aimerait à se rappeler au coin du feu le glorieux souvenir de la bataille de Fontenoy, de la part qu'il y avait prise, et des témoignages de reconnaissance

dont le Roi le gratifia. Il ne s'interdirait pas, cependant, d'en consigner le détail sur son livre de raison, pour l'édification et l'orgueil de ses descendants.

Car ces diverses réflexions l'incitaient à conclure qu'il était temps, et grand temps pour lui, de fonder une famille, afin d'assurer des héritiers à son nom et à sa fortune. Il remplirait ainsi un double devoir vis-à-vis de ses ancêtres et vis-à-vis du Roi, en même temps qu'il donnerait satisfaction à ce besoin instinctif de l'espèce humaine que raillait fort le centenaire Fontenelle, lequel déclarait ne pas comprendre la nécessité de léguer au monde un autre échantillon de sa personne. Mais Fontenelle passait pour un original.

Le baron chercha donc autour de lui une jeune fille de sa caste, susceptible d'assurer la perpétuité de son nom et en même temps assez nantie d'écus ou de terres pour lui permettre d'arrondir sa baronnie. Il s'en ouvrit à son confesseur qui l'approuva hautement, s'aida des conseils de ce saint homme, et finit par découvrir dans sa province l'objet de ses rêves. Mais cela ne lui suffisait pas : il voulait que Clorinde suivît son exemple. D'une humeur égale, elle continuait les gestes de sa vie accoutumée ; seulement, un voile de tristesse ombrait son beau front et obscurcissait son clair regard.

Avec une astuce assez simpliste, le baron prit son temps pour s'ouvrir de ses projets. La journée avait été belle, une journée de fin d'octobre où des brumes laiteuses couraient dans la vallée, où le soleil s'était montré pendant une heure à peine après midi, caressant de ses feux mourants les arbres déjà dénudés. Les corneilles groupées en bandes braillardes tournoyaient follement au-dessus des arbres du parc. La température fraîchissait, et la nuit vint rapidement. L'approche de l'hiver n'avait pas encore été aussi sensible que ce soir-là. Une inquiétude indéfinissable planait sur les choses.

Après le souper, le baron ordonna une flambée dans la grande cheminée. Les bourrées pétillèrent joyeusement. Le chien favori allongea son museau sur ses pattes étendues devant la flamme, et de son œil affectueux et bon regarda son maître d'un air béat et contrit, en poussant un gros soupir. Clorinde tenait à la main un livre qu'elle ne lisait pas. Ce fut le moment que son frère choisit pour prononcer son attaque. Sur un mode sentimental, il parla de son intention de continuer sa race, et

d'élever de bons et fidèles serviteurs pour le Roi, pour cet excellent monarque en l'honneur duquel il s'était si gaiement fait enfoncer les côtes. Ce point acquis, il énuméra les recherches qu'il avait entreprises dans la province, soupesa les partis envisagés, et s'arrêta à l'heureux résultat qu'il entrevoyait. Clorinde connaissait la famille où il comptait prendre femme; Louise de La Caucherie, future baronne de Bléringhen, âgée de seize ans accomplis et douée de toutes les vertus, sortirait du couvent aux prochaines fêtes de Noël.

— Quant à vous, ma sœur...

Tant qu'il parla de lui, Clorinde approuva. Dès qu'il voulut lui persuader qu'elle devait suivre son exemple, elle répondit que rien ne pressait, qu'elle se trouvait très bien comme elle était, et qu'à moins que la nouvelle baronne de Bléringhen ou son frère lui-même ne la trouvassent importune, elle ne demandait qu'à continuer à vivre comme par le passé. Le baron se récria, insista. Elle s'entêta dans ses réponses. Il témoigna de quelque irritation, peu patient à son habitude. Elle se raidit pour garder son sang-froid. Il comprit qu'il n'en viendrait pas à bout de cette façon. Il parla de l'autorité que lui conférait son état de chef de la maison de Bléringhen. Elle s'inclina sans répondre. Il prit quelque idée ce soir-là de ce que pouvait être l'obstination d'une tête de femme. Lorsque le valet de chambre apporta les chandelles, ce fut avec le plus grand calme que Clorinde dit à son ordinaire :

— Je vous souhaite le bonsoir, mon frère.

Il ne fut plus question de rien entre eux pendant quelque temps. Le baron rumina longuement, se creusa la tête, et se confirma dans la pensée que si Clorinde refusait de se marier, ce n'était pas par aversion pour le mariage, mais bien pour le mari qu'il voulait lui donner. Donc il y avait anguille sous roche, et cette anguille ne pouvait que revêtir les apparences de certain capitaine qui courait les mers sur la frégate dont la jeune fille était la marraine. Fermement résolu à ne donner sa sœur qu'à un gentilhomme, il résolut d'user d'intimidation, de la menacer du couvent, et de brusquer les choses.

A son grand étonnement, Clorinde ne résista pas. Il lui présenta un fiancé, cousin de la jeune pensionnaire que lui-même devait épouser. On l'appelait Elzéar de La Fleurentière. C'était un cadet de famille qui n'avait pas plus mauvaise tournure

qu'un autre, qui jurait : « Par le sang des mirabelles », qui arborait avec assurance quelques ridicules provinciaux, comme de prétendre que les seuls bons rôtis sont faits par une roue tournante où on met un chien, et qu'il ne voudrait pas chez lui de femmes de chambre, parce que ce sont elles qui donnent des puces aux chiens; il vantait le pâté de loutre et le jambon d'ours, et courait un lièvre comme personne.

Le baron comptait faire les deux noces le même jour. Le matin de celui qui avait été fixé pour la signature du contrat, Clorinde ne parut pas au déjeuner. Le valet de chambre déclara n'avoir vu ni mademoiselle, ni sa camériste. Il alla frapper à la porte de la chambre de Clorinde : pas de réponse. Le baron y fut à son tour, frappa, appela, et, ne recevant pas de réponse, ouvrit la porte : la cage était vide, et l'oiseau envolé.

DE LA BASTILLE AU CABINET DU ROI

Lorsque La Merveille voyageait en poste, il donnait largement aux postillons pour leurs guides afin d'aller plus vite; il ne se faisait pas faute de tempêter et de brusquer son monde en dépit des ordonnances du Roi, lorsqu'il arrivait à un relais et que le maître de poste ne se hâtait pas suffisamment, à son gré, de lui procurer des chevaux. S'il voyageait à franc-étrier en guides, il payait n'importe quel prix pour l'espèce de chevaux que l'on appelait bidets, affectés spécialement à ce service, et qui devenaient de plus en plus rares. En voiture, il préférait le phaéton à deux roues, plus léger, où il tenait avec son matelot, Jean Velu, et un porte-manteau souple et peu encombrant.

Cette fois, il se hâtait plus encore que de coutume. Un pli barrant son front entre les deux sourcils marquait la tension de sa pensée. Sitôt que l'*Émeraude* eut rendu le bord à la fin de sa dernière croisière, son capitaine s'empressa de remplir à l'Amirauté les formalités d'usage, et de se mettre en route pour Paris. Il avait une idée. Homme d'action avant tout, il s'occupa immédiatement de la réaliser. Il brûla le pavé entre Gravelines et Calais, où le mauvais état de la route obligeait à atteler à trois chevaux les voitures n'en comportant habituellement que deux. La première poste entre Calais et Marquise était au Hautbuisson. Avant de l'atteindre, il croisa une berline à six chevaux, puis un vis-à-vis attelé à quatre ; il s'inquiéta :

allait-il se trouver arrêté? D'autres voyageurs pouvaient le précéder de peu dans la direction qu'il suivait et avoir vidé les écuries.

En arrivant au Hautbuisson, il vit une chaise à cul-de-singe que l'on attelait de frais. Le maître de poste présidait à l'opération. Il vint au-devant de La Merveille, et s'excusa de devoir le faire attendre : il ne restait à l'écurie qu'un cheval valide et deux fourbus.

— Donnez-moi ceux que vous attelez à la chaise.

— Impossible, grand Dieu!

Le maître de poste se récusa, protesta. Le capitaine haussa le ton, cria la nécessité pour lui d'arriver à Versailles dans le plus bref délai, fit du bruit, menaça. Les postillons s'arrêtèrent dans leur besogne, attendant la fin de la querelle. Les voyageurs installés dans la chaise ne se montraient pas, rencognés au fond de leur voiture. Mais le vacarme devint tel qu'une tête de femme apeurée se pencha dehors. La Merveille, stupéfait, reconnut Clorinde.

Il se précipita, ouvrit la portière, se haussa sur le marche-pied, et lui baisa la main en s'écriant.

— Vous, madame!... Par quel heureux hasard?...

Elle ne lui répondit qu'en fondant en larmes. Bouleversé, il la supplia de descendre et d'entrer dans la salle de l'auberge tenue par le maître de poste, où elle lui conterait la cause de son chagrin. Elle se laissa faire comme une enfant. Il semblait que les ressorts de son âme se détendissent tout d'un coup; une réaction s'opérait en elle après un effort soutenu, une tension trop forte qu'elle ne pouvait plus supporter. Et maintenant qu'elle rencontrait une volonté où appuyer sa faiblesse, elle s'abandonnait.

La voix entrecoupée de sanglots, elle conta naïvement son histoire, et dit son intention ferme de ne pas épouser le fiancé choisi par son frère. Elle finit par ce cri où le fond de son âme se révélait :

— Sauvez-moi d'eux!

La Merveille comprit, à n'en pas douter cette fois, combien il en était aimé; son cœur déborda de joie. Il prit dans ses mains les petites mains de Clorinde, et lui répondit de sa voix chaude et persuasive :

— Je vous le promets... je vous le promets...

Sur cette assurance, elle se calma peu à peu. Bientôt son beau regard sourit à travers ses cils encore humides, comme un rayon de soleil à travers la feuillée où tremblent les dernières gouttes de l'averse. Puis, la réflexion vint, et tout naturellement elle dit :

— Qu'allons-nous faire?

A son tour, il sourit tendrement à cet aveu involontaire. Mais la réponse demandait quelque réflexion. Au fond, le cas était grave.

Le premier mouvement de Clorinde l'avait portée à se réfugier auprès de ses cousins, le comte et la comtesse d'Aunay. Mais, à bien y songer, comment prendraient-ils sa fugue? Et son frère ne viendrait-il pas la rechercher? Quêter un asile dans un couvent? Ne courrait-elle pas le risque qu'on l'y gardât plus longtemps qu'elle ne l'aurait voulu?

La Merveille la tira d'inquiétude.

— Le maréchal de Noailles est mon protecteur à la Cour. La duchesse m'a témoigné un intérêt très tendre et presque maternel. Elle est indulgente et bonne. Elle a du romanesque dans l'esprit : le récit de votre aventure la captivera ; elle sera sensible à votre malheur, et je suis sûr qu'elle aura soin de votre avenir, si je l'en supplie. Ayez confiance.

Clorinde ne demandait que cela.

Les postillons réprimèrent un étonnement amusé lorsque La Merveille sortit de l'auberge, et ordonna au maître de poste d'atteler trois chevaux à son phaéton, et de seller un bidet, sur lequel Jean Velu prit les devants à franc étrier pour faire préparer d'avance les chevaux à chaque relais de manière à éviter tout retard. La Merveille installa Clorinde à côté de lui dans le phaéton, la femme de chambre sur le strapontin, et, fouette cocher! ils partirent à vive allure, la jeune fille séduite par la nouveauté et l'imprévu de l'aventure, et oublieuse du reste. Seule, sur les grandes routes, en compagnie d'un capitaine de corsaires!

A Paris, La Merveille descendit à son hôtellerie du Nègre Blanc, veilla à l'installation de Clorinde, et, pendant qu'elle se reposait de la fatigue du voyage, courut à l'hôtel de Noailles. Il vit d'abord le maréchal, lui exposa le projet d'expédition pour lequel il venait à Paris, obtint son adhésion, et, sa cause gagnée de ce côté, s'occupa d'en gagner une autre auprès de la

maréchale. Il lui conta, comme s'il n'y était pas autrement intéressé de sa personne, l'histoire de Clorinde qu'il anima de sa verve coutumière, fit rire la duchesse aux dépens du frère et du fiancé, l'émut aux larmes en lui dépeignant avec sensibilité les tourments de la jeune fille. L'excellente femme poussait des oh! et des ah! levait les bras au ciel, s'écriait : « C'est trop fort! » ou disait avec compassion : « La chère enfant! »

La Merveille avait bien expliqué comment Clorinde devint la marraine de l'*Émeraude* par le désir de la comtesse d'Aunay; il n'insista pas sur les particularités de leur première rencontre dans la grande galerie du Château. La duchesse, qui était fine, le soupçonna de lui cacher quelque chose; le feu qui anima certaines parties de son récit, lui donna l'éveil. Lorsqu'il eut fini, elle l'interrogea avec son expérience des choses du cœur, et ne tarda pas à en tirer quelques précisions intéressantes, notamment au sujet de cette première rencontre sur laquelle il avait glissé. Alors, elle s'écria :

— Mais vous l'avez aimée du premier coup!

Il rougit légèrement, ce qui amusa prodigieusement son interlocutrice.

— Je suis sûre qu'elle ne vous aime pas moins!

L'embarras du capitaine s'accentua. La maréchale de Noailles triompha.

— Vous ne vous contentez pas d'être un héros sur mer lorsque vous montez à l'abordage : il faut encore que sur ce modeste plancher des vaches où nous sommes attachés, nous autres pauvres terriens, vous vous transformiez en héros de roman!... C'est délicieux!... Mais, dites-moi, comment concevez-vous la fin de tout ceci? Vous savez l'intérêt que je vous porte...

La Merveille vivait un de ces moments où l'âme éprouve un besoin irrésistible de s'épancher, de se raconter. Il se laissa mollement dériver au courant des confidences. Il montra les obstacles dressés sur sa route. Une flamme passa dans ses yeux lorsqu'il parla du désir de gloire qui le hantait, non point par ambition vulgaire, mais parce qu'elle seule lui permettrait de se hausser jusqu'à celle qu'il aimait. Une exaltation le gagna, un feu juvénile qui ravit la maréchale, et lui faisait répéter de phrase en phrase :

— J'en suis toute remuée!...

Elle s'enthousiasma à son tour. Affectueusement, maternellement, elle lui promit son aide. Et d'abord, qu'il amenât « cette chère petite ». Elle se chargeait de son sort. Elle la garderait à l'abri des méchants, et sous son toit personne n'oserait jamais l'inquiéter ni la poursuivre. Ainsi aurait-on le loisir d'attendre les événements, et puisqu'il est dit que la fortune favorise les audacieux... et les amoureux, on attendrait en toute confiance.

— Vite! Allez me la chercher : je meurs d'envie de la connaître.

Il mit un genou en terre, et baisa avec ferveur la main de la maréchale.

— Ah! madame, je suis pénétré de vos bontés, et ne sais comment vous exprimer tout ce que je ressens en ce moment... mais ma reconnaissance pour vous durera autant que ma vie!

Tranquille du côté de Clorinde, La Merveille s'occupa activement de son projet. Il avait conçu un plan hardi, susceptible de causer à l'Angleterre un préjudice considérable, de l'atteindre dans ses œuvres vives, et de servir utilement la cause du Prétendant. Il ne s'agissait de rien moins que d'opérer un débarquement à Newcastle, et d'y détruire les mines. Chose possible : avec un nombre peu considérable de frégates légères, six ou sept au plus, on avait maintes chances de dépister les croisières anglaises, et, en débarquant deux milliers d'hommes par surprise, on atteignait le but. Il fallait, pour réussir, de la rapidité et de l'audace dans l'exécution, et surtout du secret dans les préparatifs.

Or, à ce dernier point de vue, La Merveille ne se sentait pas très rassuré. Il savait combien les langues vont leur train dans un port lorsqu'un armement est en cours : l'ennemi en reçoit vite la nouvelle. Par des bruits savamment répandus et habilement dosés, on détourne les soupçons du véritable but de l'entreprise. Au contraire, à la Cour même, au centre des affaires, des fuites inquiétantes se produisent ; là, il est beaucoup plus difficile d'y remédier.

A la Marine, un personnage semblait particulièrement suspect : ce commis que ses fonctions attachaient de plus près au ministre, ce M. Solennel qui entrait à toute heure dans

le cabinet du comte de Maurepas. La Merveille connaissait d'expérience la vénalité du personnage, et le savait bien incapable de résister à une charge de la fameuse cavalerie de Saint-Georges. Il le voyait, insinuant, se glisser dans la confiance de son maître, se rendre indispensable par de menus services, lui épargnant les corvées désagréables, épiant, écoutant, furetant. Il accaparait de véritables secrets d'État, sans que la légèreté du comte de Maurepas s'en émût, ni jugeât à propos d'y mettre ordre.

Il fallait bien cependant en passer par la Marine. Dans les ports, quoique, au dire d'un haut personnage qui les connaissait bien, il n'y eût pas d'intendant « à l'épreuve de cent pistoles », on pouvait maquiller l'entreprise aux yeux de l'intendant de la Marine et des gens de l'Amirauté ; de même à Paris pour la plupart des commis. Mais le ministre? La question se posait de savoir jusqu'à quel point le tiroir de son bureau, qui enfermerait le mémoire exposant les données de l'entreprise, demeurerait secret.

Quant au public, on lui fait croire ce qu'on veut. Il ne verrait qu'un armement comme tant d'autres ayant à sa tête des armateurs qu'on nommerait bien haut, et qui, en effet, feraient leur métier dans l'occurrence. En réalité, ils seraient financés par des banquiers qui n'apparaîtraient que dans des actes passés sous le manteau ; et ces banquiers eux-mêmes opéreraient pour le compte du Roi, sans que personne que les intéressés en fût averti. Voilà de quoi dépister les curieux.

Dans l'esprit de son chef, l'expédition projetée ne serait connue que du Roi, du ministre de la Marine, de celui de la Guerre qui fournirait les garnisons des frégates, et enfin du maréchal de Noailles et de la marquise de Pompadour qui s'intéresseraient pécuniairement à l'affaire et auraient toutes raisons de n'en parler à âme qui vive. De plus, le duc donnerait des conseils bons à écouter, et tous deux leur appui : il fallait s'attendre comme toujours à des jalousies et des malveillances.

Ses batteries dressées d'accord avec le maréchal, La Merveille entra en campagne. Il n'oubliait pas qu'il lui faudrait user de diplomatie pour évoluer entre la marquise de Pompadour et ses deux ennemis, Maurepas et d'Argenson.

Il vit d'abord le comte de Maurepas. Il le trouva dans son

même bureau de la rue de Grenelle, composant de petits vers, cette fois contre la marquise de Pompadour au lieu que ce fût contre la duchesse de Châteauroux. Il expliqua ses idées à loisir, car Maurepas possédait au moins cette qualité d'écouter les techniciens et de prendre leur avis. Le projet le séduisit. Il demanda un mémoire bien étudié sur quoi fonder définitivement son opinion, qu'il prévoyait favorable.

La Merveille sortit de l'hôtel de Maurepas plein d'espoir. Le comte d'Argenson devait le recevoir le lendemain, et Mme de Pompadour le surlendemain. Il rendit compte de sa première démarche au duc de Noailles, vit la duchesse, et aussi Clorinde que sa nouvelle position enchantait. A l'heure fixée, il se présenta au ministre de la Guerre prévenu en sa faveur par son collègue de la Marine. Néanmoins, il fallait veiller au grain : les choses, entre la Guerre et la Marine, ne peuvent jamais aller toutes seules, sans que l'on parvienne à découvrir à cette hostilité permanente d'autre raison valable que la sottise de l'une comme de l'autre. D'Argenson y fit allusion : une rivalité était immanquable entre les officiers de terre qui commanderaient les troupes de débarquement, et les officiers de mer qui commanderaient les frégates; de plus, le chef de l'expédition était roturier, et celui des troupes de terre serait fatalement un noble : point de friction susceptible d'amener entre les deux chefs une mésintelligence nuisible à l'heureux succès de l'entreprise, et préjudiciable aux intérêts du Roi. La Merveille ne nia pas la difficulté, mais soutint qu'on pourrait y remédier en établissant une démarcation précise entre les pouvoirs et les attributions des deux partis. En ce qui le concernait, il était trop intéressé à la réussite pour ne pas consentir les concessions nécessaires, afin que rien ne vînt troubler la bonne entente.

En somme, point mécontent de son entrevue avec le comte d'Argenson, il gagna la rue en fredonnant le refrain d'une chanson de mer. A quelques pas de l'hôtel du ministre, il se heurta nez à nez à deux individus d'étrange aspect. Ils se plantèrent devant lui, et exhibèrent une lettre de cachet portant que le lieutenant de frégate La Merveille serait arrêté « pour crime de rapt commis sur la personne de demoiselle Clorinde de Bléringhen ». Ces messieurs étaient deux exempts de M. de Marville, lieutenant général de police du royaume. Pas de discussion

possible, pas moyen de leur fausser compagnie : il ne restait d'autre ressource que de leur obéir.

Le plus poliment du monde, d'une politesse qui inspirait au corsaire une furieuse envie d'essayer ses poings sur leur figure, ils le firent monter dans un cabriolet de place stationné au premier coin de rue. Le cocher n'attendit pas leurs ordres, et comme s'il connaissait par avance le lieu de leur destination, cet automédon averti les conduisit tout droit à la Bastille.

La Merveille subit la formalité de l'écrou. Le gouverneur tint à recevoir en personne un hôte aussi distingué, dont la réputation était venue jusqu'à lui. Il promit de lui témoigner tous les égards que comportait la situation. En fait, le porte-clefs ne conduisit pas le prisonnier dans un cul-de-basse-fosse humide et garni de couleuvres, mais bien dans une chambre au deuxième étage suffisamment claire, et meublée d'un petit lit, d'une table en bois blanc, et d'une chaise. On lui permit d'écrire

Il en profita pour rédiger au plus vite une longue lettre à la marquise de Pompadour. Il commençait ainsi : « Madame, je vous prie d'agréer mes bien humbles excuses, si je ne puis me rendre à l'audience que vous avez daigné m'accorder, mais M. de Marville y a mis bon ordre, et me tient enfermé dans un lieu bien clos d'où seule me tirera la volonté du Roi, si Sa Majesté consent à abaisser son regard sur le plus malheureux de ses sujets. » Après quoi, il contait les choses comme elles s'étaient passées. Le hasard seul l'avait placé sur la route de celle qu'on l'accusait d'avoir enlevée et qui, au surplus, l'accueillit comme un sauveur : rien dans sa conduite ne permettait de lui imputer le crime pour lequel on le châtiait injustement. Et pourquoi venait-il à Paris? Dans la pensée précisément de travailler pour sa modeste part au bien du royaume, en préparant une attaque contre les ennemis du Roi, à un moment où le concours d'une épée comme la sienne méritait qu'on ne le négligeât pas. Cette méchante histoire risquait de tout empêcher. Au surplus, il ne demandait qu'à témoigner de son dévouement et de son obéissance à Sa Majesté, et certain que son innocence éclaterait au grand jour, suppliait que l'on enquêtât sur la vérité de ses dires.

Ensuite, il fit part de sa mésaventure à la maréchale de Noailles, la priant d'en informer le maréchal. De ce côté, pas besoin de fournir de longues explications : on savait à quoi s'en

tenir. Il fallait pour sa défense obtenir le témoignage du maître de poste du Hautbuisson. Cet homme certifierait, à n'en pas douter, que la rencontre avec Clorinde fut de toute évidence absolument fortuite. La Merveille suppliait que l'on veillât sur M^lle^ de Blériughen, contre qui peut-être une lettre de cachet avait été obtenue. Et il réclamait toute l'aide possible pour le tirer de ce mauvais pas.

Enfin il écrivit un billet à Clorinde elle-même, un billet tendre où son cœur s'amollissait un peu, et où son amour transparaissait entre les lignes.

Il réclama les services de Jean Velu, que le gouverneur l'autorisa gracieusement à appeler auprès de lui. Car, décidément, la Bastille n'était pas l'affreuse prison que les pamphlétaires dépeignaient sous les couleurs les plus noires. La Merveille s'en étonna, et fit à part soi des réflexions sur le degré de confiance qu'il convient d'accorder à certains papiers imprimés, prétendûment destinés à éclairer le peuple, ce qu'ils ne font en réalité que lorsqu'il y met le feu pour allumer sa pipe.

Le lendemain même de son arrestation, l'écho en parvenait à Versailles. Le Roi, sortant de sa chambre, traversait le cabinet ovale appelé par la suite Salon de la pendule, pénétrait dans son dernier cabinet aménagé récemment sur l'emplacement d'une ancienne salle à manger, et de là dans le réduit le plus reculé où il se retirait pour vaquer aux affaires les plus secrètes : celui que l'on appelait le dernier arrière-cabinet.

L'artiste décorateur Verberckt en avait fait un séjour exquis de grâce et de légèreté. Des rinceaux de bois finement sculptés, des motifs charmants d'élégance et de délicatesse ornaient les panneaux revêtus d'un vernis Martin d'une nuance indéfinissable, un vert d'eau clair, translucide et caressant l'œil. Les ors de tonalités différentes, appliqués sur la frise et le plafond, gardaient une sobriété de bon goût. Dans cette pièce, le Roi avait réuni et consultait ses répertoires, ses catalogues de tous les états, de tous les grades, de toutes les charges de son royaume; partout des livres, des instruments; au mur, une pendule remarquablement belle. Au centre du cabinet, le bureau du Roi, ce miracle d'ébénisterie, l'une des pièces les plus somptueuses et les plus rares que conserve aujourd'hui notre Musée du Louvre dans ses salles du mobilier. Une profusion de fleurs, de fleurs fraîches aux couleurs vives et aux

formes cultivées avec amour par les jardiniers du château; elles embaumaient l'atmosphère légère, claire et gaie, et accentuaient l'intimité de la pièce.

Quand le Roi travaillait, le premier valet de chambre se tenait dans le dernier cabinet. Il gratta à la porte, ouvrit, et annonça : « M. l'inspecteur Meusnier. » Il débutait alors, ce fameux inspecteur de police, qui pendant une dizaine d'années rédigea pour le Roi, à l'insu de son chef le lieutenant général, ces rapports spirituels, souvent caustiques, écrits en un style très personnel, et nourris d'une philosophie humaine digne des meilleurs moralistes. Doué d'un véritable talent d'écrivain, Meusnier nous a laissé la chronique de la vie galante de ce temps, un tableau de mœurs singulièrement évocateur, pris sur le vif, incisif et coloré, intelligemment observé. Le Roi s'en amusait fort; il connaissait les personnages : combien piquant de pénétrer le secret d'existences dont par ailleurs on lui montrait une face différant si complètement de cet envers!

Parmi les anecdotes de ce jour figurait celle-ci : « Hier, comme il sortait de l'audience de Mgr le comte d'Argenson, le capitaine corsaire La Merveille, dont les succès à la Cour ne sont pas oubliés, fut appréhendé par deux hommes de M. de Marville et conduit en droiture à la Bastille, où on l'enferma, en vertu d'une lettre de cachet obtenue par le baron de Bléringhen. On donnait comme motif que ce capitaine avait enlevé la sœur dudit baron dont il est amoureux. »

Le Roi fronça le sourcil :

— La Merveille?... Je me le rappelle parfaitement... C'est lui qui ressemble si étrangement au prince de Galles. Qu'est devenue la demoiselle de Bléringhen?

— Sire, dès son arrivée à Paris, elle s'en fut à l'hôtel de Noailles. La duchesse la garde auprès d'elle.

— Voilà qui est surprenant!... La duchesse n'est pas femme à participer à un rapt, même de loin... Il faudra me savoir la vérité de cette aventure.

L'inspecteur de police s'inclina, et continua la lecture de sa chronique. Lorsqu'il eut terminé et fut parti, Louis XV consulta ses répertoires, lut attentivement les notes qui accompagnaient le nom du lieutenant de frégate en pied La Merveille, demeura songeur un instant, puis étendit la main vers des dépêches récemment arrivées d'Écosse.

La Merveille commençait à trouver monotone son existence de prisonnier.

Le manque d'habitude y était probablement pour quelque chose. Aux mêmes heures, répétition des mêmes gestes infiniment peu variés. Pour seule compagnie, Jean Velu, qui ne s'amusait pas non plus en ce séjour et dont la mine se renfrognait de jour en jour. Pour seule distraction, la figure du porte-clefs qui apportait le repas, et une promenade sur une terrasse du château d'où l'on ne voyait rien. Une fois, le gouverneur avait convié son prisonnier à dîner avec lui, et lui avait demandé le récit de ses campagnes. Cet épisode ne se renouvellerait sans doute pas souvent. Les détails d'organisation de l'entreprise de Newcastle étaient désormais arrêtés dans l'esprit de son auteur; il les ressassait inutilement, et éprouvait d'autant plus vif et plus ardent le désir de passer à l'exécution. Hors de là, il songeait avec amertume à son propre sort, avec inquiétude à celui de Clorinde. Il cherchait à se consoler en se disant que ses amis agissaient certainement pour le délivrer et lui faire rendre justice.

Ce régime durait depuis une dizaine de jours. Un matin, le guichetier se présenta à une heure inhabituelle. Il invita La Merveille à le suivre chez le gouverneur. Le gouverneur n'était pas seul. Auprès de lui se tenait un personnage au regard incisif, qui semblait vous lire dans les yeux et vous déshabiller l'âme.

— Capitaine, dit le gouverneur, j'ai le plaisir de vous annoncer que vous êtes libre.

Maître de ses émotions, La Merveille se borna à sourire, et s'inclina légèrement.

— J'ai ordre en même temps de vous remettre aux mains de M. Meusnier, que voici, et que vous vous engagez à suivre partout où il vous mènera.

— Je suivrai donc M. Meusnier, répliqua La Merveille, intrigué.

Mais ledit M. Meusnier le surprit davantage en considérant sa tenue, qu'il estima négligée, et en le priant dans les formes les plus polies de vouloir bien en changer. Il lui recommanda de mettre de la poudre.

— C'est donc bien important? demanda La Merveille en riant.

— Très important, déclara gravement M. Meusnier.

Une heure plus tard, élégant comme aux plus beaux jours, la perruque en lacets d'amour poudrée à frimas, l'épée en verrouil et les breloques tintantes, le prisonnier signait au registre de levée d'écrou, et montait en cabriolet en compagnie de l'inspecteur de police.

— Serai-je indiscret en vous demandant où nous allons ?

Meusnier, qu'amusaient *in petto* les étonnements de son compagnon, laissa tomber négligemment :

— Voir le Roi.

La Merveille ouvrit de grands yeux.

— Le Roi?

— Lui-même.

— Et à quelle fin ?

— Je l'ignore. J'ai simplement l'ordre de vous mener à Sa Majesté.

Cette fois, La Merveille estima que son imagination, s'il lui donnait libre carrière, risquerait de l'égarer, et que le plus sage consistait pour le moment à ne penser à rien et à attendre les événements. Les marins ont toujours une tendance au fatalisme.

La voiture déposa les voyageurs à la grille de la cour royale. A pied, ils gagnèrent la cour de Marbre. Ils pénétrèrent dans le château par l'entrée privée du Roi qui s'ouvre dans l'aile de la chapelle, traversèrent le vestibule, et gravirent l'escalier menant à l'antichambre des Chiens. Un huissier de la Chambre les reçut, auquel Meusnier glissa deux mots à voix basse, et qui disparut. Il revint quelques instants après et dit :

— Attendez.

L'attente fut assez longue. Enfin, le premier valet de chambre du Roi parut à la porte donnant sur le cabinet ovale, et appela La Merveille qui y pénétra seul. Il n'y trouva personne que le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la Chambre, lequel l'introduisit à son tour dans le dernier cabinet du Roi. Le premier valet de chambre garda la porte en se tenant dans le cabinet ovale. Le duc de Gesvres se montra à celle qui donnait sur le dernier arrière-cabinet. Louis XV en sortit. La Merveille le salua suivant l'étiquette, et dans l'attitude la plus respectueuse attendit que le Roi, qui l'examinait attentivement, daignât lui adresser la parole.

— Vous avez, monsieur, des amis bien dévoués à vous défendre, et bien persuadés de votre mérite : aussi n'en veux-je point douter.

Et après un temps :

— Je sais que vous avez été accusé injustement. L'ordre qui vous concernait est annulé, et vous pouvez être tranquille pour l'avenir.

— Je ne saurais exprimer trop vivement ma gratitude à Votre Majesté.

— J'apprécie les projets que vous avez formés pour le bien de mon service et la gloire de mes armes sur mer. Quant aux autres...

Le Roi sourit, et n'alla pas plus loin, ce qui causa quelque embarras au jeune marin. Louis XV reprit :

— Mais il s'agit de tout autre chose en ce moment. Et d'abord, je requiers de vous le secret le plus inviolable sur ce que vous allez entendre. Mes ministres eux-mêmes en ignorent tout.

— Sire, je suis entièrement aux ordres de Votre Majesté.

Le Roi se recueillit un moment avant de dire d'une voix grave :

— Le prince de Galles a été complètement défait en Écosse. Ses partisans sont dispersés et en fuite. Il n'y a de salut pour lui que sur le continent. Il est coupé de la mer du Nord. Par les montagnes des highlands, il cherche à gagner la côte de l'ouest, où il espère s'embarquer ; mais les escadres anglaises veillent. J'ai donné l'ordre aux plus réputés corsaires de Dunkerque et de Saint-Malo et aux plus habiles pilotes de tâcher de le joindre, et de le ramener. Mais le prince est sévèrement traqué par les troupes et par la police anglaises. Le gouvernement de Londres a mis sa tête à prix trente mille livres sterling. Cette somme énorme tentera les cupidités. Charles-Édouard échappera-t-il ?

Et regardant le jeune marin droit dans les yeux :

— Vous pouvez l'y aider. Le duc d'York, son frère, lui ressemble moins que vous. Il faut que vous gagniez les parages où on soupçonne sa présence. Là, lorsqu'il sera signalé d'un côté, vous vous montrerez d'un autre. Cette ressemblance étonnante dépistera les ennemis acharnés à le poursuivre. Ils recevront des renseignements contradictoires donnés de bonne foi, entre

lesquels ils seront bien embarrassés de choisir. A vous d'agir pour le mieux. Je le laisse à votre initiative. Vous savez mes intentions, et cela suffit. Si vous réussissez à faire échapper le prince, vous pourrez compter sur ma reconnaissance.

La Merveille tressaillit.

— Mais vous jouez votre vie, songez-y bien. Là-bas, votre tête vaudra trente mille livres sterling.

— Sire, ma vie est à mon Roi. Je ne compte plus les fois où je l'ai risquée, et c'est l'ordinaire de mon existence de marin.

— Je n'en attendais pas moins de votre dévouement et de votre courage. Votre passé m'est garant de l'avenir. Vous comprenez maintenant que le secret absolu est la première condition du succès. J'ai informé le comte de Maurepas et le comte d'Argenson que j'approuvais l'idée de l'entreprise dont vous leur avez soumis le projet, mais j'ai ajouté que je ne jugeais pas à propos de passer à l'exécution dès maintenant. Vous êtes donc apparemment libre de naviguer en course comme bon vous semble, puisque je ne réclame vos services pour aucun des bâtiments de mes armées navales. Pour que vos armateurs ne soient pas lésés et n'aient pas d'ordres à vous donner, votre frégate leur sera frétée un bon prix par MM. Walsh et O'Heguerty, deux des plus fidèles partisans du prince ; sans doute vous rappelez-vous qu'ils ont armé l'*Élisabeth* et le *Du Teillay* avec lesquels il passa en Écosse. La banque Le Couteulx a ordre de vous compter tout l'argent qui vous sera personnellement nécessaire ; il est telle circonstance où une poignée d'or peut vous sauver la vie. Vous partirez sans perdre un instant.

— Sire, Votre Majesté peut compter sur moi : tout ce qu'il sera humainement possible de faire pour sauver le prince sera fait. Je suis infiniment sensible à l'honneur que le Roi me procure en daignant jeter les yeux sur moi pour accomplir cette mission, et je saurai m'en rendre digne. Je réussirai, ou j'y périrai.

Avec ce sourire empreint de grâce et de majesté qui n'appartenait qu'à lui, le Roi ajouta :

— Vous réussirez... Avant de partir, je vous autorise à faire votre cour à la marquise de Pompadour, à qui vous devez bien un remerciement, et vos adieux à l'hôtel de Noailles, où l'on

vous aime fort... Allez, monsieur, et que Dieu vous soit en aide !

Le duc de Gesvres reconduisit La Merveille dans le cabinet ovale, où le premier valet de chambre l'attendait pour l'accompagner jusque hors le cabinet des Chiens. Il descendit allègrement l'escalier du Roi, et dans le vestibule retrouva l'inspecteur Meusnier qui lui proposa de le ramener à Paris dans son cabriolet, après toutefois s'être quelque peu restaurés. Il accepta. Le soir même, il couchait à son hôtel du Nègre Blanc, où Jean Velu, qui n'y comprenait rien, venait de réemménager les effets que, peu de jours auparavant, il avait dû déménager à la Bastille.

LE DÉPART DE LA MERVEILLE

Lorsque le chevalier Elzéar de La Fleurentière apprit que sa fiancée avait décampé, il jura : « Par le sang des mirabelles ! » avec une énergie et un sérieux d'un si haut comique, que le notaire qui était présent eut toutes les peines du monde à conserver sa dignité, et à ne pas rire de façon à sûrement compromettre la gravité de son emploi et l'équilibre de sa perruque de crin. Le chevalier, avec une injustice manifeste, s'en prit au baron de Bléringhen, lequel avait autant de motifs que lui d'être furieux de l'aventure. Il se considérait comme joué par sa sœur ; son amour-propre d'homme n'était pas moins atteint que l'honneur de sa maison. L'éclat du coup de tête de Clorinde se produisait dans les circonstances les mieux faites pour lui donner plus de retentissement, puisqu'il avait fallu l'annoncer devant les familles assemblées. Le baron rendit sa parole à Elzéar, le calma de son mieux, et envisagea qu'il n'y en avait pas moins une noce à célébrer : la sienne.

La douairière de La Fleurentière, tante d'Elzéar et de Louise de La Caucherie, jouissait dans son entourage d'une considération particulière et d'une autorité reconnue : elle avait fréquenté la cour de Versailles au temps du Régent ; on vantait son grand air et son esprit, et l'on clignait de l'œil en disant qu'elle avait été jeune et jolie. Elle déclara péremptoirement au chevalier qu'il avait bien tort de se mettre martel en tête et de gâter par avance une journée qui s'annonçait joyeuse ; elle ajouta qu'après tout il ne pouvait que se féliciter de ce qui lui

arrivait, parce qu'il valait beaucoup mieux que l'événement se fût produit avant le mariage, qu'après. Chacun admira cette sagesse et cet à-propos. Le chevalier aurait eu mauvaise grâce à ne pas s'incliner. Il se consola en faisant la cour à l'une des demoiselles d'honneur et en buvant plus que de raison au repas de noce.

Le baron de Bléringhen adressa une plainte en rapt au lieutenant général de police, M. de Marville. Il accusa formellement le capitaine La Merveille, sans preuves. Mais il croyait être sûr de son fait, n'était pas fâché de mettre un corsaire dans un mauvais cas, et se dit qu'après tout il ne risquait rien. Bien mieux : ayant appris que la douairière de La Fleurentière avait gardé quelques relations à la Cour et pouvait se targuer d'une lointaine parenté avec M. de Marville, il décida de faire avec sa jeune femme le voyage de Paris dont il lui vantait les splendeurs, et où il comptait sur le succès de ses démarches pour retrouver sa sœur, la ramener au bercail ou l'enfermer dans un couvent, et précipiter le ravisseur dans quelque sombre cul-de-basse-fosse.

Le lieutenant général de police le reçut parfaitement, lui promit de retrouver Clorinde, et lui accorda une lettre de cachet dont La Merveille, facile à découvrir puisqu'il était officier de la Marine royale et ne se cachait pas, ne tarda pas à éprouver l'effet. Mais lorsque le baron se présenta une seconde fois à M. de Marville, il s'étonna de ne plus trouver auprès de lui qu'un accueil extrêmement frais. M. de Marville avait fait son enquête ; elle lui révéla que Clorinde logeait à l'hôtel de Noailles sous la protection du maréchal, et qu'un ordre direct et personnel du Roi avait élargi le prisonnier. Après quoi, il avait reçu l'avis d'avoir à laisser La Merveille tranquille. Cela l'engagea à la prudence. Et le baron de Bléringhen éprouva quelque surprise à subir de la part du haut et puissant magistrat une avalanche de questions, un véritable interrogatoire : sur quels faits avait-il fondé son accusation de rapt? Dans quelles circonstances sa sœur avait-elle quitté le château? Quels motifs avaient pu la déterminer? Après tout, une jeune fille bien née ne se sauve pas du logis familial sans raison sérieuse. Le baron avait-il conscience de s'être conduit avec elle comme il l'aurait dû? Le Roi avait prescrit une enquête d'où il ressortait clairement que la jeune fille s'était échappée de son propre mouve-

ment, et que le prétendu ravisseur n'y était pour rien. Un hasard les avait réunis en cours de route. Le capitaine n'eût pas été un galant homme, s'il n'eût offert aide et protection à la fugitive. Le comte d'Aunay, gouverneur de Dunkerque, avait fourni sur son compte les meilleurs renseignements, et le tenait en haute estime. Certes, Sa Majesté avait en M. de Bléringhen un dévoué serviteur et un fidèle sujet ; la blessure si honorablement reçue à la bataille de Fontenoy le prouvait. Mais le capitaine La Merveille avait rendu à Sa Majesté de non moins signalés services ; il était apte à en rendre de nouveaux, et la manière dont il courait sus aux ennemis de l'État était bien faite pour lui concilier la faveur du Roi. Il devenait criminel de faire peser sur un sujet aussi précieux au bien du royaume une accusation sans fondement.

Si bien que le lieutenant général de police ne semblait pas loin d'envisager la culpabilité du baron. Stupéfait, Bléringhen jugea opportun de battre en retraite. Il ne concevait pas qu'un roturier obtînt des égards pareils à ceux dont bénéficiait La Merveille. Il y voyait pour soi-même une véritable humiliation, et en voulait à sa sœur de la lui avoir infligée, fût-ce indirectement.

Il lui écrivit cependant. Il mesura ses termes. Comment avait-elle pu prendre cette résolution extrême ? Il est vrai qu'au premier abord elle ne manifesta aucun enthousiasme pour le parti qu'il lui avait choisi. Mais elle ne protesta pas. Il put croire de bonne foi qu'elle avait modifié son opinion. Était-il un bourreau ? Il avait argué de son autorité de chef de famille, et, certes, il n'abandonnait pas un pouce d'une tradition aussi respectable et aussi nécessaire à l'ordre public. Elle devrait être la première à comprendre qu'il ne pouvait tolérer une mésalliance. Le malheur était consommé : l'éclat provoqué par sa fugue ne se pouvait oublier. Le rouge lui montait au front en songeant aux médisances, aux calomnies qui en seraient la suite. Malgré tout, il voulait se montrer indulgent. Il savait les hautes protections qui la couvraient ; sans doute préférerait-elle le voisinage des puissants personnages dont elle possédait en ce moment la faveur, et ne tiendrait-elle pas à réintégrer le château de ses pères ; mais n'avait-on pas plus de chances d'y rencontrer le bonheur qu'à la Cour, où toute faveur est passagère ? Si jamais, déçue et désillusionnée, elle souhaitait revenir à

Bléringhen, elle y serait accueillie comme l'enfant prodigue, et la nouvelle baronne se ferait une joie de sa présence. Mais il le répétait : jamais, au grand jamais, il ne consentirait à une mésalliance ; l'honneur de sa maison l'exigeait, et il ne faillirait pas à ce que le devoir lui commandait. Il la suppliait d'y réfléchir, et manifestait le désir de la voir.

Elle réfléchit donc ; elle chercha dans cette lettre un mot de tendresse fraternelle ; elle n'y découvrit que deux sentiments : l'amour-propre blessé, et le respect des grands, mais cette sorte de respect qu'inspire au chien le bâton qui le frappe. Elle ne fut pas touchée. Au contraire : vibrante de sensibilité comme elle l'était en ce moment, elle n'y vit qu'un nouveau motif d'éloignement. Elle se jura qu'elle ne serait jamais qu'à La Merveille, ou à personne. Elle montra la lettre de son frère à la maréchale de Noailles, et lui demanda conseil : les avis qu'elle en reçut s'accordèrent à ses propres sentiments. Elle adressa à son frère une réponse convenable, où elle exprimait fermement sa résolution : elle ne voyait pas la nécessité d'une rencontre qui ne pourrait qu'être pénible à tous deux. Mieux valait laisser agir le temps, puisqu'ils ne s'accordaient pas sur un point fondamental.

Nouvelle mortification pour le baron : il se croyait plus de prestige. S'il ne s'attendait pas à voir Clorinde se donner un démenti à elle-même en rentrant au bercail, il comptait que du moins elle déchargerait sa conscience en montrant quelque repentir. En lui, une sourde rancune couva : contre le Roi qui protégeait La Merveille, contre le maréchal de Noailles qui protégeait Clorinde, contre le lieutenant général de police qui, pour un peu, l'aurait envoyé à la Bastille occuper le cachot laissé inoccupé par le capitaine, contre les capitaines corsaires en général et contre La Merveille en particulier ; contre le comte d'Aunay qui les tenait en estime, contre Clorinde qui s'enflammait pour eux. Heureusement pour M^me^ de Pompadour, il ignorait qu'elle fût mêlée à l'aventure, sinon, elle aurait eu sa part de malédictions et aurait motivé, très probablement, un discours moral en trois points. Cette rancune s'aggrava de son impuissance à se satisfaire. Et le baron s'efforça de se consoler en aimant sa jeune femme, qui était charmante, naïve, et béait d'admiration à tout ce qu'il disait, ou faisait. Aussi avait-il plaisir à lui raconter la bataille de Fontenoy et la part

glorieuse qu'il y prit. Elle ne tarda pas à la savoir par cœur.

Un jour que tous deux revenaient de Versailles par la voiture publique, le pot-de-chambre versa. Les voyageurs, culbutés les uns sur les autres, se relevèrent, se tâtèrent, et comme il n'y avait d'autre mal qu'une roue cassée, chacun rit de l'aventure et des dames qui montrèrent leurs jarretières, tandis que les spécialistes réparaient le mal. Les uns s'assirent au bord de la route, d'autres firent les cent pas en devisant, quelques-uns examinèrent d'un air compétent et en formulant leurs critiques le travail qui se faisait. Mais cette chute générale rompit la glace ; des conversations s'engagèrent, des confidences s'échangèrent.

Le baron de Bléringhen répondit avec une bienveillance tombant de haut à un personnage qui lui demanda d'un air de vif intérêt si « M. le marquis et Mme la marquise » n'avaient point eu de mal. Il ne voulut pas paraître flatté de ce titre généreusement accordé, mais sa satisfaction perça à travers son regard et le son de sa voix. La jeune baronne n'avait guère d'expérience : son intuition de femme la mit en garde contre cet interlocuteur, dont le sourire lui sembla forcé, le regard peu franc, l'amabilité trop mielleuse. Cet homme était vêtu de noir comme les gens de justice ou d'administration, mais sa tenue ne manquait pas d'élégance dans sa sobriété de bon aloi. Le baron déclina son véritable titre. L'autre continua :

— Monsieur le baron a donc quitté sa Champagne natale...

— Ma Picardie, rectifia Bléringhen.

— Votre Picardie... pour chercher à la Cour quelque emploi ?

— Que non pas, monsieur.

Il était en voyage de noces, expliqua-t-il, ce qui fit rougir madame son épouse, et comptait bien réintégrer avant peu le château de ses pères. L'air de Paris, l'air de la Cour, ajouta-t-il finement, ne lui convenaient guère. En quels temps vivait-on ? Les gens de qualité n'y étaient guère traités suivant leur mérite, et un héros de Fontenoy se voyait préférer un corsaire.

— Un corsaire? interrogea vivement l'inconnu.

— Tel que j'ai, monsieur, l'honneur de vous le dire.

Emporté par sa rancune, il raconta tout au long son histoire. L'autre l'interrompait lorsqu'il reprenait haleine : « C'est inouï... Vraiment, voilà qui passe tout... », et autres exclama-

tions indignées qui éperonnaient Bléringhen. Lorsqu'il eut fini :

— Bast! déclara cet homme, consolez-vous! La fortune de mer est chanceuse. Il faut peu de chose, un coup de vent, une lame de fond, un accroc à la coque, pour couler une frégate, comme il suffit d'un biscaïen heureusement ajusté ou d'un coup de hache bien asséné, pour envoyer son capitaine *ad patres*... Ce sera sans doute la conclusion des amours de mademoiselle votre sœur, qui vous reviendra.

Et ses lèvres pincées se desserraient pour découvrir le rire diabolique de ses dents jaunes, un rire qui avait la grâce et la séduction de celui d'une hyène.

La baronne éprouvait une gêne qu'elle s'efforçait de dissimuler, et se serrait contre son mari.

— D'ailleurs, votre La Merveille... je le connais! Il est avide de gloire, aventureux, et il donnerait dans le panneau d'une expédition dangereuse comme une alouette dans un miroir.

Après une pause :

— On peut le lui présenter... On peut même lui confier un commandement dont le succès serait impossible. Alors, qu'adviendrait-il de sa gloire, de sa faveur, et peut-être de sa vie?

— Qui êtes-vous donc, monsieur? demanda le baron avec une nuance d'inquiétude.

— Le premier commis de monseigneur le comte de Maurepas, répondit M. Solennel en s'inclinant; tout à votre service, monsieur le baron.

A ce moment, le postillon annonça que la réparation était terminée.

Les voyageurs remontèrent dans la voiture.

— Le vilain homme! pensait Louise.

Et M. Solennel ne tint quitte sa nouvelle connaissance qu'après lui avoir fait promettre de lui envoyer un lièvre de ses terres ou quelque cuissot de sanglier, puisque le baron se vantait d'être un grand chasseur devant l'Éternel; il lui laissa entrevoir encore qu'une honnête rémunération de ses services constituerait un moyen infaillible de se les assurer.

Rentré à son hôtellerie après l'audience du Roi, La Merveille eut peine à contenir son exaltation. Dangereuse, la mission

que Louis XV lui confiait l'était plus qu'aucune autre ; elle ne se prêtait pas à ces actions d'éclat qu'il aimait au souffle des grands vents du large et dans le fracas grandiose de la bataille sur mer ; mais combien n'allait-il pas lui falloir déployer de courage et de sang-froid, d'intelligence et de présence d'esprit, et quelle preuve de dévouement ne donnait-il pas à son souverain ? Il se refusait à envisager un insuccès, et ne fixait les yeux que sur la magnifique récompense qui couronnerait sa réussite.

Il entra immédiatement en rapports avec MM. Walsh et O'Heguerty, les fidèles partisans du prince Charles-Édouard, qui devaient préparer son armement. Ils étaient hommes de décision et de moyens. L'entente s'établit promptement. D'ailleurs, les deux armateurs savaient à qui ils avaient affaire, et connaissaient La Merveille sans avoir besoin de demander à un commis la communication de ses états de services, ainsi qu'avait dû le faire le comte de Maurepas. Avec eux, du moins, La Merveille était sûr du secret. Afin de dépister les curieux, ils décidèrent d'acheter l'*Émeraude*, de l'armer ostensiblement à Nantes pour les Iles d'Amérique, et de munir son capitaine d'une commission en guerre et en marchandises. En fait, les marchandises seraient des ballots sans valeur, que l'on jetterait par-dessus bord sitôt en haute mer, pour conserver à la frégate toute sa vitesse.

Il était rare que La Merveille passât un jour entier sans consacrer quelques instants à Clorinde, à l'hôtel de Noailles où la maréchale lui avait accordé ses grandes et ses petites entrées. Il y faisait apprécier de plus en plus ses qualités de cœur et d'esprit. Il s'y rafraîchissait l'âme. Il s'emplissait les yeux des images et la mémoire des souvenirs qu'il voulait emporter en lui, pour soutenir son courage aux heures du danger, son énergie aux heures de lassitude et d'épuisement. Clorinde savait qu'il devait bientôt la quitter pour un assez long temps. Une ombre de mélancolie voilait la douceur de leurs entretiens, et en augmentait le charme.

Un soir, il la trouva en larmes. Elle lui prit les mains, et lui cria avec un accent qui sourdait du fond du cœur :

— Ne partez pas !... Je vous en supplie !... Ne partez pas !

— Qu'arrive-t-il ? demanda le jeune capitaine avec une tendresse inquiète dans la voix.

— Vous êtes entraîné dans une entreprise mortelle... on en veut à votre vie !

Un pli dur barra son front. Qui donc avait parlé ? Tout son sang lui reflua au cœur à la pensée que son secret était découvert : en ce cas, il courait à un échec certain. Sa parole se fit coupante :

— D'où tenez-vous cela ?

Clorinde lui tendit une lettre. Il lut :

« Ma sœur, permettez-moi de vous donner ce doux nom, et ne voyez pas de mal dans la hardiesse que je prends de vous écrire sans vous connaître que bien peu, et en me cachant de mon mari que j'aime, cependant, beaucoup, et que je respecte comme celui à qui je dois obéissance et fidélité. Mais la sympathie que vous m'inspirez, non seulement à cause des liens de famille qui désormais nous unissent, mais encore parce que vous êtes femme, que vous aimez, et que votre amour est contrarié, toutes ces raisons m'ont décidée à vous écrire, certaine que vous pardonnerez ma démarche et ne me jugerez pas défavorablement pour cela. Il me semble que ce faisant j'accomplis une bonne action, d'autant plus que l'existence d'un homme est en cause, et que cet homme est celui pour qui vous éprouvez, m'a-t-on dit, un sentiment qui doit être bien délicieux lorsqu'il ne dérive pas uniquement des convenances de nos familles et de la volonté de nos parents.

« Si vous tenez à lui, veillez à ce qu'il ne s'engage dans une entreprise qu'après en avoir bien examiné les motifs et les conditions. Car votre frère, pas plus tard qu'hier, pendant qu'on remettait une roue qui avait cassé à la voiture de Versailles qui nous ramenait à Paris, engagea la conversation avec un homme vêtu de noir qui ne me revient pas du tout avec sa figure de carême et son ton mielleux. Mon mari, je me demande pourquoi, lui conta les raisons qu'il eut de demander à M. de Marville un ordre du Roi pour enfermer à la Bastille le capitaine La Merveille, qui est cependant un héros, et comment le prisonnier fut élargi grâce à quelque haute protection qu'il ignorait. Alors ce vilain homme a dit qu'il serait bien facile d'organiser une expédition dont l'issue serait fatale à celui qui la commanderait, soit qu'il y laissât la vie, soit qu'il échouât à la remplir, et que le capitaine La Merveille qui rêve de gloire accepterait sûrement d'en être le chef. Si animé que votre cher

frère fût contre le capitaine, il me parut qu'il hésitait à entrer dans les vues de ce personnage qui semblait animé, lui, du désir bien évident de nuire à celui que vous aimez, et qui déclara être le premier commis de M. de Maurepas.

« Voilà, ma chère sœur, ce que j'ai appris, et ce que je suis bien aise de vous faire connaître, parce qu'on dit qu'un homme averti en vaut deux, et que certainement, sachant le danger dans lequel on veut le faire tomber, le capitaine La Merveille sera plus à même de l'éviter. En tout cas, je vous supplie de ne voir dans ma démarche qu'une preuve des sentiments d'attachement que vous m'avez inspirés, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, ma chère sœur, votre très humble, très obéissante et très dévouée servante. Louise. »

La Merveille respira plus librement. Il rit en rendant la lettre à Clorinde :

— Rassurez-vous, ceci n'est pas bien grave, et n'a aucun rapport avec le voyage que je vais accomplir aux Iles. Souriez... Le danger ne me fait pas peur, mais je ne suis pas assez sot pour en courir d'inutile, et cette fois je n'en prévois pas de bien redoutable. Mais, parbleu ! je ne suis pas fâché de connaître les sentiments réels que professe à mon endroit ce M. Solennel auquel, tel que je le connais, le ministre a le plus grand tort d'accorder sa confiance. Ce pèlerin-là pourrait bien être, je m'en suis toujours méfié, à la dévotion de mes ennemis... et je ne m'en connais pas d'autres que ceux du Roi.

La Merveille laissa Clorinde calmée, rasserénée. Puis, réfléchissant à ce qu'il venait d'apprendre, il conclut à l'utilité d'une reconnaissance chez l'ennemi, pour détourner les soupçons que l'on pourrait avoir sur la vérité de la destination officiellement assignée à l'*Émeraude*.

Il se rendit à l'hôtel de Maurepas avec un prétexte plausible pour demander à M. Solennel un moment d'entretien. En sa présence, La Merveille se montra découragé, déprimé. Il se plaignit de tout et de tous. Lui dont on connaissait l'ardeur combative et le désir de se distinguer, après l'avoir réduit au rôle de transporteur, voici qu'on en faisait un marchand ! Encore, lorsqu'il débarquait des troupes et des munitions à la côte d'Écosse, y avait-il à cela quelques risques, et par suite quelque mérite. Aujourd'hui, on l'envoie faire aux Iles d'Amérique un voyage sans gloire !

M. Solennel le regardait avec une attention soutenue et un air vaguement compatissant, que démentaient le pli de son front et ses lèvres pincées aux commissures acidulées. Il promit de s'occuper de lui, de tenter un effort pour décider le ministre à organiser quelque expédition dont on lui confierait la conduite; après tout, il avait fait ses preuves, et c'était bien le moins que l'on en tînt compte. Actuellement, ni le Roi, ni le ministre ne voulaient entendre parler de tentative du côté de l'Écosse, depuis la défaite de Charles-Édouard. Les armements en cours avaient été suspendus. Mais à défaut de l'Écosse, n'y avait-il pas l'Irlande, ce poignard attaché au flanc de l'Angleterre? La Merveille ne connaissait-il pas ces parages? N'y avait-il pas déjà fait trembler les autorités locales? Si on lui en fournissait les moyens, il serait certainement capable d'une action de plus grande envergure.

Le capitaine sourit à ces perspectives. Il exprima sa reconnaissance à celui qui les faisait miroiter devant ses yeux. Et sa satisfaction n'était pas feinte, car il constatait du coup que le commis n'était au courant ni de ses projets contre Newcastle, ni de la mission que le Roi venait de lui confier. Si donc cet homme nourrissait de mauvais desseins, il ne devait en envisager l'exécution qu'à échéance assez lointaine, quoiqu'il parût déjà vouloir préparer le terrain.

Pourquoi cette animosité? La Merveille se le demandait. Le personnage n'avait aucune raison valable de lui en vouloir. Il fallait donc qu'il y eût quelque motif caché; celui de complaire au baron de Bléringhen ne résistait pas à l'examen, et d'autre part il demeurait hors de doute que la jeune baronne avait dit vrai. A quelles suppositions s'arrêter? Les pires devenaient plausibles. Mis en méfiance désormais, La Merveille le quitta en lui renouvelant avec un élan de cœur parfaitement joué les expressions de sa gratitude.

Ses préparatifs terminés à Paris, La Merveille fit sa visite d'adieux à la marquise de Pompadour. La « petite d'Étioles » ne venait plus de Paris à Versailles dans la voiture publique. Elle était maintenant la maîtresse déclarée du Roi, plus puissante que la souveraine. Ambitieuse pour elle-même, pour les siens, et pour son royal amant, elle était capable de soutenir ses ambitions par sa vive intelligence, et le pouvoir qu'elle sut rapidement prendre sur l'esprit du Roi. Douée pour les arts,

elle les pratiquait avec bonheur, et encourageait l'effort des artistes dont il y avait alors une admirable floraison. Elle occupait au château l'appartement de la feue duchesse de Châteauroux : neuf fenêtres jouissant d'une vue superbe sur le parterre du Nord, dans l'attique au-dessus des grands appartements, sauf les salons de Vénus et de l'Abondance. Lorsque l'on venait des petits cabinets du Roi, la première fenêtre en allant vers le salon de la Guerre correspondait au laboratoire du Roi, qui permettait d'accéder facilement à l'appartement de la marquise. Naturellement, elle le remania de fond en comble le jour où elle en prit possession. Elle en fit un séjour exquis, où la délicatesse du luxe en tempérait l'éclat. La suprême élégance des meubles s'alliait à la légèreté des porcelaines. Le chatoiement des soieries s'harmonisait aux couleurs vives des fleurs coupées qui chantaient gaîment dans les vases de cristal. Le bronze doré des appliques gracieusement contournées tonifiait le vernis Martin d'un vert tendre rehaussé de blanc appliqué sur les rinceaux des boiseries, de purs chefs-d'œuvre. La marquise était là comme un bijou de choix dans un écrin somptueux.

Si le regard désirait se distraire de cet art raffiné et jamais mièvre, il lui suffisait d'errer au dehors, sur les lignes droites de l'architecture de l'aile du Nord, sur les tracés géométriques des parterres à la française où les bordures de buis encadraient et contenaient les massifs de fleurs, où le marbre des statues et des vases sur leurs socles de pierre animait les fonds de verdure. Il pouvait encore suivre le vol d'une rêverie caressant à l'heure du crépuscule les dômes de feuillage, qui ondulaient mollement jusqu'à ce que l'horizon lointain les couvrît peu à peu d'un voile de brumes ténues.

Il fallait monter beaucoup de marches pour arriver jusque-là. La marquise avait imaginé un « fauteuil volant » qui, du rez-de-chaussée, la guindait à son étage. La Merveille dut se contenter de ses jambes. Mme de Pompadour, à son entrée, se leva d'une table disposée dans l'embrasure d'une fenêtre, où, à l'abri d'un transparent de toile blanche, elle gravait une plaque de cuivre.

— Je sais, monsieur, avec quelle résolution vous avez accepté la mission périlleuse que le Roi vous a confiée. Je n'en attendais pas moins de votre caractère. Et j'ai confiance en votre étoile.

— Je suis, madame, pénétré de vos bontés pour moi, et je n'ai rien tant à cœur que de les mériter. Je vous dois déjà beaucoup, sans doute vous devrai-je plus encore dans l'avenir, si vous daignez me continuer votre bienveillance et votre protection : tout mon effort tendra à m'en rendre digne, et je puis un jour en avoir grandement besoin.

Elle le pria de s'expliquer.

— Avez-vous donc tant d'ennemis? Le vrai mérite en a toujours.

— Je ne sais si j'en ai beaucoup, mais il en est un, et celui-là suffirait, admirablement placé pour me nuire ; il ne manquera pas d'en saisir l'occasion. Il peut m'attaquer sournoisement; il lui est loisible de retarder ou de faire échouer une expédition, de compromettre mon existence et celle des braves gens qui serviraient sous mes ordres, cela sans que nul puisse suspecter ses agissements. Qu'on l'interroge! Il apparaîtra blanc comme neige. Il est un de ces agents du pouvoir que l'on ne voit pas, et qui possèdent du pouvoir une réalité insoupçonnée de ceux qui le plus souvent s'imaginent le tenir, alors qu'ils n'en ont que l'apparence.

Mme de Pompadour demanda vivement :

— Quel est-il ?

— L'Éminence grise de M. de Maurepas.

La favorite se mordit la lèvre. Le comte de Maurepas : l'ennemi juré des maîtresses, l'un des ministres sur lesquels elle ne pouvait exercer aucune action.

— Mais quelles raisons a-t-il de vous en vouloir ?

— Aucune, que je sache. Et voilà précisément ce qui m'inquiète. Ma personne ne compte que pour les services qu'elle peut rendre à l'État. Je n'ose raisonner plus avant... mais je sais combien le personnage est vénal. De là l'importance primordiale du secret en ce qui concerne mon départ pour l'Écosse ; il faut que cet homme n'en sache rien.

Il parlait avec une énergie froide, qui contrastait avec le ton courtisan auquel la marquise était habituée. Elle en éprouvait pour lui une sympathie accrue. Elle lui vanta la bonté et la justice du Roi. Elle affirma sa certitude du succès : la fortune n'a-t-elle pas toujours favorisé les audacieux, et les amoureux? Elle lui souhaita bonne chance une dernière fois, lui promit encore tout son appui, et lui tendit sa main à baiser. Il s'inclina

profondément, et avec autant de ferveur que de respect posa ses lèvres sur la main blanche et fine de la favorite.

Le soir même, il trouva chez lui, venant des ateliers de Cazes, arquebusier du Roi, une magnifique paire de pistolets à silex, aux canons bleuis, gravés et ciselés à fond d'or, aux chiens à col de cygne d'une souple élégance, à la crosse finement sculptée où la pièce de pouce en argent attendait des armoiries : l'adieu de Mme de Pompadour.

Il eut avec Clorinde sa dernière entrevue. La jeune fille s'efforça bravement de faire bonne contenance. Il lui expliqua que la longueur du voyage ne permettrait pas qu'elle eût de ses nouvelles avant longtemps. Il s'efforcerait de lui en faire parvenir par quelque navire rencontré en mer, ami ou neutre. Il parla longuement, doucement, d'une voix caressante et persuasive. Il embrassa chastement le front chaste qu'elle lui tendit. Dès qu'il l'eut quittée, elle courut s'enfermer dans sa chambre où elle éclata en sanglots.

A minuit, il monta en voiture avec son bagage habituel : Jean Velu et un léger porte-manteau. Le postillon enleva vigoureusement les chevaux, qui franchirent la barrière, et galopèrent à toute allure sur le pavé du Roi.

Henri Malo.

(La troisième partie au prochain numéro.)

REGARDS SUR
L'ÉGYPTE ET LA PALESTINE

II [1]

THÈBES ET LA VALLÉE DES RÔIS

Après l'audience du roi Fuad, Fakhry Pacha prend la peine de nous conduire au barrage du Delta. Comme nous ne pourrons aller, dans la Haute-Égypte, jusqu'au barrage d'Assouan, du moins aurons-nous une idée de la nature du problème, en visitant celui-ci et le musée de l'irrigation qui y est joint.

Après une course rapide le long du Nil, dans la soirée qui tombe, nous nous trouvons aux abords de l'œuvre puissante conçue dans le dessein de substituer à *l'inondation alternante l'irrigation pérenne*. Car c'est là le problème. Le travail ne s'est pas accompli sans peine ni tâtonnement : il a fallu s'y reprendre à plusieurs fois.

Le Nil est enjambé, à la naissance du Delta, par un pont régulateur élevé sur une rangée imposante d'arches larges chacune de cinq mètres ; celles-ci peuvent être fermées par des portes en acier glissant sur des coulisses : des substructions d'aspect romantique donnent à l'ensemble un caractère vaguement mauresque. La retenue d'eau du barrage s'élève à trois mètres environ. Les auteurs du premier travail furent deux Français, Linant bey et Mougel bey. Mais le système, dont l'achèvement et la solidité furent plusieurs fois compromis, n'a

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

été mis au point que par les soins de l'ingénieur anglais Scott Moncrieff de 1885 à 1890. Depuis, le Delta a pris son caractère moderne et s'est assuré d'une fertilité régulière. L'Europe et l'Égypte se sont associées pour les grandes œuvres.

La visite s'attarde dans une sorte d'Éden fleuri né du fleuve; la beauté des massifs de bégonias, la splendeur imprévue des bougainvillées arborescents nous retiennent longtemps, et c'est à une heure tardive, en pleine nuit, que nous regagnons la ville. Les lumières du ramadan, étincelant au haut des minarets, nous appellent de loin.

AU MUSÉE ÉGYPTIEN

Le lendemain, sous la conduite de M. Lacau, je prends, au Musée égyptien, une première leçon d'art pharaonique. Simple regard; car notre impatience aspire à des impressions plus larges, au grand air du voyage, à la vue directe des monuments. Les musées actuels, hypertrophiés, ressemblent, un peu partout, à ces concerts du dimanche, où les morceaux de tous les maîtres et de tous les temps sont donnés en série, comme si les appétits musicaux de nos amateurs ne pouvaient être jamais ni lassés, ni rassasiés; ainsi, l'émotion artistique s'achève en courbature... Se gorger n'est pas se nourrir.

Je note donc, seulement, ce que j'ai saisi d'un rapide coup d'œil, ne retenant que les pièces-types, celles qui me permettront d'échantillonner d'avance mes souvenirs.

Voici le fameux *Cheik-el-Beled*, que l'on attribue à la IV^e^ ou à la V^e^ dynastie, et qui évoque, soudain, son camarade des vieux âges, le *Scribe* du Louvre. Mais le soi-disant *cheik* est en bois, par conséquent d'une matière et d'un mouvement plus organiques et plus souples. Le bonhomme bedonnant, au pas court, au visage empâté, qui s'avance, la main tendue, a un aspect réjouissant de commis aux écritures. Excellent bureaucrate, pareil à tous les bureaucrates, il est de ceux dont la race s'installe dès la naissance des sociétés et dont la silhouette reste inchangée jusqu'à la fin des siècles. Sa figure de rond de cuir éternel a dû beaucoup amuser, rien qu'à la découvrir dans les veines du bois, le pince sans-rire qui l'a sculptée. Ce vieil art égyptien a, quand il le veut, même la grâce, même le sourire.

Et voici, maintenant, dans un sentiment tout opposé, la

terrible image du Pharaon fondateur de la IIIe dynastie, Zoher, peut-être la plus vieille représentation humaine qui nous soit parvenue au complet. Pas de plus haute découverte, pas de percée plus hardie vers les âges révolus que l'apparition de cet habitant souterrain de la pyramide à gradins. Nous irons visiter son tombeau à Sakkara. Mais, au sein de la terre, au fond du mystère, nous ne verrons rien de plus effarant que cette face où il reste encore de l'animal et où, pourtant, l'*homme* se déclare. Une dégradation partielle du visage ajoute à l'effet hallucinant. Assis sur son trône, le Roi serre du coude sa poitrine comme si une immense angoisse l'étreignait, et son mufle éraflé indique, sans le dévoiler, le secret de l'époque lointaine où ce premier des « représentés » parmi les hommes, vécut.

Tombe jumelée : Monsieur et Madame, bon ménage de la IVe dynastie ; — bon ménage *post-mortem*. Monsieur, bel homme, à la petite moustache noire taillée court, la raie au milieu du front, un peu jaune, un peu jeune, un peu benêt et satisfait, comme il appartient à ces jolis mignons ! Madame, femme mûre, blanche et grasse, coiffée à la Marie de Médicis, les bajoues pleines, l'œil aux aguets, surveillante éternelle du compagnon de la tombe, scellé, auprès d'elle, sous la pierre, — à jamais.

Voici la vitrine où sont réunis les souvenirs de cet homme extraordinaire, de ce souverain hérétique, de cet éphèbe et esthète suspect, aux yeux hagards et à la lèvre torte, Akhnaton, que je retrouverai plus tard, à Karnak, et dont le masque rangé, ici, près d'autres vestiges de son règne, ne fait qu'éveiller mon ardente curiosité... J'ai vu, sous la vitrine, cette tête extraordinaire avec ses grands yeux fous qui me fixent. L'hérésiarque couronné fut-il un magnifique inspiré ou un génial dément? Qui sait? Peut-être un Pascal au bord de l'abîme... Attendons d'avoir vu, au milieu de ses œuvres d'iconoclaste, l'homme tout entier.

Voici les deux sarcophages de Ramsès II et de Séti Ier, les corps desséchés, enveloppés d'étoffes, les faces de ce ton ligneux que produit l'embaumement. Au moment où l'on développait les bandelettes, le bras de Ramsès II s'est détendu et a fait le geste de la vie, mettant en fuite les serviteurs arabes terrifiés. La funèbre histoire a été racontée par Maspero ; et, en vérité, n'y a-t-il pas, dans la curiosité savante qui traque ces vieux rois en leur asile funéraire, un mépris de la parenté qui relie

tous les hommes. Ils dormaient. S'étant si minutieusement cachés et barricadés, leur volonté de ne pas être dérangés était manifeste. Et voilà qu'on force leur foyer ultime! On empaquette leurs vieux corps, on les étiquette, on les ficelle, on les transporte, et le personnage remembré est étalé en pleine lumière sous le jour crû de la vitre ou sous la lampe électrique. Il faut qu'ils se remettent à vivre, — et de quelle vie ! — ces étendus qui se croyaient assurés de repos!

Enfin, nous nous arrêtons, muets de surprise devant le ruissellement de richesses qu'est la dépouille de Tout-ank-amon. Le pauvre jeune homme de dix-huit ans, mort, affirme-t-on, de la tuberculose, fut accompagné, jusque dans sa tombe, par une de ces douleurs qui ne veulent pas être consolées. Nous le retrouverons à Karnak près de sa femme adolescente (qui était peut-être sa sœur), et le couple, dans son granit rose, nous présentera quelque chose d'exquis, l'éclat d'une jeunesse fugitive. Ces soins furent-ils ceux de la touchante veuve ou bien encore ceux d'une mère? Ils témoignent, en tout cas, d'un deuil qu'aucun sacrifice, aucun renoncement ne pouvait satisfaire...

Le monde entier connaît cette histoire : l'aventure des découvreurs, succombant si tragiquement, a frappé l'imagination populaire. Les touristes eux-mêmes, en dépit de leur banal irrespect, hésitent et s'alarment à l'idée du sacrilège. Peut-être, cependant, la dépouille royale étant, maintenant, claquemurée dans ce musée (ô Muses!) le sort se trouve-t-il conjuré?

En revanche, que d'extraordinaires révélations, cette tombe, échappée par miracle aux détrousseurs millénaires, n'a-t-elle pas apportées à la science et à la curiosité émerveillée? Entre l'injure au mort et le profit historique, il y a, peut-être, tout compte fait, compensation.

VERS LOUQSOR ET KARNAK

Nous prenons, le soir, le train pour Louqsor et Karnak...

Lever du soleil sur la vallée. Calme uni de l'aube, fraîcheur suave. Les taches noires du troupeau des hommes se rendant au travail, parmi les champs d'orge blanc, font comme des lambeaux de nuit déchirés par le vent. Peu à peu le réveil s'ébroue au village, le plumeau des palmiers balayant la brume. Le ciel devient clair, puis rose et, d'un seul coup, splendide.

Au-dessus des falaises rousses, le disque d'or s'élance; et, soudain, il est maître. La vallée, drapée de rayons, a revêtu sa robe couleur du jour. De minces raies, réfugiées dans les sillons alignés, hersent la terre, derniers refuges de l'ombre Mais le soleil donne le coup d'éponge suprême; il vaporise, de sa poudre d'or, la verdure ; la toilette est achevée.

Au-dessus de la mer de lumière, les formes des arbres flottent comme des voiles pendues au mât blanc d'un minaret. Nuée de grands oiseaux noirs qui s'envolent et encombrent l'étendue de leurs battements d'ailes fous. La vallée entière, — êtres et choses, — est en alerte : les fellahs courent, les baudets trottent, la vache se hâte au sentier. Une vierge noire, gardant son maigre troupeau, nous reporte à quelque Rebecca biblique.

Partout, le gras humide de la fécondité; partout les tableaux variés de cette vie appliquée et nourricière que bas-reliefs, fresques et mosaïques représentent à satiété depuis des milliers d'années. Fermes grises, si vieilles et si rapiécées sous leurs toitures d'herbes sèches et de roseaux, qu'il semble qu'elles vont s'effondrer demain, alors qu'elles tiennent, pareilles à elles-mêmes, depuis toujours.

Arrivée à Louqsor, les yeux mi-clos, aveuglés par la lumière accablante, après une nuit insomne. Mais, à l'hôtel, la figure à peine trempée dans l'eau fraîche, nous voilà tout ragaillardis et prêts aux fatigues de la journée tant attendue.

En route pour Karnak! Une dure petite Renault nous trimbale sur les pierres de la route et nous emporte entre deux rangées de vilains sphinx aux têtes de boucs hargneuses.

Première visite à l'aimable et savant conservateur, M. Chevrier, qui, obligé de nous abandonner pour la journée, nous lâche, seuls et sans guides, parmi les ruines. Allons! Heureusement, aidé par une vague réminiscence de ce que j'ai appris jadis, et retrouvant, au fond de ma vieille mémoire, après quarante années écoulées, ce que j'écrivais de « Thèbes aux cent portes » dans mon premier livre, *les Villes retrouvées*, peu à peu je me reconnais.

Voici le site : à gauche le Nil; puis à droite, l'allée des sphinx, ceux-ci à tête d'homme; la muraille, les pylônes, les colonnes, les ruines... J'y suis... Marchons, entrons, suivons la procession! Car, c'est ainsi que, dans un mouvement où la disposition des lieux nous entraîne, nous avons abordé les grandes cours,

nous hâtant vers la salle hypostyle. La voici, et nous sommes, soudain, écrasés, aplatis, au pied de la colossale merveille.

L'imagination excitée poursuit l'idée de la procession, du cortège tel qu'il se déroulait aux grands jours de fête : la barque sacrée, portée sur les épaules des prêtres, les foules agenouillées et, — selon le cartouche de la prière, — tendant les mains ouvertes et renversées; le peuple se pressant à l'entrée de la *porte grande*, le tout accompagné et scandé des sons de la musique orientale, cymbales et sistres, voix nasillardes, si émouvantes, telles que nous les entendions encore, hier, à l'enterrement d'un pacha.

Au-dessus des pylônes, des voiles tendus caressent de leur ombre légère, les portiques immenses, flottent le long des colonnades et des colosses, animent, de leur souffle aérien, les profondeurs de la grande salle. Un air circule comme l'esprit d'un dieu.

Nous pénétrons dans la forêt de colonnes prodigieuses qui formait, jadis, la grande salle. Énigme indéchiffrable; chef-d'œuvre de bâtisse énorme dont il est impossible de deviner la destination. Car ce n'est pas ici, à proprement parler, le temple; tout au plus le vestibule du temple. Première question qui nous saisit d'abord, hantise qui ne nous abandonnera pas : pourquoi ces cent trente-quatre colonnes, hautes comme la colonne Vendôme, étroitement serrées les unes contre les autres, peintes et décorées de la base au chapiteau, formant, dans leur ensemble, une nef qui couvrirait à peu de chose près l'emplacement de Saint-Pierre de Rome et qui serait accompagnée de deux bas-côtés parallèles, presque aussi élevés? Cette salle était, certainement, close et plafonnée, puisque plusieurs fenêtres subsistent, qui s'ouvraient au-dessus de la toiture des bas-côtés, et l'éclairaient.

Ainsi, la forêt de colonnes portait, à une hauteur de plus de cinquante mètres, une terrasse immense. Dans quel dessein? S'agissait-il d'aménager, pour goûter la douceur des nuits, dans ces climats aux lumières intolérables, un vaste sol artificiel dominant la contrée et réservant au maître la jouissance solitaire de la splendeur du ciel? S'agissait-il d'assurer au collège de prêtres-astronomes, adonnés à la science des astres, de vastes observatoires isolant leurs prières et leurs études?... Je pensais aussi aux fameux jardins suspendus de Babylone...

Mais, où sont les accès, les conduites d'eau, etc?... Aucune explication décisive.

Le savant M. Chevrier, qui sera notre guide bientôt, pense qu'il faut s'en tenir à l'idée d'une manifestation de puissance, d'un luxe ostentatoire avec exaltation délirante de vanité pharaonique. La salle hypostyle ne serait donc, comme les Pyramides d'ailleurs, qu'une « folie » démesurée, construite *pour la gloire*, — c'est-à-dire pour rien...

Réveillons-nous de ce premier coup de massue. Reprenons nos sens et notre tournée. Il y a tant à voir! Mais, maintenant, faisons-nous, si possible, une idée de l'ensemble; essayons de nous orienter dans ces vastes espaces, dans cet entassement de ruines et de siècles. Revenons sur nos pas, et considérons.

Avant l'entrée, l'allée des sphinx. Le sphinx, soit isolé, soit en troupe, est toujours le gardien du mystère. Avec sa croupe de lion, ses pattes de tigre, ses yeux profonds, mi-clos, il surveille, prêt à bondir.

Au bout de la double rangée de ces étranges bêtes, rangée qui mesure peut-être soixante mètres, nous nous heurtons à l'énorme pylône de l'entrée à demi écroulé : il paraît que cet éboulement est voulu et que c'est, en réalité, un échafaudage de moëllons, disposé en plans inclinés et permettant de porter les matériaux jusqu'au faîte. Tel quel, il serait donc, non pas ruiné, mais inachevé, et l'état où il a été laissé serait la preuve d'un travail interrompu, révélation frappante du caractère même de l'édifice qui, par son objet, — puisqu'il s'agissait d'un hymne à la puissance royale, — ne devait prévoir ni admettre une fin.

Deux obélisques précédaient la porte : l'obélisque, la pointe au ciel, est le symbole et l'annonciateur du divin. Non loin et se prolongeant tout autour de la ruine, nous discernons les restes d'une enceinte, construite assez pauvrement de briques cuites au soleil, mais qui, telle quelle, tenait l'ensemble du palais dans l'isolement. Deux statues colossales, en granit rose, veillaient sur le seuil, représentant le plus illustre des constructeurs, Ramsès le Grand. On arrive, enfin, à la porte suprême, *la très grande* comme l'appellent les monuments anciens, et l'on pénètre dans l'édifice.

Nous voici, de nouveau, dans la salle hypostyle, la salle aux

cent trente-quatre colonnes qui nous a attirés d'abord, et nous a donné un tel coup qu'elle a retenu toute notre force d'attention. L'examen du détail nous permet de pénétrer plus près de la pensée du constructeur. Partout, sur les murs, sont gravés, en planches gigantesques, les exploits des Pharaons qui se sont, à diverses reprises, voués à la tâche de cette interminable bâtisse, — Louvre qui, toujours repris, toujours interrompu, ne fut jamais complètement abandonné, tant qu'il y eut à Thèbes, des successeurs, des prêtres, des dynasties.

Voici la conquête de la Nubie, les campagnes en Palestine et en Syrie, quelque chose comme une *Iliade* ou, si l'on veut, une *Henriade* égyptienne. Et puis, partout, indéfiniment répété, le spectacle d'une société brutale et raffinée, parfois se répandant au dehors, parfois se repliant sur elle-même, le plus souvent, s'étalant sur l'Égypte inférieure ou supérieure, envahissant le monde proche, y ramassant les centaines de mille de victimes dont le martyre et les pleurs cimentent l'appareil du glorieux sanctuaire : combats, massacres, têtes et mains coupées, tortures, défilés de prisonniers à la chaîne, travail sous la courbache, revues et chasses royales, hécatombes, sacrifices, offrandes, peuples entiers en prière, marches triomphales, apogées dynastiques, pompes religieuses, glorification réciproque et conjurée d'une monarchie guerrière et d'un cléricalisme cupide et ombrageux. Partout le dieu est le double du roi. Roi et dieu sur le même pied, ils se donnent la main. On ne sait qui honore l'autre; tantôt c'est le dieu qui honore le roi, tantôt c'est le roi qui honore le dieu. Le prêtre est derrière le roi, parfois devant le roi.

C'est seulement, quand on arrive au *naos*, à l'espèce de saint des saints, petit, étroit, obscur, que l'on a le sentiment d'une divinité mystérieuse, lointaine, supérieure aux choses de la terre. Et, encore, l'effet paraît-il arrangé par des mains assez vulgaires, pour en imposer à la crédulité et à la superstition. Au haut de l'étroite cellule, ou plutôt du sombre caveau, une fente projette une ligne de lumière sur la tête et le museau de la bête divine et l'anime d'une vie factice qui paraissait venir de l'au-delà. Tout sent la préparation furtive : on devine le jeu des ficelles.

Il est évident que, dans cet échange de bons procédés du dieu à l'homme et de l'homme au dieu, le troupeau clérical,

enrichi des dépouilles communes, devait devenir, peu à peu, à la fois le bénéficiaire et le dispensateur. Marché de basses flatteries et de vénération apprêtée, élevant toute cette grandeur sur un amas de petitesses, et qui devait profiter logiquement au plus souple, au plus habile, au plus durable. Ah! comme on comprend Akhnaton, le roi hérétique, — peut-être, simplement, le roi jaloux de son autorité, — qui rompit avec Amon, le dieu avare, et lutta pour obtenir du divin une interprétation plus haute!...

Poursuivons! Encore des colonnades, encore des temples, des cours après des cours, des chapelles, des sanctuaires, des cellules, des perrons, des pylônes et des propylônes, de nouveaux murs d'enceinte et de nouvelles rangées de sphinx, tout cela amoncelé, empilé, parfois debout, parfois écrasé sur un sol qui n'est, lui-même, qu'un dur concassement de pavés, de calcaires, de pierres, de massifs, de statues brisées, d'obélisques en morceaux, de pans de murailles écroulés. Issant du tas de décombres, voici la charmante figure de l'éphèbe Tout-ank-amon avec sa jeune femme : et puis, ce sont d'autres morceaux précieux, des fragments émouvants, mais qu'il faut fuir sous peine de ne pouvoir s'arracher au prenant spectacle. Soudain, largement étalée, la grande muraille développe, en un magnifique tableau, les scènes royales.

On s'attarde; on voudrait tout voir, tout lire, tout comprendre; la journée s'avance; il faut marcher... Voici le palais royal, sans doute : des chambres, des bains, des fontaines au ras du sol, des caves que fouille le pic du prospecteur et où des ouvriers sont entassés comme des fourmis; ils découvrent, tout au fond, je ne sais quels étranges débris d'une civilisation antérieure. Ces ruines couchées ou à demi enterrées paraissent encore plus grandes que les ruines debout, cadavres plus gigantesques que les géants. Soleil, contemplation, poussière, escalade, fatigue, épuisement! Nous n'en pouvons plus. Il faut quitter cet écrasant ossuaire. A première vue, Karnak m'a accablé, mais ne m'a pas convaincu; en tout cas, il ne m'a pas séduit.

La voiture nous ramène à Louqsor entre les deux rangées de sphinx-béliers. La douceur du soir tombant nous remet un peu. Nos forces sont diminuées, mais notre curiosité n'est pas encore satisfaite.

A Louqsor, nous retrouvons les ruines du temple dans le soleil couchant. La place est vide de touristes, la plupart s'étant attardés à Karnak. Quelle aubaine : ce magnifique spectacle à nous tout seuls! La voiture s'arrête et nous sautons, pleins d'une ardeur renouvelée. A peine un regard jeté sur l'ensemble et une première impression nous saisit, celle de la sobriété dans l'ordre; plus nous regardons et plus cette impression se précise, ou plutôt elle se transforme en un sentiment ineffable : aborder une beauté jamais vue!

A gauche, les puissants pylônes de l'entrée, si nettement dessinés aux angles par les moulures de forte saillie ; malheureusement, une mosquée de bien misérable aspect les cache en partie. Mais, déjà, nous sommes absorbés par la contemplation du grand temple lui-même. D'abord la cour, la cour de Ramsès II avec ses colonnes papyriformes à chapiteaux en corbeille, puissantes et droites dans ce style direct dont la haute antiquité grecque s'inspirera encore. Les proportions, il est vrai, sont autres, plus amples, — toutefois loin du démesuré que nous avons rencontré à Karnak. La simplicité et la gravité de celles-ci ne font que rendre plus délicieuse, par contraste, la grâce naturelle de chacune des colonnes du temple lui-même, dont le caractère se résume en un seul mot : une fleur! Fleur vivante, droite, épanouie, depuis la racine bulbeuse et comme gonflée de sève, jusqu'au chapiteau s'entr'ouvrant comme une corolle à peine affaissée sous le poids de l'architrave qu'elle porte allègrement.

Ah! la voilà, la beauté, la beauté en soi, inimitable, fille de l'Égypte, *elle*, et c'est assez. Cette tige fusant du sol, cet organisme vivant, cette plante de pierre, quelle architecture l'a dépassée? La colonne égyptienne!... Gabriel, le maître de la colonne française, ne l'a pas connue : lui si hardi et de génie si curieux, quel parti il en eût tiré!

Et, quand nous pénétrons à l'intérieur du temple, découronné, mais tout baigné de ciel, et que nous nous laissons aller au sentiment du rapport parfait entre les proportions, au chant des choses justes et adéquates, quand nous nous soumettons à l'harmonie dépouillée de tout superflu et enregistrant uniquement la pensée pure d'un être pur, quand nous nous efforçons de comprendre humblement la loyauté, la véracité, la modestie du constructeur, se cherchant et se trouvant lui-même

en tant qu'homme vivant et priant, dans cet ensemble si noble et si heureux d'être par lui, le faste bruyant de l'autre demeure est repoussé d'un geste de l'esprit, et nous nous conformons à la volonté de l'homme ancien qui nous impose sa volonté de méditation, — le recueillement. L'âme humaine, s'élevant vers la puissance céleste, la *construction* devient un hymne à la *création*.

L'émotion s'approfondit, se creuse quand on pénètre dans les chambres secrètes où est scellé, sous murailles, le mystère de la naissance du roi Séthos Ier; dans ces autres chambres, construites ou transformées par des successeurs le long des siècles; dans celles-ci où Alexandre le Grand fut reçu et qui virent, sans doute, Desaix, le *Sultan juste*, comme si toutes les grandeurs de la terre avaient reçu ordre de se rencontrer ici. Alexandre après Ramsès, Bonaparte après César, ceux qui ont pris Tyr et ceux qui ont assiégé Saint-Jean-d'Acre, tous ces errants de la conquête et de la guerre, dont les noms résonnent dans les histoires, ont touché ce sol. En mémoire de cet instant, j'ai copié, d'une main ignorante, le cartouche d'Alexandre. Ainsi, au fond de l'Égypte, s'évoquaient, pour moi, la Grèce, la Palestine, la France.

Lorsque le soir fut tombé et que, revenant vers le Nil, nous laissâmes le palais aux ombres de la nuit, quand ces couloirs de hautes fleurs impassibles se furent remplis de silence, alors, au comble de l'émoi, nous nous jurâmes, en détournant les yeux, de ne plus revoir ce temple ni ces colonnes parmi lesquelles fleurissaient les étoiles, de peur d'altérer l'idée que cette journée heureuse avait imprimée en nous.

Rentrés à l'hôtel, avant de fermer les yeux, nous nous accoudâmes sur la terrasse. Le souffle du désert respirait sur les eaux. Le Nil déferlait d'un flot entrecoupé. Sans regarder le temple, nous le sentions à nos côtés. Le ciel semait, de ses clous d'or, le miroir tranquille, et l'on entendait, sur la terre et dans le ciel, le chant de l'éternité.

DANS LA CITÉ DES MORTS

Nous avions reçu un mot très aimable de M. Breasted, l'illustre savant américain, l'auteur de l'histoire de l'Égypte au temps des Pharaons, le chef des missions Rockefeller en Égypte, en Syrie et en Grèce, mettant sa voiture à notre disposition à

trois heures et nous invitant à prendre le thé à Chicago House; il voulait bien nous faire visiter, lui-même, les monuments de Medinet Habou. Bonne fortune sans pareille ! M. Breasted sait tout de l'ancienne Égypte et l'équipe qu'il dirige, les ressources dont il dispose, lui permettent d'aborder les problèmes archéologiques avec une force de pénétration, une sûreté de compréhension inégalées. Mais, avant de nous rendre à son invitation, nous irons, le matin, visiter la vallée où sont groupés les tombeaux des rois...

Une fois le Nil franchi, l'on prend à droite et l'on grimpe la rive sablonneuse où les baudets, les chameaux et les autos ont tracé, pêle-mêle, une piste que le vent du désert balaye et déplace sans cesse. En quelques tours de roue, nous nous trouvons au pied des fameuses statues de Memnon. « *Ne plus ne moins que la statue de Memnon...* » Les deux statues, surgissant des orges verts, et un peu abandonnées comme une paire de choses hors d'usage, n'en donnent pas moins, non sans quelque désillusion, la mesure de l'Égypte pharaonique. La première des deux, massive, large d'épaules et de poitrine, les mains sur les genoux, reste, après tant de siècles, intacte, inébranlée. L'autre colosse est celui qui chantait. Il s'est tu depuis que l'empereur Hadrien le répara et le déjeta en donnant un à faux au buste et au séant. Ce n'est plus qu'une ruine assez méprisable... « *Eh bien ! Chantez maintenant !* »

Avançant péniblement sur le désert rocailleux, nous nous engageons dans la Vallée des Rois, qui est bien la plus funèbre des vallées. Nous nous lançons dans un lacis de monticules de sable et, ballottés de tournants en tournants, secoués sur les pierres éparses, peinant sous le soleil caniculaire, nous nous demandons si nous atteindrons jamais le but qui paraissait si proche au départ. Soudain, nous stoppons dans une espèce de cul-de-four formé par des falaises à pic. C'est là que *les Rois* sont cachés plus encore qu'enterrés. Comment aller les découvrir dans cette affreuse encoignure du monde ?

Pourtant, la soif de l'or sut les trouver : le pillage, plus rusé que la ruse royale, a fait séculairement son œuvre, en attendant les grands détrousseurs modernes. Le spectacle de la mort violée est ici le grand drame ; encore fallut-il nous contenter de ce qu'on nous permit de voir.

On nous avait promis la visite de la tombe de Tout-ank-amon. J'avais des recommandations pressantes pour M. ... Mais celui-ci nous fit savoir « qu'il ne pouvait pas se déranger ». Je conserve ce précieux autographe. C'est juste ce que m'aurait fait dire, par le chef de son protocole, Tout-ank-amon lui-même... Je reconnais que les visiteurs sont à peu près aussi insupportables à MM. les conservateurs que les voyageurs à MM. les chefs de gare. Mais si la consigne des vieux Pharaons peut être opposée aux visiteurs qui font des milliers de kilomètres pour se casser le nez devant une porte, autant valait laisser les pauvres bougres en repos. Le tête-à-tête solitaire avec un archéologue de mauvaise humeur ne doit pas être si drôle pour une momie dépouillée de ses ornements. Il a bien fallu nous contenter de regarder la porte « derrière laquelle il s'était passé quelque chose ».

Heureusement, grâce à l'amabilité d'un jeune officier égyptien, de parfaite éducation, nous avons pu pénétrer, tout de même, dans les tombeaux des rois. D'abord la tombe de Séti Ier, qui passe pour la plus belle, la mieux décorée. On descend dans la terre profonde par une série d'escaliers et de couloirs en plans inclinés dont les murs sont revêtus d'une ornementation prodigieuse, et on finit par atteindre tout en bas, à la gueule du puits où l'on ne descend pas, une espèce de chapelle funéraire, voûtée en berceau, barrée, en croix, par une nef d'une proportion remarquable. Ce travail souterrain est déjà, par lui-même, extraordinaire. Au fond de la nef, le sarcophage apparaît, vide de sa momie, que nous avons vue au Musée égyptien.

Séthos ou Séti Ier, très grand prince et très ancien seigneur de la guerre, a, de son vivant, entouré sa mort d'un spectacle où sa vie est représentée dans l'émouvante attente du jugement. Il faudrait suivre pas à pas toutes les scènes, il faudrait les dessiner et les lire, pour avoir l'idée de la fécondité de cette imagination mystique et de cette terreur insigne sous-jacente à la mort. Ah! ils ne sont pas fiers, une fois là, ces grands hommes, ces grands rois. Partout le serpent, dieu de la vie souterraine, enroule et déroule ses anneaux redoutables d'où darde sa petite tête méchante. Sa gloire dévore la gloire du mort qui rampe devant le reptile. L'illustration n'est que l'immense imploration d'un pardon incertain et que les siècles futurs disputeront aux mânes sans repos. Peut-être la vieille momie

s'est-elle trouvée heureuse, finalement, d'être libérée de la tombe par le musée.

La deuxième tombe est celle d'Aménophis III. La décoration est plus pure, plus sobre et plus achevée peut-être. Moins éclatante, elle est plus précise et plus évocatrice ; on ne se lasserait pas de contempler ces détails sur lesquels s'appesantissent les archéologues, et qui, par la mort, révèlent la vie. Mais ce qui donne, à cette tombe, un accent extraordinaire, c'est la présence de la momie du roi, mystérieuse et blanche sous la lumière électrique et, non loin, celles de ses femmes alignées côte à côte, serrées les unes contre les autres, toutes blanches dans leurs suaires, et frissonnantes d'être surprises dans ce lieu froid. L'une d'elles est d'un profil si fin, si pur que l'on dirait une figure tombale du moyen-âge, avec, en plus, quelque chose qui avoisine et évoque davantage la vie. Dormeuses de cinq mille ans qui, ayant respiré, rêvé, aimé, ont poursuivi leur rêve ici et *vivent*, l'Idée planant au-dessus de la vilaine aventure corporelle et terrestre.

Au retour, nous nous sommes arrêtés dans les ruines du Ramesseum. C'est un de ces magnifiques édifices élevés par Ramsès II en souvenir de ses fameuses victoires contre les Hittites.

Les ruines, malheureusement très atteintes, témoignent d'un art aussi imposant que celui de Karnak, aussi pur que celui de Louqsor. La rangée des Atlantes ou, si l'on préfère, des Cariatides, leur donne un très grand caractère. Le Pharaon, adossé aux pilastres et répété huit fois, les bras croisés sur la poitrine, les jambes emboîtées dans une gaîne étroite, évoque, avec cette puissance de pénétration qu'assure la répétition du motif, la figure du plus grand, peut-être, parmi les monarques des anciennes dynasties. Les colonnes, énormes et sveltes à la fois, encadrant le paysage aride, les fûts d'autres colonnes ruinées, dont le calibre indique des proportions plus considérables encore, surtout les débris du colosse royal gisant sur le sol et dont il reste, avec une tête malheureusement défigurée, mais d'un galbe admirable, des morceaux d'épaule, les deux bras, les fragments d'un trône, tout cela entassé pêle-mêle en un amas ruineux qui fait, à lui seul, une colline, impose à jamais à la mémoire le nom et la gloire du conquérant. Il a obtenu ce qu'il voulait : *ut declamatio fias...*

Nous traversons, de nouveau, le Nil pour venir déjeuner à l'hôtel, et ce n'est pas une mince joie de glisser sur cette belle eau vivante, de sentir la caresse d'une brise embaumée et la tiédeur d'une lumière adoucie, après les heures dures passées dans la Cité des Morts.

Mais, à peine le déjeuner achevé, il faut reprendre le bateau : car la voiture de M. Breasted nous attend à trois heures sur l'autre rive, pour nous conduire à Medinet Habou. Ni trêve, ni sieste pour les voyageurs.

LES PALAIS DE MEDINET HABOU

Chicago House, c'est la maison des Américains, seuls capables de se mesurer, maintenant, avec le luxe et l'art des Pharaons. Dans une charmante villa de style mauresque, d'une fraîcheur incomparable, et d'un confort parfait, le grand savant et le parfait homme du monde qu'est M. Breasted vit entouré de vingt-trois aides, savants comme lui ou techniciens expérimentés, tous au travail. Comment ne pas faire un triste retour sur les conditions dans lesquelles peinent et s'efforcent nos propres savants, si dévoués, mais, trop souvent, si démunis!

M. Breasted nous explique, d'abord, avec une clarté parfaite, sa méthode de travail. Au moment où il nous admet dans cette précieuse intimité intellectuelle, il est tout à la tâche de *la lecture*. Il m'apparaît comme un humaniste de la Renaissance, découvreur et éditeur de textes. Ce qu'il désire, c'est mettre ces monuments, attachés au sol, dans la circulation universelle.

De là résulte la remarquable précision de son procédé. Rien ne le satisfait, *pas même la photographie*. Je souligne cette observation, parce qu'elle confirme mes propres idées en cette matière : la photographie n'a qu'un œil mécanique; son grand défaut, c'est qu'elle ne discerne pas, *elle ne comprend pas*.

Donc, pour reproduire et « publier » une inscription, M. Breasted, ayant pris d'abord une photo, la transforme, par voie de calque, en un texte déjà corrigé et débarrassé des scories dont l'objectif s'est surchargé; sur ce texte intervient un premier travail de critique intellectuelle; ainsi, lentement corrigée et amendée par l'œil humain, par la réflexion, par la science, la copie est étudiée encore par un expert qui, s'approchant du texte originaire, grimpant, au besoin, sur une échelle, la cor-

rige lettre à lettre; ce travail est transporté sur un *bleu* et il est, enfin, l'objet d'un tirage au trait qui fait disparaître toute trace de la photo. L'édition est ainsi définitive et, dans la mesure des possibilités humaines, fixée *ne varietur*. On traite avec ces soins minutieux nos grands classiques : pourquoi pas ces textes, plus rares encore et de si haute humanité?

Cela bien expliqué, M. Breasted nous conduit lui-même dans sa « bibliothèque », c'est-à-dire au pied des immenses fresques, sculptées et peintes sur les palais et temples de Médinet Habou. Malgré le souci que lui donne une grave maladie de son fils, il entre, avec nous, dans le plus abondant, le plus généreux détail.

Nous abordons le palais de Ramsès III. Là, pas de fouille souterraine : tout au grand air. Et, avec un tel guide, nous nous imaginons sans peine la vie féodale et luxueuse de ces espèces de Samoris chasseurs et pillards qu'étaient ces chefs de l'Empire sur la pente de la décadence. Ce palais, dont le caractère artistique n'est pas sans analogie avec le temple de Louqsor, est beaucoup plus complet, puisqu'il réunit la forteresse, le logement du roi, le sanctuaire, les services administratifs, le collège des prêtres, les trois appartements des femmes, avec salles de bains, cuisines, communs, etc., en un mot, de quoi abriter un monde ; et le tout se transformant, se modifiant, s'adaptant à des besoins nouveaux, à des modes successives pendant des siècles; le style pharaonique proprement dit passant au style des dynasties ultérieures jusqu'à celle des Ptolémée et à l'influence grecque, puis à l'influence romaine, puis au goût copte, byzantin, arabe, et ainsi de suite, jusqu'à ne laisser d'autres témoins vivants de cette existence séculaire que la malheureuse bourgade actuelle plaquée, comme un nid d'hirondelles, sur les murailles héroïques. Ainsi s'est formé un ramassis d'histoire qu'il faudrait des années pour débrouiller.

En idée, nous reconstituons le palais tel qu'il dut être à l'origine, composé d'une avant-cour, d'une double colonnade d'accès conduisant aux grandes cours intérieures, et de l'ensemble des bâtiments formant le temple et la demeure royale. Malheureusement, des parties importantes sont rendues à peu près inintelligibles par les modifications et les transformations successives, et la beauté architecturale est devenue, par places, à peu près inaccessible.

Mais, il est une autre beauté qui nous saisit et qui capte, bientôt, toute notre attention, c'est la beauté de la décoration murale. Dessinée à même la pierre d'un trait puissamment accusé, elle forme un ensemble unique par la largeur du motif et l'éclat de l'exécution. M. Breasted nous lit, à livre ouvert, ce poème graphique racontant les exploits du Pharaon: guerres, chasses, foules traînées en esclavage, hostilités sur les deux frontières, tantôt en Libye, tantôt en Nubie. Et puis, ce sont ces rencontres mystérieuses de peuples que l'histoire ignorerait sans ces pages frémissantes : la lutte du Pharaon contre les gens du Nord et qu'on identifie avec les Philistins, les Cananéens ; voici alliés et parents de ceux-ci, les Crétois, les gens des Iles; voici le premier combat naval sur mer, les premiers Grecs, ceux de Mycènes; Homère et la Bible fraternisent, avant d'être, sur ces murs. Voici les Sikeli (Siciliens) avec leurs étranges coiffures de caciques indiens (analogues, selon ce qu'il me semble, à celles que j'ai vues sur les gravures rupestres de Tiout, en plein Sahara); voici, d'autre part, parmi les mercenaires du Roi, les Sardanes qui sont, peut-être, des Sardes, peut-être des Étrusques, peut-être des Ligures. Toute l'histoire africaine et méditerranéenne se regroupe, en quelque sorte, autour de ces antiques documents.

Les sculpteurs égyptiens, animaliers impeccables, auraient-ils reçu quelque leçon des sculpteurs des Eyzies et d'Altamira?... Avec un peu d'imagination, et toute révérence gardée pour la science moderne, je vois les baigneurs de Vichy qui faisaient de la publicité dans le four-verrier de Glozel, villégiaturant, l'hiver, dans la Haute-Égypte. Parmi ces mercenaires, n'en est-il pas qui portent le casque à deux cornes, le *torques* gaulois?

Mais voici que ce Vatican de pierre s'anime à la voix de M. Breasted. Un examen attentif lui a révélé le procédé, la technique des écoles qui ont travaillé à ces œuvres incomparables. En effet, on discerne sans peine, dans le détail de ces compositions, la *retouche du maître*. Si une première esquisse paraissait insuffisante, le chef d'atelier repassait et, faisant boucher, par un ciment, le trait manqué, le reprenait avec une autorité et une liberté sans seconde. Or, les siècles ayant usé le ciment, la première indication fautive a reparu comme un fusain reparaît sous le *conté*, et, ainsi, revit, en quelque sorte, sous nos yeux, la scène de la correction du maître à

l'élève, et nous admirons cette recherche de l'excellent, qui fut tout l'*art*, dans tous les temps.

Tandis que nous réfléchissons à cette belle fraternité des esprits par-dessus les siècles, depuis celui qui créa l'œuvre jusqu'à celui qui l'explique, les fellahs travaillent autour de nous. Dans des couffins proportionnés à l'âge et à la force de chacun d'eux, ils portent la terre sur la tête et chantent en un rythme qui se rapproche de celui de nos litanies. On nous dit qu'ils reprennent en chœur le refrain d'une chanson que l'un d'entre eux compose au fur et à mesure et nous visant, nous, les visiteurs étrangers. Ils plaisantent nos figures, nos costumes, les robes et les chapeaux des dames qui nous accompagnent; mais, en même temps, ils ne manquent pas de célébrer la générosité du maître et l'encouragent de la voix à bien payer ses ouvriers : scènes sculptées, déjà, sur les monuments des Pharaons; ceux-ci chantent comme chantaient leurs pères, et peut-être, les mêmes choses sur le même rythme : le travail et ses misères, la vie et ses espérances. Tout commence, tout finit par des chansons.

M. Breasted nous ramène à Chicago House. Sa compagnie de savants nous attend, et, en l'absence de M^me^ Breasted, d'aimables dames archéologues offrent le thé et les sandwichs. Réconfortés, nous regagnons le Nil et le retraversons dans la fraîcheur du soir... Nuages sur le ciel... Nuit translucide, infiniment douce... La tristesse de la Vallée des rois est oubliée.

RETOUR A KARNAK

Le lendemain, de bonne heure, M. Chevrier, conservateur des temples de Karnak, vient nous chercher à Louqsor et, avec la plus parfaite obligeance, s'offre pour nous faire visiter les ruines, une seconde fois. Sous sa direction, tout change; la physionomie de l'immense champ de destruction prend un autre caractère. La mort se remet à vivre; les ruines nous parlent un nouveau langage.

Au premier mot, nous surprenons la diversité des points de vue et des méthodes entre le travail de M. Breasted et celui de M. Chevrier. M. Breasted est surtout un historien; M. Chevrier est un architecte. Celui-ci remue la pierre, l'autre la lit; l'architecte découvre et consolide; le savant interprète et répand

dans le monde cultivé. Travaux harmonieux et, par leur double objet, également indispensables. Notre compatriote, ancien élève de l'école des Beaux-Arts, est un excellent type de Français, — à la fois parisien et breton. Il a de l'entrain, du cran, un rien d'entêtement; il sait ce qu'il veut et il le dit : comme j'aime cette franchise de l'homme de labeur fier de sa tâche! Son travail progresse au grand jour, et il n'a pas peur d'appeler les gens dans sa confidence : debout et nullement accroupi sur son trésor, il n'en est pas à s'imaginer que les siècles ont travaillé exclusivement pour lui. Chaque année, il publie le résultat de ses recherches et livre à la science les monuments retrouvés et sauvés qui deviennent, pour elle, d'immédiats documents.

Son plan de travail actuel est vaste; il embrasse : 1° le transport des blocs d'albâtre du troisième pylône; 2° la dépose de la colonne de Tanarna; 3° le vidage du troisième pylône (qui permet d'aborder la connaissance des sous-sols du grand temple); 4° la continuation des fouilles du monument d'Akhnaton; 5° la continuation du relevé du temple de Khonsou; 6° la surveillance archéologique des travaux de la salle hypostyle; 7° les travaux divers d'entretien qu'impose la conservation des ruines.

Que de ressources en hommes et en argent seraient nécessaires pour suivre de front ces entreprises, toutes urgentes, toutes de premier plan! Et les choses étant ce qu'elles sont, quelle persévérance et quelle abnégation il faut à ces serviteurs du vrai et du beau! Des semaines et des mois se consument en lents efforts pour des résultats, en apparence, mesquins. Une colonne qui penche rétablie sur son axe; une architrave, dont la chute causerait des désastres, consolidée; un bloc qui entrave des recherches fructueuses déplacé; tout cela exige de longs calculs, des combinaisons mûrement réfléchies, des dépenses considérables en main-d'œuvre, en instruments, en transports; et le touriste, qui passe et jette un coup d'œil indifférent, se demande à quoi peuvent bien être employées ces corvées perdues en quelque trou n'offrant, en apparence, aucun intérêt.

Cependant, peu à peu, les résultats s'épanouissent sous le soleil. Nous avons vu, dans le hangar aux fouilles, les morceaux sans prix révélant la continuité historique de l'édifice et où se

trouvent gravées, en quelque sorte, les différentes phases de l'histoire pharaonique. Franchissant de nouveau la salle hypostyle, nous avons vu les débris de la magnifique colonnade construite par Thoutmès III environ mille cinq cents ans avant Jésus-Christ, en souvenir de ses victoires sur les Asiatiques de Mageddo. L'art qui y fut déployé est à l'apogée, et cette création n'est dépassée par aucune autre architecture, fût-ce celle de Louqsor. La plus grande salle mesure cent quarante pieds de long. Elle fut appelée *Menkheperre*, c'est-à-dire « Thoutmès III est glorieux en monuments ». Et nous contemplons ces colonnes papyriformes à la fleur fermée, les plus belles de toutes, peut-être, et qui, dit-on, auraient été dessinées par Thoutmès III, lui-même.

Sur les lieux, nous suivons le drame intime et politique, — telle, chez nous, la rivalité de la branche aînée des Bourbons et de la branche cadette, — qui se poursuivit durant les règnes entrecroisés de la reine Hathshepsout, de l'éphémère Thoutmès II et Thoutmès III, roman qui se couronna par une sorte de « Journée des Dupes » *post mortem*; car Thoutmès III, après la mort de la reine co-régente, fit effacer toutes les images communes, comme pour rayer de la mémoire des hommes les désagréments et humiliations de toute nature, que l'exigeante princesse « légitime » avait infligés à la race des « usurpateurs ».

Nous nous sommes arrêtés devant ces colonnes cannelées, récemment découvertes, qui semblent un prototype de la colonne grecque et dont nous retrouverons, bientôt, un ensemble plus ancien et plus extraordinaire encore à Sakkara. Par la comparaison avec les monuments des Ptolémées, nous suivons, enfin, jusqu'au déclin de l'histoire pharaonique, le développement de cet art magnifique transmis, finalement, à un héritier non indigne, l'art hellénique.

Guidés par la science aussi sobre qu'émouvante du conservateur, nous avons revu les murs extérieurs de la salle hypostyle, dont la décoration est, tout entière, consacrée à la narration des exploits de Ramsès II en Palestine et en Syrie. Nous étions ramenés, ainsi, au problème qui nous avait occupés d'abord, à savoir la destination de ces monuments démesurés, M. Chevrier est nettement d'avis, nous l'avons dit, qu'il s'agit d'un édifice de glorification et de vanité. Chef-d'œuvre de

faste décoratif. Le vainqueur de Kadesh conçut, pour illustrer sa victoire, un Arc de triomphe au centuple. Les Dieux eux-mêmes sont, ici, subordonnés.

LE SOUVENIR DU PHARAON HÉRÉSIARQUE

Si nous voulons retrouver quelque chose de l'émotion religieuse et de l'inquiétude morale, il faut aller ailleurs : nous n'avons qu'à sortir de l'enceinte et à nous laisser conduire vers le monument de l'hérésiarque couronné qui planta, en plein « jardin d'Amon », la manifestation la plus hostile au Dieu du grand Temple et à ses prêtres. Allons chez Akhnaton !

Nous sommes ici en présence d'une des plus belles découvertes de la science française. Ses résultats, complétés par ce qui s'est retrouvé un peu partout en Égypte et, notamment, à Tell el Amarna et à Gem-Aton, ont permis de reconstituer, avec une singulière approximation de vérité, l'histoire de cet extraordinaire voyant de la pensée. Cas étrange, qui aide à déterminer le procédé intellectuel par lequel l'homme de profonde méditation et de puissante intuition, s'arrachant au poids de la matière, sent naître en lui une de ces révélations dont l'avenir seul pourra mesurer la grandeur.

Endroit désert, terre morte, nulle végétation; un fossé de sable, et, soudain, dans un pli de terrain creusé de main d'homme, des pans de muraille alignés à peu près régulièrement. Les fouilles ont déterminé une sorte de rectangle ruineux, dans lequel apparaissent des têtes couvertes de la tiare, des torses brisés, des membres épars, débris colossaux de vingt-quatre statues pareilles les unes aux autres, et représentant toutes, la figure inoubliable du pharaon aux grandes oreilles et aux lèvres tortes, Akhnaton.

M. Chevrier nous expose le détail de la fouille : il dit comment sa recherche fut, d'abord, stérile, comment, le 12 novembre de l'année dernière, on atteignit trois groupements de pierres alignés parallèlement à des socles de statues, comment on vit apparaître, d'abord, un fragment de coude en granit rose avec arrachement des cartouches, puis un très beau fragment de torse et, enfin, la tête avec le *nems* retaillé (1).

(1) Extraits des *Annales des antiquités d'Égypte*, t. XXVII, p. 145.

En fouillant dans l'alignement, ce furent des têtes encore, des torses, enfin des statues entières, — celles qui sont maintenant au Musée égyptien de Boulak. Les têtes, conservées sur le chantier avec les autres débris sans nombre, ont permis de reconstituer en idée, par leur emplacement, une grande cour dont le péristyle était supporté, sans doute, sur les quatre côtés, par les piliers osiriaques d'Akhnaton. Ainsi la volonté du prince s'affirmait à la porte même du sanctuaire d'Amon; le disciple et fervent adorateur du dieu-solaire se plantait en face du vieux dieu de Thèbes et de ses congénères.

Histoire étrange et dont M. Breasted a fait l'objet d'un des morceaux les plus passionnants de son étude sur l'Égypte des anciens pharaons.

Cela se passe environ, quinze siècles avant Jésus-Christ. L'ancien Empire, bâtisseur des pyramides, est déjà loin dans le passé. Deux mille ans, peut-être, se sont écoulés. Les Hycsos sont venus, ont occupé l'Égypte et puis ont été chassés. L'ancien Empire est tombé; le moyen Empire est tombé; le nouvel Empire, celui des Thoutmès (ou Thoutmosis) s'est constitué. Son fondateur, Thoutmès Ier, fils de ses œuvres, conquérant comme Bonaparte, « usurpateur » comme lui, s'est substitué à la dynastie légitime. Mais, lui ou ses héritiers, ont cru devoir ménager la fille survivante des rois légitimes, cette fameuse Hathshepsout qui, devenue épouse et reine, a apporté, dans la nouvelle Cour, tous les orgueils et toutes les rancunes d'une famille altière détrônée.

A la mort de Thoutmès III, la querelle paraît s'être poursuivie sourdement. Il semble que les successeurs du grand prince, peut-être pour échapper à cette rivalité dynastique, se soient décidés à aller prendre femme dans les régions nouvellement réunies à l'Empire, en Syrie, en Palestine, chez les Sémites. Amenhotep II (Amenphis) fils de Thoutmès III lui a succédé et a eu lui-même pour successeur d'abord son fils Thoutmès IV, puis son petit-fils Amenhotep III, « Amenhotep le magnifique » (célèbre dans l'antiquité classique sous le nom de Memnon).

Déjà, peut-être sous l'influence des femmes étrangères, les mœurs s'étaient relâchées; un art plus réaliste et plus humain dont les beaux morceaux (comme le corps de jeune fille trouvé à Tell el Amarna) sont comparables aux chefs-d'œuvre de l'art

grec, révélait des tendances, une émotion, une pensée nouvelle, lorsque le successeur d'Amenhotep III, son fils Amenhotep IV, celui qui se donnera à lui-même le nom d'Akhnaton, « Esprit du Dieu Aton », le dieu-soleil, montera sur le trône. Il vit dans le gynécée, inséparable de sa mère, de sa femme, de sa nourrice, de ses filles. Peut-être le nouveau souverain a-t-il reçu, de cet entourage, avec un sang étranger, des idées particulièrement mystiques et, notamment, cette inquiétude du problème de la destinée qui souffle des « hauts lieux » en cette lointaine Asie antérieure.

Tout à ses émotions religieuses, à sa méditation transcendantale, il néglige jusqu'aux intérêts de l'Empire.

Ses portraits et ses statues, indéfiniment multipliées, révèlent l'étrange conformation crânienne de cet esthète couronné, destiné à mourir jeune. Le musée du Louvre vient d'acquérir une des plus belles parmi ces figures; mais les traits, légèrement adoucis, sont, ici, infiniment moins caractérisés que dans ces autres représentations respirant le rêve, le tourment et l'audace, exhumées dans les fouilles de Thèbes. Son étrange dissemblance d'avec les autres princes égyptiens, son regard pénétrant, sa physionomie volontaire et capricieuse révèlent une impétuosité, une violence, surexcitées peut-être par ces querelles de succession et de cour qui ont agité, depuis de longues années, à la fois, la famille royale et l'Empire. Tout en lui annonce le dégoût que lui inspirent les pratiques viles et odieuses en usage autour de lui ; tout révèle sa volonté de réforme et de saccage.

Les prêtres d'Amon, ayant amassé d'immenses richesses, se sont dressés contre la puissance des rois ; il se dresse, à son tour, contre eux. Entouré de ses femmes, il réfléchit longuement et finalement, invoquant la puissance suprême qui, seule, peut lui donner l'inspiration et la force nécessaires, il se prononce pour une sorte de purification, pour un jansénisme sévère, qui osera arracher au ciel les dieux traditionnels et introniser, à leur place, un nouveau dieu, ou, du moins, un dieu renouvelé, le dieu-soleil : Dieu unique balayant de ses rayons sains la misère des superstitions accumulées.

Dans son élan, comme un David, il chante ; et c'est un poète aux strophes pleines de rayons et d'avenir.

Il s'adresse à son dieu, Aton-Ra, le Soleil :

Combien diverses sont tes œuvres!
Tes desseins sont impénétrables pour nous.
O toi, seul Dieu dont nul autre ne possède la puissance,
Tu as créé la terre suivant ton désir lorsque tu étais seul.
Tu as marqué la place de tous les hommes :
Chacun a ce qui lui revient,
Car toi qui partages tu as séparé les peuples.

Comment ne pas être frappé de l'analogie avec les chants du psalmiste :

O Seigneur! combien divine est ton œuvre!
En la sagesse tu as créé tous les êtres
Et la terre foisonne de tes créatures.

Et, comment ne pas être frappé, en outre, par le caractère monothéiste imprimé à cette magnifique strophe de la « Révélation au Roi » :

Tu vis dans mon cœur,
Nul autre ne te connaît que ton fils Akhnaton :
Tu l'as voulu sage dans ta toute-puissance.
Le monde est dans ta main
Tel que tu l'as créé.
Lorsque tu te lèves, il vit,
Lorsque tu te couches, il meurt;
Car tu es la durée qui s'étend au delà de toi-même,
C'est par toi que les hommes vivent
Et leurs yeux contemplent ta beauté
Jusqu'à ce que tu descendes sur l'horizon.
Tout labeur est suspendu
Lorsque tu te poses à l'Occident ;
Mais ils prospèrent lorsque tu t'élèves.

C'est ce dieu bienfaisant, universel, considéré comme le « seul dieu » par les contemporains d'Akhnaton, et opposé au dieu local Amon, qu'Akhnaton prétend élever en monarque absolu, dans l'Empire céleste.

Et ce n'est pas tout : un nouveau pas est franchi. Ce dieu du monde, ce dieu du Ciel, reculé au fond de l'immensité, Être et Unique, par quelle voie communiquera-t-il avec les humains? Voici ce que d'autres méditations, peut-être d'autres conceptions, venues de quelque influence sémite, ins-

pirent au génial réformateur : la communication du dieu souverain avec l'humanité se fera par le moyen d'une émanation de lui-même, d'une « intelligence directrice », dominant toutes les choses de la terre et du ciel, y compris les dieux : « La force efficiente, écrit M. Breasted, par laquelle cette intelligence exécutait ce qu'elle avait conçu, était appelée « le Verbe » ; et ce *logos* primitif est, sans aucun doute, le point de départ de la future doctrine du Verbe qui se trouve, par conséquent, avoir pris naissance en Égypte. Il est probable que la philosophie grecque primitive s'est également inspirée d'elle... »

Comment ne pas évoquer, ici, ne fût-ce qu'à titre de simple rapprochement, et pour indiquer le travail de la vérité se cherchant le long des siècles, la doctrine de Philon le Juif, le maître de l'école alexandrine, telle que je la trouve analysée par l'un de ses commentateurs : « Il y a, dans la philosophie de Philon, une question capitale, celle qui concerne la théorie du *Verbe* ou *logos*. Entre dieu et l'univers qu'il a créé, Philon place un être intellectuel, c'est le *logos*. Ce terme, en grec, ne signifie pas seulement *parole* ou *verbe*, mais *intelligence* et *raison*. Cet être est la première et la plus haute manifestation de la puissance suprême ; c'est par le *logos* que dieu a créé le monde, car il est la plus universelle des Idées, il est l'archétype primordial, source des types spéciaux et des idées particulières qui ont servi de modèles aux êtres sensibles (1). »

Certes, il y a beaucoup de Platon dans la thèse philonienne ; mais Platon, on le sait, ne s'était pas tenu dans l'ignorance de l'hermétisme égyptien. On sait, d'autre part, que Philon était en étroite relation avec les Esséniens, *vénérateurs du Dieu-Soleil*. N'est-il pas permis de se demander si, à Alexandrie, dans les loges secrètes et dans les milieux sémitisants, il n'était pas resté quelque trace des étonnantes aperceptions qui avaient été celles d'Akhnaton ?

Et comment ne pas être frappé, enfin, de l'analogie avec l'inoubliable langage du quatrième évangile, l'Évangile selon saint Jean : « Au commencement le Logos existait ; le Logos existait en Dieu ; et le Logos était Dieu. Tout a été fait par le Logos ; rien de ce qui existe n'a été fait en dehors de lui ; en lui était la lumière des hommes. » Comme si, par la volonté

(1) Ferdinand Delaunay, *Philon d'Alexandrie. Écrits historiques*, etc. p. 40.

divine, la religion révélée eût recueilli, comme on l'a dit, le résultat des plus nobles efforts accomplis par les générations antérieures pour s'exhausser vers la Vérité!

Doctrines hardies et révolutionnaires en leur temps, qu'on ne laissa pas se répandre. Leur idéalisme menaçait trop d'intérêts terrestres. La puissance des prêtres d'Amon reprit l'offensive, dès qu'une occasion de remuer le peuple se présenta : l'hérésiarque qui avait effacé les cartouches, renversé les statues de ses prédécesseurs et de leurs dieux, fut, à son tour, rayé, autant qu'on le put, de la face de la terre et de la mémoire des hommes. Ses villes furent détruites, ses temples abolis, le nom de son dieu supprimé.

L'Empire s'écroulait, tandis que le rêveur incohérent s'entêtait dans ses convictions mystiques. Les Sémites d'Asie, dont il s'était inspiré peut-être, franchissaient de nouveau la frontière en conquérants. Le culte d'Amon, dieu national par excellence, fut restauré dans un mouvement de patriotisme traditionnel. Les vieilles croyances, les superstitions idolâtriques, rompant avec ce rigoureux mysticisme que le peuple n'avait jamais compris, se groupèrent autour des hommes énergiques qui assumèrent le commandement pour la lutte contre l'étranger.

Akhnaton était mort après un règne de dix-sept ans ; sans héritier mâle, il avait désigné, comme successeur, son gendre Sakere, mari d'une de ses filles chéries, Méritaton (Aimée d'Aton). Mais, un de ses généraux, Horemhed, s'empara du pouvoir et balaya, d'un revers de la main, les idées du réformateur. Pour la réorganisation de l'Empire, il s'appuya sur Thèbes, redevenue capitale. Ramsès Ier lui succéda et, fondant avec Séti Ier une nouvelle dynastie, tous deux restaurèrent l'unité et la grandeur de l'Égypte.

Il faudra une longue série de siècles pour que, se faisant jour à travers le grossier matérialisme égyptien, aggravé d'un polythéisme difforme, reparût quelque chose de l'*Idée*, jadis entrevue par ce chercheur de vérité que son historien appelle « le premier prophète de l'histoire ».

G. Hanotaux.

(A suivre.)

LES PRINCIPES CRITIQUES DE TAINE

II [1]

LA FACULTÉ MAITRESSE

Une autre formule de Taine est, elle aussi, restée dans la langue; — non moins discutée que celle de la race, du milieu et du moment. Ce n'est pas dans l'*Introduction* à son *Histoire de la Littérature anglaise*, mais dans les préfaces des *Essais* qu'il a parlé de la faculté maîtresse. Il ne s'occupait pas de l'histoire psychologique d'un peuple; il n'avait pas à dégager et suivre l'action des puissances qui se composent toujours à nouveau pour en mener le cours. Il étudiait des talents isolés, s'efforçant de montrer et définir ce qu'on lui reproche parfois d'avoir négligé pour ne s'occuper que des grands facteurs historiques : des individus (2). Là, comme toujours, il se proposait d'expliquer, pour chacun d'eux, non pas, nous l'avons vu, le *pourquoi* mystérieux de son apparition, mais le *comment* de sa structure propre, de le démonter pour en montrer les parties, l'agencement, et puis de le remonter. Il s'agissait encore une fois de saisir et faire apparaître les éléments, — facultés, caractères, — et leurs « dépendances mutuelles ». Car, à cette

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

(2) Il nous écrivait (octobre 1887) : « Mon expérience m'apprend qu'il faut commencer par l'homme lui-même. Le centre et le noyau de l'étude primitive est toujours l'écrivain. »

étude des âmes, aussi bien qu'à celle des groupes, il apportait son principe des connexions. C'est que, justement, dans une âme, un individu, il voyait aussi un groupe, — aptitudes, habitudes, tendances de sentiment et de pensée. Tout est groupe et série, à ses yeux, dans la nature, et c'est pourquoi l'analyse, qui sépare les éléments ou les termes, l'abstraction qui dégage les rapports, sont les grands procédés pour comprendre et puis expliquer.

Seulement, il en avait un autre, dont sa théorie ne parle pas, en sorte qu'il échappe, si, comme il arrive, pour juger sa critique, on ne regarde que sa théorie.

Quelques mots, d'ailleurs, de la seconde préface des *Essais*, le reconnaissent incidemment : la méthode, qui se donne pour générale, suppose un très spécial instrument d'observation. Sans doute, l'écrivain étudié doit être lu la plume à la main, ses œuvres « classées en groupes naturels »; dans chacun de ceux-ci, on distinguera « les personnages, l'action ou l'intrigue, le style; dans chacune de ces provinces, on notera les traits dominants, les qualités propres de l'auteur ». Au bout de ce premier travail, si notre sensibilité est suffisante, « une phrase involontaire viendra, singulièrement forte et significative, traduisant notre sentiment d'un certain genre de talent, d'une certaine disposition d'esprit, d'un certain cortège de préférences ou de répugnances..., bref, un certain état psychologique dominateur et persistant, qui est celui de l'auteur. Qu'on répète maintenant la même opération sur les autres portions du même sujet; qu'on étudie de la même façon la vie de l'écrivain considéré », alors, dit Taine, (et voilà, enfin, la rare condition voulue par la méthode), « si les notations sont précises, si l'on a l'habitude d'apercevoir les sentiments et les facultés sous les mots qui les désignent, si l'œil interne par lequel nous démêlons et définissons à l'instant les diversités de l'être moral est suffisamment exercé et pénétrant, on verra que les sept ou huit formules que l'on a trouvées dépendent les unes des autres, que la première étant donnée, les autres ne pouvaient être différentes, que, par conséquent, les qualités qu'elles représentent sont enchaînées entre elles, que si l'une variait, les autres varieraient d'une façon proportionnelle, que, partant, elles font un système comme un corps organisé... »

Il va de soi que ce n'est pas la méthode qui rend possible

une telle vue, mais la puissance et la finesse de vision de celui qui l'emploie. Cette sensibilité suffisante, cette « habitude d'apercevoir les sentiments sous les mots », ce regard exercé et pénétrant, qui démêle et définit à l'instant les diversités de l'être moral et leurs liaisons, qu'est-ce d'autre que le génie critique même? Peu d'hommes l'ont possédé au même degré que lui, — ce qui ne fut pas favorable à sa thèse. Ces ensembles, ces connexions que ses yeux percevaient très vite, d'autres ne les voyaient pas. Ne les voyant pas, ils l'accusaient de voir ce qu'il voulait voir, de laisser des idées *a priori* « déterminer ses observations ». C'est une objection, s'il faut conclure que la méthode de Taine n'est applicable que par un Taine.

C'est qu'en effet, l'artiste, chez lui, antérieur à l'analyste, le précédait dans son travail. Des intuitions guidaient ses dissections. Par son attention fervente à l'objet, il tendait à s'y confondre; il en sentait passer en lui la tendance, la vie profonde et singulière. Voilà ce qui l'a fait critique et historien. Car le même don se traduit dans l'essai qui ressuscite en l'expliquant le génie de Balzac, et dans les pages de la *Sculpture en Grèce* qui nous introduisent au cœur de l'Athènes classique. « Sensibilité de l'imagination », qui perçoit à travers une foule d'effets et de causes, la cause et le fait importants. « Elle supplée à l'analyse rigoureuse... Chaque manuscrit que l'auteur déchiffre, chaque gravure qu'il feuillette, laisse en lui une impression dominante... Peu à peu cette émotion sans cesse accrue devient une passion, et il se trouve que c'est celle du siècle. Une telle faculté est pour l'esprit ce que l'enduit chimique est pour la plaque brillante où on l'étale : l'une garde les empreintes morales, l'autre garde les empreintes physiques (1). »

Comprenons bien ce qui se révèle à un critique ainsi doué. Ce n'est pas seulement tel sentiment, tel émoi, tel état momentané de l'écrivain qu'il étudie. C'est, très vite, le mouvement d'ensemble et la direction générale d'une certaine vie psychologique, quelque chose comme ce que pressent un vrai peintre de portraits dans un visage un peu marqué de caractère. Une *personne* lui apparaît, un être total et distinct, dont toutes les

(1) Essai sur Michelet, dans *Essais de Critique et d'Histoire*.

diversités concordent, parce que la même force les a développées et continue d'agir en chacune. Elle se traduit dans sa physionomie, dans ses gestes, dans sa tenue physique, et jusque dans son écriture. Si l'on considère l'homme intérieur, cette disposition générale, c'est la faculté maîtresse, qui se subordonne les autres caractères ; tout en dépend dans l'œuvre de l'écrivain : les idées, les images, le rythme, le style. Elle est, en chaque talent, ce que Taine, toujours mené par son besoin de comprendre, d'atteindre à la raison des raisons, a cherché en toutes choses : « l'essence », ce fait primordial, ce résumé des résumés qu'il notait, à l'École normale, à la fin de toutes ses analyses de lectures. Trouver l'essence, d'analyse en analyse, pénétrer jusqu'à la force centrale et gouvernante, en donner la loi, la formule, voilà ce qu'il appelait expliquer, définir. A cette fin a toujours tendu son effort.

Cette fois encore, l'objection est évidente, mais, cette fois encore, qui l'a mieux vue que lui ? C'est la même, d'ailleurs, qu'on adresse à la théorie de la race, du moment et du milieu. Écoutez Taine l'énoncer : Mettre une âme, un génie en formule ? « L'homme est trop complexe ; si vous saisissez deux ou trois grands traits, vous en omettez cinquante. Historien orateur, vous renfermez dans ces deux mots tout Tite-Live ; j'ai bien peur qu'il n'y soit étouffé. Tous les Romains sont orateurs, et chacun d'eux se distingue des autres. Celui-ci est patricien, patriote, religieux, honnête homme ; il est plus sobre que Cicéron, plus régulier que Salluste, plus simple que Tacite. Il a des qualités, des défauts, des sentiments, qui ne conviennent qu'au temps où il a vécu, aux circonstances qui l'ont façonné, au tour d'esprit qui lui est propre. Sans doute, il suffit d'un trait pour former une figure de géométrie ; mais il faut mille traits infiniment entrecroisés et pliés pour former une figure humaine. Vous croyez dessiner un visage, vous n'avez tracé qu'un rond ou qu'un carré (1)... »

A cette objection, que lui-même présente si fortement, l'auteur des *Essais* répond comme à celle qu'on adressait à sa théorie de la méthode en histoire : « Cela est concluant contre un critique qui voudrait peindre, mais non contre un critique qui essaie de philosopher. » Philosopher, c'est-à-dire saisir les

(1) *Essais de Critique et d'Histoire*. Préface de la première édition.

causes, les principes. Dans une âme, l'inclination générale est un principe, et les traits divers qui en dépendent se lient suivant un ordre qui est leur loi.

Mais la difficulté s'aggrave quand on observe que la faculté dominante n'est pas toujours unique; que deux tendances principales peuvent s'associer dans une âme, et cela, semble-t-il, par simple caprice de la nature, sans lien logique qui les assemble, sans que, de l'une, il soit possible de conclure à l'autre. De cette réunion fortuite d'aptitudes, parfois presque contraires, Taine lui-même n'est-il pas un exemple? Poète logicien, a justement dit l'un de ceux qui l'ont le plus profondément étudié (1). Mais le poète ne se déduit pas du logicien, ni le logicien du poète.

Et la fin que l'on assigne à la critique, — définition d'un esprit par son trait fondamental, réduction de toute sa diversité à un type, — cette fin apparaît décevante, si l'on note que ce trait est le même en beaucoup d'individus pourtant bien différents, et que les types psychologiques ne sont pas très nombreux. A ce rond, à ce carré dont on nous parlait tout à l'heure, ajoutez l'ovale, deux ou trois autres figures de ce genre, et vous en avez épuisé la liste (2). De même, en zoologie, les formes si diverses des êtres se ramènent à quelques plans de structure. C'est une habitude générale de la nature vivante : peu de thèmes, mais combien de variations! — quelques notes, et quelle diversité de timbres! Plusieurs fois, — dans son *Voyage aux Pyrénées*, dans son *Graindorge*, dans ses *Notes sur l'Angleterre*, — Taine, observateur et classificateur, a décrit, énuméré les espèces où lui semblaient se ranger des centaines de visages aperçus! Or, ces listes se réduisent toujours à cinq ou six numéros. Si, comme il le croyait, l'âme et le corps se correspondent comme la chose et son apparence, si les sciences de l'esprit sont un développement de l'histoire naturelle, si la psychologie ne fait que prolonger la physiologie, comment en serait-il autrement des types moraux que des types physiques? Il en est de même. Comme les physiologistes ne distinguent que cinq ou six sortes de tempéraments, les psychiatres, classant leurs malades, ne reconnaissent aujourd'hui qu'un

(1) M. Victor Giraud dans l'*Essai sur Taine*.

(2) Docteur Achille Delmas et docteur Maurice de Fleury. Voir, de celui-ci, *l'Angoisse humaine*, *Introduction*.

petit nombre de constitutions morales, ou caractères fondamentaux (1). Si la critique dont Taine dresse le programme théorique ne s'attachait qu'à définir des formes d'âme générales, elle risquerait de se répéter. « Historien orateur », a-t-il dit de Tite-Live. La même étiquette s'appliquerait à Macaulay, qui, sans doute, lui ressemble par la belle ordonnance et la force argumentative de ses discours, par sa rhétorique assez pompeuse, par la conviction enthousiaste de son patriotisme; — mais comme il en diffère par son excès de confiance en lui-même, par son opiniâtreté, ses allures combatives et parfois un peu rogues, par je ne sais quoi d'un peu court, tranchons le mot, d'un peu commun, dans sa façon de voir et de sentir, par les vues bornées, enfin, de son savoir immense : dix traits originaux d'esprit et de tempérament qui lui sont propres et que ne saurait donner le développement de la formule!

Mais de l'insuffisance de la formule, n'allez pas conclure à l'insuffisance du critique. Dans ses études, la doctrine n'apparaît que comme méthode, donnant un certain ordre de travail et de composition, *une façon de classer les faits*. Les faits, les traits secondaires, Taine les a toujours aperçus, indiqués, assemblés, et quelques-uns de ses portraits demeurent parmi les plus détaillés et nuancés, les plus vrais et vivants qu'un peintre d'âmes ait jamais laissés. De là, peut-être, sa conviction que la formule contient le tout, et qu'on pourrait géométriquement l'en déduire. Lorsque, de réduction en réduction, il atteignait au caractère principal de son personnage, et le désignait en deux mots, il était tout pénétré de l'âme singulière dont il venait de scruter tous les modes. Ces modes, il les voyait implicitement contenus dans la définition de la faculté maîtresse. A ses yeux, celle-ci est un « abstrait » qui commande, comme ceux d'Hegel, une hiérarchie d'autres « abstraits » et tous les « concrets » qui les manifestent. Il n'y avait qu'à déduire pour voir le détail d'âme qu'elle enferme en sortir comme, de cet énoncé, le triangle rectangle tournant autour d'un côté de l'angle droit, le géomètre voit naître toutes les propriétés du cône. Mais la formule du cône vaut absolument : quiconque la possède, possède le cône et ses pro-

(1) Cf. Lettre à Cornélis de Witt, 24 juillet 1853, *Corr.*, II.

priétés. Isolée, à l'état nu, employée par d'autres que Taine, celle où lui paraît se résumer tout ce qu'il a senti, tout ce qu'il a traversé de Tite-Live avant de le définir ne donne pas Tite-Live.

Une préface nuit parfois à un livre. Aux journalistes pressés, elle rend le service d'indiquer en dix pages la pensée principale de l'écrivain ; c'est assez pour leur donner le thème d'un article, et ils ne lisent pas plus avant. Dans le cas de Taine, on était d'autant plus tenté de négliger le livre pour la préface que celle-ci semblait parler plus haut. Racine, Saint-Simon, La Bruyère, Platon, c'étaient là des sujets rebattus ; la théorie était neuve et provocante ; audacieusement déterministe, elle heurtait des convictions. On la discutait avec ardeur, et l'on ne discutait pas autre chose. De là, un premier courant d'opinion, et qui est venu jusqu'à nous. Pour qui ne voyait que les préfaces, Taine avait tous les défauts de l'esprit de système. Il simplifiait, il grossissait en les immobilisant les plus délicates, ondoyantes et diverses des réalités, celles de la vie des âmes, pour les réduire en systèmes. Sa méthode, ses enchaînements d'idées, son style même étaient des systèmes. Comme on connaissait le *Voyage aux Pyrénées*, le *La Fontaine et ses fables*, comme l'éclat, la couleur de certaines pages des *Essais* et de la *Littérature anglaise* avaient rayonné, il fallait bien lui reconnaître des qualités d'artiste, mais il les avait acquises, par système encore, par effort et application de volonté.

Cependant une autre opinion s'établissait. Beaucoup avaient lu ses grands articles et chapitres littéraires, et ceux-là jugeaient qu'il apportait une nouvelle façon, non moins illuminante que celle de Sainte-Beuve, d'explorer les talents et les œuvres. Une telle critique ne se bornait pas à des exposés, discussions et jugements ; c'est à peine si elle s'occupait encore de critiquer. Le mot perdait le sens étroit qu'il avait eu si longtemps, et qu'il tend à reprendre aujourd'hui. Il n'évoquait plus l'idée d'un compte rendu et d'une correction de devoirs par un professeur. On éprouvait le plaisir de comprendre. Par delà les créations, les créatures, les rythmes et tout l'art personnel d'un écrivain, on voyait l'homme, on le voyait dans son siècle, dans son milieu, on suivait les influences qu'il en a reçues. Et non seulement Taine définissait ce génie, ce milieu, ces influences, mais par des mots et des détails qui

suggèrent, qu'il parlât de Platon ou de La Bruyère, de Spenser ou de Swift, il en communiquait le sentiment et presque la sensation au lecteur.

C'était là, et le mot était nouveau, de la grande critique. Considérant les œuvres comme des signes, évoquant les époques, les types, les mœurs, s'approfondissant de psychologie et d'histoire, elle apparaissait comme un des genres littéraires les plus hauts. Elle était création d'idées ; elle ne se contentait pas d'expliquer : elle reconstruisait ce qui est mort, atteignant à la fin que Michelet a prescrite à l'histoire : résurrection. Elle avait les souples allures, les élans et la variété de la vie. Souvent l'auteur y apportait la ferveur du poète qu'une vision sollicite. A lire des pages d'un art si flexible et divers, celles, tout éclairées de divine lumière grecque, où s'évoquent les jeunes gens de Platon, celles du *Racine*, si tendrement nuancées, celles du *Balzac*, fougueuses et chargées d'idées, celles du *Saint-Simon*, si riches en couleur historique, celles du délicieux article sur *la Princesse de Clèves*, on oubliait les dissertants avant-propos sur la méthode, sur les groupes de faits qui composent les âmes, les civilisations et leurs produits, sur les dépendances mutuelles de leurs parties. Jamais une abstraction ; les formules mêmes des causes, — suprême objet assigné par la théorie à cette critique, — n'apparaissaient pas. Nul théorème psychologique suspendu à la définition d'un caractère dominateur.

Sans doute, pour chaque personnage, ce caractère était indiqué, mais, comme dans la figure que l'art du peintre nous rend, à côté de tous les traits subordonnés dont le jeu s'entrecroise, se diversifie, en lui conférant son aspect singulier et vivant. La faculté maîtresse n'était pas signalée à part ; un mot la notait en passant ; au lecteur d'en sentir à son tour la présence et l'action. « Poète monarchique », disait bien l'auteur à propos de Racine, et ce trait dessinait la silhouette générale du grand tragique ; mais, dans l'image complète que l'art de Taine en suscite, que d'autres touches, et comme elles se relient, se répondent, pour composer la réalité à la fois une et multiple d'un être animé ! Le Racine qu'il nous montre, c'est un cœur né bon, sérieux, de sensibilité presque féminine, et qui peut s'attendrir pour autrui, capable de grandes émotions, de passions intenses. C'est un esprit façonné par l'éducation de

Port-Royal, cette école de dignité, de style et d'éloquence, et puis par les influences de la Cour. C'est un courtisan « qui n'en avait point l'âme », mais soumis à toutes les disciplines d'un siècle où la vertu était de se plier, non de résister, — admirable par son instinct de la mesure, des convenances et des bienséances. Voilà le vrai dedans de Racine, et qui nous importe plus encore que sa qualité d'helléniste. Et c'est quelque chose aussi de ce dedans, le mouvement caractéristique de l'esprit racinien, qui se découvre, quand, dans les personnages du poète, Taine nous signale le goût et le besoin constants du raisonnement bien ordonné.

Même détail psychologique des autres portraits. D'un mot, Taine résume Saint-Simon : une sensibilité violente, — mais cette qualité, il ne l'isole pas. Dans la vie, dans les situations générales de la vie, parmi les circonstances spéciales à celle du terrible mémorialiste, voyez cette simple tendance se composer avec d'autres et se nuancer. Un grand seigneur qui aurait dû naître avant Richelieu, un homme de ligue sous Louis XIV, un « homme de cour qui n'était pas fait pour l'être », un honnête homme, hardi pour le bien public, un grand cœur, implacable contre toute bassesse, mais excessif dans ses haines et ses amitiés, et que mènent des partis pris aveugles; un fils soumis de l'Église, dévot, et qui faisait des retraites ; un mécontent, rancunier, chicanier, médisant, emporté en passions furieuses, d'un orgueil intraitable et toujours torturé ; un haut aristocrate qui assène ses mépris à la roture ; un Tacite enfin par le génie en même temps que par ses révoltes contre les injustices et les corruptions du siècle, et qui se délivre en des mémoires secrets ; voilà quelques aspects du multiple Saint-Simon que l'auteur des *Essais* nous recrée, en commençant par le situer, en peignant du pinceau le plus vif ses alentours, les grandeurs et les bassesses de l'époque, en nous montrant, pour finir, cette âme extraordinaire, ces sursauts de passion, cette intensité d'imagination, projetés dans l'œuvre, traduits par les éclats, les raccourcis, les saccades et tout le forcené d'un style unique au monde.

Une telle étude suppose la faculté imaginative : c'est presque un don de seconde vue. Si Taine est capable de ces vivantes évocations, c'est que les textes lui ont évoqué l'être évanoui, dont ils sont comme une empreinte; c'est qu'ils ont suscité en

lui le sentiment et la vision de la vie totale dont ils signifient des moments. Elle lui est devenue prochaine, présente, émouvante. Il l'a dit : « Avec les documents, on devient presque le contemporain des hommes dont on fait l'histoire ; plus d'une fois, aux Archives, j'étais tenté de leur parler tout haut. » Saint-Simon lui est positivement apparu, et non pas à l'état de figure générale, mais en telle attitude, à tel instant de son existence. « Vingt fois, involontairement, je l'ai vu, en chaise de poste, sur la route de Blaye, avec un ordre du roi qui le renvoie dans ses terres... »

Cette imagination n'est pas seulement visuelle ; en même temps qu'il aperçoit Racine, un certain soir, vers la fin de sa vie, il en devine la songerie, pénétrant jusqu'au dessous d'âme dont elle naît. Il a suivi le poète, à la fin du jour, « revenant de la Cour ou de Saint-Cyr vers cette triste rue Saint-André-des-Arts ou des Maçons-Sorbonne, rempli de nobles figures et des sentiments qu'il y devinait ou qu'il y supposait ».

C'est dans ces moments qu'il a été heureux, se rappelant un geste, un fin sourire, la pudeur d'une rougeur subite, la générosité d'un silence, et ces mille témoignages de l'âme qui, pour être réprimés, n'en sont que plus forts. C'est pendant que la voiture longe les plates cultures et les longues rangées d'ormeaux poudreux qu'un personnage se lève de lui-même dans l'imagination attentive, se reforme, se développe, agit tellement qu'on le hait ou qu'on l'aime.

Et, pénétré de tout ce qu'il a perçu et senti du poète et de son théâtre, le critique peut ajouter :

C'est alors qu'il était lui-même au spectacle, et goûtait au centuple l'élégance et la dignité, la passion et la vertu qu'il répandait à pleines mains sur ses héros. Jugez des mille rêveries dont un personnage comme Esther ou comme Monime sont l'abrégé et l'issue. Tout Racine est dans ces songes ; tant d'années de silence et de pénitence n'avaient fait que les détourner ailleurs et les cacher aux yeux. La piété a été pour lui une autre espèce d'amour ; ainsi se sont formés secrètement en lui Esther, Athalie et les Cantiques.

Entre ces visions, l'art sensible qui les traduit, et les raisonnements et formules des préfaces, la relation semble lointaine. Elle est pourtant directe. Taine, qui a dit les

pouvoirs de la sympathie intuitive, les sentait en lui. Il s'en servait pour suggérer au lecteur cette vision de la chose vivante, ce sentiment inexprimable, mais direct, de son unité et de ses connexions organiques, que nulle analyse, nulle démonstraion ne pouvaient suffire à lui imposer. Ce n'était pas assez de « poser un à un tous les degrés de la génération logique », il fallait reproduire l'émotion, la passion particulière à l'homme qu'on décrit, « le peindre à la façon des artistes, après l'avoir construit à la façon des raisonneurs » — pourquoi? sinon parce qu'il savait bien la grande objection à la théorie de ses préfaces, au programme qui assigne à la critique et à l'histoire les méthodes et les fins des sciences naturelles.

L'ART DE LA PREUVE ET LA MÉTHODE

Cette objection est la suivante : si les sciences naturelles sont des sciences, c'est qu'elles s'établissent sur des observations que chacun peut répéter; si leurs conclusions sont acquises, c'est que les faits qu'elles enregistrent sont vérifiables, constatés, mesurés souvent par des instruments accessibles à tous les spécialistes. Dans le monde moral, les relations qu'un regard pénétrant découvre entre ces faits, est-il possible de les faire apparaître aux yeux qui ne les voient pas?

Taine le savait: les réalités sur lesquelles il travaillait ne sont pas susceptibles de mesure, pas même de définitions indiscutables. Bien pis, étant d'ordre psychologique et concernant des hommes, des mouvements historiques que nous pouvons aimer ou ne pas aimer, elles intéressent nos sentiments et passions, dont notre pensée est rarement indépendante, en sorte que notre esprit, seul instrument que nous ayons pour les voir et les évaluer, s'en trouve influencé. Comment réussir à en imposer l'évidence et la signification?

Un seul moyen, selon lui : les présenter directement et telles quelles au lecteur. S'il s'agit de critique littéraire, le mettre en face de faits où s'attestent les caractères du talent considéré. Ces faits sont des textes; par conséquent, citer, citer beaucoup. « Le texte, disait-il, est la preuve; seul il contient et indique cette qualité et ce degré d'un sentiment ou d'un talent

que nul mot de la langue, nul arrangement de mots ne désignent avec une précision suffisante. » De là son procédé de travail qui n'a jamais varié, et dont témoignent ses cahiers de l'École normale. Lire longuement, en prenant des extraits, en cueillant les passages caractéristiques du talent et du style de l'écrivain, — vocabulaire, tours, composition, effets littéraires. S'il s'agit d'un dramaturge ou d'un romancier, noter les mots saillants des personnages. Cela fait, passer à l'homme, choisir dans ses biographies les gestes et paroles qui révèlent son caractère original, ses réactions propres, chercher ensuite, dans les romans, histoires, mémoires du temps, les traits et détails significatifs du milieu. Classer le tout sous des titres qui correspondent aux divisions de l'étude, et puis écrire en ayant toujours une citation en vue, en allant de l'une à l'autre, sans se permettre de rien affirmer qui ne soit confirmé par un texte. Dans le *La Fontaine*, dans les essais sur Balzac et Saint-Simon, dans toute *l'Histoire de la Littérature anglaise*, on peut étudier cette méthode.

Une telle discipline a deux avantages : non seulement elle donne le moyen de convaincre le lecteur, mais elle retient le critique, s'il tend à « partir par la tangente », à prendre pour thème ses idées et préférences propres, ou à céder à la tentation de la phrase ou du « morceau ». Elle l'oblige à rester près de son objet, à toujours le voir et s'y soumettre.

De même en histoire. Là aussi les textes étaient pour lui l'essentiel. Citations de correspondances, mémoires, journaux, rapports, documents de toute sorte, qui renseignent sur l'esprit d'une époque et de ses grands acteurs, de telle classe sociale, de tel groupe local; — et, dans les *Origines*, quand il eut à s'occuper d'histoire proprement politique, énumération de « petits faits probants », et, pour les prouver, production continuelle de récits laissés par les témoins oculaires. Quand, après *l'Ancien Régime*, qui décrit des milieux, des mœurs, un esprit, une doctrine, il rencontra ce premier et soudain phénomène général de la Révolution, « l'anarchie spontanée », il s'employa si complètement à le présenter dans les faits, le penseur et le peintre qu'il était s'effacèrent si bien pour laisser parler tout au long du livre les seuls témoignages, que ses amis en furent désappointés. Il en fut de même quand parut *la Conquête Jaco-*

bine : « Ce que je critiquerais, lui écrivait Gaston Paris, c'est la surabondance des faits, un peu les mêmes partout. Au fond, voilà le sentiment : tous les faits sont importants, nombreux, précis... Ils sont aux archives : y a-t-il besoin d'être Taine pour les réunir ? (1) » Ce que regrettaient ainsi ses amis, les fervents de la Révolution, ceux qui la tenaient pour leur « évangile (2) », en tiraient argument contre lui : le talent lui manquait ; il ne savait qu'épingler des fiches. « Comment va la petite compilation de M. Taine ? » nous demandait ironiquement l'un d'eux. On le traitait de myope qui s'arrête aux détails superficiels, aussi incapable d'embrasser les grandes lignes que de pénétrer jusqu'à l'âme enthousiaste et généreuse dont le premier sursaut se traduit par du désordre. A propos des chapitres sur Napoléon Bonaparte, le prince Napoléon devait lui adresser le même reproche. Dans les *Origines*, on sentait trop, disait-il, « comme une odeur d'archives remuées ». Mais déjà, quand Taine donna sa *Psychologie du Jacobin*, quand il entreprit la discussion du programme jacobin, l'accusation avait changé de sens. Il se permettait de penser, de quitter les faits pour les vues d'une philosophie personnelle et toujours discutable. Et ce grief est resté, énoncé, non sans animosité, par des historiens de la Révolution qui, tout en se disant « de gauche », prétendent lui opposer cette méthode du pur document qu'il fut le premier à appliquer à ces études. On l'accusait de s'être improvisé historien, oubliant qu'à son ouvrage des *Origines* il a consacré la plus grande partie de sa vie d'écrivain, et que, durant ses séjours à Paris, pendant les quinze premières années de ce temps, Taine a travaillé tous les jours, et souvent tout le jour, aux Archives, s'arrêtant à peine pour déjeuner de quelques sandwiches, lisant et copiant les vieilles liasses, accumulant les matériaux du livre qu'il allait rédiger dans sa retraite de Savoie (3).

On a beaucoup dit, — cette légende semble née d'une fantaisie de Barrès, — qu'il abordait ses sujets avec des opinions toutes faites, n'en cherchant dans ses lectures et ses voyages

(1) *Corr.*, IV, p. 118.

(2) « La Révolution est notre Évangile », mot de Jules Ferry, cité par Taine dans une lettre à Gaston Paris, du 28 juin 1879 (*Corr.*, IV).

(3) On sait les attaques de M. Aulard contre la documentation de Taine. On sait aussi la réponse détaillée que lui a faite Augustin Cochin dans *Taine et M. Aulard*

que la confirmation. Sans doute, ayant lu énormément et systématiquement de très bonne heure, il s'en était presque toujours formé déjà des idées. Lorsqu'il est allé en Italie, il en savait l'histoire, la vieille littérature, il avait longuement regardé la peinture italienne au Louvre et dans les musées de plusieurs pays du nord ; il avait déjà des vues sur les arts et la civilisation de l'Italie au Moyen âge et au temps de la Renaissance. Lorsqu'il est allé en Angleterre, il savait comme personne alors en France la littérature anglaise, et concevait d'une certaine façon l'esprit et le caractère anglais. Mais, loin de chercher dans la réalité vivante des arguments à l'appui d'une thèse préconçue, s'il l'observait avec tant d'attention méthodique, c'était, conformément à l'un de ses principes les plus fortement établis, pour y comparer et corriger ses idées. Que de fois il a répété que toute théorie est illusoire qui se passe de ce fondement et de ce contrôle ! De là les répertoires, les collections de faits qu'il ne se lassait jamais de dresser parallèlement aux séries échelonnées de ses formules, — les formules n'étant que la traduction de l'essence contenue dans les faits. De là encore, quand il causait, ses questionnaires si détaillés. *What a genius you have for cross-examining !* lui disait un jour un Anglais qu'il interrogeait minutieusement, au cours d'une de ses enquêtes en Angleterre. Quand il visita pour la première fois ce pays, il y apportait si peu de parti pris qu'il s'étonnait de la concordance entre ses observations directes et la notion de ce peuple qu'il avait tirée de ses vastes lectures. Sur un point cependant, — le penchant sociable du caractère anglais, — il apercevait un désaccord avec sa conception, et, soigneusement, il le notait (1).

De même, quand il entreprit son grand travail des *Origines*, il connaissait déjà beaucoup de textes de la Révolution. Vers la trentaine, pendant de longs mois, près de deux ans de maladie, il s'était fait lire tout ce qu'en ont publié Buchez et Roux, — une quarantaine de volumes, — ainsi que la collection des numéros du *Moniteur*. De cette lecture, il était sorti sans beaucoup modifier l'idée qu'il avait, en la commençant, du grand événement; et c'était à peu près celle qui régnait en France depuis les livres de Thiers, Louis Blanc et

(1) Lettre de (Londres) à E. de Suckau, 5 juillet 1860. Cf. lettre à Guillaume Guizot du 15 juillet 1860. *Corr.*, II.

Michelet. Sans doute, en philosophie politique et sociale, il avait déjà ses points de vue et critères propres ; on le voit par ses carnets de voyage en France, il n'aimait pas la conception niveleuse et centralisatrice qui tend à transformer une société en « caserne administrative » ; il ne croyait pas à des constitutions déduites d'une théorie de l'homme naturel abstrait. Mais c'étaient là, selon lui, des produits de l'esprit français logique et simplificateur, d'origine bien antérieure à la Révolution. Il avait vu le vice de l'ancien régime, et il voyait du bien dans la violente crise d'où la France est sortie métamorphosée. « Ajoutez donc le bien à côté du mal, et marquez les vertus à côté des vices », écrivait-il, en 1860, dans l'étude où il critique le noir jugement de Carlyle sur la Révolution. « Ces sceptiques croyaient à la vérité prouvée, ces logiciens ne fondaient la société que sur la justice et risquaient leur vie plutôt que de renoncer à un théorème établi. Ces épicuriens embrassaient de leur sympathie l'humanité tout entière (1). »

C'est dans ces dispositions qu'il commença de préparer son grand livre. A mesure qu'il avançait dans l'étude des faits, la vue qu'il prenait de l'immense mouvement s'assombrissait. A cet égard, il avait été devancé par son grand contemporain, l'auteur de la *Réforme intellectuelle et morale*, dont on a fait un des saints de la République, ne voyant en lui que l'auteur d'un livre désagréable à l'Église, et l'opposant à Taine, tenu pour réactionnaire depuis le second tome des *Origines*, qui dément les espérances fondées sur le premier. « J'ai lu beaucoup, depuis deux ans, sur la Révolution et le premier Empire, écrivait Taine en septembre 1872, à son ami Renan. J'arrive tout à fait à vos idées sur ce sujet. »

Les formules de ces deux grands esprits étaient plus générales que celles des partis.

LE STYLE

Il faut parler du style de Taine quand on parle de sa méthode ; il passe pour rigoureux, on a dit rigide, et trop volontairement appliqué. Souvent, en effet, ce style est une appli-

(1) « Quand j'ai commencé mes études sur l'Ancien Régime et sur la Révolution, j'avais les idées régnantes, et ce sont les faits, les textes authentiques qui m'ont conduit aux jugements que j'ai écrits... » (Lettre à Ernest Havet, 24 mars 1878)

cation de la méthode, mais, alors même, il est naturel, parce que cette méthode est aussi naturelle à Taine que son besoin de voir les raisons et l'enchaînement des choses. N'oublions pas que son premier plaisir intellectuel, il l'éprouva, tout enfant, à suivre chez un critique du XVIIIe siècle un raisonnement bien agencé.

Mais il n'est pas toujours en train de démontrer, et l'on se trompe quand on ne lui reconnaît qu'un style. Quand il évoquait les jeunes gens de Platon, Mme de La Fayette, Michelet, c'était d'une plume sensible et prompte à suivre les mouvements délicats de la sympathie imitative, — une plume tout autre que celle qui rédigea *l'Intelligence* et la *Psychologie du Jacobin*. Pour dire les statues de Michel-Ange, la musique de Beethoven, Venise, la Niobé de Florence, il a trouvé des accents d'un lyrisme profond. Plus encore, telles de ses pages sur Fontainebleau, sur la forêt des Ardennes nous touchent par ce qu'elles contiennent de musique intérieure et qui n'est pas dans la sonorité des mots. Chant de l'âme, le plus simple, spontané, où ne se traduit que du sentiment. Ceux qui rejettent l'idée de la faculté maîtresse l'appliquent plus rigoureusement que lui, lorsque, prenant de son art et de son esprit une vue lointaine et simplifiée, ils n'y reconnaissent que logique et système.

Mais, la recherche du vrai ayant gouverné sa vie et sa pensée, comment n'eût-il pas recherché les procédés de notation les plus exacts? Il a dit « la grande misère des sciences morales », qui, pour définir et mesurer des qualités spirituelles et des sentiments, c'est-à-dire des faits non chiffrables, ne disposent pour en noter les degrés que « d'adjectifs vagues ». Il s'efforçait en écrivant de corriger cette insuffisance.

Par exemple, il évitait le plus possible l'algèbre des mots abstraits, dont les combinaisons logiques, s'ils n'ont pas été rapportés au réel et strictement définis, donnent souvent des équations imaginaires (1). Pour faire apparaître les sophismes ou les illusions de certaines propositions de M. Cousin, ne lui avait-il pas suffi de les transposer en langage courant? Tout le petit traité de l'*Idéal dans l'art* est d'un vocabulaire aussi simple

(1) « Presque toutes les conceptions métaphysiques, l'intelligence parfaite, la puissance absolue, etc., sont dans ce cas : à savoir des assemblages de contradictoires déguisés par le vague des notations. Notamment la notion d'infini moral est contradictoire ». Note datée du 22 avril 1883. (*Corr.*, IV.)

et transparent que celui qu'il admirait chez ses chers Attiques. « J'ai tâché, nous disait-il un jour, que cela pût se traduire en grec ancien. » Dans ce livre d'esthétique, le mot *esthétique* n'apparaît pas. Discipline bien significative d'un penseur dont tout l'effort fut pourtant pour abstraire, et qui a vu dans cette opération l'acte propre et le plus efficace de l'esprit humain, celui qui lui donne les idées générales, la vue des lois, et réduit peu à peu le mystère du monde.

Ce principe de son style dérive du principe de sa philosophie. Ayant défini les causes comme des faits simples, inclus dans des faits complexes d'où l'analyse les dégage, il s'astreignait en écrivant à tenir les faits sous son regard. Les mots, jugeait-il, ne valent que dans la mesure où ils les représentent. « Je n'entends pas, répète M. Pierre, son porte-parole des *Philosophes classiques*, chaque fois que, dans la discussion, en revient un qui n'évoque rien de sensible. On parle de la destinée d'un peuple, du génie d'une nation, des forces vives de la société : tous ces mots savants désignent des choses vagues qui ont l'air d'agir, bien au-dessous des événements, dans un bas-fond obscur. Tirez-les au jour, et voyez ce qui reste après la traduction. »

La destinée de Rome était de conquérir l'univers. Je ne vous entends pas. S'agit-il de ce que les puissances d'en haut ont décrété? Je demande une idée claire : votre phrase signifie pour moi que le peuple romain conquit le bassin de la Méditerranée, avec quelques contrées du Nord-Ouest, et que cela était nécessaire. Cela était nécessaire parce qu'il eut, sept siècles durant, de très bonnes armées et de très bons politiques, et que ses adversaires furent moins braves ou moins habiles que lui. Ma traduction m'apprend que la destinée d'un peuple n'est rien que l'effet combiné des circonstances, de ses facultés et de ses penchants.

Toute la moitié de cet exposé de la méthode est consacrée à ce genre de traduction, qui fait l'exactitude et la clarté de la pensée. Pour comprendre que l'auteur des *Philosophes classiques* y ait tant insisté, il faut se rappeler le règne des grands mots vagues à l'époque romantique. Contre cet abus, même réaction de Taine que de Stendhal, qu'il louait pour avoir usé des petits mots précis derrière lesquels on aperçoit les petits faits sensibles. Pour voir et vérifier le sens d'un terme, pour ne pas l'employer

à vide, un de ses procédés était, comme dit M. Pierre, *de le faire naître*, de regarder les cas particuliers où il se produit, — pour parler de l'État, du gouvernement, de la religion, de regarder des religions, des gouvernements, des États différents et de types différents : peu à peu l'élément commun se dégage, le mot vient, et, dès lors, il se définit (1). Les études préparatoires des *Origines* sont remplies de ces analyses d'idées, dont il usait, à vingt-deux ans, pour établir sur des définitions justes sa philosophie de l'histoire, — à vingt-sept ans, pour discuter contre M. Cousin. Méthode critique, tout opposée à celle qui procède par principes et préceptes. En nous débarrassant des illusions verbales, des expressions toutes faites et des partis pris d'école, en nous prémunissant aussi contre les *a priori* du sentiment, elle nous impose les points de vue objectifs. Méthode féconde aussi. Appliquant l'esprit à l'analyse des faits, elle les multiplie, et par là multiplie nos idées, en même temps qu'elle les contrôle.

Un tel régime de pensée commande une certaine façon d'écrire. Il fait de la phrase une analyse où se détaille et se déploie tout le contenu de signification que le mot général concentre. C'est ici le procédé caractéristique du style de Taine, celui qui lui est devenu le plus habituel, à mesure que sa pensée tendait à plus de précision probante. Dans les *Origines*, ce trait devient le plus évident de sa manière ; c'est celui qui servirait le plus, si l'on essayait de le pasticher.

A ce principe d'analyse, s'en ajoute un autre, auquel il ne croyait pas, d'origine contraire, semble-t-il, mais la même idée le commande. Ces petits faits, ces spécimens, ces exemples,

(1) « A mon avis, en toute recherche, et notamment en psychologie, le premier pas consiste à préciser le sens exact des mots usuels et plus ou moins littéraires que l'on emploie. Cette opération très délicate s'exécute par deux voies : 1° par l'examen de cas très circonstanciés, de petits faits spécimens bien palpables et bien tranchés, dans lesquels le caractère noté par le mot est inclus : on assiste alors à la genèse actuelle de l'idée en question ; 2° par l'étymologie en français et dans les autres langues, en remontant aussi haut que possible dans les langues mères ; on assiste ainsi à la genèse historique de l'idée en question. Cela fait, presque toutes les difficultés sont levées, et on s'aperçoit souvent que le problème réputé insoluble n'était qu'une question de mots, une illusion verbale. Selon moi, rien n'est plus fécond en illusions de ce genre que les mots *substance, âme, moi, force, cause, pouvoir, nécessité, liberté* ; ce sont des *idola specus* que fait évaporer l'idéologie. » *Corr.*, IV. Lettre à M. Georges Fonsegrive, 18 juin 1887.

ces cas particuliers, auxquels il tenait tant pour guider la pensée en l'appliquant comme une suite de points d'attache au réel, il les voulait non pas à l'état nu, dépouillés, isolés, comme les pièces dont s'entoure un naturaliste, mais tels qu'ils nous apparaissent dans le réel, circonstanciés, revêtus encore des aspects et couleurs de la vie, montrant quelque chose de leurs prolongements dans le milieu originel, enveloppés d'un peu du terreau natal. Il partait de cette vérité qu'il a plusieurs fois énoncée, qu'un abstrait est un extrait, et qu'il faut le présenter comme tel, le montrer au lecteur dans la réalité vivante, l'en faire sortir devant lui, ce qui le conduit à l'idée par la voie naturelle, en partant de la sensation, et, par là, contribue à le convaincre. Ainsi, l'emploi de l'image, pour lequel il était si doué, fait partie de la méthode.

D'où l'originalité d'un style qui introduit dans l'analyse la description et ses couleurs. Le peintre met son art au service du naturaliste, lui apporte les tableaux d'après nature, les planches dont il a besoin. On trouve de ces brèves illustrations dans toutes les pages de Taine, et jusque dans un livre de sujet aussi abstrait que *l'Intelligence*. Ses carnets de voyage sont des recueils de croquis pris sur le vif. Plusieurs de ces collections ont été publiées après sa mort. Aussi bien, pour écrire son *Voyage en Italie*, ses *Notes sur l'Angleterre*, il n'eut guère, — les textes primitifs en témoignent, — qu'à recopier quelques-uns de ses petits cahiers. Dans les plus brèves de ces esquisses, s'indique la faculté qui, souvent, lui a permis d'achever une étude critique en ressuscitant à la fois le dehors multiple et la vie intérieure de la créature qu'il avait disséquée.

Mais, chez lui, la tendance logique est bien l'élément directeur. Elle conduit toute la composition, non seulement celle des paragraphes, des chapitres, mais le plus souvent celle de la phrase, assignant à chaque mot sa place. Logique, non d'une pensée qui se déduit, mais tout objective, répétant la logique intérieure de l'être ou de l'ensemble dont elle fait apparaître l'ordre et la structure organiques. Bien plus visiblement que dans les *Essais de critique et d'histoire*, Taine, dans l'*Histoire de la Littérature anglaise*, s'est astreint à ses directions. Elle ordonne jusqu'aux évocations des personnages, des groupes, accusant les lignes maîtresses et les attaches.

Une conséquence, c'est que, devant ces tableaux, le sentiment

ou l'illusion du spontané, de l'indéterminé, du fragmentaire que nous donne la vie disparaît. Les figures semblent se fixer, parfois même se tendre, tous leurs traits liés par une nécessité qu'on n'avait pas vue. Tout se construit et se concentre. On s'étonne de la différence entre une physionomie ainsi traitée et les successives images qu'en présente le biographe qui, pour mieux dire tout son héros, nous le montre sous ses moindres aspects, à ses heures vides, ou dans le tran-tran de son ménage et de ses affaires, tel qu'il est apparu à son notaire ou à sa bonne, souvent tel que l'ont vu des yeux qui ne savaient point voir. Du moment que l'homme est important, une telle suite de photographies et de notes nous intéresse toujours. Combien plus vrai, pourtant, le portrait de peintre, dont chaque détail est significatif et concourt à un effet total ! Convergence des effets, évidence du caractère dominateur, c'était pour Taine le principe de l'art.

Mais ce caractère essentiel, tout le manifeste dans un être. Suivant ce qu'est la sensibilité du peintre, l'aspect significatif sera pour lui tel ou tel. Celui-ci l'apercevra dans les surfaces, dans la qualité de l'épiderme, dans la morbidesse ou la vivacité du teint que colore le sang ou que brouille la bile, dans la mollesse ou la fermeté de la chair, dans la nuance des yeux où la vie pétille ou bien qui rêvent, dans le mouvement de la bouche, dans une expression fugitive et pourtant révélatrice. Tel autre s'intéressera à l'architecture intérieure, et, dans ses figures, le squelette, l'agencement complexe des muscles, les creux et les plans du visage apparaîtront en de vigoureux modelés, et prendront un sens émouvant. A cette dernière tendance, Taine a de plus en plus obéi, quand il peignait les grands portraits de sa *Littérature anglaise*, ceux d'un Swift ou d'un Byron. On peut préférer un art plus vif et plus mobile ; ne lui reprochez pas celui que lui commande sa propre nature. L'artiste et le philosophe ne font qu'un chez lui. Il voit le dessous fondamental et permanent des choses.

L'UNITÉ DE L'ŒUVRE

On a douté de la fidélité de Taine, dans ses dernières années, aux idées qui dirigèrent la première partie de son œuvre. Si sa lettre de septembre 1889 à M. Paul Bourget, où

revient s'affirmer la foi de toute sa vie aux lois de la nature, « vérité capitale qui régit toutes les sciences », si les notes qu'il a laissées sur les éléments derniers des choses n'y suffisaient, ce serait assez pour voir clair et constater, jusque dans les derniers volumes des *Origines*, l'empire de principes de méthode qui furent des principes de pensée.

Si divers, en effet, qu'aient été ses sujets d'étude, au cours de cet immense ouvrage, qu'il eût à examiner des institutions politiques, une forme générale d'esprit, une doctrine, une âme collective ou individuelle, la philosophie de la Révolution, les procédés de pensée des jacobins, le caractère et la structure mentale de Bonaparte, il s'est toujours proposé d'atteindre les causes, c'est-à-dire, suivant le principe qu'il avait énoncé dans les *Philosophes classiques*, les éléments constitutifs de l'objet. En toutes ces études, son examen préalable, comme il l'écrivait à M. Paul Bourget, en prenant pour exemple ses portraits de grands personnages, fut toujours rigoureusement déterministe. Et s'il ajoutait « Ma conclusion terminale est rigoureusement judiciaire », ce n'est pas, comme on l'a pu croire, une contradiction ni l'indice d'une direction nouvelle de son esprit. Simplement, étudiant des réalités de l'ordre pratique, après s'être placé au point de vue de l'explication, il se plaçait au point vue de la pratique. Comme il l'a dit, on peut tenir le vice et la vertu pour des produits, et préférer la bienfaisance de l'un à la malfaisance de l'autre. On peut croire que le caractère d'un personnage historique est un tout lié et déterminé, en considérer la genèse, et puis juger l'action de l'homme du point de vue du bien et du mal, comme on peut croire qu'une œuvre d'art a ses conditions, et puis apprécier son degré de beauté. « J'ai un critérium pour l'histoire de la société. J'en avais et j'en ai d'autres pour l'histoire de l'art ou de la science. Il y a une mesure pour évaluer les philosophes, les savants, une mesure différente pour évaluer les écrivains et les artistes. Il y a une troisième mesure pour évaluer les politiques, et tous les hommes d'activité pratique : l'homme qu'on examine a-t-il voulu et su diminuer ou du moins de ne pas augmenter la somme totale actuelle et future de la souffrance humaine? (1) »

(1) Lettre à Jules Lemaitre, 28 mars 1887, *Corr.*, IV.

Lorsqu'il écrivait les *Origines*, les fins qu'il avait en vue étaient d'ordre pratique; de façon particulière, pourtant, elles lui imposaient la recherche des causes, des causes dont est sortie, avec sa structure et son caractère, la France contemporaine. Atteint dans sa fibre française par de grands malheurs publics, se rappelant tant de révolutions, d'aventures, propres à la France depuis 1789, il s'efforçait de la servir en essayant de diagnostiquer un état ancien, profond, et qu'il jugeait pathologique. Les livres de médecine en disent plus long sur l'étiologie de nos maux que sur la façon de les guérir. Voilà pourquoi ce grand livre d'histoire n'est pas un récit, mais une explication. Là aussi, il s'agissait avant tout de dégager les faits déterminants, de suivre le fil de nécessité logique qui les assemble et en assemble les conséquences, de montrer, tantôt une multiplicité de faits déployés par une cause, tantôt une multiplicité de causes aboutissant à un effet total.

C'est peut-être en écrivant les *Origines* que Taine a le plus strictement obéi à ses disciplines de pensée. Elles lui ont assigné les objets de ses recherches successives ; elles ont ordonné tout le détail de sa composition ; bien plus, comme on l'a vu, elles ont réglé jusqu'à sa façon d'écrire, si particulière, — je ne dis pas dans *l'Ancien Régime*, où la part de l'évocation synthétique reste grande, mais dans les neuf volumes suivants, — que, si l'on en lisait une citation quelconque, on n'aurait pas besoin de regarder la référence pour savoir de quelle partie de son œuvre elle est extraite, — ce qui vérifie son idée que, non seulement chaque écrivain, mais chaque moment d'un écrivain est unique. C'est que, dans ces livres si dépouillés de « littérature », la sévère volonté de vérité règne seule ; c'est qu'il ne s'y est pas attaché, comme si souvent dans l'*Histoire de la Littérature anglaise* et dans la *Philosophie de l'Art*, à faire voir, à peindre, mais uniquement à faire comprendre et à démontrer. Plutôt que des portraits, ses études mêmes de grands individus sont des dissections. De parti pris, dans les *Origines*, il a réduit son art à celui de l'analyse démonstrative. Sans doute, les notes qu'il a laissées en témoignent, ses vues, préparées par le plus patient effort de documentation, lui apparaissaient d'abord de prime saut; mais à quels minutieux contrôles il les soumettait, ces mêmes liasses de notes l'attestent, où l'on voit telle idée, telle étude d'un principe, telle conception d'une

« génération logique » de faits, cinq ou six fois reprise, précisée, complétée, au cours de plusieurs années, avant de passer dans l'ouvrage. Taine voyait vite, et, souvent, ceux qui le lui reprochent, peut-être parce qu'ils n'ont pas ses yeux, sont les mêmes qui lui dénient la faculté intuitive. Mais il ne se lassait pas de s'assurer de ce qu'il avait vu.

A sa philosophie de l'histoire il n'est pas resté moins fidèle, dans les *Origines*, qu'à ses principes généraux de méthode. Si l'on y regarde d'un peu près, on reconnaîtra dans les idées qui mènent son enquête toute la conception qu'il avait ébauchée dès l'École normale, formulée, en 1851-52, à Nevers et à Poitiers, développée dans le projet d'un livre qui devait s'appeler les *Lois en Histoire*, finalement présentée au public en un résumé rigoureux dans l'introduction à l'*Histoire de la Littérature anglaise* (1). C'est, d'abord, son ancienne idée de l'anatomie de l'histoire, des catégories diverses de faits, — religion, philosophie, science, lettres, gouvernement, industrie, qui composent une civilisation, et varient de l'une à l'autre suivant les idées qui les gouvernent. De là, dans le premier volume, ces études sur les institutions de l'ancien régime, sur les mœurs, la littérature, la philosophie, l'état et les conclusions de la science, au XVIII[e] siècle. De là, dans le *Régime moderne*, les chapitres sur le gouvernement local, sur l'Église, l'école, celui sur l'association, dont il ne put écrire que les premières pages. Dans les manuscrits des plans pour les derniers volumes des *Origines*, cette idée directrice apparaît avec évidence : « Suivre l'effet des institutions de 1800 sur la famille, sur l'atelier, sur la commune et les autres sociétés naturelles, sur les sociétés artificielles et secondaires... examiner l'action des influences nouvelles sur l'individu au point de vue économique, social, gouvernemental, ecclésiastique, » et, quand il ajoutait les points de vue de l'art, de la littérature, de la spéculation, c'était, très précisément, le programme qu'il avait établi à vingt-trois ans pour toute recherche en histoire.

Ces effets, qu'il s'agissait de voir se distribuer dans les différents domaines de la vie sociale, c'étaient ceux des grands faits décisifs qu'il avait reconnus sous la complexité de tous les autres, ceux qu'il appelait, en revenant à sa conception initiale

(1) Un plan des Lois en Histoire a été publié en appendice au volume II de la *Correspondance*. La dernière note est de 1862 ou 1863.

de la géométrie des choses, les *génératrices*, — un mot qui revient souvent dans les manuscrits de ses études préparatoires.

En histoire, la génératrice principale, la plus directement agissante, selon lui, est toujours d'ordre psychologique. Cette vue, principe du vaste plan d'enquête qu'il s'était tracé dès l'École normale, l'avait conduit à ces recherches sur les éléments et la structure générale de l'esprit qui commencent, en 1851, avec sa thèse sur les sensations, et, aboutissent, en 1870, au traité de *l'Intelligence*. Par là l'historien, chez lui, semble avoir engendré le psychologue; mais peut-on les distinguer si l'histoire, telle qu'il la conçoit, est toujours celle de l'esprit humain, des systèmes d'idées et de sentiments dont les civilisations diverses, et qui changent, traduisent les variétés et les variations?

Dans la conception des *Origines*, la part faite à ce genre d'étude ne fut pas moindre que dans toute l'œuvre antérieure de Taine. Dans ce livre, aussi, il est parti de ce principe, que les causes, les « simples » inclus dans les « complexes, » sont des idées et des sentiments. Il l'a dit dans une note qui doit remonter au temps où il commençait de méditer sa grande tâche :

> Mon point de vue propre est de considérer comme cause de l'état social l'état psychologique. Il y a un état psychologique des hommes en société, qui provoque l'état de cette société : stabilité ou révolutions fréquentes; union ferme ou anarchie; prédominance de telle ou telle classe; forme du gouvernement.
>
> Et, plus généralement, il y a des conditions psychologiques qui rendent possibles ou impossibles les sociétés, l'association active des hommes. Respect, crainte des gouvernés, capacité, honnêteté des gouvernants.
>
> Mon but peut se résumer ainsi : décrire l'état psychologique permanent et les états psychologiques successifs de la nation et des principales classes, de 1789 à 1871, en tant que causes des divers états sociaux et politiques, et aboutissant à l'état social et politique actuel.

C'est ce dessein qui, dans les *Origines de la France contemporaine*, a ordonné la masse des matériaux et des faits qui souvent viennent le masquer. Mais combien de parties de l'ou-

vrage, où Taine l'a ouvertement et directement poursuivi ! C'est, avec maint rappel de la théorie générale de l'esprit développée dans *l'Intelligence*, le chapitre de *l'Ancien Régime* sur les mœurs et les caractères, le morceau sur l'origine et la nature du préjugé héréditaire et de la tradition; c'est l'analyse de l'idée critique et rationaliste qui se fait jour dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, et de l'esprit classique, établi en France depuis Malherbe et Balzac, de leur combinaison dans la doctrine révolutionnaire. Et, dans les livres suivants, que de pages, aussi, de psychologie pure et appliquée ! — psychologie des foules, psychologie des jacobins, des chefs terroristes, de Napoléon Bonaparte, dont la forme d'esprit est un facteur si important de la construction de la France moderne. Psychologie encore — de l'instinct social, du mysticisme chrétien, de l'éducation, — au fond des grands chapitres sur le gouvernement local, l'Église, l'École, où il suit l'absorption par l'État, sous le régime institué par Napoléon, des sociétés secondaires. Et ce régime, enfin, qu'il avait montré préparé par Richelieu, par Louis XIV, par toute la tradition de l'ancienne France, aussi bien que par la Révolution, et dont notre démocratie socialisante ne fait qu'accentuer le caractère despotique, s'il l'a tant critiqué, c'est au nom d'une psychologie qui place l'essentiel de la personne humaine dans la volonté, par suite l'intérêt de l'individu à la vie, à son groupe, sa valeur efficace, son rendement social, proportionnés au degré de son autonomie, à sa liberté d'action, aussi bien que de pensée et de conscience, à l'étendue des champs que l'État laisse à son rêve et à son entreprise.

Parmi les génératrices de la France contemporaine, il comptait en suivre une, de première importance, qu'il voyait, agissant, au XIX^e^ siècle, sur toutes les sociétés occidentales, et, dont l'action s'est étendue depuis sa mort : elle transforme aujourd'hui des civilisations très lointaines et qui passaient pour immobiles depuis des millénaires. C'est le principe et la diffusion de plus en plus rapides, depuis plus de cent ans, de l'idée de la science, de cette science positive qui est un *moment* de l'histoire humaine et produit un nouveau *milieu*; car, non seulement elle modifie la condition matérielle des hommes et leurs relations avec la nature, mais elle altère la notion générale que,

depuis les premiers temps de la chrétienté, ils s'étaient formée du monde et de son principe. Si l'on se rappelle que, dès 1850, toute civilisation lui était apparue comme un système d'idées subordonné à une certaine conception, plus ou moins définie, de l'ensemble et du fond des choses, on concevra la part qu'il attribuait à ce changement de la vue du monde dans la transformation générale des sociétés modernes. Dans *l'Ancien Régime*, analysant l'esprit révolutionnaire, il avait déjà signalé la nouvelle idée scientifique comme l'un de ses deux éléments les plus actifs. La grande crise d'où la France est sortie métamorphosée n'était, selon lui, que son premier et plus violent effet. Au siècle suivant, par l'autorité croissante que confèrent à l'idée les succès des méthodes expérimentales, par sa graduelle descente au sein des foules, où elle se simplifie et se déforme, toutes les croyances et traditions héréditaires qui soutenaient les anciennes sociétés, — famille, commune, église, État, — sont attaquées. Bien plus, elle discrédite la morale ; elle produit sur la vie un effet « délétère », car « elle décourage de vivre ; le monde, au point de vue de la spéculation scientifique, étant trop triste, fatal, sans au delà ».

Est-il possible de remédier aux désarrois qu'elle produit dans les esprits, en se substituant à celle qui commandait toutes les ordonnances du passé ? Car, écrivait Taine dans une de ces études de plans où il esquissait et groupait ses idées, « la religion en général arrange ou conçoit le monde réel et imaginaire en vue de la pratique morale et sociale. La science constate, abstraction faite de la morale pratique et sociale, qu'il faut étayer autrement ». Il croyait possible la solution de ce grand problème, et, sans doute, eût montré comment, de la notion bien comprise des lois de la nature, on peut tirer des remèdes à la désorganisation qu'elle commence par produire, — ce qui l'eût amené à exposer avec plus de détail pratique sa morale, indiquée déjà, à propos de Byron et des révoltes romantiques, dans son *Histoire de la littérature anglaise*.

Mais là ne s'arrêtait pas l'étude des effets d'une grande cause historique. Si le principe nouveau est si puissant à transformer le milieu de civilisation, ce n'est pas seulement par son action directe sur les âmes ; dans la seconde moitié du siècle, les applications des sciences physiques commencent à modifier

presque toutes les conditions de la vie individuelle et collective. Les machines apparaissent; l'usine remplace l'atelier; le travail se spécialise de plus en plus; la production industrielle augmente; la relation du patron et de l'ouvrier change; le niveau du bien-être monte. En même temps, les communications et les transports s'accélèrent, « les sociétés fondées sur la résidence et l'attache au sol natal » se défont, et, le nombre se multipliant des hommes qui ont accès aux journaux, aux livres, et qu'atteignent les influences du dehors, des milliers de cervelles, jusque-là dormantes, se mettent à penser, et, sur les grands sujets, tendent vite, faute de préparation et d'acquis suffisant, à la négation pure ou aux reconstructions chimériques. Le socialisme révolutionnaire se répand; le suffrage universel s'établit.

Ainsi se forme le milieu général où vont vivre les peuples européens; Taine en comparait l'apparition à celle d'un climat nouveau, d'une période géologique à laquelle les vivants ont à s'adapter, — à travers quels déséquilibres, quelles crises fatales peut-être à certaines espèces! Pour chacune, l'avenir dépend du degré d'accord ou de désaccord entre ses caractères propres et la grande influence de l'époque.

Quand la mort interrompit son œuvre, Taine allait chercher comment la génératrice commune à tous les peuples d'Occident marie ses effets aux deux génératrices spéciales de la France contemporaine : d'une part, le type et la forme nationale de l'esprit français; d'autre part, le moment, l'histoire récente et les institutions laissées par Napoléon. Ces effets, l'auteur des *Origines* voulait en chercher les indices, non seulement dans l'histoire sociale, mais dans l'histoire morale de la France au XIX^e^ siècle, particulièrement dans la littérature, d'abord romantique et subversive, et puis réaliste et pessimiste. Cette étude, qui eût atteint le fond de notre être, c'est le plus regrettable de ce dernier livre qu'il ne put écrire.

***

Ainsi reparaissent, dans la dernière œuvre de Taine, et jusque dans ses dernières méditations, les principes qui ont toujours dirigé sa pensée. Considérant, comme dans la *Philosophie de l'Art* et la *Littérature anglaise*, un vaste ensemble de faits humains, il les voit engendrés par quelques données

simples et générales : le caractère d'une race, son milieu de civilisation, le moment actuel de son devenir.

Cette idée qu'un fait, un groupe de faits s'expliquent par leur contenu de faits élémentaires, est au centre de son esprit, et toutes ses méthodes en dérivent. Français de race et de formation, mais de sensibilité panthéiste, épris, de bonne heure, de l'idée stoïcienne des lois, nourri de Spinoza, qui fixe le monde à une immobile géométrie de l'être, et puis de Hegel, qui met cette logique en mouvement et la montre développant le monde et l'histoire en une suite de temps et d'idées, moments de l'universelle raison qui se dégage et se retrouve, — il a cru que la nature et ses développements, dont il a senti en poète lyrique la grandeur et la fatalité, peuvent logiquement s'expliquer, qu'il suffit d'en observer minutieusement les faits, de les soumettre à l'analyse, de les classer par groupes suivant les degrés de leur généralité croissante pour en saisir les lois, l'ordre, monter vers l'axiome ultime dont elle procède tout entière, et, peut-être, l'atteindre un jour. Voilà le principe qu'il apporte à l'étude de l'humanité, de ses civilisations et de ses œuvres, « dernier développement de la nature », en ajoutant que les éléments générateurs, dans ce domaine, sont toujours d'ordre psychologique. Cette idée, conçue quand son point de vue était celui de la science pure, il l'applique à l'examen du problème pratique que pose à son patriotisme la vue d'une France encore une fois secouée par une insurrection, après la défaite où l'a laissée un régime encore une fois fondé sur le coup d'État.

On a pu reprocher à Taine cette constance et cette continuité d'une pensée qui, de si bonne heure, a pris sa direction. On l'a dit prisonnier d'une conception de jeunesse, mais n'est-ce pas le fait du génie spéculatif de concevoir une notion féconde, et de ne plus vivre que pour la développer en l'appliquant toujours à de nouveaux sujets? L'œuvre d'un Descartes ou d'un Hegel semble bien née d'une vue simple et générale des choses, et qu'une brève proposition traduirait; mais, sans doute, quand elle leur est clairement apparue, le monde pour eux s'est illuminé, et, sur tout ce qu'ils ont ensuite regardé, ils ont porté cette lumière. Que la cause d'un fait soit un fait, que l'explication soit une analyse, que, dans le monde moral comme dans le physique, les choses aient leurs conditions et leurs

dépendances, que les sciences de l'humanité puissent se souder à celles de la nature, à l'état nu, ces formules ne nous émeuvent guère. Pour Taine, elles avaient un autre sens que pour nous. Au temps où il les a trouvées, elles étaient neuves; tout le mouvement de son être spirituel y aboutissait ; il les *inventait*, — avec quelle ivresse! ses lettres de jeunesse en font foi. Une vérité capitale se révélait : la même clef qui ouvre peu à peu à l'homme le mécanisme de la nature, pouvait lui ouvrir celui de son histoire. Là aussi il y avait des lois, et une méthode pouvait les atteindre.

Une telle idée a la valeur des œuvres qu'elle suscite. Dans un esprit comme celui de Taine, où de la pensée tend toujours à se former, elle agit comme un fil dans une solution saturée : le long de cette ligne directrice, une incessante cristallisation se dépose.

Voilà ce qu'il faut considérer chez lui : l'abondance de la production spirituelle que la conception première organise ; la variété des œuvres dont elle fait l'unité ; l'ampleur et le détail croissants de la représentation du réel qu'elle soumet à ses ordonnances. Quand je songe à tout ce qu'elle a décidé, conduit de sa pensée, depuis le *Tite-Live* et le *La Fontaine*, jusqu'aux *Origines de la France contemporaine*, je regarde avec respect les petits feuillets couverts de son invariable écriture, où, entre 1850 et 1852, à l'École normale et dans sa solitude de province, il commençait de l'énoncer.

André Chevrillon.

NOS GRANDES ÉCOLES

XV [1]

LE CONSERVATOIRE

Comme on demandait un jour à un artiste étranger : « Que pense-t-on, dans votre pays, du Conservatoire de Paris? — Pour nous, répondit-il, le Conservatoire, c'est l'école d'où sont sortis Berlioz, Gounod, Franck, Bizet, Debussy, presque tous les musiciens, les chanteurs et les comédiens français depuis plus d'un siècle, et beaucoup d'étrangers comme Wieniawski, Sarasate, Kreisler, Enesco, Casella et tant d'autres; c'est l'école que les Français critiquent le plus, et où le plus de Français cherchent à entrer. »

Il est vrai que l'amour du théâtre et de la musique provoque de la part de la presse et du public français une sollicitude passionnée à l'égard de l'école où s'instruisent les chanteurs, comédiens et violonistes de demain. Rien de plus salutaire que cette sollicitude. Elle n'est pas étrangère au soin vigilant que les pouvoirs publics et les directeurs de l'École ont mis sans cesse à améliorer le régime de cette institution.

Trompé par le nom qui lui a été donné en 1795 et qui est encore le sien aujourd'hui, on pourrait croire que le Conserva-

(1) Voyez la *Revue*, 1er février 1926 — 1er février 1928.

toire National de Musique et de Déclamation a « conservé » une organisation, des programmes, un fonctionnement vieux de plus d'un siècle et qui ne seraient pas très différents de ce qu'ils étaient au temps de Cherubini. Au contraire, il semble bien qu'aucune école n'ait été l'objet, depuis sa création, de plus de réformes. Les rapports des comités d'enseignement, des conseils supérieurs, ceux des commissions spéciales nommées en vue d'étudier les améliorations à apporter à l'enseignement, la correspondance des directeurs avec les ministères, et enfin les arrêtés modifiant le règlement conformément aux propositions et aux vœux présentés, ont abouti à l'organisation actuelle du Conservatoire. Cette organisation pourra, naturellement, se modifier encore dans l'avenir. En quoi consiste-t-elle aujourd'hui?

Tout le monde parle du Conservatoire. Tout le monde sait que les élèves y participent en juillet à des concours où le public est admis et la critique invitée, et que celle-ci y porte invariablement des jugements contraires à ceux des jurys. Mais sait-on bien comment on entre au Conservatoire, comment sont choisis les professeurs, comment sont recrutés les élèves, en quoi consistent les programmes d'études, en un mot quel est le fonctionement de l'École?

*
* *

Un conseil supérieur d'enseignement, composé de membres de droit, de membres nommés par le ministre et de membres élus par les professeurs, appelé à donner son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le ministre ou par le directeur du Conservatoire, est spécialement chargé d'élire les candidats, au nombre de trois au plus, parmi lesquels le ministre choisit les professeurs.

Dès 1848, la Commission chargée d'étudier les réformes à apporter au régime du Conservatoire s'est demandé s'il fallait préférer, comme mode d'admission des professeurs, le concours ou l'élection. « Le concours, adopté dans certaines facultés universitaires, a des inconvénients graves lorsqu'il s'agit d'un enseignement individuel comme celui d'un art pratique : tel artiste peut réunir au plus haut point les connaissances les plus profondes, la théorie la plus parfaite, la plus brillante exécution, et être dépourvu, dans ses rapports immédiats avec

l'élève, de ce don de communication qui est le génie du maître. Le concours, propre à révéler certaines qualités, est impuissant à signaler ce défaut capital. De plus, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une école de l'adolescence, et que le caractère, la moralité, la bonne renommée sont des conditions rigoureusement indispensables, qui ne peuvent être la matière d'un concours (1). »

Pour ces motifs, c'est le mode de l'élection qui a prévalu et qui a été conservé (2).

L'admission des élèves ne se fait que par voie d'examen (classes de solfège, de danse, d'harmonie, de contrepoint et fugue, d'accompagnement au piano, de composition musicale et d'orgue) et de concours (classes de chant, de déclamation dramatique, d'instruments). Le nombre des élèves dans chaque classe étant strictement limité (3), on ne peut recevoir, au début de l'année scolaire, qu'un nombre de nouveaux élèves égal à celui des places vacantes. Étant donné le grand nombre des aspirants (4), cette sélection sévère à l'entrée au Conservatoire permet de maintenir un niveau d'études assez élevé.

Les concours d'admission comportent deux épreuves : la première, qui est éliminatoire, consiste, pour les classes de chant, dans l'interprétation d'un morceau, au choix de l'aspirant, et dans des exercices très simples sur l'émission de la voix; — pour les classes de déclamation, dans l'interprétation, au choix du jury, de l'une des scènes que l'aspirant a désignées lors de son inscription; — pour les classes d'instruments, dans l'exécution d'un morceau au choix de l'aspirant et dans la lecture à première vue d'un morceau manuscrit; — pour les classes de piano et de violon, c'est le jury qui choisit le morceau parmi les trois ouvrages d'auteurs différents, proposés

(1) Rapport du 18 juillet 1848.

(2) Le corps enseignant du Conservatoire comprend actuellement 90 professeurs, dont 5 pour les classes dramatiques, 17 pour les classes vocales, 26 pour l'enseignement théorique de la musique, 35 pour les classes instrumentales, 7 pour les cours annexes.

(3) 12 élèves au maximum dans les classes instrumentales, les classes d'harmonie, d'accompagnement au piano, d'orgue, de danse; 15 élèves dans les classes de composition musicale, de contrepoint et fugue; 10 élèves dans les classes de chant et de déclamation dramatique.

(4) En 1850, 266 aspirants; en 1875, 531 aspirants; en 1900, 931 aspirants; en 1927, 1164 aspirants, sur lesquels 178 seulement ont été reçus élèves.

par l'aspirant lors de son inscription. Cette épreuve permet d'écarter tous ceux qui sont visiblement inférieurs et, en particulier, pour les classes de l'enseignement théâtral, ceux auxquels le jury ne reconnaît pas les qualités physiques indispensables.

La deuxième épreuve consiste d'abord, pour toutes les classes, dans une dictée littéraire, dont se trouvent dispensés les aspirants pourvus d'un diplôme de l'Université. C'est un contrôle nécessaire du degré d'instruction des jeunes gens qui veulent entrer dans une grande école de l'État, en un pays où l'enseignement est obligatoire. C'est un moyen d'éclairer les jurys, qui n'hésiteraient pas à faire attendre quelques années tel jeune aspirant qui ne saurait ni lire ni écrire. Il convient de remarquer qu'aujourd'hui les illettrés sont l'exception. Beaucoup d'aspirants possèdent le certificat d'études; un assez grand nombre sont bacheliers, surtout dans les classes dramatiques; quelques-uns même, ou quelques-unes, licenciés.

La deuxième épreuve consiste ensuite : pour les classes de chant, dans l'interprétation d'un morceau, au choix de l'aspirant, et dans la lecture à première vue d'un nouveau morceau manuscrit; pour les classes de déclamation, dans l'interprétation, au choix du jury, de l'une des deux scènes proposées; pour les classes d'instruments, dans l'exécution au choix de l'aspirant, de l'un des trois morceaux désignés par le jury lors de la première épreuve. Les candidats ont trois semaines pour préparer cette exécution.

Il y a quelques années, on était généralement persuadé que, pour entrer au Conservatoire, il était bon de se faire recommander aux membres du jury; et ceux-ci recevaient des monceaux de lettres. Ces recommandations ne servaient guère qu'à les irriter. On a remédié à ce mal autant que possible. Les juges sont maintenant les seuls à connaître la composition du jury; et l'on commence à savoir parmi les élèves, les professeurs, les aspirants et leurs familles, qu'il y a aujourd'hui dans chaque jury plusieurs membres, — en tout cas au moins un, — qui refusent systématiquement leur suffrage à tout candidat qui s'est fait recommander. Cette mesure a déjà produit de bons résultats.

Les classes de solfège, d'harmonie, d'acccompagnement au piano, d'orgue, de contrepoint et fugue, de composition, sont

réservées aux élèves qui ont commencé leurs études dans d'autres classes du Conservatoire. Les aspirants qui n'appartiennent pas à l'école peuvent y être admis, dans la limite des places disponibles, mais après avoir prouvé qu'ils possèdent les connaissances nécessaires et des aptitudes qui justifient cette exception. On ne peut faire à la fois partie des classes de solfège et d'harmonie, ni des classes d'harmonie et de composition.

La durée maximum des études est de cinq ans dans les classes de composition, harmonie, accompagnement au piano, orgue et improvisation, piano, harpe, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, cornet à piston, trombone, danse. Elle est de quatre ans dans les classes de contrepoint et fugue, et de chant; de trois ans dans les classes de direction d'orchestre, de déclamation lyrique, de déclamation dramatique, de solfège et dans les classes instrumentales préparatoires.

La limite d'âge minimum pour l'admission varie, selon les classes, de 9 ans (instruments) à 18 ans (chant), et la limite d'âge maximum, de 13, 14 ans (solfège, classes préparatoires) à 26 ans (composition et chant).

On reçoit au Conservatoire des élèves de nationalité étrangère, mais il ne peut y en avoir plus de deux par classe, et ces élèves ne figurent pas dans l'effectif réglementaire de la classe (1). Ils jouissent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs que les élèves nationaux. Ils participent aux mêmes concours où ils ne sont jugés ni avec plus d'indulgence, ni avec plus de sévérité. Dans les classes dramatiques, ils peuvent avoir contre eux leur accent étranger : c'est au jury de décider s'il est acceptable, comme pour de Max et bien d'autres.

Une fois reçus au Conservatoire, les élèves sont pliés à une discipline dont une des règles essentielles est l'obligation d'assister aux classes. Le Conservatoire n'est pas une école, — comme certaines autres de l'enseignement supérieur, — où les élèves, par leur admission, ont acquis le droit de passer des

(1) L'effectif total des élèves du Conservatoire était, en 1825, de 298 élèves; — en 1850, de 558 élèves; — en 1875, de 620 élèves; — en 1900, de 592 élèves. Il est actuellement de 716 élèves, dont 48 élèves de déclamation dramatique, 168 élèves des classes de composition et de théorie musicale, 396 élèves des classes instrumentales, 91 élèves de chant, 13 élèves de danse. Sur ces 716 élèves, 654 sont français, et 62 étrangers.

examens et des concours, moyennant le paiement d'inscriptions périodiques, tout en restant libres de suivre ou de ne pas suivre les cours. La présence régulière à toutes les classes est obligatoire : un article du règlement, qui a été introduit en 1920, permet au Directeur de renvoyer les élèves inexacts (1).

C'est la conséquence logique de la limitation du nombre des élèves. Alors que tant de jeunes gens aspirent chaque année à suivre des cours où ils ne peuvent être admis, faute de place, il serait déplorable que ceux qui détiennent ces places ne fussent pas astreints à les occuper effectivement.

Les élèves doivent se consacrer avant tout à leurs études. Il leur est interdit de prêter leur concours à un théâtre ou à un concert pour y jouer un rôle, chanter ou exécuter un morceau, sauf autorisation exceptionnelle donnée par le directeur sur l'avis favorable du professeur. Toutefois, les élèves peuvent prêter leur concours à la Comédie-Française et à l'Odéon ; mais ils ne sont autorisés qu'à y jouer des rôles secondaires ou de figuration.

* * *

Une des questions qui ont été le plus agitées chaque fois qu'on a étudié le régime du Conservatoire, est celle qui a trait aux programmes de l'enseignement.

Si l'on entend par ce mot de programme un programme précis, analogue à ceux qui sont imposés dans l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire, on peut dire que l'article premier du programme du Conservatoire est : « Il n'y a pas de programmes. » Les professeurs sont entièrement libres d'enseigner à leurs élèves ce qu'il leur plaît et comme il leur plaît. Tout programme obligerait évidemment à classer les élèves par catégories, et les professeurs devraient leur faire étudier certaines œuvres selon la catégorie à laquelle ils appartiendraient.

Or, l'enseignement de l'art musical, de l'art du comédien, ou de l'art du chant, est un enseignement essentiellement individuel, qui a pour but de compléter l'instruction de chaque élève, de développer ses dons, de corriger ses défauts. Il y a

(1) Tout élève absent à un examen ou qui manque trois fois sans excuse légitime la classe dont il fait partie ou un des cours où sa présence est obligatoire, est rayé des contrôles.

une différence fondamentale entre l'enseignement secondaire classique, par exemple, et celui d'une école d'art comme le Conservatoire. Il est naturel d'établir un programme unique pour tous les enfants qui sont en quatrième, attendu qu'ils ont tous le même âge et qu'ils ont tous fait deux ans de latin. Même dans une école supérieure comme l'École normale, l'enseignement s'adresse à des jeunes gens à peu près du même âge qui ont fait auparavant les mêmes études. Enfin, dans l'enseignement littéraire et scientifique, il s'agit surtout de connaissances à acquérir; tandis que dans une école d'art, il s'agit avant tout de talent et de dons naturels à développer. Mais ces dons sont très divers; ces talents diffèrent les uns des autres. Où trouver une méthode commune susceptible de les accroître simultanément? Comment soumettre aux mêmes programmes des jeunes gens si inégalement instruits? Les hommes éminents, qui, avec tant de dévouement, assistent le directeur du Conservatoire pour juger les épreuves d'admission, savent bien qu'on rencontre parmi les jeunes gens reçus élèves la même année, à côté d'un enfant fort ignorant, mais admirablement doué, un jeune homme déjà en possession d'une solide technique, — un autre très intelligent, très cultivé, mais aussi très maladroit, — un autre enfin avec des qualités et des défauts contraires.

L'établissement d'un programme scolaire applicable à la fois à tous ces sujets divers serait une tâche singulièrement délicate. En matière d'éducation artistique, les méthodes imposées et les programmes fixés d'avance courraient risque de gêner les bons professeurs dans une tâche qui exige tant de perspicacité de tact, on pourrait dire, de « flair ». Rendront-ils jamais meilleur le médiocre enseignement d'un médiocre professeur?

D'ailleurs, aucun programme ne peut avoir assez de souplesse pour qu'un pareil enseignement ne se fige pas dans des formules exclusivement scolastiques. Il suffit de penser à des maîtres comme Cherubini, Lesueur, César Franck, Massenet, Gabriel Fauré : on comprend tous les avantages de la liberté laissée aux professeurs et quels inconvénients auraient eus des programmes qui auraient substitué à l'action libre et féconde de ces maîtres les méthodes d'un enseignement officiel.

La direction du Conservatoire fait publier, depuis 1920, les fugues et les leçons d'harmonie écrites en loge, qui ont valu

à leurs auteurs le premier prix aux concours de fin d'année. L'examen de ces travaux scolaires permet, plus que toute autre discussion de principe, d'apprécier les doctrines sur lesquelles les jurys du Conservatoire fondent leur jugement (1). Ils montrent notamment que ces jurys n'écartent pas ces compositions pour la seule raison qu'il s'y trouve des choses dites défendues par tel ou tel traité. Aucun traité n'est officiellement adopté par le Conservatoire. Aucun n'est imposé aux professeurs, aucun n'est interdit. Ils sont libres de conseiller à leurs élèves l'étude des ouvrages qu'ils trouvent les meilleurs, à condition que leur enseignement aboutisse à faire connaître et comprendre aux jeunes gens le langage des maîtres du passé, de Bach, ou de Mozart, de Fauré ou de Debussy.

Le programme des classes de chant, si l'on peut donner ce nom à ce qui n'est que l'organisation de l'enseignement, comporte pour tous les élèves l'obligation de se consacrer pendant leur première année plus spécialement à l'étude d'exercices vocaux et de vocalises. Les élèves sont tenus de participer en fin d'année au concours de vocalises. Ils ne peuvent être admis aux concours de chant sans avoir concouru en vocalises et exercices. Depuis quelques années, une épreuve de diction est également imposée aux élèves de chant. Les morceaux chantés par les élèves aux concours de chant sont proposés par les professeurs et définitivement choisis par le comité d'examen (2).

(1) Ont fait partie de ces jurys, au cours des dernières années : MM. Bazelaire, Bertelin, André Bloch, G. Bret, A. Bruneau, H. Busser, Chevaillier, Cools, Defaÿ, M. Delmas, Déré, Gust. Doret, Roger Ducasse, Paul Dukas, Marcel Dupré, M. Emmanuel, Henry Expert, H. Février, P. Fauchet, C. Galeotti, J. Gallon, Noël Gallon, Ph. Gaubert, Reynaldo Hahn, P. Hillemacher, Georges Hüe, Jean Huré, Vincent d'Indy, Ch. Kaechlin, R. Laparra, Ch. Levadé, Libert, André Messager, Morpain, Max d'Ollone, P. Paray, R. Pech, Gabriel Pierné, Maurice Ravel, M. Samuel-Rousseau, Florent Schmitt, Tournemire, Tournier, Paul Vidal, Ch.-M. Widor, Alb. Wolff.

(2) Au cours des quatre dernières années, les morceaux et scènes de concours pour les classes vocales du Conservatoire ont été puisés dans les ouvrages de : Monteverde, Cesti, Lulli, Caldara, Vivaldi, Clérambault, Rameau, J.-S. Bach, Haendel, Pergolese, Gluck, Monsigny, Haydn, Sacchini, Paesiello, Grétry, Mozart, Cherubini, Méhul, Beethoven, Paër, Spontini, Boïeldieu, Nicolo, Auber, Weber, Hérold, Meyerbeer, Rossini, Schubert, Donizetti, Bellini, Adam, Berlioz, Grisar, Mendelssohn, Schumann, Liszt, Amb. Thomas, Wagner, Verdi, Maillart, Gounod, Offenbach, César Franck, Reyer, Ed. Lalo, F. Poise, Borodine, Saint-Saëns, L. Delibes, Bizet, Moussorgsky, E. Chabrier, Massenet, Pessard, Paladilhe, Rimsky-Korsakoff, Gabriel Fauré, B. Godard, A. Messager, Humperdinck, Alfred Bruneau, Puccini, Georges Hüe, Gust. Charpentier, Claude Debussy, Camille Erlanger, A. Bachelet, Henri Rabaud, Maurice Ravel, Raoul Laparra.

On procède de même pour le choix des scènes de concours d'opéra ou d'opéra-comique. Les élèves des classes dramatiques sont astreints, pendant leur première année, à des études spéciales de pure diction, sanctionnées par un concours auquel tous sont forcés de prendre part. Alors que les professeurs sont libres, pendant toute l'année, de choisir les sujets d'étude, pour leurs élèves, dans la littérature de tous les temps, de tous les pays, et dans tous les genres, le choix des scènes de concours revient, comme pour les classes de chant, au comité d'examen.

On s'est beaucoup préoccupé, depuis cent ans, de savoir s'il valait mieux limiter aux seules œuvres classiques françaises le répertoire des concours, ou laisser aux élèves la faculté d'interpréter des œuvres prises dans les littératures étrangères de n'importe quelle époque. Au commencement du XIX^e^ siècle, aucun règlement n'entravait, à cet égard, la liberté de choix des professeurs, même pour les épreuves de concours ou d'examen. Le règlement de 1850 décida que les comités d'enseignement, sur la proposition du directeur, décideraient des scènes de concours. La commission de 1870 demanda et obtint que le répertoire fût composé exclusivement d'œuvres classiques. Les critiques dont cette exclusion des œuvres modernes fut l'objet, amenèrent un élargissement considérable du répertoire, qu'on jugea excessif, s'il faut en croire la lettre adressée le 25 janvier 1890 au directeur par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, A. Fallières.

Monsieur le Directeur,

Le Conservatoire national de musique et de déclamation n'a pas reçu jusqu'à présent, de programmes détaillés. Dans un ordre d'études où les mêmes règles ne sauraient s'appliquer à des enseignements très divers, l'Administration supérieure a voulu laisser à chaque maître la liberté d'appliquer sa méthode d'après son expérience personnelle et la nature de son talent; l'autorité et la compétence des artistes éminents qui se sont succédé dans la direction, ont toujours suffi pour maintenir l'unité de tendances et de résultats.

Je ne songe pas à rompre avec une tradition qui a donné beaucoup de souplesse à l'enseignement du Conservatoire, mais, selon votre désir, je tiens à fixer, par des prescriptions formelles, le régime des concours de fin d'année, qui, en constatant les résultats des études, exercent sur elles une telle influence.

L'enseignement musical et dramatique du Conservatoire doit être fondé sur l'étude de notre répertoire classique. Consacrées par le temps, les œuvres qui le composent ont fait leurs preuves d'excellence et restent au-dessus des variations du goût ; elles offrent un caractère commun de simplicité, de justesse et de mesure qui constitue les qualités essentielles de notre génie national ; elles sont le meilleur guide pour la formation et la direction premières des talents ; elles ne risquent jamais d'égarer et peuvent suffire à toutes les variétés d'aptitudes.

Nos compositeurs et nos auteurs contemporains ajoutent incessamment à ce répertoire nombre d'œuvres dont beaucoup sont destinées à devenir classiques. Mais, avant de leur accorder une place prédominante, il importe que le temps leur ait donné sa consécration. Les élèves du Conservatoire sont trop portés à méconnaître cette nécessité. Ils croient trouver des succès plus faciles en s'essayant dans des œuvres que le public vient d'applaudir. Ils négligent de plus en plus le répertoire classique et, dans les programmes des derniers concours, le nombre des morceaux empruntés à des auteurs vivants était très supérieur à celui des auteurs classiques. C'est le contraire qui devrait être.

On en vint au règlement suivant : les élèves concourant pour la première fois ne pouvaient passer que dans une scène ancienne (XVII^e^, XVIII^e^ et première moitié du XIX^e^ siècle) ; pour les autres concours, étaient admis seulement les ouvrages joués sur l'un des théâtres nationaux et dont la première remontait au moins à dix ans. En 1905, cette dernière limitation fut de nouveau supprimée, et la liberté complète fut rendue aux élèves à partir de leur second concours. Elle provoqua, à son tour, de vives critiques ; et le règlement de 1915 interdit les ouvrages du XIX^e^ siècle qui ne figuraient pas sur une liste d'œuvres dramatiques dressée tous les ans par le Conseil supérieur. Aujourd'hui, tout en laissant aux élèves la possibilité de se montrer une fois au moins, avant la fin de leurs études, dans un ouvrage plus moderne, le règlement ne permet pas qu'un tragédien sorte de l'école sans avoir prouvé qu'il a travaillé des rôles de Corneille et de Racine, ni qu'un comédien ait négligé d'y étudier les œuvres des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (1).

(1) « Les scènes d'examen et de concours devront être choisies dans le répertoire classique français (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles) et dans les scènes de comé-

Dans les classes instrumentales, même liberté au cours de l'année; morceaux imposés pour les concours après consultation des professeurs, avis du comité d'examen et décision du directeur. Le choix des sujets d'épreuves a la plus grande importance; il doit être fait, non pour afficher des tendances ou des préférences, non pour flatter certains compositeurs et leurs admirateurs, non pour révéler telle ou telle composition, si intéressante soit-elle; mais uniquement pour permettre de juger, aussi complètement que possible et dans un temps relativement restreint, les qualités de style, et les qualités techniques des concurrents (1).

A côté de leurs classes principales, les élèves suivent d'autres cours dont la plupart sont obligatoires. Pour les élèves chanteurs : classes de solfège, classes de déclamation lyrique, classe d'ensemble vocal, classe de maintien, classe d'escrime, classe de mimique. Pour les élèves comédiens, classe dite d'ensemble dramatique, qui réunit des élèves de toutes les classes pour leur faire étudier, sous la direction d'un professeur spécial, des pièces entières et leur apprendre l'art de la mise en scène;

dies d'Alfred de Vigny, de Victor Hugo, de George Sand et d'Alfred de Musset. — Pour les élèves de deuxième année, qui ont déjà obtenu une récompense au concours de comédie ou au concours de tragédie, et pour les élèves de troisième année, le choix des scènes de comédie pourra être fait, en outre, dans les traductions des grands auteurs étrangers non vivants, représentées à Paris avant le 1er janvier 1910, dans les œuvres complètes de Victor Hugo, Emile Augier, Alexandre Dumas fils, Théodore de Banville, Henri Becque, Paul Hervieu, Jules Lemaitre, Edmond Rostand, et dans toutes les œuvres jouées à la Comédie-Française avant le 1er janvier 1910 et dont l'auteur est mort ou, s'il y a eu collaboration, dont les auteurs sont morts. — Le choix des scènes de tragédie, pour les élèves de troisième année ayant déjà obtenu une récompense au concours de tragédie, pourra être fait également dans les œuvres désignées au paragraphe précédent. — Le comité d'examen décidera, parmi les scènes de drame, celles qui doivent respectivement figurer au concours de tragédie et de comédie. Les élèves admis à concourir doivent présenter deux scènes. Après avis du professeur, le Comité choisit. » (Art. 36 du Règlement.)

(1) Morceaux de concours de ces dernières années : classes de piano : sonate en la bémol de Weber, 3e scherzo de Chopin, 2e concerto de Saint-Saëns, thème et variations de C. Chevillard, 2e Ballade de Chopin, Méphisto-valse, de Liszt, 1re Ballade de Chopin, variations de Liszt sur un thème chromatique de Bach, 4e Ballade de Chopin, allegro du 3e concerto de Saint-Saëns, Fantaisie (op. 49) de Chopin, allegro et finale de la sonate en si bémol mineur de Chopin. — Classes de violon : concerto de Th. Dubois, 2e concerto (op. 58) de Saint-Saëns, Rondo du concerto de Beethoven et andante (op. 75) de Gabriel Fauré. Finale du 1er concerto de d'Ambrosio, finale de la Fantaisie écossaise de Max Bruch, 1er temps du concerto de Mendelssohn, 12e sonate de Leclair et finale du 3e concerto de Saint-Saëns.

classe d'histoire et de littérature dramatiques, classes de maintien, de mimique et d'escrime. Pour les instrumentistes, classes de solfège, classes d'ensemble instrumental, où ils étudient les chefs-d'œuvre de la musique de chambre, classes d'orchestre et de direction d'orchestre. Cette dernière classe, de création récente, comporte depuis 1921 un concours de direction d'orchestre. Enfin, pour tous les élèves musiciens, il y a un cours d'histoire de la musique, dont le programme se répartit sur deux années, et qui est également sanctionné par un concours.

***

Quelle peut être la sanction des études dans une école comme le Conservatoire? Un certificat d'études? Mais ce certificat serait-il donné à tous les élèves? En admettant qu'on le refuse à quelques sujets médiocres, devra-t-il être accordé indistinctement à celui qui est doué du plus brillant talent, à celui qui est un bon élève, sans plus, et à celui dont le travail et le zèle méritent des encouragements? Ne doit-on pas distinguer entre le bon violoniste, le moins bon, le médiocre et le mauvais? Et qui fera cette distinction? Bien des professeurs répondraient volontiers : « C'est nous. Nous connaissons nos élèves mieux que personne. Pas de concours! » Toutefois, les professeurs sont hors d'état de comparer la valeur de leurs élèves avec celle des élèves d'une autre classe. Il en résulterait une inégalité de critérium de classe à classe. De plus, un professeur risque d'être plus sensible à l'assiduité, à l'effort, aux progrès réalisés qu'aux résultats obtenus. Sa sympathie pour un élève zélé influera sur son jugement. Si donc un certificat d'études était substitué aux récompenses d'un concours, ce certificat, à moins d'être également donné aux bons et aux mauvais élèves, ne pourrait être accordé qu'à la suite d'épreuves passées devant un jury. Et on revient fatalement au système du concours. L'important est que le jury soit aussi compétent, impartial et éclairé que possible (1).

1) Ont fait partie des jurys des concours pour les classes dramatiques, depuis sept ans : Mme Bartet, MM. P. Abram, Georges Baillet, Lucien Besnard, Henry Bernstein, Georges Berr, Henry Bidou, L. Brémont, E. Brieux, Adolphe Brisson, Albert Carré, Romain Coolus, J. Copeau, Francis de Croisset, Maurice Donnay, Denis d'Inès, Émile Fabre, M. de Féraudy, Robert de Flers, Paul Gavault, F. Gémier, Paul Géraldy, Lugné-Poë, de Max, Marcel Prévost, F. Seguin, Silvain, Edmond Sée, André Rivoire, Paul Valéry.

Les jurys comportent toujours, — outre le directeur qui assiste à tous les examens et reçoit les rapports de tous les professeurs sur tous leurs élèves, — des membres du conseil supérieur, qui assistent également aux examens et peuvent éclairer le jury sur le travail et les progrès réalisés par les élèves. Contrairement à tant de jurys de concours (concours de médecine, concours de l'École des Beaux-Arts), dont font partie les professeurs mêmes des nombreux concurrents, les jurys du Conservatoire ne contiennent jamais aucun professeur des classes appelées à être jugées. De plus, les professeurs retraités ou démissionnaires ne sont admis à faire partie du jury qui juge les élèves des classes qu'ils ont dirigées, qu'après un nombre d'années égal à la durée des études que comprend leur enseignement.

Les personnes sollicitées de faire partie d'un jury doivent se récuser dans les concours où figurent des élèves qui ont reçu leurs leçons pendant l'année, n'en auraient-ils même reçu qu'une. Aussi, dans leur réponse à l'invitation du directeur du Conservatoire, ces personnes sont-elles tenues soit de décliner l'offre qui leur est faite, si elles ne remplissent pas cette condition essentielle, soit d'affirmer sur l'honneur qu'elles n'ont donné aucune leçon particulière à ces élèves.

Les résultats des examens et des concours sont d'autant plus importants pour les élèves que ceux-ci sont renvoyés avant le terme normal de leurs études s'ils ne prouvent pas des progrès assez rapides : ils doivent alors laisser leur place à d'autres. « Tout élève qui, à la fin de la deuxième année d'études, n'a pas été admis à concourir, est rayé des contrôles de sa classe. » — « Cessent de faire partie de leur classe les élèves qui ont concouru deux fois sans obtenir de récompense, et ceux qui, après avoir obtenu une nomination, ont concouru deux fois encore sans succès. » — « Les Comités d'examen ont toujours qualité pour désigner ceux des élèves qui ne seraient pas jugés aptes à continuer leurs études. » D'ailleurs, le nombre des récompenses n'est pas limité; et parfois, — en particulier pendant les années de la guerre, — il est arrivé aux jurys de se montrer excessivement généreux.

Actuellement, le mode de votation limite le nombre des noms sur les bulletins. Les récompenses et surtout les premiers prix sont sensiblement devenus plus rares.

Il y a lieu de remarquer que, en ce qui concerne l'enseignement lyrique et dramatique, beaucoup de jeunes artistes munis simplement d'un deuxième prix ou même d'accessits, ont pu, dès la fin de leurs études, être engagés dans les principaux théâtres, en particulier dans les théâtres subventionnés, et y tenir une place honorable (1).

Les récompenses obtenues dans les concours ne sont pas les seules sanctions des études. Un diplôme d'études musicales supérieures est décerné par le Conseil supérieur d'enseignement à tout élève ayant suivi les cours pendant trois ans au moins dans une classe supérieure, et ayant obtenu trois premiers prix, dont l'un doit être le premier prix de fugue, le premier prix d'harmonie, le premier prix d'accompagnement au piano, ou le premier prix d'orgue, et un autre, le premier prix d'histoire de la musique. Exceptionnellement, le lauréat titulaire de deux premiers prix et d'un second prix dans les conditions ci-dessus exposées peut également obtenir le diplôme d'études musicales supérieures. Ce diplôme, on le voit, offre de grandes analogies avec la licence, puisqu'il est obtenu à la suite d'un certain nombre d'examens subis avec succès. Il est un gage de culture musicale et une sorte de certificat d'aptitude à l'enseignement.

On ne peut guère demander d'autres diplômes pour garantir l'aptitude à l'enseignement. Créer un véritable enseignement pédagogique et un concours spécial en vue de prouver les aptitudes pédagogiques, a toujours paru non seulement difficile, mais très dangereux. Enseigner à enseigner semble bien n'être autre chose qu'apprendre à suivre certaines méthodes, à employer certains procédés qui, en vérité, conviennent à tel professeur et ne sauraient être généralisés. Non seulement chaque professeur a sa façon d'enseigner qui répond à sa nature personnelle, à son tempérament, mais encore il la change d'élève à élève.

Un concours destiné à montrer les aptitudes pédagogiques, et qui consisterait par exemple à faire donner une leçon devant un jury, risquerait fort d'aboutir à récompenser les concurrents qui reproduiraient des clichés tout faits, réciteraient des observations apprises d'avance et seraient peut-être incapables

(1) En ces sept dernières années, quinze élèves ont été engagés à la Comédie-Française au terme de leurs études, et deux d'entre eux sont déjà sociétaires; plus de trente ont été engagés à l'Odéon. D'autres occupent une place de premier plan dans divers théâtres de Paris.

de discerner ce qu'il convient de dire dans tel ou tel cas, suivant le degré d'instruction ou le caractère des élèves.

N'est-il pas heureux que des maîtres comme Marmontel et Diémer, comme Baillot et Massart, comme Samson, Régnier et Delaunay, aient puisé en eux-mêmes leurs méthodes d'enseignement? Le renouvellement nécessaire de ces méthodes ne serait-il pas entravé par une pédagogie apprise?

On a reproché aux concours de favoriser les virtuoses et de ne point récompenser les mérites de ceux que l'émotion paralyse, et qui peuvent être néanmoins des artistes délicats et des professeurs émérites. Le diplôme d'études musicales supérieures n'a pas cet inconvénient. Il peut se trouver décerné à des musiciens capables d'accomplir avec succès des travaux faits en loge (fugue et harmonie), et qui n'ont pas su triompher dans les épreuves de virtuosité.

La préparation aux concours, objecte-t-on encore, ne menace-t-elle pas d'absorber l'attention des professeurs et des élèves pendant toute l'année? En réalité, le choix des morceaux de concours se fait quelques semaines seulement avant l'épreuve. La préparation d'un examen qui a lieu en mai (avec programme imposé pour les classes instrumentales) occupe les élèves pendant environ un mois. Et, tout le reste de l'année, le professeur ne s'occupe du concours, que si l'on entend par là qu'il arme ses élèves d'une forte technique, en vue d'affronter avec succès l'épreuve finale.

***

D'ailleurs les concours ne sont pas, pour les élèves, la seule occasion de travailler des œuvres destinées à être jouées en public. Les exercices publics des élèves datent de 1800. C'est à ces séances de l'École que furent jouées, pour la première fois en France, les symphonies de Beethoven, du vivant même de l'auteur. Puis, en 1825, les exercices furent supprimés pendant quinze ans. Repris en 1840, ils se multiplièrent et devinrent payants. En 1862, nouvelle interruption; en 1874, nouvelle reprise; mais alors un exercice seulement par an, et exclusivement musical. Encore une interruption de dix ans (1888 à 1897) et reprise sous la direction de M. Théodore Dubois. Depuis 1920, il y a chaque année six ou huit exercices d'élèves, dont trois au moins de musique de chambre, et des exercices

annuels pour les classes d'orchestre et d'ensemble vocal, et pour la classe d'ensemble dramatique (1).

Il y a juste un siècle, alors que les exercices d'élèves avaient cessé depuis quatre ans, le directeur, Cherubini, conseillé sans doute par Habeneck, demanda au ministre l'autorisation de donner au Conservatoire des concerts où seraient entendus non plus seulement des élèves, mais d'anciens élèves de l'École. Le ministre approuva le projet :

Paris, le 15 février 1828.

Nous, aide de camp du Roi, chargé du département des Beaux-Arts de la maison de Sa Majesté; — Sur la demande du directeur de l'École royale de musique et de déclamation lyrique, voulant rendre à cette École la réputation qu'elle avait acquise par la perfection de ses exercices publics, et nous étant assuré que ces concerts sont un moyen puissant d'émulation pour les élèves comme pour les professeurs ; — Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article premier. — Il y aura tous les ans, à l'École royale de musique et de déclamation lyrique, six concerts publics, qui commenceront au plus tard le premier dimanche du mois de mars. Le directeur fera en sorte que lesdits concerts se succèdent sans qu'il y ait entre chacun des intervalles qui puissent dépasser quinze jours.

Art. 2. — Pourront être appelés à concourir à l'exécution desdits concerts, les anciens et les nouveaux élèves de l'École. En cas de besoin et pour donner une bonne impulsion, des professeurs sont invités à se joindre à leurs disciples.

Art. 3. — Aucun artiste étranger à cet établissement ne pourra se faire entendre dans lesdits concerts, quel que soit d'ailleurs le talent qu'il possède...

(1) Il a été donné, aux exercices d'élèves des classes dramatiques, depuis six ans qu'existe la classe d'ensemble : *le Cid*, de P. Corneille ; *George Dandin*, de Molière ; *le Dépit amoureux*, en cinq actes, de Molière ; *le Festin de Pierre*, de Molière et Thomas Corneille ; *le Legs*, de Marivaux ; *Sylvie*, pastorale de Mairet ; *Clymène*, de J. de La Fontaine ; *Antigone*, de Sophocle ; scène de *Démocrite*, de Regnard ; 2e acte de *Tartuffe*, de Molière ; *l'Homme aux révérences*, de Jean-Baptiste Rousseau ; *Horace et Lydie*, de F. Ponsard ; scènes de *l'Inconnu*, de Thomas Corneille et de Visé ; *Psyché*, de Molière et Pierre Corneille ; *A quoi rêvent les jeunes filles*, d'Alfred de Musset ; *la Gageure imprévue*, de Sedaine ; *l'Autographe*, de Meilhac ; *Britannicus*, de Racine ; *le Menteur*, de P. Corneille ; *Une visite de noces*, d'Alex. Dumas fils ; *la Nuit d'août*, d'Alfred de Musset ; *l'Étincelle*, de Pailleron ; *l'École des maris*, de Molière ; *la Comédie de celui qui épousa une femme muette*, d'Anatole France.

Art. 6. — Les concerts auront lieu dans la grande salle de l'École royale. Le prix des places est ainsi fixé...

Art. 7. — Jouiront de leurs entrées à toutes les places : 1° les membres du Comité d'administration et d'enseignement de l'École royale; 2° les professeurs titulaires et honoraires; 3° MM. les inspecteurs du département des Beaux-Arts, MM. les directeurs de l'institution royale de musique religieuse, de l'Académie royale de musique, du théâtre royal de l'Opéra-Comique, du théâtre italien et de l'Odéon. Les professeurs adjoints jouiront de leurs entrées aux deuxièmes loges et à celles du rez-de-chaussée...

Art. 9. — Le directeur de l'École royale de musique et de déclamation lyrique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 février 1828.

Signé : Le vicomte DE LAROCHEFOUCAULD.

Pour l'exécution de cet arrêté, Cherubini avait besoin du concours d'un orchestre organisé. Il fit donc appel aux professeurs et aux anciens élèves qui, au nombre d'une soixantaine, se réunirent et signèrent l'adhésion suivante :

Nous, soussignés, anciens élèves de l'École royale de musique, nous engageons à concourir aux concerts qui vont avoir lieu, conformément à l'arrêté pris par M. le vicomte de Larochefoucauld, et aux conditions mentionnées audit arrêté (suivent soixante signatures).

Il fut alors décidé que ces musiciens formeraient une Société qui prit le nom de « Société des Concerts ». Depuis cent ans, cette Société n'a jamais cessé d'assurer l'exécution des Concerts du Conservatoire, sous la présidence du directeur de l'École, et l'on sait de quelle façon glorieuse elle a rempli cette tâche, dès l'origine et jusqu'à nos jours.

La renommée de la salle des concerts du Conservatoire est inséparable de celle de l'illustre Société. D'une acoustique sans pareille, cette salle, qui a été classée comme monument historique, est malheureusement de dimensions exiguës, et il serait souhaitable que l'installation du Conservatoire rue de Madrid, commencé en 1909, fût enfin achevée par la construction d'une salle de concerts plus grande, mieux aménagée, pour laquelle le terrain est tout prêt, dans l'École même. Nous n'attendons plus que le capital nécessaire.

En 1914, l'Association des Amis du Conservatoire avait réuni une somme d'un million, suffisante à cette époque ; et, à la suite d'une convention avec l'État, qui était sur le point d'aboutir, on allait pouvoir édifier la salle, quand la guerre suspendit les pourparlers, arrêta tout. L'Association des Amis du Conservatoire s'est reconstituée en 1926. L'édification de la nouvelle salle est un des projets auxquels, dès maintenant, elle s'attache avec le plus de zèle, et son conseil d'administration étudie actuellement les moyens de réunir un capital nouveau. L'entreprise est difficile; mais les Amis du Conservatoire ne veulent pas que cette grande École reste plus longtemps inachevée, et que le Conservatoire de Paris soit le seul au monde qui ne possède pas, dans ses murs, sa salle de concerts.

Le gouvernement a récemment accordé au Conservatoire la personnalité civile, mesure bienfaisante, que la modicité des budgets d'État avait rendue nécessaire, et qui ouvre à notre École les perspectives d'un avenir que tout permet d'envisager avec confiance.

Au lendemain de la guerre, on pouvait craindre que les carrières artistiques ne fussent moins recherchées qu'auparavant, et redouter, pour le Conservatoire, une crise du recrutement. Mais, d'une part, l'attrait toujours très vif qu'exercent chez nous le théâtre et la musique, d'autre part, la multiplication des orchestres, et les progrès de la condition matérielle des musiciens maintiennent le nombre des aspirants à un chiffre suffisant pour permettre une sélection sévère à l'admission et conserver ainsi un niveau technique assez élevé.

La liberté entière laissée à un corps de professeurs qui se renouvelle sans cesse, est sans doute le moyen le plus sûr, peut-être le seul, d'éviter qu'une école ne s'immobilise dans une doctrine, et ne reste en dehors des transformations que le temps apporte dans les arts comme en toutes choses.

Il est toutefois un danger auquel seront toujours exposés les jeunes gens, et dont ils ne pourront se préserver qu'eux-mêmes, selon leur intelligence, leur goût, la hauteur de leurs vues : c'est l'attachement à certaines formules qui étaient modernes hier, mais qui ne le sont plus aujourd'hui, bien qu'elles continuent à être ainsi dénommées le plus longtemps possible par ceux qui les cultivent, formules dont le principal attrait étant la

nouveauté, disparaît beaucoup plus vite que ne le croient leurs auteurs, leurs adeptes et ceux qui ont fondé sur elles des théories définitives.

Parmi ces théories, il en est une qui prétend que l'évolution du goût musical est déterminée par une tolérance toujours plus grande de nos organes, qu'insensibilise peu à peu l'habitude. Cependant, ce qu'on appelle l'éducation de l'oreille ne sera pas éternellement cette sorte d'accoutumance, d'où résulte l'insensibilité. Il y a des oreilles radicalement insensibles dès l'origine, qui ne distinguent pas ce qui est faux de ce qui est juste : on ne saurait les considérer comme parvenues d'emblée au dernier stade de l'éducation musicale. On pensera peut-être un jour qu'au contraire la sensibilité grandit en même temps que la culture, et que c'est bien mal éduquer une oreille que de lui faire admettre demain comme juste ce qu'hier elle trouvait faux. Quand on songe à quel degré de délicatesse atteint l'oreille d'un violoniste, par exemple, en train d'accorder ses cordes en quintes, on ne voit pas pourquoi l'oreille des occidentaux serait éternellement moins sensible que celle des orientaux, n'entendrait jamais le comma et ne connaîtrait pas la beauté de la véritable consonance. Nos petits-neveux ne se contenteteront pas toujours de la musique tempérée. Le clavier règne aujourd'hui en souverain ; mais d'autres instruments sont près de naître, qui permettront d'obtenir des sons d'une justesse maintenant inconnue, et offriront au musicien des moyens d'expression nouveaux qui s'annoncent comme d'une pureté et d'une richesse incomparables.

Comme par le passé, le Conservatoire restera, dans l'avenir, attentif à toutes les transformations, à tous les progrès susceptibles de purifier et d'enrichir le langage des sons. Il collaborera au renouvellement de la technique instrumentale. Mais son attachement aux principes de la langue musicale, sa fidélité à une conception de la beauté et de l'expression entièrement fondée sur la notion de justesse, le conduiront à mettre les progrès matériels de la technique au service, non pas seulement du mouvement, de la force ou de la complexité des constructions sonores, mais aussi de ce qu'il y a de plus pur, de plus profond et de plus émouvant dans la pensée musicale.

HENRI RABAUD.

LA VÉRITABLE DUCHESSE DE LANGEAIS

Sous le règne de Louis XVIII, un homme supérieur, un héros, le général de Montriveau, aime passionnément une grande dame insensible, vaniteuse, spirituelle et coquette, la duchesse de Langeais, qui, par ses manèges, lui fait endurer les pires souffrances du cœur : tel est en gros le sujet du roman de Balzac intitulé *la Duchesse de Langeais*.

Si l'on en croit les confidences répétées du romancier, le récit des tortures infligées à Montriveau par la cruelle duchesse serait fort exactement le récit des tortures infligées par la marquise de Castries à Honoré de Balzac lui-même en l'année 1832 : « Moi seul, écrira-t-il plus tard à Louise, une amie, en 1837, sais ce qu'il y a d'horrible dans *la Duchesse de Langeais*. » Et cet amour meurtrier lui était si bien entré dans le cœur qu'il déclarait à cette amie : « Il a fallu cinq ans de blessures pour que ma nature tendre se détachât d'une nature de fer. » Mêmes confidences, même lamentations réitérées dans les lettres de Balzac tant à M^me^ Carraud qu'à M^me^ Hanska.

Le roman de *la Duchesse de Langeais* et ces lettres à Louise, à l'Étrangère, à M^me^ Carraud étaient jusqu'ici nos seuls matériaux pour reconstituer l'histoire amoureuse du romancier et

de Mme de Castries, si bien que la duchesse nous apparaissait comme la plus détestable coquette des temps passés et à venir.

Heureusement pour elle, de nouveaux documents, plus sûrs, sont venus entre nos mains : d'abord quinze lettres de la duchesse, recueillies par le vicomte de Lovenjoul après la mort de Mme de Balzac ; mais surtout seize lettres de Balzac conservées à Vienne dans les archives familiales de Metternich et provenant de la duchesse de Castries, par son fils Roger d'Aldenburg. Après avoir tenté, depuis plus de vingt ans, d'atteindre ces lettres de Vienne, j'ai pu, il y a quelques mois, en avoir enfin communication, grâce à la grande obligeance de leur propriétaire actuel, M. Simon Kra, expert en autographes.

Ces trente et une lettres jointes à de précieux documents (1) que je tiens de mon ami le comte de Miramon-Fitz-James, nous permettent aujourd'hui d'opposer au portrait balzacien de l'insensible et coquette duchesse de Langeais, une figure plus véridique : celle d'une grande dame sentimentale et romantique dont Balzac, aveuglé de dépit, ne sut pas comprendre le pauvre cœur aimant et tourmenté.

* * *

La marquise de Castries était, à la fin de septembre 1831, en villégiature au manoir de Quévillon, près de Rouen, chez son oncle le duc de Fitz-James. Ayant lu *la Peau de chagrin*, qui venait de paraître, elle ne put se défendre de communiquer ses impressions à l'auteur qu'elle n'avait encore jamais vu. Elle lui écrivit donc en signant sa lettre d'un nom d'Anglaise imaginaire, et, ignorant le domicile du romancier, l'adressa tout simplement à : « Monsieur de Balzac à Paris... » La lettre, après avoir erré entre la rue Cassini et le château de Saché, atteignit son destinataire le 5 octobre.

Balzac répond aussitôt, longuement, se justifiant des reproches que lui adressait sa correspondante inconnue en protestant de son dévouement à la cause des femmes. Très sensible aux « touchantes élégies » de la marquise, il l'assure que son âme solitaire vit uniquement par la pensée, jalouse des seules sympathies féminines.

(1) Lettres et documents inédits sont sur le point de paraître, accompagnés d'illustrations également inédites, chez l'éditeur Lapina, dans le n° 6 des *Cahiers Balzaciens*.

Cinq mois plus tard, la marquise de Castries, ayant renoncé à l'anonymat, convie Balzac à venir lui rendre hommage ; le romancier accepte avec gratitude.

« Il est si rare, répond-il à Mme de Castries le 28 février 1832, de rencontrer de nobles cœurs et de véritables amitiés; moi surtout, je suis si dénué d'appuis sincères sur lesquels je puisse me reposer que j'accepte, au risque de perdre beaucoup à être connu personnellement, votre offre généreuse (1). »

Dénué d'appuis sincères ! Balzac oublie bien cavalièrement l'amour protecteur de Mme de Berny, l'affection passionnée de sa sœur Laure et l'amitié tendrement clairvoyante de Mme Carraud. Mais il est fasciné par cette proie féminine, si nouvelle pour lui : une vraie grande dame, la fleur du *Gotha* français.

La marquise de Castries était alors âgée de trente-cinq ans. Née le 8 décembre 1796, Claire-Clémence-*Henriette*-Claudine de Maillé avait épousé, le 29 octobre 1816, Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de La Croix, marquis de Castries. Sa mère, morte à Londres en 1809, était une Fitz-James. Son père, le duc de Maillé, maréchal de camp, duc et pair héréditaire, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur du château de Compiègne, sous Charles X, chevalier du Saint-Esprit, comptait parmi les plus authentiques représentants de l'aristocratie française et descendait de cet Hilduin de Maillé La Tour-Landry dont le nom figurait dès le XIe siècle dans les chartes de Touraine (2). Le duc de Fitz-James, oncle de la marquise, issu de la royale famille des Stuarts, tenait, en 1831, une place éminente dans le parti légitimiste, resté fidèle à Charles X et à la Duchesse de Berry. Les annales parlementaires nous ont transmis le souvenir de ses succès oratoires, comme député de l'opposition, à la Chambre des députés, sous Louis-Philippe.

Les Castries n'étaient pas de sang moins bleu : Charles-Eugène-Gabriel, grand-père du marquis, fut ce fameux maréchal de Castries, célèbre sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, ministre de la Marine de 1780 à 1787, puis émigré

(1) Par une singulière coïncidence, ce fut le 28 février 1832, que parvint à Balzac cette première lettre datée d'Odessa et mystérieusement signée *L'Étrangère*, qui devait décider du reste de sa vie.

(2) Cf. L.-J. Arrigon, *les Années romantiques de Balzac*, Paris, Perrin, 1927, in-12, p. 144 et suiv. Cf. également, du même auteur : *la Femme et la flamme*, scènes de la vie romantique, Paris, Jouve, 1928, in-12.

à la suite du comte de Provence, et mort en exil (1801). Armand-Charles-Augustin, père du marquis, avait suivi jadis Lafayette en Amérique; député aux États généraux, il eut, avec l'un des Lameth, un duel retentissant et commanda, au cours de la Révolution, un corps d'émigrés soldé par l'Angleterre. Sa fidélité fut récompensée, sous le règne de Louis XVIII, par un duché-pairie héréditaire et les charges de gentilhomme de la chambre et de gouverneur du château de Meudon. Il mourut le 19 janvier 1842, à quatre-vingt-cinq ans, en son hôtel de la rue de Varenne (n° 22), lieutenant général en retraite, chevalier des Ordres du roi, commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et même, souvenir du temps de sa jeunesse, décoré de l'Ordre américain de Cincinnatus.

Le jeune marquis de Castries, mari de notre marquise et fils du précédent, était né en 1787. Sa mère était la très noble Marie-Louise-Philippine de Bonnières, fille du duc de Guines. Il avait pris du service sous l'usurpateur et, sous-lieutenant dans une compagnie de gendarmes de la Garde, avait été fait prisonnier en 1813. Louis XVIII le nomma colonel du régiment de chasseurs à cheval de l'Ariège, puis des chasseurs à cheval de la Garde royale. Il mourut, veuf depuis 1861 et maréchal de camp, le 1er août 1866.

Telles étaient les parentés de l'aristocratique correspondante de M. de Balzac, auteur chéri des dames, et candidat carliste, d'ailleurs malheureux, aux élections législatives de 1832. Mais Henriette de Castries avait d'autres droits à la sympathie de Balzac que ses quartiers de noblesse et ses attaches légitimistes : elle avait aimé.

Son mariage, union de deux familles ducales, mais union sans amour, avait laissé son cœur inassouvi. Elle soupirait dans l'attente du bonheur, lorsque, en 1822, l'amour se présenta devant elle sous les traits d'un jeune homme, à peine âgé de vingt ans, délicat et romantique à souhait : le prince Victor de Metternich, chambellan impérial et royal, chevalier de l'Ordre de Malte, attaché à la légation impériale et royale d'Autriche à Paris. C'était le fils aîné du Chancelier et de sa première femme, Marie-Éléonore, fille du prince de Kaunitz. Un portrait du célèbre miniaturiste viennois Daffinger nous le montre dans sa grâce juvénile : figure rose et blonds cheveux bouclés, ample cape bleu foncé, doublée de velours grenat, rejetée sur l'épaule,

dégageant une haute cravate noire savamment enroulée autour du col de fine toile blanche et laissant entrevoir un gilet gris à raies.

La jeune marquise de Castries était alors dans tout l'éclat de sa beauté : « la figure noble et chevaleresque, le profil plus romain que grec, les cheveux rouges sur un front très élevé et très blanc », si éclatante de fraîcheur qu'au moment où elle mettait le pied dans un salon, à vingt ans, vêtue d'une robe incarnat qui découvrait des épaules dignes de Titien, elle effaçait littéralement l'éclat des bougies.

Son aventure avec Metternich, consacrée par une séparation de fait du marquis de Castries, fut quasi publique et Stendhal, dès 1826, composant *Armance*, écrivait à Mérimée, à propos d'un personnage de ce roman : « Mme d'Aumale, c'est Mme de Castries que j'ai faite sage. »

Les fleurs séchées et les gouaches d'un album (1) nous permettent encore, à cent ans de distance, de suivre les étapes des amoureux : scabieuses, pensées, myosotis, pâquerettes, violettes, œillets et roses, cueillis de 1822 à 1829, en France, en Suisse, en Italie, au Bois-Roger, à Béziers, à Saint-Germain, à Rolle, à Genève, à la villa de lord Byron, à Diodati, à Terni, à Florence, au Colisée, « mezza notte ».

En 1827, le 21 octobre, un fils, Roger (titré baron d'Aldenburg, par l'empereur d'Autriche), est né de ces romantiques amours. Mais les jours de bonheur sont désormais comptés : Victor est atteint de phtisie et la marquise, en le suivant à la chasse, a fait une chute de cheval qui lui a brisé l'épine dorsale.

Chateaubriand, qu'elle visite à Rome, en décembre 1828, est tout ému de la revoir : « C'est encore, écrit-il, le 11, à Mme Récamier, une de ces petites filles que j'ai fait sauter sur mes genoux, comme Césarine, Mme de Barante. Cette pauvre femme est bien changée, ses yeux se sont remplis de larmes quand je lui ai rappelé son enfance, à Lormois. Il me semble que l'enchantement n'est plus chez la voyageuse. Quel isolement ! et pour qui ? »

Le rêve s'interrompt brusquement le 30 novembre 1829, par la mort de Victor.

La marquise désemparée revient en France et s'installe avec

(1) Cet album appartient au comte de Miramon-Fitz-James, qui a bien voulu nous le communiquer fort gracieusement.

l'orphelin, rue de Grenelle-Saint-Germain, à l'hôtel Castellane. Pendant la belle saison elle fait séjour à Lormois, près Montlhéry, chez son père, le duc de Maillé. En juillet, elle va prendre les bains de mer à Dieppe, que la Duchesse de Berry a mis à la mode: en automne, son oncle Fitz-James la reçoit à Quévillon, son manoir normand près de Rouen. Elle se tient au courant du mouvement littéraire, elle lit beaucoup et s'intéresse aux écrivains en vogue.

Balzac est un de ceux-là. En 1831, lorsqu'il reçoit la première lettre de la marquise de Castries, il est déjà l'auteur du *Dernier Chouan*, de la *Physiologie du mariage*, des *Scènes de la Vie privée*, de *la Peau de chagrin*, et collabore au journal légitimiste *la Mode*. Il est très lancé et rencontre l'oncle de la marquise, le duc de Fitz-James, chez la facile Olympe Pélissier, qui devint plus tard Mme Rossini et servit de modèle à Balzac pour la Fœdora de *la Peau de chagrin*. Les femmes raffolent de ses ouvrages, et son cœur est libre.

Sa liaison avec l'ardente duchesse d'Abrantès est dénouée; il cherche de nouvelles amours moins fougueuses et pense au mariage, à la députation, il veut s'établir. Auprès de lui, dans l'ombre, se tient toujours la tendre, la dévouée *Dilecta*, celle qui l'a formé, Laure de Berny, mais l'amour de cette maîtresse vieillissante ne lui suffit plus. Il voudrait enfin connaître la femme jeune, distinguée, aimante, riche, veuve s'il se peut, qu'il a rêvée et qu'il pourrait épouser. En 1831 ses ambitions ne sont pas seulement littéraires et sentimentales, son désir n'est pas seulement d'être un grand écrivain, un profond penseur et un heureux mari, il aspire à la gloire politique et demande à un riche mariage plus encore la possibilité du cens d'éligibilité que le bonheur conjugal.

Ses idées ont singulièrement évolué depuis sa première jeunesse! Le temps est loin où, en 1822, son éditeur Grégoire-Cyr Hubert lui écrivait à propos de son roman *Jean-Louis*: « Il faut que votre narration et vos réflexions politiques soient débarrassées de cette chaleur séditieuse qui ferait beaucoup de mal à *Jean-Louis* dans le siècle où nous vivons. » Balzac est maintenant tout proche de l'absolutisme et l'influence de la duchesse d'Abrantès y fut pour beaucoup. Mme de Berny s'en désole, car elle est libérale et n'aime pas les Bourbons; navrée aussi de cette subite métamorphose, la plus pure des amies de Balzac,

la républicaine Mme Carraud. Les deux femmes sentent que si Balzac ne se refuse pas aux avances de la marquise de Castries, il s'enfoncera de plus en plus dans ses convictions monarchistes.

Mais comment résister aux attentions de la charmante femme qui, le 16 mai 1832, lui envoie pour sa fête, la Saint Honoré, un splendide bouquet de fleurs, aux flatteries de la grande dame qui sait si finement le complimenter de sa collaboration au *Rénovateur*, journal du légitimisme intégral, patronné par le duc de Fitz-James.

Aussi Balzac, très dandy à cette époque, va-t-il tous les soirs, dans son cabriolet battant neuf, accompagné de son groom en grande livrée, visiter sa nouvelle amie. La conversation se prolonge fort avant dans la nuit et ne suffit pas aux épanchements, aux confidences. Entre temps on s'adresse des billets; Honoré envoie ses manuscrits : *la Transaction* (*le Colonel Chabert*), *la Femme de trente ans*, *les Orphelins* (*la Grenadière*).

* * *

Balzac quitte Paris au début de juin 1832 pour aller travailler en repos, d'abord à Saché, chez son ami M. de Margonne, puis à la poudrerie d'Angoulême chez les Carraud, mais la gracieuse vision de la marquise de Castries le poursuit en tous lieux. Il lui écrit chaque semaine, lui envoie à Aix-les-Bains, copie d'une lettre enflammée de *Louis Lambert* à Pauline, son ange aimé, qu'il vient de composer. Enfin, après bien des hésitations, il se laisse arracher par la marquise la promesse d'aller la rejoindre en Savoie, où elle prend les bains. Mobilisant le peu d'argent qu'il possède, Balzac quitte Angoulême le 22 août et le 26 arrive à Aix, avec une jambe impotente, qu'il a déchirée, en route, au marchepied de la diligence.

Mme de Castries lui a retenu, pour deux francs par jour, chez Roissard, une jolie petite chambre d'où l'on voit toute la vallée d'Aix, et, à l'horizon, des collines, la haute montagne de la Dent-du-Chat, le délicieux lac du Bourget. Il se lève à cinq heures et demie ou six heures du matin, impitoyablement, car il a beaucoup de besogne sur les bras : *Contes drolatiques*, *la Bataille*, articles pour la *Revue de Paris*, etc. Il reste à sa table de travail, devant la fenêtre, jusqu'à cinq heures et demie du soir, ne s'interrompant que pour prendre un léger déjeuner : un œuf et du lait que le restaurant du cercle lui envoie pour quinze sous.

A six heures du soir, Balzac descend chez la marquise, dîne avec elle et passe la soirée en sa compagnie, jusqu'à onze heures, ayant travaillé douze heures de suite.

Mme de Castries est pleine d'attentions pour lui, le dorlote, lui fait faire de bon café. Lorsque sa jambe va mieux, elle le promène en voiture, le conduit au lac du Bourget, à la Chartreuse, s'attarde avec lui, romantiquement, devant un ruisseau, un moulin cassé. Elle est charmante et, bien que son prénom soit Henriette, permet à Balzac de lui donner un prénom à leur seul usage, Marie. Mais elle refuse l'essentiel : l'amour.

« Ici, gémit le malheureux Honoré, je suis venu chercher peu et beaucoup. Beaucoup, parce que je vois une personne gracieuse, aimable ; peu, parce que je n'en serai jamais aimé... C'est le type le plus fin de la femme : Mme de Bauséant (1) en mieux; mais toutes ces jolies manières ne sont-elles pas prises aux dépens de l'âme? »

Quelle désillusion ! Lui, qui comptait retrouver en Mme de Castries une Mme de Berny jeune et plus à même de le servir !

Sa déception est grande, mais il la pressentait dès avant d'y courir et ses lettres nous le montraient fort hésitant sur l'opportunité du voyage à Aix : « Faut-il donc aller à la dame d'Aix? » écrivait-il en juillet à Mme de Berny. « Dois-je aller à Aix? » demandait-il anxieusement en août à Mme Carraud. « Pourquoi m'avoir envoyé à Aix? » lui écrivait-il amèrement en septembre.

L'honnête et rude Mme Carraud lui riposte aussitôt :

« Pourquoi je vous ai envoyé à Aix, Honoré? Parce que là seulement il y avait ce qu'il vous fallait... Vous voulez une femme aux formes fugitives, aux manières enivrantes, vrai type d'élégance, et vous espérez dans cette enveloppe satinée une âme large et colorée. Cela ne se peut... Je vous ai laissé aller à Aix, parce que pas une pensée ne nous est commune, parce que je méprise ce que vous déifiez, parce que je n'arriverai jamais à concevoir que celui qui a une gloire toute faite veuille la sacrifier à de *l'argent*. Vous êtes à Aix, parce que vous devez être acheté à un parti, et qu'une femme est le prix de ce marché, parce que votre âme est faussée, parce que vous répudiez la vraie gloire pour la *gloriole*... Quand vos duchesses vous manqueront, je serai toujours là vous offrant les consolations d'une vraie sympathie. »

(1) L'héroïne de *la Femme abandonnée*.

Mais le cœur de Balzac est sérieusement pris et, malgré ses doléances sur l'insensibilité de la marquise, il accepte de la suivre en Italie. Au fond de son cœur il conserve l'espoir de la conquérir. Ne lui a-t-elle pas formellement offert, certain jour, de se cloîtrer courageusement avec lui dans une maison de campagne? Et Mme Carraud, elle-même, n'a-t-elle pas reconnu dans cette offre une indéniable marque d'amour? Le 23 septembre, il annonce à sa mère la détermination qu'il a prise : le départ d'Aix aura lieu le 10 octobre et le libraire Mame, pour lequel Balzac vient de composer en trois jours et trois nuits *le Médecin de campagne* (ou du moins le prétend-il), fera les frais du voyage. Le romancier prendra place dans le voiturin du duc de Fitz-James : « Je ferai, écrit-il à sa mère, ce beau voyage avec le duc qui sera comme un père pour moi. Alors, je serai en relation partout avec la haute société. Je ne saurais jamais retrouver une semblable occasion. » Les étapes prévues sont Genève, Gênes, Naples et Rome.

A la première, Genève, ces beaux projets sont anéantis. Balzac au dernier moment, sur les instances de sa mère, a-t-il renoncé à poursuivre un voyage onéreux, disproportionné à ses ressources? A-t-il eu à Genève, ou pendant une promenade à la villa Diodati, en compagnie de la marquise, quelque violente explication? Peut-être. En tout cas, nous savons qu'au début d'octobre 1832, il quitta Genève désolé, maudissant tout, abhorrant la femme, ayant pleuré sur le chemin de Diodati, « lorsqu'après lui avoir permis bien des caresses, une femme a pu, d'un seul mot, couper la trame qu'elle avait paru prendre plaisir à tisser ».

Balzac désespéré se réfugie chez sa vieille amie, Mme de Berny, à la Bouleaunière, près Nemours ; il pleure sur ses illusions perdues, mais il n'est pas guéri, car il pense à rejoindre son insensible marquise à Naples, en février. Et d'ailleurs tout n'est pas rompu, car elle lui écrit encore. Cependant la douleur de Balzac cherche à s'apaiser en s'exprimant. Il nous l'a peinte dans une confession du *Médecin de campagne*, écrite sous le coup de la colère et de la déception, mais qu'il n'utilisa pas (1) :

« Là est toute mon histoire horrible! C'est celle d'un homme qui a joui pendant quelques mois de la nature entière,

(1) Publiée dans la *Revue* du 1er juillet 1914 : *Le Médecin de campagne*, fragments inédits. Citée par L.-J. Arrigon, *op. cit.*, p. 239-248.

de tous les effets du soleil dans un riche pays, et qui perd la vue... Quelques mois de délices, et puis rien. Pourquoi m'avoir donné tant de fêtes?... Pourquoi m'a-t-elle nommé pendant quelques jours son bien-aimé, si elle devait me ravir ce titre, le seul dont le cœur se soucie?... Elle a tout confirmé par un baiser, cette suave et sainte promesse. Un baiser ne s'essuie jamais... Quand a-t-elle menti? Lorsqu'elle m'enivrait de ses regards en murmurant un nom donné, gardé par l'amour (Marie), ou lorsqu'elle a brisé seule le contrat qui obligeait nos deux cœurs, qui mêlait à jamais deux pensées en une même vie? Elle a menti quelque part. Vous me demanderez comment s'est passée cette affreuse catastrophe? De la manière la plus simple. La veille j'étais tout pour elle; le lendemain je n'étais plus rien. La veille sa voix était harmonieuse et tendre, son regard plein d'enchantement; le lendemain, sa voix était dure, son regard froid, ses manières sèches. Pendant la nuit, une femme était morte, c'était celle que j'aimais. Comment cela s'est-il fait? Je l'ignore... Pendant quelques heures, le démon de la vengeance m'a tenté. Je voulais la faire haïr du monde entier, la livrer à tous les regards, attachée à un poteau d'infamie. »

*
* *

Cette vengeance qu'il savoura, recuite, en 1834, lorsqu'il écrivit *la Duchesse de Langeais*, Balzac l'avait sous la main, depuis le 28 février 1832, date où son éditeur Gosselin lui avait remis une lettre signée : l'Étrangère et datée d'Odessa. Il n'y avait point répondu, ne sachant où adresser sa réponse, lorsque, le 7 novembre 1832, une nouvelle lettre de la mystérieuse Étrangère lui parvint qui se terminait ainsi : « Un mot de vous dans *la Quotidienne* me donnera l'assurance que vous avez reçu ma lettre et que je puis vous écrire sans crainte. Signez-le : A l'É. — H. B. » Balzac ne se fit pas prier plus longtemps et, le 9 décembre, *la Quotidienne* insérait dans ses petites annonces la réponse demandée. La suite de cette histoire est bien connue et l'on sait qu'elle aboutit le 15 mars 1850 au mariage de l'Étrangère Éveline de Hanska, née comtesse Rzewuska, avec Honoré de Balzac.

Pour remplacer la cruelle marquise, Balzac trouvait à point nommé une autre grande dame, issue d'une des meilleures

familles de Pologne et dont l'amour allait le venger largement des refus de Mme de Castries.

Lorsque la marquise revint d'Italie en juin 1833, la vengeance était en bonne voie. Balzac n'avait pas manqué de confier à la nouvelle bien-aimée les tortures que lui avait fait endurer l'insensible marquise. Il est même permis de croire qu'il s'était très habilement servi du souvenir de Mme de Castries pour entretenir au cœur de Mme Hanska une profitable jalousie :

« Je suis rentré dans le silence et la solitude, écrivait-il à l'Étrangère à la fin de mars 1833. Il m'a fallu la grande déception dont tout Paris s'occupe pour me jeter dans cette extrémité. Il y a encore du Metternich dans cette aventure (1) ; mais, cette fois, c'est le fils mort à Florence. Je vous ai déjà parlé de cette cruelle aventure, et je n'ai pas le droit de vous la dire. Quoique séparé de cette personne par délicatesse, tout n'est pas dit. Je souffre par elle, mais je ne la juge pas. Seulement, je crois que si vous aimiez quelqu'un, si vous l'aviez tous les jours attiré à vous dans le ciel, vous ne le laisseriez pas seul au fond d'un abîme de froideur, après l'avoir échauffé du feu de votre âme. Mais oubliez cela ; je vous ai parlé là comme à ma conscience. Ne trahissez pas une âme qui se réfugie en la vôtre. »

Discrétion bien superflue, puisque Balzac, poursuivant sa vengeance, allait étaler dans *la Duchesse de Langeais* les atrocités reprochées à la marquise de Castries. Cependant Balzac continue à voir son ennemie, depuis qu'elle est revenue d'Italie, et lui dissimule soigneusement son nouvel amour. Il lui cache sa première entrevue avec Mme Hanska, à Neuchâtel, à la fin de septembre 1833, et il écrit, au retour, le 12 octobre, à sa sœur Laure :

« Je ne sais à qui conter cela, et, certes, ce n'est ni *à elle*, la grande madame, la terrible marquise, qui, soupçonnant le voyage, dégringole de sa fierté, et m'intime l'ordre d'aller la retrouver chez le duc de Fitz-James; ce n'est pas, continue Balzac, *à elle*, la pauvre simple et délicieuse bourgeoise qui, enfin est comme Blanche d'Azay (2) ! Je suis *père*, — voilà un autre secret que j'avais à te dire, — et à la tête d'une gentille

(1) Comme dans l'aventure de Balzac et de Mme d'Abrantès, dont Metternich avait été l'amant, sous l'Empire.

(2) Héroïne du *Péché véniel*, dans les *Contes drolatiques*.

personne, la plus naïve créature qui soit; tombée comme une fleur du ciel, qui vient chez moi en cachette, n'exige ni correspondance ni soins, et qui dit : « Aime-moi un an, je t'aimerai toute ma vie! » Ce n'est pas *à elle*, la plus chérie, [Mme de Berny] qui a encore plus de jalousie pour moi qu'une mère n'en a pour son lait qu'elle donne à son enfant! Elle n'aime pas *l'Étrangère*, précisément parce que *l'Étrangère* paraît être mon fait. Enfin ce n'est pas *à elle* qui veut sa ration d'amour journalière, et qui, quoique voluptueuse comme mille chattes, n'est ni gracieuse, ni femme. C'était donc à toi, ma bonne sœur, l'ancienne compagne de mes misères et de mes larmes, que j'ai voulu conter ma joie. »

Assurément, la prudence la plus élémentaire conseillait à Balzac de laisser ignorer à Mme de Castries (aussi bien, d'ailleurs, qu'à l'Étrangère) les accommodements que comportaient dans la pratique ses théories de chasteté et de fidélité amoureuse (1).

Cette entrevue de Neuchâtel donne une vigueur nouvelle à son ressentiment pour la marquise ; désormais, il est sûr de l'amour de l'Étrangère, il écrit donc à Mme de Castries pour rompre définitivement avec elle. Cette lettre ne nous a pas été conservée, mais on peut juger de sa violence d'après la réponse affolée de la marquise :

« Jour de la naissance de mon fils (2).

« Quelle horrible lettre (3) vous m'écrivez! On ne revoit jamais la femme qui la mérite! On ne revoit jamais l'homme qui l'a pensée! Vous m'avez fait mal; faut-il donc que je m'excuse? J'ai tort d'écrire sous l'impression qui m'agite. Comme vous brisez un cœur déjà brisé! Un cœur qui vous donnait tout ce qu'il a encore d'affectueux, un cœur épuisé de douleurs qui vous a crié merci! qui vous demandait, ah! non, je ne puis exprimer ce qui se passe en moi. Pourquoi faire pleurer encore ces yeux qui ont tant pleuré?

(1) *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 109, janvier 1834 : « Oh! tu ne sais pas ce que c'est que trois années de chasteté. »

(2) Roger, fils de la marquise de Castries et de Victor de Metternich, l'un des fils du prince-chancelier.

(3) C'est vraisemblablement à cette lettre que Balzac fait allusion en écrivant à Mme Hanska le 24 octobre : « Pour le moment sache que ce matin Mme de C... m'a écrit que nous ne devions plus nous revoir; elle s'est offensée d'une lettre et moi de bien d'autres choses. » (*Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 63.)

« Adieu, si je vous ai fait mal, vous vous vengez cruellement. Non, vous ne me connaissez pas, car vous n'auriez jamais alors voulu m'écrire les pages, les mots qui froissent et flétrissent. Vous n'avez pas songé en les envoyant qu'elles devaient arriver à une femme souffrant de douleurs de cœur et de toutes celles que Dieu envoie dans sa colère. Vous a-t-il donc choisi pour son vengeur ? Vous avez envoyé ces pages à la femme légère, frivole, sans cœur, mais cette femme alors avait vingt-cinq ans, et depuis n'a-t-elle pas racheté ces années de folie par dix autres de dévouement ? Oh ! non, le monde n'oublie rien et les fautes sont toujours punies. Mais est-ce à vous à me dire que je ne mérite rien, ni égard, ni pitié ? Ah ! que votre amour fait mal ! Je ne sais ce que j'écris, mais je souffre et j'ai besoin de jeter cette lettre à la poste. Je voudrais jeter de même mes pensées. »

Quelle détresse dans ces lignes ! Et l'on se demande, la lecture achevée, si Balzac, tout grand psychologue qu'il était, a vu bien clair dans ce cœur tourmenté, ou si sa vanité masculine, exaspérée par les refus d'une femme qui ne voulait pas se donner, n'a pas aveuglé son jugement.

Il n'a pas vu que ce cœur lui appartenait, mais que deux désirs contraires le déchiraient cruellement : l'un, désir de fidélité à un mort qu'il avait passionnément aimé, auquel il avait tout sacrifié, dont le souvenir ne le quittait pas ; l'autre, désir d'aimer, d'être aimé, désir ardent, maladif, de l'amour.

Les atrocités, que Balzac reprochait si amèrement à la marquise, loin d'être les manèges d'une coquette et d'une rouée, ces refus succédant soudain aux avances, n'étaient peut-être que les effets du remords : du remords venant soudain briser l'élan d'un cœur qui n'avait pu se contenir et se reprochait soudain son ardeur, comme une infidélité criminelle à la mémoire de l'amant défunt.

Cette femme a certainement aimé Balzac autant qu'il lui semblait permis d'aimer une seconde fois. Quant à Balzac, il est non moins certain qu'il lui a fallu des mois et des années pour s'en détacher. M^me^ Hanska le sentait fort bien et les protestations de Balzac ne parvenaient guère à la calmer. « Va aux pieds de ta marquise ! » lui écrivait-elle en novembre 1833, un mois après l'entrevue de Neuchâtel.

Une nouvelle entrevue, à Genève, en décembre 1833 et janvier 1834, permettra au romancier de renouveler de vive voix les serments de fidélité à l'Étrangère ; c'est aussi, dans le même temps, auprès d'elle, au Pré-l'Évêque, qu'il écrira la plus grande partie de son roman de vengeance : *Ne touchez pas la hache* (devenu *la Duchesse de Langeais*), où les personnages du général de Montriveau et de la duchesse ne sont autres, au fond, que Balzac et la marquise de Castries.

Le roman presque achevé, Balzac, avant que l'impression n'en soit terminée, visite Mme de Castries, le 18 février 1834 : « Je reviens, écrit-il à l'Étrangère, de chez Mme de Castries, que je ne veux point pour ennemie à l'occasion de mon livre, et le meilleur moyen de m'en faire un défenseur contre le faubourg Saint-Germain est de lui faire approuver l'œuvre par avance, et elle l'a fort approuvée. »

Il est probable que la réflexion modifia les sentiments de la marquise, car, le 9 mars, Balzac annonce à Mme Hanska : « Alors, me voilà, à cause de *la Duchesse de Langeais*, brouillé avec Mme de Castries, tant mieux... »

Pas pour longtemps ! Le 20 juin, Balzac apprend que la marquise se meurt. « La pauvre Mme de C. s'en va, écrit-il, mourante, et si mourante que je me reproche de ne pas y avoir été depuis un mois, car les infâmes gens de Paris l'abandonnent parce qu'elle souffre. Quel sentiment que celui de la pitié ! Aussi...! Ah ! »

Malgré ses bonnes intentions, Balzac ne fut pas accueilli avec toute la chaleur qu'il espérait, car il déclare, le 15 juillet, à Mme Hanska, inquiète et jalouse de cette visite : « Ah ! rassurez-vous ; Mme de C. tient toujours à n'avoir aimé que M. de M. et elle l'aime encore, cette Arthémise d'Éphèse. »

Décidément, Balzac, lui aussi, l'aime toujours et il espérait encore. Il retourne la voir le 9 août et lui apporte *Souffrances inconnues*. Elle est maussade, mais s'en excuse le soir même : « Si j'ai été maussade ce matin, j'ai peut-être eu tort, car il faut être douce, *quand même*. » Quand même ! malgré le martyre qu'elle endure et que Balzac ne peut s'empêcher de plaindre, dans une lettre à Mme Hanska, écrite le surlendemain :

« Mme de C. se meurt : la paralysie gagne l'autre jambe. Sa

beauté n'est plus. Oh! je la plains. Elle souffre horriblement et n'inspire que de la pitié. C'est la seule personne du monde que je voie, et encore, une heure toutes les semaines. C'est plus que je ne peux; cette heure m'est arrachée par le spectacle de cette mort lente. Elle vit avec un cataplasme de poix de Bourgogne qui la prend de la nuque à la chute des reins. »

*
* *

Mais cette pitié, encore nuancée d'amour, fit bientôt place dans le cœur de Balzac à un sentiment de colère, à un ressentiment violent, lorsqu'il apprit la sympathie naissante qui portait la marquise vers un ennemi détesté, vers un rival : Sainte-Beuve.

Le 19 juillet 1834 avaient paru chez le libraire Renduel deux volumes in-8, anonymes, intitulés *Volupté*, dont Sainte-Beuve était l'auteur. La marquise lut cet ouvrage; et fut si profondément touchée par cette lecture qu'elle écrivit aussitôt à Sainte-Beuve pour lui faire part de son émoi :

« Essayer de vous exprimer combien votre beau livre m'a profondément émue serait une tâche difficile pour une pauvre femme ignorante de tout, excepté des chagrins de la vie.

« Où en serait d'ailleurs l'intérêt pour vous, monsieur? La curiosité est un sentiment bien vulgaire pour celui qui l'éprouve et pour celle qui l'inspire; nous valons mieux tous les deux!

« J'ai lu une critique qui vous reproche ce qui rend votre livre un ami, un aide, un consolateur. La main qui sonde le cœur et le scrute, en approfondissant nos blessures, nos misères et nos douleurs, peut-elle jamais trop avancer dans l'analyse?

« J'aime l'ouvrage qui me révèle à moi-même, qui m'explique les luttes, les pensers rêvés, trop faible que j'étais pour en soulever le fardeau ou trop impuissante à l'exprimer.

« J'aurais cependant gardé mes impressions pour moi seule sans les pages que vous consacrez à la mémoire de l'abbé Carron; il m'a semblé que je devais vous remercier de cet hommage. Je n'ai pas connu l'abbé, mais son nom m'est sacré et s'unit à tout ce que je respecte. C'est lui qui a béni ma mère sur son lit de mort : c'est lui qui a recueilli le dernier vœu de la sainte et qui l'a accompli en ouvrant à mon

grand-père une nouvelle et pieuse vie. Si j'avais pu dans ce moment disposer de ces papiers de famille, je vous les aurais envoyés, et vous y auriez vu tout ce qu'il y a de doux et de simple dans l'admirable vertu de cet homme de Dieu.

« A l'abri de ces souvenirs, je ne crains de vous, monsieur, ni une plaisanterie ni une indiscrétion ; j'espère même que vous ne me refuserez pas quand je vous demanderai d'écrire votre nom sur le volume dans lequel je place mon billet. Peut-être un jour pourrai-je vous rencontrer, et certes ce serait une heure qui aurait une valeur véritable pour moi.

« Remerciement et reconnaissance pour le plaisir que je vous dois.

« Vous voudrez bien ne pas demander mon nom à mon envoyé. Je ne fais pas de mystère, je me mets dans l'ombre. »

La marquise en sortit bientôt et se fit connaître de Sainte-Beuve; une intime amitié les lia très rapidement, sentiment très doux, très tendre, bien différent de la fougueuse passion de Balzac. Une telle confiance s'établit entre eux que, certain jour d'effusion, la marquise fit présent à Sainte-Beuve de la croix d'argent que Victor Metternich avait baisée de ses lèvres mourantes.

Balzac ne tarda pas à prendre ombrage de cette amitié nouvelle et dès le 18 octobre 1834, une lettre fort sèche fait sentir à la marquise son mécontentement. Blessée dans sa vanité, Mme de Castries riposte avec colère; mais bien vite la crainte de perdre l'affection de Balzac domine tout autre sentiment et la pauvre femme pleure, s'humilie, se fait suppliante :

« Je ne viens pas vous redemander l'affection tant promise. Non, si vous ne l'avez plus au cœur, ne l'ayez plus aux lèvres.

« Mais si cette cruelle lettre n'était qu'une erreur ou qu'une impatience, dites-le.

« Cette nuit, un rêve cruel m'a tourmentée et j'ai un impérieux besoin de venir à vous. Mon ami, on rompt avec une maîtresse, mais avec une amie, une amie qui veut jouir de tous vos bonheurs et partager vos chagrins, une amie de trois ans (1), avec qui on a pensé, une amie si triste et si malade !

(1) Nous ne possédons pas la première lettre de Mme de Castries à Balzac, mais nous savons qu'elle fut écrite fin septembre 1831; donc la lettre ci-dessus où Mme de Castries s'intitule : amie de trois ans, doit être datée de 1834, sans doute, du mercredi 29 octobre.

Eh ! mon Dieu, je n'ai plus que des jours, pourquoi y jeter un chagrin de plus et un douloureux ! Ce « Madame » m'a fait mal ! Rappelez-vous Aix, la lettre de *Louis Lambert* que vous m'y avez envoyée, pensez au ruisseau, au moulin cassé, à la Chartreuse : suis-je donc seule à me rappeler ? J'ai peut-être été maussade, mais je souffre tant ! Vous que je connais bon, ne seriez-vous dur que pour moi ? Eh bien ! je ne puis le croire, car moi, je suis la même ; me direz-vous un mot doux et amical pour guérir la blessure faite au cœur ? Me serrerez-vous encore la main ? Quand ma tête brisée cherchera un repos, pourrai-je la poser près d'un ami ? Quand on peut faire du bien, saurait-on le refuser ?

« Mon ami, ce n'est pas une lettre, une explication que j'attends, non, je n'en veux pas. Je ne veux qu'un mot, qu'un *nom* sous enveloppe. C'est celui d'Aix. Il me dira que je n'ai pas perdu une amitié précieuse à mon cœur, ce nom que vous m'avez demandé pour être le seul à m'appeler ainsi ! Je ne vous demande que lui. Nous causerons à Paris. Et faites que je n'aie plus peur de cette écriture qui était une annonce heureuse et douce. Sinon, ne m'envoyez rien ! Votre silence me dira que tout est fini. Tout fini, oh ! non, n'est-ce pas ? Vous m'aimez encore, je suis votre amie, votre Marie. Adieu, ne me faites pas attendre ce mot qui me fera battre le cœur. Ah ! si vous m'aviez connue, vous auriez pardonné à mes exigences.

« Comme je vais attendre samedi ! »

***

Balzac est repris. Aussi, tout en poursuivant son duo d'amour avec Mme Hanska, tout en lui jurant la plus absolue fidélité, tout en l'assurant que les relations sentimentales avec Mme de Castries sont rompues et bien terminées, bien mortes, il continue de plus belle sa tendre correspondance avec la marquise : « Le bonheur est tout et ne vient que d'une seule personne... je suis sur le seuil de la jeunesse, l'âge me chasse de cette belle maison... vous êtes la dernière figure que j'y verrai, etc. »

Décidément, Mme Hanska n'a pas tout à fait tort d'être jalouse et de mettre en doute la franchise de son amant.

Au moment où il vient de se cloîtrer dans son nouvel appar-

tement de la rue des Batailles, vers le 1er mars 1835, il écrit à Ève :

« J'ai été saisi d'une profonde émotion en y entrant... C'était au matin ; j'ai été à la fenêtre, et j'ai vu briller au-dessus de ma tête l'étoile de cette heure délicieuse. J'ai eu confiance... Puis j'ai voulu commencer par vous écrire ces lignes. Portez-moi bonheur, vous et l'étoile, dites... La seconde chose que je vais faire sera la fin de *Séraphîta*, œuvre immense... vous savez qu'elle vous appartient. »

Mais il écrit, dans le même temps, à la marquise :

« Je suis allé un soir pour vous dire un adieu plein de tendresses et d'amitié ; je voulais que votre voix fût la dernière que j'entendisse et que votre main fût la dernière que j'eusse serrée. C'était dimanche. Les lundi, mardi, et jusqu'à vendredi cette semaine, mes ouvriers par des retards, puis mes paiements ont fait de moi quelque chose de météorique : j'allais et venais sans volonté propre, il fallait obéir à des circonstances qui me maîtrisaient. Me voici seul comme je l'étais jadis. Avant de mettre le pied dans ma cellule (1), il m'est impossible de ne pas m'arrêter sur le seuil, de me retourner et de vous dire une parole gracieuse, pleine de vous, car vous viendrez souvent vous poser devant moi, rappelée par moi, à qui vous êtes apparue comme ce qu'il y avait de plus parfait dans ce monde que je quitte pour une année environ, sans un regret. Vous n'êtes pas du monde.

« Oui, [ma chère Marie] (2), vous aviez raison, encore quelques jours et le monde faisait de moi un homme ordinaire, il n'aurait rien altéré chez moi, mais il m'aurait donné des apparences mauvaises. Merci de m'avoir prévenu ! merci, je voudrais vous dire ce mot à genoux, devant vous, les yeux sur les vôtres. Nous nous reverrons quand j'aurai assez avancé mon œuvre pour que rien ne puisse être en question ni dans le présent, ni dans l'avenir. Il y a dans ces travaux gigantesques, auxquels je me condamne, une pensée que vous seule au monde connaissez : ne la trahissez jamais. Je veux que cette personne souffrante voie ce qu'elle a désiré, que je sois quelque chose de

(1) Son nouveau gîte : 13, rue des Batailles. Aujourd'hui, la rue des Batailles a disparu, ainsi que la maison de Balzac ; c'est actuellement la partie de l'avenue d'Iéna située entre la place d'Iéna et les jardins du Trocadéro.

(2) Ces mots avaient été effacés.

grand pour elle qui est sévère ; je ne voudrais pas, comme ce pauvre roi de Portugal, couronner une morte (1). Du fond de ma retraite, tout ce que je ferai vous arrivera. Je remettrai mes envois à l'hôtel Castellane (2) tant que vous y serez, chez votre père (3), quand vous serez absente. Soyez sûre que, de tout ce qu'il y a dans le monde, vous seule aurez la pensée du solitaire, vous solitaire, vous affligée, comme je suis affligé, comme je le serai du moins. Mes vœux pour vous seront pleins de tendresse, et, si vous me jugez comme je mérite de l'être, vous penserez quelquefois à moi qui penserai souvent à vous. Votre voix s'est accordée avec celle de quelques amis dans le conseil salutaire auquel j'obéis, et certes rien ne m'a plus touché ! Ceci n'est pas un adieu. Vous entendrez dire peut-être des choses ridicules sur ma retraite ; quand vous en voudrez, par curiosité, franchir les bornes infranchissables, vous n'aurez qu'à dire : je veux, et vous vous convaincrez par vous-même de la fausseté de tout ce que l'on inventera. Enfin, encore un ou deux mois, la régularité des apparitions que je ferai dans le monde littéraire, accusera de tels travaux que le temps physique nécessaire à leur accomplissement expliquera combien ma cellule est profondément scellée et montrera qu'elle n'est habitée que par l'Étude.

« Tout ce qui m'est adressé rue Cassini me parvient dans 10 heures de temps. Si le vouloir et la prière sont des forces, vous serez en santé, votre Roger (4) ira bien et dans un an je vous reverrai sans que rien ne soit altéré. Allons, il faut ne plus écrire que des sentiments joués et faire taire les véritables dans le secret desquels personne ne sera jamais. Encore une heure et je me serai embarqué sur le vaisseau du travail. Dieu veuille qu'il me conduise là où je veux aller ! J'ai des émotions

(1) Inès de Castro, seconde femme de Pierre Ier, dit le Cruel ou le Justicier, roi de Portugal, assassinée lorsque son mari n'était encore qu'héritier présomptif. Pierre dissimula son désir de vengeance, mais cinq ans après l'assassinat, devenu roi, en 1357, il fit périr les meurtriers, dans d'atroces supplices, puis ordonna d'exhumer le cadavre d'Inès et de lui rendre les honneurs royaux.

(2) Rue de Grenelle-Saint-Germain. Cet hôtel occupait l'emplacement des nos actuels 67 à 71 de la rue de Grenelle.

(3) Le duc de Maillé, pair de France, qui habitait 70 rue Saint-Dominique-Saint Germain, sur l'emplacement actuel du n° 252 boulevard Saint-Germain. (Renseignement fourni par M. Maurice Dumolin.)

(4) Roger d'Aldenburg, fils de la marquise de Castries.

comme si j'allais rester dans cette lutte ; mais j'ai une étoile (1), et jusqu'à présent aucun nuage ne l'a couverte. Dieu veuille qu'elle brille toujours ! »

Et, cette lettre écrite, Balzac déclare sans sourciller à Mme Hanska : « J'ai enfin amené, sans me causer aucune inimitié, Mme de Castries à n'être plus que sur le pied d'une politesse mondaine. »

Cette politesse mondaine l'entraîne assez avant. Il s'attendrit en expliquant à la marquise la grandeur de *Séraphita*, en lui annonçant la composition du *Lys dans la vallée*. Sa politesse mondaine lui inspire même une attention bien délicate : donner à l'héroïne du *Lys*, Mme de Mortsauf, le prénom d'Henriette, précisément l'un des prénoms de la marquise. Et Balzac termine ainsi la lettre où il lui annonce cette gracieuse nouvelle : « Pourquoi vous, ne viendriez-vous pas à l'heure où je me lève [à minuit] vous poser comme un oiseau sur ce divan, une heure ? »

***

Si Balzac a du goût pour Mme de Castries, il est certain que la marquise éprouve pour lui une amitié bien différente de la calme affection qu'elle porte à ses autres familiers Janin et Sainte-Beuve.

Janin saisit très bien la nuance lorsqu'il lui écrit, un jour, en 1835 : « Il est vrai que vous écrivez des lettres de huit pages à M. de Balzac et que vous l'attendez jusqu'à minuit lorsqu'il doit venir ! Vous voudriez bien que je vous *parlasse* de M. de Balzac. Je crois même que c'est surtout pour cela que vous avez eu la bonne pensée de m'écrire. » Ce brave Janin a peut-être raison.

Cependant, Sainte-Beuve avance de plus en plus dans la confiance de la marquise ; il est pour elle un ami, un confident, ce que Balzac ne peut admettre. Sainte-Beuve est l'ennemi particulier du romancier et Balzac ne peut oublier le long article que Sainte-Beuve lui a consacré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1834, article dont son amour-propre a été profondément blessé : « Je lui passerai ma plume au travers du corps, s'était écrié Balzac... Je me vengerai

(1) Balzac en avait même plusieurs, car il faisait, en *même temps, les mêmes protestations* à Mme Hanska (*Lettres à l'Etrangère*, I, 235, 1er mars 1835).

cruellement de Sainte-Beuve, je referai *Volupté*. » Et Balzac fit *le Lys dans la vallée*. Sa haine pour Sainte-Beuve dura autant que sa vie, il l'épancha à tout propos et fort copieusement, en 1840, dans un violent article sur *Port-Royal* (1). Sainte-Beuve de son côté ne ménageait pas ses coups et on lit dans un de ses carnets, cet aveu brutal : « Chaque critique a son gibier favori sur lequel il tombe et qu'il dépèce de préférence... Pour moi, c'est Balzac (2). »

Il est donc certain que, si les relations de Balzac et de la marquise se relâchèrent à partir de 1836, c'est à cause de l'intimité grandissante de Mme de Castries avec Sainte-Beuve. « J'ai rompu, écrit Balzac à Mme Hanska le 30 janvier 1836, les dernières et faibles relations de politesse avec Mme de Castries. Elle fait sa société de MM. J. Janin et Sainte-Beuve qui m'ont si outrageusement blessé. Cela m'a paru de mauvais goût et me voilà bien heureux. »

Sainte-Beuve fut d'ailleurs pour la marquise le plus attentionné et le plus fidèle des amis, fort assidu à la visiter :

« J'avais le plaisir, écrit-il, dans ses matinées de quatre à six ou après le dîner dans la première soirée, de rencontrer autour de son fauteuil, tandis que son cher enfant Roger jouait ou reposait auprès d'elle, son oncle, le duc de Fitz-James, son père, le duc de Maillé, excellent homme qui ne se faisait pas scrupule d'aller de sa personne dans les ministères solliciter en faveur des pauvres pensionnés de la liste civile (3). Il s'y joignait d'anciens adorateurs de la marquise du temps de ses élégances, M. de Chabrillant, M. de Balincourt, etc. Elle excellait à assortir toutes ces diversités et ces contraires. La très jeune et jolie Mme Grimblot, fille naturelle du duc de Fitz-James, égayait ce cercle intime par ses espièglerie charmantes (4). »

Le salon de la marquise était situé au rez-de-chaussée, loin des bruits de la rue, et entouré de jardins silencieux. Il avait conservé son mobilier à l'ancienne mode, tables volantes, guéridons, coussins de vieux velours, écrans du XVIIIe siècle (5).

(1) *Revue parisienne* du 25 août 1840.

(2) Sainte-Beuve, *Mes poisons*, publ. par Victor Giraud, Paris, Plon, 1926, in-12, p. 111. Cf. la *Revue* du 1er février 1926, p. 546.

(3) Les anciens serviteurs de Charles X.

(4) *Volupté*, éd. Pierre Poux, t. II, p. 296.

(5) Ph. Chasles, *Mémoires*, t. I, p. 304.

Chaque jeudi la marquise réunissait à dîner une compagnie de six à huit convives où la spirituelle marquise de Contades donnait la réplique à Sainte-Beuve et aux deux Musset (1).

Mais toute médaille a son revers et Sainte-Beuve avouait à son ami Juste Olivier que ces tournois d'esprit, si brillants, le fatiguaient un peu : « Mon mal de voix existe toujours... Aussi je ne vois que très peu de monde et je calcule pour ne faire guère qu'une seule conversation par jour, c'est tout ce que je puis porter. Le départ pour la campagne de Mme de Castries et de Mme Récamier m'a rendu un peu plus facile cette abstinence (2). » Pauvre cher homme!

Du moins n'abandonne-t-il pas sa lyre pendant l'absence de ses belles amies et nous trouvons dans son recueil des *Pensées d'août* un sonnet dédié à la marquise de Castries et un autre sonnet pour son fils Roger (3). Ainsi en usait Jules Janin, écrivant pour amuser la même marquise, ce *Voyage à Brindes* dont le fantaisiste itinéraire conduit à Dieppe et au pays normand (4).

Ces passe-temps ne faisaient point oublier à Mme de Castries l'abandon de Balzac. Et le dépit qu'elle en ressentait lui inspira un violent désir de vengeance. Elle choisit pour l'exécuter une pauvre vieille fille anglaise qui donnait des leçons à son fils Roger et sous le nom de lady Nevil lui dicta des lettres enflammées qui furent expédiées à Balzac. Le malheureux s'y laissa prendre, répondit, donna des rendez-vous, bref se rendit parfaitement ridicule. Enfin la malheureuse institutrice, qui, en secret, aimait Balzac, lui révéla en sanglotant les ressorts de l'affreuse machination, si merveilleusement réussie.

***

Les relations de Balzac et de la marquise s'espacèrent de plus en plus. Mais ces deux ennemis ne pouvaient s'abandonner complètement ni se haïr tout à fait, quoi qu'en ait dit Balzac; aux accès de haine succédait encore un intime mouvement de désir, de regret.

(1) Vicomtesse de Janzé, *Etude et récits sur Alfred de Musset*, Paris, Plon, 1891, in-12, p. 156.

(2) *Correspondance inédite... avec M. et Mme Juste Olivier...* Paris, *Mercure de France*, 1904, in-12, p. 66.

(3) *Poésies complètes*, Paris, Charpentier, 1840, in-12, p. 311 et 321.

(4) *Revue de Paris* du 9 août 1835, t. XX, p. 145-175.

En 1842 la marquise, devenue duchesse, par la mort de son beau-père, assiste à la représentation du *Quinola* de Balzac; en 1843 le romancier lui dédie *l'Illustre Gaudissart*. Désormais plus de longues lettres, mais de simples billets. En dehors de ses dettes et de ses travaux, la seule préoccupation de Balzac c'est son mariage avec l'Étrangère qui est veuve et libre depuis 1842.

La duchesse de Castries sent bien que les seuls liens qui l'unissent au romancier sont les souvenirs du passé, les souvenirs d'Aix, et que le cœur de Balzac ne la désire plus. Mais ces deux amoureux, dont les relations furent si orageuses, sont encore à l'affût l'un de l'autre, curieux et guetteurs.

En 1847, dévorée du désir de connaître les beautés de la maison que son ancien amoureux aménage pour y recevoir l'Étrangère, elle se fait porter rue Fortunée : « Il m'est arrivé, écrit Balzac le 10 juin à M^me^ Hanska, que cette curieuse duchesse s'est fait apporter chez moi. Elle se meurt, elle est décomposée et elle était difficile à renvoyer. »

De 1847 à 1850 Balzac est presque constamment absent, loin de France, en Russie. A l'un de ses retours à Paris, en 1847, elle le happe au passage, l'invite à dîner, puis essaie de le revoir avant qu'il ne reparte. Trop tard! le dernier billet de la duchesse ne rejoint Balzac qu'au fond de l'Europe, en Ukraine, à Wierzchownia. Et lorsqu'il revint à Paris, ce fut pour y mourir, le 18 août 1850, sans avoir revu *la Duchesse de Langeais*.

Ainsi prit fin l'aventure amoureuse de Balzac et de M^me^ de Castries, dont nous venons d'esquisser sommairement les principaux épisodes.

Jusqu'à ce jour, nous ne connaissions la duchesse de Castries que d'après le terrible portrait tracé par Balzac, celui d'une atroce coquette.

Nous saurons désormais que la véritable *Duchesse de Langeais*, loin d'avoir été insensible et froidement cruelle, ne fut qu'un pauvre cœur tourmenté, souffrant aussi durement que Balzac de l'amour qu'elle ne pouvait lui donner.

MARCEL BOUTERON.

LE
NOUVEAU STATUT INTERNATIONAL
DU CANADA

La nomination d'un ministre plénipotentiaire canadien à Paris, correspondant avec la transformation en légation de notre consulat général au Canada, couronne et consacre le brillant développement politique qui, en moins d'une génération, a fait de la modeste colonie autonome de naguère une puissance internationale. Le Canada est désormais parvenu au stade de l'indépendance reconnue, non pas, comme on le croyait il y a un siècle, par une rupture, — voire amiable, — avec l'Angleterre, mais sans sortir de l'Empire britannique et en plein accord avec le grand pays qui, hier encore, était officiellement sa métropole. L'événement est d'importance, car s'il modifie l'équilibre profond de l'Empire britannique, l'Europe à son tour ne peut manquer d'en ressentir la répercussion. Dans quelle mesure en effet ce nouvel émancipé gravitera-t-il encore autour du vieux continent ? Et, si cet argument ne devait suffire à retenir notre attention, n'aurions-nous pas encore, comme Français, de puissantes raisons de suivre avec sympathie l'épanouissement magnifique d'un pays où notre race, notre langue, notre civilisation s'expriment dans la vitalité persistante de deux millions et demi de Canadiens français ?

Par quelle évolution ce Canada, qu'à la fin du siècle dernier nous avons encore pu connaître politiquement dépendant

et internationalement inexistant, est-il si rapidement devenu, comme l'Angleterre elle-même, sa suzeraine d'hier, un pays pratiquement souverain ? Quelle est sa place dans l'Empire ? Quel est son statut international ? Telles sont les questions dont l'étude s'impose au seuil d'un chapitre nouveau de l'histoire canadienne.

I

Dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, en vertu d'une politique libérale inaugurée peu après 1840, l'Angleterre avait réalisé une forme d'Empire, fondée sur l'autonomie de ses colonies de peuplement, mais où la métropole conservait, avec la souveraineté de droit, une haute main de fait sur la politique générale de l'ensemble. Cet Empire a vécu avec un plein succès jusqu'à la grande guerre, pendant trois quarts de siècle : la fiction de la souveraineté britannique y demeurait strictement préservée, sans concession aucune ; mais les colonies s'étaient graduellement vu octroyer toute l'indépendance, toute la souveraineté de fait qu'elles pouvaient souhaiter. Durant cette période, qui s'est prolongée pour lui jusqu'aux premières années du XX^e^ siècle, le Canada se contentait de régler librement ses propres affaires, sans paraître soucieux ni d'exercer une action quelconque sur la politique extérieure de l'Empire, ni de se faire reconnaître une apparence quelconque de souveraineté : tout à ses problèmes de développement continental, et dans la mesure où les intérêts canadiens n'étaient pas négligés ou sacrifiés par le *Foreign Office*, le gouvernement d'Ottawa se serait plutôt félicité d'être déchargé par l'Angleterre d'une foule de négociations ardues, de démarches internationales coûteuses et difficiles.

La dépendance vis-à-vis de l'Angleterre, suzeraine de l'Empire, n'était donc pas contestée. C'est de l'Angleterre, seule souveraine, que le Canada tenait le pouvoir de faire ses propres lois, pouvoir qui lui était *octroyé* et pouvait, théoriquement, lui être retiré. Cette dépendance se manifestait par la présence d'un gouverneur général réunissant en sa personne deux caractères distincts : arbitre impartial des partis dans la politique intérieure, irresponsable et à cet égard véritable lieutenant du Roi, il redevenait un agent britannique dès que les

questions en jeu débordaient le cadre colonial; muni d'instructions au moins verbales, il se préoccupait alors de maintenir la politique du Canada en concordance générale avec celle de l'Empire. S'il n'y eût apporté le plus grand tact, la figure du proconsul eût pu percer, chez lui, derrière celle du vice-roi.

Mais le principe de l'autonomie, déposé dans l'esprit des coloniaux dès les temps de Durham et d'Elgin, devait forcément développer à la longue toutes ses conséquences logiques. L'Angleterre freinait, moins par ses hommes politiques, gagnés de plus en plus aux conceptions libérales, que par ses fonctionnaires, plus lents à évoluer. A chaque revendication coloniale le *Colonial Office* déclarait que c'était la fin de l'Empire... et cependant la logique de la situation finissait toujours par être la plus forte : le Canada obtenait ainsi le droit de faire lui-même son tarif douanier, son budget, de se gouverner librement, de mener sa vie propre sans ingérence extérieure. Peu à peu les gouverneurs cessaient même d'exercer les droits qu'ils conservaient en théorie : « *Do what you are told* » devenait de plus en plus l'essence de leurs instructions. Et ce régime, où le précédent se transformait insensiblement en droit par une sorte de prescription acquisitive, contenait déjà la virtualité de l'indépendance.

Très vite en effet le domaine strict de l'autonomie ne devait plus suffire. Autorisé par exemple à faire son tarif des douanes, le gouvernement canadien devait-il donc renoncer à discuter lui-même ses relations douanières avec les pays étrangers? N'était-il pas tout naturellement amené à revendiquer, comme un corollaire, le droit de négociation? Mais ici, en travers de la route, se dressait la fiction de la souveraineté britannique, en vertu de laquelle toute négociation séparée devait nécessairement apparaître comme une affirmation d'indépendance. Le gouvernement britannique trouva la bonne réponse en cédant sur le fond tout en maintenant la forme : les colonies ne reçurent le droit ni de négocier ni de traiter, mais en fait les coloniaux furent autorisés à conduire eux-mêmes, officieusement mais effectivement, leurs propres négociations : l'ambassadeur britannique les présentait pour la forme au gouvernement étranger; il se retirait discrètement ensuite et ne reparaissait qu'au dernier moment, en grand apparat, pour apposer sa signature à un

instrument diplomatique auquel il avait à peine collaboré; on faisait aussi, par courtoisie, signer le négociateur colonial, mais au milieu de cette pompe diplomatique il redevenait subitement un petit personnage, diminué et comme perdu dans la majesté britannique; le snobisme de certains coloniaux en était flatté, mais à d'autres cette morgue protocolaire ne laissait pas de déplaire. Pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, et à vrai dire jusqu'à la grande guerre, tous les traités intéressant les colonies ont été négociés et signés de la sorte.

Ce *modus vivendi*, dans lequel s'exprimait si bien le sens anglais du compromis, fonctionnait du reste à merveille, et la signature britannique, symbole de souveraineté, sauvait la face. On peut objecter que l'Angleterre lâchait la proie pour l'ombre, mais cette ombre elle-même avait sa valeur de prestige incontestable; et parfois aussi, à la faveur de cette tutelle de forme, des interventions se produisaient derrière le rideau. Le protocole, conception bien conforme au génie britannique, devenait ainsi le rempart de l'unité impériale.

La tendance, de la sorte, se manifestait, très nette : le Canada s'orientait nettement vers l'indépendance de fait, sans cependant revendiquer l'indépendance de droit, ni même la reconnaissance des pouvoirs, très grands, que l'usage lui avait conférés. Tout le système était fondé sur ce respect de la fiction unitaire, au moment même où les faits en démentaient de plus en plus la réalité. Car une évolution irrésistible tendait à désolidariser les colonies des liens diplomatiques anglais : jusqu'à 1878, elles avaient été comprises automatiquement dans les traités signés par l'Angleterre; puis, elles n'avaient plus été liées que par approbation tacite, à défaut de protestation; à partir de 1905, les traités anglais ne s'appliquaient plus aux gouvernements coloniaux que si ceux-ci en faisaient la demande. En même temps, des velléités de représentation diplomatique se manifestaient. Dès 1882, un « agent du Canada » avait été nommé à Paris, dont le titre, en 1911, devenait celui de « commissaire général du Canada en France » : il ne s'agissait pas, du moins en droit, de prétentions à des relations diplomatiques directes, car l'envoyé canadien n'était pas accrédité auprès du gouvernement français, qui officiellement l'ignorait. Cependant, ce représentant, qui s'appelait d'abord Hector Fabre puis Philippe Roy, — noms populaires auprès de tous les Parisiens,

— devenait rapidement un agent diplomatique de fait, nié sans doute par la doctrine britannique mais figurant bien, aux yeux des Français, le symbole de la nationalité canadienne.

Ainsi, sous ce régime, qui était hier encore celui de l'Empire, l'Angleterre, métropole impériale, avait, en fait, tout concédé, et cependant elle avait, protocolairement, tout maintenu. Dire que la solution plût sans réserve aux Canadiens serait excessif. Ils appréciaient la protection britannique, le prestige impérial, l'espèce d'arbitrage moral qu'exerçait au bénéfice des minorités canadiennes une Angleterre impartiale et lointaine : vers 1895, les partisans de l'annexion aux États-Unis, longtemps nombreux, avaient presque complètement disparu. Mais, en même temps qu'il devenait plus impérial de sentiment, le peuple canadien sentait naître en lui une conscience nationale chaque jour plus forte, faite d'une longue tradition historique, d'une certaine conception de la vie et du gouvernement, de l'attachement sentimental à une nature magnifique que l'effort commun avait su mettre en valeur. La rivalité des Anglais et des Français canadiens n'y faisait pas obstacle, et le voisinage des États-Unis conseillait même l'affirmation d'une personnalité distincte. Aussi, dans les premières années du XX^e^ siècle, sir Wilfrid Laurier pouvait-il affirmer avec fierté et un peu à la façon d'un programme : *Canada is a nation!*

Mais, avec cette notion, naissaient des exigences nouvelles que les générations précédentes n'avaient pas eues. Celles-ci s'étaient contentées d'une autonomie de droit, d'une quasi indépendance de fait; désormais les Canadiens voulaient la reconnaissance même du fait. Légitimement fiers des immenses et rapides progrès de leur pays, le statut d'une colonie, ne fût-il que théorique, ne pouvait plus leur suffire. Leur impatience croissait à l'égard de la vieille morgue anglaise (car elle sévit à l'intérieur de l'Empire comme au dehors), qui persistait souvent à considérer les coloniaux comme des Anglais de seconde zone; le ton du *Colonial Office*, pour lequel ils demeuraient encore des administrés, malgré cinquante ans d'émancipation, les irritait de plus en plus; le secret du *Foreign Office*, disposant souvent sans les consulter de la politique impériale, commençait à les choquer comme un anachronisme. Il apparaît clairement que, vers 1910, le traditionnel *modus vivendi* du

XIX^e^ siècle ne répondait plus aux aspirations nouvelles d'une colonie devenue nation. Une école de plus en plus nombreuse, à laquelle Laurier s'était certainement rallié après sa chute du pouvoir en 1911 (je l'ai entendu parler dans ce sens), préconisait la limitation du lien politique avec l'Angleterre à une simple union personnelle sous le même souverain, refusant désormais au gouverneur le droit de se considérer, sous quelque aspect que ce fût, comme un agent britannique. Et ce grand premier ministre n'avait pas attendu de tomber du pouvoir pour revendiquer explicitement, en faveur du Canada, le droit de posséder sa propre diplomatie.

Il est heureux qu'à peu près à la même époque une nouvelle école impérialiste, tenant compte de cet état d'esprit, se soit affirmée en Angleterre. L'impérialisme de Chamberlain, en dépit de son sincère respect pour l'autonomie coloniale, comportait néanmoins une centralisation impériale qui eût contredit l'irrésistible évolution du Canada vers la personnalité politique : en un sens, par delà le libéralisme gladstonien, il tendait à rajeunir certains traits du pacte colonial, à renouer la tradition d'un Empire disparu à vrai dire peu regretté. Mais, sous l'influence de Cecil Rhodes, de lord Milner, puis des apôtres militants de la *Round Table*, un impérialisme nouveau était né au lendemain de la guerre du Transvaal. Il ne s'agissait plus de grouper autour de la métropole les jeunes colonies britanniques, comme des enfants autour de leur mère, mais de concevoir l'unité impériale comme comportant l'égalité complète de toutes ses parties. Désormais, pour emprunter le mot de Pascal et l'appliquer à cet univers politique, l'Empire devait être comme une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part; l'unité de sentiment entre ses membres devait en rester le seul et véritable lien. « Je crois, avait déclaré Rhodes dès 1883, que chaque colonie douée de *self government* devrait constituer pratiquement une république indépendante... Mais je crois aussi, avait-il ajouté, que les coloniaux devraient se prévaloir de tous les privilèges que peut comporter pour eux le lien qui les unit à l'Empire. » Ces formules, qu'il les connût ou non, exprimaient à la lettre les aspirations d'un Canada parvenu à la maturité politique et désireux, sans sortir de l'Empire, d'affirmer néanmoins sans restriction son indépendance. Elles correspondaient également

aux manières de voir qui, de plus en plus, prédominaient dans les milieux dirigeants anglais à la veille de la guerre. Chamberlain disparaissait de la scène après les élections générales de 1906, qui désavouaient son impérialisme douanier, et la conception rhodienne de l'Empire, plus souple, prenait graduellement possession des esprits. Dès la Conférence impériale de 1911, innovation significative, sir Edward Grey avait mis dans la pleine confidence de sa politique étrangère les premiers ministres coloniaux assemblés. C'était déjà l'atmosphère de collaboration entre égaux qui devait s'imposer dans l'Empire pendant la Grande Guerre, et c'était à l'état latent la nouvelle conception impériale dont nous voyons aujourd'hui se développer toutes les conséquences.

II

Il était naturel que la guerre développât ces aspirations jusqu'alors vagues et mal articulées. Après le magnifique concours, militaire et économique, qu'ils avaient apporté dans une lutte héroïque, l'Angleterre ne pouvait plus traiter les Dominions comme des protégés qu'on inspire et qu'on dirige. Tous les Anglais ne s'en rendaient pas compte. L'armée canadienne s'est plainte bien souvent de n'avoir pas toujours trouvé, chez les officiers britanniques, cette considération qu'on réserve socialement à des égaux : c'était la même erreur, la même incompréhension dont avait fait preuve, un demi-siècle plus tôt, le *Colonial Office*. Mais une tout autre attitude s'imposait aux hommes d'État qui, d'égal à égal, traitaient avec les ministres coloniaux les conditions de leur collaboration. L'*Imperial War Cabinet*, organisme exceptionnel né des circonstances, réunissait, en un suprême conseil exécutif de l'Empire, les membres du *War Cabinet* anglais et les premiers ministres coloniaux siégeant à Londres. Et, de ce fait, la théorie et la pratique de la Constitution impériale, — si l'on peut employer ce terme pour un ensemble d'institutions volontairement non formulées, — évoluaient plus vite qu'elles ne l'eussent fait en période normale. Dès l'*Imperial War Conference* de 1917, réunion essentielle par l'orientation de principe qu'elle déterminait, il fut reconnu, sans réticence, que les Dominions étaient désormais des nations majeures, justifiées à posséder, même

dans la conduite des affaires étrangères, leur point de vue particulier répondant à leurs intérêts spéciaux ; mais, en même temps, on constatait avec empressement que cette indépendance affirmée ne menaçait en rien, bien au contraire, la solidité du lien impérial. Dans son discours du 16 avril 1917, sir Robert Borden, premier ministre du Canada, disait : « La politique du contrôle absolu de nos affaires domestiques, de l'autonomie complète dans notre administration locale, bien loin d'avoir relâché les liens qui nous unissent à l'Empire, les a au contraire grandement resserrés. » Et la IXe résolution de la Conférence contenait cette formule, essentielle par sa nouveauté comme par sa portée, que toute revision future du statut impérial « devrait comporter la pleine reconnaissance des Dominions comme nations autonomes d'une même communauté impériale ».

Les Dominions, nous l'avons montré, jouissaient, dès avant la guerre, d'une indépendance de fait. La nouveauté, c'est qu'ils entendaient désormais que cette indépendance fût hautement reconnue, qu'un statut international leur fût donné. C'est dans cet esprit qu'ils obtinrent d'apposer leur signature au traité de paix, à la suite, mais à côté de l'Angleterre, et à voter séparément à la Société des nations, dont ils sont membres au titre de l'Empire britannique, mais où cependant ils figurent en même temps comme des individualités politiques propres. Dès ce moment et de ce fait, une nouvelle conception de l'Empire s'était substituée à celle qui avait prévalu depuis le XIXe siècle. Il n'y avait plus une métropole souveraine, entourée de colonies autonomes, ni un Empire unifié, dont l'exécutif s'exprimait dans un cabinet impérial en même temps que britannique. Désormais, selon les termes adoptés par la Conférence impériale de 1926, qui n'a du reste fait que confirmer un état de choses déjà existant, « la Grande-Bretagne et les Dominions sont, au sein de l'Empire britannique, des collectivités autonomes, de statut égal ; elles ne sont en aucune manière subordonnées les unes aux autres, à aucun point de vue domestique ou extérieur ; mais elles sont unies par une allégeance commune à la même couronne et associées librement comme membres de la communauté des nations britanniques ».

Commentant ces lignes essentielles, M. Lapointe, membre du gouvernement canadien, leur ajoute cette précision, à peine

moins importante : « Cette déclaration, cette affirmation du statut des nations britanniques n'est pas un acte unilatéral émanant de la Grande-Bretagne ou d'aucune partie de ce qu'on est convenu d'appeler l'Empire ; ce n'est pas une charte octroyée par un pouvoir supérieur à des territoires subordonnés. C'est une reconnaissance, par des égaux et des associés, d'un état de choses accepté de tous (1) ». Le génie britannique, bénéficiant ici de sa traditionnelle souplesse, a donc créé ou du moins, dans sa grande sagesse, laissé se créer un type nouveau de communauté politique, dont l'expérience du passé ne nous fournit pas d'exemple. Nous venons de rappeler les principes qui en constituent la base : bien que l'Angleterre renie la logique, il était inévitable qu'ils développassent logiquement leurs conséquences. C'est ainsi que, sans hâte excessive, mais avec une volonté qui jamais n'a dévié, le Canada s'est assuré, depuis dix ans, tous les organes essentiels de la souveraineté. Plus bruyante pendant la guerre, l'Australie, pour des raisons qui ne nous échappent pas, ne l'a, dans cette voie, suivi que de loin. Dans l'Empire transformé, c'est le Canada qui représente par excellence, avec l'Union sud-africaine, mais plus qu'elle, le type du Dominion évolué vers l'indépendance. Il faut étudier ce nouvel ordre de choses sous ses aspects essentiels et notamment dans la mesure où il transforme les relations du Canada, soit avec l'Angleterre, son ancienne métropole, soit avec les puissances étrangères.

En ce qui concerne les relations de l'Angleterre et du Canada, il est admis désormais en principe, — la Conférence impériale en 1926 ne laisse aucun doute à ce sujet, — que seuls subsistent entre les deux pays les liens d'une union personnelle sous le même souverain. S'il persiste, dans les lois, des dispositions en sens contraire, comme par exemple le vieux statut sur la validité des lois coloniales ou bien la nécessité d'un vote du Parlement britannique pour toute revision du *British North America Act* de 1867, il faut n'y voir que des survivances verbales appelées à disparaître, à moins que l'arbitrage impartial et lointain du législateur britannique ne continue d'apparaître aux Canadiens comme une garantie après tout précieuse... Mais, cette réserve faite, toute trace de subordination d'une

(1) L.-A. Lapointe, *le Statut international du Canada* (*Revue trimestrielle canadienne*, décembre 1927).

« colonie » à sa « métropole » est désormais effacée et il n'y a plus en présence que deux États de statut égal.

Dès lors, le gouverneur général du Canada continue bien d'être, comme précédemment, le représentant de la couronne, mais il n'est plus que cela, et il ne saurait plus être question de le considérer, en aucune manière, comme un agent britannique ; il ne reste même plus l'intermédiaire des communications officielles entre Londres et Ottawa ; nommé par le Roi, sur la recommandation du gouvernement canadien et non plus du gouvernement anglais, son rôle, limité comme celui du souverain lui-même, se réduit à celui d'un arbitre des partis ; rien n'empêcherait même qu'il ne fût pas anglais : transformation profonde d'une fonction quasi séculaire, qui nécessite une revision totale de la procédure des relations anglo-canadiennes. Dès la guerre s'était établie, pour les premiers ministres coloniaux, la pratique de correspondre directement avec le premier ministre britannique : une copie « pour information » était seulement communiquée au gouverneur ; cette copie même est maintenant supprimée, puisqu'il n'est plus en aucune manière un agent de liaison. Un succédané de diplomatie s'impose donc entre ces deux pays dont l'intermédiaire traditionnel fait désormais défaut. Le Canada possédait de longue date un haut-commissaire à Londres ; le gouvernement britannique vient, à son tour, d'en nommer un à Ottawa : il fallait éviter à la fois le choix d'une personnalité diplomatique dont le ton eût suggéré l'ambassade étrangère, et celui d'une personnalité politique trop importante où la susceptibilité canadienne eût pu suspecter je ne sais quelle arrière-pensée d'intrusion : le choix s'est porté sur un haut fonctionnaire de l'*Oversea Trade Department*, ce qui donne à la nouvelle fonction l'aspect d'un haut-commissariat demi commercial ; mais il est permis de penser qu'à côté les informateurs politiques officieux ne manqueront pas. Ainsi se reconstitue, par la force des choses, une liaison politique rajeunie, dont rien ne permet de penser que le fonctionnement doive manquer d'efficacité.

Dans tout ce qui précède, la Conférence impériale de 1926 n'a fait que confirmer des pratiques existantes depuis la guerre. Mais on comprendra sans peine que l'ancienne tutelle britannique protocolaire n'ait pu survivre longtemps à la naissance de cet esprit nouveau. Ce n'est pas que le Canada eût à réclamer,

en matière de négociations, de nouveaux pouvoirs de fait ; mais il finissait par se lasser de l'intervention symbolique, même discrète, d'un chaperon diplomatique permanent. Dès le ministère Laurier, un département des Affaires étrangères avait été créé à Ottawa. Un moment vint, après la guerre, où, allant plus loin, le gouvernement canadien prétendit signer seul les traités qui le concernaient.

Le conflit de protocole, survenu à ce sujet en février-mars 1923 entre Londres et Ottawa, a marqué, dans l'évolution du statut diplomatique canadien, une étape de toute première importance. Il s'agissait d'un traité, négocié directement comme d'habitude entre les gouvernements canadien et américain au sujet de la pêche du halibut dans le Pacifique septentrional. Au moment de l'échange des signatures, l'ambassadeur britannique à Washington proposait, conformément à la tradition, une signature britannique conjointe, anglaise et canadienne ; mais le représentant canadien, l'Hon. L. A. Lapointe, ministre de la Marine et des pêcheries, réclama de signer seul, maintint son point de vue et réussit à le faire prévaloir à Londres. C'était la première fois que, sur ce terrain du protocole où jusqu'alors son intransigeance avait été complète, l'Angleterre cédait. Abandon gros de conséquences, puisque, dès la Conférence impériale de novembre 1923, la pratique nouvelle devenait coutume reconnue. Il est désormais admis, — la Conférence impériale de 1926 l'a confirmé, — que tous les gouvernements dans l'Empire ont un droit égal d'entrer en négociation, de conclure et même de signer, au nom du Roi, des traités séparés avec les Puissances étrangères. Jusqu'alors, les traités avaient été faits au nom de l'Empire britannique ; dans l'avenir, un traité ne concernant que des intérêts canadiens sera fait, toujours au nom du Roi naturellement, mais *in respect of the Dominion of Canada* et seul le plénipotentiaire canadien accrédité par la couronne apposera sa signature. En 1895, dans une dépêche célèbre, lord Ripon, ministre anglais des Colonies, avait exprimé l'opinion que le pouvoir accordé aux colonies de négocier des traités sans l'assistance de l'Empire n'était pas compatible avec le maintien de l'unité impériale. L'avenir nous dira s'il avait raison.

Le pouvoir de négocier et de traiter séparément entraîne évidemment le droit de créer une représentation diplomatique

séparée et permanente, le droit aussi de recevoir des agents diplomatiques étrangers, dûment accrédités. Il y a longtemps que les diverses puissances entretiennent au Canada des consuls généraux, exerçant, malgré les réserves du protocole britannique, des fonctions diplomatiques de fait. Mais jusqu'à la guerre, exception faite pour le commissaire général à Paris (qui du reste n'est pas un diplomate), il n'avait pas été question d'établir une représentation canadienne permanente au dehors, même à Washington, où cependant les négociations relatives à des affaires canadiennes sont pour ainsi dire journalières. Dès le lendemain de la guerre, en raison du statut international nouveau qu'il s'était fait reconnaître, il devenait naturel que le gouvernement canadien envisageât la création d'une représentation diplomatique permanente et spéciale dans la capitale américaine. Le consentement de l'Angleterre était acquis, quoique non sans réserves ni réticences : il s'agirait, suggérait-on à Londres, d'un ministre canadien adjoint à l'ambassadeur britannique, collaborateur et membre d'une sorte d'ambassade impériale ; certains songeaient, pour sauver la face (toujours !), à désigner un Canadien comme ambassadeur britannique aux États-Unis. Quelque forme qu'on lui donnât, la fonction apparaissait assez délicate à remplir, et c'est sans doute pourquoi le projet, envisagé dès 1920, n'a finalement été réalisé qu'en 1926. Mais il avait coulé de l'eau sous le pont et, pendant qu'on atermoyait, la question avait mûri : M. Vincent Massey, désigné comme ministre plénipotentiaire canadien à Washington, s'y est établi, non comme adjoint de l'ambassadeur britannique, mais dans ses propres bureaux et en possession d'une complète indépendance d'action.

Nul dès lors ne pouvait plus s'étonner qu'en 1928, d'accord avec les gouvernements étrangers intéressés, le gouvernement d'Ottawa procédât à la création de deux nouvelles légations, l'une à Tokio, l'autre à Paris, tandis que la France décidait de transformer en légation son consulat général au Canada. Le nouveau ministre canadien à Paris, M. Philippe Roy, vieux Parisien que tous les Parisiens connaissent et apprécient et qui nous a donné mainte preuve d'une amitié fidèle, sera maintenant accrédité auprès du président de la République, qui « officiellement », — il pourra le constater non sans ironie, — ne le connaissait pas. En fait, il n'y aura rien de changé, puisque

M. Roy représentait son pays dans le nôtre depuis plus de vingt ans, mais le Canada aura enfin, dans le domaine diplomatique, la place que lui vaut désormais son importance comme nation.

III

L'avenir dira si l'Empire britannique sort renforcé d'une semblable évolution. Il y puise assurément, pour une étape qui peut être longue, de nouvelles sources de vie et d'unité morale, mais son unité politique appartient de plus en plus au passé; du moins les circonstances deviennent de plus en plus rares où cette unité peut se traduire dans une action politique commune. Naguère encore la direction des affaires étrangères britanniques ou impériales, — c'était tout un, — restait, d'un commun accord, le domaine à peu près exclusif du *Foreign Office*. Aujourd'hui, le droit de formuler la politique générale de l'Empire n'appartient plus qu'aux peuples, représentés à la Conférence impériale, qui le composent : leur accord peut créer une politique, mais le désaccord de chacun réserve sa liberté internationale.

Dans l'intervalle des sessions, pendant lequel aucun organe permanent de la Conférence ne subsiste, c'est sans doute le *Foreign Office* qui demeure, en fait, chargé de la décision et de l'exécution, quand une action immédiate est nécessaire; et la primauté politique de l'Angleterre dans la communauté impériale persiste de ce fait jusqu'à un certain point, comme un fait d'habitude, qui survit à des réserves de droit de plus en plus nombreuses. Mais, à mesure que les Dominions prennent conscience de leur individualité internationale, la confusion ancienne du britannique et de l'impérial diminue, cependant que se précise la compétence diplomatique des anciennes colonies par rapport à leur ancienne métropole. L'idée que chacune d'elles peut avoir désormais sa politique étrangère distincte, — conception considérée naguère comme fatale pour l'Empire, — est maintenant, en dépit de certains regrets (même au Canada), acceptée comme allant de soi.

Le gouvernement canadien, devançant dans cette voie tous les Dominions, s'est fait à cet égard une doctrine dont la netteté est parfaite. Sans nier la solidarité impériale, il prétend

demeurer seul juge des obligations qu'elle implique pour lui, et cela même en cas de guerre. La vieille formule du traité signé par l'Angleterre et liant l'Empire est, à ses yeux, périmée : il ne se considère plus comme lié que dans la mesure où, consulté et sollicité de coopérer, il y a explicitement consenti. Les formes protocolaires nouvelles, adoptées par la Conférence impériale de 1926 et spécifiant si un engagement international est pris « pour la Grande-Bretagne » ou « pour le Dominion du Canada », ne peuvent laisser subsister à ce sujet la moindre ambiguïté. Nombreuses sont déjà, depuis la guerre, les circonstances où cette volonté de politique distincte s'est affirmée : en 1922 par exemple, lors de l'incident de Chanak, quand le Canada, sollicité, sans préparations suffisantes, il est vrai, de collaborer à la défense des Dardanelles, s'y est refusé sans ambages; en 1924, lorsque le premier ministre canadien a déclaré ne pas vouloir signer le traité turc, le Canada n'ayant été ni invité ni représenté à la conférence de Lausanne; en 1925 et 1926, lorsque l'Angleterre a contracté seule les engagements de Locarno, sans obtenir à l'appui la signature canadienne. L'attitude, cohérente, est toujours la même : le Canada s'engage quand ses intérêts sont en jeu, et si l'Empire représentait vraiment à ses yeux une préoccupation primordiale, peut-être le verrait-on, à l'exemple de l'Australie, participer avec moins de réserve à la politique impériale. En fait, le Canada ne se considère plus aujourd'hui comme une partie dans un tout, mais comme une personnalité distincte et indépendante. Point de doute qu'en 1927 son élection au conseil de la Société des nations ne soit apparue, moins comme un compliment fait à l'Empire que comme une reconnaissance de la place acquise dans le concert des puissances par une individualité politique nouvelle.

Désormais en possession de l'instrument d'une politique étrangère, on peut se demander quelle politique étrangère le Canada choisira de faire. La question dépasse l'objet précis de cet article, mais la France ni l'Europe ne peuvent pas ne pas la poser. Cette indépendance politique, qu'il a revendiquée et si complètement obtenue de l'Angleterre, le Canada sera-t-il en mesure, dans l'avenir, de l'affirmer avec un égal succès vis-à-vis des États-Unis ? Sans doute ceux-ci respectent-ils sans arrière-pensée la liberté d'un voisin sympathique, qu'ils esti-

ment leur frère au point d'éprouver à peine le besoin de le conquérir davantage. Sans doute les Canadiens sont-ils suffisamment majeurs et conscients d'une nationalité qu'ils aiment profondément pour repousser instinctivement ces velléités d'annexionisme, qui jadis n'avaient pas été sans séduire quelques-uns d'entre eux. Et pourtant la solidarité est telle, économiquement, socialement, surtout du point de vue d'un *standard of life* commun, entre les deux sections, géographiquement inséparables, du continent nord-américain qu'on peut à bon droit se demander si, dans une question internationale de quelque portée intéressant à la fois les États-Unis et le Canada, il serait même possible à ce dernier d'adopter une attitude autre que son puissant voisin. Il y a longtemps déjà que la protection internationale du Canada dépend non seulement de l'Angleterre, mais des États-Unis. La solidarité continentale qui en résulte apparaît ici comme une force naturelle quasi irrésistible. A cet égard les Canadiens sont bien des Américains, pour lesquels l'Europe est un continent étranger, dans les difficultés duquel ils redoutent, non sans raison, de se laisser entraîner.

Tel est le fait, incontestable. Et cependant, présenté de la sorte, le tableau est excessif, car il ne tient pas compte des attractions exceptionnelles et persistantes qui continuent d'orienter le Dominion, même émancipé, vers la France et vers l'Angleterre. Près de trois millions de Canadiens reconnaissent toujours dans la civilisation française la source véritable de leur culture. Ne méconnaissons pas d'autre part que, par l'Empire britannique, le Canada tient étroitement à l'Angleterre, et par elle à l'Europe : il n'est donc pas intégralement américain comme les États-Unis. D'un Canada britannique nous disons volontiers : comme il est américain ! Mais d'un Canada devenu américain nous dirions sans doute : comme il est donc demeuré britannique ! L'attitude canadienne vis-à-vis du vieux continent dépend largement de la persistance de ces liens, moraux et politiques, avec les deux grandes puissances de l'Europe occidentale. Ne nous y trompons pas en effet : que le lien de l'Empire, encore existant, quoique relâché, vienne à se rompre, verrions-nous encore le Canada prendre part, comme il le fait aujourd'hui, dans la Société des nations par exemple, à la vie politique internationale de l'Europe ? Ne tendrait-il

pas à graviter uniquement autour du foyer des États-Unis ?

Il y a là autant de raisons pour lesquelles le continent européen, en particulier la France, n'aurait aucun intérêt, bien au contraire, à voir se dissoudre cette constellation impériale, dont le noyau demeure encore, bien que ce ne soit peut-être pas toujours, dans nos parages. A Genève, — nul de ceux qui les y ont entendus ne s'y peut tromper, — les Canadiens, français comme anglais, sentent, réagissent et parlent en américains. Mais ce ne sont pas des Américains comme le seraient des délégués des États-Unis, car leur parenté, ethnique et intellectuelle avec la France, ethnique et politique avec l'Angleterre, est encore assez proche, assez intacte, pour qu'on puisse trouver en eux l'équivalent d'un trait d'union entre les deux continents. A Londres, à Paris, à Washington, à Genève, qu'ils s'appellent King, Lapointe, Massey, Dandurand ou Philippe Roy, les politiques canadiens sont peut-être les seuls à même de comprendre instinctivement les points de vue adoptés de part et d'autre de l'Atlantique : leur rôle de ce fait, comme intermédiaires et, au sens le plus large du mot, comme interprètes, peut, dans ces conditions, être aussi large que bienfaisant. Longtemps considérée comme une faiblesse, l'origine composite franco-anglaise du Dominion lui vaut aujourd'hui une capacité de contact, une possibilité d'action internationale dont il faut se garder de méconnaître la valeur. C'est pourquoi l'Europe, la France surtout ne peuvent que saluer avec la plus grande faveur l'entrée officielle du Canada dans le concert international des puissances.

André Siegfried.

A LOUVAIN

FURORE TEUTONICO...

On inaugure le 4 juillet, fête de l'*Independance Day*, la nouvelle bibliothèque de Louvain : cette date, anniversaire de la naissance de l'Amérique, a été choisie de préférence pour faire à la Belgique la remise du monument, don de la nation américaine.

Il s'agit bien ici d'un geste américain, d'un mouvement du cœur avec un caractère pratique. Je n'oublie pas la part des autres alliés, surtout celle de notre Institut. Aux premières nouvelles du forfait et de l'incendie sacrilège, dès septembre 1914, un appel fut lancé par Pierre Imbart de la Tour à toutes les Universités du monde, pour reconstituer par des offrandes volontaires les ressources et le trésor perdus. Un comité se forma aussitôt pour recueillir les premiers dons. Un article spécial du traité de Versailles permit enfin à ce comité de choisir, dans les fonds des bibliothèques allemandes, un nombre de manuscrits et de livres précieux équivalant à ce qui avait disparu dans l'incendie du 26 août. Mais la ville gisait à demi anéantie, et parmi tant de ruines, on aurait pu désespérer de penser à la bibliothèque. Quand dix mille foyers manquaient, allait-on songer à loger les Sciences et les Muses?

Dans cette détresse, le cardinal Mercier pensa à l'Amérique. J'ignore s'il y fut invité, s'il partit de lui-même. Ce noble prélat était une des grandes figures de la guerre : en face de la force brutale, c'était la douceur victorieuse du monde spirituel. Sa pourpre rappelait de nos jours les Grégoire, les Ambroise. Le vénérable voyageur fut reçu au milieu de

transports de tendresse. « Parlez, lui disait-on, désirez quelque chose ; commandez, vous serez servi. » Le saint homme fit entendre que rien ne lui était plus à cœur que la pitié de sa chère bibliothèque; mais il fallait beaucoup d'argent. « Combien ? — Un demi-million. — Qu'à cela ne tienne. C'est fait. »

Ce fut aussi simple que je l'écris : un élan d'affection, un cadeau de l'Amérique au cardinal Mercier. La souscription des écoles dépassa quatre cent mille dollars. Il en fallut encore un peu plus d'un million, qu'offrirent les compagnies, les banques, la grosse industrie. Mais la masse des petites oboles, des humbles donateurs n'eut jamais en vue que de faire plaisir à un homme admiré, à l'homme qui représentait, au-dessus des nuances des confessions particulières, une image si claire des religions humaines.

Aujourd'hui, quatorze ans après le crime, dix ans après l'armistice, le monument dédié à une si grande mémoire (le cardinal, on le sait, est mort voilà deux ans) est en train de s'achever, grâce à l'énergie de l'auteur, le grand artiste Whitney Warren. Cet homme de cœur, infatigable, notre ami de toujours, le premier civil qui pénétra dans le fort de Vaux, repris de la veille, a été, après le cardinal, l'âme du monument. Le patron du fameux atelier de Warren et Wetmore, l'auteur de tant de *buildings* et de la nouvelle gare du *Great Central,* à New-York, a voulu se donner le luxe de faire une œuvre indépendante des conditions serviles. Il y a mis à la fois son zèle et son plaisir, travaillant gratuitement, heureux de faire en sa vie une œuvre de sentiment, une œuvre selon son cœur. Il y a dépensé le meilleur de lui-même, sa dévotion pour un évêque de Légende dorée, son goût d'artiste, son idée de l'humanité et de la grande culture. Il a fait de cette maison une image de la vie noble. Il peut s'applaudir de son ouvrage ; le cardinal eût été content : la bibliothèque est un chef-d'œuvre.

J'ai dit que l'architecte s'était donné le plaisir de concevoir un monument en liberté. Il s'agit cependant d'un monument qui doit servir, et sous ce rapport l'édifice ne laisse rien à désirer.

C'est à la façade surtout, comme il est naturel, que l'auteur a confié ses idées générales. Mais il était trop avisé, pour leur imposer une formule d'École, un cadre *a priori.* Avec infiniment de goût, il s'inspire des traditions locales : voulant expri-

mer la culture, l'idée charmante de l'humanisme, il fait un édifice de la Renaissance flamande. Il adopte un italianisme sans colonnes et sans ordres classiques, un baroque limité à quelques éléments du décor; il saisit cet instant rapide, où la volute, la coquille, la niche, l'accolade, loin de former un système abstrait, ne sont que des détails aimables, un sourire qui déride la vieille bâtisse gothique. Il conserve le mélange de la brique et des chaînages, qui prête tant de bonhomie et de couleur à la physionomie. Cette façade enfin n'est guère qu'une claire-voie, une double galerie aérée, un de ces édifices en lanternes où tout est jour, fenêtres, ouverture et accueil, où tout exprime la joie et le règne de la grâce. Au rez-de-chaussée, un promenoir, une sorte de portique couvert, donnant une ligne d'ombre à la base, pour servir aux doctes causeries, aux allées et venues péripatéticiennes, aux méditations solitaires ou aux dialogues de Malebranche; au-dessus, la salle de lecture, immense nef voûtée en berceau (le toit ne fait que traduire cette voûte) inondée de lumière, cathédrale de l'intelligence.

Et que de charmantes trouvailles!... Par exemple, l'artiste conserve, aux deux bouts de sa façade, ces jolis pignons ou gradins qui sont un caractère de l'architecture locale : mais sur chaque degré il assied toute une faune glorieuse, le lion de Flandre, la licorne anglaise, le coq des Gaules, l'aigle romaine, l'ours de Russie, la guivre du Japon, tout le blason des Alliés, qui somme le monument d'un panache, d'un cimier héraldique. Ce n'est pas tout : sur la balustrade, après le blason animal, il plante le blason des fleurs; des gerbes de fer forgé, la rose d'York, le lys de France, le hêtre canadien, le chrysanthème nippon, secouent le long de la façade leur frise de parfums. Si bien que ce monument traditionnel n'a pas l'air d'un pastiche : on dirait une chose originale, une création retrouvée, d'après quelque dessin du temps d'Albert et d'Isabelle.

Oui, j'imagine que M. Whitney Warren a dû éprouver une singulière joie à faire ce monument : après tant de gratte-ciels, de bureaux, il devait être heureux de concevoir enfin une chose de pure musique. Un architecte exquis, Max Doumic, avait coutume de dire qu'il n'y a plus de beauté possible au delà de deux étages; si l'on excède cette limite, toute mesure se perd, il n'y a plus que fatigue, sécheresse, répétition, monotonie. Peut-être trouvera-t-on cette règle un peu étroite. C'est pour-

tant celle où M. Whitney Warren s'est arrêté de lui-même, le jour où il n'a eu qu'à s'occuper de faire beau. Cependant, au-dessus de ce monument d'une joie tranquille, que domine la ligne de paix, la ligne horizontale, il n'a pu se tenir d'obéir à ses instincts de lyrisme : il jette à deux cents pieds en l'air une flèche, un campanile, une tour qui éclate en plein ciel comme une fusée et qu'on aperçoit de bien loin au-dessus des campagnes, en venant de Bruxelles, comme l'aiguille d'un cadran solaire. Et ce grand trait héroïque, jaillissant à l'improviste d'un point inattendu de la calme façade, lui prête un accent extraordinaire : c'est le cri de la délivrance, le geste de ralliement, un carillon, un chant de triomphe dans les nuages.

Un charme de ce monument, ce sont les inscriptions dont il est tapissé : c'est le charme des rues de Pompéi, de la petite place de Salamanque, des *ex-voto* dans les églises.

Ici, chaque forme, chaque pilier parle d'un donateur : chaque pierre a sa voix et nous dit un nom ; chaque pierre est vivante, et l'immense édifice est le don de l'amour. Ces noms sont des noms de groupes, d'écoles ; toutes les pensions, les universités, les six cent trente collèges de la Fédération y figurent à leur rang : à côté des maisons illustres, Harvard, Berkeley, Johns Hopkins, voici les institutions modestes, les pensionnats de province, les cours de jeunes filles, les écoles de mécanique, les séminaires de théologie. Toute la jeunesse d'Amérique a donné d'un seul cœur. L'artiste s'est appliqué à faire de ces *graffiti : — Allen Stevenson School, Burton School, Waltham School for Girls, Grant Robert Fulton School, Franklin School at Chesbro,* — des motifs de décor, des arabesques particulières, ayant leur écriture, leur personnalité distincte, l'air d'une griffe et d'un paraphe. Je connais une dame qui, pour orner une nappe, fait signer au crayon et brode ensuite en rouge les signatures de ses amis. La bibliothèque de Louvain semble cousue de ces signatures : c'est le livre d'or de l'amitié.

Parmi ces inscriptions, il en est une qui a fait couler beaucoup d'encre. C'est celle qui devrait se lire sur la façade, au-dessus du double écusson de la Belgique et des États-Unis, et qui résumait en deux mots l'histoire du monument, le crime et la réparation. Cette exergue était rédigée par le cardinal Mercier. Des puristes lui ont fait des chicanes de latin. On souhaitait surtout atténuer l'expression, et y substituer quelque chose

qui ne pût contrister personne, un texte édulcoré qui ne ferait plus allusion à la « fureur allemande, *furore teutonico* » ni au bienfait de l'Amérique. On se contenterait d'écrire en termes vagues : « Détruite par la guerre, la paix l'a reconstruite, *Bello diruta, pace reedificata* », comme si la guerre était un malheur général, une catastrophe impersonnelle qui enveloppât tous les peuples, agresseurs et victimes, sans distinction ni jugement de responsabilités.

Nous n'avons pas à prendre parti dans ce débat qui n'a que trop occupé l'opinion et qui ne devrait regarder que la Belgique et les États-Unis. Je ne méconnais point l'intention du nouveau Recteur et ce qu'il croit devoir faire dans un esprit de charité. Nous ne sommes point de ceux qui souhaitent la mort du pécheur et rêvent de géhennes éternelles. Il serait bon pourtant que le geste du pardon fût précédé d'un mot de regret. L'Allemagne d'aujourd'hui se solidarise-t-elle avec les fous qui l'ont perdue ?

Du reste, je soupçonne que ceux qui discutent de cette inscription et qui voudraient la modifier, ne savent guère de quoi ils parlent. Ils s'imaginent sans doute une dédicace comme celle du Panthéon, composée de lettres de cuivre dont on peut changer le nombre à volonté. Celle qu'a conçue M. Warren et approuvée le cardinal, est d'un genre bien différent; c'est un texte sculpté en pierre et qui s'entrelace aux jambages de la balustrade, de sorte qu'il fait partie intégrante du décor; c'est d'ailleurs une cursive de caractère flamboyant, que deux lecteurs sur mille sont capables de déchiffrer. Cette rampe couronne l'édifice, lui fleurit le front comme ferait une guirlande de houx. Elle devient un pur ornement. Elle ne compte pas plus dans l'ensemble que ne compte dans un poème le filigrane du papier. La sentence s'incorpore à l'ouvrage et s'y transfigure par la calligraphie, comme une couronne d'épines en diadème de gloire.

Toute cette dispute aurait bien étonné les promoteurs de l'œuvre. On les eût bien surpris, Imbart de la Tour, Étienne Lamy, Émile Boutroux, Mgr Deploige et le cardinal Mercier lui-même, en y mettant tant de façons pour dire la vérité. Le malheur est qu'ils sont morts. Ce qui serait plus triste encore, ce serait de nous survivre au point de perdre jusqu'à la mémoire de nos deuils, de nos émotions, de notre reconnaissance,

ce serait de laisser faire l'oubli, de laisser s'éteindre notre passé : c'est nous qui serions les vrais morts.

Je sais que ces souvenirs paraissent importuns. Il y a aujourd'hui une politique de l'éponge et de la page blanche, qui aurait sa noblesse, si elle n'était la plus facile et si elle ne comportait encore plus d'abandon, de laisser-aller, et de niaiserie. Et d'ailleurs, à quoi bon? On aura beau changer l'inscription litigieuse, et faire comme si Louvain avait brûlé par un regrettable accident, sans que l'armée allemande y fût pour rien; on aura beau biaiser, pallier, user de périphrases, à qui fera-t-on illusion? Ne suffira-t-il pas que la nouvelle bibliothèque soit là, pour signaler que l'ancienne a été détruite? Est-ce que le monument lui-même n'est pas un témoin et un juge?

Déjà tout a été fait pour ôter à la cérémonie du 4 juillet toute signification. On a pris le prétexte d'un centenaire, l'an passé, pour devancer les fêtes, et pour éviter d'avoir l'air de célébrer la résurrection de la bibliothèque, ce qui aurait impliqué qu'on se serait souvenu qu'elle avait pu être, par hasard, incendiée par quelqu'un. C'est l'année dernière qu'on a convoqué les délégués de tous les Instituts et des Universités pour une grande fête d'oubli et de réconciliation où il ne manquait, en vérité, que les représentants de l'Allemagne. Peine perdue ! Qui pense-t-on tromper par un tel artifice?

Un grand artiste, M. Dampt, a tout exprimé dans un symbole. Sur la Vieille halle aux drapiers qui abritait la Bibliothèque se trouvait une Vierge qui a péri dans l'incendie. M. Dampt a été chargé de la remplacer à la façade du nouvel édifice. Cette figure est la fille des plus belles Vierges bourguignonnes. Mais, chose étrange et neuve, cette Vierge est cuirassée : elle porte le casque et tient l'épée. Témoignage de nos angoisses et du cauchemar d'où nous sortons, que cette mère des miséricordes, le refuge du pécheur, la patronne de tous les pardons et de toutes les tendresses, soit obligée de revêtir le harnais du soldat! Il ne lui suffit plus d'être mère, d'être femme : sa faiblesse ne la protège plus. Qui donc l'a contrainte à s'armer? Quelle dure loi condamne l'Enfant qu'elle porte sur son bras, à chercher de la main sous le fer la place du cœur, la douceur et le sein maternels?

Louis Gillet.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DU *CHARLES X* DE M. PIERRE DE LA GORCE

M. Pierre de La Gorce achève son histoire de la Restauration en nous donnant aujourd'hui un *Charles X* (1) qui continue son *Louis XVIII*, et nous raconte les dernières années de la monarchie traditionnelle, comme le premier volume nous avait raconté les premières, avec cette sagace indication des causes, le don le plus caractéristique peut-être de ce puissant écrivain. Il en a d'autres et très remarquables, celui du portrait d'abord. Je citerai les pages où il évoque la personnalité complexe du prince de Polignac. Sainte-Beuve n'en a pas écrit de plus sagaces, ni trouvé des formules qui aillent plus loin. Telle celle-ci : « Il méditait trop pour son intelligence. » Notre historien possède également l'art de brosser de larges tableaux d'une réalité saisissante : ainsi le départ du Roi vaincu, et son voyage de Saint-Cloud à Cherbourg, avec un peuple de serviteurs, une file innombrable de voitures, des pièces de canon, des fantassins, des cavaliers, un maréchal de France, Marmont, pour commander ces derniers fidèles, la messe dite par un des aumôniers à chaque étape, et au milieu de ce désastre, Charles X, admirable de dignité, ne pensant qu'aux serviteurs dévoués de la monarchie, aux émigrés pauvres auxquels il faisait des pensions, à ses ministres qui risquent de payer de leur tête leur obéissance à ses ordres. « Je n'aurai de repos, répétait-il, que lorsque je les saurai en sûreté. » Mais portraits et tableaux n'ont pour l'auteur du *Louis XVIII* et du *Charles X* qu'une

(1) Un volume, chez Plon.

valeur de signes. Son ambition est, — pour employer une expression chère à un autre historien des causes, M. Taine, — de discerner derrière les événements leurs génératrices. Il nous avait montré comment et pourquoi le retour à la monarchie traditionnelle avait été rendu non seulement possible mais nécessaire en 1814. Comment et pourquoi la chute de cette monarchie a été rendue non seulement possible, mais presque inévitable en 1830, c'est l'objet de ce nouveau livre.

I

Dès le début de cette étude, un premier fait se dégage : sous des étiquettes politiques le règne de Charles X fut, dans son fond véritable, une guerre religieuse. Louis XVIII avait rencontré devant lui comme obstacle, le prestige fascinateur de l'épopée napoléonienne. Après dix ans, cette épopée n'est plus qu'un souvenir. Charles X rencontre dressée devant lui une autre force, réapparue avec d'autant plus de vigueur qu'elle vient d'être, un quart de siècle durant, plus dissimulée. Cette suite ininterrompue d'accidents tragiques, la Terreur, les guerres de l'Empire, l'invasion, n'ont pas permis de reconnaître le courant intellectuel qui continuait d'entraîner secrètement les esprits. Ce courant était celui des idées du XVIII^e^ siècle. Le véritable ennemi du régime n'est plus le « Corse à cheveux plats » que Barbier va maudire. C'est Voltaire dont les réimpressions se multiplient, avec celles de Rousseau, de Diderot, du baron d'Holbach lui-même. En l'année 1825, la librairie a déjà lancé dans le public 2 700 000 volumes de ces écrivains. A quel degré d'ailleurs l'esprit de l'Encyclopédie reste vivant dans la pensée des hommes dont la jeunesse avait traversé la Révolution et la maturité l'Empire, nous en avons le témoignage chez deux de leurs plus brillants représentants, Courier et Stendhal. L'un et l'autre emportés hors de France dans le tourbillon des armées, ils sont demeurés, intimement, profondément des incroyants d'avant 1789, que la même philosophie rationaliste rend étrangers à toute mysticité, et pour qui une religion n'est qu'une association détestable de dupeurs et de dupés, ceux-ci exploitant ceux-là.

Stendhal et Courier n'étaient des exceptions que par l'audace de leurs attitudes et par leur talent d'écrire. Un scepticisme tout pareil dominait la bourgeoisie, comme le prouve l'immense succès, presque inintelligible pour nous, des chansons de Béranger. L'aristocratie n'en

était pas exempte. M. de La Gorce en donne, encore ici, la cause : « Tel grand seigneur, tandis qu'il déplore *la Quotidienne* ou *le Drapeau blanc*, laisse sa pensée flotter au gré de ses souvenirs. Ce qu'il revoit, c'est dans les douces années qui ont précédé 1789, l'Académie de province, où se récitaient des vers impies ou grivois, la loge des Francs-Maçons où l'on démolissait avec une furie élégante. » Et voici deux détails qui en disent long sur ce voltairianisme d'en haut. Un ministre de la Guerre veut rétablir à Saint-Cyr les pratiques catholiques. Il échoue. Aux Tuileries, si le Roi est empêché d'assister à la messe, les courtisans n'y vont pas. Du moins l'éducation actuelle permet-elle d'augurer un meilleur avenir? Comment l'Université, à laquelle Napoléon a confié le monopole de l'enseignement, ne partagerait-elle pas cette hostilité contre l'Église? Son passionné désir de conserver ce monopole l'y contraint et l'appréhension de la seule concurrence qu'elle ait à redouter, celle des collèges ecclésiastiques. D'ailleurs, quelle éducation ses maîtres eux-mêmes ont-ils reçue? Si en 1825 ils sont âgés, le XVIII^e^ siècle les a formés. Jeunes, ils ont grandi dans une atmosphère d'indifférence religieuse, et c'est bien celle où ils laissent grandir également leurs élèves, ceux-ci permettant aux internes de lire les journaux impies apportés par les externes. ceux-là passant aux mains des adolescents qui leur sont confiés, un Parny, un Volney, un Béranger, d'autres autorisant que des collégiens mettent aux voix l'existence de Dieu. Les statistiques recueillies par M. de La Gorce révèlent que la proportion des élèves pratiquants est de 7 à 8 pour 100 dans les classes de seconde et de rhétorique. Elle se réduit, au sortir de lycée, à 1 pour 100. Un scandale qui fit du bruit nous en apprend plus que tous les commentaires : trente écoliers allant ensemble à la table sainte et gardant l'hostie pour cacheter leurs lettres.

Pourtant la leçon des catastrophes traversées depuis le triomphe des Encyclopédistes n'a pas été entièrement perdue. En face de cette France qui prolonge le XVIII^e^ siècle dans le XIX^e^, une autre est en train de se développer où réapparaît la ferveur sérieuse du temps de Pascal et de Bourdaloue. Chateaubriand, avec son génie de magnifique virtuose littéraire, toujours à la recherche de beaux thèmes sur lesquels orchestrer les symphonies de son éloquence, en avait eu l'intuition quand il composait son *Génie du Christianisme*. Mais la musique de l'enchanteur, — comme l'appelait finement Joubert, — ne répond déjà plus aux exigences de ce renouveau. « Il n'y a rien là pour une âme sérieuse », écrit de ce célèbre livre une grande chré-

tienne de 1825. C'est qu'il y a, dans ce mouvement de réaction, — au sens physiologique du terme, — une reprise d'abord de la mentalité ancestrale. Les exemples d'héroïsme donnés par les prêtres insermentés sous la Terreur et par leurs fidèles, attestent la permanence d'une vie catholique demeurée intacte aux pires moments. Cette vie catholique, la souffrance l'a rendue plus ardente chez les victimes de la persécution et chez celles que les malheurs publics ont trop cruellement atteintes. Dans l'extrémité du chagrin, il faut choisir entre le désespoir total ou la prière. De là, dès 1801, la naissance d'associations mystiques, dont la plus connue fut fondée par le Père Delpruits. De très grands hommes en firent partie : Laënnec et Cauchy. Elle s'est appelée la *Congrégation*. Dissoute sous l'Empire pour avoir répandu la bulle qui excommuniait Napoléon, elle reparut en 1814, ayant gardé en secret ses règles, ses registres, ses adhérents. A l'époque de la dispersion, ceux-ci n'étaient qu'au nombre de 395. En 1814, ils sont 467. En 1822, ils étaient mille. Ils n'ont jamais dépassé de beaucoup douze cents. La comparaison de ce chiffre réel avec celui de quarante mille donné par la presse de gauche, dénonce la perfidie du parti hostile, et la fureur contre ces dévoués qui multiplient les amorces d'œuvres : œuvre pour les prisonniers, pour le patronage des libérés, pour les malades des hôpitaux, pour les enfants abandonnés. Les voltairiens leur en voudraient déjà d'associer la foi à la bienfaisance. Ils ne leur pardonnent pas de représenter la doctrine politique et sociale où les a conduits logiquement une réflexion sincère sur la déchristianisation du pays.

II

Le Trône et l'Autel, — ces deux mots, prononcés tantôt avec une colère indignée, tantôt avec une ironie méprisante, — ont résumé longtemps cette doctrine pour la majorité du public. Encore aujourd'hui, tant sont durables certaines légendes savamment créées et naïvement acceptées, vous rencontrerez de très bons Français pour vous dire, ceux-ci que la monarchie est tombée pour avoir été trop cléricale, ceux-là que la religion n'aurait pas été l'objet de tant de haines, si elle ne s'était pas inféodée à la monarchie. Essayons de traduire cette formule : le Trône et l'Autel, et de démêler les raisons profondes qui ont déterminé un Bonald, par exemple, un Balzac, son élève, à considérer la royauté traditionnelle comme la forme de gouvernement la mieux faite pour maintenir les enseignements de

l'Église. Ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux beaux génies, si dissemblables par leur type intellectuel, nettement identiques dans leurs affirmations, il ne s'agit de subordonner la force religieuse à l'intérêt politique. Mais l'un et l'autre, — je les ai choisis à dessein comme appartenant à deux générations, celle qui a vu de ses yeux la Terreur et celle qui ne l'a connue que par les récits des aînés, — l'un et l'autre, donc, ont également considéré la Révolution comme une tragique épreuve expérimentale des utopies de 89, si généreuses en apparence. Sainte-Beuve, avec son habituelle perspicacité, a rapproché Le Play de Bonald. Bonald et Balzac, en effet, auraient contresigné, et l'on peut dire, ont contresigné par avance, dans toute leur œuvre, la thèse de Le Play, à savoir que l'enseignement de l'histoire nous montre le Décalogue comme résumant toutes les conditions de la santé sociale des peuples. Taine, en dépit de sa persistante illusion scientiste, a reconnu que le Christianisme, qui n'est que le Décalogue mis en action, représente le plus efficace, l'unique instrument de cette santé. Il n'est pas allé jusqu'au bout de cette constatation. Le Play, lui, a conclu que cette reconnaissance *a priori* par Moïse des lois éternelles des sociétés suppose une révélation et que ce code est obligatoire autant que certain. C'est la phrase de Pascal : « Les hommes doivent à Dieu de recevoir la religion qu'il leur envoie. Dieu doit aux hommes de ne pas les induire en erreur. »

Sommes-nous assez loin, semble-t-il, de cette année 1824 où Charles X succède à Louis XVIII dans l'enthousiasme populaire, tandis que le laborieux Villèle, depuis cinq ans premier ministre, multiplie les sages mesures de finance, si bien que, dès 1819, tous les budgets se soldent en excédent. « Le Roi est adoré », disait-il lui-même, le 31 octobre 1824, et Berryer « Cette époque sera une époque de consolidation pour la monarchie. » Bonald, lui, voyait plus clair, en discernant une irréductible antinomie entre cette monarchie et les idées que la Révolution avait déjà intronisées dans les mœurs et dans les lois. La monarchie est fondée, tout entière, sur les principes du Décalogue, et les faux dogmes de 1789, pour parler de nouveau comme Le Play, sont la négation systématique de ces principes. Tout d'abord et sur ce point ils contredisent d'une manière absolue l'affirmation fondamentale de l'Ancien et du Nouveau Testament, ils posent à la base la bonté originelle de l'homme, tandis que la Rédemption implique le monde de la chute. Elle exclut donc cette hypothèse, qui, pour Rousseau et ses disciples, est une vérité, que les misères et les fautes des hommes dérivent uniquement d'une orga-

nisation sociale mal faite. Le reste suit et en première ligne le droit de chaque individu à se dresser contre Dieu, si sa raison l'y amène. Les portails de nos vieux sanctuaires, d'une extrémité à l'autre de la France, attestent par leurs mutilations quelle vague de violence sacrilège a soulevée cet appel au jugement personnel. Voilà du coup supprimés les trois premiers commandements du Décalogue. Que dit le quatrième? Qu'entre nos ascendants et nous subsiste une solidarité sacrée, que nous devons les honorer, donc respecter leurs volontés, donc les continuer, en les améliorant, s'il y a lieu, mais non pas en abolissant ces volontés au gré de la nôtre. C'est affirmer que la cellule sociale est la famille et non l'individu. La Révolution affirme précisément le principe contraire. Comment maintenir ensuite le septième et le dixième commandement qui légitiment la propriété? Les confiscations d'une part, de l'autre les lois sur les héritages et le partage forcé prouvent combien le Bonaldiste Blanc-Saint-Bonnet avait raison de dire : « Le peuple est sérieux si les sophistes ne le sont pas. » Ces mesures destructrices ont été la conséquence implacable des faux dogmes, comme les lois sur le mariage, autre négation du neuvième commandement. Il faut choisir : ou bien les gens de 1789 avaient raison, et tout l'antique édifice social doit être jeté à bas, ou bien ils avaient tort, et c'est leur œuvre qu'il faut détruire pour *restaurer* la France. S'offre-t-il un plus sûr moyen que la monarchie traditionnelle? En 1824, comme en 1814, évidemment non.

Ses serviteurs n'ont pas, sauf exception, pensé en philosophes ces vérités nationales. Ils les ont vécues. Ils les ont agies, ou plutôt elles ont agi à travers eux. Défendre l'autel sans défendre le trône était impossible et non moins impossible de défendre le trône sans défendre l'autel, puisque le problème était de reconstruire une France à la fois ancienne et nouvelle où toutes les énergies de jadis fussent réveillées et réadaptées. La remettre, cette France, dans l'obédience du Décalogue, telle était la première étape. Louis XVIII, lui, avait sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, pratiqué la méthode d'expectative chère à Mazarin. « Le temps et moi », aimait à répéter le cardinal. A regarder seulement les titres des chapitres dans le *Charles X* de M. de La Gorce, il est visible que le nouveau règne va essayer au contraire de se passer du temps pour cette besogne. Les trois cabinets qui se sont succédé entre 1824 et 1830 ont constamment travaillé dans ce sens : rechristianiser le pays. Que signifiait d'autre cette phrase du Roi prononcée le 22 décembre 1824

à l'inauguration de la session législative, où il parlait de satisfaire « aux intérêts sacrés de la religion ». Que veut la loi du sacrilège présentée par Villèle dès le mois de janvier 1825? Rendre à Dieu la première place dans l'État? Pourquoi, en mai de cette même année, sinon dans le même esprit, cette cérémonie du sacre à laquelle Louis XVIII s'était dérobé? « Reims, écrit M. de La Gorce, était le lieu fixé par une sorte d'investiture, qui, par l'intermédiaire de l'Église, faisait du Roi l'élu du ciel » et non plus, par conséquent, celui de la volonté du peuple. La loi dite de *l'indemnité des émigrés*, également en 1825, procédait du désir de *restaurer*, — toujours le même mot réparateur, — le principe de la propriété dans toute sa vigueur. Cette loi, remarquons-le, très large et très mesurée, s'étendait à toutes les victimes des confiscations révolutionnaires. « Elle englobait, écrit encore M. de La Gorce, sans distinction de personnes ou d'opinions, les constitutionnels, les modérés, les girondins, les montagnards eux-mêmes, en un mot tous ceux qui avaient été violemment dépossédés de leur propriété. » C'était déclarer illégitime cette dépossession, et reconnaître cette propriété comme intangible, ainsi que l'édicte le septième commandement.

En 1826, le projet de loi sur le *droit d'aînesse* démontre que Villèle apercevait, avec tant de justesse, dans les articles du Code civil qui instituent le partage forcé, le plus redoutable outil de pulvérisation matérielle et morale. Le bien de famille n'est-il pas l'attache qui relie les générations les unes aux autres et le quatrième commandement mis en pratique? C'est pour cela que la législation révolutionnaire n'en a pas voulu, non plus que de la liberté de l'enseignement qui implique de nouveau la permanence de la famille et le droit du père à gouverner l'éducation de l'enfant. Autour de cette liberté s'engage, à l'occasion des Jésuites, sous le cabinet Martignac, une lutte parlementaire, qui finit, inutilement d'ailleurs, par un recul du pouvoir. Charles X dut signer, à contre-cœur, deux ordonnances qui enlevaient à cet ordre le droit d'enseigner. « Mes ministres, gémissait le Roi, m'affirment qu'ils ne peuvent se maintenir qu'en donnant, par le sacrifice des Jésuites, un gage à l'opinion publique... » Vaine concession et qui ne désarma personne. Elle n'empêcha pas Martignac de tomber sur un projet de loi électorale destiné à combattre encore la tactique révolutionnaire en diminuant un peu l'excès de cette centralisation passionnément chère aux conventionnels, puis à l'Empereur. La lutte devait s'exaspérer avec le ministère qui succéda, celui du prince de Polignac, dont l'idée maîtresse était de

rendre au Roi, c'est M. de La Gorce qui parle, un pouvoir supérieur « en l'appuyant sur une aristocratie non plus semblable à la frivole noblesse d'autrefois, mais faite pour conseiller le monarque avec indépendance... aristocratie à forme terrienne et qui serait un contrepoids à la féodalité industrielle que l'on voyait déjà poindre ». De là d'autres ordonnances, édictées en juillet 1830, et dont la réforme électorale était, plus encore que la répression des abus de la presse, le principal objet. On sait le reste, et comment trois jours d'une émeute mal réprimée suffirent pour jeter à bas le Roi qui venait de donner Alger à la France. Le 16 août, Charles X s'embarquait pour l'Angleterre. La Révolution allait de nouveau imposer librement au pays, qui en est toujours si malade, sa décevante et meurtrière idéologie.

III

Que la lutte contre cette idéologie fût nécessaire et qu'elle dût apparaître telle à tous ceux qui avaient dégagé, par raisonnement ou par instinct, la leçon de 89, nous nous en rendons mieux compte aujourd'hui que nous voyons la menace suspendue sur toute la civilisation par les héritiers des humanitaires et des réformateurs d'alors. « Le communisme, cette logique vivante de la démocratie », écrivait Balzac au lendemain des « trois glorieuses » qu'il conviendrait d'appeler les « trois aberrantes... » Mais n'y avait-il pas une aberration d'un autre ordre dans cette guerre déclarée à une réalité irréparable? Les nations peuvent-elles se refaire des organes de santé, après certaines crises et quand elles ont un certain âge? C'est le mot de Talleyrand : « La vie se passe à dire : plus tard, et à s'entendre dire : trop tard. » En fermant le livre de M. de La Gorce, c'est la question qui se pose. N'était-il pas déjà trop tard dans les quinze années où les Bourbons régnèrent de nouveau, pour *restaurer* une France enfin délivrée des faux dogmes qui lui avaient infligé, qui lui infligent encore tant de misères? Comment répondre, sinon par des hypothèses? On hésite même à les hasarder, tant nous sommes tous dominés par le déterminisme historique dont les formules, pour être banalisées, n'en restent pas moins impératives : « Il faut marcher avec son temps... On ne remonte pas les courants... Ne soyons pas des hommes du passé. Regardons l'avenir... » Il semble bien que les événements humains soient reliés les uns aux autres par une invincible fatalité, et que certains effets doivent nécessairement suivre

certaines causes. Mais le déterminisme historique est, comme le déterminisme psychologique, incomplet, en ceci qu'il n'admet pas la possibilité pour l'individu de choisir sans cesse entre les séries de ces événements. Le rôle du grand homme d'État consiste précisément dans ce choix et dans le talent de provoquer telle ou telle de ces séries. Le vieil adage : *Nemo naturæ nisi parendo imperat*, suppose que nous devons obéir au fait, mais pour lui commander.

Un Henri IV hérite d'un royaume déchiré par le plus terrible des conflits, le plus inexpiable, entre catholiques et protestants. Écoutez l'héroïque Montluc se lamenter, à la fin de ses Commentaires, sur « la ruine de ce pauvre pays ». Encore vingt ans, et le petit roi de Navarre, devenu roi de France, aura réparé cette ruine et rétabli la paix. Qui prévoyait que l'anarchie du Directoire s'achèverait par le Consulat et la renaissance d'un ordre au moins momentané? Bonaparte est venu. Durant toute la première moitié du XIX^e^ siècle, c'est au delà des Alpes et du Rhin un pullulement de rivalités locales à désespérer qu'il y ait jamais une Italie et une Allemagne. Cavour et Bismarck l'ont créée, cette unité. Ils ont, eux aussi, corrigé le destin. Nous trompons-nous en croyant qu'un génie pareil à ceux-là eût pu mener à bien l'œuvre de la Restauration? Ne condamnons donc pas la pensée des acteurs impuissants de cette tragédie nationale, car c'en fut une que l'avortement de cette reprise de la monarchie séculaire. Disons que le succès était difficile autant qu'il eût été bienfaisant, et reconnaissons que ces acteurs ont tous été au-dessous de leur rôle. Disons qu'ils ont été les serviteurs insuffisants, inefficaces, dangereux même par leur maladresse, d'une grande et juste cause.

Le Roi d'abord. Il avait certes quelques-uns des dons qui conviennent à un souverain, mais dans des temps où l'autorité n'est pas contestée. Il savait plaire, être familier en gardant son rang, trouver des mots heureux qui gagnaient les cœurs. M. de La Gorce nous l'évoque entrant dans Paris le 27 septembre 1824, aussitôt après son avènement, et avec quelle faveur la foule accueille « ce prince à tournure étonnamment jeune pour son âge, attentif à saluer, et sollicitant les acclamations à force d'en être touché ». Il était pieux, d'une piété d'autant plus fervente qu'elle s'avivait du désir de racheter les erreurs d'une jeunesse trop libre. S'il croyait profondément à son droit de régner, il sentait non moins profondément son devoir de chef, et sur les points où la tradition héréditaire éclairait nettement son esprit, il l'accomplissait, ce devoir, avec une conscience dont nous avons deux preuves que M. de La Gorce met en pleine lumière :

jamais nos finances n'ont été mieux gérées que sous son règne, les impôts moins lourds, les dépenses mieux surveillées. C'est vraiment l'arrière-petit-fils d'Henri IV, le patron de l'économe et intègre Sully. Le pays est redevenu riche et sa politique extérieure est menée, comme ses finances, avec une sagesse digne du même Henri IV. Quinze années après Waterloo et à l'occasion de l'expédition d'Alger, les Anglais trouvent devant eux une France qui leur parle haut et fier. Elle a reconquis sa place en Europe. Encore une fois, c'est que Charles X y voyait juste dans les domaines où les enseignements de la vieille monarchie dirigeaient son activité. Ces enseignements, hélas! lui manquèrent pour résoudre les problèmes d'une politique toute nouvelle, où il aurait fallu, — et à quel degré! — les deux qualités qui lui manquaient le plus : le sens de l'opportunité et la connaissance des hommes.

Reprenons une par une les mesures de défense sociale mentionnées plus haut, nous constaterons aussitôt avec quelle imprévision de leur effet immédiat sur l'opinion, elles ont été prises. La loi sur le sacrilège en premier lieu. Villèle, obligé par le Roi de la soutenir, disait avec une défiance trop justifiée : « Commençons par restaurer la religion dans les âmes. Alors seulement nous pourrons songer à l'introduire dans les institutions. » Présentée brusquement et tout au début du nouveau règne, elle produit, dans une société imbue des préjugés voltairiens, une « impression d'anachronisme ». Cette formule si exacte est de M. de La Gorce. Anachronisme encore, la cérémonie du sacre, avec ses rites minutieux, empruntés au moyen âge et dont le symbolisme naïf paraissait déjà désuet au déclin de la monarchie. En 1825, le sentiment public y vit une menace, presque un défi, comme l'attesta l'accueil glacé que Paris fit au Roi, à son retour de Reims, le 6 juin. Quel contraste avec celui du mois de septembre! Même apparence de défi dans l'énoncé de la loi sur l'indemnité due aux victimes des spoliations révolutionnaires. Un mot devait à tout prix être écarté, celui d'*émigrés*. Il fut prononcé et suffit pour que cette tentative d'apaisement rallumât tant de passions à peine éteintes. Que de sagesse dans l'aménagement de la dépense cependant! Un délai de cinq années était stipulé pour le règlement. Ce laps de temps et la modération de la somme demandée, six cents millions, ne pouvaient pas surcharger le Trésor. Une autre légende s'établit, qui dure toujours, et cela simplement à cause du mot : celle du « milliard des émigrés ». Pareillement, la loi du droit d'aînesse, en 1826, fut considérée comme une provocation. L'énoncé

avait de nouveau suffi. « Ce que l'on veut, répétèrent aussitôt les adversaires, c'est la maison pour l'aîné, le cloître pour le cadet. » Leur mauvaise foi apparaît pour quiconque relit aujourd'hui le texte du projet. La loi n'était pas impérative. « Tout père de famille, écrit M. de La Gorce, pouvait en paralyser l'effet, en déclarant par acte testamentaire qu'il entendait soumettre sa succession aux règles du partage égal. » A quoi bon donc évoquer dans les mots un des souvenirs les plus détestés de l'ancien régime, pour ne pas même en recueillir le bénéfice?

Qui dit sens de l'opportunité dit sens du réel. Charles X ne voit pas les hommes tels qu'ils sont, qu'il s'agisse d'individus ou de collectivités. Les deux exemples les plus significatifs sont, à la fin du règne, le choix du prince de Polignac d'abord comme premier ministre, puis, lors des ordonnances de juillet 1830, l'impréparation des moyens de répression, en cas d'émeute. La valeur de Polignac était grande. Il était austère. Il aimait le travail. A Londres il avait réussi comme ambassadeur. M. de La Gorce en donne une raison judicieuse : « Il arrivait souvent que ces grands seigneurs portaient encore, par une sorte de vocation, un sens avisé de l'intérêt national. » En cela il ressemblait au Roi. Mais, comme le Roi, il ignorait la France intérieure. Louis XVIII, qui possédait, lui, une vision très nette des personnes, de leur « tirant d'eau », pour employer une pittoresque métaphore de Napoléon, l'avait nommé à la pairie, en se gardant bien de l'employer. Lui confier la direction des affaires, au moment où se préparait un conflit décisif entre l'autorité du monarque et les factions hostiles, c'était courir au désastre, et plus certainement encore en n'organisant rien pour s'assurer dans ce conflit des forces suffisantes. L'irréalisme de Charles X et de son ministre apparaît là, sous une lumière effarante. On croit rêver quand on lit que, le 26 juillet 1830, par souci de garder secrètes les ordonnances avant leur promulgation, Polignac n'avait pas prévenu le sous-secrétaire à la guerre, qu'il avait averti le préfet de police, Mangin, la veille seulement et sans lui donner d'instructions précises. Marmont, alors de service, et qui devait avoir sous ses ordres la garnison de Paris, ignorait tout. Il ne connut le texte des ordonnances que dans l'après-midi du 26, par Arago, dans une séance de l'Académie des Sciences dont il étaient membres tous deux. Plus tard, quand on interrogea Polignac sur les mesures qu'il avait prises pour l'exécution desdites ordonnances, il répondit : « Mais aucune. Je ne prévoyais pas de résistance. »

Pour ma part, je n'ai pu lire cette candide réponse dans le livre

de M. de La Gorce sans que s'évoquât pour moi une parole de Bismarck, féroce jusqu'à en être sinistre. Mais elle montre le coup d'œil de l'homme d'État en attente d'une sédition. C'était à Versailles, en janvier 1871. Il discutait l'armistice avec Jules Favre. Celui-ci, devant des exigences si dures, s'écria :

— Mais, monsieur le comte, si je rentre à Paris avec ces conditions-là, il y aura une émeute.

— Une émeute ? dit l'autre... Dépêchez-vous donc d'en provoquer une, pendant que vous avez une armée pour la réprimer.

Certes, entre Polignac, ce généreux Français qui ne conçoit même pas l'idée de faire verser le sang du peuple, et l'implacable Prussien, la différence de noblesse morale est grande. Mais Polignac a perdu la monarchie, et Bismarck a forgé l'unité allemande. Faut-il donc donner raison à Machiavel? Non, mais reconnaître qu'entre la brutalité professée cyniquement par le Chancelier de fer et l'abandon de Charles X et de son ministre, il y a place pour l'énergie intelligente qui discerne avec lucidité les conditions d'un acte politique et qui sait les vouloir.

IV

Pour qui les examine aujourd'hui dans leur détail, ces ordonnances catastrophiques semblent aussi anodines que maladroites et la tranquillité de Polignac étonne moins. Elles édictaient la dissolution d'une Chambre nouvellement élue, mais qui n'ayant été ni réunie, ni constituée, ne pouvait pas intéresser beaucoup le pays. Elles réformaient la loi électorale sur deux points qui devaient, eux aussi, laisser la nation bien indifférente. Que le cens, maintenu à trois cents francs, dût être calculé en ne tenant compte que de l'impôt foncier ou de l'impôt mobilier, et non de l'impôt des patentes, que les électeurs des collèges d'arrondissement descendissent au rang d'électeurs du premier degré et n'exerçassent plus qu'un droit de présentation, qu'importait à « l'homme de la rue », et pouvait-il même comprendre ces chinoiseries? Que lui importait également la modification imposée au régime des journaux, et qu'ils ne pussent désormais paraître que munis d'une autorisation administrative ? Mais c'était toucher aux intérêts de la Presse, et tout le mouvement partit d'elle.

C'est le cas de citer une autre parole de Bismarck, très sage, celle-là. Comme il venait de combattre au Reichstag une mesure

qui paraissait équitable au Roi et que celui-ci l'interrogeait sur ses motifs, il répondit :

— Elle aurait été exploitée par des agitateurs, et souvenez-vous, Sire, que la Révolution est toujours latente dans le peuple.

Elle l'était, en effet, dans le peuple de Paris, et les journalistes vont la déchaîner. Depuis 1814, ils sont pour la Restauration, les ennemis masqués ou déclarés, et les combattants les plus actifs dans cette guerre religieuse qui se poursuit par-dessous et à travers tous les incidents politiques. Il y a même des instants, ainsi dans cette fin de mois de juillet 1830, où toutes les affaires publiques sont subordonnées au résultat du duel engagé entre la monarchie traditionnelle et cette Presse, pouvoir tout nouveau, dont « aucune expérience, dit M. de La Gorce, n'a encore révélé les erreurs, les artifices, les exagérations ». Vingt causes ont contribué à la créer, cette force inattendue. Une explosion de la parole devait suivre le long silence de l'Empire. Les discussions d'idées recommencent, maintenant qu'a disparu le Maître qui les empêchait, en vertu de sa maxime favorite : « Qui peut tout dire arrive à tout faire ». Elles sont favorisées par l'importance donnée à l'élection. Qui vote discute, et les journaux ne sont que cette discussion imprimée, ajoutons travaillée, et presque aussitôt dans un sens d'opposition. Le recrutement du personnel journalistique va nous expliquer pourquoi. M. de La Gorce nous la montre à l'œuvre, cette presse opposante, et comment elle recueille, en les envenimant, les rancunes ou les défiances qui font plaie dans l'opinion, son art d'exploiter par exemple les inquiétudes, toujours à vif, des acquéreurs de biens nationaux et les susceptibilités bourgeoises, sa persistance à signaler le monde fermé de la cour comme le dernier bastion des privilèges. Dans l'armée, elle s'attache à exaspérer les vieux officiers de l'Empire contre les officiers royalistes, la Ligne contre la Garde; et surtout et toujours, en particulier depuis que règne Charles X, elle s'acharne à dresser le voltairianisme contre la Congrégation et à dénoncer les Jésuites, avec quelle perfidie, quelques chiffres en font foi. En 1828, ces religieux ne dépassaient pas en France le nombre de 458. Ils avaient en tout deux résidences : une à Paris, l'autre à Laval, et deux noviciats : celui de Montrouge et celui d'Avignon. Ils dirigeaient huit petits séminaires et collèges, avec une population scolaire qui n'atteignait pas trois mille élèves. Écoutez maintenant les journalistes flétrir les ténébreuses intrigues

de « l'antre de Montrouge » et parler de l'invasion des hommes noirs sur le ton de Béranger :

> Hommes noirs, d'où sortez-vous ?
> Nous sortons de dessous terre.
> Moitié renards et moitié loups,
> Notre règne est un mystère.

Les renards et les loups, ce sont ces prétendus défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la tolérance, de la raison, qui poursuivent dans ces campagnes un seul but : atteindre le Trône à travers l'Autel. Comme je l'ai dit, leur recrutement explique l'esprit qui les anime.

Nous avons là-dessus un document de première main : la peinture que Balzac nous a laissée de cette presse d'avant 1830 dans ses *Illusions perdues*. La majorité se compose d'écrivains pauvres et désabusés, un Blondet, un Lousteau, un Rubempré, un Félicien Vernou, un Claude Vignon qui ont de la verve, de l'esprit, du courage même sur le terrain, mais leurs besoins de viveurs parisiens les mettent aux mains d'hommes d'affaires véreux comme un Finot, ou de politiciens roués comme un des Lupeaux. Les meilleurs d'entre eux sont des théoriciens sans expérience que l'ardeur de la polémique entraîne au fanatisme. Pour d'autres, arrivistes sans scrupules, l'opposition est un moyen de hâter leur fortune, soit plus tard dans un ralliement habile, soit à la faveur d'un nouveau bouleversement où toutes les places seront à prendre. Écoutez-les, causant à souper, et les propos que leur prête Balzac, évidemment d'après des souvenirs tout récents. Le roman est de 1835. « Ah ! s'écrie Finot ébloui du feu de paradoxes tiré par ses rédacteurs, le pouvoir du journal n'est qu'à son aurore. Le journalisme est dans l'enfance. Il grandira. Tout, dans dix ans, sera soumis à la publicité. La pensée éclairera tout, Elle... — Elle flétrira tout, dit Blondet. — Elle fera des rois, dit Lousteau. — Elle défera des monarchies, dit un diplomate étranger qui assiste à cet entretien. — Aussi, dit Blondet, si la presse n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer. Mais la voilà, nous en vivons. — Vous en mourrez, dit le diplomate. Vous êtes un peuple trop spirituel pour permettre à un gouvernement quelconque de se développer. — Les journaux sont un mal, dit Claude Vignon, on pouvait utiliser ce mal. Le gouvernement veut le combattre. Une lutte s'ensuivra. Qui succombera ? voilà la question. — Le gouvernement ! dit Blondet, je me tue à le crier. En France, l'esprit est plus fort que tout, et les journaux ont, de plus que l'esprit de tous les

hommes spirituels, l'hypocrisie de Tartuffe. — Blondet a raison, dit Claude Vignon, le journal, au lieu d'être un sacerdoce est devenu un moyen pour les partis ; de moyen, il s'est fait commerce et, comme tous les commerces, il est sans foi ni loi... »

Je n'ai pu résister à transcrire cette citation, dont l'accent de vérité fait frémir, quand on pense que ces gens de plume, presque tous sans vraies études, sans milieu, sans métier, ont été les destructeurs de cette monarchie traditionnelle qui venait de nous donner Alger. Un d'eux écrivait, et c'était leur avis à tous, à propos de cette expédition d'Afrique : « L'affaire est une des plus sottes que le gouvernement ait encore imaginée. » Où donc des Français, qui jugent ainsi l'admirable geste par lequel la monarchie amorçait notre empire africain, auraient-il appris ce que représente pour un pays cet incomparable organe de durée, une famille royale héréditaire? Aussi vont-ils menacés dans leur commerce, — pour parler comme Balzac, — l'abattre sans remords. Il faut suivre dans M. de La Gorce le progrès de cette insurrection de juillet 1830, depuis la journée du 26 où les journalistes se rassemblent dans les bureaux du *National* pour lancer un manifeste qui sera le signal de l'émeute. C'est Thiers, le futur réprimeur de la Commune, qui le rédige. — Quelle ironie ! — Les ordonnances étaient promulguées, Paris était calme. Le 27, le manifeste est affiché sur les murs. Dans la nuit du 27 au 28, le mouvement se déclenche. Les troupes ont regagné leurs casernes. Les réverbères sont brisés dans les rues où les patrouilles s'égarent pendant que les recrues du désordre s'amassent et s'organisent. M. de La Gorce les énumère : anciens soldats de l'Empire en qui se réveille la haine contre les Bourbons, ouvriers de l'imprimerie et du livre menacés, croient-ils, de perdre leur travail, demi-intellectuels descendus du Quartier latin, gardes-nationaux qui conservent une rancune à l'autorité qui les a dissous. Des barricades sont construites. Les faubourgs s'agitent. Des bandes se forment où les mots d'ordre lancés par la presse anticléricale vont passer en actes. Elles se portent à l'archevêché, chez les missionnaires du Mont-Valérien. Le noviciat de Montrouge est assailli. Les soldats n'ont ni vivres, ni munitions. C'est tout juste s'ils ne fraternisent pas avec le peuple. La ville, en trois jours, est à l'émeute. Le Roi quitte Saint-Cloud pour Rambouillet d'où il partira pour l'exil. La Restauration est vaincue.

V

Qu'ajouter au récit d'une défaite qui justifie à la fois et condamne le règne du malheureux Charles X ? Elle le justifie, en montrant combien ce prince voyait juste en considérant qu'il y avait urgence à guérir la France de la maladie héritée du funeste XVIII^e^ siècle. Combien le poison restait virulent, la rapidité de l'événement et son prétexte, si disproportionné, ne le prouvent que trop. Mais cette réussite si rapide condamne en même temps l'imprévoyant chef d'État qui n'a su ni la prévoir quand il prenait la plus inefficace et la plus imprudente des mesures, ni l'empêcher. Dans une page finale de la plus haute impartialité, M. de La Gorce n'a pas tort de lui reprocher « tant de mesures malavisées, revêtues des formes les plus voyantes, pour finir par une mémorable sottise. » Mais de ce que l'on défend mal une cause, il ne s'ensuit pas que l'on ait tort de la défendre et qu'elle ne soit pas la vérité. C'est toute l'histoire de cette fin de la monarchie traditionnelle : la vérité politique et sociale mal défendue. M. de La Gorce a raison de répéter en y insistant que le regard de Charles X, tout embrumé de ténèbres quand il ne se fixait que sur la France, s'éclairait de sagaces lumières, quand il s'étendait au dehors. Il disait trop : mes armées, mes vaisseaux, mes finances, mais il employa où il fallait l'argent, les marins, les soldats... S'il connaissait mal ses sujets, il les servit bien. Il n'eut que des ministres probes comme lui. Quand il tomba du trône, il était pauvre et il laissait une France riche, et il mérite que nous lui gardions un respect profond pour le bienfait que le pays a reçu de lui et que son historien résume dans l'éloquente phrase qui termine son beau livre : « Dieu, au moment de précipiter la monarchie, l'illumina d'une dernière victoire et sur cette terre d'Afrique, où nous devions recueillir tant de gloire au prix de tant de sacrifices, nos premières étapes s'accomplissent sous les plis du drapeau blanc. » Comment ne pas plaindre le vieux Roi en songeant à cette journée du 11 juillet 1830, moins de trois semaines avant le désastre final ? Il se rendait triomphant à Notre-Dame pour le *Te Deum* de la victoire africaine et il devait en revenir au milieu du silence irrité de la foule ! Réparons cette triste ingratitude en saluant d'un merci pieux, à l'approche du centenaire de cette victoire, sa mélancolique et lointaine image.

PAUL BOURGET.

REVUE MUSICALE

La Petite Scène : *Les Roses de métal*, ballet de E. de Grammont et de M. Honegger. — *Les Amants magnifiques*, de Molière et Lulli. — Le Cycle Mozart. — M. Paderewski.

Les lettrés et les artistes habituellement délicats de *la Petite Scène* ont dérogé pour une fois, — une seule, il faut l'espérer, — à leurs habitudes. Ils nous ont fait ouïr « le comble des horreurs ». Nous savons bien qu'avec certaine musique dite « avancée » ou « moderne », celle de MM. Honegger, Darius Milhaud et quelques autres, on n'est jamais tout à fait sûr d'avoir atteint à ce comble-là. Mais il nous parut au moins que le musicien des *Roses de métal* en avait plus que jamais approché.

Vous savez comme on fait un canon : « On prend un trou et l'on met du fer autour. » Par le néant de la substance, j'entends de l'idée ou de la pensée musicale, *les Roses de métal* sont un trou, dont les notes les plus dures, les plus laides, accumulées autour, ne cachent pas le vide. Aussi bien l'exécution répondit fidèlement à la composition. Elle avait pour instruments trois ou quatre *dynaphones*. On appelle de ce nom, le plus nouveau, paraît-il, comme la chose et le procédé même, des guéridons assez hauts, supportant chacun un demi-carton à chapeau posé de champ, le tout en bois. Les ondes sonores sont captées ou produites à l'intérieur. Sur une des faces externes est fixée une sorte de manomètre ou de cadran, dont le préposé au fonctionnement de l'engin fait, avec attention et précaution, tourner l'aiguille. Le résultat consiste en un bruit, une série, un ensemble de bruits qui n'ont guère de commun avec la musique véritable, organisée, que la sonorité, mais une sonorité le plus souvent indistincte, épaisse, pâteuse, et grondante.

Nous ignorons si la musique de M. Honegger fut écrite ou

transcrite pour ce genre d'interprètes. Mais le même soir ils s'attaquèrent à d'autre musique, tout autre, et qui ne leur était certes pas destinée. L'effet, sans conteste, fut désastreux. Pour parodier, calomnier Chopin ou Beethoven, on n'aurait pu mieux faire. Une valse de Chopin sembla sifflée, en sons timides, aigus et grêles, par une bouche inhabile à ce genre, assez peu relevé d'ailleurs, d'exercice ou de virtuosité. Que dirions-nous de l'*adagio* de la sonate en *ut dièze* mineur, dédiée à Juliette ! Ou plutôt que n'en dirions-nous pas? Le piano jouait et les dynaphones accompagnaient... ; non, ils étouffaient, assommaient, écrasaient la mélodie, et les basses, transposées d'une octave au-dessous, de deux peut-être, paraissaient rugies ou mugies par le dragon Fafner échappé de la ménagerie wagnérienne.

« Ramenez-moi chez nous », dit un personnage de Molière. Que Molière lui-même, avec Lulli, nous y ramène. *Les Amants magnifiques* honorent heureusement *la Petite Scène* plus que *les Roses de métal* ne sauraient la déconsidérer.

Nos grands classiques du XVII^e^ siècle ont inégalement aimé la musique. Pas un n'eut pour elle plus de goût que Molière. Elle n'intervient pas en moins de treize de ses comédies. Quatre ans avant *les Amants magnifiques*, Molière écrit (préface de *l'Amour médecin*, 1666) : « Ce que je vous dirai, c'est qu'il serait à souhaiter que ces sortes d'ouvrages puissent toujours se montrer à vous avec les ornements qui les accompagnent chez le Roi ; vous les verriez dans un état beaucoup plus supportable, et les airs et les symphonies de l'incomparable M. Lulli, mêlées à la beauté des voix et à l'adresse des danseurs, leur donnent sans doute des grâces dont ils ont toutes les peines du monde à se passer. »

Il est à remarquer aussi que Molière, en grand homme de théâtre, avait admirablement compris et réglé dans ses comédies lyriques les rapports de la poésie et de la musique, faisant à chacune sa part et les ajustant ensemble avec une entente parfaite de leurs devoirs et de leurs droits. L'un des premiers, le premier peut-être, Molière, et déjà le Molière des *Fâcheux*, conçut l'idée ou l'idéal du futur et prochain opéra : « Quoi qu'il en soit, lisons-nous dans l'avertissement de sa première comédie-ballet, quoi qu'il en soit, c'est un mélange qui est nouveau pour nos théâtres, et dont on pourrait chercher quelques autorités dans l'antiquité. » Neuf ans après (avant-propos des *Amants magnifiques*) : « Le Roi, qui ne veut que des choses extraordinaires dans tout ce qu'il entreprend, s'est proposé de donner à sa cour un divertissement qui fût composé de tous ceux que

le théâtre peut fournir; et pour embrasser cette vaste idée et enchaîner ensemble tant de choses diverses, etc. » Deux siècles plus tard, le dernier réformateur, — jusqu'à présent, — du drame lyrique (vous entendez bien que c'est Wagner) ne devait pas formuler des principes fort différents.

Molière enfin, Molière « librettiste », apparaît à qui relit ses comédies musicales, et plus encore à qui les entend, comme un « parolier » délicieux. Par la grâce, l'aisance et la liberté du style, par la variété des mètres et des tours, ce Molière-là rappelle en maint endroit le Molière qui fut le plus poète, celui d'*Amphitryon*. Parmi tant et tant de vers qu'il écrivit pour être mis en musique, il en est un grand nombre qui sont déjà de la musique et qui, pour ainsi dire, chantent tout seuls.

Même en prose, le Molière des *Amants magnifiques* est un poète que la représentation de l'ouvrage, — la première depuis Louis XIV, — mieux encore que la simple lecture, nous a fait admirer. Poète, et de plus d'une poésie. Poète à la manière de Shakspeare en ses comédies, par un certain mélange d'ancien et de moderne. A la cour de Versailles, ou plus exactement de Saint-Germain, il évoque, ne fût-ce qu'en deux mots, des paysages antiques : le bois de Diane, ou la vallée de Tempé. C'est dans les comédies de Shakspeare aussi qu'on trouverait les frères aînés de Clitidas, cet aimable et délicieux bouffon, ou plutôt ce « plaisant de cour », personnage nouveau chez l'auteur des *Amants magnifiques*. Voltaire a dit de lui très justement : « Le fou qui est représenté dans Molière n'est point un fou ridicule, tel que le Moron de *la Princesse d'Élide*; mais un homme adroit, et qui, ayant la liberté de tout dire, s'en sert avec habileté et finesse. » Un homme adroit, mais de plus et surtout un homme, un jeune homme, instruit des secrets et des détours du cœur. A la façon dont il s'y prend pour décider la princesse à repousser les vœux des deux princes qui l'aiment et qu'elle n'aime pas, à la grâce légère de ce gentil conseiller d'amour, mais d'un meilleur amour, à sa conduite, à ses propos même, on croit deviner comme une esquisse de l'adorable figure qui sera celle de Fantasio.

En vérité, *les Amants magnifiques* sont bien autre chose et bien plus qu'un divertissement royal, un spectacle de fête et de gala. Ce qui triomphe à la fin, ce n'est pas la magnificence, mais la discrétion, la délicatesse et le mystère de l'amour. N'oublions pas non plus un soupçon de mélancolie. Dans le rôle de la princesse Éryphile, tel accent de tendresse amoureuse ou de respect filial évoque en échos

et comme en harmoniques très pures et très douces la voix d'une princesse de Clèves ou de certaines héroïnes racinienne, une Bérénice et surtout une Iphigénie.

On trouve enfin dans cette comédie un personnage non moins nouveau que celui de l'aimable bouffon : c'est Anaxarque, l'astrologue. A son sujet, Voltaire encore fait cette remarque : « Le monde n'était point alors désabusé de l'astrologie judiciaire, on y croyait d'autant plus qu'on connaissait moins la véritable astronomie... C'est dans les cours que cette superstition règne davantage, parce que c'est là qu'on a plus d'inquiétude sur l'avenir. » En des vers d'un magnifique et religieux lyrisme, La Fontaine a protesté lui aussi contre le chimérique empire des astrologues :

Parmi ce que de gens sur la terre nous sommes,
Il en est peu qui fort souvent
Ne se plaisent d'entendre dire
Qu'au livre des destins les mortels peuvent lire.
Mais ce livre, qu'Homère et les siens ont chanté,
Qu'est-ce que le hasard parmi l'antiquité,
Et parmi nous la Providence ?
Or du hasard il n'est pas de science.
S'il en était, on aurait tort
De l'appeler hasard, ni fortune, ni sort,
Toutes choses très incertaines.
Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein,
Qui les sait, que lui seul? Comment lire en son sein ?
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles ?
A quelle utilité ? Pour exercer l'esprit
De ceux qui de la sphère et du globe ont écrit ? (1)

Ainsi nous voilà conduits, élevés aux pensées les plus hautes et jusqu'à cette grande idée de la Providence, qu'un Bossuet, une Sévigné même, ont affirmée, méditée entre toutes. Et cela montre assez quelles avenues, et sur quels horizons, une comédie-ballet, mais de Molière, peut ouvrir aux regards.

La musique de Lulli ne va pas si loin. Il lui suffit le plus souvent d'être noble et majestueuse. La magnificence est son objet, plutôt que l'amour. Elle se fait moins l'interprète des personnages que leur compagne et leur parure. Dans la Pastorale seule, qui n'est qu'un

(1) *L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits.*

épisode, elle devient expressive et réussit à rendre avec bien du charme et de la finesse la langueur amoureuse que cette bucolique respire. Que si M. Jourdain, quelques mois plus tard, vient à demander : « Pourquoi toujours des bergers ? On ne voit que cela partout », le maître à danser lui répondra : « Lorsqu'on a des personnes à faire parler en musique, il faut bien que pour la vraisemblance on donne dans la bergerie. Le chant a été de tout temps affecté aux bergers et il n'est guère naturel en dialogue que des princes ou des bourgeois chantent leurs passions. »

Encore une fois la Pastorale est l'endroit le plus touchant de la partition. « Si Lulli a excellé dans son art, il a dû proportionner, comme il a fait, les accents de ses chanteurs et de ses chanteuses à leurs récits et à leurs vers ; et ses airs, tant répétés dans le monde, ne servent qu'à insinuer les passions les plus décevantes en les rendant les plus agréables et les plus vives qu'on peut, par le charme d'une musique qui ne demeure si facilement imprimée dans la mémoire qu'à cause qu'elle prend d'abord l'oreille et le cœur (1). » Tournez seulement ce reproche en éloge et vous y trouverez défini le mieux du monde le caractère de la Pastorale des *Amants magnifiques*, et son agrément.

Plus heureux que Chopin et Beethoven, Molière et Lulli n'ont pas eu l'électricité pour interprète. Comédiens, chanteurs, instrumentistes, danseurs, metteur en scène, décorateur, costumier, toute la compagnie de *la Petite Scène* a fait preuve, — l'ouvrage représenté ne demandait pas moins, — de style autant que de fantaisie.

Dans la salle du théâtre des Champs-Élysées, la plus agréable qui soit à Paris, et la plus favorable à la musique, M. Bruno Walter, chef d'orchestre de l'Opéra de Berlin, a conduit — à la victoire — *Don Juan*, *Cosi fan tutte*, *la Flûte enchantée* et *l'Enlèvement au sérail*, quatre chefs-d'œuvre du maître immortellement jeune, le plus jeune, le plus souriant, le plus divin de tous. Après les soirs variés de l'Opéra de Vienne, ce furent des soirs admirables d'unité. Le seul Mozart en faisait les honneurs. Et avec quelle grâce ! A l'unité du génie répondit celle de l'interprétation. Communauté de pensée, de sentiment et de style, M. Bruno Walter sut l'imposer aux artistes les plus divers : orchestre de notre Conservatoire, chanteurs allemands (de premier ordre), nôtres aussi, choristes russes. Réglé par

(1) Bossuet, *Réflexions sur la comédie*.

un chef éminent, leur concert ne cessa pas un seul instant d'être harmonieux. Dans l'ordre esthétique au moins, une *Société des nations* a fait quelque chose d'excellent. Je ne crois pas que Paris ait jamais entendu jouer et chanter Mozart avec tant de pureté, de douceur, avec cet esprit et cette sensibilité, avec cette poésie tour à tour légère et profonde. C'était merveille de l'ouïr, mais, non pas de le voir. Comment la représentation matérielle fut-elle aussi contraire à l'exécution musicale ! Quel état et quel état! Quel goût et quel goût!

Pour la musique elle-même, que n'en dirait-on pas, encore et toujours! Assurément rien de mieux que ce que Taine, parlant de *Così fan tutte*, en a dit autrefois : « Est-ce qu'un rêve doit être vraisemblable? Est-ce que la vraie fantaisie, le sentiment pur et complet, ne peut pas planer au-dessus des lois de la vie? » Taine a raison. « Je ferai, poursuit-il, comme le musicien : j'oublierai l'intrigue. La pièce est satirique et bouffonne; je veux avec lui la voir sentimentale et tendre. Sur le théâtre il y a deux coquettes Italiennes qui rient et mentent; mais dans la musique personne ne ment et personne ne rit; on sourit tout au plus; même les larmes sont voisines du sourire. » Très bien encore. Enfin lorsque Taine conclut : « Son fond (le fond de cette musique) est l'amour absolu de la beauté accomplie et heureuse », en ce peu de mots le génie de Mozart est défini tout entier. Ne fût-ce que pour avoir écrit ces lignes, l'historien et le philosophe dont on célèbre cette année le centenaire, aurait droit à l'hommage des musiciens.

Paris a salué de justes acclamations l'un des plus grands et des plus nobles artistes aujourd'hui vivants. Le piano, chacun le sait, a ses mécaniciens, ses virtuoses et, de beaucoup moins nombreux, ses poètes. Le premier de ceux-ci, par l'imagination et l'essor lyrique, par la fantaisie et l'originalité, s'appelle Ignace Paderewski.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les tempêtes de couloirs s'apaisent aussi vite qu'elles s'élèvent. Le pays, ayant fait son devoir et manifesté clairement sa volonté, attendait tranquillement, en travaillant, que le président du Conseil indiquât la route à suivre et le but à atteindre, quand sont venus jusqu'à lui les échos d'escarmouches parlementaires qu'on lui présentait comme des batailles décisives. Les incidents qui ont défrayé la chronique parlementaire, jusqu'au jour où le pilote a montré la direction et poussé le vaisseau au large par son discours du 21 juin, prouvent surtout que l'union nationale est aussi nécessaire avec la nouvelle Chambre qu'avec l'ancienne et reste la seule forme sous laquelle puisse se réaliser, dans le cadre parlementaire et constitutionnel, l'autorité nécessaire au complet rétablissement financier et aux réformes administratives, économiques et sociales qui en sont l'accompagnement indispensable. Ce sont des mœurs nouvelles qu'il s'agit d'acclimater; le pays s'y adapte tout naturellement, le président du Conseil en donne l'exemple avec une constance méritoire.

La stabilisation du franc est, depuis le dimanche 24 juin, un fait accompli; une étape importante, décisive, du redressement financier est franchie sans encombres. Il était évident, depuis plusieurs mois, que c'est dans cette direction, vers cette réalisation, que la politique financière du Gouvernement nous conduisait. La faculté de choisir entre les deux routes, celle de la stabilisation et celle de la revalorisation, s'offrait peut-être à la France au moment où, après la crise de 1926, les sages mesures de M. Poincaré commençaient d'assurer la

stabilisation de fait. Mais, depuis dix-huit mois que le franc a cessé d'osciller et a été fixé aux alentours de 124, il est devenu pratiquement impossible de ne pas aboutir à une stabilisation de droit. L'évolution, dont nous avons marqué les phases, se poursuit logiquement et sainement et aboutit au bon moment à l'opération à laquelle se sont résignés, avant la France, les États qui, comme elle, ont à souffrir des conséquences de quatre années de guerre et de formidables dépenses. Ce dont on peut, à bon droit, s'étonner, c'est que, à la Chambre et dans la presse, il se soit trouvé des hommes qui, ayant fermement soutenu pendant deux ans la politique financière du gouvernement qui ne pouvait conduire qu'à la stabilisation, aient, au dernier moment, hésité à l'approuver et ne s'en soient révélés les adversaires qu'au moment où elle était décidée et ne pouvait plus être éludée.

Pourquoi cette grave résolution a été prise et comment elle a été réalisée, c'est ce que nous voudrions brièvement expliquer. M. Poincaré, avec toute sa loyauté, a donné à la Chambre, le 21 juin, les éclaircissements qu'elle pouvait souhaiter sur les raisons qui ont imposé à son esprit, malgré ses scrupules et ses tendances personnelles, la stabilisation. Son discours, d'une force et d'une clarté merveilleuses, a produit, en particulier sur les nouveaux députés, une profonde impression et élucidé la question sous tous ses aspects.

« Le rôle de tout gouvernement est de prendre ses responsabilités; le rôle de toute chambre est de contrôler les actes du gouvernement. » Cette responsabilité, M. Poincaré la revendique devant l'opinion publique et devant l'histoire. Libre à la Chambre, lorqu'il aura accompli cet acte important qui est sinon l'aboutissement, du moins une étape essentielle de sa politique, de confier à un autre gouvernement le soin d'achever ce qu'il a commencé. A cet endroit de son discours, le président du Conseil laissa percer quelque amertume en face des attaques insidieuses dont il était, depuis quelques jours, l'objet; tant d'ingratitude et de légèreté, à la veille des plus importantes décisions, ne pouvaient étonner sa vieille expérience des hommes et du Parlement; elle offusquait pourtant son patriotisme et son désintéressement. Ce ne fut, dans un discours d'affaires, qu'une nuance fugitive, une discrète indication; et puis M. Poincaré ne s'occupa plus que de la stabilisation. Mais qui dit stabilisation monétaire ne dit-il pas en même temps stabilité politique?

La stabilisation, les experts de 1926 la conseillaient immédiate au moyen de crédits extérieurs qu'on n'obtiendrait pas sans ratifier

d'abord les accords de Londres et de Washington pour les dettes interalliées. Les socialistes, de leur côté, réclamaient une stabilisation précédée d'un prélèvement sur le capital, « d'une saignée thérapeutique ». M. Poincaré choisit une autre voie, plus longue, mais plus sûre ; la stabilisation à chaud, en pleine crise d'inflation, eût été un remède violent et dangereux, un expédient qui n'aurait pas suffi pour arrêter le franc sur la pente fatale; elle ne pouvait se faire qu'à un taux désavantageux (180 au temps de M. Caillaux) et à l'aide de crédits étrangers. Elle apparaît au contraire aujourd'hui comme le couronnement d'une œuvre longuement préparée et réalisée à point nommé, avec les seules ressources nationales, après le succès éclatant du dernier emprunt qui a permis à l'État de rembourser entièrement la Banque. Stabilité budgétaire, consolidation de la dette flottante, suppression des bons à courte échéance, abaissement du taux de l'intérêt préparant les conversions de l'avenir, tout cet ensemble de mesures a eu pour effet d'accentuer la hausse du franc. Le gouvernement s'est longtemps abstenu de contrarier ce mouvement. La loi du 7 août 1926 autorisa le gouvernement à s'entendre avec la Banque de France pour que celle-ci eût la faculté d'intervenir, si besoin était, sur le marché des changes afin de diriger les mouvements de notre monnaie; la convention du 16 septembre régla ces interventions. La Banque prit effectivement en mains, le 23 décembre 1926, la direction du marché des changes et c'est depuis ce moment que le cours du franc, par rapport à la livre et au dollar, a été pratiquement fixé.

Cette stabilité n'a pu être obtenue que par « l'intervention constante, quotidienne, de l'institut d'émission ». L'absorption par la Banque de grandes quantités de devises étrangères et la création corrélative de crédits en francs n'ont produit, tout d'abord, que d'excellents effets, grâce à un mécanisme de circuit qui ramenait automatiquement les francs à la Banque qui les avait émis. De décembre 1926 à octobre 1927, les achats de devises, qui furent de l'ordre de 20 milliards, ne se traduisaient pas en fait par un accroissement du nombre des billets en circulation, mais produisaient une large aisance monétaire avantageuse à l'État et aux producteurs et renforçaient la couverture de la circulation de l'institut d'émission.

Peu à peu, cependant, apparurent les inconvénients. Pour diverses raisons, notamment par suite de la suppression des bons de la Défense nationale à un an, le fonctionnement du circuit devint moins régulier et il en résulta un accroissement continu du volume des

crédits et une augmentation lente de la circulation fiduciaire. Entre octobre 1927 et mai 1928, elle a passé de 53 à 60 milliards. Au bilan de la Banque du 7 juin, l'or et les devises achetées par la Banque dépassaient 44 milliards de francs. « Cet accroissement de circulation n'a aucun rapport avec l'inflation destinée à subvenir aux besoins de la trésorerie et du budget »; les billets émis sont intégralement gagés par des devises or. « La circulation fiduciaire, telle qu'elle est aujourd'hui, ajoute M. Poincaré, atteint à peine, en valeur or, son niveau d'avant-guerre, c'est-à-dire 12 milliards de francs or. » Le péril ne réside donc que dans la possibilité d'une hausse du prix des marchandises et des denrées. L'abondance monétaire a permis le succès extraordinaire du récent emprunt en rentes 5 pour 100 amortissables qui marque un progrès décisif de l'assainissement financier. Mais, maintenant, retarder davantage la stabilisation « serait nous exposer à voir s'élever rapidement le coût de la vie, ce serait même courir le danger de laisser bientôt le franc abandonné à des spéculations nouvelles ». « Le conseil de la Banque estime donc que seul le rétablissement prochain de la convertibilité en or lui permettra de maîtriser la spéculation et de remédier à la situation actuelle. » Qu'arrivera-t-il, en effet? « Si des vendeurs de devises lui demandent des francs, la Banque aura le droit de ne les livrer qu'en échange d'or seulement. » Il en résultera que ces vendeurs devront se procurer d'abord de l'or sur les marchés de Londres ou de New-York et que, ces retraits restreignant automatiquement les crédits que l'or servait à gager, les gouvernements intéressés ne tarderont pas à prendre des mesures afin d'arrêter ces sorties de métal. Ainsi sera pratiquement jugulée la spéculation sur le franc.

Pourquoi la Banque de France, avec cette surabondance de devises, n'achète-t-elle pas elle-même de l'or? Elle l'a fait dans toute la mesure du possible; mais, un jour, la Banque d'Angleterre lui a fait part de ses préoccupations; elle craignait un trouble sur le marché de Londres. « La Banque de France a donc volontairement renoncé à acheter de l'or sur le marché de Londres. » La quantité de devises accumulées par la Banque de France était telle que des achats massifs d'or auraient pu ébranler le cours de la livre sterling et indisposer contre la France les places de Londres et New-York, les gouvernements et l'opinion publique : nous n'y avions intérêt à aucun point de vue. Voilà l'une des causes profondes qui rendaient impraticable une revalorisation du franc. Une revalorisation aurait été, « pour la nation tout entière, une satisfaction politique et morale »;

M. Poincaré en convient ; il nous confesse même que, s'il n'avait écouté que son propre instinct, il s'y serait volontiers rallié ; mais, pour être intéressante, il aurait fallu que la revalorisation fût totale. « Notre monnaie ne vaut aujourd'hui que le cinquième de sa valeur ancienne. Vouloir lui rendre cette valeur par un effort progressif, ininterrompu, c'est assurément une noble ambition, mais c'est une ambition qui se heurterait à des obstacles insurmontables. Rien ne survivrait à cette téméraire entreprise de redressement, ni le budget, ni la trésorerie, ni l'industrie, ni l'agriculture ; toutes les dépenses, toutes les recettes seraient bouleversées, tous les contrats privés seraient modifiés, toutes les prévisions seraient déjouées, toute l'économie du pays serait mortellement atteinte. » Même une revalorisation partielle comme celle qu'a réalisée l'Italie, qui a stabilisé à 92,46 lire pour une livre, provoquerait une crise économique plus grave encore que celle dont souffrent nos voisins et qui n'est pas encore surmontée. Les techniciens sont d'accord sur ce point. La Belgique, qui a réalisé la stabilisation dans des conditions beaucoup moins avantageuses que celles où nous opérons, se félicite des résultats : l'activité économique n'a jamais été plus intense, la prospérité plus générale ; il n'y a pas de chômage. La France aborde une expérience du même ordre dans des conditions beaucoup plus avantageuses, puisqu'elle peut se passer de crédits étrangers et qu'elle stabilise à un taux moyen, 124,21 pour une livre, auquel, depuis dix-huit mois qu'il est fixé en fait, l'économie nationale a eu le temps de s'adapter. Il n'en résultera ni perturbations, ni difficultés graves.

On a essayé d'alarmer le pays, de le troubler en agitant le spectre de la faillite, au moment même où ses finances achèvent leur convalescence et se préparent à un nouvel essor. M. Poincaré a répondu par avance : « C'est un vocable qui sonne très mal aux oreilles d'un peuple honnête et laborieux. Mais, si faillite il y a, ce n'est pas le jour où l'on stabilise et où l'on rétablit pour partie la convertibilité en or ; c'est le jour où est établi le cours forcé et où le porteur de billets ne peut plus obtenir en échange la moindre parcelle de métal. »

On tentera aussi de discréditer la popularité méritée de l'homme d'État qui, malgré les prophéties des pessimistes, a restauré nos finances dans la mesure où elles pouvaient l'être. Dans nos campagnes, ces jours derniers, de braves gens s'imaginaient que le franc actuellement en usage ne vaudrait plus que quatre sous ; ils se

sont aperçus, en se réveillant, le lundi 25, que rien n'était changé et ils ont compris que rien ne changerait plus.

Par la stabilisation, la loi attribue au franc la valeur à laquelle il est fixé, en fait, depuis dix-huit mois. Les phénomènes monétaires, comme tout ce qui est vivant, ne doivent pas être considérés à l'état statique, mais à l'état dynamique, dans le mouvement qui les emporte. Ce qui importe, c'est moins la valeur du franc actuel par rapport au franc d'avant la guerre que la stabilité de son pouvoir d'achat. Il est évident que la guerre a entraîné une déperdition énorme de richesse qu'il s'agit de récupérer par une intense production, par un travail bien organisé, par l'épargne qui reconstituera ces réserves. C'est vers l'avenir qu'il faut regarder. Il est assuré, pourvu que la politique ne vienne pas paralyser les bonnes dispositions de l'économique et que la stabilisation monétaire ne devienne pas un prétexte pour ébranler la stabilité politique. Le problème budgétaire et le problème social sont essentiellement des problèmes de production dont la solution est liée à l'enrichissement du pays ; ils ne sauraient être résolus d'un coup, quelles qu'aient pu être les promesses des politiciens à leurs électeurs, mais ils peuvent être abordés les uns après les autres, si le gouvernement et le Parlement savent développer une politique de la richesse française. La première condition en est l'ordre et la confiance qui engendrent le crédit.

M. Poincaré a cent fois répété ces vérités élémentaires ; il les a redites encore le 21 : « Si nous changeons de méthode, si nous laissons de nouveau ébranler notre crédit, si nous ne maintenons pas fermement l'équilibre budgétaire, si nous tombons dans des imprudences financières ou dans des surenchères démagogiques, la stabilisation légale sera elle-même emportée et il ne restera rien, je dis rien, de ce que nous aurons fait. » C'est une dangereuse illusion de croire que les phénomènes monétaires sont régis par un inflexible déterminisme économique ; les facteurs psychologiques y ont leur large part. Les politiciens de l'ancien cartel, qui sentent bien où le bât les blesse, veulent absolument attribuer la chute du franc sous leur règne à on ne sait quel complot des capitalistes pressés de renverser leur politique, alors qu'un historien n'y voit que le jeu naturel de facteurs psychologiques qu'il n'est au pouvoir de personne de régenter : la confiance ne se commande pas. « Il y a des mots qui vident les caisses de l'État au lieu de les remplir. »

Donc, le samedi 23 juin, à dix-sept heures trente, le président du Conseil apporta à la Chambre le projet de loi monétaire et une

convention annexe entre l'État et la Banque de France. Le taux du nouveau franc est fixé à la parité de 124,21 pour une livre sterling et de 25,52 pour un dollar ; il représente la valeur de 65 milligrammes, 5 d'or monnayé au titre de 900 millièmes. Dans la nuit, la commission des finances de la Chambre adopta le projet avec quelques modifications de détail par 32 voix contre une et 9 abstentions, dont 7 des commissaires socialistes. Le dimanche 24, la Chambre commença dès neuf heures la discussion qui ne se termina qu'à 20 heures 30. Le projet de loi fut adopté, après de nombreuses explications de votes, par 448 voix contre 18 ; cent socialistes se sont abstenus. La nécessité de terminer le débat et de voter dans le courant d'une seule journée devait nécessairement abréger la discussion ; elle fut encore trop longue. M. Vincent Auriol eut quelque peine à faire comprendre comment les socialistes, partisans de la stabilisation, s'abstenaient cependant de la voter. A 21 heures, le Sénat put, à son tour, se saisir du projet ; le rapporteur, M. Chéron, dans un remarquable exposé, montra la situation : « Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'un pays, qui a revalorisé sa monnaie dans toute la mesure où il le peut, se résigne à en consacrer la dépression partielle », mais la solution que le gouvernement apporte sous sa responsabilité ne peut être éludée. Et M. Poincaré d'ajouter : « C'est ce seul système dont les avantages l'emportent sur les inconvénients... A la différence de ce qu'ont fait plusieurs autres pays, nous stabilisons par nos seuls moyens et en or. Dès le lendemain de la stabilisation, notre monnaie aura, sur les marchés, une valeur incomparable. » Le Sénat vota la loi par 256 voix contre 3.

La loi abolissant le cours forcé et rétablissant la convertibilité en or dans des conditions nouvelles, est désormais un fait acquis ; la carrière du nouveau franc commence ; son vieil aîné, le franc de Germinal an XI, est, lui aussi, une victime de la grande guerre. Ne le pleurons pas trop, car la monnaie n'est pas la richesse et la richesse elle-même est moins essentielle que le travail et moins précieuse que l'honneur. Le rapporteur général, à la Chambre, a dit très justement que la loi nouvelle que M. Poincaré a eu le courage de faire voter, donne au pays « un solide instrument de travail ». C'est bien ainsi qu'il convient de l'envisager. L'avenir est entre les mains des Français eux-mêmes. Le président du Conseil et, après lui, M. Pietri, ont insisté sur cette erreur répandue, soit par ignorance, soit par intérêt, que la stabilisation doit amener la revision de toutes les valeurs monétaires et notamment provoquer la hausse des prix. Il

s'en faut que ce soit là une conséquence inéluctable du retour à la convertibilité. Depuis novembre 1927, l'indice des prix de gros a subi une hausse sensible que l'on ne saurait attribuer à la stabilisation ; cette hausse a été notamment assez forte en mai. Il est à craindre que certains commerçants ne tentent, sous le prétexte de la stabilisation, d'augmenter leurs prix ; le discours du 21 juin leur a servi d'avertissement et a été suivi d'une baisse ; le gouvernement a promis d'avoir la main ferme, mais le pourra-t-il ? Il ne dispose pas de moyens aussi efficaces que M. Mussolini.

En réalité, le problème des prix n'est pas aggravé par la stabilisation ; d'inévitables ajustements se produiront et ils devraient être d'autant plus modérés qu'ils peuvent devenir définitifs : ajustement des prix de gros et des prix de détail, ajustement des prix intérieurs et des prix mondiaux. La stabilisation doit évidemment avoir pour conséquence une politique des prix tendant à ramener le niveau de vie de la population au meilleur marché possible. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs que les prix soient exactement aussi élevés en France qu'ils le sont en Angleterre ou aux États-Unis ; avant la guerre, les prix français étaient sensiblement inférieurs à ceux des pays anglo-saxons. Ici encore, la solution est moins dans une méthode de coercition que dans un développement intense de la production nationale et coloniale : le salut est dans le mouvement. Or le mouvement, depuis le 24 juin, ne risque plus d'être entravé par une défaillance ou, au contraire, par une poussée de la monnaie nationale ; il ne peut plus être paralysé que par le retour à un régime de crises politiques et de démagogie ; s'il arrivait qu'il le fût, le Français saurait reconnaître les responsables. Le nouveau franc vaudra, en définitive, ce que vaudra la nouvelle Chambre.

La stabilité monétaire, dans les différents États, est naturellement aussi en fonction de la stabilité des frontières et du maintien de la paix générale. Nous avons expliqué, dans la précédente chronique, comment c'est, une fois de plus, de la péninsule des Balkans que pourrait venir un péril qu'il faut d'ailleurs se garder d'exagérer. M. Zaleski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, a fait un séjour à Paris, où, le 11 juin, à la fin d'un banquet présidé par M. Paul Doumer, président du Sénat, il s'est exprimé en termes très nets sur les dangers que crée, en Europe, le seul fait de parler de la revision des traités comme d'une éventualité désirable et possible. Puis, quelques jours après, ce fut le Premier d'Angleterre lui-même,

M. Stanley Baldwin, qui, dans un entretien avec un rédacteur de la *Nouvelle Presse libre* de Vienne, condamna sévèrement la campagne de lord Rothermere et du *Daily Mail* contre le traité de Trianon. « Il n'est rien, déclara-t-il, de plus inexcusable et de plus dangereux que cette politique. » Enfin, le 20 juin, les trois ministres des Affaires étrangères de la Petite Entente se sont réunis en conférence à Bucarest et le premier résultat de leurs entretiens a été une très ferme déclaration : « Les trois pays de la Petite Entente, conscients de la grande mission qui leur incombe en Europe de conserver et de consolider... la paix dans leurs régions respectives, ont décidé de continuer inébranlablement, avec calme et dignité, leur politique commune poursuivie depuis dix ans; ils sont prêts à s'opposer, avec la dernière énergie et avec tous les moyens appropriés et opportuns, à toute tentative de changement du *statu quo* territorial établi par le traité de Trianon. » Voilà qui est parler net. Chacun des trois ministres, M. Titulesco, M. Benès et M. Marinkovitch, a souligné, dans les déclarations à la presse, l'importance qu'ils attachent à la note qu'ils ont publiée et qui servira de fondement à leur politique. La Petite Entente est donc plus que jamais solide et active; elle est, selon l'expression de M. Benès, une « création continue, pleine de vitalité ». Elle cherche à réaliser les conditions qui permettraient de consolider la paix par un « Locarno de l'Europe centrale ».

Tandis que M. Marinkovitch conférait avec ses collègues à Bucarest, un terrible drame, qui pourrait entraîner de sérieuses conséquences politiques, ensanglantait la salle des séances de la Skoupchtina de Belgrade. Le 20 juin, un député radical gouvernemental monténégrin, nommé Rachitch, étant à la tribune, eut une violente altercation avec un député croate du parti de M. Stephan Raditch; le Président ayant levé la séance, Rachitch sortit un revolver et, avant que ses voisins aient réussi à l'arrêter, tira six balles dans la direction du groupe paysan croate : deux députés, parmi lesquels M. Paul Raditch, neveu du chef du parti croate, furent tués net et trois grièvement blessés, parmi lesquels M. Stephan Raditch lui-même que, sans doute, l'assassin avait particulièrement visé; il n'est pas encore hors de danger à l'heure où nous écrivons. Le Monténégro est, de toute antiquité, un pays de vendetta et ses montagnards, toujours armés, sont de redoutables tireurs; mais jusqu'ici ces mœurs archaïques n'avaient pas pénétré dans le Parlement. Cette tragédie brutale a naturellement provoqué, malgré l'attitude parfaitement correcte du gouvernement et la démarche spontanée du Roi au chevet des

blessés, une émotion particulièrement intense en Croatie; à Zagreb, les obsèques des victimes ont été l'occasion de vives manifestations dont certains éléments bolchévistes ont essayer de dénaturer le caractère.

Outre l'indignation soulevée par le meurtre des chefs du parti paysan, l'irritation des Croates a des causes générales et des causes spéciales et actuelles. Ils sont opposés à la ratification des accords de Nettuno, que M. Marinkovitch, avec beaucoup de courage, a demandé à la Skoupchtina de voter. Ces accords règlent, dans les régions de Fiume et de Zara et en Dalmatie, des questions de voisinage et d'établissement; ils ne compromettent en rien les grands intérêts de la Yougoslavie et, au contraire, ils donneraient à l'Italie une preuve de bonne volonté pacifique à laquelle M. Mussolini attache avec raison beaucoup de prix. On voudrait espérer que le drame du 20 juin n'empêchera pas la ratification des accords. Cette tragédie a réveillé toute la virulence de l'opposition croate en faisant ressortir les divergences de mœurs et d'idées qui subsistent entre les diverses parties du royaume. La politique de serbisation, à laquelle reste attaché le vieux parti radical, les procédés administratifs ou gouvernementaux qu'elle entraîne, nuisent plus à la consolidation de l'unité yougoslave que toutes les attaques de ses adversaires; ni en Macédoine ni ailleurs les résultats n'ont été satisfaisants. Les amis éclairés des Yougoslaves souhaitent que le sang des victimes du 20 juin soit l'origine d'un édit de Nantes des partis et des nationalités et que s'en trouve consolidée la nécessaire unité du royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

MÉMOIRES DE CAULAINCOURT, DUC DE VICENCE

EN TRAINEAU AVEC L'EMPEREUR

II [1]

A TRAVERS LA POLOGNE

Revenant sans cesse sur l'Angleterre qui l'occupait par-dessus tout, l'Empereur me dit dans une de ses conversations :

— L'Europe ne voit pas ses dangers réels ; elle n'est attentive qu'à la gêne que lui impose la guerre maritime ; on dirait que toute la politique de cette pauvre Europe, que tous ses intérêts sont dans le prix d'une barrique de sucre. Cela fait pitié. Voilà cependant où nous en sommes. On ne crie que contre la France ; on ne veut voir que ses armées, comme si l'Angleterre n'était pas partout, aussi bien et plus menaçante. Héligoland, Gibraltar, Tarifa, Malte, ne sont-ils pas des citadelles anglaises qui menacent le commerce de toutes les puissances plus que Dantzig ne menace la Russie ? Cependant, si je laissais faire l'Europe, elle se livrerait à l'Angleterre. Dès demain, elle lui donnerait Corfou, Madère, comme elle a déjà le Cap. Cependant, des rochers de Malte l'Angleterre domine déjà la Turquie, par conséquent la mer Noire et la Russie. A Gibraltar, elle tient la porte de la Méditerranée. Si elle parvenait à s'emparer de

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

Copyright by le comte d'Espeuilles-Vicence, 1928.

Corfou, elle aurait un pied dans la Grèce et serait maîtresse même du golfe. Cette position crève les yeux et, pourtant, l'Autriche ne veut, pas plus que la Russie, voir les dangers qui la menacent. La jalousie de la France est plus forte que la raison ; on ne veut avoir aucune prévoyance. Sans moi, les cabinets reconnaîtraient dès demain à l'Angleterre la suprématie qu'elle voudrait. Quand toutes les garanties du commerce seront soumises au bon plaisir du cabinet de Londres, quand on sera réduit à ne manger que le sucre de ses négociants, à ne porter que les bas, que les étoffes de ses fabriques, Pétersbourg, Vienne, Berlin apercevront le monopole anglais. Jusque-là on fermera les yeux, afin de ne pas convenir que ce sont les intérêts de tous que je défends. Cela saute aux yeux des gens de bonne foi, mais qui est de bonne foi ? La politique, l'aveuglement de l'Europe font pitié.

CHOSES D'ESPAGNE

Le même genre de conversation nous mena, une autre fois, à parler des débouchés qu'avait trouvés le commerce anglais, de ceux qu'il cherchait et qu'il trouverait dans les colonies espagnoles, enfin de la guerre de la Péninsule.

— Sans doute, me dit l'Empereur, il aurait mieux valu finir la guerre d'Espagne avant de se lancer dans l'expédition de Russie, quoiqu'il y ait beaucoup à dire sur une telle question. Quant à la guerre d'Espagne, elle n'existe plus que dans les guerillas. Le jour où les Anglais seront chassés de la Péninsule, ce ne sera plus que de la chouannerie et on ne peut avoir la prétention d'en purger un pays dans quelques mois.

« L'opposition au nouvel ordre des choses, venant des classes inférieures, le temps et l'action des classes supérieures, dirigées par un gouvernement fort, sage, appuyé par une gendarmerie nationale et soutenu, en même temps, par des corps français, peuvent seuls calmer cette effervescence. La haine s'usera quand on verra que nous n'apportons au pays que des lois plus sages, plus libérales, mieux adaptées au temps où nous vivons que les vieilles coutumes et l'Inquisition qui régissaient ce pays. Aujourd'hui, les Espagnols se battent parce qu'ils croient encore que nous en voulons faire des Français. Tout se calmera, dès que l'on pourra leur persuader que notre

intérêt veut qu'ils restent Espagnols. Sans les désastres de Russie, le moment approchait où les troupes françaises auraient pu n'occuper que des places fortes dans certaines provinces. Les paysans n'en voyant plus dans les campagnes, n'étant gouvernés que par leurs alcades et surveillés que par une gendarmerie espagnole, la confiance s'établirait et amènerait un état de paix et de conciliation qui gagnerait peu à peu. »

La présence de l'armée anglaise était, selon l'Empereur, le plus grand obstacle à la pacification de l'Espagne, mais il aimait mieux la voir dans ce pays qu'en être menacé, à chaque instant, en Bretagne, en Italie, enfin partout où les côtes sont accessibles. Il savait maintenant où aller chercher les Anglais, tandis que, s'ils n'étaient pas occupés là, il serait obligé de se mettre partout en mesure de les attendre et de se défendre, ce qui lui emploierait beaucoup plus de troupes, lui donnerait beaucoup plus d'inquiétudes et pourrait lui faire bien plus de mal.

— Si trente mille Anglais, me dit-il, débarquaient en Belgique ou dans le Pas-de-Calais et mettaient à contribution trois cents villages, s'ils allaient brûler le château de Caulaincourt, ils nous feraient bien plus de mal qu'en m'obligeant à avoir une armée en Espagne. Vous crieriez bien plus fort, monsieur le grand-écuyer, vous vous plaindriez bien plus haut que vous ne faites quand vous dites que je vise à la monarchie universelle. Les Anglais jouent le jeu qui me convient. Je payerais leur ministère qu'il n'agirait pas mieux dans mon intérêt. Il faut bien se garder de parler des réflexions que je vous fais, car, si l'idée leur venait de faire des expéditions sur mes côtes, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, de se rembarquer dès qu'on aurait réuni des forces pour les combattre et d'aller immédiatement menacer un autre point, la partie ne serait pas tenable.

« Au fait, ajouta-t-il, la guerre d'Espagne ne me coûte pas plus que toute autre guerre ou toute autre défense obligée contre l'Angleterre. Tant que la paix ne sera pas faite avec cette puissance, il n'y a pas une grande différence pour la dépense entre l'état de choses actuel en Espagne et un état de guerre ordinaire avec l'Angleterre. Avec la grande étendue de côtes qu'a l'Espagne, dans la situation où l'on se trouve, il faut se borner à observer les Anglais, à moins qu'ils ne marchent dans l'intérieur et qu'on ne trouve une occasion très favorable

de les combattre, car, les forçât-on à s'embarquer sur un point, sûrs de trouver partout des auxiliaires, ils débarqueront sur un autre. Les maréchaux, les généraux, livrés à eux-mêmes en Espagne, auraient pu mieux faire, mais ils ne veulent pas s'entendre. Il n'y a jamais eu d'ensemble dans leurs opérations. Ils se détestent au point qu'ils seraient désespérés de faire un mouvement qui pourrait tourner à la gloire d'un autre. Il faut donc se borner à contenir le pays et tâcher de le pacifier, en attendant que je puisse donner moi-même l'impulsion aux opérations. Soult a du talent, mais personne ne veut obéir. Chaque général veut être indépendant pour faire le vice-roi dans sa province.

« Mes généraux, continua-t-il, ont trouvé dans Wellington un adversaire supérieur à plusieurs d'entre eux; ils ont, au reste, fait des fautes d'écolier. Marmont, avec une supériorité réelle de jugement, de raisonnement quand il parle de la guerre, est plus que médiocre dans l'exécution. En définitive, nos revers momentanés dans cette guerre, qui charment la cité de Londres, influent peu sur les affaires générales et ne peuvent même être d'une importance réelle, puisque je changerai cet état de choses quand je le voudrai.

« Ce qui se passe fait une réputation à Wellington, mais, à la guerre, on perd en un jour ce qu'on a gagné pendant des années. Quant au débouché que la guerre a fait trouver au commerce anglais dans les colonies espagnoles, je conviens que c'est, sans doute, une chose fâcheuse, d'autant que ces débouchés pourront balancer sous deux ans nos prohibitions continentales.

L'Empereur voyait dans la séparation de ces colonies de leur métropole un grand événement qui changerait la politique du monde, qui renforcerait celle de l'Amérique et menacerait avant dix ans la puissance anglaise, ce qui était un dédommagement. Il ne mettait pas en doute que le Mexique et toutes les grandes possessions espagnoles outre-mer ne proclamassent leur indépendance et ne formassent un ou deux États avec une forme de gouvernement qui les porterait, comme leur intérêt, à être les auxiliaires des États-Unis.

— C'est une nouvelle ère, disait-il; elle amènera l'indépendance de toutes les autres colonies.

Les changements que produirait le développement de ces

événements étaient considérés par lui comme les plus importants du siècle, en ce qu'ils déplaceraient tous les intérêts commerciaux et changeraient par conséquent la politique des cabinets.

— Toutes les colonies imiteront, disait-il, les États-Unis. On se fatigue d'attendre des ordres de deux mille lieues, d'obéir à un gouvernement qui paraît étranger parce qu'il est loin et parce qu'il vous soumet nécessairement à des intérêts locaux qu'il ne peut vous sacrifier. Dès que les colonies se sentent assez fortes pour résister, elles veulent secouer le joug de ceux qui les ont créées. La patrie est au lieu que l'on habite ; on oublie bientôt que soi ou son père est né sous un autre ciel ; l'ambition achève ce que l'intérêt a commencé ; on veut être quelque chose chez soi et le joug est bientôt secoué.

Je parlai à l'Empereur de l'effet moral que produisait sur les peuples la résistance de la nation espagnole, en lui faisant observer que je croyais qu'il avait tort de ne compter cet exemple pour rien. Je lui rappelai des paroles de l'empereur Alexandre que je lui avais rapportées à mon retour (1) et qui m'avaient frappé : « Vous avez battu les armées espagnoles, mais vous n'avez pas soumis la nation. Elle en lèvera d'autres. Les Espagnols sans gouvernement donnent un grand exemple aux nations ; ils apprennent aux souverains ce que peut la persévérance dans une cause juste. »

L'Empereur plaisanta sur ce qu'il appelait « les sentences du prophète du Nord ». Il ajouta :

— L'empereur Alexandre est le seul qui ait bien jugé, bien vu sa position et les événements, quoiqu'il ait fait ou laissé faire beaucoup de fautes à ses généraux. Ce prince a bien plus d'esprit qu'on ne croit et un bon jugement. Il est fâcheux pour lui qu'il soit si mal secondé.

Revenant ensuite sur les affaires d'Espagne, l'Empereur me dit :

— Il n'est pas difficile de porter des jugements sur des choses passées, d'ériger en héroïsme ce qui tient à des causes peut-être même peu honorables. L'héroïsme que l'on prête maintenant à la nation espagnole, en haine de la France, ne tient qu'à l'état de barbarie de ce peuple demi sauvage et à la

(1) De son ambassade en Russie.

superstition que les fautes de nos généraux ont encore excitée. C'est par paresse et non par héroïsme que le paysan espagnol préfère les dangers des contrebandiers et des guets-apens de grand chemin à la fatigue du cultivateur. Les paysans espagnols ont profité de l'occasion pour prendre cette vie nomade de contrebandiers qui est tout à fait dans leur goût et dans l'intérêt de leur misère. Il n'y a là rien de patriotique.

L'Empereur cita, comme preuve de son dire, que des armées de cinquante mille Espagnols cédaient le terrain et fuyaient devant des forces bien inférieures et presque sans combat, parce que les Espagnols ne voulaient courir des dangers que pour faire du butin.

— Les Romains, les Spartiates, dit-il, avaient un autre but. Ils bravaient la mort pour un autre motif. La patrie, le sol, étaient quelque chose pour eux, tandis que le pauvre Espagnol n'est animé que par l'appât du butin. Tout vaut mieux que l'existence misérable qu'il a chez lui. L'esprit de parti, seul, a pompeusement ennobli des actions dont le but n'a jamais été honorable, quoique le résultat puisse être utile maintenant à la cause que l'on croit que l'Espagne défend. L'Espagnol d'aujourd'hui est encore celui du temps des Romains; il a, comme le sauvage, la haine de l'étranger, ou plutôt de ce qu'il ne connaît pas. Il a la haine de tout ce qui tendra à le tirer de son état de barbarie. Les paysans espagnols sont encore moins dans la civilisation européenne que les Russes.

« Sans doute, ajouta-t-il, la dynastie des Bourbons d'Espagne, si près de la mienne qui occupe le trône de Louis XVI, m'a paru un état de choses qui devait avoir des inconvénients. J'en ai souvent parlé avec Talleyrand, comme de tant d'autres questions que les grands intérêts du monde mettent sur le tapis, mais sans y attacher pendant longtemps une grande importance pour le moment actuel, tant la bêtise et la sottise de ce Roi, gouverné par le prince de la Paix, me semblaient devoir ôter à ce pays tout développement qui pût m'inquiéter. Je ne songeais donc qu'à m'en faire un auxiliaire utile contre l'Angleterre; et la faiblesse du Roi, l'intérêt du favori qui devait désirer ne pas être mal avec la France, servaient trop bien ma politique pour que je pensasse à autre chose, quand celui-ci, réveillé sans doute par les murmures de la fierté castillane, blessé soit par quelques propos, soit par

quelque maladresse de nos agents diplomatiques, a cru le moment favorable pour reconquérir l'estime des Espagnols en leur faisant un appel contre moi, auquel on lui reproche d'être vendu. Le sot ! Au moment de perdre sa faveur par les clameurs généralement élevées contre lui, il crut se sauver en excitant la nation dans le sens du mécontentement qu'elle manifestait et il perdit l'Espagne pour se sauver. Murat, à son tour, m'a fait perdre l'Espagne pour avoir voulu sauver ce favori, car la nation, dans l'insurrection de Madrid, n'en voulait qu'à Godoÿ ; elle ne nous a vus en ennemis que parce que Murat, voulant le sauver, a laissé croire à la nation, par cette maladresse, ce que la malveillance répandait contre nous, que nous étions de moitié avec Godoÿ ou lui avec nous.

L'Empereur me parla de l'insolente proclamation du prince de la Paix aux Espagnols (du 5 octobre 1806) (1) :

— La marche du favori me parut déjà un peu suspecte avant Iéna. Elle eût dû me l'être tout à fait, si mon ambassadeur (2) eût été un homme capable et m'eût instruit de ce qui se passait en Espagne, mais j'ai été mal servi. Étonné de trouver alors dans ce cabinet une opposition à laquelle je n'étais pas accoutumé, je fus sur mes gardes ; ce changement me fit même désirer d'arranger les différends qui étaient survenus avec la Prusse, dont j'eusse sans cela ramassé avec empressement le gant que cette Cour me jetait si mal à propos. Je voyais bien un peu de mécontentement dans la nation espagnole, mais je crus que sa vanité, que je comptais satisfaire plus tard, était seule blessée, et j'étais loin, je l'avoue, de m'attendre à ce que la déclaration de guerre me viendrait du favori. Je le croyais mieux conseillé.

L'Empereur ajouta que son étonnement avait été extrême, après Iéna, en recevant cette étrange proclamation, sur laquelle il ne prit pas un seul instant le change. Il ajouta :

— Ne pouvant me faire illusion sur les projets de ce nouvel ennemi, j'avais dissimulé, quoique les succès que je venais d'obtenir m'eussent servi à souhait et que, plus adroit politique que Godoÿ, je lui eusse fourni moi-même, pour le

(1) Dans cette proclamation, Godoÿ avait appelé les Espagnols aux armes sans leur dire encore quel ennemi les menaçait.

(2) Le marquis François de Beauharnais, beau-frère de Joséphine, qui avait remplacé à Madrid en 1806 le général de Beurnonville.

moment, les moyens de tout expliquer et de me croire satisfait, me promettant d'en tirer une vengeance éclatante à la première occasion, ou, au moins, de mettre cette Cour en situation de ne pouvoir m'embarrasser dans une autre occasion.

« Cette conduite m'ouvrait les yeux », me répéta plusieurs fois l'Empereur, en ajoutant :

— Le prince de la Paix m'aurait fait venir des cheveux gris la veille d'Iéna, mais, le lendemain, j'étais maître des événements. Un moment, je crus les Espagnols plus décidés et mon ambassadeur leur dupe ; mais cette inquiétude ne dura pas. Godoÿ fut plus fatal à l'Espagne la seule fois qu'il montra de l'énergie que par sa faiblesse et le déshonneur qu'il imprima publiquement et pendant des années sur son maître. Il n'a pas réfléchi que, quand un homme de son espèce tire l'épée contre un souverain, il faut vaincre ou mourir ; car, si les rois se donnent quittance de leurs injures, ils n'ont pas et ne doivent pas avoir la même indulgence avec les sujets. Il eût dû sentir qu'il n'y avait pas de pardon possible pour un homme qui, comme lui, n'avait pas de racine dans le pays, la raison comme la politique n'en admettant pas. Il a sacrifié l'Espagne pour ne pas cesser d'être favori et l'Espagne s'est sacrifiée pour se venger de lui et de ceux qu'elle a cru, à tort, ses partisans. Les révolutions enracinent les bruits populaires et les haines. Le premier coup de fusil tiré, rien ne s'explique ; les passions s'exaltent et, ne pouvant s'entendre, on se tue.

L'Empereur répéta encore que ces dispositions de l'Espagne l'avaient presque décidé à faire la paix à Berlin et même à donner de bonnes conditions à la Prusse. Il ajouta que, si l'officier porteur de la capitulation de Magdebourg était arrivé une heure plus tard, la paix était signée.

Revenant sur l'Espagne, l'Empereur me dit que Godoÿ, comme il l'appelait le plus souvent, le voyant vainqueur des Prussiens, fit tout pour lui faire prendre le change sur la fameuse proclamation qu'il mit à l'adresse du Grand Turc ou du roi de Maroc, ajouta l'Empereur en plaisantant.

— Nous partîmes d'autant plus facilement dupes l'un de l'autre, ajouta-t-il, que nous avions un égal intérêt à nous tromper. Me trouvant disposé à concourir avec son maître pour lui faire un bon sort, il aidait aux arrangements que je projetais. Je ne pensais pas à renverser Charles IV ; je ne voulais

que m'assurer, tant que la guerre durerait avec l'Angleterre, la sécurité dont j'avais besoin pour suivre l'exécution des mesures qui pouvaient la forcer à la paix. Izquierdo (1) était, à Paris, l'agent secret du prince de la Paix et l'intermédiaire d'une correspondance directe entre Charles IV et moi. Comme confident du favori, il était très intime avec Talleyrand et Murat. Les négociations se suivaient le plus souvent à l'insu même du ministère et de l'ambassadeur d'Espagne (2). De notre côté, Champagny ne s'en mêlait pas ostensiblement. Il me fut cependant utile ; c'est un honnête homme, plein de zèle, de dévouement pour moi. Le roi d'Espagne fut fort aise de s'enrichir des dépouilles du Portugal, et son favori de se mettre à l'abri des ressentiments de Ferdinand, si le Roi mourait, en se créant un État indépendant. Méprisé de la nation, envié des grands, n'ayant pour appui que la faveur du Roi et de la Reine qu'il pouvait perdre d'un moment à l'autre, il souscrivit à tout ce que je voulus.

« Murat et Talleyrand étaient les confidents de ses craintes et de ses désirs, surtout le premier. Poussé par son ambition, il crut que j'avais pu oublier sa conduite, parce qu'il était alors de mon intérêt de lui faire des avantages. Aveugle qu'il était, il oublia que sa proclamation n'avait été faite que parce qu'il m'avait cru abattu. Quand on a été un fourbe, il ne faut pas devenir un sot. Frias (3), que le prince de la Paix envoya dans le temps à Paris, pour le justifier et m'apporter, avec les félicitations du Roi sur mes succès, ses excuses et ses regrets sur ce qui s'était passé, n'était là que pour la forme : Izquierdo seul avait le secret des affaires. On ne sentit pas à Madrid que la double mission de Frias ôtait à ses félicitations tout leur prix, en leur donnant la livrée de l'embarras et même de la peur. Je ne témoignai cependant rien, parce qu'il m'importait, avant tout, de faire adopter à l'Espagne et au Portugal les mesures convenues à Tilsitt pour étendre le système continental. Embarrassé de sa position vis-à-vis de moi, le cabinet de Madrid crut tout réparer en l'adoptant avec empressement. Il était plus difficile d'y soumettre le Portugal, pays absolument sous

(1) Don Eugénio Izquierdo de Ribera y Lazaun (1760-1813).

(2) Charles Fieschi, prince de Masserano, ambassadeur à Paris de 1805 à 1808.

(3) Don Diego Fernandez, 13e duc de Frias, ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Paris.

l'influence anglaise. S'il s'y refusait, il fallait l'y contraindre et, pour cela, agir de concert avec l'Espagne.

EN PORTUGAL : LE PÈRE ET LE FILS

— Dans cette situation, il importait à la sûreté des troupes que j'enverrais en Portugal, comme au maintien du système continental, que j'occupasse quelques points en Espagne, car je ne pouvais me fier à Godoÿ qui, je le savais, était vendu depuis longtemps à l'Angleterre et avait déjà des fonds considérables dans ce pays. Murat en avait sans doute imposé aux ennemis de la France, mais ne les avait pas détruits.

« Le favori exerçait un tel empire sur le Roi que, ne pouvant espérer de détromper ce vieillard crédule, il fallut négocier avec Godoÿ, pour parvenir à exclure l'Angleterre de tout le littoral européen. La Cour de Lisbonne n'ayant pas voulu se soumettre, le corps d'observation de la Gironde, formé en apparence pour mettre nos côtes à l'abri de toute insulte et repousser la contrebande, fut mobilisé. L'envoi de Junot en Espagne exigeait, dans l'intérêt même de l'Espagne, des arrangements. Duroc signa le traité négocié par Talleyrand avec Izquierdo (1). Il donnait à l'Espagne, au roi d'Étrurie et au prince de la Paix, la moitié du Portugal et réservait l'autre comme un moyen de paix avec l'Angleterre, ce qui était toujours mon grand but. Les troupes espagnoles devaient agir avec nous en Portugal et garder les côtes, pendant que La Romana (2) et O'Farrill (3) opéreraient avec d'autres corps espagnols, dans le Nord et en Toscane, afin de bien constater, aux yeux de l'Europe, notre parfait accord. L'Autriche était bien disposée. L'Angleterre ne pouvait donc plus se faire illusion. Elle allait, enfin, voir son commerce repoussé de partout et l'Europe entière la traiter en ennemie. Tout concourait cette fois au succès de mes projets et mon grand but semblait atteint. Le secret de cette négociation fut si bien gardé et les préparatifs militaires si bien dirigés, même à Madrid, que l'on ne se douta de rien. L'ambitieux

(1) Traité de Fontainebleau, signé le 27 octobre 1807.

(2) Don Pedro Caro y Sureda, marquis de La Romana (1761-1811), commandait le contingent espagnol envoyé à la Grande armée.

(3) Don Gonzalo O'Farrill (1733-1831) commandait les troupes espagnoles en Étrurie.

prince de la Paix, uniquement occupé d'obtenir sa principauté en Portugal (1), fit souscrire Charles IV à tout.

« De fait, l'Espagne gagnait à cet arrangement. Le vieux Roi, enchanté de conquérir le Portugal et d'être empereur, crut que ce titre en faisait un grand homme, comme si ce nouveau titre pouvait charmer ses sujets plus que l'ancien, comme si se qualifier d'Imperator lui donnait le génie et l'énergie nécessaires pour régénérer et défendre son bel empire. Dans le fond, chacun de nous crut avoir fait une chose utile, parce que la gravité espagnole devait être satisfaite, mais on se trompa. Pendant qu'on négociait à Fontainebleau, Ferdinand, pressé de régner, conspirait contre son père. Cherchant un appui, il crut le trouver en m'écrivant pour me demander en mariage une parente de Joséphine (2). Pour expliquer cette demande, faite à l'insu de son père, il prétendait que celui-ci voulait qu'il devînt beau-frère du favori. Le mystère de cette démarche et ce qui se passait m'indigna. Je ne lui répondis pas et je malmenai même mon ambassadeur que je soupçonnai un moment avoir donné les mains à cette demande.

« Bien loin de penser à des changements en Espagne, je fis l'impossible pour faire entendre raison à la Cour de Lisbonne. Talleyrand, qui voyait la paix avec l'Angleterre être le résultat de ces mesures, y envoya même Lima (3); mais, vendue à l'Angleterre, cette Cour tergiversa pendant quelques jours et ne voulut rien entendre. Il fallut donc conclure le traité de Fontainebleau, même pour éviter, avant l'occupation du Portugal, tout sujet de différends avec l'Espagne. Il m'importait fort alors de rester dans de bons termes avec elle. Tout mon système politique reposait sur cet accord. Talleyrand, qui était fort avant dans mes affaires et qui menait les négociations avec Yzquierdo, a pu vous le dire. J'étais loin de penser aux événements scandaleux qui allaient souiller ce pays et qui changèrent pour nous la face des choses. Je me rendis en Italie, pendant

(1) Godoÿ allait recevoir, par le traité de Fontainebleau, la principauté des Algarves.

(2) Lettre du 11 octobre 1807. Ferdinand avait songé à Stéphanie Tascher, plus tard duchesse d'Arenberg. Napoléon pensa un instant à donner pour femme à ce prince la fille aînée du premier mariage de Lucien, la princesse Charlotte, plus tard princesse Gabrielli. Les étourderies de cette jeune fille le détournèrent de cette idée.

(3) M. de Lima, ambassadeur de Portugal à Paris.

que je vous envoyais à Pétersbourg, quoique les attentats du fils contre le père, leurs querelles, les intrigues du palais eussent déjà déplacé beaucoup d'intérêts. Les choses furent enfin poussées à bout par l'ambition de Ferdinand. Tous les liens furent brisés et toutes les convenances blessées.

« Dans cette situation, il fallait prendre un parti, car l'Espagne, à moi par le père et par son favori, devait maintenant, par la force des choses et par suite de l'intrigue qui détrônait Charles IV pour son fils, être contre moi, si je ne devenais pas le complice de Ferdinand. Ce rôle, opposé à mes principes, était indigne de moi. Je ne pouvais d'ailleurs me faire illusion sur les conséquences de cette révolution et je ne tardai pas à me convaincre que la Cour, divisée par des intrigues dégoûtantes, sacrifierait les vrais intérêts du pays et ses relations avec nous, si, n'envisageant que mon intérêt du moment, je me rangeais du côté de Charles IV. Il m'a toujours répugné de suivre une politique mesquine. Seconder Ferdinand, qui paraissait être, dans ce moment, à la tête de la nation espagnole, eût peut-être été politique de ma part, mais c'était trahir le Roi, car il était notoire que l'envie de régner poussait son fils et l'Infantado (1). La haine du favori servait de prétexte à leur ambition. L'intérêt de l'Espagne n'entra pour rien dans cette affaire qui ne fut qu'une intrigue de sérail, rien de plus. M'en mêler me rendait complice de l'infamie et de la trahison du fils envers le père. J'ai ramassé la couronne de France qu'on avait laissée tomber dans le ruisseau. Après l'avoir élevée au plus haut degré de gloire, je ne pouvais aider à avilir le sceptre de l'Espagne et l'autorité sacrée d'un roi et d'un père.

« Les choses étaient telles que si je me déclarais pour l'autorité légitime du père contre l'usurpation du fils, c'était une déclaration contre le vœu de la nation et attirer sur la France la haine des Espagnols. Ce parti contre mon intérêt ne pouvait d'ailleurs qu'entretenir le désordre et la déconsidération que ce règne s'était attirés. Je ne pouvais me faire le soutien d'un Godoÿ contre cette fière nation. Résolu de la sauver et de la régénérer, si j'étais forcé de me mêler de ses affaires, je me décidai à attendre. Je me bornai donc à observer. Quoique je ne dusse, au fond, aucun ménagement politique à une Cour

(1. Don Pedro de Toledo, 13e duc de l'Infantado (1771-1841), ami intime de Ferdinand.

qui m'avait menacé quand elle m'avait cru dans l'embarras, j'éclairai cependant Charles IV sur sa situation; mais les intrigues du prince des Asturies et du favori, dont les intérêts étaient si opposés, étaient un obstacle à tout. Je ne tardai pas à me convaincre que la nation et eux seraient victimes de cette situation. Ferdinand, qui m'avait prié de le marier, me suppliait de le protéger; le Roi me demandait de le défendre; quant au favori, il souscrivait à tout, pourvu qu'il sauvât son crédit et conservât son influence. Lâche conseiller, vil citoyen, il ne pensa qu'à lui. Je ne voulus pas me salir en entrant dans ces intrigues et continuai à me tenir dans une grande réserve, attendant, pour ratifier le traité conclu à Fontainebleau par Duroc, que les affaires s'éclaircissent.

« Pendant ce temps, l'armée de Junot avait occupé le Portugal que la Cour avait abandonné pour se rendre au Brésil (1), ce qui m'obligeait à de nouvelles combinaisons. Les événements dont la Cour d'Espagne étaient le théâtre m'éloignaient plus que jamais de me mêler de ces scandaleux débats. Je crus que le mieux était de les laisser laver entre eux leur linge sale et de leur abandonner le Portugal en les reléguant au delà de l'Èbre, ce qui me répondait du cabinet pour maintenir les mesures prises contre l'Angleterre et nous donnait les provinces basques. Dans le fond, l'Espagne gagnait à ce changement qui ne pouvait que lui convenir. Un bon traité offensif et défensif et la position où cela nous mettait l'un et l'autre en faisaient une véritable alliée, mais la bêtise, la peur, les différends du père et du fils firent tout manquer. Peut-être aussi laissai-je trop pénétrer à Izquierdo, qui se rendit pour un arrangement à Madrid, mon éloignement pour me mêler de leurs querelles et mon mépris pour Godoÿ et leurs intrigues. Doutant que je voulusse le soutenir, le vieux Roi eut peur et fut au moment de partir pour l'Amérique; mais ils n'eurent pas le courage de prendre une résolution énergique. Ils aimèrent mieux rester pour se faire réciproquement leur procès et mettre le poignard à la main de leurs sujets. Je n'avais rien fait pour amener ces événements contre mon intérêt. J'envoyais en Espagne plus de troupes que je n'avais projeté, afin d'empêcher, dans tous les cas, que les événements ne tournassent contre nous, ce que les

(1) La Cour s'était embarquée le 27 novembre 1807.

intrigues anglaises, qui se mêlaient déjà à celles de Ferdinand, ainsi que la peur du favori, pouvaient amener. Mûrat, qui commandait l'armée, m'induisit en erreur.

Les affaires d'Espagne, me répéta ensuite l'Empereur, n'avaient tenu qu'à un enchaînement de circonstances que l'on n'avait pas pu prévoir; elles l'avaient fort contrarié et forcé à faire ce qu'il ne projetait pas. Nul calcul humain n'avait pu être fait sur l'excès de bêtise et de faiblesse qu'il avait trouvé dans Charles IV, ni sur la coupable ambition et la duplicité de Ferdinand, qui était aussi méchant que méprisable. Il ajouta que ce dernier était venu à Bayonne sur le conseil d'Escoïquitz (1), qui croyait par là lui donner une femme et un royaume, et que le vieux Roi y était aussi venu de son plein gré. L'Empereur me répéta plusieurs fois qu'il avait alors parlé franchement aux Espagnols qui étaient venus à Bayonne. Il ne leur avait pas caché son opinion sur Ferdinand, même avant son arrivée; il n'avait donc tenu qu'à ceux qui ont été au-devant de lui de le prévenir et à lui de retourner sur ses pas.

L'Empereur ajouta que, même après l'arrivée de Ferdinand, il était resté encore longtemps indécis et fit ensuite la réflexion que, les choses ayant mal tourné, chacun expliquerait maintenant les événements à sa manière pour se justifier, et qu'on lui reprochait cette entreprise, comme tout ce qui ne réussit pas, quoiqu'il n'eût cependant été dirigé dans cette grande détermination que par ce qui lui avait paru, après de mûres réflexions, être dans l'intérêt de la nation espagnole autant que dans celui de la France. Il répéta encore qu'on ne pouvait se faire une idée de l'aveuglement et de la sottise des conseillers qui avaient eu la confiance de ces princes et de l'engouement du Vice-roi pour le prince de la Paix, pour lequel était toute sa sollicitude.

On ne pouvait se figurer, ajouta l'Empereur, la haine de la mère contre son fils et celle de celui-ci contre sa mère et son père. Ils le croyaient capable de tout, même du poison, lui avait dit un jour la Reine! Elle et le Roi craignaient par-dessus tout de tomber entre ses mains; ce motif leur avait fait quitter l'Espagne, où ils craignaient de le voir revenir, et les avait toujours éloignés du projet d'y retourner.

(1) Le chanoine Escoïquitz, ancien précepteur du prince des Asturies.

Ces princes, me dit encore l'Empereur, lui racontaient à l'envi leurs griefs et les torts l'un de l'autre. Cela en était venu au point qu'il en rougissait parfois pour eux et cherchait à interrompre la conversation pour ne pas souiller ses oreilles de tant de saletés; chacun était occupé de soi; il n'y avait jamais eu de la part d'aucun d'eux une pensée dans l'intérêt de l'Espagne.

L'Empereur me parla d'Escoïquitz qui n'avait qu'une seule idée : le projet de marier Ferdinand à Bayonne :

— C'est un homme de petite intrigue, me dit l'Empereur. J'aurais tout aussi bien fait cependant de donner les mains à son projet, puisque ce prince était, dans le moment, l'idole des Espagnols. On n'eût pas manqué de dire alors que je l'avais excité, que j'étais de moitié dans sa conspiration : tout me parut préférable. J'avais trois partis à prendre dans cette affaire. J'ai choisi celui que me conseillaient le bien-être de l'Espagne et notre intérêt. Des deux autres, le second me rendait complice d'un crime et le dernier complice de l'humiliation d'une nation qui repoussait la honte du dernier règne. Mon choix ne pouvait être douteux et ce furent ces motifs qui m'empêchèrent de renvoyer ces princes en Espagne, comme me le conseillait mon intérêt. Ferdinand aurait bientôt usé de l'enthousiasme que la nation avait pour lui et le retour de son père l'eût trop humilié pour qu'il ne m'eût pas désiré et appelé à son secours avant six mois. Mais C... et M... (1) pensaient qu'il fallait profiter du moment où les choses étaient mûres et le changement d'autant plus facile à opérer que ces princes avaient achevé de se discréditer à Bayonne, même près des Espagnols les plus dévoués à leur cause. Murat me faisait des contes qui m'induisaient en erreur. Je crus abréger les malheurs de ce pays; je me suis trompé. Si j'eusse suivi mes inspirations, j'aurais renvoyé des princes chez eux. L'Espagne serait aujourd'hui à mes pieds. On m'a trompé ou plutôt les événements ont trompé toute prévoyance humaine. C'est la capitulation de Baylen qui a tout perdu.

(1) Les noms sont laissés en blanc sur le manuscrit.

LES OUBLIS DE M. DE TALLEYRAND

L'Empereur me parla de M. de Talleyrand.

— Il se vante, me dit-il, que la disgrâce, dans laquelle il se croit, tient à sa prétendue opposition à la guerre d'Espagne Certes, il ne m'y a point excité au moment où elle a commencé, car j'étais moi-même loin de prévoir les événements qui se sont passés et qui l'ont amenée, mais personne n'était plus convaincu que lui que la coopération de l'Espagne et du Portugal contre l'Angleterre et même l'occupation partielle de ces États par mes troupes, était le seul moyen de forcer le cabinet de Londres à la paix. C'était tellement son opinion que c'est dans ce dessein qu'il a négocié avec Izquierdo le traité que Duroc a signé à Fontainebleau. Talleyrand a été l'âme de cette négociation, quoiqu'il n'eût pas de portefeuille; ce moyen de forcer l'Angleterre à la paix pour obtenir l'évacuation de ces États lui paraissait péremptoire. Aussi y a-t-il mis un grand zèle, quand le départ de la Cour de Lisbonne pour le Brésil a changé tous nos arrangements. C'est lui qui a envoyé Izquierdo à Madrid. S'il n'avait pas eu un grand intérêt au succès de ce voyage, je l'aurais soupçonné d'avoir contribué aux inquiétudes que conçut le Roi à l'arrivée de son agent à Madrid.

« Talleyrand, voyant plus tard qu'il était déçu dans les espérances de fortune et d'influence qu'il avait fondées sur ces traités, et voyant que je me passais de lui, s'est cru dupe. En homme adroit, il n'a plus cherché qu'à se justifier dans le public de la part que l'on savait qu'il avait prise à cette affaire et il s'est fait l'apôtre des mécontents. Il a oublié qu'il avait eu aussi précédemment l'idée de déplacer la dynastie d'Espagne, comme on avait fait en Étrurie. Je suis loin de lui en faire un reproche. Il juge bien les choses. C'est le ministre le plus capable que j'aie eu. Talleyrand était trop avant dans les affaires, trop bon politique, pour admettre que des Bourbons pussent rester à Madrid, quand il n'y en avait plus à Paris ni à Naples. Le temps aurait peut-être amené ce changement sans secousses; l'intérêt de la France, même celui bien entendu de l'Espagne, le voulaient ainsi. Il n'y a jamais rien eu d'arrêté à cet égard. Des conjectures à l'infini, comme sur toutes les grandes questions politiques, et voilà tout.

« Talleyrand a vu et m'a dit tout ce que les gens sensés

pensaient, ce que la politique exigeait. Dans des circonstances difficiles, dans une guerre avec une partie de l'Europe, la France pouvait-elle risquer d'avoir une dynastie ennemie sur son flanc ? Talleyrand, qui est un de ceux qui ont le plus contribué à établir la mienne, était trop intéressé à la maintenir, trop habile, trop prévoyant pour ne pas conseiller tout ce qui était dans l'intérêt de sa conservation et de la tranquillité de la France. Il ne s'est prononcé contre cette guerre que parce qu'il n'a pas été fait, comme il l'espérait, archi-chancelier d'État. Oubliant alors que c'était le sang français qu'on répandait en Espagne, il a, comme un mauvais citoyen, déclamé plus haut contre ces affaires à mesure qu'il les voyait aller plus mal. Avec lui, comme avec beaucoup de gens, il faudrait toujours être heureux. J'ai su sa conduite et le lui ai fait sentir, parce que sa malveillance a commencé après la défaite de Dupont. Il m'a jeté la pierre, comme les lâches, quand il m'a cru battu.

L'EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN

— Tout ce qui a été fait contre les Bourbons, l'a été sous son ministère et a été préparé par lui. C'est lui qui m'a constamment entretenu de la nécessité de les éloigner de toute influence politique. C'est lui qui m'a décidé à faire arrêter le duc d'Enghien auquel je ne pensais pas, quand le préfet Shée (1) et les intrigues anglaises de Drake (2) fixèrent sur lui l'attention de la police. J'étais loin alors d'attacher la moindre importance à son séjour sur les bords du Rhin et, par conséquent, d'avoir aucun projet arrêté sur lui. C'est Moncey ou Shée qui m'apprirent alors qu'il venait souvent à Strasbourg. Je l'avais ignoré. Berthier et Cambacérès hésitaient pour qu'on le fît arrêter, à cause de la Cour de Bade. Talleyrand insista, ainsi que Murat et Fouché. Dupe des révolutionnaires et poussé par eux, Murat, alarmé par Fouché et..... (3), ne vit même de salut pour lui et pour moi que dans son exécution quand il le sut arrivé à Paris. A l'entendre, on eût dit que le gouvernement

(1) Henri d'Alton, comte de Shée (1739-1820), plus tard sénateur et pair de France, était en 1804 préfet du Bas-Rhin.

(2) Francis Drake, dit Musca, agent anglais à Munich.

(3) Ce nom est resté en blanc sur le manuscrit.

était en péril, le gouverneur en danger. C'est un homme d'un grand courage sur le champ de bataille que Murat, mais une pauvre tête. Il n'aime que les intrigants et est toujours leur dupe. Tous les hommes de la Révolution, les généraux, les officiers nourris dans les idées de la République étaient inquiets de ma marche. Les royalistes, toujours intrigants, maladroits, et sans y réfléchir, faisaient courir le bruit que je jouerais le rôle de Monk; j'étais mal assis. A entendre Murat, Fouché, etc., l'opinion flottait sans que je pusse la rassurer, et, dans cette incertitude, aucun parti n'était pour moi, car les faibles royalistes ne me regardaient que comme une transition. Il n'en était pas un d'ailleurs qui pût quelque chose. La nation allait donc être contre moi; les révolutionnaires me craignaient, mais ils craignaient encore plus les Bourbons. Ils effrayèrent Murat et lui montèrent la tête.

« Quant à moi, ils ne me faisaient pas grande impression. Je les protégeais, parce que c'est le devoir du gouvernement de protéger tout le monde indistinctement. Pour ce qui me concernait, je voyais les choses de plus haut que les autres et ne cherchais pas plus que de coutume un appui dans les partis; mais je sentais qu'il fallait à la France un gouvernement qui fût le résultat de ses sacrifices et de sa gloire, un gouvernement qui fût intéressé à assurer et garantir tous les intérêts au dedans comme au dehors. Je me sentais l'homme fort, l'homme fait pour présider à ces grandes destinées. Je n'étais donc pas assez sot pour travailler pour d'autres, quand je me sentais d'ailleurs seul capable de répondre à l'attente de la nation française. J'avais lu l'histoire et ne me souciais pas plus de livrer la France à la haine de l'émigration que de faire des ingrats, quand je me connaissais fait pour tout fixer. Je pris donc un parti. Je préparai tout pour réorganiser une monarchie. Ce gouvernement est le seul qui convienne à la France, le seul qui pût d'ailleurs tranquilliser les rois de l'Europe. Ils avaient besoin de moi; l'expérience m'a prouvé que je ne me suis pas trompé. Quant au duc d'Enghien, je n'y fis pas une bien grande attention quand j'envoyai ordre de l'arrêter. Je crus qu'on prendrait aussi Dumouriez, ce qui m'importait davantage, son nom donnant à cette conspiration le caractère d'une grande intrigue. J'étais dans mon droit, car le prince conspirait contre moi, comme les George et les autres. Toutes ces intrigues se

tenaient. Il était pris à six lieues de mes frontières, en flagrant délit, pendant que les assassins, soudoyés par sa famille, excités par lui et par le ministre anglais à Stuttgart, étaient arrêtés, en France, le poignard à la main. Vous devez savoir cela, Caulaincourt. N'avez-vous pas été chargé de nous raccommoder avec Bade pour la violation du territoire?

Je répondis que oui, et que quelques personnes m'avaient même charitablement imputé l'arrestation du prince.

— On sait bien que ce n'est pas vrai, reprit l'Empereur. Le commandant de la gendarmerie (1) vous dénonça même, dans le temps, comme ayant fait avertir sous main le prince qu'Ordener allait le faire arrêter et comme étant ainsi la cause qu'il l'avait couché en joue et avait manqué le tuer. Je n'en ai rien cru.

L'Empereur ajouta ensuite que, ayant donné l'ordre de faire amener le prince à Paris, il était assez indécis sur ce qu'il en ferait, mais Murat, excité par les révolutionnaires, lui représenta tellement que tout était perdu, s'il ne faisait pas un exemple, que, sans lui donner un consentement positif, il lui envoya l'ordre de le faire juger par une commission militaire, parce qu'il réfléchit que ce n'était de sa part qu'une défense légitime. Le prince demanda à le voir, écrivit même pour lui parler, mais il n'eut connaissance de ces circonstances qu'après l'exécution qui suivit le jugement.

— Cette précipitation de Murat, continua l'Empereur, fut même cause que la police n'eut pas le temps de l'interroger et manqua de renseignements importants sur les ramifications de cette grande conspiration. Berthier, Cambacérès auraient préféré qu'il ne fût pas arrêté et surtout qu'il ne vînt pas à Paris, mais, dès qu'il y fut, ils sentirent que la question était délicate, même embarrassante pour moi vis-à-vis de la nation, à laquelle il ne fallait pas laisser de doute sur mes intentions. Leur raison leur disait que je devais être sévère et, cependant, ils penchaient pour l'indulgence. Talleyrand, plus politique qu'eux, avait, avec raison, été pour l'arrestation. On ne réfléchit pas alors à l'effet que cette exécution produirait; on ne vit que des conspirateurs qui, voulant assassiner le premier magistrat de la France, méritaient la même peine.

« Quoique l'on ait beaucoup bavardé à Paris sur cet événe-

(1) Le commandant Jean-Baptiste-Claude Charlot (1766-1827), commandant le 38e escadron de gendarmerie en Alsace, qui arrêta le duc d'Enghien à Ettenheim.

ment, je ferais la même chose si la même circonstance se représentait (1). Cependant, il est possible que j'eusse fait grâce si Murat m'eût fait connaître ce désir du prince. Certes, il n'aurait pas péri, si je l'avais reçu, quoique la loi fût positive et qu'elle le condamnât, aucun motif ne pouvant l'autoriser à conspirer sur nos frontières et à payer soixante brigands pour me faire assassiner. Ce n'est pas moi qui ai détrôné les Bourbons ; ils ne peuvent en vérité s'en prendre qu'à eux. Au lieu de les poursuivre, de maltraiter leurs amis, je leur ai fait offrir des pensions et j'ai accueilli leurs serviteurs. Ils ont répondu à mes procédés en armant des assassins. Le sang veut du sang. Cependant, j'ai toujours rejeté les propositions qu'on m'a faites. A un million par tête, j'aurais aussi trouvé des gens qui eussent frappé plus sûrement que les George, mais ces moyens étaient au-dessous de moi. Si j'eusse connu une trame contre leur vie, je les aurais fait prévenir. J'ai fait grâce aux Polignac, aux Rivière, parce qu'ils étaient des conspirateurs de leur intérieur et que la morale publique était assez vengée par l'exécution des simples assssins.

« Ce n'est pas à moi, ce n'est même pas aux hommes de la Révolution que les Bourbons doivent s'en prendre de leur expulsion; c'est Coblentz qui a été la cause de la mort du Roi. Il y a aux Archives des pièces qui ne peuvent laisser de doute à cet égard. Elles dévoilent des intrigues qui ne compromettent que la haute émigration. On a sans doute commis un grand crime en faisant périr le Roi. Étranger à cette catastrophe, les Bourbons n'ont pas le droit de conspirer contre ma vie. Je n'occuperais pas le trône qu'il serait occupé par un autre, car la nation ne veut pas d'eux.

L'Empereur revint sur M. de Talleyrand. « C'est votre ami », me dit-il, puis il ajouta :

— C'est un homme d'intrigues, d'une grande immoralité, mais de beaucoup d'esprit, et, certes, le plus capable des ministres que j'ai eus. Je l'ai boudé longtemps, ajouta-t-il encore, mais je n'ai plus d'humeur contre lui. Il serait encore ministre, s'il avait voulu. J'ai pensé, avant la campagne, à l'employer à Varsovie, où il m'aurait été fort utile, mais des intrigues d'argent de sa part et d'autres intrigues de la part de M^me^ de Bassano, l'en ont empêché.

(1) L'Empereur affirmera encore cette même résolution dans son testament.

« La duchesse, voyant dans sa rentrée aux affaires l'éloignement probable de son mari du ministère des Relations étrangères, auquel le mari et la femme tenaient par-dessus tout, elle avait tout mis en usage pour en éloigner M. de Talleyrand. Ayant monté une intrigue, ils étaient parvenus à m'irriter tellement contre M. de Talleyrand que j'ai été au moment de le faire arrêter. J'ai su trop tard la vérité par la police. Cette intrigue, ajouta l'Empereur, a été la cause de la nomination de l'abbé de Pradt, dont Savary et Duroc me faisaient un grand éloge ainsi que Maret, qui le croyait un phénix parce qu'il avait du jargon et faisait des articles de gazettes. C'est ce choix qui m'a fait manquer ma campagne. Bignon vaut mille fois mieux que lui et aurait mieux fait ses affaires à Varsovie. Talleyrand y aurait plus fait, par le salon de Mme Tyszkiewicz (1), que Maret et l'abbé de Pradt avec leur zèle, leur bavardage et toutes leurs menées polonaises, dont, grâce à eux, je n'ai tiré aucun parti dans cette affaire de la Russie qui était pourtant celle de la Pologne.

UNE FAUTE DU DUC DE BASSANO

L'Empereur revint sur la faute qu'avait commise le duc de Bassano en n'empêchant pas les Turcs de faire la paix avec la Russie et laissant échapper la Suède à notre alliance, faute d'avoir su donner quelques millions qui n'étaient rien au prix de conserver ces grands auxiliaires. Il ajouta encore quelques réflexions que le manque d'à-propos, l'imprévoyance, le retard d'un jour, quelquefois d'une heure, faisaient manquer les affaires les plus importantes.

— Je n'en veux pas à Maret, dit-il, car je ne puis suspecter ses intentions, et, encore moins, son attachement pour moi. Il est heureux que les ministres n'aient pas en France la même responsabilité qu'en Angleterre : on lui ferait un mauvais parti. Je ne puis pas tout faire moi-même. Maret seul savait mon secret. Le lui ayant dit une fois, je devais croire qu'il m'avait compris et qu'il agissait en conséquence. Il n'a pas vu que le nœud de toutes choses, dans cette campagne, se trouvait dans les forces que fournirait la Pologne, bien plus que dans quelques intrigues et dans les bavardages des Polonais.

(1) La comtesse Louis Tyszkiewicz, née Constance Poniatowska (1756-1830), mère de la comtesse Potocka.

Je fis observer à l'Empereur qu'il ne me paraissait pas que sa puissance eût acquis dans l'opinion, depuis deux ou trois ans, qu'à mon avis nous déclinions, même en nous agrandissant. Je rendis justice aux nobles qualités de M. de Bassano, ce qui parut faire plaisir à l'Empereur. Je lui représentai cependant que, dans le public, on accusait bien plus son ministre pour avoir été partisan de cette guerre et, en général, pour ne point résister à l'ardeur belliqueuse de Sa Majesté que pour la paix des Turcs et l'alliance des Suédois avec les Russes, parce que tout le monde savait que l'Empereur seul gouvernait et que ses ministres n'avaient ni l'habitude ni le pouvoir de trancher les questions, de disposer de millions et d'envoyer de leur propre autorité des agents avec de tels pouvoirs. J'ajoutai qu'en agissant près de ces cabinets comme il le disait maintenant, M. le duc de Bassano aurait annoncé clairement à la Russie que la guerre que nous niions mûrir à Dresde était résolue. Ces démarches eussent donc contrarié sa politique.

L'Empereur me répondit que si l'on pouvait craindre une indiscrétion en Suède, elle ne pouvait avoir lieu à Constantinople, et encore moins à Bucarest près du plénipotentiaire turc, et que M. de Bassano, ayant seul son secret, avait eu bien d'autres sommes à sa disposition. Comme je paraissais douter de cette dernière assertion, l'Empereur me répondit avec humeur :

— Quand je vous dis une chose, vous devez la croire.

AU RELAIS

Notre arrivée à un relais où l'on avait commandé à souper interrompit la conversation. L'Empereur paraissait mécontent de moi. Il était fatigué et joignit à cette contrariété celle de ne pouvoir faire sa barbe, comme il le désirait, Roustan n'étant pas arrivé. Il s'étendit, comme de coutume, sur le divan qu'on trouve dans presque toutes les maisons polonaises. Il s'y reposa une heure et le souper lui rendit sa bonne humeur. Ce soir-là, nous fûmes très bien traités. Était-ce en mon honneur? Ou le maître de poste, en approchant du terme de sa course, avait-il moins craint d'être indiscret envers M. le sous-préfet? Je l'ignore. Le fait est que nous étions dans une bonne et belle maison; que nous eûmes un excellent souper et que les maîtres

de la maison en firent les honneurs avec beaucoup d'obligeance et de discrétion, s'ils savaient que c'était l'Empereur.

Tous les matins, entre huit et neuf heures, quand on pouvait trouver du café à un relais, l'Empereur en prenait une tasse avec du lait, quelquefois sans sortir du traîneau. Le soir, de cinq à neuf heures, suivant le relais où nous nous trouvions, le piqueur qui servait de courrier commandait notre souper. On se reposait là une heure, quelquefois une heure et demie, lorsque le souper se faisait attendre, afin que M. Wonsowicz et le piqueur eussent aussi le temps de manger. En arrivant, l'Empereur faisait quelquefois un peu de toilette, se lavait les yeux, s'étendait les jambes sur un divan, car, depuis que nous avions quitté sa voiture, il ne pouvait plus se coucher. Je profitais de ce temps pour noter à la hâte nos conversations, au moins les choses qui me paraissaient de quelque intérêt.

Le... (1), deux heures avant le jour, nous arrivâmes à Pultusk d'où je congédiai notre brave maître de poste, auquel l'Empereur fit donner une gratification.

Pendant qu'on relayait, l'Empereur, ayant froid, monta chez le maître de poste qui était absent. Sa jeune femme s'empressa d'allumer du feu, de préparer du café et une soupe que nous lui demandâmes, ayant beaucoup souffert du froid pendant cette nuit. Une petite servante polonaise, au quart habillée, attisait et soufflait de son mieux, au risque de se brûler les yeux, le plus mauvais feu qu'on eût jamais vu, pendant que sa maîtresse s'occupait du café. L'Empereur s'informa de ce que gagnait cette pauvre fille. C'était si peu de chose qu'il fit la réflexion que cette somme devait à peine suffire à l'entretien de ses gros vêtements. Il me chargea de lui donner quelques napoléons en lui disant que ceux-là étaient pour sa dot. La pauvre enfant n'en croyait pas ses yeux et ne connut, je crois, tout son bonheur et sa petite fortune qu'après notre départ.

L'Empereur fit la réflexion que, dans cette classe, on pouvait avec peu d'argent faire beaucoup d'heureux :

— Il me tarde bien, Caulaincourt, ajouta-t-il, que la paix soit générale pour me reposer et pour pouvoir faire le bon homme. Nous voyagerons tous les ans pendant quatre mois dans l'intérieur. J'irai à petites journées avec mes chevaux. Je verrai

(1) Date laissée en blanc sur le manuscrit. L'Empereur arriva à Pultusk le 9 décembre 1812.

l'intérieur des chaumières de cette belle France. Je veux visiter les départements auxquels il manque des communications, faire des canaux, des routes, donner des secours au commerce, des encouragements à l'industrie. Il y a énormément à faire en France, des départements où tout est à créer. Je me suis déjà occupé de beaucoup d'améliorations, et j'ai fait réunir par le ministère de l'Intérieur les renseignements les plus précieux. On me bénira autant dans dix ans qu'on me hait peut-être aujourd'hui. Dans quelques villes maritimes, le commerce est si égoïste qu'il est injuste. Il veut toujours gagner. Peu importe que les autres perdent. On a beau faire, c'est moi qui ai créé l'industrie en France. Encore quelques années de persévérance et quelques bivouacs, et Marseille, Bordeaux, rattraperont bientôt les millions qu'ils ont manqué de gagner.

La soupe et le café se faisant attendre, l'Empereur, engourdi par le froid et le feu qui s'allumait, sommeilla. J'en profitai pour prendre des notes. A son réveil, son mauvais repas fut bientôt avalé et nous remontâmes en traîneau. Quoiqu'il y eût de la neige jusqu'aux genoux, l'Empereur visita les ouvrages de Sierock et de Praga. Nous la secouions de notre mieux avant de remonter dans notre cage, car l'antique boîte dans laquelle nous étions en avait absolument la forme.

L'ARRIVÉE A VARSOVIE

Il faisait si froid et nous étions si contents d'avoir découvert ce moyen d'avancer, malgré la quantité de neige qui couvrait la terre, que la vanité de l'Empereur ne s'éveilla qu'à la porte de Varsovie (1). En mettant pied à terre, au pont (2), pour traverser, nous ne pûmes nous empêcher de faire une humble réflexion sur le modeste équipage du Roi des rois. La vieille caisse, autrefois rouge, qu'on avait placée sur un traîneau, avait quatre énormes glaces ou plutôt verres de vitres, encadrées dans des châssis vermoulus qui fermaient très mal. Les jointures de cette carcasse, aux trois quarts pourrie, s'ouvraient de toutes parts et laissaient un libre cours au vent et à la neige dont j'étais obligé de débarrasser à chaque instant

(1) L'Empereur arriva à Varsovie le 10 décembre, et y entra par la porte Trambacka.

(2) Le pont de Praga.

l'intérieur de notre domicile pour ne pas être mouillés en la fondant sur nos sièges.

Tous ces désagréments n'empêchaient pas l'Empereur d'être très gai. Il paraissait enchanté de se trouver à Varsovie et fort occupé de savoir si on le reconnaîtrait. Je crois qu'il n'aurait pas été fâché de rencontrer quelqu'un qui l'eût deviné, car il traversa la ville à pied et nous ne remontâmes dans le modeste traîneau qu'après avoir traversé la place. Il faisait si froid que les gens qui pouvaient se chauffer ne se promenaient pas et que la pelisse de velours vert à brandebourgs d'or de l'Empereur n'attirait l'attention que de quelques modestes passants, plus pressés de retrouver leur logis et leur poêle que de deviner le nom et la qualité des voyageurs dont le costume fixait cependant l'attention. On tournait la tête, mais on ne s'arrêtait pas. Il eût d'ailleurs été difficile de reconnaître l'Empereur, le bonnet fourré dont il était coiffé lui couvrant la moitié du visage. Nous descendîmes à onze heures à l'hôtel de Saxe (1), où Amodru ne nous avait précédés que de peu d'instants. J'envoyai immédiatement chez le directeur général des postes pour commander les chevaux du duc de Vicence jusqu'à Glogau, car j'étais toujours le voyageur marquant et l'Empereur mon secrétaire, sous le nom de M. de Rayneval.

Après avoir établi l'Empereur près d'un mauvais feu dans un appartement au rez-de-chaussée, au fond de la cour, je me rendis chez l'ambassadeur qui logeait à peu de distance, au palais de Saxe. Je rencontrai, en entrant, M. de Rumigny, l'un des secrétaires de légation, qui avait été avec moi à Pétersbourg et que je fus enchanté de retrouver. Il m'annonça à l'ambassadeur, qui ne fut pas peu étonné de me voir et je crois de mon costume, mais qui fut bien plus surpris encore, n'en croyant ni ses yeux ni ses oreilles, quand je lui annonçai que l'Empereur était à l'hôtel de Saxe et qu'il le demandait.

— L'Empereur ! répéta-t-il plusieurs fois avec étonnement.

Et revenu de sa surprise :

— Comment êtes-vous ici, monsieur le duc? Comment se porte l'Empereur?

Telles furent les premières questions de M. de Pradt.

(1) Caulaincourt commet ici une erreur. La comtesse Potocka, Bourgoing, M. de Pradt sont d'accord pour indiquer que l'Empereur descendit à l'hôtel d'Angleterre, rue des Saules.

— L'Empereur se rend à Paris. Nous avons quitté l'armée à Smorgoni ; elle doit avoir pris position à Wilna.

— L'Empereur aurait été mieux ici qu'à l'auberge.

— Il veut être incognito ; nous repartons à l'instant.

— Voulez-vous prendre quelque chose ; un bouillon, monsieur le duc ?

— Je déjeune avec l'Empereur à l'auberge, mais envoyez-y une bouteille de vin de Bourgogne. Sa Majesté le préfère. En ayant été privée en route, elle sera bien aise d'en trouver de bon.

— La santé de l'empereur est-elle bonne ? Dans quel état est l'armée ?

— L'armée est dans une triste situation, accablée par la misère, la faim et le froid. La Garde seule a encore l'ensemble d'une troupe.

— M. de Bassano ne parle que de victoires...

— De fait, nous avons battu les Russes partout, même au passage de la Bérésina, où on leur a fait seize cents prisonniers que j'ai comptés.

— M. de Bassano en a fait six mille.

— Le fait est que nous avons battu les Russes qui devaient nous accabler.

— Pourquoi en faire six mille et écrire à un ambassadeur, qui a besoin de la vérité dans de si grandes circonstances, comme au rédacteur du *Moniteur* ?

— Peu importe le nombre des prisonniers quand on ne peut les emmener.

— Qui en empêche ?

— Quand nos propres soldats meurent de faim et sont semés sur la route, comment nourrirait-on des prisonniers ?

— Avons-nous beaucoup perdu ?

— Trop, répondis-je avec un profond soupir. Voilà les résultats bien dignes de ceux qui ont soufflé cette guerre. Quelle folie !

— Tout le monde ne l'a pas soufflée. Tout le monde n'a pas trompé l'Empereur sur ses tristes résultats, mais qu'importe ? Aujourd'hui, on vous rend bien justice, monsieur le duc. On sait que vous avez tout fait pour l'empêcher. Moi aussi, je n'ai pas craint de déplaire à l'Empereur pour l'éclairer sur sa situation, sur l'état de la Pologne. Je ne cesse d'écrire à M. de Bassano qui me répond toujours par des victoires dont personne n'est dupe ici. Ce pays-ci est ruiné. On l'a écrasé.

EN COLÈRE CONTRE M. DE PRADT

Je rompis le conversation en quittant M. l'ambassadeur, pour qu'il pût se défaire du costume de son lever, et je rejoignis l'Empereur qui était d'autant plus impatient de voir arriver M. de Pradt que, n'étant pas content de lui, il était pressé de le lui témoigner. Depuis Sierock, l'Empereur, d'autant plus animé qu'il pensait qu'il allait le voir, n'avait cessé de me répéter ce qu'il m'avait déjà dit sur lui. Ce motif l'avait empêché de descendre chez son ambassadeur, comme je le lui avais proposé, ce qui eût été plus commode et plus convenable, ayant le projet de voir quelques membres du gouvernement polonais.

— Je ne veux pas, me dit-il, descendre chez un homme que je vais renvoyer. J'ai trop à me plaindre de lui.

Je passe sous silence tout ce que l'Empereur ajouta et répéta si souvent dans sa mauvaise humeur. Il lui reprochait sa lésinerie, son peu de tact, la mauvaise direction donnée aux esprits :

— Il a gâté dit-il, toutes mes affaires par son farniente. Il bavarde comme un régent de collège et voilà tout. Talleyrand m'a bien souvent manqué ici.

L'ambassadeur arriva au moment où l'Empereur prononçait ces dernières paroles (1). Il le reçut froidement. M. de Pradt, s'avançant avec émotion, lui demanda de ses nouvelles. Ses paroles avaient l'accent de l'intérêt. Elles me parurent n'en avoir que moins de succès. L'Empereur, qui aurait mieux aimé être blâmé, même critiqué qu'être plaint par tout autre, était encore moins disposé à supporter cet air d'intérêt, peut-être trop d'égal à égal de la part d'un homme contre lequel il était très irrité. M. de Pradt, s'apercevant de l'effet qu'il produisait, devint plus froid et plus réservé. Ces dispositions réciproques m'avertissaient que je rendrais service à l'ambassadeur en le débarrassant de témoin et, le laissant s'expliquer tête à tête, je me retirai. L'Empereur, qui voulait par le même motif un tiers pour que l'explication fût plus désagréable à M. de Pradt, me dit de rester, mais, sur mon observation que j'avais des ordres à donner pour le voyage et une pelisse à acheter pour le mieux couvrir, il me permit de sortir et me chargea de faire appeler le

(1) L'Empereur, dit de Pradt, « était dans une petite salle basse, glacée, les volets à demi fermés pour protéger son incognito ».

comte Stanislas Potocki (1) ainsi que le ministre des Finances (2) et de tout préparer pour son prompt départ et de revenir sur-le-champ. J'achetai la pelisse pour l'Empereur, qui souffrait du froid pendant les nuits, quoique je le couvrisse de la moitié de ma pelisse, ce qui me faisait geler.

Je pressai le dîner et revins dans la pièce qui précédait celle où était l'Empereur pour expédier un courrier à Wilna et le piqueur qui devait nous précéder jusqu'à Posen. Comme la porte de séparation de ces deux pièces fermait mal, j'entendis, sans pouvoir l'éviter, l'Empereur rappeler à son ambassadeur tous les reproches qu'il m'avait déjà énumérés contre lui. Il finit par lui dire que son langage, sa conduite, enfin rien de lui n'avait été français. Il lui reprocha de faire des plans de campagne, de jouer le militaire quand il n'y entendait rien, et ajouta qu'il devait se borner à faire de la politique et à dire sa messe, ayant été envoyé par lui à Varsovie pour y représenter honorablement la France et non pour y faire des économies et y arranger sa fortune qui était assurée, s'il l'eût bien servi, mais il n'avait fait que des bêtises.

M. de Pradt cherchait à se justifier, protestait de son dévouement, de son zèle, de ses regrets s'il s'était trompé, de son désir de faire mieux. Il défendait et justifiait le duché de n'avoir pas fait tout ce qu'aurait voulu l'Empereur pour le succès de l'expédition de Russie. Il énumérait les sacrifices, les forces qu'il avait fournies et qu'il portait à plus de quatre-vingt mille hommes. Il attestait que tout le monde était ruiné, qu'on ne pourrait trouver un écu dans le pays, et qu'il fallait lui donner des secours en argent, si on voulait en tirer parti. Plus de Pradt se défendait et plus l'Empereur s'irritait. Il lui reprocha les conséquences incalculables que pourrait avoir la négligence à opérer les levées et ajouta qu'il voyait, par le compte même qu'il lui rendait, qu'il s'était ménagé une sotte popularité, qu'un homme d'esprit comme lui devait voir et faire comprendre aux Polonais que prolonger la lutte, faute de donner les moyens de la terminer de suite, était se nuire à soi-même.

L'Empereur m'appela ; il paraissait être excédé de la présence de l'ambassadeur. Ses signes, ses mouvements d'épaules le montraient si clairement que je partageais réellement l'em-

(1) Le comte Stanislas Potocki était président du conseil des ministres.
(2) M. Mostowiski. L'Empereur reçut aussi M. Mastuszewicz.

barras du patient, qui était plus que sur les épines. Je crus donc rendre service à l'un et à l'autre en sortant un moment et en rentrant de suite pour annoncer à l'Empereur que le dîner était prêt; mais il avait recommencé la série de ses reproches, et continuait, tantôt avec véhémence, tantôt avec un froid dédain, quand il s'arrêta tout à coup au milieu d'une phrase en apercevant une carte sur la cheminée. Il la prit avec vivacité, y écrivit quelques mots et me la donna. Pendant ce temps, M. de Pradt tâchait de placer quelques mots pour sa justification et rejetait les torts sur toutes les autorités françaises, dont il se plaignait beaucoup, ainsi que des généraux, etc., et, sous quelques rapports, il me parut que ce n'était pas sans raison.

Cette critique irritait encore plus l'Empereur, qui ne lui passait même pas dans ce moment de critiquer les opérations faites par M. de Schwarzenberg. Quant à celle des corps à portée du duché, que l'Empereur n'approuvait cependant pas plus que lui, il ne permettait pas à un abbé de les juger, comme il le dit ensuite. L'Empereur parla de la défense du duché qu'il trouvait facile au moyen des levées et que l'ambassadeur voyait à découvert et fort compromis. L'Empereur raisonnait toujours dans l'hypothèse que l'armée tiendrait à Wilna, que le prince de Schwarzenberg ferait tout ce qu'il devait. Il prétendait couvrir et défendre le duché par des levées polonaises, par une insurrection. Il voulait même couvrir les cantonnements de ses armées par ces Cosaques polonais dont il n'avait cessé de parler et qui, faute d'argent, n'étaient même pas réunis dans les dépôts.

La discussion n'ayant plus rien de personnellement désagréable pour M. de Pradt, M. l'ambassadeur, passionné sans doute pour les controverses militaires, réfutait avec quelque raison, à ce qu'il me parut, mais d'un ton un peu doctoral, ce que l'Empereur avançait du ton d'un maître qui veut que l'on se taise, si l'on n'est pas persuadé. Il semblait même se permettre plus que des réflexions envers celui qui n'en autorisait que dans le tête-à-tête. Il ne voyait de salut que dans ce que nous n'avions plus : dans des armées bien organisées, bien payées, et assurait qu'il n'y avait pas un cheval, pas un homme à espérer du duché sans argent.

— Que veulent donc les Polonais? reprit vivement l'Empereur. C'est pour eux que l'on se bat et que j'ai dépensé mes

trésors. S'ils ne veulent rien faire pour leur cause, il est inutile de se passionner, comme ils l'ont fait, pour leur restauration.

— Être Prussiens, répondit l'ambassadeur.

— Pourquoi pas Russes? dit l'Empereur avec indignation.

Il tourna les talons à M. de Pradt, en lui disant de revenir dans une demi-heure avec les deux ministres qu'il avait demandés.

Après le départ de M. de Pradt, l'Empereur fit une longue et violente sortie contre lui, l'accusant, comme il venait de le lui reprocher, d'avoir, pendant toute la campagne, plutôt effrayé que rassuré les Polonais et d'avoir perdu ses affaires en Pologne.

— Exécutez sur-le-champ, me dit-il, l'ordre que je vous ai donné.

Il entendait par là ce qu'il avait écrit sur la carte qu'il m'avait remise en présence de M. de Pradt : « Mandez à Maret que la peur des Russes a fait perdre la tête à l'archevêque de Malines, qu'il le renvoie et charge un autre des affaires. » J'avais mis alors la carte dans ma poche. Dans ce moment, je continuais à me promener avec l'Empereur sans répondre et sans exécuter son ordre.

Voyant qu'il gardait le silence, je lui rappelai que le dîner refroidissait depuis longtemps, ce qui attira peu son attention, car il me réitéra de nouveau l'ordre qu'il venait de me donner. Je lui fis observer, un moment après, que ce changement produirait mauvais effet vis-à-vis du Conseil à Varsovie :

— Si M. de Pradt, lui dis-je, en a, comme le pense Votre Majesté, cajolé les membres, il ne leur sera que plus agréable dans un moment difficile. Il n'y a aucun inconvénient à le laisser là encore quelque temps. Il cherchera à réparer ses torts et les circonstances stimuleront son zèle. Il fera même mieux qu'un autre ; il dira que vous le déplacez pour avoir défendu les intérêts du duché, ce qui fera un mauvais effet.

L'Empereur énuméra alors les ordres que devait lui avoir donnés M. de Bassano. Il entra dans un long détail sur les moyens mis à sa disposition et à celle du duché, et finit par me dire :

— Vous écrirez de Posen. Dînons, afin d'avoir le temps de voir les ministres et de partir.

Pour que l'Empereur ne revînt pas là-dessus, je jetai alors la carte au feu devant lui. L'Empereur, préoccupé de ses affaires, pressé de voir les ministres et de partir, le dîner fut court, quoique la tasse de café de Pultusk nous eût peu restaurés :

— Les affaires nourrissent, me dit l'Empereur. Le mécon-

tentement rassasié, et cet abbé m'a fâché. Quelle impudence !

L'Empereur reçut bien les ministres qu'accompagnait M. de Pradt. Ces messieurs lui parlèrent des dangers qu'il avait courus, de leur bonheur de le revoir bien portant. Sa présence seule était pour eux la garantie d'un meilleur avenir, etc., etc... L'Empereur repoussa l'idée qu'il eût pu même courir un danger. Il plaisanta sur ce que le repos n'était fait que pour les rois fainéants, ajoutant que la fatigue lui faisait du bien. Il leur dit que l'armée était nombreuse et encore de plus de cent cinquante mille hommes, ce qui était à peu près vrai. Les Russes, d'après ce qu'il ajouta, ne tenaient pas devant nous. Il les avait battus partout, même à la Bérésina. Ces Russes n'étaient plus les soldats d'Eylau et de Friedland. Avant trois mois il aurait une armée aussi nombreuse que celle avec laquelle il était entré en campagne. Ses arsenaux étaient pleins. Il avait tous les éléments d'un nombreux matériel et d'une belle armée. De son cabinet des Tuileries, il imposerait plus à Vienne et à Berlin que de son quartier général :

— Je pèse plus sur mon trône aux Tuileries qu'à la tête de mon armée, dit-il.

Il parla de Marengo, d'Essling, batailles presque perdues et qui, deux heures après, avaient mis l'Autriche à sa discrétion.

Je passai dans l'autre pièce pour m'assurer que tout était bien prêt. Les traîneaux étaient attelés devant la porte. Je payai l'aubergiste, donnai quelques ordres et notai la curieuse conversation que je venais d'entendre. J'avais noté, après le dîner, pendant que l'Empereur faisait sa toilette, celle que j'avais eue avec l'ambassadeur et celle de ce dernier avec l'Empereur. Quand je pus prêter une nouvelle attention, j'entendis l'Empereur n'attribuer ses revers qu'au climat, avouer qu'il était peut-être resté trop longtemps à Moscou, parce qu'ayant envoyé M. de Narbonne au quartier général, il croyait faire la paix. Il dit qu'on tiendrait à Wilna, avoua que les Russes avaient montré du caractère, qu'ils aimaient l'empereur Alexandre et convint que l'incendie de Moscou avait dérangé ses projets. Il insista sur ce que c'étaient les Russes qui avaient brûlé leur capitale. Il parla de la nécessité de montrer aussi du caractère, ajoutant que les grands revers devenaient alors la source d'étonnants succès. Il parla avec chaleur des levées à opérer, notamment de celles des Cosaques qui étaient indispensables.

Les ministres insistaient sur la détresse du pays. L'Empereur n'avait pas l'air d'en tenir compte. M. de Pradt les appuya généreusement, quand ils demandèrent de l'argent. L'Empereur accorda quelques millions sur les contributions de la Courlande et sur du billon (1) et finit par leur annoncer la prochaine arrivée du corps diplomatique, qui venait de Wilna. Puis il parla de son voyage. Je rentrai alors. Les ministres engagèrent l'Empereur à se reposer quelques heures pour donner le temps d'organiser ses relais. Ils lui demandèrent s'il prendrait la route de Silésie par Glogau.

— Oui, par la Prusse, répondit l'Empereur.

Ce trajet en Prusse, quelque court qu'il dût être, le préoccupait, le contrariait. Il ajouta, en m'interpellant, que j'avais dû donner les ordres nécessaires en arrivant, et qu'il allait partir. Il congédia d'un air fort gracieux ces messieurs qui lui renouvelèrent les protestations de leur entier dévouement, ainsi que M. de Pradt, qui paraissait avoir oublié les reproches de l'avant-dîner.

Nous remontâmes à l'instant dans notre traîneau (2), où l'Empereur épancha de nouveau sa bile sur M. de Pradt, en faisant les plus amères réflexions sur sa peur lorsque les Russes s'étaient approchés du duché, sur le mauvais exemple qu'il avait donné alors. Il parla de son ton, de ses manières, si peu d'accord, disait-il, avec l'éducation qu'il avait reçue, avec la société dans laquelle il avait dû vivre et surtout avec l'état qu'il avait embrassé. L'Empereur répétait toujours qu'il lui avait perdu la Pologne, qu'il lui avait fait manquer sa campagne, et qu'il avait eu tort de s'arrêter à de sottes intrigues et de ne pas y envoyer Talleyrand qui l'y aurait aussi bien servi qu'il l'avait fait lorsqu'il était à Finkenstein.

Les plus grandes difficultés de notre voyage étaient sans doute surmontées, mais il nous restait la traversée de cette petite partie du territoire prussien, après Glogau, qui préoccupait plus l'Empereur que tout le reste de son voyage. Nous allions très vite, mais, un brancard s'étant cassé au traîneau, nous fûmes forcés de nous arrêter pour le faire réparer à Kutno (3),

(1) M. de Pradt dit : 3 ou 4 millions en billets provenant des contributions de la Courlande et 2 à 3 millions de billon de Piémont.

(2) A sept heures du soir.

(3) 11 décembre 1812.

ce qui nous retint plus de deux heures. Le sous-préfet reconnut l'Empereur et le reçut de son mieux. Sa femme et sa sœur, jolies Polonaises, étaient dans l'enthousiasme de le voir chez elles et ne savaient que faire pour lui témoigner leur bonheur de le trouver bien portant.

Il n'y a pas de physionomies plus expressives que celles des Polonais. L'Empereur fut sensible à cet accueil, mais, comme il était cependant encore plus occupé de ses affaires que de la conversation des dames et de celle du sous-préfet, il employa son temps à me dicter différents ordres pour M. de Bassano et Varsovie. Il prescrivit à son ministre de presser les levées et l'armement du duché, le prévint de ce qu'il avait accordé aux Polonais et lui ordonna d'expédier un nouveau courrier à Vienne et au prince de Schwarzenberg. Il donna aussi des ordres à M. de Lauriston qui devait se rendre à Varsovie. Il lui enjoignit d'y rester, de prendre le commandement de toutes les troupes, d'armer Prague, Modolini, Sierock. Il réitéra au général Dutaillis, qu'il avait vu à Varsovie, les ordres qu'il lui avait donnés verbalement, lui prescrivit de retenir toutes les troupes qui y passeraient, d'organiser et d'armer la garde nationale, etc...

L'Empereur, impatienté que j'écrivisse doucement, — mes doigts étaient encore engourdis par le froid, — voulut écrire lui-même, pendant que je prenais minute de ce qu'il m'avait déjà dicté, mais ses doigts, aussi engourdis, joints à sa manière habituelle déjà si peu lisible, furent cause qu'il ne put se lire lui-même, après avoir terminé deux lettres, et qu'il dut m'en dicter de nouvelles pour les remplacer. Le dîner mit fin à cette correspondance. Je gardai ces deux minutes historiques de sa main, et j'expédiai les dépêches pendant que l'Empereur dînait. Le traîneau était réparé. Il prit à peine le temps de manger et j'emportai un morceau de pain pour faire mon repas en voiture. L'Empereur, fort touché de l'accueil qu'il avait reçu, m'ordonna de dire à Duroc, à notre arrivée à Paris, d'envoyer un cadeau à la femme du sous-préfet.

CAULAINCOURT, DUC DE VICENCE.

(*A suivre.*)

LA RÉVOLUTION CHINOISE ET LE MONDE CIVILISÉ

I. — L'ÈRE DES DIPLOMATES ET DE L'ÉLITE

AVANT LA GUERRE MONDIALE

Insister sur la brutalité avec laquelle « l'Empire du Milieu » a été mis en contact avec ce que nous concevons comme la civilisation occidentale, et sur la rapidité catastrophique avec laquelle cette civilisation l'a obligé à se plier à des concepts nouveaux pour lui, peut paraître un lieu commun. Et cependant, sous peine d'erreur, il faut reprendre et suivre les étapes hâtives de cette évolution pour comprendre quelque chose à la révolution chinoise.

Au cours du XIX^e^ siècle, l'Europe impose à la Chine le respect de sa solidarité et de sa puissance, découvrant des moyens de combat insoupçonnés. Elle s'assure, par contrat, des concessions, dont le but est parfaitement net : il ne s'agit pas de territoires à exploiter ou coloniser, il s'agit uniquement d'avoir des asiles inviolables où les commerçants européens pourront vivre sans risques, et acheter ou vendre à l'abri de lois connues. Ce sont, à peu de chose près, des ports francs.

En 1895, le Japon inflige à la Chine une humiliation sévère : les Chinois ont la cuisante amertume d'être battus par des hommes de leur race, employant les méthodes et les armes de l'étranger. Dès lors, les *révolutionnaires*, c'est-à-dire les Chinois qui, vivant dans les ports et au contact d'Européens, ont pu

acquérir une teinture d'idées occidentales, ont un point d'appui formidable pour proclamer l'insuffisance d'un gouvernement archaïque et d'une civilisation surannée; et, en même temps, l'amputation violente et sensible que subit la Chine qui voit le Japon annexer la Corée, s'emparer de Formose et des Pescadores, réveille un sentiment national jusque-là assoupi. Sun-yat-sen, figure centrale de la révolution chinoise, est tout à fait représentatif de cette époque et des sentiments qu'elle inspire. C'est un Cantonnais, qui, élevé à Hong-kong au *Queen's College* anglais, s'est frotté d'idées modernes : l'humiliation de la défaite subie, la xénophobie causée par les empiètements étrangers en Chine et la persuasion qu'il faut se moderniser vont être les motifs déterminants de ses actes, le lancer en 1895 dans une première révolte, en 1900 dans le mouvement boxer. Mais cette fois-ci, il est trop tôt. Tous les Européens, sans distinction, font bloc : et, une fois de plus, l'Europe unie impose ses lois à Pékin.

Sun-yat-sen, exilé, partira pour l'Europe, pour la France en particulier : et selon cette loi qui veut que les apôtres soient d'autant plus ardents que leur foi est plus récente, il ira toujours, en politique, aux idées les plus extrêmes : on le reverra dans tous les troubles chinois, républicain en 1911, et mourant bolchéviste en 1925, sur le vœu ultime d'être enterré dans un tombeau identique à celui de Lénine.

Or, 1905 amène un événement capital dans l'histoire de la race jaune. Le Japon a battu la Russie. Qu'un peuple en batte un autre est un fait courant dans l'histoire, et les conséquences ne sont que des renversements d'alliances pour rétablir un nouvel équilibre. Ici, c'est une race qui en bat une autre. L'explosion des espoirs informulés jusque-là est d'une violence inouie. Le succès du Japon, c'est l'avenir ouvert à toutes les races jaunes, puisqu'il est désormais prouvé qu'elles peuvent, sur son propre terrain et par ses propres armes, battre une nation blanche. C'est la confirmation éclatante des thèses modernistes, contre l'esprit traditionaliste : il suffit d'imiter les Européens et d'aller à l'école chez eux pour les égaler, voire pour les dominer. De ce jour, les ligues panasiatiques dont le Japon prend l'initiative vont s'étendre à la Chine, puis peu à peu au continent asiatique entier : et, en tête du mouvement, on trouvera la jeunesse des écoles, plus spécialement celle des

écoles et universités créées par les étrangers à l'abri des concessions, et la population côtière, celle qui se frotte aux Européens.

L'occasion de la révolution va, peu après, se présenter. C'est, en 1908, la mort de l'empereur Koang-siu, qui laisse le pouvoir à un enfant de trois ans. La vieille Impératrice est incapable de rien comprendre aux exigences des modernistes. Le régent, le prince Tchoën, qui cependant a voyagé en Europe et passe pour éclairé, commet au début la faute de se séparer du premier ministre Yuen-che-kaï, qui incline vers l'octroi d'un parlement. Lorsque, dépassé par les événements qui débutent par des révoltes à Canton, il le rappellera, pour opposer aux entreprises républicaines de Sun-yat-sen, qui a pris la direction du mouvement, les concessions constitutionnelles du vieux Yuen-che-kaï, il sera trop tard : c'est, en 1911, la République qui triomphe.

Nous pouvons reprendre les journaux de cette époque, et saluer les mêmes dithyrambes que nous avons vus renaître plus tard à l'occasion de la république russe. Avec une égale incompréhension leurs auteurs, dans les deux cas, se félicitent de la rapide ascension de peuples courbés sous un joug archaïque vers un idéal moderne de progrès, de justice et de liberté. Dans les deux cas, l'aspect extérieur des choses nous satisfait ; la terminologie, qui nous est connue, nous désigne des objets dont nous n'approfondissons pas l'existence. Dans les deux cas, la réalité nous est totalement masquée. La réalité est qu'on a détruit un pouvoir central archaïque, monstrueux même, si l'on veut, à notre point de vue, mais efficace au point de vue chinois comme le tsarisme au point de vue russe, sans mettre rien à la place : j'entends rien qui soit directement utilisable par le pays, dans l'état actuel de sa culture et de son développement politique.

Et pourtant, combien il était aisé de voir que les choses, en Chine, malgré leurs dénominations européennes, ne correspondaient en aucune façon à rien de ce qui constitue, chez nous, une évolution ou même une révolution ! Il faut relire les décrets impériaux : celui où le jeune empereur, âgé de trois ans, se déclare « bien jeune encore » pour assumer les responsabilités du pouvoir; celui, encore plus cocasse, qui institue la République, puisque la République est instituée par décret impérial. D'ailleurs, il faut considérer les négociations prodi-

gieuses de Yuen-che-kaï, qui non seulement conserve, sous la forme républicaine, l'existence de l'Empereur (écarté, il est vrai, du pouvoir), mais encore trouve le moyen de se faire nommer président de la République, lui qui a combattu les républicains..., à l'exclusion de Sun-yat-sen, qui a dirigé la révolution.

Somme toute, à la proclamation de la République chinoise, les diplomates européens restent en présence exactement du même personnage avec lequel ils ont, jusqu'ici, négocié : c'est toujours Yuen-che-kaï. Ils peuvent se leurrer de l'espoir qu'entré résolument dans les idées modernes et débarrassé de l'autocratie, le président de la République chinoise va désormais pouvoir ouvrir largement la Chine aux influences occidentales. En réalité, du jour où ils ont devant eux un président de République, ils n'ont plus rien devant eux : un fantôme sans consistance, sans autorité, sans responsabilité, et dans l'anarchie grandissante, de 1911 à nos jours, ce fantôme change tout le temps.

APRÈS LA GUERRE

La guerre mondiale devait apporter à la situation un changement d'importance capitale.

L'Europe a imposé ses volontés à la Chine, pour la dernière fois en 1900, parce qu'elle se présentait comme une entité indivisible : l'Europe. Or, 1914 offre aux peuples jaunes un spectacle inattendu : ce bloc n'existe pas ; les blancs ne sont pas d'accord, ils se combattent à plaisir ; mieux, ils invitent les jaunes à participer à la lutte.

Le Japon d'abord, la Chine ensuite : voici la Chine alliée, la voici participant au Congrès de Versailles, à la Société des nations ; c'est un changement formidable dans sa situation par rapport à ces États occidentaux qui, hier encore, parlaient en maîtres au monde entier : est-ce le pied d'égalité ?

En même temps, une ère insoupçonnée de prospérité économique s'ouvre pour l'Asie. Nous sommes en guerre, et nous consommons ; ils sont en paix et produisent. Le dollar, comme le yen, monte à des taux insoupçonnés : par milliers, acheteurs et agents étrangers déferlent sur les rives de Chine, créant une atmosphère de fièvre où tous les ferments vont se développer à l'aise. Chacun a ses buts, chacun apporte des idées.

Car la guerre mondiale a été accompagnée d'une véritable débauche de propagande. La doctrine de Monroë était, depuis la création des ligues panasiatiques, fort en honneur en Chine, et n'est pas une importation de la guerre ; mais la propagande wilsonienne, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes? Faut-il vraiment nous étonner si la Chine alliée, amie, traitée pendant la guerre en égale, voire courtisée et flattée, nous demande aujourd'hui ce que nous faisons chez elle ?

On conçoit quel prodigieux apport au sentiment national représentent la propagande dépensée par les alliés en Chine, et la façon dont elle a été traitée au cours des années de guerre. Mais la question a aussi un autre aspect, savoir l'équilibre des Puissances en Chine.

L'ÉQUILIBRE DES PUISSANCES

Avant la guerre, les Puissances ayant, toutes (sauf les États-Unis, qui n'ont pas participé au XIX^e^ siècle au mouvement général vers la Chine), des intérêts et des concessions équivalentes, pouvaient avoir des besoins équivalents et une politique uniforme.

Or, avec la guerre, que se passe-t-il ?

Deux Puissances disparaissent : ce sera d'abord l'Allemagne, dont les possessions sont attribuées au Japon ; ensuite bénévolement la Russie, qui, sous le régime soviétique, renonce avec ostentation à l'héritage des concessions tsaristes. Ces deux Puissances vont, après la guerre et simultanément, conclure avec la Chine des traités suivis d'entente commerciale : pour la Russie, 31 mai, 24 et 12 septembre 1924 ; pour l'Allemagne, mai 1924 et 12 juillet 1924. Ces traités sont sur pied d'égalité absolue.

En revanche, une Puissance voit sa situation en Asie prendre un développement exceptionnel : c'est le Japon. Par sa victoire sur la Chine en 1895, il a acquis la Corée, Formose, les Pescadores ; sa victoire sur la Russie lui a donné, au nord du Petchili, les ports de Dalny et de Port-Arthur ; l'héritage allemand lui donne Kiao-tchéou : dès lors, le voici, dans la presqu'île du Chan-toung, au sud de ce même golfe du Petchili, maître virtuel de ce golfe qui commande les communications de Tien-tsin et de Pékin, comme il est déjà maître

des terminus du chemin de fer de Mandchourie ; et, comme il hérite, en outre, des îles Carolines, Pelaw, Mariannes et Marshall, sa prépondérance dans les eaux chinoises du Pacifique est formidable. Par un accord de juillet 1916, le Japon reconnaît la prépondérance des intérêts russes en Mongolie et au Turkestan chinois, mais fait reconnaître en échange la prépondérance manifeste de ses intérêts en Mandchourie. De 1918 à 1924, les troubles bolchévistes vont lui offrir une occasion admirable de mettre matériellement la main sur d'importants territoires : il occupera toute la Sibérie jusqu'au Baïkal exclusivement, et maintiendra, par occupation militaire, l'ordre sur les chemins de fer ; en sorte qu'au moment de la reconnaissance du gouvernement bolchévique, il aura en mains les gages nécessaires pour obtenir non seulement la confirmation des accords passés, en juillet 1916, avec le gouvernement tsariste, mais encore des accords nouveaux concernant ses pêcheries, son commerce et Sakhaline. En outre, pour faire reconnaître la nécessité provisoire de son occupation militaire des voies ferrées de Mandchourie et du Chan-toung, il conserve une division à Moukden, 14000 hommes à Port-Arthur et Dalny : et, par la force des choses, le maréchal de Moukden, Tchang-tso-lin, tombé peu à peu sous son influence et subventionné par lui, finit par être entièrement à sa solde. Un formidable parti politique pro-japonais, le club Anfou, étend son influence sur toute la Mandchourie, le Petchili et les provinces maritimes de Chine jusqu'à Changhaï : il y a donc, au bénéfice du Japon, une rupture d'équilibre considérable.

Quant au groupement des Puissances alliées, sa position n'a pas changé : elle est restée stationnaire. Elles ont conservé leurs anciens contrats et leurs concessions, sans aucune acquisition nouvelle. Mais, au point de vue chinois, leur situation va être violemment attaquée. Pendant la guerre, et en raison des charges assumées par la Chine alliée, elles ont renoncé à certains avantages, tels que le paiement de l'indemnité due à la suite de la révolte des Boxers : la paix signée, il faudra, pour les faire reprendre, des négociations longues et pénibles. Pour le public chinois, un fait domine : les nations vaincues ont désormais des contrats dans lesquels elles traitent à droits égaux ; tandis que les nations alliées, celles auxquelles on est lié par des liens d'amitié, conservent leurs « traités inégaux »,

et continuent à imposer à la Chine des obligations sans contrepartie apparente. La raison parfaitement valable, qui milite en faveur du maintien des concessions, puisque c'est la seule garantie d'existence des Européens en Chine, qui milite en faveur du maintien des douanes sous contrôle européen, puisque c'est la seule garantie de l'intérêt des capitaux investis en Chine et du paiement des indemnités dues, cette raison n'est pas accessible à la masse du public. Pour le peuple, un seul fait s'impose : l'étranger opprime la Chine, et c'est d'autant plus odieux que les étrangers qui l'oppriment sont précisément les alliés d'hier : la conséquence de cet état de choses sera que, tous, aussi bien nordistes que sudistes, vont protester avec ensemble contre le maintien des « traités inégaux », que tout contrat arrivant à expiration sera discuté, son renouvellement refusé, et que, de guerre lasse, certaines puissances, comme la Belgique, finiront par renoncer purement et simplement à leurs droits, tandis que celles qui entendent les maintenir encourront la réprobation publique.

Dans ces conditions, il est aisé de concevoir combien l'accord des Puissances, condition essentielle de leur succès commun, devient difficile à réaliser. Les Puissances à traités égaux vont contrecarrer, de tout leur poids, les Puissances à traités inégaux : et le Japon, assuré, quoi qu'il arrive, de conserver en Asie un rôle prédominant par les ligues panasiatiques et ses puissantes attaches en plein continent chinois, et par sa colonisation dans toutes les régions côtières, peut aussi bien balancer d'un groupe à l'autre, et considérer sans s'émouvoir l'éviction totale des Européens de Chine. Dès 1914, ses journalistes écrivent : « Personne au gâteau chinois ! » Ils prophétisent : « Nous chevaucherons la Chine pour la conquête du monde » et, depuis beau temps, à l'exclusive alliance anglaise qui a permis leur développement dans le sens de la civilisation européenne, ils opposent les avantages d'alliances éventuelles allemandes et russes pour l'exploitation de l'Asie : ainsi, au lendemain de la guerre, la possibilité se laissait entrevoir d'une Chine désorganisée, destinée à devenir le champ de bataille d'intérêts étrangers.

Déjà parmi les Tu-kiuns dont l'autorité régionale transformait le territoire chinois en une série de fiefs féodaux, on murmurait le nom des champions dont chacun s'assurait le concours.

Les Japonais, certes, disposaient à Moukden de Tchang-tso-lin. Les Anglais avaient « essayé » Feng-yu-siang, dont la qualité de général chrétien inspirait confiance, puis Ou-peï-fou ; les Russes, non contents d'annexer virtuellement la Mongolie par leur traité du 6 novembre 1921, régnaient en maîtres à Canton. Le caractère mercenaire des armées opposées, soldées par l'étranger pour la suprématie d'intérêts étrangers, ne pouvait échapper à personne.

UN PROGRAMME INTERNATIONAL

C'est alors qu'apparaît un programme international d'une rigoureuse équité, tel que nul ne pouvait, sans dévoiler ouvertement des buts particuliers en Chine, refuser d'y adhérer.

Au Congrès de Washington, huit États se mettent d'accord pour tenter la restauration de la Chine, en excluant rigoureusement toute idée de morcellement futur du territoire chinois : et, le 21 novembre 1921, la résolution suivante était adoptée par la Commission d'Extrême-Orient.

Les États-Unis, la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et le Portugal déclarent leur ferme intention :

1° De respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégralité territoriale et administrative de la Chine ;

2° De donner à la Chine la possibilité la plus complète et la plus entière liberté de se développer et de s'assurer un gouvernement stable et efficace ;

3° D'user de leur influence en vue de l'établissement et du maintien effectifs du principe de l'égalité pour le commerce et l'industrie de toutes les nations sur tout le territoire de Chine ;

4° De s'abstenir de tirer avantage des circonstances actuelles pour rechercher des droits spéciaux ou des privilèges qui pourraient porter atteinte aux droits des sujets ou nationaux d'États amis, et de s'abstenir également d'encourager toute action constituant une menace pour la sécurité des dits pays.

Il est inutile de commenter ce texte qui fut aussitôt publié. Il est impossible de rassurer plus complètement le nationalisme le plus pointilleux ; il n'est pas possible de s'engager plus solennellement à ne léser en rien la Chine. Cet accord lie huit Puissances seulement, mais ces Puissances sont telles qu'en

fait l'accord lie le monde entier ; il est certain que le Japon et les États-Unis, maîtres du Pacifique, l'Angleterre, reine des mers, la France victorieuse de 1921 sont capables de faire respecter leurs décisions même par ceux qui n'y auraient pas adhéré : et ils ne renoncent pas à toute conquête en Chine pour permettre, par exemple, à l'Allemagne ou à la Russie d'en poursuivre à leur profit.

L'esprit de générosité qui préside à la confection de ce texte est tel qu'au cours des discussions, la France, par l'organe de M. Viviani, propose de renoncer à ses concessions de Kouang-tchéou : et, par ailleurs, sa rédaction est suivie d'actes qui se continueront pendant plusieurs années.

D'abord il fallait faire ratifier ces engagements par les parlements respectifs des Puissances signataires. Ce fut long : mais le 4 août 1925 les Puissances faisaient connaître à la Chine que les accords de Washington étant partout ratifiés on pouvait passer à l'exécution : par conséquent, lesdites Puissances se déclaraient prêtes à engager immédiatement les pourparlers nécessaires, savoir :

1° Une conférence douanière, ayant pour but de reviser les tarifs douaniers de 1918, afin de donner à la Chine les moyens financiers qui lui sont nécessaires ; le programme comporte un relèvement des droits *ad valorem* sur les marchandises importées de 5 à 7 et demi pour 100, voire même à 12 pour 100 ; il comporte en outre l'étude de la remise ultérieure à la Chine de la gestion complète de ses douanes : cela sous réserve que les *Likins* ou douanes intérieures de province à province seront supprimées ;

2° Une conférence sur l'exterritorialité, pour l'abolition graduelle des droits d'exterritorialité, cela sous réserve que la Chine sera assez forte pour assurer la protection de la vie et des biens étrangers.

Une nouvelle note du 4 septembre 1925 confirme et précise le point de vue des Puissances. Elle dit en résumé : « Les Puissances veulent bien reviser les traités sous réserve que la Chine est en état de garantir la vie et les biens des étrangers. A cet effet, il sera nécessaire d'établir une commission d'enquête dont le rapport servira de base aux négociations. En ce qui concerne l'exterritorialité, les Puissances sont prêtes à constituer la commission juridique prévue à Washington. »

Faut-il s'expliquer sur les buts de ces deux commissions? C'est bien clair. En ce qui concerne l'exterritorialité, tous les États signataires sont tombés d'accord que leurs concessions n'avaient d'autre raison d'être que de servir de lieu d'asile inviolable à leurs commerçants. Donc, si la Chine garantit aux commerçants la vie et la propriété de leurs biens, plus besoin de concessions. Pour les douanes, c'est non moins net. Les Puissances se sont emparées des douanes chinoises, afin d'avoir un gage qui garantisse le paiement des dettes contractées par la Chine, d'une part ; afin de ne pas être imposées arbitrairement, de l'autre. Elles consentent à rendre les douanes, si la Chine est capable de les gérer et de payer ses dettes sans gage ; elles consentent à payer des droits, même plus élevés, mais à condition qu'ils soient uniques. Car si la marchandise paie une première fois au port de débarquement et ensuite autant de *likins* qu'elle traversera de provinces, c'est l'inconnu et l'impossibilité de commercer.

Ces deux conférences furent réunies à Pékin, la conférence douanière le 26 octobre 1925, la conférence sur l'exterritorialité le 12 février 1926... Après des mois de travail, elles durent se séparer sans résultat.

En effet, tout traité suppose un gouvernement capable de faire honneur à sa signature : et jamais les Puissances ne se sont trouvées en face de quelqu'un qui pût, au nom de la Chine, garantir la vie et les biens des étrangers, ou prendre des engagements généraux au sujet des douanes.

En cette affaire, l'obstruction est partie régulièrement du Sud. Le Sud a toujours réclamé la suppression des traités inégaux et par suite des concessions; mais c'est précisément ce qu'on offre. Le Sud a toujours argué de son droit à disposer sans contrôle de ses douanes; mais on est prêt à s'y plier. Seulement, entre le Sud et le Nord il y a une différence capitale. Le Sud refuse de discuter : il réclame l'abandon pur et simple sans aucun engagement, et ne garantit rien.

Les propositions de Washington sont empreintes, encore une fois, du plus remarquable esprit d'équité, et acceptables à coup sûr, si l'exercice de la raison n'est pas un vain mot.

Or, elles se heurtent à une obstruction absolue, à une impossibilité de fait : à cet état de choses, on peut trouver des responsables. Le Sud, certes : mais derrière le Sud, qui ?

II. — LA PROPAGANDE DANS LES MASSES POPULAIRES

LES MOTS QUI ATTEIGNENT « LE PEUPLE »

Voilà une solution satisfaisante pour le sentiment national, satisfaisante pour l'étranger, acceptable, individuellement, par chacun des personnages officiellement responsables de l'avenir de la Chine. Sans nul motif apparent elle n'est prise en considération par personne. Qui, selon la terminologie d'après guerre, la « sabote »? Qui a intérêt, — sans officiellement s'y opposer, — à toute solution satisfaisante de la question chinoise? Et, pour empêcher la raison de triompher, quels mouvements populaires sont perceptibles, et qui les a suscités?

La raison, — et par suite la faculté de déterminer ses actes d'après des déductions logiques, — est l'apanage d'une infime minorité de citoyens. Je peux suivre, à force de travail et de réflexion, la trace des idées directrices dans l'évolution de la politique en Chine, ainsi que je l'ai fait au chapitre précédent : je peux rendre ces idées perceptibles à un public européen instruit, et nul doute que nos diplomates ne puissent de même, individuellement, amener à la parfaite compréhension de leurs buts les Chinois civilisés auxquels ils ont affaire. Mais qu'importe cette minorité, malgré l'autorité nominale dont elle est investie? Va-t-on catéchiser cent, mille, dix mille Chinois occupant des fonctions officielles? C'est possible, et ce n'est rien : les faits sont là, qui démentent la raison : rien n'a été obtenu, il est visible qu'on ne saurait rien espérer ni rien obtenir par la voie de la raison pure.

Pour quelques milliers de Chinois accessibles, combien de millions qui ne le sont pas? Il s'agit d'un Empire dont les provinces sont tellement éloignées que les distances, d'un centre à l'autre, peuvent dépasser celle de Paris à Moscou; et nul chemin de fer ne les relie. La guerre entre le Sud et le Nord? Nous imaginons-nous assez clairement que les combats autour de Hankéou, par exemple, mettent aux prises des combattants venus de mille kilomètres au nord, et cela par la route, pour la moitié au moins d'entre eux? Pouvons-nous imaginer sans effort de réflexion que les provinces intérieures de Chine (celles

par exemple qui touchent au Thibet) sont à des mois de transit de l'étroite bordure côtière où se heurtent nos idées; que des populations entières n'ont, de leur vie, vu un seul Européen; qu'elles ne connaissent rien, en dehors du culte des ancêtres, et ignorent totalement ce que peuvent être la République, les concessions, les douanes ou les *likins*? Elles ne parlent même pas toutes un langage identique; nulle presse n'est outillée de façon à les renseigner, même en admettant l'idée que les lettrés fussent en nombre suffisant. Or, un fait est certain : on ne fait nul mouvement populaire sans « le peuple »; on ne met pas en marche des armées sans les recruter. Et les provinces les plus éloignées aussi bien que les plus arriérées « marchent ». Nul doute n'est possible. Elles ne marchent certainement pour aucune des idées discutées plus haut.

Il y a là un phénomène devant lequel, voilà seulement un demi-siècle, nos historiens seraient demeurés muets. C'est cependant un phénomène constant. La « raison » des classes dirigeantes, ou réputées telles, n'a rien à voir avec la « raison » déterminante des mouvements populaires : et ceux qui réussissent ne sont pas ceux qui ont pour eux la logique, mais bien ceux qui trouvent le « mot » susceptible de mettre en mouvement les masses. Peu importe que ce mot soit sans aucune signification réelle, peu importe qu'il exprime une stupidité, ou même une contre-vérité évidente : une seule chose importe, qu'il porte et soit entendu. Comme les peuples de la Jungle, la passion populaire obéit à des « maîtres mots » toujours les mêmes, et indépendants, ou presque, des circonstances : il suffit d'affirmer au peuple, à tort ou à raison, qu'il souffre, et de lui désigner, avec ou sans raison, un responsable. Dans la Révolution française, la raison démêle des buts constamment atteints, puis dépassés sans motif apparent par les événements; des chefs, constamment dépassés par leurs troupes. Chacun des tribuns successifs a des buts raisonnés et parfois raisonnables assez rapidement atteints, puis s'étonne de voir « le peuple » courir au delà des extrêmes qui dépassent sa volonté et sa pensée. La constitution? l'égalité devant la loi? idées abstraites, réservées aux intellectuels. « On affame le peuple », « Le boulanger, la boulangère et le petit mitron », idées élémentaires, images tangibles accessibles aux masses populaires, même si elles ne répondent à aucune réalité : il lui faudra la tête de Capet et

celle de l'Autrichienne, malgré un procès où nul juge, nul légiste, nul intellectuel de sens rassis ne trouverait de quoi étayer le moindre chef d'accusation.

LE LEVIER POPULAIRE

Dans la révolution chinoise de 1911 nous disséquons avec peine, mais néanmoins clairement, le processus de l'idée républicaine chez Sun-yat-sen, la savante défense de la conception constitutionnelle chez Yuen-che-kaï. Concepts abstraits, autour desquels, originairement, la question tourne : et, si arriérée que soit la dynastie mandchoue, elle ne l'est pas au point de ne pas comprendre et se plier à l'inévitable. Le prince Tchoën est un lettré, un demi-civilisé : il est capable de se faire expliquer, et de céder s'il ne peut faire autrement. Il cède, même, puisqu'il rappelle Yuen-che-kaï et favorise ses capitulations ; mais, à l'heure où il accorde des concessions, il ne voit pas que déjà la question est déplacée, qu'il n'est plus question d'un conflit d'idées entre des systèmes d'origine étrangère, mais uniquement de sacrifier la dynastie mandchoue à la colère aveugle de la foule chinoise. Car, pour entraîner les masses, la distinction entre les avantages du système constitutionnel et ceux du système républicain auraient été tout à fait inefficaces : pas un coolie n'eût abandonné son travail et son bol de riz. Aussi que leur a-t-on dit ? « Peuple, tu souffres. » « Il faut des réformes... » « Le coupable, c'est la dynastie mandchoue. »

Tout cela est net et direct, et cette fois-ci, c'est une idée autochtone. Dans l'Empire du milieu, la dynastie tartare mandchoue représente une tyrannie étrangère, notion perceptible pour chaque Chinois individuellement ; car l'exécution des ordres du Fils du ciel est assurée par les soldats des huit bannières, et dans toute ville chinoise il y a, au centre, le Yamen fortifié de l'Empereur ou de son représentant, le maréchal tartare ; autour, la ville close tartare, cité militaire impénétrable. Constitution ? République ? Ce sont des amusettes pour quelques-uns, et pour les diplomates étrangers. Il n'en est pas question dans le mouvement populaire qui est le seul mouvement réel. La proclamation révolutionnaire du maréchal du Chensi va droit au but : elle dit qu'il va « tuer les chefs mandchous et exposer leurs têtes dans les

rues ». La proclamation des étudiants qui, dans leur fureur révolutionnaire, brûlent de former des troupes pour assiéger Pékin proclame : « Notre but est de chasser les Mandchous et de reprendre notre patrie. » Le peuple suit : en fait, dans les rues, on massacre tous ceux dont les vêtements ou l'accent décèlent l'origine mandchoue ; après quoi, la révolution est faite. Les discussions autour du Parlement ou de la présidence laissent « le peuple » totalement indifférent.

Ainsi, les dirigeants d'un mouvement ont une idée, qui ici est une idée d'origine étrangère ; pour la réaliser, ils ont besoin du peuple ; mais ils ne le mettront pas en mouvement, ils ne peuvent pas le mettre en mouvement à l'aide de cette idée. Il faut qu'elle se transforme en quelque chose de plus simple et plus accessible à la masse, même si c'est une idée fausse.

Dans la Chine actuelle, la situation est, encore une fois, identique à ce qu'elle était à ce moment. C'est par pur plaisir de dilettante que j'ai suivi, d'aussi près qu'il m'a été possible, un mouvement d'idées d'origine occidentale dans l'évolution de la question chinoise : ce sont des idées logiques dont nos diplomates, et quelques douzaines de Chinois frottés de civilisation, habillent la forme extérieure des faits. Que Sun-yat-sen, et plus tard Chang-kaï-chek nous racontent ce qu'ils veulent sur leur programme politique, et sur le but qu'ils désirent atteindre : c'est sans importance. Ce qui est important, c'est qu'ils ont mis en mouvement ou laissé mettre en mouvement des masses populaires considérables, derrière leur drapeau ; et ces masses suivent, elles, une idée directrice qui diffère peut-être, — qui diffère même certainement, — des buts et du programme de leur chef apparent. Ce qu'il importe de savoir, c'est la nature de la propagande, appropriée au niveau intellectuel populaire, qui a ébranlé ces masses : car elles poursuivront leur route vers le but qu'on leur aura montré, à travers et malgré leur chef actuel, s'il a le malheur d'essayer de les arrêter.

Nous avons, au chapitre précédent, suivi la discussion raisonnable et courtoise poursuivie, en vue d'une entente, entre une poignée de diplomates et une poignée de présidents, maréchaux ou dictateurs qui paraissaient officiellement prési-

der aux destinées du peuple chinois. Et s'ils ne sont que des jouets, suivis par la foule lorsque leur voie précède la sienne, abandonnés ou brisés lorsqu'elle les écarte? Descendons ailleurs, et cherchons, non ce qu'on dit aux diplomates, mais ce qu'on dit aux coolies. Sachons qui le dit, et comment.

C'est là qu'est la vérité.

LE QUADRILLE DES MARÉCHAUX

Dans la marche des événements, il faut, ici, esquisser quelques traits des luttes auxquelles se livrent les chefs militaires chinois.

Il n'y a pas lieu d'en faire l'historique; si imparfait qu'il soit : il serait toujours trop long. Mais quelques indications générales permettront de s'y reconnaître.

La guerre civile, en Chine, n'est pas une nouveauté. La faiblesse matérielle du pouvoir central et l'immensité de l'Empire en ont de tout temps permis l'existence. De même que, sous la Fronde, on se révoltait pour un chapeau de cardinal, en Chine on s'est fréquemment révolté pour faire payer sa soumission.

Le manque d'argent, souvent, en était cause : car lorsqu'un chef a dilapidé, à son profit, la solde des troupes, il ne lui reste que deux ressources : faire la guerre, pour permettre aux troupes de se payer sur le pays, ou se faire payer par le pays pour ne pas faire la guerre. Par ailleurs, confisquer à son profit, en cours d'opérations, les « likins » intérieurs, voire les douanes internationales, offre toujours de l'intérêt; et négocier en cours d'opérations pour obtenir le maximum de la cessation des hostilités, voire d'un changement de camp, reste une opération normale. Rien de tout cela n'a changé : et cela confirme, une fois de plus, la médiocre importance qu'il faut attacher au programme et aux déclarations des chefs. Seulement, il faut compter qu'un jour ou l'autre les combattants, — ceux qui n'attendent aucun chapeau de cardinal, — pourront se lasser de se faire tuer au commandement, et, s'ils ont un but personnel, prendre l'affaire à leur compte.

Depuis 1921, époque à laquelle les décisions du Congrès de Washington n'attendent, pour se réaliser, que l'établissement

d'un pouvoir central effectif, l'histoire de la guerre civile en Chine peut se résumer en trois périodes de deux années chacune, pendant lesquelles un maréchal semble chaque fois susceptible de réaliser l'unité chinoise à son profit; on distingue fort nettement trois périodes :

1° De 1922 à 1924, le règne d'Ou-peï-fou, dont le fief est le Honan, province centrale de la Chine, comprise entre le Fleuve jaune et le Yang-tse-kiang. — Il est unioniste, soutenu, semble-t-il, spécialement par les Anglais; son programme est la restauration d'une Chine individuelle. En mai 1922, il a battu, au nord, Tchang-tso-lin; en octobre 1923, il s'est débarrassé, au sud, de Sun-yat-sen, qui, lui, est fédéraliste, et voit l'avenir de la Chine dans une fédération de républiques selon le type soviétique.

En novembre 1924, Ou-peï-fou, qui revient victorieux de Changhaï, se fait battre dans le Petchili par Tchang-tso-lin... et cela, par suite de la défection de son lieutenant Feng-yu-siang, qui a abandonné le champ de bataille pour aller faire, tout seul, un coup d'État à Pékin.

2° De 1924 au début de 1926, le règne de Feng-yu-siang. — C'est le troisième larron : car tandis qu'Ou-peï-fou et Tchang-tso-lin se battent, il est venu avec deux divisions à Pékin, a chassé l'Empereur qui se réfugie à l'ambassade japonaise, et déposé son chef et allié Ou-peï-fou.

Feng-yu-siang va, lui aussi, essayer de réaliser l'unité chinoise; il a l'idée de réunir en conférence à Tien-tsin et Sun-yat-sen, représentant le Sud, et Tchang-tso-lin, représentant le Nord : de cette conférence naîtra, avec la présidence du maréchal Touan-tsi-fouei, une manière de ministère d'union nationale dans lequel les ministres seront judicieusement partagés entre les trois partis.

Signe particulier, Feng-yu-siang ne mènera aucune lutte contre « le Sud »; il est vrai que Sun-yat-sen étant mort à Pékin le 11 mars 1925, le parti sudiste est momentanément désorganisé. — En revanche, il va avoir à lutter contre Tchang-tso-lin, et aussi contre Ou-peï-fou qui ne lui pardonne pas sa trahison de la veille: et, le 23 décembre 1925, il sera battu à Tien-tsin par ces deux coalisés. Après une période trouble où l'avenir de Pékin reste en suspens (car on ignore lequel des deux, Ou-peï-fou ou Tchang-tso-lin, deviendra bénéficiaire de

la victoire), Feng-yu-siang est acculé aux frontières de Mongolie par ses deux adversaires; et au début de 1926 (avril ou mai) laissant ses armées sans chef défendre, comme elles le peuvent, les défilés de Kalgan, Feng-yu-siang fuit sur Ourga... puis Moscou, chez les Russes.

3° De 1926 à l'époque actuelle (juin 1923), règne de Tchang-tso-lin qui, malgré les tentatives particularistes d'Ou-peï-fou, a entraîné la décision à son profit en faisant occuper Pékin par son fils, le 10 avril 1926. — Et son premier soin est, avec Ou-peï-fou, de poursuivre l'armée de Feng. Toutefois, il est à noter qu'il ne la détruit pas : cette armée s'est retranchée dans le propre fief de Feng-yu-siang, dans la zone montagneuse du Chensi, derrière des défilés faciles à garder : ces 250000 hommes sont là intacts... attendant leur heure.

Tchang-tso-lin représente, lui, une opinion nette et simple. Il est antibolchévique; il a ses raisons pour l'être, car tandis qu'il se battait à Tien-tsin, il a été attaqué à Moukden, sur ses derrières, par un général chinois bolchévique soudoyé par les Soviets. Grâce à l'intervention japonaise (le Japon en a profité pour occuper militairement Moukden), ce général a été battu et exécuté, ainsi d'ailleurs que sa femme. Mais Tchang-tso-lin sait parfaitement que, sans cette attitude du Japon, il aurait eu, sur ses derrières, une intervention soviétique. Aussi n'est-il pas tendre pour les Soviets : il fait d'abord arrêter l'agent des Soviets, Ivanof, qui, en raison de l'accord signé avec la Chine pour le chemin de fer de Mandchourie, est directeur de ces chemins de fer. Il entreprend immédiatement la lutte contre l'ambassade soviétique à Pékin, obtiendra par la suite le rappel de Karakhan, et exécutera enfin le coup de main militaire qui, en avril 1927, occupe l'ambassade soviétique.

Or, dès la prise de pouvoir de Tchang-tso-lin, le parti sudiste qui s'est tenu tranquille pendant toute la période de Feng-yu-siang reprend nettement l'offensive. Depuis la mort de Sun-yat-sen, ce parti s'est organisé : il a un chef militaire, le jeune maréchal Chang-kaï-chek, doublé il est vrai d'un général russe de grand talent, le général Gallente. Les troupes sont encadrées d'officiers russes. Dans les conseils du gouvernement sudiste de Canton, l'éminence grise est le Russe Borodine, et, en août 1926, les armées sudistes marchent sur Hankéou et menacent partout le Yang-tse-kiang : c'est une offensive de

grand style. C'est cette offensive, dont nous voyons aujourd'hui l'épilogue qui, depuis près de deux ans, se poursuit avec d'intéressantes vicissitudes.

Pour Tchang-tso-lin, se retourner d'un front de bataille face à la Mongolie, à un front de bataille face au Yang-tsé n'est pas une opération aisée. Il s'agit de plus de mille kilomètres; il lui faut s'assurer des alliés, pour arriver à mettre en ligne à peu près 500 000 hommes; il lui faut choisir une ligne d'opération, et il choisit la voie ferrée directe de Hankéou, à l'exclusion de la voie ferrée côtière Tien-tsin-Changhaï : il va au plus pressé, à Hankéou où un gouvernement bolchévique sudiste s'est institué. Il lui faut, pour aller à Hankéou, traverser le Honan, fief de son allié, Ou-peï-fou ; mais précisément, cela ne convient pas à Ou-peï-fou, qui refuse : il lui faut donc battre son allié, avant de battre ses ennemis ; toutes ces opérations prendront des mois, au cours desquels les armées de Chang-kaï-chek n'ont pour ainsi dire rien devant elles.

Par conséquent, Chang-kaï-chek conquerra successivement et à loisir toutes les provinces au sud du Yang-tsé, et ce fleuve lui-même; le 21 mars 1927, Changhaï; le 24 mai, Nankin; et, à cette date, il instaurera à Nankin son propre gouvernement, sous une étiquette nationaliste, alors qu'à Hankéou il existe toujours un gouvernement sudiste bolchévique, avec Borodine, et à Canton un gouvernement central sudiste.

A ce moment se produit un revirement considérable, qui déconcerte un instant toutes les diplomaties européennes et, un instant aussi, autorise de vastes espoirs : Chang-kaï-chek, confirmant sa nuance nationaliste à l'exclusion de la nuance bolchévique, fait des coups d'État antibolchéviques le 13 avril à Changhaï, le 15 avril à Canton, et marche contre le gouvernement bolchévique d'Hankéou; du coup Borodine prend peur et s'enfuit. Ainsi, la situation paraît s'éclaircir : au nord, Tchang-tso-lin descend sur Hankéou, à l'est, Chang-kaï-chek prend le même objectif : tous deux nationalistes, à coup sûr, puisque tous deux patriotes, tous deux antibolchéviques... On le sait par les efforts faits depuis l'accord de Washington, les alliés sont prêts à céder sur l'exterritorialité, prêts à céder sur les douanes, prêts par conséquent à satisfaire pleinement aux desiderata des uns et des autres, pourvu qu'ils aient devant

eux un seul gouvernement chinois : l'accord de Tchang et de Chang va-t-il, demain, le réaliser ?

Illusions vite dissipées ; car, à l'heure où Tchang-tso-lin va toucher à Hankéou, il est battu. Sur ses derrières, Feng-yu-siang, rentré de Russie, est intervenu avec son armée intacte : et c'est lui qui entre à Hankéou, au secours du gouvernement bolchéviste.

Dès lors, les velléités de conflit entre Chang-kaï-chek et Hankéou s'apaisent : elles semblent se résumer à une lutte entre l'aile droite nationaliste, et l'aile gauche bolchévique du parti sudiste. Chang-kaï-chek abandonnera ses projets sur Hankéou pour aller réprimer, à Canton, une révolte bolchévique qui règne sur cette ville du 16 novembre au 11 décembre 1927. A la suite de cette répression, il expulsera les conseils soviétiques. Mais après cela, c'est en fidèle allié de Feng-yu-siang qu'il reprendra, au cours de 1928, sa campagne contre le Nord.

Encore est-il juste de considérer l'épilogue : les bulletins d'opération semblent bien indiquer qu'en avril et mai 1928, ce sont les troupes de Feng-yu-siang qui sont en flèche : et nous voyons (juin 1928) qu'à l'heure de la victoire, Chang-kaï-chek résigne son commandement « à cause des luttes dans le parti sudiste ».

Devant les armées sudistes victorieuses, il n'y a plus rien. Chang-tso-lin est retourné, vaincu, à Moukden, pour y trouver les bombes qui ont écrasé son train. A Tien-tsin, comme à Pékin, il n'y a que des comparses ; mais il y a des étrangers. Peu à peu, le Japon a massé deux divisions à Moukden ; il a, également, droit à 14 000 hommes dans les ports de Dalny-Port-Arthur. Il a, dit-on, 28 000 hommes au Chantoung.

Au cours de 1927, les Anglais ont débarqué 17 000 hommes à Changhaï, la France a renforcé ses effectifs de deux bataillons de coloniale, et d'un bataillon sénégalais. Les Américains, eux-mêmes, ont débarqué 5 000 marins. Effectifs ridicules, peut-être... mais puissance effective considérable, la valeur de ces troupes étant hors de proportion avec celle des troupes chinoises ; et puissance morale formidable... car, derrière, il y a le monde civilisé.

Tout cela est au contact, — *et les fusils ne partent pas.* Rappelons, pour l'exemple, que les troupes sudistes sont

arrivées à 25 kilomètres de Changhaï et ont pris le contact avec la défense de la ville en octobre 1926. Elles n'y sont entrées que le 21 mars 1927, — cinq mois après, et *sans combat*. Méthode bolchévique, dans laquelle la décision est cherchée par la désagrégation de l'adversaire : propagande et trahison. Changhaï a été livré par une révolte intérieure des troupes de la défense, sans que les garnisons étrangères aient eu le moindre motif d'intervenir.

L'ACTION DES SOVIETS

Je n'ai gardé, à dessein, dans l'exposé précédent que quatre figures principales de maréchaux, négligeant les moindres seigneurs, leurs alliés, qui de temps en temps conquièrent une notoriété transitoire. Seuls, ces quatre-là importent.

Et encore... Ou-peï-fou disparaît bien vite de la scène. Il n'a pas d'unité, pas de direction ; c'est de son époque que date l'entente avec l'U. R. S. S., et l'installation de Karakhan à l'ambassade russe de Pékin. Après avoir été trahi par Feng-yu-siang, il s'allie à son ennemi d'hier, Tchang-tso-lin, pour combattre le traître ; mais de nouveau il tourne casaque lorsque Tchang-tso-lin marche sur Hankéou, et le combat. Lorsque Feng-yu-siang intervient à nouveau, il disparaît totalement : c'est un personnage secondaire.

Au contraire, Tchang-tso-lin est une figure de premier plan, — toujours pro-Japonais, toujours antibolchévique. Il jouit d'un privilège remarquable. Chaque fois que sa fortune subit une éclipse, il n'a qu'à se replier au nord de la grande muraille, en Mandchourie, à Moukden. Asile inviolable où il peut se restaurer sous l'égide japonaise. Il n'a nul souci de ses derrières. Il a beau être antibolchévique, il sait qu'aucune armée soviétique, même rassemblée à Tchita, ne marchera sur Kharbine pour l'attaquer : l'entente russo-japonaise, qui reconnaît la prépondérance des intérêts japonais en Mandchourie, lui donne à ce sujet toute garantie. Tout au plus les Soviets peuvent-ils susciter, sur ses derrières, quelque révolte chinoise : mais... on l'a vu en 1925, le Japon veille.

Or, un fait est certain, Tchang-tso-lin, antibolchévique, malgré ses conseillers japonais, malgré cette situation exceptionnelle, malgré des moyens considérables, est battu.

Feng-yu-siang, lui aussi, est une figure de premier plan : figure cependant qu'on ne voit jamais de face, mais pour ainsi dire de profil, avec toujours une partie cachée. Figure d'astuce et d'intrigue, qui disparaît et reparaît, toujours redoutable. Chrétien... mais, jusqu'à quel point? Son fief, en lisière du Gobi, touche précisément cette Mongolie que le traité russo-japonais reconnaît être zone d'influence russe, et qui, par un traité russo-mongol du 5 novembre 1921, est entrée virtuellement dans l'Union des Républiques soviétiques. Or, si les volte-face de Feng-yu-siang peuvent paraître parfois inexplicables, elles cessent de l'être, si on les prend sous l'angle soviétique. Quand, par une trahison, il aura pris le pouvoir, il n'en usera jamais contre Sun-yat-sen, — nettement bolchévique, — qui viendra résider et mourir à Pékin. C'est contre Tchang-tso-lin qu'il marchera, et il aura la chance explicable de voir une révolte bolchévique éclater sur les derrières de son ennemi. Lorsque, battu, il devra fuir, ou fuira-t-il ? A Kalgan, puis à Ourga, puis à Moscou; il poussera même à Berlin en juillet 1926, pour revenir, exactement à temps, ravitaillé en armement et en numéraire, voler au secours du gouvernement bolchévique d'Hankéou que Borodine a abandonné. Est-ce suffisamment précis? Il usera Chang-kaï-chek : et, en fin de compte, les troupes qui, à l'heure actuelle, sont au contact de Pékin, ne sont-elles pas les siennes? Sa ligne de conduite à travers des vicissitudes diverses, manque-t-elle d'unité, et faut-il insister davantage? N'est-il pas l'homme des Soviets, et victorieux?

Pour Chang-kaï-chek, autant qu'on peut juger d'un homme par ses actes sans avoir vécu de sa vie, il offre bien l'apparence d'un chef qui a cru pouvoir se servir du bolchévisme sans s'y asservir, et qui a échoué dans sa tâche. Il est des élèves de Sun-yat-sen, il a mûri dans la fournaise de Canton : son conseiller Gallente, et ses cadres russes, lui sont certainement précieux et représentent pour lui un gage de succès. Il ne craint pas d'employer un langage directement inspiré par Moscou, et dans lequel on chercherait en vain une idée, un terme chinois. En 1925, comme dictateur de Canton, il écrit dans ses proclamations :

« Nos paysans et ouvriers traversent une période critique : les impérialistes étrangers et leurs chiens de meute font tout leur possible pour nous exterminer. Aussi notre intention est-elle d'organiser contre eux une armée d'ouvriers et de paysans,

et ainsi de nous libérer. Vive donc la Révolution nationale, mais vive la Révolution mondiale ! »

Toute sa campagne est menée par des procédés bolchéviques, à coups de propagande. J'ai souligné les cinq mois, non de combat, mais de propagande devant Changhaï. Pourquoi, au lendemain de cette victoire, entre-t-il en lutte avec les bolchéviks ? C'est précisément l'époque où la France insinue qu'il y a lieu de faire une différence entre le gouvernement *nationaliste* de Nankin, et le gouvernement *bolchévique* d'Hankéou : peut-être se rend-il compte qu'il est un point où les intérêts purement chinois diffèrent des buts de l'internationale bolchévique, peut-être aussi y a-t-il, chez ce dictateur victorieux, un simple conflit personnel avec Borodine, et le désir de se débarrasser d'une tutelle gênante. Un fait est certain : si les répressions antibolchéviques de Changhaï et de Canton, en avril 1927, sont encore faciles, en revanche la répression de la révolte bolchévique de Canton en novembre-décembre 1927, est une opération d'une ampleur considérable. Et le mouvement antibolchévique s'arrête là ; car Chang-kaï-chek n'osera jamais intervenir à Hankéou même... En fin de compte, son abdication actuelle démontre assez nettement qu'il est débordé.

Chang-kaï-chek me paraît être l'image exacte de ce chef qui, ayant pris la même voie que le courant populaire, s'est figuré le diriger, et qui s'étonne, lorsqu'il s'arrête, de voir que le flot ne lui obéit pas.

LE TORRENT POPULAIRE

Ce flot est déjà torrent.

Il n'a pas été créé en un jour. Il n'est jamais inutile de rappeler que le langage de la raison est tenu en Chine, par une douzaine de diplomates représentant la civilisation, à une douzaine de mandarins dénués de toute espèce d'autorité, et cela dans un espace restreint..., à Pékin et autour des divers consulats. En contraste, le langage de l'Internationale bolchévique est parlé par des milliers et des milliers d'agitateurs sortant régulièrement chaque année, depuis dix ans, des écoles d'agitateurs de Moscou et de Tachkent, et parlant chinois, puisqu'ils sont recrutés en Chine, parlé non à huis-clos et en de rares conversations diplomatiques, mais ouvertement, en

plein air, au peuple et par des gens du peuple. Point n'est besoin d'idées compliquées : ce sont les mêmes maîtres mots : « Peuple, tu souffres » ; « Il y a des abus » ; « Ce sont les étrangers impérialistes qui sont coupables » ; « C'est le capital, tu es le maître, prends ! »

Prenons ici quelques documents.

En avril 1928, à Moscou, la *Correspondance internationale* publie les chiffres de l'Internationale syndicale rouge dans tous les pays : et son action est spécialement asiatique. On y voit que la « Fédération syndicale pan-chinoise » compte *deux millions huit cent mille adhérents*, tandis que l'Internationale syndicale japonaise n'en compte que 100 000, et la coréenne 123 000. Malgré l'immensité de la population chinoise, le chiffre est impressionnant.

Il est aisé d'objecter : « Trompe-l'œil ! Ces syndicats ne représentent rien, et les chiffres sont truqués. » Patience, nous les trouverons à l'œuvre.

Il y a une propagande pour les semi-lettrés, pour les étudiants. Elle est remplie de mots ronflants, et au demeurant identique à celle que nous pouvons lire dans *l'Humanité*. Ce qui prouve, en particulier, en quelle piètre estime la propagande bolchévique tient le cerveau humain, puisqu'elle juge la même nourriture assimilable pour les Chinois ou pour nous.

Exemple : le manifeste des étudiants, Canton 1925 : « Nous, étudiants, avons reconnu les méfaits du christianisme. Le christianisme n'est que l'instrument d'oppression des impérialistes étrangers. Ses dirigeants ne sont autres que les vautours et les chiens de meute des impérialistes. Sous l'enseigne hypocrite de l'amour, de la charité universelle, ils ne tendent qu'à faire de nous leurs esclaves. »

Mots et idées nettement soviétiques : mais pour le peuple, des idées restent... esclavage, étrangers.

On verra même, en fin 1925, des affiches :

« A bas le gouvernement, à bas le christianisme, à bas le confucianisme et toute autre religion ! A bas la famille ! »

Celle-ci est curieuse, dans un pays où la seule religion nettement populaire est le culte des ancêtres : mais nulle ville au monde, sauf Moscou, ne peut être l'origine de pareilles affiches. C'est, en quelque sorte, signé... Et maintenant, aux résultats, deux ans plus tard. Je prends, comme document, le compte

rendu de la révolte de Canton du 16 novembre 1927, tel qu'il est donné dans la *Correspondance internationale* au sujet du IX^e^ *Plenum* du Comité exécutif de l'Internationale à Moscou. Certes, je couperai : mais, pour laisser au document sa valeur originale, je garderai dans la traduction cette phraséologie exacte qui caractérise la littérature bolchévique.

« Dans tout le pays s'opérèrent deux processus de classes fondamentaux. D'un côté, la bourgeoisie capitaliste fit rapidement cause commune avec la contre-révolution et l'impérialisme... De l'autre côté, le Prolétariat, la paysannerie et les masses toujours grandissantes de la pauvreté citadine commencèrent à se hisser à un nouveau degré supérieur de la révolution, et à se détourner du front unique *national révolutionnaire* avec la bourgeoisie vers le camp de la révolution ouvrière et paysanne *en lutte contre la bourgeoisie* et toutes les autres classes réactionnaires. Si la lutte a été menée dans la période antérieure sous la bannière du Kuomintang, la révolution ouvrière et paysanne se déroulait maintenant sous la bannière des Soviets et sous la direction du parti communiste. »

Malgré les phrases ampoulées, la révélation est nette. La révolution *nationale* bourgeoise, celle que font les intellectuels, comme Chang-kaï-chek, a fait appel aux masses populaires : effrayés de leurs excès, les bourgeois (lisez Chang-kaï-chek) réagissent..., mais il est trop tard : la révolution populaire, dont ils ont cru pouvoir se servir, continue par ses propres moyens et sous sa propre bannière, non plus nationale, mais simplement antibourgeoise. — Leçon et exemple : par ailleurs, technique de Moscou.

Maintenant, voyons à l'œuvre les syndicats et le parti.

« Des réunions illégales de délégués syndicaux et des conférences des représentants d'entreprises du P. C. (parti communiste) eurent lieu régulièrement... Les fonctionnaires syndicaux contre-révolutionnaires institués par le gouvernement furent partout renversés. Les ouvriers organisés élurent de nouveau leurs propres représentants et les portèrent à la tête des syndicats. »

Prise d'assaut des maisons syndicales par la foule... et voici les grèves... Répressions, fusillades, tout cela, peu à peu, en octobre, monte la foule : voici à l'œuvre, à côté des syndicats ouvriers, les syndicats agraires.

« La révolution paysanne prit dès le début de novembre une très grande extension.

« Dans tous les villages, et plus tard aussi dans tous les chefs-lieux de districts et départementaux des six districts situés sur le fleuve de l'est, le pouvoir soviétique fut institué. Tous les poteaux frontières furent détruits, tous les contrats de dettes et de fermages brûlés publiquement, toutes les terres expropriées par les Soviets et distribuées parmi les paysans... Jusqu'à fin de décembre plus de sept cents grands propriétaires ont été exécutés publiquement. »

Cette fois, nous sommes loin des formules de propagande obscure qui ont servi pour les étudiants : voici bien les maîtres mots à l'usage du « Peuple illettré ». « Prenez, c'est à vous. Prenez le pouvoir, prenez les terres, tout est à vous. Tuez les propriétaires, ils oppriment; brûlez les contrats, ils sont iniques. » C'est d'inspiration soviétique : la forme précise, soviets paysans et ouvriers, en est preuve certaine. Mais c'est une idée éternelle de vengeance des petits contre les puissants, accessible aussi bien au dernier coolie qu'à n'importe quel misérable au monde ; la direction soviétique n'a gardé pour la propagande populaire que les idées assimilables par le milieu.

Les soviets paysans envoyèrent aux ouvriers cantonnais 2 000 livres sterling, prises sur l'argent confisqué aux grands propriétaires, pour leur permettre d'acheter des armes en vue de l'insurrection.

« Le Comité cantonnais du P. C. de Chine, ainsi que le Conseil général des syndicats cantonnais, avait déjà, en octobre, par un manifeste commun, invité les soldats de toutes les armées du Kuomintang à combattre la réaction, à élire des comités de soldats pour passer avec leurs armes à la révolution ouvrière et paysanne... Des bataillons entiers se prononçaient pour la politique du P. C... »

Ainsi, on comprend de mieux en mieux Chang-kaï-chek ! Il s'est servi, étant dictateur de Canton, du bolchévisme, en 1925. Juste retour, voici qu'en 1927 ses troupes sont truffées, et travaillées contre lui.

« Le Comité cantonnais du P. C. de Chine, en décidant à l'unanimité, dans sa séance du 7 décembre, de déclencher l'insurrection dans la nuit du 10 au 11 décembre, avait choisi un moment favorable pour la lutte de pouvoir. »

Nous voici à la date critique : c'est réglé comme une mobilisation, à l'heure H. Et il n'est pas inutile de préciser, encore une fois, pour ceux qui ne veulent pas entendre, avec quel art et quelle technique sûre cette prise de pouvoir est organisée.

Voici les directives générales.

1° Élaboration d'un programme politique général de l'insurrection ;

2° Préparation militaire de l'insurrection ;

3° Organisation du soviet de Canton :

4° Mobilisation des masses ouvrières par les syndicats rouges ;

5° Accentuation du travail parmi les soldats ;

6° Établissement de la liaison avec les paysans insurgés...

Passons sur les idées générales, confiscations, nationalisations, lutte contre les généraux du Kuomintang et allons à la préparation de l'insurrection.

Nous trouvons :

Un Comité militaire révolutionnaire, direction générale, assisté d'un état-major de la garde rouge, direction technique.

Ce dernier fait le plan stratégique précis, savoir les points à occuper, et répartit les tâches :

1° A une garde rouge illégale de 2 000 ouvriers *sévèrement* organisés (compagnies, bataillons) et à des troupes de choc spéciales « composées des ouvriers les plus sûrs, les plus capables et les plus expérimentés au point de vue militaire » ;

2° Aux ouvriers des transports et chauffeurs, qui mobiliseront au profit de la révolution les moyens de transport ;

3° Au service de l'armement, savoir la fabrication illégale des armes, bombes... achat et réunion de revolvers, cartouches ;

4° Au service de l'instruction, qui recrute et dresse des ouvriers choisis en vue de fournir des « commandants moyens » (lisez officiers subalternes) à la garde rouge ;

5° Au service des renseignements, chargé de créer un grand service d'information dans tous les groupes militaires ennemis ;

6° Au service de liaison, pour assurer une liaison parfaite avec les chefs du parti, les syndicats, et les soldats et officiers révolutionnaires de l'armée du Kuomintang.

Viennent des détails précis.

Une réunion comprenant des délégués des partis, des syndicats, des paysans et des officiers et soldats décide de tous

les détails. On est sûr du régiment de l'École militaire, qui a, en secret, adhéré en bloc à la révolution : il jouera le rôle décisif. On a, en outre, les adhésions de 200 soldats et officiers communistes d'autres régiments ; et une école illégale du parti dresse, depuis quelque temps, des propagandistes paysans qui parcourent les campagnes. Il n'y a plus qu'à fixer l'heure : 3 h. 30 du matin.

« A 3 h. 30... les soldats du régiment de l'École militaire introduisent dans leur caserne le camarade Tchang-ta-leï, membre du Comité central du parti communiste de Chine et commissaire à l'armée du Soviet de Canton. Après le discours du représentant du parti, le régiment réuni en assemblée déclara déchu le gouvernement du Kuomintang et se mit à la disposition du Soviet de Canton. On fusilla sur place les officiers réactionnaires. Des bannières rouges avec l'insigne du marteau et de la faucille furent déployées, et au mot d'ordre « l'Insurrection » les soldats partirent dans les directions indiquées par les comités militaires pour occuper la ville, exterminer la police et désarmer les troupes de la milice réactionnaire. »

Tout se déroule comme un ballet bien réglé !

Les arsenaux sont saisis, les armes retournées contre leurs détenteurs de la veille, les détenus des prisons mis en liberté.

En même temps, on créa une *Tchéka* et « les ouvriers firent preuve d'une véritable énergie bolchévique : ils arrêtèrent et fusillèrent une foule de réactionnaires, de policiers, de fonctionnaires des syndicats fascistes ».

« Le Pouvoir soviétique a fait tout pour anéantir l'ancien appareil d'État bourgeois (banques, capitaux, etc.) »

LA PERMANENCE DES IDÉES SOVIÉTIQUES DANS LE PEUPLE CHINOIS

Cette insurrection, après un mois de violences sans nom, fut réprimée par Chang-kaï-chek. Dès lors, pourquoi s'y attacher ?

Parce que la répression peut avoir tué quelques chefs et instauré à Canton un pouvoir militaire, mais elle n'a pas vaincu la propagande soviétique ; cette fois-ci, je dis soviétique en toute certitude, car il n'y a pas un seul indice qui ne soit abondamment soviétique dans la mise en scène de l'insurrection. Tout, jusqu'à la Tchéka, le prouve, et l'aveu de Moscou encore plus.

Car Moscou enregistre, dans son IX[e] *Plenum* d'avril 1928, l'affaire de Canton comme un échec, nullement comme une défaite. L'étude de la *Correspondance internationale* continue par un examen critique extrêmement serré des raisons de cet échec. Ces raisons sont découvertes, commentées, et les mesures aussitôt prises pour repartir sur des bases plus sûres. Ici, je ne suivrai pas littéralement le texte, qui est fort long : je résume.

En tablant sur des mouvements ouvriers, comme agent principal d'insurrection, on commet une erreur. Ce sont les plus faciles à déclencher, parce que les ouvriers sont groupés : *mais ce sont aussi les plus faciles à réprimer*, pour la même raison, parce que la réaction peut les ramasser tous dans le même coup de filet, et les énerver pour longtemps par une répression de terreur blanche impitoyable. Les ouvriers de Canton ont eu un coup dur dont ils ne se relèveront pas de longtemps.

En revanche, les mouvements paysans, répartis sur des surfaces considérables, échappent à la répression d'ensemble ; les paysans restent longtemps et en majeure partie impunis, les troupes blanches ne peuvent aller partout, ni séjourner partout.

Par conséquent, la conclusion est que, loin de concentrer l'effort en de grands centres ouvriers, il faut avant tout diffuser au maximum et sur les plus larges étendues la propagande révolutionnaire agraire, d'une part ; et, d'autre part, intensifier largement la propagande soviétique dans les armées régulières de l'ennemi.

Plan de campagne adopté, et largement exécuté depuis avril 1928. Nous ne sommes encore qu'en juin. Mais nul doute que les ordres donnés sont en cours d'exécution, et suivis avec succès.

Il faut, par ailleurs, calculer que cette propagande s'exerce sans contre-partie dans toute la Chine au sud du Yang-tsé-kiang, et cela, depuis que Sun-yat-sen a attiré à Canton les agents soviétiques, dès la fin de la guerre ; qu'elle a déferlé, de Mongolie, à travers le Chensi vers la Chine centrale, derrière les armées de Fen-yu-siang, et que le gouvernement soviétique de Hankéou, avec Borodine, l'a largement diffusée. Nous savons qu'elle bat son plein aux frontières d'Indochine, où le maréchal francophile de Yunnam est, depuis près d'un an, renversé et remplacé par un pouvoir soviétique. Nous voyons, — par la démission même de Chang-kaï-chek, — que la mince digue qu'il a essayé

d'opposer au bolchévisme, à la fin de 1927, est renversée; et les bombes qui viennent de tuer Tchang-tso-lin, en pleine zone japonaise, sont un indice assez net que ni la tracassière police japonaise, ni les baïonnettes nipponnes, ne sont un obstacle formel aux procédés de propagande bolchévique.

La conclusion s'impose :

Dans la Révolution chinoise, deux méthodes d'action, totalement opposées, sont en présence.

D'une part, la méthode diplomatique de la civilisation, qui suppose que des chefs responsables et raisonnables guident la destinée des peuples, et qui s'efforce de se tenir au contact avec ces pasteurs des peuples, pour les persuader de prendre des mesures propres à l'intérêt commun : toutes ces tractations entre interlocuteurs limités étant d'ailleurs menées avec prudence et avec une publicité juste suffisante pour en permettre l'examen.

D'autre part, la méthode de propagande des Soviets, qui passe en dehors des chefs responsables des peuples, les considérant comme inexistants. Celle-là va directement à la masse ouvrière et paysanne, par n'importe quelle voie illégale, pourvu qu'elle soit directe, avec le souci de l'atteindre sur la plus grande surface et par le plus grand nombre de points possibles. Elle ne ménage rien, et vise directement au renversement brutal de tout pouvoir existant : elle s'exerce par le bas.

Pour le moment, la victoire de la seconde méthode est complète; les diplomaties ont été totalement paralysées.

III. — PERSPECTIVES D'AVENIR

Qui a, certainement, intérêt à l'existence d'une Chine libre, puissante, ouverte à tous? Ceux qui renoncent à y chercher tout intérêt particulier, et on est bien obligé de ranger dans cette catégorie les États signataires des accords de Washington.

Qui a intérêt à ce que la Chine ne se relève pas? Ceux qui peuvent espérer mettre, en tout ou en partie, la main sur son héritage.

Commençons par la Puissance la moins visiblement intéressée : l'Allemagne. Elle a, par sa défaite, perdu toutes ses colonies. Il

n'y a rien à glaner dans aucune partie du monde, sauf peut-être en Asie : question qu'il y a intérêt à laisser ouverte. Le *Drang nach Osten*, cause accidentelle de la grande guerre, n'a jamais été abandonné : mais il s'est déplacé. Le Sandjak et Salonique, Constantinople et le Bagdad, autant de routes fermées. Nous savons pour les avoir rencontrés que, pendant la guerre même, des agents allemands étudiaient de très près la pénétration en Asie par le Turkestan. De quelque façon que ce soit, la pénétration allemande en Asie, même pénétration économique, ne peut se faire que par un intermédiaire ; l'Allemagne ne possède plus de ports en Chine : il n'y a qu'une voie possible, lier sa fortune asiatique à celle des Russes. Il y a de belles possibilités : le Transsibérien en particulier est une voie d'influence singulièrement favorable pour Berlin. Cette politique est si évidemment commandée par les circonstances qu'elle suffirait, à elle seule, à expliquer le soin qu'ont pris les Allemands, dès le début du bolchévisme, d'établir avec lui des rapports étroits. Tout récemment encore, au cours d'une enquête en Allemagne, M. J. Sauerwein insistait sur l'intérêt apporté par le public et les diplomates allemands aux choses russes, et sur la foi de l'Allemagne en l'avenir des Soviets. Il est évident qu'il ne peut exister de monopole allemand en Asie, si la Chine est, uniformément et également, ouverte à tous; mais dans le cas d'une Chine ayant expulsé les étrangers et fermé ses ports..., tout le commerce d'Asie affluera à Nijni-Novgorod et Leipzig.

Si l'intérêt allemand est, pour ainsi dire, de seconde main, l'intérêt russe est direct. Les Soviets ont hérité de la politique asiatique des tsars : et il ne faut pas sous-estimer la formidable puissance colonisatrice des Russes. Aux marches de l'Empire, le cordon des Cosaques, métissés des races à conquérir, a eu un rôle extrêmement important pour la pénétration pacifique. Avant la guerre et à l'insu de l'Europe, partout la tache d'huile des frontières russes empiétait en territoire chinois, au point que les fonctionnaires russes, apportant avec eux mille commodités, télégraphe et subsides, finissaient par cohabiter en territoire chinois avec le mandarin local. Le bolchévisme héritait donc d'un personnel admirablement adapté à la pénétration en Asie : et il prenait soin, dès le premier jour, d'aviser le monde qu'il était puissance asiatique, qu'il avait besoin de l'Asie pour la conquête du monde ; au

demeurant, que les Russes étaient frères de race des Asiatiques, ce qui lui permettrait de ne pas prendre en Chine figure d'étrangers. C'est extrêmement adroit : car si les xénophobes chinois réclament l'expulsion des Anglais, des Américains ou des Japonais, ils ne parlent jamais des Russes.

Il faudrait être aveugle pour nier l'évidence des faits, et se refuser à étudier les documents officiels pour nier la parfaite continuité de la politique russe en Asie : traité avec la Perse, 26 février 1921 ; avec l'Afghanistan, 28 février 1921 ; avec la Turquie, 16 mars 1921 ; avec la Mongolie, 5 novembre 1921 ; avec la Chine, 31 mai 1924 ; et la série prudente des négociations avec le Japon, pour se ménager les mains libres en Mongolie comme au Turkestan ; par la suite, nier l'action directe de la Russie dans la révolution chinoise serait nier les faits. La précision avec laquelle Feng-yu-siang intervient, exactement à propos, pour empêcher tout succès définitif des uns ou des autres ; l'envoi, aux sudistes, de conseillers militaires ou politiques, de cadres, de généraux, de subsides ; l'établissement minutieux de toute l'organisation en partis, en syndicats, en sociétés, sur un plan rigoureusement soviétique, tout, jusqu'aux drapeaux rouges avec le marteau et la faucille, jusqu'aux plans d'insurrection, tout crie l'action directe des Soviets. Est-il question de la nier ? Mais les documents saisis à l'ambassade russe de Pékin sont des preuves indiscutables... et plus encore que ces preuves, il y a non seulement l'aveu, mais les proclamations réitérées de Moscou.

Moscou ne s'en cache en aucune façon. Pour conquérir la Chine, nul besoin de traités ni de concessions, ni d'ambassades ; la propagande soviétique aura, sans aucune action militaire ni diplomatique, raison des Chinois. L'existence de diplomates chamarrés est parfaitement indifférente à des gens qui sont capables, par d'autres méthodes, de diriger à leur gré les révoltes chinoises, qui ont des milliers d'agents dans la place et en outre déjà des millions d'adeptes autochtones ; ils n'ont pas besoin du gouvernement chinois, ils ont besoin qu'il n'y ait pas de gouvernement chinois. C'est clair : ils ont réussi à l'empêcher, et pour que nous ne l'ignorions pas, ils le disent. Mais l'opinion est ainsi faite que nous ne prenons jamais au sérieux ce que disent les Soviets : prenons du moins au sérieux ce qu'ils font : et, puisque tout concorde pour le

prouver, ne nous dissimulons pas que la victoire des sudistes est un succès complet pour Moscou.

Et maintenant, que faire? Agir en Chine : comment? Nous ne sommes pas outillés pour lutter avec les Soviets sur le terrain des Soviets, savoir l'organisation des masses populaires en vue de l'action directe. Ce n'est pas avec le retard que nous avons, et sans aucun élément adapté à cette tâche, que nous pouvons tenter quoi que ce soit en Chine. Alors? laisser faire, comme nous avons laissé faire en Russie, au nom du principe sacro-saint de non-intervention dans les affaires intérieures : et nous verrons, à coup sûr, les 2800000 syndiqués chinois asservir la Chine, comme nous avons vu les 500000 bolchéviques asservir la Russie. En vertu du même principe, nous verrons, sans bouger, la révolution gagner le monde entier, saper l'Indo-Chine, les Indes, etc... Continuer à attendre un gouvernement puissant et unique pour « négocier » avec lui, puisque tous nos atavismes de civilisés voient dans des « négociations régulières » le seul moyen d'agir sur un peuple étranger? Il ne reste, du côté nordiste, que de bien vagues espoirs de trouver jamais le chef d'un semblable gouvernement. Tout semble indiquer que le seul chef de gouvernement qui puisse, dans un avenir prochain, prétendre à représenter toute la Chine sera sudiste, et entièrement sous la domination des Soviets : ou alors, comme Chang-kaï-chek, il ne sera pas. En ce cas, négocierions-nous avec lui? Mais, les Soviets en seraient enchantés; et si l'on en venait, après avoir reconnu les Soviets de Russie, à reconnaître des Soviets en Chine, ce serait la consécration formelle et définitive du bolchévisme. Le voulons-nous?

Après avoir examiné une question, l'heure sonne où il faut choisir parmi les solutions. Non-intervention? Laisser faire, quoi qu'il arrive, c'est la certitude de la bolchévisation totale de la Chine. L'histoire se répète. De même qu'après l'effondrement de la puissance du Tsar, nul gouvernement n'a pu acquérir assez de force pour endiguer le bolchévisme, de même qu'aucun des dictateurs militaires, Koltchak, Denikine ou Wrangel, n'a pu réagir contre lui, de même, après l'effondrement de la puissance du Fils du Ciel, nul gouvernement n'a pu acquérir assez de force pour endiguer le bolchévisme, et nul dictateur militaire, Tchang-tso-lin ou Chang-kaï-chek, n'a pu réagir contre lui.

Répéterons-nous, nous aussi, notre politique de non-inter-

vention, et ensuite d'acceptation du fait accompli? Peu d'entre nous réalisent exactement ce que cela nous a déjà coûté; je voudrais avoir fait comprendre aujourd'hui combien davantage nous coûterait, demain, une nouvelle abdication.

Désirons-nous, au contraire, jeter dans la balance tout le poids de la vieille civilisation, et déclarer que nous ne connaîtrons *en aucun cas* nul gouvernement, — fût-il dix fois victorieux en Chine, — qui ne répondrait pas à telles conditions, ne nous offrirait pas telles garanties formelles contre l'action officielle ou officieuse des Soviets; qu'au cas où un tel gouvernement ne pourrait se trouver, nous réservons notre liberté d'action en Chine, avec toutes les conséquences qui en pourraient résulter? Alors la question change d'aspect, car elle implique la nécessité d'une lutte ouverte contre les Soviets, soit en Chine même, soit à Moscou; soit militaire, soit économique, soit les deux.

On peut temporiser. Mais, qu'on temporise ou non, un fait matériel reste : seule la puissance militaire du Japon, immédiatement disponible, et déjà fortement représentée en Chine, permet la temporisation et éventuellement l'action.

Il est certain qu'à l'époque où la lutte pour les zones d'influence en Chine était ardue, et où l'on pouvait envisager peut-être des ruptures d'équilibre importantes, le Japon a pensé à la possibilité d'une politique commune avec la Russie et avec l'Allemagne, — triple alliance de puissances nordistes reliées par le transsibérien, admirablement outillées, et susceptibles d'acquérir en Asie une prépondérance indiscutée. Mais on doit à la vérité d'ajouter que les écrivains japonais qui ont serré cette question de près disent : « en cas de gouvernement russe, non bolchevique ». Aujourd'hui, le Japon est amplement renseigné sur le danger que présente une bolchévisation de la Chine. Ses divisions en Chine sont déjà bolchévisées; il vient d'y avoir une répression sévère à la 3e division. Pour la Corée, pour Formose, pour la métropole même, il a à s'y opposer exactement les mêmes raisons que nous, pour l'Indochine, que les Anglais, pour l'Inde : tout porte à penser que, pour une action commune, nous pourrions arriver à nous entendre contre le bolchévisme.

En tout cas, nulle action fragmentaire ne peut viser à des résultats importants : et dans les décisions à prendre, il est capital que le point de vue anglais et le point de vue français

soient étroitement solidaires. Nos deux puissances, si essentiellement différentes, se complètent sans se porter ombrage, et leur volonté commune représente un poids dont il est difficile d'éluder la pression. Nous sommes les deux plus grandes puissances coloniales, les deux plus grandes puissances musulmanes, les deux plus grandes puissances asiatiques, et tout ce qui atteindra l'une atteindra l'autre. L'harmonieux frontispice de notre édifice asiatique repose sur deux piliers d'inégal volume, peut-être, car l'Inde est autrement importante que l'Indochine : mais qu'importe; qui ne voit que la chute de l'un entraînerait la ruine de l'ensemble? Nos forces sont de nature différente... Mais la guerre mondiale ne nous a-t-elle pas démontré que, si la liberté des mers, garantie par la flotte anglaise, était une condition essentielle de notre capacité de résistance, notre capacité de résistance sur terre était la garantie essentielle de l'existence de l'Angleterre? En ce moment-ci, nous deux, et nous deux les premiers, nous sommes directement visés par la politique des Soviets en Asie, prélude de son action près des peuples coloniaux : si vraiment nous l'ignorons, c'est que nous voulons l'ignorer, car il ne se passe pas de semaine que Moscou ne le répète et que les faits ne l'affirment. Si nous ne l'ignorons pas, nous ne pouvons agir qu'ensemble, et rien n'excuserait que nous eussions des politiques différentes.

Je ne crois pas pouvoir apporter à cette étude de conclusion plus parfaite. Le triomphe de la Révolution chinoise, c'est le triomphe d'un système organisé et raisonné qui confie les destinées du monde aux passions des masses populaires les moins éclairées. Je ne vois de riposte possible à cette action que dans l'union des pays civilisés, possédant des gouvernements puissants, et bien convaincus que ces gouvernements ont un rôle et une responsabilité dans l'avenir des peuples. Cette union, tôt ou tard, devra se faire, sous peine de destruction : il est naturel de la chercher tout d'abord avec les peuples qui nous sont le plus proches, et qui ont des intérêts visiblement solidaires des nôtres. Les autres suivront, à coup sûr.

* * *

CLORINDE

TROISIÈME PARTIE (1)

L'AVENTURE D'ÉCOSSE

— Quel brouillard ! On n'y voit goutte.

— Il n'est pas surprenant que les Gaëls, mes ancêtres, l'aient compté pour un cinquième élément !... Mais n'ayez crainte, je suis sûr de ma route.

Sir John Malcolm avançait en effet, sans hésitation, sur le sentier qui tantôt traversait une bruyère feutrée d'herbe rase, tantôt escaladait des escarpements rocheux que l'humidité rendait terriblement glissants. Depuis la défaite infligée au prince Charles-Édouard à Culloden par le duc de Cumberland, il errait en fugitif. Il s'était constitué l'un des gardes du corps du prince, et avait couru les mêmes dangers. Il en avait reçu la mission d'accompagner La Merveille pour lui servir de guide, et pour renforcer l'illusion que provoquerait son étonnante ressemblance.

Malcolm représentait le type le plus exact du gentilhomme écossais de son temps : chaussé de sabots, des bas de toile rayée lui montaient jusqu'aux genoux laissés à découvert ; une petite jupe à l'écossaise, de camelot cramoisi, une veste noire, un habit court de drap vert avec des boutonnières en cordonnet d'or, tel était son costume ; sur la tête, une large perruque jaunâtre, et un grand bonnet bleu garni d'un bouton de trait d'or. Il avait quelque peu passé la soixantaine ; l'air mâle et

Copyright by Henri Malo, 1928.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

robuste, sa carrure et la souplesse de ses mouvements prouvaient que l'âge n'avait encore aucune prise sur son tempérament. Une barbe épaisse et forte couvrait une bonne partie de son visage, qui pour le reste était hâlé et haut en couleur. Sous des sourcils abondamment fournis, son œil vif dardait un regard perçant. Il était la loyauté et la fidélité mêmes.

Quant à La Merveille, il avait revêtu les hardes que le prince portait peu de jours auparavant : un justaucorps noir usé, un plaid commun de montagnard, serré par une ceinture où pendaient un poignard et une paire de pistolets.

— Nous arriverons au manoir de Mugstot avant la nuit, dit Malcolm. Nous avons le temps de nous reposer un moment sur ce rocher.

— Comment le prince a-t-il supporté depuis six mois une existence pareille ?

— Il a des jarrets de fer. Il me disait souvent qu'avec une portée de fusil d'avance sur les soldats du duc de Cumberland, il ne serait jamais pris. Et je le crois, pour l'avoir vu à l'œuvre. Ainsi leur a-t-il échappé dans le désert de Glengary. Grâce à Dieu, il est maintenant en sûreté dans l'île de Skye. Ce sol tourmenté, basaltique, hérissé d'aiguilles aux arêtes vives, semé de gouffres semblables à des cratères, de lacs et de cascades, offre des grottes nombreuses qui constituent autant de cachettes introuvables. Cumberland eut beau faire brûler toutes les maisons de l'île comme il en a tant fait brûler sur notre pauvre terre d'Écosse, les abris ne manqueront pas pour cela à notre prince. Serré de trop près, il passera aisément dans quelque autre des Hébrides, soit North Uist, soit South Uist; soit Lewis, soit Barra. Vous savez combien cette mer est semée d'îlots et d'écueils, et combien étroits sont les passages qui les séparent.

— C'est grâce à cette particularité qu'un de nos corsaires finira bien par le joindre. On a choisi les plus rapides parmi ceux de Dunkerque, de Saint-Malo et de Nantes, ceux dont le tirant d'eau est le plus faible, et capables, cependant, de porter du canon. Loin de craindre les écueils, ils s'y réfugieront pour échapper aux croisières anglaises qui surveillent ces parages. Les hommes sont plus à craindre que les éléments. Ceux que tenteraient les trente mille livres sterling promises par le gouvernement anglais...

— Je serais surpris qu'en Écosse Charles-Édouard rencontrât un traître. Et cette loyauté de notre race risque de faire échouer la tentative hardie que vous exécutez.

— Quel meilleur moyen de dépister les émissaires du duc de Cumberland? Leurs rapports lui signaleront la présence du prince là où je serai, et dérouteront la surveillance. Il s'agit de l'attirer sur le sosie pour dégager l'original, et lui faciliter l'embarquement.

— Capitaine La Merveille, vous êtes un brave. Mais Mackinnon, tout attaché qu'il soit au parti contraire, Mackinnon à qui vous allez vous présenter, ne vous livrera pas, j'en jurerais.

Ils se remirent en route. Le vent se levait, chassant le brouillard devant lui. On eût dit qu'une main puissante le déchirait comme un voile, et en dispersait les lambeaux. A la tombée du jour, ils arrivèrent à la porte du manoir de Mugstot, que possédait sir John Mackinnon.

La Merveille se présenta avec une assurance qui fit l'admiration de son compagnon. Introduit dans la grande salle où Mackinnon se chauffait à un feu de bruyères, il alla directement à lui, et dit :

— Le fils de votre Roi vous demande un peu de pain et quelques vêtements. Je connais votre attachement pour mes ennemis, mais je sais aussi que vous avez trop d'honneur pour abuser de ma confiance et profiter de mon malheur.

Mackinnon fronça les sourcils.

— Votre Altesse a bien calculé. Je ne violerai pas les lois de l'hospitalité. Ce soir vous vous asseoirez à ma table, et nul autre que moi ne vous servira. Cette nuit, vous coucherez sous mon toit, et nul autre que moi ne veillera à votre sûreté. Je vous donnerai des vêtements. Mais demain, vous continuerez votre route.

— Les haillons que je vous laisserai, vous me les rapporterez sans doute un jour, quand je serai assis sur le trône de la Grande-Bretagne.

Au repas, on lui présenta du pain de froment. Il en demanda de seigle :

— Je préfère le pain de mon pays à tout autre, dit-il.

Au cours de la soirée, assis dans un grand fauteuil, devant le feu, il médita profondément. Il soupirait souvent, disant comme s'il se parlait à lui-même :

— Pauvre Écosse !... Pauvre Écosse !...

Puis il fredonna une chanson populaire en langue erse. Il l'avait apprise de Malcolm. Chose singulière, la rudesse de Mackinnon s'adoucit à ce trait, et il détourna ses yeux humides. Malcolm eut l'impression que La Merveille transformait une hostilité en une sympathie pour le Prétendant.

Le lit était bon, et La Merveille reçu de fatigue. Il dormit tard le lendemain. Il remercia son hôte, et lui rappela qu'il le recevrait avec plaisir à Saint-James, si jamais la Fortune lui permettait de s'y installer.

— Je vous le promets, dit Mackinnon.

— Je vous somme de votre parole, fit en souriant La Merveille.

Avec son compagnon, il repartit au milieu du jour.

— Vous avez supérieurement joué votre rôle, capitaine, lui dit Malcolm. Mais cette épreuve doit vous convaincre : vous ne rencontrerez pas un traître en Écosse. Donc, au lieu de vous montrer chez des ennemis du prince, où nul, j'en suis sûr, ne signalera votre présence, et où le duc de Cumberland ne vous fera sans doute pas chercher, il me paraît plus expédient, pour remplir l'objet de votre mission, de ne pas quitter les parages où le prince compte des partisans. Il est évident pour moi que le duc dirigera ses investigations plutôt dans les domaines des Macdonald : les chefs de ce clan ont toujours prouvé leur fidélité et leur dévouement aux Stuarts. Leurs terres bordent la côte Ouest, et l'on soupçonne le prince de ce côté, puisqu'on l'a déjà cherché à Skye.

Ils marchèrent le jour; ils couchèrent le soir dans une grange abandonnée. Le lendemain, au moment du départ, ils virent venir à eux un homme vêtu en paysan, qui regarda fixement La Merveille, leva les bras au ciel, et s'écria :

— Hélas !... Est-il possible ?...

Malcolm demanda à La Merveille quel parti prendre :

— Lui faire jurer le secret.

Malcolm s'avança vers l'homme et lui demanda qui il était.

— Un soldat de l'armée écossaise, fut la réponse.

Alors Malcolm tira son sabre, et lui fit jurer solennellement sur la lame de ne dire à personne qu'il eût vu le prince fugitif, avant d'avoir appris par le bruit public que Charles-Édouard

avait définitivement échappé à ses ennemis. L'homme jura, et s'éloigna en soupirant.

— La ressemblance produit son effet, dit Malcolm. Mais il est certain qu'il n'en ira pas de même vis-à-vis des Macdonald. Ils ont tous approché le prince de très près, et les différences entre l'original et le sosie les frapperont. Il y en a une légère dans la taille; il y en a surtout dans la voix.

— En tout cas, le point délicat est de se laisser deviner et de ne pas commettre d'imprudence ostensible. Se jeter dans la gueule du loup serait le meilleur moyen d'éveiller les soupçons sur la réalité de ma personne.

— Très juste, capitaine. Il faut avoir l'air de fuir et de vous cacher comme si vous étiez réellement le prince. Mais si nous ne mettons pas d'emblée les Macdonald dans la confidence, nous provoquerons leurs soupçons, et infailliblement ils dévoileront ce qui leur semblera une imposture. Au contraire, une fois avertis, ils pourront nous aider, ne fût-ce qu'en témoignant d'une inquiétude qui fera croire qu'ils en ont réellement sujet.

Des patrouilles circulaient, en effet, dans les territoires de l'Ouest. Là se trouvaient les terres de Macdonald de Kinsburgh, de Macdonald de Scothouse, de Macdonald de Barisdaël, de sir Alexander Macdonald, et de Donald-Roy qui se rattachait à leur clan. Ils possédaient encore plusieurs îles de l'archipel des Hébrides, Long-Island et Rassay entre autres, où Charles-Édouard se réfugia de prime abord après sa défaite; traqué par une troupe d'Anglais que commandait le major Harris, il réussit à s'enfuir du château de Kinsburgh, tandis que miss Flora Macdonald, assistée de lady Primrose, donnait à dîner, embobelinait et jouait sous jambe le major, qui croyait bien tenir son homme, cependant. Depuis lors, Harris considérait qu'il avait une revanche à prendre.

Miss Flora Macdonald jouissait d'une grande réputation de beauté, et ne la faisait pas mentir : grande, élancée, un teint d'une blancheur éblouissante accentuant le contraste de ses cheveux noirs, des yeux bleus illuminant un visage pur aux traits réguliers et fins. Il lui suffit de considérer avec quelque attention le major pour qu'il perdît quelque peu l'usage de facultés que, suivant les ordres du duc de Cumberland, il eût dû consacrer toutes à la recherche du prince fugitif.

Après qu'il se fut éloigné, habilement dirigé sur une fausse

piste, on avait vu miss Flora quitter le château, et passer dans une barque le bras de mer étroit séparant Long-Island de la terre d'Écosse. Un domestique l'accompagnait, et une femme de chambre. Cette dernière avait de singulières allures. En traversant un ruisseau, elle releva haut ses jupes, avec une désinvolture qui lui attira des observations de sa maîtresse. Au ruisseau suivant, elle les laissa au contraire traîner dans l'eau, si bien qu'elle se mouilla entièrement. Lorsque le groupe se crut en sûreté, la suivante dépouilla ses oripeaux féminins et découvrit Charles-Édouard.

Or, la belle miss Macdonald et lady Primrose se trouvaient au château de Macdonald de Barisdaël lorsque La Merveille et sir John Malcolm y vinrent demander asile. Miss Flora s'était-elle conduite avec le courage et le dévouement que l'on vient de voir par simple loyalisme envers le fils de son Roi? Ou par ambition? Un sentiment plus tendre, cette admiration amoureuse, qu'éprouvent invinciblement les femmes pour les héros et qui se mue si facilement en amour, ne l'avait-il pas poussée? Il serait difficile de le dire. Mais Macdonald de Barisdaël en ressentit de la jalousie. Il n'avait jamais osé exprimer à sa cousine qu'il l'aimât. A peine osait-il se l'avouer à lui-même. Et en présence de cette beauté qui ne lui avait jamais témoigné qu'indifférence, tout au plus la vague sympathie des parents que les intérêts de famille n'ont pas encore aigris les uns contre les autres, il éprouvait les tourments d'un amant ignoré, et incompris. C'était un petit homme d'une trentaine d'années, maigre et musclé, aux yeux de faïence, aux cheveux drus et roux qui s'avançaient en trois pointes sur le front et les tempes, et dépassaient comiquement la perruque; des touffes de poils roux avaient poussé vigoureusement sur les phalanges de ses doigts osseux; d'innombrables taches de rousseur mosaïquaient sa peau laiteuse; en guise de fossettes, deux rides en demi-lune enfermaient sa bouche comme dans une parenthèse, surtout lorsqu'il prétendait sourire.

Son château se dressait sur la pointe d'un rocher qui avançait en coin, perpendiculairement à une vallée étroite où coulait un ruisseau aux allures de petit torrent. Il consistait essentiellement en un donjon, une tour carrée et crénelée assez bien entretenue depuis trois cents ans qu'elle existait. Au début du siècle, on y avait ouvert de larges baies à la place des meurtrières

de jadis, et aménagé des appartements doublant le corps de logis habitable attenant à la tour. Puis venaient quelques bâtiments de ferme. Le tout enserré dans une enceinte médiocrement fortifiée qui, elle, n'avait pas été entretenue : le mur ondulait, écrêté, délabré, dentelé, écroulé, coupé de brèches, couvert de mousse, incrusté de fougères mâles ; on en utilisait les pierres pour réparer les autres bâtiments. Les deux tours d'entrée, de dimensions modestes, servaient de pigeonniers. Un pont de pierre, datant d'une soixantaine d'années, remplaçait le pont-levis de jadis. De ce côté, les sapins de la forêt gagnaient du terrain à toucher les constructions. Du côté du ruisseau, des buissons escaladaient le rocher à pic et en masquaient les crevasses. Trois lieues plus bas, ce ruisseau se jetait dans une crique, et aboutissait à la mer, à la côte de Lochabar.

Malcolm avait jugé sage de se présenter d'abord seul, pour prendre langue avec les habitants du château. Son compagnon l'attendit, dissimulé dans les sapins. Macdonald de Barisdaël eut peine à croire à la ressemblance extraordinaire dont Malcolm lui parla, mais se montra disposé à accueillir le sosie du prince. La curiosité de miss Flora et de lady Primrose fut excitée au plus haut point. Et ce fut un cri d'étonnement lorsque La Merveille parut.

Il perçut de prime abord en miss Flora une sympathie expansive et chaude, mais aussi, — était-ce à cause de cette ressemblance avec le héros pour qui elle se dévoua? — une dissonance entre Barisdaël et lui. Avec cet instinct secret dont sont doués les hommes qui ont l'habitude du danger, il se tint immédiatement sur ses gardes. Barisdaël l'ayant conduit dans une chambre située au premier étage du donjon, qui jouissait à la vérité d'une vue magnifique sur la vallée, il remarqua qu'il serait là comme au fond d'une nasse, sans possibilité de s'évader en cas de danger. Il insista pour en habiter une à double issue, où Malcolm coucherait également.

— Parbleu ! J'ai votre affaire, s'écria Barisdaël, au rez-de-chaussée par rapport au niveau de la cour, et à deux étages plus haut que le fond de la vallée ; l'une des dalles forme trappe : un escalier descend jusqu'à une ouverture proche du ruisseau... tout au moins d'après une tradition de famille, car personnellement je n'y suis jamais allé voir! Je ne saurais trop vous engager à reconnaître au préalable cette ligne de

retraite, si vous voulez pouvoir en profiter en toute sûreté.

Ce qu'ils firent, munis d'une lanterne et accompagnés de Malcolm. Ils reconnurent aisément la dalle, descendirent avec précaution un escalier étroit, passablement humide, et embarrassé de quelques éboulements qui l'obstruaient partiellement ; c'était tantôt un mur qui en formait la paroi, et tantôt le roc même sur lequel reposait le château. Ils aboutirent à une épaisse porte de chêne, si rongée d'humidité qu'elle se détacha de ses gonds lorsqu'ils voulurent l'ouvrir, et, aux trois quarts entrebâillée, se posa obliquement contre la paroi. La Merveille se faufila, franchit le seuil, et constata que cette ouverture avait été habilement dissimulée dans une crevasse de rocher encombrée de ronces : on ne pouvait la découvrir du dehors qu'à la condition de la connaître. Il vit le ruisseau proche ; en temps de crue, l'eau devait monter jusque-là. Il examina soigneusement les abords, se fixa quelques points de repère, après quoi tous trois remontèrent l'escalier sans avoir pu refermer la porte. Le lendemain, au jour, La Merveille se rappela ses points de repère, et remarqua que de sa fenêtre il lui était facile de surveiller les abords de cette sortie cachée. Par surcroît, il s'appliqua, sans trop le laisser deviner, à étudier la topographie du château.

Il comptait s'y arrêter quelques jours. Bien vite, l'inaction lui pesa. Il accompagna son hôte à la chasse pour se distraire. Le soir, la conversation se prolongeait dans le salon, autour du feu que les premières fraîcheurs de l'automne forçaient d'allumer; déjà, l'on avait plaisir à tendre les mains vers la flamme. La belle Flora Macdonald racontait les péripéties de sa fuite avec Charles-Édouard ; elle s'adressait au capitaine français avec un intérêt visible, et lui demandait le récit de ses croisières. Barisdaël l'interrompait pour gémir sur le sort de l'Écosse. Malcolm, silencieux, regardait brûler les bûches. Lady Primrose se livrait à un travail de tapisserie, tout en écoutant passionnément La Merveille. Il parlait l'anglais avec aisance, couramment; il contait bien, savait ménager l'intérêt, et présentait ses actions d'éclat comme choses toutes naturelles. La causerie se résolvait en un dialogue entre miss Flora et le jeune capitaine. Ils y prenaient plaisir.

— Quoi qu'il advienne, disait-elle, tout cœur vraiment écossais vous sera reconnaissant de votre dévouement au sang des Stuarts.

Les autres approuvaient; Barisdaël ne pouvait faire autrement, mais à contre-cœur. La présence du capitaine français l'excédait. Il reportait sur lui la jalousie qu'il avait vouée au prince. Il en souhaitait ardemment le départ : de là à y mettre la main, il n'y avait pas loin. Après la première semaine de séjour au château, La Merveille fut frappé de son attitude plus visiblement contrainte.

Un matin de fin septembre, accoudé à la fenêtre de sa chambre, il contemplait la brume légère qui ouatait le fond de la vallée, et que le soleil teintait de cuivre. Il n'entendait pas dans son coin son compagnon dont la respiration égale et forte dénotait un coffre robuste et une conscience tranquille. Il était plongé dans ses souvenirs et dans sa rêverie. Sous un ciel pâle et doré, le manteau somptueux des bois et des prairies s'étendait sur la terre, ondulant avec elle, déchiré aux pentes abruptes par des rochers grisâtres, ou rouges, ou moussus, sombre avec les sapins, clair avec les aulnes et les bouleaux, vert-émeraude avec les prairies; des taches de sang rouillaient les feuilles des ronces où des gouttelettes d'eau condensée perlaient, brillantes et translucides. Le ruisseau chantait, en s'en allant à la mer, une chanson cristalline et monotone qui berçait la pensée. La Merveille savourait cette paix, et sur l'écran de sa mémoire l'image de Clorinde se projetait, dans sa fraîcheur et dans sa grâce.

En s'élevant vers le zénith, le soleil retrouva de la force; ses rayons aspirèrent la brume; elle monta du fond de la vallée, suivit les pentes, s'accrocha aux arbres, avant de s'envoler et de se fondre dans l'azur léger du ciel. Dans ce coin de paysage où tout à l'heure il ne pouvait rien discerner, soudain La Merveille remarqua une anomalie : de ci, de là, des parties d'uniformes anglais se laissaient voir, dont les propriétaires cherchaient de toute évidence à se dissimuler derrière des buissons, des troncs d'arbres, des saillies de rochers.

Le capitaine se rejeta brusquement en arrière, sans perdre de vue ce spectacle de nature à l'intéresser prodigieusement, et appela Malcolm. Tous deux observèrent avec la plus grande attention.

— Voilà des gaillards qui m'ont tout l'air de se poster de manière à installer une souricière à la sortie de l'escalier secret.

— Qu'est-ce que cela veut dire? fit Malcolm.

— Parbleu ! C'est clair : nous sommes éventés. Une troupe anglaise venue là au hasard de ses recherches ne s'appliquerait pas aussi soigneusement à nous fermer une issue qui n'est connue que de nous, et du propriétaire de ce château.

— Le misérable ! gronda Malcolm.

— Du calme, mon cher Malcolm. Nous nous tirerons bien de là.

Ils s'habillèrent vivement, ceignirent leur épée, et amorcèrent leurs pistolets.

On n'entendait à l'intérieur de l'habitation que les bruits habituels du réveil. Comme chaque jour, La Merveille et Malcolm passèrent dans la salle à manger pour prendre leur déjeuner du matin. Ils affectaient le plus grand calme. De coutume, chacun déjeunait à son heure ; on choisissait soi-même le mets préféré parmi les différents plats installés sur une vaste desserte, et recouverts de cloches d'argent pour en tenir le contenu chaud. Macdonald de Barisdaël avait déjà fini lorsqu'ils entrèrent, et était parti. Lady Primrose n'avait point encore paru. Miss Flora se versait du thé. Ils échangèrent des propos insignifiants, tout en mangeant le porridge, le poisson fumé, les œufs au bacon, et les confitures habituels.

En se levant de table, La Merveille s'approcha de miss Flora, et lui dit d'une voix contenue, avec un air de gravité qui soulignait le sérieux de ses paroles :

— Miss Flora... sir John Malcolm et moi sommes menacés. Ni l'un ni l'autre ne sommes accessibles à la peur, vous le savez; mais, dans l'intérêt même du prince, il faut que nous échappions à nos ennemis...

Il n'eut pas le temps d'aller plus loin :

— Disposez de moi, dit-elle avec simplicité.

Pour tout remerciement, il lui baisa la main avec ferveur.

— Voici ! fit-il. Laissez la porte de votre chambre entr'ouverte. Si vous entendez du bruit, sortez naturellement comme pour vous enquérir de ce qui se passe. Si, avant que vous soyez sortie, nous pénétrons subitement dans votre chambre, je vous supplie de ne pas le trouver mauvais, de ne pas pousser un cri, de ne pas prononcer une parole.

— Je vous le promets. Ensuite ?

— D'ici là, soyez aux aguets et aux écoutes. Pour le reste, je m'en rapporte au sang-froid et à l'esprit dont vous avez déjà

donné la preuve. Parlez et agissez au mieux des circonstances.

Lady Primrose entra. Ils ne la mirent pas dans la confidence, et sortirent. Miss Flora saisit le premier prétexte pour en faire autant. Les deux hommes avaient regagné leur chambre.

La Merveille commença par huiler soigneusement le verrou de la porte, laquelle joignait imparfaitement et laissait largement le champ libre aux vents coulis. Il passa un fil assez long à la poignée du verrou. Avec l'aide de Malcolm, il leva la dalle qui masquait l'entrée de l'escalier secret, et la laissa ouverte. Ces préparatifs terminés, il s'assura que les soldats postés dans la vallée n'avaient pas bougé; alors il se mit ostensiblement à la fenêtre, et attendit.

Vers dix heures et demie, il entendit un remue-ménage dans la cour du château. Aussitôt alertés, Malcolm et lui sortirent doucement de leur chambre; ils fermèrent la porte en ayant soin de tenir extérieurement les deux bouts du fil préalablement passé à la poignée du verrou et que La Merveille tira doucement : le verrou, manœuvré de l'extérieur, joua comme si quelqu'un l'avait poussé à l'intérieur; il ne restait plus qu'à lâcher un bout du fil et à tirer l'autre: aucune trace ne subsista de la manœuvre. Deux tours de clef à la serrure, et, par un couloir de service, les deux hommes gagnèrent la chambre de miss Flora Macdonald, au premier étage du bâtiment d'habitation attenant au donjon. Cette chambre ouvrait deux fenêtres sur la cour; une porte communiquait avec un cabinet qui prenait jour sur la campagne par une ouverture assez étroite.

Miss Flora n'était déjà plus là.

Elle avait vu entrer dans la cour une compagnie d'environ quatre-vingts hommes, conduits par un officier qu'elle reconnut du premier coup d'œil : le major Harris. Il descendit de cheval pendant que ses hommes formaient les faisceaux, plaça des sentinelles aux issues du château et aux principales brèches du mur d'enceinte, et pénétra dans le vestibule, où Barisdaël accourait à sa rencontre. Ils entrèrent dans le salon : lady Primrose ouvrit de grands yeux; miss Flora se leva gracieusement et s'avança vers le major :

— Vous, major? A quoi devons-nous l'honneur de votre visite... en si nombreuse compagnie ?... Êtes-vous toujours à la recherche du prince Charles-Édouard ?

— Toujours, miss, et je ne compte guère sur votre collaboration pour l'attraper... au contraire! Aussi, si j'éprouve le plus grand plaisir à vous rencontrer, et à admirer votre beauté, en revanche, lorsque je vous vois dans mes affaires préférerais-je n'avoir pas à admirer votre esprit, lequel s'exerce généralement à mes dépens. J'ai une revanche à prendre.

Le major offrait le type de l'Anglo-saxon grand et blond, aux yeux de myosotis, au visage flegmatique, au teint poupin, à la parole convaincue. Sûr de soi, il affirmait avec force des vérités premières. Le moindre de ses gestes prenait la valeur d'un rite, même celui, cependant bien simple, de bourrer sa pipe. Malheureusement, lorsque les événements déroutaient ses habitudes ou ses prévisions, il perdait pied, et son cerveau manquait de la souplesse nécessaire pour opérer le redressement indispensable.

— C'est donc le prince que vous cherchez ici ? interrogea miss Flora, railleuse.

— Peut-être. Le même jour, sa présence fut signalée à mon général, Sa Grâce le duc de Cumberland, à la fois ici et à l'île de Skye. Il serait étrange, avouez-le, qu'il fût dans les deux endroits en même temps. Votre présence, miss, m'incline à penser que le fugitif n'est pas loin. Cette fois, il ne m'échappera pas : le château est étroitement cerné, la fuite impossible, et la résistance hors de saison. Sir, dit-il à Macdonald de Barisdaël, conduisez-moi à la chambre du prince, ou priez-le de se rendre dans ce salon.

Des crosses de fusil retentissaient sur les dalles du vestibule. Un piquet de dix hommes attendait les ordres du major.

— Vous me mettez, major, dans un cruel embarras, dit Barisdaël. Comment vous obéir sans violer les lois de l'hospitalité ? Et si je refuse, ne m'aurez-vous pas bientôt réduit à vous obéir par la force ?

— C'est exactement comme vous le dites, sir.

Et le major de rire à ce qu'il considérait comme un trait d'esprit. Sa jubilation se doublait de l'expression de plus en plus inquiète empreinte sur la physionomie de Flora Macdonald. Lady Primrose joignait les mains et invoquait le Seigneur en regardant le plafond.

Le major ouvrit la porte donnant sur le vestibule et intima l'ordre à ses hommes de le suivre. Miss Flora porta la main

à son cœur, ses jambes se dérobèrent sous elle, et elle se laissa tomber dans une bergère. Elle ne perdait pas de l'œil Barisdaël, dont l'attitude louche la frappa : de subites rougeurs coloraient sa peau laiteuse; entre ses paupières plissées, des regards verts filtraient, fuyants, honteux, méchants ; une moiteur perlait à ses tempes. Le major, sûr de son coup, heureux de tenir sa revanche, lui dit :

— Conduisez-moi, sir.

Il ajouta, la main sur la crosse d'un pistolet passé à sa ceinture :

— Et ne m'obligez pas à user de violence.

Barisdaël s'inclina, et le précéda. Il n'entendit pas sa cousine, soudain redressée et méprisante, siffler entre ses dents :

— Traître !...

Les soldats emboîtèrent le pas derrière leur chef. A la porte de la chambre qui lui fut indiquée, il frappa :

— Ouvrez, au nom du Roi !

Pas de réponse, non plus qu'à deux nouvelles injonctions. Il donna l'ordre de faire sauter la serrure : ce ne fut pas long. Mais alors on s'aperçut que la porte était encore fermée intérieurement au verrou. A coups de crosse, les soldats la défoncèrent. Le bois éclata. Le verrou tomba à terre. Le major pénétra le premier dans la pièce, le pistolet au poing et criant :

— Rendez-vous !...

Personne ! Mais la dalle restée ouverte et l'escalier béant indiquaient suffisamment le chemin pris par les fugitifs. Harris sourit en regardant Barisdaël.

— Mes précautions sont prises de ce côté... Ils n'iront pas loin ! Sans doute les a-t-on déjà cueillis à la sortie...

Il jeta un coup d'œil par la fenêtre, et ne constata rien d'anormal. Il se gratta la tête, et considéra Barisdaël d'un air à la fois stupéfait et soupçonneux.

— Il faut véritablement qu'ils soient partis par ce chemin, dit ce dernier. Ils ont poussé le verrou. Une fois engagés dans l'escalier, ils ne pouvaient replacer la dalle, et l'ont laissée ouverte. Si on ne les a pas vus se sauver, c'est que, mis en méfiance pour une cause quelconque, ils ne sont pas sortis. Ils doivent être encore dans l'escalier.

Le major réfléchit un instant, et demanda un flambeau qu'il confia à l'un de ses hommes.

— Allons les débusquer !

Toujours le pistolet à la main, il s'engagea précautionneusement dans l'escalier, Barisdaël sur ses talons. Ils descendirent lentement les marches, enjambèrent les éboulis, et aboutirent sans avoir rencontré personne à la porte descellée, toujours obliquement posée contre la paroi. Le major la franchit, et héla un sous-officier, qui accourut. Les sentinelles postées derrière les arbres et les buissons se montrèrent.

— Hé bien ?

— Vous n'avez arrêté personne ?

— Personne n'est sorti, major.

— C'est impossible !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, major.

Harris fixa de nouveau Barisdaël : ce dernier s'était-il moqué de lui ? Le soupçon s'envola devant la mine déconfite et rageuse de cette physionomie rousse. Comme répondant à une question muette, Barisdaël s'écria :

— Il ne peut y avoir de doute... puisque le verrou était tiré *à l'intérieur* de la chambre... Quelle meilleure preuve ?... Ils se sont enfuis par ici !

Furieux, vexé, le major infligea quinze jours de prison à son sous-officier, ahuri. Il lui donna l'ordre de rallier avec ses hommes le reste de la compagnie dans la cour du château. Il expédia une estafette au duc de Cumberland pour lui annoncer qu'il était sur la trace du prince, après l'avoir manqué de bien peu, et qu'il fallait diriger toutes les troupes de manière à encercler les domaines des Macdonald. Cette fois, on le tenait. En même temps, tous les bâtiments en croisière dans ces parages devraient serrer au plus près la côte de Lochabar.

Il se fit servir un déjeuner hâtif. Ses hommes avaient eu le temps de casser la croûte. Il scrutait la physionomie de miss Flora et de lady Primrose, cherchant un indice dans un regard, dans une contraction de lèvre. Lady Primrose portait fréquemment son mouchoir à ses yeux. Miss Flora restait énigmatique et dure. Le major voulut plaisanter sa propre déconvenue :

— Soyez heureuse, miss Macdonald : j'ai fait buisson creux. Mais mon gibier n'est pas loin ; le filet est bien tendu cette fois, et... rira bien qui rira le dernier.

Elle ne mordit pas à l'hameçon et ne répondit rien, même pas par le plus léger salut de la tête lorsque le major prit

congé. Il monta à cheval, divisa ses hommes en quatre patrouilles qu'il dirigea en éventail vers la côte, se réservant le commandement de la plus forte.

Barisdaël, soucieux, se tint auprès de lui jusqu'à son départ. Miss Flora profita de cette absence pour écrire un billet hâtif. Peu après, un valet de ferme, rude montagnard aux jarrets de fer, quitta le château par une porte de côté donnant sur la forêt de sapins. Lorsque Barisdaël rentra au salon, miss Flora déclara que les émotions de ce jour lui avaient donné la migraine, et se retira dans sa chambre.

A cinq heures et demie du soir, la cloche sonna le dîner, comme d'habitude. Barisdaël, voyant cinq couverts disposés sur la table de la salle à manger, allait ordonner au maître d'hôtel d'en enlever deux, lorsqu'à sa grande stupéfaction La Merveille et Malcolm entrèrent, et prirent place comme si de rien n'était.

— Vous ici? s'écria-t-il.

— Oui, sir, dit La Merveille en souriant; et avec un excellent appétit!

— Vous avez pu échapper aux investigations du major et à ses patrouilles?

— Sans doute, puisque nous voilà. Mais il nous a bien fait courir les bois, et rien ne creuse davantage l'estomac.

— Le pauvre diable de sergent qui vous a laissés filer en a pour quinze jours de prison.

— Qu'il s'estime heureux! A mon bord, je l'aurais fait fusiller!

— Diable!

— Dame! Un traître n'aurait pas commis de faute plus lourde.

Miss Flora ne quittait pas la pendule des yeux. Soudain, ses traits se détendirent : elle avait perçu un bruit de chevaux dans la cour. Presque aussitôt, un valet introduisit Macdonald de Scothouse.

— Vous, Scothouse? A quoi dois-je le plaisir?...

— Dînons d'abord, mon cher cousin. Nous aurons ensuite tout loisir de causer.

Barisdaël lui conta la visite du major Harris, venu pour arrêter le prince Charles-Édouard, l'adresse avec laquelle La Merveille et Malcolm prirent la clef des champs sans que

l'on sût comment, — et il se le demandait lui-même, — et tandis qu'on les cherchait là où ils n'étaient pas, s'en étaient revenus tranquillement s'asseoir à cette table. Il essaya un rire faux. Personne ne lui donna la réplique, et nul commentaire ne l'éclaira. Après le dîner, la compagnie passa au salon. Les portes closes et les serviteurs éloignés, Scothouse dit à son cousin :

— Mon cher Barisdaël, je suis ici de par la volonté du prince, et j'ai mission de vous communiquer ses ordres : il m'a enjoint, et vous enjoint, de venir immédiatement auprès de lui.

— Vous savez où il se cache?

— Son Altesse me l'a indiqué, mais je ne dois le dévoiler à personne.

— Pas même à moi?

— Pas même à vous, quant à présent. Ce serait d'ailleurs sans intérêt, puisque je vais vous y conduire.

— Quand partons-nous?

— Sur-le-champ. Le capitaine La Merveille et Malcolm vous accompagneront jusqu'au point que je fixerai.

— Diable! Vous me laisserez bien le temps...

— Son Altesse a dit : sur-le-champ. C'est un ordre que je suis chargé d'exécuter, et de faire exécuter.

Le ton tranchant, énergique, volontaire n'admettait pas de réplique. Et du reste, les autres opinaient du bonnet avec non moins de fermeté. Les yeux mobiles de Barisdaël allaient furtivement de l'un à l'autre. Le regard de miss Flora pesait sur lui comme du plomb. Il comprit qu'il devait se résigner. Il dissimula mal une inquiétude grandissante, et grimaça un sourire entre les parenthèses des rides de ses joues :

— Mon cher cousin, je manquerais à mon nom, à toutes mes traditions de famille, et à mes propres penchants, si je ne me rendais avec joie aux ordres de notre prince.

Il sonna. Un domestique parut, et reçut ses ordres. Miss Macdonald serra fortement la main de Scothouse, et lui dit à voix basse :

— Merci, cher, d'avoir répondu à mon appel. Vous rendez un grand service à notre cause...

Une demi-heure plus tard, la petite troupe quittait le château : Scothouse en tête, puis Barisdaël flanqué de La Merveille, et en queue Malcolm avec Macfriar, le domestique de Scothouse.

Sachant la direction suivie par les patrouilles anglaises et leur objectif, ce fut un jeu de les éviter. Avant le jour, Scothouse s'arrêta au point de la côte le plus rapproché de l'île de Skye. Il repéra aisément une crique qu'il devait parfaitement connaître. Les pêcheurs y avaient amoncelé plusieurs tas de varechs qui séchaient. L'un d'eux dissimulait une petite barque qu'avec l'aide de Macfriar il dégagea, hala sur le sable, et mit à l'eau, où il entra jusqu'aux genoux. Il invita Barisdaël à y prendre place. Le maître et le domestique ramèrent à force pour franchir la ligne des brisants qui les repoussaient au rivage en les prenant de flanc. La Merveille et Malcolm leur firent un signe d'adieu, et bientôt les perdirent de vue, dans l'ombre que dissipaient à peine les premières lueurs de l'aube.

Le demi-mille qui les séparait de l'île une fois franchi, Scothouse n'aborda pas, mais continua à longer la côte. Il atteignit une région particulièrement sauvage, où la falaise basaltique est abrupte et déchiquetée par le travail des eaux. Les vagues se précipitent avec fracas contre la roche, effroyable tonnerre lorsque le vent souffle en tempête. Ce jour-là, la marée était presque basse, et l'Océan relativement calme. L'eau découvrait quelques petites grèves parmi les dentelures de la falaise. Scothouse désigna celle où aborder, grimpa jusqu'à mi-hauteur de la falaise par un sentier de chèvres, pierreux, glissant, et serpentant ensuite horizontalement jusqu'à une énorme roche qui l'obstruait. Là, il imita par trois fois et de façon significative le cri du courlis. Un écho lui parvint. Une échelle de corde lancée de l'autre côté se déroula le long de la roche. Il y grimpa, en enjoignant à ses deux compagnons de le suivre. Derrière, une sorte de grotte s'ouvrait dans la falaise. Depuis huit jours, Charles-Édouard y vivait de farine d'avoine délayée dans de l'eau, attendant anxieusement la délivrance. La fatigue et les privations avaient empreint leur griffe sur ses traits tirés, qu'allongeait encore une barbe de la semaine. Il n'avait de bon sur lui qu'un ample manteau de laine écossaise dans lequel il s'enveloppait pour dormir; le reste n'était que haillons.

En deux mots, Scothouse lui expliqua comment Barisdaël avait voulu livrer La Merveille, comment un billet de Flora Macdonald l'avait averti, et à la suite de quelles circonstances il l'amenait avec lui, sachant la venue imminente de deux cor-

saires français destinés à enlever le prince. On embarquerait le traître et on lui ferait son procès en France.

Lorsqu'il se montra, le prince l'accueillit froidement, remerciant ce *fidèle* sujet d'être accouru à son appel. Barisdaël bredouilla des assurances de dévouement auxquelles le prince affecta de ne prêter aucune attention, occupé à dévorer quelques provisions apportées par Macfriar dans une musette.

Comme le soir tombait, deux voiles apparurent à l'horizon. Tous les regards se fixèrent sur elles et ne les perdirent plus de vue. Elles s'approchaient en louvoyant. L'obscurité vint, et les noya dans l'ombre. Le lendemain matin, elles étaient toujours là : deux frégates d'environ deux cent cinquante tonneaux. Parvenues à une portée de canon de la côte, l'une d'elles hissa deux fois, puis encore deux fois, une flamme blanche à sa drisse de misaine. Charles-Édouard ne se tint plus de joie : c'était le signal de reconnaissance. A son tour, il répondit par le signal convenu, en déployant une longue ceinture rouge. Alors les deux frégates mouillèrent, et l'une d'elles mit à la mer une chaloupe qui vogua vers la terre.

C'étaient deux corsaires de Saint-Malo, l'*Heureuse* et le *Prince-de-Conti*, capitaines Beaulieu-Tréhouard et Dufresne-Marion, accompagnés par quatre fidèles du prince, son écuyer Sheridan, son aide de camp le colonel Richard Warren, et les capitaines Lynch et O'Brien. Tous quatre avaient pris place dans la chaloupe ; ils accostèrent à la même petite grève où était échouée la barque de Macdonald de Scothouse. Charles-Édouard descendit vivement au-devant d'eux. Sheridan et les autres s'agenouillèrent et lui baisèrent la main. Il levait les yeux au ciel et répétait :

— Dieu soit loué !

S'activant à la recherche de son sosie, les soldats de Cumberland et les navires de guerre anglais, concentrés à la côte de Lochabar, avaient dégagé les accès des Hébrides. Les corsaires passèrent, plus heureux qu'une dizaine d'autres qui depuis plusieurs mois n'avaient pu réussir à le joindre. Cette fois, le stratagème imaginé par Louis XV et réalisé par La Merveille avait assuré le succès.

Avant de s'embarquer, Charles-Édouard s'agenouilla et baisa la terre, cette terre d'Écosse sur laquelle il savait bien que désormais il ne régnerait jamais. Le vent du malheur disper-

sait ses derniers espoirs. Lorsqu'il se releva, des larmes coulaient sur ses joues hâves. Il prit congé de Macdonald de Scothouse, et le remercia de son dévouement. Il remercia aussi le domestique Macfriar.

Barisdaël s'approchant pour lui faire ses adieux :

— Non, pas vous, dit-il. En dénonçant le capitaine français, c'est moi que vous avez trahi. Macdonald de Barisdaël, vous avez forfait à l'honneur, à la foi que vous devez à votre naturel et légitime seigneur, et à l'homme qui était *votre hôte*. Je vous déclare traître et félon. Vous m'accompagnerez en France. On y fera votre procès.

Barisdaël, le teint livide, jeta autour de lui des regards éperdus. Il esquissa un mouvement de révolte. Sur un signe du prince, le colonel Warren le saisit par le bras et le fit monter dans la chaloupe. A bord du *Prince-de-Conti*, il fut consigné dans une cabine, un factionnaire à sa porte.

Le petit port de Roscoff, où Charles-Édouard, déçu et découragé, aborda le 10 octobre 1746, à cinq heures du soir, marqua le terme de son extraordinaire et vaine aventure.

LA FÂCHEUSE RENCONTRE

Le corsaire le *Hardi-mendiant* filait à toute allure. C'était un petit coire d'une cinquantaine de tonneaux, armé de deux canons de trois livres de balle pas bien méchants, et d'une dizaine de pierriers. Toute sa force résidait dans l'ardeur de son équipage à monter à l'abordage en cas de rencontre ennemie. Couvert de toile, la voilure élancée, la coque finement construite, il couvrait ses onze milles à l'heure par bonne brise. Le capitaine Dumont, qui le commandait, était un vieux routier des mers Étroites, et connaissait comme sa poche les parages des îles britanniques.

Il avait pour passager un officier portant l'uniforme de la Marine royale, La Merveille, dépouillé de ses haillons princiers et redevenu lui-même, tout à la joie d'avoir rempli heureusement la dangereuse mission que le Roi lui avait confiée.

Sitôt que l'on conuut à Paris l'évasion de Charles-Édouard, un courrier partit à franc-étrier, porteur d'ordres pour l'intendant de la Marine à Dunkerque, qui réquisitionna incontinent deux corsaires, le *Hardi-mendiant* de Dumont, et le *Lévrier-*

Volant, capitaine Dumay, cotre de même force à peu près que le premier, et tous deux en relâche entre deux croisières, l'un à Dunkerque, l'autre à Boulogne. Il les chargea de découvrir La Merveille et de le ramener sain et sauf; il leur permit de faire la course en cours de route, pour leur propre compte, mais sans s'y attarder. L'un et l'autre appareillèrent sitôt l'ordre reçu, et firent force de voiles pour le Nord, bien décidés à tenter l'impossible pour sauver le jeune capitaine, dont la réputation était grande parmi les marins de nos ports du Nord. Le premier, Dumont réussit à le joindre.

Après que La Merveille et Malcolm eurent vu disparaître dans l'ombre la barque qui emportait à Skye Macdonald de Scothouse, Barisdaël et Macfriar, ils avaient, par une nouvelle marche de nuit, regagné sans encombre le château de Barisdaël, où il était convenu qu'ils attendraient des nouvelles. Trois jours plus tard, Scothouse leur annonça l'heureux embarquement du prince, qui, avant de toucher la terre du salut, n'avait plus à craindre que la fortune de mer.

Afin de n'être pas remarqués des gens du château, La Merveille et Malcolm prirent la précaution d'y pénétrer par l'entrée souterraine menant à leur chambre, et laissée ouverte. La dalle qui fermait l'escalier n'avait pas été replacée, ils le savaient. Une fois entrés, ils la rétablirent sur l'ouverture, puis rafistolèrent de leur mieux la porte défoncée par les crosses des soldats. Malcolm se présenta seul à miss Flora. Il fut convenu qu'un serviteur dont on était sûr aurait seul connaissance de la présence de La Merveille, qu'il restait à tirer de la situation toujours fort dangereuse où il se trouvait : en effet, si les Anglais le prenaient en mer, ils se borneraient à le tenir en prison jusqu'à ce qu'un cartel permît de l'échanger. Sur le sol même du Royaume-Uni, il n'en allait plus de même; il risquait d'être considéré comme espion et traité comme tel, c'est-à-dire pendu ou fusillé sans autre forme de procès.

Scothouse raisonnait ainsi :

— Patientons. La nouvelle de l'évasion du prince ne tardera pas à se répandre. La surveillance dont les côtes d'Écosse sont l'objet se relâchera forcément. Les escadres s'en iront ailleurs, tandis que sur terre les troupes seront rappelées. Le départ présentera bien moins de difficultés qu'à présent.

En effet, une demi-douzaine de frégates furent lancées aux

trousses de l'*Heureuse* et du *Prince-de-Conti*, mais trop tard. Le gros des forces navales reçut d'autres directions; la besogne ne leur manquait pas : il ne suffisait pas de nettoyer de corsaires la Manche et la mer du Nord, il fallait encore bloquer des ports ennemis, défendre des terres lointaines aux quatre coins du globe, et toute la puissance de la flotte britannique n'était pas de trop pour remplir un tel office. Ainsi, les prévisions de Scothouse se réalisèrent.

Il donna l'ordre à des pêcheurs établis sur ses domaines et dont la fidélité lui était acquise, de chercher en mer quelque corsaire français et de remettre au capitaine une lettre dont il confia à chacun d'eux plusieurs exemplaires. Ainsi Dumont fut le premier informé. Il accourut, et mouilla à la côte de Lochabar. Un pêcheur vint l'annoncer au château.

La Merveille fit des adieux rapides à Flora Macdonald et à lady Primrose. Pourquoi le sein de miss Flora se souleva-t-il avec précipitation sous sa guimpe lorqu'elle lui serra la main? Pourquoi ses cils battaient-ils aussi vivement sur son regard baissé? Cependant sa voix, où une légère brisure sonna lorsqu'elle le remercia encore une fois du courage avec lequel il se dévoua à la cause du prince, s'affermit pour lui souhaiter bonne chance. Cette émotion sembla le gagner, lui aussi; laissait-il un regret en passant le seuil de la porte?

Restée seule avec lady Primrose, miss Flora, silencieuse, immobile, fixa avec une telle intensité la page d'un livre que de toute évidence elle ne lisait pas, que lady Primrose lui demanda :

— Qu'avez-vous, darling?... Vous voilà pensive comme une jeune personne que son sweetheart quitterait pour toujours...

— Je crois qu'en effet je ne reverrai jamais le capitaine.

— En vérité, darling, on croirait qu'il a produit sur vous quelque impression.

— Je l'admire comme un héros, voilà tout... comme j'ai admiré cet autre héros : notre prince chéri. Je songe que l'un et l'autre sont à jamais disparus pour moi, et cela ne va pas sans un serrement de cœur...

Lady Primrose la considéra attentivement, ne répondit rien, et se contenta de l'embrasser affectueusement au front en répétant :

— My darling...

Elles devaient se séparer quelques jours plus tard, la jeune fille pour regagner le château de son père, sir Alexander Macdonald, et lady Primrose pour aller passer l'hiver à Londres, où elle comptait de nombreuses relations dans la plus haute aristocratie.

A bord du *Hardi-mendiant*, La Merveille s'était avec joie retrouvé sur son élément. Accoudé au bastingage, il regardait l'eau filer le long du bord, ou bien, à l'arrière, il considérait le sillage qui s'allongeait et mesurait l'espace dont il se rapprochait de la France. Ses idées tourbillonnaient avec les bouillonnements blancs et les bulles d'air qui se jouaient dans la limpidité de l'eau; les vagues, coupées par le navire, se creusaient comme si son étrave y eût creusé un sillon de charrue; puis la blancheur des remous s'atténuait, les flots se reformaient, reprenaient leur cours interrompu, et le sillage se perdait et s'effaçait sans plus laisser de trace.

La songerie de La Merveille tantôt se perdait dans le passé comme le sillage du navire dans le lointain, tantôt interrogeait l'avenir comme l'horizon vers lequel la brise du large le portait rapidement. Désormais, les incidents de son séjour en Écosse constituaient un passé dans son existence. Il se rendait compte qu'il y avait là des images et des sentiments qui ne s'effaceraient ni de sa mémoire, ni de son cœur : sensation étrange, sorte de coupure dans sa vie morale, comme une parenthèse dans son amour pour Clorinde. Sur le moment, il ne s'était pas aperçu de ce qui se passait en lui; il l'avait éprouvé sans l'analyser. Impressionné par la beauté de Flora Macdonald, il ne le fut pas moins par son courage, sa décision dans le danger, et cette générosité d'âme qui l'avait portée à courir au-devant du sacrifice pour une cause belle et noble, mais déjà perdue. Il l'admira. Il se sentit porté vers elle par un courant de sympathie. Au bercement des vagues, la brise dans les cordages chantait à son oreille une complainte chargée de mélancolie, à la pensée qu'il ne la verrait jamais plus. Il lui fallut un léger effort pour s'en arracher. Il se le reprocha comme un tort envers le souvenir de Clorinde, et tout son amour pour elle lui reflua au cœur.

Le capitaine Dumont avait pris sa route par l'ouest de l'Irlande. Le second jour, la brise fraîchit, ce qui n'empêcha pas le *Hardi-mendiant* de rançonner au passage un bateau

marchand chargé de vin de Madère et d'Alicante, dont Dumont préleva un tonneau pour régaler son équipage. Il en signa d'ailleurs son billet au capitaine anglais, afin que tout fût en règle.

Le lendemain, le vent monta rapidement, finit par souffler en bourrasque; une violente tempête du sud-ouest se déchaîna comme il arrive souvent à cette époque de l'année, balayant tout devant elle. Le petit corsaire dansait sur les flots comme une plume; ses membrures craquaient; un de ses focs se déchira en un claquement sec comme une détonation, s'envola, et disparut comme par enchantement; pas un pouce carré de toile qui offrît prise au vent, et cependant les mâts pliaient à chaque rafale. Les hommes qui le montaient, conscients du danger, l'affrontaient sans crainte, les traits contractés, toute leur énergie concentrée dans chacun de leurs gestes, attentifs à saisir la signification de ceux du capitaine dont la voix ne leur parvenait plus, afin d'obéir strictement à ses ordres, lui dont la décision lucide et froide devait sauver leurs existences.

Le capitaine est seul maître à son bord après Dieu : La Merveille n'hésita pas, lui, passager, à se placer sous le commandement de Dumont, et à manœuvrer pour le salut commun. Les uns se relayaient aux pompes, car le cotre embarquait d'énormes paquets de mer; les autres, avec des haches, se tenaient prêts à couper les cordages pour le cas où un mât se romprait, et où il faudrait d'urgence en débarrasser le navire, qui n'obéissait plus au gouvernail. D'aucuns se signaient. Bientôt, le capitaine Dumont n'eut d'autre ressource que de fuir devant la tempête. Elle l'avait pris à l'ouvert de la Manche : elle le précipita dans le canal de Bristol et la mer d'Irlande.

Les vaisseaux et les frégates de la flotte britannique qui avaient établi leur croisière entre l'île d'Ouessant et le cap Clear au sud de l'Irlande, subirent le même sort, sauf ceux qui réussirent à entrer au port de Plymouth. Il en résulta que la tempête s'étant apaisée au milieu de la nuit, le *Hardi-mendiant* se trouva au petit jour dans les eaux de deux vaisseaux de ligne et de trois frégates ennemis. Chacun était occupé à se raccommoder. La houle demeurait forte, malgré le vent tombé. A quelque distance, Dumont aurait pu espérer, grâce à la petitesse de son cotre, échapper aux vues, mais ici, à une portée de canon, il n'y fallait pas compter.

En effet, la frégate la plus proche de lui ne tarda pas à l'arraisonner d'un coup de canon à blanc. Il répondit en hissant pavillon danois, qui était neutre : simulation d'usage courant, et d'ailleurs international, parmi les corsaires, malgré les ordonnances des divers souverains. La frégate ne se contenta pas de cette assurance. Elle mit une chaloupe à la mer pour procéder à la visite du soi-disant neutre.

— Nous sommes pris, dit La Merveille, à moins de risquer le tout pour le tout.

— Risquons, répondit le capitaine Dumont.

Il donna l'ordre de hisser les voiles, d'arborer le pavillon blanc à croix bleue des corsaires de Dunkerque, et de tirer à boulets sur la chaloupe. L'ordre fut exécuté avec autant de promptitude que de précision. Le boulet emporta le bras de l'officier qui tenait la barre de la chaloupe, et les Anglais n'étaient pas encore revenus de leur surprise que déjà le vent gonflait les voiles du *Hardi-mendiant*, qui prit aussitôt de l'avance.

L'un des vaisseaux de ligne donna le signal de chasse à deux frégates. Elles appareillèrent à leur tour, et se lancèrent à la poursuite du petit cotre. Il était couvert de toile et gagnait du champ. Malheureusement pour lui, il avait affaire à deux fines voilières. Une heure de jour de moins, et il aurait eu le temps de se perdre dans l'obscurité; elles le joignirent en temps voulu à petite portée de canon, et lui envoyèrent quelques boulets, dont l'un coupa des manœuvres et provoqua la chute de la grande voile, qui ballotta lamentablement contre le mât. Le corsaire continua sur son erre pendant quelques encâblures, puis sa marche se ralentit de plus en plus. Chacune des frégates lui détacha une chaloupe fortement armée, et garnie d'un équipage de prise.

L'inutilité de la résistance éclatait. Les matelots anglais sautèrent à bord, désarmèrent les hommes, s'emparèrent des vêtements offrant quelque valeur, des bijoux sur lesquels ils purent mettre la main, et pillèrent les coffres des officiers. Ils prirent à La Merveille son épée et la magnifique paire de pistolets qu'il tenait de M^me^ de Pompadour, lui arrachèrent ses dentelles, une bague, et ne s'arrêtèrent que parce qu'il adressa en anglais de vigoureuses observations à l'officier de prise, menaçant de le dénoncer à l'Amirauté. Ce dernier saisit tous les

papiers du bord, les envoya à sa frégate, et s'installa avec ses hommes à bord du *Hardi-mendiant*; il en renversa le pavillon, qu'il surmonta de l'Union Jack. Les prisonniers furent réunis sur l'une des deux frégates; elle mit le cap sur Plymouth, tandis que l'autre ralliait sa croisière.

Le capitaine anglais, sur le vu de la commission d'officier de la marine royale qu'il découvrit dans le coffre de La Merveille, se conduisit correctement, et lui témoigna des égards. Il lui fit restituer ce qu'on lui avait pris, au moins ce qu'on put récupérer, à l'exception des pistolets. Il poussa la courtoisie jusqu'à l'inviter à sa table, et il fit de même pour le capitaine Dumont.

Le lendemain, à la pointe du jour, il mouilla en rade de Plymouth.

L'ÉVASION

— A lui demandé pourquoi il avait trahi son légitime et naturel seigneur?

— A répondu qu'il ne croyait pas le trahir en faisant tenir au major Harris le faux avis de la présence du prince dans son château, et qu'ainsi il pensait entrer au contraire dans les vues de ceux qui avaient envoyé le capitaine français en Écosse pour donner le change, grâce à son étonnante ressemblance avec le prince de Galles.

— A lui demandé si, en faisant prendre de la sorte ledit capitaine La Merveille, il ne se rendait pas compte qu'il nuisait au contraire à la cause dudit prince, puisque l'ennemi se serait aperçu bien vite de la supercherie, et qu'ainsi il n'y aurait plus eu moyen de le dépister comme on comptait que ledit capitaine La Merveille le ferait?

— A répondu qu'il ne l'avait pas cru.

— A lui demandé s'il n'avait pas quelque motif de mécontentement contre ledit prince?

— A répondu qu'il ne s'en connaissait aucun.

— A lui demandé s'il n'en avait pas contre ledit capitaine La Merveille, car il devait bien savoir que si ledit capitaine était pris, il n'aurait pas manqué d'être passé par les armes?

— A répondu qu'il n'avait aucune raison d'en vouloir à ses

jours, et qu'il n'avait pas envisagé une telle conséquence de ses actes.

— A lui demandé si, tout en ne souhaitant pas la mort dudit capitaine, il n'aurait pas désiré lui voir quitter son château, par crainte d'attirer sur sa tête les représailles du parti anglais ?

— A répondu en protestant vivement que ce danger ne lui faisait pas peur, et qu'il en avait fourni précédemment la preuve en s'attachant à la cause des Stuarts et en la défendant les armes à la main.

— A lui demandé si, dans ces conditions, il ne voulait pas reconnaître qu'il fallait bien qu'il eût un motif, et lequel ?

— A répondu d'un air embarrassé qu'il n'y avait pas apparence qu'il en eût.

— A lui demandé avec insistance de nous dire le motif qu'il avait certainement, en dépit de ses dénégations, et cela dans son propre intérêt, car il était impossible qu'il eût agi autrement que de propos délibéré, et s'il ne l'avouait pas, nous serions bien forcé de croire qu'il ne disait pas la vérité en affirmant que ce n'était pas ledit prince qu'il avait voulu trahir?

— A répondu qu'en effet il avait eu un motif, mais qu'il lui répugnait de le dévoiler, à cause d'une tierce personne qu'il devrait nommer.

— A lui demandé quelle complicité ladite personne avait dans son acte ?

— A répondu que ladite personne n'était point complice, vu qu'il avait agi seul; que, dans ces conditions, il était préférable qu'il la nommât pour éviter qu'aucun soupçon pesât sur elle; qu'il s'agissait de miss Flora Macdonald; que lui, Barisdaël, en était fort épris; qu'elle ne faisait nulle attention à lui; qu'au contraire, tout en se maintenant dans les bornes des convenances les plus strictes et les plus conformes à la modestie adéquate à son sexe, elle témoignait, inconsciemment peut-être, d'un penchant inavoué mais réel pour ledit capitaine La Merveille; que lui, Barisdaël, avait été mordu par le démon de la jalousie, et qu'il avait imaginé ce moyen expédient pour écarter le rival que ladite miss Flora Macdonald semblait préférer.

Arrivé à ce point de sa lecture, M. Solennel posa le papier sur son bureau et réfléchit. Apprenant qu'à son débarquer sur

les côtes de France le prince Charles-Édouard avait incontinent expédié à M. de Pontcaré de Viarmes, intendant de Bretagne, l'ordre d'avoir à tenir sous bonne et sûre garde le nommé Macdonald de Barisdaël, comme traître et félon, coupable de noirceurs et autres abominations à l'encontre de sa cause, et à instruire contre lui, le premier commis de M. de Maurepas avait demandé au nom de son ministre communication des interrogatoires du prisonnier, et autres pièces de la procédure. Si le comte de Maurepas se montrait parfaitement insouciant des cachotteries du roi, M. Solennel, au contraire, avait sans doute des raisons pour désirer les pénétrer. Que cherchait-il en dépouillant ce dossier? Il semblerait que, dans l'aveu de Barisdaël, il crût l'avoir trouvé, puisqu'il prit aussitôt la plume et écrivit la lettre suivante au baron de Bléringhen :

« Monsieur le Baron, j'apprends que le capitaine La Merveille, qui prétendait devoir faire le voyage des Iles, a pris une direction tout opposée. Il s'est rendu en Écosse, et là, il a suscité la jalousie d'un seigneur écossais en faisant la cour à une beauté de ce pays. Le seigneur écossais, ayant trahi son prince, est actuellement sous nos verrous. Le capitaine La Merveille est toujours là-bas, retenu sans doute par les charmes de son enchanteresse plus que par la volonté de l'ennemi. Je vous fais part de ces nouvelles, persuadé qu'elles vous intéresseront, et qu'elles n'intéresseront pas que vous seul, mais aussi d'autres personnes à qui vous aurez plaisir à les communiquer.

« Je vous prie de croire, monsieur le Baron, aux assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur. »

Le baron ne se le fit pas dire deux fois. Et le temps que le courrier mit à faire le trajet, Clorinde apprit qu'à n'en pas douter celui qu'elle aimait, celui pour qui elle avait commis l'inexcusable esclandre de fuir la maison familiale, ne pensait plus à elle le moins du monde, et volait à d'autres amours. Voilà ce que c'était que de s'éprendre de gens de cette espèce!

Depuis le départ de La Merveille, la jeune fille lisait passionnément les récits des navigateurs contant les péripéties de leurs voyages à travers les lointains Océans pour aller aux Iles d'Amérique chercher fortune : c'étaient l'*Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont signalés dans les Indes*, du hollandais Esquemeling, dont le traducteur français avait fait Œxmelin ;

et le pathétique *Journal du voyage fait à la mer du Sud*, par le sieur Raveneau de Lussan; et le *Voyage fait autour du monde* par le capitaine Woodes Rogers qui découvrit dans l'île Juan Fernandez un marin du nom de Selkirk, abandonné sur cette île déserte, lequel y vivait à la manière des sauvages et attrapait les chèvres à la course; et encore les *Voyages autour du monde* de Guillaume Dampier, qui faillit être mangé par son équipage. Son imagination amplifiait les images naïves qui ornaient ces petits volumes, montrant des indigènes effrayants, des animaux monstrueux, des fruits extraordinaires, donnant l'idée d'un monde étrange et mystérieux où il fallait courir des dangers immenses et continuels, poison des plantes ou des reptiles sournois, flèches des anthropophages à l'appétit avide de chair fraîche, et subir enfin les plus rudes privations, pour conquérir l'or, les perles et les épices.

Sensible, spontanée et naturelle comme était Clorinde, la lettre de son frère l'atteignit en plein cœur. Elle pâlit, elle trembla, puis une réaction se produisit, et elle fondit en larmes. D'affreux sanglots la secouaient, la suffoquaient et lui brisaient la poitrine, lorsque la duchesse de Noailles entra. Tout de suite alarmée :

— Ma chère enfant!... Qu'y a-t-il?

Clorinde ne pouvait répondre.

— Voyons!... Calmez-vous!... Dites-moi la cause de ce gros chagrin...

Elle aperçut la lettre du baron de Bléringhen que Clorinde avait laissée tomber sur le tapis.

— Est-ce cette lettre?

Entre deux sanglots, Clorinde fit signe que oui. La duchesse ramassa le papier, et le lut :

— Quoi! dit-elle, ce n'est que cela?... Mais, ma chère enfant, il n'y a pas de quoi fouetter un chat!... Et je gage qu'en tout ceci, s'il existe un fond de vérité, la malveillance l'a singulièrement travesti.

Clorinde cessa un instant de sangloter, et regarda la duchesse avec de grands yeux ronds.

— Dame! Raisonnons un peu. Il s'agirait d'abord de savoir d'où votre frère tient ces nouvelles : elles cadrent trop bien avec son animosité contre le capitaine pour n'être pas quelque peu arrangées à sa façon.

— Vous croyez, madame?

— J'en suis sûre.

Le calme de la duchesse impressionna Clorinde, qui se tamponnait les yeux avec son mouchoir.

— C'est que si le capitaine La Merveille ne m'aimait plus, il ne me resterait qu'à entrer au couvent!

Et elle recommença à pleurer.

— Allons, allons... ne dites pas de folies, mon enfant! Il vous aime, soyez-en sûre... je m'y connais!

Elle sourit finement. Puis, d'un ton sérieux, elle ajouta :

— Je le répète : d'où votre frère les tient-il, ces nouvelles? Ou bien de ces rumeurs plus ou moins exactes, plus ou moins amplifiées, plus ou moins déformées, comme il en court dans les ports sans que l'on puisse en contrôler l'origine, ni l'exactitude? Ou bien de quelque ennemi du capitaine? Le vrai mérite en a toujours, ou tout au moins des jaloux et des envieux. Celui-là savait-il vous atteindre par contre-coup? Avait-il quelque raison d'être agréable à votre frère en nuisant à un homme qu'il déteste? Toutes ces hypothèses sont permises. Comprenez-vous?

— Je comprends, madame... mais cela n'est pas moins triste pour moi... Et pourquoi le capitaine...

De gros sanglots entrecoupaient sa phrase.

— Pourquoi... m'a-t-il dit... qu'il allait aux Iles... alors qu'il allait en Écosse?

— Voyons, mon enfant, vous n'êtes pas raisonnable! Songez-vous que l'Écosse vient d'être le théâtre d'événements fort graves, que l'on s'y est grandement battu, que le prince dont le Cabinet de Versailles souhaitait le succès fut vaincu, et que son pays est entièrement aux mains de nos ennemis?... Croyez-vous que, de gaîté de cœur, le capitaine La Merveille se serait allé fourrer dans un pareil guêpier, au risque de la vie... et pourquoi, s'il vous plaît? Pour les beaux yeux d'une péronnelle qu'il n'a jamais vue auparavant, dont il n'a jamais entendu parler, et qu'en somme il ne connaissait pas le moins du monde? C'est tout bonnement absurde! S'il est allé là, ce n'est pas pour son plaisir... ce ne peut être que par ordre. D'ailleurs, nous serons bientôt fixées : je prierai le maréchal de s'enquérir. Nous finirons bien par savoir à quoi nous en tenir.

La duchesse appuya ses lèvres sur le front de Clorinde.

— Et maintenant, vite, un peu d'eau fraîche sur ces beaux yeux vilainement rougis...

Clorinde sortie, la duchesse s'installa dans sa bergère auprès du feu, tisonna machinalement les bûches, et se dit à mi-voix :

— Que diable y a-t-il de vrai dans tout cela? Et qui donc a pu faire écrire une lettre pareille à cet imbécile de Blé-ringhen?

Elle conta l'histoire au maréchal. Le maréchal s'enquit de La Merveille auprès de Maurepas. Maurepas, beaucoup plus préoccupé d'un couplet dont il acérait les pointes, répondit distraitement, mais dans un sens qui se rapprochait de la version du baron de Bléringhen : rien de moins surprenant, puisqu'il s'était renseigné à la même source. Mais le maréchal perçut cette concordance, et conclut que ces méchants bruits partaient d'une même origine. Il soupçonna quelque manigance. Afin de mieux s'en éclaircir, il choisit son moment, à la fin d'un conseil, pour en toucher deux mots au Roi. Le Roi ne se fit pas prier :

— Monsieur le maréchal, le capitaine La Merveille s'est rendu en Écosse pour brouiller l'entendement de nos ennemis, en faisant apparaître le prince de Galles en d'autres quartiers que ceux où le prince se trouvait réellement, cela grâce à une curieuse ressemblance dont vous fûtes sûrement frappé comme tout le monde. Dangereuse mission où il réussit parfaitement. Il dérouta si habilement nos ennemis que ces derniers laissèrent la voie libre au prince en courant après son sosie. Je ne vous apprendrai pas comment le prince a heureusement débarqué en Bretagne, et vous l'avez sûrement vu dans ma loge à l'Opéra. En récompense, je viens de faire le capitaine La Merveille capitaine de mes vaisseaux pour la campagne. Par malchance, le corsaire sur lequel il réussit à s'embarquer une fois sauvé le prince, vient d'être pris par des forces supérieures, et l'on croit notre capitaine détenu à Plymouth. J'ai donné des ordres pour qu'il fût promptement échangé.

A ce moment, le Roi regarda autour de lui et demanda :

— Quelle heure est-il?

M. de Souvray se trouva là pour recueillir la question, et avec un mélange de respect courtisanesque et d'impertinence tout aristocratique, répondit :

— Sire, il est l'heure qu'il plaira à Votre Majesté.

La physionomie du Roi se figea, le regard atone. Il se dirigea vers le passage de la garde-robe, et monta l'escalier menant chez Mme de Pompadour. Arrivé sur le palier, il hésita une seconde; au lieu d'entrer chez la favorite, il pénétra dans une petite pièce que suivait un couloir carrelé, sous les combles. Le long des murs, de grands placards de bois ordinaire, peints en blanc, s'ouvraient, garnis de rayons chargés de livres. Il renvoya le valet de chambre qui l'accompagnait. Son regard erra sur les dos des livres, avec un air d'intérêt que les courtisans ne lui connaissaient pas, et qui les aurait bien surpris. Il appuya l'index sur la tranche supérieure d'un in-douze modestement habillé de basane, le fit basculer, l'ouvrit au titre, s'assit sur un escabeau, et se mit à lire. Car cet éternel ennuyé était un grand liseur. Il s'absorba dans sa lecture, oubliant la bassesse des flatteurs, les cupidités haletantes autour du Pouvoir, la fausseté des airs de Cour, tout ce qu'il méprisait jusqu'à l'écœurement, au milieu de quoi il vivait, et qui distillait cet insurmontable ennui dont il souffrait comme d'un mal physique.

Ici seulement, bien seul, tandis qu'on le croyait chez sa maîtresse, sur le carreau de terre rouge, devant ces dos de livres alignés sur des planches de bois blanc, la lecture l'en guérissait pour quelques moments toujours trop brefs.

Et, chose étrange, personne, même parmi ses familiers, ne s'en doutait.

HENRI MALO.

(La dernière partie au prochain numéro.)

ADVERSAIRES POLITIQUES ET AMIS

FALLOUX ET PERSIGNY

I

LA PÉRIODE DES RÊVES

Un hôtel à Londres en 1835. Par l'entremise du marquis de Gricourt, qui est de passage à l'hôtel, deux jeunes Français sont mis en relations, et bientôt leurs causeries n'ont plus de terme. Dans la France de la monarchie de Juillet, tous deux se sentent dépaysés. S'étant fortuitement rencontrés, ils échangent leurs idées, leurs rêves ; et les conversations, à mesure qu'elles se font plus intimes, plus confiantes, accusent un irréparable désaccord et préparent une indestructible amitié. Tous deux, un jour, seront hommes politiques ; l'un, Fialin de Persigny, ramènera sur le trône de France, par étapes, un empereur qui régnera dix-huit ans ; l'autre, Alfred de Falloux, saura, — sans prendre l'attitude d'un conquérant et parce qu'il aura l'art d'éviter cette attitude, — conquérir pour l'Église de France la liberté d'enseigner. La victoire napoléonienne, dont Persigny sera le principal artisan, sera marquée par une brève incarcération de Falloux ; la politique religieuse napoléonienne trouvera dans Falloux un adversaire infatigable. Mais l'amitié des deux hommes planera sur ces conflits ; et leur loyauté réciproque éclairera les divergences, sans d'ailleurs pouvoir les atténuer, ni peut-être le vouloir. Dans leur correspondance, ils en parleront, en n'ayant que rarement l'illusion d'une possibi-

lité d'accord. Toujours ils sentiront qu'un fossé les sépare : trop sincères pour le nier, trop exempts de naïveté pour aspirer à le combler, il leur plaira que leur amitié jette un pont, un pont sur lequel ils se chercheront, se trouveront, un pont où leurs idées puissent se rencontrer sans se bousculer, et, bien loin de s'offusquer, s'illuminer réciproquement. Tel est l'attrait de leur correspondance (1), que le comte Louis de Blois, sénateur de Maine-et-Loire, petit-neveu du comte de Falloux, a bien voulu mettre à notre disposition avec la plus amicale bonne grâce.

I. — LE PASSÉ DES DEUX AMIS. UNE PROMESSE DE PORTEFEUILLE

Deux gentilshommes, au début de 1830, désiraient faire de leur neveu, Fialin de Persigny, un garde du corps de Sa Majesté Charles X. Le neveu se dérobait, il s'agitait dans sa garnison de Pontivy, il en était l'une des fortes têtes; et lorsque, à la nouvelle des journées de Juillet, une sorte de *pronunciamiento* s'ébauchait dans la petite ville, il s'y compromettait avec entrain. Un an plus tard, on le voyait journaliste à Paris, et la rencontre qu'il faisait d'un ancien secrétaire du cabinet particulier de Napoléon Ier commençait d'orienter vers le bonapartisme ce jeune adversaire de la légitimité. Sa destinée achevait de se décider, — non de se fixer, certes, car elle devait être une perpétuelle aventure, — au cours d'un voyage au delà du Rhin.

Il était parti en quête de vieux souvenirs ou de vieux papiers; il avait pris la route d'Augsbourg, pour chercher des documents de famille. Une femme était survenue, « une de ces rencontres charmantes, écrira plus tard, de son vivant même, un de ses biographes, qui détournent si facilement un jeune homme de son chemin ». Et Fialin de Persigny n'avait pas détesté d'être détourné, et de prolonger la rencontre, et de la renouveler; on s'était promis de se revoir à Ludwigsburg. Adieu les archives, c'était l'heure d'aimer! Persigny, fiévreusement, se hâtait vers cette ville et vers cette heure, lorsque soudainement, sur le siège de sa carriole, il avait vu s'agiter son cocher. Une voiture l'avait croisé, et cet homme, levant son

(1) Archives du Bourg d'Iré (Maine-et-Loire).

chapeau, avait frénétiquement crié : « Vive Napoléon! » Grâce à ce hourrah d'un Allemand en l'honneur de Louis Bonaparte, le chemin de Ludwigsburg était devenu, pour le jeune homme, une façon de chemin de Damas ; Persigny, désormais, connaissait le demi-dieu auquel sa vie appartiendrait. Adieu l'amour, non moins que les archives! C'était en extase, sous un arbre, que Persigny avait passé la plus grande partie de sa nuit (1). Le lendemain, il avait repris la route de France, mystiquement docile au hasard d'une rencontre; et cette docilité mystique allait commander son rôle politique.

Il était venu chercher au delà du Rhin quelque chose de son passé familial; et ce qu'il en avait rapporté, c'était tout son *Credo* politique, tout son illuminisme d'agitateur, tout son avenir personnel, qui devait un jour être si intimement mêlé à l'avenir de la France. Et tout de suite, pour faire parvenir son Bonaparte, pour faire de lui le lion de l'Europe, on l'avait vu non moins tenace, non moins impétueux, non moins subtil en ses manèges, que l'étaient, pour parvenir eux-mêmes et pour devenir les lions de Paris, les héros balzaciens de ce temps-là.

A l'écart du salon parisien de la comtesse Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, où le parti bonapartiste frondait sans méchanceté le roi citoyen, on eût dit que Fialin de Persigny aspirait à créer un quartier général de l'idée bonapartiste ; et ce quartier général, c'était lui tout seul, avec son imagination, avec sa dialectique, avec sa fièvre. Il voulait être le doctrinaire de la religion napoléonienne, il en voulait être « le Loyola ». Religion, il aimait ce mot. « Le principe de mon dévouement, disait-il volontiers, n'est pas seulement dynastique, mais religieux (2). » Il faisait bon marché des vétérans du parti, qui certainement eussent exigé qu'il leur soumît ses idées ; sa fierté d'homme nouveau se fût insurgée contre une telle humiliation. Au demeurant, il y eut toujours en lui des côtés d'extatique, planant trop au-dessus des critiques des hommes pour s'y subordonner aisément.

(1) Notice sur Persigny, dans Sarrut, *Biographie des hommes du jour* (Paris, 1839). — Delaroa, *le Duc de Persigny et les doctrines de l'Empire*, p. 5-6 (Paris, Plon, 1865). C'est à la notice précédant ce recueil des actes et discours de Persigny, que nous empruntons beaucoup de renseignements.

(2) Delaroa, *op. cit.*, p. 13.

Les bonapartistes parisiens apprirent un jour que sur un fascicule qui s'appelait *l'Occident français, œuvre mensuelle, publiée par une société d'hommes d'État et de militaires,* Napoléon Ier reprenait la parole et qu'il disait au monde : « J'ai dessouillé la Révolution, ennobli les peuples, et raffermi les rois » ; ils surent que celui qui rendait ainsi la parole à l'Empereur n'était autre que Persigny. Le fascicule que leur recommandait cette épigraphe impériale était bien réellement, et dans son entier, l'œuvre de ce jeune homme qui, dédaignant leur expérience comme on dédaigne une impuissance, se tournait vers ceux de son âge, et même vers les plus jeunes. Il était à l'affût des énergies en chômage, énergies de sportsmen, énergies de duellistes, auxquelles il pourrait, comme il disait, « montrer un but et donner une direction plus élevée ». Pour toutes ces énergies connues ou inconnues, cet *Occident français*, qui n'eut jamais de second fascicule, avait la précision d'un manifeste et la portée d'un appel.

« A nous donc, s'écriait-il, l'idée napoléonienne, suppliciée et mise à mort au rocher de Sainte-Hélène, dans la personne de son glorieux représentant! En cette impériale idée résident la tradition tant cherchée du XVIIIe siècle, la vraie loi sociale du monde moderne, et tout le symbole des nationalités occidentales. » Il ne voulait pas que cette lumière fût tenue plus longtemps sous le boisseau ; il avait hâte de la faire resplendir. « Le temps est venu, continuait-il, d'annoncer par toute la terre européenne cet évangile impérial qui n'a point encore eu d'apostolat. Le temps est venu de relever le vieux drapeau de l'Empereur, non pas seulement l'étendard de Marengo et d'Austerlitz, mais celui de Burgos et de la Moskowa. L'Empereur, tout l'Empereur! Que les peuples infidèles qui l'ont laissé mourir écoutent maintenant sa loi, leur salut est à ce prix! Et que les Juifs qui l'ont crucifié apprennent enfin leur sentence : il ne restera pas pierre sur pierre de la Babylone britannique. » Il y avait du messianisme dans cette brochure, mais un messianisme qui rêvait qu'au plus tôt la vérité politique s'incarnât. « S'il nous était permis d'agir, disait l'auteur au début, nous n'aurions garde de penser à la discussion publique. » Lorsqu'on parle ainsi, on n'est pas loin de s'octroyer à soi-même le droit d'agir ; et les méditations dont il se laissait hanter depuis son aventure d'outre-Rhin conspiraient avec son étoile, avec

l'étoile des Bonaparte, avec ce qu'il croyait être l'instinct des foules, pour faire succéder à la période des programmes la minute plus décisive de l'action.

L'action, Persigny la voyait déjà sur la voie du succès. Il avait une foi d'apôtre dans la victoire posthume de celui qu'il appelait « l'homme souverain, celui qui est monté sur le trône vierge des crimes de sa position, sans traverser les haines acquises à tous les chefs de dynastie; qui a conduit des armées sur les sables brûlants des tropiques et dans les steppes glacés du Nord; qui a failli mourir dans les flots de la Mer Rouge et dans les flammes du Kremlin ». Cet homme-là, proclamait-il, « est une tradition plus féconde que tous les conciles parlementaires et toutes les écritures constitutionnelles ». Et il concluait avec la plus allègre audace : « En 1815, Napoléon lui-même demandait vingt ans et deux millions d'hommes pour refaire le grand empire détruit par l'invasion. Aujourd'hui, il suffirait de deux ans et de nos quatre cent mille hommes au pied de paix (1).»

Le roi Joseph, qui vivait à Londres, lut ce fascicule; il envoya quelqu'un complimenter Persigny. Celui-ci passa la Manche, causa plusieurs jours avec Joseph : un instant, il eut de lui la promesse d'un concours actif, mais finalement, se sentant trop vieux pour des entreprises politiques, Joseph se déroba. Il lui donna pourtant une lettre pour le prince Louis Napoléon ; Persigny s'en fut en Suisse sous les auspices de cette recommandation royale et du poète Belmontet. Il vit le prince ; ils s'éprirent l'un de l'autre, et Persigny lui dévoua sa vie. Tous deux avaient vingt-sept ans : à eux deux ils feraient l'avenir, Persigny le faisant et le prince se laissant faire. Peut-être, dès ce moment, — c'était au début de 1835, — parlèrent-ils de conspiration (2) ; et s'ils n'en parlèrent point, on peut être assuré que Persigny y pensait déjà. Il traversa la Manche, hanté du rêve qui voulait donner un maître à la France, un démiurge à la future Europe, et vint demander un asile à cette « Babylone britannique » dont il projetait l'anéantissement.

Il pensait tout haut, sans ambages ni sourdines, sans gêne ni réticences, dans le salon d'hôtel où il rencontrait son ami Gricourt et un ami de celui-ci, le vicomte d'Alfred de Falloux.

(1) *L'Occident français*, p. 79.

(2) C'est ce que croit M. André Lebey, *les Trois coups d'État de Napoléon Bonaparte*, p. 102 (Paris, Perrin).

Le jeune Falloux faisait alors son tour d'Europe. Celui-ci aussi souffrait d'une sorte de heurt entre son idéal civique et les réalités de la France politique. Des liens d'étroite fidélité l'attachaient presque filialement à la branche aînée des Bourbons. Il ne pouvait songer sans quelque mélancolie que cette Europe qu'il était réduit à parcourir en touriste, c'est probablement en secrétaire d'ambassade qu'il l'eût explorée, si les Bourbons avaient occupé le trône. Il raconte, en ses *Mémoires d'un Royaliste* (1), qu'il se trouvait en Savoie lorsqu'il avait appris la chute de Charles X. Il avait cru d'abord que l'ouest allait s'insurger, et que l'heure avait sonné, pour lui, d'être chouan; mais son père, d'esprit plus rassis, l'avait obligé, en l'emmenant en Suisse, à laisser venir les événements, sans vouloir les devancer. Et la suite des événements avait été si malencontreuse, si gauchement enchaînée, si piteusement couronnée par l'équipée de la duchesse de Berry, que le marquis de Coislin, derrière qui le jeune Falloux aspirait à faire le coup de feu, avait négligé de le convoquer, ayant lui-même négligé de s'armer. Dans les salons légitimistes de Paris, Falloux avait trouvé plutôt une atmosphère de taquinerie qu'une sérieuse action politique; et il s'en était allé vers Prague, près de la royauté en exil, pour affirmer une bonne volonté qui n'eût aspiré qu'à faire acte de volonté.

Montbel, l'ancien ministre du cabinet Polignac, qu'il avait rencontré à Vienne, lui avait laissé voir sa pleine certitude que « l'avenir de la monarchie était du moins affranchi de toute crainte d'une résurrection bonapartiste »; quels que fussent les aléas du lendemain, quels que fussent les obstacles qui barraient aux Bourbons de la branche aînée la route du trône, le jeune homme s'était réjoui qu'un observateur aussi expert ne crût pas que les aigles impériales pussent demeurer une menace pour les fleurs de lis. Et voici que, passant de Vienne à Londres, le hasard lui donnait comme interlocuteur, comme compagnon, comme ami, un aventureux manœuvrier d'histoire, qui voulait, lui, ressusciter la dictature de ces aigles, afin qu'une fois de plus la France étonnée s'en éprît. L'œil du vieux Montbel, à Vienne, ne s'armait pas d'une longue-vue suffisante pour entrevoir, jusqu'au delà de la Manche, les turbulents desseins du jeune Per-

(1) *Mémoires d'un royaliste*, 2 vol. (Paris, Perrin).

signy. La surprise même qu'éprouvait Falloux était trop instructive pour qu'il se dérobât aux entretiens de ce prochain conspirateur; était-ce chose indifférente, d'ailleurs, pour le service de l'idée légitimiste, que de connaître avec quelque précision les ambitions rivales? Falloux se trouvait en présence de tout un programme : même en matière religieuse, le jeune Persigny avait une politique personnelle, ou plutôt une conception personnelle de la politique religieuse du grand Empereur.

« A l'enseignement de la théologie, avait-il expliqué dans *l'Occident français*, l'Empereur aurait voulu que l'on joignît un cours d'agriculture, les éléments de la médecine et du droit. Par là, disait-il, le dogme et la controverse, qui ne sont que le champ de bataille du fanatisme et de la sottise, deviendraient insensiblement plus rares dans la chaire. Il demeurera la pure morale toujours belle, toujours éloquente, toujours persuasive, toujours écoutée. Les prêtres entretiendront les paysans de leur culture, de leurs travaux, de leurs champs ; ils pourront donner de bons conseils contre la chicane et de bons avis aux malades. C'est ainsi qu'ils eussent été vraiment une Providence pour leurs ouailles; et comme on leur eût composé un très bel état, ils auraient joui d'une très grande considération. Ils n'auraient pas eu le pouvoir de la seigneurie féodale, mais ils en auraient eu, sans danger, toute l'influence. Un curé eût été le juge de paix naturel et le médecin ordinaire de sa localité, tout à la fois le chef moral et le directeur pratique de la population. La justice de paix nous est venue en effet de l'action du christianisme sur la législation des temps modernes. On a voulu en faire honneur à l'Assemblée constituante ; mais quatre siècles auparavant le principe de l'institution était déjà posé. Napoléon ne fait ici qu'harmoniser au nouvel état social les conséquences de la grande loi du Christ. Mais quelle harmonie c'eût été pour toute l'Europe chrétienne! Si l'on songe au noviciat et aux épreuves qui auraient garanti la vocation des pasteurs, on peut dire qu'un tel clergé au milieu des peuples eût infailliblement amené les plus grands progrès de la civilisation. »

Et Persigny, interpellant le régime des Bourbons, interpellant le régime de Juillet, continuait : « Eh bien ! a-t-on seulement abordé le moindre côté de tout cela en vingt ans de parlage constitutionnel? Le clergé a été tout-puissant, il a pu se refaire une belle destinée; qu'a-t-il fait, à quoi lui a servi sa

puissance? Les esprits les plus avancés en sont à rêver, dans un lointain avenir, ce que Napoléon eût réalisé, et bien au delà, depuis si longtemps. L'idée napoléonienne aurait entraîné dans sa sphère d'activité et de progrès cette milice même qu'on dirait frappée du vertige de la dégradation (1). »

On devine combien la conscience religieuse de Falloux, combien sa scrupuleuse sollicitude pour la liberté du ministère spirituel, devait être heurtée par cette conception de l'Église qui paraissait ressusciter, sous l'égide de Napoléon, les idées les plus archaïques de Joseph II.

Mais puisque Falloux faisait alors un voyage à travers le monde des idées, pourquoi ne se fût-il pas complu à laisser parler ce jeune homme, dont George Sand disait avec quelque admiration, vers la même époque : « Il est charmant et d'un esprit très remarquable » (2)?

Un matin, ce ne fut plus au salon, mais dans la chambre de Falloux, que les entretiens eurent un terme. Tous deux avaient échangé le récit de leur passé, fait s'entrechoquer leurs conceptions de l'avenir; la causerie avait créé l'intimité. Persigny, ce matin-là, venait annoncer que subitement il devait partir pour la Suisse. Falloux lui rendait un service pécuniaire, nécessité par cet urgent voyage. Persigny s'éloignait avec un merci, puis derechef frappait à la porte, confiait que c'était Louis Bonaparte qui l'appelait là-bas. « Laissez-moi vous supplier de partir avec moi, disait-il à Falloux. Vous verrez par vous-même que là est l'avenir de notre pays, et je connais assez le prince pour savoir d'avance avec quelle justesse de coup d'œil il vous rendra justice. » Et plus Falloux se dérobait, plus Persigny insistait, « développant avec beaucoup de feu la grandeur du second et prochain Empire ». Falloux finit par couper court : « Vous savez, interrompit-il, que je suis d'une province où la fidélité royaliste est inébranlable; votre insistance, toute flatteuse qu'elle soit, demeurerait donc absolument inutile. » Et Persigny de répondre, après un dernier effort : « Je respecte votre sincérité, mais je connais aussi votre patriotisme. Vos yeux s'ouvriront. Le prince Napoléon régnera, et vous ferez partie de son premier ministère! »

« Malgré l'accent pénétré du prophète, raconte Falloux, j'ac-

(1) *L'Occident français*, p. 39-40.

(2) Ollivier, *l'Empire libéral : Louis Napoléon et le coup d'État*, p. 47.

cueillis la prophétie par un éclat de rire, et je répliquai sur le ton de la plaisanterie : « Promettez-moi, monsieur, que vous me donnerez mon portefeuille. — Eh bien, monsieur, je vous le promets ». La promesse fut tenue, treize ans plus tard, au jour même où la prophétie se vérifia ; et nous avons vu au Bourg d'Iré le solennel portefeuille, cadeau de Persigny, que le comte de Falloux trouva sur son bureau, en ce matin de décembre 1848 où il vint s'installer au ministère. Les journaux de 1848, qui connurent l'amusant incident, racontèrent que Falloux et Persigny s'étaient autrefois « promis une amitié qui survivrait au triomphe de l'une ou de l'autre cause, et que pour gage de cette amitié, indépendante de la politique, le premier qui deviendrait ministre recevrait son portefeuille en cadeau des mains du second ». Persigny, dans ses propres *Mémoires*, reproduit avec quelque complaisance cette version de la presse, et ajoute : « Cela est vrai » (1). Nous sera-t-il permis, entre les deux récits, de préférer très nettement celui de Falloux? Cette réciprocité d'engagement m'apparaît comme un enjolivement, assez peu conforme au caractère du jeune royaliste ; et, parce qu'un paradoxal persiflage fut inopinément justifié par les vicissitudes de la politique, gardons-nous de faire dégénérer cette scène en une sorte de colloque où deux jeunes gens, à défaut d'opinions communes, auraient commencé de mettre en commun leurs ambitions.

Plus tard, Falloux, commentant l'épisode, écrira : « Ce qu'il y a de douloureux, c'est que les destinées de la France furent assez agitées, assez compromises, pour que les deux jeunes gens de vingt-cinq ans, qui échangeaient en se jouant une telle gageure, finirent par être pris au mot tous les deux. Je ne jette jamais les yeux sur le portefeuille sans me répéter tristement : Malheureux, bien malheureux, est le pays où une telle aventure ne reste pas dans le domaine du roman ! »

« Roman », le mot est lâché : ce qui venait de s'inaugurer à Londres, ce n'était rien de moins qu'un roman, qui pourrait s'intituler « Les jeux de l'amitié et du hasard, » bien que les propos des deux partenaires fussent assurément beaucoup plus proches de la langue de M. de Tocqueville que de celle de Marivaux.

(1) Falloux, *op. cit.*, t. I, p. 118-120. — *Mémoires du duc de Persigny*, édit. de Laire d'Espagny, p. 11 (Paris, Plon, 1896).

II. — UN GRENIER DE STRASBOURG : FALLOUX CHEZ LES CONSPIRATEURS

A Paris, dans les mois qui suivent, les deux amis se revoient. Ce n'est pas Falloux qui cherche Persigny, il ne saurait où le trouver. Un domicile est une chaîne pour la liberté d'action, Persigny n'en veut aucune : l'idée à laquelle il est en proie pourrait être desservie par la fixité du logis. Mais Persigny sait où saisir Falloux, et il le visite, il s'attarde, et Falloux se dit peut-être que c'est bien dommage que la légitimité bousculée et la Vendée désarmée n'aient pas un pareil homme à leur disposition. « Nous étions faits pour devenir amis, lui dit-il un jour, vous êtes aussi un vendéen à votre façon ! » Et j'imagine que le « bleu » qu'est Persigny accueille ce parallèle avec un sourire satisfait; les chouans furent de bons maîtres pour la course à l'aventure, Persigny ne peut qu'être flatté de faire songer à eux.

Falloux, au printemps de 1836, achève son tour d'Europe par une promenade en Russie, où l'accompagne son coreligionnaire politique François de la Bouillerie, futur coadjuteur de l'archevêque de Bordeaux. Les touristes, au retour, passent par Strasbourg (1). Il y a là un Breton, ancien chef d'escadron, le comte de Bruc, qui parmi ses intimes s'était fait une notoriété par sa folle haine contre Napoléon. Il disait jadis à un camarade de régiment, s'il le trouvait mal monté : « Tu n'as là qu'un cheval bonapartiste. » Et, s'il se trouvait mal servi à table : « Voilà, s'écriait-il, un plat qui est fièrement bonapartiste. » Falloux ne connaissait pas cette particularité du comte de Bruc, et certes il n'eût pu la deviner, puisque Bruc, subitement passé au bonapartisme, vint lui murmurer à l'oreille : « Vous apprendrez, je crois, avec plaisir, que M. de Persigny est ici, mais très en secret, et vous savez pourquoi. »

« Vous savez pourquoi »... Falloux, légitimiste, craignait d'en trop savoir. Pouvait-il brûler la politesse à La Bouillerie? Leurs deux montures étaient commandées pour regagner Paris, dès le lendemain, à cinq heures du matin. La malicieuse destinée, qui, dans la première ville où il posait pied en rentrant en France, semblait vouloir le rejeter dans les bras de Per-

(1) Voir, sur cet épisode de Falloux à Strasbourg, les *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 153-156.

signy! Il fit à Bruc quelques difficultés : « Nos familles nous attendent, nous ne pouvons retarder notre départ. — Eh bien! venez tout de suite. — Comment, tout de suite? minuit va sonner! — C'est précisément l'heure des rendez-vous de Persigny. Je connais son affection pour vous. Votre refus lui causerait un vrai chagrin. — Allons, riposta Falloux, je vais au moins rendre à M. de Persigny une de ses visites. »

Le temps de s'excuser auprès de La Bouillerie, et Falloux suivait Bruc dans un lacis de rues tortueuses, courbait sa taille sous une porte basse, et montait à une sorte de grenier. Ils étaient là six ou sept jeunes gens, qu'illuminaient la flamme d'un punch et l'éloquence de Persigny.

Falloux entre; Persigny d'abord est muet de surprise. En deux secondes il réalise ce fait : la légitimité venait conspirer pour l'Empire, contre les parlementaires de Paris. Cette vision le suspend au cou de Falloux : « Pouvons-nous donc enfin compter sur vous? » lui demande-t-il. Mais Falloux de répondre : « Comme ami, toujours; comme napoléonien, moins que jamais. » L'étreinte se desserre; Bruc et Falloux racontent leur fortuite rencontre... Décidément, cette visite de minuit n'a pas la portée d'un événement politique; il n'y a là rien de plus qu'une malice nouvelle de ce pittoresque metteur en scène, qui s'appelle le hasard. On répond à cette malice par un redoublement de cordialités. Trêve de conspiration, puisque Falloux veut n'être qu'un étranger! Mais Persigny ne peut se taire, Persigny parle : « Soyez sûr, dit-il à Falloux, que la Providence vous envoie à nous. Le prince Louis est ici, à deux pas de la frontière. La garnison nous appartient; dans trois ou quatre jours, nous serons acclamés de la France entière. » Et Falloux lui réplique : « Non, vous serez tous pendus, et vous devriez admirer mon courage, de demeurer encore ici après tout ce que vous me contez là. Dans un instant, peut-être, la police va faire invasion; je serai pris en flagrant délit, et je partagerai votre triste sort, tout en l'ayant bien peu mérité. »

Et de fait, à quoi tiennent les destinées humaines! Supposez cette nuit-là, dans ce grenier suspect, un coup de filet de la police strasbourgeoise; Alfred de Falloux, bon gré, mal gré, eût passé pour conspirateur au profit de Bonaparte. Il eût pu, je pense, se disculper, mais non sans peine pourtant, car

un procureur royal se serait levé qui probablement lui aurait dit : « Ce comte de Bruc, que docilement vous avez suivi, il était venu à Paris, quelques jours plus tôt, avec une lettre de Louis Napoléon, tenter la fidélité du général Exelmans, et celui-ci l'avait éconduit (1). N'ayant pas réussi là-bas, il s'est rabattu sur vous, vicomte de Falloux ; il n'avait pas eu Exelmans, il vous a eu ; et puisque parmi les conspirateurs il y a Persigny et Gricourt, vos deux amis de Londres, j'en induis qu'à Londres même vous complotiez déjà tous ensemble. » Et cet injuste réquisitoire, même suivi d'un non-lieu, aurait probablement entravé, dans l'Anjou royaliste, la carrière politique de M. de Falloux.

Mais la police ne parut pas ; les conversations continuèrent, Persigny et ses compagnons démontrant la grandeur de leur entreprise, et Falloux essayant de leur en faire sentir le péril et l'inanité. Au bout d'une heure, on se sépara : Falloux, embrassant Persigny, s'en fut à son hôtel, pour chevaucher vers Paris au petit jour, avec son ami La Bouillerie, qui ne sut rien, naturellement, de cette nuit historique.

Quelques jours se passaient, et la presse annonçait qu'au matin du 30 octobre, Louis-Napoléon Bonaparte avait voulu soulever la garnison de Strasbourg, et qu'il avait échoué. Persigny, paraît-il, aurait préféré que le prince vînt à Paris, qu'il lançât une lettre aux Chambres pour réclamer la fin de son exil et le grade de sous-lieutenant. La monarchie de Juillet l'aurait fait rejeter hors des frontières, mais du moins, disait Persigny, « il aurait laissé à la France une carte de visite dont elle se souviendrait » (2). Le prince avait décidé de tenter plutôt l'aventure à Strasbourg, et Persigny s'y était dévoué. Les poursuites qui s'engagèrent après l'échec révélaient quel avait été le prologue de ce coup de main : des colloques entre Persigny et son amie M^me^ Gordon, qui avait su rallier au projet le colonel Vaudrey (3), commandant un régiment de Strasbourg ; puis un colloque à Fribourg entre Persigny et un couple mystérieux venu dans le grand-duché de Bade sous le nom de M. et M^me^ de Cessay ; elles révélaient que, sous ce pseudonyme, étaient cachés le colonel Vaudrey et M^me^ Gordon ; que Louis-Napoléon, arrivé

(1) Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, I, p. 63-64 (Paris, Plon, 1895).
(2) Castille, *Persigny* (Paris, 1858).
(3) Lebey, *op. cit.*, p. 108-110.

clandestinement à Strasbourg le 29 octobre, était d'abord descendu chez un M. Manuel, 17, rue La Fontaine, qui n'était autre que Persigny ; que Persigny en personne était venu arrêter le préfet dans son lit... Mais trois heures avaient suffi pour que le gouvernement de Louis-Philippe eût le dessus, et les prisons strasbourgeoises s'étaient refermées sur presque tous les conspirateurs.

Persigny s'était sauvé chez Mme Gordon ; elle avait su le faire fuir, quand les gendarmes s'étaient présentés ; grimé, méconnaissable, il avait gagné Bade, puis la Suisse, puis Londres (1). Dans le *Sun* du 24 décembre 1836, il justifiait avec une triomphante aisance l'inutile échauffourée. Le gouvernement de Louis-Philippe, ne se souciant pas à cette date d'avoir un prisonnier qui s'appelait Bonaparte, laissait partir le prince pour l'Amérique ; le jury de la Seine, le 18 janvier 1837, acquittait les comparses qui n'avaient pas pris la clef des champs. On voudrait connaître ce qu'écrivait Persigny, sur l'ensemble de l'aventure, à son ami Falloux, qui, dans le grenier de Strasbourg, en avait surpris les derniers préparatifs ; la lettre où il s'en expliqua s'est perdue. C'était apparemment une lettre d'ordre politique, à laquelle Persigny souhaitait une réponse d'ordre politique ; une « bonne petite lettre » qu'il avait reçue de Falloux et dans laquelle celui-ci, probablement, lui exprimait sa sympathie, ne lui suffisait point. Et le 10 février 1837, Persigny, de Londres, écrivait à Falloux : « Je tiens beaucoup, vous le savez, à votre opinion, parce qu'on rencontre peu de personnes qui aient comme vous un esprit si juste et un cœur si noble, deux qualités éminemment propres à juger toutes choses. Du reste, mon bon ami, comme je sais bien qu'au milieu des occupations et des plaisirs qui absorbent votre temps, ce serait trop exiger de votre amitié que de vous demander de longues lettres, dites-moi seulement quelques mots.

Persigny souhaitait une appréciation légitimiste sur le premier échec de la restauration bonapartiste ; nous ne savons si cette appréciation lui fut envoyée.

(1) Lebey, *op. cit.*, p. 162-165.

III. — LES BESOGNES POLITIQUES DE PERSIGNY, ET LES BESOGNES HISTORIQUES DE FALLOUX

Il semble qu'au cours des années suivantes, les destinées des deux amis devaient les éloigner l'un de l'autre. Les pensées de Persigny suivaient partout Louis Bonaparte : en Amérique d'abord, puis en Suisse ; et quand le prince, en octobre 1838, s'exilait lui-même de Suisse, où sa présence inquiétait la France, et passait en Angleterre, Persigny se trouvait là pour le servir. Il était l'exégète de la pensée du prétendant. Le souvenir même de la partie qu'ensemble ils avaient jouée et qu'ensemble ils avaient perdue, les attachait de plus en plus étroitement l'un à l'autre ; et pour commenter le livre que publiait en 1839 Louis Bonaparte sous le titre : *Idées napoléoniennes*, paraissaient, au début de 1840, des *Lettres de Londres*, dont l'auteur était Persigny. Il y faisait de son prince un portrait idéalisé ; il s'affichait comme conspirateur, et s'affichait comme conspirant avec lui. Ces pages étaient la suite naturelle de celles de l'*Occident français* ; mais au lieu d'envisager la destruction de l'Angleterre, Persigny, cette fois, prophétisait une alliance dont, treize ans plus tard, il devait être l'ouvrier.

Falloux, lui, sans hâte, mais sans indolence, étudiait le terrain sur lequel les intérêts de la religion et ceux de la royauté légitime pouvaient être efficacement défendus : Montalembert servait les premiers, Berryer les seconds. Il lui paraissait que les préoccupations purement confessionnelles de Montalembert pourraient lier partie avec les préoccupations plus politiques de Berryer, et qu'en servant entre eux de trait d'union, il jouerait peut-être un rôle utile (1). Un voyage qu'il faisait à Rome, où se trouvait le comte de Chambord, lui laissait l'impression que ce prince avait « d'heureuses qualités qui ne demandaient plus qu'à être largement et politiquement cultivées », et que certains familiers le tenaient dans « une sorte de quarantaine qui ne lui laissait arriver que des idées ou des conseils bien passés à la fumigation » (2). Fidèle défenseur de son roi, le plus grand succès que Falloux put recueillir fut un succès de comédie, dans deux pièces de Scribe, où le comte de

(1) *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 177-178. — (2) *Ib.*, I, p. 205 et 209.

Chambord souhaitait que des Français se fissent acteurs (1) : il était certainement venu pour d'autres besognes. Mais il n'était pas homme à vouloir s'imposer à l'attention du prince, comme Persigny, s'il eût été besoin, se fût imposé à l'attention de Louis Bonaparte ; et les comédies où il figurait n'avaient vraiment rien de commun avec ces tragi-comédies dont Persigny était le protagoniste, celle de Strasbourg naguère, celle de Boulogne bientôt.

Il avait laissé à Paris, dans son tiroir, un manuscrit sur Louis XVI, pour lequel il s'était aidé des lumières du baron Mounier, fils de l'ancien Constituant, et de l'avocat Roux-Laborie, qui avait jadis assisté Malesherbes dans le procès du roi (2) : à son retour, il en préparait la publication, espérant que ce livre d'histoire, qu'il avait conçu comme un hommage et comme un service pour la cause qui lui était chère, serait utile à l'opinion publique, utile aussi peut-être à l'héritier des Bourbons.

IV. — UNE VISITE DE FALLOUX A LA PRISON DU LUXEMBOURG : PERSIGNY EN CITADELLE

Chacun des deux amis servait sa cause au gré de son propre tempérament, et du tempérament, aussi, de chacun des deux princes. Pendant que Falloux s'occupait pacifiquement, au profit du comte de Chambord, de rectifier et d'illuminer l'histoire du passé, Persigny, lui, était toujours sous les armes, pour les coups de main qui devaient soumettre à Louis Bonaparte les évolutions du lendemain. Le 6 août 1840, sans avoir conseillé lui-même la folle entreprise de Boulogne, il s'y associait intimement : parmi ces cinquante-six conspirateurs qui s'essayaient à renouveler, au Nord de la France, le coup de main qui avait échoué à l'Est, Persigny avait joué un rôle de premier plan. C'était lui qui avait commandé les gardes à cheval, en tête de la colonne ; il était de ceux qui, cernés sur la plage par la maréchaussée de Louis-Philippe, avaient entouré Louis Bonaparte dans son essai de fuite à la nage, et qui, comme lui, recueillis ruisselants sur un canot, avaient été finalement ramenés au port, et emprisonnés (3). Ce nouvel échec n'avait pas démonté

(1) *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 207.
(2) *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 178 et suivantes.
(3) Thirria, *op. cit.*, I, p. 154 et suivantes.

son imperturbable confiance. La voix qui criait à Louis Bonaparte, dans la cour de la prison de Boulogne : « Allez, l'ombre de l'Empereur vous protège, vous triompherez de vos ennemis », c'était la voix de Persigny (1). D'aucuns lui firent l'injure de le soupçonner de trahison, prièrent le prince de mettre son dévouement en quarantaine. Bonaparte répondit : « On n'éprouve pas ses amis. » Tous les inculpés de Boulogne furent amenés en septembre à la prison du Luxembourg, pour que la Chambre des Pairs les jugeât.

Persigny, dans sa cellule, se sentait très délaissé ; sa famille le réprouvait, ne lui envoyait que des reproches. Il vit un jour arriver Berryer, qui avait accepté de plaider pour Louis Bonaparte, et qui trouvait piquant de demander à une monarchie issue d'une révolution de quel droit elle osait juger coupable un autre essai de révolution. Et Berryer causait à Persigny la plus grande des joies, car il lui parlait de Falloux, lui disait que Falloux cherchait un moyen de pénétrer près de lui, et qu'il était chargé, lui, Berryer, de ménager cette possibilité. « Ah! s'écriait Persigny, sans M. de Falloux, je n'aurais pu serrer une main amie! »

Muni du permis de pénétrer que Berryer lui avait procuré, Falloux courut au parloir de la prison. Persigny fut amené, fondit en larmes. Deux grilles l'isolaient de Falloux ; entre les deux grilles, un sergent de ville allait et venait. Ils se tendirent la main à travers l'espace qui les séparait, et Falloux, retirant sa main, « sentit le frôlement d'un bout de papier furtivement glissé par le prisonnier ».

Falloux, sans le vouloir, avait été mêlé, quatre ans plus tôt, à la préparation de l'aventure de Strasbourg ; ce petit papier le mêlait inopinément à la liquidation de l'aventure de Boulogne. Car Persigny lui confiait qu'en une certaine maison dont il donnait l'adresse, étaient déposés les uniformes que d'avance il s'était commandés pour l'entrée dans Paris de Bonaparte vainqueur, et Persigny priait Falloux de les vendre. Et pendant que la police de la monarchie de Juillet cherchait probablement en milieu bonapartiste les cachettes qui lui dissimulaient les accessoires du complot, le jeune légitimiste s'acquittait de la commission confiée par Persigny (2).

(1) Delaroa, *op. cit.*, p. 20.
(2) *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 215 et suivantes.

Du haut des tribunes publiques du Luxembourg, Falloux voyait se dérouler les journées émouvantes du procès de Boulogne. Il entendait Persigny transformer le banc des accusés en tribune et y développer l'idée napoléonienne; il le voyait répondre avec désinvolture aux questions dont on le pressait : « J'ai apporté ici ma tête. » Elle ne fut pas acceptée; un arrêt rendu par cent cinquante-deux pairs, et auquel cent soixante abstentionnistes restèrent volontairement étrangers (1), enferma Persigny pour vingt ans dans la citadelle de Doullens, et Louis Bonaparte dans celle de Ham, pour le temps qu'il lui restait à vivre. « Monsieur, dit Louis Bonaparte au greffier qui lui lisait ce verdict, on disait autrefois que le mot *impossible* n'est pas français; aujourd'hui on en peut dire autant du mot *perpétuel* (2). » Persigny n'aurait pas désavoué ce genre de défi.

La force armée l'achemina vers Doullens; il y fut rejoint bientôt par un message où Falloux lui annonçait son prochain mariage avec M^lle^ de Caradeuc de la Chalotais, et par un paquet qui lui apportait le *Louis XVI*, enfin sorti des presses.

V. — COMMENT LOUIS XVI AURAIT MATÉ LA RÉVOLUTION S'IL AVAIT EU PERSIGNY COMME MINISTRE

De la citadelle même où il venait d'entrer, Persigny, le 31 octobre 1840, répondait par une longue lettre. Elle s'ouvrait par des félicitations à Falloux pour l'événement qui fixait sa vie : « Le bonheur, philosophait Persigny, est toujours dans les mains de l'homme qui sait réunir aux qualités du corps et de l'esprit la puissance morale qu'inspirent à l'homme les vertus chrétiennes. » Tout doucement, faisant un retour sur lui-même, il semblait qu'il voulût se confesser; il avouait « avoir vécu beaucoup plus de la vie des passions que de celle des vertus »; il avouait s'être vu forcé, « après avoir passé sa vie à édifier certaines grandes passions, de descendre aux hideuses réalités de la vie des passions ». Sa plume s'appesantissait sur ce mot de « passions »; elle le répétait dix fois en quelques lignes; elle dénonçait les passions qui se pressent autour d'un chef de parti, celles qui disputent au confident du chef la confiance qui lui est accordée, celles que ce confident éprouve

(1) Thirria, *op. cit.* I, p. 203-206. — (2) *Ib.*, I, p. 200, n. 1.

lui-même, et se redressant en face de toutes ces vilenies, Persigny s'écriait : « Vous comprenez quel bonheur c'est pour moi que de pouvoir me reposer dans la pensée d'une amitié pure, noble, élevée, étrangère à toutes ces passions, d'une amitié basée sur des vertus et non sur des passions. Je ne sais quel écrivain disait en parlant de l'amitié, que les hommes ne s'accrochaient bien que par leurs vices. Cela doit être, comme vous devez le pensez, un écrivain de notre époque. Mais si cela est vrai, quand on s'est accroché pendant si longtemps à des passions, il est bien doux de rencontrer un noble cœur dont la vertu soit l'unique lien qui vous attache. »

L'amitié de Falloux, on le voit, suggérait à Persigny de très bonnes pensées, et ces pensées s'exprimaient en une phraséologie qui rappelait les louables efforts du moralisme du XVIII^e^ siècle pour retrouver une spiritualité après en avoir tari les sources. Persigny passait ensuite au cadeau qu'il avait reçu de Falloux. « Il faut que je vous parle, poursuivait-il, de votre admirable livre : c'est bien là, en effet, le digne mémorial du Temple. Je n'hésite pas à dire que c'est la plus belle histoire royaliste qui ait été faite sur cette époque. Et je ne sais pourquoi je dis royaliste, car en vérité, il est impossible d'y trouver la passion d'un parti.

« Ce bel hommage rendu à la plus noble et à la plus grande de toutes les infortunes m'a vivement touché. J'ai suivi la marche de cette fatale destinée avec tout l'intérêt d'un cœur subjugué par la pieuse résignation du malheureux roi. Jamais je n'avais senti la poésie de ce grand drame comme vous la faites comprendre. Ce qu'il y a de grand dans cette courageuse résignation m'avait échappé jusqu'ici. Cette résignation, toutefois, je ne l'approuve pas, mais je l'admire. Car toutes les grandes vertus sont dignes de notre vénération. Mais en parcourant votre beau livre, j'ai été tourmenté de bien tristes pensées. Quand vous nous faites voir ce noble roi comprenant, dans son esprit droit et surtout dans son cœur, le besoin de réformer d'anciennes institutions devenues par la suite des siècles de dangereux abus, quand vous nous le montrez animé de la grande pensée de doter ses peuples de nouvelles et salutaires institutions, quand enfin vous le présentez comme le premier réformateur de la société ; pourquoi faut-il ensuite le voir privé de la gloire d'accomplir lui-même de grandes choses? Quand

vous nous le montrez dans la séance royale du 23 juin posant lui-même toutes les grandes questions de la Révolution française, tous les grands principes de cette transformation sociale, et leur donnant lui-même leur véritable signification, pourquoi doute-t-il de son autorité pour réaliser sa noble pensée? Pourquoi oublie-t-il que le sceptre qui lui a été transmis ne doit être touché par aucune main profane? Pourquoi laisse-t-il dans le fourreau l'épée de Henri IV et de Louis XIV? — A chacune des nouvelles souillures que subit la majesté du trône, le Roi courbe un front résigné devant la religion de l'humilité. L'insatiable avidité de l'esprit révolutionnaire ou plutôt du débordement populaire lui arrache, pièce par pièce, les débris de son empire, et à chaque nouvelle humiliation la religion semble lui ordonner de se résigner. Dites-moi et pardonnez-moi cette question : pourquoi les esprits religieux dans le christianisme ont-ils généralement cette disposition à s'humilier devant la violence, et à se résigner devant la force? Malgré moi je compare l'humilité chrétienne à la résignation fataliste du musulman. Dans la destinée des empires, sans doute, l'humilité chrétienne peut jouer de grands rôles, car elle devient la première base du principe d'autorité. Mais pourquoi le dépositaire de l'autorité y est-il soumis? où est l'autorité, où est la grandeur des empires, si le droit s'humilie devant la force et si l'on considère les grandes catastrophes comme des épreuves envoyées par Dieu au bénéfice d'une vie future? Mais j'oublie que le royaume du Christ n'est pas de ce monde : principe fatal, qui dans ma faible intelligence, en jugeant des choses divines, me paraît la cause première de tous les malheurs du christianisme. Pourquoi borner la religion à préparer le bonheur de l'individu dans l'autre monde, au lieu de servir aussi au bonheur des sociétés dans ce monde? La séparation du pouvoir temporel du pouvoir spirituel est dans le principe de la religion chrétienne, elle est plus particulièrement exigée par les circonstances où se trouve la religion dans nos sociétés modernes. Mais humainement parlant, quelle absurdité! Combien Rome fut plus intelligente que les sociétés chrétiennes, en faissant de la religion la première base de l'autorité politique! Que de grandeur, que de merveilles produisit ce principe! »

Persigny, on le voit sans peine, avait sur le christianisme

des notions fort incomplètes. Que la résignation fût une vertu bonne pour les sujets, mais seulement pour eux, c'est une conception qu'en dehors même de l'idée chrétienne les stoïciens auraient dédaigneusement répudiée; et l'idée qu'il se faisait des rapports de la société civile et de la société religieuse, l'hostilité qu'il affichait contre leur distinction, l'hommage de regrets qu'il rendait à la Rome païenne, dénotaient un état d'esprit qu'il n'est peut-être pas inutile de connaître pour comprendre la politique religieuse des premières années du second Empire. Mais trêve de droit canon! Persigny, se reprenant, disait à Falloux :

« Je reviens à votre beau livre. Si je me permettais de faire une critique de votre admirable ouvrage, je ne pourrais la faire que sur un seul point. Pour comprendre tout à fait la position de la royauté au commencement de la Révolution, il faudrait connaître exactement quelle résistance aurait pu faire le Roi, s'il avait voulu défendre la majesté du trône. A-t-il jamais senti la force dans ses mains ou s'est-il vu privé dès le commencement de toute résistance? A-t-on pu impunément violer la dignité royale? Ce point historique me paraîtrait important à éclaircir. Quelle était la force et l'esprit des troupes? Étaient-elles encore fidèles, ou déjà soulevées? Pour la gloire de Louis XVI, j'aimerais mieux que dès le principe il ait été privé de toute force, de tout moyen de résistance, et qu'il n'eût eu qu'à se résigner, mais le fait n'a pas été démontré, et même il me serait difficile de le croire : après le premier acte de la révolution, après avoir vu son autorité méconnue, ses intentions calomniées et la majesté royale violée de la manière la plus grave, ne pouvait-il aller se placer à la tête de ses troupes, pour de là dissoudre l'assemblée, décréter lui-même la réalisation des nouveaux principes et l'abolition des anciens abus, et convoquer une nouvelle assemblée?

« Sans doute l'assemblée ne se serait pas dissoute, elle aurait embrasé les passions et engagé une lutte violente. Mais si le Roi fût resté dans une position indépendante et forte, s'il eût conservé surtout son esprit de modération, après quelque temps de violents désordres les esprits modérés qui font la masse d'une nation lui fussent revenus, et il n'eût plus eu qu'à traiter avec les chefs de l'assemblée pour rétablir l'ordre. Un pouvoir de huit siècles eût triomphé d'un pouvoir si nouveau. Mais il

fallait être maître des troupes, et c'est la question qui ne m'a pas paru suffisamment éclaircie par tous les historiens de cette époque. Quand on voit le malheureux Roi rester à Versailles et ensuite à Paris, où il est condamné à ce rôle effrayant d'un roi sans sceptre et sans épée, offert en holocauste à toutes les passions d'une époque de délire, on ne peut s'empêcher de se demander : Où était donc son épée? Pourquoi ne s'en est-il pas servi? Sans doute sa résignation devant les effrayantes agitations de son peuple a un caractère de grandeur que nul écrivain n'a si bien fait ressortir que vous, vous son véritable historien. Mais n'eût-il pas été plus grand d'entreprendre l'épée à la main de rétablir l'ordre, lui qui pouvait se sentir fort de sa conscience et de ses intentions pures? Et ne valait-il pas mieux mourir à la tête d'une poignée de braves que d'assister pendant trois terribles années à l'avilissement de la royauté: après les épouvantables scènes des 5 et 6 octobre, devait-il subir philosophiquement cette liquidation de la royauté? Ce n'est que le 21 juin de l'année suivante qu'il essaie de se soustraire à son horrible position. Remarquez bien qu'en jugeant la conduite du Roi, je ne reproche pas à ce malheureux prince de n'avoir pas su conjurer l'orage ou le dissiper, encore moins de n'avoir pas prévu la fin de cette épouvantable crise. Il est facile de raisonner aujourd'hui, mais le caractère de cette révolution est sans exemple dans l'histoire. Nul ne pouvait prévoir, nul ne pouvait deviner la marche des événements, mais pourquoi le monarque a-t-il subi la dégradation de la royauté, pourquoi n'a-t-il pas préféré mourir en combattant? Encore une fois je rends hommage à sa résignation chrétienne, mais je la blâme dans un roi. » Ainsi s'achevait, par un nouveau trait contre l'idée de résignation, cette curieuse page où Persigny reprochait à Louis XVI, en définitive, de n'avoir pas su faire, contre la Constituante, le geste qui, onze ans plus tard, devait s'appeler le geste du 2 décembre.

« Je recevrai de vos nouvelles avec un véritable bonheur », disait-il à Falloux. Et il ajoutait quelques détails sur sa situation de captif : « Nous sommes ici dans une situation peu agréable. J'occupe une chambre si froide et si humide qu'il est impossible d'y travailler. J'ai demandé vainement d'y avoir du feu à mes frais. On me l'a jusqu'ici refusé. Mais ce qui est le plus insupportable, c'est qu'il nous est interdit de recevoir des journaux, et que nous sommes au secret le plus absolu pour

toutes les nouvelles. Nous ne pouvons correspondre au dehors qu'à la condition que les lettres que nous recevons ne contiennent aucune nouvelle politique. »

VI. — PERSIGNY SENTIMENTAL : L'AMITIÉ DES FEMMES ET L'AMITIÉ DE FALLOUX

M. André Lebey publiait naguère une série de lettres adressées par Persigny à une amie de George Sand, de Fourier, de Victor Considérant, Mme Rosanne Bourgoin. Persigny s'y montre sous un jour assez différent de celui sous lequel il se laissait voir à Falloux. On dirait, lorsqu'on lit ses lettres à Falloux, que l'obsession de la politique bannit de son âme toute autre préoccupation. Il écrivait au contraire à Mme Rosanne le 20 août 1841 : « A cette unique pensée qui m'a conduit ici, n'ai-je pas sacrifié froidement les devoirs les plus saints du cœur et les liens de l'attachement le plus noble et le plus dévoué? Dans la fureur de mes ambitieuses préoccupations, mon âme ne s'est-elle pas fermée cruellement jusqu'aux obligations de la mémoire?... Aujourd'hui que la défaite me permet de peser dans le silence et le recueillement de la prison les choses saintes que j'ai sacrifiées si légèrement, vous dire les regrets amers que j'éprouve et les remords qui parfois agitent mon âme serait trop triste pour vous (1). »

Le regret qu'avait Persigny en songeant aux aventures sentimentales d'antan, si douloureusement interrompues par sa captivité, déteignait même sur son enthousiasme politique ; il redisait à Mme Rosanne le 2 octobre : « Je ne me fais pas illusion. La France est dans une telle situation que je n'espère ni d'un côté ni de l'autre la fin de ma situation présente (2). » Et le 28 novembre : « L'effet naturel de ma situation, c'est que, dans l'impossibilité d'entretenir aucune espérance raisonnable d'un avenir déterminé, mon esprit, comme celui des vieillards, est condamné à ne vivre que du passé. Quand je vois toute la jeunesse, ou la partie qui se dit l'opinion avancée, ne s'occuper que de niaiseries sociales ou de puérilités politiques, il n'y a rien à espérer en faveur de mes idées. Je n'ai plus de carrière politique à prétendre en France (3). » Voilà un découragement

(1) *La Révolution de 1848*, V (1908-1909), p. 624-625. — (2) *Ib.*, V (1908-1909), p. 627. — (3) *Ib.*, V, p. 628 et 632-633.

qu'il n'eût jamais avoué à Falloux. Je ne crois pas non plus qu'il lui aurait confié ce qu'il écrivait à Mme Rosanne, le 17 août 1842, au lendemain de l'attentat contre le duc d'Orléans : « J'avais façonné mon esprit, lui disait-il, à envisager dans l'avenir une existence bien différente des premiers rêves de mon ambition. Je me voyais condamné à m'expatrier et m'étais habitué à cette pensée dont j'avais embrassé toutes les conséquences. Mais aujourd'hui, à tort ou à raison, les événements ont pris un caractère d'incertitude qui me paraît devoir amener des combinaisons nouvelles, ou plutôt, toutes les combinaisons sont appelées à se produire (1). » Mme Rosanne avait évidemment le privilège de connaître les fléchissements de l'énergie de Persigny; celui-ci ne se dénudait vis-à-vis de Falloux que lorsque son énergie était en belle forme, et crâne en ses allures.

Eût-il aimé d'ailleurs, — en vérité, je ne le crois pas, — que l'ami Falloux eût pu lire par-dessus son épaule lorsqu'il déclarait, le 28 novembre 1841, dans une dissertation psychologique adressée à Mme Rosanne : « En laissant même de côté toute pensée d'amour, l'amitié des femmes m'a toujours paru mille fois plus précieuse que celle des hommes; à vrai dire, je n'en ai pas eu d'autres ou, pour mieux dire, je n'ai jamais cru à cette dernière (2). » Persigny, en griffonnant ces lignes, oubliait, semble-t-il, les messages d'amitié qu'il adressait à Falloux. Il y avait au moins un homme en l'amitié duquel il croyait, ou bien ces messages n'eussent été que des duperies. Persigny continuait : « Les hommes s'associent par des intérêts, des idées, mais ils sont toujours naturellement divisés par des rivalités. L'amitié des femmes, au contraire, c'est un asile contre toutes les mauvaises passions de notre nature. Là, nulle rivalité, nulle jalousie, c'est comme un autre monde, le seul où l'homme brisé par l'adversité peut aller demander des consolations sans s'humilier. » Lisons de près ces lignes : sa critique des amitiés masculines ne s'applique nullement à celle qui l'attachait à Falloux; entre eux, pas d'intérêts communs, pas d'idées communes, et pas de rivalité : rien qui les associât, rien qui mît leurs ambitions aux prises, rien qui pût engendrer une jalousie. L'amitié du légitimiste Falloux, c'était pour Persigny,

(1) *La Révolution de 1848*, V, p. 738. — (2) *Ib.*, V, p. 630.

tout comme les amitiés de femmes, « un autre monde »; et son verdict sur les amitiés masculines comportait ici une exception.

Persigny, assurément sincère quand il disait à Falloux son admiration pour les vertus chrétiennes, réservait à Mme Rosanne ses persiflages, toujours un peu doctrinaires, à l'égard du catholiscisme, et de la confession, et de l'indissolubilité du mariage. Il ne craignait pas, par exemple, de lui écrire le 30 avril 1842 : « Dans notre société, les préjugés du catholicisme ont fait du mariage une institution vicieuse. Ce lien forcé éternel est contraire à la nature même. Dans la société romaine, le divorce était une chose si naturelle que la femme pouvait passer dans les bras de plusieurs maris sans jamais rien perdre de la considération, sans porter atteinte en aucune manière aux principes de la famille, qui n'a jamais été aussi bien constituée chez aucun peuple (1). » Il n'était pas inutile à Persigny, — on le voit par les confidences qu'il faisait à l'amitié féminine, — que son amitié masculine, qui se trouvait être l'amitié d'un catholique, l'orientât vers quelques lectures religieuses un peu approfondies, et Falloux n'avait pas négligé de s'en rendre compte, puisqu'il nous dit dans ses *Mémoires* qu'il envoya à Persigny, comme compagnie pour ses loisirs, les *Confessions* de saint Augustin, les *Prisons* de Silvio Pellico, et les *Études* d'Auguste Nicolas *sur le christianisme* (2).

VII. — LE MYSTÈRE DES PYRAMIDES CHERCHÉ DANS LES FOSSÉS D'UNE CITADELLE

Persigny, dans sa solitude attristée, songeait à faire des livres : en 1841, il développait à Mme Rosanne le projet d'un grand ouvrage où, « de l'histoire d'Angleterre depuis deux cents ans et de l'histoire de la tentative de Napoléon pour constituer une nouvelle société, il ferait sortir des principes et des règles concernant l'esprit public des sociétés modernes ». Peu à peu l'ample programme se restreignait ; il ne s'agissait plus, en 1842, que d'un livre sur l'Angleterre (3).

Mais soudain certaines lectures sur l'Égypte l'induisirent en distraction ; et scrutant l'histoire des Pyramides, il en voulut

(1) *La Révolution de 1848*, V, p. 733.
(2) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 405.
(3) *La République de 1848*, V, p. 633 et 731.

surprendre le mystère. Car il y avait là, pensait-il, un mystère, et qui se liait à deux autres : « celui des mouvements du désert, et celui des lois du choc et de la résistance des milieux, surtout des fluides élastiques. » Il constatait, dans les vieilles annales, que les Pyramides avaient passé pour des tombeaux d'Osiris, personnification du Nil; il y recueillait l'écho des défaites de Typhon, personnification des montagnes mouvantes du Sahel, de ces masses de sables qui périodiquement assaillent la vallée du Nil. Persigny prenait acte de ces mythes, et, d'un geste imprévu, se détournait vers les traités de mécanique. Les pyramides, d'après ses intuitions, avaient pour objet d'« opposer au fluide atmosphérique une résistance égale à l'excès de vitesse capable d'entraîner les sables. » On voyait Persigny, aux jours où quelque vent d'équinoxe déchaînait ses fureurs, regarder avec une fixité méditative, qui se prolongeait d'une anormale façon, les fossés de la citadelle. Projetait-il, d'aventure, quelque évasion? Mais non, il s'occupait de mécanique. Il regardait les courants du vent frapper directement la muraille de la citadelle, et puis se rabattre en sens contraire, du côté de la contrescarpe, en paraissant provenir de cette muraille elle-même. Et pour préciser ses expériences, il se servait d'une roue à palettes. Ses observations de prisonnier lui paraissaient justifier son hypothèse égyptologique, et l'Académie des sciences devait recevoir, à la date du 14 juillet 1844, un mémoire sur « la destination et l'utilité permanente des pyramides d'Égypte et de Nubie contre les irruptions sablonneuses du désert », mémoire dont, en 1845, un livre sortira (1).

Au cours de ces recherches, Persigny sentit s'affaiblir ses yeux; il en faisait part à Falloux, le 10 juin 1843. Il avait l'air de vouloir le renseigner sur son âme ; et c'est en souvenir, sans doute, des lectures religieuses procurées par Falloux, que

(1) Delaroa, *op. cit.*, p. 21-22 et 330-387.

Les théories qui, d'après son biographe, auraient eu l'approbation implicite d'Arago, n'ont pas prévalu : « La science de M. de Persigny, écrivait sévèrement en 1882 Georges Perrot, vaut la politique dont il a été plus tard l'un des inspirateurs; c'est le même ton d'imagination, aventureux et chimérique, c'est le même manque de réflexion et de sens. Si cette barrière, élevée à si grand frais, eût été nécessaire ou même utile, il aurait fallu la prolonger d'un bout à l'autre de l'Égypte; les pyramides ne se trouveraient pas toutes rassemblées, à peu d'exception près, dans le voisinage de Memphis. (*Histoire de l'Art dans l'antiquité, I, L'Égypte*, p. 196.)

Persigny lui écrivait : « De plus en plus résigné à mon sort, je remercie Dieu de m'avoir donné la force de triompher des tumultueuses passions qui agitaient mon âme dans le commencement de ma captivité. Les conseils de votre bonne et généreuse amitié n'ont pas été perdus. J'ai cherché et trouvé la consolation dont j'avais besoin, où se trouvent toutes les consolations. » Il ajoutait : « La vie d'un prisonnier n'est pas faite pour servir de sujet de correspondance. N'attendez pas que je vous donne des détails de la mienne; j'aime bien mieux demander à la vôtre de quoi intéresser notre correspondance... Les vivants doivent passer avant les morts; et les reclus sont des espèces de morts, la pire des espèces. Mais si parfois vous avez un moment pour me mettre au courant de ce qui vous arrive d'heureux ou de malheureux, soyez sûr que personne n'y prendra un plus vif intérêt que moi. Je ne puis jouir ou souffrir aujourd'hui que dans la personne de ceux que j'aime. » Et il souhaitait que Mlle Loyde, la fillette de Falloux, eût bientôt un frère.

Quelques mois plus tard, nous le savons par une lettre à Mme Rosanne, Persigny était transporté à la Conciergerie, pour qu'à la surveillance de la police se joignît celle d'un oculiste. Souffrait-il de névralgie ou bien d'amaurose? Il ne le savait au juste. Ce malaise même le rapprochait de Falloux; la réclusion de Persigny n'avait point à Paris la même rigueur qu'à Doullens; et durant les périodes où Falloux séjournait à Paris, Persigny pouvait aller chez lui, le voir en famille, et regardait s'entasser, sur le bureau de son ami, les épreuves du livre sur saint Pie V, qui allait être bientôt son compagnon de captivité.

VIII. — LE LIVRE SUR SAINT PIE V ET LES IDÉES RELIGIEUSES DE PERSIGNY

Ce livre parvint à Persigny en ces premiers mois de 1845 qui le ramenaient dans la citadelle de Doullens. Son premier soin fut d'écrire à Falloux une longue lettre, datée du 9 mars. Sommairement il lui parlait de son propre travail sur les pyramides et de la foule de lettres qu'il adressait aux savants et aux sociétés savantes de l'Europe pour provoquer leur attention. Et tout de suite il arrivait à *Saint Pie V* : « Mon opinion, disait-il à son ami, peut avoir à vos yeux la valeur d'une unité, et

je vous la dois entière, absolue, sans déguisement. » Il affirmait que désormais ce Pape serait pour lui une des plus grandes figures de l'histoire. Il regrettait d'ailleurs que le catholique militant qu'il y avait en Falloux parût fortement « préoccuper l'historien » : « Dans l'intérêt même de l'Église catholique, précisait-il, vous aviez avantage à ne pas traiter sévèrement ses ennemis. Est-il vrai, est-il juste de dire que le grand schisme qui a séparé le nord du midi de l'Europe n'ait été produit que par de petites causes? Un misérable esprit de révolte, est-ce là tout le secret de cet immense mouvement des esprits?... Si le catholicisme est dépositaire de la véritable tradition, de la loi divine, qu'a-t-il à craindre de la souillure des hommes?... Sur ce terrain élevé vous pouviez traiter vos adversaires avec moins de sévérité, et, je le répète, avec plus d'impartialité... Comment avez-vous pu justifier la monstrueuse politique de Philippe II à l'égard des Maures? »

Persigny distinguait deux politiques à l'endroit des vaincus : celle qui assimile, qui unit, et celle « qui traite les vaincus comme un peuple de parias », qui « décrète leur croyance comme un tarif douanier », qui les parque, qui les « condamne à cet isolement farouche où s'exalte le fanatisme », et il demandait à son ami : « Comment le christianisme peut-il être mêlé à une politique aussi barbare et inintelligente? » S'élevant vers les sphères de la philosophie religieuse, il continuait : « Je ne crois pas, je ne croirai jamais qu'une religion divine ne puisse unir la foi et la science... Vous êtes un apôtre du catholicisme, et si j'ai pensé souvent depuis quelques années aux choses de la religion, c'est par l'influence de votre amitié. Je vais donc me laisser aller à dire toute ma pensée. La religion ayant pour objet non seulement de préparer l'homme à la vie future, mais de le diriger dans la vie présente, la foi ne saurait être séparée de la science. De là la nécessité pour la religion de marcher à la tête du progrès de l'esprit humain, et c'est l'histoire de l'Église pendant quinze siècles... Comme un peuple libre, l'Église a eu ses États généraux pour mettre son organisation en harmonie avec les véritables transformations du temps. La foi et la science se sont entendues dans dix-neuf conciles œcuméniques; mais entre le dix-huitième et le dix-neuvième, entre celui de Basle, qui condamna le Pape, et celui de Trente, l'hérésie, un grand schisme vint diviser le monde chrétien.

Malheureusement, le concile de Trente vint trop tôt ou trop tard ; trop tard pour prévenir la Réforme ; trop tôt pour pouvoir réconcilier la chrétienté. Depuis le Concile de Trente l'Église est restée stationnaire, et elle est séparée du présent par trois grands siècles de progrès en tout genre, ou, si vous voulez, de transformations de toute nature. Un abîme effrayant sépare l'Église de la civilisation européenne... C'est la raison du malaise des esprits, de la difficulté, de l'impossibilité peut-être de réunir le monde chrétien. Les uns rejettent la foi au nom de la science, les autres repoussent la science au nom de la foi. Double erreur aussi funeste l'une que l'autre.

« Pour l'homme qui, s'élevant à une haute impartialité, confond dans un égal amour la foi et la science, ces deux bienfaits de Dieu, il n'y a rien dans l'ensemble des connaissances humaines qui soit contraire à la religion du Christ... La création de la Genèse est tout à fait conforme aux lois géologiques connues. L'homme n'est arrivé sur la terre que le dernier. Le sujet de la querelle ne porte donc que sur un mot, sur le sens du mot *jour*, sur une puérilité enfin. Quelle valeur, en effet, donner au temps avant que la lumière ne fût créée, avant que la terre ne fût assujettie aux lois admirables de l'harmonie du monde?... Voilà la science forcée de se mentir à elle-même en renfermant l'histoire du monde dans un cadre chronologique impossible, ou de devenir impie! Et la religion condamnant les plus nobles efforts de l'esprit humain, pour satisfaire à de véritables chimères. Et tout ce désordre, pourquoi? Parce que l'état de l'Église n'est point en harmonie avec l'état des connaissances humaines, parce que l'Église a failli à la loi même de son existence, c'est-à-dire à l'obligation de marcher à la tête des sciences, parce qu'enfin l'Église en est encore au Concile de Trente, à ce concile tenu en des temps de colère, et que depuis trois siècles la chrétienté a besoin d'un vingtième concile, pour réunir tous ses enfants épars et divisés. »

Il est assez curieux de voir Persigny, en une époque où personne dans l'Église ne songeait à un concile, souhaiter au contraire, lui, un vingtième effort conciliaire ; il recueillera, vingt-quatre ans plus tard, les échos du concile qu'il avait appelé de ses vœux, mais qui suscitera les susceptibilités de l'Empire déclinant.

Persigny, rouvrant le livre de Falloux, se posait devant les deux portraits de Marie Stuart et d'Élisabeth : « Je ne crois pas, s'écriait-il, qu'il y ait rien de mieux écrit dans notre langue. »

Mais il en contestait l'exactitude historique. Et, philosophant de nouveau, jetant du fond de sa cellule un regard sur l'univers, Persigny continuait : « Il se fait un mouvement religieux dont le monde chrétien commence à se préoccuper. En France, tous les esprits tâchent de se retremper dans les idées religieuses ; en Angleterre, au sein de l'Église anglicane, dans l'Université d'Oxford même, des idées favorables à l'unité de la chrétienté commencent à se faire jour. On dirait qu'une grande crise religieuse se prépare. L'Europe, qui tend à se réunir par les idées, par les sciences, verra peut-être bientôt les idées religieuses remplacer les théories politiques. Et, dans de telles circonstances, que de soins, que de prudence devrait montrer le parti catholique pour attirer les esprits, pour les préparer à une régénération religieuse ! Malheureusement, et ici je me fais un devoir de vous dire mon sentiment tout entier, votre parti, pardonnez-moi cette expression peu relevée, vous, M. de Montalembert et les principaux représentants de la foi catholique en France, je crois que vous vous abusez. Le mouvement qui se fait aujourd'hui est religieux simplement, et n'est pas plus catholique que protestant. Vous pourriez sans aucun doute le diriger et le faire servir au catholicisme, mais c'est à la condition que l'Église fasse d'immenses concessions à l'état actuel de la société, et comble elle-même le vide entre la foi et la science. Malheureusement, vous ne paraissez pas apercevoir le vide, vous ne paraissez pas comprendre les besoins de l'esprit public. Forts de ce réveil des idées religieuses, vous marchez fièrement, ouvertement, à votre but, sans vous inquiéter des dissidents. Eh bien ! Dieu veuille que je me trompe, je vous vois marcher à la ruine de l'Église catholique. Si réellement l'opinion publique vient à s'échauffer sur les questions religieuses, vous serez immédiatement débordés, et la France entraînée dans d'autres voies. »

Au demeurant, pour éviter de laisser Falloux sur ces sombres pronostics, il s'amusait à rappeler en *post-scriptum* que Louis Reybaud, dans un article de la *Revue* (1), avait rapproché

(1) Voir la *Revue* du 1er juillet 1842, p. 7.

son grand-oncle, l'abbé Fialin, de ce Campanella qui, au début du XVII^e^ siècle, ne voulait rien de moins que décerner au Pape « une autorité universelle tant sur le temporel que sur le spirituel de toute la chrétienté », et qui rêvait l'établissement de la République du Christ ou, suivant sa propre expression, de la « monarchie du Messie ». Il est vraiment piquant de voir Persigny se prévaloir auprès de son ami catholique d'une telle parenté sacerdotale. Cet abbé Fialin avait, dans le dernier quart du XVIII^e^ siècle, succédé, dans la cure forézienne de Marcilly le Chatel, à un certain abbé Bonjour, qui avait enrôlé ses paroissiens dans une secte de Béguins. Secte étrange, où l'on se croyait en passe de devenir plus parfait que le Christ, et où l'on estimait licite de céder à toutes les convoitises charnelles. Fialin, continuant ce bizarre apostolat, avait su persuader à ses paroissiens que le prophète Élie allait paraître, et qu'il leur fallait, pour rencontrer ce grand revenant, quitter leurs terres, courir au fond des bois, et s'acheminer ensuite vers Jérusalem, afin d'organiser la République du Christ sans roi et sans prêtres. Toutes ces extravagances s'étaient terminées, en 1795, par l'emprisonnement d'un certain nombre de Béguins, et par un voyage de leurs prêtres à Paris, en vue d'y voir Claudine Delphan, une vierge de la secte, mettre au monde un nouveau Messie. Mais Fialin et ses confrères avaient vite renoncé à prêcher ce Messie, et bientôt Fialin devait se marier, ouvrir à Bercy un dépôt de vin, puis un cabaret, jusqu'à ce qu'en 1806 le Premier Empire l'exilât à Nantes (2). Je ne sais si Falloux connut jamais cette histoire, ni même s'il répondit au long message de Persigny : il ne pouvait être d'accord, évidemment, ni avec les rêveries du grand-oncle, ni avec l'agnosticisme du petit-neveu.

IX. — DÉMARCHES DE FALLOUX POUR LA GRACE DE PERSIGNY. REFUS ET PRONOSTIC DU PRISONNIER

Mais peu après, une période nouvelle s'ouvrait, durant laquelle Falloux pourrait causer plutôt qu'écrire; car les yeux de Persigny, de plus en plus malades, exigeaient qu'il fût soigné à l'hôpital de Versailles, où il occupait une chambre sous les

(1) Brossard, *Histoire du département de la Loire pendant la Révolution*, II, p. 391-399 (Paris, Champion, 1907).

combles ; et il avait toute licence d'aller voir Falloux, une fois la semaine, soit à Paris, soit même dans sa campagne de Stors, comme l'atteste un mot rapide du 15 octobre 1845, adressé par Persigny à la comtesse de Falloux. Il semble que Falloux profitait de cette proximité, pour tenter d'exercer sur Persigny quelque influence religieuse. Il le faisait assister, un dimanche, à une conférence de Lacordaire, et Persigny l'en remerciait, se déclarant « réellement heureux d'avoir entendu cet apôtre illustre du XIX^e^ siècle », et de « comprendre maintenant tout ce qu'il y a d'élevé dans cet apostolat ». Et, lorsqu'en décembre 1846, Persigny perdait son père, Falloux glissait dans l'expression de ses condoléances une invite à « regarder vers l'au-delà pour y assouvir toutes les aspirations du cœur ».

« La foi qui, au moment suprême, a fait la force de votre père, écrivait-il à son ami, fera, j'en suis sûr, un jour la vôtre, dans l'épreuve qui vous reste à traverser, et vous reconnaîtrez de plus en plus que les affections qui n'auraient que la terre pour théâtre et pour limite seraient bien insuffisantes pour ce torrent d'amour qui palpite en nous. C'est d'ailleurs un culte bien doux à la douleur que de prendre pour modèles ceux que la mort a consacrés, et toute votre lettre respire, comme à votre insu, ce sentiment, à un degré qui m'a bien vivement ému. Je vous en remercie, je vous en félicite, et surtout, cher ami, croyez bien que je ne vous en parlerai jamais d'une façon indiscrète jusqu'à ce que vous m'y autorisiez vous-même. » La lettre s'achevait par une allusion à un article que Persigny avait envoyé à Émile de Girardin, et que Falloux désirait connaître : « Je ne demeure désintéressé, insistait-il, de quoi que ce soit qui vous occupe. »

Ce n'étaient pas là de vaines paroles : car Falloux, élu député, en 1846, par ses concitoyens de Segré, songeait tout de suite aux moyens d'obtenir la libération de son ami. Il s'adressait au duc d'Elchingen, second fils du maréchal Ney, et aide de camp d'un des princes d'Orléans. Le duc lui répondait que Persigny n'avait qu'à demander sa grâce, « en motivant sa demande sur sa santé et sur ses travaux scientifiques », et que remise entière de sa peine lui serait très promptement accordée. Mais Falloux connaissait la fierté de Persigny. Falloux pressentait, chez son ami, une scrupuleuse noblesse d'âme qui craindrait de paraître désavouer la cause napoléonienne, et de

contrister son prince... Ne pouvait-on gracier Persigny sans que celui-ci eût à le demander? Entre Falloux et le duc d'Elchingen, les négociations se prolongeaient; finalement, il fut décidé que le ministre se contenterait d'une lettre que Persigny adresserait à Falloux, et que Falloux remettrait à qui de droit. « Sous cette forme, je ne désespère pas », confiait Falloux au duc d'Elchingen, et vingt-quatre heures après, le député légitimiste de Segré courait à Versailles. « Accepter, c'est impossible », lui disait Persigny, tout en le remerciant. Et Falloux de lui répondre : « Comment, impossible? Vous êtes fou ! » Mais Persigny ripostait : « Vous verrez bientôt que c'est vous qui vous trompez. Je ne demanderai aucune grâce, même sous la forme la plus adoucie, parce que demander de quelque façon que ce fût, ce serait promettre, et je ne promettrai rien, parce que je ne veux pas tenir. » Falloux insista, mais en vain; il n'avait plus qu'à rapporter aux familiers des Tuileries qui s'étaient intéressés à cette affaire la nouvelle de son échec. Et son ami lui glissait dans l'oreille, en lui serrant la main : « Souvenez-vous bien de ceci : dans un an nous serons à leur place. »

Prisonnier donc il restait, préférant sa captivité présente à l'aliénation de sa liberté future. Un peu de patience suffisait, puisqu'il prévoyait être au pouvoir « dans un an ». Et de fait il faudra moins de deux ans, effectivement, pour que l'avènement de Louis Bonaparte à la présidence de la République justifie les aventureux, mais pénétrants pronostics qui, depuis la rencontre de 1835, s'étaient imposés aux réflexions de Falloux.

GEORGES GOYAU.

(A suivre.)

REGARDS SUR
L'ÉGYPTE ET LA PALESTINE

III [1]

MEMPHIS ET SAKKARA
LA SOCIÉTÉ DU CAIRE

L'ARBRE DE LA VIERGE

Nous rentrons au Caire sans nous laisser tenter par le voyage d'Assouan, le service des bateaux à vapeur étant déjà suspendu.

Dès le jour de notre arrivée, Fakhry Pacha, avec une complaisance inlassable, nous conduit à l'Arbre de la Vierge, à proximité d'Héliopolis.

Dans une sorte de modeste banlieue, jardins, couvents, petites fermes, cultures maraîchères, sur les bords d'une fontaine, la Vierge se serait assise et aurait lavé dans le flot clair le linge de l'Enfant Dieu. Un antique sycomore tout gibbeux, entouré d'autres arbres épuisés de vieillesse, représente la continuité de la tradition fixant, en ce lieu ombragé, le repos de la sainte Vierge. Ici, non loin des ruines du fameux temple du Soleil, l'un des plus renommés de la vieille Égypte, et dont un obélisque de granit rose marque l'emplacement, cette simple station d'une femme portant un enfant dans les bras nous remplit d'une émotion indicible : on dirait que le souffle de la grâce respire encore autour de nous.

Il était, donc, dans les desseins de la Providence que

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

l'Égypte qui avait vu, préparé, pressenti tant de choses, assistât aux origines du grand mystère de l'humanité renouvelée.

La tradition veut que l'arbre lui-même remonte à l'époque du séjour divin. La critique moderne le conteste, et il est possible que, matériellement, elle ait raison. Il faut tenir compte, cependant, du fait que les arbres séculaires étaient, selon le mot de Renan, « chargés du rôle de porte-souvenirs » (1). On ne doit pas non plus négliger trop à la légère, surtout en Orient, la tradition non écrite. Ainsi que je l'ai déjà fait observer pour l'histoire de France, on ne compte guère qu'une trentaine de générations depuis le temps de Jules César; et c'est une chaîne plus courte qui nous relie aux témoins de la vie du Christ. En admettant que l'arbre lui-même ait péri, il n'est pas impossible que la souche ait produit des rejetons; on peut admettre que la piété des fidèles ait veillé à des plantations renouvelées. D'ailleurs, ce qui est en question, c'est la localisation du souvenir sacré en ce point. Or, rien ne s'y oppose : tout au contraire.

Puisque que la Sainte famille s'est réfugiée en Égypte, sa venue précisément dans cette région est vraisemblable : en effet, le passage plus ou moins volontaire des Hébreux y était fréquent. Sans remonter aux temps d'Abraham, de Joseph, de Salomon (qui, comme on sait, avait pour femme une fille de Pharaon), il est de certitude historique que, dans les époques de guerre, de famine, de malheur public, les gens de la Palestine cherchaient asile en Égypte. Une province était affectée à leur résidence : c'était, aux confins du Delta et du désert, la terre de Gessen ou de Goshen, souvent citée dans la Bible. Arrosée par le canal d'eau douce qui rejoint l'actuelle Ismaïlia, elle avait de beaux pâturages; on la détermine par le triangle Zagazig, Belbeïs, Abou-Hammad. La route qui conduisait de l'Asie en Gessen était la voie hébraïque par excellence. Les centres principaux du pays, nommés, eux aussi, dans la Bible, sont Ramessé et Pithoun (Per-Athon) : celle-ci possédant, comme son nom l'indique, un sanctuaire consacré spécialement au culte d'Aton. D'autre part, à proximité de l'actuelle Zagazig, se trouvait cette extraordinaire Bubaste, dont le temple magnifique, dédié à la déesse à la tête de chat Baster, attirait, à certaines époques, des centaines de mille d'idolâtres

(1) *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 21.

venant célébrer ces cérémonies orgiaques, qui valurent à la ville la malédiction d'Ézéchiel : « Je détruirai les dieux infâmes... Ces raffinés d'Aven et de Pibezety (Bubaste) tomberont par l'épée et seront emmenés en captivité. »

Mais, si, se détournant de Bubaste, on poursuivait la route vers le Nil, une autre étape s'indiquait naturellement : c'était Héliopolis, où se gardait une tradition monothéiste ayant, sans doute, quelque rapport avec la haute pensée religieuse des Sémites. Il est donc raisonnable d'admettre que la Sainte famille, s'étant enfuie en Égypte pour échapper aux poursuites d'Hérode, après avoir gagné, comme il était d'usage, le pays de Gessen, soit allée à Héliopolis et qu'elle se soit arrêtée à proximité d'un sanctuaire qui attirait d'autres Hébreux : elle aurait ainsi campé près de la fontaine qui murmure encore sous les arbres séculaires... Et puis, à quoi bon tant de raisonnements? Il est si doux de croire.

Nous rentrons par une soirée d'un charme indicible. L'air est embaumé. Le soleil couchant qui verse à foison les roses se tient longtemps suspendu sur l'horizon. Un si beau jour ne veut pas mourir.

Mais voici que des lumières éclatent; un bruit offensif attaque nos oreilles; une cadence sauvage marque un rythme dégingandé : ce sont les danses modernes. Dans l'Héliopolis actuelle, une Cordoue de café-concert évoque, assez bassement, les plaisirs de l'ancienne Bubaste... Si près de l'arbre de la Vierge!... Rentrons vite!... Au Caire!

De nouvelles visites au musée de Boulak nous conduiront, mieux avertis, à ce qu'il nous est possible de voir encore des monuments de l'antique Égypte. Nous irons bientôt chez Zoher, et cela mérite une attentive préparation. M. Lacau ayant dû se rendre, pour quelque inspection, dans le Sud, Mme Lacau veut bien nous accompagner : fille et petite-fille de savants et d'archéologues, elle a vu se remplir peu à peu ces galeries, maintenant trop étroites.

Nous allons droit au Tout-ank-amon qui nous a si cruellement fermé sa porte à la Vallée des Rois. La connaissance que nous avons faite de son fameux prédécesseur et beau-père Akhnaton, nous a rapprochés de lui et nous permet de le mettre à sa place dans la série des dysnasties et dans le tableau que

nous essayons de nous faire du développement de la pensée égyptienne.

Akhnaton portait, dans son nom, le culte du Soleil. Tout-ank-amon a restauré, dans le sien, le culte d'Amon. Le jeune homme maladif dont la physionomie touchante, entrevue à Karnak, fait un si singulier contraste avec celle de son beau-père et père peut-être, Akhnaton, a renoncé à la lutte. Il s'est soumis à la tutelle des prêtres du grand temple. Son règne, qui s'intercale entre la fin de la dynastie des Thoutmès, XIII^e^ dynastie, et l'avènement du soldat Harembeb, date de 1350 avant Jésus-Christ environ, et sa minorité paraît avoir été, comme il arrive souvent, une époque de réaction. J'imagine un Louis XIII enfant aux mains d'une Marie de Médicis quelque peu bigote, se désintéressant de la grande pensée du défunt Henri IV.

L'art paraît subir un fléchissement analogue. Ce ne sont plus les magistrales conceptions des époques précédentes : c'est le goût du détail, du fini, du précieux; art décoratif luxueux, voyant et riche, bon pour ces jeunesses aux ressorts affaiblis. Tout s'est amenuisé.

Jamais on n'a vu tant d'or employé autour de la chose si mince qu'est une pauvre loque humaine. L'éclat en est éblouissant, le détail épuisant à considérer. Plus de trois tonnes du superbe métal auraient été employées autour du corps royal. Quelle était la fortune de ces princes? L'or, comme on le sait, venait de Nubie et de ces environs du lac Rodolphe où les prospecteurs modernes ont retrouvé les anciennes fouilles. Le dernier mot n'est pas dit, peut-être, sur les trésors cachés dans ces montagnes, pour le moment à peu près inabordables. La Reine de Saba, j'ai cru pouvoir l'établir quand il s'est agi de fonder notre établissement d'Obock et de Djibouti, puisait, de l'autre versant, à cette même source.

Mais, pénétrant dans le détail des œuvres rassemblées ici par suite de l'admirable découverte, la surprise, l'étonnement devant l'ingéniosité et le précieux de l'exécution se désespèrent de l'examen trop rapide auquel nous sommes condamnés. Le moindre de ces colliers émaillés, ciselés, articulés, surchargés de pierres précieuses qui s'appesantissaient sur la jeune poitrine, représente, comme valeur et comme qualité, l'effort de plusieurs générations. Notre Louis XIV est un pauvre hère auprès de ce Dauphin. Les têtes des canopes et les déesses qui

défendent, de leurs bras ouverts, les viscères du mort, sont des morceaux exquis. Voici le char et l'attelage des chevaux sertis d'or. Debout sur le char, le Roi brandissait ses armes étincelantes; il menait ses chevaux non pas de la main, mais d'un mouvement des reins. Voici tous les instruments de sa vie terrestre, son carquois, sa boîte aux poignards, son éventail, son tue-mouches, son bâton de commandement; voici une reconstitution minutieusement exacte de la maison qu'il habitait, le palais, les communs, la pièce d'eau, les palmiers. Et le voici, enfin, en personne, c'est-à-dire le coffre fait à son image, enveloppe extérieure de la momie. J'essaye de dessiner le visage tout cerclé d'or, à la forme ronde, aux oreilles détachées, au nez légèrement épaté, à l'œil saillant et au front bas que surmonte l'Ureus. Mais, par sa banalité décorative et toute conventionnelle, la figure, à supposer que ce fût un portrait, échappe à l'analyse, de même que la physionomie du jeune prince échappe à l'histoire. A père hardi, fils timide.

En contemplant ce chef-d'œuvre incomparable d'une civilisation vaine qui, de l'élan mystique, retombe dans la superstition basse, je pense à l'observation de M. Capart : « L'Égyptien ne sait pas se résigner, en adoptant les idées nouvelles, à abandonner les anciennes... Il donne souvent l'impression d'un homme qui, ayant reçu les éléments d'une civilisation supérieure, n'a pu réussir à la digérer complètement (1). »

RÉCENTES DÉCOUVERTES

Maintenant, il faut faire un bond en arrière et remonter jusqu'à la très vieille histoire.

Rendez-vous est pris, de nouveau, à l'hôtel Mena avec ces aimables Français et amis de la France dont les prévenances nous entourent; de là nous gagnerons Memphis et le champ de fouilles de Sakkara. Le directeur anglais de ces belles recherches, M. Firth, est prévenu et nous attend. Sa femme et sa fille, qui habitent avec lui en ce terrible désert et qui se sont adaptées à son existence de labeur et d'isolement, veulent bien nous accompagner. Ce sera le dernier mot et le couronnement de notre pèlerinage passionné : la plus récente découverte nous

(1) Cité par A. Dufourcq, *op. cit.*, p. 71.

met en présence de la plus ancienne humanité. Allons donc chez Zoher!

Zoher est, si l'on se reporte aux nomenclatures de Manéthon, le fondateur de la troisième dynastie. On sait bien peu de choses de celles qui ont précédé et dont le développement est supposé couvrir quelques siècles. A peine des noms; c'est la nuit noire. Et, soudain, Zoher surgit du fond des ténèbres, et le plus singulier, c'est qu'il s'accompagne, tout de suite, d'un des maîtres de la sagesse humaine, Imhotep, dont les « Proverbes » sont comme une sorte de prototype des *Proverbes* du roi Salomon.

Zoher, quittant la région du Delta, transporta le séjour royal à Memphis et établit en ce point central, pour de longues années, bien avant les dynasties thébaines, le gouvernement de l'Égypte. Après s'être bâti un premier tombeau de briques cuites, un « mazbata » à Abydos, il en éleva un second, en partie de pierres, à Sakkara et, ainsi, il esquissa le premier type de la pyramide construite, type qui s'affirma bientôt à Ghizeh. Nous avons donc sous les yeux, à Sakkara, peu s'en faut, les premiers monuments de l'architecture égyptienne et ceux de cet art sculptural qui nous a laissé l'extraordinaire statue de musée de Boulak. A cet ensemble, déjà si extraordinaire et si imprévu, viennent se surajouter les découvertes récentes de M. Firth.

On nous arrête, d'abord, devant la pyramide à gradins : affaissée, à demi effondrée sous le poids des ans, elle n'a, bien entendu, ni la netteté, ni la grandeur des pyramides de Ghizeh. Mais la leçon qu'elle apporte n'en est peut-être que plus éloquente. La vieille humanité nous parle, par signes, le langage le plus clair, le plus compréhensible. Nous voyons se développer, sous nos yeux, l'ordre logique dans lequel, au tas de sable et de cailloux, premier monument du souvenir, on substitue la construction de briques cuites au soleil, type qui se transmettra lui-même à travers les siècles et qui, ayant formé les corporations juives, sera porté, par celles-ci, dans les villes du désert africain, avec les secrets de la truelle, de l'équerre et du marteau. En Égypte même, l'art de la brique se muera, à son tour, en art de la pierre et nous allons en voir, ici encore, les plus anciens monuments. La pyramide de sable, devenue pyramide de briques, deviendra pyramide de pierres, inaltérable monument! Et, dans le monument de pierre se conser-

vera, assurée du repos, la figure de l'homme, la statue (1)!

Mais l'art des tombeaux ne représente pas, à lui seul, l'art égyptien. S'il y a l'architecture de la mort, il y a aussi l'architecture de la vie. Faisons quelques pas : dans le rayon même de la pyramide à gradins, on vient de mettre à jour un palais, sans doute le palais de Zoher, dont les proportions, le style et le caractère général, donnent, à première vue, l'idée de l'art grec archaïque, magnifiquement stylisé. Chose plus extraordinaire encore, le type *futur* de la colonne grecque cannelée apparaît ici, mais « tel qu'il sortit des mains de la nature ». En effet, cette colonne primitive n'est rien autre chose que la représentation d'une botte de roseaux, la fleur liée en couronne servant de chapiteau. C'est bien, déjà, la colonne-plante que nous avons retrouvée grandie et triomphante à Louqsor ; mais c'est, en même temps, la colonne grecque !... On resterait des heures à contempler cette genèse architecturale, si simple, si directe, née de la flore locale. Comme elle nous apparaît, du premier coup, frappante et sincère, l'impression produite par la vie ambiante sur le génie humain !

M. Firth nous fait observer que le principe même de l'appareillage par petites pierres, si différent de l'appareillage des pyramides qui employait des pierres énormes, tient à l'état où en était l'outillage technique de ces premiers constructeurs. Ils ne disposaient pas encore, en effet, de pièces de bois assez fortes et assez solides pour le maniement des lourds matériaux. L'Égypte ne fournit que des bois faibles et de peu de portée. Il fallut les conquêtes des Pharaons en Syrie, dans le Liban, pour que les troncs magnifiques, transportés de ces contrées lointaines sur les bords du Nil, y donnassent jour au développement des architectures démesurées. Ainsi la grâce du charmant petit palais dont nos yeux et nos mains caressent les délicates pierres blanches conservées par le sable serait due à une sorte d'infériorité technique. Peut-être l'architecture grecque, tant célébrée depuis, apparaissait-elle à l'antique Égypte comme un art de petites gens.

Mais, pour que l'émotion se surpasse encore, et pour que le

(1) Ne dirait-on pas qu'il y a comme une réaction directe contre les progrès de l'art égyptien dans les prescriptions de Moïse au peuple hébreu : « Si tu me fais un autel de pierres, tu ne le bâtiras pas *en pierres de taille*. Et tu ne monteras pas mon autel *par degrés*... » Et encore : « Tu ne feras pas d'idole ni d'image. Tu ne te prosterneras pas devant elle et tu ne les adoreras pas, etc. »

dernier mot soit prononcé, il faut suivre M. Firth et descendre avec lui dans les profondeurs du sol. Au coin le plus aride du désert funèbre, nous aborderons cette région réservée où les dynastes de Memphis eurent, bien antérieurement à ceux de Thèbes, leurs tombeaux.

Une tranchée dans le sable, un chemin sablonneux et rocailleux, une porte, un trou noir. On allume des lumignons; chacun des visiteurs en tient un à la main, et, par une descente difficile dont les degrès de sable alternent avec des pentes glissantes et roulantes, on pénètre dans les corridors étroits où, la tête penchée, le dos arrondi, la figure en sueur, nous nous enfonçons pour gagner la demeure souterraine du Roi. Nous sommes, peut-être, à vingt mètres sous le niveau du sol. Et c'est une merveille!

Non pas que nous retrouvions, ici, le luxe et l'or de Thèbes et de la Vallée des Rois : l'âge ancien ne connaissait pas ce faste. Mais l'admirable est que cet âge, en sa simplicité robuste, connaissait, déjà, le beau! L'architecture de la pyramide à gradins et du palais, la sculpture de la statue du dynaste ne sont pas des phénomènes isolés. Ces très anciens hommes, si proches encore des temps où l'humanité avait pris conscience d'elle-même, savaient distinguer ce je ne sais quoi d'exquis qui, dans l'art, doit soulever, à jamais, l'émotion de l'humanité. J'oserais dire que la plus ancienne des statues est la plus belle, comme le premier livre, la Bible de Gutenberg, est le plus beau des livres. De même, le plus impressionnant des tombeaux est celui de Zoher.

C'est toute une civilisation hors des âges qui se révèle ainsi à nous, et elle apparaît parfaite, quoique perdue dans un si lointain passé.

Sous la lumière tremblante, les parois de la maison souterraine s'animent; ils reflètent notre cortège d'ombres courbées, violatrices du repos. Nous pénétrons dans les salles mortuaires; de proportions assez modestes, elles s'éclairent d'une étrange lueur métallique qui multiplie et déverse la lumière en un effet d'abord incompréhensible : nous sommes comme enveloppés d'azur. Nos yeux s'habituent : peu à peu, ils discernent un décor de panneaux de faïences bleu turquoise garnissant les murailles du haut en bas. Ainsi illuminés et auréolés, nous approchons et nous distinguons le délicieux motif décoratif d'un lacis de roseaux, tapissant le mur et entourant le mort

d'une représentation fluide et vivante, un Nil inférieur. L'art est encore, ici, un emprunt direct à la nature ; le génie humain a inventé cette matière et cette coloration à l'appel du goût.

Comment s'imaginer, dans un tel recul du passé, une technique aussi sûre d'elle-même, aussi parfaite, telle est la pensée qui nous saisit dans ce tombeau comme devant les Pyramides. L'esprit se lasse à cet entassement de mystères. Alternant avec les lambris de faïence, des reliefs sculptés et des gravures au trait, d'un style incomparable, achèvent la décoration murale. Ils représentent le Roi dans les diverses scènes de sa vie terrestre ; et les scènes sont d'un intérêt, d'une variété et d'une qualité d'exécution qui demanderaient des heures d'étude et provoquent des cris d'admiration. Qui a dicté, à ces artistes, ces motifs si admirablement choisis, encore si humains, si prenants, malgré le décalage des siècles ? De quelles écoles avaient-ils hérité un tour de main si sûr, si ferme, et l'expression de la figure humaine d'un caractère si héroïque ? Le plus beau en art serait donc le plus ancien...

S'il en est ainsi, si le *fait* nous impose cette conclusion, comment peut-elle s'arranger avec l'idée d'une barbarie originelle évoluant vers le progrès dans le cours des siècles ? Autre problème, autre mystère !... La civilisation est-elle une ascension ou bien une évolution à forme larvée avec des régressions et des reprises divergentes ? Jusqu'à quels âges faut-il remonter pour connaître les origines et suivre le chemin parcouru ?... Nous nous laissons saisir par cette méditation angoissée tandis que la certitude de la belle découverte rayonne sur la figure, si modeste et si douce, de ce « prophète du passé » qu'est M. Firth. Quelle joie a dû éprouver l'homme de ces merveilles quand elles lui apparurent pour la première fois !...

Il faut nous arracher à ce spectacle inoubliable.

LA GRÈCE EN ÉGYPTE

L'heure est venue, pour nous, de tourner le dos à la haute antiquité égyptienne : la vie ne suffirait pas à un simple aperçu, et cette vieille terre nous réserve encore tant de surprises et d'enchantements !

Son inépuisable attrait vient de ce qu'elle a vécu en communauté d'efforts créateurs avec tous les grands ouvriers de

l'histoire, soit orientaux, soit occidentaux. Civilisatrice jusqu'aux moelles! Si proche de l'Assyrie, de la Phénicie, de la Judée, unissant, dans une incroyable fertilité d'imagination, l'idée du Dieu unique à cette surproduction imaginative qui fit d'elle, selon le mot de l'antiquité, une latrine des Dieux, elle est, en même temps, initiatrice de la pensée grecque, associée à la grandeur romaine; et voici que l'ingénieuse Alexandrie dérobe aux héritiers de Platon la philosophie antique pour en faire un tapis aux pieds du Christ. Les mystères s'accumulent, se compliquent, s'infiltrent et se compénètrent, tout en se purifiant: le fumier livre la fleur.

Chercher à la fois la Grèce et la Judée en Égypte, cela dépasse les visées d'un simple touriste; il faut y renoncer: d'ailleurs, à y réfléchir, les témoignages accessibles à la simple curiosité, dans l'état actuel des choses, font défaut. La rareté relative des monuments grecs et gréco-romains, vient, m'assure-t-on, de l'extraordinaire faculté d'absorption qui est, précisément, celle de cette terre, dont on peut dire, éminemment, que vaincue, elle a conquis ses vainqueurs. Comme Cambyse, Alexandre et César ont adopté, en quelques mois de séjour ici, un profil pharaonique : ils ont coiffé le pschent; ils ont bâti des sérapéums, élevé des obélisques et se sont placés courtoisement sur la stèle, face à face avec ces vilains dieux du bestiaire, eux des Grecs et des Romains!

La pensée hellénique et la *pax romana* n'ont, en somme, travaillé, sous les yeux de l'histoire, que pour apporter à l'Occident stérile le flot impétueux des religions orientales.

Alexandrie fut le canal; mais Alexandrie, devenue, aujourd'hui, une sorte de Marseille africaine, a bien autre chose à faire qu'à s'occuper de son passé. Des monuments de son antique grandeur, les ruines même ont péri. Les archéologues le reconnaissent, la ville de tant et de si hauts souvenirs est, au point de vue de leurs études, une déception. C'est à peine si quelques rares morceaux subsistants, l'aiguille de Cléopâtre, la colonne de Dioclétien, donnent l'idée de ce que fut une ville qui passa pour la plus belle, la plus riche, la plus abondante en idées, en paroles, en créations, de toute l'antiquité. « Il n'y a pas une autre métropole du monde ancien, dit M. Breccia, qui puisse contester à Alexandrie son regrettable droit de préséance relativement à la complète destruction de ses édifices

et à l'incertitude qui règne sur sa topographie (1). — Quelques beaux fragments recueillis au musée, de rares et curieuses peintures funéraires qui nous donnent une idée bien intéressante, mais bien insuffisante, des procédés de la peinture chez les anciens, de belles effigies sculptées, des torses, d'exquises Tanagras, tout cela ne peut, tout au plus, que nous renseigner sur ce que fut cet art hellénistique d'Alexandrie dont les œuvres et l'influence se propagèrent dans tout le monde romain.

Conservées ici, des répliques assez nombreuses de la fameuse statue de Lysippe m'ont permis, du moins, de m'approcher de la figure du conquérant fondateur, Alexandre le Grand. « Ces cheveux retombant sur le front, ces yeux dirigés légèrement en haut, cette inclinaison de la tête et du cou » (ce sont les propres mots dont se sert Plutarque), tels que je les retrouve ici, donnent à l'ensemble un caractère surprenant de beauté supérieure, de pénétration allègre, de calme maîtrise intellectuelle, adoucie seulement par une mélancolie sereine, inséparable de la grandeur. Mais, si précieux que soient ces fragments, que pèsent-ils en présence de tant de magnificences artistiques répandues de la Méditerranée jusqu'aux cataractes?

L'Égypte, soumise pendant des siècles aux caprices des conquérants et aux disputes des héritiers, faillit perdre à ce rôle d'adaptatrice et d'éducatrice, sa propre originalité. Une si longue application, qui la détournait d'elle-même, l'avait alourdie, empâtée, défigurée. Il fallut de profondes révolutions religieuses pour que son admirable génie décoratif se renouvelât. Mais, le plus extraordinaire dans ce miracle, c'est qu'il s'imposa, en quelque sorte, à la moins esthétique des religions, la plus éloignée de toute intention artistique, ce mahométisme sévère qui avait reçu, de l'âme des déserts, la loi des mysticismes muets : *Nulla effigies*. L'Égypte s'empara du souffle divin et elle osa le rendre sensible, le fixer.

MONUMENTS DE L'ART ARABE

Installés au Caire pour la fin de notre séjour, je demande au Français le plus qualifié pour nous donner accès aux œuvres de l'art musulman, M. Wiet, de vouloir bien disposer, en notre

(1) Voyez *Alexandria ad Ægyptum*, par M. Breccia, conservateur du Musée gréco-romain, 194. *Introduction*.

faveur, des courtes heures qu'il peut nous accorder. Il le fait avec une bonne grâce juvénile, une obligeance cordiale qui nous charment.

La visite des mosquées du Caire me donne, d'abord, parmi les autres œuvres de l'art musulman que j'ai vues, soit en Turquie, soit en Tunisie, en Algérie, soit même en Espagne, l'impression de la robustesse et de la puissance. Il s'agit, ici, d'un art jeune et parti pour les longues aventures. Il est, d'ailleurs, tout proche de ses origines, la Perse, l'Arménie, la Syrie, Byzance, et suit de près la leçon que le christianisme a déjà imposée à Alexandrie, à Abou-Mirà, à Sakkara, à Baouit, à Sohag-en-Thébaïde et dans les couvents du désert (1). Mais il est évident, aussi, qu'un sang nouveau coule dans les veines de ces générations et qu'un élan d'enthousiasme les enlève au-dessus du passé somnolent où le pays s'attardait.

Les proportions des nouvelles créations architecturales sont, en général, beaucoup plus larges, plus épanouies, si la technique est un peu essoufflée et hors d'haleine, comme il est naturel, à qui débute et prétend s'affirmer.

La plus ancienne de ces mosquées et, peut-être, à ce point de vue, la plus éloquente, c'est Ibn-Touloun. Sa construction remonte au IX^e^ siècle après J.-C. et on l'attribue au chef de la famille des Touloun, soldat turc qui secoua, un instant, le joug des Abassides de Bagdad. Ce Touloun paraît un ambitieux, un volontaire, construisant comme on usurpe, de force et d'emblée, prenant, un peu de toutes mains, ses instruments et ses matériaux tels quels. Dans l'espace et dans le temps, sa courte apparition, qui n'eût été qu'une lueur vite éteinte sans cette mosquée, hérite, un peu sans le savoir, des grandes civilisations artistiques qui, en se mobilisant, vont décider de l'aspect des rivages méditerranéens : la syriaque, l'arménienne, la persane, la byzantine. Nous les retrouverons accomplissant le circuit, se prêtant la main et multipliant leurs œuvres, pareilles et diverses, dans toute l'Afrique du Nord, en Espagne, en Sicile et jusque dans le sud de la France. Mais la conception de cette mosquée de la « Délivrance », qui se rattache encore au passé, est déjà, comme nous allons le voir, pleine d'avenir.

(1) Voyez Charles Diehl. *Manuel de l'art byzantin*, t. I, p. 63; et l'excellente publication du *Bulletin du Comité des monuments de l'art arabe*, qui se publie au Caire.

Ce qu'on veut d'abord, c'est faire grand : 25 000 mètres carrés sont livrés aux manieurs de pierres. De telles dimensions indiquent la volonté de se mesurer avec les plus glorieux édifices de l'Orient, soit les palais pharaoniques, soit le Temple de Salomon, soit la Kaaba de La Mecque. Toutefois les soldats de l'usurpateur étaient bien incapables de remplir ce cadre ; certainement, on recourut au savoir technique d'un chrétien. Mais, s'appuyant sur les traditions persanes et byzantines, celui-ci donna à son œuvre une sorte de grandiose capable de satisfaire au caprice du maître. C'est l'époque où l'on commence à bâtir partout, non seulement en largeur, mais en hauteur : on pourrait dire que la nouvelle inspiration s'achemine, d'instinct, vers la future cathédrale.

Autre fait non moins caractéristique : l'emploi de l'arc brisé. En effet, la grande cour d'Ibn Touloun est un carré oblong entouré d'une quintuple colonnade aux arches ogivales ; on sent naître le cloître. J'ai beau me défendre de cette impression, il me semble qu'on entre, dès lors, dans notre propre moyen âge, comme, par Averroès, on est conduit vers saint Thomas. Ainsi se développe le premier prolongement, la première déviation tendant à l'art futur qui fleurira en Occident. Hauteur + Ogive = Moyen Age. Cela dit, les matériaux sont médiocres, les soubassements mal établis, les pieds-droits chancelants. La preuve en est que des rangées de colonnes sont à terre. Ces décorateurs hâtifs n'étaient pas de bons constructeurs : ils abusent du crépi. Nos classiques du XVII^e^ siècle et les maîtres maçons de Notre-Dame eussent dit : « Ce n'est pas sérieux. »

Tout compte fait, quelle puissance d'imagination, quelle fantaisie, quelle volonté d'être soi s'affirment dans certaines parties vraiment belles ! Par exemple ce minaret, imité du *zigurat* persan et qui, construit en pierres, et non en briques, s'élève si roidement. Quel joli tour de reins, aussi, dans cet escalier extérieur qui l'escalade en colimaçon ! Et quel achèvement savoureux dans cette coupole, du XIII^e^ siècle d'ailleurs, qui s'impose au ciel comme s'imposent à lui tant de coupoles, à Constantinople, à Venise, à Périgueux, à Rome, à Paris, à Moscou. Beaux destins !

L'unité méditerranéenne, à peine brisée, se rétablit, et ce sont les croisades qui, bientôt, la colmateront, en leur flux et

reflux, l'art se transposant, s'adaptant pour le plaisir de l'esprit, mais selon l'exigence des climats.

Établie carrément au milieu de la ville bruyante, la mosquée d'Ibn Touloun domine, au loin, la campagne de sa sérénité tranquille. Même quand ils deviennent urbains, ces fils de la tente font toujours circuler autour d'eux quelque chose du souffle du désert.

Je suis moins frappé par la Ghamé el Ghazar qu'on m'avait beaucoup vantée. Il m'eût vivement intéressé de me trouver, ici, en présence de l'art des Fatimites et de la création de cet El Moizz, fondateur de la dynastie (953), « homme doux et juste », à ce que dit l'histoire. La grandeur des proportions et la richesse de certains décors, la survivance du vieil enseignement coranique, tout m'attirait; mais la bâtisse ancienne est tellement surchargée de réparations et de restaurations que la leçon historique m'a paru se dérober. Ne nous attardons pas!

Allons à l'un des plus beaux édifices arabes qu'ait conservés le Caire, Mouristan Kâlaoûm, dont le mausolée, construit un peu après le temps de notre roi saint Louis, donne l'idée des hommes qui combattaient contre lui, que notre Joinville appelle « les Émirs » et dont il a dépeint la violence et l'anarchie. C'étaient, tout de même, des personnages non négligeables ces demi-civilisés, puisqu'ils ont construit Mouristan Kalâoûn. Qui donc, quel architecte a bâti, pour l'un d'eux, ce puissant morceau d'un caractère si noble, d'un *vide intérieur* si stupéfiant? Est-ce un chrétien? Est-ce un byzantin attardé? Probablement, puisque son ministre et général Jawhar, conquérant de Fostat (le Caire), était un ancien esclave grec. En tout cas, l'édifice présente, dans sa robustesse, un parti pris de vigueur et de hardiesse révélateur : il s'agit d'un maître en son art. Rien de barbare. La façon dont, au-dessus du catafalque, la coupole se déploie soudain, portée sur quatre énormes piliers doublés par quatre colonnes de décharge du plus beau porphyre rouge sang, a quelque chose de triomphant. C'est le développement à la fois le plus simple et le plus magnifique d'un thème donné : l'enveloppement aérien d'un tombeau. J'ose dire que le motif qui évoluera le long des siècles, vers la chapelle des Invalides, est déjà trouvé. La décoration, arceaux, mosaïques, plafonds ajourés, est d'une richesse extrême dans une

sûreté parfaite, et le style oriental à caractère géométrique se précise en sa vigueur musulmane.

L'Égypte, dont la destinée est de rester soumise, longtemps encore, aux dominations extérieures, se dégage, cependant, à l'appel de ces vassaux à demi indépendants qui s'y installent, s'y remplacent, s'y bousculent. La sève ne tarit pas; l'idée nationale ne se perd pas.

Mais voici la mosquée qui dépasse toutes les autres et à laquelle il faut rendre les armes : Sultan Hassan. Hassan, petit-fils de Kalâoûn, est le dernier des Ayoubides ; après lui, les Émirs ou Mamelouks l'emporteront. Nous sommes, du point de vue de l'histoire, dans une période d'anarchie ; or, singulier contraste, l'art atteint une période d'ordre et d'éclat sans pareille. Hassan est un enfant, et c'est lui qui élève le monument, qui domine le Caire. La « Splendide » est construite sur les quartiers supérieurs; car cet art choisit les *hauts lieux* : là, il s'élance comme un hymne. S'agit-il du cri vers Dieu d'un régime qui meurt, ou du chant de triomphe d'un régime qui naît? De toutes façons, l'inspiration et la technique sont à leur point culminant. Je ne crois pas que, sur la vaste étendue du champ de conquête musulman, on trouve, alors, rien qui dépasse Sultan Hassan. Les mosquées de Constantinople sont plus vastes, mais non aussi nobles. Sûrement, elles n'ont rien de comparable à ce portique *en arc ogival* mesurant, m'assure-t-on, quarante mètres en hauteur, d'une seule venue. Le minaret s'érige vers le ciel jusqu'à cent mètres. La frise décorative frémit, comme une treille animée, d'une abondance et d'une souplesse charmantes. Dans le sanctuaire, la géométrie et la nature marient leurs entrelacs autour d'une inscription en caractères coufiques ; c'est la perfection même. La loi coranique est, ainsi, à la fois, illustrée et respectée, l'art tournant en quelque sorte la prescription sévère du *nulla effigies*. Quant à la grande salle carrée, surplombée d'une coupole, c'est une merveille. Je ne sais quelle gloire de majesté s'y trouve incluse, achevée par l'opposition sublime entre la richesse décorative et l'austérité du tombeau.

Sommes-nous donc, enfin, en présence d'un architecte indigène et d'un art véritablement local? Qui peut dire? J'ai remarqué ce détail devant lequel nous nous attardons quelque temps, M. Wiet et moi. Sur l'un des montants du magnifique

portail, le motif de l'architecture à colonnettes est interrompu et, dans une sorte de *quadro*, apparaît une maison, oui, une maison avec un toit, des fenêtres et des lucarnes, en un mot une maison *occidentale*! Que vient-elle faire ici? Comme le confirme M. Wiet, il n'y avait pas une seule maison *à toit* dans toute l'Égypte; et je me demande si quelque architecte de l'autre rivage (les Vénitiens avaient depuis plus d'un demi-siècle leur « fondouk » à Alexandrie) n'a pas apposé ici sa signature nostalgique, en évoquant l'image, qui remplissait son cœur, du toit familial... Unité méditerranéenne. Saint Louis, qui sur l'autre rive bâtissait la Sainte-Chapelle, ne se fût pas trouvé dépaysé devant Sultan Hassan.

Nous ne négligerons pas la plus grande œuvre moderne du Caire, la mosquée de Mehemet-Ali, qui, à deux pas de Sultan Hassan, contourne la colline. Aucun monument moderne ne peut avoir, à nos yeux, le charme de l'antiquité; rien ne remplace la patine des siècles. Je disais à M. Rockefeller quand il voulut bien venir visiter le modeste prieuré d'Orchaise : « Cette maison remonte à l'an 1050. — Nous n'avons pas cela en Amérique, me répondait-il; — et je ne pus qu'ajouter : Mais, c'est comme à Versailles : on répare toujours... » Vieilles demeures branlantes au charme indicible. Ici aussi, on répare toujours, mais non dans le vieux, dans le neuf; et c'est tout autre chose... Le site est admirablement choisi. Le grand Albanais avait évidemment la plus haute idée de l'avenir de sa dynastie. Il voyait de haut et au loin. Mais son architecte, un Grec de Constantinople (décidément l'art musulman ne paraît pas s'être totalement émancipé ici) n'avait pas le génie au niveau de la pensée qui l'inspirait. Il ne sut se débarbouiller de ses origines et se tint asservi au modèle de Nouri Osmaniyé, avec je ne sais quoi de poncif et de déjà vu que souligne encore la pauvreté de l'horloge dont Louis-Philippe fit don à son glorieux ami.

Cependant, là aussi, de belles choses s'imposent qui évoquent, malgré tout, le caractère du fondateur et la haute pensée qui anime son règne : ce sont, d'abord, les proportions, c'est l'emplacement et c'est, surtout, le galbe général avec cette allure souveraine que l'édifice prend là-haut, veillant militairement sur la citadelle : la double aiguille des minarets, comme des lances de sentinelles, pique le ciel.

Cette rapide revue de l'art musulman s'achève par une promenade dans les salles du Musée arabe. Elle n'ajoute rien de décisif à ce que j'ai vu à Constantinople. L'influence de l'art persan est, peut-être, un peu moins sensible ici. Il faudrait avoir à la main le manuel de M. Migeon pour suivre le détail. Mais le temps nous presse. En ce qui concerne les arts décoratifs, l'ameublement, les miniatures, la peinture, les tapis, je reste sur mon impression que la Perse mène le chœur. On trouve, dans cet intéressant musée, une précieuse collection de lampes de mosquées : l'architecture du verre y est traitée avec une grâce et une autorité insignes. Ce sont des fruits d'or, de diamant, de lumière, qui pèsent de toute leur maturité étincelante à la pointe des pendentifs. Quels sont les artisans de cet art verrier? L'antique aptitude de l'Égypte nous porte à les croire indigènes, mais sous des influences mêlées. La collection des bois sculptés et des incrustations, des cuivres, plafonds de fontaine, moucharabiés, guéridons, cabinets, est d'une richesse et d'un luxe sans prix. Nous avons déjà vu, à la légation de France, une réunion de ces objets délicats qui bientôt auront disparu et qu'on ne trouvera plus que dans les musées, les collections et les édifices religieux.

Les maisons des princes, jadis, en étaient remplies. La tradition n'est pas, d'ailleurs, tout à fait abandonnée. Nous avons pu admirer chez le prince Mohammed Ali, le type accompli d'un palais de style arabe *moderne* dont toutes les parties, jardins, portiques, escaliers d'apparat, salles de réception, appartements intimes, font un grand et unique chef-d'œuvre. La terre qui a connu ces splendeurs ne renonce donc pas à en produire de nouvelles. Par ordre du Roi l'art musulman est remis en honneur. Un de nos compatriotes poursuit ici l'œuvre entreprise dans toute l'Afrique du Nord, le sauvetage des industries indigènes. Le musée a réuni les modèles destinés à inspirer cette renaissance égyptienne : objets de métal, plâtres, stucs, mosaïques, sculptures, stèles gravées. Je m'attarde devant une collection de faïences qui, par sa variété et sa richesse, donne une très haute idée de cette fabrication qui, venant de l'ancienne Égypte, mais inspirée à nouveau de la Perse et même de la Chine, lavait de bleu les murs des mosquées et, parfois, ceux des habitations privées. Délicieuse impression de repos fluide loin des rayons du soleil implacable! Ma pensée se

reporte vers la tombe de Zoher à Zakkara. Tous les siècles sont, ici, en même temps, présents.

J'aimerais m'attarder à la collection des tapis. Le tapis n'est-ce pas tout l'Orient? Jadis, à Constantinople, sous la conduite du fameux Antonio, j'ai approché du secret de ces dessins où les quatre fleurs stylisées représentent les saisons, où le centaure et le dragon restent comme des souvenirs de l'antiquité ou comme des traces de l'influence chinoise, où l'on voit, en un mot, fleurir, dans la laine et la soie, le génie inventif de l'Asie elle-même. Comme Bode, j'ai relevé les tapis peints sur les tableaux de la Renaissance italienne et même de l'école hollandaise (Rembrandt en avait de magnifiques), et dont la reproduction donne des dates. Sur tout cela il y aurait tant à admirer, tant à apprendre... Mais il faut passer...

LA VIE AU CAIRE

Peu à peu, le charme de cette grande ville nous a pénétrés. La première impression de confusion se dissipe. Nous nous débrouillons. Nous nous dirigeons même dans le labyrinthe de la grande ville mi-vieille, mi-neuve, mi-africaine, mi-européenne, mi- « Babylone », mi-Paris. Nous écartant des quais du Nil, la statue du fameux soldat de Napoléon, Souleiman Pacha (Sèves), chef d'état-major d'Ibrahim, et dont le sang coule dans les veines de la famille royale, nous sert de repère. Nous courons les boutiques, nous fréquentons le bazar; les belles antiquités sortent de leurs cachettes et voici que les tapis, les velours persans, les chats, les canopes, et les « répondants » dansent, devant nous, le ballet de la tentation. Une hospitalité à la fois cordiale et fastueuse nous ouvre les portes. Et comme nous nous amusons de tant d'urbanité, de franchise et de belle humeur! Et comme nous sommes surpris de ces affiches de théâtre qui, partout, annoncent les spectacles de Paris, que ce soit *la Parisienne* ou que soit *Ta Bouche!* Et comme nous comprenons l'éclat de cette belle ville, qui veut être plus belle encore, et qui ayant, comme tant d'autres, sa crise du logement, élève des palais à tour de bras. Fêtes nautiques sur le Nil, tièdes soirées dans les jardins qui le bordent, nonchalances attardées sur ses bords, bercées au clapotis du père des eaux, si familier, si bon enfant!

Nous vivons, surtout, au sein de notre belle colonie française, et ayant appris à la connaître, je voudrais bien la faire mieux connaître en France. Il faut que notre opinion le sache : il y a là-bas, à une distance de quatre journées de Marseille, — ce n'est tout de même pas dans la lune, — une colonie (ce qu'on appelait jadis une *nation*) qui vit pour la France, respire pour la France, travaille pour la France, veille au bon renom de la France, et qui maintient, dans une harmonie cordiale avec le peuple égyptien, le lien des séculaires amitiés!

Cette colonie, ministre, consuls, ingénieurs, professeurs, prêtres, sœurs, médecins, légistes, hommes d'affaires, écrivains, artistes, journalistes, commerçants, ouvriers, etc., est de tout repos, sans tare, sans reproche. L'un des chefs de cette colonie, M. Miriel, me disait un mot que j'ai la grande satisfaction de répéter ici : « Pas un scandale, pas une querelle en vingt-cinq ans. » Dans un climat souvent dur, en raison même de l'éclat du soleil, ces hommes du nord, nos compatriotes, s'appliquent à leur tâche journalière, se mêlent à la population active, participent à ses joies et à ses peines, s'abstiennent, avec une sagesse et un tact exemplaires, de toute intervention risquée dans les affaires locales et internationales, et, surtout, se retrouvent serrés dans une solidarité confiante, autour du drapeau aux trois couleurs.

— Nous savons tous, me disait M. Wiet, que nous devons quitter nos idées particulières, et mettre bas, nos préjugés, nos partis pris et même nos opinions à la minute où nous quittons Marseille. Nous savons que toute affaire sérieuse est difficile ici et que nous marchons sur des œufs. Notre premier devoir, à tous, est d'éviter le mot qui froisse, le sourire qui blesse, le léger accès de vanterie nationale qui appelle la riposte intérieure et fait de ces blessures muettes qui ne se guérissent pas. Nous savons, qu'ici, rien n'est pressé et que tout nous presse. Il faut être toujours sur le pont et disposés à toujours attendre. Ni négligence, ni impatience. Le devoir est souvent difficile. Mais quelle récompense dans cette harmonie que nous sentons se maintenir, malgré les heurts de la vie journalière et de la vie publique, entre ce peuple qui apprend notre langue parce qu'il cherche nos mœurs et que nous comprenons les siennes! Ce qui nous lie, ce qui nous attache les uns aux autres, c'est une bonhomie réciproque. N'est-ce pas le privilège des

riverains de la mer bleue? Il y a un sabir qui se parle à Marseille, à Alexandrie, au Pirée, à Caïffa, à Beyrouth, que nous comprenons rien qu'à la mimique et qui nous sert de truchement partout; mais ce sont les âmes qui le parlent et il monte du cœur aux lèvres. Querelles sans rancunes, galéjades sans pointes, moue s'achevant en sourire, c'est toute la spontanéité et la joyeuse fantaisie de la camaraderie antique entre ces beaux rivages. Relent de Marseille où il y a un goût d'oranges et d'ail, de vin et de fleurs. Une confiance mutuelle se propage sur les eaux, circule au ras de ces courtes lames. Si nous nous sentons chez nous sur cette vieille terre, c'est que nos deux patries ont été, de tout temps, coutumières des mêmes astres, favorites du même ciel, animées du même esprit, aspirant au même Dieu.

CEUX QUI PROPAGENT LA LANGUE FRANÇAISE

Pour rendre la visite que je devais à la colonie, — pardon, à la nation française, — je ne pouvais mieux faire que de voir nos maisons d'enseignement. Là, il m'était possible de constater les efforts accomplis par tant de maîtres dévoués pour que le nom de la France ne périsse pas. J'avais été averti du succès de cet enseignement par un discours d'une belle franchise tombé de la bouche du haut commissaire britannique, lord G. Lloyd. Après avoir indiqué les résultats assez maigres, il faut en convenir, de l'enseignement britannique en Égypte, il s'était exprimé en ces termes : « Maintenant, en face de ce tableau, l'effort français se détache en un saisissant contraste. Au Caire, quelque dix mille enfants de nombreuses nationalités reçoivent l'instruction de mains françaises, dont quatre mille sont dans les écoles secondaires. Les résultats de ce magnifique succès de nos amis français sont visibles ici pour tous et aujourd'hui leurs institutions religieuses scolaires achèvent le vaste collège Saint-Marc. Pas un enfant français à qui ne soit fournie une éducation française, tandis que parmi des milliers d'autres on développe de bonne heure, et d'une façon très profonde, l'amour et la sympathie pour la France et les choses françaises au-dessus de tout. »

Ces déclarations, si honorables des deux parts, ne font d'ailleurs que constater un fait. Ne nous le dissimulons pas, cependant, lord G. Lloyd lui-même donne, dès maintenant, un

vigoureux élan aux écoles britanniques, et les autres colonies, — au premier rang, les Italiens, — marchent sur nos talons. On m'a donné le chiffre de 40 000 élèves comme celui des élèves apprenant le français en Égypte. Rien n'importe plus que de maintenir notre avance et de ne pas laisser fléchir de si précieux résultats.

J'ai donc voulu me rendre compte par moi-même et j'ai demandé l'autorisation de visiter quelques-unes des maisons d'enseignement secondaire consacrées aux enfants de la bourgeoisie et de celles qui donnent l'enseignement primaire, destiné surtout aux classes populaires.

La mission laïque remonte, comme on le sait, à 1902 : démocratique, mais sans esprit de parti, M. Gaston Doumergue, président de la République, est son président d'honneur. Le lycée d'Alexandrie a été fondé, par elle, en 1909 ; il compte, aujourd'hui, plus de 1 000 élèves. Le lycée du Caire, qui avait 600 élèves en 1918, en compte, cette année, 1 102. L'enseignement s'y donne à des élèves distribués en quatre groupes : grand Lycée de garçons ; École française de commerce ; petit Lycée de garçons ; Lycée de jeunes filles. Trente professeurs et instituteurs, la plupart tirés des cadres de l'Université de France, en constituent le personnel. Le lycée a, à sa tête, en qualité de proviseur, M. Adrien Berget, ancien proviseur des lycées de la Réunion, d'Albi et d'Aix-en-Provence, en qui j'ai le plaisir de retrouver un ancien camarade de mon propre lycée de Saint-Quentin. Nombreux sont les élèves qui se préparent au baccalauréat français. Le proviseur m'a introduit dans les classes en me faisant observer qu'elles étaient beaucoup trop petites pour le personnel scolaire ; mais, à partir du 1er octobre, le lycée sera transféré sur un vaste terrain de 12 000 mètres carrés dont 3 500 mètres déjà construits, acquis par la mission laïque avec l'aide du ministère des Affaires étrangères français ; « et nous pourrons jouer des coudes ! »

On apprendra, certainement, avec intérêt que les élèves du lycée appartiennent à quinze nationalités et à six religions différentes : orthodoxe, musulmane, catholique, protestante, juive et copte, « donnant tous l'exemple d'une amitié et d'une tolérance parfaites, sous l'égide de la douceur et de la culture françaises, fraternellement unies à celles de l'Égypte indépendante ».

Je me suis arrêté, en particulier, dans les classes de *pre-*

mière, latin-langues, et dans la classe de philosophie. La tenue générale est excellente.

Chose frappante, les garçons et les jeunes filles travaillent côte à côte, sans aucun inconvénient, me dit le proviseur. Les visages respirent la santé et la bonne camaraderie; il y a, seulement, entre les deux sexes, un rien d'émulation. J'interroge sur les origines nationales des élèves, sur la connaissance du pays, sur les classiques français et latins. Le professeur me fait observer que la plupart sont handicapés, pour leur instruction française, du fait qu'ils partent de la connaissance de l'arabe et qu'ils doivent mener de front l'étude de deux langues sans parler, en plus, de l'anglais. Cela donné, les résultats sont vraiment remarquables. Mon impression est que peu d'élèves de nos lycées seraient plus *prêts*, comme on dit, sur les matières très diverses qui sont passées en revue. Un élève de philosophie m'expose une théorie du langage qui, en vérité, m'embarrasse un peu. Je n'en sais pas si long. Il paraît que ces complications viennent des nouveaux programmes. Pauvres de nous! On parle de la philosophie des sciences et, comme je demande qu'on me cite deux noms de grands esprits scientifiques français ayant aussi marqué dans la philosophie, on nomme Descartes et Painlevé. On est à la page, en Égypte! Une jeune fille copte a répondu dans une jolie langue à mes questions sur notre La Fontaine, et je pense que le bonhomme n'eût pas été fâché de voir sourire ces beaux yeux d'Orient et d'entendre ses vers rouler sur cette lèvre charnue.

J'ai passé au lycée de filles et j'ai assisté à la leçon d'anglais donnée par une maîtresse russe, la princesse V... J'avais connu ses parents à Saint-Pétersbourg. Ces destinées héroïques ne sont pas les leçons les plus négligeables que l'on puisse recueillir en ce pays de rencontres extraordinaires.

Le lendemain, je me rendais chez les pères Jésuites. Leur établissement a formé la plupart des hommes distingués qui sont, actuellement, aux affaires en Égypte. Le Père Étienne me reçoit avec cette aisance mondaine qui est le propre de l'ordre. Grande simplicité, bon ton, allure générale tranquille et unie, affirmant trois siècles de sécurité. Cependant, on sent poindre, maintenant, une légère inquiétude venant de la difficulté du recrutement. Il faut que la France ait ces choses bien présentes à l'esprit : en laissant tomber les ordres religieux,

elle se laisse tomber elle-même. Les missions lointaines ne se soutiennent que par le dévouement, qui s'appelle en langage supérieur, la vocation. Dans la classe des grands, j'interroge sur les carrières futures. En général, les élèves musulmans sont absents p rce que je suis venu, par hasard, le jour du Beiram. La majorité des Européens se préparent à devenir avocats; l'un d'eux me répond posément, quand je l'interroge sur ce qu'il veut être : *député*; plusieurs sont de futurs ingénieurs, un seul « agronome », quelques-uns préparent l'École des sciences pol tiques de Paris. J'ai rencontré, chez un marchand de tapis, un futur élève de l'École des Beaux-Arts. Nous parlons belles-lettres. J'interroge sur *Britannicus*. Le grand discours d'Agrippine est bien compris, dans son caractère général ; les expressions « raciniennes » sont signalées et goûtées ; même sur certaines finesses de la langue, les remarques sont au-dessus de l'ordinaire. Nous passons à Virgile : quelque confusion entre les *Géorgiques* et les *Bucoliques* ; mais bonne connaissance et compréhension de l'*Enéide*. Sur Homère, rien! « On n'apprend plus le grec... » Tout de même! Homère! Nulle connaissance du passé local et des grands souvenirs qui nous émeuvent tant. On sent bien qu'il y a, à cet enseignement, des difficultés tenant, peut-être, aux susceptibilités des races et des religions : tant on se garde de tout ce qui pourrait troubler la paix! Le père Hénaut a écrit une *Histoire d'Égypte* qui, à ce qu'il me semble, pourrait être mise dans toutes les mains. L'établissement est beau, cossu, bien tenu, *calé*. Il appartient aux pères depuis longtemps.

A onze heures un quart, nous étions chez les sœurs de Saint Vincent de Paul qui dirigent une magnifique maison d'enseignement primaire. M^me^ Gaillard, qui donne tous ses soins à cette œuvre, de même qu'à toutes celles qui intéressent la cause française, veut bien nous accompagner. Dans une cour immense, toute pavoisée aux couleurs françaises, des centaines de fillettes et de bambins, vêtus de noir et rose, produisent un effet pittoresque où il y a une émotion joyeuse. Le cri de : « Vive la France! » nous accueille. On joue la *Marseillaise* et on chante des cantiques de France. Ces gentilles frimousses de toutes nuances et de tous types, ces gosiers dissonants qui s'accordent en un chant unique, nous plongent dans une impression d'exotisme discipliné des plus rares.

Après la musique, des vers. Un moutard joufflu, aux jambes un peu courtes, aborde l'estrade et s'avance vers nous les deux drapeaux à la main. Il monte avec peine, et culbute un peu, mais il nous dit si gentiment, avec un petit accent du Caire, son compliment!

Nous causons avec la supérieure que vient de décorer M. Herriot, et avec les dames assistantes, deux ou trois femmes de tête et d'imagination qui entourent Mme Gaillard. On m'expose les grands besoins des œuvres françaises. Ce beau bâtiment vénitien, qui entoure la cour d'honneur, tombe en ruines. Il faut le rebâtir ou aller ailleurs. Mais quoi ? Acheter, construire? Impossible. Les concours de l'État, les souscriptions, les quêtes, rendent peu. Pauvre *franc*, pauvre France ! On a à cœur l'honneur du vieux pays, du pays de Louis XIV et de saint Louis, du pays des *Francs*... Francs de France qui n'ont jamais manqué. Le gouvernement sait et soutient, mais cela ne suffit pas. Il faut que l'opinion et le Parlement agissent, eux aussi. Ces belles œuvres ne doivent pas périr. Notre passé ne sera pas démenti. Dix mille, vingt mille nouveaux élèves, nous les aurions demain, si nous pouvions offrir les locaux et les professeurs. Je promets d'écrire, de répéter ce qu'a déjà dit, beaucoup mieux, Maurice Barrès. Il m'écrivait dans ce sens en 1914 et me priait d'agir. Hier, l'Académie française a attribué aux œuvres françaises d'Égypte son grand prix de Langue française. Mais, qu'on ne la laisse pas seule accomplir un devoir qui est le devoir de tous!

Je poursuis mes visites consacrées aux établissements d'enseignement, en me rendant à l'Institut français dirigé par mon confrère de l'Institut, M. Jouguet. Là, les professeurs français de la Faculté de droit ont bien voulu se réunir, entourés des élèves qui composent une sorte d'École des Hautes Études. Un entretien s'engage avec ces hommes d'autorité et d'expérience qui ont vu passer, devant eux, des générations de jeunes Égyptiens parvenus, depuis, aux hauts emplois dans toutes les branches de l'activité nationale; la confiance, la sympathie qui règnent des maîtres aux élèves et qui ne font que se confirmer quand les études sont achevées, constituent le meilleur témoignage en faveur de ces institutions si importantes pour la formation de l'esprit public. Je ne tarirais pas sur les observations fines et fortes qui me sont présentées et dont je fais mon profit

Je couronne, enfin, cette journée de l'ordre intellectuel, si j'ose dire, par une trop courte séance à la *Société de géographie* et à la *Société d'économie politique*, auxquelles le roi Fuad, qui les préside, reste particulièrement attaché. A la *Société de géographie*, un magnifique plan en relief de la Haute Égypte, des confins du Soudan et de l'Abyssinie me retient longtemps. C'est là, peut-être, que se trouve le secret de la future politique africaine, en tout cas, la clef de la prospérité nilotique. N'est-ce pas en ces montagnes, en effet, que les Pharaons allaient chercher l'or ? Et n'est-ce pas de là que découlent les eaux fertilisantes ? Toujours le présent se rattache au passé. Par-dessus ce pays rugueux et de difficile accès, j'entrevois l'avenir de notre établissement du golfe de Djibouti. Il n'y a pas de problème circonscrit. Tout se retrouve partout; et, en somme, l'articulation des deux mondes n'est-elle pas ici ?

Je voudrais dire deux mots des méthodes de cet enseignement donné par nos maîtres laïques ou ecclésiastiques en terre d'Égypte : la part faite aux admirables résultats que je viens d'indiquer brièvement, l'heure est venue, à ce qu'il me semble, d'élargir un peu les programmes et de les adapter plus étroitement à la civilisation locale dans son passé et dans son avenir. On pourrait, sans inconvénient, s'approcher un peu plus de la réalité et jeter, parfois, dans les esprits, non seulement la précieuse semence des vieilles humanités, mais celle d'une humanité à la fois plus large et plus actuelle. Ignorer l'Égypte pérenne n'est pas une solution : mieux vaut la comprendre et la suivre dans ses destinées alternatives où il y a parfois des éclipses, mais souvent tant de grandeur. Pourquoi nos maîtres ne s'empareraient-ils pas, — avec prudence et mesure, c'est entendu, — de ce champ encore peu exploité? Ils pénétreraient davantage dans le cœur et l'esprit de cette jeunesse qui les écoute avidement et qui est toute prête à recevoir d'eux une connaissance plus moderne et plus féconde.

CE QUE J'AI VU DE L'ÉGYPTE ACTUELLE

Ces réflexions me font mieux comprendre encore le désir du roi Fuad de voir écrire une histoire d'Égypte, non seulement de l'Égypte antique, mais de l'Égypte *méditerranéenne*, dans le sens le plus vivant du mot. Les grands problèmes de la conci-

liation et de la paix sont posés, en particulier, dans cette partie du globe ; les contacts de l'Europe avec le monde musulman, qui ne peuvent s'établir durablement que dans un esprit de réciproque compréhension, ont leur point sensible ici. Ce qui se passe en Égypte a un immense retentissement dans tout l'Orient.

On vient d'élever un monument, fort beau, d'ailleurs, au « Réveil de l'Égypte ». La pensée est noble, mais la réalisation exige une préparation complète, un entraînement achevé, auxquels les leçons et les sympathies de l'Europe ne doivent pas manquer. L'histoire, une histoire non pas seulement érudite, non pas seulement pittoresque, mais complète, réelle, logique et émouvante à la fois, peut y contribuer en retraçant le cycle de tant d'événements, en apparence dispersés, mais qui ont leur ordre providentiel. Oui, cette œuvre peut être entreprise. Non seulement le réveil de l'Égypte, mais la paix du monde la réclament. Sonder de tels problèmes dans leurs origines et leur développement, c'est aider à les résoudre.

Depuis des semaines que nous étions en Égypte, nous avions pu pénétrer, grâce à de nombreuses et exquises prévenances, dans une connaissance moins superficielle des milieux égyptiens. Nous avions été reçus à des tables hospitalières ; nos entretiens s'étaient multipliés avec les compétences les plus variées. Fakhry Pacha, toujours si empressé et si attentif, nous les avait facilités. Je ne pourrai jamais dire le souvenir que je garde de ces rencontres : il faudrait des pages pour tout rappeler. Un jour, dans les jardins du prince Mehemed Ali, un jour à la table d'Arakel Bey Nubar, un jour à la table de M. et Mme Gaillard, de M. et Mme Lacau et de M. et Mme de Seryone, un jour au thé de l'hôtel Semiramis, les témoignages, les aperçus, les anecdotes, les souvenirs se croisaient et tout nous acheminait insensiblement vers le difficile secret de l'âme égyptienne.

Parmi ces traits, en donnerai-je quelques-uns surpris au vol ? Mohamed Ali, le grand Mohamed Ali, le fondateur de la dynastie, se rend à Kavala, dans la Turquie d'alors, d'où il tirait son origine. Il veut être agréable à ses compatriotes. — « Que puis-je faire pour vous ? » leur demanda-t-il — Ceux-ci de répondre : « Une fondation pieuse. » Mais les plus âgés et les plus sages : « Un cimetière... » Est-ce assez oriental ? Dédain de la vie, aspiration au repos, à l'au-delà. Par de tels traits

un monde se définit. — Indication sur l'approfondissement de la loi morale, héritage, à ce qu'il me semble, de la vieille anxiété pharaonique : les tribunaux, m'assure-t-on, se préoccupent moins *de la preuve du fait* que *de la recherche de l'intention*. Que dire d'une étude si raffinée du juste? N'est-elle pas le propre de ces vieilles races sur lesquelles l'esprit de Dieu a passé? — En Égypte, nous l'avons déjà dit, la force de la terre est telle qu'elle absorbe tout, de même qu'elle nourrit tout. C'est un limon. A son contact, les choses deviennent noires, la vache noire, la tourterelle noire, la femme s'habille de noir. Il y a une sorte d'harmonie du noir de la terre féconde et du blond de la plaine déserte. L'Égypte est une poussière engraissée par les eaux; mais, si on l'époussetait après une forte sécheresse, il resterait toujours le roc. C'est de ce roc que sont faites les pyramides.

L'Égypte moderne pose, devant nous, des problèmes qui viennent de la nature, de la situation, des hommes, du mouvement de l'histoire, mais aussi de certaines conditions permanentes qui, elles, ne changent pas. Je les sens qui nous accompagnent, en quelque sorte, tandis que nous parcourons ces belles rues, que nous entrons dans les boutiques, que nous nous perdons dans les détours du bazar, que nous écoutons ce qui se dit, que nous lisons ce qui s'écrit. On sent que ce monde qui s'agite, que cette population qui se presse, que ces tranquilles citoyens assis au café et qui se parlent à l'oreille, ont, en eux, quelque chose qui ne s'apprend pas, qui vient de très loin dans les âges et qui se transmet des pères aux enfants dans une intangible hérédité. Quelle sagesse il faut pour bien comprendre ce peuple et quel tact pour le diriger! Et voilà qu'on renforce ou qu'on déplace un de ces éléments mystérieux en rendant l'inondation du Nil, de semestrielle, pérenne. Que produira ce changement? — Jusqu'ici, les poussées alternatives donnaient, à l'abondance elle-même, un aspect de précarité, de fragilité. Les fortunes se construisaient vite, se délabrant de même. On se confie au *fils*, dit un de nos interlocuteurs (et c'est encore une légende de l'ancienne Égypte). Mais le fils a manqué souvent à l'espoir qui se reportait sur lui. Le père devient, ainsi, orphelin. La vie trop dense, trop violente, se gave de richesse et tombe de lassitude. Elle étoufferait de graisse si, à creuser sa tombe, elle ne trouvait le sol

maigre qui, lui, ne s'use pas. Et voilà que tout : antiquité et progrès, lassitude et ardeur à vivre pèse, à la fois, sur le présent. Quelle complexité !

Le fond des pensées, naturellement, nous échappe: ici, plus que nulle part ailleurs, insaisissable, précisément parce qu'un immense passé mal connu s'y attarde. Le sphinx reste l'emblème. Peuple aux démarches souples et insinuantes! On voit le pli du roseau sans deviner le sens du courant.

En pleine crise ministérielle, je ne puis que regarder sans essayer même d'interroger. La réserve qui s'impose accroît le mystère. Cependant l'ambiance m'entoure et me pénètre; précisément à cause de la crise, je sens les caractères permanents du pays en action : un vigoureux sens du sol paternel, et, au-dessus, un idéalisme lointain comme d'un mirage, une lutte constante entre un présent fécond mais borné et un avenir obscur et qui se cherche. Au développement de ces données contradictoires, les institutions, les situations actuelles sont-elles favorables? autre problème : Baruch prophétisant dans une commission parlementaire!

La crise finie, plusieurs des nouveaux ministres veulent bien me recevoir... Et ce sont des Européens! Hommes extrêmement intelligents, d'une culture complète, parlant le français à ravir, sur un rythme légèrement chantant, la plupart avec une nuance de pénétration et de finesse, un geste de prévenance plein de charme. Comme ils regardent bien de leurs grands yeux de velours noir!

Ce que j'ai entendu sur la situation de l'Égypte, sur la réforme de l'enseignement, sur les transformations sociales qui s'adapteraient le mieux à la vie indigène, tout décelait des intelligences nourries de patriotisme et d'enthousiasme, avec cette aptitude à l'exposition et à la discussion si spéciale aux races orientales. Mais, en plus, il y avait en eux une aspiration lointaine, un souffle, un rien de hardiesse et de détachement qui, à quelque tournant de l'entretien, révélait la race, et cette belle faculté d'imagination sans laquelle il n'y a pas de politique, mais à laquelle parfois le présent échappe.

Je m'en entretenais avec l'un de nos compatriotes qui sait tout de l'Égypte, le passé et le présent, et qui jette un regard pénétrant sur l'avenir. L'embarras de tous est réel, me dit-il. L'état des choses est tel, qu'avec des sentiments d'estime réci-

proque, deux mondes se heurtent ici, quasi sans le vouloir ni sans ne le vouloir pas. L'occupation est un de ces faits historiques par enchaînement qui s'est créé et developpé insensiblement. Il y a eu, surtout, de ces nécessités journalières et accumulées qui créent l'histoire, mais qui parfois aussi la faussent.

Comment les choses s'arrangeront-elles? Par soudure, usure, transformation, accord? Qui sait? Peut-être, par aucun de ces procédés faciles à libeller dans un programme politique ou dans un document aux formules minutieusement discutées; la nécessité travaillera et arrangera les choses à sa façon. Il y a beaucoup à faire fond sur la sagesse et la patience du Roi et sur l'esprit de conciliation qui, fort heureusement, domine tout le monde, de part et d'autre. L'Égypte n'a jamais été à personne tout à fait; mais il n'est pas de pays qui sache mieux s'arranger des concours extérieurs, s'ils sont *offerts*, rien de plus. Et puis les hommes manquent, quelquefois, aux grandes tâches qui les appellent. Il faut savoir les attendre, sans brusquerie et sans désespoir. Des imprudents ont souvent gâché, par hâte, des choses qui eussent, sans doute, évolué d'elles-mêmes. Si notre Necker, calculateur vain, n'eût pas enflé absurdement le « fameux déficit », l'histoire aurait peut-être tourné autrement.

Telles sont les données qui se superposent et qui, de crise en crise, irradient et s'enchevêtrent comme des lianes selon le procédé de cette évolution créatrice qu'a décrite Bergson. C'est par le tact mutuel, une estime et des égards réciproques, une prudence journalière que les choses ont les plus grandes chances de se régler. Parmi les trois grands problèmes : régime de l'occupation, canal de Suez et Soudan, il en est qui se règlent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes, et les autres ne sont pas si essentiels. Bien des accommodations sont possibles. La preuve en est qu'il y en a déjà eu d'acceptées qui eussent paru improbables. Le temps a toujours été et reste le grand maître des choses égyptiennes. « Selon moi, ajoute mon interlocuteur, certaines victoires sont déjà acquises, nées de ces *verbes* qui portent loin : c'est, par exemple, quand ont été prononcées les deux grandes paroles qui dominent désormais le débat : *indépendance*, *alliance*. D'avoir saisi au vol ce dernier mot quand il fut prononcé à Londres, c'est un service, un grand service que Saroit Pacha a rendu à son pays. »

Ai-je bien compris, ai-je bien traduit la pensée qui naissait, pour ainsi dire, devant moi, dans un esprit averti ? Sûrement mon interlocuteur était sincère, en sa volonté *française*, de voir les choses s'arranger dans le cadre international. Il tournait les yeux vers Genève, mais n'oubliait ni l'impartialité qui nous est une loi, ni la double sympathie qui nous est un sentiment... Absorbé par la complexité du problème, il se taisait et par dessus le Nil, enflammé par le couchant, il regardait le ciel en feu derrière les Pyramides.

Nous avions, dès notre arrivée, fait une démarche d'égards auprès du haut commissaire britannique, lord G. Lloyd. Il ne voulut pas me laisser partir sans me revoir et je lui rendis visite dans sa belle résidence officielle. Je n'eus pas besoin de lui dire que je m'étais tenu en dehors de toute question politique durant mon court séjour, occupé d'archéologie et d'histoire ; en toute simplicité et naturel, sans le moindre embarras, il me témoigna une confiance qui me toucha.

J'avais, devant moi, un homme dans la cinquantaine, comme nous disons, brun, à l'œil vif, svelte et sportif, plein de spontanéité, d'intelligence et d'éclat. Il n'y a, d'ailleurs, ici, qu'un sentiment à son sujet ; il est l'homme qui convient en ces temps difficiles : le gouvernement anglais a eu la main heureuse en le choisissant.

Sans entrer dans le détail d'une conversation à bâtons rompus, il m'est permis de dire quel témoignage amical le haut commissaire britannique voulait bien porter sur notre ministre, M. Gaillard, sur la colonie française, sur l'esprit de sagesse et de cordialité dans lequel tout le monde, y compris la presse, applique l'arrangement de 1904. Il m'a parlé de l'amélioration des choses en Syrie, non sans souligner à quel point la fidélité mutuelle des deux puissances alliées intéresse l'avenir de la paix dans cette encoignure du monde. Quant à sa propre politique, il entend qu'elle soit faite de fermeté modérée, d'opportunité et de patience nuancées.

— Quand des éléments extérieurs agissent dans tout ce monde musulman, où vous avez aussi vos responsabilités, me disait-il (il visait la propagande bolchéviste), nous devons être, ensemble, vigilants et résolus. Des excitations dangereuses, je le sais pertinemment, sont venues de là, et j'ai fait le possible

pour les signaler et les réprimer. Vous faites de même en Syrie et vous avez raison.

« Ici, j'ai, en plus, les ennuis que donnent, dans tous les pays du monde, aux gens chargés de la besogne journalière, une opinion et un parlement. J'en prends mon parti, bien entendu, et je tâche de tout concilier. Mais, ailleurs, on ne comprend pas toujours. Souvent, rien que par la façon de les présenter, la presse envenime des faits secondaires ou des incidents de la vie normale des peuples. Vous avez pu voir ce qu'on a raconté de cette « insurrection » de Tantah, où il n'y avait guère qu'un chahut d'étudiants; sans nier toutefois qu'on y trouvait encore cette main étrangère, que nous avons rencontrée en Chine et que vous avez rencontrée au Maroc. La crise s'atténue; la sagesse du Roi et la tranquillité foncière du pays nous ont permis de gagner du temps et de laisser aux problèmes la possibilité d'évoluer. C'est une politique de compréhension et de suite qui aura raison peu à peu de certaines dispositions ardentes, nées d'aspirations respectables. Je sens bien tout cela. Mais je ne suis pas seul... Plus haut que ces crises d'un jour, je vois les intérêts permanents. Je vois ce canal de Suez, qui vous est dû et qui a dépassé les espérances de ses constructeurs; je vois ce Soudan qui paie de jour en jour et qui paiera, si on le laisse à son développement progressif; je vois cette collaboration qui sera d'autant plus avantageuse pour les deux parties qu'elle sera, de part et d'autre, le plus naturellement voulue et acceptée. Voilà le problème tel qu'il se pose à mes yeux ; j'en ai fait le tour ; je l'approfondis par la pratique ; je m'applique à le résoudre fil à fil et au jour la journée. C'est un travail d'application qui, sans doute, préparera une trame solide, si on nous laisse faire, sans mêler l'écheveau, et sans brouiller les couleurs... Je ne m'amuse pas tous les jours, dit-il en tournant vers moi son vif regard un peu abattu.

— Eh ! lui dis-je, c'est la vie. La loi de la politique est toute persévérance et souplesse. Si vous restez ici, vous ferez beaucoup de bien ; car on sent en vous de ces ressources du dedans et du lendemain qui finissent par agir sur le dehors et sur les jours futurs. J'ai toujours vu, dans ma vie, que la bonne volonté éclairée finit par réussir : la raison, comme nous disons en France, finit par avoir raison.

Suis-je indiscret en répétant ces paroles échangées, ces propos d'un homme éminent, où il y avait tant de sagesse et auxquels ma vieille habitude des grands problèmes de l'histoire donnait tout leur prix? J'évoquais en mon souvenir d'autres temps difficiles, et je rendais, en moi, ce témoignage aux hommes d'État britanniques, que je les avais toujours trouvés loyaux et conciliants. Ils ont un grand sentiment de leur situation et des intérêts de l'Empire. Qui le leur reprocherait? Mais les intérêts de l'Empire sont infiniment complexes dans tous les sens : d'où cet équilibre prudent et patient cherchant à s'établir selon la norme de la vaste stabilité britannique. Avec le respect mutuel des peuples, le goût même hardi de la liberté, le sentiment de l'honneur réciproque, les accords, fussent-ils même difficiles, finissent par se dégager.

L'HISTOIRE D'ÉGYPTE PAR DES FRANÇAIS

J'avais terminé mes conférences et mes études avec Fakhry Pacha. Le principe et le cadre du projet d'une *Histoire d'Égypte* s'étaient précisés. Une liste de collaborateurs était établie, le nombre des volumes, le caractère et les conditions de la publication, tout avait été étudié. Le temps de notre départ approchait. Il fallait rentrer en France pour les élections.

Le Roi voulut bien me recevoir. C'était le jour anniversaire de sa naissance et, en même temps, la fin du Ramadan. Le Caire était en liesse. Les réceptions officielles s'étaient succédé toute la matinée au Palais. Cependant le Roi voulut bien disposer de quelques instants pour me confirmer ses intentions relativement à l'accord intervenu en principe :

— Je ne voulais qu'une chose, me dit-il, votre adhésion. Mettez-vous à l'œuvre aussitôt que possible, vous et vos collaborateurs, et ne perdez pas une minute. Je suis pressé. On a beaucoup parlé des vieux Pharaons dans les histoires de l'Égypte, et vous savez combien je me suis attaché à ces études et à ces recherches. Mais, maintenant, si on se mettait aux temps modernes!... L'histoire de mon grand aïeul Mohamed Ali est à peine connue; racontez-la; parlez du génie militaire d'Ibrahim, des grandes transformations qui se sont accomplies sous Saïd, sous Ismaïl mon père. Rattachez-nous au monde vivant et tirez-nous de la grandeur monumentale où l'on nous confine un peu. Le Nil et le sol sont ce qu'ils ont toujours

été. Voyez mon pays, sa richesse, son ardeur, sa bonne volonté, ses aspirations et ses œuvres actuelles. Tout cela mérite aussi d'être raconté, expliqué. L'opinion est-elle bien renseignée sur nous? Avertissez-la. Ramenez les choses à leur réalité. Rendez-nous justice par la vérité. C'est un beau sujet que je vous confie, M. Hanotaux. Je vous le confie et je me confie à vous. Que puis-je dire de plus?

Et le Roi me tendit la main.

... Eh bien! oui. Nous nous efforcerons de l'écrire, cette *Histoire de la Nation égyptienne*, dans le cadre complet qui nous est tracé. Nous le ferons pour répondre à l'appel de ce Roi plein de si hautes pensées et d'une si noble allure intellectuelle. Je m'y consacrerai pour travailler à l'accord entre les forces de civilisation qui se rencontrent ici, pour aborder, en ce point vital, ce problème de l'Orient méditerranéen qui a tant intéressé ma vie; nous nous y donnerons pour l'Égypte elle-même, si laborieuse, si tourmentée, mais si féconde au cours de sa longue destinée; et, aussi, pour la France, pour l'honneur de son nom, pour que la tradition de saint Louis, de Bonaparte, de Champollion, de Lesseps ait une suite et pour que les amitiés franco-égyptiennes se prolongent dans un effort mutuel, vers le bien par la vérité.

Et, maintenant, en route pour le canal de Suez et pour Jérusalem.

G. Hanotaux.

(*A suivre.*)

DE QUI EST RIQUET A LA HOUPPE?

Émile Montégut, il y a quelque soixante-cinq ans de cela, publiait dans la *Revue* une étude sur « les Fées et leur littérature en France » (1). Il y traitait surtout des *Contes de ma Mère l'Oye*, « ces enfants perdus de la tradition... amenés au foyer de Perrault par ses voisins et ses amis..., les uns de provenance bourgeoise..., les autres d'extraction tout à fait rustique ». Et le critique, entre tous, mettait à part l'avant-dernier de ces contes comme singulier et séduisant :

« Parmi ces contes il en est un, le seul dont on n'ait trouvé l'analogue en aucun pays, qui se distingue de tous les autres par son air noble et courtois : *Riquet à la Houppe*. Celui-là n'est pas légendaire le moins du monde ; il est visiblement de souche lettrée et aristocratique. A-t-il été inventé un soir, pour l'amusement d'enfants nobles, par quelque grande dame spirituelle et polie, comme on dit que fut inventée la chanson de Malborough pour endormir un enfant royal ? Une M^me^ de La Fayette écrivant des contes d'enfants aurait vraiment pu se plaire à développer la donnée de cette allégorie charmante, car ni M. de Clèves, ni M. de Nemours ne s'expriment d'un ton plus courtois et ne donnent un tour plus poli à leur parole que le prince Riquet à la Houppe s'adressant à la belle princesse qui soupire après l'esprit qui lui manque : « Il n'y a rien, madame, qui marque davantage qu'on a de l'esprit que de croire n'en pas avoir, et il est de la nature de ce bien-là que,

(1) Voyez la *Revue* du 1^er^ avril 1862.

plus on en a, plus on croit en manquer. » Mais quelle que soit l'origine de ce conte, on peut le prendre comme le type le plus général et le plus philosophique du merveilleux français. »

Ces lignes, presque divinatrices, sont du 1er avril 1862. Le problème qu'elles posent n'a pas encore été élucidé. Ne serait-il pas opportun d'en rappeler les éléments aux lecteurs de la *Revue* et de leur apporter par la même occasion, en cette année du troisième centenaire de Charles Perrault, une solution précise, toute proche d'ailleurs de celle qu'Émile Montégut avait entrevue?

LÉGENDE OU INVENTION ?

Un conte de Perrault n'est pas à l'ordinaire pour nous un objet de critique. *Riquet à la Houppe*, comme *le Petit Poucet* ou *le Petit Chaperon rouge*, tient à notre âme la plus naïve. Nous l'acceptons en bloc, tel que nous l'avons entendu pour la première fois « le soir près des tisons », sur les genoux de quelque grand mère ou de quelque vieille mie qui nous semblait contemporaine de Mélusine, et nous ne songeons pas plus à analyser sévèrement la conduite du récit qu'à nous demander comment la substance d'une citrouille a pu fournir des glaces et des coussins de velours au carrosse doré de Cendrillon, ni de quelles pierreries est faite une robe couleur du temps.

On peut s'étonner toutefois que, depuis 1862, en dépit des nombreux travaux des folkloristes et de telle découverte des historiens de la littérature qui aurait dû tout au moins éveiller les soupçons, il ne se soit trouvé personne pour faire quelques pas de plus dans la direction indiquée par Émile Montégut ni pour signaler combien, si l'on y veut prendre garde, *Riquet à la Houppe* est un conte mystérieux et même *deux fois mystérieux*.

Il l'est d'abord par sa composition. A les regarder de près, les autres dits de *Ma Mère l'Oye*, avec leur naïveté et leur négligence apparentes, sont des merveilles d'agencement ingénieux, de composition précise et serrée. Le conteur y semble emporté par le mouvement de son récit, mais tel détail pittoresque qu'il nous donne comme en passant est celui qui précisément prêtera plus de vraisemblance à la suite de l'aventure. Ainsi l'ogre, en rentrant chez lui, demande aussitôt « si l'on a

tiré du vin » ; un moment après, ravi d'avoir fait captifs le *Petit Poucet* et ses frères, il se remet à table et boit « une douzaine de coups de plus qu'à l'ordinaire » ; c'est pour nous divertir, peut-être, mais c'est surtout parce qu'il ne doit pas avoir les idées nettes, dans la nuit toute proche, pour égorger sans s'en apercevoir ses propres enfants. Or, de ce point de vue, *Riquet à la Houppe* offre le contraste le plus frappant avec les autres contes. Non seulement les détails, mais les personnages superflus y sont de règle.

Ce défaut nous frappe dès le début. Nous assistons à la naissance de Riquet à la Houppe, puis, dans un autre royaume, à celle des deux princesses. Le prince Riquet est aussi laid que spirituel. La première princesse est jolie et stupide, ainsi que la logique des contes nous le laissait attendre ; mais la seconde est spirituelle et laide, exactement comme Riquet à la Houppe, et elle n'a aucun rôle à jouer dans l'aventure, si bien que Perrault l'oublie au bout de quelques pages et qu'il ne nous reparlera plus d'elle.

Mieux encore, si la princesse laide nous est présentée sans motif, que dirons-nous d'un autre intrus, non seulement inutile, mais qui a le tort d'engager pour un moment l'esprit du lecteur dans une fausse direction ? Alors que la jolie princesse, pour acquérir de l'esprit, a juré d'épouser Riquet à la Houppe au bout de l'an, elle se voit recherchée par d'autres prétendants : « Il en vint un si puissant, si riche, si spirituel et si bien fait qu'elle ne put s'empêcher d'avoir de la bonne volonté pour lui. Son père s'en aperçut, lui dit qu'il la faisait maîtresse sur le choix d'un époux et qu'elle n'avait qu'à se déclarer. » Après cela, quand l'affreux Riquet reparaît pour réclamer sa fiancée, qui n'attendrait quelque effet tragique de cet amour éclos sous nos yeux : douleur ou fuite éperdue de la jeune fille, tentatives de son amant pour la sauver ?... C'est là un thème connu : nous le trouvons dans *le Nain jaune*, de Mme d'Aulnoy, où l'imprudente princesse Toute-Belle, qui s'est promise au Nain un jour de détresse, finit par périr avec le roi qu'elle aime pour avoir voulu manquer de parole au petit monstre couleur de citron. Mais Perrault n'en est pas à une incohérence près ; il oublie et le pauvre prince « si puissant, si riche, si spirituel et si bien fait », et la « bonne volonté » que la princesse avait pour lui, tout comme il a déjà oublié

cette intéressante sœur cadette, laide comme une guenon, mais qui disait « mille choses agréables » et « rangeait tout le monde autour d'elle en moins d'un quart d'heure ».

Autre singularité. L'héroïne, à sa naissance, a reçu d'une fée le don de « rendre beau ou belle la personne qui lui plaira ». Ce don, qui assure le dénouement, le conteur semble l'avoir perdu de vue durant tout le conte. La princesse l'ignore, et l'on ne comprend pas pourquoi sa mère lui en aurait fait mystère, d'autant moins que, suivant l'étiquette au pays de féerie, qui rappelait fort celle de Versailles, l'assistance devait être nombreuse aux couches de la Reine : princesses du sang et dames d'honneur, matrones de toute sorte, remueuses, berceuses et camériste; ne se serait-il trouvé personne d'assez curieux, parmi toutes ces femmes, pour prêter l'oreille aux paroles de la fée, ni d'assez bavard pour les redire un jour à la jeune fille douée ? Riquet à la Houppe, héritier d'un royaume voisin, se trouve, lui seul, mieux renseigné ou moins oublieux que les autres, mais dans quelle intention, au lieu de révéler le secret à sa belle lors de leur première rencontre, la laisse-t-il se demander une année entière si elle l'épousera laid comme il est ? C'est là se conduire de manière cruelle autant qu'absurde, et tout au moins bien imprudente pour un prince de si grand esprit.

Enfin la façon dont Riquet rappelle à la princesse le mariage qu'elle a promis n'est pas moins surprenante que le reste. Tout le monde sait par cœur ce charmant épisode : « ... Elle entendit un bruit sourd sous ses pieds, comme de plusieurs personnes qui vont et viennent, et qui agissent. Ayant prêté l'oreille plus attentivement, elle ouït que l'un disait : Apporte-moi cette chaudière ; l'autre : Mets du bois dans ce feu. La terre s'ouvrit dans le même temps, et elle vit sous ses pieds comme une grande cuisine pleine de cuisiniers, de marmitons et de toute sorte d'officiers nécessaires pour un festin magnifique. Il en sortit une bande de vingt ou trente rôtisseurs, qui allèrent se camper dans une allée du bois, autour d'une table fort longue, et qui, tous, la lardoire à la main et la queue de renard sur l'oreille, se mirent à travailler en cadence, au son d'une chanson harmonieuse... » C'est ce tableautin à la fois fantastique et familier qui a peut-être fait le plus grand succès du conte, mais l'auteur eût bien dû nous apprendre pourquoi

les serviteurs d'un prince puissant et fortuné lui préparent son souper sous la terre.

Déconcertant par sa composition, le conte de *Riquet à la Houppe* l'est peut-être encore plus par le mystère de son origine. Lorsqu'Émile Montégut, en 1862, préparait son étude sur « les Fées et leur littérature en France », il s'était sans doute renseigné auprès des spécialistes de son temps, et, comme Sainte-Beuve consultant Edelestand du Méril, il s'était entendu répondre que « tous les contes de Perrault existent dans la tradition populaire, *à l'exception de Riquet à la Houppe* ».

Il a été publié de 1862 à 1928 quantité d'articles et d'ouvrages consacrés aux *Contes de ma Mère l'Oye*, et quelques-uns par des travailleurs de premier ordre. Mais *Riquet à la Houppe* n'a pas bénéficié de cette vaste enquête. On sait que, pour *Peau d'Ane* et pour sept contes sur huit du petit volume paru en 1697, des formes primitives ont été découvertes à foison ; une Anglaise, miss R. Cox, n'a pas collectionné moins de 345 versions différentes pour la seule *Cendrillon*. Mais qu'il s'agisse de *Riquet à la Houppe*, et les commentateurs ne peuvent que regarder avec amertume leurs dossiers qui restent vides, s'ils ne les gonflent pas avec des rapprochements de hasard.

L'ignorance à laquelle nous sommes réduits est d'autant plus frappante que l'effort des chercheurs a été plus grand. Il est impossible d'énumérer ici toutes les tentatives d'explication, toutes les hypothèses qui se sont succédé. On en trouvera une somme excellente dans l'ouvrage de Charles Deulin, *les Contes de ma Mère l'Oye avant Perrault*, qui date déjà de 1878, et dans celui de M. Saintyves, *les Contes de Perrault et les récits parallèles* paru en 1923.

Les commentateurs en général peuvent se diviser en deux groupes. Les uns, laissant de côté la donnée même du conte et ce qui en fait l'originalité propre, ne s'attachent qu'au petit paragraphe final où la métamorphose de Riquet évoque un instant, le temps de dénouer l'aventure, les thèmes de *la Belle et la Bête* et de *Psyché*, qui sont parmi les plus richement représentés de la littérature populaire : il leur est aisé d'emprunter à tous les pays des histoires de beaux cavaliers revêtus d'une forme monstrueuse, souvent même animale, jusqu'à ce qu'une jeune fille amoureuse détruise l'enchantement, et ce leur est un jeu d'ajouter, pour nous éblouir, les Princes-grenouilles aux

Princes-crapauds, aux Princes-porcs et aux Princes-serpents. Les commentateurs du deuxième groupe, qui sont du moins plus intéressants s'ils ne sont pas plus heureux, s'attaquent à la personne même de Riquet et lui cherchent une ascendance à travers les âges.

Ainsi, parmi eux, Gaston Paris avait d'abord été tenté d'identifier avec Riquet à la Houppe

Le nain vert Obéron jouant au bord des flots,

parce que ce charmant « petit roi faë », dans le roman d'*Isaïe le triste*, paraît pour quelque temps sous l'aspect hideux de Tronc-le-Nain. Puis il a cherché vers l'Inde ; mais le prince Kouça, au mufle de lion et à la voix terrifiante, n'a certainement rien à voir avec le héros du conte ironique de Perrault. D'autres ont parlé du magicien Elberich, qu'on suppose fils de Clodion : il poussait, sur sa tombe, dit-on, de grands arbres que le peuple appelait « la chevelure ou la houppe de Clodion ». D'autres encore ont songé à Albérich, le fameux nain germanique qui garde les trésors des Niebelungen. D'autres ont été réveiller Kovlad, des contes slaves, le dieu des métaux, au milieu de ses pygmées.

Parmi tant d'opinions contradictoires il devait s'en trouver aussi d'absurdes. C'est ainsi que le bibliophile Jacob n'était pas loin de découvrir en Riquet à la Houppe une caricature du célèbre ingénieur Riquet. On sait que, ce constructeur du canal du Languedoc ayant proposé d'amener à Versailles les eaux de la Loire, Charles Perrault, alors contrôleur des bâtiments, avait déclaré l'entreprise impossible et engagé Colbert à faire vérifier les niveaux : l'expérience avait démontré la vanité du projet. Mais quel rapport peut-on apercevoir entre ce débat technique et les aventures du spirituel et galant prince bossu ?

Ainsi, à notre époque où les investigations des folkloristes, conduites avec méthode par toute la terre, n'ont presque pas laissé un thème ni un épisode sans en établir la généalogie et les alliances, l'origine populaire de *Riquet à la Houppe* n'a pas encore été découverte. Cet échec nous autorise à conclure que *Riquet à la Houppe* ne doit pas être d'origine populaire. Il nous faut donc songer à une origine littéraire. Et dès lors une hypothèse se présente d'elle-même. Elle a déjà été formulée par

Marty-Laveaux, et aussi par Charles Deulin, qui n'aimait pas *Riquet à la Houppe;* c'est que le sujet du conte aurait été tout bonnement imaginé par Charles Perrault: « ce récit précieux et alambiqué nous montre ce que peut l'auteur quand le fonds populaire lui fait défaut et qu'il se trouve réduit à ses propres inventions. »

L'affirmation est plausible; elle lève toute difficulté, et l'on serait tenté de s'y rallier..., si elle n'avait été formellement récusée à l'avance par Perrault lui-même. Le consciencieux académicien a tenu en effet à fixer ses contemporains sur ce point : le *Mercure Galant* de janvier 1697, annonçant aux lecteurs que les *Contes de ma Mère l'Oye* venaient de paraître chez Barbin, ajoutait une petite note visiblement inspirée, sinon même rédigée par Perrault. « Ceux qui font de ces sortes d'ouvrages sont ordinairement bien aises qu'on croye qu'ils sont de leur invention. Pour luy [l'auteur] il veut bien qu'on sache qu'il n'a fait autre chose que de les rapporter naïvement en la manière qu'il les a ouï conter (1). »

L'énigmatique *Riquet à la Houppe*, qui « n'est pas légendaire le moins du monde », comme nous le faisait remarquer Émile Montégut, n'est donc pas non plus de l'invention de Charles Perrault. « Il est visiblement de souche lettrée », mais l'auteur des *Contes de ma Mère l'Oye* s'est contenté de le rapporter naïvement comme les autres histoires de son recueil « en la manière qu'il les avait ouï conter ».

Nous voici ramenés de la sorte à la solution qu'indiquait, en 1862, le critique de la *Revue* : le conte de *Riquet à la Houppe* « a-t-il été inventé par quelque grande dame spirituelle et polie...? Une M^me^ de La Fayette, écrivant des contes d'enfants, aurait vraiment pu se plaire à développer la donnée de cette allégorie charmante... »

Hélas! la réalité n'est jamais aussi belle que la rêvent les critiques littéraires. Au lieu d'une grande dame, il nous faut accepter une séduisante bourgeoise, spirituelle et polie d'ailleurs, et passée maîtresse en la science du monde; — au lieu

(1) Le texte dit exactement « *qu'il les a ouï conter dans son enfance* », mais il n'y a pas lieu de retenir cette indication, puisque l'*auteur* dont parle le *Mercure* (auteur fictif ou non, nous n'entrerons pas dans cette discussion), Pierre Perrault Darmancour, celui qui a signé la dédicace et obtenu le privilège à son nom, se traite lui-même d'*enfant* dans sa préface.

de l'auteur de *la Princesse de Clèves*, une romancière qui, toute sa vie, admira, imita, démarqua *la Princesse de Clèves*; — au lieu de M^me^ de La Fayette : M^lle^ Catherine Bernard.

LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE LETTRES

Il ne faut pas confondre Catherine Bernard, — Guyonnet de Vertron nous en avertit, — avec une autre « illustre fille », M^lle^ Bernard de Lyon, qui prononça en 1694 le panégyrique d'une sainte devant les recteurs de la Charité. Il ne faut pas non plus la mettre sur le même plan que les mondaines éprises de féerie qui se retrouvaient chez Perrault, chez M^lle^ l'Héritier et à l'Hôtel Lambert. C'est, elle, une femme de lettres professionnelle, d'une grande activité, habile à se pousser et à parvenir.

Née à Rouen, en 1652, de parents protestants, elle s'était avisée de bonne heure, en petite personne pratique, que des liens de famille, même lointains, sinon illusoires, avec Pierre Corneille, et Thomas, puissant au *Mercure*, et encore Bernard de Fontenelle, représentaient de beaux atouts aux mains d'une joueuse résolue. Elle vint donc à Paris tenter sa chance, — avant d'avoir dix-sept ans. Elle apportait dans ses bagages un projet de roman en trois volumes et le ferme dessein de se faire un nom. Nous ne savons pas si elle était jolie, mais nous pouvons le supposer, puisque son cousin Fontenelle lui découvrit beaucoup de talent; « la beauté faisant sur lui une assez grande impression, écrivait M^me^ de Lambert..., il ne demande aux femmes que le mérite de la figure; dès que vous plaisez à ses yeux, cela lui suffit et tout autre mérite est perdu... » Ce fin connaisseur n'est-il pas allé, dans une lettre au *Mercure*, jusqu'à comparer publiquement *Éléonor d'Yvrée* à *la Princesse de Clèves!* Il conseilla la jeune Catherine, il l'aida souvent, et de mauvaises langues ont prétendu qu'il lui écrivit tous ses ouvrages. Lui-même à la fin de sa vie en avouait à peu près autant à l'abbé Trublet, mais c'est une discussion où nous n'entrerons pas. Il suffit de restituer au galant philosophe la *Relation de l'Ile de Bornéo*, cette attaque assez vive contre Rome qui est bien certainement de lui; le reste, romans, tragédies et poèmes, ne vaut pas assez pour être contesté.

Un autre Rouennais, Nicolas Pradon, avait aussi subi le charme un peu apprêté de cette compatriote débutante qui

n'oubliait jamais de rosir ses joues ni de se poser coquettement des mouches. Il l'aimait ; elle acceptait volontiers ses suggestions littéraires, mais ne lui répondait sur le reste que par des plaisanteries, si bien qu'il finit par se plaindre en un madrigal qui courut salons et ruelles :

Vous n'écrivez que pour écrire :
Pour vous c'est un amusement.
Moi, je vous aime tendrement :
Je n'écris que pour vous le dire.

On a cru, de nos jours, apercevoir la main de Pradon dans les trois volumes de *Frédéric, prince de Sicile*, qui parurent sans nom d'auteur en 1680. Mais les contemporains, Bayle en tête, en faisaient honneur à Mlle Bernard. Quelques pièces de circonstance suivirent ce roman.

Cependant, dans les États du grand Roi Très-Chrétien, une poétesse protestante n'avait que de médiocres chances de devenir jamais poétesse à la mode. Ce n'est peut-être pas la raison pourquoi Catherine Bernard se décida à embrasser la religion catholique le mois même où fut révoqué l'édit de Nantes ; mais il faut reconnaître qu'une fois sa résolution prise, elle sut lui donner la publicité désirable. M. de Visé, en octobre 1685, annonçait ainsi la bonne nouvelle aux lecteurs du *Mercure* : « Vous apprendrez avec plaisir que Mlle Bernard, de Rouen, pour qui les galants ouvrages qui ont paru d'elle vous ont donné tant d'estime, a fait abjuration depuis huit jours. Comme elle a infiniment de l'esprit, il est aisé de juger qu'elle n'a renoncé aux erreurs où sa naissance l'avait engagée qu'après une longue et sérieuse recherche de la vérité. »

Dès 1687, la nouvelle convertie inaugurait une série de romans sous le titre général *les Malheurs de l'amour*. Le premier fut *Éléonor d'Yvrée*. Le second, *le Comte d'Amboise*, suivit en 1689. *Inès de Cordoue*, à laquelle *Riquet à la Houppe* nous fera revenir, ne parut qu'en 1696 (1).

(1) Il convient, pour compléter la liste des écrits en prose de Mlle Bernard, de mentionner encore une « nouvelle mauresque » : *Histoire de la rupture d'Abenamar et de Fatime*, imprimée en 1696 à la suite d'*Inès de Cordoue*. Les contemporains crurent y trouver des allusions à l'aventure de Mme du Vigean avec le grand Condé (voir à la Bibliothèque nationale, ms. 12724, note à l'une des chansons du feuillet 15, verso).

Il est toujours bon pour un écrivain de se choisir une spécialité bien définie, afin que son public puisse le classer sans fatigue d'esprit, et il n'était pas mauvais alors, Mme de Maintenon régnante, d'assigner un but éducateur et moral à des productions qu'on eût pu facilement trouver frivoles. Catherine Bernard entendit cette politique. Solennellement elle prit pour tâche de combattre l'amour et d'en diminuer les ravages parmi les hommes. C'est pourquoi elle écrivit des romans passionnés, qu'elle avait grand soin de terminer par des catastrophes. « Je conçois tant de dérèglement dans l'amour même le plus raisonnable que j'ai pensé qu'il vaut mieux présenter au public un tableau des malheurs de cette passion... », disait-elle dans sa préface à *Éléonor d'Yvrée*, et elle revenait à la charge en publiant *le Comte d'Amboise* : « J'ai déclaré que mon dessein était de ne faire voir que des amants malheureux, pour combattre, autant qu'il m'est possible, le penchant qu'on a pour l'amour. »

On ignore si *le Comte d'Amboise* a jamais dégoûté quelqu'un de l'amour. Aussi bien qu'*Éléonor d'Yvrée* ou *Inès de Cordoue*, cette « nouvelle galante » procède directement de *la Princesse de Clèves*. Ce sont les mêmes personnages sous d'autres noms, les mêmes situations, presque les mêmes épisodes. Sans doute, à voir la façon dont Catherine Bernard enjolive son modèle, dans la célèbre scène de l'aveu par exemple, on peut se demander si elle comprend bien où gît l'intérêt pathétique du chef-d'œuvre qu'elle a tant admiré et tant imité. Mais nous n'en devons pas moins applaudir la dextérité avec laquelle elle a su déguiser et masquer ses marionnettes, aussi bien que l'aisance de plume qui lui a permis de tirer trois romans, assez longs et différant assez l'un de l'autre, de la seule nouvelle de Mme de La Fayette.

Les romans et les poèmes font lentement leur chemin dans le monde. Mlle Bernard ne tarda pas à essayer du théâtre. Sa tragédie de *Laodamie*, représentée pour la première fois par les comédiens du Roy sur le théâtre de la rue Mazarine, le vendredi 16 février 1689, eut vingt représentations de suite. Ce n'était pas une chute. Il faut se souvenir que le plus grand succès théâtral du XVIIe siècle, le *Timocrate* de Thomas Corneille, en eut quatre-vingts et que les pièces particulièrement « approuvées » de Molière, *le Malade imaginaire*, *Sganarelle* et

l'École des Femmes, se donnèrent respectivement quarante-deux, quarante et trente et un soirs. Les tragédies les plus heureuses ne dépassaient guère la trentaine. *Britannicus* fut joué huit fois.

La poétesse normande semble d'ailleurs s'être fort bien entendue à organiser, puis à exploiter sa réussite. Il nous est parvenu d'elle une lettre « au sieur de La Grange, comédien », véritable cri du cœur qui est un cri de bataille pour la défense de ses droits d'auteur : « Si on veut bien, Monsieur, me laisser le choix d'avoir une petite pièce à la suite de *Laodamie*, mercredi, ou de n'en avoir pas, je vous prie qu'on n'y en mette pas encore. On en dit, ce me semble, trop de bien pour la précipiter si fort : et si l'on n'avait pas saisi si fort l'occasion de la mettre au simple, je crois qu'elle pourrait m'avoir fait plus d'honneur. Le monde s'y serait toujours retrouvé dans la suite, comme il est venu. Enfin, Monsieur, je vous prie bien fort qu'on retarde le plus qu'il se pourra d'y mettre une petite pièce, car il serait fâcheux pour moi qu'une pièce qui a l'approbation publique ne fût guère plus jouée que celles qui ne l'ont point eue. Je serais fort obligée à toute la troupe si l'on me fait ce plaisir. Je suis, Monsieur, votre très humble servante. » Signé : Bernard. Cette lettre, soit dit en passant, rend assez plausible l'opinion de ceux qui ont prétendu que, pour écrire en français, M^lle^ Bernard ne pouvait se passer d'un collaborateur.

Laodamie, « qui coûta des larmes à tous les cœurs tendres », dépasse aujourd'hui notre capacité d'ennui. Le *Brutus*, au contraire, garde encore quelque intérêt, grâce au choix du sujet, et cela, malgré les faiblesses du plan et la platitude des vers : il eut vingt-cinq représentations, soit dix de plus que n'en devait avoir, en 1730, la tragédie du même nom de Voltaire; il fut joué par la troupe du Roi au nouveau Théâtre Français des Fossés Saint-Germain, entre le 18 décembre 1690 et le 18 février 1691.

Cependant, tout en sentant vivement la faveur de cette « approbation publique », Catherine Bernard adressait sans relâche des pièces de poésie au Roi, à M^me^ de Maintenon, au Duc de Bourgogne, à la Princesse de Conti, première douairière, la fille favorite de Louis XIV, à M^me^ la Chancelière de Pontchartrain. Experte en tactique littéraire autant qu'en diplomatie mondaine, elle ne néglige pas non plus de se con-

cilier des protecteurs moins importants, mais bien vus à Versailles et assez complaisants pour y prononcer son nom. Le R. P. Buffier, jésuite, a l'oreille de quelques ministres. Mme de Coulanges peut glisser un madrigal sur la table de la marquise de Maintenon, et M. de Coulanges, à son tour, recevra « quatre vers pour l'engager à trouver le moyen de faire présenter les vers ci-dessus à monseigneur le Duc de Bourgogne ». Il n'est pas facile de mettre en échec une solliciteuse aussi souple. Si le Duc de Bourgogne ou Mme de Maintenon n'aime pas les louanges, qu'à cela ne tienne, l'obéissante Catherine se taira, pourvu qu'on lui « tienne compte du silence » imposé par cette modestie :

Que l'on sache que je me tais,
C'est tout ce que je vous demande.

Et Follet, le petit chien de Mme de Coulanges, a reçu lui aussi des placets quand sa maîtresse en était lasse (1).

Bientôt vinrent les honneurs officiels : le prix de poésie en 1693, pour une pièce sur le thème : « Plus le Roi mérite de louanges et plus il les évite », et de nouveau en 1697 pour une *Ode sur la paix de Savoie*. La même année, une *Ode sur l'établissement de la Religion chrétienne* valait à Mlle Bernard le premier prix aux Jeux Floraux de Toulouse. En 1698 elle remportait encore les deux amarantes, tandis que les Ricovrati de Padoue, sur la proposition de M. Guyonnet de Vertron, l'admettaient au nombre de leurs membres comme la huitième Muse française avec le surnom de Calliope « l'Invincible ».

Le Mercure galant, le recueil de Moetjens, les recueils de l'Académie imprimaient à l'envi ses œuvres, sinon même des pièces en son honneur (de l'abbé Bardou ou de M. Gacon), des apostrophes à Apollon pour lui signaler les dangereux progrès de cette nouvelle muse triomphante :

Thalie en murmure à l'écart
Et t'accuse en pleurant d'avoir donné ta lyre
A l'ingénieuse Bernard.

(1) On trouve des vers de Mlle Bernard dans presque tous les recueils collectifs imprimés à la fin du XVIIe siècle, mais il existe aussi beaucoup de pièces manuscrites. Voir surtout à la Bibliothèque nationale, Ms. fr. 1300 : *Recueil de diverses pièces de poésie et principalement du Duc de Nevers. Autant du moins que j'ai pu en recueillir* par M. de Coulanges, et Bibliothèque Mazarine, Manuscrit 2344.

Les cercles littéraires louaient son esprit d'à-propos et se répétaient son épigramme *Sur la capitation* ainsi que son *Placet au Roi* :

> Sire, deux cents écus sont-ils si nécessaires
> Au bonheur de l'État, au bien de vos affaires?...

Mme Deshoulières et Mlle de Scudéry la recevaient en amie; Mme de Coulanges, en octobre 1694, ne jugeait pas indigne d'être transmis à la marquise de Sévigné « un madrigal que Mlle Bernard a fait impromptu en voyant le portrait du Roi par Mignard et celui de Mme de Maintenon en sainte Françoise romaine »; et elle annonçait un nouvel envoi en novembre : « Voilà encore des vers de Mlle Bernard; malgré toute cette poésie, la pauvre fille n'a pas de jupe; mais il n'importe, elle a du rouge et des mouches. »

Ainsi les bons connaisseurs, les gens à la mode, les directeurs de théâtre, les académies et les gazettes, la France et l'étranger, s'accordaient pour reconnaître le talent de « la parente du grand Corneille ». Il n'est pas possible à une femme de lettres de prétendre au delà, à moins qu'elle ne possède un grain de valeur originale qui lui permette de survivre à son siècle. Mais, hélas! les couronnes académiques et les applaudissements des ruelles ne gonflent pas une bourse plate :

> Il est certains talents qu'il ne faut pas choisir:
> Ceux qui ne servent qu'au plaisir
> Ne mènent guère à l'opulence... (1)

Avec son rouge et ses mouches, « l'illustre » Bernard ne cessait de sentir l'aiguillon de cette douleur non pareille qui s'appelle faulte d'argent.

Elle finit pourtant, sur le tard, par triompher de la gêne. Fermant le cycle d'une carrière bien conduite, elle atteignit par l'abandon de la littérature à une aisance matérielle que la littérature n'avait pas pu lui procurer. Ce fut une seconde conversion, et non moins fructueuse en un autre genre que la première. Catherine renonça aux pompes du théâtre entre les mains de Mme la Chancelière de Pontchartrain. Cette dévote dame accorda une pension à sa prosélyte, mais en lui conseil-

(1) Mlle Bernard : *la Nymphe et la Cigale*, fable, à Mme la chancelière de Pontchartrain : (*Suite de la grammaire française* du P. Buffier, Paris, 1728, p. 287.)

lant, à ce qu'il semble, d'abandonner, en même temps que l'art dramatique, toute espèce de poésie. Nous voyons à ce moment Catherine Bernard s'en prendre à « quantité de pièces différentes en vers qu'elle avait composées dans un âge plus jeune » et les supprimer tout bonnement parce qu'elles contenaient « des expressions et des sentiments peu conformes à la sainteté de notre religion et à la pureté de la morale chrétienne ». Seules furent encore tolérées quelques fables allégoriques, « morales et chrétiennes », flatteuses pour ses bienfaiteurs, et que le R. P. Buffier jugeait dignes d'être insérées dans sa *Grammaire française* ou dans son *Traité philosophique et pratique de poésie* comme de parfaits modèles du genre.

A la pension de M^me^ de Pontchartrain le Roi en joignit bientôt une autre de 600 livres. Ainsi « l'invincible Calliope » put connaître un peu de bien-être pendant ses dernières années. Elle mourut le 6 septembre 1712 et fut enterrée à l'église Saint-Paul.

LE PREMIER *RIQUET A LA HOUPPE*

Or, démunie, plus encore que d'argent, de ces dons qui permettent à un écrivain de durer dans la mémoire des hommes, réduite à emprunter de toutes mains, la pauvre M^lle^ Bernard a pourtant prêté aux riches par deux fois : à M. de Voltaire et à Charles Perrault.

Comment Voltaire a peut-être dû au *Brutus* de 1690 et l'idée et en partie le plan de sa tragédie du même nom, comment il en sut choisir à coup sûr la meilleure scène, la plus émouvante réplique, pour se l'approprier sans vergogne, et comment Fontenelle dénonça l'imitation au public, c'est ce qui peut se lire aussi bien dans le *Cours de littérature* de La Harpe que dans *l'Histoire du Théâtre-Français* des frères Parfaict ou même dans n'importe quel dictionnaire biographique. Au contraire, la dette de Charles Perrault envers Catherine Bernard n'a pas encore été reconnue jusqu'à ce jour : elle n'en est pas moins aussi certaine que celle de Voltaire.

Le 10 mai 1696, c'est-à-dire sept ou huit mois avant l'apparition des *Contes de ma Mère l'Oye*, le libraire Jouvenel achevait d'imprimer un petit volume in-16, intitulé *Inès de Cordoue*, sans nom d'auteur, mais qui continuait la série des *Malheurs*

de l'amour, inaugurée quinze ans plus tôt par Mlle Bernard.

Rien ne serait plus banal que ce roman, s'il ne commençait d'une manière inattendue, et qui dut sembler piquante en 1696, au moment où s'établissait une mode littéraire nouvelle. A la cour du sombre roi d'Espagne Philippe II, la jeune reine Élisabeth de France, pour combattre l'ennui qui la ronge, décide de se faire conter des histoires de féerie : « Elle proposa pour faire un amusement nouveau d'imaginer des contes galants. L'ordre fut reçu avec plaisir de toutes les dames qui composaient cette petite cour; on convint de faire des règles pour ces sortes d'histoires, dont voici les deux principales : *que les aventures fussent toujours contre la vraisemblance et les sentiments toujours naturels;* on jugea que l'agrément de ces contes ne consistait qu'à faire voir ce qui se passe dans le cœur et que du reste il y avait une sorte de mérite dans le merveilleux des imaginations qui n'étaient point retenues par les apparences de la vérité. »

Et aussitôt, pour obéir à sa souveraine, la belle Inès de Cordoue improvise l'histoire du *Prince Rosier*. Il nous faut l'écouter aussi, car nous en trouverons plus tard l'écho dans l'entourage de Perrault.

La princesse Florinde et la Reine sa mère voient un jour venir vers elles, à travers les airs, *un char d'ivoire minuscule, traîné par six papillons*, « *dont les ailes étaient peintes de mille couleurs* » *et conduit par une petite fée* (ce détail est curieux et rappellerait plutôt la reine Mab et les *fairies* anglaises que nos fées de France qui ont en général taille humaine). La fée annonce, en mauvais vers, que Florinde sera malheureuse, si elle vient jamais à aimer « l'amant qu'elle ne verra pas ». Personne ne comprend cet oracle, mais bientôt, se promenant au jardin, la Princesse est surprise par les façons galantes « d'un rosier plus vert et plus fleuri que les autres qui, courbant ses petites branches à son approche, semblait lui donner de l'approbation à sa manière ». Le rosier « redouble ses révérences » chaque fois qu'elle revient à lui. Il s'enhardit même un jour jusqu'à l'enlacer de ses rameaux, puis il soupire, prend voix, et avoue qu'il est un prince amoureux ainsi métamorphosé par une fée (l'auteur ne nous dit pas pour quelle raison). La Princesse, d'abord indignée, se laisse émouvoir peu à peu par les déclarations de l'arbuste parlant. Pour le préserver des

intempéries, elle fait élever autour de lui « un petit cabinet de marbre soutenu par des pilastres ». Enfin, menacée d'être emmenée au loin par la Reine, elle pleure en entourant de ses bras son cher rosier. A peine ses larmes ont-elles touché les fleurs qu'elles mettent fin à l'enchantement, et le Prince, beau comme les amours, tombe aux genoux de sa belle maîtresse.

Cette bluette, assez gracieuse, devrait logiquement finir là, mais Catherine Bernard n'a jamais permis à deux amants d'être heureux. « Le mariage, selon la coutume, finit tous les agréments de leur vie. » Florinde est sujette à de terribles accès de jalousie, si bien que, « persécuté de ses fureurs », le prince obtient des fées de redevenir rosier. Et la femme qui l'a tant aimé ne peut plus souffrir le parfum de ses fleurs. « C'est depuis ce temps-là que les roses ont toujours donné des vapeurs. »

Si M^lle^ Bernard ne nous offrait que cet échantillon des histoires merveilleuses improvisées à la cour d'Élisabeth, c'est tout juste si, — à cause de la date de son livre, — il vaudrait la peine de mentionner son nom parmi les conteuses de la première heure. Mais, après Inès de Cordoue, une autre demoiselle d'honneur prend la parole, et le récit qu'elle annonce a son titre imprimé en capitales en haut d'une page :

RIQUET A LA HOUPPE

Un grand Seigneur de Grenade, possédant des richesses dignes de sa naissance, avait un chagrin domestique qui empoisonnait tous les biens dont le comblait la fortune. Sa fille unique, née avec tous les traits qui font la beauté, était si stupide, que la beauté même ne servait qu'à la rendre désagréable. Ses actions n'avaient rien de ce qui fait la grâce; sa taille, quoique déliée, était lourde, parce qu'il manquait une âme à son corps.

« Mama (c'était le nom de cette fille) n'avait pas assez d'esprit pour savoir qu'elle n'en avait point, mais elle ne laissait pas de sentir qu'elle était dédaignée, quoiqu'elle ne démêlât pas pourquoi. Un jour qu'elle se promenait seule (ce qui lui était ordinaire) elle vit sortir de la terre un homme assez hideux pour paraître un monstre. Sa vue donnait envie de fuir, mais ses discours rappelèrent Mama : Arrêtez, lui dit-il, j'ai des

choses fâcheuses à vous apprendre, mais j'en ai d'agréables à vous promettre.

« Avec votre beauté vous avez je ne sais quoi qui fait qu'on ne vous regarde pas, c'est que vous ne pensez rien; et sans me faire valoir, ce défaut vous met infiniment au-dessous de moi qui ne suis que par le corps ce que vous êtes par l'esprit. Voilà ce que j'avais de cruel à vous dire; mais à la manière stupide dont vous me regardez, je juge que je vous ai fait trop d'honneur, lorsque j'ai craint de vous offenser; c'est ce qui me fait désespérer du sujet de mes propositions, cependant je hasarde de vous les faire. Voulez-vous avoir de l'esprit? — Oui, lui répondit Mama, de l'air dont elle aurait dit non. — Hé bien! ajouta-t-il, en voici les moyens. Il faut aimer Riquet à la Houppe, c'est mon nom; il faut m'épouser dans un an; c'est la condition que je vous impose; songez-y, si vous pouvez : sinon, répétez souvent les paroles que je vais vous dire, elles vous apprendront enfin à penser. Adieu pour un an : voici les paroles qui vont chasser votre indolence, et en même temps guérir votre imbécillité :

Toi qui peux tout animer,
Amour, si pour n'être plus bête,
Il ne faut que savoir aimer,
Me voilà prête.

« A mesure que Mama prononçait ces vers, sa taille se dégageait, son air devenait plus vif, sa démarche plus libre; elle les répéta. Elle va chez son père, lui dit des choses suivies, peu après de sensées, et enfin de spirituelles. Une si grande et si prompte métamorphose ne pouvait être ignorée de ceux qu'elle intéressait davantage. Les Amants vinrent en foule; Mama ne fut plus solitaire ni au bal ni à la promenade; elle fit bientôt des infidèles et des jaloux; il n'était bruit que d'elle et que pour elle.

« Parmi tous ceux qui la trouvèrent aimable, il n'était pas possible qu'elle ne trouvât rien de mieux fait que Riquet à la Houppe; l'esprit qu'il lui avait donné rendit de mauvais offices à son bienfaiteur. Les paroles qu'elle répétait fidèlement lui inspiraient de l'amour, mais par un effet contraire aux intentions de l'Auteur, ce n'était pas pour lui.

« Le mieux fait de ceux qui soupirèrent pour elle eut la

préférence. Ce n'était pas le plus heureux du côté de la fortune ; ainsi son père et sa mère, voyant qu'ils avaient souhaité le malheur de leur fille en lui souhaitant de l'esprit, et ne pouvant le lui ôter, lui firent au moins des leçons contre l'amour; mais défendre d'aimer à une jeune et jolie personne, ce serait défendre à un arbre de porter des feuilles au mois de Mai ; elle n'en aima qu'un peu davantage Arada, c'était le nom de son amant.

« Elle s'était bien gardée de dire à personne par quelle aventure la raison lui était venue. Sa vanité était intéressée à garder le secret ; elle avait alors assez d'esprit pour comprendre l'importance de cacher par quel mystère il lui était venu.

« Cependant, l'année que lui avait laissée Riquet à la Houppe pour apprendre à penser et pour se résoudre à l'épouser, était presque expirée; elle en voyait le terme avec une douleur extrême ; son esprit, qui lui devenait un présent si funeste, ne lui laissait échapper aucune circonstance affligeante ; perdre son Amant pour jamais, être au pouvoir de quelqu'un dont elle ne connaissait que la difformité, ce qui était peut-être son moindre défaut, enfin quelqu'un qu'elle s'était engagée à épouser en acceptant ses dons qu'elle ne voulait pas lui rendre. Voilà ses réflexions.

Un jour que, rêvant à sa cruelle destinée, elle s'était écartée seule, elle entendit un grand bruit, et des voix souterraines, qui chantaient les paroles que Riquet à la Houppe lui avait fait apprendre, elle en frémit ; c'était le signal de son malheur. Aussitôt la terre s'ouvre, elle y descend insensiblement, et elle y voit Riquet à la Houppe environné d'hommes difformes comme lui. Quel spectacle pour une personne qui avait été suivie de tout ce qu'il y avait de plus aimable dans son pays? Sa douleur fut encore plus grande que sa surprise ; elle versa un torrent de larmes sans parler, ce fut le seul usage qu'elle fit alors de l'esprit que Riquet à la Houppe lui avait donné.

« Il la regarda tristement à son tour :

— Madame, lui dit-il, il ne m'est pas difficile de voir que je vous suis plus désagréable que la première fois que j'ai paru à vos yeux ; je me suis perdu moi-même en vous donnant de

l'esprit; mais enfin, vous êtes encore libre, et vous avez le choix de m'épouser ou de retomber dans votre premier état; je vous remettrai chez votre père, telle que je vous ai trouvée, ou je vous rendrai maîtresse de ce Royaume. Je suis le Roi des Gnomes, vous en serez la Reine; et si vous voulez me pardonner ma figure, et sacrifier le plaisir de vos yeux, tous les autres plaisirs vous seront prodigués. Je possède les trésors renfermés dans la terre, vous en serez la maîtresse; et avec de l'or et de l'esprit, qui peut être malheureux mérite de l'être. J'ai peur que vous n'ayez quelque fausse délicatesse; j'ai peur qu'au milieu de tous mes biens je ne vous paraisse de trop; mais si mes trésors avec moi ne vous conviennent pas, parlez, je vous conduirai loin d'ici, où je ne veux rien qui puisse troubler mon bonheur. Vous avez deux jours pour connaître ce lieu, et pour décider de ma fortune et de la vôtre.

« Riquet à la Houppe la laissa après l'avoir conduite dans un appartement magnifique; elle y fut servie par des gnomes de son sexe, dont la laideur la blessa moins que celle des hommes. On lui servit un repas où il ne manquait que la bonne compagnie. L'après-dînée elle vit la Comédie, dont les acteurs difformes l'empêchèrent de s'intéresser au sujet. Le soir on lui donna le Bal, mais elle y était sans le désir de plaire; ainsi elle se sentit un mortel dégoût qui ne l'aurait pas laissée balancer à remercier Riquet à la Houppe de ses richesses, comme de ses plaisirs, si la menace de la sottise ne l'eût arrêtée.

« Pour se délivrer d'un époux odieux, elle aurait repris sans peine la stupidité, si elle n'avait eu un Amant, mais ç'aurait été perdre cet Amant de la manière la plus cruelle. Il est vrai qu'elle était perdue pour lui en épousant le Gnome; elle ne pouvait jamais voir Arada ni lui parler, ni même lui donner de ses nouvelles; il pouvait la soupçonner d'infidélité. Enfin elle allait être à un mari, qui en l'ôtant à ce qu'elle aimait, lui aurait toujours été odieux, même quand il eût été aimable; mais de plus, c'était un monstre. Aussi la résolution était difficile à prendre.

« Quand les deux jours furent passés, elle n'en était pas moins incertaine; elle dit au Gnome qu'il ne lui était pas possible de faire un choix.

— C'est décider contre moi, lui dit-il; ainsi je vais vous rendre votre premier état que vous n'osez choisir. Elle trembla;

l'idée de perdre son Amant par le mépris qu'il aurait pour elle, la toucha assez vivement pour la faire renoncer à lui.

— Hé bien ! dit-elle au Gnome, vous l'avez décidé, il faut être à vous.

« Riquet à la Houppe ne fit point le difficile ; il l'épousa, et l'esprit de Mama augmenta encore par ce mariage, mais son malheur augmenta à proportion de son esprit ; elle fut effrayée de s'être donnée à un monstre, et à tous moments elle ne comprenait pas qu'elle pût passer encore un moment avec lui.

« Le Gnome s'apercevait bien de la haine de sa femme et il en était blessé, quoiqu'il se piquât de force d'esprit. Cette aversion lui reprochait sans cesse sa difformité, et lui faisait détester les femmes, le mariage et la curiosité qui l'avait conduit hors de chez lui. Il laissait souvent Mama seule ; et comme elle était réduite à penser, elle pensa qu'il fallait convaincre Arada par ses propres yeux qu'elle n'était pas inconstante. Il pouvait aborder en ce lieu, puisqu'elle y était bien arrivée ; il fallait du moins lui donner de ses nouvelles, et s'excuser de son absence sur le gnome qui l'avait enlevée, et dont la vue lui répondrait de sa fidélité. Il n'est rien d'impossible à une femme d'esprit qui aime. Elle gagna un gnome qui porta de ses nouvelles à Arada ; par bonheur, le temps des Amants fidèles durait encore. Il se désespérait de l'oubli de Mama sans en être aigri ; les soupçons injurieux n'entraient point dans son esprit ; il se plaignait, il mourait sans avoir une pensée qui pût offenser sa maîtresse, et sans chercher à se guérir ; il n'est pas difficile de croire qu'avec ces sentiments il alla trouver Mama au péril de ses jours sitôt qu'il sut le lieu où elle était, et qu'elle ne lui défendait pas d'y venir.

« Il arriva dans les lieux souterrains, où vivait Mama, il la vit ; il se jeta à ses pieds ; elle lui dit des choses plus tendres encore que spirituelles. Il obtint d'elle la permission de renoncer au monde pour vivre sous la terre, et elle s'en fit beaucoup prier, quoiqu'elle n'eût point d'autre désir que de l'engager à prendre ce parti.

« La gaîté de Mama revint peu à peu, et sa beauté en fut plus parfaite, mais l'amour du Gnome en fut alarmé ; il avait trop d'esprit, et il connaissait trop le dégoût de Mama, pour croire que l'habitude d'être à lui pût adoucir sa peine. Mama avait l'imprudence de se parer ; il se faisait trop de justice pour

croire qu'il en fût digne; il chercha tant, qu'il démêla qu'il y avait dans son Palais un homme bien fait qui se tenait caché; il n'en fallut pas davantage. Il médita une vengeance plus fine que celle de s'en défaire. Il fit venir Mama :

— Je ne m'amuse point à faire des plaintes et des reproches, lui dit-il, je les laisse en partage aux hommes; quand je vous ai donné de l'esprit, je prétendais en jouir, vous en avez fait usage contre moi; cependant, je ne puis vous l'ôter absolument, vous avez subi la loi qui vous était imposée. Mais si vous n'avez pas rompu notre Traité, vous ne l'avez pas observé à la rigueur. Partageons le différend; vous aurez de l'esprit la nuit, je ne veux point d'une femme stupide... mais vous le serez le jour pour qui il vous plaira.

« Mama dans ce moment sentit une pesanteur d'esprit que bientôt elle ne sentit même plus. La nuit ses idées se réveillèrent; elle fit réflexion sur son malheur; elle pleura, et ne put se résoudre à se consoler, ni à chercher les expédients que ses lumières lui pouvaient fournir.

« La nuit suivante elle s'aperçut que son mari dormait profondément, elle lui mit sous le nez une herbe assoupissante qui augmenta son sommeil, et qui le fit durer autant qu'elle voulut; elle se leva pour s'éloigner de l'objet de son courroux. Conduite par ses rêveries, elle alla du côté où logeait Arada, non pas pour le chercher, mais peut-être qu'elle se flatta qu'il la chercherait; elle le trouva dans une allée, où ils s'étaient entretenus, et où il la demandait à toute la nature. Mama lui fit le récit de ses malheurs, et ils furent adoucis par le plaisir qu'elle eut de les lui conter.

« La nuit suivante, ils se rencontrèrent dans le même lieu sans se l'être marqué, et ces rendez-vous tacites continuèrent si longtemps, que leur disgrâce ne servait qu'à leur faire goûter une nouvelle sorte de bonheur; l'esprit et l'amour de Mama lui fournissaient mille expédients pour être agréable et pour faire oublier à Arada qu'elle manquait d'esprit la moitié du temps.

« Lorsque les Amants sentaient venir le jour, Mama allait éveiller le Gnome; elle prenait soin de lui ôter les herbes assoupissantes, sitôt qu'elle était auprès de lui. Le jour arrivait, elle redevenait imbécile, mais elle employait le temps à dormir.

« Un état passablement heureux ne saurait durer toujours ; la feuille qui faisait dormir faisait aussi ronfler. Un Gnome domestique qui n'était ni bien endormi ni bien éveillé crut que son maître se plaignait, il court à lui, aperçoit les herbes qu'on avait mises sous son nez, les ôte, croyant qu'elles l'incommodaient; soin qui fit trois malheureux à la fois. Le Gnome se vit seul, il chercha sa femme en furieux ; le hasard ou son mauvais destin le conduisit au lieu où les deux amants ne se lassaient pas de se jurer un éternel amour; il ne dit rien, mais il toucha l'Amant d'une baguette qui le rendit d'une figure semblable à la sienne; et ayant fait plusieurs tours avec lui, Mama ne le distingua plus de son époux. Elle se vit deux maris au lieu d'un, et ne sut jamais à qui adresser ses plaintes, de peur de prendre l'objet de sa haine pour l'objet de son amour; mais peut-être qu'elle n'y perdit guère : les Amants à la longue deviennent des maris. »

LES ÉNIGMES RÉSOLUES

Bien que ce conte « ne fût pas sans art et que sa narration ne fût pas sans agrément », comme il est dit dans *Inès de Cordoue*, bien qu'il puisse, avec son dénouement inattendu, nous séduire encore par une certaine grâce ironique et désabusée, Catherine Bernard ne l'aimait pas, ni ne lui accordait d'importance. Elle l'a placé dans la bouche d'un personnage antipathique et elle l'abandonne au mépris des auditeurs qui n'ont de louanges que pour *le Prince Rosier*.

Ce détail est à retenir si l'on veut comprendre les relations du premier *Riquet à la Houppe* avec le conte de Perrault et sa destinée.

L'illustre Calliope, si éprise de succès facile et qui vit s'épanouir dès 1697 la vogue de la féerie, n'écrivit plus jamais aucun conte après *Riquet* et *le Prince Rosier*. Dédain d'une mode nouvelle qui préférait au roman d'analyse des amusements enfantins, dégoût de n'avoir réussi qu'à demi dans une première tentative ?... On ne sait. En tout cas, elle ne fit rien pour s'assurer une place parmi les maîtres du genre, si bien que jusqu'à nos jours, elle a été complètement ignorée comme auteur de contes de fées. Son nom ne figure pas dans les notices du *Cabinet des Fées*, où sont énumérées pourtant les conteuses

les plus infimes, non plus que dans les longues listes que donne à plusieurs reprises la *Bibliothèque des romans*. Aucun répertoire bibliographique ne la mentionne à côté de Mlle L'Héritier, de Mlle de la Force, des comtesses d'Aulnoy, d'Auneuil et de Murat. L'abbé Lenglet-Dufresnoy, dans son *Usage des romans*, paru en 1734, indique bien qu'*Inès de Cordoue* contient des contes de fées « qui en font presque tout l'agrément »; mais il traite ce roman comme un ouvrage anonyme et semble ne pas en connaître l'auteur.

Et ceci encore est à remarquer : lorsque le *Riquet à la Houppe* de Mlle Bernard a été réimprimé dans le courant du XVIIIe siècle, il a reçu un nouveau titre et subi des modifications destinées, suivant toute vraisemblance, à le différencier autant que possible du *Riquet à la Houppe* de *Ma Mère l'Oye*. C'est ainsi que nous le trouvons dans le recueil anonyme des *Nouveaux contes de Fées*, édité à Genève en 1718, et plus tard à Paris en 1731. Il y est intitulé *Kadour* (c'est la belle Mama qui, suivant le caprice du jour, a pris ce prénom oriental). L'amant reste toujours Arada, mais le Roi des Gnomes, au lieu de *Riquet*, s'appelle *Paratinparatos*. Le conte de *Kadour*, avec tout le recueil des *Nouveaux contes de Fées*, est reproduit tel quel au tome XXXI du *Cabinet des Fées* publié à Amsterdam (Paris), en 1785-1789. Rien ne nous indique qu'il ait attiré alors l'attention des lecteurs ni de la critique.

De nos jours seulement, le texte primitif a reparu à la lumière. Il semble bien qu'en 1878 l'histoire en ait été tout près d'être éclaircie : Charles Deulin, en feuilletant la *Bibliothèque des campagnes* (1749), y découvrait une réimpression d'*Inès de Cordoue* avec les deux contes de fées qui en forment le prologue, mais, — négligence surprenante de sa part, — il ne se préoccupait pas de rechercher la première édition du roman ni d'en identifier l'auteur. Il se contentait de signaler ce *Riquet à la Houppe* oublié comme une imitation ingénieuse du récit de *Ma Mère l'Oye*, comme la « tentative » d'un écrivain anonyme, « qui, sous le même titre, a la prétention de refaire le conte de Perrault en le complétant ». Quelque vingt ans plus tard, le nom de Catherine Bernard était enfin prononcé. M. Eugène Asse, au cours d'une étude assez bizarrement intitulée *Une nièce de Corneille*, et M. Théodore Pletscher, dans sa substantielle plaquette *Die Märchen von Perrault*,

citaient tous deux le *Riquet à la Houppe* de Mlle Bernard, imprimé un an avant celui de Perrault. Et, — nous touchons là le plus curieux épisode des vicissitudes de notre conte, — les deux érudits, en possession l'un et l'autre de toutes les données du problème, n'en savaient pas tirer la conclusion qu'elles imposent : ils se bornaient à reprendre à leur compte l'opinion de Charles Deulin et, comme ce dernier, ils ne voyaient dans le *Riquet* de 1696 qu'une « imitation » de celui qui devait paraître en 1697. Ces chercheurs n'auraient-ils pas eu la curiosité de lire le texte dont ils révélaient ainsi l'existence au public?

Inès de Cordoue a paru un an avant *Ma Mère l'Oye*. C'est un fait. Mais il y a plus. MM. Asse et Pletscher ne sont pas fondés à se demander si Mlle Bernard, ayant eu connaissance du conte de Perrault, soit pour l'avoir entendu raconter, soit pour l'avoir lu en manuscrit, ne l'aurait pas utilisé en le transformant. Il est hors de doute que le Riquet à la Houppe, roi des Gnomes, se révèle par son texte même comme antérieur à celui de *Ma Mère l'Oye* : il éclaircit ce dernier, il en résout les énigmes, il en explique les faiblesses.

Cet amant aimé que Riquet à la Houppe, en réapparaissant, vient arracher à la Princesse, ce comparse plus qu'inutile, fâcheux même pour le conte de Perrault, qui ne reconnaît en lui le fidèle Arada, personnage principal chez Mlle Bernard? On comprend mal que Perrault ne l'ait pas entièrement supprimé, mais c'en serait assez de cette survivance singulière pour rendre indubitable l'ordre de filiation des deux contes.

La cuisine mystérieuse qui s'ouvre sous les pieds de la Princesse dans le bois où, de même que Mama, elle est allée rêver à son destin, c'est celle du palais que le Riquet à la Houppe primitif, roi des Gnomes, a, comme il est naturel, dans les entrailles de la terre. Et il faut reconnaître ici que Perrault a eu la plus heureuse inspiration en transformant une scène banale d'engloutissement, accompagnée par des vers d'une rare platitude, en ce pittoresque épisode des rôtisseurs, « la lardoire à la main et la queue de renard sur l'oreille », travaillant en cadence « au son d'une chanson harmonieuse ». Il a négligé, cela est frappant, de rattacher cet épisode à son nouveau conte : le modèle en était sans doute aussi présent à sa mémoire qu'à celle des auditeurs et des lecteurs de son entourage, et la

question qui devait troubler plus tard tant de folkloristes ne s'est assurément jamais posée pour lui.

De même les éléments que l'auteur de *Ma Mère l'Oye* ajoute au conte de Mlle Bernard, — soit pour permettre un dénouement nouveau, comme le don fait à la jolie Princesse, soit pour modifier le début et rendre l'imitation moins servile, comme le rôle de la Princesse laide, — ne sont pas solidement incorporés au récit et font l'effet d'annexes inutiles. Le conteur, en somme, a suivi son modèle en laissant ses propres inventions sans emploi aussi longtemps qu'il ne lui a pas paru nécessaire de s'en servir.

Il y a plus encore. Nous savons de façon certaine, qu'en 1696, parmi les familiers de Perrault, non seulement on avait lu *Inès de Cordoue*, mais encore on s'était vivement intéressé aux contes et aux « principes pour faire un conte » que renferme ce petit roman. Nous en avons la preuve dans une curieuse nouvelle galante, l'*Histoire de la Marquise-Marquis de Banneville*, qui nous laisse apercevoir, vers le début de 1695, une collaboration inattendue de l'abbé de Choisy et Charles Perrault. Nous avons dit ailleurs ce qu'était cette nouvelle et par quelle aventure, un an et demi après avoir été publiée pour la première fois, elle dut reparaître dans le *Mercure Galant* avec des additions et des modifications nombreuses (1).

L'une de ces additions est particulièrement instructive pour nous. Elle nous présente la petite marquise de Banneville, convalescente après avoir été malade d'amour. Galamment parée, étendue sur son lit de velours bleu et de broderie d'argent, dont le dossier et le ciel sont incrustés de grands miroirs et les draps brodés de point d'Angleterre, la singulière jeune fille reçoit chaque jour ses belles amies, ainsi qu'un jeune marquis épris d'elle. La musique et les petits jeux alternent avec des propos moins frivoles, et l'on n'oublie pas de discuter la nouvelle mode littéraire des contes de fées :

« Quelquefois la petite Marquise et ses compagnes se jetaient dans la belle conversation. Mlle d'Aletref y brillait extrêmement et faisait des contes avec un agrément infini. — Convenez-vous, ma chère, disait-elle un jour à la petite Marquise, des principes qu'on veut établir pour bien faire un conte ?

(1) *Mercure de France*, tome CCI, 1928, pp. 513-564.

Il faut, dit-on, *que les aventures soient toujours contre la vraisemblance et les sentiments toujours naturels*. J'avoue que pour attacher l'esprit des jeunes gens, et principalement des enfants, il est bon de donner souvent dans le merveilleux, mais il faut bien se garder d'y donner toujours. Un Héros ne doit pas être toujours l'épée à la main et couper un homme en deux. En un mot, pour avoir du plaisir, nous aimons à être trompés, mais on ne nous trompe pas longtemps quand on veut le faire si grossièrement. *Le petit char d'ivoire, traîné par des papillons*, ne me réjouit point, et *la fée est trop petite* pour que je m'amuse à la regarder. Il faudrait toujours avoir le microscope à la main. — Vous nous dites là de grands mots, interrompit la petite Marquise, et vous oubliez sans doute que vous parlez contre une Muse qui fait honneur à notre sexe. Ne voudrez-vous point encore la condamner, lorsqu'elle dit que les sentiments doivent être toujours naturels? — Ne croyez pas vous moquer, reprit M^lle^ d'Aletref, cela n'est pas encore tout à fait vrai. Quand les sentiments sont retenus dans les bornes exactes de la nature, ils ne sont pas assez vifs, et comme il faut qu'un Héros du conte soit un peu plus beau et un peu plus vaillant que les autres hommes, il faut aussi pour bien faire que les sentiments de son cœur répondent aux agréments de sa personne et qu'il aime un peu plus fort qu'on n'aime ordinairement. Avez-vous lu *la Belle au bois dormant*? — Si je l'ai lue, s'écria la petite Marquise? Je l'ai lue quatre fois, et ce petit conte m'a raccommodée avec le *Mercure Galant*, où j'ai été ravie de le trouver. Je n'ai encore rien vu de mieux narré; un tour fin et délicat, des expressions toutes neuves, mais je ne m'en suis point étonnée quand on m'a dit le nom de l'auteur. Il est fils de maître, et s'il n'avait pas bien de l'esprit, il faudrait qu'on l'eût changé en nourrice. — Pour moi, dit le marquis de Bercourt, je suis ravi de me promener entre ces deux haies de gardes du Corps qui dorment et même qui ronflent le mousquet sur l'épaule, mais j'ai toutes les peines du monde à respecter les jeunes attraits d'une Demoiselle de cent quinze ans. — Ils en étaient là quand on vit entrer la collation, des fruits rouges et des tasses de glaces. — Mangeons, Mesdames, dit la petite Marquise, on ne peut pas toujours raisonner. »

Ce morceau était imprimé dans le *Mercure* de septembre 1696, quatre mois après la publication d'*Inès de Cordoue*, trois

mois environ avant que le libraire Barbin ne mît en vente les *Contes de ma Mère l'Oye*. Il est intéressant à plus d'un titre pour l'histoire de la littérature, car il nous révèle, dès 1696, l'existence de deux écoles au royaume de la Féerie. L'une, avec Perrault, Mlle L'Héritier, Mme d'Aulnoy, s'adresse aux enfants, et l'on y recherche des contes sortis du peuple, « de la vieille roche », comme le dira plus tard Charles Perrault. L'autre école nous a donné, avec les contes de Mlle Bernard, *le Parfait amour*, *le Palais de la vengeance* de Mme de Murat, *Vert et bleu*, *Tourbillon* de Mlle de La Force, *la Tyrannie des Fées détruite* de la comtesse d'Auneuil, etc., etc. On y est préoccupé de faire voir à un auditoire raffiné « ce qui se passe dans le cœur », et il semble plus honorable de tirer de sa propre imagination des aventures prodigieuses et galantes à la fois que d'aller servilement cueillir son miel sur les lèvres des vieilles filandières ou des nourrices radoteuses. C'est cette école qui l'emportera bientôt, et le XVIIIe siècle va se voir encombré de productions brillantes, agréables souvent à la première lecture, mais qu'on ne relit jamais et qui ont glissé de toutes les mémoires parce qu'elles ont dédaigné de s'appuyer au tuf solide de notre merveilleux populaire.

Quoi qu'il en soit, dans la discussion qui s'émeut entre la petite Marquise et ses amies, il nous est impossible de ne pas reconnaître d'où viennent « le petit char d'ivoire traîné par des papillons » avec la fée microscopique qui le conduit, ainsi que les principes qu'on veut établir « pour bien faire un conte ». Nous les avons rencontrés au début du *Prince Rosier* de Mlle Bernard. Ainsi, en 1696, non seulement Perrault avait lu *Inès de Cordoue*, mais encore il rédigeait — ou inspirait — une critique précise du premier conte de fées contenu dans ce roman. En revanche, il ne soufflait pas mot du deuxième conte, *Riquet à la Houppe*, et ce silence est d'autant plus caractéristique que les *Contes de ma Mère l'Oye* étaient précisément sous presse à ce moment-là (1). Si Perrault s'était vu frustré d'un thème original et de son invention par une emprunteuse qui le lui défiorait à l'heure même où il se préparait à en faire usage, se serait-il borné, dans le *Mercure*, à plaisanter *le Prince Rosier*? N'aurait-il pas pris soin, dans le joli couplet-

(1) Nous en avons l'assurance par une lettre de l'abbé Dubos à Bayle, datée du 26 septembre 1696.

réclame sur *la Belle au Bois dormant*, d'indiquer, à tout le moins pour prévenir une accusation de plagiat, que l'auteur d'*Inès de Cordoue* devait le titre et le sujet de son deuxième conte au jeune écrivain, « fils de maître », qui imprimait lui-même un *Riquet à la Houppe*? C'est ainsi que, dans la préface des *Histoires sublimes et allégoriques*, parues en 1699, Mme de Murat fera remarquer à ses lecteurs qu'elle n'a nullement pille Mme d'Aulnoy pour les deux contes du *Prince Porc* et du *Turbot*, si semblables qu'ils soient au *Prince Marcassin* et au *Dauphin*, et que son volume existait en manuscrit avant la publication du tome second des *Fées à la mode* (1).

Le Riquet qui règne sur les Gnomes est donc antérieur à celui de *Ma Mère l'Oye*. Les dates d'impression nous le faisaient pressentir; l'examen des deux textes nous le démontre de manière évidente; et l'entretien sur les contes de la *Marquise-Marquis de Banneville* nous en apporte une preuve nouvelle. Mais d'où vient ce premier Riquet, et comment Perrault l'a-t-il emprunté à son auteur?

RENDONS A Mlle BERNARD...

Nous ne nous étonnerons pas que « l'ingénieuse Bernard » ait pu inventer son *Riquet à la Houppe*. Elle ne manquait pas d'imagination, et elle était amie de Fontenelle, le malin traducteur de *l'Origine des fables*, le conteur qui, dans l'*Histoire des oracles*, nous a rapporté si joliment la légende de Thammous le pilote ou l'aventure de la « dent d'or » d'un enfant de Silésie. Ce philosophe musqué ne se défendait pas plus d'avoir mis la

(1) La dédicace des *Histoires sublimes et allégoriques* nous apporte, elle aussi, une indication curieuse : « Aux Fées modernes. — Mesdames, les anciennes fées, vos devancières, ne passent plus que pour des badines auprès de vous. Leurs occupations étaient basses et puériles..., et les effets les plus considérables de leur art se terminaient à faire pleurer des perles et des diamants, moucher des émeraudes et cracher des rubis... C'est pourquoi tout ce qui nous reste aujourd'hui de leurs faits et gestes ne sont que *contes de ma Mère l'Oye*... Mais pour vous, Mesdames, vous avez bien pris une autre route. Vous ne vous occupez que de grandes choses, dont les moindres sont de *donner de l'esprit à ceux et à celles qui n'en ont point*, de la beauté aux laides..., etc. »

Ainsi Mme de Murat ne range point *Riquet à la Houppe* parmi « les contes de ma Mère l'Oye », à côté de ce conte des *Fées* de Perrault dont l'héroïne « crache » des pierreries et des fleurs. Bien au contraire, « donner de l'esprit à celles qui n'en ont pas » nous est présenté comme un enchantement nouveau et l'invention d'une « Fée moderne ».

main à *Inès de Cordoue* qu'à aucun autre roman de sa cousine Catherine. Si l'abbé de Choisy, prêtre aux atours de douairière, a probablement guidé les pas de Cendrillon le soir de son premier bal, devons-nous croire aussi que le Cydias de La Bruyère, avec ses manchettes de dentelle, est venu souffler aux fées quel don elles accorderaient au prince Riquet? François de Choisy et Bernard de Fontenelle, voilà certes d'étranges compères pour ma Mère l'Oye, la bonne paysanne en sabots, qui file si rustiquement sa quenouille à la première page du recueil de Perrault. Mais dans l'empire de Féerie il convient de ne guère s'étonner : pour présider à la naissance d'un livre, comme à celle d'un marmot royal, les parrains et les marraines ne se révèlent pas toujours tels qu'on les aurait attendus.

D'ailleurs, vers 1696, les éléments du premier *Riquet à la Houppe* étaient presque tous dans le domaine public. Pour l'idée principale : un dicton malicieux sur la façon dont l'esprit vient aux filles, le même qui devait plus tard fournir son thème à *la Chercheuse d'esprit* de Favart. Pour l'intrigue : un sujet de nouvelle banal, familier entre tous à la bonne Catherine, l'aventure d'une femme qui, par malheur, se trouve avoir déjà promis ou donné sa main lorsqu'elle rencontre le cavalier qu'elle aimera, comme dans *le Comte d'Amboise* après *la Princesse de Clèves*. Pour la partie fantastique : un souvenir du *Comte de Gabalis* de Villars, venu peut-être par M^me^ de Murat qui était éprise de cabale et familière avec les esprits élémentaires (elle ne publia qu'en 1698 son conte du *Parfait Amour*, où se trouve un roi des Gnomes qui, en l'honneur de la princesse Irolite, donne des fêtes dans un palais souterrain; mais nous savons que, dès 1695, elle contait de vive voix ou même faisait lire à ses amies des histoires d'enchantements dont M^lle^ Bernard a pu faire son profit). Enfin, pour un épisode au moins, *l'Astrée*, bréviaire des précieuses, et sans doute celui de la belle Mama, car la ruse qu'elle emploie contre son mari lui a été enseignée par cette Clarine (3^e^ partie, livre VII) qui, pour s'entretenir avec un amant, endormait sa duègne en lui plaçant « une boîte d'onguent » sous les narines, et le gnome Riquet se réveille en sursaut, tout comme la duègne, aussitôt que le soporifique se trouve écarté par mégarde.

Un seul point demeure obscur : c'est l'origine du titre même de notre conte, de ce nom de Riquet à la Houppe, visible-

ment populaire et emprunté à notre terroir et qui détonne dans un récit tout artificiel. Le mieux est sans doute de s'en tenir là-dessus à l'opinion de Gaston Paris, pour qui ce nom, recueilli sans le conte, n'y avait été rattaché que par un heureux caprice de l'auteur.

LA REVANCHE DES FÉES

L'emprunt est établi, mais de quel nom le nommer ? Y faut-il voir un plagiat, un simple vol dont l'audace extraordinaire aurait remporté le plus étonnant succès ? Ce serait insoutenable. On n'imagine pas Charles Perrault, cet homme « vrai en toutes choses », « désintéressé jusqu'à éviter même les gains les plus innocents », cet académicien qui, dans la querelle des anciens et des modernes, avait eu sur Boileau l'avantage d'une conduite pleine de dignité, ce père de famille attentif à la tenue morale de sa maison, pillant à soixante-huit ans passés les œuvres d'un jeune écrivain pour enrichir d'un conte de plus une collection enfantine. L'hypothèse, absurde en soi, le demeure encore si l'on écarte même toute considération de caractère.

Voltaire, en 1730, pouvait tenter de prendre quelques idées, quelques répliques, dans une pièce vieille de quarante ans, dont l'auteur était mort et semblait oublié, et cependant cette imitation n'a point passé inaperçue. Mais en 1697 M^lle^ Bernard était vivante, fort répandue dans le monde, et même à l'apogée de sa carrière. *Inès de Cordoue* avait paru depuis sept mois seulement, et une autre édition devait en être donnée dès 1697, ce qui indique un assez réel succès. Nous savons de plus que les deux contes de fées inclus dans le roman avaient été appréciés en eux-mêmes par des amateurs de haut rang. On conserve à la bibliothèque Mazarine un recueil manuscrit de *Petits contes en prose et en vers* relié aux armes de la duchesse de Bourbon, et qui contient, soigneusement recopiés, *le Prince Rosier* et *Riquet à la Houppe*. Si donc M^lle^ Bernard, lorsque parurent, en 1697, les *Contes de ma Mère l'Oye*, avait pu le moins du monde se sentir lésée par une imitation flagrante qui empruntait jusqu'au titre de son *Riquet à la Houppe*, publié depuis quelques mois à peine, comment concevoir son silence et celui de ses amis, un silence si complet, si profond que le conte original est demeuré inaperçu jusqu'à nos jours ?

Ce n'est pas un vol qui peut expliquer la ressemblance des deux textes, mais bien au contraire un emprunt loyal, l'acceptation d'un don. Peut-être même une complaisance de Perrault, et presque une faveur conférée par lui à cette éternelle solliciteuse que fut la pauvre Calliope.

Pour être juste en effet, — une fois les droits de Mlle Bernard dûment constatés — il sied de se demander ce que fût devenu le conte si sur ce canevas bien choisi Charles Perrault n'était pas venu jeter « un peu de broderie », comme disait Marie-Jeanne L'Héritier. Peut-être quelques curieux, feuilletant *le Cabinet des Fées*, reliraient-ils d'aventure ce premier *Riquet à la Houppe*, avec un hochement de tête amusé, comme il nous arrive de parcourir *le Phénix* de Mme Durand ou *la Rosanie* du comte de Caylus. Ce serait tout.

Riquet à la Houppe a été inventé par Catherine Bernard, mais il appartient à Perrault. Catherine Bernard avait taillé à facettes un caillou curieux de son jardin : c'est Charles Perrault, vieil enchanteur en perruque grise, qui a su, d'un coup de baguette magique, en faire le joyau sans prix, la petite merveille à la fois précieuse, ironique et naïve qui, après deux siècles, charme encore les enfants d'aujourd'hui. Et nous devons constater là une belle revanche de ces fées de France, un peu rustiques et bonnes marraines de bambins, auxquelles Mlle Bernard préférait les Elfes et les Gnomes : c'est parce que Perrault a voulu faire un conte d'enfants, et un conte aussi voisin que possible de la tradition populaire, qu'il nous a donné un chef-d'œuvre. Tous les changements qu'il apporte au récit primitif ont été commandés par ces deux préoccupations.

Un écrivain qui prend pour son modèle les « contes de la vieille roche, ceux que nos aïeux ont inventés », sait qu'en notre pays les esprits souterrains sont rares et que le pouvoir des enchantements y passe pour limité, retenu toujours dans les bornes par un certain bon sens malicieux. C'est pourquoi Perrault a éliminé du conte de Mlle Bernard le fantastique insolite, et il a substitué aux Gnomes hideux la fée des légendes villageoises, aussi pareille que possible à une bonne dame, savante et sage, qui visite les accouchées pour leur apporter réconfort. Son goût sobre, d'autre part, l'a porté à ne faire intervenir le merveilleux qu'en manière de prologue, avant que l'action ne s'engage. Il n'y a de surnaturel que les visites de la

fée et le don fait au prince Riquet : le reste de l'histoire semble se dérouler de façon presque réelle, dans quelque château royal où les courtisans, comme à Versailles, font le cercle autour des princesses, tandis que pour le Conseil le souverain réunit ses ministres chez une belle personne pleine d'esprit, judicieuse autant que la marquise de Maintenon.

Par ailleurs, le père de famille qui ne songeait d'abord qu'à amuser et instruire ses enfants ne pouvait adopter telle quelle l'histoire d'un adultère, même souterrain, où le mari, gnome ou non, est endormi par des herbes pour que sa femme coure à des rendez-vous nocturnes. Si le dénouement triste voulu par Mlle Bernard, — le juste châtiment des coupables, — n'eût peut-être pas peiné de jeunes auditeurs, il devait du moins leur demeurer totalement incompréhensible. L'auteur de *ma Mère l'Oye* devait donc s'ingénier à trouver une autre fin, et il l'a trouvée sans peine. A un amateur de littérature populaire, aussi bien qu'à un moraliste, le thème de *la Belle et la Bête* semblait s'offrir de lui-même. Perrault n'a pas hésité à s'en saisir, et c'est grâce à cette inspiration que *Riquet à la Houppe* est devenu, comme le disait Émile Montégut, « le type le plus général et le plus philosophique du merveilleux français ». Le sujet du conte est maintenant « ce contraste d'une belle âme enfermée dans un corps difforme, d'une divine lumière condamnée à luire à l'intérieur d'une grossière lampe d'argile. Cependant, si l'amour intervient, l'enchantement cesse aussitôt, et à la place du nain contrefait on voit apparaître un jeune prince éclatant de beauté. Qu'est-ce à dire, sinon que la source de toute magie est dans l'âme humaine ? Les fées sont humaines et les âmes sont fées. »

Et cependant Charles Perrault ne nous propose qu'en passant son dénouement féerique par le thème de *la Belle et la Bête*. Il n'aimait pas demander à ses fées de trop étonnantes métamorphoses. Son sens de la mesure et son ironie le retenaient également. Le goût de voir dans les enchantements des contes autant d'allégories aimables et morales n'était pas nouveau chez lui. A la fin des *Souhaits* il avait déjà indiqué combien les passions humaines semblent changer l'aspect des choses,

> Et que, quand on est couronnée,
> On a toujours le nez bien fait.

Il se souvenait peut-être d'un conte publié en 1696 par une admiratrice de *Grisélidis*, où le nain du Roi, protégé par son maître, fait un riche et brillant mariage : « Ce petit nain parut de la plus belle taille du monde aussitôt qu'il fut grand seigneur. » Mais, plus probablement, il ne pouvait résister au désir de récrire spirituellement à son tour le célèbre morceau de Lucrèce sur les illusions des amants, traduit par Molière dans *le Misanthrope*.

La princesse oublie de même la difformité de Riquet : « sa bosse ne lui sembla plus que le bon air d'un homme qui fait le gros dos ; au lieu que jusqu'alors elle l'avait vu boiter effroyablement, elle ne lui trouva plus qu'un certain air penché qui la charmait ;... ses yeux qui étaient louches ne lui en parurent que plus brillants ;... enfin son gros nez rouge eut pour elle quelque chose de martial et d'héroïque ».

Ainsi le nouveau conte était complet. Il pouvait prendre sa place à côté de *Cendrillon* et du *Chat botté* dans le volume qu'allait signer Pierre d'Armancour. Peut-être, avant de l'imprimer, l'écrivain demanda-t-il l'agrément de Catherine Bernard ; peut-être fut-ce celle-ci qui, suivant l'exemple de M^lle^ L'Héritier, vint elle-même supplier qu'on fît une petite place à ses ingénieuses inventions parmi les contes de source populaire. Si tel est le cas, cette femme de lettres ne prit pas de résolution plus heureuse dans son existence toute tissue de démarches habiles. Elle atteignit du coup la postérité. A peine quelques érudits, qui ne les ont pas lus d'ailleurs, connaissent-ils encore les noms de ses quatre romans, de ses deux tragédies et de ses innombrables poèmes. Mais, prêté à un écolier, le conte qu'elle méprisait est demeuré vivant dans toutes les mémoires, et même il nous semble maintenant faire partie du trésor légendaire de l'humanité, si bien qu'on ne le distingue guère des récits merveilleux qui nous sont venus, à travers les siècles, de l'Arabie, de la Perse ou des Indes. C'est là en vérité pour une petite romancière précieuse, sans beaucoup d'âme ni de talent, une réussite plus surprenante que, pour une villageoise, d'épouser le fils du Roi, et telle est pourtant la chance qui est advenue à Catherine Bernard parce qu'elle rencontra sur sa route l'ami des Fées, Charles Perrault.

JEANNE ROCHE-MAZON.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

L'IMPÉRIALISME FINANCIER

Si respectueux que l'on soit de l'expérience qui attribue aux grandes lois de la politique une vertu permanente, personne n'oserait nier le caractère nouveau de mobilité que les inventions et les applications de la science, comme, aussi, la variation incessante des données économiques, confèrent aux rapports de puissance entre les peuples. La puissance n'est plus un fait aussi simple qu'autrefois. C'est un composé d'éléments très nombreux, dont l'importance et l'équilibre subissent, de jour en jour, des retouches inattendues.

De même, quand on parle aujourd'hui d'impérialisme, il faut considérer, au delà des organes nationaux et de leurs réflexes habituels, militaires ou diplomatiques, certaines poussées d'expansion et certains moyens de domination dont la valeur déborde parfois, non seulement la vigilance de ceux qui en seront les victimes, mais la conscience présente de ceux qui, tôt ou tard, en tireront parti.

Ainsi, pour citer un exemple familier à toutes les mémoires, la grande guerre nous révéla brusquement les solidarités innombrables qui lient l'effort guerrier d'un État au développement de son outillage industriel et à ses ressources en matières premières.

De même, depuis l'armistice, est apparu, soudain, le déplacement de puissance effective, dans tous les domaines, qu'entraînait le transfert de l'or...

Certes, la répartition des richesses matérielles et notamment de l'or, n'est pas un élément nouveau dans l'équilibre des puissances. Pas plus nouveau n'est le mélange des combinaisons financières, des soucis mercantiles et, en général, de tous les calculs de profit aux ambitions conquérantes des peuples. On trouverait difficilement, à travers l'histoire, hormis quelques poussées de fanatisme religieux, des actes d'expansion ou de conquête qu'aurait inspirés seulement un goût en quelque sorte esthétique de la domination, sans qu'y eût été associé l'espoir d'un bénéfice matériel. Il n'y a guère que l'épopée napoléonienne où l'art militaire soit apparu, dans une certaine mesure, comme une force trouvant en soi ses propres motifs et ses propres fins. C'est, d'ailleurs, le « désintéressement » global de l'aventure napoléonienne qui a fait naître la légende du militarisme français, autrement dit du penchant des Français pour la guerre en elle-même.

Mais, compte tenu des calculs utilitaires qui inspirèrent et guidèrent, plus ou moins, dans le passé, l'expansion des peuples, il faut observer que, jusqu'au XIX^e^ siècle, toute conquête ou domination effective conserva la figure extérieure d'un impérialisme guerrier.

Or, depuis cinquante ans, en même temps que l'influence des besoins ou des ambitions d'ordre économique devenait plus apparente dans la genèse de l'impérialisme, on a vu les forces économiques tendre à un rythme de développement autonome, comportant un équilibre d'ensemble qui dépasse de beaucoup la limite d'initiative de chaque État. Les États, tant bien que mal, s'y adaptent et en tirent profit : ils ne sont plus maîtres, chacun isolément, même pour une période relativement brève, de borner leurs chances ou leurs risques généraux et de prévoir une ligne de conduite arrêtée pour y faire face.

Autrement dit, des positions d'impérialisme se constitueraient, exaltantes pour les uns, menaçantes pour les autres, avant que les uns ou les autres en eussent pris une conscience assez nette pour orienter leurs calculs. En revanche, ces positions d'impérialisme pourraient être détruites ou modifiées, sans l'intervention d'aucune politique et, à plus forte raison, d'aucune violence, par le jeu compensateur du mouvement économique.

On aperçoit ainsi, dans l'évolution de l'impérialisme, un

processus nouveau. Il est particulièrement digne d'attention sous son aspect financier.

* * *

Toujours, à travers l'histoire, des groupes firent métier de prêter leur argent ou leur crédit aux États et aux entreprises. On dresserait aisément la liste des « nations » qui se sont succédé dans le rôle de principal créancier du monde, Lombards, Lucquois et Florentins, Allemands de la Ligue hanséatique, Hollandais... Jusqu'à l'époque moderne, ces prêteurs, s'il leur arrivait parfois de dicter leurs conditions aux princes pour se procurer un bénéfice supplémentaire ou sauvegarder leurs créances, gardaient figure de simples fournisseurs, fournisseurs d'un appoint de puissance, d'une puissance dont ils ne contrôlaient ni l'orientation ni la destination et sur les conditions de laquelle ils se bornaient à spéculer. Ils ne songeaient guère à transformer leur commerce en un moyen de domination politique. Cela est si vrai que les anciens bailleurs de fonds de l'Europe se recrutèrent presque toujours dans les petites républiques, étrangères au cadre social et au développement politique des grands États. Leur neutralité assurait leur richesse, et par conséquent leur aptitude au commerce de l'argent, mais consacrait leur faiblesse politique. Il semblait que la croissance des grands États les contraignît, pour subvenir à leurs dépenses d'agrandissement, à être toujours débiteurs, tandis que les petites républiques tiraient de l'économie qu'elles faisaient sur leurs ambitions, le privilège de devenir créancières d'autrui.

Brusquement, au XIX^e^ siècle, cela fut changé : par suite de la révolution industrielle, qui ne pouvait donner tous ses bénéfices que dans un cadre politique assez large, — l'activité de l'industrie étant proportionnée à l'ampleur d'un marché stable et régulier, — les grands États devinrent aussi les États les plus riches d'épargne, de capitaux et de crédit. Londres, Paris, puis Berlin se partagèrent le bénéfice des principales créances sur l'univers.

Dès lors il apparut que l'activité industrielle, pourvue d'un marché initial de suffisante ampleur, créait des disponibilités de capitaux et de crédit, lesquelles développaient une force spécifique d'expansion et, non seulement soutenaient les États, mais

les entraînaient à s'élargir ou à intervenir au dehors sans qu'ils l'eussent prémédité. Ce n'est pas par hasard que les deux plus grands empires coloniaux qui s'épanouirent au XIXe siècle, l'empire britannique et l'empire français, se formèrent dans la dépendance des deux nations qui avaient été les premières à bénéficier de la révolution industrielle et qui étaient les plus riches de créances sur l'extérieur. De même, ce n'est pas par hasard que l'Allemagne, à peine constituée dans un cadre politique assez large pour assurer le plein essor de ses industries, se sentit poussée à une expansion formidable...

Il restait à voir le cas d'un peuple, entièrement satisfait de son domaine, de ses ressources et du progrès naturel de sa fortune sur un territoire à peu près complet, professant le désintéressement le plus explicite à l'égard d'autrui et habilité par son repliement sur lui-même à condamner tout impérialisme, — à voir ce peuple subir, presque à son insu et malgré sa doctrine, l'entraînement d'une sorte d'impérialisme dont la source serait dans sa richesse même. Tel est le spectacle que nous ont offert les États-Unis d'Amérique depuis la guerre. Fait intéressant à la fois par son évolution automatique et par les réflexes d'équilibre, à peine plus conscients, qu'il détermine chez autrui.

* * *

Les Américains se proclament et se croient très sincèrement pacifistes. Ils ont une horreur de principe pour les formes traditionnelles de la conquête. Qu'est-ce à dire, au juste? C'est-à-dire qu'ils ne désirent ni annexer des territoires, ni soumettre des populations étrangères, ni imposer à quiconque leur forme de gouvernement. L'impérialisme politique n'a, pour eux, effectivement aucun sens, n'ayant aucun attrait. Pourtant, il n'est pas d'impérialisme dénoncé plus souvent, aujourd'hui, dans le monde, que l'impérialisme des États-Unis. La dénonciation vient tantôt à propos d'une conférence panaméricaine, tantôt à propos des affaires du Nicaragua ou du Mexique, tantôt à propos des agissements des compagnies pétrolières, tantôt à propos d'un nouveau programme de constructions navales, tantôt à propos de l'Extrême-Orient et tantôt à propos de l'Europe. Aux États-Unis mêmes, on perçoit un conflit incessant entre les forces fatales qui semblent mettre ce peuple, malgré

lui, en posture d'impérialisme, et la résistance traditionnelle de ses goûts ou de ses instincts. Conflit qui apparaît jusque dans le magistère moral que s'attribuent certains dirigeants de la banque américaine vis-à-vis des autres peuples.

De fait, c'est sur la base des capitaux investis à l'extérieur que s'est formée, plus ou moins consciemment, la puissance dite « impérialiste » des États-Unis.

Le phénomène se développe depuis vingt ans, avec une rapidité et une ampleur inouïes. On sait que, jusqu'au début de ce siècle, l'Amérique n'avait cessé d'absorber des capitaux européens, que lui fournissaient l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et la France. Le coût de son outillage public et de son équipement industriel, l'un et l'autre prodigieux, avait fait d'elle, comme l'a écrit un professeur de Columbia, M. Edwin Seligman, « la grande débitrice du monde ». Mais, à partir des premières années du XX^e^ siècle, le courant fut renversé : les grands réseaux de voies ferrées des États-Unis étaient achevés et, par là, se fermait le champ le plus large pour l'investissement massif de capitaux; l'industrie pleinement équipée bénéficiait des chances extraordinaires que lui assuraient à la fois l'afflux des immigrants et la hausse générale du *standard* de vie... La richesse émanant d'un travail multiplié et favorisé devait produire automatiquement l'expansion. Le peuple américain, le plus grand débiteur du monde, allait devenir, en quelques années, le plus grand créancier. A cet égard, la guerre, en détruisant les capitaux de l'Europe et provoquant la hausse universelle du taux d'intérêt, doubla les chances qui s'offraient déjà à l'expansion financière des États-Unis.

En 1900, les capitaux investis par les États-Unis à l'étranger ne surpassaient guère 500 millions de dollars. En 1909, ces capitaux montaient déjà à 2 milliards 500 millions. Aujourd'hui, il est difficile d'en préciser rigoureusement la somme. Mais on estime que les prêts consentis aux gouvernements étrangers et les prêts dits privés représentent un total d'environ 30 milliards de dollars, soit à peu près 15 milliards pour la première catégorie et 15 milliards pour la seconde.

Laissant à part, pour le moment, les prêts de guerre aux Alliés, considérons la progression et la distribution des investissements dits privés.

Les investissements privés sont répartis, aujourd'hui, comme suit : dans l'Amérique latine, 5 161 100 000 dollars; au Canada, 3 922 000 000; en Europe, 4 327 000 000; en Extrême-Orient et divers, 1 300 000 000.

La progression de ces investissements nous éclairera peut-être encore mieux que leur importance. De 1913 à 1927, les prêts des États-Unis à l'Amérique du Sud ont passé de 100 millions de dollars à 2 246 millions; à l'Europe, de 350 millions de dollars à 4 327 millions; au Japon, à la Chine et aux divers, de 225 millions de dollars à près de 1 300 millions; au Canada, de 750 millions de dollars à 3 922 millions; à l'Amérique centrale, de 1 200 millions de dollars à environ 3 milliards.

Une telle progression traduit nettement deux faits : avant la guerre l'expansion financière des États-Unis s'était développée principalement sur les marchés limitrophes, le Canada et l'Amérique centrale, zones de rayonnement, pour ainsi dire, immédiat et naturel; depuis la guerre, cette expansion gagne toutes les parties du monde et, proportionnellement, elle a grandi beaucoup plus vite dans les pays lointains que dans les pays limitrophes. Naguère les États-Unis investissaient leurs capitaux dans un cercle restreint; aujourd'hui, ils soutiennent l'Europe et se sont substitués à elle, comme bailleurs de capitaux et de crédits aux peuples jeunes ou arriérés. Leur expansion financière s'est substituée, notons-le bien, non seulement à celle de telle ou telle place européenne, mais à celle de toutes les places de l'Europe. Ainsi a pris figure une hégémonie qui, calculée ou non, représente le plus vaste déploiement de puissance financière qu'on ait jamais connu.

Cette expansion financière qui correspond à un impérialisme de fait, peut-elle demeurer en quelque sorte spécialisée, sans que la politique tende à s'y conformer? Là encore, l'important n'est pas dans la préméditation ou les calculs; l'essentiel est que le jeu mécanique de l'expansion financière commande des influences et entraîne des réflexes de nature politique. Ce serait méconnaître toute l'expérience que de le nier, ce serait aussi fermer les yeux à l'évidence immédiate. La politique suit les investissements de capitaux, elle les suit, bon gré, mal gré, d'une démarche paisible ou brutale.

Observons quelques cas. Quoi de plus paisible que les rela-

tions des États-Unis et du Canada? Il n'existe, pour ainsi dire, aucune barrière entre les deux pays, en tout cas, aucune barrière de défiance. Les capitaux américains ont pu s'investir au Canada sans la moindre difficulté : ils y surpassent, depuis longtemps déjà, en importance, les capitaux d'origine britannique. Résultat : la politique canadienne subit de plus en plus l'influence de Washington, et l'influence de Washington sur la politique canadienne agit indirectement sur la politique de Londres... Dans l'Amérique latine, le *processus* présente des aspects variés. Tantôt, comme au Vénézuela ou en Bolivie, à mesure qu'augmente le montant des dollars investis, croît le pouvoir de contrôle des banques et des hommes d'affaires américains, sans incident. Tantôt, comme au Mexique ou au Nicaragua, surgissent des oppositions et des menaces : alors, pour protéger leurs capitaux, les États-Unis exercent une pression diplomatique, envoient des corps d'armée... En Europe, depuis la paix, la présence discrète, mais effective, des intérêts américains agit sur la politique du vieux continent, jusque dans certains détails qui échappent au grand public, plus, peut-être, que n'eût agi une intervention constante, officielle et déclarée. Cette présence deviendrait, pour quelque temps du moins, un véritable contrôle si, par la difficulté croissante de transférer les sommes dues d'un continent à l'autre, les États-Unis réussissaient à faire passer en investissements sur place leur énorme créance de guerre à l'égard des États...

N'est-il pas vain de chercher, dans l'enchaînement des causes et des effets ainsi décrits, le dessein d'une domination voulue? Bornons-nous à constater qu'en l'espèce, à l'insu, peut-être, des hommes, — inconscience que favorise, d'ailleurs, l'ampleur même du phénomène, — joue une grande loi de l'impérialisme : la richesse active commande l'expansion, et l'expansion, fût-elle d'inspiration pacifique, entraîne un déploiement égal de puissance.

* * *

Les capitaux investis sous une forme stable dans un pays comportent toujours pour ce pays, même s'ils proviennent de l'étranger, quelque bienfait. Nous l'indiquerons tout à l'heure d'une manière plus précise.

Mais le pouvoir de contrôler les marchés financiers de

monde confère à qui le détient, ne serait-ce qu'en partie, le moyen de soumettre les places étrangères à des mouvements spéculatifs d'une tout autre nature et d'un tout autre effet que le simple investissement de capitaux. Si les métaphores militaires convenaient à un tel domaine, nous dirions que l'impérialisme financier n'a pas seulement des troupes d'occupation, qui sont les capitaux investis : il a aussi des troupes mobiles et des compagnies volantes, pour l'attaque brusquée ou l'incursion rapide, et que constituent les crédits à la spéculation.

Depuis la guerre, la spéculation a pris une place souvent prépondérante dans le mouvement des fortunes. Le revenu du capital s'efface devant les bénéfices que l'on peut réaliser sur les déplacements du capital même. Il en fut toujours ainsi dans les périodes de troubles monétaires, de déséquilibre économique et de rajustement social. Dans ces périodes, le crédit sert moins à soutenir le travail productif qu'à augmenter l'ampleur et accélérer le rythme d'échange des biens ou des titres. Aujourd'hui, par suite de l'interdépendance universelle et presque immédiate des marchés, un tel phénomène crée des courants, des chutes ou des hausses, qui déconcertent la prévision des hommes les mieux avertis. De plus, dès qu'un marché, par l'effet de circonstances politiques, économiques et monétaires, favorise le jeu des « différences », ce n'est plus seulement le spéculateur local ou national, c'est le spéculateur du monde entier qui s'y précipite : les secousses reçoivent ainsi une force amplifiée.

Or, de même que le peuple qui produit la plus grande quantité d'une matière indispensable aux échanges, le coton, le pétrole, le sucre, ou en contrôle les stocks les plus importants, peut faire varier le prix de cette matière, non seulement chez les peuples qui le consomment, mais chez d'autres peuples qui le produisent en plus faible quantité, de même le peuple qui détient le plus d'or et, par conséquent, dispose des plus larges crédits, fera varier, suivant ses propres tendances, le prix des valeurs sur toutes les places du monde. Ainsi les fluctuations de la Bourse de New-York ou les modifications du taux de l'escompte à Chicago auront pour effet que, tel jour, le Français, l'Allemand, le Japonais vendront à gain ou à perte une valeur de leur propre pays, sans que ce trouble loin-

tain soit justifié en apparence par la moindre cause sur place.

L'ébranlement se propage, que ses auteurs l'aient voulu ou non, créant, selon les milieux qu'il atteint, d'un marché à l'autre, des rapports inattendus, des équilibres nouveaux. On conçoit qu'à observer les répercussions de leurs actes, dont il leur serait impossible, désormais, de limiter le champ, les maîtres du crédit se sentent, parfois, inquiets de leur puissance et cherchent de plus en plus une couverture pour leur responsabilité. D'où la tendance des grandes banques d'émission, régulatrices du crédit, à concerter leur attitude.

Mais, même dans cette attitude concertée, l'intérêt immédiat du principal détenteur d'or et bailleur de crédit, demeure inexorablement prédominant. Il a suffi que l'approche de l'élection présidentielle aux États-Unis rendît inopportun le moindre fléchissement de la prospérité américaine, pour que les dirigeants du *Federal Reserve Board* s'abstinssent, après l'avoir favorisée, de réduire énergiquement l'inflation de crédits qui a débordé sur le monde entier...

Au vrai, les investissements de capitaux et les mouvements de valeurs, si larges qu'ils apparaissent, ne sont que des aspects fragmentaires de l'ensemble de privilèges que la maîtrise financière confère à un peuple. A notre époque, le travail, la science, l'art, le génie même ont besoin du crédit pour réaliser leurs œuvres, lesquelles ne s'épanouissent, sous une forme profitable au grand nombre, que dans la mesure où le crédit les soutient et les utilise. C'est dire que la civilisation tout entière, si indépendantes que demeurent ses sources profondes, subit l'attrait et l'influence des bailleurs de crédit. La diffusion surprenante de l'américanisme dans le monde, depuis dix ans, n'a pas d'autre cause. Ainsi l'impérialisme financier dicte les mœurs et les goûts, et, par une surenchère constante, après avoir annexé les valeurs matérielles, annexerait, peut-être, les valeurs humaines.

On ne saurait donc prêter trop d'attention à certains mouvements de correction ou de compensation qui naissent du progrès même de l'impérialisme financier, tant à son point de départ qu'à ses divers points d'arrivée.

* * *

En effet, l'expansion financière provoque un changement du rythme économique dans le peuple créancier, comme elle provoque des réactions variées chez les peuples débiteurs. Changement et réactions qui tendent à ramener l'équilibre, suivant une loi fondamentale de la nature. Le doute ne porte que sur le délai du retour à l'équilibre, délai durant lequel l'influence dominante du peuple créancier imposera ou non sa marque indélébile à une phase de l'histoire humaine.

L'expansion financière résulte presque toujours, au début, d'une surabondance de biens et d'une surabondance d'activités. Mais elle a ce caractère qu'elle comporte en elle-même des profits suffisants et que, par conséquent, elle rend moins nécessaire l'effort ou le perfectionnement des autres formes d'activité. Le peuple qui tire trop aisément et trop largement bénéfice de sa position de créancier, incline à devenir rentier; celui qui a pris l'habitude de s'enrichir par des spéculations, perd le goût du labeur patient. La décadence industrielle de l'Angleterre, qui apparut si brutalement au lendemain de la guerre, date, en fait, de l'époque où le rayonnement financier de la Grande-Bretagne lui assura certains monopoles de commerce. De même, la France laissa vieillir son outillage industriel et subit passivement le déficit de son exportation, dès que grossit le revenu de ses capitaux placés au dehors. En revanche, l'Allemagne, toujours à court de crédit, doit en partie à ce fait la continuité de ses progrès techniques...

Pour qui observe attentivement l'économie américaine, il n'est pas difficile d'y reconnaître les premiers symptômes d'un ralentissement de l'effort industriel, sous l'influence psychologique de la richesse acquise et des gains provenant de la spéculation. Depuis quelque temps déjà, les entreprises inclinent à réduire le volume de leurs affaires et à laisser une partie de leurs fonds de roulement en dépôt dans les banques. Ces fonds de roulement, ainsi que les réserves des sociétés, sont de moins en moins tenus à l'écart des jeux de la Bourse. On cite telle firme célèbre qui réalisa un bénéfice de plusieurs millions de dollars par la vente d'un paquet d'actions de l'*U. S. Steel*, qu'elle avait acheté six mois auparavant. Déjà certaines branches

de l'industrie américaine, notamment dans la Nouvelle-Angleterre, semblent frappées de vieillesse. L'élite et le peuple tout entier se tournent vers une conception de la vie qui suppose la facilité et la sécurité du gain. Sans doute la marge intérieure pour le développement économique et l'emploi des crédits reste grande. Mais le bénéfice aisé des placements extérieurs et des opérations spéculatives, s'il devenait régulier, rendrait moins attrayante, aux yeux des Américains, la mise en valeur, à prix d'efforts, des ressources encore inexploitées de leur propre pays.

***

Cependant l'Europe commence à réagir... Et ses réactions, qu'elles proviennent de desseins calculés, de réflexes instinctifs ou de phénomènes en quelque sorte physiques, nous permettent de voir comment un impérialisme financier, quelle qu'en soit l'étendue, finit par trouver ses limites.

Tout investissement de capitaux suppose que les capitaux seront rémunérés. Or les capitaux ne peuvent être rémunérés que si leur intervention détermine, là où ils sont investis, un progrès des moyens de production, un surcroît d'activité et de revenus.

Autrement dit, il faut que les capacités du débiteur augmentent pour garantir le bénéfice du prêteur. Ainsi tout crédit tend à devenir superflu et à retourner au bailleur, à mesure que l'emprunteur tire des moyens que lui a fournis son emprunt, plus de force pour se libérer.

On avait vu, au cours du XIX^e^ siècle, l'expansion financière de l'Europe transformer les pays neufs, développer leurs facultés de production et de travail, leur apporter les armes de la technique, susciter en eux des forces d'entreprise, les élever vers un état de richesse, profitable pour le créancier européen, profitable surtout, par rapport aux conditions passées, pour le colon ou l'indigène. L'Amérique, le plus grand et le mieux pourvu des pays neufs, était le plus illustre exemple de la colonisation européenne. La première, aussi, elle s'était libérée de son créancier, d'abord en développant son outillage économique, — ce qui lui permit d'opposer une barrière de douanes de plus en plus haute à l'entrée des marchandises d'Europe, — puis en formant elle-même des capitaux si abondants qu'ils

débordèrent au dehors, jusqu'au jour où l'Europe, à son tour, lui demanda un ample crédit. Il était fatal que l'Europe, sollicitant les capitaux de sa propre « colonie » l'Amérique, après en avoir été si longtemps la créancière, trouvât, dans le crédit qui lui revenait d'outre-mer, le moyen, non seulement de remédier à sa gêne immédiate, mais d'accroître sa puissance économique. L'Europe devait tirer parti d'autant plus vite de cet afflux ou reflux de crédit qu'elle n'avait besoin, précisément, que de crédit, et qu'à la différence des pays neufs, elle possédait déjà, comme forces acquises, toutes les ressources de la science, de la technique, de l'organisation et d'une expérience incomparable.

De fait, l'Europe, sous les yeux de son créancier américain et grâce au crédit qu'elle reçoit de lui, augmente, améliore et renouvelle son outillage, réforme ses méthodes de production, coordonne ses activités en vue d'un rendement supérieur. Le *potentiel* des industries mêmes qui avaient souffert de la guerre, dans les divers pays de l'Europe, est aujourd'hui beaucoup plus élevé qu'il y a dix ans. Que l'on observe la vieille Angleterre ou la jeune Italie, l'Allemagne plus que jamais soucieuse des formules de progrès ou la France reconstruite à neuf, la Belgique, la Pologne, la Tchécoslovaquie et même les États balkaniques, partout ce sont des moyens élargis et des capacités accrues. Comme l'Europe ruinée par la guerre n'a pu trouver dans son épargne détruite de quoi soutenir un tel élan d'entreprises ni payer les frais d'un tel renouvellement, il faut bien admettre que les capitaux et crédits américains, sous des formes variées, par cheminement direct ou par détour, ont introduit une sève imprévue dans l'organisme du vieux continent. Même si les premiers fruits devaient être cueillis par le créancier d'outre-mer, l'arbre demeurerait en Europe, produisant bientôt de quoi enrichir son possesseur.

D'ailleurs, l'Europe ne se borne pas à absorber les crédits américains, elle en distribue une part pour son compte et sous son contrôle.

Ainsi, malgré sa gêne présente, elle réussit à sauvegarder son prestige financier et les profits qu'il implique, vis-à-vis de clientèles qui, sans cela, lui échapperaient. L'Angleterre, notamment, grâce au vieux savoir-faire de ses banquiers, a obtenu d'étonnants résultats d'un tel procédé. Comment n'être

pas étonné que cette Angleterre, dont le commerce extérieur reste dans un déséquilibre tragique et que semblent écraser les charges de son budget, tire un revenu de près de 300 millions de livres sterling des capitaux placés sous son nom à l'étranger?...

Quant au paiement intégral des dettes contractées par les Alliés pendant la guerre, il ne serait possible que moyennant une croissance ininterrompue de la production et du commerce européens. Cette croissance exigerait elle-même un retour constant en Europe, sous forme de crédits privés, des sommes versées à l'Amérique. A la longue, il en résulterait un nouveau renversement de puissance, par la suprématie décisive que le progrès continu de son outillage et de son activité donnerait au débiteur.

L'impérialisme financier, à vrai dire, ne comporte une domination durable qu'à l'égard des peuples jeunes ou arriérés, encore dépourvus d'initiative propre, de science technique, d'instruments de travail et de génie créateur. Partout ailleurs, il surexcite les forces qui lui feront concurrence un jour, et rétabliront l'équilibre à son détriment... Là où il s'impose longtemps, il représente, en fait, une supériorité de civilisation, intellectuelle et morale. A égalité de valeurs humaines, il ne saurait menacer qu'à titre précaire l'indépendance d'autrui.

LUCIEN ROMIER.

IMPRESSIONS ET FANTAISIES

A L'EXPOSITION DES GOBELINS : *LA TAPISSERIE GOTHIQUE*

Il y a quelque chose d'ineffablement mystérieux dans les personnages de tapisseries. J'entends par tapisseries celles-là qui sont belles ou illustres à juste titre. Leurs personnages viennent à notre rencontre, ils vivent; leur fresque s'anime en avant. Toujours, ils semblent prêts à se détacher de la muraille où les fils de leur trame les suspendent sans les fixer ; plus que les figures des peintures les plus renommées, ils nous rendent le geste et l'expression, avec leur naïveté humaine, des êtres du temps passé. En dehors de la valeur artistique, admirable, des tapisseries gothiques exposées en cette saison aux Gobelins, ce sortilège nous y saisit avec une puissance toute particulière. Et c'est avec une véritable émotion, un respect ravi, un étonnement émerveillé, que nous recevons l'accueil de ces Saints, de ces Anges, de ces Rois et de ces Vierges, de ces chevaliers et de ces dames que les maîtres « hautelisseurs » du XV^e^ et du XVI^e^ siècle ont capté dans ces compositions, extraordinaires à la fois de savoir et de simplicité. Tout un peuple, encore charnel, tant les couleurs en imbibant la laine animale y ont gagné une force vivante, tout un peuple né de l'imagination, de la foi, de la crédulité d'une époque y fleurit; végétaux, bêtes et dieux, ailes, étoffes, armures, paysages, architectures, jardins, temples, objets de faste ou d'humilité, en scènes familières ou en grandes anecdotes, en splendeurs guerrières ou sacrées, en douceurs champêtres ou célestes. Les hautes figures, les beaux lointains, les petites fleurs, les oiseaux ou les moutons, les vêtements,

d'une exactitude de plis si vraie, le chat qui se sauve, le seau du puits, l'instrument de musique, les plus humbles détails de la vie domestique sont traités avec une minutie aussi parfaite que le vol de l'ange, le bonnet de l'évêque, la simarre du Roi, la chasuble du saint ou la robe de la Sainte Vierge.

La profusion des êtres et des choses, distribuée d'ailleurs avec une aisance sans égale, loin de nuire à l'impression de vie, la renforce. Ces gens de laine ont tout ce qu'il faut pour vivre chez eux, dans leur univers tissé; des gobelets et des fontaines, du vin, des fruits, des mets, des serviteurs, des lits, et des habits magnifiques, des livres, des objets, et des oiseaux et des anges. Ah! que l'on voudrait donc pouvoir passer l'été dans ces paysages d'un bleu sombre, parmi toutes ces fleurettes que l'on sent à la fois ornementales et médicinales! On rentrerait le soir dans ces maisons couleur de pain où tant de fraîcheur se repose. Si quelque chose y manquait, on pourrait, la nuit venue, l'emprunter à la tapisserie voisine: et, par exemple, utiliser le vase de Soissons pour boire une tisane faite avec les herbes du pré où broutent ces moutons et sans doute aussi ces bergers, tisane faite avec de l'eau de ce puits où s'abreuvait sainte Anne, et bouillie sur le feu aux langues également écarlates, parmi ces bohémiens?

Mais, fascinés bientôt par la noblesse multiple du spectacle, nous ne penserons plus qu'à l'admirer, rêvant, contemplant, comparant, allant de l'une des merveilles à l'autre merveille, d'un trésor à l'autre trésor. Les cathédrales de France ont envoyé ici, pour cet ensemble, quelques-unes de leurs plus précieuses tapisseries. On s'imagine les anges de ces lices, se délivrant d'abord, pour, ensuite, soutenir, comme un dais dans les airs, les tapisseries sacrées, et les transportant ainsi au-dessus des cités, des fleuves, des forêts, des nuages ; puis les suspendant au but et réintégrant enfin leurs places marquées dans ces pages de missels géants.

Car elles sont, ces pages, d'une fraîcheur intacte, et de coloris délicieux. La plus ancienne est une scène de *la Série de l'Apocalypse* de la cathédrale d'Angers. Elle date du

XIV^e siècle. Certes, dès le XIII^e siècle, les tapisseries étaient en honneur en France, mais aucun spécimen ne nous en est, dit-on, parvenu. Et pourtant, dès l'an 985, une manufacture de tapisseries fonctionnait dans le monastère de Saint-Florent de Saumur. Poitiers, Reims, Troyes, Beauvais bientôt rivalisèrent avec Saumur; et les tisseurs fameux d'Angleterre nous ont laissé, du XI^e siècle, la célèbre tapisserie de Bayeux. Mais les œuvres françaises ont disparu; est-ce parce qu'elles étaient utilisées de toutes façons, en toutes fêtes, en plein air, dans les tournois et les camps, ornant les tentes ou tombant des balcons, couvrant des estrades, qu'elles ont eu une vie si éphémère? Celles des églises ou des demeures seigneuriales, à l'abri, rêvant dans une ombre conservatrice, devaient en effet durer plus longuement, à moins que les navettes des larves ne vinssent en travaux inverses disjoindre les fils, entamer les trames, rompre les couleurs. Un des premiers témoignages de l'art de nos tapissiers parisiens et de l'atelier de Nicolas Bataille, restent donc ces sept pièces apocalyptiques, exécutées d'après un manuscrit enluminé par Jehan de Bandol. Chaque pièce est divisée en quinze tableaux, inspirés des visions du prophète. Celle exposée aux Gobelins, personnages bleus sur fond de brique éteinte, est d'une assez saisissante bizarrerie, avec ses petits personnages inquiétants, son prophète au nez curieux, à gauche, sous le dais; son ange porteur de banderole et son bandeau représentant un ciel constellé d'astres insolites. L'église Notre-Dame de Nantilly de Saumur nous offre quatre fois la prise de Jérusalem exécutée différemment : la plus belle en sa confusion ordonnée est grande, dressant sur des murailles robustes des groupes violents où les visages sont rudes et sombres sous des casques bleus assortis à la couleur des coupoles, de sorte que les tours semblent elles aussi en armes. Le *Saint Antoine* de l'hospice de Beaune est étonnant de vieillesse impérieuse, debout, livre en main, pages lues par le vent, sur un fond rouge vineux et tout ponctué de mots brodés et d'oiseaux délicieux de vérité qui semblent apprendre à chanter les mots sans doute envolés du livre.

Voici des fleurs, voici des grappes; leur vendangeur; les grappes sont pâles et l'homme, le fond du tableau sont de la couleur des vins : rouge sombre, or blond, bleu violet. Scène de chasse; familière *Histoire de saint Maurille* où le jardinier

offre au roi et à la reine dans une jatte rustique ses fruits les plus beaux; c'est d'une naïveté campagnarde pleine de saveur, comme les fruits offerts. Cela vient de la cathédrale d'Angers; et aussi cette vaste, noble *Passion du Christ*, traitée dans des tons de pierre et de sang, austère; tout en haut, un ange fait planer avec ses ailes un peu d'espoir sur le sacrifice désolé; et des petites fleurs pressées, nombreuses, formant toute la base de la composition, semblent nées de toute cette douleur chrétienne, comme les anémones du sang d'Adonis. Encore des fleurs... et encore un semis de fleurs d'une grâce minutieuse, mièvre, où s'ébattent un enfant nu et des lapins heureux. Du musée de Nancy voici une page admirable et biblique : *Assuérus révoque son édit contre les Juifs*. Cette composition est d'un sens étonnamment asiatique. Esther, aux joues persanes, est vêtue d'une étoffe à fleurs bleues d'une richesse de forme inouïe à laquelle répondent les arabesques florales de la robe rose d'Assuérus. Le petit juif assis aux pieds d'Esther est d'un comique admirable. Les visages sont d'une acuité d'expression déjà racinienne. Racine a-t-il connu cette tapisserie avant d'écrire Esther ?

Un campement de bohémiens du XV^e^ *siècle* est fort curieux : un des Maures semble faire partie d'une adoration des Mages; une vieille fait chauffer de l'eau pour laver un enfant nu. Tout autour du feu, des hommes rêvent. Et sans doute voudraient-ils aussi marcher vers l'étoile, adorer un Enfant-Dieu, ainsi que dans ce vaste et beau panneau qui leur fait face. Là, combien charment l'étonnement, la stupéfaction éblouie du visage nègre ! Le noir tend la main, avec une convoitise puérile, vers la Vierge bleue, le Jésus presque immatériel qui redisparaît dans son sein. D'âpres lointains, des contours abrupts prolongent en le limitant l'horizon de cette scène.

Mais comment décrire toutes ces tapisseries, leur simplicité si pleine, leur vie intense, leurs nuances et leur éclat, pour lesquels peu de couleurs ont suffi aux artistes, et s'épanouissent encore pour notre enchantement comme les tons éternels des fleurs ? Suivons ces beaux anges, qui viennent de Notre-Dame de Nantilly et, venant aussi de Nantilly, cet extravagant et si moderne *Bal des Sauvages*, d'une intensité d'expression, d'une diversité de regards fascinantes. Les voiles flottent du haut des hennins, si légers qu'on croirait les saisir, jusque sur les toisons

dont, à côté des élégants, des fantaisistes sont affublés. Cela pourrait se passer de nos jours au bal du Grand Prix, à l'Opéra : mais les visages d'aujourd'hui n'ont plus cette flamme, ni ces laideurs bien modelées, où le diable avait promené le pouce, une fois Dieu détourné, — ces visages ardents, les uns de ferveur, les autres de plaisir, les autres enfin, de sacrilège.

Voici le Concert, parmi les oiseaux et les fleurs autour d'une fontaine. Voici des miracles, et saint Pierre et Louis XI. Et une charmante scène de roman du xv^e^ siècle : un sous-bois d'un bleu de féerie où ondule la chevelure azurée d'un torrent; au-dessus de l'eau, des personnages amoureux essaient de se tendre la main, cependant que des dames se couronnent de fleurs et rêvent sous les arbres de laine. Mais voici, quadruples et splendides, les tapisseries du musée de Reims, exprimant les épisodes de la vie de saint Rémy : la bataille de Tolbiac, le baptême de Clovis; des miracles : Reims en flammes (déjà!) et le saint la sauvant; et saint Rémy ressuscitant une femme, et saint Rémy, à table, bénissant un tonneau vide qu'il remplit de vin. Un mélange de splendeur et de familiarité, de beautés, de couleurs, de dessins, d'inventions multiples, ébahit, subjugue, ravit, depuis les anges charmants jouant sur les architectures en haut d'une tapisserie, jusqu'aux démons qui, dans une autre, auprès de la majesté du saint, de sa tiare étincelante, de son manteau rose, volant sur sa chasuble sombre et brodée, jusqu'aux démons, aux carapaces rugueuses et qui s'enfuient, couleur de corail, cuits comme des langoustes.

Mais montons l'escalier; hâtons-nous de parcourir la large et longue galerie, toute habitée des plus grands, des plus beaux chefs-d'œuvre de cet art du xv^e^ et du xvi^e^ siècle. Et d'abord, longuement, arrêtons-nous près de cette *Procession*, une des plus belles pages de tous ces feuillets détachés d'un livre immense. Cette *Procession* est un ravissement avec les bleus, les roses, les orangés de ses personnages, faisant ressortir le brun des bures monastiques, coloris vifs fleurissant le petit jardin où la procession se déroule, près de petits arbres et d'un gazon; au fond, la pierre écrue d'un château; au loin, à gauche,

l'air bleuissant sur la campagne. Voici *la Vierge aux anges et aux bergers* (venant de Nantilly). Quels ravissants moutons tissés avec leur propre laine et broutant à l'ombre des petits feuillages, ce pré féerique où poussent à l'envi les fleurs aux simples contours dont se contentaient les artistes et les jardiniers de ce temps-là : narcisses, fraisiers, violettes, scabieuses, mélilots, clochettes bleues, muguets et gants de Notre Dame, étoiles naïves des saponaires, coucous, œillets, bluets, pensées... fleurs toutes en plants, avec les feuilles, les tiges, la forme totale de la plante. Et que l'herbe est bleue! Voici des seigneurs et des dames : celle-là chevauche un gros cheval blanc; elle revient de chasse ou va voir la Sainte Vierge. *La Vierge glorieuse* (prêtée par le Louvre) si admirable, et dont le paysage est si ravissant, tout au loin, qu'il donne envie de revenir à la terre, n'est pas loin du *Couronnement de la Vierge*, parement d'autel de la cathédrale de Sens, ainsi que cette *Adoration des Mages* qui est de la plus frappante beauté.

Ici, la Vierge, magnifique en ses rouges et ses bleus atours, est assise avec l'enfant à l'entrée de l'étable. A ses côtés se groupent les mages, les hommes d'armes. Quel est ce personnage, étonnant, dont un nègre accroupi et la tête stupéfaite du bœuf contemplent avec effarement, en les encadrant de leurs bruns, les jambes androgynes, gainées de vert? Ce vert éclate dans la symphonie des tons sourds comme un fifre vicieux : le personnage a un visage équivoque, des boucles d'oreilles : il semble dire : « Je veux être sauvé, moi aussi, par cet enfant; j'en ai besoin plus que les autres : je suis celui qui cède à toutes les tentations. » C'est admirable, inoubliable.

Mais encore, ces *Bergers*... et ces *Annonciations* et ces *Rois des Gaules* des manufactures d'Arras?... et ces admirables panneaux de la *Vie de Saint Martin* (église de Montpezat de Quercy), dont l'un est si beau, où le saint a un visage si vivant, une attitude si vraie, et dont le manteau, volant sur la chasuble bleue, semble prêt à se partager au gré du vent pendant que, penaud, ricane un Satan cocasse et fourré d'hermine!

Comment décrire toutes ces splendeurs? Ces *Chevaliers*, ces *Plaisirs*, où le jeune homme couronné s'étire avec tant de mollesse voluptueuse, sans souci de l'*Apparition de l'Ange* et du *Jugement dernier* et du *Christ* et de *Sainte Élisabeth*? Mais, sachez-le, toute cette galerie est illuminée par la triple aurore

des tapisseries de Reims représentant la *Vie de la Vierge*. A droite, *Marie dans le Temple;* à gauche, *la Naissance*. Sainte Anne en son lit d'accouchée; sa garde puisant de l'eau, un chat diabolique filant par une fenêtre de mansarde, tout cela d'une humble familiarité, d'une grâce quotidienne, naïve, mais transfigurée par cette couleur de rose qui est la gloire de ces trois compositions et les rend à la fois solides comme le marbre, pures comme les fleurs et célestes comme les nuages. Le Mariage, triomphe semblant se soulever de terre, où s'unissent architectures et personnages, corps gracieux et colonnades légères, paraît se préciser sous nos yeux et, avec des guirlandes, composer son temple irréel.

Les vapeurs d'un matin divin, l'effeuillement d'un jardin d'églantines ont passé pour teindre les laines douces à travers la harpe des fils de chaîne, y propageant comme un arpège angélique le ton sans pareil de ce rose frais et doux. Il a vraiment l'éclat d'une fleur éternelle et la couleur que doit chercher à la pointe du sein de Marie le surnaturel nouveau-né.

Cette magnifique imagerie, à travers laquelle je n'ai pu que promener hâtivement mes lecteurs, est, je le crois, visible encore à la date où paraissent ces lignes. Il faut aller voir aux Gobelins ces trésors venus, pour éblouir Paris, des diverses villes de France; ces tapisseries et leurs personnages ont fait pour nous, non seulement le voyage de leurs provinces, mais elles nous viennent du fond des âges. Applaudissons leur troupe sacrée qui représente les plus beaux mystères et les légendes les plus vivaces, sur le grand théâtre des siècles.

GÉRARD D'HOUVILLE.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'HISTOIRE DE LA MANCHE

Quand on regarde une carte géographique, on est instinctivement porté à s'imaginer que tout au moins ses grands traits, ses rivages, ses montagnes ont été fixés de longue date dans leur dessin immuable. En particulier, la figure de notre France offre un aspect si harmonieux et si bien équilibré dans sa symétrie presque géométrique qu'il semble difficile de la concevoir autrement. Notre pays apparaît un et voulu comme un édifice d'architecture, comme un polyèdre cristallin dont les saillies et les faces se répondent.

La géologie introduit d'abord quelque trouble dans cette assurance. Elle nous montre que cette structure à l'apparence si rigide a constamment varié, que montagnes et mers y ont sans cesse changé de place, repris, effacés, retouchés avec des tâtonnements constants, que les éléments les plus caractéristiques du modelé sont aussi les plus jeunes. Mais elle nous apprend en même temps comment ce passé géologique a peu à peu préparé le présent qui est lui-même en marche vers l'avenir, de même que l'histoire humaine, suite et souvent conséquence de l'histoire géologique, a d'un bout à l'autre déterminé, provoqué l'étape à laquelle nous assistons. Cette très vieille histoire, ce lent travail de sculpture à coups de masse, de gouge, de burin et de polissoir accompli à travers les millénaires, non pas au hasard, mais suivant des lois, elle nous inspire le désir de le comprendre.

Nous arrivons sur la terre dans une période qui ne doit

présenter rien de très particulier, qui sera sans doute suivie de beaucoup d'autres, mais qui nous donne pourtant l'illusion du calme et d'une stabilité définitive : peut-être parce qu'en vieillissant, la terre s'ankylose ; peut-être aussi parce que notre existence est très brève, tandis que les mouvements effectués autour de nous par les forces naturelles sont, pour la plupart, très lents. Nous savons que cette sorte de stabilité a été précédée par une longue évolution, par beaucoup de révolutions qui, pareilles aux révolutions des hommes, se prolongent à travers les temps par des répercussions indéfinies. Lorsque cette idée de mobilité, de « devenir » a germé dans notre esprit, nous nous sentons curieux comme des enfants de savoir le pourquoi des choses qui nous sont le plus familières : la silhouette de nos montagnes, le tracé de nos côtes, le dessin de nos fleuves, la croissance de nos villes, la forme de nos paysages les plus aimés. Je voudrais, autant qu'on peut le faire sans renvoyer constamment le lecteur à un dictionnaire géologique et à un atlas, montrer, dans un cas particulier, celui de notre rivage septentrional, quelques-uns des problèmes qui se posent à nous et la manière dont on croit pouvoir les résoudre. Les pays dont il va être question sont particulièrement bien connus grâce aux innombrables stations balnéaires qui s'y succèdent et, à défaut d'autre résultat, les images que je m'efforcerai d'évoquer réveilleront, je l'espère, quelques souvenirs d'heures joyeuses, sinon quelques regrets.

C'est au bord de la mer que nous allons cheminer ; c'est la mer qui va nous occuper, mais non pas la mer du paysagiste ou du marin : celle du géologue. Cette mer-là nous apparaît à travers les temps comme un immense instrument, conduit de très haut par des forces étrangères à notre globe, instrument qui a été chargé d'élaborer le modelé des continents, au milieu desquels ses eaux dessinent aujourd'hui des arabesques familières à notre mémoire. Nous la voyons sans cesse en marche, mais pour revenir toujours presque au même point et, si nous concevons aisément pour l'avoir constaté de tous côtés qu'elle puisse avancer ou reculer de quelques kilomètres, nous nous représentons avec plus de peine qu'elle ait pu, dans une époque très voisine de la nôtre, par l'effet de mouvements internes, laisser à sec une partie de la Méditerranée et de la

Manche, ou passer au contraire par-dessus les Pyrénées et les Alpes.

Les mers des âges géologiques ont abandonné ces sédiments qui constituent à peu près tout le sous-sol de nos champs. La mer actuelle qui nous attire sur ses rivages continue son œuvre de nivellement et joue un rôle prédominant dans la topographie de notre globe. Elle en occupe les trois quarts. Elle en règle les climats. Elle forme le niveau de base, sur lequel tend à s'établir le profil d'équilibre de nos fleuves. Un atlas où la position des mers serait changée cesserait pour nous d'être reconnaissable. Et pourtant, quand on y réfléchit, qu'est-ce que le rivage des mers, sinon une courbe de niveau quelconque dessinée sur un modelé terrestre variable par un liquide en équilibre dont le volume est d'ailleurs arbitraire? Ce volume a-t-il changé au cours des âges, augmenté ou diminué, nous ne le savons pas précisément. De l'eau a dû se fixer dans les roches; de l'eau est montée de la profondeur. Après les premiers temps où la scorification de l'écorce a dû en absorber des quantités considérables, il n'y a pas de raison bien déterminante pour admettre une diminution ou une augmentation. Ce qui s'est produit au cours de l'histoire, c'est, plutôt qu'un changement de volume, un simple déplacement superficiel. Mais supposons cependant, qu'une modification du volume marin se produise dans un sens ou dans l'autre, déluge ou assèchement, le contour des mers s'élèvera ou descendra de courbe de niveau en courbe de niveau, réduisant, dans un cas, les continents à quelques îles; dans l'autre, les océans à quelques cuvettes disséminées. Pour comprendre les rivages, il faut commencer par faire abstraction de la mer, supposer la surface de ses fonds mise à sec et imaginer que l'eau vient en envahir les parties creuses.

C'est un peu ce qui s'est produit localement à la suite des grands déplacements profonds qui ont amené la série des soulèvements montagneux. Chaque fois, on s'est trouvé en présence d'un globe nouveau, sur lequel la même masse d'eau marine s'est promenée, tandis que de semblables eaux pluviales se précipitaient ailleurs sur les monts. Chaque fois ainsi, le modelé topographique s'est transformé en deux phases qui ont laissé notamment leur empreinte sur nos côtes actuelles, dans deux champs d'action séparés l'un de l'autre par notre

rivage. D'un côté, la mer a envahi un ancien relief continental, entièrement élaboré par le travail des eaux courantes et, depuis son arrivée, s'est efforcée d'en combler les creux, d'en user les saillies. De l'autre, d'anciens dépôts marins maintenant émergés, dépôts plissés et parfois mêlés d'intrusions éruptives, se sont offerts, dans leur aspect inégal, au travail du ruissellement continental réglé sur le niveau de la mer. Les cours d'eau ont progressivement modifié leur parcours et élaboré le profil de leur lit pour arriver à la mer sans cascades et sans lacs par une pente continue. Indépendamment de toute géologie, on peut juger si un rivage est plus ou moins ancien d'après ses formes, en tenant compte, bien entendu, de la résistance plus ou moins grande que les roches, suivant leur dureté, offrent à l'usure. Un aspect de jeunesse se traduit par des vallées submergées ou *rias*, dessinant des sinuosités compliquées. Contrairement à ce qui se produit dans un visage humain, la terre en vieillissant perd ses rides.

Retracer toute l'histoire géologique de la région actuellement occupée par la Manche serait long, compliqué et difficile à suivre sans les nécessaires précisions, sans les noms latins de fossiles que nous voulons éviter ici. Les séries de petites oscillations qui ont successivement élevé ou abaissé les côtes par rapport à la mer deviendraient fastidieuses à suivre. Il suffira de résumer les épisodes principaux.

Si nous remontons un instant à l'époque dite « secondaire », le sud de l'Angleterre, la Manche et le bassin de Paris étaient occupés par une même mer. Puis, les soulèvements des Pyrénées et des Alpes se succèdent au sud sous la forme de vastes ondulations, de vagues solides poussées de là vers le nord, qui vont exercer leurs effets à de grandes distances et modifier sans cesse le régime de la Manche. Rappelons simplement que l'on divise la période tertiaire en trois parties principales, éocène, miocène et pliocène. Dans la première phase éocène, tout le pays de Caux, avec une partie de la Picardie et de la Manche, émerge en se bombant et ondulant suivant des rides parallèles dont la plus visible forme aujourd'hui le pays de Bray. Après quoi, le mouvement de compression s'accentue pendant le soulèvement des Alpes et, vers le milieu du tertiaire, dans le miocène, il n'existe, sur l'emplacement de la Manche actuelle, à l'est du Cotentin, rien qui ressemble à une

mer. Le splendide isolement britannique ne se réalise pas plus dans le sens de la France que dans celui de l'Allemagne. Sans tunnel sous-marin, des animaux terrestres, à défaut des hommes encore inexistants, peuvent passer à pied sec d'un pays à l'autre.

Pendant ces deux mêmes périodes éocène et miocène qui commencent le tertiaire, un vaste travail d'érosion agit à la fois sur ce qui est pour nous la terre ferme et sur ce qui est sous nos yeux couvert par les flots. Cette érosion modèle aussitôt tout le vaste ensemble ainsi émergé, pour en faire un grand plateau aujourd'hui situé en Normandie à 150 mètres d'altitude. Un immense ruissellement, qui part du Plateau Central, étend de tous côtés ses galets et ses sables, bouche les cavités du sol, creuse des vallées dans la direction de l'Océan, qui s'est alors réfugié au delà du Cotentin. A ce moment se dessinent, dans la Seine inférieure, une série d'entailles parallèles, les vallées de rivières mortes que l'on voit aujourd'hui asséchées et suspendues sur la côte au sommet de la falaise, les valleuses de Saint-Valery en Caux, Fécamp, Étretat, etc. Prolongées au delà de la falaise qui les coupe aujourd'hui, ces valleuses atteindraient le fond marin, dans lequel elles devaient déboucher jadis à l'air libre, à 25 ou 30 kilomètres de la côte.

Mais ce ne sont là que des accidents dans un dessin plus vaste. La topographie sous-marine de la Manche et de la mer du Nord, telle que la dessinent nos cartes, accuse encore d'une façon bien caractéristique l'existence d'une crête transversale, d'une ligne de partage des eaux occupant le Pas de Calais presque à l'endroit où se fait généralement la traversée de Paris à Londres. A partir de cette crête, une véritable rivière coule suivant l'axe de la Manche, dans une fosse de plus en plus approfondie, qui passe au nord du Cotentin et aboutit dans l'Atlantique. Sa pente, de Douvres à Guernesey, est d'environ douze centimètres par kilomètre, analogue à la pente actuelle de la Seine. Sur cette vallée principale, qui s'est jadis creusée à l'air libre, se greffe, comme un affluent, le *thalweg* sous-marin qui prolonge au large du Havre le lit de la Seine. Quand on fait abstraction des alluvions qui ont comblé en partie cet ancien lit de la Seine, et au milieu desquelles, dans notre Seine actuelle, les bateaux dragueurs sont constamment occupés à maintenir un chenal, on constate que le fond du lit primitif

descend déjà à 10 mètres au-dessous de la mer du côté de Rouen et à 25 mètres près de Lillebonne pour s'enfoncer progressivement jusqu'à 50 mètres au large de Barfleur. La pente primitive de la Seine était jadis six fois plus forte qu'aujourd'hui de Paris à la mer, et trois fois plus forte dans la zone aujourd'hui sous-marine. Cette rivière, comme toutes les autres, perdait de la vitesse en approchant de son embouchure. Avec un petit effort d'imagination on peut se représenter ce dessin du fleuve principal et de ses affluents, cette topographie de l'époque miocène, ce paysage qui s'est ultérieurement affaissé sous les eaux dans notre Manche actuelle, tandis que le continent subissait peut-être un léger relèvement.

Il nous reste, en effet, à raconter l'engloutissement de cette Atlantide : engloutissement qui ne paraît pas avoir eu l'allure d'un cataclysme, mais qui s'est traduit par une suite de petits déplacements verticaux, tantôt vers le bas, tantôt vers le haut, amenant chaque fois une avancée ou un recul de la mer, avec totalisation négative.

Si nous remontons à la fin de l'époque miocène, nous voyons l'Atlantique pénétrer dans le Cotentin par un bras de mer coupant la base de la presqu'île de Dol à Isigny. A l'époque suivante, dite pliocène, la mer avance probablement jusqu'au Havre; mais la région actuellement sillonnée par les paquebots qui relient la France et l'Angleterre reste longtemps à l'état de continent. Nous arrivons ainsi à la phase dernière, souvent appelée quaternaire, qui correspond à la présence de l'homme sur la terre et qui rentre par conséquent, sinon dans l'histoire proprement dite, au moins dans la préhistoire.

La phase paléolithique, marquée dans tout le nord de l'Europe par des glaciations intenses, voit encore le Boulonnais relié aux Iles britanniques. L'éléphant antique qu'ont chassé sous un climat chaud les hommes aux haches de pierre chelléennes, le mammouth ou éléphant primordial du moustiérien, circulent librement de Calais à Douvres. Ils sont si nombreux que les pêcheurs retrouvent parfois leurs débris accumulés au large de Dunkerque ou sur les bas-fonds de la mer du Nord. Puis un grand affaissement se produit vers l'âge du renne dans toute la Norvège, la mer du Nord, etc. La Scandinavie s'abaisse de 300 mètres et passe en partie sous les eaux d'une mer dite *à yoldia*. Sur la côte norvégienne, les eaux

pénètrent dans des vallées surcreusées par les glaciers dont elles font des fjords et s'y élèvent même beaucoup plus haut que la mer actuelle. En France, la Manche entière est envahie et, là aussi, la mer, dépassant notre rivage, va former sur le continent, des terrasses littorales qui ont été ultérieurement portées par un petit soulèvement de la côte à des hauteurs atteignant 14 mètres dans la baie du mont Saint-Michel, et 7 mètres à Sangatte, dans le Pas-de-Calais.

Vient alors une émersion lente rattachée à l'époque où les hommes ont commencé à se servir des pierres polies : émersion qui atteint en Suède 125 mètres, et fait de la Baltique un lac d'eau douce sans communication avec la mer. Encore une fois, une grande partie de la mer du Nord et de la Manche sort des eaux. A ce moment, le Rhin n'atteint la mer qu'entre les Shetland et la Norvège; la Seine ne rencontre probablement l'Océan qu'à la hauteur de la Bretagne.

Tout cela est, on le voit, bien compliqué, et on ne peut pas dire que le dessin d'une mer pourtant si simple ait été arrêté du premier jet, ni même que les hésitations de l'écorce terrestre se soient interrompues avec l'arrivée de l'homme; mais nous ne sommes pas encore au bout, et les oscillations du sol se sont prolongées dans des temps encore bien plus récents. On peut même dire qu'elles se poursuivent à peu près à notre insu. La terre n'est pas morte. Les phénomènes géologiques continuent, malgré la présence de l'homme. Très probablement, l'ensemble de notre écorce subit des déplacements verticaux et horizontaux dont les séismes ne sont que des épisodes critiques. Nos rivages doivent se déplacer lentement, rapprochant ou éloignant, comme la politique, la France de l'Angleterre ou l'Angleterre des États-Unis. Des expériences que l'on vient d'annoncer avec quelque fracas ne pourront que confirmer le fait sans nous instruire directement sur ses causes profondes.

Nous le constatons, en effet, pour cette période tellement récente que constitue le néolithique. A ce moment, l'émersion que je viens de décrire a été suivie, sur certains points de la côte francaise, par l'établissement de tourbières qui, elles aussi, ont été réenvahies par la mer à une époque déjà historique. Ce dernier affaissement paraît avoir été très général sur la Manche et l'on en retrouve de tous côtés des indices sur nos plages. Vers Dunkerque ou Nieuport et près de la Somme, ce

sont des tourbières et des forêts aux arbres brisés et couchés que le sable marin a recouvertes. Ailleurs, des lits fluviaux comme ceux de Cherbourg, de Caen et de Dives, descendent à 6 ou 7 mètres au-dessous des plus basses mers. Des dépôts à poteries des IIIe et IVe siècles sont recouverts par des sables marins dans l'estuaire de la Bresle près du Tréport. Plus au sud, des cromlechs sont enfouis dans la dune sur la côte du Morbihan, etc. On constate en divers autres points un dernier fléchissement de quelques mètres prolongé après l'époque gallo-romaine.

Maintenant, pourquoi la mer dessine-t-elle ses courbes actuelles et vient-elle, tantôt battre contre des falaises plus ou moins hautes, tantôt mourir en pente douce sur des plages de sable? C'est là l'effet d'un dernier travail superficiel que nous pouvons voir constamment effectué sous nos yeux.

Rappelons que notre côte de la Manche participe à l'allure géologique de tout le bassin de Paris qui constitue une vaste cuvette dans laquelle les strates successives se sont embouties. On peut assimiler la région qui s'étend depuis le Boulonnais jusqu'au Cotentin à un grand pli déprimé, à un *thalweg*, où les terrains secondaires se sont trouvés resserrés entre deux solides massifs primaires. Des deux côtés s'adossent, contre ces piliers de terrains anciens et de granit, les couches successives du jurassique et du crétacé plongeant vers un axe central que jalonne à peu près une grande faille suivant le lit de la Seine. Il en résulte que, de Boulogne au Havre, on remonte l'échelle stratigraphique des terrains de plus en plus récents. Après quoi, de Honfleur à Isigny, on redescend jusqu'aux plus anciens. On observe ainsi, en suivant la longueur de nos côtes au bord de la mer, deux échelles stratigraphiques inverses dont chaque terme présente une compacité, une dureté, une résistance différentes : ici des argiles comme à Villers, des calcaires jaunâtres en bancs minces comme à Langrune ou à Arromanches, là des craies solides à silex noir comme à Dieppe, à Étretat ou au cap d'Antifer.

Tout cet ensemble avait été, nous venons de le raconter, modelé à l'air libre, à la façon de nos vallées, même dans la partie pour nous submergée, et devait en présenter toutes les irrégularités, quand la mer y a pénétré pour la dernière fois en s'enfonçant plus ou moins loin dans le continent. La côte

devait alors offrir cet aspect sinueux que nous avons signalé comme caractéristique de la jeunesse et qui subsiste encore dans les régions où la mer a rencontré devant elle des roches dures, difficiles et longues à détruire, en Bretagne. Mais il n'en a pas été de même sur le rivage de la Manche où tous les terrains étaient plus ou moins friables. Alors, sur tous ces calcaires, ces craies, ces marnes, ces argiles, ces grès, les flots, poussés de l'ouest à l'est par les vents dominants de l'Atlantique, sont venus battre. Progressivement, ils ont miné la base des coteaux et amené des effondrements qui se sont propagés vers l'intérieur. Dans les argiles ou les marnes, il en est résulté des talus d'éboulement à pente naturelle; dans les craies plus dures, entre la Somme et la Seine, des falaises qui chaque jour reculent devant l'envahissement de la mer en devenant, par là, de plus en plus hautes. Quand, au-dessus des argiles, se présentait un banc de calcaire plus résistant, par exemple dans le jurassique, ce banc a formé bastion au sommet de la colline.

Par l'effet de ce travail des marées et des vagues, il s'est constitué, au niveau des basses mers, une plate-forme à peu près horizontale. En même temps, les produits de la destruction, blocs éboulés, galets et sables, ont été poussés par les courants littoraux toujours dans le même sens et sont venus ensabler, envaser les baies ou former des cordons littoraux, en déterminant notamment la courbe si régulière qui va de Saint-Valery à Boulogne. Tout le rivage nord de la Seine inférieure est ainsi bordé par une longue falaise rectiligne qui fuit et se dérobe obliquement par rapport à la direction des flots les plus violents. Là, au pied du pays de Caux, ne peuvent subsister que des plages infimes, où généralement dominent les galets empruntés aux silex de la craie. Tous les apports, tous les produits de destruction, sont peu à peu emportés vers la Somme où ils vont combler les estuaires de Saint-Valery.

Quand on regarde l'éperon de la Bretagne avancer dans l'Atlantique, on voit de même que, depuis la pointe du Finistère, les deux côtes vont en s'évasant et, peu à peu régularisées par le travail de la mer, dessinent deux courbes qui vont se raccorder : d'une part, avec la Normandie; de l'autre, avec la Vendée. On peut comparer ce qui se passe là avec la régularisation que le temps effectue dans le profil d'un torrent alpestre, faisant sauter les barrages des lacs, comblant leurs dépressions,

et creusant une pente douce à la place des anciennes cascades. Ici, les barrages qui s'effondrent sont les presqu'îles; les dépressions qui se comblent sont les golfes. Déjà la latitude de Saint-Valery en Caux correspond à peu près à celle du Cap de la Hague. Ce qui est au sud du Havre se trouve un peu défilé du flot; ce qui est au nord reste soumis à un effort particulier de destruction. Le pays de Caux a des chances pour être peu à peu enlevé, de manière que la côte se continue un jour de Trouville à Cayeux, formant une grande courbe encore plus analogue à celle du golfe de Gascogne, dans laquelle l'estuaire de la Seine n'occuperait plus qu'une position comparable à celle de l'estuaire de la Gironde, avec pareille tendance à l'ensablement. La pointe du Cotentin doit également sauter jusqu'à l'ancien bras de mer qui reliait Isigny à Granville, tandis que le fond du golfe où sont les îles anglo-normandes s'ensablera progressivement. La forme alors réalisée pour ce littoral, si d'ici là des mouvements d'origine interne ne viennent pas interrompre le travail, ressemblera à celle d'un tricorne ayant sa pointe en Bretagne et sa base continentale de Calais à Saint-Sébastien. Il est même à présumer que, surtout lorsque ces premiers obstacles seront détruits, la pointe du Boulonnais s'effacera à son tour et que le Pas de Calais s'élargira.

Ce ne sont là évidemment que des prophéties à longue distance et dont la réalisation apparaît trop lointaine pour inquiéter ces moucherons éphémères que sont les hommes. Mais la géologie ne marchande pas les années ni les siècles ni les millénaires, et, sans cesse, un petit coup de gouge qui prépare la forme définitive vient nous rappeler que tout sur la terre est provisoire. C'est, un jour ou l'autre, un pan de falaise qui s'éboule, un rocher qui disparaît, une maison qui s'effondre, une digue qui s'écroule, une plage de sable qu'envahissent les galets. Nous avons beau être très fiers de notre science, nous nous sentons très petits en face des forces naturelles et ce que nous pouvons faire de mieux le plus souvent, quand l'Océan se permet de gronder ou l'écorce terrestre d'onduler et de fléchir, c'est de constater le phénomène, de le mesurer, de l'enregistrer et, s'il s'agit des temps passés, d'en reconstituer orgueilleusement l'histoire.

Louis De Launay.

RÉCEPTION

DE M. ÉMILE MÂLE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Émile Mâle, que M. Estaunié a reçu le 28 juin sous la Coupole, et qui succédait à Hichepin, a renouvelé l'étude de l'Art français au moyen âge. Je le dis avec mélancolie; car ces renouvellements dont nous sommes témoins nous marquent clairement que nous vieillissons, nos idées et nous. La plus frivole des nouvelles élèves de l'École du Louvre vous déclarera tout net, à vous qui avez été nourri de la doctrine antérieure, que vous n'avez jamais su ce qu'est une ogive. Quand on a cru tenir la vérité sous le signe de Courajod, on s'afflige de la voir déjà changée en ombre. Mais enfin, il faut bien que les doctrines se succèdent, et qu'il y ait, avec des déclins, des avènements. Tout le monde a applaudi à celui de M. Mâle. Et lui-même a défini son œuvre, au début de son remerciement, avec beaucoup de grâce et de modestie fière : « Vous avez appelé à vous, a-t-il dit, un homme qui n'eut d'autre mérite que de parcourir la France avec passion, d'aller d'église en église... Vous avez voulu dire que les cathédrales valaient nos plus beaux poèmes, que la France y avait mis autant de génie que dans ses livres les plus profonds et que ceux qui avaient passé leur vie à les étudier n'avaient pas fait une œuvre vaine. »

L'histoire étant la sœur de la poésie, l'historien des cathédrales a commencé l'éloge du poète des gueux. Il nous l'a montré, artiste raffiné avec un air de négligence, humaniste passionné, profondément sensible à la beauté du mot et du rythme, rêvant d'un art rajeuni par la verve du peuple ; enveloppé de légendes, bohémien

par adoption, auteur dramatique et acteur lui-même, et beau comme un prince indien ; peintre du mendiant, du vagabond, du rôdeur nocturne, du dormeur des terrains vagues, « du gamin de Paris, qui s'élève par l'ironie au-dessus du destin » : société peu choisie, avoue M. Mâle par un aimable euphémisme. Mais il ajoute : « Il y avait sur cette basse humanité une palpitation de lumière, qui faisait penser aux toiles de ces impressionnistes qui commençaient à peindre au moment où Richepin commençait à chanter. » On le comparait à Villon; mais, nous dit M. Mâle, la différence est profonde. Villon a décrit le monde où il vivait. Au contraire, « votre confrère, messieurs, s'il a été contraint parfois de regarder d'assez près le monde qu'il peignait, n'y a jamais vu qu'un objet d'étude. Il l'a contemplé en pur artiste. » Dans la *Chanson des Gueux* elle-même, on ne sent « aucune révolte contre l'ordre social et le problème de l'inégalité des conditions n'est pas même posé ». Ces gueux, comment n'auraient-ils pas rappelé à M. Mâle les pauvres qu'il a lui-même rencontrés sur les routes du moyen âge, quand la pauvreté était une vertu, qui se fiançait avec les saints? « On regrette, dit-il avec émotion, que le poète ne se soit pas élevé de la misère jusqu'à la pauvreté... La pauvreté affranchissait l'âme, la faisait libre pour qu'elle pût admirer et aimer; et c'est parce qu'il ne possédait rien en ce monde que saint François d'Assise, l'âme débordante de richesses, avait chanté la plus belle chanson faite sur sa route par un mendiant : le cantique du soleil. »

Les Blasphèmes donnent à M. Mâle un peu de tristesse. « Richepin ne se contentait pas de tourner en dérision les espérances de l'humanité, il faisait le procès de l'esprit humain lui-même. Il affirmait que la pensée n'enfante que des illusions et que la science qu'elle crée n'a pas plus de réalité que ses rêves. » Mais c'est aujourd'hui indulgence et jubilé : le livre sera absous comme simplement paradoxal, et trop excessif pour être dangereux. Au surplus, le poète lui-même l'a désavoué. Non, quoi qu'il en ait dit, Richepin n'était pas Touranien et ne méprisait pas les lois. La preuve, c'est que, deux ans après *les Blasphèmes*, il écrit *Braves gens*, où il restaure tout ce qu'il a détruit. Enfin, vers 1894, quand paraissent *Mes Paradis*, il est enfin sage. Il a quarante-cinq ans. Il a neigé dans la nuit de sa barbe. Ces Paradis, « ce sont ceux qu'il découvre dans l'affection, dans la tendresse, dans les joies quotidiennes de la maison ». M. Mâle a raison, et Richepin croit maintenant à la bonté. Il le dit : « Partage ton broc solitaire. Bois le vin; sois bon comme lui. »

Assurément, sa maturité est gaillarde; M. Estaunié nous le dira tout à l'heure. Mais les caps dangereux sont franchis. M. Mâle va louer en termes agréables *le Flibustier* et *Miarka*, faire un joli tableau des Bohémiens, vanter le respect de Richepin pour le langage, et le blâmer doucement d'avoir parlé argot.

Les curieux chercheront un jour les blâmes dans le discours de M. Mâle, comme les violettes sous la verdure. Il y a du plaisir à les découvrir, tant ils sont discrets. L'éminent historien de l'art reproche au poète d'avoir mieux aimé Claudien que Virgile. Ah! dites-vous, c'est un tort léger. Attendez la suite : « Il préférait les poètes qui vont jusqu'à l'extrême limite de l'art, qui croient n'être jamais assez ingénieux, jamais assez éloquents, jamais assez pittoresques ; il se reconnaissait en eux. C'est pourquoi il était moins séduit par la grandeur du génie romain que par les commencements de sa décadence. » Ces érudits sont d'une politesse redoutable. C'est ainsi que M. Mâle, tenant par la main cette Ombre romantique, la griffait doucement, tout en la conduisant vers le Léthé.

M. Estaunié a d'abord, selon l'usage, tracé la vie de M. Émile Mâle, sous la forme d'une ligne droite, avec une étape tous les dix ans. Né à Commentry et fils d'un ingénieur des mines, M. Mâle a grandi à Saint-Étienne, ville sans monuments, où les fleurs succombent sous une rosée noire. L'enfant rêvait d'être peintre. D'où ce goût a-t-il pu lui venir? M. Estaunié interroge en vain l'ombre muette de Taine. Ni la race, ni le milieu, ni le moment n'expliquent rien. Un disciple de Freud invoquerait le refoulement du sens des arts chez les ascendants : il a éclaté chez leur fils. Cependant Émile Mâle consentit à préparer aussi l'École normale. Il rêvait « de mener l'existence d'un Titien dans une chaire de lycée ». Il y aurait bien quelques difficultés à cela. « Ne sourions pas de l'illogisme de tels désirs, dit agréablement M. Estaunié... Aux premières heures de la vie, une brume couvre le monde aux yeux du jeune homme invité à y découvrir son chemin. Tenté par chacun des sentiers qui se présentent, il va, recule, repart, mais toujours un instinct sûr le guide, sans qu'il s'en doute, vers sa patrie véritable, si bien que, jugeant ensuite son passé, l'homme mûr découvre avec surprise n'avoir suivi qu'un seul dessein. »

Peut-être n'aviez-vous pas supposé M. Estaunié si optimiste. Raison de plus pour l'en croire. Au surplus, cette maxime, que chacun suit la voie où il est destiné, a la qualité fondamentale des doctrines

consolantes : elle est invérifiable. Toujours pour obéir à son destin, et aussi par une pieuse fidélité au devoir filial, M. Mâle, au lieu d'aller à Athènes, devint professeur et corrigea des copies à Saint-Étienne. De là il alla à Toulouse, et de Toulouse à Paris. Nous savons tous que telle est la ligne droite. Trois beaux ouvrages, en 1899, en 1909, en 1921. Trente ans de labeur, où tout l'art des cathédrales est décrit ; « histoire idéale et consolante d'une humanité sortie de Dieu et retournant à lui ».

De ce travail M. Estaunié a tiré deux phrases magnifiques, d'un sens profond, et dignes de survivre. L'une est l'essence même de l'art religieux. « Il semble que les idées de tendresse croissent, à mesure que la foi diminue. » L'autre est pleine de nostalgie et d'amour : « Nous creusons des ports et des canaux, nous bâtissons des usines : nos ancêtres pensaient qu'il n'y avait rien de plus urgent que d'élever sur la terre une image du Ciel. »

Toujours selon l'usage, M. Estaunié a achevé, de souvenir, le portrait que M. Mâle avait, sans l'avoir connu, commencé de Richepin. Il a donné les derniers traits à une image qu'il a lui-même déclarée rassurante. Richepin, dit-il, avait une âme d'enfant. « Elle en avait la générosité, la droiture et la faculté d'illusion. Elle en avait les révoltes irrésistibles et les admirations de prime-saut. De toutes les puissances d'un cœur juvénile, Richepin a ainsi aimé la mer, la patrie, les pauvres, ses amis, dont il nommait certains ses plus que frères. »

...Pendant ce temps, quelques-uns d'entre nous revoyaient, à la même place où M. Estaunié parlait, Richepin lui-même, mais debout, tel qu'il était le jour qu'il prononça le mémorable éloge du Poilu ; Richepin crépu, chenu, barbu, sonore, et pareil à un vieux Lucifer sourcilleux. Maint vers de lui chantait dans nos mémoires, moins pudique que l'éloge qu'on venait d'en faire. Il vantait avec orgueil son esprit mécréant et ses aïeux anthropophages. Il chantait les gueux, qui brûlent les fermes. Il était truculent et tonitruant. M. Estaunié a raconté qu'au moment de faire ses visites académiques, Richepin portait une cape rouge. On l'engagea à la quitter, en signe de modération. Il m'a semblé qu'on la lui avait ôtée en effet, et qu'on ne la lui avait pas remise.

HENRY BIDOU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'aménagement et le développement des forces économiques de la France : tel apparaît, après la stabilisation de la monnaie, le programme nécessaire d'un gouvernement réparateur; il implique l'équilibre politique et le maintien durable, à la tête des principaux départements ministériels, d'hommes capables d'y restaurer l'autorité indispensable et d'en accroître le rendement utile. Le ministre de la Marine, M. Georges Leygues, est un de ceux-là : c'est une flotte en pleine renaissance matérielle et morale qu'il a présentée, le 3 juillet, au Président de la République. Il y a trois ans, à Cherbourg, M. Gaston Doumergue avait passé en revue des unités fatiguées, anciennes, des équipages qui, faute de crédits, se rouillaient dans les ports. Hier, au Havre, à côté d'une escadre de ligne encore puissante mais vieillie, le Président a pu admirer des croiseurs de 10 000 et de 8 000 tonnes, des contre-torpilleurs, des torpilleurs et des sous-marins tout neufs, identiques les uns aux autres dans chaque catégorie, qui déjà, partout où nos marins les ont promenés, dans la Baltique, dans le Levant, en Afrique, en Amérique du Sud, ont fait admirer leurs qualités nautiques et leur puissante structure. Officiers et matelots sont fiers des bâtiments qu'ils ont à conduire, et la rénovation du matériel a été l'un des éléments de l'assainissement du moral.

Dans un excellent discours, M. Leygues a retracé la tâche « ingrate et rude » mais glorieuse qui fut celle de la flotte française durant la guerre et, après avoir dépeint la grande misère des navires à l'issue de ces quatre années, il a montré la marine, après une période de recueillement, se remettant à l'œuvre : « elle se reconstitue avec méthode, suivant des principes fixes et selon les derniers progrès de la science nautique. Ses bâtiments de surface, ses sous-

marins et ses aéronefs sortent des chantiers par larges groupes du même type et donnent à nos forces navales la cohésion et l'homogénéité. » Puis le ministre a défini le rôle de la nouvelle flotte, adaptée à la politique pacifique et défensive et aux besoins d'expansion économique et de développement colonial de la France. « La marine assure notre sécurité, garantit la liberté des routes océaniques, relie la métropole à ses colonies, resserre les liens d'amitié qui nous unissent aux autres peuples, affirme partout notre présence et concourt au maintien de l'ordre et de l'équilibre international. » Les accords de Washington n'ont accordé à la France qu'un contingent de navires égal à celui de l'Italie qui n'a à défendre que ses côtes méditerranéennes ; le temps viendra de les reviser. Pour le moment, la marine française procède, dans ce cadre exigu, à sa restauration ; elle aura bientôt à résoudre le problème difficile du rajeunissement de ses cuirassés de ligne. A chaque jour suffit sa peine : constatons aujourd'hui, avec le ministre et le Président de la République, les progrès d'une marine qui n'est pas encore celle qui convient à la France mais qui est digne, — pour employer les expressions mêmes de M. Doumergue, — « de son glorieux passé, de sa renaissance présente, de son lumineux avenir ».

Après la revue navale, le Président de la République est allé visiter les travaux du « port autonome » du Havre, inaugurer le nouveau quai à grande profondeur et la grande forme de radoub. Il y a été reçu par M. André Tardieu, ministre des Travaux publics, qui est, lui aussi, un administrateur ordonné, un novateur hardi. En termes particulièrement heureux, il a fait ressortir les initiatives de l'administration du port autonome sous le contrôle de l'État : « On a vu, — fait sans précédent, — le port et la ville du Havre, les chemins de fer français, le tourisme, les importateurs, les producteurs de pétrole, les compagnies de navigation, accueillir les forces financières d'Angleterre et des États-Unis, pour doter le Havre de ce quai à grande profondeur, du bassin au pétrole et de ce qui bientôt suivra. » M. Tardieu possède un tempérament de grand administrateur ; son esprit méthodique et résolu se plaît aux réalisations et aux créations plus qu'aux jeux de l'éloquence où pourtant il excelle ; il a rapporté des États-Unis la juste notion de « l'efficience ».

La méthode qu'il pratique au ministère des Travaux publics, il ne craint pas de la généraliser et de l'appliquer à la gestion des affaires de l'État : « Quand, a-t-il dit, en face de l'œuvre immense qu'impose cette autorité [de ministre des Travaux publics], j'assiste

à certaines controverses de politique pure qui, fussent-elles conduites dans le meilleur esprit de conciliation, divisent toujours plus qu'elles n'unissent, je sens ma pensée dominée par un impérieux ordre d'urgence, urgence des réalisations primant celle des définitions.

« Doter la France des moyens qu'elle réclame ; ajouter à sa puissance de qualité la puissance de l'outillage ; l'adapter à son rôle d'intermédiaire entre l'outre-mer et la vieille Europe ; la libérer de ce que naguère, poilus résignés, nous appelions le système D ; l'organiser de façon moderne pour la défense de ses meilleures et de ses plus vieilles traditions, quel programme, messieurs, et combien supérieur aux combinaisons qu'on honore si aisément de ce nom aux heures de lutte électorale !

« C'est au service de ce programme que vous avez voulu, monsieur le Président, mettre ici votre autorité et votre popularité ! »

Que ces fortes paroles, qui sont d'un chef et d'un homme d'État, puissent être adressées au Président de la République et, par-dessus sa tête, à la démocratie française tout entière, que toute la nation, à l'exception peut-être de quelques politiciens professionnels, les apprécie comme la traduction exacte d'une vérité qui s'impose à tous, c'est un signe des temps. La démocratie, si elle veut vivre, ne peut être en contradiction ni avec l'autorité, ni avec l'organisation. La politique, au sens déformé et faussé que prend souvent ce beau mot, est moins nécessaire que la production, car les peuples, comme le bonhomme Chrysale, vivent d'abord de bonne soupe. Si nos difficultés financières, qui sont aujourd'hui en marche vers une solution grâce à M. Poincaré, nous ont enseigné ces vérités essentielles, l'acquisition de cette sagesse un peu tardive sera une compensation à nos sacrifices en même temps que le moyen de les réparer.

Dans ses *Idées très simples pour les Français*, M. Lucien Romier nous montre qu'à bien des points de vue nous sommes un peuple arriéré, dépassé et qui, s'il ne rajeunit pas ses méthodes, ne pourra plus rattraper le temps perdu. Plusieurs branches de notre administration n'ont pas reçu jusqu'à présent l'impulsion heureuse que M. Leygues a donnée à la Marine, M. Tardieu aux Travaux publics, sans parler de M. Poincaré aux Finances. Il est temps, par exemple, qu'un grand administrateur prenne en main notre Empire colonial, si riche et dont les récents progrès sont déjà si remarquables, afin d'en accélérer l'aménagement, d'en rationaliser le gouvernement, d'en améliorer le rendement. La victoire apporte avec elle l'esprit d'initiative ; ce que l'on aime dans les paroles de M. Tardieu, c'est

l'accent d'un vainqueur. Le goût de l'effort, la confiance dans le succès, « l'imagination créatrice » sont, chez un peuple, des signes de santé morale. C'est par le mouvement et dans le mouvement que se résolvent les difficultés économiques, financières ou sociales : la politique est un art dynamique.

C'est ainsi que les États-Unis ont résolu par la prospérité générale des difficultés sociales qui, à certains stades de leur développement, paraissaient menaçantes. Mais l'éducation du public est faite ou plutôt il n'a pas été besoin de la faire, elle résulte des circonstances, de l'origine et de la croissance de l'Union; sauf en temps d'élections présidentielles, auxquelles la foule se passionne à la manière des Anglais pour le derby d'Epsom, la masse ne prend qu'un intérêt fort mince aux débats du Parlement et à tout ce que nous appelons la politique. Il appartient à la presse française, qui est déjà entrée dans cette voie, d'appeler l'attention du public sur les faits d'ordre économique, social, colonial, plutôt que sur les péripéties de la vie parlementaire. Le Parlement lui-même y gagnerait, car ses travaux méritoires seraient mieux connus et appréciés. Que deux députés s'invectivent et que le Président, à bout de ressources, mette son chapeau, toute la presse le répète aux quatre vents de la renommée. Mais qu'une loi importante soit discutée sérieusement, comme il arrive souvent, le compte rendu des journaux tient en quelques lignes. Les Parlements utiles n'ont pas d'histoire. Les députés laborieux ne sont connus que d'un public très restreint.

A la Chambre française, les discussions passionnées des premiers jours se sont peu à peu apaisées. Au lendemain de la loi rétablissant la convertibilité de la monnaie en or, aucun homme politique ayant le moindre sentiment de ses responsabilités ne pouvait songer à une crise ministérielle. Le débat sur la politique générale du gouvernement s'est développé dans le calme. M. Poincaré a précisé, dans un vigoureux discours, qu'il n'avait pas un mot à retrancher ou à modifier dans la déclaration ministérielle dont il n'est pas un seul passage qui n'ait été approuvé par l'unanimité des ministres et dont par conséquent leurs amis respectifs n'ont pas le droit de prendre ombrage. Il est permis de lire entre les lignes, par exemple, que M. Herriot a explicitement souscrit les engagements formulés dans la déclaration au sujet de l'Alsace et de la Lorraine et qu'il définit la neutralité scolaire dans les termes mêmes dont s'est servi le président du Conseil : il sera intéressant de voir comment il en concevra l'application. Quant à la majorité avec laquelle M. Poincaré entend

gouverner, ce sera celle qui le suivra; il désire qu'elle soit aussi large que possible; il sera fidèle à qui lui sera fidèle. « Nous gouvernerons avec ceux qui approuveront nos déclarations et nos programmes, avec ceux-là seulement; nous n'exclurons que ceux qui s'excluront eux-mêmes. » Dans les circonstances actuelles, ce que demande le président du Conseil, « ce qu'il faut pour vivre et agir, ce n'est pas un ordre du jour voté à contre-cœur, c'est une pleine adhésion qui donne au gouvernement la certitude du lendemain et qui lui permette de se mettre à l'œuvre avec confiance ».

On attendait avec curiosité les décisions du groupe radical-socialiste qui, dans plusieurs scrutins précédents, s'était partagé en trois tronçons : pour, contre et abstention. La veille, dans une réunion préparatoire, M. François-Albert et M. Daladier avaient préconisé l'abstention, mais ils avaient été battus par 32 voix contre 21. Le 29 juin, l'ordre du jour de confiance présenté par MM. Daniélou et Sibille fut adopté par 451 voix contre 120. Les opposants comprenaient les socialistes et les communistes et quelques isolés. Parmi les radicaux-socialistes, 107 ont voté pour, 6 contre, 7 se sont abstenus. M. Daladier, par une déclaration lue en séance, et, après lui, les journaux du parti, ont expliqué que le vote du 29 juin n'implique qu'une confiance provisoire et que la partie sérieuse ne commencera qu'au mois d'octobre; en attendant, on va travailler à la sape et à la mine; déjà M. Caillaux sourit de loin à la perspective d'un cartel restauré, invite les socialistes à ne plus refuser leur participation à un cabinet de gauche et se propose lui-même comme capable de continuer l'œuvre financière de M. Poincaré.

Vains propos. Une majorité très considérable s'est dégagée le 29; serait-elle moins nombreuse qu'elle n'en serait pas moins forte. « Si une crise ministérielle s'ouvrait aujourd'hui, le pays ne comprendrait pas », a dit justement M. Violette. L'union nationale ne sera pas moins nécessaire en octobre, pour le vote du budget, qu'en juin pour la stabilisation. « Nous voulons rester unis, a conclu M. Franklin-Bouillon, tout le temps nécessaire au service de la France et servir, sans restriction et sans espoir de profit, l'idée nationale qui a sauvé le pays. » Le Parlement s'est remis au travail. M. Loucheur a fait voter précipitamment une loi prévoyant la construction de logements à bon marché. Le problème est bien posé, mais il n'est pas résolu et M. Paul Reynaud a montré avec raison qu'il ne pouvait l'être sans un plan général d'extension des grandes villes. Il faudrait ajouter: et sans une politique agricole qui

empêche la désertion des campagnes. Et puis les Chambres partent en vacances...

En Allemagne, après les élections du 20 mai, on croyait généralement que la formation d'un nouveau gouvernement serait facile. Elle a été, au contraire, très laborieuse; il a fallu trois semaines de négociations épineuses pour aboutir à une combinaison que, déjà, la presse annonce provisoire. Pour des raisons historiques et par l'effet de la représentation proportionnelle intégrale, les partis sont nombreux et le gouvernement ne peut s'appuyer que sur une coalition. Mais les partis sont très fortement organisés et hiérarchisés, si bien que chacun d'eux défend âprement ce qu'il regarde comme ses droits; il faut aussi faire la part d'un certain formalisme ergoteur que les Allemands qualifient de byzantinisme.

Il était naturel que le président Hindenburg, loyal observateur de la constitution, appelât un social-démocrate à la chancellerie. Il fit choix de M. Hermann Muller, qui a déjà rempli ces hautes fonctions; il fut convenu que M. Otto Braun resterait à la présidence du Conseil en Prusse. Il semblait également naturel que le nouveau ministère s'appuyât sur la « grande coalition », c'est-à-dire celle qui englobe les populistes et ne laisse en dehors que les communistes à gauche et les allemands-nationaux à droite. La présence de M. Stresemann aux Affaires étrangères paraissait, en effet, s'imposer et, par conséquent, le groupe dont il est le chef ne pouvait être exclu, malgré son caractère nationaliste et conservateur : c'est le groupe des grands industriels. Pourtant les négociations échouèrent sur trois écueils. D'abord la question du ministère prussien : le pouvoir était, depuis longtemps, aux mains d'une coalition restreinte, la coalition dite de Weimar qui englobe les socialistes, les démocrates et le Centre catholique à l'exclusion des populistes. M. Braun, président du Conseil, et M. Severing, ministre de l'Intérieur, l'un et l'autre socialistes, étaient les chefs de ce gouvernement qui, malgré sa faible majorité d'une seule voix, s'est maintenu et a combattu très énergiquement pour la démocratisation de l'Allemagne, remplaçant partout où il le pouvait les créatures des hobereaux par des fonctionnaires démocrates. Cette faible majorité a été renforcée de quelques voix aux dernières élections. Malgré cela, les populistes soutiennent que le système de la grande coalition, puisqu'il paraît bon pour le Reich, doit être bon aussi pour la Prusse et demandent à participer au gouvernement prussien. Ils sont soutenus par tous les

éléments conservateurs qui poursuivent M. Severing d'une haine implacable. Les socialistes sont résolus à garder les positions qu'ils ont eu tant de peine à conquérir en Prusse et à y poursuivre leur œuvre de démocratisation. Sur deux autres points l'accord ne put se faire. Construira-t-on un nouveau croiseur-cuirassé qui serait le noyau d'une flotte allemande ressuscitée? La fête nationale sera-t-elle l'anniversaire de la proclamation de l'Empire à Versailles ou de la promulgation de la constitution républicaine à Weimar?

Sur ces trois questions, l'entente se révéla impossible et la combinaison échoua. M. Muller essaya de se rabattre sur un ministère « coalition de Weimar », pour lequel l'appoint des populistes bavarois (fraction bavaroise du Centre catholique) était indispensable ; or, ceux-ci déclarèrent qu'ils ne participeraient qu'à un ministère de grande coalition. Il fallut en revenir au point de départ; mais, cette fois, l'obstacle vint du Centre. M. Wirth, l'ancien chancelier, exigeait la création d'un poste de vice-chancelier qui lui serait réservé avec le ministère de l'Intérieur et demandait pour ses amis deux autres portefeuilles. Mais le président Hindenburg était opposé à la création d'une vice-chancellerie, non prévue dans la constitution, et les socialistes tenaient à installer M. Severing, qui a fait ses preuves en Prusse, au ministère de l'Intérieur du Reich. A la fin, M. Muller se décida à constituer avec les chefs des partis de la grande coalition un ministère de personnalités, dont la participation n'engageât pas la responsabilité de leur groupe, et il aboutit le 28 juin. La grande coalition est réalisée en fait, mais sans qu'il y ait un pacte formel et sans que les groupes soient liés. Les socialistes se réservent, avec la chancellerie, les trois principaux ministères politiques : Intérieur (M. Severing), Finances (M. Hilferding), Travail (M. Wissel). Les démocrates, qui n'ont que 25 députés, ont deux ministres : Justice (M. Koch), Agriculture (M. Dietrich); les populistes gardent les Affaires étrangères avec M. Stresemann et gagnent l'Économie publique avec M. Curtius. Le populiste bavarois Schœtzel reste aux Postes et télégraphes. Mais le Centre n'est représenté que par le seul président du groupe, M. de Guerard, qui cumule le ministère des Transports avec celui des Régions occupées. M. Wirth n'entre pas dans la combinaison et l'abbé Brauns quitte le ministère du Travail où, installé depuis 1920, il a fait d'utile besogne. Enfin, au-dessus des partis, le général Grœner demeure ministre de la Reichswehr.

Cette combinaison, si difficile à mettre debout, apparaît cependant viable ; elle sera forte le jour où M. Muller aura donné satisfaction au

Centre et scellé une entente avec la grande coalition. Les socialistes se sont adjugé la part du lion et ils vont se hâter de pourvoir leurs amis de bonnes prébendes. Mais ils font là, en face du communisme, dont le succès aux dernières élections les a fort alarmés, une expérience dangereuse. Il n'est pas démontré que M. Muller ait l'étoffe d'un homme d'État, et il est au contraire certain que la présence de M. Hilferding aux Finances inquiète les gens d'affaires. Les communistes ne manquent pas de remarquer que le programme du nouveau ministère n'a rien de spécifiquement socialiste ; ils en concluent que la social-démocratie n'est qu'un parti bourgeois qui se soucie peu du marxisme et qui trompe le peuple par des promesses qu'il ne pourra pas réaliser. Le parti social-démocrate a donc besoin, pour se maintenir et ne pas mécontenter ses troupes, d'un succès en politique extérieure. Mais, sur ce terrain, il est obligé de suivre M. Stresemann. C'est à la lumière de cette situation intérieure qu'il convient de juger la déclaration ministérielle que le nouveau chancelier a lue le 3 juillet devant le Reichstag.

Pour la politique intérieure, deux traits caractérisent la déclaration ministérielle. C'est d'abord une constatation : la République se consolide, la démocratie s'implante dans les institutions et dans les mœurs. C'est ensuite une affirmation des tendances centralisatrices du nouveau gouvernement : la législation fiscale sera unifiée ; le tribunal administratif supérieur de Prusse sera étendu à tout le Reich. Les relations entre le Reich et les États appellent une réforme, mais les tendances générales de la social-démocratie nous avertissent qu'elle ne cherchera pas à donner satisfaction aux aspirations fédéralistes.

Les passages de la déclaration ministérielle qui ont trait à la politique extérieure sont, à certains égards, satisfaisants pour un lecteur français. Ils le sont d'abord parce qu'ils ne disent pas : c'est la première fois, sauf erreur, qu'il n'est pas question du « mensonge des responsabilités ». Les socialistes, qui ont eu le courage, après la guerre, de publier, sous la direction de Bernstein, quatre volumes édifiants, sont fixés sur ce point. Les hommes aujourd'hui au pouvoir estiment qu'il est inutile de rouvrir sur ce sujet de stériles et irritantes polémiques. La déclaration affirme nettement la « volonté d'arriver à une entente pacifique et en renonçant à l'idée de revanche ». Nous ne mettons pas en doute les sentiments pacifiques du nouveau gouvernement ; la meilleure preuve qu'il en pourrait apporter serait une surveillance des écoles et des associations de jeunesse où

trop souvent est inculquée aux générations qui montent, avec la haine de l'étranger, l'idée que l'Allemagne est la victime innocente d'une injustice et que l'avenir lui apportera une revanche légitime.

En ce qui concerne les rapports avec la France et les alliés, la déclaration de M. Muller ne fait que continuer la politique de M. Stresemann. Cette méthode a d'ailleurs le consentement de presque tous les Allemands : les uns se donnent l'air de la critiquer, tout en l'approuvant, afin d'en tirer meilleur parti; les autres, en l'approuvant bruyamment, prennent un ton d'autorité pour en réclamer de prompts avantages. La déclaration ministérielle présente cette argumentation comme un syllogisme et c'est une véritable mise en demeure qu'elle adresse à la France. Les élections du 20 mai ont été démocratiques et pacifiques; le ministère affirme sa volonté de paix et sa renonciation à toute idée de revanche : donc la France est dans l'obligation d'évacuer sans délai les régions encore occupées; c'est, pour l'Allemagne, un droit : ainsi se formule le raisonnement. « D'accord avec le peuple allemand, le gouvernement du Reich est convaincu que notre prétention est bien justifiée d'arriver à la libération immédiate des territoires encore occupés en Rhénanie et dans la Sarre. » Il s'agit de délivrer les populations des charges de l'occupation, mais aussi « d'abaisser enfin la barrière qui date du temps de la guerre et qui met obstacle à une véritable confiance entre les peuples ». Commentant ces paroles, la *Gazette de Francfort* écrit le 4 juillet : « Le nouveau cabinet a le droit d'exiger. Il a ses racines dans les partis allemands de gauche qui se sont toujours prononcés pour la politique d'entente, il s'appuie sur la volonté nettement exprimée par la grande majorité du peuple, au cours de la lutte électorale, de poursuivre cette politique. Qu'il soit en mesure d'exiger, on s'en rend compte également en France. Et il exigera. » La *Gazette de Cologne* (24 juin) met en garde les Français : qu'ils n'espèrent pas obtenir d'un ministère socialiste des concessions que le cabinet de coalition à droite n'aurait pas faites ; « la politique d'exécution de M. Stresemann représente l'extrême limite de ce qu'on peut supporter en Allemagne... Entre Hermann Muller ou Breitscheid, et Stresemann, il pourrait bien n'y avoir pas même une différence de tactique. » Nous le savions de reste, puisque M. Stresemann est le ministre des Affaires étrangères du cabinet Muller. Mais alors, pourquoi M. Muller mériterait-il plus de confiance que le précédent ministère ?

Sans imputer au gouvernement le langage des journaux, nous remarquerons que M. Muller se place sur le terrain parlementaire et

non dans le plan diplomatique. Il s'agit de la déclaration ministérielle d'un chancelier socialiste qui éprouve le besoin de rassurer l'opinion publique. Cela dit, il reste qu'une telle mise en demeure va directement à l'encontre du but qu'elle se propose; elle froisse l'opinion française et ferme les portes qu'elle se proposait d'ouvrir. Il ne s'agit pas ici de sentiments, mais d'intérêts. Il n'est pas exact que toutes les stipulations du traité soient exécutées, puisque la question des réparations n'est pas réglée; le plan Dawes fonctionne, mais c'est seulement maintenant qu'il va entrer dans la première annuité pleine; il faut voir si elle sera payée. Les Allemands ne cessent de parler d'une revision du plan Dawes; on peut, en effet, concevoir un aménagement général du problème des dettes interalliées et des réparations. La question n'est pas seulement franco-allemande; elle intéresse tous les alliés; il en est de même de celle de l'occupation. Le chancelier ne veut pas que, à propos des réparations, « on embrouille l'état des choses en y impliquant sans raison d'autres problèmes ». C'est là une grave erreur : toutes les questions concernant l'exécution du traité sont connexes et solidaires; c'est beaucoup qu'on les aborde aujourd'hui dans un esprit de concorde et d'entente; mais on ne saurait les résoudre que par une négociation générale. Les affaires sont distinctes : par exemple celle de la Sarre, que M. Muller mentionne avec celle de la Rhénanie, est économique, tandis que celle de l'occupation est politique et militaire; mais elles sont liées et ne sauraient être résolues isolément. Le nouveau ministère, par ses déclarations, ne les a pas fait avancer, pas plus qu'il ne les rendra plus aisément solubles en les posant, en septembre, comme il l'annonce, devant l'Assemblée de Genève. C'est par une négociation diplomatique que ces difficultés, quand l'heure y sera propice, pourront être abordées et par des concessions réciproques. Le Reich est demandeur; ce sera à lui de formuler ses propositions que les alliés étudieront avec le plus sincère désir d'arriver le plus tôt possible à des solutions amiables. La confiance, à laquelle le chancelier Muller estime avoir tous les titres, ne saurait créer à l'Allemagne un droit; elle est un facteur d'ordre pyschologique qui facilite tout, mais ne suffit à rien.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

SOUVENIRS D'UNE PETITE FILLE

DEUXIÈME SÉRIE

I

L'ENTRÉE AU COUVENT

Mon entrée au Sacré-Cœur ne se fit pas sans encombre. La veille, Grand mère m'avait amenée pour me présenter à la Supérieure, Mme de Chalais, une grosse petite femme plus large que haute, couperosée, qui avait un gros ventre, des bras trop courts, et, malgré tout, assez bonne façon. Je la trouvai très « femme du monde », et ce grade que je lui décernai d'emblée ne m'emballa pas sur elle. Pendant notre visite, elle sonna et demanda à la religieuse qui se présenta de prévenir la Maîtresse générale, Mme Garabis.

La vue de Mme Garabis me terrifia d'abord, mais je compris tout de suite que ce grand être bizarre était quelqu'un. Qu'on imagine une très grande femme, pâle et d'une invraisemblable maigreur, avec des traits étonnamment heurtés, un nez immense, des yeux profonds et lumineux et un menton de galoche. Elle faisait penser à la fois à Don Quichotte, à Henri IV et à Pierrot. Au premier abord, elle semblait caricaturale, mais on était bien vite frappé par la beauté de ses gestes et par son grand air. Autant la Supérieure me déplut, avec ses manières guirlandeuses et son air papelard, autant la simplicité et la franchise un peu bourrue de la Maîtresse générale me séduisirent. Et je me dis que je ferais tout mon possible pour satis-

Copyright by Gyp, 1928.

faire l'une et embêter l'autre. Pendant que Grand mère s'entendait avec Mme de Chalais au sujet des leçons particulières que je devais prendre, Mme Garabis m'emmena dans le parc où les élèves étaient en récréation pour le goûter. Elle traversa un premier quinconce où j'aperçus de grandes jeunes filles. Quelques-unes portaient en écharpe un large ruban de moire bleue. Puis elle me dit, en me montrant un troupeau de petites filles qui se poursuivaient en poussant des cris aigus :

— Voici vos compagnes... Je vais vous présenter à elles et à la Maîtresse du Petit pensionnat.

Elle s'approcha d'une religieuse, qui avait une longue figure fraîche et un air très doux, et lui dit quelques mots à demi-voix. La religieuse me prit par la main et me dit gentiment qu'elle espérait que je me plairais au Sacré-Cœur et que je serais une bonne élève, puis elle ouvrit une chose qu'elle tenait à la main et que j'avais prise pour un livre, et la referma brusquement. Cela fit un bruit sec, et le jeu des petites filles s'arrêta net. Elles demeurèrent figées à la place où elles se trouvaient. La Maîtresse générale dit :

— Mes enfants, je vous amène une nouvelle compagne, Sibylle de Mirabeau...

Toutes me dévisageaient curieusement, sans se gêner, comme on regarde un objet. Une grande fille blême, qui était à quelques pas, murmura aigrement :

— Sibylle!... C'est un nom à coucher dehors!

Dès ce moment, j'eus conscience que mon nom allait m'attirer des embêtements. J'aurais pu dire mes noms, mais je ne savais pas encore...

— Soyez bien gentille pour elle, recommanda Mme Garabis, elle vient de perdre son père.

Quelques-unes des petites filles prirent une expression attristée de commande ; les autres demeurèrent parfaitement indifférentes, et je crois que celles-ci me furent inconsciemment plus sympathiques.

J'emportai de ma visite au Petit pensionnat une impression plutôt désagréable. Parmi les petites, j'avais remarqué que quelques-unes avaient aussi des rubans de moire en écharpe. Mais ceux-là était roses ou violets. Tandis que Mme Garabis me ramenait vers la maison à pas immenses que j'avais peine à suivre, je demandai :

— Madame, celles qui ont des rubans, qu'est-ce que ça veut dire?

— Cela veut dire qu'elles sont sages. J'espère que vous en aurez un.

— Madame, ça m'étonnerait...

— Pourquoi, demanda la Maîtresse générale surprise, cela vous étonnerait-il?

— Parce que, la sagesse...

Un geste vague acheva ma pensée, et je questionnai encore :

— Y a pas des rubans pour les choses qu'on apprend?

— Non... pour cela il y a des places...

Et, comme je n'avais pas l'air de comprendre :

— Des places bonnes ou mauvaises... Le 1 est la meilleure et le 10 la plus mauvaise... avant toutefois le zéro qui est ce qu'on peut avoir de pire... Vous comprenez?

— Parfaitement...

— Vous aimez à vous instruire?

— Oui... c'est-à-dire, ça dépend...

— De quoi?

— Des choses qu'on veut m'apprendre.

Mme de Chalais et Grand mère venaient au-devant de nous. La Supérieure me demanda :

— Eh bien! avez-vous fait connaissance avec vos nouvelles compagnes?

Cette question me troubla, quant à la réponse à y faire. Grand père me recommande de toujours répondre nettement. Il ne faut pas, dit-il, qu'une réponse puisse créer d'équivoque. Or, je n'avais pas fait connaissance avec les petites filles. Je dis :

— Elles m'ont vue...

Si peu perspicace qu'elle fût, la Supérieure devina que cette réponse faisait quelques restrictions, car elle demanda encore :

— Ont-elles été gentilles?

La Maîtresse générale, qui avait déjà entrevu que je n'étais pas du tout au diapason de la maison, s'empressa de répondre :

— Elles ne disent jamais rien... Elles n'ont rien dit...

Je rectifiai :

— Si!... Il y en a une qui a dit quelque chose!

— Quoi donc? demanda Mme Garabis, inquiète.

— Que Sibylle, c'est un nom à coucher dehors!

Les joues de Mme Garabis se teintèrent vaguement de rose et elle dit :

— Je n'avais pas entendu... Laquelle a dit ça?

— Une grande qui est un peu verte et qui a l'air d'avoir la bouche cousue...

— Malheureusement elle ne l'est pas! remarqua en souriant Mme Garabis, qui ajouta, en se tournant vers la Supérieure. C'est Joséphine Caillon.

Grand mère m'adorait et détestait mon nom. Elle était pour moi d'une continuelle et touchante bonté que je me reprochais souvent de ne pas assez reconnaître, car je préférais Grand père et je le laissais trop voir. La pensée que sa petite fille allait être molestée peut-être à cause de ce nom, la désola. Alors elle proposa :

— Sibylle s'appelle aussi Gabrielle. Ici, on pourrait lui donner ce nom-là... Il est inutile de créer des difficultés qu'il est si simple d'éviter...

— En effet... répondit Mme de Chalais : il sera, dans ce cas, préférable de l'appeler Gabrielle.

Il me parut affreux de me lever le lendemain à six heures moins un quart, au lieu de huit heures qui était mon heure habituelle. C'est toujours le matin que je dors le mieux. On m'avait apporté, comme toujours, du café au lait qu'il me fut impossible d'avaler. Grand père eut beau me répéter :

— Là-bas tu ne déjeuneras qu'à midi... et ici, où tu déjeunes à onze heures, tu prends un grand bol de café au lait et deux croissants...

Tout fut inutile et je partis l'estomac creux. Comme on avait recommandé de ne jamais faire attendre l'omnibus qui vient prendre les élèves, je montai en courant les trois étages d'un marchepied qui se dépliait, et, butant à l'entrée de la voiture, je vins piquer du nez sur les genoux d'une affreuse vieille dame assise à gauche de la portière. Mon sac, qui voltigea au bout de sa courroie, attrapa son chapeau et le fit tomber à la renverse sur son dos. Je dis :

— Oh! pardon, Madame!

Elle me répondit sèchement :

— Mademoiselle, s'il vous plaît! Je m'appelle mademoiselle Marie...

Elle remettait son chapeau d'un air furieux. Je dis encore :

— Mada... Mademoiselle, je suis désolée... J'ai pas pensé qu'mon sac pouvait faire un saut pareil... C'est pac'qu'y a rien dedans! J'ai pas encore mes livres...

Je regardai l'omnibus entièrement vide et je dis :

— Y a pas beaucoup d'monde!

— Vous êtes la première que l'on prend, expliqua Mlle Marie.

Je répondis :

— C'est ça qu'est pas d'veine!

— La tournée dure une heure, expliqua-t-elle encore.

J'étais allée m'asseoir tout au fond, le plus loin possible de la vieille demoiselle. Au bout de quelques tours de roues, l'omnibus s'arrêta devant une des deux maisons à perron et à terrasse qui terminent la place Carrière et commencent l'hémicycle du Palais. Et, aussitôt, apparut au haut du perron une amie délicieuse, Marie de Morville, ou, plutôt, Mimi, que Jeanne Ambert et moi nous aimions beaucoup, mais qu'on ne voyait presque jamais, parce que, précisément, elle était au petit Sacré-Cœur.

Moins âgée d'un an ou deux que moi, grande, bien faite, elle avait une toute petite tête, une charmante figure ronde aux trais délicats, et des yeux pailletés, extraordinairement brillants. Elle ressemblait à un joli chat. Son frère Raymond était aussi un bon camarade à nous. J'avais complètement oublié qu'elle était au Sacré-Cœur, et sa vue me fut une vraie joie. Je sautai sur elle quand elle entra dans l'omnibus avec son gros sac bourré de livres.

— Quel bonheur, Mimi!... Je ne pensais plus que tu étais là bas!

— On ne parle pas dans l'omnibus! déclara Mlle Marie.

— Prends garde! me dit tout bas Mimi, c'qu'elle est mauvaise, c'est rien de l'dire!

— Voulez-vous vous taire, Marie... Ne restez pas à côté de la nouvelle... Venez vous asseoir ici... près de moi.

— Ça, non!... J'ai droit de m'mettre en face de l'autre, puisque c'est les deux premières de la tournée qui ont les places du fond.

— Il ne faut pas que celles qui se connaissent soient les unes à côté des autres.

— Avec ça qu'nous nous connaissons pas toutes... Tiens!... On a oublié Edwige!

— C'est vrai! constata Mlle Marie qui vint tapoter le carreau pour faire arrêter le cocher, on l'a oubliée...

Et l'on remonta de l'autre côté de la place Carrière pour aller chercher Edwige Regnault. Celle-là était superbe, grande, solide, bien campée, avec une charmante figure intelligente et fraîche comme une rose. Elle devait avoir sept ans à ce moment-là, mais elle était plus grande que nous. Elle entra sans se presser, et sans accorder la moindre attention aux invectives de Mlle Marie, qui affirmait qu'elle lui avait marché sur les pieds.

On alla chercher, rue de la Source, les deux petites Chappuy, Marthe et Louise; cours Léopold, Isabelle Contal et Louise de Praneuf, jolie comme un bijou, et dont la beauté devait devenir célèbre. Puis, rue Stanislas, Lucie de Landreville, grande, fine, distinguée; d'autres encore, et, pour finir, rue Montesquieu, la toute petite Nanine Lenglet, un amour fragile et délicieux, fille du plus grand banquier de Nancy, qui devait avoir cinq ans, je pense. Nous étions douze. A la rigueur, nous aurions pu tenir vingt dans l'omnibus.

Je regardais avec effroi la figure revêche de Mlle Marie, et je trouvais qu'elle ressemblait à Mlle Verdet du *Roman chez la Portière* d'Henry Monnier. Pendant le trajet, elle ne cessa pas de nous harceler. Elle était solennelle, importante et bête. Jacques, le cocher alsacien, avait l'air d'un bon garçon. De temps en temps il se retournait sur son siège, pour nous regarder d'un air apitoyé.

Je demandai tout bas à Mimi, qui avait réussi à conserver sa place en face de moi :

— Mlle Marie, c'est pas une religieuse? Qu'est-ce que c'est au juste?

— C'est une qui est pour nous surveiller...

— Quel âge a-t-elle, que tu penses?

— J'sais pas... peut-être bien soixante ans...

Moins généreuse, je donnais à notre surveillante quarante-cinq ou cinquante ans. En vérité, il était aussi difficile de préciser son âge que de définir sa personnalité. Elle n'était habillée ni comme une religieuse, ni comme une dame, ni comme une ouvrière. C'était un être innommable, antipathique et dis-

gracié, visiblement infatué de lui-même. Et je comparais sa surveillance maladroite, inutile et agressive, à la surveillance prudente, attentive, et polie malgré sa familiarité, des plantons ou du vieux Claude.

Quand nous débarquâmes à ce qu'on appelait la Porterie, une religieuse nous attendait. Elle nous fit mettre sur deux rangs, sauf moi à qui elle fit signe de rester auprès d'elle. Puis elle dirigea la colonne vers l'entrée du Petit pensionnat, et me dit :

— Vous allez venir avec moi chez Mme Garabis... Elle va vous interroger pendant l'étude pour savoir dans quelle classe on vous mettra.

— Qu'est-ce que vous savez, mon enfant? me demanda la Maîtresse générale, en me plaçant devant ses genoux anguleux; êtes-vous avancée?

— Dame !... je ne sais pas...

— Faites-vous beaucoup de fautes d'orthographe?

— Oh ! non !... pas beaucoup...

— Savez-vous bien la grammaire?

— Pas un mot...

— Ah !... et l'histoire?

— L'histoire... ça dépend laquelle... on m'a appris un tas d'histoires, mais je ne sais qu'celle de France... et encore c'est que d'puis la Révolution que j'la sais...

— Avez-vous appris un peu d'histoire religieuse?

— Pas du tout ! mais j'sais à peu près bien la mythologie.

— Ça n'est pas la même chose ! dit Mme Garabis en riant. Voyons? Quel âge avez-vous?

— J'ai eu onze ans le 15 août.

— Nous allons essayer de la cinquième... Venez avec moi.

La chambre de Mme Garabis était en face de l'escalier, sur le palier du premier étage. Elle descendit rapidement. Je courais derrière elle sans parvenir à la rattraper, tandis qu'elle semblait glisser sur ses longues jambes. Après avoir traversé les salles d'étude vides à cette heure, elle ouvrit une porte, et je me trouvai dans une pièce carrée, au milieu de laquelle une douzaine de petites filles étaient assises sur des bancs faits d'une étroite planche. Inclinées sur d'autres bancs plus hauts et plus larges, peints en noir, elles prenaient des notes sous la dictée d'une religieuse assise à une petite table placée sur une estrade.

A l'entrée de la Maîtresse générale, la religieuse se leva vivement et les petites filles, comme poussées par un seul ressort, se levèrent aussi d'un mouvement raide et saccadé. Et je pensai : « Elles ont l'air en bois! »

— Madame Noély, dit Mme Garabis à la religieuse, je vous amène Gabrielle de Mirabeau...

— Tiens! elle a changé de nom depuis l'autre jour! murmura infiniment bas une élève placée au bout opposé de la classe.

J'avais ce que Grand père appelle des oreilles de souris, mais il faut croire que la Maîtresse générale avait les mêmes, car elle dirigea vers la petite fille un regard clair et froid qui la fit rougir, et dit d'une voix coupante :

— Je croyais qu'il était interdit de parler en classe.

Puis elle reprit, en se tournant de nouveau vers la religieuse :

— Comme cette enfant a été instruite chez elle, sans suivre aucun cours, il est difficile de savoir exactement dans quelle classe la mettre... Elle a onze ans...

Et, comme Mme Noély faisait un mouvement :

— Oui... je sais bien... les autres sont plus âgées... mais elles sont très en retard... Enfin... on va voir...

Et Mme Garabis sortit dans un glissement silencieux.

Restée debout, vaguement intimidée par les yeux curieux qui me dévisageaient brutalement, je demandai :

— Où faut-il me mettre?

Les petites filles prirent des airs scandalisés et un murmure réprobateur s'éleva :

— Pchtt!... Silence!... Taisez-vous donc! On ne doit pas parler!

La religieuse regarda la droite de la classe et dit :

— Si, de ce côté, où il reste une place, vous vous étiez serrées un peu pour faire asseoir votre nouvelle compagne, elle n'aurait pas eu besoin d'enfreindre le règlement...

Je bafouillai, ahurie :

— J'ai enfreint le règlement? Comment ça?

Mme Noély tourna vers moi son long visage pâle, aux contours un peu mous, et m'expliqua avec bonté :

— Parce qu'il est formellement interdit de parler.

Puis elle questionna :

— Vous êtes demi-pensionnaire?

— Oui, ma Sœur...

Une agitation extraordinaire se produisit; des rires étouffés coururent le long des bancs. Les élèves se poussaient du coude en s'exclamant à voix basse. J'entendis :

— Oh!... Elle a dit « ma Sœur » ! D'où sort-elle?

Jamais je ne m'étais, jusque là, trouvée dans un milieu hostile. Je compris qu'il m'arrivait quelque chose d'anormal, j'éprouvai une angoisse inconnue. Je sentis que je rougissais jusqu'aux cheveux, et je dis à la religieuse qui me regardait attentivement :

— Je vois bien que j'ai fait une gaffe... mais je ne sais pas comment il faut vous appeler... Aux religieuses que je connais, on dit ma Sœur.

— On nous appelle Madame... Moi, je suis Madame Noély... Asseyez-vous!

Les petites filles s'étaient serrées, mais sans bonne grâce. Je parvins à me poser à moitié sur l'extrême bout du banc.

— Pour aujourd'hui, vous écouterez seulement, puisque vous n'avez pas appris de leçons... Je vous interrogerai... Si vous devez rester dans la classe, on vous donnera vos livres après le dîner.

J'ignorais les usages du couvent et je me dis : « Après le dîner, je ne serai plus ici, heureusement! »

Mme Noély avait pris une pile de cahiers de couleurs variées placée sur la table. Elle dit, d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre sévère :

— Mme Garabis m'a communiqué vos dernières dictées de l'année passée... Elles sont épouvantables... A tel point que je me suis demandé, tout à l'heure, si je n'allais pas l'avertir de la mauvaise volonté que vous avez apportée en sixième à l'étude du français... étude qui est pourtant la plus utile de toutes pour une femme... Vous, Camille, vous avez fait dix-huit fautes dans une dictée de trois pages... et des fautes grossières!... C'est honteux!

Mme Noély s'arrêta un instant, puis demanda, en enveloppant la classe d'un regard interrogateur :

— Combien faut-il de P à galoper?

Un silence profond accueillit sa question. Alors elle s'adressa directement à moi :

— Vous ne le savez pas non plus, Gabrielle?

Gabrielle !!! je n'étais pas accoutumée à ce nom nouveau et j'hésitai un instant avant de répondre :

— Il en faut un, Madame...

— Bien... Vous avez entendu, Camille?... Et comment écrivez-vous « assassin » ?

Comme personne ne parlait, la religieuse dit en souriant :

— Ne répondez pas toutes à la fois...

Une longue petite fille un peu blême avait bougé. Mme Noély demanda :

— Eh bien ! répondez, si vous le savez?

— Je ne le sais pas, Madame...

— J'avais cru que vous vouliez dire quelque chose...

— Oui... je voulais dire que quand on pose une question comme ça, à l'improviste, ça embrouille...

— Il est fâcheux que, quand on dicte, ça vous produise le même effet... Alors, aucune élève, sur douze, ne sait écrire « assassin »... C'est pitoyable !... Vous non plus, Gabrielle, vous ne savez pas?

— Je crois que si, Madame...

— Eh bien ! dites, dans ce cas !... voyons !... épelez...

J'épelai.

— C'est bien ça. Pourquoi ne l'avoir pas dit tout de suite?

Cette fois, moi non plus, je ne répondis pas. Je n'osais pas dire qu'il me semblait maladroit et imprudent de savoir ce que les autres ne savaient pas. Ce premier contact réel avec un monde que j'ignorais, venait de me donner la leçon qui me manquait dans la vie de famille.

— Il ne faut pas vous intimider, mon enfant, continuait Mme Noély, qui était revenue à ses cahiers, et je vous félicite de savoir, en grammaire du moins, ce que doit savoir toute petite fille de votre âge...

Je dis avec sincérité :

— Je ne sais pas la grammaire... On m'attrape tout le temps à la maison à cause de ça...

— Comment ! fit Mme Noély étonnée, tandis qu'elle continuait à sabrer à coups de crayon rouge le cahier ouvert devant elle. Voyons... voyons ! Expliquons-nous ! Comment écrivez-vous, par exemple : « Les pétales qui se sont envolés avant que j'aie pu les retenir » ? Épelez la dernière syllabe du verbe « envoler » dans cette phrase....

— L-é-s...

— Bien !... Et « j'aie »? Comment écrivez-vous j'aie?

— J'-a-i-e...

— Maintenant, appliquez la règle...

— Ben, justement ! je ne la sais pas, la règle...

— Ah !... fit la religieuse désappointée, vous n'aimez pas à apprendre?

— Si... quand j'apprends facilement...

— Vous êtes la petite-fille du grand Mirabeau?

— Non... La petite-nièce... mon père était le petit-fils de Tonneau..

— C'est bien ! Asseyez-vous.

Au bout d'un instant, tandis que la maîtresse de classe était occupée d'une élève assise à gauche, la petite fille à côté de laquelle j'étais me demanda d'une voix assourdie, sans me regarder et sans remuer les lèvres :

— Qu'est-ce que c'est que le grand Mirabeau?

J'avais oublié déjà le silence imposé. Je répondis de ma voix naturelle :

— Vous trouverez ça dans l'histoire !

Cette fois, ce fut une stupeur.

— Mon enfant, dit doucement la religieuse, il faut vous taire !

Puis, voyant que j'allais protester, elle demanda :

— Votre voisine vous a parlé, n'est-ce pas ? Que vous a-t-elle dit?

— Elle m'a...

Je me sentis tirée par ma jupe en manière d'avertissement, et je bafouillai, le nez à terre :

— Non, Madame...

Mme Noély devint sévère :

— On ne doit jamais mentir, même pour disculper une compagne... Allons, répondez !

— Eh bien, elle m'a demandé ce que c'était que Mirabeau... J'ai répondu qu'elle trouverait ça dans l'histoire... Et voilà !

— Retenez une fois pour toutes qu'il est formellement interdit de parler ailleurs qu'aux récréations... Ne recommencez pas ! Sinon, je serai obligée de vous marquer...

De plus en plus, je me sentais mal à l'aise. Cette retenue de tous les instants, cette atmosphère ouatée, me causaient une

sensation d'étouffement. Machinalement, je regardai les fenêtres. Par cet admirable matin d'octobre, elles étaient hermétiquement fermées. Alors, il me sembla que la respiration me manquait, je vis tournoyer la Maîtresse de classe et sa petite tribune, et je glissai doucement du banc à terre.

— Madame!... Madame!... la nouvelle qui se trouve mal!

Madame Noély descendit précipitamment les deux marches qui la séparaient de moi, mais déjà j'étais debout, très humiliée de cette ridicule attitude.

— Qu'est-ce que vous avez, ma petite fille?... Êtes-vous malade?

— Non, Madame... j'ai eu trop chaud... C'est-à-dire, j'ai manqué d'air...

Et comme la religieuse semblait surprise, j'expliquai :

— Parce que, à la maison, on a toujours les fenêtres ouvertes...

— Est-ce qu'il vous arrive de perdre ainsi connaissance?

— Jamais, Madame, c'est la première fois...

Mme Noély m'indiqua un tabouret placé près d'une des fenêtres.

— Allez vous asseoir là, et ouvrez un peu la fenêtre... Après la classe, je vous interrogerai...

Perchée sur le tabouret beaucoup trop haut, je posai mes pieds sur la barre, ce qui me plaça les genoux presque au niveau du menton, et je pensai : « Je dois avoir l'air d'un singe!... »

Puis, me désintéressant de ce qui se passait dans la salle, je me mis à regarder par la fenêtre que j'avais entr'ouverte discrètement. Le jardin s'allongeait et paraissait très grand. En face de moi, les beaux tilleuls que j'avais remarqués à ma première visite au Sacré-Cœur étendaient autour d'eux une ombre impénétrable. Deux toutes petites filles passèrent avec une religieuse, portant une longue corbeille pleine de noix qu'elles tenaient chacune par une anse. Elles aussi me regardèrent curieusement. Je m'interrogeais, hésitante.

Quelle serait la vie dans cette grande maison fermée et ce beau jardin qui m'attirait violemment à lui? Dans tous les cas, quelle qu'elle fût, cette vie allait être la mienne, et le mieux était d'en prendre tout de suite mon parti. J'avais entendu plusieurs fois répéter à Grand mère et à ma mère, lors-

qu'elles annonçaient à des amis mon entrée au Sacré-Cœur :

— Elle y achèvera son éducation !

Et je m'efforçais, chose très difficile pour moi, de faire le compte des années que j'avais à passer en boîte, comme disait un de mes cousins, élève du lycée. Je me répétais : « Voyons?... On me met en cinquième. A douze ans, je serai en quatrième; à treize, en troisième ; à quatorze, en seconde, et à quinze en première... Ça va faire cinq ans!... Je vais devenir en bois comme les autres!... Non... peut-être pas, parce que j'aurai toujours la maison le soir, et aussi le temps des vacances pour me secouer ! »

Une cloche sonna au dehors, et, dans la salle, le bruit sec du livre de bois que j'avais déjà entendu quelques jours plus tôt, retentit.

Toutes les petites filles se levèrent ensemble, ramassant leurs livres et leurs cahiers. Deux d'entre elles enlevèrent les bancs qu'elles allèrent ranger au mur. Puis, alignées sur deux rangs, les élèves se préparèrent à sortir. Comme j'allais me joindre à elles, Mme Noély me retint.

— Gabrielle de Mirabeau, restez !

Pendant un quart d'heure à peu près, elle m'interrogea sur des choses qu'il me semblait savoir depuis longtemps. Puis elle me conduisit chez Mme Garabis, où, bien que laissée à l'écart, j'entendis ce que disaient, à voix basse, les deux religieuses.

La conversation achevée, Mme Garabis me regarda et sa longue figure anguleuse me sembla grimacer avec bonté :

— Après le dîner, ma petite enfant, on va vous donner les livres de votre classe...

Elle ne dit pas quelle était la classe, mais j'étais au courant et, pour l'instant, une seule chose me préoccupait : « Dîner ! elle a dit dîner !... à midi ! »

Quand j'arrivai dans la salle d'étude, toutes les élèves se mettaient en rang pour aller au réfectoire. Avec moi, cela faisait un nombre impair, et je me trouvai seule derrière la colonne.

Au réfectoire non plus, on ne m'attendait pas. Il fallut me chercher une place. La religieuse, chargée de la surveillance, courait le long des tables qu'elle inspectait d'un œil anxieux !

— Madame !... ici... il y a une place ! dit une voix claire.

La religieuse s'arrêta soulagée.

— Ah!... bien! Gabrielle, je vous confie cette petite compagne qui s'appelle comme vous...

La jeune fille qui avait parlé me fit asseoir à côté d'elle et me demanda gentiment, très bas :

— Vous vous appelez Gabrielle, et puis?

Comme je commençais à répondre tout haut, elle me fit taire vivement.

— Il ne faut pas parler tout haut!... jamais!... et autant que possible, il ne faut pas parler du tout! Retenez bien ça!... On vous mettra au courant... Alors, nous disons Gabrielle?

— Gabrielle de Mirabeau...

— Moi je suis Gabrielle Laistre...

Elle était grande et blanche avec un nez trop long, des yeux lumineux et de magnifiques cheveux d'un roux flamboyant que je regardai tout de suite avec admiration. Mes yeux ne pouvaient plus se détacher d'eux. L'élève, une grande aussi, placée à ma droite, me dit tout bas, tandis que Gabrielle s'occupait à servir la soupe (quelques morceaux de pain, quelques carottes durcies et des choux qui flottaient sur un bouillon jaunâtre) :

— Ne regardez pas ses cheveux comme ça, c'est malhonnête!

Et comme je devais avoir l'air étonné, elle expliqua :

— Vous comprenez, elle est déjà assez ennuyée d'être rousse!

Non! je ne comprenais pas du tout. Je me mis à avaler la croûte au pot du Sacré-Cœur. Elle n'était pas de premier ordre, mais je n'étais pas difficile, et j'aimais cette soupe que l'on mangeait, tous les soirs, à la maison. Après la soupe, on servit le bœuf, un peu filandreux, un peu caoutchouté là où il n'était pas filandreux, et je vis avec étonnement qu'on le servait dans la même assiette que le bouillon. Cela ne me gêna d'ailleurs pas autrement. Mais lorsque, après, on apporta une espèce de hachis froid, fait de débris inconnus, et arrosé d'une sauce à l'huile jonchée d'herbes mal hachées, et que je vis Gabrielle Laistre attirer mon assiette pour me servir encore, je la retins énergiquement:

— Non!... Non! Merci! je n'en veux pas!

— Comment!... Mais il faut manger... Vous n'avez donc pas faim?

— Si... mais... je ne mange jamais qu'une seule chose à déjeuner.

Malgré la soupe dont la vue à cette heure m'avait stupéfiée, ce repas de midi était quand même pour moi le déjeuner! Pour ne pas être en retard pour l'omnibus, je n'avais rien mangé le matin, mais l'idée de voir nager dans le bouillon qui restait au fond de l'assiette, et parmi les débris de carottes et de choux, l'espèce de colle grise et huileuse qui tremblait sur le plat, me dégoûtait affreusement. Ce qui me dégoûta plus encore, ce fut le lavage des couverts. A la fin du repas, une sœur converse apporta une sorte de petite, de très petite cuvette de fer-blanc, aux trois quarts pleine d'eau chaude, et les huit élèves qui composaient la table, y agitèrent un instant leurs couverts qu'elles essuyèrent à leurs serviettes, dans lesquelles, ensuite, elles les roulèrent.

Naturellement je fis comme les autres, mais jamais je ne m'étais sentie écœurée à ce point. Sournoisement, je glissai mon pain dans ma poche. Il n'était pas mauvais et j'aimais beaucoup le pain.

Pendant tout le dîner, une élève, assise dans une chaire très élevée, avait lu, d'une voix nasillarde, des choses qu'il m'était impossible de définir.

Au début de la récréation qui suit le dîner et qui dure une heure, une religieuse, — j'entendis qu'elle s'appelait Madame Mathilde, — vint me chercher pour me donner mes livres de classe et mes cahiers.

A mon retour sous les tilleuls, où je constatai avec joie que l'on jouait aux barres, des élèves que j'avais vues à la classe du matin m'entourèrent :

— Vous avez vos livres ?

— Vous a-t-elle laissé choisir vos cahiers ?

— Oh ! en cinquième on ne donne jamais des beaux cahiers !

Je dis :

— On m'a fait passer un examen... Je ne reste pas en cinquième !

Un murmure joyeux accueillit cette nouvelle.

— Ah !... ça ne m'étonne pas ! Aussi bien, vous n'auriez probablement pas pu suivre ! Ça n'est pas une raison parce qu'on a l'air de savoir l'orthographe...

— Vous allez avoir une maîtresse de classe assommante... C'est la pire de toutes, en sixième !

Je dis d'un air indifférent :

— Ça m'est égal !... C'est en quatrième qu'on me met...

Un « Ah ! » désappointé accueillit la nouvelle.

— Tant mieux ! me dit gentiment Lucie de Landreville qui s'approcha de moi. Nous allons être ensemble.

Je suis ravie ! J'ai aperçu Lucie à un ou deux goûters à Nancy, et j'ai été profondément flattée d'entendre dire que je lui ressemblais.

Je me rends très bien compte que c'est un peu vrai. Nous sommes à quelques mois près du même âge et, toutes les deux, nous avons le nez très long, les yeux petits et le teint frais. Mais Lucie est bien plus grande que moi, et elle a l'air correct et distingué. De plus, Mme de Landreville, qui a beaucoup de goût, l'habille très bien. Elle a des robes simples et bien coupées, qui font valoir sa taille déjà très jolie, alors que moi je suis fagotée piteusement.

Dès notre entrée, le matin, dans la grande salle carrée du petit pensionnat, j'ai vu tout de suite que Lucie était incontestablement « la plus chic » de toutes les élèves.

— Nous avons, m'explique-t-elle, une maîtresse de classe parfaite, Mme Victoire... vous verrez...

Une grande fille jolie et dégingandée venait à nous. Elle me dit :

— Tu ne me connais pas... je suis Anna de Kerstrat !

La Maîtresse de récréation, Mme Grandjean, intervient :

— Vous savez bien, Anna, qu'il est défendu de se tutoyer !

— Oh ! Madame !... C'est ma cousine germaine !

Je savais que deux de mes cousines, filles du premier mariage de ma tante de Préville, étaient au Sacré-Cœur de Nancy, mais je ne les avais jamais vues. Je demande :

— Est-ce que Maria est là aussi ?

— Oui... elle est là-bas avec les grandes.... Madame, est-ce que je peux aller chercher ma sœur pour qu'elle vienne dire bonjour à Sibylle ?

Sans attendre la permission demandée, elle s'élança vers l'autre bout de la salle des Tilleuls, et revint avec Maria.

Il était impossible de voir deux sœurs plus dissemblables que mes cousines. Anna, qui avait douze ans, paraissait en

avoir seize. Très grande, mince et flexible comme un roseau, elle avait le nez en l'air, des yeux bruns malins, des dents éclatantes et un teint éblouissant. Elle était racée et charmante. Maria, qui avait dix-huit ans, était toute petite, lourde, quelconque et commune.

Elle dit à la Maîtresse :

— Madame, Jenny et Clotilde voudraient dire bonjour à ma petite cousine... Vous voulez bien qu'elle vienne avec moi un instant... Mme de Curel a permis de l'amener...

— Oui, accorde, sans entrain, Mme Grandjean; mais renvoyez-la tout de suite... Restez ici, Anna! Vous n'avez pas besoin de retourner là-bas...

— Mais, Madame...

— Vous m'avez entendue...

Moi, je trotte à côté de Maria vers la récréation des grandes. Deux belles jeunes filles viennent au-devant de nous, et je les regarde extasiée, me demandant laquelle est la plus jolie des deux.

Clotilde de Landrian a quinze ans, je pense. Elle est grande, svelte, solide et magnifique. Une énorme natte de cheveux châtains entoure son front très blanc. Des fossettes délicieuses creusent son menton et ses joues roses. Elle a le nez droit, les traits purs. Sa taille superbe se dessine malgré les efforts du corsage d'ordonnance, qui n'arrive pas à la déformer (des bretelles d'étoffe froncée de l'épaule à la ceinture). Elle glisse vers moi à longs pas souples et, dans un beau sourire, montre d'admirables dents.

Comme toujours, dans mes yeux, une vision en évoque une autre, je pense : « Elle ressemble à la nymphe que j'aimais tant ! » (Il s'agissait d'une nymphe de Clodion que j'avais passionnément admirée au Louvre.)

Jenny Sanié est exactement le type des femmes de Boucher, des plus fines, de celles de la seconde manière. Elle a un nez délicat imperceptiblement retroussé ; des cheveux blonds, soyeux et légers, qui ont toujours l'air d'être coiffés, encadrent joliment son petit front têtu. Sa peau est un rêve et sa bouche une fleur. Elle est moins mince et moins grande que Clotilde ; mais, comme elle a vingt ans et qu'elle ne fait plus partie du couvent, où elle reste comme « dame en chambre » jusqu'à son mariage, elle s'habille à son goût, et son goût est charmant.

Elle avait, ce premier jour où je la vis, une robe de popeline de soie d'un gris très doux, à reflets d'argent, qui dessinait sa taille encore souple, mais déjà un peu trop rondelette à mon gré. Un petit col évasé laissait voir un cou arrondi de tourterelle qu'une cravate de dentelles anciennes, un peu rousses, faisait paraître encore plus blanc. Bien qu'elle fût considérée comme absolument indépendante, Jenny n'osait pas mettre la « cage », formellement interdite par le règlement. Elle la remplaçait par des jupons amidonnés qui soulevaient joliment sa jupe et faisaient, dès qu'elle remuait, un bruissement joyeux.

Elle inspirait à toutes les élèves, — et aux Maîtresses aussi, je crois, — une admiration éperdue, et quand, parfois, elle venait « faire un tour » à la récréation, les jeunes filles abandonnaient tous les jeux et toutes les conversations pour la regarder bouche bée.

Non seulement elle était ravissante, mais encore, c'était une héritière. Parente du riche M. Cézar, sœur de la marquise de Loppinot qui habitait un château aux environs de Nancy, elle attendait sans hâte, à l'abri du couvent où elle avait été élevée, le mari qui lui plairait.

— Alors te voilà coffrée, mon pauv'rat ! me dit Clotilde sans se soucier d'être entendue par la surveillante... Tu regrettes déjà ta vieille Pépinière, je parie ?... et ton bon Grand père aussi, pas ?

Nous étions liés avec les Landrian, et j'étais l'amie de Louise, la petite sœur de Clotilde, que je savais être demi-pensionnaire comme moi. Je réponds :

— Heureusement, je retrouverai Grand père ce soir... Mais où est donc Loulou ?... J'ai été étonnée de voir que l'omnibus n'allait pas la chercher ce matin...

— Loulou?... il paraît qu'elle a un gros rhume !... Entre nous, je pense que c'est un rhume de rentrée... Quand j'ai quitté la maison hier (les pensionnaires étaient rentrées la veille), elle n'avait rien du tout... mais il n'y en a pas une comme elle pour rouler maman... Dis donc ? à quoi penses-tu ?

Elle vit que je regardais les jeunes filles qui allaient et venaient autour de nous, et questionna :

— Tu nous trouves miteuses, hein?... Avec nos robes qui plaquent, nous avons l'air de parapluies mal fermés...

Je dis, sincère :

— Oh! pas du tout!... Je me disais, au contraire, que vous aviez de bien plus jolies tournures que les dames de Nancy... Les cages, c'est hideux!

Clotilde me regarda avec étonnement. A ce moment-là, aucune femme n'admettait la possibilité de s'habiller sans cage. Elle dit :

— Tu bafouilles... C'est très joli... Mais ici, y a pas mèche... Jenny, elle, met des jupons empesés, alors elle est présentable...

Et riant de toutes ses dents magnifiques, elle acheva :

— Mais Jenny, c'est Crésus!... Et puis, même si on avait de quoi, je me représente le nez de Mme Stalpaërt, si on lui demandait de faire empeser nos jupons!

Mme Stalpaërt, une Belge, était la lingère du couvent. Les demi-pensionnaires la connaissaient à peine, mais, avec les pensionnaires, elle avait de fréquents démêlés.

Tout à coup, Clotilde pirouetta brusquement et me dit :

— Méfiance, mon rat! v'là Mme Granjean qui vient te chercher.

— Gabrielle!... Revenez!... criait la Maîtresse des petites qui arrivait à grand pas.

— Gabrielle? répète Clotilde étonnée.

— Oui... je ne m'appelle pas Sibylle ici...

— En v'là une idée!... Mais c'est idiot!... Allons, file!

— Il ne faut pas... me dit Mme Granjean, prendre l'habitude d'être insoumise...

— ?...

— Oui... je vous avais dit de revenir dès que vous auriez dit bonjour à vos grandes compagnes, et vous êtes restée à faire indéfiniment la conversation...

Je ne répondis pas, mais je pensai : « Elle est chien! »

A une heure et demie, un coup du livre de bois, — je venais d'apprendre que ça s'appelait un signal, — annonça la fin de la récréation et l'ouvrage à l'aiguille commença.

Je crois que la Maîtresse s'appelait Mme Clotilde. Je ne suis plus très sûre de son nom, mais je sais que sa patience avec moi fut infinie. Je savais tortiller des étoffes, bâcler, pour des charades, les costumes les plus fantaisistes; rouler un turban; faire, avec du carton et du papier d'argent dérobé au chocolat de Grand mère, des fourreaux de sabre magnifiques, et, dans de vieux chapeaux, des souliers à la poulaine ou des bottes à

l'écuyère au choix. Mais lorsqu'on me mit entre les mains une toute petite chemise d'enfant, en me disant de « l'ourler bien soigneusement », et une minuscule aiguille pour faire cet ourlet, je fus horrifiée à tel point que je n'osai même pas avouer dans quel embarras je me trouvais.

En retournant m'asseoir sur mon banc, — toujours les petits bancs étroits, — je regardais avec angoisse le chiffon de toile blanche qui me semblait envoyer des rayons dans mes yeux écarquillés. Bien que Mme Clotilde eût pris la peine de plier l'ourlet, parce que c'est « la première fois », avait-elle spécifié, la chose innommable que je lui apportai un peu avant la fin de la séance, ressemblait à un feston beaucoup plus qu'à un ourlet. Le bas de la petite chemise ondulait comme une vague, et les points, trop lâches ou trop tirés, grimaçaient lamentablement. C'était même d'une cocasserie si excessive, que la bonne dame eut de la peine à garder son sérieux, tandis qu'elle me demandait :

— Vous n'avez donc jamais cousu ?

— Jamais des belles choses comme ça !... J'ai cousu dans des chiffons pour m'amuser...

— Vous ne savez rien faire comme travail manuel ?

— Si... de la tapisserie, du filet, du crochet... je brode aussi.

— Bien ! Et tricoter ?... savez-vous ?

— Oui... seulement quand je lâche des mailles, je ne peux pas les rattraper...

Consciencieusement, j'ajoutai :

— Mais je sais que Grand mère tient beaucoup à ce que j'apprenne à coudre ici...

— On vous apprendra, mon enfant, mais vous n'annoncez pas de grandes dispositions, dit Mme Clotilde en riant.

Le soir, quand je rentrai un peu étourdie de cette première journée, apportant pêle-mêle dans mon sac les livres dans lesquels je devais apprendre mes leçons pour la classe du lendemain, Grand père me demanda :

— Eh ! bien ?... Te plais-tu au Sacré-Cœur ?

— Je m'y plais... sans m'y plaire... Ça dépend.

— Ça dépend de quoi ?

— De ce que j'y fais... Je vois bien que ce que j'aimerai le

mieux, c'est les récréations, et ce que je détesterai le plus, le réfectoire...

— Pourquoi le réfectoire? C'est mauvais? demande Grand mère qui s'inquiète tout de suite de me voir mal nourrie.

— Ça, ça m'est égal!... mais c'est sale!

Et j'énumère la seule assiette; le lavage des couverts dans très peu d'eau; l'enveloppement dans la serviette, etc...

La seule assiette ne paraît pas surprendre Grand père, mais le lavage des couverts l'étonne visiblement. Quant à Grand mère, elle semble terrifiée. Je profite de ce désarroi pour protester avec véhémence contre la timbale.

— Je ne peux pas boire dans une timbale, ça sent le vieux fer.

— Comment le vieux fer? dit Grand mère qui s'indigne, ta timbale est en vermeil...

— C'est possible... mais elle sent tout de même le vieux fer et ça m'dégoûte... Si je pouvais manger un morceau d'pain et une pomme dans l'jardin pendant l'déjeuner qui s'appelle dîner... c'que j'serais contente!... Vous pourriez pas demander ça?

— Mon petit Minon, dit Grand père, il faut toujours et partout accepter la discipline... Que ce soit au couvent, ou au lycée, ou au régiment, il faut obéir...

— Ça m'est égal d'obéir, mais pas pour des choses sales...

— Allons, tais-toi et maintenant que tu as dîné, va te coucher...

— Me coucher? Ben, et mes leçons!... Qu'est-ce que vous en faites de mes leçons? Quand donc c'est que j'les apprendrai?

— Que tu parles mal, mon petit!... Tu as beaucoup de leçons?

— Assez comme ça...

J'avais vidé mon sac à terre, et je sortais rageusement les petits livres du tas échoué au milieu de la pièce.

— T'nez! histoire religieuse, et grammaire! et géographie!

— Sont-elles longues tes leçons?

J'ouvre l'histoire religieuse, et je montre à Grand père les lignes indiquées par deux traits de crayon...

— Ah! dit-il étonné, il n'y a pas grand chose à apprendre?

— Parce que vous ne comprenez pas!... C'est pas comme mes leçons d'ici... C'est l'mot à mot qu'on demande!

— Le mot à mot... pour l'histoire?

— Oui... C'est bête, hein?

— Je ne dis pas que c'est bête, corrige Grand père qui regrette sa franchise.

— Oh !... vous pouvez l'dire, allez, puisque j'm'en aperçois! Aujourd'hui, d'ailleurs, j'ai le double à apprendre, parce que, comme je n'étais pas à la classe d'hier, il faut que je revoie ce qu'on a fait sans moi...

— Pourquoi n'y étais-tu pas?

— Parce que, pour essayer, on m'avait mise en cinquième...

— Et on t'a fait descendre?

— Non !... on m'a fait monter...

— Ah !... dit Grand père soulagé : j'espère que tu vas bien travailler... Mais il est déjà huit heures... ça me contrarie de te voir veiller...

— C'est déplorable! dit Grand mère navrée. Il faut qu'elle se lève à cinq heures et demie.

Grand père propose :

— Puisque tu es une heure dans l'omnibus, ne pourrais-tu y apprendre tes leçons? Je sais bien que tu seras dérangée...

— Oh! c'est pas ça! Mais, dans l'omnibus, j'aime mieux rigoler.

— Tu ne seras jamais sérieuse ! observe Grand père mécontent.

— Heureusement!

— Comment, heureusement?

— Parce que les gens sérieux, c'est embêtant!

— On t'a défendu cent fois d'employer ce mot... D'ailleurs, tu ne sais ce que tu dis. Les gens sérieux ne sont pas ennuyeux, au contraire...

— Tiens!... Alors pourquoi c'est-y seulement les autres que vous allez voir?

— Qu'est-ce que tu veux dire? questionne Grand père incertain.

— J'veux dire que vos visites... les quelques visites que vous faites, ben, c'est à Mme de Soubeyran, à Mme de Morville, à Mme de la Charrière... J'vois pas beaucoup qu'vous alliez vous cirer chez Mme d'H... ou chez les...

— C'est bon ! C'est bon ! coupe Grand père, ça suffit!...

GYP.

(A suivre.)

QUELQUES MAITRES DU DESTIN

IV[1]

LE MARÉCHAL PILSUDSKI

Le 11 novembre 1918, les Allemands quittaient Varsovie qu'ils occupaient depuis le 4 août 1915, et les habitants, ivres de joie à la pensée de voir renaître leur patrie effacée de la carte du monde dès la fin du XVIII[e] siècle, acclamaient unanimement et appelaient au pouvoir suprême, par une sorte de plébiscite spontané, l'homme qui incarnait à leurs yeux l'idée de la lutte pour l'indépendance nationale.

Cet homme était Joseph Pilsudski.

Né en 1866 à Zulow, près de Wilno, d'une famille d'ancienne noblesse aussi polonaise de sang que lithuanienne et qui avait été presque ruinée par l'insurrection de 1863, il commença ses études à l'école de Wilno sous la direction des maîtres russes que son patriotisme l'empêchait d'aimer. En 1884, il partit pour Kharkoff, où il suivit les cours de l'Université. Mais, ayant hérité de l'intelligence de son père et de l'énergie de sa mère, et méprisant les distractions de son âge, il était déjà hanté par l'idée de travailler à l'indépendance de son pays. Doué d'une âme ardente, il groupait autour de lui ses compatriotes, élèves de la même Université, et s'employait à leur faire partager sa foi et ses espérances. Son attitude et son langage le rendirent suspect aux autorités russes et il était bientôt renvoyé.

(1) Voyez la *Revue* des 1[er] et 15 mars, 1[er] mai et 1[er] juin.

Rentré à Wilno, il entra dans les rangs de « la Jeunesse révolutionnaire polonaise », qui, malgré ce titre, n'avait de commun avec les anarchistes et les nihilistes que la volonté de lutter contre le régime impérial. Son activité ne pouvait pas rester secrète et, en 1887, il était condamné à la déportation en Sibérie pour cinq ans.

Son exil terminé, Joseph Pilsudski revint dans son pays et reprit sa propagande. Il fut un des fondateurs du « Parti socialiste polonais », qui était et est toujours resté patriote et nationaliste, et entreprit de publier une feuille, le *Rabotnik*, dont il était à la fois le rédacteur et l'imprimeur. En 1900, il était arrêté et incarcéré à la citadelle de Varsovie, puis transféré à Saint-Pétersbourg. Il parvint à s'évader avant de passer devant les tribunaux et reprit la direction du mouvement ouvrier polonais.

Plus tard, pendant la guerre de Mandchourie, il estima l'occasion favorable pour provoquer la révolution qui pouvait seule amener l'indépendance de la Pologne et il se rendit au Japon. Il encouragea les Japonais à faire éclater une insurrection à l'arrière de l'armée russe.

Lors des troubles qui survinrent en Russie après la conclusion de la paix, Joseph Pilsudski poursuivit ses projets et créa avec ses amis polonais « l'organisation de combat » dans le dessein d'entretenir le mouvement révolutionnaire.

Après la répression des troubles et le rétablissement de la tranquillité, il ne perdit pas courage et, dans les années qui suivirent, il organisa en Galicie les sociétés de préparation militaire qui étaient composées uniquement de Polonais.

La Grande Guerre survint et, dès le 6 août 1914, trois cents jeunes gens appartenant à ces groupements, à peine armés mais pleins d'ardeur patriotique, franchissaient la frontière et s'avançaient jusqu'à Kielce. L'Autriche s'assure un concours aussi imprévu et autorise la formation de la légion polonaise qui se constitue sous le commandement de Pilsudski. Pour délivrer sa patrie opprimée, la Légion prend part à la lutte dans les rangs de l'armée austro-hongroise. Mais les Austro-Allemands s'aperçurent sans doute qu'ils ne devaient avoir qu'une confiance limitée dans son loyalisme et dans celui de

son chef et exigèrent vers le milieu de 1917, trois ans après le raid de Kielce, que les soldats de la légion prêtassent serment de fidélité aux deux Empereurs. Les deux tiers d'entre eux refusèrent et leur chef donna sa démission. La légion fut dissoute, les légionnaires furent internés et Pilsudski envoyé à la forteresse de Magdebourg.

Rendu à la liberté par la révolution allemande, Pilsudski revenait à Varsovie le 10 novembre 1918, aux acclamations de toute la population. Le lendemain, les membres de son organisation chassaient les Allemands de Varsovie, de même que le 31 octobre précédent, ils avaient désarmé les Autrichiens à Cracovie. La Pologne était libre.

Le Conseil de régence institué par les Allemands pendant l'occupation remettait immédiatement ses pouvoirs à Pilsudski et l'Assemblée constituante convoquée en février 1919 confirmait celui-ci dans ses fonctions de chef de l'État polonais.

LA GUERRE CONTRE L'ARMÉE ROUGE

A partir de ce moment, la vie de Pilsudski se confond étroitement avec l'histoire de la Pologne elle-même. Jusqu'à cette date, elle a été la vie mouvementée du conspirateur et du révolutionnaire, animé de la plus farouche énergie et de la plus entêtée persévérance dans la poursuite d'un but idéal qui paraît impossible à atteindre, tant il relève du domaine de l'utopie. En novembre 1918, elle devient la vie d'un général en chef, d'un homme de gouvernement, d'un conducteur de peuple.

Quand Pilsudski prend le pouvoir, le pays est dans le chaos et les questions intérieures exigent un règlement, au moins provisoire, aussi rapide que possible. Confiant dans le patriotisme de ses compatriotes, il ne s'arrête pas à ces questions. Il ne voit qu'une chose : que la guerre n'est pas finie et que le danger le plus grave pour la Pologne qui n'a pas de frontières est la menace soviétique. Avec une armée improvisée, il marche vers l'est et entre à Wilno en avril 1919. C'est de là qu'il lance son manifeste au peuple lithuanien : « Organisez-vous comme vous le commandera le sens de vos intérêts majeurs. La Pologne vous aidera fraternellement, heureuse si vous continuez à renouer les anciens liens consacrés par tant de siècles de vie commune. »

Pendant les longues années d'exil et de travail, Joseph

Pilsudski a beaucoup réfléchi et beaucoup étudié. Si son esprit a toujours eu une prédilection marquée pour l'histoire militaire, les questions politiques qui concernent la Russie lui sont familières. Le conflit général est-il à peine terminé, la Pologne est-elle à peine sortie du tombeau, il pense à réaliser la conception qu'il s'est formée pour assurer la paix dans l'Est européen en même temps que l'avenir et la grandeur de son pays. Il souhaite l'indépendance de tous les peuples que la Russie a successivement annexés et dont certains ont été à peu près complètement assimilés et il veut encourager toutes les initiatives qui les pousseront à se réclamer du principe des nationalités. La Pologne, plus avancée en civilisation, plus riche et plus peuplée que la plupart de ses voisins de l'Est et du Sud, devra s'en faire des amis, leur donner des conseils et développer chez eux son influence. Tous ces peuples animés de sentiments analogues et unis par les mêmes intérêts formeront un bloc puissant contre lequel la Russie future, quelles que doivent être ses aspirations, sera impuissante. C'est dans cette pensée qu'il adresse son manifeste à la Lithuanie et que peu de jours après il remet aux Lettons la ville de Dunabourg que ses troupes venaient d'occuper. C'est dans la même intention qu'au mois de mai 1920, au moment où il reprend les opérations contre l'armée rouge en territoire ukrainien, il veut s'assurer le concours amical de l'ataman Petlioura, chef du gouvernement ukrainien, bien que celui-ci soit à peine constitué, que son existence soit précaire et que ses troupes, vivant depuis plusieurs années de la guerre et de brigandages, soient fort mal disciplinées. Il reconnaît néanmoins officiellement le gouvernement de Petlioura.

Pendant toute cette période 1919 et 1920, Pilsudski, laissant à ses ministres le soin des affaires intérieures et ne faisant sentir son autorité que d'une façon discrète, est principalement occupé par la guerre contre la Russie soviétique qui, jusqu'au mois de juin 1920, ne cessa d'être favorable à ses troupes. Il souhaitait poursuivre la lutte jusqu'à la victoire complète qui aurait sans doute mis fin au règne de Lénine. Cependant, prévoyant les lourds sacrifices qu'imposerait une telle entreprise aussi bien que les bénéfices incertains du résultat, il avait accepté, au mois de mars précédent, d'engager des pourparlers préliminaires de paix. Mais ces pourparlers traînèrent en longueur et

finirent par échouer. C'est alors que, désireux de porter un coup décisif, il se décida à ordonner la marche sur Kieff. L'occupation de cette ville, qui lui valut une réception enthousiaste lors de son retour à Varsovie, ne fut qu'un triomphe éphémère. Les armées rouges reprirent l'offensive et les troupes polonaises fatiguées et déçues durent se replier au mois d'août jusqu'aux portes de Varsovie. L'étoile de Pilsudski semblait perdre son éclat et ses ennemis intérieurs se félicitaient déjà de sa chute sans se rendre compte que l'avenir de la Pologne pouvait s'en trouver compromis.

Le redressement des troupes polonaises au 15 août 1920 changea brusquement la situation et les jours suivants c'était l'armée rouge qui, en pleine déroute, se repliait rapidement vers la frontière. Après cette victoire que l'histoire a appelée le miracle de la Vistule, Pilsudski avait retrouvé toute sa popularité. Il était le maître de la politique polonaise.

Au mois d'octobre, la ville de Wilno, qui avait été occupée par les Lithuaniens d'accord avec les autorités soviétiques lors de la retraite des troupes polonaises, fut reprise sans combat par la division du général Zeligowski. Mais le gouvernement polonais avait pris des engagements à l'égard des Puissances alliées et le chef de l'État Pilsudski se trouva alors en face d'un conflit de conscience particulièrement pénible pour lui. Devait-il respecter ces engagements en vertu desquels les troupes ne devaient pas franchir la ligne de démarcation qui leur avait été fixée? Devait-il oublier son devoir patriotique de Polonais, devoir d'autant plus impérieux qu'il était lui-même originaire de Wilno? Tout en approuvant du fond du cœur son ami Zeligowski, il dut le laisser désavouer officiellement.

Peu après, l'armée victorieuse décernait la dignité de maréchal à son chef, bien qu'il n'eût fréquenté aucune école militaire et qu'il n'eût jamais passé par aucun grade régulier. Il n'avait appris son métier de soldat que par des études solitaires et par l'expérience acquise pendant la guerre. Au nom de l'armée, un simple soldat lui remettait solennellement le bâton de maréchal aux acclamations de la population de Varsovie.

UN REFUS QUI N'EST PAS ORDINAIRE

La paix allait être signée avec le gouvernement de Moscou et l'armée était démobilisée. Le maréchal Pilsudski, chef de

l'État polonais, libéré des préoccupations d'ordre militaire, pouvait reporter son esprit sur les questions de politique intérieure et extérieure.

En décembre 1920, le maréchal recevait du gouvernement français l'invitation de venir à Paris et sa visite, qui eut lieu du 3 au 5 février 1921 dans la forme usitée pour celle des souverains et chefs d'État, fut suivie de la conclusion de l'alliance entre la France et la Pologne.

La satisfaction qu'il en ressentit pour son pays et qui fut partagée par tous ses compatriotes fut profonde et sincère. La Pologne, qui n'avait encore aucune frontière reconnue, si ce n'est à l'ouest, n'était plus isolée dans le monde. Elle pouvait s'appuyer sur le grand pays dont la voix influente plaiderait sa cause dans les conseils de l'Europe. Si le maréchal n'avait pas été modeste, il aurait pu se glorifier des résultats de sa visite à Paris. En acceptant avec joie et reconnaissance la main qui lui était tendue, il ne voulait plus se souvenir qu'il avait considéré autrefois l'alliance franco-russe comme l'infranchissable obstacle à la réalisation de ses vœux les plus chers.

A la fin de 1922, la situation de la Pologne se trouvait considérablement consolidée à l'extérieur comme à l'intérieur. Depuis dix-huit mois la paix était signée avec Moscou. Les graves difficultés qui s'étaient produites entre la Pologne et certains de ses voisins et qui avaient fait naître à plusieurs reprises les craintes les plus justifiées étaient à peu près aplanies. Les frontières définitives étaient à la veille d'être fixées. A l'intérieur, malgré de trop fréquents changements de ministres, l'administration s'était constituée. Le Parlement, après de longues discussions passionnées, avait voté la constitution, dont la mise en vigueur impliquait les élections générales à la Diète et au Sénat et l'élection du président de la République définitif.

Au début de cette ère nouvelle, on pensait généralement que le maréchal Pilsudski, sous la haute direction de qui le grand travail de construction et de paix s'était heureusement accompli, était désigné pour continuer son œuvre comme Président de la République et que, malgré l'attitude hostile de ses adversaires toujours irréconciliables, son nom réunirait la majorité des suffrages de l'Assemblée nationale.

Une délégation de groupes politiques vint le prier d'accepter

la candidature. Mais, à la surprise des délégués, le maréchal, après quelques heures de réflexion, exposa à ceux-ci les divers motifs pour lesquels il ne croyait pas pouvoir répondre à leur appel.

« La Constitution, leur dit-il en résumé, n'accorde, à mon avis, au Président de la République que des pouvoirs insuffisants et mal définis. Constitutionnellement il est irresponsable; tous ses actes doivent être contresignés. Il se trouve comme un petit enfant sous la constante tutelle des ministres. Et cependant il doit en même temps exercer le gouvernement. La fonction présidentielle la plus clairement définie par la Constitution est celle de la représentation. Cette charge est lourde et pour la supporter il faut remplir deux conditions : aimer à jouer un rôle représentatif et disposer de ressources pécuniaires. Sans argent, on ne représente que la misère, comme ce fut mon cas. Je ne me plains pas. Je n'aime pas l'argent, mais avec mon budget personnel je me suis trouvé plus d'une fois en banqueroute après un dîner officiel.

« D'autre part, l'article 46 de la Constitution mérite de retenir l'attention. Il concerne les rapports du Président de la République et de l'armée. Le Président est chef suprême de l'armée, mais il lui est interdit de prendre part à la guerre avec ses subordonnés. Son rôle est donc réduit à rien ou à fort peu de chose.

« J'ai été choisi comme chef de l'État contre ma volonté. Me trouvant à la fois chef de l'État et chef de l'armée, je ne cacherai pas que j'ai usé pleinement du pouvoir extraordinaire que j'avais en mains. Mais je ne sais pas exercer le pouvoir à l'aide d'influences occultes et je ne saurais supporter une tutelle. Dans mon message à la Diète j'ai dit : L'homme qu'il faut au poste qu'il faut. Je ne crois pas être l'homme qui convient à l'action individuelle imposée au chef de l'État par la Constitution. C'est pourquoi je décline la candidature que vous voulez bien m'offrir. »

Dans cette allocution pleine de franchise et de dignité qui devait émouvoir ses auditeurs, il fit en outre allusion aux attaques violentes dont il était l'objet depuis plusieurs mois de la part de certains partis et qui ne lui permettaient pas d'espérer que son nom réunirait l'unanimité des partis polonais.

C'était la première fois que le maréchal Pilsudski exprimait

publiquement son opinion sur les rapports qui devaient exister entre le Président de la République d'une part et d'autre part le gouvernement, le Parlement et l'armée. Il devait manifester plus explicitement encore sa manière de voir, et de la façon la plus énergique, lors des événements de mai 1926.

Cette décision du maréchal Pilsudski, à un moment où son élection à la Présidence était assurée, ne pouvait que faire honneur à son auteur et était une nouvelle preuve de sa volonté mûrement réfléchie. Il est assez exceptionnel de rencontrer un homme qui abandonne volontairement les avantages et les satisfactions du pouvoir et qui, dénué de ressources personnelles malgré la gloire et les services rendus, préfère rentrer dans la vie privée plutôt que d'accepter de présider au fonctionnement d'une constitution qu'il considère comme nuisible à la prospérité et à la vie même de son pays.

Ce n'était sans doute pas sans mélancolie, voire sans amertume qu'il s'était décidé à refuser cette suprême consécration de ses services et de ses mérites. Il pouvait à cette heure se remémorer toutes les épreuves subies pendant tant d'années, d'un cœur vaillant et sans faiblesse, pour l'amour de sa patrie. La grande pensée de sa jeunesse et de son âge mûr l'avait toujours soutenu; ni la prison, ni l'exil en Sibérie n'avaient affaibli ses forces et son courage. Pendant ces années de lutte, il avait dû avoir dans son for intérieur des moments de découragement. L'entreprise à laquelle il avait consacré sa vie n'était-elle pas impossible à réaliser? Comment l'œuvre néfaste des partages de la Pologne pouvait-elle être enfin détruite?

Les rêves de Joseph Pilsudski n'auraient jamais pu devenir des réalités, si les plus grands événements de l'histoire contemporaine, si imprévus dans leurs conséquences immédiates, ne s'étaient pas produits. A sa sortie du pouvoir, il pouvait penser en méditant sur le passé comme sur le présent que, s'il avait commis des erreurs, il avait su mener sa tâche à bonne fin, soutenu au milieu des difficultés de toute nature qu'il avait rencontrées par son patriotisme et sa volonté. Il devait se dire : La Pologne est un enfant à peine entré dans l'adolescence, qui a surmonté et devra encore surmonter bien des maladies. Malgré ses fautes de jeunesse, elle vit et j'ai contribué à sa résurrection.

Ayant refusé la présidence de la République, le maréchal

Pilsudski semblait devoir rester dans l'inaction, mais les événements en décidaient autrement. Une semaine après son élection, le président Narutowicz était assassiné par un fanatique et le maréchal de la Diète remplissant par intérim les fonctions présidentielles faisait officieusement appel à Pilsudski dont l'intervention secrète contribuait pour une grande part à arrêter l'agitation populaire et à rétablir l'ordre troublé pendant quelques heures. Sur les conseils du maréchal, le nouveau ministère était constitué le jour même de l'attentat et lui-même acceptait la succession du chef d'état-major général de l'armée, qui était devenu président du Conseil et ministre de l'Intérieur. Cette situation en lui conservant la haute direction de l'armée répondait à ses désirs, car il n'a jamais cessé de se considérer avant tout comme un soldat, et il a toujours été plein d'une sollicitude particulière pour ses frères d'armes. Dans ces nouvelles fonctions il devait avoir une liberté d'action d'autant plus grande que le ministre des Affaires militaires était un de ses intimes et son agent d'exécution, quand lui-même régnait au Belvédère.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés que le ministère du général Sikorski démissionnait à la suite d'un vote de la Diète (juin 1923) et dès le lendemain le chef d'état-major général donnait sa démission. Avant sa rentrée dans la vie privée, le maréchal était l'objet, de la part du Parlement, d'un témoignage de reconnaissance éclatant sous la forme d'une résolution votée au milieu des acclamations et ainsi conçue : « La Diète reconnaît que le maréchal Pilsudski a bien mérité de la nation en sa qualité de chef de l'État et de commandant en chef. Cette résolution sera publiée au Bulletin des lois et affichée dans les communes urbaines et rurales. »

DANS LA RETRAITE

La démission du maréchal était provoquée par plusieurs causes : arrivée au pouvoir d'un ministère composé partiellement de ses adversaires, écœurement éprouvé par la campagne sans scrupules menée contre lui pendant les dernières années, désapprobation d'un projet de loi destiné à régler le commandement supérieur de l'armée.

Cette dernière question lui tenait le plus à cœur, car s'il avait été entendu que les nouvelles fonctions d'inspecteur

général de l'armée devaient lui être confiées, il soutenait que l'inspecteur général de l'armée était seul en mesure d'apprécier la valeur respective des généraux et de faire les propositions utiles. Il se refusait à admettre que les hauts commandements, ainsi qu'il était prévu par le projet de loi, fussent conférés par le Président de la République sur la simple proposition du conseil des ministres et que l'inspecteur général de l'armée fût sous les ordres du ministre des affaires militaires.

Dans les circonstances qui venaient de se produire, le maréchal Pilsudski s'était donc résolu à se retirer définitivement et à reprendre son entière liberté.

Quoique dans la retraite, isolé à la campagne et ne paraissant plus à Varsovie, le maréchal Pilsudski n'en restait pas moins l'idole de la plus grande partie de l'armée et des masses populaires. D'aucuns, dans cette période qui va du milieu de 1923 au début de 1926, ont pu croire que son rôle était définitivement fini et que ses amis fidèles l'avaient abandonné. Ils se trompaient. Le maréchal est doué d'un patriotisme trop vibrant et d'une trop grande activité pour se désintéresser brusquement d'une œuvre qu'il considère comme la sienne. Confiné dans un silence presque absolu, se contentant de recevoir dans son ermitage de Sulejowek, non loin de Varsovie, les délégations de ses anciens soldats qui ne l'oubliaient pas, il suivait les événements d'un œil attentif.

Il ne sortit de la réserve qu'il observait depuis deux ans et demi que pour se faire une fois de plus le défenseur de l'armée. L'incident se produisit à la suite de la démission du ministère Ladislas Grabski au mois de novembre 1925. Le jour même, le maréchal se présenta au Belvédère et lut au président Wojciechowski, qui avait été son ami et qui lui devait son élection à la présidence de la République après l'assassinat de M. Narutowicz, une déclaration ayant pour but d'appeler son attention « sur le danger de ne pas tenir compte des intérêts moraux de l'armée dans les efforts actuellement faits pour résoudre la crise. « Déjà à deux reprises, ajoutait-il, ces intérêts ont été négligés, ce qui a eu pour conséquence d'aggraver dans les rangs de l'armée la discorde et le mécontentement. On ne saurait demander que l'armée soit politiquement au service de l'État et qu'elle ait la garde des intérêts privés des partis politiques. Je comprends la nécessité de la discipline dans l'armée,

mais ce que je ne comprends pas, c'est le manque de considération à l'égard de ceux qui ont sauvegardé l'État et son honneur. J'avais le devoir de faire la présente démarche, parce que j'ai formé l'armée avec laquelle j'ai combattu dans les circonstances les plus critiques et parce que j'ai dans cette armée le rang le plus élevé. »

La démarche du maréchal Pilsudski fut immédiatement connue et produisit la plus vive émotion, non seulement dans les milieux militaires, mais dans le public.

Le lendemain, une délégation de 415 officiers, dont 20 généraux, se rendit à Sulejowek et son chef termina son discours par ces mots : « Aujourd'hui que nous nous tournons vers toi, nous souffrons et nous tremblons devant la misère qui menace les foyers. Nous voulons que tu aies foi en notre ardent désir de te voir consentir à n'être pas absent pendant cette crise et à ne pas nous abandonner, non seulement nous, tes fidèles soldats, mais la Pologne. Nous voulons que tu croies que nous ne te présentons pas de banals compliments de circonstance, mais que nous t'apportons, outre des cœurs reconnaissants, des épées sûres et trempées dans les victoires. »

De quelle vénération, de quel amour confiant à l'égard du chef ces paroles ne sont-elles pas imprégnées, et combien fort est le sentiment qui a fait agir ces officiers pour qu'ils n'aient pas hésité à faire une démonstration publique aussi contraire à la discipline et à la réserve qui leur est imposée, et dont les conséquences ne pouvaient qu'être des plus préjudiciables à leur situation et à leur avenir ! Quel effet une telle démarche ne devait-elle pas produire sur l'esprit du maréchal Pilsudski, en l'autorisant à croire qu'il avait une mission providentielle à remplir vis à vis de son pays !

L'incident n'eut pas de suite, si ce n'est pour les officiers ayant pris part à la manifestation, car le nouveau ministre des Affaires militaires fut choisi sur la désignation du maréchal, et ce fut le général Zeligowski.

REBELLE ET HORS LA LOI

Mais un événement beaucoup plus grave devait se produire six mois plus tard, en mai 1926, à la suite de la démission du ministère Skrzynski, provoquée par la décision du parti socialiste de se retirer du gouvernement de coalition.

Après plusieurs jours de négociations infructueuses, le Président de la République croyait devoir faire appel à M. Witos, chef du parti Piast, le même homme politique qui avait constitué le cabinet de juin 1923, dont la nomination avait amené le maréchal à donner sa démission de chef d'état-major général.

Le maréchal Pilsudski n'avait évidemment pas changé de sentiment à l'égard d'un gouvernement de concentration analogue au précédent, qui devait avoir les mêmes tendances et la même politique. Car à peine le choix du Président est-il connu que le journal inspiré par les amis du maréchal écrit : « Le gouvernement Witos est composé de gens de chantage, de corruption et de voleurs. Tous ont gagné leurs fortunes dans les postes ministériels. Ce sont ces hommes qui refusent aujourd'hui d'augmenter le budget de la guerre, tandis que les soldats qui ont fait la nouvelle Pologne ont faim. »

Se plaçant à un point de vue plus élevé, le maréchal avait, de son côté, déclaré quelques jours auparavant que la crise parlementaire et les crises ministérielles successives avaient pour cause la faiblesse du pouvoir exécutif qui était dans la complète dépendance du pouvoir législatif. Il ajoutait que les traditions parlementaires suivies jusqu'alors étaient plus néfastes que la constitution elle-même.

Le 11 mai, le ministère Witos était officiellement constitué, et les partis de gauche réclamaient sa démission immédiate.

Dans la nuit du même jour, la petite garnison de Rembertow, non loin de Sulejowek, se rendait auprès du maréchal pour le protéger contre une attaque semblable à celle qui, a-t-on dit, s'était produite la nuit précédente. La garnison de Siedlce venait la rejoindre le lendemain, et toutes deux sous la conduite du maréchal marchaient dans la direction de Varsovie et arrivaient à vingt heures sans combat au faubourg de Praga. Dans les pourparlers brefs et infructueux qui eurent lieu à ce moment entre le Président de la République et le maréchal, celui-ci réclama la démission immédiate de M. Witos, puis fit la déclaration suivante : « Je combats simplement un gouvernement qui, depuis le jour où il est arrivé au pouvoir, a inauguré une politique contraire aux intérêts de l'État et de l'armée. »

Le gouvernement ne voulant pas céder à cette sommation et se figurant qu'il lui suffisait de déclarer Pilsudski « rebelle et hors la loi », pour rétablir son autorité, il s'ensuivit pendant

deux jours de malheureux combats de rue entre les troupes du maréchal et celles du gouvernement. Il dut très vite reconnaître que son appel à la population restait sans écho et qu'il n'était pas maître de la situation. Malgré le dévouement de quelques soldats disciplinés, il renonça à la lutte et dans la soirée du 14 mai, Président et ministres se retirèrent à Wilanow, à dix kilomètres de la capitale, où, après une délibération du Conseil des ministres, M. Witos remettait sa démission au Président de la République, qui lui-même prenait la décision de se retirer et transmettait ses pouvoirs au maréchal de la Diète, conformément à la Constitution. Le 15 mai au soir, celui-ci, en accord avec le maréchal Pilsudski, constituait un nouveau ministère sous la présidence de M. Bartel.

Ce déplorable conflit qui pouvait avoir les plus graves conséquences pour la Pologne ne s'est produit, semble-t-il, qu'en raison de l'animosité existant entre les partisans et les adversaires militaires du maréchal Pilsudski, et des erreurs du Président et du gouvernement Witos qui ont manqué de prévoyance et de psychologie.

Le maréchal Pilsudski n'avait certainement pas envisagé la possibilité d'une lutte sanglante entre soldats d'une même armée. Il connaissait son prestige, il savait que son action serait approuvée par la très grande majorité de ses compatriotes, las de voir les intrigues politiques et les rivalités personnelles empêcher tout travail parlementaire. Il a voulu effrayer le gouvernement, convaincu qu'il lui suffirait de paraître pour que ses anciens obligés et amis, M. Wojciechowski comme M. Witos, s'inclinassent immédiatement devant sa volonté. Il s'est trompé, et en présence d'un gouvernement qui se défendait par les armes, il s'est vu obligé d'accepter la lutte. Mais il a cruellement souffert de voir le sang versé.

Dans cette lutte de deux jours une infime partie de l'armée s'est trouvée aux prises. La population civile de Varsovie a assisté, émue et curieuse, aux événements qui se déroulaient. Les hommes politiques, sauf ceux qui faisaient partie du gouvernement, n'ont pour ainsi dire joué aucun rôle. Chose surprenante : ce sont les partis de gauche qui auraient dû, semble-t-il, blâmer une entreprise aussi contraire à la Constitution, qui ont approuvé complètement l'action du maréchal.

Quant aux provinces, elles ont gardé le calme le plus com-

plet et aucune agitation ne s'y est manifestée. Elles ont appris les diverses phases du drame quand il était terminé.

Dès la victoire acquise, le maréchal Pilsudski, désireux de rentrer dans la voie constitutionnelle, tient à appliquer les principes du droit à la situation de fait. Quoiqu'il soit à ce moment le véritable et seul maître de la Pologne, il fait former le nouveau ministère par le Président provisoire de la République et n'y entre lui-même que comme ministre des Affaires militaires. Il refuse la dictature que de tous côtés on vient lui offrir. Il fait preuve du plus complet désintéressement et tient à faire respecter la Constitution. Il veut montrer, comme il l'a dit quelques années auparavant, qu'en dépit des vices d'une Constitution qui, il faut le reconnaître, a été faite contre lui, un gouvernement peut s'en accommoder en faisant preuve d'énergie et de volonté.

Il n'en garde pas moins l'intention d'appliquer au gouvernement les idées pour la défense desquelles il est sorti de sa retraite et a fait en réalité un coup d'État ou plutôt un pronunciamiento, non à son profit personnel, mais au profit du pays. Ces idées sont celles d'un homme de gouvernement et il les a exprimées publiquement dans des interviews et des manifestes. Il est intéressant d'en rappeler quelques-unes, car elles éclairent tous les actes du maréchal :

« Le pouvoir exécutif doit être réellement fort et rester au-dessus des luttes des partis. Le Parlement ne doit pas outrepasser son rôle et doit rester dans son domaine législatif. La Diète doit avoir moins de privilèges et ceux qui exercent le pouvoir doivent en avoir plus. Le Président de la République ne doit pas appartenir à un parti et doit être digne de la charge suprême. »

Après les événements de mai, le maréchal précise sa pensée. « Des pouvoirs spéciaux doivent être accordés pour un an au Président de la République jusqu'à ce que la Constitution ait été revisée et la Constitution revisée devra lui donner des pouvoirs plus étendus, notamment le droit de dissoudre le Parlement. En attendant, le Président devra par voie d'ordonnances pouvoir prendre les mesures nécessaires à l'assainissement financier et économique, remédier aux défauts de l'organisation actuelle des services civils et militaires, introduire dans la pratique l'autonomie des provinces et des communes.

« Les discussions politiques sont dominées par l'esprit de

parti et frappent d'impuissance le pouvoir exécutif. La corruption et les abus restés impunis sont les principales causes du mauvais état de choses en Pologne. « Je ne veux tenir aucun compte des partis et des programmes. Je ne veux m'appuyer ni sur la droite ni sur la gauche, telles qu'elles existent aujourd'hui, mais je veux gouverner pour le pays tout entier. »

Le maréchal va s'efforcer de réaliser ses conceptions aussi rapidement que possible.

NOUVELLES MÉTHODES DE GOUVERNEMENT

Le 31 mai, quinze jours après les événements, la Diète était convoquée pour élire le nouveau Président de la République. Le maréchal Pilsudski, dont les quatre partis de gauche demandaient la nomination, bien qu'il n'eût à aucun moment posé sa candidature sans l'avoir cependant refusée d'une façon catégorique, était élu dans le plus grand calme par 293 voix sur 485 suffrages exprimés. Rien ne pouvait faire prévoir qu'il n'accepterait pas son élection. Il refusait cependant ce suprême honneur par une lettre qu'il adressait au maréchal de la Diète et qui était ainsi conçue :

Monsieur le maréchal,

Je remercie l'Assemblée nationale pour mon élection. Pour la seconde fois de ma vie, mes actes et mes travaux historiques, qui, hélas! auparavant rencontraient de l'opposition, et, dans une mesure assez large, un manque de sympathie, ont été légalisés. Malheureusement, je ne suis pas en état d'accepter cette élection. Je ne puis pas ne pas souligner, encore une fois, que je ne puis plus vivre sans travail. Or, la Constitution en vigueur éloigne précisément le président d'un pareil travail. Je souffrirais trop de me plier à cette nécessité. Il faut pour cela un autre caractère que le mien. Je m'excuse de la déception que j'ai causée, non seulement à ceux qui ont voté pour moi, mais aussi à ceux qui exigeaient cela de moi en dehors de la salle de l'Assemblée. Ma conscience, à laquelle j'ai fait appel mille fois ces jours derniers, ne me permet pas de satisfaire à ces demandes. En exprimant encore une fois mes remerciements pour mon élection, je demande l'élection immédiate d'un nouveau Président de la République. Que Dieu la fasse heureuse!

PILSUDSKI.

Comme il le fait d'ailleurs entendre explicitement au début de sa lettre, le maréchal était heureux de voir l'élection dont il venait d'être l'objet de la part de la représentation nationale légaliser en quelque sorte le coup de force dont il était le héros. Il n'avait pu oublier le manifeste de l'ex-président du Conseil Witos le déclarant rebelle et hors la loi, et cette élection survenant quelques jours après était une riposte éclatante. Mais cette légalisation, quelque flatteuse qu'elle soit, ne modifie en rien sa précédente manière de voir sur l'incompatibilité des charges du pouvoir suprême avec son propre caractère. Comme il l'a dit et répété, il n'a jamais envié les avantages de la fonction de chef de l'État, et quand il l'occupait, il a surtout rencontré des difficultés et des obstacles en face desquels il avait dû trop souvent faire violence à son sentiment.

Comme on l'a vu, le maréchal Pilsudski ne craint pas les responsabilités ; bien au contraire il les recherche. Pour appliquer ses idées sur la nécessaire organisation de l'État polonais, il devait désirer le pouvoir réel et efficace, c'est-à-dire occuper dans le gouvernement le poste d'initiative et au besoin de combat, où son activité pourrait se satisfaire.

Le 1er juin, la Diète se réunissait de nouveau et élisait à la présidence le professeur Moscicki, désigné par le maréchal comme remplissant toutes les conditions indiquées par lui-même dans ses déclarations antérieures pour remplir parfaitement le rôle de chef de l'État. Le nouveau président n'avait en effet jamais fait de politique; il n'appartenait par conséquent à aucun parti; il était universellement connu et estimé comme savant.

Sans plus tarder, le maréchal va pouvoir exercer son influence et son autorité pour faire adopter les réformes qu'il juge indispensables. Dès le 3 juin, le Conseil des ministres examine les projets de loi concernant la réforme constitutionnelle et les pleins pouvoirs à accorder au Président : le Parlement les adopte sans grandes modifications le 22 juillet et le 2 août ces nouvelles lois sont promulguées.

Voici les principales stipulations qu'elles contiennent :

1° Le projet de budget présenté par le gouvernement acquerra force de loi et sera promulgué par décret si, quatre mois après avoir été déposé à la Diète, il n'a pas encore été voté.

2° La Diète et le Sénat pourront être dissous, soit sur la

proposition du Conseil des ministres, soit sur une résolution de leurs membres adoptée à la majorité des deux tiers des voix.

3° Le Président de la République, par un message motivé adressé à la Diète, a le droit de demander la revision de toute nouvelle loi.

4° Pendant les intersessions du Parlement, le Président de la République a le droit de promulguer des décrets qui ont force de loi et qui peuvent concerner tous objets, sauf les changements à la Constitution, à moins qu'une loi spéciale ne l'y autorise expressément. Ces décrets doivent être soumis à la ratification des Chambres dans la quinzaine qui suivra leur première séance.

5° A titre exceptionnel, la clôture de la session actuelle sera prononcée dans le courant du mois de juillet 1926 et, jusqu'au 31 décembre 1927, le Président de la République est autorisé à promulguer des décrets dans la forme et les conditions prévues pour les intersessions.

Enfin, le 6 août, une ordonnance du Président de la République réglait la question du haut-commandement dans l'armée. Le poste d'inspecteur général des forces armées était créé et devait être confié au général désigné pour les fonctions de chef suprême. L'inspecteur général remplace en permanence le ministre des Affaires militaires et a sous ses ordres le chef d'état-major général. Trois semaines après, le maréchal Pilsudski était nommé inspecteur général de l'armée.

Comme on le voit, tout le programme élaboré par le maréchal pour modifier les errements suivis jusque-là était exécuté au moins dans ses grandes lignes dans un délai de deux mois.

Le 30 septembre, la discussion du budget au Parlement provoquait la démission du ministère Bartel, mais, dès le surlendemain, le cabinet était reconstitué sous la présidence du maréchal qui conservait le portefeuille des Affaires militaires et prenait M. Bartel comme vice-président du Conseil. Le premier acte du nouveau gouvernement était l'ajournement de la Diète et du Sénat.

Toutefois, l'action gouvernementale, conduite d'une main ferme et réfléchie par le maréchal, soulevait les critiques de quelques-uns et, au mois de novembre, le parti socialiste, qui pendant longtemps l'avait considéré comme un ami, décidait

de passer à l'opposition, estimant que l'attitude du gouvernement était contraire à son programme politique.

Le maréchal ne s'en troublait pas, car s'il perdait la confiance des socialistes, il avait acquis celle de la grande majorité de la nation. De nouveaux groupements politiques s'organisaient en vue des élections qui devaient avoir lieu en mars 1928 et formaient un bloc pour collaborer étroitement avec le gouvernement. Ce bloc remportait aux élections 135 sièges et constituait le goupe de beaucoup le plus important de la Diète. Quoique composé des éléments les plus divers, il est très uni et fermement résolu à soutenir le gouvernement du maréchal. On peut espérer qu'il constituera le noyau d'une majorité forte et fidèle qui permettra au président du Conseil de poursuivre sans peine l'exécution de son programme gouvernemental et évitera à la Pologne le renouvellement des discordes et des erreurs du passé.

Le maréchal Pilsudski pourra-t-il lui-même poursuivre son œuvre, et présider la complète réalisation de sa politique ? On ne saurait l'affirmer.

Les méthodes de gouvernement employées par lui sont sans doute acceptées par la grande majorité du peuple polonais avide de tranquillité et de paix, mais elles n'ont pas rencontré l'assentiment unanime. D'aucuns restent animés d'un esprit d'âpre hostilité à l'égard de leur auteur. Certains autres, fidèles tenants des traditions de l'ancienne Pologne, regrettent que le Parlement ne jouisse pas de tous les droits de la *Diète Souveraine* d'autrefois. Il en résulte que les relations entre le gouvernement et une partie de la Diète manquent souvent de cordialité et de confiance et l'on sait en outre que le maréchal Pilsudski a fait clairement entendre à maintes reprises que son caractère se pliait malaisément aux nécessités du régime parlementaire. Néanmoins, il ne serait pas homme à modifier ses conceptions, si son état de santé lui permettait de rester à la tête du gouvernement.

D'après les dernières informations officielles, le maréchal a en effet donné sa démission de président du Conseil, tout en conservant le ministère des Affaires militaires. Malgré les difficultés qu'il a pu rencontrer, il n'a pris sans aucun doute cette décision que pour des raisons de santé, et on ne peut en être surpris si l'on songe, d'une part, à sa vie d'épreuves et de

luttes incessantes et, d'autre part, à la lourde charge de ses multiples fonctions de président du Conseil, de ministre des Affaires militaires et d'Inspecteur général de l'armée.

Mais que la présidence du Conseil soit confiée à M. Bartel ou à lui-même, le maréchal Pilsudski n'en restera pas moins, aujourd'hui comme hier, le maître de la politique intérieure et extérieure de la Pologne.

***

De l'aperçu qui précède et qui dans sa partie principale est un résumé de l'histoire même de la Pologne, se dégage assez nettement la figure du maréchal Pilsudski.

Tout d'abord conspirateur et révolutionnaire, puis soldat et chef d'État pour redevenir, après une retraite de trois ans, chef de gouvernement et en réalité dictateur, le maréchal Pilsudski n'a dans toutes ces situations si diverses poursuivi qu'un seul et unique but : d'abord l'indépendance de la Pologne, et ensuite sa consolidation et sa prospérité.

C'est à cet idéal patriotique qu'il a toujours obéi, sans se préoccuper ni de l'absolue correction des moyens qu'il employait ni des dommages qui pouvaient en résulter pour lui-même. Alors que tant de ses compatriotes ne vivaient que pour leurs intérêts personnels, il n'a jamais eu en vue que l'intérêt du pays. Habitué dès son enfance aux privations, il méprise l'argent et les satisfactions qu'il procure. Il a toujours été pauvre et il vit modestement. Depuis ses plus jeunes années il a fait à sa patrie le sacrifice de sa vie et il continue à lui consacrer tous ses jours, alors que légitimement il pourrait penser qu'il a droit au repos et qu'il lui est permis de finir sa vie dans l'auréole de sa gloire. Aussi ses compatriotes le considèrent-ils comme le héros national de la Pologne contemporaine. C'est un chef que sans discuter l'on suit jusqu'à la mort parce qu'on le vénère et que ses intentions sont pures.

Le maréchal Pilsudski a gardé de son ancienne vie d'opprimé et de conspirateur l'habitude du silence et de la méfiance. Il est un grand taciturne et il n'accorde sa confiance que rarement et à bon escient. Encore ne dit-il probablement pas à ceux qui sont de son intimité le fond de sa pensée. Il fait peu de discours. Il ne demande que rarement des avis si ce n'est sur

les questions où il reconnaît son incompétence. Il réfléchit longuement et seul avec lui-même et quand il s'est fait une opinion, il s'y tient. Il est exceptionnel qu'on arrive à lui en faire changer et si des obstacles se présentent qui l'empêchent de la faire prévaloir, il attendra des circonstances plus favorables pour l'imposer.

Le maréchal Pilsudski a un véritable culte pour Napoléon, dont l'effigie est toujours à la tête de son lit, à la place du Christ. Il a lu et relu l'histoire de l'homme qui est son dieu. Il a étudié minutieusement toutes les campagnes de l'Empire. Soldat avant tout, il s'est efforcé de suivre l'exemple de son héros et, convaincu de ses propres talents militaires, il n'a jamais pu admettre que son influence dans l'armée fût combattue.

Il est à présumer que cette admiration sans bornes pour Napoléon a pour cause les éclatantes victoires militaires de l'Empereur beaucoup plus que les souvenirs impérissables laissés par lui dans la Pologne du Congrès, et son projet de ressusciter la Pologne, projet à peine ébauché par la création de l'éphémère Grand-Duché de Varsovie.

Le maréchal Pilsudski s'est peut-être inspiré encore de l'exemple de Napoléon en reportant toute son attention des choses militaires à la grande entreprise de l'organisation civile, politique et économique de sa patrie.

Quand, en 1919, il a pris possession de ses fonctions de chef de l'État, la Pologne avait une existence précaire, elle était sans frontières, sans armée, sans administration, et elle était entourée d'ennemis. En constatant la situation favorable à tous égards, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans laquelle elle se trouve aujourd'hui, le maréchal Pilsudski peut être fier de l'œuvre à laquelle il a présidé.

VERAX.

LA JOURNÉE DU 10 AOÛT

JOURNAL

D'UN OFFICIER AUX GARDES SUISSES

L'ENSEIGNE GABRIEL DEVILLE

Les relations originales de la *Journée du 10 août 1792*, parvenues jusqu'à nous, sont fort peu nombreuses. A peine, en comptant bien, si l'on en trouve une douzaine (1). J'adresse ici l'expression de ma gratitude à M. William Ablett, le peintre bien connu, arrière-petit-fils de Nicolas Deville, qui voulut bien me permettre d'utiliser, pour la *Revue*, les documents en sa possession.

On trouve le nom de Gabriel-Nicolas Deville, entre ceux de MM. Rasteau et Amelot de Fressigny, parmi les agents de change parisiens énumérés dans l'*Almanach royal* de 1789.

D'origine suisse, bien que né lui-même en France, à Rétigny de Champagne, le 8 mars 1741, c'est alors un robuste quadragénaire, à peine encore touché par l'âge, aux traits agréables, à la haute stature, que la cinquantaine approchant commence un peu d'épaissir. Cinq pieds huit pouces, cheveux et sourcils bruns, visage rond, front découvert, yeux

(1) Le récit de *Pétion*, paru l'an II dans *Pièces importantes pour l'Histoire*; celui de Rœderer dans la *Chronique de cinquante jours* (1832); les détails sur la *Journée du 10 août par un bourgeois de Paris* (Durand, 1822), les *Souvenirs* laissés par Dejoly et Nicolas Ruault (ces derniers publiés en partie par la *Revue d'histoire moderne* (1909); les Relations tracées par les officiers suisses : major Pfyffer, capitaine Durler (dans *English Historical Review* (1887) et de Schwyzer. (*Archives d'État de Lucerne*); par le garde Gibelin; l'interrogatoire du lieutenant de Diesbach. Il existe aux Archives nationales quatre autres relations encore inédites : C. 156, 187, 192 et W. 249.

gris, nez bien fait, bouche petite, menton large, assez replet de corps, nous renseigne le passeport qui lui sera délivré quelques mois plus tard, le 17 avril 1791, et qui porte la signature de Sylvain Bailly, premier maire de Paris.

Avec sa femme, Catherine Lefaulcheux, et son fils, Gabriel-Denis, il habite 189 rue Montmartre. Le logis, au premier étage, est spacieux et confortable, son mobilier élégant et riche. Un procès-verbal de perquisition, dressé par les sieurs Réaume et Vuillefroy, délégués à cet effet par le Comité de salut public, en fournit le détail.

Passons cette fastidieuse nomenclature. Négligeons le salon en brocard de soie jaune broché de fleurettes bleues et ses bergères confessionnal, les deux commodes en bois de rose, « enrichies de bronzes dorés et ciselés », dédaignons la coiffeuse de madame, l'épinette en vernis Martin « figurant un décor mythologique », etc. Bref, l'intérieur cossu d'un financier bien renté, hautement considéré sur la place, nourrissant à l'office six valets et servantes, comptant cinq chevaux dans son écurie et trois voitures à la remise.

Nicolas Deville, en effet, est personnage important, fort apprécié par Mgr le Comte d'Artois, qui lui fait la grâce d'être son débiteur, ayant mérité l'estime et l'affection du Roi. « Chargé par Sa Majesté de lui rendre compte chaque jour du motif des variations du crédit des effets royaux, il a eu l'avantage précieux de recevoir plusieurs fois à ce sujet, et par écrit, de la main royale, des témoignages honorables de ses bontés et de sa satisfaction (1). » Bien plus : « Dans plusieurs circonstances où les caisses de la Guerre et de la Marine ont éprouvé quelques besoins, il a soutenu leur crédit et procuré à M. de Savalette, garde du Trésor royal, des sommes pour couvrir ses paiements (2). »

Même, il joue son rôle obscur et désintéressé dans l'affaire du Collier. « Créancier depuis 1786 d'une somme de 900 609 livres, qui lui sont encore dues par les sieurs Boehmer et Bassanges, bijoutiers célèbres par la malheureuse affaire du Collier, leurs démarches auprès de la première Assemblée prétendue nationale avaient engagé ceux qui en dirigeaient le mouvement, à

(1) Requête présentée à S. M. le roi Louis XVIII, par le sieur Deville, le 12 mai 1814.

(2) *Ibid.*

proposer au sieur Deville son remboursement, s'il voulait consentir à signer une requête qu'ils avaient osé dresser contre la Reine et qui ne tendait dès lors à rien moins qu'à renouveler contre Sa Majesté elle-même tout le scandale du procès du Collier et à la conduire aux résultats les plus funestes, où les monstres ont su trop la traîner depuis.

« Le sieur Deville n'a pas balancé à sacrifier ses intérêts à cet attentat. Il a rejeté la proposition avec indignation et a chargé Mme la comtesse de Rochechouart, dame du Palais de la Reine, d'en donner avis à L.L. M.M. qui ont daigné le faire assurer de leur reconnaissance (1). »

Tant de services rendus, de généreux dévouement lui ont valu, depuis 1787, la qualité de secrétaire du Roi, savonnette à vilains comportant titre d'écuyer avec règlement d'armoiries. Rien d'étonnant, en conséquence, s'il se montre fougueusement royaliste, et si, voyant chaque jour davantage s'effondrer ce qu'il aime, il réprouve avec horreur « les crimes affreux de démons vomis par l'enfer ».

Par prudence, il dissimule. On le voit même accepter en 1790 les fonctions de commissaire de sa section, la section de la Fontaine-Montmorency. Ce n'est là qu'adroite cautèle. Après une telle preuve de civisme, comment lui refuser le passeport qu'il sollicite?... Il l'obtient, en effet, « se rendant à Strasbourg pour affaires ». En réalité, « cédant aux marques de confiance et d'estime qui lui sont témoignées (2) », il va rejoindre ses bons amis les Princes, Louis-Stanislas-Xavier et Charles-Philippe de France, qui lui font tenir de Coblentz les plus flatteurs appels.

Il laissait à Paris son épouse Catherine, qu'il ne devait point revoir et Gabriel-Denis, son fils.

Celui-ci, gaillard et vigoureux, bien pris dans sa petite taille, — cinq pieds un pouce, — avait alors dix-neuf ans (3) et partageait avec ferveur les sentiments politiques des siens.

Désireux de le consacrer, à son tour, au service de la cause royale, son père avait, un mois plus tôt, obtenu pour lui com-

(1) Requête du sieur Deville.

(2) Requête du sieur G. N. Deville... etc.

(3) Né à Neuchâtel, le 6 janvier 1772. Taille, cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front petit, nez moyen, menton rond (Signalement de G. D. Deville).

mission d'enseigne au régiment des gardes suisses. Le 12 mars 1791, Gabriel-Denis endossait orgueilleusement l'uniforme rouge à revers et parements bleus et s'en allait caserner rue Grange Batelière. Il sert dans la compagnie Dürler, une troupe durement menée, comme toutes les autres de ce corps d'élite, où, malgré le relâchement général, la discipline se maintient rigoureuse, « à la Prussienne ». En toutes occasions, le jeune officier manifeste son zèle et le sévère capitaine Dürler se réjouit de voir en bonnes mains le fanion de sa compagnie.

La fuite à Varenne, le retour et la suspension du Roi, puis le 20 juin, ces étapes de la catastrophe, laissent indifférents les deux mille hommes du régiment suisse. Braves et loyaux soldats, mais recrutés pour la plupart dans les cantons de langue allemande, à peine s'ils entendent le français et point du tout la politique.

Leurs officiers observent et s'étonnent. Ils s'étonnent de l'apathie royale. Louis XVI leur paraît se renoncer soi-même. Mais quoi?... Ils sont des étrangers. Tout cela ne les concerne pas. Seul, un serment militaire les oblige. Viennent des ordres, ils obéiront comme il se doit. Jusque-là, rien d'autre. Ils attendent.

Cependant, les événements se précipitent, trop connus pour être rappelés ici. A la voix de Marat et de Danton, les sections du *Faubourg de gloire* ont, les premiers jours d'août, proclamé la déchéance royale. L'Assemblée résiste. Tout s'achemine vers un soulèvement général de Paris.

Dans l'après-midi du 9, les ordres retardés jusqu'à la dernière minute arrivent enfin au colonel Bachman: défendre les Tuileries contre l'insurrection. Aussitôt branle-bas partout. Dans leurs casernes de Paris, de Courbevoie, de Rueil, les détachements suisses sont alertés. Neuf cents hommes viennent s'installer dans les écuries de l'hôtel de Brionne, qui ouvrent sur la cour de Marsan.

Laissons à présent parler Gabriel Deville, dans son français parfois alourdi de germanismes.

JOURNAL

Le 9 août, nous vînmes relever les postes et je pris le commandement du corps de réserve, composé de soixante hommes de ma compagnie.

Nous couchâmes dans la caserne située entre la cour des Suisses et la cour Royale (1). Nous eûmes plusieurs alertes dans la nuit. A six heures du matin, le Roi descendit pour passer les troupes en revue. Il vit successivement celles qui se trouvaient dans la cour des Princes, la cour Royale, la cour des Suisses, la cour de Marsan et finit par un bataillon national qui était en bataille sur la terrasse devant le Château. Ensuite il remonta dans ses appartements.

Dans l'intervalle où Sa Majesté avait passé de la cour des Suisses sur la terrasse, deux autres bataillons étaient entrés au château par la porte Royale, sous prétexte de la défendre. Ils étaient précédés de deux pièces de canon et entremêlés de beaucoup de sans-culottes armés de piques. Ils se portèrent sur la terrasse pour passer la revue, crièrent beaucoup : *Vive la Nation* et traversèrent ensuite les cours et le carrousel pour aller rejoindre les Marseillais et le peuple qui était en marche.

Huit heures et demie. — A huit heures et demie, la tête de colonne des Marseillais arriva Place du Carrousel par les quais, la rue de Chartres et toutes les rues adjacentes. Ils se rangèrent en demi-cercle face au château, bordant l'hôtel de Longueville et les autres maisons, en se prolongeant vers l'hôtel de Brionne et les quais. Ils traînaient à leur centre cinq pièces de canon, dont une de 24 et une de 12, qui étaient braquées devant la porte de la cour des Suisses.

(1) Voir le *plan des Tuileries et du Carrousel* dans Brette, *Histoire des Édifices...*

« Rien ne ressemblait moins à une demeure royale que le vieux château de Catherine de Médicis, tel qu'il était au commencement de la Révolution. Enfoui du côté du Carrousel, derrière un amas irrégulier de constructions de tous genres... il demeurait presque inaperçu des passants qui traversaient la place.

« Du côté de la rue de Rivoli actuelle un long mur assez haut, longeant la terrasse des *Feuillants* presque dans toute son étendue, tenait la place de la grille que l'on voit aujourd'hui. L'espace occupé de nos jours par la chaussée de la rue de Rivoli était une large allée gazonnée, plantée d'arbres par endroits et

Les dispositions pour la défense du château, des cours et du jardin des Tuileries étaient les suivantes :

Il y avait dans la cour Royale trois pièces de canon de six, rangées en demi-cercle face au Carrousel. Les gardes nationaux, à la droite; soixante gardes suisses, commandés par M. de Castelberg, à la gauche; et, prolongeant cette gauche, la gendarmerie à pied, sous les ordres de M. de Karlès, son lieutenant-colonel.

Ces dispositions avaient été prises par le capitaine Dürler.

Je ne peux rendre aucun compte des dispositions pour la cour des Princes.

Dans la cour des Suisses, il y avait trente gardes suisses et une douzaine de gardes nationaux sans canon.

Dans la cour de Marsan, une pièce de canon, quinze ou vingt gardes suisses et autant de gardes nationaux.

A la porte de la cour du Manège, sur la terrasse du château, une pièce de canon, trente gardes suisses et des gardes nationaux.

A la porte du Pont-Royal, trente gardes suisses et une pièce de canon.

A la grille qui donne du château sur la terrasse, deux pièces de canon et un détachement suisse.

A la porte de la Chapelle, quinze hommes.

J'ignore comment on avait distribué la garnison à l'intérieur.

A huit heures du matin, les troupes prirent les armes pour M. Roederer, membre du département de Paris, qui les passa en revue et leur ordonna de repousser la force par la force. Ce député monta ensuite au château et fut se jeter aux pieds de Sa Majesté, pour le supplier de se rendre à l'Assemblée, afin d'éviter une effusion de sang qu'il assurait inévitable, si Sa Majesté restait au château.

servant de *carrière*, c'est-à-dire de champ d'entraînement et d'essai pour les chevaux... A la place des arcades régulières qui forment actuellement le rez-de-chaussée des immeubles de la rue de Rivoli, s'alignait une série ininterrompue de murs terminant les jardins de la rue Saint-Honoré...

« Du côté de la place Louis XV, les hautes terrasses et un pont tournant jeté sur un fossé rendaient inaccessible le jardin des Tuileries, et, le long du quai, le mur de soutènement de la terrasse du bord de l'eau formait également un rempart élevé et continu jusqu'au pavillon de Flore. » (G. Lenôtre : *Paris révolutionnaire.*)

Neuf heures. — A neuf heures, M. Wild, aide-major, massacré depuis à l'Abbaye, me donna l'ordre de mener mon corps de réserve sous le grand vestibule, en face de l'escalier, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre.

Entre neuf heures un quart et neuf heures et demie, le Roi descendit en habit gris, sans aucune décoration. Il était triste et pâle. La Reine l'accompagnait, rouge et pleurant. Ils étaient suivis de M^me^ Élisabeth, M. le Dauphin, M^me^ Royale, M^me^ la princesse de Lamballe et M^me^ de Tourzel. Un grand nombre de gentilshommes les précédait.

On joignit alors à mon détachement une compagnie de grenadiers, le tout commandé par M. d'Erlach.

Nous traversâmes le jardin à la gauche de Leurs Majestés et les gardes nationaux du quartier des Filles-Saint-Thomas à leur droite. Le soleil était si ardent que M^me^ de Tourzel tenait un mouchoir blanc sur la tête de M. le Dauphin. La marche jusque vis-à-vis l'Assemblée dura une demi-heure. Quand nous fûmes arrivés en face de la salle, le commandant de la Garde nationale demanda au peuple, qui était en foule sur la terrasse des Feuillants et qui vomissait des horreurs sur le compte de Leurs Majestés, si Elles pouvaient se rendre en sûreté à l'Assemblée. Un grand nombre de voix s'écria : « Oui, sur notre honneur. »

Alors, Leurs Majestés pénétrèrent dans la salle.

Nous restâmes près d'une heure dans la position et dans l'ordre avec lequel nous avions accompagné la famille royale. Pendant ce temps, passèrent trois têtes portées par le peuple. C'étaient celles de plusieurs malheureux arrêtés la veille, sous prétexte qu'ils étaient une fausse patrouille. Ces trois têtes, portées sur des piques, traversèrent la terrasse des Feuillants et descendirent dans le cul-de-sac de l'Orangerie. Nous entendions sans cesse un grand vacarme dans l'Assemblée et la sonnette du Président rappeler souvent à l'ordre.

Onze heures. — Au bout de cette heure, on tira trois coups de canon qui furent suivis de plusieurs autres, dirigés sur nous par une pièce placée à la porte du manège, pour en défendre l'entrée. Alors, le poste suisse qui s'y trouvait ouvrit le feu sur les canonniers et parvint à les obliger à se sauver, quoiqu'ils fussent soutenus par le feu d'un bataillon.

Ce poste suisse perdit presque tout son monde dans cette fusillade, qui dura près de dix minutes.

Nos braves Suisses s'écrièrent qu'ils étaient trahis par les gardes nationaux. Ils frémissaient de rage et n'attendaient que l'ordre de charger. Nous nous mîmes en bataille sur la terrasse, et le peuple, croyant que nous allions faire feu sur lui, se sauva à toutes jambes par le cul-de-sac de l'Orangerie.

Pendant que nous étions en bataille, faisant face à la salle du manège, nos généraux Maillardoz et Bachman se promenaient devant notre front et furent rejoindre Leurs Majestés.

Je fis alors remarquer à M. de Saliès, aide-major, que notre position était très mauvaise et qu'il aurait mieux valu nous adosser à la salle, pour nous mettre par là plus à portée de voir ce qui pouvait s'avancer du côté des Tuileries.

Nous allions exécuter ce mouvement, lorsqu'un grenadier des Filles-Saint-Thomas s'écria : « Montons à l'Assemblée et défendons notre Roi. » Cette voix électrisa nos officiers et nos hommes. On nous fit marcher par le flanc droit, les grenadiers des Filles-Saint-Thomas en tête, et nous montâmes sur la terrasse des Feuillants.

A peine y étions-nous, que nous aperçûmes une foule de gens armés venir à nous. J'en vis un qui me couchait en joue. Mes camarades et moi nous commandâmes alors un feu roulant de trois décharges. Puis, nous traversâmes la terrasse, baïonnette en avant, pour entrer dans l'Assemblée. Les grenadiers des Filles-Saint-Thomas, qui tenaient la tête, brisèrent deux portes et pénétrèrent. Dès que les membres de l'Assemblée les aperçurent, beaucoup se sauvèrent.

Le Roi, qui avait entendu le désir que nous témoignions d'aller le secourir, ce malheureux prince qui a sacrifié sa vie à l'horreur qu'il ressentait de faire couler le sang de ses sujets, nous envoya un de nos officiers-majors et un membre de l'Assemblée, nous porter l'ordre de sortir et de rendre nos armes (1).

Nous obéîmes, et plut à Dieu que nous ne l'eussions pas fait! Nous aurions peut-être sauvé notre malheureux maître, ou nous aurions péri glorieusement pour sa défense.

Nous obéîmes donc et nous retirâmes.

(1) L'ordre fut apporté par le général d'Hervilly... *Che coglione !* se serait alors écrié un témoin : le capitaine d'artillerie Napoléon Bonaparte.

Sous la porte des Feuillants, donnant sur la petite cour qui conduit à la terrasse, on avait braqué contre nous une pièce de six. Dans le moment que nous recevions l'ordre du Roi, plusieurs gardes nationaux et sans-culottes ouvrirent le feu sur la queue de notre détachement qui riposta vigoureusement.

Nous crûmes cependant nécessaire de nous retirer, mais notre nombre se trouva beaucoup diminué, parce que trois ou quatre pelotons des nôtres entrèrent dans le district des Feuillants, pour se joindre à la garde de ce district, qu'ils croyaient penser comme eux. Soit frayeur, soit qu'il fussent gagnés, ils restèrent neutres. Nous perdîmes dans cette attaque deux hommes, qui furent tués à mes côtés.

Nous parvînmes aisément à disperser les tirailleurs, et comme nous nous occupions à faire reprendre les rangs au peu de monde que nous avions pu rallier, nous aperçûmes venir à nous une troupe dont nous ne reconnûmes pas l'uniforme, tant ils étaient couverts de poussière. Nous nous disposions à faire feu sur eux, quand nous vîmes que c'étaient nos braves camarades qui venaient du château. Ils avaient, comme nous, reçu l'ordre du Roi de se retirer et de mettre bas les armes. Ils l'avaient exécuté, et c'est ce qui nous a tous perdus.

Ils étaient couverts de sang et de fumée. Ils vinrent à nous et nous les aidâmes à escalader le mur de la terrasse. Ils étaient fort peu nombreux, la plupart ayant été tués, soit dans les cours à l'intérieur du château, soit pendant leur retraite.

Pendant que nous les faisions entrer dans nos rangs, des gardes nationaux ouvrirent le feu sur nous de la porte du Manège. Nous ripostâmes et, en ayant tué quelques-uns, le reste prit la fuite.

Nous parvînmes ainsi jusqu'à la terrasse du cul-de-sac de l'Orangerie. Plusieurs de nos soldats quittèrent alors leurs rangs et descendirent sur la place Louis XV, ce qui entraîna bientôt le reste du détachement.

Je m'approchai du capitaine d'Erlach, qui nous commandait, et lui fis remarquer combien était bonne la position que nous occupions sur la terrasse et que nous pouvions y faire une longue résistance. Pendant notre dialogue, je m'aperçus que la tête du détachement filait par la porte du cul-de-sac. Je le dis à M. d'Erlach, en le suppliant de donner des ordres pour l'arrêter.

— Eh! quels ordres donner, me répondit-il avec humeur, quand je n'en reçois aucun moi-même?

Cependant, il descendit dans le cul-de-sac, où le suivit le reste de la troupe.

Quand nous eûmes débouché sur la place Louis XV, je criai de toute ma force aux soldats qui s'y trouvaient déjà :

— Comment est-il possible que des Suisses se débandent ainsi sans ordres?

Hélas! ils étaient déjà trop loin pour m'entendre. Je me mis à courir pour arrêter la tête des grenadiers qui entrait dans les Champs-Élysées. Je les rattrapai et leur fis observer qu'il y avait beaucoup de troupes dans les allées et je leur montrai de la cavalerie et des pièces de canon masquées.

M. d'Erlach me rejoignit, l'épée à la main. Je le quittai aussitôt pour courir après une partie de nos gens, qui enfilaient la rue Royale, pour gagner la rue Saint-Honoré.

Comme j'étais avec eux, une foule de sans-culottes firent feu sur nous. Nous leur répondîmes par une décharge. Le plus grand nombre de nos soldats furent alors tués, soit pas la mousqueterie, soit par une pièce de canon, qui était établie dans les pierres de la bâtisse du pont Louis XVI.

Je revins sur mes pas et rencontrai des gentilshommes et des officiers généraux, qui erraient au hasard. Je voulais aller rejoindre M. d'Erlach, mais je ne l'aperçus plus.

J'ai su depuis, que n'ayant pu rallier qu'une partie de son monde, il s'était avancé dans les Champs-Élysées, qu'il avait été attaqué et foudroyé par les deux pièces de canon du pont tournant (1).

Je voulus à mon tour pénétrer dans les Champs-Élysées. On m'y salua de plusieurs coups de fusil. Je résolus donc de retourner sur la terrasse des Feuillants avec M. de Zimmermann l'aîné, premier lieutenant des grenadiers, massacré le 2 septembre à l'Abbaye, que j'avais rencontré.

Nous jugeâmes que c'était là notre poste, puisque nous

(1) Quelques survivants espéraient regagner leurs casernes, lorsque autour de la statue de Louis XV, ils furent entourés et pris par des gardes nationaux et des gendarmes qui les conduisirent à l'Hôtel de Ville. Là, après avoir subi l'interrogatoire de Huguenin qui prononça leur arrêt de mort, ils furent emmenés dans la petite cour, au pied de la statue de Louis XIV, exécutés, chargés sur des tombereaux, dépouillés, profanés et même mutilés.

n'avions pu rejoindre nos troupes. Le feu du canon du pont Louis XVI ne laissait pas d'être fréquent.

Mon camarade et moi montâmes par le cul-de-sac de l'Orangerie, en nous entretenant du désastre de cette malheureuse journée. Comme nous étions près d'enfiler le passage qui conduit des Feuillants sur la terrasse, une foule de gardes nationaux et de peuple qui sortait des couloirs de l'Assemblée, s'avancèrent vers nous. Plusieurs nous couchèrent en joue. Il partit même quelques coups de fusil.

Je dis tout bas à M. de Zimmermann :

— Mettons-nous en défense et vendons cher notre vie.

Dans ce moment, plusieurs hommes se jetèrent sur lui et lui arrachèrent son sabre. Mon drapeau, que je tenais d'une main, m'embarrassa de manière que je ne pus faire usage de mon épée, que je tenais de l'autre. On me l'ôta des mains. Vainement, je voulus me défendre avec mon drapeau. On le saisit; et la force me l'enleva dans la lutte.

Les gardes nationaux nous criaient : « Rendez-vous et l'on ne vous fera pas de mal. »

Effectivement, ils tinrent parole pour le moment. Je me rappelle qu'avant que mon drapeau m'eût été enlevé, un colosse de sapeur qui avait des moustaches postiches proposa à ses camarades de m'abattre la tête. Cette proposition me fit retourner promptement de son côté, et j'avoue que, voyant sa hache levée, j'eus une grande tentation de lui enfoncer la lame de mon drapeau dans la poitrine. Mais il s'éloigna.

Nous jugeâmes, M. de Zimmermann et moi, que le meilleur parti à prendre était celui d'aller rejoindre nos généraux à l'Assemblée, plutôt que de chercher à traverser les cours du château, où nous aurions été mis en pièces.

Je pris sous le bras un des bourgeois et lui dis : « Allons, monsieur, venez avec nous à l'Assemblée. »

On nous en refusa l'entrée, en nous disant que nos généraux étaient aux Feuillants. Nous nous y acheminâmes, Zimmermann, le bourgeois et moi.

Chemin faisant, nous vîmes devant nous le nommé La Corbière, qui était depuis trois jours comme volontaire au corps. Quatre gardes nationaux s'efforçaient de l'entraîner. Je lui criai de marcher. Mais, sur sa résistance, un garde national lui donna un coup de sabre sur la tête, qui le terrassa.

Nous arrivâmes à l'arcade qui fait face à la terrasse des Feuillants. Nous y trouvâmes une pièce de canon. Mon guide sans-culotte demanda au capitaine d'artillerie qui commandait, la permission de nous laisser entrer. Il répondit : « Avec plaisir: ces messieurs nous font beaucoup d'honneur de venir parmi nous. »

Nous trouvâmes dans la cour le bataillon des Feuillants, rangé en colonne et faisant face à la place Vendôme. Nous y vîmes MM. de Bachman et de Maillardoz au centre du bataillon. M. Wild, aide-major, vint nous donner la main et remercier notre sans-culotte de ce qu'il nous avait amenés. Zimmermann fut rejoindre nos deux généraux.

Plusieurs gardes nationaux me dirent : « Mais enfin, messieurs, pourquoi avez-vous fait feu sur le peuple et étiez-vous contre nous? »

Je répondis que nous avions exécuté nos ordres et par conséquent fait notre devoir. Ils convinrent que nous avions eu raison.

* * *

On amena dans le moment un de nos braves Suisses grièvement blessé. Je quittai ces messieurs, remerciai cordialement mon guide et fus rejoindre ce malheureux. Je le montai, aidé d'un garde national, jusque dans une chambre au troisième, transformée en infirmerie. Je le déshabillai et le couchai sur un lit de sangle. Il y avait là un monsieur en bonnet rouge, qui me parut fort démocrate. Je fus chercher un chirurgien pour panser le blessé et je le recommandai à ses soins.

Il se trouvait dans cette même chambre d'autres Suisses, à qui je fis également donner ce dont ils avaient besoin. Ils ne parlaient qu'allemand et ne pouvaient se faire comprendre. Ces malheureux me serraient la main avec attendrissement pour me remercier de ce que je leur servais d'interprète.

Quand je leur eus rendu tous les soins que me dictait mon cœur, je voulus descendre dans la cour, pour retrouver nos généraux. On s'y opposa, en disant que le peuple était en foule aux portes et demandait nos têtes.

Je m'en fus visiter les autres chambres de l'infirmerie, où je fus témoin d'un spectacle aussi affreux que douloureux. Nos Suisses y étaient entassés, les uns blessés à mort et les autres

expirant. Il s'y trouvait un jeune homme de la Lieutenance-colonelle, âgé de dix-neuf ans, qui portait neuf blessures, dont une balle à travers le cou. Il était presque mort. J'aidai le chirurgien à lui étancher le sang et à laver ses plaies.

Je visitai successivement tous les blessés et les fis panser. Ce devoir que je remplissais volontiers, malgré les déchirants souvenirs qu'il retraçait à mon esprit, se prolongea une heure et demie.

Je rentrai ensuite dans la chambre et demandai derechef à descendre. On me fit encore la même réponse.

Pour passer le temps, je me mis à causer avec nos Suisses. Ils m'affirmèrent qu'au moment où le Roi leur envoya l'ordre de déposer les armes, ils avaient balayé les cours et le Carrousel et qu'ils s'étaient emparés de six pièces de canon des bataillons marseillais (1).

Inquiet de ce qui se passait au dehors, je voulus de nouveau sortir. Je descendis jusqu'au premier, où j'aperçus, au travers d'une fenêtre, des têtes de soldats. Je m'approchai et leur demandai pourquoi ils étaient là. Ils me répondirent qu'ils étaient en prison et qu'ils appartenaient aux deux pelotons qui, comme je l'ai raconté précédemment, avaient passé de l'Assemblée aux Feuillants.

Je réfléchis que, puisque je ne pouvais descendre, sans risquer d'être mis en pièces, il serait plus prudent de rester avec nos soldats, parce que, s'il demeurait quelque espoir de salut, c'était bien plutôt pour eux que pour leurs officiers J'entrai donc dans la chambre où ils se trouvaient.

Elle était fort grande, sans meubles, soutenue de chaque côté par six piliers et donnait sur le jardin des moines. J'y trouvai environ soixante hommes. Ils avaient tous ôté leurs habits, pour être moins reconnaissables et s'étaient couchés. Ils finissaient leurs pipes et montraient une tranquillité étonnante.

J'étais à causer avec eux depuis une demi-heure, lorsque

(1) Les Marseillais et les Brestois faisant irruption dans la cour de Marsan avaient aussitôt essuyé le feu des Suisses tirant à l'abri sous le péristyle. Surpris par la fusillade, criant à la trahison, les insurgés courent vers le Carrousel et s'engouffrent dans les rues Saint-Nicaise, de l'Échelle et Saint-Honoré. Deux cents Suisses conduits par le capitaine Dürler, enjambant morts et blessés, s'emparent des quatre pièces de canon du bataillon du Val de Grâce, dans la cour, reprennent la Porte Royale et se lancent à la poursuite des fuyards.

quelques sergents me dirent : « Mon officier, vous devriez quitter votre uniforme. S'il vient quelqu'un, on vous forcera d'aller dans la chambre où sont enfermés nos officiers généraux avec les autres. »

Je suivis cet avis. Je me dépouillai et fus cacher mon habit sous des habits de soldat. Un quart d'heure après, un garde national entra et nous dit de ne point nous montrer aux fenêtres, de ne pas parler et même de rester couchés, parce que le peuple était dans les cours et réclamait la tête de nos officiers. Nous entendions effectivement des cris et un vacarme épouvantable. Le garde national parvint cependant à apaiser la foule en lui assurant que les officiers passeraient en jugement.

Je m'approchai de l'officier des gardes nationaux et le priai de nous envoyer une cruche d'eau, pour étancher la soif ardente qui nous dévorait. Il sortit et bientôt cette cruche tant désirée arriva. Nous nous jetâmes dessus avec avidité. Les cris et le bruit se renouvelèrent. Les soldats voulaient courir aux fenêtres. Je m'y opposai et les fis rester couchés. Pendant ce temps, le canon ronflait. Nous avons su depuis que c'était le peuple qui s'amusait à tirer sur le château pour y faire le plus de mal possible.

Une heure environ plus tard, un homme entra dans notre chambre, une pique à la main. Notre premier mouvement fut de sauter sur lui, pour l'étrangler, étant décidés à vendre chèrement notre vie. Nous pensions en effet qu'il était la tête de la colonne du peuple, qui venait nous massacrer. Heureusement pour lui et pour nous, un broc de vin qu'il tenait, bannit nos soupçons et notre colère. Nos soldats, pour me faire honneur, me présentèrent le broc. J'en bus un demi-verre et le passai ensuite aux sergents et aux hommes, en observant de faire un partage égal entre tous mes camarades de chambrée. Nous remerciâmes cordialement l'honnête garde national et je lui demandai s'il ne prévoyait pas le sort qui nous était destiné.

— Hélas! mes amis, répondit-il, en baissant la tête et levant les épaules, pour vous autres on fera comme cela (et ce disant, il posa les cinq doigts ouverts sur sa figure), mais pour vos officiers, sous peu de temps, il n'en restera pas un.

On juge aisément tout ce qui me passa dans l'esprit à ces paroles. Si jamais cette relation trouve un lecteur, il suppléera facilement à ce que je ne dis pas.

Nous remerciâmes affectueusement notre sans-culotte qui sortit.

Deux heures. — Nous fûmes nous recoucher sur nos habits. Vers deux heures, le tumulte recommença dans les cours. Le même capitaine d'artillerie que j'avais vu, avec une pièce de canon, à la porte de la terrasse des Feuillants, entra dans notre chambre. Il nous recommanda d'observer le plus grand silence, ajoutant que le peuple était venu de nouveau réclamer la tête de nos officiers et que le District ferait tout son possible pour empêcher qu'on ne les lui livrât. Nous voyant couchés par terre, il nous offrit de la paille. Nous acceptâmes et il sortit pour nous en procurer.

Sur les trois heures, nouvelles clameurs dans les cours. Des voix criaient : « Nous voulons sa tête... Il faut qu'on nous la livre... Il est au Comité du District. » Aussitôt après, nous entendîmes cinq coups de fusil.

Quatre heures et demie. — Entre quatre heures et demie et cinq heures, un jeune homme vêtu en garde national, dont la manche gauche de l'habit fendue était nouée avec des rubans, vint avec un garçon du District, nous apporter de la paille. Il nous en distribua à chacun une demi-botte.

Nous lui demandâmes la raison des coups de fusil que nous venions d'entendre. Il nous dit qu'on avait conduit M. de Karlès au Comité ; que le peuple ayant appris qu'il s'y trouvait était accouru en foule, pour l'en arracher et le massacrer ; que le Comité n'avait pas osé résister, crainte que le peuple, en forçant le passage, n'eût en même temps envahi les chambres où nous étions et qu'on avait préférer livrer M. de Karlès, afin de nous sauver la vie. Les coups de fusil que nous avions entendus avaient terminé son sort.

De marchand bijoutier place Dauphine, ce M. de Karlès était devenu commandant du bataillon du *Pont-Neuf*, puis lieutenant-colonel de la gendarmerie à pied.

Le brave jeune homme sortit ensuite de sa poche une écritoire, des plumes et du papier. Il les posa sur une grande table au milieu de notre chambre, et nous adressant à tous la parole :

— Messieurs, ceux d'entre vous qui ont des connaissances

à Paris peuvent leur écrire, pour se faire envoyer des habits bourgeois. A la brune, nous favoriserons votre évasion : mais surtout le plus grand secret. Je ferai parvenir toutes vos lettres à leurs adresses par un commissionnaire fidèle.

Il nous quitta sur ces consolantes paroles.

Les soldats s'emparèrent aussitôt des plumes, pour écrire à leurs parents, amis ou maîtresses. J'attendis mon tour. J'écrivis à une famille aimable que je savais inquiète sur ma pénible situation. Je leur peignis mon sort et leur demandai une vieille redingote, une veste et un chapeau. Je disais qu'avec cet attirail, on me donnait l'espoir de me sauver et je signai ma lettre : ancien camarade de pension de votre fils et garde suisse.

Six heures et demie. — A six heures et demie, notre même jeune homme revint, pour prendre les lettres des soldats et les donner à un commissionnaire qui partit à l'instant.

Je m'approchai de lui, donnant à mon visage l'expression la plus douce, je lui présentai ma lettre, qui était adressée à M..., caissier des États du Languedoc, en le priant de donner ses soins à ce qu'elle fût remise exactement.

Il me regarda fixement et avec attention, puis me dit d'un air assez expressif :

— Monsieur, je la remettrai moi-même et vous en apporterai la réponse.

Je m'aperçus qu'il me reconnaissait, pour m'avoir vu en uniforme d'officier à l'infirmerie. Je le remerciai en termes pathétiques et le conjurai de ne pas m'oublier.

J'allai me recoucher, fort inquiet sur le résultat de ma lettre. Je voyais ma vie entre les mains de ce jeune homme, dont je ne connaissais pas les intentions à mon égard. A la fin, je me résignai et mis mon sort à la volonté de Dieu. Je fis part de mon anxiété à un de nos sergents, nommé Martin, qui fit de son mieux pour me donner espoir. Enfin, je m'endormis d'un profond sommeil qui dura deux heures et me fit grand bien.

***

A mon réveil, le même Martin me dit que le capitaine d'artillerie nous avait apporté du pain et des cervelas. Nous passâmes dans une chambre voisine, où je trouvai des

soldats, et trois autres sergents de ma compagnie, nommés Kummer, Hauser et Dozet.

Ils avaient fait venir du vin. Je mangeai avec l'appétit d'un homme qui faisait diète depuis la veille trois heures. Après le repas, le sergent Dozet monta dans la chambre où étaient enfermés nos généraux avec les officiers, au nombre de dix ou douze. C'étaient, entre autres, MM. de Bachman, Maillardoz, de Saliès, aide-major, de Wild, Zimmermann, premier lieutenant, Aliman, de Cholet, adjudant, et le capitaine Riding.

Le sergent, à son tour, me raconta qu'il les avait trouvés fort tristes, qu'on l'avait fait sortir de la chambre et qu'il y avait deux sentinelles à leur porte.

Notre capitaine d'artillerie rentra un moment après pour savoir si nous étions contents du goûter que nous avions fait. Nous lui adressâmes de nouvelles questions sur notre sort et celui de nos officiers.

— Les soldats auront sûrement leur grâce, dit-il, pourvu qu'ils s'engagent à marcher à la frontière. Mais, pour les officiers, on leur en veut beaucoup et ils seront décimés.

On vint demander le capitaine de la part du Comité et il sortit.

Je rassemblai les sergents qui étaient emprisonnés avec moi :

— Vous venez d'entendre, leur dis-je, les paroles du capitaine. Je crois de mon devoir d'aller rejoindre mes camarades. Si on les décime, en faisant nombre avec eux, je puis, en périssant, sauver la vie à un de ces braves gens.

Je me mis en devoir de sortir, mais les sergents se placèrent devant moi :

— Non, mon officier, dirent-ils, vous ne sortirez pas. Votre généreuse manière de penser ne servirait à rien. Nos braves officiers périront, ils seront livrés à la fureur du peuple, et vous seriez massacré comme eux, sans que votre mort pût leur être utile. Tout ce qui s'est passé aujourd'hui n'est point une affaire de guerre. C'est une tuerie et un brigandage abominables. L'honneur consiste à sauver sa vie d'entre les mains des scélérats.

Je leur demandai d'aller dire au moins adieu à mes camarades.

— Vous seriez reconnu par les sentinelles qui gardent la

porte, refusèrent-ils encore; restez avec nous, nous ne vous laisserons pas sortir.

Je fus donc me remettre tristement sur ma paille et me livrai aux réflexions douloureuses que les circonstances me suggéraient. Je songeais aux mortelles inquiétudes auxquelles devait être livrée ma tendre mère, qui n'avait pu recevoir encore aucune nouvelle de moi.

Huit heures et demie du soir. — Vers les huit heures et demie du soir, un gendarme à cheval pénétra dans notre chambre et fut se jeter au cou de son fils, soldat dans la compagnie colonelle. Ce bon père était malade de la fièvre et alité, quand il reçut la lettre de son enfant, que l'honnête garde national lui avait fait remettre exactement.

Par-dessous son uniforme, il était vêtu d'une redingote, qu'il donna à son fils, qui l'endossa immédiatement. Ils sortirent l'un et l'autre, après avoir bien maudit tout ce qui se passait dans les rues.

Un instant après, entrèrent deux jolies petites filles, l'une de quinze, l'autre de douze ans. Elles étaient ouvrières en dentelles, travaillaient chez M^me^ Hauser et apportaient à son mari, sergent-major de ma compagnie, un habit-veste, culotte, bas et chapeau. Ces aimables enfants avaient caché tout cela sous leurs cotillons et venaient de la rue Grange-Batelière, où se trouvait notre caserne. Pendant que M. Hauser s'habillait, je priai la plus âgée de passer chez ma mère et de lui donner de mes nouvelles. Elle s'en acquitta exactement et y fut à dix heures du soir.

J'embrassai le sergent-major et il partit. La comparaison de son état au mien me parut bien douloureuse, puisque je ne recevais aucune réponse à la lettre que j'avais remise au jeune garde national.

Neuf heures. — Sur les neuf heures, arrivèrent des habits pour M. Dozet, sergent de ma compagnie, pour un sergent de la caserne de Ruelle, un sergent des grenadiers et quelques soldats. Ils partirent tous, ce qui nous fit juger que la sortie était libre.

Cependant, le sergent Kummer qui avait aussi reçu des habits, ayant voulu sortir, rentra presque aussitôt et me dit

que les portes venaient d'être fermées et qu'on entendait un grand bruit dans la rue.

Alors, mon espérance de voir le garde national m'apporter à moi aussi des habits, s'évanouit. J'engageai Kummer à faire une seconde tentative qui réussit apparemment, puisque je ne l'ai pas revu. Il ne restait plus avec moi que M. Martin et quelques soldats, dont plusieurs même trouvèrent le moyen de s'évader.

Dix heures et demie. — Il était alors dix heures et demie. J'apercevais la chambre du Comité du district fort illuminée. On y menait un tapage horrible. J'allais souvent de ma paille à la fenêtre, pour voir si, à cette lumière, je ne pourrais pas découvrir mon garde national. Je ne voyais rien. Le temps s'écoula péniblement jusqu'à onze heures.

Comme nous venions d'entr'ouvrir une porte donnant sur un balcon devant nos fenêtres, on nous lança un paquet, dans lequel étaient enveloppés une redingote et un chapeau. Les soldats se jetèrent aussitôt dessus et chacun d'eux voulut s'en saisir.

Je leur dis :

— Camarades, celui qui nous a jeté ce paquet va sûrement monter et nous dira à qui il est destiné.

J'avais à peine fini de parler, que mon garde national entra et décida la question en disant que cette redingote était pour moi. Il avait lancé le paquet de la cour, à cause des sentinelles qui étaient à douze pas de lui. Ce bon jeune homme ajouta qu'il avait porté ma lettre aussitôt que je la lui avais remise, mais que, craignant d'être découvert, il était retourné à dix heures chercher les vêtements qu'il m'apportait.

— Dépêchez-vous, me dit-il, j'irai vous attendre dans la cour, pour vous conduire hors des Feuillants.

J'endossai rapidement tout ce qu'il m'avait apporté et mis dans ma poche mon hausse-col et ma plaque. J'embrassai Martin et lui promis de lui envoyer des vêtements dès que je serais libre. Je dis aussi adieu à mes pauvres soldats.

Arrivé sur l'escalier, je trouvai deux sentinelles qui, m'apercevant, croisèrent leurs fusils en me disant : « Camarade, on ne passe pas ! »

La peur d'être remarqué m'empêcha d'insister et je remontai

tristement dans la chambre, où je trouvai les soldats occupés à dégalonner leurs habits et leurs chapeaux pour essayer de se sauver.

Comme la porte était demeurée ouverte, je vis venir le capitaine d'artillerie. Je m'approchai de lui et lui dis :

— Monsieur, je suis officier et me confie à votre probité et à votre bonté.

— Diable, mon ami, officier! Je ne puis vous sauver, ou du moins cela sera bien difficile. Cependant, ajouta-t-il à mon oreille, montez l'escalier à gauche près de la sentinelle, je vous malmènerai et vous donnerai même des coups de poing.

J'enfilai donc l'escalier et le capitaine me suivit, me disant force sottises et me poussant rudement :

— Pourquoi n'es-tu pas venu, coquin, me prendre mesure de culotte et d'habit?

Nous arrivâmes ainsi à la porte de M. Dussaut (1). C'était ce même bonnet rouge, dans la chambre duquel j'avais fait, le matin, panser les blessés. Le capitaine dit à une petite servante qui se trouvait là :

— Mettez monsieur avec les autres.

Puis il sortit.

Je demandai à cette servante ce que signifiaient ces mots : « Mettez-le avec les autres. » Elle me répondit que cela voulait dire de me faire coucher avec les sans-culottes blessés, parce que le peuple venant pour massacrer les Suisses, ne ferait certainement aucun mal aux gardes nationaux.

Cet expédient me parut fort bon. J'aurais cependant préféré être dehors.

Comme je causais avec M. Dussaut, un chirurgien entra pour voir si les malades n'avaient pas besoin de son ministère. Il allait se retirer, lorsque je lui demandai franchement s'il pouvait m'aider à sortir :

— Oui, de tout mon cœur.

— En ce cas, prêtez-moi un étui à lancette et une bande à saigner.

Il le fit, me recommandant seulement, si on ne voulait pas me laisser passer, de ne pas l'arrêter. Je le promis.

Nous fîmes donc nos adieux aux malades et je le suivis, lui laissant prendre quelques pas d'avance.

(1) Je respecte ici l'orthographe du narrateur. Il s'agit peut-être de Dusaulx.

Sur l'escalier, les deux sentinelles lui souhaitèrent le bonsoir. Quand je me présentai, même refus de leur part de me laisser passer. Je restai sans rien dire, jusqu'à ce que j'eusse perdu le chirurgien de vue. Alors, je me mis à faire du tapage et à me plaindre de ce que l'on empêchait un élève en chirurgie de suivre son maître, un jour où tant de citoyens avaient besoin de secours. Je demandai à parler au commandant, qui, heureusement pour moi, ne se trouva pas là.

Finalement, je remontai dans la chambre de M. Dussaut, auquel je contais ma malheureuse aventure, lorsque mon jeune garde national entra et me dit qu'il y avait une heure déjà qu'il m'attendait dans la cour, que le peuple était à la porte des Feuillants, du côté de la place Vendôme, et réclamait la tête des officiers suisses :

— Partez, insista-t-il, car ils seront sûrement égorgés cette nuit.

Je lui racontai les tentatives que j'avais faites et les obstacles que j'avais rencontrés. Je lui demandai aussi si on serait longtemps à relever les deux sentinelles de l'escalier. Il répondit que ce serait dans un quart d'heure.

Je priai alors M. Dussaut de me procurer un habit. Il m'en apporta un de camelot vert avec des revers blancs et des boutons nationaux. Je lui laissai pour gage mon hausse-col et ma plaque dans la vieille redingote.

Je fis remarquer à mon honnête garde national que j'avais tout ce qui convenait à un chirurgien et nous convînmes que je jouerais ce rôle.

M. Dussaut m'avait dit que sa maladie était une fistule et qu'on lui avait fait boire de la graine de lin. La petite bonne devait m'éclairer dans l'escalier jusqu'aux sentinelles et moi lui parler du remède à donner au malade et de la saignée que je venais de pratiquer. Le garde national devait se trouver à la porte du Comité, qui était quelques marches plus bas que les sentinelles, me sauter au cou dès qu'il m'apercevrait, et m'embrasser en me demandant des nouvelles de M. Dussaut, pourquoi je ne venais pas le voir plus souvent, et m'inviter à dejeuner le lendemain.

Après être bien convenus de nos faits et gestes, mon jeune homme descendit pour voir si l'on avait relevé les postes. Il remonta et me dit que dans cinq minutes je pourrais des-

cendre. Il est aisé de s'imaginer si je trouvai ces cinq minutes longues et tout ce qui me passa dans la tête pendant cet intervalle.

Je me mis donc en marche, précédé par la petite bonne qui m'éclairait, et je descendis l'escalier, en roulant ma bande, et en discourant avec elle sur l'état du malade. Tout cela se disait à portée des sentinelles, qui se rangèrent pour me laisser passer et me saluèrent. La bonne, en me quittant, m'engagea fort à ne pas manquer de revenir le lendemain.

Je trouvai, au lieu indiqué, mon garde national qui me sauta au cou, me demanda des nouvelles de M. Dussaut et d'autres choses qui lui étaient relatives. Je répondis par monosyllabes. Pendant ce temps, nous gagnions tout doucement la cour des Feuillants. Elle était pleine de gardes nationaux qui s'y promenaient. Nous arrivâmes à la porte qui donne sur la place Vendôme. On nous l'ouvrit. Nous trouvâmes environ cent cinquante hommes armés de piques et de fusils. C'étaient ceux qui demandaient nos têtes. Nous traversâmes leurs bandes effrontément, en tenant tout haut quelques propos bien patriotiques et nous arrivâmes à l'entrée de la place Vendôme. Au passage, nous aperçûmes neuf cadavres, parmi lesquels était celui de M. de Karlès.

J'atteignis enfin la porte de M..., caissier des États du Languedoc, et voulus mettre dans la main de mon fidèle guide quatre cents francs en assignats. Malgré mes instances, il ne voulut jamais les accepter. Je l'embrassai et le remerciai avec toute l'effusion de cœur et toute la reconnaissance imaginables, et lui promis bien de ne jamais oublier le service signalé qu'il venait de me rendre. Je ne le vis point partir sans attendrissement.

***

Je montai chez M...; il accourut à moi, accompagné de son fils et de deux de ses amis. Ils me questionnèrent sur les moyens que j'avais employés pour me sauver. Nous montâmes ensemble chez son aimable femme, que j'embrassai bien tendrement. Nous nous mîmes ensuite à table. Je leur racontai tous les événements de la journée, dont j'avais été le témoin, et nos larmes coulèrent souvent, en retraçant les malheurs de l'infortunée famille royale, ceux des victimes sacrifiées par ces

atroces cannibales. Hélas! nous pouvions déjà prévoir les crimes qui seraient la suite de ce jour déplorable.

Un souci bien cher me tenait au cœur. C'était celui d'aller rassurer ma mère. Je me revêtis des habits qu'on me prêta et je partis, accompagné d'un maréchal des logis de la Maison du Roi. Je fis mes adieux à cette aimable famille et m'acheminai par les rues des Petits-Champs et du Mail, pour gagner celle de Montmartre, où nous demeurions.

Les maisons étaient illuminées et nous rencontrâmes de fortes patrouilles de quarante à cinquante hommes, ainsi que beaucoup de gens ivres, qui se traînaient sur les bornes.

J'arrivai enfin dans les environs de notre demeure. Il était deux heures du matin. J'examinai attentivement s'il n'y avait pas de groupes ou de voisins, qui pussent m'apercevoir. Ne voyant personne, je remerciai le maréchal des logis qui s'en alla et je fus frapper doucement à notre porte qui s'ouvrit aussitôt. Deux bouledogues que j'avais, vinrent me caresser avec une telle vivacité, qu'on aurait pu croire que ces pauvres animaux savaient le danger auquel je venais d'échapper. Je fus entouré de nos gens qui, en pleurant tous à la fois, me demandaient si je n'étais pas blessé et comment j'avais réussi à m'évader de ma prison. Avec ce cortège et les deux chiens pendus à mes habits, je montai chez ma mère, qui était couchée. Je m'élançai dans ses bras et nous confondîmes nos larmes. Je lui contai en détail tout ce qui m'était arrivé durant ce jour fatal.

11 août.

J'allai ensuite me coucher jusqu'à six heures du matin, où je fus réveillé par trois de mes amis. J'envoyai successivement, dans la matinée, plusieurs domestiques au Palais Royal et dans les rues, pour me rendre compte de ce qui s'y passait. Je me retirai ensuite dans une pièce sur le derrière, pour éviter d'être vu et rassurer ma mère, qui était dans des transes mortelles et croyait, à chaque bruit qu'elle entendait, que c'était moi qu'on venait chercher pour m'assommer.

Par la fenêtre, j'aperçus des voisins qui parlaient à voix basse. J'avais fait répandre le bruit de ma mort. Cependant, un de mes amis, nommé Houssaye, étant venu dîner avec nous, fit remarquer qu'il y aurait sûrement des visites domiciliaires

et que je n'étais nullement en sécurité. Il connaissait une maison où l'on me recevrait avec plaisir et il partit pour aller passer cette négociation.

Dans l'après-midi, arrivèrent quelques-unes de nos connaissances, qui étaient tellement effrayées qu'elles auraient fait tourner la tête à ma mère, si elle n'eût été rassurée par ma tranquillité et mon sang-froid. Toutes assuraient que le peuple cherchait partout les officiers suisses, pour les immoler à sa fureur.

Vers sept heures du soir, Houssaye revint et nous avertit que ma chambre était prête. On m'y attendait pour y coucher le même soir. Je pris un chapeau et une redingote de domestique et j'embrassai ma pauvre mère, qui fondait en larmes, disant que c'était peut-être la dernière fois qu'elle me voyait (et je ne l'ai pas revue en effet). Nous étions au samedi soir.

Nous sortîmes, Houssaye et moi, sans être vus de personne, quoique les rues fussent très éclairées. Nous gagnâmes la petite rue Saint-Pierre, celle Neuve des Petits-Champs et nous arrivâmes au lycée. C'est là que se trouvait le refuge qu'on m'avait préparé.

Je passai vivement devant la loge du portier, pour éviter d'en être aperçu et montai au troisième, chez M. de la Bouillerie. Son ménage consistait en lui-même, sa femme, son fils et une servante très fidèle. Je fus reçu à bras ouverts par cette aimable et généreuse famille. On me conduisit dans une très jolie chambre. Après avoir causé quelque temps avec mes hôtes, j'allai prendre possession d'un excellent lit, où je dormis d'un paisible sommeil jusqu'au lendemain.

Mon ami Houssaye venait nous voir tous les jours et nous raconter ce qui se passait dans Paris. Le fils de M. de la Bouillerie nous apportait, en revenant du bureau de liquidation, où il travaillait, le *Journal du Soir*, rédigé par Audouin. J'y cherchais toujours le décret annoncé de l'Assemblée, qui devait permettre la libre sortie des barrières.

Les fenêtres du salon de M. de la Bouillerie donnaient l'une sur la rue Saint-Honoré, l'autre sur la place du Palais Royal. C'était à l'ordinaire le lieu de rassemblement du peuple fanatisé. Il y venait danser *la Carmagnole* et hurler « Vive la Nation! »

Le dimanche 19, on donna une fête lugubre en l'honneur

des patriotes tués dans la journée du 10 août (1). Il défila sous mes fenêtres environ soixante mille gardes nationaux.

Près de trois semaines s'écoulèrent dans l'attente du décret, qui devait me permettre de sortir de Paris. Je ne pouvais me résoudre à aller passer quatre heures dans une antichambre de district, pour solliciter un passeport. Je craignais d'ailleurs d'être reconnu et obligé d'aller à la Maison de Ville, pour obtenir la signature de quelques municipaux. On m'avait cependant caché le massacre de mes camarades à l'Abbaye.

3 septembre.

Un après-midi, Mme de la Bouillerie venait de sortir et je m'étais endormi. Des cris forcenés de « Vive la Nation! » me réveillent. Je regarde et vois sortir une foule immense des portes du Palais Royal. Au milieu, se balançait une tête de femme, avec de beaux cheveux blonds, portée sur une pique. C'était celle de l'infortunée princesse de Lamballe (2). Je reculai en frissonnant d'horreur. Plusieurs bataillons défilèrent ensuite, qui venaient de l'Assemblée et partaient pour la frontière.

Mme de la Bouillerie rentra sur ces entrefaites et m'annonça qu'on allait procéder à des visites domiciliaires dans les maisons, qui commenceraient à onze heures du soir.

Nous entendîmes en effet frapper à la porte à minuit. Mme de la Bouillerie vint me dire aussitôt de passer dans le lit de son fils, qui était dans la chambre de son père, et elle le fit coucher sur deux matelas par terre. Pendant ce temps, messieurs les perquisiteurs s'impatientaient et frappaient à coups redoublés avec la crosse de leurs fusils.

(1) La fête est du 26 et non du 19.

(2) Qui venait d'être massacrée à la Force, le 3 septembre. La scène est connue. Un tribunal improvisé fait comparaître l'amie de l' « Autrichienne ».

— Qui es-tu? demande l'un des bourreaux

— Louise de Savoie, Princesse de Lamballe.

— Fais serment d'aimer la liberté, l'égalité.

— Je le jure.

— Jure de haïr le roi, la reine et la royauté!

— Je ne ferai pas ce serment, il n'est pas dans mon cœur.

— Emmenez madame, dit le chef du guichet.

On feint de libérer la princesse, mais à peine est-elle dehors, qu'un coup de sabre s'abat sur sa tête. Comme elle se débat, on l'entraine, on la couche sur la borne de la rue des Ballets (aujourd'hui rue Malher) où, comme sur un billot, un second coup de sabre la décapite.

Mme de la Bouillerie ouvrit et nous restâmes tous dans nos lits. Parmi les commissaires qui faisaient cette visite, se trouvaient le marchand de bas qui fait le coin de la rue Saint-Honoré et des gardes nationaux. Mme de la Bouillerie était éperdue de frayeur. Je la conjurai de se rassurer et lui dis que si elle hésitait dans ses réponses, nous étions tous perdus.

— N'ayez nulle frayeur, madame, lui dirent ces messieurs en entrant, nous ne voulons vous faire aucun mal : nous voulons seulement savoir quelles armes vous gardez chez vous et quelles sont les personnes qui y logent.

Un des commissaires parcourut les appartements et n'ayant rien trouvé de suspect, il vint demander à M. de la Bouillerie le nombre d'armes qu'il avait chez lui.

Sans sortir de son lit, M. de la Bouillerie répondit :

— Un fusil, deux pistolets et un bon sabre.

— Il faut nous les remettre, dit le commissaire.

— Mais, monsieur, repartit M. de la Bouillerie, je suis obligé de monter la garde, ainsi que mon fils.

— Vous les redemanderez demain au District et on vous les rendra.

— Et quelles personnes logez-vous? continua-t-il en s'adressant à Mme de la Bouillerie.

Son mari, pour cacher le trouble de sa femme, prit promptement la parole :

— Ma femme, mon fils et mon neveu.

— Quel est le jeune homme qui est dans le lit?

M. de la Bouillerie feignit de s'impatienter à cette question :

— Eh! f.... je vous dis que c'est mon neveu.

Les commissaires s'approchèrent de mon lit et s'étonnèrent :

— Il a le sommeil diablement dur.

— Le tambour battrait dans la chambre qu'il ne s'éveillerait pas.

— Quel âge a-t-il?

— Dix-neuf ans.

— Diable, c'est bon pour aller à l'armée.

Pendant ce temps, le portier s'était approché de mon lit et me fixait avec attention, malgré tout ce que faisait la bonne servante pour le distraire. Mon sommeil simulé n'était pas aussi profond que je ne m'alarmasse sérieusement du tour que

prenait la conversation et j'envoyais *in petto* le questionneur à tous les diables.

Un des commissaires se fit accompagner par la servante, pour aller visiter la cave. Il revint satisfait de sa visite et demanda un verre d'eau, qu'on échangea contre une bouteille de Bourgogne, que ces messieurs avalèrent. Enfin, ils nous souhaitèrent le bonsoir.

Ainsi finit cette périlleuse visite. Je retournai dans mon lit, sans pouvoir dormir, à cause du bruit que faisait dans la rue la garde nationale.

***

Quelques jours après, l'Assemblée rendit le décret que j'attendais. On pouvait sortir de Paris, sans passeport, pour aller jusqu'à dix lieues des frontières. D'autre part, comme il était encore question de nouvelles visites domiciliaires, je me décidai à quitter Paris. Nous résolûmes donc de nous rendre à Pontgoin, à six lieues de Chartres, chez la mère de M^me^ de la Bouillerie.

M. de la Bouillerie alla le lendemain matin louer une voiture pour nous conduire jusqu'à Versailles. Nous y fûmes dîner. C'était à cent pas de notre auberge qu'on avait massacré, deux jours auparavant, les cinquante personnes d'Orléans. Leurs têtes et leurs membres déchiquetés avaient été jetés dans un chantier vis-à-vis de nos fenêtres (1).

Notre cocher, voyant que nous allions plus loin que Versailles, nous proposa de nous mener. Comme il paraissait fort doux et qu'il avait de bons chevaux, nous fîmes marché avec lui pour nous conduire en deux jours à Pontgoin.

A notre passage à Maintenon, le décret de l'Assemblée n'y étant pas encore parvenu, on nous réclama nos passeports. Nous produisîmes le journal d'Audouin (feuille très patriote)

(1) Au lendemain des massacres de Septembre, une partie de la population parisienne commença à réagir. Enhardies par ce mouvement de l'opinion, les autorités se montrèrent enfin. Le 6, Danton prévint l'Assemblée qu'il avait donné des ordres pour que les personnes arrêtées aux environs de Paris restassent dans les maisons d'arrêt des communes où elles se trouvaient. Il s'opposa à ce que Fournier l'Américain, envoyé par la Commune avec mille hommes, transférât à Paris les 53 prisonniers qui, à Orléans, devaient être jugés par la Haute-Cour. Fournier leur fit faire le tour de Paris et les conduisit à Versailles, où ils furent massacrés le 9.

où le décret était reproduit tout au long. On nous laissa partir librement et nous arrivâmes le même soir à Pontgoin, où je fus reçu le mieux du monde par la mère de Mme de la Bouillerie, qui logeait chez elle l'aimable famille de L...

J'y passai trois semaines en compagnie de Mlles de L... dont l'aînée jouait fort bien du clavecin. Je l'accompagnais parfois avec mon violon et cette société allégeait les peines que me causaient souvent de bien déchirants souvenirs.

Je résolus cependant de passer en Angleterre. J'écrivis donc à Paris, à l'un de mes amis, pour qu'il me procurât un passeport, afin de retourner en Suisse et profiter du décret rendu le 22 août, qui licenciait les gardes suisses. Il me l'obtint et l'apporta trois jours plus tard, en m'engageant vivement à partir tout de suite, parce qu'on assurait à Paris que, sous peu de temps, on arrêterait tous les passeports et qu'on n'en délivrerait plus de nouveaux.

J'estimai pourtant qu'il était bien périlleux pour moi de traverser tout le royaume, pour me rendre en Suisse, avec un passeport qui désignait mon état et qu'il y avait mille à parier contre un, que je serais massacré en chemin. Je pensai que, Dieppe n'étant qu'à quarante lieues de nous, je pourrais obtenir de la municipalité de quelque ville voisine un passeport. Je fis part de mon idée à M. de la Bouillerie qui l'approuva.

Nous nous rendîmes dans la petite ville de Châteauneuf où, en caressant un marchand qui était un municipal et en lui achetant quelques drogues, j'obtins un passeport pour mon prétendu oncle et pour moi. Je fis l'acquisition d'une vilaine petite carriole, et le municipal qui m'avait pris en amitié, m'ayant dit que le chemin de Dieppe était de passer par la ville qu'il habitait, nous ayant même invités à souper et à coucher chez lui, je quittai avec attendrissement l'aimable famille, qui m'avait recueilli avec tant de bonté.

Nous montâmes, M. de la Bouillerie et moi, dans la carriole et fûmes coucher chez notre municipal, qui nous reçut d'une façon très hospitalière. Deux jours après, nous étions à Dieppe.

On nous arrêta à la Poste de cette ville et on nous fit entrer dans un corps de garde où se trouvaient cinq à six gredins. J'avais pris un air très niais et ne paraissais occupé que du spectacle de la mer. Ils nous demandèrent nos passeports,

qu'ils examinèrent attentivement. Mon oncle adoptif signa tout ce qu'on voulut et dit aux gardes nationaux :

— Vous voyez mon neveu : il m'a tourmenté pour aller voir la mer et il a bien fallu le contenter.

On fut satisfait de toutes nos réponses et on nous permit d'aller à notre auberge. Plusieurs personnes nous entourèrent, comme nous descendions de notre carriole. Je regardai fixement l'hôte, qui venait nous recevoir. Il me comprit et nous fit donner une chambre.

Il entra une demi-heure après. Je lui demandai en anglais, s'il était facile de s'embarquer pour l'Angleterre. Il ne m'en dissimula pas la difficulté, mais finit par avouer qu'il avait un capitaine de paquebot à ses ordres. Il sortit aussitôt pour savoir le jour de son départ. A son retour, il me dit que le vaisseau mettrait à la voile le lendemain matin et que le capitaine consentait à me prendre à son bord, moyennant quarante louis. Malgré l'énormité du prix, ce n'était pas encore trop pour sortir de cette terre maudite. Dans l'après-midi, nous fûmes avec l'hôte, sur le port, pour reconnaître le bâtiment.

Le lendemain, à six heures, il vint me réveiller et M. de la Bouillerie m'accompagna jusqu'au vaisseau. Je portais au bras un panier plein de provisions et passai près d'un commis habillé en garde national, qui me prit pour un Anglais, parce que je parlais cette langue aux matelots. Je descendis lestement dans la chambre du capitaine et on me fit entrer, par un trou très profond, à fond de cale, dont on referma le panneau sur moi.

J'étais à plat ventre, n'ayant presque pas d'air et très mal à mon aise. J'entendis les municipaux qui venaient visiter le bâtiment dans tous les coins, dire sur l'endroit même où j'étais :

— Il n'y a là nulle place où un homme puisse se cacher.

Je les entendis partir et je sentis aux mouvements du bateau qu'on levait l'ancre et qu'on hissait les voiles. C'est un des grands plaisirs que j'ai ressentis dans ma vie.

Enfin, un matelot vint nous rendre à la lumière. Je dis nous, parce qu'en descendant dans ma niche, j'avais pensé écraser un homme qui s'y trouvait avant moi et qui avait payé cent louis pour son passage. Nous montâmes sur le pont et nous félicitâmes d'avoir quitté sains et saufs le malheureux royaume où il s'est commis depuis tant d'exécrables forfaits.

Nous arrivâmes le lendemain matin à huit heures et je pris aussitôt la malle pour Londres où je fus rendu le soir même.

Le fugitif ne s'attarda point en Angleterre et fut presque aussitôt retrouver son père à Coblentz.

Nicolas Deville était à présent devenu personnage considérable dans le monde des émigrés : trésorier général par brevet de la Maison militaire des Princes, « avec les droits, honneurs, prérogatives et émoluments attachés à ce titre (1) ».

A peine arrivé à Strasbourg, il s'était en effet hâté de déguerpir, abandonnant une « ingrate patrie », changée sans métaphore en coupe-gorge pour les serviteurs du Roi. Gagnant la Suisse et se souvenant fort à propos de ses origines, il a, dès le 1er septembre 1791, sollicité du gouvernement de Neuchâtel des « lettres de naturalité ». Les ayant obtenues, il se fait recevoir bourgeois de la ville de Landeron. *Ubi bene, ibi patria :* désormais citoyen de la libre Helvétie, en la mouvance de Sa Majesté prussienne (2), il s'empressait d'aller rejoindre à Coblentz la petite cour agitée qui brouillonnait autour du comte d'Artois.

(1) Nous, Louis-Stanislas-Xavier de France et Charles-Philippe de France, frères du Roi.

Voulant établir un ordre régulier dans la comptabilité des fonds qui sont à notre disposition, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de la Maison militaire du Roi, notre frère, rétablie par nous, et actuellement employée sous nos ordres pour le service dudit Seigneur Roi et celui de l'État.

Bien instruits du zèle, de l'intelligence, de la parfaite intégrité du sieur Nicolas-Gabriel Deville, écuyer, et désirant lui témoigner que nous sommes satisfaits des bons services qu'il nous a rendus depuis que nous lui avons confié la caisse de nos finances, ainsi que du zèle avec lequel il s'est dévoué à la cause de la monarchie et du Roi, notre frère.

L'avons nommé et commis, nommons et commettons par les présentes, pour remplir auprès de nous les fonctions de Trésorier général de la Maison militaire dudit Seigneur Roi, avec les droits, honneurs, prérogatives et émoluments attachés à ce titre.

Nous lui avons en même temps et pour les mêmes motifs, donné et donnons le sieur Gabriel-Denis Deville, son fils, officier, pour adjoint et survivancier, à l'effet d'exercer lesdites fonctions conjointement avec lui, ou à son défaut...

Fait à Coblentz, le quatorze May Mil sept cent quatre vingt douze.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER
CHARLES-PHILIPPE.

Pour leurs Altesses Royales :
COURVOISIER.

(2) La souveraineté de Neuchâtel et Wallangin relève alors de la couronne de Prusse.

Ce n'est point un poste de tout repos que celui dont on l'a pourvu. Cinq années durant, jusqu'à sa démission volontaire en 1797, le pauvre Nicolas Deville va connaître des tribulations multiples, accompagnées des plus fâcheuses traverses.

En fait d'honneurs et de prérogatives, il subira d'aigres reproches. Pour les émoluments, il ne les recevra qu'en promesses. Banquier trop complaisant à des mains toujours avides, il achèvera de se ruiner par loyalisme. En 1814, il est créancier sur la couronne de huit cent mille livres qui ne lui seront jamais remboursées (1). Une victime.

L'histoire financière de l'émigration reste encore à écrire. Parmi tant d'agents divers, la plupart ignorés, employés par Calonne ou Saint-Priest, Deville est l'un des plus actifs et des plus occupés. D'abord installé à Francfort, puis à Amsterdam et enfin à Hambourg, fuyant chaque année plus avant les *tape-dur* de l'Une et Indivisible, il est chargé de répartir entre les différents corps émigrés les souverains et guinées qui parviennent d'Angleterre, en traites sur les banquiers allemands ou hollandais.

Tel est l'objet d'une intarissable correspondance qu'il entretient avec les maisons Brentano, Van de Nyver, Edward Craëze et autres : plusieurs centaines de lettres, du plus précieux intérêt, que je dois me borner à signaler ici.

Il a pleins pouvoirs et n'en abuse pas. Ce trésorier sans contrôle est un honnête homme. Parfois même lui advient-il de remplir des commissions plus délicates : témoin cette lettre du Comte d'Artois :

Rûttendam, ce 8 septembre 1794.

« Il faut, mon cher Deville, que jusqu'à nouvel ordre vous m'adressiez toutes les lettres que vous recevrez sous l'adresse de madame la vicomtesse de Polastron ou de madame la comtesse de Montaut.

« Je connais votre zèle et votre attachement pour moi et les

(1) « Chargé du trésor des Princes à Coblentz, il n'a pas cessé de remplir successivement la charge de leur trésorier général et celle de garde du Trésor royal, toujours sans aucuns appointements.

« Il a fourni à ce trésor à Coblentz, une somme considérable... En décembre 1793, il a fourni aux Princes à Hamm une somme de 166 000 livres... Il alimentait journellement le trésor de Monsieur, actuellement S. M. Louis XVIII, qui lui doit encore plus de 700 000 livres. » (*Requête du sieur Deville.*)

affaires qui m'intéressent personnellement. Mandez-moi donc le plus tôt possible si je peux bien compter sur les 10 000 livres qu'attend Mme de Polastron.

« Vous connaissez ma confiance en vous.

« CHARLES-PHILIPPE. »

Gabriel-Denis commença par assister son père dans ses nouvelles fonctions. Puis, bientôt rebuté d'un travail fastidieux, il demandait à reprendre du service, était nommé capitaine au *Royal Volontaires*, régiment à la solde britannique, levé par le baron de Roll, cet intime de Vaudreuil et de Monsieur, quelque temps son ambassadeur à Berlin (1). Comme tel, il prend part aux campagnes de 1794-1795, assiste à la déroute de Sombreffe, est blessé à la bataille de la Roër.

Nicolas Deville, ayant, à la fin de 1797, résigné des fonctions décidément trop onéreuses, était venu se réfugier à Londres. Las et désabusé, il a perdu sa foi dans le retour de la monarchie légitime. Songeant à se fixer outre-Manche, il s'est découvert la plus flatteuse parenté dans le Royaume Uni. Par sa mère, une O'Keiffe, il descend des premiers rois d'Irlande. Voilà-t-il pas une illustre origine?... Les portes les plus fermées du *Peerage* s'ouvriront devant l'héritier des Milesian et des Crint'ham. Le 27 mars 1798, « l'an 38 de son règne », George III, par la grâce de Dieu, roi de Grande Bretagne, de France et d'Irlande, défenseur de la foi, etc, etc., « accordait au requérant » de sa grâce royale et par faveur insigne « le droit d'assumer le nom de O'Keiffe en addition à son nom de Deville ».

En même temps, le capitaine des *Royal Volontaires* troquait sa commission contre un grade dans l'armée régulière, devenu cornette au VIIe dragons d'Angleterre, régiment de la Princesse Royale.

Sous la tunique rouge, or et noir, l'attend une suprême mésaventure.

Au lendemain de la paix d'Amiens, nombreux, on le sait,

(1) Louis-Robert-François-Joseph, baron de Roll d'Emmenholtz, né en 1750, mort en 1813, capitaine d'une compagnie des gardes suisses, puis colonel du régiment du même nom. Ami fidèle du comte d'Artois et investi de toute sa confiance.

furent les émigrés qui rentrèrent. Plus nombreux encore les touristes anglais venus à Paris admirer *le Grand Consul*, contempler l'ascension du soleil Bonaparte. Gabriel Deville se trouvait parmi ces pèlerins de la gloire. Le 29 mars 1802, à huit heures du soir, il débarquait à Calais.

Que se passa-t-il? Ses passeports n'étaient-ils point en règle et avait-il négligé quelque formalité? Dut-il commettre quelque imprudence?... La police consulaire avait la main rude et le lui fit bien voir.

« Après être resté deux jours à mon hôtel pour me remettre des fatigues de la traversée, je fus présenté le 31 à mylord Cornwallis à la sortie du spectacle. J'avais conservé mon uniforme de dragon.

« Le lendemain matin, à sept heures, je partis avec mon domestique William dans un cabriolet à deux chevaux. Nous dînâmes le même jour à Montreuil-sur-Mer et soupâmes à Abbeville, à l'enseigne de la *Tête de Bœuf*, où l'on trouve d'excellent vin.

« Le 2 avril, nous dînâmes fort mal à Gentilly (?), à six lieues de Paris, où nous arrivâmes à dix heures du soir.

« Le 3, je me rendis avec William à la Préfecture de police, où on nous délivra à chacun une carte de sûreté. Le 4, qui était un dimanche, une indisposition m'empêcha d'aller chez M. Jackson, ministre d'Angleterre.

« Le lendemain, comme je comptais me rendre chez lui dans la matinée, je fus arrêté dans mon lit. On saisit mon portefeuille contenant mon brevet d'officier, ma licence du Roi, mon congé de S. A. R. Mgr le duc d'York et ma carte de sûreté. »

Le prisonnier est d'abord conduit à la Préfecture. Il subit un premier interrogatoire, apprend qu'il est prévenu de complot contre la sûreté de l'État. Inculpation redoutable. Il proteste, il s'indigne. On ne l'écoute pas. Enfin, après un déjeuner hâtif, il est mis en présence de Desmarest, chef de la première division de police, le dangereux et subtil Desmarest, le bras droit, l'âme damnée de Fouché, comme son patron, ancien confrère de l'Oratoire.

Le bon apôtre l'entreprend, papelard :

« A une heure, on me fit monter chez un monsieur, nommé le citoyen Desmarest et qui est chef de la police secrète. Ce mon-

sieur me fit asseoir et m'adressa, durant trois quarts d'heure, une foule de questions avec tant d'honnêteté, qu'on eût dit véritablement d'une conversation plutôt qu'un interrogatoire.

« Il me demanda mon nom, mon âge, d'où je venais et si je reconnaissais mon portefeuille dont il me fit parapher le contenu établi devant moi. Il inscrivit toutes mes réponses et me dit qu'il allait en référer au ministre. »

Déjà le naïf se voit libre. Sa déception n'est que plus amère, quand on vient lui annoncer à quatre heures qu'on le conduit au Temple. A cinq, il est incarcéré.

L'ancien donjon des *Chevaliers du Christ*, devenu prison d'État, va le garder deux mois. Huit semaines interminables durant lesquelles il assassine de ses doléances toutes les autorités britanniques et françaises : Talleyrand après Fouché, Hawkesbury après Jackson. De part et d'autre, la négligence des bureaux retarde jusqu'au 30 mai sa libération. Aussitôt, sans muser plus longtemps dans une « abominable ville », sans même assister aux Tuileries à quelque parade décadaire présidée par *Boney* en personne, le désabusé cornette aux Dragons de la Princesse se hâte de regagner l'Angleterre.

Il ne reverra Paris qu'en 1814. Ce sera pour réclamer au *Désiré* le prix de ses services. Plus heureux que tant d'autres, il l'obtiendra. Une ordonnance du 3 décembre confère à notre homme, avec la croix de Saint-Louis, le grade de lieutenant-colonel, lui octroie de surplus un rappel bien flatteur d'armoiries : les Deville porteront désormais, *d'azur au dextrochère armé d'argent, mouvant de senestre, tenant une épée d'or accostée de deux roses d'argent.*

Au soir de sa vie, on le trouve propriétaire à Gagny d'un domaine rural, mi-ferme, mi-château. Sans doute il était alors revenu des aventures. Son papier à lettres porte cette devise en épigraphe : *O fortunatos nimium...* Il y termina ses jours le 23 septembre 1847.

A. Augustin-Thierry.

UN PROBLÈME NATIONAL

LA RADIO-ÉLECTRICITÉ

LE PROBLÈME

La question des communications télégraphiques internationales est une des plus graves qui puisse s'imposer à l'attention. Nous n'en avons pas toujours compris l'importance. On admettra cependant que pour sa sécurité, pour ses intérêts économiques, pour le rayonnement de son action intellectuelle et morale, il est indispensable qu'un grand pays possède la faculté de communiquer librement avec l'univers. La télégraphie par câbles a fourni aux continents le moyen pratique d'assurer leur liaison entre eux, et le développement atteint en peu d'années par les conducteurs sous-marins atteste l'énormité des besoins qu'ils étaient destinés à satisfaire.

Dans la lutte engagée entre les nations pour s'assurer la suprématie mondiale des échanges télégraphiques, il est triste de constater qu'à aucun moment la France n'a joué de rôle. Bien qu'elle eût été la première à poser une ligne sous-marine, celle de Calais à Douvres en 1850, elle ne tira aucun parti de son initiative. C'est une aventure qui nous arrive souvent : merveilleux d'ingéniosité et de prescience, le savant français invente; l'Académie le couronne; le gouvernement le décore, et c'est fini. Sa découverte passe et profite à l'étranger.

Ç'a été l'histoire des câbles. L'Angleterre comprit très vite

l'extraordinaire intérêt de l'initiative française, et l'accord s'établit aussitôt entre l'État et la jeune industrie, qui, parce qu'elle était nouvelle, avait besoin d'être aidée. Les encouragements lui furent prodigués par le gouvernement avec une munificence sans égale : subventions, garanties d'intérêts, protection diplomatique, rien ne lui manqua. A son tour, elle paya l'État impérialement, si l'on peut dire; car l'impérialisme britannique n'eut pas d'auxiliaire plus utile et plus puissant. Au début de notre siècle, les câbles anglais drainaient vers Londres les nouvelles du monde entier; le négociant, le financier de la Cité, avertis les premiers, dictaient réellement le cours de toutes choses ou en profitaient; les informations de toute nature, véhiculées par les lignes nationales, répandaient en tous lieux le prestige de la Grande-Bretagne et servaient ses desseins. Les énormes profits, pécuniaires et moraux, nationaux et individuels, que nos voisins d'outre-Manche ont recueillis jusqu'à la guerre mondiale dans les domaines du commerce, de l'industrie, de la finance et de l'expansion politique, c'est en grande partie à leurs câbles sous-marins qu'ils les ont dus.

En face de cet épanouissement formidable, des 250 000 kilomètres de câbles anglais, des 145 000 kilomètres de câbles américains, que pouvions-nous mettre en ligne? Si l'on fait abstraction de nos liaisons coloniales avec l'Algérie et le Sénégal, sans importance d'ailleurs au point de vue mondial, la France ne disposait que des 28 000 kilomètres appartenant à une Compagnie privée. Alors que l'Angleterre pratiquait une large et intelligente politique de câbles, alors qu'elle plaçait au premier rang de ses préoccupations et de ses devoirs, le souci d'étendre ses communications sous-marines, et qu'elle ne négligeait à cette fin ni efforts ni sacrifices, que faisaient la France et le gouvernement français? Rien, ou à peu près. Il fallut une campagne de presse pour décider, en 1897, le vote d'une loi accordant une garantie de 4 pour 100 à l'émission des obligations dont le produit devait assurer la construction du câble Brest-New-York, garantie que compensaient au surplus dans une très large mesure la gratuité exigée pour les télégrammes officiels, et le rendement des taxes terminales. Quand, quelques années plus tard, la Compagnie française, misérable et quasi ruinée, sollicita derechef le concours de l'État, il ne lui fut

accordé qu'à travers l'épreuve onéreuse du concordat, et à des conditions qui paralysaient sa liberté d'action. D'autre part, les autorisations d'atterrissage concédées généreusement aux sociétés étrangères, la *Commercial Cable C°*, la *Western Union*, venaient priver la Compagnie française d'une portion considérable du trafic national. La lutte, dans ces circonstances, devenait impossible. Indifférente aux yeux de nos hommes politiques, la question ne l'était pas moins à ceux du public; de leur côté, les groupes financiers, après avoir sacrifié une trentaine de millions à poursuivre l'aventure, n'avaient plus aucune envie de la continuer. En fait, l'histoire n'intéressait personne.

Brusquement, la guerre éclate et la gravité du problème apparaît. Elle apparaît sous la forme qui, à ce moment, nous touchait le plus directement, à savoir, la sécurité du pays. L'exemple de l'Allemagne est là, devant nous. Son câble Emden-Açores-New-York, est, dès les premiers jours des hostilités, croché par la croisière anglaise, et voilà ce grand pays coupé subitement de toute communication avec le monde d'outre-mer. Et alors viennent les réflexions : « Que serait-il de nous, Français, si, au cas d'une autre guerre, nous ne pouvions correspondre avec nos colonies et avec les neutres ? » Et puis, cette autre inquiétude : « Encore faudrait-il, si nous possédions des liaisons sous-marines suffisantes, qu'elles fussent à l'abri d'une tentative ennemie, que nous fussions maîtres de la mer, soit par nos propres forces, soit par celles de nos alliés. Un câble est bien vite relevé et coupé. »

A mesure que la guerre avance, certains esprits, soucieux des nécessités du lendemain, commencent à apercevoir d'autres aspects du problème, les aspects d'ordre économique et politique. Ils font le compte des outils indispensables au redressement du pays, des instruments qui lui rendront sa prospérité, des moyens par lesquels la France victorieuse atteindra et conservera la place de premier rang qui lui est due ; et dans cet inventaire ils constatent une lacune, d'une exceptionnelle importance, celle des liaisons télégraphiques internationales.

Pour la combler, à quel système aura-t-on recours? — Aux câbles sous-marins? — Cette solution ne semble guère pratique ; et pour bien des raisons.

Tout d'abord, à cause de la dépense de premier établisse-

ment ; elle se révèle comme hors de proportion avec ce qui est possible. Le prix des matières, cuivre, fils d'acier, gutta, a subi une hausse verticale. Comme la France a négligé cette industrie, c'est à l'étranger qu'il faudra s'adresser pour la fabrication des conducteurs ; nous n'avons pas sur notre territoire d'usine capable de les fournir. Nous ne disposons pas davantage des navires spéciaux pour les poser ; ceux de la Compagnie des câbles sont médiocres et suffisent à peine à l'entretien de ses propres lignes. Les frais à engager se chiffrent par des sommes telles que nos budgets, obérés par la guerre, sont dans l'impossibilité de les supporter, et d'autant moins qu'ils doivent être soldés en devises or.

On ne peut pas, d'autre part, substituer l'initiative privée à la défaillance de l'État.

Les mêmes objections l'empêchent : énormité du coût initial ; charges impressionnantes de l'exploitation et de l'entretien, risques d'une concurrence fortement assise. L'affaire, pour parler brutalement, n'est pas payante, et les capitaux privés ont trop souffert de l'expérience précédente pour qu'on puisse les décider à se risquer de nouveau.

Encore si l'État, instruit par le passé, prenait la ferme résolution de suivre l'exemple de l'Angleterre, et d'accorder à l'industrie le concours et la garantie qui lui sont nécessaires ! Mais il n'y faut pas compter. Ce serait une politique nouvelle à instaurer, et ni le gouvernement ni le public ne sont préparés à la concevoir ou à la suivre.

Faut-il donc se résigner à la servitude dans laquelle on vit, et consacrer par une indifférence désormais obligatoire l'infériorité où nous a réduits l'imprévoyance des gouvernements antérieurs ? Faut-il accepter pour toujours l'hégémonie étrangère, subir son joug, tolérer que la France dépende pour ses informations de Londres et de New-York, ne puisse parler librement et sans intermédiaire à l'univers, s'expose en cas de guerre à la claustration d'une place assiégée ? Non, car la solution des câbles étant écartée pour les raisons exposées plus haut, il existe un remède répondant à toutes les conditions du problème, simple, peu onéreux, et d'une application immédiate ; il reste la télégraphie sans fil.

RADIOTÉLÉGRAPHIE

Nous n'entreprendrons pas de faire ici l'historique de la télégraphie sans fil. Il suffira de dire que, sortie par hasard des expériences de Branly, elle n'avait provoqué en France jusqu'à la guerre qu'une sorte de curiosité scientifique, et n'avait encore donné lieu à aucune industrie digne de ce nom. Tandis que l'Angleterre, sur l'initiative de Marconi, créait le fort organisme de la *Marconi Wireless Telegraph C°*, et traçait le vaste programme de son réseau radio-électrique à travers le monde; tandis que l'Allemagne édifiait, avec l'appui de ses grandes firmes d'électricité, la station de Nauen, que l'Amérique appliquait à l'érection de postes nombreux la puissance de ses moyens industriels et de ses dollars, la France, inventrice de la radio-électricité, restait à l'arrière-plan. Non pas que le cerveau de ses savants, l'habileté technique de ses ingénieurs demeurassent inactifs. Mais aux uns et aux autres l'argent faisait défaut. Au regard des centaines de millions dépensés par les concurrents étrangers, l'ensemble des capitaux investis dans les entreprises radio-électriques françaises n'excédait pas en 1914 trois millions de francs.

Et cependant, les merveilles réalisées avec d'aussi maigres ressources, bien que renfermées dans l'enceinte de quelques laboratoires pauvrement fournis, étaient incomparables : elles contenaient en puissance les gages de la libération prochaine de notre pays. On dira peut-être un jour le prodigieux mérite de ces ouvriers de la première heure : les Branly, les Ferrié, les Girardeau, les Béthenod, les Latour, les Brenot, les Bellescize, les Petit. Leur claire intelligence, leur ardeur, leur foi dans le succès suppléaient à tout. Dans les hangars où ils travaillaient, le génie cohabitait avec la misère : c'est un voisinage qui, chez nous, ne déplaît pas au génie.

Aussi bien, à la fin de la guerre qui avait servi de champ d'expérience à nos inventeurs, tout était-il prêt pour l'épanouissement d'une grande industrie radio-électrique française. Il ne manquait que les capitaux : les capitaux se trouvèrent. Un groupe d'hommes se forma qui, encouragé par un ministre novateur, entreprit de résoudre le problème et, corrigeant les erreurs du passé, de rendre à la France l'indépendance de ses

liaisons. Animé d'une confiance absolue dans l'efficacité de la solution radio-électrique, il ne voulut pas chercher ailleurs le moyen de réaliser son ambition. Déjà à ce moment, la Compagnie anglaise Marconi avait réussi à établir une liaison commerciale régulière avec les États-Unis. Dès le début de la guerre, grâce à la générosité du président Wilson, qui mettait à leur disposition une station de T. S. F., les Allemands avaient pu suppléer à la disparition de leur câble des Acores, et la correspondance Nauen-Tuckerton avait fonctionné d'une manière satisfaisante. Enfin, l'armée américaine n'était-elle pas en train de construire ce poste de Croix d'Hins, près de Bordeaux, sur lequel elle comptait pour ses communications avec la mère patrie ?

Il était donc permis, à l'heure où se constituait le groupement dont nous parlons, c'est-à-dire en 1918, de considérer que l'onde électrique pouvait et devait fournir la solution désirée. Les calculs les plus soigneusement établis, les arguments les plus sérieusement fondés autorisaient cet espoir. Au lieu du milliard qu'aurait exigé la réalisation d'un programme rationnel de câbles sous-marins, dont le minimum eût été la construction de deux lignes magistrales reliant à la France Buenos-Aires et Changhaï, l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient, il suffisait d'une soixantaine de millions pour édifier les deux stations nationales d'émission et de réception, d'où rayonnerait la pensée de la France, et qui en recueillerait l'écho

Alors que l'exploitation d'un câble est sujette à tous les aléas de la vie sous-marine, qu'elle nécessite des dépenses d'entretien très élevées, et l'armement permanent d'une flottille de réparations, une station de télégraphie sans fil échappe à ces frais et à ces risques. Elle ne redoute ni les atteintes des chalutiers dont les dragues rompent les câbles au voisinage des côtes, ni la terrible « bulle d'air » qui les perfore, ni les éruptions sous-marines qui les volatilisent, ni les tempêtes qui, en gênant les navires, retardent leur remise en état, et créent un trou dans les recettes. Au lieu de ces installations onéreuses et fragiles, que faut-il ? Des machines simples et robustes, analogues à celles qui constituent les usines électriques, une alimentation d'énergie aisée, fournie par le courant du secteur ou des moteurs à huile lourde, une nappe d'antennes soutenue par des pylônes, et c'est tout. Un personnel réduit assurera le fonc-

tionnement de cet organisme, qui, à toute heure du jour et de la nuit, à travers l'éther immuable, librement, sans intermédiaire, répandra dans le monde la voix de la France.

C'est sur ce programme et en vue de ce vaste dessein que fut fondée, en 1918, la Compagnie générale de télégraphie sans fil. Son premier soin fut de s'attacher toutes les compétences techniques qui jusque-là travaillaient en ordre dispersé, et de leur procurer les ressources qui leur étaient nécessaires, et qui leur manquaient, pour perfectionner et appliquer leurs inventions. Il fallait d'abord créer l'outil, lui donner le tranchant et le fini désirables : ce fut l'œuvre de quelques mois. La deuxième phase commença en 1920 ; elle devait aboutir, en 1922, à la formation des deux centres, émission et réception, de Saint-Assise et de Villecresnes, qui, du premier coup, dépassèrent en effectivité les stations les plus fameuses du monde.

Nous n'avons pas à en donner ici la description. Si le lecteur veut s'en faire une idée précise, il pourra facilement les aller visiter. Il admirera, dans le fastueux décor d'un parc centenaire, ces constructions basses, sobres et harmonieuses, ces salles nettes, brillantes, illuminées de clarté, où ronflent sourdement d'énormes bêtes de bronze et d'acier, il verra l'aérienne dentelle du réseau d'antennes suspendu sur dix-huit pylônes, hauts de deux cent cinquante mètres. Et devant ces belles choses où l'élégance et la force se marient, où la science se pare d'esthétisme, s'il réfléchit que tout cela est sorti de cerveaux français, de la collaboration d'ingénieurs et d'ouvriers français, sans bruit et sans réclame, avec l'énergique, l'indomptable volonté de donner à la France un instrument de sécurité nationale et de libération économique inégalable, s'il constate que l'effort accompli a pleinement atteint son but, qu'en moins de dix ans notre pays a conquis la libre communication avec tous les peuples de la terre, et repris aux Sociétés étrangères de câbles la plus grosse part du trafic indigène, il conclura sans doute que les auteurs de cette œuvre ont été de bons Français et qu'ils ont bien mérité du pays.

En quoi d'ailleurs il aura complètement tort, s'il doit en juger par l'accueil qu'ils ont reçu ; et pour peu qu'il ait suivi les débats parlementaires au cours de ces dernières années, ou lu les articles de certains journaux, il confessera son erreur. Par un paradoxe singulier, il est en effet peu d'entreprises qui

aient subi des attaques plus passionnées que celle-là. A peine l'État a-t-il concédé, sous des conditions sévères de contrôle administratif et de participation aux bénéfices, l'autorisation relative à l'édification du centre de Saint-Assise, que l'orage se forme et que la tempête éclate. Qu'importent l'intérêt du pays et celui du public, la certitude de rendre à la France la liberté de ses échanges télégraphiques, la perspective ouverte à nos commerçants et à nos industriels d'échapper dorénavant à la servitude étrangère, la conquête de liaisons nationales, aussi sûres que les lignes sous-marines anglaises et américaines, et d'un moindre coût pour les usagers, l'économie du lourd tribut en monnaie or que nous étions contraints de payer à la *Commercial Cable*, à la *Western Union* ou à l'*Eastern Telegraph*? — tout cela n'est rien, rien de cela ne compte, et les auteurs de cette tentative sont des criminels : ils osent porter une main sacrilège sur le saint des saints, ils attentent au dogme du monopole d'État! Là-dessus, les Bouvard et les Pécuchet de la politique se voilent la face et vouent aux gémonies les audacieux profanateurs.

Ce déchaînement a duré près de quatre ans. L'histoire en est lamentable. Il eût été facile au gouvernement d'y mettre un terme, car, ni en fait ni en droit, le monopole d'État n'était touché, Saint-Assise et Villecresnes ne servant que d'instruments techniques d'expédition et de réception, et l'administration gardant toujours le contact exclusif avec le public : c'était exactement, sur un plan supérieur, le cas des entreprises postales qui convoient les courriers de ville à ville. Mais le gouvernement, intimidé par la violence de ces attaques, argumentait mollement et hésitait à prononcer la parole décisive. Quant à l'administration, travaillée sourdement par les influences syndicalistes dont l'action est si puissante rue de Grenelle, on ne pouvait raisonnablement attendre d'elle un geste d'énergie. A son tour, l'opinion, mal renseignée, ignorante de l'importance du problème, ne réagissait pas, et c'est au milieu de l'indifférence générale et dans une atmosphère d'hostilité que les promoteurs de l'entreprise devaient lutter pour accomplir leur tâche.

Ces états d'esprit ne sont pas surprenants dans un régime de démocratie où tout se subordonne, non point aux intérêts clairement définis du pays, mais à ce que l'on s'imagine être

l'opinion, et où les mots ont une valeur infiniment plus forte que les faits. Qu'un sot monte à la tribune, et évoque « le scandale d'un grand service public livré aux puissances d'argent », il a toutes les chances d'être applaudi. En vain lui dira-t-on que sa critique est absurde, que ce grand service public ne peut pas être assumé par l'État, parce qu'il est international, et que, pour ce motif, l'État a dû autoriser l'atterrissage en France des câbles étrangers, et le fonctionnement d'une Compagnie nationale de câbles, qu'il n'existe donc aucune raison pour refuser ce même droit à une Compagnie nationale de télégraphie sans fil, et qu'il en est au contraire beaucoup et de fort graves et de très nécessaires au bien de la nation pour le lui accorder, — que d'ailleurs on ne construit pas une station sans argent, et qu'il faut bien que le capital joue quelque rôle en cette affaire, et qu'il n'est pas après tout si abusif que le capital français reçoive une rémunération adéquate au risque qu'il court et au service qu'il rend, surtout quand cette rémunération est acquise et perçue aux lieu et place d'autres capitalistes étrangers. Toute cette argumentation si limpide, si candide, si naïve qu'on a une sorte de honte à l'esquisser, porte mal ou peu. On a perdu en France, dans le monde politique, le sens des réalités ; seul y prédomine le verbe. Les mots y possèdent une vertu magique, contre laquelle se heurte péniblement la force de la vérité.

Et cependant la vérité a triomphé, et les faits ont eu raison des mots. Malgré tous les obstacles, toutes les attaques, toutes les entraves mises par le sectarisme au développement de l'œuvre de libération, cette œuvre s'est accomplie, et elle s'est épanouie magnifiquement. Dans les âpres discussions qui, de 1922 à aujourd'hui, se sont poursuivies entre les quatre groupes de la radiotélégraphie mondiale, l'anglais, l'américain, l'allemand et le français, le groupe français est parvenu non seulement à maintenir sa position, mais à lui donner une place prépondérante. Ce sont des appareils français qui ont équipé les stations de Rio-de-Janeiro, de Santiago, de Buenos-Aires, de Rome, de Belgrade, de Bucarest, de Prague, de Bruxelles, de Moscou, de Constantinople, d'Angora, de Beyrouth, de Changhaï et du Japon. C'est la technique française qui rallie le plus souvent à ses vues les conférences qui ont lieu périodiquement entre les Compagnies radiotélégraphiques du monde,

et il y a quelques mois à peine, lorsqu'apparut la merveilleuse découverte des ondes courtes, c'est encore la technique française qui, dans ce champ nouveau et presque infini d'applications, a tracé le sillon le plus profond et le plus droit.

LES ONDES COURTES

Cette découverte des ondes courtes est d'une telle portée qu'il est nécessaire d'en dire quelques mots.

L'onde électrique, engendrée par les alternateurs à haute fréquence, ne se propage pas dans l'éther sans difficultés Avant d'aller impressionner l'appareil récepteur, elle rencontre parfois des ennemis qu'on appelle, d'un mot commode mais peu précis, les parasites. Ces parasites mystérieux, car tout est mystère en cette science, semblent tenir à des phénomènes météorologiques, à certains états de perméabilité de l'air ou à des influences solaires. On les constate, on ne les explique pas. Plus fréquents en été qu'en hiver, ils constituaient pour la transmission des ondes une gêne qui ne laissait pas que de ralentir l'exploitation en l'obligeant à des répétitions onéreuses. On les combattait par des appareils spéciaux, dits antiparasitaires, ou encore par un renforcement d'énergie dans l'antenne d'émission, quand, un beau jour, on s'aperçut que les ondes courtes, d'une amplitude inférieure à cent mètres (alors que l'onde usuelle des alternateurs atteint 20 kilomètres), avait la propriété bizarre d'échapper à l'emprise des parasites. Cette observation fut l'origine des études qui viennent d'aboutir à la transformation complète des centres de radiotélégraphie.

La mise au point du système nouveau et son adaptation au service commercial soulevaient des questions nombreuses, d'une extrême délicatesse, et d'autant plus malaisées à résoudre que, nageant en plein mystère, on ne pouvait progresser que par les tâtonnements de l'expérience. Au début de l'invention, l'onde courte ne passait que pendant la nuit. Elle donnait lieu à des manipulations compliquées, à des changements de longueur fréquents : elle nécessitait la mise en œuvre d'installations de large surface, de coût élevé et de rendement capricieux. En peu de mois, tous ces problèmes ont été résolus, toutes ces imperfections corrigées, et une fois de plus, dans cette lutte loyale et passionnée, engagée par les techniciens du

monde entier pour asservir la nature, c'est la science, c'est l'ingéniosité françaises qui ont triomphé. Le système Chirex-Mesny est reconnu aujourd'hui comme supérieur à tous les autres.

Quels sont les résultats? Les voici. Un projecteur électrique, analogue, dans son principe, à un réflecteur optique, ramasse les ondes en faisceau et les projette à travers l'espace au moyen d'une antenne spéciale. Ces ondes, cheminant avec une rapidité égale à celle de la lumière, vont impressionner la station de réception, quel que soit son éloignement, à l'instant même où elles sont produites. La variation de longueur d'onde, dans la gamme utile allant de dix à soixante mètres, suivant les heures de la journée, s'opère instantanément, et le travail effectif a une durée de vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'action des parasites est pratiquement abolie : ni réception, ni brouillage : les signaux sont clairs, nets, puissants. Enfin, point capital, la vitesse de transmission est telle qu'elle n'a pour limite que la rapidité des appareils enregistreurs. On transmet couramment aujourd'hui plusieurs centaines de mots par minute : demain les perfectionnements mécaniques apportés aux machines de réception permettront d'atteindre la vitesse de mille mots.

Ces résultats prodigieux ont une conséquence que l'on prévoyait, mais que l'on ne croyait pas si proche. Ils mettent fin à la concurrence des câbles sous-marins. Que peut faire un câble qui, aussi parfait qu'on le suppose, dépasse difficilement le rendement utile de cinquante mots à la minute, contre un système qui, avec des frais d'exploitation plus réduits, en débite, dans la même unité de temps, une quantité dix fois supérieure? Qui désormais songerait à poser un conducteur, dont le coût, pour la distance Europe-Extrême-Orient par exemple, avoisinerait six cents millions de francs, lorsqu'avec une dépense d'installation initiale près de vingt fois inférieure, on peut se donner une liaison impeccable rendant dix fois plus?

L'Angleterre a été la première à apercevoir la vérité, et à discerner le danger qui menaçait les Compagnies de câbles. Le *beam system* de Marconi n'avait pas encore terminé ses premiers essais entre Londres et Melbourne, que la plus puissante des Sociétés anglaises, l'*Eastern Telegraph C°*, abordait le gouvernement britannique; elle lui exposait que sa situation

courait le plus grave péril, qu'après avoir contribué d'une manière si efficace à l'établissement de l'impérialisme anglais, elle avait le droit de lui demander son aide, et elle le sollicitait d'intervenir auprès de la Compagnie Marconi aux fins d'obtenir une entente entre les deux Sociétés. Le gouvernement n'est pas demeuré sourd à cet appel, et une information récente nous apprend que, sous les auspices de l'État, il va se former à Londres une Compagnie au capital de six milliards sept cent cinquante millions, qui englobera d'une part la *Marconi Wireless C°*, de l'autre l'*Eastern Telegraph C°*, l'*Eastern Extension* et la *Western Telegraph C°*. L'union des câbles et de la radio est donc un fait accompli en Angleterre.

La même opération s'est déjà réalisée en Allemagne, sous une forme un peu différente. La Compagnie des câbles allemands et la *Transradio* viennent de fonder à parts égales une société nouvelle qui amalgame leurs intérêts, en plein accord avec le gouvernement du Reich.

Il est infiniment probable que nous assisterons bientôt à une création similaire aux États-Unis. La législation actuelle concernant les accords entre sociétés de même objet fait obstacle pour le moment à la fusion projetée : mais des démarches actives sont entamées pour obtenir une dérogation à la loi. L'opinion américaine a été profondément émue par l'annonce de la combinaison anglaise Marconi-Eastern, qui menace le prestige des États-Unis dans le monde, et la riposte ne tardera pas à se produire. Peut-être, et dans une certaine mesure, sera-t-elle gênée ou retardée par la rivalité qui existe entre les deux grands groupes câbliers, *Commercial* et *All America*, d'une part, *Western Union*, de l'autre ; cela importe peu. Les Américains sont d'esprit trop pratique pour ne pas trouver une solution, à laquelle l'élément radio, la *Radio Corporation of America*, ne refusera certainement pas d'adhérer.

Pendant que se constituent ou que se préparent ces immenses *concerns*, colossaux par les milliards de francs qu'ils mettent en jeu, redoutables par l'appui sans limites qu'ils trouvent auprès de leurs gouvernements et de leur opinion publique, que faisons-nous, quelle est notre riposte à nous Français ? Il est humiliant de répondre que nous ne faisons rien. Cependant la partie est grosse.

Il s'agit de notre part légitime dans le trafic international

des échanges télégraphiques, c'est-à-dire de l'influence française et de la défense de nos intérêts matériels et moraux dans le monde. Ce n'est pas que la science et l'énergie nous fassent défaut. Pour aborder la lutte avec ce nouvel aspect de la concurrence étrangère, nous disposons de volontés, d'hommes et d'outils de premier ordre. Mais si l'on veut que ces chances obtiennent leur plein effet, il est nécessaire et il suffit que l'État apporte son consentement. Par ses contrats de concession, il a imposé son contrôle aussi bien à la Compagnie des câbles qu'à la Société de télégraphie sans fil : ni l'une ni l'autre ne peut bouger sans sa permission. Cette permission, espérons qu'il voudra bien la donner. Après que nous avons subi si longtemps la maîtrise de l'étranger, après qu'un redressement magnifique nous a rendu, grâce à la radio-électricité, une bonne partie du terrain délaissé, serait-il possible que par l'indifférence de l'État, nous succombions devant les dangers nouveaux qui nous menacent ?

RADIOTÉLÉPHONIE

Un train d'ondes courtes entraîne avec lui une série de signaux que des appareils récepteurs inscrivent automatiquement : c'est de la radiotélégraphie. Mais si l'on modifie la machinerie d'émission et de réception, et si, au lieu d'agir sur des enregistreurs, l'onde exerce son effet sur des plaques de résonnance, le son se substituera à l'écriture, et l'on entendra au lieu de lire : c'est de la radiotéléphonie.

Le premier de ces deux phénomènes qu'une stricte logique réunit, a, dans le temps, précédé le second : mais le second devait fatalement suivre le premier. C'est ce qui vient de se produire, et il y a quelques semaines à peine, la communication téléphonique sans fil, non point théorique, non pas sous la forme d'expérience, à une heure choisie de la journée, avec des appareils de laboratoire fragiles et compliqués, mais sous sa forme usuelle et commerciale, à toute heure, sans autre manœuvre que la prise en main du récepteur ordinaire, a été établie entre l'ancien et le nouveau continent, entre l'Europe et l'Amérique.

Le fait est capital. Il est désormais assuré que, moyennant la simple installation d'un projecteur spécial, une station

d'ondes courtes permet l'échange de paroles humaines à n'importe quelle distance, avec une netteté, une fidélité, une sonorité qu'égalent à peine les meilleures communications de deux postes téléphoniques situés dans la même ville. De votre bureau, avec votre appareil ordinaire, vous pourrez appeler un correspondant de New-York, de Buenos-Aires, ou de Yokohama, exactement comme vous demanderiez un Wagram ou un Gutenberg ; il suffira que vous ayez sous la main un annuaire de téléphones américain, argentin, ou japonais, et que vous fournissiez l'indication du numéro désiré.

Cette merveille n'est pas un rêve. Dans quelques semaines, la Société allemande de télégraphie sans fil ouvrira officiellement le service téléphonique public entre l'Allemagne et l'Amérique du Sud. Le reste du monde suivra, au fur et à mesure que les divers pays seront équipés en projecteurs et en récepteurs radiotéléphoniques. Si l'Argentine passe en premier lieu, c'est parce que ces installations existent déjà à la station de Monteverde, et rendent possibles les échanges bilatéraux. Quant à l'Angleterre et à l'Amérique, les équipements radiotéléphoniques sur ondes courtes sont en voie de montage et le public sera, dans un délai très bref, appelé à en bénéficier.

Et la France, dira-t-on ? Est-elle condamnée à marquer encore le pas ? Après avoir à grand peine rattrapé le terrain perdu en radiotélégraphie, devra-t-elle fournir le même effort en matière de radiotéléphonie, attendre pour se mettre en marche que ses rivaux l'aient distancée, s'épuiser ensuite à leur arracher sa part de trafic et d'influence ? Serait-ce donc que nos techniciens, que nous avons vus si brillants, et au premier rang dans l'industrie de la radio-électricité, aient négligé cette partie si précieuse de leur domaine ?

Non, tel n'est pas le cas. Le problème de la radiotéléphonie s'est posé devant leur esprit comme une des applications les plus importantes des ondes courtes, et en même temps qu'ils atteignaient une supériorité indiscutée dans l'emploi de ces ondes à la transmission des signaux télégraphiques, ils arrivaient à des résultats identiques dans la téléphonie. Personne à cet égard ne peut se vanter de les avoir prévenus, et les Allemands confessent loyalement que les procédés français, qu'ils connaissent, sont en bien des parties préférables aux leurs propres.

Au surplus, il y a quelques mois, exactement le 19 mars 1928, notre ministre du Commerce était invité à téléphoner de son cabinet au gouverneur général de l'Algérie, et le faisait avec un plein succès. Depuis le début de juin, Saint-Assise « cause » librement avec Saïgon et avec Tokio. Rien, absolument rien dans l'ordre technique, n'empêche que demain la grande station française n'ouvre elle aussi le trafic commercial public avec Buenos-Aires, et ce n'est pas le bon Français que la confiance du groupe international a mis à la tête de la station argentine qui s'en plaindra. Que l'administration française dise un simple oui, et la ligne sera ouverte.

Mais ce oui est difficile à dire, car l'Administration française est terriblement embarrassée. Elle l'est pour plusieurs raisons.

D'abord, parce qu'elle n'a qu'un goût modéré pour les innovations. N'a-t-elle pas déjà assez à faire avec ces abonnés français, que sa savante indolence n'est pas encore parvenue à discipliner complètement? Que sera-ce quand à ce troupeau à demi lassé viendront se joindre les farouches cohortes d'appelants étrangers, habitués à un service impeccable? Que de plaintes, que de cris, que d'ennuis en perspective! Et que ces inventeurs sont fâcheux avec leur manie de créer du nouveau!

Puis, il y a autre chose. Les mêmes raisons qui ont empêché l'administration d'exploiter hors du territoire français la télégraphie sans fil, s'opposeront sans doute à la création de liaisons téléphoniques avec les pays d'outre-mer. Va-t-on soulever encore la terrible querelle du monopole? Devant une perspective aussi troublante, les plus fiers courages hésitent et chancellent. On aura beau répondre que les États-Unis n'ont pas de services téléphoniques d'État, que l'Allemagne et l'Angleterre confient à des compagnies privées toutes leurs communications radio-électriques avec l'étranger, que, grâce à cette liberté, le public est servi et bien servi, excellemment et économiquement. Ces objections ne servent de rien. La France a de la liberté et du bien public une conception toute différente, conception admirable sans doute, puisque, sauf quelques grognements, nous nous en accommodons, et que le monopole d'État est devenu une des pierres angulaires de notre régime. On n'y admet d'infraction que si les imprudents, en faveur de

qui l'État consent à se dépouiller d'une portion de ce qu'il croit être son domaine, acceptent des conditions qui les vouent à la ruine.

Cependant, il faut une solution, et il la faut rapide, si nous ne voulons pas que l'effort surhumain déployé par notre génie industriel pour rendre à la France la place qu'elle avait perdue, demeure à demi stérile, et que sur le terrain de la radiotéléphonie, aussi précieux que celui de la radiotélégraphie, nous laissions nos concurrents étrangers s'attribuer les positions dominantes. Que la bataille soit livrée par l'administration ou par l'industrie privée, ou par l'administration et l'industrie associées, peu importe : mais qu'elle soit livrée, et vite, et hardiment, sans hésitation, ni discussions oiseuses. Les instruments de la victoire sont là : il suffit de les saisir.

RADIODIFFUSION

Ce n'est pas tout. Une autre province de la radio-électricité s'est révélée, et en moins de cinq ans elle a couvert le monde entier ; nous voulons parler de la radiodiffusion. Né aux États-Unis, le *broadcasting* y est devenu rapidement une des industries les plus considérables du pays. Son chiffre d'affaires se compte par milliards de francs. En Angleterre et en Allemagne, le développement de la radiophonie, sans pouvoir être comparé avec l'Amérique, atteint cependant un volume impressionnant. Le nombre des usagers d'appareils de réception, dans chacun de ces deux pays, avoisine le chiffre de trois millions, et il va sans cesse en grossissant. En France, la situation est tout autre : une sorte de pudeur nationale nous empêche d'en révéler la misère.

Et pourquoi? — Le public français serait-il donc moins friand de beaux concerts, de belle musique, de bons discours, d'informations et de nouvelles? Notre technique est-elle incapable de satisfaire ses justes *desiderata*? Nos appareils seraient-ils mauvais, insuffisants, nos stations d'émission mal équipées? — Non, rien de tout cela. Ce qui a été dit plus haut de la science radio-électrique française s'applique au département radiodiffusion, aussi bien qu'aux autres sections, radiotélégraphie et radiotéléphonie. Le lecteur nous pardonnera de nous répéter : mais nous ne pouvons pas faire autrement, car la vérité est

immuable, et l'on se heurte toujours au même obstacle, celui du monopole de l'État.

Alors que dans tous les autres pays du monde, l'État, heureux de voir naître une industrie nouvelle, susceptible d'accroître la prospérité économique de la nation, de donner des salaires, de consommer des matières premières, de nourrir le marché intérieur et l'extérieur, la laissait développer librement ses jeunes forces, nous suivions en France une politique opposée. L'Administration, surprise, au début, de cette brusque apparition, demeura quelque temps indécise; ce bloc enfariné ne lui disait rien qui vaille. Elle concéda quelques autorisations de postes, mais à titre précaire et avec la menace d'une révocation sans motifs et sans phrases, d'un étranglement subit par simple lettre de cachet. Puis elle réfléchit, et la vérité lui apparut lumineuse, comme sortant d'un autre Sinaï. « Assurément, il entre dans mes fonctions d'assurer seule au public français les bienfaits de la radiophonie. Où avais-je donc la tête? » Et c'est ainsi qu'on aboutit au décret-loi du 30 décembre 1926, proclamant le monopole d'État en matière de radiodiffusion.

Qu'un ministre intelligent, cultivé, disert, se soit trouvé pour mettre sa signature au bas d'un pareil document, on a le droit de s'en étonner. Comment ne voyait-il pas que l'État est aussi incapable de gérer la radiodiffusion que de régir la littérature, la musique, le théâtre, la presse, en un mot l'ensemble des manifestations littéraires, artistiques ou d'opinion d'un grand pays! Par quelle singulière illusion n'a-t-il pas senti que confier à des fonctionnaires, quelque parfaits qu'on les suppose, le privilège de gouverner la pensée française, c'était la jeter sous la férule du caporalisme administratif, et qu'en aucun temps, sous aucun régime, la France n'a admis cet abus : en juillet 1830, on a renversé la monarchie légitime pour moins que cela.

Si l'annonce de ce décret-loi est passée inaperçue, si elle n'a pas déterminé aussitôt le mouvement d'opinion qu'il était fatal qu'elle amenât, c'est tout uniment parce que l'opinion n'était pas encore familiarisée avec le problème, ou qu'elle n'en soupçonnait pas la gravité. Mais, dès que se réunit la commission chargée d'élaborer les règles du statut prévu par le décret, les impossibilités du système ne tardèrent pas à apparaître, et devant les protestations énergiques des représentants

des grands corps intellectuels du pays, l'erreur fut reconnue et le décret abandonné.

Il n'est pas à dire pour cela que tout danger soit définitivement écarté. Le *statu quo* antérieur est maintenu avec ses étroitesses et ses exigences; toute installation de postes nouveaux est interdite, et l'on attend du gouvernement et du Parlement qu'ils déterminent par une loi ce que sera la radiodiffusion française.

Si le gouvernement et le Parlement sont sages, ils résisteront aux incroyables manœuvres qui continuent à s'exercer dans l'ombre, et ils rejetteront toute idée de monopole d'État. Que l'État ne se désintéresse pas de la question, cela est admissible et naturel. Entre l'indépendance totale où vit, agit et fonctionne la radiodiffusion aux États-Unis, et le régime étatiste, il y a un moyen terme, qui s'ajuste fort bien à notre tempérament national, fait de discipline et de mesure. On doit admettre que l'État retienne un droit légitime de regard sur les communications diffusées. On peut aussi concevoir qu'il cherche à s'assurer aux dépens de la jeune industrie une ressource fiscale, sous la condition qu'elle ne soit pas opprimante. S'il décide que les usagers seront frappés d'une taxe annuelle, cet impôt peut se partager en deux fractions dont l'une irait au trésor, et l'autre serait consacrée à l'amélioration des stations, à l'enrichissement des programmes, et à la rémunération des littérateurs, des musiciens, des artistes et des savants qui fourniront les matières à diffuser. C'est d'ailleurs ce que prescrit le système allemand qui, sur les vingt-quatre marks annuels payés par les possesseurs d'appareils de réception, n'accorde dix-huit marks aux propriétaires des stations d'émission qu'à la condition de les destiner à des dépenses de cet ordre, et il leur donne lui-même l'exemple, en affectant les six marks qui lui restent à l'entretien des lignes de connection.

Un régime de ce caractère est celui que réclament le bon sens et l'intérêt public. S'il est établi en France, la radiodiffusion ne tardera pas à prendre chez nous l'essor prodigieux qu'elle a montré dans les pays voisins. Toutes proportions gardées, tenant au chiffre de notre population, elle le dépassera même, en raison de la supériorité de notre construction d'appareils récepteurs, de la qualité exceptionnelle de la matière à diffuser, et du goût des Français pour toutes les manifestations

intellectuelles et artistiques. Affranchie des rigueurs du système actuel, libérée des entraves qui la paralysent, cette découverte, aussi riche en puissances que celle de l'imprimerie, développera rapidement les incroyables conséquences dont elle contient le germe, et qui exerceront une profonde influence sur notre culture nationale, notre économie publique et notre état social.

Nous avons essayé de tracer, dans ses grandes lignes et avec une absolue sincérité, le tableau de l'industrie radio-électrique française, de montrer son importance et de dévoiler son magnifique avenir. Il y a encore quelques ombres à ce tableau, et il ne peut en être autrement. Tout phénomène nouveau surprend et déroute : tout ordre de choses nouveau choque un ordre de choses ancien. Il dérange des habitudes, et souvent des intérêts. Il a contre lui les préjugés et l'ignorance. Mais les formules périmées doivent fatalement succomber devant la force impitoyable des faits et du progrès

Cette phase de la lutte entre le soleil qui se lève et l'ombre condamnée semble toucher à sa fin. L'administration est trop avisée pour ne pas sentir qu'il lui est impossible de s'enfermer plus longtemps dans sa tour d'ivoire, alors qu'à l'étranger toutes les énergies, publiques et privées, administratives et gouvernementales, s'unissent pour aller de l'avant. L'État, indifférent jusqu'ici, commence à s'éveiller à la vérité qui le presse. Le Parlement enfin ne peut refuser sa collaboration à l'œuvre magistrale que lui dictent le souci du bien public et l'intérêt de la France. Si Administration, État et Parlement se dérobaient à leurs devoirs, il est à présumer que l'opinion publique, aujourd'hui avertie, ne tarderait pas à leur en demander compte.

Jean Alauzin.

POÉSIES

VAGABOND

Dans ce calme petit village aux maisons basses,
Où tu cherches l'oubli de tant de vœux errants,
Les yeux posés sur toi restent indifférents,
Mais des coins de rideaux se lèvent, quand tu passes.

Tu sens autour de toi les murs t'interroger ;
Quand le regard ne te voit plus, l'oreille encore
Écoute s'en aller sur la route sonore
Et distingue entre tous le pas de l'étranger.

On te redoute vaguement ; on se demande
D'où tu viens, pourquoi tu vis seul, comme en prison,
Durant des jours entiers reclus dans ta maison,
Où la lampe qui veille ajoute à ta légende...

Ou bien tu pars dès l'aube, au hasard des chemins
Mouillés, qui vont se perdre à travers la campagne ;
Dansante à tes côtés, ton ombre t'accompagne,
Et les herbes des champs te caressent les mains.

Tu te crois libre enfin, dans cette solitude,
D'être toi, de marcher devant toi, de t'asseoir
Près de cette bruyère en fleur et, jusqu'au soir,
De te rassasier de ta béatitude.

Tu crois qu'on peut rêver sur le bord de l'étang,
Passer au long du bois, en dehors de la route,
S'approcher sans dessein de ce troupeau qui broute,
Sourire à la gardeuse et causer un instant.

La plaine à l'horizon te semble abandonnée,
Mais partout le regard invisible te suit,
Et quand tu rentreras au village, à la nuit,
Les gens y sauront tout déjà de ta journée.

Des yeux étaient cachés derrière ce buisson ;
Une ombre était tapie au pied de cette gerbe;
Tu ne t'es pas penché, pour cueillir un brin d'herbe,
Sans éveiller sur toi quelque mauvais soupçon.

Quel gain mystérieux, quelle obscure trouvaille,
Quel trésor enfoui peut-être poursuis-tu,
Toi qui vas dans les champs toujours si bien vêtu,
Comme pour te railler de celui qui travaille?

Le plus pauvre, au grand jour a sa terre et son toit,
Et le peu qu'il récolte autour de sa masure
Il le paie âprement de sueurs et d'usure,
Mais toi, que viens-tu faire où tu n'as rien à toi?

De quel droit te voit-on sourire au paysage
Et dans ton âme oisive en capter la douceur?
D'où prends-tu par moments cet air de possesseur,
Dont tu viens regarder les filles au visage ?...

Tout exaspère en toi, jusqu'aux mots que tu dis
Et qu'on n'est jamais sûr tout à fait de comprendre,
Cette bouche aux mobiles coins, ce teint de cendre,
Ces yeux tout à la fois inquiets et hardis.

Toi-même, tu sens bien qu'un monde vous sépare,
Eux voués à l'effort de leurs rudes travaux
Et toi sans cesse épris des chatoiements nouveaux,
Dont la minute en toi s'illumine et se pare.

Ils ont raison de t'en vouloir, de te haïr,
Eux dont l'humble existence entière se résigne
A peiner au sillon que le sort leur assigne,
Toi dont le cœur changeant ne sait pas obéir.

Tu t'efforces en vain d'aimer dans ta retraite
Cet oubli volontaire où tu crois t'apaiser :
Ta chair reste asservie au tourment du baiser,
Dans ton âme inconstante une aile est toujours prête.

Ils ont raison de prendre garde !... Tu n'es bon,
Tandis qu'ils font pour toi la vieille tâche humaine,
Qu'à disperser ta vie au désir qui te mène...
Reprends ta route, amant, poète, vagabond !...

A UN PETIT ENFANT

Il semble qu'avec toi nous l'ayons retrouvé,
Cet impossible enfant, que nous avions rêvé
Au temps où notre amour dans nos cœurs était ivre
Du jeune et merveilleux espoir de se survivre,
Cher petit qui vers nous crispant tes jolis doigts,
Sans frayeur de nous voir pour la première fois,
Tout de suite nous as souri, conté des choses,
Et, nous jetant au front des pétales de roses,
Sembles avoir compris du fond de ton œil bleu
Qu'une vieille amitié te faisait nôtre un peu !...
Nous t'avons embrassé... Maintenant, c'est un pacte
Entre nous.. Tu nous mets à notre place exacte...
Quand tu seras en belle humeur, tu daigneras
Nous laisser quelquefois te prendre dans nos bras ;
Tu verras, au besoin, ce qu'on peut nous permettre,
Et nous nous engageons à servir notre maître,
Au gré de son désir fantasque, à chaque instant,
A le distraire, à l'admirer tout son content,
Étant bien entendu qu'il a droit sans réplique
D'être tantôt joyeux, tantôt mélancolique...
Voilà... Tu ne sais pas encor très bien nos noms,
Mais tu sais désormais que nous t'appartenons...

Et j'ai l'illusion de ce qui pouvait être !...

Chaque matin, tu t'accoutumes à renaître,
En même temps qu'aux rideaux sombres la clarté...
Dès que tu ne dors plus, tu hais l'oisiveté;
Tu pleurniches bientôt un peu pour qu'on s'éveille,
Et le bel aujourd'hui recommence la veille.
Tu sens des baisers fous s'abattre à qui mieux mieux,
Au hasard, sur ton front, dans ton cou, sur tes yeux :
Un chaud bras nu t'enlève et soudain la fenêtre
S'ouvre, et le flot du jour impétueux pénètre ;
Le soleil fait un bond dans la chambre et l'emplit,
Et t'éclabousse d'or sur la blancheur du lit,
Où rayonnent sur toi deux têtes rapprochées...
Tout de suite, les jeux commencent ; des jonchées
De jouets alentour de toi sont sur les draps ;
Tes vœux changeants à peine exaucés sont ingrats :
Il te faut, tour à tour, des genoux pour montures
Qui t'emportent vers de lointaines aventures
Ou, les yeux clos, un coin d'épaule où te cacher,
Au bruit des voix qui font semblant de te chercher :
Tu te dresses et te soutiens d'une accolade ;
Au bout des bras tendus tu pars à l'escalade
Sur un visage heureux qu'écrasent tes pieds nus...
Tu voudrais inventer des plaisirs inconnus,
Dont tu t'amuserais toujours, et tu t'étonnes
Que les plaisirs d'hier soient déjà monotones,
Pauvre petit qui ne sais pas que le désir
Se meurt avec le geste ardent de le saisir !...

Tu sais, en attendant, la force de tes charmes,
Et tu t'es aperçu que tout cède à tes larmes,
Ou presque tout... Il est d'impérieux devoirs,
Cependant, contre quoi tu restes sans pouvoirs...
Tes cris mêmes sont impuissants... La grosse éponge
Là-bas, l'eau pourtant douce et tiède où l'on vous plonge,
Et qui, fumante encor, s'apprête sous tes yeux,
Te rendent, malgré toi, vaguement soucieux...
Mais il faut !... Et tu sais que, parfois, tes esclaves
Deviennent des tyrans, qu'il est des choses graves,

Nécessaires, dont rien ne peut vous affranchir
Et des mots souverains qu'on ne peut pas fléchir...
Alors!... C'est tellement en vain que tu trépignes,
Et, puisqu'il faut, de jour en jour, tu te résignes
Aux caresses de l'eau limpide où, peu à peu,
Ton corps qui s'enhardit découvre un nouveau jeu ;
Sous tes deux poings joyeux tu fais jaillir des gouttes;
L'onde autour de toi glisse et chante, et tu l'écoutes.
Et tu crois deviner son langage secret,
Et quand vous vous quittez, tous deux, c'est à regret...

Mais déjà l'on t'emporte, on t'essuie, on t'habille,
Et c'est fini jusqu'à demain... Le jardin brille
Et t'attend, plein d'oiseaux alertes et de fleurs
Qui, toutes, comme toi s'éveillent dans les pleurs...
C'est ton premier été... L'odeur des feuilles vertes
T'enivre ; avidement tu tends tes mains ouvertes ;
Ton œil luit; tu gémis doucement de désir...
On sent que tu voudrais à la fois tout choisir,
Tout serrer dans tes bras d'une impossible étreinte
Et tout détruire, en marquant tout de ton empreinte...
Car tout ce que tu vois au loin, tu le poursuis,
Et tout ce que tu peux capter, tu le détruis,
Comme pour te prouver ton règne héréditaire
Et despotique sur les choses de la terre...
Insoucieux, d'instinct, de ce qui n'est pas toi,
Tu tâches d'imposer à tout la dure loi
De ton plaisir ; tu crois que les roses mouillées
Sont faites, sous tes doigts, pour en être effeuillées
Et les ailes, là-bas, des souples papillons
Qui vont, nimbant les fleurs de leurs vifs tourbillons,
Parfois baisant au cœur celle qui les attire,
Faites pour qu'on les froisse et pour qu'on les déchire...
Qu'importe!... Ce ne sont pour toi que des couleurs,
Et le seul mal commence à tes propres douleurs...

Les beaux matins et les beaux jours! Le vent se joue
Dans tes jeunes cheveux dorés, brise à ta joue
Et te caresse, comme un invisible flot;
Toujours plus vaste autour de toi, le monde éclôt;

Ton corps s'impatiente au bras qui le promène,
Et tes yeux, d'heure en heure, accroissent leur domaine.
Tu ne reconnais plus seulement ta maison,
Tu commences à lire un peu dans l'horizon,
A déchiffrer l'énigme étrange de l'espace;
Car tu ne confonds plus le nuage qui passe
Avec les blancs sommets neigeux des monts lointains
Qui demeurent, au bout du ciel, jamais atteints,
Bien qu'ils semblent pourtant si proches de ton geste...
Mais tu sais qu'il est vain d'allonger ta main preste
Et qu'on pleure de rage à n'attraper jamais
Qu'une ombre inconsistante au lieu des blancs sommets.
A quoi bon d'inutiles pleurs?... Tu deviens sage,
Et par toi-même en toi tu fais l'apprentissage
De la vie et de ses plaisirs et de ses maux...

Peu à peu, dans la nuit des instincts animaux
Commence à naître, obscure encore et dispersée,
Comme une aube au milieu des brumes, ta pensée.
Sur ton front, dans tes yeux, elle brille parfois;
On sent qu'elle voudrait s'exprimer dans ta voix,
Dans ce gazouillis clair aux naïves cadences,
Où tu répands autour de toi tes confidences;
Car tu ne parles pas encor, mais, par moments,
Des mots passent déjà dans tes balbutiements.
Et tu montres assez comme tu nous méprises
De tant et tant de belles choses incomprises,
Dont nous avons perdu le bienheureux pouvoir,
Nous qui parlons, de les entendre et de les voir...
Tu le sais, tu le sens, tu voudrais nous les rendre,
A nous qui ne savons, hélas! que désapprendre,
Et dont les sens vieillis, fatigués et distraits
Sont de plus en plus loin des primitifs secrets...
Tu les retrouves, toi, qui sans cesse t'étonnes,
Et les refrains mystérieux que tu chantonnes,
D'un visage, parfois, qui semble un peu devin,
Sont peut-être plus près du grand Verbe divin...
Tu t'entretiens avec les bêtes et les plantes :
Pour toi leurs cris sont clairs, leurs odeurs sont parlantes;
Dans l'herbe où tu souris, traînant sur tes genoux,

Montent des bruits pour toi, silencieux pour nous...
Il t'est donné peut-être, en sa douceur première,
D'entendre le frisson doré de la lumière,
Et qui sait, dans tes peurs dont nous nous effrayons,
Si tu n'es pas blessé, le soir, d'obscurs rayons?...
Car tu prends peur, le soir... Soudain ta gaîté tombe.
Tu deviens grave, dès que le soleil succombe,
Et c'est fini bientôt des rires et des chants,
Quand l'ombre, pourtant claire encor, s'allonge aux champs.
Sans doute as-tu gardé de sensibles antennes,
Qui survivent pour toi des époques lointaines
Où, sans trêve, assailli nuit et jour, l'homme errait
Sous les rameaux géants de l'antique forêt...

Tu frémis, maintenant, le cœur serré d'angoisse.
Au moindre craquement de feuilles qu'un pas froisse,
Ton œil cherche et croit voir d'étranges ennemis;
Tu ne reconnais plus les visages blêmis;
Il semble qu'avec l'ombre accoure la menace
De toute la nature embusquée et tenace,
Dont la rancune ténébreuse, obstinément,
Ne nous pardonne pas son asservissement...
Il faut te rassurer tout bas, bercer tes craintes,
Emmailloter ton corps d'une chaleur d'étreintes,
Et d'un recommençant murmure autour de toi,
Dont tu sens la tendresse, apaiser ton émoi...

Sans doute, alors, ma voix t'est caressante et douce :
Ton geste, qui, le jour, si souvent me repousse,
S'apprivoise et me cherche aux approches du soir...
Tu m'appelles des yeux, tu me laisses t'asseoir
Sur mes genoux; ton front peureux se réfugie
En moi; tu dois sentir quelque don de magie
A la vieille chanson des mots, dont je me plais
A t'endormir le cœur de couplets en couplets...
Ce sont parfois des vers de poètes que j'aime,
Ou d'autres, plus souvent, qui montent de moi-même
Et qui disent ma solitude et mon ennui,
Et mon déchirement que tu ne sois pas lui,
Dont nous trompons le deuil, et dont ton innocence

D'un regret plus cruel me fait sentir l'absence...
Je me raconte à toi dans l'ombre; je me plains
De vivre seuls, à deux, comme des orphelins,
Que le reste a comblés, pourtant, mais sans un être
A protéger, en qui s'aimer, vieillir, renaître
Avidement, tous deux en un, qui serait nous,
Qui, comme toi, se blottirait sur nos genoux,
Et qui rapprocherait nos mains et nos pensées,
Et donnerait un sens à nos têtes baissées...
Je me raconte... Et peu à peu je m'enhardis
A ne plus prendre garde aux choses que je dis,
Je me confesse à toi de tout ce qui m'oppresse,
Des torts de mon amour, sinon de ma tendresse,
De cet insatiable et coupable besoin
Qui persiste en mon cœur d'errer sans cesse au loin,
Toujours à la recherche, et pourtant sans envie
De conquérir ailleurs ce que j'ai dans ma vie...

Cependant, tu dors presque, immobile à présent;
Ton corps léger devient contre moi plus pesant...
C'est fait... Tu dors... Entre mes bras je te rapporte,
La tête au creux de mon épaule... Sur la porte,
Où les fronts, dans le soir, s'encadrent de halos,
Ta mère attend, pour se pencher sur tes yeux clos.
Son sourire orgueilleux d'avance te réclame,
Son avide regard te reprend jusqu'à l'âme,
Ses mains tremblent autour de toi, sans te toucher,
Et pourtant de mon cœur je les sens t'arracher!...
Mais son visage est radieux d'un tel sourire!...
Moi-même, je te rends à ses bras, sans rien dire
Des mots amers et des regrets dont je m'en veux;
Ma bouche se caresse au bord de tes cheveux,
Et je me sens meilleur, puisque je me résigne
A manquer d'un bonheur dont notre amour fut digne,
Et dont un dieu jaloux peut-être l'a privé,
Pour nous punir tous deux d'en avoir trop rêvé.

POSSESSION

Les parfums lourds de l'été
Imprègnent, dans la nuit chaude,
L'immobile obscurité
Où pas un souffle ne rôde.

Tout, aux champs, s'est endormi,
Hors nous, vagues formes blanches,
Couchés dans l'herbe à demi,
Sous le toit moite des branches.

Nul bruit... Le frisson léger
D'une source au pied d'un hêtre...
Nous sommes là, sans bouger,
Depuis des heures peut-être.

Ta tête sur mes genoux
Se caresse à son empreinte;
Nous rêvons, blottis en nous,
A quelque impossible étreinte.

Ta main brûle et, dans ma main,
Tour à tour se crispe et cède,
Et sans mot, sans geste humain,
Je sens que je te possède...

L'HEURE APAISÉE

Heureux qui peut goûter dans l'arrière-saison
Un bonheur fait de calme et de tendre raison,
Et qui peut, au déclin de sa vive jeunesse,
Dépouiller tout crédule espoir qu'elle renaisse,
Même si le plaisir et même si l'amour
Veulent tenter sur lui quelque obstiné retour!...
C'était le vieux conseil de la sagesse humaine...
Mais toi, que ton désir insatiable mène,

Qui t'agites hâtivement sous le ciel vain
Et dont le corps s'épuise à chercher du divin,
Sauras-tu renoncer, sans la croire assouvie,
A cette unique joie éparse de la vie,
Dont le délice aigu t'aura seul apporté,
Dans l'oubli de toi-même, un peu d'éternité?...

Car de beaux yeux encor te souriront peut-être;
Des baisers inconnus, qu'il faudra méconnaître
Et tels que tes vingt ans n'en ont jamais cueillis
Viendront, tendus vers toi, troubler tes sens vieillis...
Crains surtout le danger du piège involontaire,
L'offre ignorante des yeux purs, et leur mystère,
Crains l'ardeur qui s'éveille et ce besoin secret
Qu'ont les désirs naissants d'essayer leur attrait...
Détourne-toi, prends garde... Il ne faut pas entendre...
Il faut passer tes derniers jours à les défendre,
A découvrir en toi, que ta chair va quitter,
De sereines raisons de ne rien regretter...
Ne sais-tu pas encore assez comme on expie
Par des jours et des jours de détresse accroupie,
A voir crouler la flamme aux cendres du foyer,
Le vertige où l'amour nous a fait tournoyer?...

Prends doucement dans tes deux mains la main fidèle,
Qui s'en était remise à toi... Reste auprès d'elle,
Qui sut lier ta vie à son cœur indulgent
Et qui n'a pas changé, quand tout fut si changeant.
Ne lui dis rien... Dans l'ombre, elle attendait son heure,
La plus humble, mais la plus sûre et la meilleure,
L'heure apaisée, où rien ne peut plus désunir
Ceux dont le présent même est fait de souvenir,
L'heure où l'on sent au loin, dans la mort, quand on aime,
Se prolonger l'espoir d'une étreinte suprême...

André Rivoire.

L'ÉCOLE DES COLONIES

I

L'ESPRIT COLONIAL

« On n'a pas dit avant 1789 que les Français ne sussent pas coloniser. »
(Baron Pichon).

Je me suis attaché à montrer ailleurs (1), d'une part quels splendides titres de noblesse possèdent nos colonies, fondées et organisées par tant de héros au grand cœur, d'autre part quelles merveilleuses ressources d'ordre économique, encore à peine exploitées, recèlent ces territoires qui prolongent et complètent à travers tout le vaste monde la France métropolitaine.

Aujourd'hui, c'est au cœur même de notre activité colonisatrice que je voudrais pénétrer. C'est l'analyse psychologique de l'esprit colonial que je vais tenter, m'efforçant de montrer les qualités intellectuelles et morales que l'action coloniale exige, mais qu'en même temps elle développe pour en assurer le bénéfice aux Français d'aujourd'hui et de demain et régler ainsi sur un rythme supérieur notre vie de grande nation.

Et d'abord, je m'attaquerai à ce sophisme :

« Les Français n'ont pas l'esprit colonial. »

Que faut-il donc entendre par esprit colonial ?

Est-ce l'esprit de conquête ? Est-ce l'art de vider de sa

(1) Voyez *la France des Cinq Parties du Monde*, dans la *Revue*, 15 décembre 926 — 1er août 1927.

substance une terre neuve où l'on s'est installé par la force, à l'aide d'un armement supérieur? La France, — quelles que soient les calomnies dirigées contre elle à ce sujet, — n'a pas cet esprit-là. Son histoire est un livre ouvert, dont il suffit de tourner les feuillets pour répondre à de telles attaques. Partout y éclate que le besoin d'expansion de notre race a été toujours animé par un esprit de curiosité et, au sens très largement humain du mot, par un esprit de charité, au lieu d'être inspiré par un appétit de conquêtes.

Le pur esprit de conquête, qu'il soit le désir de la gloire ou la recherche du lucre, n'a jamais rien fondé de durable. Racine, d'un trait de feu, a marqué au front le conquérant,

Qui n'a que son orgueil pour règle et pour raison (1).

Des conquérants de cet ordre, on n'en trouve pas dans l'histoire de France. Le plus célèbre capitaine des temps modernes, Napoléon, celui dont le souvenir ou plus exactement la légende a fait si souvent traiter la France de nation belliqueuse, a lui-même affirmé en Égypte des principes de politique sincèrement bienveillante et respectueuse à l'égard des peuples soumis. Il était trop latin pour oublier le *parcere subjectis*.

Voici par exemple ce qu'écrivait Bonaparte à Kléber le 19 messidor an VI : « Il faut accoutumer ces gens (d'Égypte) peu à peu à nos manières et à notre manière de voir et, en attendant, leur laisser entre eux une grande latitude dans leurs affaires intérieures, surtout ne point se mêler de leur justice qui, étant fondée sur des lois divines, tient entièrement au Coran (2). »

Voilà le principe même que nous avons toujours observé dans nos relations ultérieures avec les peuples musulmans, lorsque nous eûmes conquis l'Algérie, la Tunisie, et le Maroc. Un détail plus connu mérite d'être rappelé ici. Bien avant que Léon Roches obtînt en 1842 la fameuse déclaration des grands chefs religieux de l'Islam, la *Fattoua* en vertu de laquelle il est permis aux musulmans d'obéir à des chrétiens, Bonaparte obtint une déclaration semblable des ulémas de la grande mosquée du Caire. Voici ce que dit à ce sujet Las Cases

(1) Racine, *Alexandre*.
(2) *Correspondance*, t. IV, n° 2778.

dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* : « La décision de la grande mosquée du Caire, en faveur de l'armée française, fut un chef-d'œuvre d'habileté de la part du général en chef; il amena le synode des grands cheiks à déclarer, par un acte public, que les musulmans pouvaient obéir et payer tribut au général français (1). »

Dans cette période de sa vie, Bonaparte lui-même a donc fait preuve d'esprit colonial au sens le plus moderne du mot : il a su, pour faire accepter son autorité, employer d'autres moyens que la force et ceux-là mêmes que les indigènes du pays conquis sont le plus enclins à respecter, d'après leurs traditions et leurs croyances.

En résumé, le colonisateur songe avant tout à l'avenir, à la durée de son occupation, alors que le conquérant s'interdit à lui-même, en n'employant d'autre moyen que la force, de penser à cet avenir : il faut à celui-ci des résultats immédiats; il dit volontiers : « Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ». Le premier, au contraire, veut obtenir l'obéissance par un consentement spontané et ce qu'il recherche, c'est l'affection, non la haine.

Mais l'esprit de conquête peut être animé d'un autre mobile que le désir de la gloire, il peut être déterminé par la simple soif du lucre : ici encore, les conquérants ne songent qu'au moment présent, à leur seule jouissance immédiate; ils ne font rien pour préparer l'avenir et le temps se venge vite de n'avoir pas été appelé dans leurs calculs.

L'histoire des empires coloniaux du Portugal et de l'Espagne vient attester la fragilité de telles conquêtes. Alors que les deux grands pays de la péninsule ibérique eurent des princes, des chefs d'escadre, des conquistadors qui furent capables d'élargir par leur audace les limites du monde connu à la fin du moyen âge, ils ne surent tirer de ces précieuses découvertes que des profits matériels immédiats et passagers qui, contenaient en eux-mêmes le principe de leur épuisement : cette raison supérieure, c'était une sorte de prime à la paresse, la satisfaction du moindre effort.

Si l'on se transporte, à l'aide des livres d'autrefois, dans cette Espagne du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, où les galions d'Amé-

(1) Las Cases : *Mémorial de Sainte-Hélène*, édit. Garnier, in-18, t. I, p. 175.

rique apportaient périodiquement un flot d'or et d'argent, l'on voit à la porte des couvents une plèbe paresseuse et sordide de mendiants patentés (le mot « mendiant de couvent » désignait une profession véritable) venir quémander chaque jour sa pitance; on voit des grands d'Espagne venir cacher dans ces mêmes couvents une large partie de leurs rapines et de leurs concussions. Quand le roi fit rendre gorge au duc de Lerme, il fallut plusieurs jours pour enlever la vaisselle d'or qu'il avait mise à l'abri dans un de ces couvents. L'or « sordide et vermeil » restait enfoui dans des coffres aux lourdes serrures. Il ne servait à rien qu'à permettre le faste à quelques grands seigneurs, la paresse à tout un peuple.

Et pendant ce temps dans les chaînes des Andes, des races anciennes, au passé millénaire et glorieux, étaient réduites en esclavage dans les mines et disparaissaient peu à peu sous les sévices, dans la misère et le désespoir. Jamais l'or ne prouva d'une façon plus tragique sa stérilité, je dirai même sa malfaisance. L'or tuait le goût du travail productif, joyeux et fécond; il tuait la race des malheureux voués à l'esclavage pour le seul crime d'être nés sur le sol où était enfouie cette divinité barbare; il tuait même la race des conquérants en la frappant à jamais dans sa volonté, dans sa puissance de créer.

Heureusement ce n'est pas dans l'histoire de la France que l'on trouve de telles pages. Et c'est cependant notre pays que l'on accuse trop souvent d'être une nation de conquérants. Pourquoi? C'est peut-être pour avoir été gouverné pendant quelques années par le plus grand homme de guerre des temps modernes. Mais est-ce là, en bonne justice, une raison suffisante?

Dans notre histoire, Napoléon apparaît comme un accident, glorieux, certes, — et nous sommes fiers de cette gloire, — mais comme un être « hors série ». Dans la longue suite de nos rois, on voit peu de princes disposés à porter la guerre chez d'autres peuples; ils eurent une besogne plus pressante à accomplir, poussés par le génie même de cette race qui de la mer du Nord à la Méditerranée, de l'Océan au Rhin et aux Alpes, tendait de toutes ses forces obscures et profondes de vie, vers l'unité politique. Aussi se firent-ils avec continuité les serviteurs de ce génie et les artisans de cette unité. S'ils batailièrent, ce fut pour élever cette belle, harmo-

nieuse et vaste demeure qui s'appelle la France. Et encore beaucoup d'entre eux ont-ils préféré la politique aux armes pour accomplir la séculaire mission que la monarchie française s'était donnée.

***

Ce n'est presque jamais chez nos princes qu'il faut chercher l'affirmation de cet esprit colonial français que l'on a qualifié assez justement d'esprit « missionnaire », c'est-à-dire ce besoin d'entrer en rapports avec d'autres hommes pour les connaître, pour commercer avec eux, surtout pour leur apporter ce que nous croyons être le bien. Cet esprit est au contraire commun dans les milieux modestes de notre pays, dans le peuple même. Tout Français qui part pour l'étranger est à la fois curieux et bienveillant. Il est bienveillant parce qu'il possède une « gentillesse » naturelle et la conviction profonde qu'il est supérieur à toutes les races qu'il rencontrera. Cette pointe de fatuité lui donne la conviction, profonde autant qu'enfantine, que tout le monde est prêt à l'aimer, et il fera tout pour plaire, c'est-à-dire pour ne pas être déçu dans cette conviction.

Ces traits de caractère, nous les trouvons cités par les plus anciens écrivains qui aient parlé des Gaulois. On peut dire qu'ils surent toujours gagner à eux, « coloniser » leurs vainqueurs. Comparez ce que Tacite dit des Gaulois à ses remarques sur les Germains, vous verrez où vont ses sympathies. Il aurait pu reprendre le *Græcia capta* en le transposant en *Gallia capta*.

Pendant tout le haut moyen âge, bien avant les Croisades, à une époque où les voyages étaient si longs, si pénibles, si périlleux parfois, nous sommes surpris de rencontrer sur les routes qui reliaient l'Occident à l'Orient, et en particulier dans la vallée du Danube, un courant continu de voyageurs et de pèlerins. Nous possédons un grand nombre de ces « itinéraires », véritables « guides bleus », où sont notés les étapes, les relais, les auberges. Contrairement à une assertion trop répandue encore, ce ne furent pas les Croisades qui nous ouvrirent les portes d'or de l'Orient. Il serait plus juste de dire que ces portes, entrebâillées déjà, furent ouvertes toutes grandes par ces expéditions. Sans doute il s'agissait de délivrer le tombeau du Christ, de l'enlever aux mains des infidèles, mais sur

ce pieux dessein se greffait tout l'esprit d'aventure et de rayonnement de la race.

C'est cette facilité à s'adapter qui détermina tant de chevaliers français à se fixer en Orient, en Syrie, en Palestine, en Chypre, à Rhodes. Partout nous retrouvons leurs traces : églises, châteaux forts, sur ces terres ensoleillées, où la France, grâce à eux, conserva à travers les siècles jusqu'à nos jours un si brillant prestige. Notre langue, notre droit codifié dans les célèbres *Assises de Jérusalem*, survécurent à la puissance politique de ces petites principautés franques. On peut même dire que depuis les Croisades, les grandes familles françaises ne cessèrent jamais d'avoir en service quelques-uns de leurs cadets sur les galères des chevaliers de Rhodes et de Malte. Dans les villes côtières que l'Islam avait reconquises, nous conservions des consuls et des « députés de la nation ». Lorsqu'à la veille de la guerre mondiale, au hasard d'une croisière dans le Levant, nos vaisseaux de guerre venaient relâcher dans un de ces ports, nos officiers étaient à la fois surpris et émus de voir monter à leur bord ces « députés de la nation française », qui venaient apporter à nos états-majors et à nos équipages le tribut d'une séculaire fidélité.

Au milieu du xv^e^ siècle, alors que la France sortait, exsangue et ruinée, de la plus affreuse épreuve de son histoire, la guerre de Cent ans, le fils d'un marchand pelletier de Bourges, Jacques Cœur, veut apporter un peu de richesse, un peu de joie dans son pays en deuil. Il se tourne vers l'Orient, vers le seul pays de soleil qui fût alors accessible à nos marchands. Il parcourt la Syrie, noue des relations précieuses dans ces fondouks de pisé où venaient s'entasser toutes les marchandises rares de l'Orient, les épices, l'ambre, la soie, les perles, les tapis fins, l'ivoire, les parfums, toutes les richesses qui avaient suivi au pas lent des caravanes la longue « route de la soie », toutes celles qui avaient descendu le Nil sur les felouques aux grandes voiles triangulaires, que dirigeaient des esclaves nubiens. En échange de tous ces produits de l'Asie et de l'Afrique, Jacques Cœur n'hésitera pas, bravant préjugés et ordonnances royales formelles, à exporter de l'or et de l'argent. Il pense, au rebours des hommes de son temps, qu'entasser des lingots précieux n'est pas accumuler des richesses. Créer de la richesse, c'est travailler, commercer, créer des communica-

tions nouvelles, ce n'est pas rester immobile devant une balance de changeur ou un coffre plein, c'est s'assurer une bonne place à ces carrefours où se croisent les grands courants d'échanges internationaux. Certes, l'Islam interdisait encore aux chrétiens des établissements territoriaux sur ces terres soumises aux imans du Prophète; il édictait à l'égard de leurs navires, de leurs représentants de commerce, des règles étroites, soupçonneuses, souvent gênantes; mais, avec un peu de souplesse et beaucoup de persévérance, on pouvait tout de même franchir la porte étroite et traiter des opérations fructueuses. Il fallait aussi respecter la parole donnée, « les règles du jeu » même avec les mécréants. Le capitaine d'une de ces galères ayant enlevé à Alexandrie un jeune esclave more qui s'était réfugié à son bord, Jacques Cœur fit rendre cet esclave au Soudan d'Égypte, afin de ne pas exposer les navires chrétiens à des représailles. Une telle compréhension des nouvelles nécessités commerciales, une telle souplesse, une si adroite manière de traiter les indigènes, — toutes qualités qu'un de mes meilleurs collaborateurs et amis, M. René Bouvier, vient de mettre excellemment en lumière dans un *Jacques Cœur* (1) tout récent et plein de vie, — ne sont-ce pas là quelques-uns des traits où nous reconnaissons le plus sûrement l'esprit colonial?

Dès que la découverte de l'Amérique offrit à la hardiesse de nos marins des routes nouvelles, nous voyons de multiples marins normands, bretons, basques tenter sur des barques de faible échantillon le voyage du Brésil et des Antilles (les isles du Pérou, comme on les appelait alors). A l'aller et au retour, ces navigateurs commerçaient le long des côtes d'Afrique avec les noirs du Sénégal, de la Guinée, du Sierra Léone; ils vivaient avec eux en excellente intelligence. Faut-il rappeler que Catherine de Médicis leva une expédition pour fonder un empire français au Brésil, que Villegagnon tenta d'y créer un royaume?

Mais la plus belle affirmation de cet esprit missionnaire français fut sans aucun doute la merveilleuse épopée qu'a retracée M. John Finley, un grand savant américain, dans son livre célèbre : *les Français au cœur de l'Amérique*. L'auteur rappelle comment ce fut, non pas dans les ports espagnols

(1) *Jacques Cœur*, par M. René Bouvier, 1 vol. in-8, Champion.

et portugais, non pas en Angleterre mais à Saint-Malo, que naquit « la hantise de l'Ouest ». Jacques Cartier, Roberval, Champlain, Lescarbot, quelle foi était la leur! Voici ce que disait Lescarbot aux Français : « Il faut dilater les bornes de votre pitié, justice et civilité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle France. » Pitié, justice et civilité, quelle admirable devise et comme elle résume bien l'esprit colonial français! Le jour où l'enseignement officiel voudra donner à nos enfants la fierté d'appartenir à une telle patrie, il faudra bien leur parler de ces « coureurs des bois », Nicolet, Le Caron, Lalemant, Louis Joliet, le Père Marquette, Cavelier de la Salle.

Quelle admirable floraison de dévouement jaillit alors du sol français! Peu à peu, sur les pas des premiers pionniers, vinrent s'établir des commerçants, des colons. M. Finley fait d'eux ce portrait plein de finesse et de saveur : « Dans les circonstances ordinaires, c'étaient des hommes charmants et de bonne humeur, parfaitement polis, se distinguant en cela avantageusement des hommes de la frontière, et religieux, tout en aimant le plaisir et la danse. Enfin, bien qu'à la longue ils se fussent assimilé certains traits de caractère empruntés aux Peaux-Rouges et que même, ne sachant plus compter les mois et les années, ils mesurassent le temps, comme le faisaient les Indiens, d'après les crues du fleuve ou le degré de maturité des fraises, ils avaient conservé beaucoup de qualités aimables... »

N'ont-ils pas eu l'esprit colonial, les hommes qui fondèrent le Canada et la Louisiane, donnèrent à cet immense continent une civilisation et lui imprimèrent une marque si forte qu'au dire de leur dernier historien, M. John Finley, « les Français ne pourront jamais perdre moralement ce pays, à moins qu'ils ne l'oublient »? Puisse la honte d'une telle ignorance être épargnée à ce pays! Lorsqu'il sera, d'ici vingt ans, un grand pays colonial, il saura les noms de tous les artisans de cette grande France américaine qui est si noblement fière, elle, de tant leur devoir!

***

J'ai dit ailleurs, et je n'y reviendrai pas, comment, déjà sous l'ancien Régime, la France avait constitué le plus bel empire colonial, le plus complet qu'il fût possible de concevoir. Mais ce qu'il faut noter ici, c'est que ce magnifique

empire, ayant été presque entièrement perdu à la fin du règne de Napoléon Ier, fut en grande partie reconstitué *à peine un siècle après*, sous l'irrésistible poussée des aspirations de la race.

Ce qui est le plus frappant, c'est que cette œuvre splendide, — qui défie toute comparaison, — a été accomplie sans que la grande masse de l'opinion publique en ait eu conscience. Cela prouve sans doute qu'une telle œuvre était fatale, dictée en quelque sorte par notre instinct le plus profond, mais cela prouve aussi que jusqu'à ce jour, tout comme le brave M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, *nous avons été des coloniaux sans nous en douter*.

Qu'on se rappelle en effet combien, il y a moins de cinquante ans, il était de mode de nous dénigrer à cet égard, de dire de nous-mêmes : « Nous autres, Français, qui n'avons pas l'esprit colonisateur », et d'admettre, de vanter même la complète supériorité des Anglais sous ce rapport !

Sous la Restauration et sous Louis-Philippe, nous assistons à une éclipse complète de l'esprit colonial ou du moins de ses manifestations. Nous voyons se produire le curieux phénomène de repliement de tout un peuple : son horizon se limite désormais au cercle étroit de la bourgeoisie parisienne. La France, c'est le quartier du Marais. Et cependant une force supérieure à l'opinion publique nous engage dans des voies nouvelles. La conquête de l'Algérie, engagée par la Restauration, continuée par le roi-citoyen, devient la première pierre d'un Empire colonial nouveau.

L'expédition d'Alger ne fut pas engagée sans beaucoup d'hésitations : successivement les cabinets Villèle et Martignac en repoussèrent le principe. Le plus récent et le meilleur historien de la prise d'Alger, M. Esquer, a dû consacrer un chapitre de cinquante pages à ces tergiversations. Le prince de Polignac pensa d'abord à faire venger par Mehemet-Ali les insultes diverses faites à notre pavillon. Quand le gouvernement commença ses préparatifs, Chateaubriand et le vice-amiral Verhuel à la Chambre des pairs, de Laborde à la Chambre des députés, toute la presse libérale critiquèrent vivement le cabinet Polignac. La haine, la crainte, la hantise de l'Angleterre animent ces polémiques : la nation n'a pas encore brisé les moules où Napoléon lui a imposé de couler ses pensées.

Et voici comment les *Débats* représentaient l'Afrique à leurs lecteurs : « Alger est une ville triste, une rude terre : des barbares, des soldats, des citadelles. Tout cela entouré de déserts où rugit le lion, le chacal, la hyène, où se traîne le serpent boa, comme au temps de Régulus, et dans les plus riches maisons de petits scorpions dont la piqûre est mortelle; puis, quand l'été est venu, des sauterelles, véritable plaie d'Égypte, qui se pressent, intrépides comme les armées de Gengis-Khan, qui dévorent jusqu'à l'écorce des arbres. Pour tout dédommagement, vous n'avez, par intervalles, que la caille fatiguée, quand, transfuge de nos bruyères parfumées, elle s'abat sur le rivage, incapable d'aller plus loin... Outre ces maux généraux, parmi lesquels j'ai oublié les sables du désert et les périls qu'on va chercher à dos de chameau ou sur les pas légers du dromadaire, et le « simoun », espèce d'ouragan de terre, peste de chaque jour, « corruption », comme l'appelle l'Écriture... Il n'y a que deux bonnes choses dans ce pays : l'opium, cette poésie de la brute, et l'essence de rose. »

Voilà ce que le journal le plus savant et le mieux informé de l'époque connaissait de l'Algérie, en matière géographique aussi bien qu'ethnographique et économique. Aussi, peut-on penser qu'exaltés par des descriptions aussi alléchantes, marins et soldats de l'expédition n'aient guère eu le sentiment de partir vers une guerre « fraîche et joyeuse »!

De plus, on l'a remarqué très justement (1), nos soldats au début des opérations étaient armés de fusils à pierre, dont la portée était inférieure aux armes des Arabes. Les officiers supérieurs et généraux, nés avant 1780, ne possédaient aucune instruction générale : ils avaient passé leur jeunesse à l'époque de la Révolution, qui avait détruit à peu près tous les établissements d'enseignement; pendant leur âge mûr, ils avaient été incapables de concevoir un autre esprit que l'esprit de conquête et ils connaissaient les lendemains des coûteuses victoires. Le baron Pichon craignait que la conquête d'Alger ne devînt, « comme toutes nos entreprises depuis quarante ans, une démolition qui tourne au profit des autres et à notre détriment ». Les souffrances, les revers des guerres de l'Empire avaient tué le sentiment qui doit être à la base de toute vocation coloniale : la

(1) E.-F. Gautier, *l'Algérie et la Métropole*; Paris, Payot, 1920, in-18, p. 58 et suivantes.

foi. Comme l'a écrit très justement le même baron Pichon : *On n'a pas dit avant 1789 que les Français ne sussent pas coloniser*. Cette méfiance de nous-mêmes, c'était le fruit amer de la faillite de l'esprit de conquête.

Héritage coûteux, difficile à gérer, d'un gouvernement déchu, la conquête de l'Algérie, blâmée périodiquement à la Chambre, et par Bugeaud lui-même, alors qu'en 1837 il était encore député, fut poursuivie par la monarchie de Juillet et par la France. Les fils du roi des Français y firent noble figure, une armée nouvelle s'y forgea peu à peu, où brillèrent à nouveau toutes les qualités militaires de notre race.

Mais ce n'est pas, en France, l'armée qui fait l'opinion . elle ne parle pas publiquement, on ne publie les lettres et les mémoires des généraux qu'après leur retraite ou leur mort. La masse de la nation ne considéra ces campagnes d'Algérie que comme des tournois colorés et un peu lointains, comme des sujets de tableau très décoratifs : *la prise de la Smalah...* Vernet, Decaen, Delacroix. Le sens et la portée des événements qui se déroulaient en terre africaine échappaient presque entièrement aux bons bourgeois de France. Les littérateurs n'en parlaient pas. Lisez Balzac (son œuvre porte cependant ce titre : *la Comédie humaine !*) : il n'y est nulle part question de l'Algérie.

Il en fut ainsi jusqu'à la guerre de 1870 : jusque-là, en effet, hommes d'État, littérateurs, hommes d'affaires semblent s'être volontairement imposé des œillères pour ne regarder que l'Europe. Certes, jamais on n'eut à pareil degré « l'esprit européen » ! Tous les vieux rêves diplomatiques du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, la hantise des souvenirs napoléoniens, limitaient à l'Europe les facultés d'observation et même les puissances d'imagination de tous ceux qui détenaient le pouvoir ou dirigeaient l'opinion. Il fallut attendre que Bismarck eût brisé tous ces rêves confus d'hégémonie européenne, en prenant, en tournant contre nous la barrière du Rhin; il fallut attendre même, — ô ironie ! — les encouragements du chancelier de fer, pour que la France pensât à chercher dans les entreprises coloniales la revanche de sa cruelle défaite militaire. Alors seulement quelques hommes d'État, — et en bien petit nombre, — furent à même de concevoir l'ampleur et la beauté d'un plan d'action nouveau.

Et cependant on eût bien étonné les plus hardis de ces précurseurs, si on leur eût fait entrevoir le splendide achèvement d'aujourd'hui. Pour ceux-là, même pour un Jules Ferry, pour un Paul Bert, le dogme subsistait que l'Angleterre était reine et maîtresse et que la seule prétention permise à la France était celle de constituer, — prudemment et sans trop porter ombrage à « la perfide Albion », — quelque chose qui approchât, de loin, de son Empire.

Or ne sommes-nous pas en droit d'affirmer à l'heure présente que si, pour l'étendue, le nombre des habitants, le cube et la valeur des marchandises produites ou transportées, notre Empire colonial n'est, sans doute possible, que le second, il est peut-être le premier à d'autres égards ?

Ne voyons-nous pas en effet l'Empire britannique non pas se désagréger, ce serait beaucoup trop dire, mais enfin perdre tous les jours davantage cette unité compacte qui est non seulement l'expression, mais la manifestation de la force ? Les diverses possessions britanniques forment de moins en moins un bloc. Elles nous apparaissent comme les anneaux d'une chaîne, d'une chaîne solide certes, mais où chaque anneau devient plus jaloux chaque jour de son individualité, tend à s'affranchir du poids très lourd dont pèsent sur lui tous les autres. Est-il nécessaire de rappeler des preuves de ces tendances nouvelles ? C'est la politique navale de certains Dominions, comme l'Australie, qui ne semble pas voir la question du Pacifique avec les mêmes yeux que les Lords de l'Amirauté, c'est le Parlement de l'Union Sud-Africaine, dont les tendances ne s'accordent guère avec celles du *Colonial Office*, ni même avec celles du *Foreign Office*, c'est le Canada qui revendique les droits actifs et passifs d'une représentation diplomatique propre auprès des puissances étrangères.

Les colonies françaises nous présentent un tout autre spectacle. Malgré leur extrême diversité de position, de races, de religions, de produits, toutes tendent vers une intégration de plus en plus étroite avec la mère-patrie. Lorsqu'au moment du grand péril de la terre de France, nous fûmes en situation de nous poser avec le poète cette angoissante question :

> Après tous ces États qu'Alexandre a soumis
> N'est-il pas temps, Seigneur, qu'il cherche des amis (1) ?

(1) Racine, *Alexandre*.

les premiers amis qui vinrent à notre aide furent ces peuples mêmes dont nous avions achevé, — et pour certains (le Maroc) dont nous n'avions pas encore achevé, — la soumission.

La conscience de l'unité française partout où flotte le même drapeau existe et se développe. Je me suis attaché pour ma part à prêcher que métropole et colonies sont termes qui ne doivent jamais s'opposer et qu'il n'y a qu'une France.

Nous devons même, tant la tendance de l'esprit français vers l'unification est forte, veiller à ce qu'on ne tombe pas dans l'excès contraire, et qu'on sache respecter, sur la diversité des longitudes et des latitudes, les diversités de races qui ne peuvent toutes se plier aux mêmes institutions.

Mais quand on voit régner la paix française partout où flottent nos trois couleurs, quand on voit se produire chaque jour tant de manifestations de solidarité souvent touchantes, il faudrait vraiment être animé de l'esprit de contradiction le plus paradoxal, le plus fou et aussi le plus coupable pour oser encore soutenir que les Français n'ont pas l'esprit colonial.

Ils l'ont certes au plus haut degré, mais ils n'en ont pas encore pleinement conscience.

Pour éveiller cette conscience, que peut-on faire de mieux que d'analyser l'esprit colonial lui-même et de montrer tous les bienfaits qu'il peut apporter non seulement à nos diverses France coloniales, mais encore à la France métropolitaine elle-même?

Octave Homberg.

(A suivre.)

ADVERSAIRES POLITIQUES ET AMIS

FALLOUX ET PERSIGNY

II [1]

LA PÉRIODE DES RÉALISATIONS

I. — COMMENT PERSIGNY « DOCUMENTA » LE PREMIER DISCOURS PARLEMENTAIRE DE FALLOUX

Les pensionnaires de l'hôpital de Versailles, qui voyaient Persigny fatiguer ses yeux, malgré leur état précaire, dans la lecture du *Mémorial* de Sainte-Hélène ou des *Mémoires* de Napoléon, ne se doutaient certainement pas qu'en fouillant ces livres, c'était pour Falloux qu'il travaillait. Le jeune député légitimiste voulait faire ses débuts à la Chambre, à l'occasion des débats sur l'adresse au Roi; et Persigny, ce confesseur de l'idée bonapartiste, lui rendait, du fond de sa cellule d'hôpital, le genre de services que demande à des secrétaires le commun des députés. Falloux l'avait interrogé sur la Pologne.

On était au lendemain de l'incorporation par l'Autriche de la République de Cracovie, et beaucoup d'observateurs la déploraient comme un attentat suprême contre ce qui avait été la Pologne : Falloux, pour se faire avec plus d'autorité l'interprète de leurs protestations, voulait remonter dans le passé, savoir ce

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

que l'empereur Napoléon avait pensé de la Pologne, ce qu'il avait voulu pour elle, et Persigny faisait des recherches pour répondre aux curiosités de Falloux. L'ouvrage de Damas-Hinard : *Opinions et jugements de Napoléon sur les personnes et sur les choses*, n'était pas à sa disposition, et il le regrettait. Il enrageait contre les tables du *Mémorial* et des *Mémoires*, qu'il trouvait « faites en dépit du sens commun ». Tant bien que mal pourtant, il finissait par rédiger une note que, le 21 janvier 1847, il adressait à Falloux, avec documents à l'appui. A ses yeux, la politique de l'Empereur « s'expliquait d'elle-même ». Seules, « l'ignorance et la mauvaise foi pouvaient dénaturer cette grande question ». Et, pour l'éclairer, il suffisait, d'après Persigny, de méditer ce mot de l'Empereur : « J'ai dessouillé la Révolution, ennobli les peuples et raffermi les rois. »

« L'Empereur, observait Persigny, avec la pensée d'être l'arbitre entre les peuples et les rois, ne devait sacrifier ni les uns ni les autres. Il eût manqué à sa mission. Voilà pourquoi, dans ses vues sur la Pologne, il n'a pas brusqué les événements et n'a fait que les préparer sagement. Au milieu des grandes crises de son époque, il a été sans cesse préoccupé de deux grands faits : la puissance actuelle de l'Angleterre et la puissance future de la Russie. Ces deux grands dangers, il a appliqué toutes les forces de son génie à les prévenir. Il redoutait pour l'avenir de l'Europe une nouvelle invasion de Huns.

« La Russie, disait-il, est admirablement bien située pour amener une telle catastrophe. Elle peut puiser à son gré d'innombrables auxiliaires et les déverser sur nous. Pour être conquérant avec succès, il faut être féroce, mais il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir l'être. Un prince éclairé régnant sur des peuples éclairés ni ne le voudrait, ni ne le pourrait. Pour qu'il pût être féroce avec succès, il faudrait qu'il commandât à des soldats féroces eux-mêmes, et qu'il régnât sur des peuples sans lumières; or, sous ce rapport, la Russie encore possède un avantage immense sur le reste de l'Europe; elle a le rare avantage d'avoir un gouvernement civilisé et des peuples barbares. Chez eux, les lumières dirigent et commandent, l'ignorance exécute et dévaste. Un sultan turc ne saurait aujourd'hui gouverner longtemps aucune des nations éclairées de

l'Europe, l'empire des lumières serait plus fort que sa puissance. » (*Mémorial*, lundi 6 novembre 1815.)

« Voilà le point de départ de la politique de l'Empereur envers la Russie : malheureusement, il n'y a pas quarante membres à la Chambre capables de la comprendre. Quoi qu'il en soit, voilà pourquoi la préoccupation continue de l'Empereur a été de rejeter l'activité russe sur l'Asie et d'en garantir l'Europe. Voyons maintenant ce qu'il a fait pour cela. La question russe n'a été entamée qu'en 1807, car en 1805, après Austerlitz, il s'agissait d'organiser la nouvelle monarchie française, et ce n'était pas le moment de courir sur la Pologne. Il fallait auparavant faire consacrer et reconnaître le nouvel empereur. Mais en 1807, après la destruction de la Prusse et les batailles d'Eylau et de Friedland, l'Empereur a commencé à dévoiler ses desseins par la création du grand-duché de Varsovie. Ce duché, pris sur la Russie et sur la Prusse, réunissait déjà les deux cinquièmes de l'ancien royaume de Pologne. C'était évidemment le noyau du futur royaume de Pologne. Toute l'Europe le pensa ainsi. On peut discuter si alors l'Empereur n'aurait pas pu recréer entièrement le royaume de Pologne. Mais quant à l'intention, elle est manifeste, et c'est le point important. Car, pour ce qui est de l'opportunité, l'Empereur seul pouvait être jugé compétent ; mais il n'est pas difficile d'expliquer pourquoi l'Empereur ne fit pas davantage en 1807.

« Tout le monde sait que la bataille d'Eylau fut presque une défaite, et que Friedland, qui releva l'état de ses armes, n'eut pas de résultats décisifs. Mais d'autres considérations expliquent la création du duché de Varsovie au lieu du royaume de Pologne. Le plus grand ennemi de la Pologne, c'est l'esprit de ce malheureux pays. Maître de créer le royaume, il est douteux que l'Empereur eût pu imposer à ce peuple inconsidéré la forme politique nécessaire à son établissement. Dans le duché de Varsovie, tout était possible. Un principe monarchique était possible, et vous savez avec quelle sagesse et sur quels éléments. Il ne s'agissait plus que d'agréger à ce noyau les diverses provinces de l'ancien royaume. Le grand-duché de Varsovie devenait donc le but des espérances de ces peuples. En se ralliant au grand-duché il ne pouvait plus être question de songer aux anciennes erreurs de la liberté, de l'anarchie polonaise ; il fallait accepter l'organisation politique du grand-duché. L'esprit

intime de ces peuples était tourné, dirigé dans des voies saines.

« Nous arrivons enfin en 1812 : la lutte va commencer entre la France et la Russie. L'Empereur ne s'y engage qu'avec regret, c'était beaucoup trop tôt. L'Espagne était encore un volcan sur les derrières de la France. Mais les événements se précipitent. L'Empereur envoie M. de Pradt, l'archevêque de Malines, à Varsovie, avec la mission d'insurger la Lithuanie et toutes les provinces de l'ancienne Pologne. C'était le moment pour la Pologne de faire un grand effort. Mais encore une fois, ici, comme toujours, l'inconséquence du caractère polonais se dessine d'une manière éclatante. Au lieu d'agir, de courir aux armes, les Polonais discutent les conditions de leur réunion au grand-duché de Varsovie. Ils proposent des chartes, ils discutent des articles de constitution, ils veulent que l'Empereur s'engage avant la lutte, et compromette pour eux les intérêts du monde entier. L'Empereur, qui avait avant tout à triompher de l'Angleterre, qui ne marchait sur Moscou qu'à son corps défendant, qui jusqu'au dernier moment espérait s'entendre avec Alexandre, ne pouvait se compromettre davantage. La Pologne ne devait être déclarée par lui que lorsque la lutte aurait eu des résultats décisifs. Il ne pouvait, lui, faire de la politique à la *Mauguin* (1); il fallait que les Polonais se soulevassent s'ils voulaient être libres avant l'issue de la guerre, et ils ne le firent pas.

« La Pologne encore une fois a manqué à elle-même, elle a manqué à sa destinée, mais l'Empereur a tout fait pour elle. Car quelles devaient être les conséquences de la victoire ? Elles sont claires, évidentes. Il suffit de lire le traité secret avec l'Autriche du 14 mars 1812. Encore une fois, la sottise, l'ignorance et la mauvaise foi, peuvent seules faire à l'Empereur le reproche d'avoir manqué à la Pologne. Loin de là : l'Empereur a toujours considéré le rétablissement de l'ancien royaume de Pologne comme la clef de voûte de toute l'organisation de l'Europe, comme la sauvegarde de l'indépendance de l'Europe, et le seul moyen de rejeter la Russie en Asie où elle aurait un grand rôle de civilisation à remplir, tandis qu'en s'obstinant à se jeter sur l'Europe, elle ruinait la civilisation même. »

(1) Cela voulait dire, à l'époque, une politique de poing tendu à l'endroit de toutes les chancelleries, par allusion à certains discours de Mauguin, député de Beaune sous Louis-Philippe.

Ayant ainsi traité ce point d'histoire (1), Persigny se demandait : « Quel est maintenaut l'état de la question russe? » La réponse à cette question était étrangement sévère pour la Pologne, et singulièrement pessimiste à l'endroit des destinées polonaises. « La Pologne, disait-il, est écrasée, foulée aux pieds, et plus encore par l'esprit absurde de cette nation inconsidérée que par le despotisme russe; elle rend les derniers soupirs de son agonie. Le moment approche où ce ne sera plus une difficulté radicale pour la marche en Europe de l'Empire russe. En attendant que le moment soit venu, l'avant-garde russe est déjà sur le Rhin ; car aujourd'hui, grâce à l'habileté extraordinaire, à la fermeté, au caractère de l'empereur Nicolas, l'un des monarques les plus capables qu'ait fournis cette succession extraordinaire de grands princes qui gouvernent la Russie depuis Pierre le Grand, aujourd'hui, dis-je, la Russie est devenue la suzeraine de tout l'empire germanique. L'empereur Nicolas est plus puissant sur le Mein, sur le Danube, sur le Rhin, sur l'Elbe, et sur l'Oder, que ne le furent jamais les anciens empereurs d'Allemagne. Il est l'arbitre de tous les différends, le protecteur de toutes les supériorités intellectuelles. Dans ses nombreux voyages en Allemagne, il apparaît comme le monarque suprême, excitant dans tous les cœurs ou la crainte ou l'espérance. C'est une situation terrible. Aveugles tous ceux qui ne la voient pas. Les craintes de l'Empereur n'étaient pas chimériques. »

Lorsqu'en mars 1853 Persigny, dès les débuts de l'affaire des Lieux Saints, conseillera à Napoléon III de soutenir activement l'Angleterre contre la Russie, lorsqu'en mars 1854 Napoléon III, s'adressant aux Chambres, dénoncera « le danger dont le colosse du Nord menaçait la civilisation de l'Europe », cette politique sera la suite et la réalisation naturelles des idées qu'exprimait Persigny six à sept ans plus tôt, dans cette lettre à Falloux. Dans cette chambre de l'hôpital de Versailles s'alignaient ainsi discrètement, à l'insu de tous, sous le règne même de Louis-Philippe, les impérieux théorèmes politiques qui

(1) Il peut être intéressant de confronter ces curieuses interprétations de Persigny avec l'étude de M. Marcel Handelsman : *Napoléon et la Pologne*, 1806-1807 (Paris, Alcan, 1909) et l'œuvre très neuve et très fouillée de M. Ed. Driault, *Napoléon et l'Europe*, 5 vol. (Paris, Alcan), œuvre qui a obtenu en 1927 le grand prix Gobert de l'Académie française.

devaient aboutir à la guerre de Crimée. Persigny, qui savait dans quel sens Falloux voulait parler, tenait à marquer bien nettement, avant de clore sa lettre, qu'il n'était pas d'accord avec lui. Que la Pologne pût servir « jamais de barrière à cette colossale puissance » qu'était la Russie, il se refusait à le croire. Il disait à Falloux : « Vous faites bien, on fait bien, de tenir en éveil l'esprit des Polonais. Mais, selon moi, c'est une nation morte et qui s'est suicidée elle-même. Aucune puissance au monde ne peut déplacer la question. La Russie n'est pas sur le Niémen ; elle est sur l'Oder, pour ne pas dire sur l'Elbe et sur le Mein. Voilà la vérité. En faisant sonner bien haut le nom de la Pologne, beaucoup de gens se placent un bandeau sur les yeux, ils se déguisent le péril. La Pologne ne périra pas, disent pompeusement les grands hommes d'État du jour : mais, bon Dieu, il s'agit bien de la Pologne ! Il y a bien d'autres intérêts en péril ! Et pour peu que tout cela dure, on verra bien d'autres choses que la Pologne. »

II. — FALLOUX TRIBUN DE LA POLOGNE

Quinze jours après avoir reçu ce message, Falloux faisait ses débuts d'orateur politique ; et c'est par un hommage à la Pologne que s'inaugurait sa carrière parlementaire (1). On retrouvait dans son discours plusieurs des documents que lui avait fournis Persigny, et le contraire même des idées que Persigny lui avait développées. Dans l'histoire de l'opinion publique française au sujet de la Pologne, Falloux distinguait trois phases : 1815, 1831, 1846. Il rappelait avec quelque fierté cette journée de 1815, où la France avait été « trahie par la force et vaincue par la force », mais où « le droit, tout dépouillé, tout meurtri, comme le représentait alors la maison de Bourbon, le droit sans bouclier et sans glaive », avait su « cependant s'imposer dans le conseil des vainqueurs, y plaider, sinon y gagner, la cause de la Pologne », et « faire inscrire des garanties » où « l'on voyait un germe considérable pour l'avenir ». Et cette journée-là, Falloux l'appelait : « une des plus belles journées du droit ».

Mais, après 1815, il y avait 1831 ; et Falloux regrettait qu'à

(1) Le discours se trouve au *Moniteur* de l'époque, mais n'a pas été recueilli par Falloux dans ses *Études et discours*.

cette date, lorsque la France aurait dû payer sa dette à la Pologne, le « parti de la résistance » l'eût emporté sur le « parti du mouvement ». « C'est ce parti qui l'emporte encore, constatait-il ; il est donc important de constater dès lors la situation qu'il a prise, les engagements qu'il a formulés, et les principes sur lesquels il s'est fondé. Ses deux orateurs principaux furent... »

L'assemblée trouvait que Falloux devenait indiscret ; des interruptions lui coupaient la parole. « Il est important cependant, insistait le jeune orateur, pour savoir comment on peut sortir d'une situation, de savoir comment on y est entré. » Et comme le bruit s'aggravait, Falloux descendait de la tribune. Mais une accalmie l'invitait à y remonter, et sur ses lèvres, alors, retentissaient les noms des deux orateurs dont il allait contester la politique : ils s'appelaient Thiers et Guizot.

Thiers, pour soutenir « qu'on ne pourrait rien faire pour la Pologne », avait jadis évoqué l'ombre de Napoléon ; il lui avait signifié : « Ou vous n'avez pas voulu faire une Pologne, et vous êtes coupable ; ou vous ne l'avez pas pu. » Et Thiers avait conclu que « la Pologne, géographiquement, politiquement, n'était pas née viable, que l'Empereur l'avait reconnu ».

Mais Falloux, s'aidant de quelques-uns des textes que lui avait fournis Persigny, accusait Thiers d'avoir été dans l'erreur et d'avoir induit son pays dans l'erreur. Du haut de la tribune, devant une Chambre houleuse, il citait le mot de Napoléon : « Le rétablissement de la Pologne m'a toujours semblé désirable pour toutes les puissances de l'Occident. Tant que ce royaume ne sera pas retrouvé, l'Europe sera sans frontières du côté de l'Asie, l'Autriche et la Prusse resteront face à face, vis-à-vis du plus puissant empire de l'univers. »

Une autre parole de l'Empereur (1), rappelée par Falloux, témoignait que c'était par des échanges et des compensations de territoires que la question polonaise pouvait être résolue : « Jamais en acquérant l'Illyrie, déclarait un jour l'Empereur, mon intention n'avait été de la garder. Mon idée dominante avait été d'en faire pour l'Autriche le gage et l'indemnité de la Galicie, lors du rétablissement à tout prix de la Pologne en couronne séparée, indépendante, et il n'importait sur quelle tête, amie, ennemie, alliée, pourvu que cela fût. »

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, samedi 20 juillet 1816.

Falloux, s'armant de ce texte, continuait :

« Eh ! mon Dieu, cela s'est fait pour la Belgique en 1830, bien qu'en 1815 le congrès appelât son incorporation à la Hollande un chef-d'œuvre : l'Angleterre a défait elle-même ce qu'elle avait fait quinze ans plus tôt. Cela se verra aussi un jour à Vienne ou à Pétersbourg. »

Ayant ainsi réfuté les objections de Thiers par un pronostic qui les contredisait, Falloux passait à celles de Guizot. A entendre cet homme politique, rien n'était à faire en 1831, pour la Pologne, « tant que la question révolutionnaire était dans un état flagrant ». Falloux constatait que dix-sept ans avaient passé, et que « l'incorporation de Cracovie répondait à cette prudence ». Il observait : « Vous avez pu dire que l'incorporation de Cracovie était pour vous un fait inattendu ; mais vous n'avez pas pu dire qu'il fut un fait improvisé. L'incorporation de Cracovie est, à mes yeux, un fait savant et réfléchi.

« C'est un fait savant de toute la science du XVIII^e^ siècle, de cette science de perfidie qui a été dépensée dès le premier partage de la Pologne, et qu'on retrouve tout entière dans la dépêche de 1847, dans les procédés, dans les excuses de l'incorporation de Cracovie. On a plus encore fait de mal par la calomnie que par la violence, et c'est ce que l'on continue de faire aujourd'hui. L'Autriche a toujours eu mauvaise grâce à dire que les Polonais étaient de mauvais voisins. Ce reproche, en tout cas, ne peut pas remonter très haut dans le passé, puisque, à une certaine époque, lorsque les Polonais sont venus arracher le sceptre impérial des mains d'un Turc, ce n'était pas apparemment ce jour-là qu'on les considérait comme des voisins si incommodes. »

L'assemblée s'était apaisée ; elle laissait Falloux développer, dans un silence propice, son plaidoyer pour la Pologne, et Falloux, songeant à ces lignes de réquisitoire qu'il avait lues dans la lettre de Persigny, prononçait certaines paroles qui en étaient une discrète, mais formelle réfutation.

« Ce que l'on n'a pas dit assez, et ce que j'ai des raisons de croire qu'on oublie tous les jours, c'est que la Pologne n'a jamais été ce peuple turbulent et intraitable, ce peuple qu'on aurait achevé de détruire au moment où il se détruisait lui-même. Non, messieurs, les puissances copartageantes l'ont sciemment, persévéramment, démoralisée pour arriver à la

détruire. Non, le peuple polonais n'a pas toujours rejeté les conseils judicieux et sages, et c'est précisément quand il s'est mis en devoir de les suivre, c'est précisément quand les décisions sages et vigoureuses de ses diètes ont fait sentir aux puissances copartageantes que la proie allait leur échapper, c'est quand ils ont proclamé la monarchie héréditaire et adopté la maison de Saxe, c'est alors que, les demi-invasions et les intrigues permanentes n'étant plus possibles, les puissances se sont hâtées de saisir leur proie et de lui porter le dernier coup

« Aujourd'hui il en est de même, ce n'est pas parce que la ville de Cracovie a pu donner un ombrage quelconque aux trois puissances copartageantes, c'est parce que cette calomnie est nécessaire pour achever un plus vaste dessein. »

Quel dessein? Falloux l'allait dire; dans un élan de patriotique amertume, il allait dévoiler « la profondeur du calcul », et y montrer une menace pour le prestige français. « Tout pays, s'écriait-il, a une puissance d'expansion qui s'étend bien au delà de son territoire, et, grâce à Dieu, aucun pays n'a été plus largement et plus naturellement doué que la France. Eh bien! c'est cette France impalpable et cependant si puissante qu'on a voulu atteindre par l'incorporation de Cracovie; c'est par là qu'on a prétendu dénoncer et manifester au monde notre décadence politique, c'est là qu'on a voulu nous blesser au cœur, et là qu'on nous a atteints; et c'est là la pensée, c'est là l'intérêt de l'incorporation de Cracovie; car si ce n'était pas cela, ce serait ce qu'il y aurait à la fois de plus vain et de plus réprouvé dans l'histoire des violences humaines, c'est-à-dire la profanation gratuite d'une sépulture. Eh bien! non, on a voulu plus; on a voulu traduire en langage vulgaire le dédain et le défi qui circulent depuis longtemps dans les protectorats et dans le langage de la diplomatie, on a voulu dresser, dans tous les carrefours de l'Europe, un placard sur lequel est écrit en lettres dérisoires notre phrase solennelle, seize fois répétée : La nationalité polonaise ne périra pas. C'est cela ou ce n'est rien, et cela est énorme. »

Falloux prévoyait qu'on allait l'accuser de vouloir la guerre avec l'Europe, avant même que la France ne fût réconciliée avec l'Angleterre; il ripostait que ceux qui parlaient de la sorte exagéraient la force ennemie, et exagéraient aussi l'isolement de la France. La Chambre de la monarchie de Juillet

entendait sonner, ce jour-là, le glas du congrès de Vienne, et c'était un légitimiste qui le sonnait. « L'esprit de 1815, disait Falloux, l'esprit de coalition n'existait plus en Europe, parce qu'il n'y a plus de principes en Europe, et qu'il n'y a plus que des intérêts... Il y a deux sortes d'hommes monarchiques en Europe, et deux sortes d'intelligences au service de ce qu'on a appelé les traités de 1815. Il y a l'école des diplomates et particulièrement celle des aides de camp, qui croient qu'on ne peut jamais mieux gratifier une couronne qu'en enlevant une liberté à un peuple; il y a ceux, au contraire, qui veulent placer l'obéissance au fond de la conscience, et qui veulent avant tout que la conscience publique soit respectée comme un inviolable sanctuaire... Pour les peuples comme pour les individus, les geôliers sont presque tout autant captifs que les prisonniers; quand on a un peuple à garder chez soi, on ne peut guère en sortir pour aller menacer les autres; quand on ne peut marcher à pied sans qu'une victime se redresse, on ne peut menacer personne d'une guerre d'invasion. »

L'heure était venue de conclure, et Falloux suppliait : « Que ces débris de la Pologne qui sont venus nous demander l'hospitalité ne trouvent plus seulement l'hospitalité, la générosité de la fraternité privée, mais celle de la générosité et de la fraternité nationales. On a voulu éteindre le dernier germe de la Pologne, il faut que vous recueilliez ce germe, cette jeunesse éparse dans vos écoles, et que l'un de nos régiments au moins voie reposer sur sa lance, et montre encore à nos revues, le vieil aigle polonais reconnu et salué. Il faut prouver que ce qu'on a voulu détruire, vous l'avez conservé et le conserverez fermement, pour un avenir dont vous ne désespérez jamais; que vous ferez triompher cet avenir sans encourir la guerre, sans encourir aucune de ces calamités dont personne ne veut, mais par cet ascendant invincible de la civilisation et du droit dont les conquêtes s'étendent tous les jours autour de nous. »

Telle était sa prière, et il n'admettait pas qu'elle fût irréalisable : « Cela est possible, messieurs, de l'aveu du ministre lui-même, puisqu'il nous assure que la confiance dans la paix ne doit pas être un instant altérée. » Falloux insistait sur cette assurance, qui lui apparaissait comme un triomphe pour l'opposition; il insistait sur ce fait que, dans les questions d'Espagne, le ministre Guizot avait résisté à l'Angleterre, et

que la paix du monde était encore assurée. « Ce que vous avez obtenu vis-à-vis de l'Angleterre, proclamait-il, vous l'obtiendrez vis-à-vis de la Russie, et si vous ne l'obtenez pas de bonne grâce, si vous ne prenez pas sincèrement l'attitude qu'indique votre langage officiel, les événements la prendront pour vous : car derrière l'incorporation de Cracovie, outre cette attaque à la considération et à l'influence françaises, il y a la question d'Orient qui vous presse chaque jour davantage ; vous serez pris au dépourvu à Constantinople, comme vous l'avez été à Vienne. Dans quelques années vous aurez encore des événements inattendus à apporter à cette tribune, et rien ne saurait vous justifier, puisque les avertissements surgissent de toutes parts jusqu'à l'évidence. »

Le compte rendu officiel, dans le *Moniteur Universel* du 4 février 1847, notait des approbations sur plusieurs bancs. Falloux raconte, modestement, que « tout son succès fut d'entendre dire à Odilon Barrot, se retournant vers quelques-uns de ses collègues : « Écoutez donc, messieurs, il y a de bonnes choses dans le discours de ce jeune homme (1)! » On aimerait à savoir ce que Persigny pensa de ce discours, où ses textes sur la politique napoléonienne étaient judicieusement utilisés, où ses malveillantes allégations contre la Pologne étaient passionnément contredites... Les deux amis avaient trop d'occasions de converser, pour que Persigny se jetât sur sa plume. J'imagine que six ans plus tard, lorsque cet épisode de la question d'Orient qu'était l'affaire des Lieux Saints provoqua un conflit européen, il se rappela les dernières phrases que son ami Falloux, descendant de la tribune où pour la première fois il s'était essayé, avait prophétiquement lancée à la France de l'avenir, à cette France dont il ne pouvait croire encore que Persigny fût destiné à être l'un des maîtres.

III. — FALLOUX EN 1848 : L'OFFRANDE D'UN MINISTÈRE PAR LOUIS-NAPOLÉON ET D'UN MAROQUIN MINISTÉRIEL PAR PERSIGNY

La Révolution du 24 février 1848 survint : Persigny fut libéré. Dans la nuit du 28 au 29 février, il se présentait à l'Hôtel de ville, porteur d'une lettre de Louis-Napoléon, qui

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 246.

arrivait d'Angleterre pour « se ranger sous le drapeau de la République » : le gouvernement provisoire invitait le prince à repasser la Manche. Persigny eût voulu qu'il se fît expulser par la violence ; le prince s'y refusa, de crainte, disait-il, d'ébranler le gouvernement provisoire, qui lui apparaissait, pour l'instant, comme « la seule sauvegarde de la France » (1).

Falloux, jusque-là, avait considéré Persigny comme un « loyal fanatique », mais aussi comme un « esprit chimérique, qu'on n'avait pas le droit de prendre au sérieux » ; en quelques jours il vit son ami sous un autre aspect. Persigny d'abord était un prophète, puisqu'il avait si sûrement prévu la chute du régime antérieur ; et ce prophète, à la minute précise où il lui semblait que le rêve, — que son rêve, — pût devenir un facteur d'histoire, donnait à Falloux cette impression qu'on aurait tort de « jouer avec lui » (2). En ce jour de Pâques où le peuple de France avait jeté dans les urnes électorales le germe des lendemains, Persigny avait échoué dans la Loire, avec un programme où il s'était dit « loyalement et franchement républicain » (3) ; mais des membres de la famille Bonaparte avaient été élus membres de la Constituante ; six semaines plus tard, le 5 juin, Louis Bonaparte devenait député de Paris (4). Persigny voulait que les quatre-vingt-quatre mille Parisiens qui donnaient au prince leurs suffrages et les trois départements qui, eux aussi, l'élisaient, apparussent dans l'histoire comme les premiers ouvriers de son exaltation future. Un instant, le gouvernement provisoire, qui redoutait chez Persigny la continuité des desseins jointe au plus audacieux esprit d'aventure, l'avait remis à la Conciergerie, dans la nuit du 12 au 13 juin 1848 ; mais on n'avait pas tardé à le relâcher. Douze jours plus tard, l'émeute travaillait pour son prince.

Persigny fournissait à l'opinion publique inquiète les lectures dont elle avait besoin. Les petites feuilles bonapartistes pullulaient ; on n'en créait pas moins de seize entre le 1er et le 22 juin (5). Aux élections complémentaires du 17 septembre 1848, cinq départements encore faisaient de Louis Bonaparte

(1) Lebey, *Louis-Napoléon Bonaparte et la Révolution de 1848*, I, p. 170-175.
(2) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 408.
(3) Lebey, *op. cit.*, I, p. 181-184.
(4) *Ib.*, I, p. 235.
(5) *Ib.*, I, p. 236-240.

leur député ; cette fois, il venait siéger sur les bancs de l'Assemblée, et celle-ci sanctionnait ces manifestations électorales en déclarant officiellement que pour les membres de la famille Bonaparte aucune loi de bannissement n'existait plus.

Falloux, lui aussi, était membre de cette Constituante où le département de Maine-et-Loire l'avait envoyé ; il y jouait un très grand rôle. Il voyait Persigny travailler pour le prince ; il voyait l'une des familles qui avaient régné sur la France échapper désormais à toute loi d'exception. Mais la famille de Louis XVI, elle, était toujours en exil : la loi de 1832, qui avait fermé nos frontières aux Bourbons de la branche aînée, avait même, au mois de mai 1848, été étendue aux princes de la branche cadette. De ces deux familles, dont jadis à Londres, en leurs entretiens de jeunesse, Falloux et Persigny supputaient les chances, l'une désormais, celle à laquelle Falloux demeurait attaché de toute son âme, était tout entière hors de France, et la France au contraire se rouvrait à l'autre. Elle faisait plus et mieux que de se rouvrir ; le 10 décembre 1848, elle se donnait pour chef Louis Bonaparte, le proscrit de la veille. Le prisonnier de l'avant-veille devenait le Prince-Président ; cinq millions quatre cent trente-quatre mille suffrages remettaient entre ses mains la « cause de l'ordre » et les intérêts alarmés. Persigny, sans attendre ni hésiter, allait préparer pour son prince la seconde étape, qui le mènerait au trône.

Il ne semble pas que, cette année-là, Persigny et Falloux aient eu des conversations fort intéressantes : « D'un commun accord, écrit celui-ci, nous ne touchâmes plus à nos dissidences, et par un mutuel égard, par une mutuelle estime, nous cessâmes de parler politique, à partir du jour où nous fûmes devenus deux hommes politiques. » Falloux, plusieurs mois durant, coudoya le prince Louis Bonaparte dans la Constituante, sans que jamais Persigny fût venu lui dire : « Je vais vous présenter à lui. » Mais Persigny, observant les vicissitudes de pensée et d'attitude de Falloux, se flattait peut-être qu'elles l'orienteraient fatalement dans le même sens où s'orientait le pays. En mars 1848, candidat en Maine-et-Loire, Falloux avait déclaré qu'il tenait pour définitif, pour irrévocablement acquis l'avènement de la démocratie, et que le monarque, si « par quelque mouvement imprévu les cœurs et les intelligences lui revenaient », ne serait jamais que le Président de la Répu-

blique. En juin, quelques semaines d'expérience, gravement troublées par les attentats contre le gouvernement provisoire, puis contre l'Assemblée, l'avaient au contraire convaincu que la République « n'était pas pour la France le talisman du repos et de la prospérité »; mais tout en même temps, il constatait très nettement qu'aucun prince de la famille royale ne jugeait l'heure venue pour une tentative monarchique. Disciple des leçons qu'apportaient les faits, il cessait de faire crédit à la République sans croire à la possibilité d'un rétablissement immédiat de la monarchie.

On eût pu croire, au début de décembre, qu'un tel état d'esprit l'eût rendu facilement accessible aux suggestions de Thiers, qui travaillait pour la candidature de Louis-Napoléon : dans cette carence du pouvoir, pourquoi ne pas accepter, sous bénéfice d'inventaire, de faire resplendir un instant l'étoile napoléonienne? Mais Falloux ne voulait voter ni pour le général Cavaignac ni pour le candidat de son ami Persigny; Falloux était décidé à mettre dans l'urne un bulletin blanc (1). C'était le geste d'un spectateur qui provisoirement va prendre place au balcon du théâtre politique, et qui se réserve. La propagande conduite par Persigny avait amené la France incertaine, désemparée, à faire l'essai de Louis Bonaparte; en dépit de treize ans d'amitié, Falloux se refusait au geste que Persigny avait obtenu de la France, au geste que faisaient Thiers et Odilon Barrot, Molé et Berryer lui-même. L'amitié de Persigny n'avait notoirement aucune influence sur les décisions civiques de Falloux.

Ce n'était pas en vain pourtant qu'ils s'étaient rencontrés à Londres, et si Persigny ne disposait pas du vote de son ami, il allait peut-être, dans les coulisses de la Présidence, disposer de sa destinée politique. Dès le début de décembre, le prince, qui tenait son élection pour assurée, s'était soucié, d'avance, de former son ministère : il avait conféré avec Odilon Barrot, et le nom de Falloux avait été prononcé. « Le prince, écrit Persigny dans ses *Mémoires*, choisissait pour ministres les hommes dont M. Thiers l'avait entouré. Tout ce que je pus faire fut de persuader au prince d'introduire dans ce cabinet un de mes amis légitimistes, M. de Falloux, qui, très hostile à l'élément orléaniste, pouvait contrecarrer les intrigues de M. Thiers ou tout au

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 386-387.

moins les surveiller (1). » Les *Mémoires* de Persigny ne furent publiés qu'en 1896; Falloux ne les connaissait pas quand, dans ses propres *Mémoires*, il contestait expressément que Persigny eût contribué à lui faire donner le ministère.

En définitive, de quel droit croyait-il pouvoir être si formel? Assistait-il aux conciliabules que tinrent ensemble, en ces décisives journées de décembre, Louis Bonaparte et Persigny? Et comment était-il assuré que dans ces conciliabules Persigny n'eût pas parlé de lui? Il considéra, et à très juste titre, qu'on avait voulu faire du ministère une sorte de mosaïque de tous les partis de l'ordre, et qu'ayant besoin d'un représentant du parti légitimiste, on l'avait choisi, lui Falloux, ainsi que l'expliquait plus tard Odilon Barrot, parce qu'il « se reliait par quelque côté aux idées de progrès et de liberté auxquelles un ministère de la République ne pouvait pas ne pas répondre ». Mais j'aurais peine à admettre que Persigny n'eût pas trouvé l'occasion d'éclairer son prince sur l'aspect spécial qu'offrait la personnalité de son ami. Odilon Barrot n'attendit pas l'élection présidentielle pour faire à Falloux les premières avances; celui-ci les écarta. « Odilon Barrot, raconte-t-il, insista peu, et se retira promptement, de l'air d'un homme qui dit avec indifférence : passons à un autre. » Le jour même, Falloux, dans l'Assemblée, abordait le prince pour le remercier et s'excuser; ils causaient. Falloux maintenait son refus. « J'espère que ce ne sera pas votre dernier mot », lui disait le prince. Entre l'attitude d'Odilon Barrot et celle de Louis Bonaparte, la nuance est sensible, d'après le récit même des *Mémoires d'un royaliste*. Celui qui tenait le plus à ce que le député de Segré devînt ministre, ce n'était pas Odilon Barrot, c'était le prince... Je ne puis croire que Persigny fût indifférent à cette volonté princière, et qu'il y restât étranger. Louis Bonaparte se cramponnait à son choix, au lendemain de cette élection présidentielle où Falloux n'avait pas voté pour lui; et celui-ci, le 12 décembre au soir, était comme traqué par l'abbé Dupanloup, qui lui signifiait que le prince menaçait de s'appuyer sur la gauche si le représentant du parti légitimiste continuait de vouloir s'effacer. Alors Falloux, après avoir obtenu de Thiers une promesse d'appui pour le vote d'une loi sur la liberté de

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 11.

l'enseignement, acceptait enfin de devenir ministre (1).

Quelques jours après, la liste ministérielle ayant été publiée, Falloux s'en allait, au ministère de l'Instruction publique, prendre possession du fauteuil où s'asseyaient, depuis Fontanes, les grands maîtres successifs de l'Université. Il trouvait sur son bureau un très beau portefeuille de maroquin rouge, sur l'enveloppe duquel était écrit : « De la part de M. de Persigny, Souvenir de Londres, 1835. »

Le jeune Persigny, treize ans plus tôt, avait donc été prophète : Louis-Napoléon était au pouvoir, et Falloux au ministère. Persigny dira l'année d'après : « J'ai fait le prince représentant, puis président, malgré lui; il n'est pas prudent que je quitte Paris avant de l'avoir fait empereur malgré lui. » Et Falloux aussi était ministre malgré lui! Tout paraissait paradoxal en cette histoire. Falloux devenait ministre d'un prince dont il n'avait jamais voulu être le serviteur. Il s'était laissé introduire dans le ministère d'un président de République pour y représenter le parti du roi, sans songer d'ailleurs à travailler au profit de ce parti, qui, tout comme le roi lui-même, jugeait plus opportune une politique d'expectative. Mais il n'avait accepté ces hautes fonctions qu'après avoir acquis, en causant avec Thiers, l'assurance qu'il pourrait enfin mettre un terme au monopole universitaire; et lorsque Persigny croyait servir la cause de Louis Bonaparte en faisant s'acheminer un titre d'Excellence vers Falloux qui n'en voulait pas, son prophétisme, cette fois, se trouvait en défaut : la seule cause qui tirera bénéfice de cet amusant imbroglio sera celle de la liberté de l'enseignement, « d'une liberté aussi étendue, écrira plus tard Falloux, que le comportait l'état des mœurs et des esprits » (2).

Lorsqu'après la chute de l'Empire on saisira les papiers restés aux Tuileries, on y trouvera, parmi les brouillons d'articles griffonnés pour les journaux officieux par la plume même de Napoléon III, une page où il se demandait : « Quel est le vrai représentant du peuple? » Est-ce M. Jules Favre? interrogeait-il. Est-ce M. Jules Simon? Est-ce M. Thiers? Est-ce M. Pelletan? Tous, constatait-il, représentent des coteries opposées les unes aux autres. Est-ce M. de Falloux? questionnait-il encore. Et il

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 390 et suiv.
(2) *Ib.*, I, p. 568.

répondait : « Celui-ci veut la suprématie de l'Église (1). »

Suprématie, non : l'auteur de la loi de 1850 ne voulait que la liberté; mais la mémoire de l'Empereur pouvait en effet lui rappeler que, dans le premier ministère du Prince-Président, Falloux, guidé par un sens aigu des libertés nécessaires, avait imposé à une autre suprématie, celle de l'Université napoléonienne, de victorieuses limitations.

IV. — L'EMPIRE EN VUE : LES CONFIDENCES DE PERSIGNY A FALLOUX SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE

« Sur un point, note-t-il dans ses *Mémoires*, j'étais tout à fait à tâtons avec le prince : c'était précisément sur le point que j'avais le plus à cœur, la question religieuse. Là-dessus M. de Persigny n'en savait pas plus que moi, et quand je lui disais : « Tâchez que votre prince ne nous rende pas la situation trop difficile : elle le sera bien assez sans qu'il s'applique à l'aggraver », M. de Persigny me répondait par l'assurance bien sincère de sa sympathie personnelle pour le catholicisme, mais sans me garantir au même degré les dispositions du Président (2). »

Quelles qu'elles pussent être, Falloux se mit à l'œuvre, et ce n'est pas ici le lieu de raconter comment il servit l'Église par l'adroite et laborieuse préparation de la loi qui porte son nom et par sa ferme attitude au sujet de la liberté du Pape. En dix mois de ministère, il sut assurer à l'Église l'une des deux victoires que lui ait accordées au XIX^e^ siècle la France parlementaire; la seconde, qui consacrera, vingt-cinq ans plus tard, la liberté de l'enseignement supérieur, sera l'œuvre de ce prêtre qui avait, presque par les épaules, poussé Falloux au pouvoir, l'œuvre de Dupanloup.

Sur les bancs de la Législative, où l'avaient installé, en mai 1849, les électeurs de la Loire, fréquentes étaient pour Persigny les occasions de rencontrer Falloux. Jamais Persigny, parlant à son ami, ne se plaignit du prince, mais Falloux, dès le lendemain de l'élection présidentielle, avait commencé de sentir que « les amis et les conseillers du malheur n'étaient plus les seuls qui entourassent Louis Bonaparte, que la fortune avait apporté déjà son flot accoutumé de nouveaux venus, et

(1) *Papiers secrets des Tuileries*, p. 218 (Paris, Chio, 1873).
(2) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 420.

que les serviteurs les plus dévoués n'étaient pas désormais les mieux écoutés » (1). De fait, Persigny, — il s'en plaindra bientôt amèrement, — n'avait pu obtenir du Prince-Président et du ministère que les préfets qui, en décembre, s'étaient compromis pour le général Cavaignac, fussent changés de département. Mais quelque impuissant qu'il fût, parfois, à faire prévaloir son avis, il gardait ses grandes et petites entrées, tant à l'Élysée qu'au comité de la rue de Poitiers, où il prétendait représenter non le parti bonapartiste, — car il ne voulait pas d'un tel parti qui ne serait dans le pays qu'un élément de dissolution de plus, — mais l'idée même d'Empire, d'un Empire où s'incarneraient toutes les idées d'ordre.

Quant à cette Assemblée législative dont il faisait partie, elle lui paraissait une maison de fous, et il ne lui cachait pas son mépris : c'en était assez pour qu'à l'Assemblée certains le considérassent comme un homme dangereux, comme l'un des membres les plus ardents de ce qu'on appelait alors le « parti des sanguins ». Le Prince-Président devenait-il inquiétant par ses propos ou ses allures, Odilon Barrot, son président du conseil, s'empressait de décliner toute responsabilité en parlant des « passions détestables » qui s'agitaient autour de Louis Bonaparte, et ces mots visaient Persigny, sans le nommer (2). Et bientôt Pierre Bonaparte, faisant un pas de plus, osait dire à la tribune, le 22 novembre 1849 : « Si vous exigez que je vous nomme celui à qui l'on doit principalement attribuer tout ce que le Président fait de déplorable, je le nommerai, c'est Fialin dit de Persigny. » (3) On eût pu croire qu'une disparition momentanée de Persigny, envoyé par le prince à Berlin, en août et septembre, pour une mission d'études et d'observations, aurait suffi pour calmer les esprits. Mais l'assaut de Pierre Bonaparte prouvait qu'il n'en était rien; et, le 17 décembre, Persigny reprenait la route de Berlin, avec le titre et les fonctions de ministre plénipotentiaire.

Falloux passait ce même hiver à Nice pour motifs de santé. Il avait en octobre quitté le ministère, ayant tout disposé pour le vote futur de son projet de loi; ce n'était plus qu'une question de mois. Beugnot, Thiers, Dupanloup, devaient mener

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 420.
(2) Persigny, *Mémoires*, p. 84-85.
(3) Thirria, *op. cit.*, II, p. 172.

l'affaire à terme. De Berlin, le 24 février 1850, Persigny lui adressait une longue lettre; c'étaient d'abord des condoléances pour la mort de son père, puis des vœux pour sa santé : « Vous êtes un homme trop utile à notre pays, lui disait Persigny, pour que tous les honnêtes gens ne fassent pas des vœux en votre faveur. » La lettre, se poursuivant, touchait à la politique.

« Je suis ici, continuait Persigny, au milieu d'événements très intéressants, et qui, je crois, sont destinés à amener une solution à bien des questions européennes, si tant est qu'il y ait jamais des solutions aux affaires humaines. Mais si je ne m'abuse étrangement, la paix de l'Europe ne sera pas longtemps maintenue; il y a en Europe trop de préjugés de chaque côté pour que la raison dirige en paix les affaires des diverses nationalités. La Révolution française a partagé l'Europe en deux camps, et il n'y a pas d'hommes assez puissants pour faire la transaction. Quel que soit par exemple l'état politique nouveau des grandes monarchies, je m'aperçois qu'elles ont, au fond, les mêmes préjugés que du temps de Louis-Philippe, où, demandant sans cesse au roi parvenu des petits services humiliants pour le caractère national, elles ont elles-mêmes amené la catastrophe qui a failli tout engloutir. Il n'y a en France qu'un seul intérêt capable de triompher du sentiment révolutionnaire, c'est le sentiment national, et comme aucun nom ne répond mieux à ce sentiment que celui de Napoléon, c'est tout le secret du rétablissement de l'ordre, malgré les plus détestables institutions.

« Toute l'Europe serait donc intéressée à respecter beaucoup une force qui tend à étouffer de plus en plus les mauvaises passions révolutionnaires. Tout le monde le comprend à l'état théorique, mais bien peu à l'état pratique. Les classes élevées ne le comprennent pas en France, les cabinets européens pas davantage. Il arrivera donc que d'un côté, en France, les classes élevées feront des fautes qui forceront le Président à faire appel à la fibre nationale pour lutter contre elles, et je déplore d'avance amèrement ce qui arrivera, car je ne doute pas du résultat. De l'autre, les cabinets feront des fautes analogues; ils voudront et ils veulent déjà recommencer contre Napoléon, ce qu'ils ont fait pendant dix-huit ans contre Louis-Philippe, et nous placeront dans cette situation, ou de blesser le sentiment national et, par suite, de tomber dans la boue des barricades, ou de réveiller sérieusement la fibre nationale et de jeter un cri de guerre

terrible. C'est ce dernier cas qui arrivera, et pour mon compte je ne déplorerai pas beaucoup cette nécessité, parce qu'il vaut mieux mille fois pour la société européenne, de s'agiter quelque temps sur les champs de bataille, que de tomber dans la honte du socialisme. J'ai fait entendre ici des paroles auxquelles on n'est guère habitué depuis longtemps. Mais j'ai donné un avertissement qui sera utile et qui replace notre diplomatie sur un pied tout nouveau. »

Les *Mémoires* de Persigny complètent ces curieuses confidences et permettent d'en souligner la portée : nous y trouvons quelques-unes de ces paroles que Persigny faisait entendre à Berlin, qu'il avait même fait entendre dès son premier voyage. Il s'efforçait de convaincre Frédéric-Guillaume IV que le rôle que Sa Majesté savait « si bien remplir en Prusse, de concilier les idées d'autorité avec les idées de liberté », était celui que le prince ambitionnait le plus en France. « Il ne faut pas, lui disait-il, que les souverains de l'Europe se laissent aller à manifester telles ou telles préférences au sujet du gouvernement de la France. Si l'Europe n'avait pas traité la maison d'Orléans avec mépris, si elle ne s'était pas coalisée contre elle, elle n'eût pas donné au monde le spectacle de notre grande humiliation de 1840, Louis-Philippe n'eût point été renversé, et le gouffre des révolutions n'eût point été ouvert (1). »

Persigny, même, prévenait le roi de Prusse que l'Empire serait rétabli sous sa forme naturelle le jour qu'il conviendrait et à l'héritier de l'Empire et au pays. Singulières doctrines pour un serviteur d'un gouvernement républicain ! observait en riant son royal interlocuteur. Mais, si singulières qu'elles fussent, Persigny était plus enclin à les accentuer qu'à les voiler ; et, causant à Vienne avec le prince Félix de Schwarzenberg, président du Conseil des ministres en Autriche, il avait sans ambages menacé l'Europe de ce cri de guerre terrible dont il parlait dans sa lettre à Falloux. « Au temps où nous vivons, lui avait-il déclaré, c'est le sentiment national représenté en France par le neveu de l'Empereur, qui est la seule force capable de triompher des passions révolutionnaires... Il mettra toute sa sagesse, toute sa prudence à éviter la guerre. Mais il aimerait mille fois mieux s'exposer à tomber sur un champ de

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 109-110.

bataille que dans la boue des barricades. » Si donc les anciens préjugés de l'Europe voulaient lui imposer quelque humiliation, on verrait, concluait Persigny, « ce qu'il y a de vitalité dans notre nation, et quels seraient les effets d'un appel direct, un cri de guerre enfin, poussé par un Napoléon » (1).

C'était chez Persigny comme une sorte de coquetterie, de mêler en quelque mesure Falloux au jeu même de la politique du prince, en expédiant à son ami, jusqu'à Nice, quelques échos des propos qu'il tenait dans l'Europe centrale, au nom et pour le service de Louis-Napoléon. Il savait que les confidences politiques sont parfois un moyen de séduction, et puisque Falloux, un an durant, avait accepté de collaborer avec le Prince-Président, Persigny continuait de le tenir au courant, comme un éventuel collaborateur des lendemains. Mais Persigny se trompait, et Falloux devait penser en le lisant : César est donc en selle déjà, puisque le roi de Prusse est prié d'y regarder à deux fois avant de se montrer hostile ! « En 1850, écrira-t-il dans ses *Mémoires*, le prince Louis Bonaparte semblait se fatiguer du rôle de président de république, et laissait clairement entrevoir des desseins nouveaux. A partir de ce jour, la question n'était plus posée entre la république et la monarchie. Elle se posait inévitablement entre la monarchie vraie et la monarchie fausse. Dans ces conditions, mon choix ne pouvait être douteux, et mon patriotisme ne s'appliqua plus qu'à rendre l'avenir à la monarchie par la réconciliation de la maison de Bourbon. Je considérai que le suprême péril, c'était non plus la République, moralement discréditée et moralement vaincue, mais le césarisme, aux mains d'un prince d'autant plus dangereux qu'il ne connaissait le danger de rien et qu'il gardait, au sein même du pouvoir, les audaces inconscientes d'un esprit incurablement aventurier (2). »

V. — UNE SUGGESTION SUPRÊME A FALLOUX, « ARBITRE DE LA SITUATION »

L'été de 1850 réunissait à Paris Persigny et Falloux. Persigny, par une autre coquetterie, consultait son ami sur les évêques à nommer, et Falloux voyait même arriver un officier d'ordonnance du Prince-Président, avec un véritable question-

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 121-123.
(2) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 579-580.

naire. On espérait le ramener dans l'atmosphère de l'Élysée, en soumettant à son influence les affaires d'Église. Falloux, très réservé, faisait porter ses réponses par son ami Rességuier, et continuait de s'effacer. « Vos amis s'éloignent de moi, disait le prince à Rességuier : croyez bien qu'ils se trompent (1). »

De mois en mois, le conflit entre Louis Bonaparte et l'Assemblée devenait plus aigu. Persigny racontera plus tard : « Tout en me préparant activement, avec les amis du prince, à la lutte contre l'Assemblée, si elle venait à éclater, je ne cessais de me préoccuper des moyens de la prévenir. » Il aurait voulu que le prince n'eût pas à violenter la Constitution, que l'Assemblée lui donnât le droit de consulter la nation. « J'avais à ce sujet, lisons-nous dans ses *Mémoires*, de nombreux entretiens avec les principaux membres de l'Assemblée, et particulièrement avec mon ami M. de Falloux, qui me servait de lien auprès des chefs les plus éminents du parti de l'ordre (2). »

Peut-être l'amitié des deux hommes, en prolongeant la crise, retarda-t-elle un peu l'explosion finale. Le rôle d'agent de liaison, c'est entre les deux branches de la maison de France, surtout, que Falloux l'eût voulu jouer; il y eût mis toute sa foi monarchiste, en même temps que son incomparable souplesse. Entre son ami Persigny et le parti de l'ordre, il était, tout au plus, un agent de communication. Ce n'était pas ennuyeux, encore que fort préoccupant, que d'assister, en l'été de 1851, aux évolutions de Persigny. « Il avait inventé, nous dit Falloux, un genre de diplomatie particulier, et c'est par l'excès de sa franchise qu'il déroutait. Passant un jour devant un groupe de la droite où l'on causait avec animation, il s'arrête, et dit avec son calme apparent : « Eh bien, messieurs, vous complotez contre le Président? — Pas du tout, répond un des interpellés : nous nous demandons pour quel jour nous devons retenir notre place à la diligence pour retourner chez nous. — Vous feriez bien mieux de retenir votre place au Sénat », réplique M. de Persigny, et il continue tranquillement son chemin (3). » Ainsi circulait-il en tentateur, disparaissant aussi vite qu'il était venu, et laissant ensuite la tentation faire son œuvre. Tenace en ses desseins, l'idée d'une

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, I, p. 580-582.
(2) Persigny, *Mémoires*, p. 18.
(3) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 119-120.

collaboration politique avec Falloux continuait de le hanter. Le 7 mai 1851, au cours d'une absence un peu prolongée, celui-ci recevait de Persigny la lettre que voici :

« Quoi que vous fassiez à votre arrivée à Paris, car vous paraissez devoir être l'arbitre de la situation, vous pouvez être bien certain que mon attachement n'en pourra être ni augmenté ni affaibli. Tous les partis vous attendent avec une vive impatience : j'en éprouve une véritable satisfaction, le sentiment public prouvant à quelle haute position morale vous vous êtes élevé dans notre pays. Mon amitié s'en réjouit.

« Notre pays est bien malade. Il a bien besoin que des hommes comme vous lui consacrent leur dévouement. Au milieu de la division des partis, nous pouvons tous être emportés par l'orage qui gronde. Dieu veuille que nous puissions nous entendre tous, trouver une transaction et sauver notre société.

« J'ai été dernièrement victime d'une bien grande perfidie. Jamais je n'aurais cru que les passions politiques pussent permettre la conduite qu'un parti, pour ne pas dire un homme considérable, vient de tenir à mon égard. Ce symptôme d'immoralité m'a plus effrayé pour la société que toutes les fureurs de la Montagne. Arrivez donc vite, vous qui êtes le modèle de l'honneur ; si cette société peut être sauvée sans violence, vous êtes assurément l'un des hommes qui peuvent le plus puissamment concourir à cette œuvre. »

On ne pouvait être plus caressant, plus séducteur, rien ne manquait à cette lettre, pas même la promesse d'une serviabilité politique qui ne demandait rien en échange.

« Je n'avais pas perdu de vue la demande que vous avez faite en faveur de M. d'A... Jusqu'ici, aucun mouvement sérieux n'a eu lieu dans les finances. Mais l'intention du Président est certainement de vous être agréable et, bien entendu, quelle que puisse être votre attitude politique. »

Pour Falloux, Persigny faisait apparemment exception, car quelques mois plus tôt il lui avait raconté, les traits tout bouleversés, qu'apercevant dans sa propre antichambre sept ou huit solliciteurs, il était sorti de son cabinet, un pistolet dans chaque main, en leur criant : « Si vous ne sortez tous, je fais feu (1). » Ce n'est pas avec cet emportement qu'il accueillait, en

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 223.

mai 1851, la discrète recommandation présentée par Falloux pour l'un de ses amis angevins.

VI. — LE COUP D'ÉTAT : L'EMBRASSADE DES DEUX AMIS CHEZ LE CONCIERGE DU MONT VALÉRIEN

Moins de sept mois plus tard, Falloux était au nombre des députés qui, s'étant réunis le 2 décembre à la mairie du septième arrondissement pour protester contre le coup d'État et proclamer la déchéance de Louis Bonaparte, furent emmenés à la caserne du quai d'Orsay, entre deux haies de soldats, et de là, en pleine nuit, au Mont Valérien.

Il se promenait le lendemain dans la cour intérieure du fort, lorsqu'un des nombreux surveillants chargés de garder les débris de la représentation nationale lui apporta ce billet :

« Si vous consentez à me voir encore, je vous attends chez le concierge du fort. »

« PERSIGNY. »

Falloux, treize ans plus tôt, dans un grenier de Strasbourg, était venu surprendre Persigny, au milieu d'un complot qui devait échouer ; aujourd'hui Persigny, au lendemain d'un complot qui avait réussi et qui jetait Falloux en prison, s'en venait, dans une loge de concierge, lui demander pardon.

« Il se jeta dans mes bras, raconte Falloux, avec une grande émotion, en me disant : Me pardonnerez-vous jamais de ne vous avoir pas averti ? — Mais, mon pauvre ami, lui dis-je avec la plus parfaite sincérité, c'est de m'avoir averti que je ne vous pardonnerais pas. Qu'aurais-je fait de votre avertissement, et qu'aurait-il changé à mon devoir ? — C'est vrai, c'est vrai, reprit-il ; cependant, croyez-le bien, vous m'avez coûté beaucoup d'angoisses. — Pourquoi ? Vous me rendez la visite que je vous ai faite dans la prison du Luxembourg. Nous voilà quittes pour aujourd'hui. Plus tard, nous jouerons peut-être la troisième manche. »

Le légitimiste Falloux n'était pour rien, en 1840, dans la décision gouvernementale qui faisait de Persigny un inculpé, un prisonnier ; et Persigny, au contraire, avait été le metteur en œuvre des événements de la veille. Très triste, il reprenait : « J'ai encore un autre pardon à vous demander ; je n'ai pu obtenir que vous fussiez compris parmi ceux qui, en très

grand nombre, seront rendus à la liberté, dès que les petites émeutes de Paris seront comprimées. Morny s'est joint à moi. Le Président y consentait bien volontiers, mais le préfet de police s'y est formellement opposé en vous signalant comme l'un des représentants qui, depuis un mois, ont dépensé le plus d'activité contre nous. »

Et Falloux de répondre : « C'est un honneur que me fait M. de Maupas et que j'aurais voulu mieux mériter : j'apprends de vous que la résistance de Paris dure encore. Vous avez dû faire un grand sacrifice en vous éloignant de la lutte, retournez-y. Gardons notre vieille amitié en dehors du combat. Tâchez de donner de bons conseils à votre prince : il en a souvent besoin. Et puisque vous osez assumer sur vous seuls le salut de la France, du moins sauvez-la. Je ne crois pas que le salut soit où vous allez le chercher. Si je me trompe, je vous rendrai justice, n'en doutez pas, comme le feront tous les cœurs désintéressés. »

Visiteur et prisonnier échangèrent encore « quelques paroles courtes et sérieuses », puis se séparèrent en s'embrassant. Et Persigny dut s'éloigner avec cette double joie de n'avoir point perdu l'amitié de Falloux et de lui avoir laissé l'impression que la résistance de Paris n'était qu'éphémère. Paris fut assez vite pacifié pour qu'au bout de trois jours Falloux fût libéré (1).

Au scrutin du 20 décembre, qui ratifia le coup d'État, Falloux s'abstint. Que le pays laissât passer une audacieuse aventure qui lui faisait entrevoir des perspectives d'ordre et de durée, il ne pouvait, dit-il, « ni s'en étonner ni s'en irriter », en présence de l' « incurable mélange de violences et de faiblesses » dont les républicains avaient donné le spectacle, en présence de la défaillance du parti monarchiste, qui avait eu « la faculté de se reconstituer » et « n'en avait pas profité ». Il ne voulait « ni rien approuver de ce qui se passait, ni mettre dans son blâme une amertume ou une portée qui le rapprocherait des démagogues »; son abstention était « l'expression fidèle de ce qui se passait au fond de sa conscience ». Il écrira plus tard : « Dès le 2 décembre, je pris fermement et paisiblement congé de la vie politique, et je ne songeai plus qu'à la vie intime (2) ».

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 145-146.
(2) *Ib.*, II, p. 167-168, et 193.

VII. — LE PREMIER MINISTÈRE PERSIGNY : UN DÉJEUNER CHEZ FALLOUX

Le 10 janvier 1851, il reparlait à Persigny, dans une lettre, du poste que M. d'A... désirait. Persigny, qui devenait, douze jours plus tard, ministre de l'Intérieur, répondait à Falloux, le 25 février, qu'il avait l'intention de proposer son protégé au choix du Président. On sentait dans sa lettre quelque hâte de savoir ce que pensait Falloux du gouvernement nouveau :

« Dites-moi, cher ami, comment vous passez votre temps dans votre retraite. Quelles pensées, quels sentiments agitent votre âme depuis la grande catastrophe parlementaire? Je pense bien souvent à vous, vous êtes à mes yeux placé sur le premier fauteuil de la première galerie de ce parterre qui applaudit ou qui siffle les pauvres acteurs de la scène politique. Ne sommes-nous pas trop sifflés? Nous faites-vous grâce du charivari? Enfin, cher ami, faites donc cesser cette incertitude de mon esprit. »

Et Persigny, tout doucement, passait à la définition de sa politique électorale : « Vous aurez remarqué ce qui se fait. Nous qui n'avons nos amis qu'en bas, si nous ne voulions que le pouvoir, nous aurions fait deux choses, maintenu l'indemnité parlementaire, et rendu les fonctions publiques compatibles avec la députation. Nous avons fait le contraire et livré le Corps législatif aux classes élevées. Nous avons hautement patronné et choisi nos candidats, mais dans les rangs les plus élevés de la société, dans les grands propriétaires, maires fortunés, etc. »

Combien Persigny aurait été heureux que Falloux lui permît de le faire figurer sur cette liste! Mais il n'y pensait point, il n'y avait point à y penser. Falloux laissait voir intégralement, et ce qu'il était, et ce qu'il voulait paraître, dans une lettre du 28 mars, où il expliquait à M. d'A... que le poste ambitionné ne serait décidément pas pour lui. « Malheureusement, expliquait-il, je ne puis que vous offrir mes regrets. Vous savez les lois de discrétion que je m'impose, et leurs motifs. Je ne rends pas assez de services pour en demander. M. de Persigny et moi nous connaissons assez au fond du cœur, pour qu'il sache tout ensemble, et la vivacité d'attachement que je porte à mes amis, et la répugnance que j'éprouve à prendre, même pour les meilleurs, le rôle de solliciteur que lui-même n'a jamais accepté en aucun temps. »

En cette année 1852, Persigny guettait, plus que jamais, le retour à Paris de son ami ; et plus Falloux s'effaçait aux champs, plus Persigny avait hâte de causer encore politique avec lui. A peine arrivé, Falloux recevait un billet, dans lequel Persigny s'invitait librement à déjeuner chez lui, pour le lendemain. On fut si cordial dès l'arrivée à table, que Persigny demanda d'avance où était le fromage, ajoutant que depuis qu'il avait été en prison, c'était là, chaque jour, presque tout son déjeuner ; et il fallut que Marquet, le fidèle valet de chambre de Falloux, légitimiste comme son maître, mais avec moins de nuances, courût chercher un fromage pour cet hôte inattendu.

Persigny, après le fromage, tâtait Falloux. Que pensait-il de la scène politique, lui simple spectateur? Falloux se réservait : « Je n'attache pas, disait-il, une extrême importance à ce lever de rideau; j'attends la grande pièce. » Alors Persigny se déboutonnait, confiait à Falloux que le prince était devenu timide, qu'il prenait au sérieux les dix ans de présidence qui lui avaient été octroyés. « Je le ferai empereur malgré lui, s'écriait Persigny ; je le ferai assourdir de tels cris de : Vive l'Empereur ! qu'il lui faudra bien se rendre. Seulement, il faut pour cela que je sois encore six mois ministre de l'Intérieur. » On eût dit que Persigny sentait fragile son fauteuil de ministre.

Falloux questionnait, s'étonnait, et Persigny avouait que sa violence, incapable de complaisance, lui nuisait auprès du Prince, qui était doux, mais avide d'adulation et de domination personnelle, et que cinq fois sur six il sortait du conseil brouillé avec tout le monde, au grand plaisir de Morny. Il ne se faisait pas d'illusions sur l'avenir : « Le Président me gardera pour faire l'Empire, je le ferai ; puis il me congédiera, et d'autres l'exploiteront. » Il ne lui demandait, du reste, que de rester fidèle aux traditions napoléoniennes, de ne pas faire la guerre, disait-il, car « la grande épée qu'il ne sait pas manier lui couperait les doigts », et de se marier bien vite et d'avoir des enfants, pour qu'on ne s'occupât plus de sa famille, qui « est, déclarait-il, au-dessous de ce qu'on peut imaginer » (1). A ce prix, Persigny était sûr que l'Empire vivrait, avec ou sans un Persigny comme conseiller.

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 222-226.

VIII. — LE MARIAGE DE PERSIGNY. L'EXCÈS DE ZÈLE D'UN DE SES PRÉFETS A L'ENDROIT DE FALLOUX

Quelque temps après, Falloux et sa famille étaient à table, lorsque Persigny forçait la porte pour annoncer une nouvelle. Il allait se marier; Mlle Ney de la Moskowa, petite-fille du maréchal et du banquier Lafitte, était l'élue de son cœur. En cadeau de mariage, il recevait de Louis-Napoléon cinq cent mille francs : il demandait à M. et Mme de Falloux un autre genre de cadeau, des prières. Ils lui expédièrent bientôt du Bourg d'Iré un beau chapelet romain pour la future Mme de Persigny : le cardinal de Falloux l'avait fait bénir par Pie IX. En adressant à Falloux une lettre de remerciements, en lui disant le plaisir qu'avait éprouvé sa fiancée, Persigny ajoutait :

« Combien je suis fier et heureux de votre amitié ! Avec quel bonheur je me rappelle que je vous retrouve dans toutes les circonstances sérieuses de ma vie ! Heureux ou malheureux, je vous vois toujours accourir comme un bon génie ; et comme vos consolations dans le malheur, vos félicitations dans la joie sont les plus précieuses à mon cœur (1). »

Il y a des amitiés que le mariage desserre : telle ne fut pas celle de Persigny pour Falloux. Des billets s'échangeaient où s'attestait une proximité des cœurs, soucieuse de combler les distances mises entre eux par la politique. « J'ai et aurai toujours, écrivait Falloux le 5 juillet 1853, une solidarité de cœur avec votre destinée, quelle qu'elle soit » ; et c'étaient, trois mois plus tard, le 17 octobre, d'amicales tendresses à Persigny à l'occasion de la naissance de sa fille Loysette. « Ma femme, répondait Persigny, vous aime maintenant et vous considère comme mon plus noble, mon plus digne ami. » A Paris, les ménages se voyaient. Le 15 avril 1854, Persigny priait Falloux de songer à une rencontre, et il disait : « Ma femme est une petite égoïste qui veut avoir sa part de votre visite. » Un autre jour, c'était Falloux qui demandait « un rendez-vous à trois avec Mme de Persigny ». « Vous avez, écrivait-il à son ami, un cœur que je connais depuis de longues années et auquel je ne ferai jamais l'injure d'être *surpris*, mais vous me laissez bien le droit d'être touché, et pour le sûr bien vivement, de votre lettre. »

(1) *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 226-228.

Et s'expliquant sur le rendez-vous qu'il souhaitait, il précisait : « Je ne mets jamais de mystère à nos rapprochements, cher ami, et vous le savez bien ; toutefois, il serait bon d'éviter plusieurs sortes de commérages. Si vous me donnez rendez-vous à la campagne, tâchez donc que ce soit bien réellement *entre nous*, et ne doutez pas que le plus prompt me sera le plus doux. »

La toute-puissante amitié de Persigny aidait le royaliste Falloux à faire des heureux. M. d'A..., en l'été de 1853, finissait par devenir préfet, en dépit de ses origines légitimistes. Non moins chanceux était M. Gros, fils du général baron Gros, et sous-préfet de Segré. Falloux se considérait comme endetté de cœur à son endroit, parce qu'au moment d'une chute de voiture qu'il avait faite, il avait reçu de ce magistrat des « témoignages d'affection ». « C'est l'un de vos futurs préfets les plus sûrs et les plus clairement désignés, disait Falloux à Persigny, dans une lettre du 29 novembre 1853 ; il est passionnément dévoué à l'Empereur, qui l'a fait entrer dans l'administration, de sa bonne grâce toute personnelle. » Et il rendait témoignage à son « élévation de caractère », à sa « délicatesse d'esprit tout à fait hors ligne ». « Il me faut un grand désintéressement pour plaider ainsi sa cause, observait Falloux, car vous ne me rendrez jamais son pareil, mais voilà la transaction que je me suis faite entre son intérêt et mon égoïsme, ce serait d'appeler votre attention sur lui pour une distinction qui fût une récompense et cependant le laisserait quelque temps parmi nous, et ce serait la croix. »

Falloux insistait dans une lettre du 19 décembre. « Cela aidera son mariage », disait-il. Mais très délicatement il expliquait : « Je souhaite très vivement que le bonheur de M. Gros soit complet, et pour cela il aura besoin de croire qu'il est récompensé pour l'appréciation qui est faite de lui en haut lieu et non par une simple initiative. Ma gratitude est assez sincère pour jouir de l'incognito. J'ai toujours trouvé en d'autres occasions que le plaisir d'obliger était assez vif pour se suffire à lui-même, et ce n'est pas vous qui me démentirez. »

Persigny répondait qu'on ne ferait pas de promotion de la Légion d'honneur avant le mois d'août, et que si à cette date il était encore ministre, M. Gros aurait la croix. Cela lui plaisait de sentir son ami Falloux si satisfait d'un fonctionnaire de l'Empire ; et cela le consolait un peu de la fâcheuse attitude

qu'avait eue le préfet de Rennes, quelques mois plus tôt, lorsque Falloux avait fait une apparition dans cette ville.

Ce préfet avait voulu faire du zèle. Falloux était venu à Rennes, pour un discours qui n'avait rien de politique ; il était descendu chez M. de Séré, son ancien collègue, « le plus inoffensif des hommes », pour prononcer, devant les confrères de saint Vincent de Paul, un discours de charité. Des gendarmes à dix heures et demie du soir étaient venus dire à la concierge qu'ils avaient ordre de s'assurer de la personne de M. de Falloux ; le surlendemain, les démarches de deux sergents de ville, dont l'un montait chez M. de Séré, dont l'autre en bas faisait sentinelle, avaient accentué la surveillance. On s'était ému dans Rennes ; la presse bretonne, puis la presse parisienne, avaient mentionné l'étrange incident (1). Persigny fut très mécontent ; qu'allait penser Falloux de son administration ? Ayant interpellé son préfet, il ne fut nullement apaisé, et sautant sur sa plume, il écrivit au Bourg d'Iré, le 3 août 1853 : « J'ai appris avec beaucoup de peine ce qui s'était passé à Rennes à votre sujet. Le préfet m'écrit qu'il ne s'explique pas comment vous avez pu croire à une surveillance ouverte ou secrète de l'autorité à votre égard. Je m'explique encore bien moins comment on a pu en prendre même l'apparence. Vous n'aurez pas sans doute pensé un seul instant que j'aie pu donner de pareilles instructions. Ce serait bien mal comprendre l'esprit du gouvernement que de faire des actes d'un zèle aussi déplorable. Quoi qu'il en soit, je vous serai très obligé de me faire connaître les circonstances exactes de ce fâcheux incident. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est l'ami bien plus que le ministre qui s'adresse à vous. Le ministre repousse toute solidarité dans des mesures attentatoires à la liberté individuelle, et surtout quand il s'agit de personnes d'un caractère aussi élevé, et il est disposé à ne pas les laisser prendre uniquement par les agents sous ses ordres ; mais l'ami s'en afflige véritablement. Il m'est bien cruel de penser que sous mon administration vous avez pu être l'objet, même en apparence, d'une surveillance vulgaire. Obligez-moi donc, je vous prie, en me faisant connaître la vérité. »

La vérité, puisqu'on la lui demandait, Falloux la racontait,

(1) Voir dans le *Journal des Débats* du 3 août 1853 la citation de *l'Auxiliaire Breton*

très froide et très vraie ; mais il disait tout d'abord : « Veuillez prendre note que je ne vous en aurais certainement porté aucune plainte personnelle. » Et confirmant les faits relatés par la presse, Falloux continuait :

« Le préfet a été conduit au démenti *du tout* par l'impossibilité de l'expliquer devant toutes les opinions à Rennes, qui se sont prononcées avec une grande vivacité. Le ridicule s'y est joint lorsqu'il a fait expliquer sur le journal de la préfecture que c'était la façon ordinaire d'accueillir les hommes importants; il est du reste impossible de représenter l'autorité dans des conditions qui la fassent moins respecter. Quant à la publicité donnée par le journal de Paris, j'y suis absolument étranger, et l'eusse empêchée, si cela eût dépendu de moi. Elle a eu un effet sur lequel je vois que vous ne vous méprenez pas et que je suis obligé de vous confirmer en toute franchise, c'est de faire attribuer le fait à des instructions supérieures, mal interprétées, il est vrai, dans la circonstance, mais générales et permanentes. »

IX. — LA CHUTE DE PERSIGNY
SES CONFIDENCES A FALLOUX SUR SES PROJETS DE RETRAITE

Il est permis de penser que le zélé préfet de Rennes demeura mal noté dans l'esprit de son chef. Et je ne crois pas qu'il ait pris le deuil lorsqu'au 21 juin la France apprit que le ministère de l'Intérieur changeait de titulaire. Persigny, en effet, las des difficultés qu'il rencontrait et des oppositions qui le contrecarraient, déçu que l'Empereur, au lieu de mettre les théâtres dans son ressort ministériel, les eût confiés à Fould, avait allégué sa santé pour se retirer. Et bientôt il passait les Alpes, avec M^me^ de Persigny, pour chercher le repos en Italie.

Nous n'avons pas la lettre qu'il reçut alors de Falloux ; mais, évidemment, il en fut très satisfait. Il lui répondait : « Cher ami, votre bonne et charmante lettre ne m'est parvenue qu'après de longues pérégrinations. Mais, si elle m'est parvenue tard, elle ne m'a pas été moins précieuse. C'est vous seul avec votre noble intelligence qui avez compris ma situation morale. Aussi votre lettre a-t-elle été pour moi une véritable consolation. Je ne regrette pas du tout le pouvoir. Si j'avais voulu le conserver, je l'aurais encore entre les mains ; mais

dans des conditions de plus en plus pénibles pour un homme attaché à une cause et non pas à des intérêts personnels. Les raisons qui m'ont forcé de me retirer tiennent trop aux intérêts du gouvernement pour que je puisse vous les faire connaître, et surtout par correspondance. Tout ce que je puis dire, c'est que les déceptions présentes ne m'ont pas surpris : il y a longtemps que je m'y attendais et que je m'y préparais... Je compte rester en Suisse jusqu'à ce que ma femme soit un peu remise de la douleur que lui cause la mort de la grand mère qu'elle aimait tendrement. De là, j'irai passer quelques semaines dans mon pays, le Forez, et aussitôt que j'aurai trouvé à acheter une petite propriété, je ferai comme vous, je me retirerai tout à fait. »

Un instant, les deux amis, ainsi que dès 1847 l'avait prédit Persigny, avaient l'un et l'autre, en des circonstances diverses et pour des fins diverses, occupé la place laissée vacante par les ministres de Louis-Philippe. Ils avaient chacun fait leur œuvre : d'une part, la liberté de l'enseignement, d'autre part, l'Empire. L'un était redevenu rural, non sans regarder vers l'Académie ; l'autre se disposait à le devenir à son tour, mais la vocation lui manquait. Un an plus tard, Persigny, accouru chez l'Empereur après l'attentat de Pianori, se voyait offrir l'ambassade de Londres : il reprenait les splendeurs de l'uniforme et l'ambition de manier l'Europe. Et Falloux, sans doute, fut seul à savoir que son ami, quelques heures durant, avait envié la destinée des petits propriétaires et presque celle des ermites.

GÉORGES GOYAU.

(*A suivre.*)

CLORINDE

DERNIÈRE PARTIE (1)

— Un gaillard de sa trempe n'est pas fait pour moisir longtemps dans les geôles de Sa Majesté britannique, dit le maréchal de Noailles. Je suis convaincu que ce grade de capitaine de vaisseau pour la campagne, dont le Roi vient de l'honorer, ne tardera pas à devenir définitif.

Clorinde avait l'esprit partagé entre la joie de ce succès et la tristesse de ce revers. Malheureusement, ce soir-là où il y avait cercle chez la duchesse de Noailles, quelqu'un conta l'épisode de la fuite du prince Charles-Édouard dans lequel Flora Macdonald jouait un rôle. Ce nom jeté dans la conversation retentit douloureusement dans le cœur de la jeune fille; il réveilla les impressions reçues de la lettre de son frère; il s'enracina dans son esprit, et quelques efforts qu'elle fît pour n'y plus songer, il revint à sa pensée, lancinant et tyrannique. Lentement, il chemina dans son imagination, suscita d'abord l'inquiétude, puis le doute. Elle se demanda si la duchesse ne s'était pas trompée dans son jugement, quoiqu'elle sût désormais de source sûre que La Merveille n'avait été en Écosse que sur l'ordre du Roi, qu'il y avait couru de grands dangers, qu'il en était reparti, et que seule la malchance l'avait fait tomber aux mains des ennemis. Cette fois, elle cacha ses sentiments. Même vis-à-vis de soi, elle n'osait se les avouer, si vivement qu'elle les éprouvât. Sa pensée intérieure l'absorba de plus en plus. Elle devint distraite. Il lui arriva de fixer un objet indif-

Copyright by Henri Malo, 1928.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

férent, un point de la tenture, une fleur du tapis, et de rester les yeux grands ouverts, immobile, silencieuse. Lui parlait-on ? Elle n'entendait pas, ou répondait à côté de la question. La maréchale ne fut pas longue à s'en apercevoir; le maréchal en fit l'observation.

— Elle pense à son cher prisonnier, lui répondit sa femme en souriant.

Dans cette idée, elle engagea Clorinde à la patience. En ce moment du moins, La Merveille ne courait pas de dangers. Le gouvernement ne tarderait pas à négocier un échange de prisonniers; alors on le reverrait en France avec son nouveau grade, prêt à remettre en mer pour cueillir de nouveaux lauriers. La jeune fille écoutait, n'objectait rien, n'approuvait pas davantage, ne témoignait ni joie, ni crainte. L'arrière-pensée qui l'obsédait restait sournoisement tapie derrière son front.

Aux environs du 1er janvier, les puissances belligérantes procédèrent à un échange de prisonniers. La Merveille ne figurait pas sur la liste. Le ministère de la Marine l'avait-il réclamé avec assez d'insistance ? L'avait-il oublié ? Les Anglais tenaient-ils à conserver sous les verrous un marin qui leur causa déjà les plus grands dommages, et qui, rendu à la liberté, ne manquerait pas de recommencer ? La duchesse de Noailles n'hésita pas à tenter une démarche auprès de la favorite, et Mme de Pompadour en fut extrêmement flattée. Mais son action sur Maurepas restait nulle. Quant au Roi, il ne voulait plus entendre parler du fils du prétendant Stuart; Charles-Édouard avait disparu quelque part dans le Midi, et les gazettes faisaient sur lui le silence complet, probablement par ordre.

Ce furent celles d'Angleterre qui donnèrent des nouvelles de La Merveille. Par elles, on apprit que les juges de l'Amirauté de Plymouth l'avaient interrogé sur les raisons pour lesquelles lui, officier du Roi, naviguait sur un aussi petit corsaire que le *Hardi-mendiant*, qu'il ne commandait pas. Ses réponses ne les satisfirent pas. Ils le soupçonnèrent chargé de quelque mission secrète, seule explication possible de sa présence à bord du cotre de Dumont. Mais laquelle ? Il nia énergiquement, bien entendu, et débita maintes raisons, toutes plus ingénieuses les unes que les autres, mais qui ne convainquirent personne.

L'un des juges chargés de l'interroger, et qui avait vu des portraits du prince Charles-Édouard, s'avisa de leur ressem-

blance avec le prisonnier. Il communiqua son impression à ses collègues. Ils se dirent qu'après tout rien ne prouvait que le prince eût atteint les côtes de France. Les gazettes françaises l'imprimaient, soit : mais ce pouvait être une ruse pour détourner les soupçons, dépister les recherches, les faire cesser en donnant à croire qu'elles n'avaient plus d'objet. Ce soi-disant capitaine français, découvert en mer à bord d'un petit corsaire où il n'avait rien à voir, et qui ressemblait si étrangement au prince, parut plus que suspect. La pensée de la prime de trente mille livres sterling aidant, dont ils espéraient bien tirer pied ou aile, les juges se persuadèrent qu'en effet ils tenaient le prince en leur pouvoir.

Ils expédièrent un courrier à Londres, demandant des instructions. A tout hasard, le gouvernement ordonna le transfert du prisonnier dans la capitale. En même temps, d'autres ordres partirent pour l'Écosse, prescrivant l'arrestation d'un certain nombre de partisans du prince. Flora Macdonald et Malcolm, qui ne se méfiaient plus de rien, furent très étonnés de se voir dirigés sur Londres, avec des cavaliers qui galopaient à la portière de leur calèche et n'étaient pas des gardes d'honneur.

Ces divers épisodes, les gazettes anglaises les publiaient à grand tapage; ainsi le nom de Flora Macdonald parvint-il encore une fois aux oreilles de Clorinde. Soudain, elles se turent, et l'on n'y trouva plus la moindre allusion à cette affaire. Il parut que l'arrestation de Flora Macdonald et de Malcolm n'avait plus d'objet, puisque lady Primrose eut à peine besoin d'user de ses relations à la Cour pour les faire élargir sitôt leur arrivée à Londres. Si bien que le vieil Écossais déclarait avec bonne humeur que, venu à Londres avec la perspective d'être pendu, il en repartait le cœur content, dans une confortable calèche, et en compagnie de la belle miss Flora Macdonald.

Que s'était-il donc passé? Simplement ceci, que La Merveille rendit vaines toutes procédures en faussant en cours de route compagnie à ses gardiens : Paddy O'Moore, un sous-officier ami de la bouteille, et deux hommes qu'il appelait Tom et Jim, disposés, le cas échéant, à lui tenir compagnie en face d'un pot d'ale ou d'une bouteille de whisky.

Or, le chemin est long de Plymouth à Londres. La Merveille pénétra vite la psychologie, d'ailleurs rudimentaire, de ses

compagnons. Il chevauchait entre Jim et Tom, une longe reliant son cheval de l'un à l'autre : Paddy suivait, et surveillait. Le soir, si l'étape s'achevait dans une localité munie d'une prison, on y déposait le prisonnier ; sinon, tous quatre couchaient dans une même chambre, à l'auberge. Paddy fermait la porte à clef pour la nuit, et mettait la clef sous son traversin.

De bonne humeur, La Merveille bavardait comme un homme parfaitement tranquille sur l'heureuse issue de son affaire, et préparait ses voies.

— Savez-vous que si j'étais réellement le prince Charles-Édouard, votre cas serait clair le jour où je remonterais sur le trône de la Grande-Brelagne?

Il riait en disant ces mots.

— C'est une chose qui n'arrivera jamais, répliqua Tom.

— Qu'en savez-vous? Le prince fut trahi par quelques-uns de ses lords, mais le peuple lui est demeuré fidèle. Il est assez jeune pour espérer en l'avenir. Les vents et les flots sont changeants : ils peuvent lui redevenir favorables.

— En attendant de monter sur le trône, intervint Paddy O'Moore goguenard, vous pourriez bien monter sur un tréteau d'où vous redescendriez peu après la taille diminuée de la hauteur de votre tête.

— La maison régnante et usurpatrice n'oserait aujourd'hui verser comme jadis le sang d'un Stuart. La réprobation du monde pèserait trop lourdement sur elle.

Il ajouta avec force :

— Oui, je remonterai sur le trône de mes pères.

Il avait tiré les conclusions qui s'imposaient des colorations vives enluminant le nez de Paddy O'Moore. Dès le premier soir, à l'étape, il fit servir du gin, sans le pousser à boire, pour ne pas éveiller sa méfiance. Paddy résista trente-six heures. Mais le temps se mit au froid, et il éprouva le besoin de se réchauffer l'intérieur.

La Merveille dit encore :

— Tout de même, si je suis réellement le prince, le capitaine de frégate qui m'a pris, sans grande peine d'ailleurs puisque, vu la disproportion des forces, nous n'avons même pas tiré un coup de pistolet, n'aura pas perdu sa journée : c'est lui qui touchera les trente mille livres sterling promises à qui s'emparera de ma personne.

— Trente mille livres ! s'exclamèrent en chœur ses compagnons.

— Et vous, qui vous serez donné beaucoup plus de mal, qui aurez souffert du froid et des intempéries à une époque de l'année où l'on est, en vérité, beaucoup plus confortablement au coin de son feu, vous ne toucherez pas un farthing.

— Ce n'est pas juste, observa Tom.

Au quatrième jour du voyage, ils avaient couvert les deux tiers du trajet. Une bise glaciale avait coupé en deux la figure des voyageurs. Le soir, La Merveille, qui payait royalement dans les auberges, ordonna un copieux repas, largement arrosé d'ale, de vin de Porto, et enfin de gin. Cette fois, tout en riant avec fracas des sottises qu'il débitait et en paraissant préoccupé des charmes de la servante, il grisa Paddy O'Moore à fond, Jim à peu près autant, mais eut grand soin de ménager Tom avec lequel il avait jugé possible de s'entendre, Tom qui avait observé : « Ce n'est pas juste. » Il revint sur cette impression :

— Il y aurait moyen de réparer cette injustice, lui dit-il à mi-voix. Puisque le gouvernement actuel récompense aussi largement ceux qui m'ont pris, pourquoi ne récompenserais-je pas de mon côté ceux qui me rendraient la liberté ?

Bien lui en prit, alors, d'avoir sur la peau, autour des reins, une ceinture garnie de pièces d'or. Il en fit briller une entre ses doigts :

— Celui qui fermerait les yeux au bon moment, qui, par exemple, lorsque nous serons couchés, ne s'apercevrait pas que je me lève et que j'endosse ses vêtements, trouverait dans les miens, dans cette poche de côté, vingt pièces pareilles.

Tom jeta un coup d'œil oblique sur ses deux camarades. Jim dormait, les deux coudes sur la table ; Paddy O'Moore regardait dans le vague, les yeux troubles ; il fumait une courte pipe en terre qui s'éteignait à ses lèvres dont les coins laissaient couler un filet de salive. Tom répondit sur le même ton assourdi :

— Pourquoi pas ?

Il sembla réfléchir. La Merveille épiait les mouvements de sa physionomie. Brusquement, Tom se leva en frappant du poing sur la table :

— Maintenant, garçons, il est temps d'aller se reposer.

Jim, réveillé en sursaut, se leva difficilement et en grognant. Tom et La Merveille durent prendre sous les bras Paddy O'Moore pour le monter à l'étage où l'aubergiste leur avait réservé une chambre. Ils s'y partagèrent un lit et trois paillasses à même le plancher. D'ordinaire, en raison de sa qualité royale supposée, La Merveille bénéficiait du lit. Ce soir, il y installa Paddy pour qu'il y dormît plus à son aise et par suite plus profondément. Jim se laissa tomber tout habillé sur la première paillasse venue, et tout aussitôt ronfla comme une forge. Pas d'inquiétude de ce côté.

Paddy, en proie à une idée fixe, s'obstinait à vouloir fermer lui-même la porte à clef. Il n'y parvenait pas, mais refusait de lâcher la clef. Il fallut que Tom lui guidât la main. Après quoi, Tom et La Merveille le déshabillèrent et le couchèrent; mais au lieu de placer la clef sous son traversin comme de coutume, il continua à la serrer dans sa main. Tom paya d'audace; il lui corna à l'oreille qu'il avait mal fermé la porte. Paddy grommela :

— Croyez-vous ?... Croyez-vous, en vérité ?

— Parbleu ! Voyez vous-même.

Effort impossible pour l'ivrogne. L'étreinte de sa main se desserra. Tom s'empara de la clef, qu'il rapporta après avoir donné bruyamment à la serrure deux tours qui l'ouvrirent. Le bruit du déclic rassura Paddy O'Moore. Tenant la clef plus serrée que jamais, il s'endormit enfin. Il ne resta plus à La Merveille et à Tom qu'à échanger leurs vêtements. Ils se déshabillèrent. Tom souffla la chandelle et se coucha. La Merveille enfila les vêtements de Tom, ouvrit doucement la porte, sortit à pas de loup. Il descendit dans la salle de l'auberge. La servante achevait de ranger la vaisselle. Un palefrenier, sans doute épris de ses charmes, lui donnait un coup de main. Le faux soldat lui mit une demi-couronne dans la main, et lui demanda de l'accompagner à l'écurie avec une lanterne. Là, il choisit le meilleur des quatre chevaux, le sella et donna au palefrenier une nouvelle demi-couronne en ajoutant :

— Tu n'as rien vu !...

Il sauta en selle.

— La route de Hastings ?

— Par là, indiqua le palefrenier.

La lune n'était pas encore levée. La Merveille ne se pressa

pas. Il avait devant lui tout le temps nécessaire, et préférait ne pas courir le risque de se tromper de chemin. Il avança plus rapidement quand la lune se fut montrée. Avant le jour, il découvrit la mer. En vue de Hastings, il rencontra un bouquet au bord de la route, pénétra sous bois, attacha son cheval à un arbre, et se dirigea à pied vers la petite ville. Il ne voulait pas y entrer trop tôt. Il importait de ne pas se faire remarquer. Du haut de la falaise, il considéra attentivement les barques échouées sur la plage : laquelle offrirait le plus de facilités pour le transporter sur le continent? Quelle ruse employer pour s'en emparer? Il y réfléchit, dans un coin des ruines du vieux château qui domine le rivage, et où il se reposa quelque temps.

A l'heure qui lui parut opportune, il pénétra dans le bourg Malgré son avance en cas de poursuite, il eût été imprudent de perdre du temps. Dans une ruelle aboutissant au quai, il découvrit une de ces boutiques où l'on vend des bottes, des lainages, des sabots, toute sorte de défroques à l'usage des matelots. Il y entra délibérément, acheta un équipement de mer, s'en fit faire un paquet, et par un détour regagna les ruines. Là, à l'abri des vues, il se débarrassa de la tenue de Tom, endossa les frusques qu'il venait d'acheter, et, semblable à un pêcheur, descendit la falaise crayeuse par un sentier abrupt jusque sur le rivage.

La marée montait. Des pêcheurs s'installaient dans leurs barques, attendant le moment où l'eau les gagnerait. Dès qu'elles flottaient, ils hissaient leurs voiles et filaient après avoir dansé sur la ligne des brisants. Ces hommes se connaissaient tous : impossible de se mêler à eux sans éveiller la curiosité et les soupçons.

Non loin de lui, à l'écart des autres, La Merveille examinait une chaloupe, si large et si fortement assise qu'elle tenait à peu près en équilibre sur le sable. Ce sabot comptait à coup sûr de nombreuses années de services; le charpentier l'avait maintes fois rapetassé; son propriétaire n'était sûrement pas riche : nulle peinture, pas même un décor élémentaire à l'avant; simplement la couche de goudron strictement nécessaire pour protéger le bois. Un trou pratiqué dans le banc transversal devait permettre de planter un mât à l'occasion. Mais il ne s'y trouvait ni avirons, ni agrès.

Le long de l'estran, un vieux pêcheur s'avança, voûté, les jambes arquées, les pieds nus; il portait une paire d'avirons sous le bras droit, et sur l'épaule gauche un panier contenant ses lignes lovées et amorcées. Il se dirigeait vers la chaloupe. La Merveille se leva du creux de falaise où il était assis, et, sans avoir l'air de le chercher, marcha à sa rencontre. Il l'aborda familièrement. Le vieux le regarda de ses yeux bleus et clairs, vifs sous la broussaille épaisse et grise des sourcils. Sa peau était tannée par les embruns, boucanée par le vent du large; le poil rude d'une barbe de quinze jours hérissait son menton et ses joues comme une défense naturelle; un anneau d'or pendait à son oreille gauche : une apostume à la joue décelait la présence d'une chique, non moins que les jets de salive brunâtre qui giclaient de ses lèvres.

— Le vent souffle bien du Nord, aujourd'hui, dit La Merveille.

— Oui, mauvais temps pour la pêche. Si je n'espérais pas rencontrer le long de la côte les merluches qui passent à cette époque de l'année, je serais resté au coin de mon feu à raccommoder mes filets.

— La chaloupe n'est plus jeune.

— Elle est comme son patron ! Cependant elle fait encore bon usage.

— Combien l'avez-vous payée ?

— Une livre, jadis. C'est mon gagne-pain.

Le ton indiqua une méfiance. Le vieux interrogea à son tour :

— Vous n'êtes pas du pays ?

— Non. Je suis de Yarmouth.

— Hum !... On n'a pas cet accent-là dans le Yorkshire.

— J'ai quitté jeune.

— Sans doute... mais voilà des mains qui ne sentent pas le goudron, et des ongles qui ne sont pas usés à manier les câbles.

La Merveille comprit qu'il valait mieux brusquer les choses. Il prit un temps, regarda le vieux les yeux dans les yeux, et dit :

— Connaissez-vous un capitaine de mer français qui s'appelle La Merveille ?

— La Merveille ?... Si j'en ai entendu parler ? Je pêchais des spratts à l'entrée de la Tamise lorsqu'il enleva trois navires marchands au nez et à la barbe des vaisseaux de Sa Majesté... C'est un fameux marin !..

— Je me confie à votre loyauté d'homme de mer : le capi-

taine La Merveille, c'est moi. J'ai été pris par des forces supérieures dans le canal de Bristol sans même pouvoir esquisser une résistance. A l'Amirauté de Plymouth, on s'est avisé que j'étais peut-être le fils du prétendant Stuart qui s'est récemment échappé d'Écosse, et avec lequel j'ai, en effet, quelque ressemblance. Au lieu de m'échanger comme il est d'usage, on a ordonné mon transfert à Londres en vue d'un interrogatoire. J'ai faussé compagnie à mes gardiens et me voici.

— Comment s'appelaient les trois marchands que vous avez enlevés dans la Tamise?

— La *Betsy*, l'*Anne-et-Marie*, et la *Ville-de-Portsmouth*.

— C'est bien cela.

— Écoutez, vieux : entre gens de mer, même ennemis, on se doit assistance, une fois la bataille terminée. Je veux regagner les côtes de France. Vendez-moi votre barque : voici dix guinées. Nous embarquerons ensemble et longerons la côte comme vous le faites habituellement pour votre pêche. Puis, une fois hors des vues de Hastings, je vous débarquerai. Vous raconterez que vous avez été pris, puis relâché par un corsaire français qui aura coulé votre barque, et personne ne pourra rien vous dire... Et vous verrez si ces mains-là ne savent pas manier les avirons !

Le pêcheur hésita. Il lorgnait les dix guinées. Il se rappelait combien les allées et venues des pêcheurs sont surveillées en temps de guerre, et ne tenait pas à s'attirer d'histoires. Il se demandait si, au lieu de le débarquer à la côte comme il promettait de le faire, le capitaine français ne chercherait pas à le jeter tout simplement par-dessus bord, afin de gagner du temps. Mais les dix guinées le tentaient. La mer continuait à monter. Il voyait les premiers brisants mourir en s'étalant autour de la barque. Il fallait se décider. Avec la dernière énergie, il lança cinq ou six jets de salive teintés de brun, tournant la tête à chaque fois, puis la ramenant dans la direction de son interlocuteur, sur lequel il fixait une seconde un regard moitié scrutateur, moitié interrogateur. Un pli profond entre les sourcils dénotait un rude effort de réflexion. Il finit par dire :

— Après tout, costumé comme vous l'êtes, vous passerez. Ne vous embarrassez pas de moi, c'est inutile. Je trouverai bien le moyen d'expliquer comment mon bateau m'aura été volé.

— Voilà les dix guinées.

La Merveille les lui mit dans la main, et sauta dans la barque.

— Vous trouverez une bouteille d'ale et deux biscuits dans le coffre avant.

Cet avis salutaire donné, le pêcheur leva la petite ancre fichée dans le sable, et la lui passa. Bientôt, l'eau souleva la barque qui commença à talonner. Le vieux y entra jusqu'au mollet et profita d'un brisant favorable pour imprimer une poussée vigoureuse à la chaloupe; elle flotta tout à fait. La Merveille avait déjà glissé les avirons dans les tolets. Il se mit à ramer. Bien d'autres avant lui avaient traversé la Manche dans des circonstances semblables, en cet endroit où sa largeur ne dépasse guère celle du détroit, et Jean Bart accomplit un exploit autrement extraordinaire lorsqu'il rama sans désemparer de Plymouth jusqu'à Roscoff.

— Farewell ! cria le vieux pêcheur.

— Longue vie à vous ! répondit La Merveille.

Un à un, les coups d'aviron l'éloignèrent du bord. La silhouette du bonhomme diminua, et finit par disparaître. La côte sembla s'abaisser à l'horizon. Pour ne pas donner l'éveil en ayant l'air de fuir, le rameur ne se pressa pas ; des pêcheurs de Hastings étaient encore en vue : il comptait sur la petitesse de sa coquille de noix pour échapper à l'attention des frégates qui les surveillaient, tout en les protégeant contre les petits corsaires français. Un peu plus au large, il rama vigoureusement. Une seule fois, il put craindre d'être aperçu d'une voile qui suivait une route perpendiculaire à la sienne : il borda ses avirons et se coucha au fond de sa chaloupe, pour donner à croire qu'elle voguait à l'abandon. Il savait bien qu'une frégate de guerre ne se détournerait pas de sa route pour si peu. Le danger passé, il recommença à ramer.

Le temps était devenu favorable. Le vent tombé, une brume légère et basse flottait sur l'eau, permettant, le soir venu, de distinguer les étoiles et de se diriger. Il fallait compter sur une dérivation possible, à cause de la force des courants. Vers le milieu de la nuit, le vent se leva. Il avait heureusement changé de direction et soufflait de l'ouest. La Merveille espérait atterrir au port de Boulogne. Lorsqu'il estima ne devoir plus être loin des côtes de France, il laissa tomber sa petite ancre qui toucha sur un haut fond, et l'aida à se maintenir en place. Au petit jour, il reconnut à sa droite les dunes de Cucq et de

Merlimont, en face de lui la pointe d'Alpreck, et à sa gauche l'embouchure de la Liane. Il avait bien gouverné. Encore un effort, et il atteindrait le port. Il avait consommé en deux fois, à la fin du jour précédent et au milieu de la nuit, le biscuit et l'ale trouvés dans le coffre. Ce matin, la faim lui tiraillait l'estomac. Il faisait plein jour lorsqu'il aborda l'escalier de pierre de la jetée du Pidou.

Un groupe de matelots et de matelotes guettaient son arrivée. Les femmes jacassaient bruyamment ; les hommes se contentaient d'émettre de courtes observations, presque des interjections. D'où venait la chaloupe ? Qui la montait ? On avait vu bien souvent de soi-disant transfuges qui n'étaient en réalité que des espions. Et les commentaires allaient leur train. Soudain, lorsque le nouveau-venu fut assez près pour qu'on pût distinguer ses traits, un matelot s'écria :

— Bon sang de bon sang ! On diroit el cap'taine La Merveille !

Ses exploits l'avaient rendu populaire aussi bien sur la côte du Boulonnais que sur celle de Flandre, et bien des marins de Boulogne avaient navigué à bord de ses frégates. Les femmes se turent.

— Malgré s'n accoutermint, dit un autre, pont d'erreur ; c'est li. Il s'a tiré des Inglish.

Au moment où il prit pied sur l'escalier de la jetée, à sa grande surprise, il entendit le groupe crier à tue-tête :

— Vive el cap'taine La Merveille ! ! !

Qu'ils prononçaient : La Mervelle.

Des mains se tendirent vers lui. Il les serra avec effusion en disant :

— Merci, mes amis, merci !

Mais quelqu'un troubla la fête. Un personnage surgit, grave et portant sur soi la solennité qui convient aux autorités constituées : l'un des sergents de l'échevinage. Cet homme se campa devant le nouveau débarqué, et, s'apprêtant à verbaliser, lui demanda :

— Vos papiers !

— Mes papiers ?

— Vos papiers, que j'dis !

— Il ne vous suffit pas que tous ces braves gens m'aient reconnu pour être assuré de mon identité ?

— Il ne me suffit pas. Vos papiers... ou je vous arrête.

— Ma foi, si vous voulez aller les chercher, ma commission est restée aux mains des magistrats de Plymouth. Quant à m'arrêter...

Les matelots commençaient à grogner, mais l'assurance de l'autorité les impressionnait. Il n'en alla pas de même des matelotes. Menaçantes, elles serrèrent de près le sergent de l'échevinage, et l'on entendit des bouts de phrases :

— Quoi qu'c'est qu'i'veut, c'ti-là?

— Ben c'mmint, à cet' heure! V'là-t-i' pont qu'i' voudrot mett' el cap'taine à l'Gayolle?

— Si qu'il aurot l'malheur d'y toucher, c' margat-là, o' n'aurions qu'à l'fout' à l'iaue!

Le sergent obéit à une fâcheuse inspiration : il leva la main pour l'abattre sur l'épaule de La Merveille. Alors, les gaillardes ne firent ni une, ni deux : elles l'empoignèrent vigoureusement, et l'envoyèrent piquer une tête dans le port, avec accompagnement de lazzi pittoresques, d'une verdeur, d'une crudité, d'une variété qui faisaient honneur à leur imagination et auraient certainement ravi un philologue, ne fût-ce que par la nouveauté et le piquant des images. Et à le voir barboter lamentablement, elles éclatèrent d'un rire homérique qui gagna les hommes.

— Tendez-lui un aviron, ordonna La Merveille. Et que deux d'entre vous m'accompagnent à l'Amirauté, où je vais faire ma déclaration.

Le soir même, il filait vivement sur Paris.

LE DUEL

Ce fut une stupéfaction pour tout le monde. Lorsque La Merveille se présenta à l'hôtel de Noailles et se retrouva en présence de Clorinde, elle l'accueillit avec une froideur inconcevable. Tandis qu'à la revoir il rayonnait de joie, elle montra une insensibilité telle que la duchesse s'écria :

— C'est tout ce que vous trouvez à lui dire?

Le jeune capitaine, pétrifié, la regardait sans comprendre.

— Qu'ai-je à dire, madame? fit Clorinde. Est-ce à moi à demander au capitaine La Merveille le récit de ses aventures en Écosse? Sans doute éprouverait-il quelque ennui à en raconter certains épisodes en ma présence, et ne vaut-il pas mieux lui épargner ce désagrément?

La duchesse se fâcha tout rouge :

— Ma chère, dit-elle, je croyais vous avoir suffisamment démontré l'inanité de ces sottes billevesées. Au surplus, une telle attitude ne se peut supporter ; elle est à la fois un enfantillage et une impertinence, et par égard pour le capitaine comme pour moi-même, je vous prie de vous retirer dans votre chambre.

Clorinde, un peu pâle, baissa les yeux, fit sa révérence, et sortit.

— Ma parole, dit la duchesse, cette péronnelle m'a échauffé la bile.

— De grâce, madame, dit La Merveille, je vous en supplie, ayez la bonté de m'expliquer ce que tout ceci signifie... Je me sens atteint au vif de mon cœur. Je pressens que le bonheur que je rêvais est en jeu, et je tremble à l'idée de le perdre.

— Il faudra bien que nous arrivions à réparer le mal qui fut fait. Je croyais, et le maréchal pensait comme moi, que nous avions eu raison de ces folles imaginations... Mais ces cervelles d'enfant sentent plus qu'elles ne raisonnent, et une impression agit sur elles plus que la logique des discours, voire des faits.

La duchesse dut raconter à La Merveille ce qui s'était passé. Il entra dans une colère froide. Il se sentait à peu près désarmé à l'égard du premier commis du comte de Maurepas ; mais il résolut d'infliger une leçon au baron de Bléringhen. Il lui écrivit ce billet :

« Monsieur le baron, vous avez une première fois attenté à mon honneur et à ma liberté en usant de calomnies et de moyens indignes. Cette fois, pendant que je risquais ma vie pour le service du Roi, vous avez attenté à mon bonheur en cherchant à me nuire dans l'esprit de celle que j'aime, grâce à des bruits dont la malveillance le dispute à la fausseté. Je vous le demande : lequel de nous deux a l'âme d'un gentilhomme ? »

De son côté, Clorinde, l'esprit buté, s'entêta, en dépit des objurgations de la duchesse de Noailles et du maréchal. Ils lui répétaient :

— Vous faites en ce moment le malheur de votre vie, vous faites le malheur d'un homme qui vous aime véritablement, et qui a tous les mérites. Vous n'avez aucune preuve que ce que l'on vous a écrit soit vrai ; vous posséderiez plutôt la preuve du contraire, si vous consentiez à réfléchir sainement.

Ils ne lui reprochaient pas leurs bontés pour elle, mais ils étaient près d'estimer qu'elle ne les méritait pas autant qu'ils

l'avaient cru tout d'abord; ils regrettaient que La Merveille se fût pris de passion pour elle, qui ne le jugeait pas à sa valeur, et, sur une simple dénonciation sans preuves dont tout concourait à rendre probable la fausseté, faisait litière des sentiments les plus nobles et les plus beaux.

Quant à lui, il chercha un dérivatif dans la préparation de l'entreprise qu'il combinait lorsque le Roi l'envoya en Écosse. Il reprit son projet d'une descente à Newcastle et d'une attaque contre les mines, qui porterait un coup terrible à la puissance et au prestige de l'Angleterre. Jean Bart avait réalisé quelque chose d'analogue sous le feu roi, mais il paraissait possible de ne pas se borner à une attaque rapide contre deux ou trois petits bourgs de la côte, et à un rembarquement quelque peu hâtif, sitôt le coup fait. Il fallait procéder dans le plus grand mystère, brusquer l'opération, mais lui conférer une envergure telle qu'elle permît de causer à l'ennemi d'autres dommages que l'incendie de quelques maisons et le pillage de quelques magasins.

Précisant le plan précédemment établi, voici comment il résolut de s'y prendre : pour dérouter les soupçons sur l'ampleur de l'opération, il pensa qu'il ne fallait pas concentrer tous les préparatifs en un seul lieu. On armerait donc trois frégates à Dunkerque, à Boulogne une frégate et un cotre, et au Havre deux autres frégates. Lorsque les bâtiments de Boulogne et du Havre seraient prêts, ils prendraient la mer pour rallier la rade de Dunkerque, où journellement mouillaient des corsaires de tous les ports du Ponant, et de là les sept navires mettraient à la voile de conserve sans que personne pût soupçonner tout d'abord qu'on les destinait à une entreprise commune.

Pour un armement pareil, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. La Merveille comptait en demander au Roi la plus grosse part; quelques grands seigneurs comme le maréchal de Noailles, des ministres, quelques hauts dignitaires du royaume, des fermiers généraux, pourraient en fournir, mais il restait entendu dans son esprit que seuls le Roi, la marquise de Pompadour, le duc de Noailles, et les ministres intéressés, Guerre et Marine, connaîtraient le secret de l'expédition.

Il fallait encore prendre soin que l'armement se fît dans chaque port par le moyen de personnalités différentes pour chaque navire, toujours afin de donner le change. L'armement des trois frégates de Dunkerque excédant à lui seul les facultés

d'un particulier ou d'un groupe de particuliers ordinaires, le dessous des cartes deviendrait visible à des yeux avertis comme ceux des espions qui pullulaient alors dans les ports français, sans compter ceux que l'ennemi entretenait jusque dans les avenues du pouvoir. La nécessité de le scinder s'imposait. Chaque armateur agissant individuellement, on ne lui communiquerait pas le plan d'ensemble. Quant aux fonds, on les concentrerait chez deux ou trois banquiers, et les actes seraient passés chez des notaires des trois ports envisagés et de Paris. Bien entendu, les intendants de la Marine des ports agiraient conformément aux instructions reçues de Paris, lesquelles leur indiqueraient un but autre que le véritable aux armements en question.

La Merveille se mit à l'œuvre avec ardeur, soutenu par le maréchal de Noailles. Il n'eut pas de peine à convaincre la marquise de Pompadour, qui persuada le Roi. Il réunit les fonds, il choisit les banquiers; il fit le voyage du Havre, celui de Boulogne et de Dunkerque, et s'entendit avec des armateurs d'une capacité éprouvée. Les contrats furent signés, les polices d'armement souscrites. Dès le début du printemps, on commença les travaux à bord des navires. Ces multiples préoccupations réussirent non pas à supprimer, — hélas ! il n'y fallait pas songer, — mais à pallier la douleur que lui causait l'attitude inexplicable de Clorinde. Sans le lui dire, il donna son nom à la frégate qu'il comptait monter en personne.

Cependant, il continua ses visites chez les Noailles qui n'avaient rien changé à leurs rapports avec lui. Forcément, il se retrouvait en sa présence. D'abord, elle manœuvra ostensiblement pour éviter toute conversation particulière. Il s'en aperçut, et se tint coi. Mais lorsqu'il parla de ses projets, sans toutefois en préciser l'essentiel, il le fit avec tant de feu qu'elle parut s'y intéresser. Le maréchal et la duchesse n'adressaient plus aucun reproche à Clorinde. Ils ne voulaient pas l'abandonner à elle-même après l'avoir recueillie chez eux et lui avoir accordé leur protection, mais ils lui témoignèrent un intérêt plus distant, une affection moins tendre. Elle perçut la nuance, qui l'affecta beaucoup plus que les reproches, car elle était aimante et sensible à une atmosphère de sympathie, et elle éprouvait autant de tendresse que de respect pour ceux qui lui avaient offert un refuge, dans la situation délicate où son escapade l'avait placée.

La duchesse, très fine, perçut le changement qui peu à peu s'opérait en elle. Elle se garda bien de le laisser voir. C'eût été souligner les torts de la jeune fille en lui faisant remarquer qu'elle-même les reconnaissait, c'eût été la heurter. Combien préférable de la laisser revenir doucement et de son propre mouvement à une juste appréciation des faits, à ses sentiments d'autrefois ! Il y avait toutes chances pour que la grande colère du début aboutît à une bouderie passagère, et l'on aurait pu gager que désormais ce qui l'embarrassait le plus était la manière dont elle capitulerait sans en avoir l'apparence, et en sauvegardant son amour-propre.

Le moment approchait où La Merveille allait partir définitivement pour surveiller sur place les derniers préparatifs de son armement. Un soir, il confiait ses espérances à ses protecteurs avec plus de chaleur et d'émotion que d'habitude. Il en vint à conclure, d'une voix ferme et volontaire et avec une expression concentrée :

— Quoi qu'il advienne, cette fois, ce sera pour moi la gloire, ou la mort.

Comme obéissant à un réflexe, Clorinde, qui visiblement l'avait écouté avec une attention passionnée, dit brusquement, sur un ton où s'entremêlaient l'imploration, le reproche, et une impatience d'enfant gâtée :

— Mais, monsieur, il faut vivre !

Après quoi elle parut toute interdite de son exclamation. La Merveille se précipita sur sa main qu'il baisa en s'écriant :

— Ah ! Clorinde, c'est vous qui me rendez la vie !

Il s'ensuivit une scène d'attendrissement, et la réconciliation fut chose faite.

Le lendemain, La Merveille assistait à Versailles à des essais d'un nouveau modèle de frégate qui avaient lieu sur le grand canal. Là, près de la rencontre des deux bras de la croix, s'était installée sous le règne du feu roi une population maritime, des gondoliers de Venise venus avec leurs gondoles, auxquels d'autres gens de mer s'ajoutèrent, constituant une marine en miniature. Il ne s'agissait pas seulement de conduire en barque les personnages de la Cour qui se rendaient par cette voie de l'embarcadère proche du bassin d'Apollon jusqu'à Trianon ; un dessein plus pratique prit corps, et fut appliqué. On créa des chantiers de construction, des magasins, bref tout

ce qu'il fallait pour construire et armer des navires, sur une échelle réduite, mais suffisante pour permettre l'essai des nouveautés que les ingénieurs imagineraient. Ces essais servirent donc à l'instruction des hommes de mer, dont quelques-uns parmi les plus grands du règne vinrent là se rendre compte et discuter de ces nouveautés qu'il s'agissait d'introduire dans la marine du Roi, et à l'amusement des badauds

La Merveille s'était joint à un groupe d'officiers de marine et d'ingénieurs. Chacun raisonnait et donnait son opinion à titre privé, car cinq autres personnages désignés par le ministre discutaient un peu à l'écart les conclusions du mémoire qu'il les avait chargés de rédiger, pour l'adoption ou le rejet des nouveautés proposées. L'expérience terminée, le groupe se dispersait. Deux hommes s'approchèrent à vive allure. Ils paraissaient fort échauffés. Ils cherchèrent quelqu'un du regard, et l'un d'eux, désignant La Merveille, s'écria :

— Le voici !

C'était le baron de Bléringhen, très rouge et très excité, suivi du jeune Elzéar de La Fleurentière, un peu gêné de sa personne et du rôle que l'autre lui faisait jouer, et qui s'efforçait de se donner de l'assurance. Le baron s'adressa à La Merveille :

— Monsieur, je vous cherchais, et pour vous trouver je suis venu du fond de ma province.

— Cela se voit, murmura un jeune garde de la Marine, avec l'effronterie d'un page et l'élégance d'un petit-maître.

Le baron n'entendit sans doute pas la remarque. En tout cas, il ne se laissa pas détourner de son objet. Seul, La Fleurentière considéra le garde d'un œil hautain et méprisant et grommela :

— Par le sang des mirabelles !

Mis en joie, l'espiègle le gratifia d'une révérence au plié qu'il exécuta avec un sérieux imperturbable.

— Mon Dieu, monsieur, répliqua La Merveille, je ne me cache guère, et ne suis pas difficile à découvrir.

— Monsieur, non content d'avoir enlevé ma sœur qui était aussi la fiancée de monsieur, reprit Bléringhen en désignant son compagnon, vous avez osé m'écrire une lettre d'une impertinence intolérable. Puisque la justice du Roi m'a fait défaut dans le premier cas, j'espère qu'il n'en sera pas de même de mon épée dans le second, et je vous ferai l'honneur de vous en demander raison.

— Monsieur, la justice du Roi a simplement reconnu vos accusations pour mal fondées et vos imputations pour inexactes. Quant à votre épée, il serait préférable pour vous de la laisser au fourreau, outre qu'il y aurait inconvenance, pour le moins, à la tirer si près de la demeure royale. En tout cas, soyez sûr que l'honneur sera partagé.

— Je sais ce que je dis, monsieur, et aussi ce que je veux, reprit Blériughen qui s'exaspérait d'autant plus que son interlocuteur restait calme. Je veux que vous n'épousiez pas Clorinde : si je vous tue, l'empêchement sera radical ; si vous me tuez, Clorinde ne se résoudra jamais à épouser le meurtrier de son frère. Et vous vous battrez, monsieur, et vous ne pourrez pas refuser de vous battre ; autrement vous donneriez la preuve que vous déshonorez l'uniforme que vous tenez du Roi, et que vous n'êtes bon qu'à attaquer sur les routes maritimes les marchands incapables de se défendre.

— Assez, monsieur! répliqua La Merveille d'une voix tonnante. J'ai suffisamment donné de preuves de ma bravoure pour ne pas redouter les nouvelles imputations calomnieuses que vous déversez sur moi dans votre aveugle fureur. Mais Clorinde elle-même m'approuverait de la perdre à jamais, plutôt que de subir la honte d'un affront de ce genre, même venant de vous.

Il se tourna vers un groupe d'officiers de marine qui s'étaient arrêtés, et écoutaient la scène en fronçant les sourcils.

— L'un d'entre vous, messieurs, est-il disposé à m'assister?

Plusieurs s'avancèrent. La Merveille les remercia, et en choisit un avec lequel il avait plus particulièrement conversé tout à l'heure.

— Allons dans les bois de Satory, ajouta-t-il. Ils sont tout proches, et nous y trouverons sans peine un endroit où nous aurons le loisir de nous couper la gorge à l'abri des indiscrets.

Les deux adversaires et leurs témoins s'y rendirent. Blériughen était plus grand que La Merveille, mais moins souple.

— N'oubliez pas que le survivant risque les peines prévues par les ordonnances, dit encore La Merveille.

— Je me moque bien des ordonnances, fit l'autre.

Ils s'arrêtèrent à une clairière favorable à leur dessein. La Merveille comptait sur la force de son poignet et sur son sang-froid pour éviter que le duel ne tournât mal. Il espérait

bien réussir à infliger à son adversaire une bonne piqûre qui le mettrait dans l'impossibilité de continuer. Par prudence, il tomba en garde en portant le pied gauche en arrière au lieu d'avancer le pied droit comme il est d'usage; bien lui en prit, car Bléringhen l'attaqua furieusement. Il rompit à petits pas, parant avec des contres de quarte serrés lorsque le baron le visait au corps, et par de larges contres de sixte qui ramassaient l'épée adverse lorsqu'elle quittait le fer. Il ne ripostait pas. Sûr de la trempe de son épée, il infligeait à l'autre des battements vigoureux et des froissements de fer qui lui brisaient le poignet. Une fois même, il la lui fit sauter des mains. Au lieu de le pourfendre à ce moment-là, il attendit que le baron la ramassât et se remît en garde. A son tour, il attaqua. Il procédait par feintes, il trompait l'épée, mais il ne poussait pas la botte à fond comme il aurait pu le faire. Il visait le bras. Son adversaire sentit qu'il le ménageait, et s'en irrita davantage. Lorsque le baron faisait mine de le charger, La Merveille rompait en tendant la broche. Énervé, enragé, Bléringhen qui ne s'effaçait plus fonça violemment dans l'intention de porter un coup droit; son épée glissa sur celle du capitaine qui la maintenait en ligne sans que rien la fît dévier, et il s'embrocha tout seul. La lame pénétra dans la poitrine, traversa le poumon, et ressortit entre les omoplates. La Merveille la retira aussitôt : l'autre s'affaissa sur les genoux, puis se renversa complètement sur le sol. Terrifié, Elzéar de La Fleurentière se précipita pour le soutenir; il hoquetait, étouffait, crachait le sang.

— Comptez les malheureux que vous faites à ce coup, dit La Merveille. Je vous pardonne : Dieu vous absolve!

Il promit à Elzéar de lui envoyer un chirurgien, et pria l'officier qui lui servait de second de l'accompagner jusque chez le maréchal de Noailles, dont la protection lui devenait plus indispensable que jamais, pour témoigner des faits tels qu'ils s'étaient passés. D'ailleurs, si celui-là seul avait assisté au drame, d'autres furent témoins de la querelle; c'étaient des marins : on savait pouvoir compter sur leur discrétion, et en appeler à eux en cas de besoin. La provocation qui rendit le duel inévitable dûment établie, ainsi que la volonté meurtrière de celui qui en fut la victime, le maréchal était assez puissant pour éviter à l'affaire toute suite fâcheuse. De plus, le départ de La Merveille était imminent, l'expédition prête : comment

la priver de son chef ? L'intérêt de l'État aurait suffi à primer toutes autres considérations.

Restait Clorinde. La maréchale se chargea de lui annoncer l'événement. La jeune fille n'avait guère de motifs d'aimer passionnément un frère qui avait voulu le malheur de sa vie. Elle le pleura cependant. On lui expliqua que seul il était coupable de sa propre perte, et elle le crut sans peine. Lorsque la Merveille se présenta :

— Nous voilà séparés pour longtemps, monsieur, lui dit-elle ; je ne veux pas croire que ce soit pour toujours. J'ai foi en l'avenir. Vous partez, vous allez où le devoir vous appelle. Mon devoir, à moi, est tout tracé : je retourne au château de Bléringhen. Il y a là-bas une jeune femme qui m'a témoigné de l'intérêt et de l'affection, et à qui j'en dois à mon tour. Je vais consoler sa solitude et l'aider dans la tâche qui lui incombe d'élever son fils encore au berceau. En se livrant à la folle entreprise qui lui a coûté la vie, comment mon frère a-t-il pu oublier ces deux êtres, auxquels il se devait avant tous les autres ?

— Lointain ou proche, mon espoir demeure aussi vivace. Comme par le passé, votre image me sera toujours présente. J'y puiserai la foi en moi-même et en ma destinée, et la force d'accomplir des actions que je veux grandes et belles, pour déposer un jour à vos pieds la gloire que j'aurai conquise.

— Que Dieu vous soit en aide, monsieur ! Je ne cesserai de prier pour vous.

L'émotion la gagna. Sa gorge se contracta, des larmes montèrent à ses yeux. Elle tendit au jeune capitaine sa main qu'il prit dans les siennes et baisa avec ferveur. La maréchale assistait à la scène ; attendrie, elle aussi, elle répétait à mi-voix :

— Mes chers enfants !... Les braves cœurs !...

Il fallut se séparer. La Merveille contempla Clorinde longuement, et s'emplit une dernière fois le regard de la chère image.

— Mais embrassez-la donc ! dit la maréchale.

Il la prit dans ses bras, la serra sur sa poitrine, et l'embrassa. Après quoi, sans mot dire de part et d'autre, il sortit brusquement, tandis que Clorinde s'effondrait sur un siège, et pleurait à chaudes larmes.

La nuit même, La Merveille prit la poste pour Boulogne.

LE TOMBEAU DE LA MERVEILLE

L'armement des frégates s'était poursuivi et atteignait son terme grâce à l'énergie déployée par le commandant de l'expédition. Il lui en fallut beaucoup. Il savait communiquer le feu sacré à ceux qui servaient sous ses ordres. Mais il avait éprouvé des difficultés sans cesse renaissantes du côté de la Marine. Le Roi avait donné l'ordre à ses magasins et à ses arsenaux de fournir les canons, les pierriers, les menues armes, les agrès et apparaux, et le goudron. Or, à chaque demande que La Merveille ou ses armateurs adressaient, soit aux intendants, soit au ministre même, une série d'obstacles administratifs se dressaient, qu'il fallait renverser les uns après les autres. Une ingéniosité machiavélique les faisait surgir sous les prétextes les plus inattendus et les plus invraisemblables. Il s'ensuivait des retards, des pertes de temps et d'argent, et une sorte d'usure morale qui aurait déprimé un autre caractère que celui du capitaine, mais qui cependant l'attaquait dans les ressorts de son énergie.

La Merveille avait sous ses ordres des officiers de marine bleus, et des rouges. Son ascendant personnel en imposait aux uns et aux autres. Mais il n'ignorait pas que les nobles ne lui obéissaient qu'à contre-cœur, et parce qu'ils le savaient bien en cour ; il n'ignorait pas que sitôt venue la mauvaise saison, au cas où il faudrait continuer la croisière, ceux-là ne songeraient qu'à rendre le bord au plus vite pour prendre leurs quartiers d'hiver à Paris ou à Versailles. Pendant la période de l'armement, il n'éprouva de ce côté que des frictions dont il vint aisément à bout. Mais ce fut une bien autre histoire lorsqu'il entra en contact avec les troupes destinées à embarquer sur ses frégates pour opérer la descente sur la côte anglaise, et surtout avec leur chef.

C'était un brigadier d'infanterie, Edme-Gabriel-Charlemagne de Beaucouvert, sieur de Montjustin. Il avait fait ses premières armes au cours des deux dernières campagnes qui clôturèrent les guerres du roi Louis XIV, et se vantait d'avoir été distingué par M. le maréchal de Villars. Depuis, il avait monté en grade de garnison en garnison, au moins pendant la belle saison, car les salons et les antichambres du palais de

Versailles et des hôtels de quelques grands personnages étaient le théâtre d'opérations de ses campagnes d'hiver. Et depuis que la guerre était à nouveau déclarée, il trouvait fort mauvais ce changement apporté à ses habitudes. Ce petit homme sec et ridé, au regard dédaigneux, à la lèvre tombante, ne perdait pas un pouce de sa taille ; un tremblement sénile agitait ses mains dans les dentelles de ses manches, dont il portait toujours une profusion. Il éprouvait la superstition de la forme, la fôorme chère à Bridoison. A propos de tout et de rien, il prenait la plume, et d'une écriture dont chaque trait semblait la graphie d'un ressort, sur de belles feuilles de papier aux titres enjolivés d'arabesques, il rédigeait des rapports au ministre. Il se montrait d'autant plus entiché de noblesse que la sienne ne remontait pas bien haut et ne brillait pas d'une illustration à faire pâlir les étoiles. Il semblait choisi avec un soin jaloux pour créer le maximum d'ennuis à La Merveille, le harceler de piqûres d'épingle et, à l'occasion, faire, inconsciemment ou non, tout ce qu'il fallait pour provoquer l'insuccès de l'expédition. Tout, d'ailleurs, donnait l'impression qu'une main mystérieuse agissait dans l'ombre, afin d'arriver à ce résultat, et La Merveille sentait autour de lui cette force obscure et hostile sans pouvoir autrement la définir, sans pouvoir en préciser l'origine, tant ses manifestations variaient dans leur cause apparente et dans leurs effets.

M. de Montjustin commença par commettre une faute : il cantonna ses troupes à Bergues en attendant l'embarquement ; or, le paludisme y régnait à l'état endémique, et bientôt la fièvre eut jeté bas un cinquième de son effectif. Il n'y prêta pas grande attention tout d'abord ; d'autres préoccupations l'absorbaient, plus immédiates en ce sens qu'elles se rapportaient plus directement à sa personne. Mais il fallut bien finir par s'apercevoir de ce déchet qui réduisait singulièrement le potentiel de l'expédition.

On avait pris soin de délimiter exactement les pouvoirs du chef maritime et ceux du commandant des troupes, afin d'éviter tout conflit : au premier le commandement suprême à la mer, au second cette même puissance sur terre, sitôt commencées les opérations de débarquement. Mais ils vivaient forcément côte à côte, à bord de la même frégate, et les dissonances apparurent d'emblée. M. de Montjustin écrivit à tous ses amis pour

se plaindre qu'on lui eût infligé cette promiscuité avec un roturier, qu'il traitait volontiers d'aventurier, comme il qualifiait de folie une entreprise dont il ignorait le but. Il chercha à le connaître par tous les moyens, et comme La Merveille refusa net de le lui communiquer, il s'en aigrit d'autant plus contre lui.

Sitôt le pied sur la *Clorinde* mouillée en rade et réunie aux cinq autres frégates et à la « découverte », une fois l'armement terminé et en attendant un vent favorable pour appareiller, il expédia rapport sur rapport à son ministre, car il découvrait chaque jour de nouveaux sujets de plaintes avec une malice infernale : rapport parce qu'il était logé trop à l'étroit ; rapport parce que les gens de mer ne témoignaient pas à sa personne de respects particuliers, et sentaient abusivement à son gré la saumure et le goudron, ce qui lui occasionnait une dépense considérable de bergamote pour combattre cette puanteur ; rapport parce que l'eau destinée à son usage était mise dans des barriques ayant déjà servi, alors qu'il avait fait personnellement les frais de barriques neuves dont nul ne pouvait savoir ce qu'elles étaient devenues ; rapport parce que le chef de l'expédition s'asseyait à table pour déjeuner en robe de chambre et en bonnet, au lieu de l'habit et de la perruque ; rapport parce qu'il ne pouvait se servir à sa guise du canot de la frégate pour communiquer avec la terre aussi souvent qu'il lui plairait, etc...

Ces plaintes futiles, ces réclamations ridicules, les discussions qui s'ensuivaient excédaient La Merveille accablé de soucis autrement graves. Il fallut que le gouverneur de Dunkerque, comte d'Aunay, intervînt, et en sa présence et celle de l'intendant de la Marine, fît jurer la paix à ces deux hommes dont le concours était nécessaire pour assurer le succès.

Les vents défavorables persistaient. Ils amenèrent en vue une escadre de vaisseaux anglais qui bloquèrent le port. Ils ne créaient pas une impossibilité à la sortie, mais une difficulté de plus. Leur tonnage leur imposait le mouillage aux trois passes de la rade : la faculté demeurait, pour les frégates de l'escadre de course, de profiter de leur légèreté et d'une marée de vive-eau par une nuit sombre, pour passer par-dessus les bancs le boutefeu à la main, suivant la tactique traditionnelle des corsaires de Dunkerque.

Le ministre harcelait La Merveille, le pressait de mettre

à la voile. En fait, le temps passait, la saison s'avançait, et les petits retards, indépendants de la volonté du chef et contre lesquels il luttait de toutes ses forces, en produisaient un considérable à la longue, en s'accumulant.

La dernière disgrâce lui advint au moment où il ordonnait l'appareillage. Un avis, émané de l'un des agents qu'il entretenait en Angleterre, lui apprit qu'une forte escadre anglaise établissait sa croisière devant Newcastle : pas de doute! l'ennemi connaissait ses projets, dont un traître avait livré le secret. Ce dernier coup l'atteignit au cœur, et le désespéra. Il écrivit au maréchal de Noailles :

« Monseigneur, le secret de l'expédition est livré à l'ennemi. Nous sommes trahis. Et je gage que je sais par qui. Ce secret n'était connu que du Roi, de Mme la marquise de Pompadour, de vous, du ministre de la Guerre, comte d'Argenson, et de Mgr le comte de Maurepas. Aucun n'a pu se le laisser surprendre que ce dernier. Il tenait mon mémoire enfermé dans le tiroir de son bureau. Or, ce tiroir, un autre homme que lui en a la clef. Cet homme est son premier commis, ce M. Solennel, dont la vénalité est certaine. Rappelez-vous bien ce que je vous dis ici, monseigneur : la Marine ne gardera aucun secret, tant que ce misérable aura la confiance de Mgr de Maurepas. Je donne l'ordre d'appareiller, parce qu'il faut partir et que voilà trop longtemps que le Roi m'en presse. Mais je pars désespéré. Je sais que je vais au sacrifice, et au sacrifice inutile, que tous mes plans sont déjoués, et que les rêves que je formais pour le bien du royaume et pour ma propre gloire s'en vont en fumée. J'utiliserai au mieux des événements et des intérêts du Roi l'armement qui m'est confié, mais je vous le répète, monseigneur, je suis trahi, indignement trahi. Comptez cependant que j'aurai au moins le courage du désespoir, qui n'est pas mince. »

Il partit. L'appareillage eut lieu la nuit. La petite escadre traversa sans encombre les lignes du blocus, à part quelques coups de canon tirés au hasard par l'ennemi, et gagna la haute mer. La Merveille établit sa croisière au nord. Il espérait surprendre au passage la flotte de Moscovie, détruire les pêcheries anglaises, cueillir les baleiniers au retour de leur campagne, et, si possible, tenter un débarquement quelque part, soit à la côte d'Écosse, soit à celle d'Irlande. Malheureu-

sement, le gros temps s'en mêla. Il dut relâcher dans les ports de Scandinavie, à Bergen, à Christiansand. La saison était déjà fort avancée, et toute opération devenait difficile. Sa présence ayant été signalée dans ces parages, l'Amirauté anglaise renforça les convois qui devaient accompagner les flottes marchandes, lesquelles ne se pressèrent pas de se rassembler dans la Baltique pour tenter ensuite le passage du Sund. En même temps, deux fortes escadres tenaient la haute mer dans l'espoir de le joindre et de le combattre.

Après deux mois de course, une de ses frégates, démâtée par la tempête, subit des avaries telles qu'elle dut rester en arrière dans un port de la domination du Danemark pour se radouber et se remettre en état; ce travail dura longtemps, à cause des difficultés créées comme à plaisir par les autorités locales. La Merveille lui avait fixé un lieu et une date de rendez-vous : elle ne s'y trouva pas. Il l'attendit trois jours, et dut renoncer à l'espoir de la voir rallier. Un nouveau coup de vent le sépara de sa « découverte », qu'il ne revit plus jamais, et qu'il supposa avoir rendu le bord en raison de quelque avarie grave. L'eau pourrissait dans les barriques. Le scorbut décimait les équipages à bout de forces. La nécessité s'imposait de faire de l'eau et des vivres, de se reposer et de se rafraîchir. Avec les cinq frégates qui lui restaient, il mouilla devant l'une des Shetland. L'île, très peu peuplée, disposait de maigres ressources. Les habitants crurent, de prime abord, avoir affaire à des compatriotes. Comme on paya largement ce qu'on leur prit, ils accueillirent sans la moindre hostilité les équipages français lorsqu'ils en reconnurent la nationalité, et s'empressèrent même à leur apporter leurs denrées. On trouva de l'eau en abondance. On mangea du mouton frais, car il n'existait pas de bœuf, et on sala des porcs. Après une semaine de repos, le nombre des malades diminua considérablement. La Merveille remit à la voile.

Il avait la ferme intention de tenter un coup de main à la côte d'Irlande, ne voulant pas regagner son port d'attache sans avoir rien fait, pas même des prises assez importantes pour amortir les frais de son armement. Mais ici, il se heurta à l'hostilité violente du brigadier de Montjustin. Cet homme en avait assez : couché dans une cabine étroite qu'il baptisait taudis, ballotté comme un colis par le roulis des grosses mers,

manquant totalement de ses aises, il se montait au plus haut diapason de la colère. Il fomentait le plus mauvais esprit parmi ses officiers, déjà fort mal disposés, couchés à quatre ou cinq dans d'étroits espaces, et ne retrouvant ici aucun des avantages ni des charmes de la guerre en dentelles; il s'efforçait de gagner à ses idées même les officiers de mer, et surtout les commandants des autres frégates.

La table provoquait chaque jour de grandes discussions. Une fois, par un fort coup de vent, le cuisinier servit une omelette quelque peu brûlée : M. de Montjustin la lui lança à la figure. Une autre fois, il déclara la soupe infecte et bonne à donner aux chiens. La Merveille soutint qu'elle était très mangeable. La dispute faillit tourner mal. La Merveille dut produire l'instruction du Roi qui lui donnait toute autorité sur mer. Montjustin ayant eu quand même l'audace d'installer deux grenadiers en faction à la porte de la chambre du capitaine, ce dernier prit ses pistolets et les en menaça pour les faire déguerpir. Son fidèle Jean Velu, son matelot, ne le quittait plus, et veillait à sa sûreté, car il pouvait craindre les pires extrémités.

Nouvelle fureur du commandant des troupes le jour où il s'aperçut que l'escadre ne regagnait pas directement un port de France, et qu'il ne pouvait sans forfaire refuser la descente : les frégates mouillées devant un petit port d'Irlande, il fallut bien se décider à débarquer. D'ailleurs, le peu de dangers que comportait l'opération et l'espoir d'un pillage fructueux encouragèrent M. de Montjustin. La garnison, établie dans un vieux château aux trois quarts démantelé, ne comprenait qu'une cinquantaine d'hommes; sur les deux mille habitants du bourg, on ne comptait pas plus de trois cents miliciens armés à la diable et nullement entraînés. Ils résistèrent à peine, et lâchèrent pied au premier choc. Quant à la garnison, se voyant attaquée du canon, elle capitula au bout de douze heures, sur la menace de faire sauter le château. Les soldats et les matelots des frégates se répandirent dans le bourg. Ils ne molestèrent pas les habitants; évidemment, si l'un d'entre eux rencontrait un bourgeois aux breloques abondantes, il lui demandait l'heure, s'assurait que la montre marchait, et par mégarde la mettait dans sa poche; mais l'intéressé aurait eu tort de prendre au tragique une erreur de ce genre. Le pillage, de bonne compagnie en somme, se passa sans violences, avec cette politesse

raffinée qui caractérisait la nation ainsi que les habitants se plurent à le reconnaître, et n'en produisit pas moins.

Au bout de trois jours, l'alarme ayant été donnée dans toute l'île, des forces importantes marchèrent contre les assaillants Ils se rembarquèrent avec des vivres frais et de l'eau, avec un butin copieux; ils emmenèrent en otages une douzaine d'habitants bien choisis pour payer une forte rançon, et le commandant du fort. Ils laissèrent à terre leurs grands blessés, dont le brigadier de Montjustin, atteint, pas bien grièvement, d'un coup de feu à la jambe lors de l'attaque du château; La Merveille saisit avec empressement cette occasion de s'en débarrasser; le blessé lui-même, sûr des bons traitements qu'il recevrait de l'ennemi en raison de son rang et de son grade, ne demandait pas mieux que de finir la guerre tranquillement, à l'aise et sans danger, dans quelque château d'Irlande ou d'Angleterre. En manière de feu de joie, on brûla quelques magasins à l'arrivée des troupes de secours, et on leur adressa quelques coups de canon des frégates en manière d'adieu.

L'alarme donnée aux autorités militaires le fut également aux autorités maritimes. De Belfast, de Dublin et de Cork, huit vaisseaux de ligne, douze frégates et une demi-douzaine de corvettes et de cotres furent lancés à la recherche et à la poursuite de la petite escadre française. Entre le nord de l'Irlande et l'Écosse, le passage est étroit : La Merveille pensa s'échapper plus facilement en cherchant sa route par le canal de Bristol. Il reconnaissait les parages d'Angleterre lorsque ses vigies signalèrent cinq frégates et deux vaisseaux de ligne arrivant à pleines voiles par le sud, tandis que trois frégates et deux autres vaisseaux de ligne apparaissaient au nord-ouest. Fatigués par une longue campagne, n'ayant pu depuis longtemps recevoir de carène et par suite diminués de vitesse, avec leurs équipages affaiblis et amoindris, si même l'on n'avait pas tenu compte de la disproportion des forces, les bâtiments de La Merveille n'étaient pas en mesure de soutenir victorieusement la lutte inévitable. Il le comprit tout de suite. Décidé pour sa part à combattre jusqu'à la dernière extrémité, il donna ses ordres avec le plus grand sang-froid.

Il eut la douleur de constater que tous ses capitaines ne les exécutaient pas. Deux d'entre eux manœuvrèrent de manière à s'écarter du théâtre de la lutte.

— Les malheureux!... Ils m'abandonnent!... s'écria-t-il.

Au moins, les deux autres lui demeurèrent fidèles. Mais l'ennemi venu à portée et la canonnade engagée, ils le soutinrent mollement, et, après quelques avaries insignifiantes dans les agrès, ils amenèrent leur pavillon. L'ennemi concentra son feu sur la *Clorinde*. La vaillante frégate manœuvrait de manière à tirer ses bordées sur celui des assaillants qui la serrait de plus près, et cherchait l'abordage, où La Merveille savait bien que les Français ont toujours la supériorité. Mais les autres évitaient de se laisser approcher. Tout au plus parvint-il à jouer de sa mousqueterie.

Bientôt, les voiles et les cordages hachés, le mât de misaine brisé à mi-hauteur par un boulet, une demi-douzaine de boulets à l'eau qui nécessitèrent la manœuvre des pompes, la *Clorinde*, immobilisée, continua son feu dont l'intensité diminua peu à peu. La Merveille, de son banc de quart, donnait toujours ses ordres, avec le même calme et la même décision, provoquant l'admiration des Anglais. A ses côtés, Jean Velu se tenait avec un sac plein de grenades, prêt à les lui passer une à une dès qu'on en viendrait à l'abordage. Lorsqu'il parut évident qu'il fallait y renoncer, l'état-major supplia le capitaine d'amener le pavillon, pour éviter un désastre aussi complet qu'inutile. Les morts et les blessés encombraient le pont et l'entrepont. Les chirurgiens n'y pouvaient suffire. Le sang coulait dans les dalots. La Merveille finit par se rendre aux instances de ses officiers.

— Soit! s'écria-t-il. Mais la bordée de tribord est prête à tirer.

Et il cria dans son porte-voix :

— Feu de tribord!

La frégate tressaillit une dernière fois jusque dans ses membrures à la formidable décharge qui ébranla l'atmosphère. Au même moment, son commandant s'affaissa, atteint en plein corps par un coup de pierrier. Jean Velu, éclaboussé de son sang, le reçut dans ses bras. Il râla :

— Au moins..., je n'aurai pas donné l'ordre d'amener le pavillon!... N'oublie pas mes dernières volontés!...

Ses lèvres murmurèrent encore :

— Clorinde!...

Sa tête, affreusement pâle mais toujours belle, s'inclina, tandis que le pavillon s'abaissait lentement et que le silence

se faisait sur les eaux couvertes de débris. Suivant ses ordres donnés avant le combat, son corps, revêtu de son uniforme et l'épée au côté, fut précipité à la mer avant que l'ennemi eût pris pied sur son navire. Ses officiers le saluèrent de l'épée, et tous les hommes de l'équipage, qui l'adoraient, ôtèrent leur bonnet, cependant que l'aumônier du bord récitait les dernières prières.

Il avait la tombe qu'il avait voulue, la tombe profonde et mouvante où sur les flots et dans le vent les voix des capitaines de jadis retentissent toujours par les soirs de tempête. Il avait la fin qu'il prévoyait au début de la campagne, grandiose et belle, et par son sacrifice illuminée à jamais des sublimes rayons d'une gloire jeune, pure, magnifique.

ÉPILOGUE

Il semblait qu'en quarante-huit heures l'hiver se fût installé pour de bon, après avoir brusquement chassé l'automne; en quarante-huit heures, le grand coup de vent de la dernière tempête avait abattu les feuilles des arbres. Hier encore, la splendeur de leurs ors aux tonalités chaudes embrasait le paysage et enchantait le regard. Au matin comme au soir, des brumes légères, blanches et transparentes, flottaient mollement dans l'atmosphère comme des écharpes de fées. Les choses dégageaient une mélancolie pleine de charme. L'arrière-saison était douce et tiède, et lorsqu'un rayon de soleil cuivré brillait au milieu du jour, on pouvait encore se reposer en plein air, à la terrasse du château de Bléringhen. Aujourd'hui, les ramures se dressaient, entièrement dénudées. Au lieu d'entendre les feuilles chuchoter sous la caresse de la brise, une bise âcre et glaciale sifflait à travers les branches, et faisait froid au cœur.

Louise de Bléringhen et Clorinde écourtèrent ce jour-là leur promenade dans le parc. Bien vite, elles rentrèrent frileusement au château, et, après avoir allumé une flambée dans la cheminée du petit salon où elles se tenaient d'habitude, l'une se mit à son travail de broderie, et l'autre prit un livre. Dans la pièce voisine, la nourrice berçait l'enfant qui portait désormais le titre de baron de Bléringhen, et sur qui reposait l'avenir de la maison. Cette femme chantait à mi-voix une complainte rythmée, lente et monotone. Elle berçait le sommeil

de l'enfant. Elle berçait aussi la tristesse de Clorinde, qui laissa tomber sur ses genoux le livre dont elle tournait les pages sans les lire, et dit à voix basse :

— Deux barques de pêche ont encore disparu dans la tempête. Tous les hommes ont péri. Le messager en a ce matin donné la nouvelle.

— Comment de telles coquilles de noix résisteraient-elles à l'assaut des vagues et à l'effort du vent? répondit Louise.

Clorinde fixa la flamme qui dansait dans le foyer. Une larme embua son regard, et glissa silencieusement le long de sa joue. Louise s'en aperçut, posa son travail, se leva, vint à elle, et l'embrassa affectueusement en lui disant :

— Ma sœur chérie!... Pourquoi cette peine? C'est ce vent d'hiver qui vous énerve... Il n'y a rien de changé depuis hier...

Clorinde lui prit les mains, les serra, et la regardant avec une détresse infinie :

— Je n'ai jamais si bien compris la valeur et la force de cette expression : avoir la mort dans l'âme! Ma chère Louise, c'est affreux à dire, et j'en souffre horriblement... aujourd'hui, je le sens...

Elle martela les mots :

— J'ai la mort dans l'âme!...

Soudain, elle poussa un cri, et porta la main à son cœur : un coup de cloche avait brutalement retenti dans le silence de la campagne, la cloche dont on tirait la chaîne à la grille pour entrer au château. Les battements allèrent en diminuant d'amplitude, et les ondes sonores s'envolèrent dans le vent en vibrations prolongées.

Elle se précipita à une fenêtre donnant sur la cour d'entrée, et regarda avidement.

— Un marin!

Peu après, un valet de chambre annonça qu'un matelot qui disait se nommer Jean Velu, et que mademoiselle devait connaître, à ce qu'il disait, demandait à être introduit auprès d'elle.

— Faites-le entrer!...

Son cœur battait à se rompre. Elle entendit avec angoisse le pas gauche et lourd qui s'approchait. Jean Velu entra, gêné, ôta son bonnet de laine et le tourna entre ses doigts.

— Madame me reconnaît, bien sûr?

— Oui, Jean Velu, je vous reconnais. Votre commandant?... M'apportez-vous de ses nouvelles?

— Il m'a chargé de vous remettre ceci.

Jean Velu lui tendit un écrin. Elle l'ouvrit. A l'intérieur, un étui de fer délicatement travaillé épousait la forme d'une paire de petits ciseaux. Sur cet étui, une devise gravée ; Clorinde lut : « Amour pour amour, je meurs pour les miens. » Une pâleur livide envahit son front, elle chancela, et tomba sans connaissance. Aidé de Louise, Jean Velu, qui ne savait comment s'y prendre, tant il craignait de lui faire mal avec ses grosses mains, l'étendit sur un canapé. Louise sonna, demanda des sels, les lui fit respirer, et lui frotta les tempes avec du vinaigre. Lorsque Clorinde revint à elle, elle tourna des yeux égarés du côté du matelot. Elle demanda anxieuse :

— Et... c'est tout?

— Encore ceci.

Il lui remit une lettre tirée de la doublure de son bonnet. Elle reconnut le cachet, et le fit sauter. Sa main tremblait affreusement. Elle avait peine à lire. La complainte lente et monotone de la nourrice s'entendait toujours dans la pièce voisine.

« Lorsque vous ouvrirez cette lettre, vous saurez déjà qu'elle contient mon adieu. Ces ciseaux que vous garderez en souvenir de moi vous auront dit que la Parque a coupé le fil de mes jours.

« J'ai voulu, Clorinde, me rendre digne de vous, et remplacer par la noblesse de ma vie celle que la naissance m'a refusée. J'ai voulu conquérir assez de gloire pour illustrer le nom que je brûlais du désir de vous donner. A l'heure où vous lirez ces lignes, j'aurai cette gloire, mais le bonheur que j'en attendais me sera refusé. Elle sera pure comme le sentiment que je vous ai voué, et qui m'animera jusqu'à mon dernier souffle. C'est sur votre image chérie que mes yeux se fermeront à la lumière du jour. Comment l'événement se produira-t-il ? Je n'en sais rien. Mon fidèle matelot vous le dira. Mais comme vous aurez été ma pensée constante, vous serez ma dernière pensée.

« Adieu, Clorinde. Ma plus grande douleur est dans celle que je vous cause. Quant au sacrifice que j'accomplis, je l'ai voulu. Je ne suis pas à plaindre. Adieu. Pensez à moi qui vous aime tant ! Je suis sûr que votre souvenir me sera doux dans l'autre monde. Mon amour, mon cher amour, adieu ! »

Elle s'était assise, les avant-bras posés sur les genoux, prostrée, le regard brillant, les yeux secs. Louise respecta son silence, prête à venir à son secours. Au bout d'un long moment, elle dit à Jean Velu, sans le regarder :

— Comment la chose est-elle arrivée?

D'une voix mal assurée, avec des gaucheries dans ses phrases, mais en un langage imagé et lucide, étreint par une émotion concentrée qui disait assez combien cet homme aimait le chef qu'il avait perdu, Jean Velu conta la campagne, les misères subies, les mauvaises chances et les mauvais vouloirs qui mirent obstacle à la volonté du commandant. Il conta le dernier combat, les lâches abandons, la résistance à outrance ordonnée par son commandant, la dernière bordée des canons, et le coup fatal.

— A-t-il pu parler? interrogea Clorinde.

— Oui, madame, il a dit qu'au moins il n'avait pas amené le pavillon... Et puis il a prononcé votre nom, comme sa tête parlait à la renverse.

Dans les petits yeux bleus et clairs du loup de mer tanné par les embruns, une larme brilla, qu'il essuya rageusement du revers de sa manche.

— C'est tout? fit Clorinde.

— C'est tout, dit-il.

— Jean Velu, avez-vous de la famille quelque part?

— Je suis seul au monde, madame, et le commandant m'en tenait lieu.

— Quel âge avez-vous?

— Je ne sais pas au juste. Mais j'ai le poil gris depuis longtemps.

— Écoutez-moi : je voudrais vous épargner les rudesses et les dangers de votre vie de marin.

— J'aime la mer.

— Il faut cependant que l'heure du repos sonne pour vous. En souvenir de votre commandant, pourquoi ne resteriez-vous pas auprès de moi? Vous trouverez bien à vous occuper ici.

Elle ajouta d'une voix sourde :

— Et nous pourrions parler de *lui* quelquefois.

Il pétrit son bonnet avec ses gros doigts, hocha la tête, et articula :

— C'est dit.

Alors, elle se dressa comme un ressort :

— Allons prier !

D'un pas d'automate, elle traversa le grand salon, la chambre où flottait le parfum du plus aimable et du plus aimé de nos rois, le couloir étroit, et entra dans la chapelle. Louise et le matelot la suivaient. Là, elle s'écroula sur un prie-Dieu, leva des yeux désespérés vers l'autel, et commença :

— Mon Dieu !...

A ce moment, la crise éclata, la crise de sanglots qui gonflaient sa poitrine à l'étouffer, et qu'elle avait comprimés par un effort de tension surhumaine. Louise de Blériughen comprit qu'il valait mieux leur laisser libre cours; ils étaient moins effrayants que la prostration de tout à l'heure. Clorinde lançait des appels déchirants, hoquetait douloureusement, secouée de soubresauts violents et brusques, et cela jusqu'à ce que sans force et sans volonté, brisée, anéantie, elle se laissa mener à sa chambre, où Louise la veilla toute la nuit.

Depuis lors, elle vécut dans le souvenir. Elle n'abandonna pas la tâche qu'elle s'était imposée d'aider la baronne de Blériughen à élever son fils. Mais sa vie était ailleurs. Elle ne quitta plus le deuil. Une pâleur d'ivoire se répandit sur ses traits. Elle gardait la douceur de sa voix. En ses yeux s'allumait parfois une flamme étrange, mais alors ils semblaient ne pas voir; ils reflétaient son regard intérieur qui plongeait dans son âme, dans le lac du passé endormi aux profondeurs de son être. Jamais plus on ne la vit sourire. Le petit baron de Blériughen l'aimait pour sa douceur, pour la tendresse qu'elle lui témoignait, mais il s'effrayait par moments de ces yeux grands ouverts qui le regardaient sans le voir, de ces absences pendant lesquelles Clorinde n'entendait pas les mots qu'il lui disait. Alors, subitement, l'enfant se taisait, impressionné par ce mystère, et se retirait à pas de loup, sans qu'elle s'en aperçût. Sans savoir pourquoi, il en éprouvait beaucoup de peine.

Elle réunit les notes et les articles qui dans les gazettes relatèrent l'événement. Elle se procura les gazettes anglaises qui ne furent pas les moins élogieuses, car le capitaine La Merveille avait forcé l'estime de ses ennemis, et l'on sait qu'ils ne marchandent pas leur admiration à la valeur, même lorsqu'elle leur est contraire, quitte à faire tout ce qu'il faut pour la combattre et pour l'abattre. Elle suivit passionnément les étapes

du procès intenté aux capitaines qui avaient abandonné le combat. Les coupables furent cassés de leur grade. Quant au brigadier de Montjustin, il revint à la Cour une fois la paix signée, se donna pour une victime, et reçut la croix de Saint-Louis que de hauts personnages sollicitèrent pour lui.

Comme Clorinde l'avait souhaité, Jean Velu vieillit auprès d'elle. De temps à autre, n'y pouvant tenir, il courait jusqu'au port voisin, et passait une huitaine à bord d'un pêcheur. Ses cheveux blanchirent, son dos se voûta. Les avirons pesèrent plus lourds à ses poignets moins vigoureux. Ses genoux perdirent de leur souplesse. Il cessa ces fugues, et ne quitta le château que pour gagner sa dernière demeure.

Chaque année, Clorinde parcourait à nouveau les étapes de son amour en relisant les lettres de La Merveille. Voie douloureuse, calvaire qui la laissait brisée lorsqu'elle arrivait au bout. Mais il y a une volupté de la douleur. Elle contemplait le portrait gravé par Petit, qu'elle avait fait acheter à Paris chez la veuve de F. Chereau, rue Saint-Jacques, à l'enseigne des *Deux Piliers d'or*. Un jour, elle eut l'idée de consigner ses souvenirs par écrit, sur le cahier de papier mince que j'avais découvert dans les *Œconomies royales* de Sully, et qui me fut précieux pour reconstituer les détails de son aventure.

Il resta cependant deux points que je ne parvins pas à tirer au clair : dans quelles circonstances, à quel moment de sa vie fut peint le portrait dont je m'étais rendu acquéreur? Aucun indice. Rien que cette physionomie sans sourire, douloureuse et tendre; rien que cet air de mystère qui faisait dire à ma mère : « Sûrement, Clorinde a une histoire », et l'inscription sur un cartouche de carton doré au bas du cadre : « Clorinde-Louise-Adélaïde de La Fresnoye de Bléringhen. »

Le second point est plus singulier encore. J'ai eu beau chercher : je n'ai pas encore réussi à découvrir l'époque de sa mort. Alors que tous les portraits de la fameuse « galerie des Aïeux », comme disait Mme Renaudin, portaient sous le nom du personnage représenté les dates de sa naissance et de sa mort, celui de Clorinde n'indiquait que son nom. Ne trouvant rien dans les papiers que j'avais entre les mains, je fis le voyage de Bléringhen. Je m'assurai que personne n'avait été enterré dans la chapelle du château. Dans l'église du village, je repérai les pierres tombales de deux membres de la maison de Bléringhen

décédés sous Louis XIV. Dans le cimetière attenant, un caveau contenait les restes du dernier baron et de sa femme, ceux de sa mère qui était morte en le mettant au monde, ceux de sa grand mère qui fut l'amie tendre et dévouée de Clorinde, et par surcroît ceux du ménage Renaudin, enchantés de se trouver en aussi bonne compagnie. Le corps du baron qui émigra et mourut en exil était demeuré en terre étrangère. Le corps de celui qui fut tué en duel n'avait pu recevoir de sépulture en terre chrétienne. Mais pas plus dans l'église qu'au cimetière, nulle inscription ne rappelait Clorinde, aucune trace ne demeurait qui évoquât et précisât son souvenir.

Je priai le curé de me communiquer ses registres de catholicité. Il me répondit qu'on les avait transférés à la mairie de la commune dont dépendait le château. J'y fus, et trouvai, en effet, les registres que je cherchais; ils m'apprirent la date de la naissance de Clorinde : 24 mai 1725. Je feuilletai patiemment la série, qui s'arrêtait à 1790, espérant rencontrer mon renseignement à chaque tournant de feuillet : ce fut en vain. Après 1790, je tombai sur une lacune; la série des registres de l'état-civil ne s'ouvrait qu'au début du Premier Empire, en 1805.

Alors, j'en fus réduit aux hypothèses. Clorinde était-elle entrée au couvent? En ce cas, il me serait impossible de retrouver sa trace. Mais était-il admissible que lorsque le fils de Louise de Bléringhen perdit sa femme en couches, Clorinde ne se fût pas donné la tâche de faire pour l'enfant qui venait de naître ce qu'elle avait fait pour le père?

D'autre part, il semblerait parfaitement normal qu'elle vécût encore lorsque la Révolution éclata. Le dernier baron de Bléringhen, en rentrant d'émigration, recouvra aisément ses domaines, nous l'avons vu : ceux-ci n'avaient donc pas été confisqués comme biens d'émigrés? Pourquoi? Clorinde serait-elle restée au château pour les défendre contre les appétits révolutionnaires? Quel aurait été son sort? Le fait que les lettres, le manuscrit et le portrait qu'elle devait normalement tenir enfermés dans quelque cassette, m'étaient apparus entre les feuillets de gros et vieux bouquins avec lesquels ils n'avaient aucun rapport, m'induisit à penser que peut-être elle les y cacha pour les soustraire à quelque visite domiciliaire, à quelque perquisition comme on en fit tant pendant la Terreur.

Clorinde en aurait-elle été victime? Joseph Le Bon opéra

dans ces parages une rafle d'aristocrates, qu'il fit transférer à Arras pour les traduire devant un tribunal révolutionnaire. Mais j'en possédais la liste, et le nom de Clorinde n'y figurait pas. Je me dis qu'à tout prendre elle avait pu être arrêtée à Paris au cours d'un séjour pour une raison que j'ignorais. Je grimpai les étages qui, lorsqu'on entre au Palais de Justice par le quai des Orfèvres, mènent sous les combles où reposent les archives de la Préfecture de Police. Un savant archiviste y a dressé la liste complète des arrestations, condamnations et mises en liberté opérées à Paris durant toute la période révolutionnaire. Là non plus, je ne rencontrai pas le nom de Clorinde.

Je renonçai à pousser plus loin mes recherches. Après tout, cette ultime précision après laquelle j'avais couru sans succès était préoccupation de chartiste minutieux. Qu'importait, en somme ? Ne savais-je pas l'essentiel ? L'essentiel, c'est le drame d'une âme qui réagit au contact des événements, c'est la part d'humanité que contiennent les papiers jaunis par le temps...

...J'écrivis ces lignes il y a quinze jours. Je les relis. Sans doute disent-elles vrai. N'empêche que chaque fois que je contemple le portrait de Clorinde, — et c'est souvent, puisque je l'ai constamment devant les yeux, sur le mur de mon cabinet de travail, — j'ai beau me dire que je sais l'histoire de ce visage au nez fin et droit, à la bouche en arc, aux yeux noirs admirables et un tantinet à fleur de tête, conférant une légère étrangeté à sa beauté pure, oui, j'ai beau me dire que le mystère douloureux et tendre qui en émane, je l'ai pénétré, il me semble que quelque chose encore m'échappe puisque l'énigme n'est pas entièrement déchiffrée, quelque chose qui se perd dans la profondeur du regard, et qui m'inquiète et qui me trouble.

Suis-je assez enfant ! Voici que chaque jour je renouvelle les fleurs dans un vase que le hasard a placé sous le portrait de Clorinde...

HENRI MALO.

LA BATAILLE
DU 15 JUILLET 1918

C'est dans la nuit du 14 au 15 juillet dernier, à l'heure exacte où se déclenchait, il y a dix ans, l'attaque allemande, que le général Gouraud a voulu, devant le monument élevé aux morts des armées de Champagne, évoquer les phases de la bataille qui a été le « tournant de la guerre ». Nous sommes fiers de pouvoir publier dans son texte intégral cette magnifique page d'histoire : le récit d'une victoire française par celui à qui nous la devons.

Cette belle nuit de juillet est bien la même nuit qu'il y a dix ans ; celle-là à peine troublée vers neuf heures par le coup de main historique du Mont-sans-Nom. Je n'ai jamais eu d'impression plus profonde de la beauté du silence et du calme des campagnes de France que dans ces jours et ces nuits de la mi-juillet 1918, qui précédèrent la bataille. Les moissons étaient superbes, un clair soleil éclairait les bois et les plaines, les nuits étaient sereines.

Mais si l'on mettait l'oreille contre terre, on distinguait du côté allemand une sorte de roulement lointain, le roulement de tous les chemins de fer à voie large ou à voie étroite, de tous les wagonnets et camions qui venaient accumuler derrière le front les hommes, canons, munitions et vivres nécessaires à une formidable offensive.

De notre côté, c'était dans les tranchées une activité silencieuse pour prendre le dispositif d'alerte, c'est-à-dire pour reporter, en application de la tactique du maréchal Pétain, le gros

de l'armée sur la position de résistance choisie à trois kilomètres en arrière, hors de portée du gros de l'artillerie et des minenwerfer, et pour occuper les postes avancés qui formaient devant cette position un échiquier de petits fortins croisant leurs feux.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, c'était la troisième fois que nos hommes prenaient ce dispositif d'alerte : depuis la fin de juin, en effet, de nombreux indices, en particulier l'interrogatoire des prisonniers que nous faisions dans de multiples coups de main, nous avaient indiqué que l'orage s'amoncelait sur les plaines de Champagne. Le général en chef avait, dès le début de juillet, commencé à nous envoyer les renforts d'infanterie et d'artillerie nécessaires.

Derrière cette activité sourde des deux adversaires, dans ce dédale de tranchées, d'abris et de boyaux de ce vieux front où l'on avait tant travaillé pendant quatre ans, la France, ses alliés, le monde entier attendaient avec espérance ou avec angoisse.

C'est que l'année 1918 avait mal débuté.

Depuis que l'Allemagne avait fait passer dans un wagon plombé Lénine et Trotsky en Russie, pour empoisonner et ruiner ce grand pays, les bolchéviks vainqueurs n'avaient eu qu'une pensée : détruire la vaillante armée russe, dont deux brigades avaient si bravement combattu ici même en décembre 1916, pour ensuite abandonner les Alliés et conclure la paix à tout prix.

Dès lors, l'ennemi, libre de reporter une centaine de divisions du front russe sur le front français, veut terminer la guerre avant que l'Amérique n'ait le temps de former ses armées et d'arriver. Il croit avoir les moyens de nous écraser pour nous enlever encore, comme en 1871, un lambeau de territoire et des milliards.

Et c'est le 21 mars la percée du front anglais en direction d'Amiens ;

Le 27 mai, la 6e armée française est refoulée jusqu'à la Marne;

Le 9 juin, la 3e armée perd une quinzaine de kilomètres.

Et l'on en vient à se demander si l'ennemi n'a pas trouvé un système d'offensive tellement puissant qu'il n'est pas possible de le briser sur place.

Dans l'attente anxieuse d'un nouveau choc, les mères, les

épouses de France, là-bas à travers les villes et les villages, avaient dans cette nuit de juillet leur âme tendue vers le front, et celles qui avaient gardé leur foi chrétienne priaient.

L'ennemi avait fixé au 15 juillet la date de son attaque suprême, le *Friedensturm*, l'Assaut de la paix. La paix !... la sienne !... Toute l'armée allemande le savait. Nous prîmes, le lendemain de la bataille sur le cadavre d'un jeune lieutenant, son carnet qui se terminait par cette phrase : « C'est enfin demain ce grand jour où les armées allemandes s'élanceront pour la dernière fois à l'assaut jusqu'à la Victoire ! »

Il avait secrètement massé sur le front de Champagne quinze de ses meilleures divisions et une artillerie formidable. Son attaque s'étendait à l'est comme à l'ouest de Reims. Il espérait atteindre la Marne des deux côtés de la ville et de la montagne, passer la rivière, et dès lors prendre d'une part à revers tout notre front de l'est, à commencer par Verdun, et d'autre part descendre à cheval sur la Seine, *nach Paris !*

Mais dans ses plans orgueilleux, il n'avait pas prévu l'héroïsme de la 4e armée.

Oh ! mes braves soldats ! poilus qui comptiez un, deux, trois, quatre ans de guerre, qui aviez connu tant de fois le choc déprimant des gros bombardements, des marmitages comme on disait, et l'impression poignante de l'heure H, quand il fallait sortir de la tranchée à découvert dans les rafales d'obus et de mitrailleuses, et vous, jeunes classes qui étiez venues combler les vides, reformer les rangs, vous particulièrement, admirable classe 1918 : tous braves, fermes, décidés, confiants de cette admirable confiance qui, du chef au soldat, nous avait ancrés dans la conviction qu'on avait bien pu être enfoncé ailleurs, mais qu'on ne le serait pas en Champagne !...

Les divisions qui, de la gauche à la droite, allaient recevoir le choc des 15 divisions allemandes, étaient au nombre de 7 : 163e-124e-132e-170e-13e-43e-161e auxquelles était venue s'adjoindre la vaillante 42e américaine, la *Rainbow division*.

Quand le maréchal Pétain, au lendemain de la bataille, vint nous féliciter et me demanda quels étaient les corps qui méritaient davantage une récompense, je ne pus que lui répondre que tous les régiments engagés avaient tenu comme

des murs, n'avaient pas rompu d'un pas et méritaient tous une citation. Et le maréchal les accorda.

Mais entre tous ces braves, la palme la plus belle du sacrifice et de la gloire revient aux postes avancés qui, sachant que l'armée livrait sa bataille à trois kilomètres en arrière, sont restés sur place pour avertir de l'assaut. Imaginez-vous la force d'âme, la fidélité au devoir qu'il a fallu à ces héros? Prenons un de ces petits postes de vingt à trente hommes, commandés par un officier ou un sous-officier. Tout à l'heure les camarades de la compagnie, du bataillon étaient là. Ils viennent de partir vers l'arrière silencieusement et la tranchée paraît vide. Sans doute ils sont bien encerclés de fils de fer barbelés; ils ont leurs mitrailleuses, leurs grenades, leurs réserves de munitions, de vivres, de l'eau; mais l'isolement, la nuit les oppressent. La bataille sera-t-elle pour cette nuit?

Onze heures trente. — La contre-préparation d'artillerie française commence; c'est donc pour ce soir. Mais le front allemand reste encore silencieux.

Minuit dix. — Il s'allume... Les canons de tous calibres, les minenwerfer déversent sur ces premières lignes le terrible marmitage des grandes offensives. La terre fume, le gaz prend à la gorge; il faut mettre son masque, mais les yeux restent ardemment fixés sur la mince ligne qu'est la tranchée allemande.

Quatre heures vingt. — L'ennemi sort et s'élance. Aussitôt par fusées, par pigeons, par téléphone enterré, le petit poste signale l'attaque et il se met au travail : à coups de fusils, de grenades, de mitrailleuses, il force les fantassins ennemis à quitter la plaine et à s'enfoncer dans les boyaux. Chaque poste est un petit fort qu'il faut prendre ou arriver à tourner à travers les feux croisés. L'infanterie allemande perd du temps : le torrent se brise en mille ruisseaux; l'attaque est décollée de son barrage d'artillerie qui marche à son allure automatique. Quand plus tard elle vient se heurter à la position de résistance, son effort est dissocié et se brise sur un mur inébranlable. Alors les vagues successives s'accumulent les unes sur les autres et cette masse de troupes se trouve livrée à découvert au feu terrible de nos mitrailleuses et de notre artillerie.

L'histoire célèbre le dévouement du chevalier d'Assas. Combien de milliers de d'Assas la 4e armée comptait-elle dans cette journée historique de 1918!

Honneur et gloire à tous ces braves! A quoi eussent servi les fortifications et les fils de fer accumulés, les renforts reçus et les artilleries cachées, et les obus entassés, et le piège tendu à l'ennemi, sans la volonté de vaincre ou de mourir qui les animait?

Vous savez que la bataille du 15 juillet a été le tournant de la guerre, puisque de ce tremplin s'élança dès le 18 la contre-offensive des généraux Mangin et Degoutte et que dès lors la victoire resta fidèle à nos drapeaux.

* * *

Ce ne sont pas seulement les morts du 15 juillet qu'honore le monument au pied duquel nous sommes réunis. C'est au nord de Suippes qu'en 1914, après la bataille de la Marne, nous nous heurtâmes de nouveau aux Allemands. C'est plus à l'est, sur la butte du Mesnil que fut entamée l'offensive de février et de mars 1915. C'est ici que le 25 septembre de la même année l'attaque des 2e et 4e armées parvint jusqu'à Navarin et jusqu'à Tahure et faillit percer le front. Plus à l'ouest, ce fut en avril 1917 l'enlèvement des monts de Moronvilliers et puis tant de combats, de coups de main, de bombardements, de vagues de gaz qui ensanglantèrent constamment les buttes de Champagne.

Enfin, en septembre 1918, la 4e armée recevait l'ordre d'attaquer et de briser ce front qu'elle avait su si bien défendre en juillet. La bataille commença le 26 septembre, en même temps que le général Pershing et les divisions américaines attaquaient à notre droite dans l'Argonne. Rude bataille qui nous livra d'un coup, dès la première journée, toutes les buttes, l'Épine de Védegrange, Navarin, le mont Muret, Tahure, la butte du Mesnil, la Main de Massiges, mais où l'ennemi nous disputa âprement le terrain dès que nous fûmes entrés dans sa zone de grand combat, de l'autre côté de la Py et de la Dormoise. Sainte-Marie-à-Py, Sommepy, Aure, Gratreuil, Séchault le Blanc-Mont avec la brave 2e division américaine, Saint-Étienne-à-Arnes, Orfeuil, Liry, Binarville, furent témoins des luttes les plus violentes.

Enfin, le 9 octobre, l'ennemi s'avouait vaincu et se repliait. Le 18, nous passions l'Aisne à Vouziers. Le 1er novembre, nous enlevions l'Argonne en une seule journée de combat et ce ne fut plus jusqu'au 11 novembre qu'une poursuite ardente et victorieuse où chaque journée délivrait quelques kilomètres du sol national et mettait dans nos mains des prisonniers, des canons, des mitrailleuses. Le 8 novembre, nous rentrions dans Mézières et dans Sedan ; le 10, nous passions la Meuse. Seul l'armistice était capable d'arrêter nos soldats.

A tous ces braves des armées de Champagne qui firent à la patrie le sacrifice suprême, qui donnèrent si généreusement leur vie pour que la France ne fût pas asservie, il fallait élever un monument qui raconte leur gloire. Aujourd'hui, chacun de nous met un nom, un visage, plusieurs parfois, au milieu de l'héroïque foule anonyme que le groupe là-haut symbolise. Mais un temps viendra où nous aurons tous disparu : il fallait qu'un monument durable et émouvant enseignât aux générations à venir les deuils et les gloires de la grande guerre.

Ici comme à Dormans, à Verdun, à Lorette, à l'Hartmannswillerkopf, comme devant tous les monuments élevés à nos morts dans nos villes et nos villages, elles puiseront l'amour et la fierté de la patrie, la volonté de la servir avec le même dévouement que leurs pères ont mis à la défendre, pour qu'elles continuent de vivre libres et de prospérer dans la paix et l'honneur.

Général Gouraud.

LE NÉOCAPITALISME

Notre société est violemment attaquée. On se plaît à dénoncer ses abus, à exploiter ses défauts. Le ton s'élève quand il s'agit de dresser les passions contre les prétendus méfaits du capitalisme, de montrer comment notre structure économique contient les causes premières de toutes les injustices sociales. Sans doute ce n'est pas une chose nouvelle, et dont il faille s'étonner. Mais il y a quelque chose de propre à notre époque, et particulièrement peut-être à notre pays. C'est le découragement de ceux qui, vivant dans une société dont ils devraient être les perpétuels constructeurs, n'ont plus foi en ses qualités. Ce vertige moral qui saisit une élite, et la pousse à douter de ses propres raisons d'exister, est infiniment plus grave que le déchaînement de passions qui, périodiquement, peut éclater dans la foule. Les chefs qui s'abandonnent, parce qu'ils ne croient plus à la vertu de ce qui a fait leur force, préparent, de leurs propres mains débiles, leur disparition prochaine.

Certes, les relations sociales sont bien loin d'être parfaites. Personne ne peut nier qu'il n'y ait toujours beaucoup à faire. Mais pour faire mieux faut-il se renoncer ; ou ne peut-on au contraire s'affirmer, prendre conscience des déviations que l'usage a infligées aux institutions, et s'efforcer de redresser ces dernières pour assurer la plénitude de leur efficacité ? On s'habitue trop aisément aux biens dont on jouit depuis longtemps. On oublie, ou on néglige, les qualités fondamentales qui ont cependant assuré les conquêtes qui semblent toutes

naturelles dès l'instant où elles sont réalisées. Et peu à peu, on se prend à ne chercher de progrès possibles que dans une évolution qui, le plus souvent, contredit les principes mêmes de notre société. Entre le respect paralysant de l'ordre établi, et la négation présomptueuse de ses qualités, il y a place pourtant pour d'innombrables attitudes d'esprit, critiques ou créatrices.

On comprend aisément dans quelle classe générale se range le néocapitalisme. Ce mot paraît ambitieux, il ne l'est pas, car il signifie la chose la plus simple du monde, qui est le capitalisme conscient de lui-même.

***

Les formes évoluées des relations entre le capital et le travail sont représentées essentiellement par la participation aux bénéfices et par l'actionnariat ouvrier. A l'étranger, une troisième forme se développe, que l'on peut appeler le capitalisme ouvrier. Les trois types ont en commun un caractère de générosité sociale, doublé d'un opportunisme politique; ils tendent tous à accroître les salaires et à élever le niveau de vie de la classe ouvrière, mais ils procèdent suivant des voies propres. La participation aux bénéfices intéresse les ouvriers à la réalisation des gains de l'entreprise; l'actionnariat ouvrier appelle les représentants du travail à collaborer à la gestion des entreprises; le capitalisme ouvrier est un régime dans lequel on favorise l'achat individuel d'actions et d'obligations par les salariés.

De ces trois systèmes-types quels sont ceux qui développent les forces que l'on peut dire négatives, et quels sont ceux qui constituent d'audacieux encouragements aux forces actives, aux forces de vie, qui amplifient l'évolution dont elles sont issues, au lieu de les freiner?

La participation aux bénéfices est certainement le stade le plus facilement accessible d'amodiation des salaires. Elle constitue, immédiatement, une amélioration indéniable, mais partielle et personnelle. Par sa grande idée d'associer les intérêts du patron et ceux des ouvriers elle représente un grand élément de paix sociale et séduit aussitôt les esprits. Les formes en sont très variées, et il n'y a guère de formule type qui s'impose. Il

est donc impossible d'analyser les contrats divers qui constituent, plus ou moins étroitement dans chaque cas, la participation aux bénéfices. Mais on peut, et c'est la seule chose qui importe ici, rechercher les conséquences finales du développement d'une semblable tendance sur l'avenir de notre société, considérée au point de vue des ressorts de sa prospérité.

D'abord, rien n'est plus incertain que cette relation que l'on suppose exister entre les bénéfices réalisés par une affaire, et l'action personnelle de tel ou tel employé. Il suffit de réfléchir à la complexité des éléments qui font actuellement le succès, et d'autre part, à l'extrême division du travail, pour voir se dissoudre le lien théorique qui les ferait dépendre l'un de l'autre. Que l'on veuille bien se représenter les conditions qui permettent à une industrie de faire ou non des bénéfices : choix des matières premières selon leur prix, leur teneur, le coût de leur transport; renouvellement et développement de l'outillage de façon à ne pas laisser s'amenuiser les bénéfices que continue pourtant à procurer un matériel vieilli, sans cependant se laisser entraîner à des investissements de capitaux tellement onéreux qu'une production à des prix raisonnables soit rendue impossible; modification constante des types de fabrication pour suivre les goûts changeants des consommateurs; recherche inlassable de débouchés nouveaux, et lutte ininterrompue pour conserver les débouchés anciens, avec ce que cela représente d'ingéniosité dans la technique commerciale et dans l'utilisation de la publicité. Et on ne saurait énumérer tant d'autres éléments qui sont pourtant constitutifs de la valeur même d'une entreprise.

Cela revient à dire que, fixer le salaire d'un mineur qui travaille dans son puits de mine, en raison des bénéfices sociaux, serait souvent aussi absurde que de le déterminer proportionnellement à l'importance des taches solaires. Bien entendu on se récriera, parce que personne n'a jamais songé à déterminer ainsi le salaire de base, mais seulement un supplément variable, qui s'ajoute, pour les bonnes années, à la rémunération constante calculée, elle, en fonction rigoureuse du travail fourni. Sans doute, mais cela ne fait que repousser la difficulté qui demeure inchangée. On s'en apercevra par deux observations.

En premier lieu, est-il juste que deux comptables faisant le même travail matériel, en additionnant les mêmes chiffres sur

des registres pareils, et mettant le même zèle à leur tâche, reçoivent des rémunérations différentes parce que l'industriel qui emploie l'un est plus adroit, ou plus heureux, que celui qui emploie l'autre? Chacun n'a devant lui que l'horizon étroit de ses monotones opérations, fermé par le cercle de son abat-jour vert et ce serait pour lui comme si la roue invisible d'une capricieuse loterie fixait ses gains.

D'autre part, pense-t-on qu'il soit facile de faire varier ainsi les salaires? Lorsque l'année est fructueuse, tout va bien; mais lorsqu'elle est mauvaise? Évidemment, dira-t-on, il ne dépend de personne d'assurer la fixité de la rémunération allouée au travail, mais on ne peut pas davantage garantir la continuité du travail lui-même; et, lorsqu'une usine ferme ses portes, ses ouvriers sont bien condamnés à chercher un autre emploi; pourquoi n'accepteraient-ils pas plus facilement la baisse de leur salaire, et surtout de cette marge variable grâce à laquelle ils ont été temporairement associés à l'heureuse fortune de leur employeur, tant que celle-ci a duré? Il y a là une certaine confusion. Lorsqu'une usine marche au ralenti, avec réduction de personnel, ou même réduction de salaire, la paralysie de la production fournit la preuve matérielle de la non-rentabilité de l'affaire, dont, par ailleurs, souffre, directement, le capital qui y est investi. La rémunération du travail ne change pas ou change peu, mais le travail disparaît. C'est un fait. Au contraire, si les bénéfices diminuent, c'est peut-être parce que les amortissements absorbent une part accrue du profit, ou parce qu'une augmentation de capital a eu lieu, toutes choses qui n'intéressent que l'administration financière de l'entreprise. L'ouvrier n'en a cure; il estimera qu'on le trompe; et cette discorde sera peut-être la triste rançon d'un effort généreux qui n'a pas voulu distinguer entre la stabilité nécessaire à la rémunération du travail en lui-même, et l'élasticité afférente aux risques que doivent assumer les capitaux, et eux seuls.

Cette critique est moins négative d'ailleurs que positive, car, si elle écarte les bénéfices comme assiette des salaires, elle conduit à rechercher tous les rapports effectifs qui existent entre le travail et son rendement. Il y a là une zone immense d'applications et de progrès. Intéresser le salarié à toute amélioration apportée au travail qu'il effectue, c'est s'approcher peu

à peu des formules les plus perfectionnées qui, dans chaque cas particulier, s'efforcent de mesurer la rémunération de la main d'œuvre à l'utilisation meilleure qui en peut être faite. Le salaire dit « aux pièces » n'est que l'embryon des abaques modernes qui doivent servir à déterminer le prix du travail, et l'insuffisance notoire de ce système a fâcheusement détourné les efforts qui se fussent employés si utilement à le perfectionner.

Mais la rationalisation ouvre un nouveau champ à tous les procédés d'amélioration des salaires. L'aménagement raisonné des conditions matérielles du travail doit être conduit de façon à ce que ce soit le travail qui en bénéficie le plus largement. Il serait vain d'essayer d'obtenir d'un employé qu'il réduise de moitié le temps perdu dans ses allées et venues, si la traduction immédiate de cet effort ne devait pas être un accroissement de salaire ou une réduction des heures de travail. Des tracts répandus à foison détaillent d'une façon péremptoire les gaspillages inconscients auxquels on se livre si souvent : en évitant de prendre une grande feuille pour écrire une seule ligne, un secrétaire peut économiser des sommes importantes; en peignant de couleurs diverses les instruments dont il doit se servir, un ouvrier travaille plus aisément, et plus vite, du seul fait qu'il supprime les gestes hésitants et les recherches irritantes. Dans chacun de ces cas, le travail, et l'initiative individuelle, sont à la base de tout progrès; la volonté de l'homme réagit immédiatement, sans intermédiaire, sur le rendement fourni. La participation aux « bénéfices » locaux ainsi réalisés, paraît bien l'adaptation pratique la meilleure de l'idée générale, si contestable, de participation aux « bénéfices » sociaux.

Il importe d'ailleurs de mettre en lumière que cette participation arrive, suivant les échelons de l'emploi, à couvrir des bénéfices de plus en plus vastes. Si l'employé de bureau doit borner son application à faire correctement le classement de ses fiches, le directeur finit par tenir en mains, lui, les éléments qui agiront directement sur la prospérité finale de l'affaire, et peut-être sur ce résultat global et complexe qui s'appelle le bénéfice. L'application normale du principe qui associe la rémunération de l'activité individuelle aux résultats qu'elle obtient dans son propre champ, conduit alors, dans des cas particuliers et sous de nombreuses réserves de détail, à la participation effective aux bénéfices généraux.

Les inconvénients d'une extension trop sommaire de la participation à des bénéfices réalisés en dehors de toute intervention des participants, n'ont naturellement pas échappé à ceux qui préconisent, ou qui appliquent, ce système. Mais bien souvent, ils pensent qu'il faut y voir un acheminement vers un stade plus évolué des relations entre le capital et le travail, stade qui serait caractérisé par l'actionnariat ouvrier. En tout cas, il est certain que, tôt ou tard, ceux qui sont appelés à recevoir des bénéfices, et par conséquent à les voir baisser, seront amenés à exiger le droit d'intervenir dans toutes les décisions susceptibles d'influer sur la marche de l'affaire à laquelle ils sont étroitement intéressés.

Le terme général d'actionnariat ne doit pas faire illusion. Dans la plupart des cas, il s'agit plutôt de la représentation syndicale des ouvriers. Que ceux-ci aient, en bloc, au nom du syndicat, un paquet d'actions, ou que, plus souvent, on crée des actions ouvrières spéciales, avec des droits particuliers en ce qui concerne le droit de vote et la distribution de dividendes, le résultat essentiel est toujours d'introduire des délégués ouvriers dans les conseils d'administration ou de direction. Les influences personnelles ont une telle importance qu'il peut certes être très avantageux que des contacts soient établis, pour permettre aux uns de connaître les nécessités et les préoccupations des autres. Si la collaboration remplaçait l'antagonisme, il n'y aurait qu'à se féliciter de tout ce qui conduit à un but si désirable.

Mais, en dehors de toute question de personnes, on peut légitimement redouter que l'actionnariat ouvrier ne fasse qu'accentuer l'opposition théorique d'intérêts entre l'ouvrier et le capitaliste. Réunir l'un et l'autre à la même table, n'est-ce pas périlleux, si chacun défend uniquement des points de vue qui risquent, sauf encore une fois le cas où l'homme sait dépasser le cadre trop étroit de ses intérêts immédiats, de s'éloigner de plus en plus? Les conseils d'arbitrage peuvent donner d'excellents résultats, parce que, réunis avec un objectif déterminé, sous la menace d'une crise ou d'une rupture, menace qui oriente provisoirement les esprits vers un but commun qui est de s'y soustraire, ils permettent une conciliation qui s'impose à des divergences sous-jacentes dont l'expression est ajournée. Il en est tout autrement lorsqu'il s'agit de

représenter d'une façon permanente les intérêts ouvriers en les opposant aux intérêts du capital.

Il est normal que les délégués ouvriers, s'ils interviennent uniquement pour défendre leurs droits d'ouvriers, s'attachent à demander, inlassablement, des salaires plus élevés, des durées de travail plus courtes, des œuvres de bienfaisance plus riches; toutes choses éminemment désirables, mais dont la réalisation suppose un état de prospérité créé non pas par les foules ouvrières, mais par l'intelligence de leurs chefs techniques, et la confiance de leurs bailleurs de fonds, c'est-à-dire par les foules capitalistes. La générosité des programmes sociaux est indéniable; mais que valent-ils pour un peuple économiquement affaibli, et qui a tari, par anticipation, les sources mêmes de sa prospérité? Vu sous cet aspect, le socialisme (si l'on ose ranger sous ce mot des tendances très disparates) paraît une singulière rétrogradation, bien loin d'être un progrès; ou plus exactement, c'est une force purement négative, agissant au point de vue économique comme un frein, force incapable de créer, mais susceptible seulement d'absorber une partie de l'élan créateur donné par d'autres forces et par conséquent de diminuer celui-ci. Lorsqu'on aura vu une société et surtout une nation, à forme socialiste, prendre ces initiatives audacieuses qui ont fait le progrès matériel du siècle passé, on pourra reviser une affirmation qui jusqu'à présent résulte de la simple observation des faits.

Il ne faut pas confondre les rôles, en mélangeant les responsabilités, et d'autant plus que les risques ne sont pas pour cela partagés. Entre le champ d'action des initiatives relevant du capital et celui où s'exercent les initiatives du travail, il y a un fossé. Ce n'est pas le supprimer que de brouiller une répartition nécessaire des fonctions. Au contraire, tout ce qui confiera aux mêmes personnes des soucis ressortissant de ces deux fonctions (et c'est l'objet du capitalisme ouvrier) constituera un progrès certain, puisqu'il conduira à la juxtaposition en une même personne de deux intérêts individuels dont on peut dès lors espérer la conciliation naturelle.

Mais, si les ouvriers n'ont aucun titre à intervenir dans la gestion des entreprises, cela ne veut pas dire que cette fixation rigoureuse de limites entre les attributions respectives de tel et tel groupement social, ne laisse pas un large champ où il

n'y ait que des avantages à étendre la collaboration entre le patron et les ouvriers. Déjà fonctionnent maints conseils mixtes qui se préoccupent de toutes les questions d'application ; une décision intéressant le personnel, ou la distribution du travail, ne vaut que par les mesures d'exécution qui nécessitent une connaissance approfondie des détails. L'activité des conseils s'étend également avec fruit aux questions intéressant l'aménagement des locaux, la discipline intérieure, et surtout, peut-être, cette question capitale qu'est l'organisation de l'enseignement professionnel.

C'est là sans doute le point précis, essentiel, à mettre en lumière. La participation à la direction a deux pôles : d'un côté la direction à la russe, soviet d'usine, soviet de régiment, où les ouvriers critiquent leur chef, et les soldats conseillent leur colonel; de l'autre, une sélection assez large pour que quiconque le mérite puisse atteindre des postes toujours plus élevés. Cela ne veut pas dire qu'on ait la candeur d'espérer voir une société idéale, où, toujours, le meilleur émerge et le pire retourne à l'obscurité. Du moins peut-on, dans le choix des directives vers lesquelles on cherche une amélioration relative, opter, — ou bien pour la limitation des initiatives, des pouvoirs individuels, en courbant toutes les volontés saines sous le poids étouffant des masses impuissantes, — ou bien pour la réhabilitation systématique des élites, le respect de leur énergie et l'affirmation des hiérarchies nécessaires, le tout accompagné du souci constant d'assurer au mieux le recrutement et la formation des chefs. Notre choix est fait : à chaque soldat, au lieu du droit funeste et illusoire d'élire son capitaine, il vaut mieux donner la possibilité de devenir capitaine lui-même.

***

Tout cela conduit à penser qu'il doit exister d'autres améliorations possibles, de portée infiniment plus large parce qu'elles se feraient dans le sens d'un approfondissement des principes mêmes de notre société, au lieu d'en être des négations plus ou moins apparentes. Telle est, en effet, la caractéristique essentielle de ce qu'on peut appeler le capitalisme ouvrier, et qui consiste à encourager l'épargne dans toutes les classes sociales, et à la diriger résolument vers les formes mobilières de la richesse, en généralisant l'accession de tous à la propriété.

Ici, contrairement à ce que l'on pense, il ne s'agit pas d'un système nouveau, d'une théorie de plus, mais bien de l'application volontaire de moyens ayant fait leurs preuves, et que la négligence et l'ignorance laissent partiellement inemployés. Certes, le chemin de l'épargne est ouvert à tous; les ouvriers, ou les paysans, peuvent, dira-t-on, acheter comme tout le monde des actions ou des obligations à la Bourse. Sans doute; mais l'essentiel est de les y encourager. Les dépôts dans les Caisses d'épargne, les achats de rentes d'État, sont certainement un stade indispensable de la formation de l'épargne, mais celle-ci ne doit pas s'arrêter indéfiniment à cette étape initiale. C'est une chose que d'amorcer le goût de l'économie, et c'en est une autre, qui vient après, que de diriger les capitaux vers les emplois les plus productifs pour la collectivité.

L'encouragement direct aux achats de valeurs mobilières par les employés d'une entreprise est d'usage courant aux États-Unis. La Grande-Bretagne vient d'entrer dans la même voie. En général, une tranche des émissions est réservée au personnel. Celui-ci est averti qu'il peut faire usage de son droit d'option, et que, dans ce cas, les titres qu'il achètera lui seront livrés à un taux légèrement inférieur au cours de placement dans le public. Cette faculté est limitée à la valeur du salaire d'un an, ou de dix-huit mois, et l'ouvrier qui en profite a la possibilité de se libérer par des versements longuement espacés ou même par des retenues sur son salaire. Dans le cas de paiements échelonnés, le souscripteur reçoit cependant le plus souvent l'intégralité des premiers dividendes, bien que son titre ne soit que partiellement libéré, afin d'être immédiatement intéressé par le fruit de son effort. On conçoit la variété des procédés de détail qui sont employés. L'essentiel est que les actions ainsi achetées soient des actions comme les autres, que rien ne distingue, et aussi qu'elles ne puissent être acquises qu'au moyen d'apports effectifs des souscripteurs. Il n'est pas question de les donner, ni de créer des actionnaires de seconde zone. L'ouvrier s'impose, en épargnant, une privation; mais, grâce à elle, il entre dans la société capitaliste qui lui ouvre ses portes.

La première constatation à faire est l'importance des résultats déjà obtenus, aux États-Unis notamment. En 1914, parmi la masse des porteurs de titres, 10 pour 100 seulement avaient

un revenu global inférieur à 5000 dollars; en 1925, au contraire, le nombre de ceux-ci s'élevait à 23 pour 100 du chiffre total des capitalistes américains. Cette extension du capitalisme atteignant des couches sociales qui s'étaient tenues jusque-là en dehors de lui, est confirmée par le nombre croissant des personnes propriétaires d'une affaire déterminée.

En 1911, la *Standard Oil* à Jersey ne comptait que 6078 actionnaires dont huit possédaient à eux seuls la moitié du capital global; en 1925, la même société comptait déjà plus de 300000 actionnaires, et la revue mensuelle qu'elle publie inscrit en manchette, avec cette véhémence par laquelle l'Américain appréhende son lecteur : « Si vous n'êtes pas vous-même actionnaire de la *Standard Oil*, votre chauffeur, votre blanchisseur, votre coiffeur le sont certainement. » Dans 56 Compagnies de gaz et d'électricité, 38 pour 100 des employés sont actionnaires. La *United States Steel Corporation*, en mars 1924, estimait que 159000 personnes détenant ses actions, 50020, c'est-à-dire le tiers, étaient ses propres salariés.

L'accroissement du nombre des capitalistes amène parallèlement l'accroissement du volume des capitaux neufs. En 1924, les États-Unis apportaient, sur leur marché intérieur, 5569 millions de dollars; en 1926, 6196 millions; et, pour 1927, l'épargne a fourni 7735 millions de dollars, soit près de 200 milliards de francs d'aujourd'hui.

Ces chiffres méritent qu'on s'y arrête. Derrière la rigidité des statistiques, on aperçoit, comme à travers une vitre qui apaise le bruit pour ne laisser passer que la vue d'une silencieuse activité, ce mouvement fébrile d'un pays sur lequel ruissellent ainsi des capitaux neufs qui fécondent son industrie. Pour qui s'est persuadé que les richesses possibles sont quasi illimitées, mais à la condition expresse que l'ingéniosité technique et les investissements de capitaux viennent appeler à la vie tant de forces brutes et de régions encore inertes que recèle le monde, c'est un spectacle impressionnant que cet afflux d'épargne, preuve essentielle de vitalité et moyen irremplaçable de progrès. Si l'on compare cet épanouissement à l'ankylose qui gagne peu à peu les sociétés imprévoyantes, on ne peut s'empêcher de penser que la faiblesse de l'épargne est pour un pays comme l'anémie du sang pour un homme. L'organisme social continue d'abord sa vie puissante, utilise ses

réserves, consomme imprudemment des forces qui ne se renouvellent guère, puis il ralentit ses mouvements, s'étiole, et glisse peu à peu vers l'atonie économique qui conduit à un engourdissement souvent définitif.

C'est en effet un des aspects les plus originaux et les plus féconds du capitalisme ouvrier que d'inviter la foule à participer à l'élaboration des capitaux qui sont le pain de l'industrie. On a souvent remarqué que le problème des débouchés s'impose actuellement avec une acuité décisive. On a admiré l'ingéniosité avec laquelle les États-Unis, appuyés il est vrai sur le plus puissant marché intérieur qui soit, créent des consommateurs à mesure qu'ils créent des produits. L'image de l'ouvrier de Ford, venant dans sa voiture à l'usine, est devenue populaire. Mais il en est une autre qui mériterait de le devenir ; c'est celle qui montre l'ouvrier de Ford se faisant le bailleur de fonds de son employeur. Sans doute est-ce là un phénomène moins visible, mais peut-être plus important encore. Il faudra bien que ceux qui parlent toujours d'accroître le pouvoir d'achat des classes ouvrières, comprennent que c'est s'obstiner à regarder la question d'un seul côté, et que notre société doit, parallèlement, accroître le pouvoir d'épargne des masses populaires.

Arrivé à ce point, on veut bien émettre des souhaits, mais pour les annuler aussitôt par des regrets. L'accession à la propriété ne serait possible qu'aux États-Unis, grâce aux hauts salaires qui règnent dans ce pays ; l'ouvrier européen n'y saurait prétendre... N'est-ce pas profiter de l'équivoque pour esquiver un débat? La réalité vivante passe à travers les mailles de la logique systématique. Il n'y a que les théoriciens socialistes pour croire incompressible la marge entre les gains et les besoins, et généraliser de prétendues lois d'airain qui, quoiqu'elles se croient de métal, fondent à l'examen comme le sucre dans l'eau.

L'individu a-t-il vraiment intérêt à épargner; sent-il profondément que son effort sera soutenu, que son avenir sera mieux garanti, qu'il pourra s'élever dans l'échelle sociale, que ses enfants connaîtront une liberté qu'il n'a fait qu'entrevoir : le voilà qui se met à l'œuvre, comme ces paysans tenaces qui ont silencieusement acheté le sol français par un effort séculaire. Le jour où l'ouvrier voudra devenir capitaliste, au lieu

de rêver la destruction de ce capital dont il vit sans vouloir le reconnaître, la même volonté produira les mêmes résultats. Et d'ailleurs, peut-on dire que les salaires ne soient pas en France plus élevés qu'avant la guerre? Ils ont fréquemment dépassé, et souvent de beaucoup, le coefficient du coût de la vie. Mais ces salaires, à quoi servent-ils, sinon presque toujours à accroître la consommation, à permettre des achats plus considérables et souvent bien inutiles, au lieu d'être tournés vers l'épargne?

Là encore le contraste est vif entre le capitalisme ouvrier et la participation aux bénéfices. Le dernier système ne fait que river plus encore l'employé à sa condition. Si sa rémunération s'accroît, il n'y trouvera que des raisons d'augmenter son train de vie, sans se préoccuper de le garantir, puisqu'on ne lui en fournit pas le moyen. Ses conditions d'existence s'améliorant d'une façon imprévisible et variable, il est conduit à s'abandonner au fatalisme qui lui semble diriger des affaires qui le dépassent. L'ouvrier est invité à vivre au jour le jour, aujourd'hui à gaspiller un gain inespéré, demain à protester contre une gêne qui va peut-être le conduire à la misère.

Au contraire, le capitalisme ouvrier a pour conséquence de consolider les progrès de la classe ouvrière à mesure qu'ils sont acquis. La pratique de l'épargne produit ce double effet de donner au pays les capitaux dont il a besoin et de faire de l'ouvrier un propriétaire. Que cette évolution soit infiniment plus facile dans un régime de hauts salaires, on ne saurait le nier; mais il reste que les hauts salaires en eux-mêmes sont absolument incapables de produire ce résultat sans une politique appropriée. On pourrait dire que l'encouragement raisonné de l'épargne par le moyen du capitalisme ouvrier est le verso nécessaire de tout système conduisant à l'augmentation des salaires. Il y a là une relation analogue à celle qui unit la réduction de la journée de travail et les problèmes d'utilisation des loisirs ainsi créés. Si l'ouvrier, travaillant huit heures au lieu de neuf, passe une heure de plus au café, le progrès réalisé est pour le moins contestable. Il en est de même pour la majoration du salaire, si elle est inutilement dissipée.

L'accession à la propriété mobilière, si elle permet la créa-

tion des capitaux, en détermine aussi la diffusion. C'est un fait que la concentration des industries; des entreprises puissantes sont amenées, pour fabriquer mieux, et surtout pour résoudre des problèmes techniques de plus en plus difficiles, à utiliser des masses croissantes de capitaux. Les faux prophètes du socialisme vieillot ont dénoncé le péril; ils ont stigmatisé cette féodalité renaissante, grâce à laquelle le sort du monde serait entre les mains d'un petit nombre. Ils se sont lourdement trompés. La répartition de la propriété de ces immenses affaires entre un nombre croissant d'individus, constitue le contre-poids du phénomène d'accumulation des capitaux. Au lieu de l'oligarchie annoncée, on voit croître une véritable démocratie financière qui maintient une heureuse harmonie entre des mouvements d'apparences contradictoires. Si la concentration capitaliste est, matériellement, un instrument de progrès technique, d'autre part, la diffusion des titres dans la totalité de la population constitue un admirable moyen de progrès social.

Le capitalisme ouvrier est, sur ce point encore, bien différent de l'actionnariat ouvrier. Tandis que le second ne s'adresse qu'aux salariés d'une entreprise déterminée, en bornant leurs droits à la période pendant laquelle ils sont employés, le premier système, parce qu'il tend à réaliser la propriété avec tous ses attributs, s'attache à la personne et non plus à l'emploi. Remettre à un groupe étroit d'ouvriers le droit de contrôler une affaire, ou de participer à ses bénéfices, mais restreindre leur intérêt à cette affaire même, et les rejeter lorsqu'ils quittent leur poste, c'est encore relever ces barrières qu'on voulait abattre. Si, au contraire, tel ouvrier achète des actions de l'usine où il travaille, il les conservera naturellement quand il changera d'emploi, il leur en ajoutera d'autres, toutes diverses, il les transmettra à ses enfants qui, à leur tour, les échangeront et les transformeront. Le patrimoine est créé, le patrimoine individuel attaché à la personne, et mieux encore, à la famille.

Tel est en effet le dernier terme de cette évolution. L'association des deux facteurs essentiels de la vie économique, le travail et le capital, est en elle-même un progrès certain vers lequel tendent tous ceux qui savent résister aux méprisables invitations des professionnels de la haine des classes. Mais

combien cette association nécessaire sera-t-elle plus attrayante, et rendue plus compréhensible à tous, lorsqu'elle se transformera en une véritable fusion des deux éléments, autrefois opposés, et désormais réunis en un même individu ! L'ouvrier ne comprendra vraiment le rôle essentiel et les prérogatives du capital, que dans la mesure où il aura lui-même, par l'épargne, accédé à la propriété. L'équilibre s'établira plus aisément alors entre des exigences diverses, mais qui se combineront vraiment, dans le cerveau et le cœur de chacun, à la recherche de cette seule fin véritablement féconde, qui est le bien général, dont la poursuite est si tristement compliquée dans nos démocraties aveugles qui, à force de compartimenter les hommes pour les mieux opposer, ont parfois détruit jusqu'à l'idée même de la nation.

En France, il reste bien peu de ce qu'on peut appeler « les capitalistes purs » ; la dureté des temps oblige tout le monde à travailler. De même devrait-il rester bien peu de « travailleurs purs », n'ayant aucune parcelle de propriété. Si des progrès décisifs sont faits sur ce terrain de l'accession à la propriété, il faut bien remarquer que l'on ira, plus ou moins vite, à la transformation de l'irritant problème social qui mine si profondément l'Europe. La disparition progressive du prolétariat, caractérisé par sa dépendance directe et exclusive vis-à-vis du salaire, et son remplacement, non pas par une masse ouvrière mieux dotée peut-être d'institutions viagères de prévoyance et d'assurance qui la maintiendraient néanmoins à l'écart de la propriété, mais au contraire par une masse ouvrière participant au régime capitaliste lui-même, une telle évolution nous acheminerait vers une forme de société plus harmonieuse. Au lieu de cette opposition des classes dans laquelle on a voulu définir, si injustement, le capitalisme, on verrait naître une société originale, beaucoup plus complexe que celles qui l'ont précédée, mais aussi mieux assise et plus prête en tout cas à s'adapter à des façons de vivre nouvelles.

* * *

Cette évolution ne sera pas, somme toute, très différente de celle qui a conduit la France à l'état actuel d'appropriation du sol. Les paysans, durant tout le XVIII^e^ siècle, ont acquis, lentement, les champs qu'ils cultivaient. Ce faisant ils ont accompli

une sorte de révolution innommée, infiniment plus féconde cependant que tels mouvements de rues qui ont place dans l'histoire. L'accession des paysans à la propriété a été un des événements sociaux considérables de notre passé. Mais, sur le plan des progrès économiques, elle a une contre-partie ; la terre ne se prête pas à un morcellement indéfini, et, à partir d'un certain degré, on doit se préoccuper de développer le remembrement de la propriété rurale, afin d'en faciliter l'exploitation.

L'œuvre à accomplir par l'intermédiaire des valeurs mobilières est très analogue. Elle est la transposition de l'évolution terrienne, étendue à des formes nouvelles de richesses qui ont créé à leur tour des formes nouvelles d'appropriation. Notre vocabulaire, qui porte si longtemps en lui les traces des conditions antérieures de la vie, continue à attacher aux immeubles seuls le nom de « propriété ». Il fut un temps en effet où ceux-ci étaient peut-être les seuls capitaux imaginables. Mais aujourd'hui, il en est tout autrement. Les conquêtes industrielles ont étendu largement le champ des richesses appropriables ; et, d'autre part, la propriété, sans s'être d'ailleurs transformée dans son essence, a adopté des formes modernes infiniment plus souples et plus maniables. De même que le développement du crédit, sans détruire le lourd maniement des monnaies métalliques, l'a revêtu d'un réseau abstrait et subtil de moyens de règlement, de même la propriété romaine constitue aujourd'hui le substratum des constructions adroites et des anticipations audacieuses, qui peuvent servir de cadres extensibles à notre mouvante société.

La propriété reste en particulier le support indispensable de la famille. Les idées morales les plus hautes gagnent en durée, si elles perdent en noblesse, lorsqu'elles sont appuyées sur des représentations matérielles. La formation d'un patrimoine, son développement, sa transmission héréditaire, concrétisent heureusement la continuité familiale. Sans doute, le foyer, la maison et les champs qui l'entourent, sont incomparablement plus aptes que d'autres formes moins tangibles de la propriété, à étayer ce sentiment de la solidarité des générations qui fait la puissance d'une race. Mais ce n'est pas une raison pour négliger des adjuvants moins efficaces, et qui ont aussi leur place dans l'éducation morale.

Et puis, le problème se pose autrement. Si la propriété d'une maison est pour chacun un but éminemment désirable, il est certain qu'il n'y a qu'un nombre restreint de Français qui trouvent leur gagne-pain dans le travail de la terre. Pour tous les autres, ouvriers ou employés, il faut bien découvrir des procédés qui leur permettent d'accéder à d'autres formes de la propriété, plus en rapport avec leurs préoccupations et leurs travaux quotidiens. L'accession de tous à la propriété mobilière continue l'évolution normale et cohérente du capitalisme.

Sans doute un peuple serait bien malheureux s'il n'avait comme ambition que l'aménagement égoïste de sa vie matérielle. Notre civilisation est faite d'autre chose, qui brille d'un autre éclat dans le ciel de notre pensée. Du moins, dans ce domaine particulier des progrès matériels, quelque opinion que l'on ait sur leur valeur absolue, on doit se préoccuper de les aménager au mieux, au lieu de les entraver. L'absurde lutte des classes, semence de haine et de malheur, est en même temps un non-sens économique. Notre société, qui a derrière elle un admirable passé de solidité et de souplesse, a bien le droit de revendiquer les principes d'où elle est issue, et elle a le devoir d'en maintenir la libre application.

Le capitalisme n'est pas cette forteresse hautaine que l'on imagine pour effrayer de vieux enfants, avec des mitrailleuses à chaque ouverture ; elle n'est pas ce blockhaus entouré de fossés et de retranchements que l'on propose de prendre d'assaut, pour le détruire. C'est une maison confortable, largement ouverte à l'air et à la lumière; malheureusement, chacun n'y a pas encore sa place; aussi faut-il agrandir ses portes pour que tous y trouvent un abri et une protection.

Ed. Giscard d'Estaing.

APRÈS LA REVUE NAVALE

Le 3 juillet, en baie de la Carosse, face à ce rivage de Sainte-Adresse, que les Belges ont illustré pendant la guerre de leur héroïque douleur, le Président de la République française passait la revue de nos forces navales, rassemblées presque en entier sous les ordres du vice-amiral Docteur. Il ne s'agissait pas d'une démonstration purement décorative, destinée à rehausser l'éclat d'un voyage officiel. Celle-ci avait un sens national, que nous allons nous efforcer de dégager. En présentant au chef de l'État les unités issues de notre dernier programme, le ministre de la Marine entendait affirmer aux yeux du monde entier cette renaissance navale, dont nous avons, dans la *Revue*, salué l'aurore, et démontrer à la nation que les sacrifices qu'on lui avait imposés n'avaient pas été vains. Au lendemain de la guerre, il n'y avait plus de flotte française (1); la réalité de sa reconstitution est apparue, dans l'estuaire de la Seine, aux moins clairvoyants. Il est singulier qu'au lendemain de toutes nos grandes guerres, même victorieuses, notre marine ait subi un temps d'éclipse. Mais, et là peut-être réside la vertu propre à notre race, nous avons toujours su réagir en raison même de la dépression momentanée que nous avions ressentie, et trouvé les hommes qu'il fallait pour opérer le redressement qui s'imposait. C'est ce service que M. Georges Leygues aura rendu à la marine française.

(1) Voir *Notre Détresse navale*, *Revue* du 1er août 1921, et *Flottes et Arsenaux*, *Revue* du 15 mai 1926.

Celui-ci, dans le discours qu'il prononçait à bord du *Duquesne* quelques minutes avant la revue navale, affirmait : « La marine française, après une période de recueillement, se reconstitue avec méthode, selon les derniers progrès de la science nautique. Ses bâtiments de surface, ses sous-marins, ses aéronefs sortent des chantiers, par larges groupes du même type, et donnent à nos forces navales la cohésion et l'homogénéité. *Les résultats de cet effort sont sous vos yeux.* » La réalisation de ce redressement a été presque immédiate. « Le 16 juillet 1925, a pu dire M. Doumergue, j'étais à Cherbourg, sur le cuirassé *Paris*, l'hôte de la marine militaire française et je passais la revue de ses escadres, composées *presque entièrement d'unités d'avant-guerre*. Trois ans après je suis de nouveau votre hôte. Je vais tout à l'heure, avec une émotion profonde, passer entre les lignes de bâtiments *d'une flotte importante et nouvelle.* »

Le nombre des navires, postérieurs au programme de 1920, présents à la revue, s'élevait à trente-neuf, divisés en trois types de navires de surface : croiseurs, contre-torpilleurs, torpilleurs et deux modèles de sous-marins, première et deuxième classe. Toutes les unités modernes ayant terminé leurs essais étaient ancrées dans la baie de la Carosse. Nous pouvons donc, d'un seul coup d'œil, embrasser l'effort naval effectivement réalisé au cours de nos cinq dernières années. Et tout de suite une impression s'impose : l'air de *parenté* de tous ces navires, qu'il s'agisse de croiseurs ou de torpilleurs ; mêmes lignes sobres, rectilignes, élancées, même proue surélevée permettant l'admirable tenue à la mer de ces navires. Faits pour la vitesse, ils peuvent garder leur route par tous les temps. On les sent aptes à la course, aux grandes poursuites en haute mer.

Voici d'abord le *Tourville*, frère du *Duquesne*. Trois autres de ces croiseurs sont actuellement en chantier. Nous nous sommes arrêtés à ce type qui, sous le rapport du tonnage, — 10 000 tonnes, — et sous celui de l'artillerie, — 203 millimètres, — représente les maxima autorisés par la conférence de Washington. Près d'eux le *Lamotte-Picquet* et le *Duguay-Trouin* appartiennent, avec le *Primauguet*, à une série que nous avons abandonnée. Ils déplacent 8 000 tonnes (2 000 de moins que le *Duquesne*), et leur artillerie a un calibre inférieur, 155 millimètres. Avec eux l'amiral Pirot vient de faire le tour du monde. Ils se sont recommandés par leur endurance et leurs

qualités nautiques. Quant à leur vitesse, nous savons qu'elle n'a pas été dépassée par d'autres. Nous trouvons ensuite la rangée des contre-torpilleurs de 2 500 tonnes, les « félins », analogues au *Jaguar* sur lequel nous nous sommes embarqués : le *Lynx*, le *Léopard*, le *Chacal*, le *Tigre*, la *Panthère*, véritables petits croiseurs, filant plus de 35 nœuds et dont la guibre aiguisée comme un couteau taille dans la lame. Puis toute la série des torpilleurs de 1 500 tonnes au nombre de quinze (types *Siroco* et *Brestois*.) Voilà pour les bâtiments de surface.

Et les sous-marins? Ils étaient disposés sur deux lignes : la première classe au centre; sept *Requin* dont le fuseau de 78 mètres de long laisse à peine soupçonner le tonnage de 1 438 tonnes en plongée et de 1 177 tonnes en surface, tant leur silhouette est estompée sur l'eau. Devant eux sept submersibles de 2e classe de 600 tonnes destinés à la défense des côtes rappelaient le souvenir des *Ondine*, des *Naïade*, des *Nymphe*, d'*Ariane*, d'*Eurydice*, etc. Nous en aurions fini avec les représentants du nouveau programme d'après guerre, si nous ne devions une mention au *Béarn*, ancien cuirassé entrepris en 1914 et dont la construction interrompue a été reprise pour en faire un porte-aéronef. Avec sa lourde cheminée placée sur le côté et sa plate-forme d'atterrissage, il déconcerte nos notions d'esthétique navale.

Que valent, au point de vue du combat, ces navires dont les équipages ont salué d'un triple hurrah le passage sur le *Jaguar* de M. Gaston Doumergue? Fallait-il tout d'abord construire une flotte légère? Nous en avions préconisé l'entreprise (1) : les événements se chargent de démontrer que nous avons eu raison. Le choix des différents types qui composent nos escadres, ainsi que leur réalisation, a été des plus heureux. Ils ont donné plus qu'ils ne promettaient. Tous ces navires, d'abord, ont trois qualités communes et essentielles : la vitesse, la tenue à la mer, l'endurance. Ils répondent enfin à notre objectif naval. Quel est cet objectif? Il n'est pas d'obtenir la maîtrise de la mer dans des batailles rangées : c'est pourquoi nous avons abandonné la construction des cuirassés. Au contraire, les exigences de la mobilisation de notre

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1922, *Un programme de rénovation navale*, et 1er novembre 1923, *la Question des navires de surface*.

armée d'outre-mer et principalement de notre armée d'Afrique, la nécessité de la défense de nos côtes et de notre Empire colonial, impliquent l'utilisation de bâtiments légers extra-rapides, jouissant d'un grand rayon d'action et d'une artillerie à tir accéléré. C'est le cas de ceux que nous possédons.

Nous avons dit que les *Duquesne* étaient les plus rapides du monde. Ils développent 120000 C. V. et donnent 35 nœuds 5. On s'est rendu compte que les croiseurs précédents, les *Primauguet*, avaient un tonnage (8000 tonnes) et une artillerie (155 millimètres) insuffisants. En adoptant les caractéristiques maxima de Washington, nous avons mis à flot un type de corsaire qui n'aura pas d'antagoniste supérieur à lui. L'artillerie des *Duquesne*, d'un modèle nouveau à culasse se fermant verticalement, est particulièrement à remarquer. A côté de ces croiseurs, les contre-torpilleurs *Jaguar*, robustes et puissants, sont une heureuse synthèse de la vitesse et de l'armement. Leurs 50000 C. V. leur permettent de filer aisément 35 nœuds par tous les temps et ils ont un rayon d'action de 2500 milles à 18 nœuds. Les *Simoun* et *Brestois*, avec 1460 tonnes et une puissance de 33000 C. V., donnent une vitesse de 33 nœuds. Ils possèdent un armement très important : quatre canons de 130 millimètres axiaux, superposés deux par deux, aux extrémités, un canon de 75 millimètres contre avion, et six tubes lance-torpilles de 550 millimètres, groupés par trois sur deux affûts axiaux. Tous ces navires, qui avaient fait le plus défaut à la marine pendant la guerre, sont le plus aptes à effectuer des croisières, à protéger des convois et à assurer la liaison entre la métropole et ses colonies : objectifs qui, nous le savons, répondent à notre stratégie.

Quelles sont les critiques qui ont été adressées à nos nouveaux bâtiments? On a dit d'eux, tout d'abord et d'une façon générale, qu'ils n'étaient pas assez résistants, qu'ils étaient d'un échantillon trop léger. Ceux qui les commandent nous ont assuré le contraire. Qu'ils aient des organes délicats en raison de leur vitesse et de leur complexité, cela n'est pas étonnant; mais les performances qu'ils ont accomplies établissent leur endurance. La plupart, à peine entrés en service, ont parcouru, souvent par des mers très dures, et sans avaries, des distances égales à plusieurs fois le tour du monde. Dans la seule année 1927, le *Lamotte-Picquet* a effectué 29000 milles,

le *Chacal* 24000 milles, le *Simoun* 21 000 milles. M. Georges Leygues a voulu que ses bâtiments naviguassent pour montrer qu'ils n'étaient pas en carton !...

On a reproché spécialement aux croiseurs de n'être pas protégés contre l'artillerie ennemie. D'accord, mais on ne peut demander à un navire d'avoir à la fois vitesse, armement, rayon d'action et une cuirasse si mince soit-elle. Ce sont là des qualités qui se contredisent. Il a fallu économiser des poids sur la coque pour obtenir cette puissance qui demeure la raison d'être de nos croiseurs. Quant aux contre-torpilleurs, on a écrit que leur armement était insuffisant par rapport à celui des torpilleurs. Et, en effet, pour mille tonnes de plus, les *Jaguar* possèdent, en tout et pour tout, un *seul* canon de plus que le *Simoun* dont nous connaissons l'armement : quatre canons de 130 millimètres et six tubes lance-torpilles. Le *Jaguar* n'a que cinq canons et six tubes. Il est facile de répondre que les contre-torpilleurs ont une vitesse de deux nœuds supérieure, et une tenue à la mer incomparablement meilleure. Si le calibre des pièces, qui ont été placées sur les *Jaguar*, n'est pas plus fort, c'est que l'on a voulu adopter le calibre maximum des armes pouvant se manœuvrer à bras. Le tir en est facilité et l'on n'a pas à craindre d'avaries de chargement. Aurait-on pu adopter des pièces jumelées comme en Italie, tout au moins pour les pièces les plus basses, ce qui en aurait augmenté le nombre ? Nos ingénieurs d'artillerie n'ont pas estimé que ce fût jusqu'ici un avantage, mais ils travaillent à la réalisation de ce problème. Quant aux torpilleurs, peut-être sont-ils justement trop armés. Quelques défectuosités avaient été constatées en ce qui concerne leur stabilité initiale. Le roulis de certains d'entre eux gênait par son amplitude le tir et le lancement des torpilles.

Il résulte des expériences qui ont été faites que l'adjonction de 20 tonnes de lest permet d'obtenir une tenue satisfaisante à tous les caps et par conséquent une complète utilisation des armes. Les sous-marins, dont il nous resterait à parler, ont soutenu des épreuves de durée concluantes : le *Souffleur*, par exemple, a accompli 15 000 milles en 1927. Sous le rapport de l'offensive, ils se révèlent comme particulièrement agressifs avec leurs dix tubes de lancement et leurs approvisionnements de 16 torpilles de 550 millimètres qui sont les plus puissantes des

torpilles existantes. Ajoutons qu'ils sont équipés pour une croisière de 30 jours et peuvent parcourir en surface 7 000 milles à 9 nœuds. Ainsi, dans l'ensemble, nos différents types de navires donnent toute satisfaction. Seules peut-être les caractéristiques des torpilleurs demandent à être modifiées, la mission de ces unités étant de torpiller, et non de combattre avec le canon.

Pour juger l'effort naval du pays dont a parlé M. Doumergue il ne faudrait pas seulement s'arrêter à ce que nous avons vu, mais penser aux unités que l'on construit et qui bientôt vont rejoindre celles que nous venons de passer en revue. En définitive, onze lois successives, échelonnées du 18 avril 1922 au 27 décembre 1927, sur une période de cinq années, ont prescrit la mise en chantier de 120 unités formant un total de 286 000 tonnes. Nous en connaissons 39, il en reste 81 qui doivent ultérieurement rallier les unités de la revue navale. Au cours de l'année 1927, 26 bâtiments ont été condamnés, 25 unités nouvelles sont entrées en service, 27 ont été mises en chantier. Il y avait à la fin de 1927 : 50 000 tonnes de bâtiments en essai et plus de 120 000 tonnes en chantier. En 1922, le tonnage total de la marine atteignait à peine 400 000 tonnes; en 1928 il dépasse 500 000 tonnes. Nous avions donc quelque raison, le 1er avril 1927, de parler, dans la *Revue*, de la renaissance navale prochaine. Le rédacteur du *Daily Telegraph* écrivait le 6 janvier dernier : « Dans quelques années la marine française aura regagné presque entièrement, sinon totalement, son importance traditionnelle comme facteur de la politique internationale. » Elle possédera, en effet, une flotte moderne et rapide, conforme aux desseins de sa politique mondiale. En vérité, le Président de la République a eu raison de donner à la revue navale du 3 juillet 1928 un éclat tout particulier. C'est une date qui marquera dans l'histoire de la marine française.

René La Bruyère.

A LOUVAIN

UNE LETTRE DE Mgr LADEUZE

Mgr Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain, nous adresse la lettre suivante :

Louvain, le 12 juillet 1928.

Monsieur le Directeur,

On attire mon attention sur l'article publié par M. Louis Gillet dans le n° du 1er juillet de la *Revue* sous le titre : « A Louvain. *Furore teutonico* ». Cet article contient de multiples erreurs sur l'Université de Louvain et sur son recteur. Veuillez me permettre de les corriger, en usant de mon droit de réponse dans vos colonnes.

Le « nouveau Recteur » de l'Université de Louvain commence la vingtième année de son rectorat.

L'article 247 du Traité de Versailles n'a rien permis au Comité fondé par M. Imbart de la Tour. Il oblige l'Allemagne « à fournir à l'*Université de Louvain*... les manuscrits, incunables, livres imprimés, cartes et objets de collection correspondant en nombre et en valeur aux objets semblables détruits dans l'incendie mis par l'Allemagne à la Bibliothèque de Louvain » ; mais il n'y est pas question de choisir ces livres et ces manuscrits « dans les fonds des bibliothèques allemandes ».

Je dois à la vérité de dire que ce n'est pas Son Éminence le cardinal Mercier qui prit l'initiative d'inviter les Américains à reconstruire notre Bibliothèque. C'est le 5 décembre 1918, bien longtemps avant le voyage du Cardinal aux États-Unis, qu'il fut décidé, à la séance de fondation du Comité national des États-Unis pour la restauration de l'Université de Louvain, de demander « aux représentants autorisés du gouvernement belge, aux dirigeants mêmes de l'Université de Louvain et au Comité international de Paris » si l'on acceptait que le Comité américain

« assume la charge entière de la construction du bâtiment de la nouvelle Bibliothèque ». Et le 30 octobre 1919, le Comité décidait d' « entreprendre la souscription d'une somme de cinq cent mille dollars en vue de la construction et de l'outillage d'une bibliothèque qui sera offerte comme un don généreux de la population des États-Unis à l'*Université de Louvain* ».

Ce n'est pas « la souscription des écoles », mais toute la souscription du Comité présidé par M. Nicolas Murray Butler qui « dépassa quatre cent mille dollars ». Il est aussi inexact de dire que le restant de la somme requise fut offert par « les compagnies, les banques, la grosse industrie ». Cette somme a été fournie, pour la plus grande part, par la *Commission for Relief in Belgium* (*Educational Foundation*) présidée par M. Herbert Hoover.

La Vierge qui se trouvait sur la Vieille Halle de Louvain, n'a pas « péri dans l'incendie ». Elle existe toujours.

L'inscription : *Furore teutonico* n'a pas été « rédigée par le cardinal Mercier ». *L'Illustration* du 30 juin a donné, me dit-on, le nom de l'auteur. On n'eût pas surpris du tout le Cardinal, en lui proposant d'omettre cette inscription. Il m'a déclaré à moi-même, plusieurs années avant sa mort, qu' « il ne fallait plus songer à cette inscription ».

Et me voici arrivé au grand reproche! Je prêche l'oubli du crime allemand ! Je suis partisan de la « politique de l'éponge et de la page blanche »! J'ai voulu « changer l'inscription litigieuse et faire comme si Louvain avait brûlé par un regrettable accident ».

En réalité, c'est M. Butler qui a proposé d'écrire : *Bello diruta, pace reædificata.* Mais, à Louvain, nous avons rejeté cette formule pour les mêmes raisons qu'expose M. Gillet. Pourquoi avons-nous rejeté aussi l'inscription faussement attribuée au cardinal Mercier? Je pourrais répondre, avec M. Gillet, que ce débat « ne devrait regarder que la Belgique et les États-Unis », ou plus exactement l'Université de Louvain et les donateurs américains. Je constate aussi que M. Gillet ne s'essaie pas à réfuter les « chicanes de latin » qui ont été faites au texte. L'inscription est de plus très défectueuse au point de vue épigraphique, et elle est inadmissible du point de vue historique. Le nouveau bâtiment n'est pas la reconstruction de l'ancien, lequel d'ailleurs n'a pas perdu un pan de mur. Il

s'élève à un kilomètre de la Halle incendiée. C'est une construction nouvelle, qui n'a donc pas été *diruta* par les Allemands. Et ce qui a été surtout détruit par les Allemands, c'est-à-dire les livres, a été reconstitué en bonne partie par eux, et non pas *dono americano*.

Ce sont donc des soucis bien différents de ceux de la politique de l'oubli, qui nous ont dicté notre opposition à l'inscription litigieuse. Nous aurions volontiers admis, dans la balustrade de la façade principale de la Bibliothèque, une autre inscription rappelant le crime allemand en des termes plus dignes d'une université. Deux fois, le 9 juillet et le 11 août 1927, nous avons proposé nous-même à M. Warren différents textes pour cette inscription. Mais nous n'obtînmes aucune réponse à nos lettres. L'architecte s'est buté à *son* inscription. Il est ainsi responsable de l'absence de toute inscription.

Cependant n'avons-nous pas « tout fait pour ôter à la cérémonie du 4 juillet toute signification »? On a si peu « pris le prétexte d'un centenaire, l'an passé, pour devancer les fêtes et pour éviter d'avoir l'air de célébrer la résurrection de la Bibliothèque », que ce centenaire, qui aurait dû être célébré en 1926, a été retardé jusqu'à la fin de l'année académique jubilaire, pour pouvoir y inclure l'inauguration de la Bibliothèque, et que même cette inauguration a été annoncée comme une partie des fêtes dans le programme provisoire adressé, en janvier 1927, à toutes les universités du monde. C'est à la demande des Américains qu'à raison de l'inachèvement des travaux, on a renoncé plus tard à faire cette inauguration en 1927. La discrétion ne nous permettant pas d'appeler deux années de suite à Louvain les délégués des institutions savantes de toutes les parties de l'Univers, la fête du 4 juillet a été une fête belgo-américaine, et ce caractère répondait à son objet.

La politique de l'oubli a donc été bien étrangère à l'organisation de cette fête. Et qu'aurait-elle pu y faire, puisque, comme l'écrit M. Gillet, « le monument lui-même est un témoin et un juge »?

Comment nous pratiquons la politique de l'oubli, on peut en juger par l'ex-libris donné tous les jours aux livres qui entrent dans notre dépôt; par le grand tableau représentant l'incendie de 1914, qui a aussi été inauguré aux Halles académiques le 4 juillet; par l'inscription qu'il y a quelques semaines,

nous avons placée sur les murs extérieurs de ces Halles, aussitôt que leur restauration fut achevée. Cette inscription est en langue vulgaire et à la portée de tous les yeux. Elle dit, en français et en flamand : « Le 25 août 1914, ces Halles, où était installée la Bibliothèque de l'Université, ont été incendiées par l'armée allemande. Elles ont été restaurées de 1922 à 1928. »

Après avoir montré de la sorte notre souci de ne pas laisser altérer la vérité historique, nous étions bien autorisés sans doute à revendiquer le droit qu'a tout citoyen de choisir les moyens qui lui conviennent pour manifester ce souci sur un bâtiment qu'il construit, et à ne pas nous laisser imposer, ni par une campagne de presse, ni par la violence, une manifestation particulière que, fût-ce à tort, nous estimions condamnable.

Combien je suis adversaire de la politique de l'oubli, je l'ai dit à Louvain, le 4 juillet, dans toute la sincérité de mon âme. Je n'ai d'ailleurs fait que répéter ce que j'avais écrit, le 15 décembre dernier, au moment où je faisais savoir à M. Warren mon opposition à son inscription, dans la préface que j'ai donnée à la brochure où M. le professeur Mayence réfute à nouveau les accusations allemandes contre la population louvaniste. Qu'à ce souci de la vérité historique, je joigne les préoccupations de la charité chrétienne et le souci des intérêts scientifiques de mon pays et de mon Université, j'ose espérer qu'on cessera bientôt de me le reprocher. Nous sommes bien en retard, nous Louvanistes, et nous Belges, en comparaison des autres pays alliés, dans la reprise des relations intellectuelles avec l'Allemagne !

En vous écrivant tout ceci, monsieur le Directeur, je n'ai d'autre intention que d'éclairer vos lecteurs sur la question de Louvain.

Celle-ci a été complètement dénaturée dans la campagne de presse qu'elle a soulevée. Or, nous devons trop de reconnaissance à la France qui a créé l'Œuvre internationale de Louvain, et au Comité français qui nous a été si secourable, pour nous résigner à être mal compris de vos lecteurs français.

Dans l'article qui m'a donné l'occasion de cet exposé, M. Gillet s'est tenu à l'écart des excès de la campagne que je viens de rappeler. Je rends hommage à sa parfaite courtoisie. Il s'est notamment abstenu de toute allusion à une intervention quelconque des Allemands ou du cardinal Gasparri, à

laquelle j'oppose de nouveau ici le démenti le plus catégorique. L'objet propre de son étude était l'analyse esthétique du monument élevé par M. Warren. De tout cœur, je m'unis aux éloges qu'il en fait. J'ai fait demander à M. Warren l'autorisation de placer son buste dans notre Bibliothèque. Je lui ai demandé moi-même d'ajouter un chronogramme en l'honneur de l'architecte à toutes les inscriptions dont il a tapissé le monument. Devant son refus, j'ai dû me contenter d'imprimer ce chronogramme sur le menu du banquet de la fête :

PRAENOBILIS AMERICAE FILIVS
WARREN INGENIO CORDEQVE PERFECIT

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

P. Ladeuze,
Rect. Univ.

La *Revue* s'empresse de publier la lettre de Mgr Ladeuze.

L'auteur de l'article auquel répond cette lettre, n'a garde de contester les rectifications de son éminent contradicteur. Il regrette particulièrement la confusion qu'il a faite sur la personne du Recteur. Voici peut-être son excuse. Il n'a pas à rappeler au Recteur de Louvain une séance qui eut lieu au Havre le 26 août 1918, jour anniversaire de l'incendie, et qui fut répétée quelques jours plus tard sur le front devant LL. MM. le Roi et la Reine des Belges. N'ayant pas été étranger à cette manifestation, qui a précédé de quelques mois la résolution américaine, il s'est trouvé alors à plusieurs reprises en rapports avec le cardinal Mercier et Mgr Deploige, jamais avec Mgr Ladeuze.

Pour ce qui est de l'inscription, je me sens placé dans une situation délicate. Mgr Ladeuze affirme que le texte n'est pas du cardinal Mercier et que l'illustre prélat ne voulait plus entendre parler de cette formule. M. Whitney Warren m'assure qu'elle est du cardinal, et qu'il lui en parlait encore deux mois avant sa mort. M. Whitney Warren est pour moi un ami de vingt ans : je suis heureux de voir que Mgr Ladeuze rend hommage à son dévouement, à son cœur et à son talent. Et, —

quel que soit d'ailleurs le rédacteur de la phrase latine, — comment refuser d'entendre ce grand idéaliste quand il me dit que l'inscription préexistait au monument, qu'elle en est le germe, l'origine, l'idée platonicienne qui engendre les choses? Quand il se plaint que son œuvre a été mutilée, son buste, même placé avec honneur, ne le console pas : sa personne peut lui paraître moins importante que sa pensée.

Mgr Ladeuze estime que l'inscription ne répond à rien parce que la bibliothèque reconstruite n'est pas celle qui a brûlé. Celle-ci subsiste (du moins les murs) dans un autre quartier de la ville. En somme, il n'y a eu de grillé que les livres et non le bâtiment, qui a seulement un peu « roussi ». Et alors, distinguons : dans l'ancienne bibliothèque, le feu a détruit le contenu et non le contenant; tandis que, dans la nouvelle, l'Amérique fournit le contenant et l'Allemagne le contenu. De sorte qu'on ne saurait dire sans injustice que l'Allemagne a brûlé la bibliothèque, qu'elle a restituée parce qu'elle l'avait brûlée... Je conçois l'embarras de faire tenir tant de nuances en une demi-ligne. Cicéron lui-même y aurait perdu son latin.

Mgr Ladeuze veut bien me faire l'honneur de reconnaître que je me suis abstenu de toute vivacité, et surtout de faire intervenir dans le débat des personnages sacrés. Ce n'est pas moi non plus qui ai prononcé le nom de M. Hoover. L'ancien président du *Belgium Relief Fund* a-t-il, comme l'ont avancé quelques-uns, exercé une certaine pression dans cette question d'épigraphie, plutôt faite pour occuper un candidat à l'Institut qu'un candidat à la Maison Blanche? S'il est vrai qu'il eût intérêt à enterrer cette inscription, il aura réussi tout au rebours : il peut se vanter de lui avoir fait, par son opposition, une belle publicité.

Aussi bien, dans cette controverse, il n'y a qu'un point qui importe. Mgr Ladeuze se défend de prêcher l'oubli. Il proteste que Louvain se souviendra. Nous ne pouvons que nous féliciter de la satisfaction qu'il apporte ainsi à la conscience du monde.

Louis Gillet.

REVUE LITTÉRAIRE

RÉALISME ET EXOTISME (1)

Les livres de M. Roger Martin du Gard se distinguent sans peine parmi l'abondante production contemporaine. Ils ont un air à eux. Ils sont très simples par la forme. Mais ils sont pleins de richesses que le lecteur discerne aisément. Quand on les ouvre, on les lit jusqu'au bout. Quand on a achevé la lecture, on en garde une impression nette et durable. L'auteur sait nous faire voir ce qu'il raconte.

Les écrivains de nos jours peuvent être facilement répartis en quelques catégories reconnaissables au premier coup d'œil. Les disciples de Marcel Proust ont pour l'introspection un goût minutieux qui supprime l'art de choisir. Les psychanalystes ont un souci des phénomènes physiologiques qui leur permet de s'émerveiller à propos des sensations les plus communément répandues dans l'espèce humaine. Les imitateurs de M. Giraudoux sont les virtuoses d'une acrobatie poétique qui est devenue une mode. Les chercheurs d'aventures sont de grands voyageurs, des fervents de l'exotisme, des observateurs passionnés de tous les prodiges, et ils ne content rien qui ne soit extraordinaire.

M. Roger Martin du Gard paraît ignorer tous les genres. Il paraît même ignorer qu'il y a de son temps des genres si variés. Il est en dehors des courants de l'année. Et à aucun moment il n'a l'air de faire exprès d'être lui-même. Il se contente d'être naturellement ce qu'il est. Manifestement, il a écrit ce qu'il a voulu, comme il a voulu,

(1) *Les Thibault : la Consultation*, par Roger Martin du Gard; — *la Sorellina*, par le même (Nouvelle Revue française); — *Magie noire*, par Paul Morand (Cahiers verts : Grasset); — *le Paradis des Nègres*, par Van Veltchen, traduit de l'anglais avec une préface de Paul Morand (Kra).

sans se soucier de ce qui plaît ou de ce qui ne plaît pas. Aucune réclame de librairie ne nous a annoncé qu'il avait du génie, ce qui est bien reposant. Aussi éprouve-t-on un plaisir extrême à s'apercevoir qu'il a un vrai talent, incomplet peut-être, mais sérieux.

C'est en 1909 que M. Roger Martin du Gard a publié son premier livre *Devenir*. C'est en 1913 qu'a paru ce curieux *Jean Barois* qui le fit remarquer des lettrés. Vivant hors de Paris, il a étudié les paysans et leur a consacré un livre, *le Testament du Père Leleu*. Puis, en 1922, il a commencé de faire paraître le premier volume de son grand ouvrage *les Thibault*, dont le quatrième et le cinquième ont été récemment édités. Bien que *les Thibault* composent un ensemble et retracent l'histoire d'une famille, chaque livre a un titre particulier et forme un tout, qui a sans doute besoin, pour prendre sa signification complète, d'être rapproché de ce qui précède, mais qui a son plan propre et son sujet.

Les trois parties déjà publiées nous ont fait connaître la famille. Thibault, le père, homme de bien despotique, le fils aîné Antoine, interne des hôpitaux, le cadet Jacques, de dix ans plus jeune, ardent, sensible et tourmenté, leurs amis les Fontanin. A la suite d'une escapade de collégien, Jacques a été mis par son père dans un pénitencier, puis il est allé à Paris terminer ses études. Son camarade, Daniel de Fontanin, se destine à l'École des Beaux Arts, lui à l'École normale où il est reçu. Incertain de lui-même, Jacques s'intéresse à la fois à Jeanne de Fontanin et à Gise, sa sœur adoptive. Son frère Antoine, plus âgé et lointain, ne lui inspire qu'une affection ombrageuse. Pour son père intraitable, il a des sentiments complexes où se mêlent la rancune et la révolte. Passionné, désireux de vivre librement, Jacques donne sa démission de l'École normale, et après une conversation violente avec son père, il disparaît sans jamais donner de ses nouvelles. Seule la petite Gise, qui a reçu un jour mystérieusement un bouquet de roses rouges, garde sa foi et sait que Jacques vit. Mais M. Thibault croit son fils mort, et Antoine ne sait ce qu'il doit imaginer.

Les deux volumes qui ont paru dernièrement s'appellent, le premier *la Consultation*, le second *la Sorellina*. Le premier raconte une journée de la vie d'Antoine médecin à Paris; le second nous apprend qu'Antoine a retrouvé son frère et nous fait assister à leur rencontre. *La Sorellina* est plus un roman que *la Consultation* : il y a une action, et le livre contient de fort belles parties. Mais *la Consultation* est plus remarquable par sa netteté, par la vie intense qui y est

contenue, par la composition ténue et solide qui enchaîne les événements. Dans ces deux cents pages, ramassées et entraînantes, il n'y a pas à proprement parler un sujet, il n'y a pas une intrigue : mais il y a un homme en scène de midi à minuit passé, il y a un médecin qui parle, qui agit, qui rencontre des êtres, qui réfléchit et qui veut. Il est le personnage permanent, devant qui passent vingt autres personnages, hommes, femmes, enfants. Chaque fois qu'il est en contact avec un individu ou avec un groupe, c'est une lumière vive et nette projetée sur une portion de réalité. Et en même temps, c'est quelque chose du personnage principal qui nous est révélé. Il y a là un double effet très curieux. C'est par les yeux d'Antoine que nous voyons ses amis, ses clients et ses collègues. Mais c'est aussi par ses amis, ses clients et ses collègues que nous voyons Antoine. Ce jeu de reflets est une des originalités du livre.

Il ne faut pas que ces mots fassent songer à quelque chose de subtil et de compliqué. Ce qui frappe au contraire dans *la Consultation*, c'est la simplicité des moyens dont use l'auteur. On n'y trouve pas une phrase à effet, pas une image recherchée, pas une description prolongée, pas un artifice, pas une obscurité. L'auteur n'est pas un styliste ; il ne tient même pas assez à en être un. Il se sert de la langue française avec aisance, avec clarté, avec respect. Il est direct, et il est rapide. Il a acquis depuis quinze ans une possession de lui-même et une maîtrise de plus en plus grandes. Dans *Jean Barois* il y avait plus d'analyses et plus de développements. *La Consultation* semble écrite d'un seul jet ; elle a du mouvement ; elle représente une belle réussite. Les personnages ont naturellement une vie profonde. On les connaît ; on ne les oublie pas. Le père Thibault, malade incommode, qui se souvient d'avoir été un homme autoritaire et qui déchoit à mesure que la mort le frôle davantage, est peint en quelques traits. Il se sent perdu ; mais il ne se l'avoue pas. Il cherche des raisons d'espoir. Un reste d'orgueil l'empêche de manifester son angoisse. Les progrès de la maladie le rendent peu à peu plus pitoyable. Il a envie de crier au secours. Il se reprend. Il cède à son tourment. Il médite sur ce qu'il a été. Et affaibli, cet homme, jadis terrible, tue le temps, qui le lui rend bien, en reprenant les refrains de vieilles romances entendues dans sa jeunesse. Antoine, son fils, a la vocation de la médecine. Travailleur, énergique, indépendant, il a jugé sévèrement jadis l'humeur difficile de son père, sa manie de gouverner durement et son ostentation philanthropique. Il a échappé dès qu'il a pu à la vie de famille pour se consacrer à ses études. Il adore sa

profession. Type viril, plus sensible que raisonneur, mais humain, il a pour ce père moribond une douceur qui sait être réconfortante ; il le soigne comme médecin, et il use de tout ce qu'il sait de son caractère pour apaiser sa douleur morale, pour le rassurer, et lui faire attendre dans l'espérance l'échéance qu'il sait fatale.

Peu de discours dans le livre, peu de considérations, mais des bouts de dialogues, des réflexions en quelques lignes, des faits, beaucoup de petits faits bien choisis. C'en est assez pour que les caractères se dessinent, pour que les figures surgissent, pour que les dispositions morales et physiques de chacun soient fixées. M. Thibault, après une piqûre, se sent mieux. L'auteur dit : « Il n'avait pas cessé de songer à sa mort : mais comme il avait cessé d'y croire, il lui devenait possible, agréable même d'en parler. » Le maître d'Antoine, le professeur Philip, est un homme supérieur et sa bienveillance flatte son élève. Et voici en quelques mots le secret de leurs rapports : « Lorsque le maître et l'élève étaient ensemble, la bonne humeur régnait : il leur paraissait évident que la moyenne de l'humanité se composait d'innocents, d'incapables, mais qu'ils avaient par bonheur échappé l'un et l'autre à la commune loi. » Dans *la Sorellina*, la rencontre des deux frères est décrite par des nuances fines où se mêlent la joie qui voudrait s'exprimer et la pudeur qui se tait. En quelques heures ces deux hommes séparés se rattachent l'un à l'autre et à tout le passé. Mais ils n'osent pas se le dire. Ils marchent tous deux sous la pluie, troublés. « Comme ils longeaient un mur qui les abritait du vent, Antoine ouvrit son parapluie et ils eurent l'air de s'être ainsi rapprochés pour se mettre à l'abri. »

Ces citations permettent de saisir le ton de l'ouvrage. Elles ne suffisent pas à faire connaître sa plénitude. La transparence du récit nous révèle sans cesse au delà des événements et des gestes des personnages, les caractères et la vie intérieure. Antoine, à l'heure où il est le plus pressé, reçoit la visite inattendue de deux gamins de Paris, l'un de quinze ans, l'autre de treize, orphelins, vivant tous deux et se débrouillant. Le plus jeune est menacé d'un phlegmon. Le plus âgé a pris l'initiative de guetter Antoine à son retour chez lui. Et sans façon, il lui demande de s'occuper de son frère. Bourru, ennuyé d'être mis en retard, Antoine décide tout de même de procéder à une incision immédiate. « Suis-moi par ici, dit le médecin. Le petit, subjugué, fait bravement quelques pas, mais dès qu'Antoine ne le regarde plus, son courage vacille, il tourne vers son frère un visage qui appelle au secours : Robert... viens aussi, toi? » M. Roger Martin

du Gard a su renouveler le type si conventionnel du gamin de Paris à force d'exactitude. Les deux petits héros ne sont pas de tout repos. Mais Antoine, malgré une journée de surmenage, ne les oublie pas. Les ayant reçus à midi et demi, il va le soir frapper à la porte numéro trois du sixième étage où ils demeurent, et il refait le pansement tout en bavardant avec eux. « Antoine riait tout seul en descendant les six étages. Sa sympathie était conquise. Il aurait fait n'importe quoi pour ces deux gosses. « Ça ne fait rien, songe-t-il, il faudra veiller à ce qu'ils ne deviennent pas trop débrouillards. »

M. Roger Martin du Gard aime à fixer des traits qui brusquement font discerner un aspect du caractère. Il y a dans *la Sorellina* un portrait émouvant d'un professeur illustre, que la jeunesse vénère, parce qu'elle le considère comme enthousiaste, riche, généreux, plein de certitudes. Le jeune Jacques va le voir un jour dans toute l'ivresse de ses illusions. Il trouve celui qui passait pour un vieil aigle somnolent près d'une salamandre, dans une atmosphère de pipe. Et désenchanté, il écoute des paroles sages et banales. Il va partir désemparé, quand le maître, brusquement, d'une voix sourde, lui avoue son désespoir, proclame son néant, et les yeux flamboyants, lui révèle qu'il doit suivre ses goûts, lâcher les livres si tel est son génie, et croître du dedans sous la poussée de ses propres forces.

A aucun moment, M. Roger Martin du Gard ne nous donne l'impression qu'il invente ou qu'il se livre à un jeu arbitraire de l'esprit. Tout ce qu'il conte semble s'imposer à lui, et s'impose à nous. Il y a dans tout son récit ce je ne sais quoi d'involontaire qui décèle un romancier. Les images et les scènes qu'il consigne ont eu par lui une réalité si intense qu'elles viennent à nous dans leur ordre nécessaire : sa vision devient notre vision. Les mots la transmettent sans la déformer ; ils sont les signes impondérables et presque invisibles par la magie desquels se recomposent devant nos yeux les visages, les personnages qui parlent et agissent, et se traduisent les âmes. Tous les écrivains de notre temps ont cherché cette notation rapide des êtres. Ils croient souvent la trouver en usant de termes rares, en recourant aux expressions techniques, en imaginant des comparaisons inattendues. M. Roger Martin du Gard paraît avoir trouvé le secret sans effort.

Il est un réaliste, si l'on prend ce mot dans sa haute et véritable signification. Il ne cherche pas de sujets extraordinaires. Il n'a pas l'ambition de trouver des fortunes hors de l'ordre commun. La seule

journée de travail d'un médecin, — telle qu'il la conçoit, car les professionnels font des objections, — lui fournit un ample sujet. Sujet terrible, dès qu'on y réfléchit. Tous ces mannequins qui entrent parés et officiels dans le cabinet de consultation d'Antoine, les voilà qui mettent à nu leurs corps et leurs âmes. Et soudain que de tragédies et que de misères ! Le contraste n'est pas cherché; l'auteur n'insiste pas, il n'insiste jamais. Mais du spectacle même qu'il montre surgissent coup sur coup les impressions variées et les réflexions qu'inspire la réalité elle-même. Cette Mme de Battaincourt si élégante et si frivole qui arrive en retard tout occupée de sa toilette, de ses réceptions, de ses chasses, bavarde et, ne parlant que d'elle-même, ramenant tout à sa beauté et à son plaisir, ne se doute pas un instant que sa petite fille est condamnée à passer des mois à Berck. Ce Rumelles, prétentieux et superficiel, fier de ses relations politiques et de ses connaissances diplomatiques, pompeux comme sa redingote, avouera une maladie intime qui gêne fort ses évolutions mondaines et qui le fera pleurer de douleur quand il sera étendu sur la chaise longue du cabinet de consultation. Et cet austère et malheureux professeur, qui vit dans l'épouvante parce qu'il attribue à ses accidents de santé et à son tardif mariage l'infirmité de son petit garçon, sera tout à coup humble et désemparé, comme s'il voyait face à face un terrible destin. Rien de plus pathétique que ce défilé d'une humanité qui brille dans la rue et qui vient confesser son infirmité.

Ne croyez pas cependant que M. Roger Martin du Gard soit un pessimiste de parti pris. Je ne jurerais pas qu'il ait grande confiance dans la bonté humaine, ni qu'il imagine que le séjour terrestre soit fait pour le bonheur. Mais il s'abstient de juger : il peint les choses telles qu'elles sont. Ses personnages connaissent la souffrance ; ils commettent des imprudences et des fautes ; ils les paient. Et lui, que pense-t-il? Il ne nous le dit pas. Il se contente peut-être de songer que les hommes sont de singuliers personnages, tantôt corrompus et tantôt pitoyables, et ce serait déjà une assez bonne philosophie pour un conteur. Mais il semble bien qu'il ait médité et qu'il se soit composé quelque notion de l'univers.

Une des idées qui préoccupent constamment Antoine est de plier sa vie à une discipline, dont la nature lui échappe. Habitué à travailler, il trouve dans le jeu bienfaisant de son activité son harmonie naturelle. Mais il lui arrive de méditer. En général il ne s'observe que par curiosité, non pour se juger: il évite les regrets et il n'a pas de

remords. Un cas de conscience, — à propos d'un enfant condamné et qu'on laisse souffrir pour ne pas risquer de hâter sa fin, — l'oblige à examiner de plus près ce qu'il pense. Il s'aperçoit qu'il a un besoin sincère de croire à sa raison, mais sa raison ne se confond pas avec la logique abstraite. Il juge normales et légitimes des actions qu'il ne commettrait pourtant pas. Il s'aperçoit que certaines de ses actions sont dénuées de raisonnement. Ce qui le frappe le plus, c'est qu'il n'agit pas dans des sens contradictoires. « Tout se passe exactement comme si j'étais soumis à une règle inflexible. »

Antoine ne va pas plus loin dans ses recherches, et l'auteur non plus. Les termes du problème l'intéressent tout autant que la solution qu'il renonce à chercher. Ce médecin d'aplomb et « affranchi » se découvre une nature ordonnée, et un sens moral inflexible, dès qu'il s'agit de sa profession. Les jeux de son intelligence, les doutes, le scepticisme ne prévalent pas dès qu'il lui faut vivre. Vigoureux et optimiste, il ne prolonge pas la rêverie et renonce à concilier dans l'abstrait des contradictions qui n'existent pas pour lui dans les faits.

Et c'est peut-être l'idée directrice de l'auteur qui peint les êtres sans tenir à tout expliquer. Les habitudes sociales, les traditions, les disciplines de l'éducation, la règle de toute existence laborieuse contiennent une vérité pratique; le spectacle des êtres vivants auquel se plaît M. Roger Martin du Gard ne lui a pas inspiré une philosophie ni une croyance; mais il lui a donné une expérience des conditions complexes de la vie, et cet empirisme est au fond de tout son ouvrage.

***

De ce monde de bourgeois français, peint par M. Roger du Gard, passons à un monde tout différent. Voici les nègres de M. Paul Morand dans *Magie noire*. M. Paul Morand est en France le grand maître du dépaysement. Sa curiosité lui a fait parcourir *Toute la terre* avec une intelligence qui est liée étroitement à un don poétique. Les pages où il évoque à Vancouver les montagnes rocheuses, Thermopyles des races blanches, ont une sorte de prestige pathétique. Il a composé pour le très curieux livre de M. Van Veltchen, traduit de l'américain, *le Paradis des nègres*, une préface où il a décrit le peuple fort et puéril, bénévole et féroce, des nègres et il l'a même montré menant éventuellement les funérailles de la race blanche au son d'un tambour voilé d'un foulard rose. Et sa phrase était fort belle, d'une grande puissance d'évocation. Il reprend aujourd'hui à son

compte l'étude de ces beaux animaux humains à qui notre civilisation présente doit un goût nouveau de la paresse, les nudités du Lido et de Palm Beach, la fraternité et les maisons en torchis qui durent trois ans, la musique syncopée, le jazz, les danses et peut-être quelque rythme nouveau.

Dans son avant-propos, M. Paul Morand présente avec drôlerie ses références négroïdes. En 1895, entrée des Français à Tananarive « paru dans le supplément illustré du *Petit Journal* »; 1902 : *Cake Walk* au nouveau Cirque et à l'Olympia; 1914 : les tirailleurs sénégalais descendant le boulevard Saint-Michel « en direction de la Marne »; 1916 à 1928, cinquante mille kilomètres parcourus à travers vingt-huit pays nègres, Djibouti, la Guadeloupe, Haïti, Dakar, Côte d'ivoire, etc. Voilà une belle conscience professionnelle. Chateaubriand ne mit pas tant de soin à étudier le pays des Natchez et d'Atala. Mais nous sommes dans un temps de documentation scientifique. Les voyages sont rapides; les auteurs en font, et ils en rapportent des livres.

M. Paul Morand a une pensée claire, une forme originale, et qui se dépouille sans perdre de sa saveur. Il aime l'exotisme. Il en communique ce que ses compatriotes lui semblent capables d'en comprendre. Évidemment, il ne va pas aussi loin que Kipling ou Conrad, mais il va aussi loin qu'il peut en gardant la chance d'être suivi. Son étude est pittoresque et nous livre tout ce qui est capable de nous divertir ou de nous frapper. Dans les nègres, M. Paul Morand aime à la fois l'ardeur physique, et ce qu'il nomme l'appel des ténèbres : il entend par là une sorte de lyrisme pareil à celui des enfants, un naturisme reposant. Il indique à chaque instant que cette race puissante, condamnée par d'hypocrites pêcheurs blancs, capable de bonté, est toute pénétrée de l'esprit de la terre et impuissante à se dégager de la boue originelle. La série d'histoires qu'il conte est une série d'échecs pour les noirs, malgré la magie dont ils détiennent certaines puissances.

Le Tsar noir est comme une anticipation du bolchévisme chez les nègres, qui, malgré l'appui des Soviets et de grands succès, finissent par succomber tout à coup au son du premier coup de canon tiré par un bateau des États-Unis. Ce n'est pas le meilleur récit du volume. *Congo* est l'histoire de l'envoûtement d'une danseuse célèbre qui, sous l'empire de l'idée fixe, quitte Paris et sa fortune pour aller enterrer sa grand mère et se noyer dans le Mississipi. *Charleston* nous dit l'attrait que peut ressentir pour un noir une femme blanche

élevée parmi les nègres, et nous renseigne sur les inconvénients de céder à la tentation : car la femme est rouée de coups par les Américains et le nègre tué à coups de revolver. *Syracuse*, c'est le docteur Vanep, réformateur noir de New-York, sorte de savant et d'apôtre, qui, à l'occasion d'un congrès, a l'imprudence de pénétrer dans le Musée du Congo belge et en sort fou furieux, par l'effet d'une régression foudroyante déclenchée par les fétiches et les masques négroïdes à la vitesse de plusieurs siècles par minute.

Viennent ensuite deux histoires qui, si l'on peut dire, sont purement noires et d'une affreuse ironie. Le peuple heureux de Krou brûle ses cases, ses arbres, ses provisions, détruit tout, parce qu'il attend l'avènement du jour entre les jours, et espère l'heure où, tout étant dévasté, il verra pousser des arbres nouveaux chargés de fleurs, de fruits, de conserves, d'automobiles, de maisons admirables, l'heure où les panthères viendront docilement livrer d'elles-mêmes leurs fourrures. C'est le goût puéril du miracle et la négation de l'effort. Kipling a fait là-dessus une admirable nouvelle, *la Ruche mère*. Paul Morand a écrit sur ce thème un apologue à la fois sauvage et divertissant. Dans la *Chèvre sans corne*, l'auteur conte l'histoire d'un vieux roi mangé par ses sujets, et le récit a une sorte de puissance oppressante.

La plus curieuse des nouvelles de ce recueil est *Adieu, New-York*. Imaginez un très beau bateau promenant deux cents touristes autour de l'Afrique : vingt-huit milles en quatre-vingt-dix-sept jours, dit l'étonnant prospectus rédigé par Paul Morand. Le plus somptueux appartement est loué pour quelques milliers de dollars à une inconnue très blanche et très jolie, à qui le plus bel Américain cent pour cent du bord fait immédiatement la cour. On découvre avec horreur que cette blanche richissisme a quelques gouttes de sang noir dans les veines. Avec un tact puritain, les passagers s'arrangent pour la laisser à terre, à la première escale en Afrique française. Après quelque temps consacré à une rage légitime, Pamela Freedmann s'adapte. Elle s'adapte même si bien que renonçant à la fortune, à sa supériorité de blanche, à ses bijoux et à son luxe, elle rejoint en pleine forêt un jeune chef tatoué qui veut bien souhaiter qu'elle prenne place parmi ses femmes. Et dans une nuit de sabbat où la tribu danse, Pamela, saisie d'un délire sacré et dévêtue, fait son entrée dans le village africain. Elle ne valait plus cent millions de dollars, elle « valait trois bœufs comme les autres femmes ». Et Paul Morand conclut : « Elle apprendrait à son amant la mélancolie, l'alcool, le baiser et autres manières des blancs. »

Tel est l'exotisme de M. Paul Morand. Il diffère comme on voit de celui de Bernardin de Saint-Pierre et de Loti. Il est très moderne par l'angle de vision, par le côté cinématographique, par la netteté, par les raccourcis, et aussi par ce qu'il a de volontaire et de composé. Il est d'ailleurs d'un pessimisme gai, et il offre de la vie une image que l'auteur a soin de ne pas prendre au tragique, mais dont il sait l'étrangeté comique. Et M. Paul Morand, virtuose de ces récits tirés de toutes les latitudes, est dans *Magie noire* toujours aussi alerte et toujours aussi adroit.

Il a beaucoup d'imitateurs, ou du moins il a été l'un des premiers à lancer la mode de cet exotisme nouveau qui veut que l'on aille dans tout l'univers pour rapporter quelques échantillons de la bizarrerie humaine. Si j'ai parlé de lui après avoir parlé des *Thibault*, c'est qu'il représente avec éclat parmi les écrivains contemporains la tendance exactement opposée à celle de M. Roger Martin du Gard. L'aventure pour M. Paul Morand, c'est une combinaison d'événements singuliers où se rassemblent, par la grâce d'un écrivain merveilleusement adroit, tout ce qui peut étonner et ce qui est banal sur certaines parties du globe. L'exotisme est quelque chose comme la musique nègre : il répond à un besoin d'échapper à ce que l'on connaît et de trouver des images neuves, des secousses inconnues, des spectacles insoupçonnés.

M. Roger Martin du Gard, par une démarche toute différente, se contente de la réalité qui nous entoure, il y puise avec aisance, et parce qu'il la voit, il en rapporte sans en avoir l'air des récits aussi surprenants que ceux qui viennent de très loin. C'est que l'aventure est moins dans les événements que dans les âmes. Notre littérature a toujours été curieuse de ce qui se passait hors de nos frontières : mais elle a toujours été principalement une analyse psychologique et une étude du cœur humain.

André Chaumeix.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Après la glorieuse campagne du Rif qui associa leurs armes dans une œuvre nécessaire de police et de civilisation, rien ne pouvait être plus efficace, pour consolider et développer l'amitié entre la France et l'Espagne, que la multiplication des communications directes. Il est peu de systèmes montagneux qui présentent au même degré que les Pyrénées le caractère d'une barrière continue et redoutable. La politique a parfois tenté de les supprimer; elle a pensé y avoir réussi, mais leurs sommets ardus et leurs cols difficiles ont résisté même aux volontés de Louis XIV. En réalité, il est peu de peuples voisins qui se connaissent moins et se pénètrent moins que l'Espagnol et le Français.

Voici que maintenant la nature est vaincue par l'art. Le roi d'Espagne et le Président de la République française se sont rencontrés le 18 juillet à la nouvelle gare internationale de Canfranc, en territoire espagnol, et ils ont ensemble inauguré la voie transpyrénéenne qui, remontant la vallée d'Aspe et descendant celle de l'Aragon, relie directement Pau à Saragosse et abrège de 26 kilomètres le trajet de Paris à Madrid. Jusqu'ici, pour aller de France en Espagne, il fallait contourner les Pyrénées et passer soit en corniche sur la Méditerranée, soit par Biarritz et Irun. Deux ministres pyrénéens, M. Barthou, d'Oloron, et M. Delcassé, de l'Ariège, de concert avec M. de Leon y Castillo, qui a laissé de si excellents souvenirs comme ambassadeur d'Espagne à Paris, préparèrent, après l'entente politique de 1904 au sujet du Maroc, le rapprochement matériel des deux pays par trois chemins de fer. L'un est celui qui vient enfin d'aboutir, après vingt-quatre ans, grâce à l'impulsion donnée du côté espagnol par le général Primo de Rivera; le second, qui paraît le moins nécessaire, joindra Saint-Girons à Lerida ; le troisième

remonte la vallée de l'Ariège, par Ax-les-Thermes, et aboutit à Ripoll et de là à Barcelone ; M. Tardieu nous promet qu'il sera inauguré en 1929. Ces magnifiques travaux ne sont pas seulement des merveilles techniques, ils facilitent le développement des industries qui, dans la montagne pyrénéenne, utilisent la houille blanche des torrents et offrent aux peuples des deux versants l'occasion de plus fréquentes rencontres.

Le roi Alphonse XIII, qui a donné à la France tant de marques d'amitié inoubliables, et M. Doumergue ont tenu l'un et l'autre à souligner le caractère et les bienfaits de la nouvelle voie ferrée. « En vertu des droits constitutionnels, a dit le Roi, et de l'amour et de la confiance que l'Espagne a en moi, je suis fier de représenter à cette cérémonie un peuple grand par son histoire et sa noblesse, sa culture et son esprit moderne, et c'est au nom et avec l'assentiment du chef de mon gouvernement que je salue en vous, monsieur le Président, le représentant de la France, guide glorieux des peuples, dans laquelle nous voyons toujours la nation amie et fidèle et avec laquelle nous ne cesserons de communier dans les mêmes sentiments. » Le Président de la République, en excellents termes, a salué « le souverain dont le règne reste lié à une période de bonheur et de prospérité pour l'Espagne », et il a montré, tant au Maroc que dans les entreprises économiques, l'importance d'une amicale collaboration franco-espagnole. La Compagnie du Midi a fait frapper, par M. Michelet, en commémoration de cet événement historique, une plaquette qui représente l'Espagne et la France avec la devise : *Ferro pacis conjunctæ*. Louis XIV aurait aimé ce symbole. Il y a encore des Pyrénées, mais elles ne sont plus une barrière. Bien mieux, c'est elles-mêmes qui, domptées, fournissent la force qui sert à les traverser.

On a beaucoup remarqué, dans le discours du Roi, une allusion très claire à la situation intérieure de son pays, dont la présence du général Primo de Rivera rehaussait la signification : « La France est républicaine et l'Espagne est monarchiste. La première est constitutionnelle et parlementaire ; la seconde, après avoir momentanément suspendu ces principes, s'applique à chercher les moyens de les rétablir, en supprimant les erreurs et les défauts qu'une longue et dure expérience nous a révélés. » La réforme constitutionnelle est ajournée jusqu'à 1930, mais l'étude des nouvelles lois qui devront assurer à l'Espagne un gouvernement stable et conforme à ses traditions et à ses mœurs, se poursuit. La parole d'Alphonse XIII est un gage que le

retour à un régime plus libéral et plus constitutionnel se fera dès que les conditions nécessaires paraîtront réalisées.

Par une coïncidence qui sans doute n'était pas fortuite, la veille de l'entrevue des deux chefs d'État à Canfranc, avait été paraphé, au quai d'Orsay, par les ambassadeurs d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, et M. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, le nouvel accord réglant le statut de Tanger. Il donne à l'Espagne les principales satisfactions qu'elle souhaitait. Jusqu'ici la police de la zone internationale de Tanger était assurée par deux *tabor*, l'un Français, l'autre Espagnol. Désormais, sans que l'organisation de la police internationale prenne le caractère d'une occupation espagnole, le contrôle de toutes les forces de police de la zone sera centralisé sous le commandement d'un officier espagnol assisté d'un Français, avec des cadres en majorité espagnols et français. La surveillance de la contrebande des armes sera également assurée par un Espagnol avec un adjoint français.

L'Italie obtient, de son côté, sur les points importants, les avantages qu'elle demandait : affaire de prestige plutôt que d'intérêt, l'Italie tenant à affirmer sur le détroit de Gibraltar sa situation de grande puissance méditerranéenne. Elle aura trois sièges, au lieu de deux, et une vice-présidence nouvellement créée, à l'assemblée législative de Tanger; un quatrième administrateur, qui sera Italien, est chargé des services judiciaires; un magistrat italien siégera au tribunal mixte. Les capitaux italiens seront associés à la construction et à l'exploitation du port de Tanger. En échange, l'Italie renonce aux anciennes capitulations; son agent diplomatique à Tanger sera un consul général accrédité auprès du Maghzen; il sera assisté d'un attaché militaire veillant au respect de la neutralité et du caractère international de la zone. Ainsi s'achèvent ces longues négociations. La France n'y perd rien, ou peu de chose; elle y gagne d'avoir fait preuve de bonne volonté et d'esprit conciliateur à l'égard de deux voisines, l'Italie et l'Espagne, avec lesquelles elle a tant d'intérêt à entretenir de bons rapports.

La Grèce, depuis l'échec de la campagne d'Anatolie et la révolution qui a établi la République, n'a pas encore retrouvé son aplomb; elle est secouée par des coups d'État et des crises ministérielles si fréquentes que nous avions renoncé à en rendre compte. Les luttes entre les clans de politiciens hellènes ont toujours été très vives; elles ont toujours caché, sous des étiquettes de partis, des rivalités de per-

sonnes ou de provinces; on ne voit guère, par exemple, les Corfiotes obéir volontiers aux Crétois, ni la nouvelle Grèce à l'ancienne. Mais la bataille est devenue plus âpre depuis la chute de la monarchie et depuis qu'un gouvernement révolutionnaire affolé a fait fusiller, le 28 novembre 1922, cinq anciens ministres et un ancien généralissime. La Grèce a même fait, avec le général Pangalos, l'expérience peu heureuse d'une dictature militaire. Va-t-elle trouver, grâce à M. Venizelos, la stabilité dont elle a tant besoin? Nous le souhaitons vivement. En tout cas, la rentrée en scène de l'illustre homme d'État crétois qui, durant la guerre et les négociations de paix, a rendu tant de services à son pays, est un événement européen qui ne saurait passer inaperçu et qu'il convient d'expliquer.

M. Venizelos avait, à maintes reprises, déclaré qu'il se retirait définitivement de la vie publique ; mais, dans tous les pays, pareilles résolutions sont plus fragiles encore que serments d'amour. Il avait prévu d'ailleurs que des circonstances exceptionnelles pourraient l'y rappeler : le cas s'est produit à la fin du printemps dernier. En Grèce, comme en Allemagne, le régime de la représentation proportionnelle ne permet que des majorités et des gouvernements de coalition. Après les dernières élections, en novembre 1926, aucun parti n'était assez nombreux pour constituer un gouvernement fort : les trois partis républicains avaient ensemble une faible majorité sur les deux partis de droite, l'un ultra-royaliste, l'autre royaliste modéré et enclin à se rallier à la République pour faciliter la constitution d'un gouvernement. M. Zaïmis, qui, depuis longtemps, joue entre les partis et en dehors d'eux un rôle de conciliateur et d'arbitre, forma un gouvernement de grande coalition comprenant les chefs des cinq partis avec un nombre de collaborateurs proportionnel à leur effectif. Ce ministère dura environ six mois au bout desquels le parti royaliste d'extrême-droite se retira à la suite d'un dissentiment politique. Un nouveau cabinet Zaïmis, soutenu par les quatre partis restants, ne fit que passer et craqua par la défection de l'extrême-gauche. Un troisième cabinet Zaïmis se forma, soutenu par les trois partis modérés mais ardemment combattu par les deux groupes extrêmes.

Dès lors, l'opinion s'accrédita que la Chambre issue de la représentation proportionnelle était inapte à donner au pays un gouvernement stable et capable de faire aboutir les réformes urgentes; les chefs des partis étaient plus occupés des avantages de leur clan ou de leurs intérêts personnels que de leur département ministériel. La machine administrative fonctionnait mal, tandis qu'au contraire la

machine fiscale, au gré des contribuables surchargés, fonctionnait trop. Le ministre des Finances, M. Cafandaris, chef du parti libéral et lieutenant de M. Venizelos, avait assumé la lourde tâche d'équilibrer un budget depuis longtemps déficitaire et d'opérer, sur des bases convenues avec le comité financier de la Société des nations, le rétablissement des finances et la stabilisation de la monnaie; il s'était vu obligé de réaliser des économies, c'est-à dire de léser certains intérêts privés, et d'augmenter considérablement les impôts, c'est-à-dire de mécontenter tout le monde. Il prétendait aussi faire rentrer certaines contributions arriérées qui, dans certaines provinces, se montaient à des sommes importantes : naturellement, les contribuables réfractaires furent exaspérés. Le mécontentement fut si général et si vif que les républicains purent se demander s'il ne se trouverait pas un général pour tenter un coup d'État, soit à son profit, soit au bénéfice d'une restauration monarchique, sous prétexte d'assurer au pays une administration plus stable et moins rigoureuse.

Les difficultés financières furent-elles la cause ou le prétexte de la rupture entre M. Venizelos et M. Cafandaris, il ne nous intéresse pas de le savoir. Quoi qu'il en soit, les amis de M. Venizelos lui représentèrent que son intervention seule pourrait prévenir de redoutables complications et apaiser l'opinion publique. Sans accepter le pouvoir pour lui-même, l'homme d'État crétois reprit la direction du parti libéral et tenta d'exercer sur le troisième cabinet Zaïmis, constitué sous ses auspices, la pression nécessaire pour faire aboutir les réformes qu'il estimait indispensables. Mais, à propos de l'émission de la nouvelle Banque de Grèce, qu'il considérait comme préjudiciable aux finances publiques, M. Venizelos rompit ouvertement avec le ministre des Finances, qui donna sa démission et entraîna la retraite du Cabinet. Le Président de la République, amiral Coundouriotis, n'avait plus d'autre issue parlementaire que d'appeler au pouvoir M. Venizelos lui-même qui, en quelques heures, le 4 juillet, constitua un Cabinet avec ses amis libéraux, dont M. Carapanos aux Affaires étrangères à la place de M. Michalacopoulos, et deux membres appartenant à d'autres groupes.

Le premier soin de M. Venizelos fut de dissoudre la Chambre, de changer par décret la loi électorale en rétablissant le système majoritaire avec scrutin de liste par arrondissements; les élections sont fixées au 19 août et la nouvelle Chambre est convoquée pour le 17 septembre. Que sera-t-elle? Probablement ce que voudra le gouvernement, à moins que la sécession de M. Cafandaris ne produise

un schisme profond dans le parti libéral. La campagne électorale est commencée au milieu d'une vive agitation et M. Venizelos vient d'aller à Salonique chercher l'appui de la nouvelle Grèce. Les chefs de partis sont mécontents, mais il semble que l'opinion, dans sa masse, ait accueilli avec soulagement le coup d'autorité de M. Venizelos et attende de lui l'établissement définitif d'un régime de stabilité avec un gouvernement réformateur et durable.

La crise politique que traverse la Grèce est d'origine sociale et par conséquent beaucoup plus sérieuse et profonde que les anciennes rivalités de partis ou de personnes. Après la malheureuse campagne d'Anatolie et en vertu du traité de Lausanne, un million et demi de réfugiés hellènes d'Asie mineure et de Thrace ont reflué en Grèce ; ils y apportent leurs habitudes de travail industrieux et leurs méthodes de production et de commerce, mais ils réclament des terres. Afin de les établir, la Grèce a dû procéder à de larges expropriations, sans parler des terres laissées vacantes, en Macédoine et en Thrace, par les paysans bulgares ou turcs contraints à l'émigration. Le plan arrêté par la Société des nations prévoyait la répartition de 500 000 hectares. Les expropriations ont dépassé ce chiffre et atteint 700 000 hectares. Néanmoins, le nombre des familles agricoles est si considérable qu'il n'a pu être alloué à chacune d'elles que trois hectares en moyenne. Le gouvernement a donc résolu d'entreprendre en Macédoine, en Épire et en Thrace de grands travaux d'assèchement, d'irrigation et de drainage qui coûteront de 2 à 3 milliards de francs et permettront de récupérer plus de 300 000 hectares de bonnes terres ; d'autre part, des efforts vont être multipliés pour initier les paysans à une culture intensive par l'emploi des machines et des engrais chimiques et le développement des syndicats agricoles.

Un gouvernement fort et entreprenant est donc plus nécessaire que jamais, car l'afflux de ces nouveaux Hellènes peut devenir pour la Grèce une source inespérée de richesse et de prospérité, de même qu'il peut être la cause, si l'on n'y prend garde, de troubles sociaux, de révolutions et de ruines. L'expérience de M. Venizelos, la confiance qu'il inspire à l'étranger, font espérer à la Grèce que l'habile pilote crétois va la conduire au port de salut et de prospérité. Les difficultés viendront de la situation financière. Déjà un éditorial du *Times* avertit M. Venizelos qu'il n'a pas le droit de renoncer à des engagements financiers avalisés par la Société des nations ni de les modifier de sa propre autorité. Là est la pierre d'achoppement pour le nouveau gouvernement. Nous espérons que la dextérité coutu-

mière de M. Venizelos saura l'éviter et qu'il réalisera heureusement l'amalgame difficile de la vieille Grèce avec les nouvelles provinces de Macédoine et de Thrace et l'installation productive des nouveaux immigrants.

On espérait, peut-être sans raison, aux États-Unis et en Europe, que la date du 30 novembre, à laquelle le général Obregon devait remplacer le Président Calles, apporterait au Mexique, ensanglanté par des troubles civils compliqués d'une abominable persécution religieuse, épuisé par les exactions, quelque répit et quelque apaisement. Mais, le 8 juillet, Obregon est tombé sous les coups d'un meurtrier, et l'on se demande si une nouvelle recrudescence de barbarie ne va pas sévir sur ce malheureux pays si richement doté par la nature, si tristement déchiré par les hommes.

Afin de comprendre les événements actuels, il faut se reporter aux trente années de prospérité et de paix durant lesquelles le général Porfirio Diaz gouverna le Mexique. Contre lui, quelques généraux factieux constituèrent une opposition qui s'appuyait surtout sur les paysans, les *peones*, descendants des anciennes tribus indiennes, auxquels on promettait de partager les terres des grands propriétaires, réputés descendre des anciens colons espagnols. Il est à peine exagéré de dire que les haines d'aujourd'hui remontent à Fernand Cortez. En 1911, un complot renversa le Président Diaz et, depuis lors, douze présidents se sont succédé au pouvoir, dont deux ont été fusillés et les autres contraints de s'enfuir à l'étranger. A la fin, le général Obregon, en 1920, réussit à consolider son pouvoir; il établit un régime à la fois révolutionnaire et nationaliste qui prétend réaliser un socialisme pratique réduit à sa plus simple expression, c'est-à-dire à la spoliation des possédants. La constitution de 1917 s'inspire des doctrines marxistes. Comme elle interdit à un Président d'exercer plusieurs mandats successifs, le général Obregon choisit pour successeur le Président actuel, M. Calles, et il fut entendu qu'à l'expiration du mandat de Calles, Obregon reprendrait le pouvoir. Ainsi était organisée entre les deux associés une sorte d'alternance régulière. Les élections étaient naturellement à leur discrétion. Le premier effet du socialisme au pouvoir n'est-il pas, en effet, de balayer les institutions démocratiques? Les infiltrations bolchévistes se reconnaissent à certains traits de barbarie policière et de haine contre le christianisme. Une loi de 1926 abolit complètement le droit de propriété pour les étrangers. Ce fut l'origine d'un conflit

diplomatique avec le gouvernement des États-Unis qui prit la défense des sociétés pétrolières; il envoya comme ambassadeur à Mexico un associé de la banque Morgan, M. Dwight-Morrow, qui, cette année même, prit les moyens efficaces pour aboutir à un accord. Jamais la situation du Mexique n'a été plus tragique : chômage, émigration en masse des ouvriers, dépopulation, assassinats, banditisme, faillite imminente. Mais l'oligarchie dirigée par les Présidents Calles et Obregon est la maîtresse absolue de l'État et des profits du pouvoir. Deux généraux, Gomez et Serrano, ayant tenté, en novembre dernier, de se porter candidats à l'élection présidentielle et de constituer un parti d'opposition furent, l'un et l'autre, arrêtés, condamnés à mort par une cour martiale spéciale et fusillés avec bon nombre de leurs partisans : après quoi Obregon fut, sans opposition, élu Président. L'absolutisme dictatorial tempéré par l'assassinat, tel est le régime du Mexique.

Comment et pourquoi le catholicisme, qui est la religion de la presque unanimité de la population, a-t-il été victime de ce régime arbitraire, il est aisé de le deviner. Même s'il est vrai qu'une partie du clergé se soit laissé entraîner, malgré les sages avis du Saint-Siège, à une politique active d'opposition, on n'y saurait trouver ni une excuse ni un prétexte à une politique qui poursuit l'abolition de toute religion, la fermeture des églises, l'interdiction des sacrements et qui a déjà fait mettre à mort, souvent après d'horribles tortures, plusieurs centaines de prêtres catholiques. Jamais d'ailleurs la ferveur religieuse n'a été plus ardente parmi le peuple. Le Président Calles est obligé, pour masquer ses fureurs antireligieuses, d'accuser les catholiques de pactiser avec les États-Unis, de préparer l'invasion américaine et de favoriser les desseins envahissants du capitalisme étranger. La persécution a suscité d'admirables dévouements et d'héroïques martyres; le clergé indigène, privé du réconfort des religieux européens expulsés, s'est montré, dans les pires conjonctures, à la hauteur de sa mission. Menacés, traqués, privés de leurs biens, de nombreux catholiques s'enfuient dans la montagne et rejoignent les bandes insurgées. Quant à la foule, tantôt elle fait cortège aux victimes, comme ce jour où, à Mexico, 20 000 personnes en deuil, aux cris de « Salut aux martyrs! Vive le Christ Roi! » suivirent pieusement les funérailles de l'une des plus nobles victimes de la tyrannie, le Père Pro Juarez, fusillé avec son frère et ses amis, après un simulacre de jugement, pour complicité avec les rebelles, et tantôt elle acclame les tyrans. Le Président Calles

s'imagine dompter les rébellions en fusillant des prêtres ou des membres de la jeunesse catholique : il ne fait qu'exaspérer contre lui la population honnête et laborieuse et soulever la réprobation du monde civilisé.

Seule l'influence des États-Unis pourrait mettre fin à ce terrorisme; les catholiques de l'Union, répondant à l'appel de Pie XI, le demandent à leur gouvernement, et l'on a pu espérer, au printemps, que l'action diplomatique du Président Coolidge allait peu à peu, sans intervenir par les armes, sans blesser le nationalisme intransigeant de l'oligarchie au pouvoir, obtenir l'apaisement. Le meurtre d'Obregon remet tout en question. Avant même que le coupable ait été interrogé, les journaux du Président Calles et ceux qui, partout, même en France, leur font écho, affirmaient que le fanatisme religieux avait armé son bras. Une proclamation du ministre de la Guerre déclare que le lieutenant Jose de Leon Torral « est un instrument aveugle du clergé catholique ». Le Saint-Siège, par l'organe de l'*Osservatore romano*, affirme qu'en tout cas « l'épiscopat, le clergé et les vrais catholiques mexicains sont calomniés, mais nullement coupables, ni matériellement ni moralement, de l'assassinat du général Obregon ». Le parti révolutionnaire agrarien s'en prend ailleurs, non aux catholiques, mais à trois ministres, adversaires personnels d'Obregon dont ils réclament la démission. La présidence est vacante; on se demande si M. Calles, à l'expiration de son mandat, cherchera à s'y perpétuer ou s'il trouvera un compère aussi accommodant qu'Obregon. Nous craignons, en tout cas, une recrudescence de la terreur sanglante qui déshonore le gouvernement d'un peuple brave, courageux au travail et qui ne mérite pas cette honte.

Le gouvernement de la République vient de transmettre et de publier sa réponse à la note de M. Kellogg du 23 juin. On n'a pas oublié les origines de cette tentative d'organisation contre la guerre. L'initiative première appartient à M. Briand. Puisque les États-Unis n'ont pas adhéré à la Société des nations, il semblait désirable au gouvernement français de les rattacher, par quelque autre lien, à l'œuvre de paix qu'il a entreprise. La formule « la guerre hors la loi », si critiquable qu'elle apparaisse quand on l'analyse, prenait entre deux peuples amis qui ne conçoivent même pas qu'il puisse un jour surgir un conflit entre eux, le sens d'une manifestation éclatante de leurs sentiments réciproques. Mais dès lors que M. Kellogg, à l'instigation de l'Angleterre, élargissait le cadre du pacte

jusqu'à inviter à y adhérer toutes les puissances civilisées, des précisions devenaient nécessaires et des précautions s'imposaient. Des négociations assez longues, mais toujours amicales, s'engagèrent donc, non seulement à Washington, entre M. Kellogg et M. Claudel, mais aussi à Londres. M. Briand, sir Austen Chamberlain et la plupart des puissances intéressées, se mirent sans peine d'accord sur certaines réserves indispensables. La note de M. Kellogg du 23 juin acceptait la plupart de ces réserves. A son tour, par sa note, le quai d'Orsay, en se déclarant prêt à signer prochainement le pacte, prend acte de l'assentiment américain au point de vue français. L'objet du pacte est de renoncer à la guerre « comme instrument de politique nationale ». L'expression est à peu près l'équivalent de « guerre d'agression » et se heurte à la même difficulté de définition, car la guerre défensive est expressément autorisée, et il appartient à chaque État d'apprécier en toute souveraineté s'il se trouve dans le cas de légitime défense. Quand est-ce qu'une guerre est, de l'aveu des deux parties, un « instrument de politique nationale »? On raisonne comme si les guerres éclataient à la suite d'une contestation d'ordre juridique pouvant se plaider et se juger, alors qu'elles n'éclatent, sauf exceptions rares, que dans le cas où un courant de passion nationale entraine au moins l'une des deux parties, souvent les deux. Il est entendu qu'aucune stipulation du pacte Kellogg ne peut être contraire aux dispositions du pacte de la Société des nations, non plus qu'à celles de Locarno ou des traités de neutralité.

Somme toute, les principaux inconvénients que pouvait présenter le pacte ont été éliminés. La signature solennelle aura lieu à Paris à la fin d'août; M. Kellogg sera présent. Ce sera une belle manifestation d'amitié franco-américaine, et c'est le principal. Ce sera sans doute aussi, pour le parti républicain aux États-Unis, un beau thème à développements électoraux. Et puis, on s'apercevra qu'après cette « manifestation de fraternité humaine, hautement conforme aux apirations profondes du peuple français comme du peuple américain », il n'y a rien de changé par le monde et qu'il n'est peut-être pas sans inconvénient de multiplier de pareilles manifestations parce qu'elles s'invalident les unes les autres.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LES BOUCHES CLOSES

PREMIÈRE PARTIE

I

Le fiacre avançait cahin-caha dans la nuit glacée, laissant derrière lui le tumulte de la gare. A travers la buée des vitres, le capitaine André Geslain et sa femme distinguaient les lumières de la ville et reconnaissaient au passage ses formes familières. Ils suivirent un moment la trouée sombre du fleuve où brillaient seulement, sur les bateaux amarrés, les étoiles vertes et rouges des feux, tandis qu'à l'opposé les glaces des hôtels et des cafés resplendissaient comme des baraques foraines. Un tramway les frôla, passa avec sa plainte grinçante et le martèlement de son timbre. Les passants glissaient comme des ombres, fuyant le froid.

La voiture tourna l'angle de la rue Pont-Vieux et entreprit l'ascension de la ville haute. Le cheval, de lui-même, prit le pas.

André et Lucienne se taisaient. Dans leur détresse, ils éprouvaient la crainte des mots qui ravivent les blessures, ou y ajoutent. Sans doute avaient-ils trop souffert depuis dix jours. L'excès même de cette souffrance avait créé en eux une sorte d'engourdissement de la sensibilité. Grâce à cette torpeur, ils oubliaient momentanément les motifs de leur tourment. Vide douloureux dans lequel flottaient vaguement le souvenir de ce qui avait été et la perspective de ce qui allait être, tournant d'une vie jusque-là pleinement heureuse et débouchant tout à coup dans le noir.

Copyright by Marcel Dupont, 1928.

Ils furent arrachés à leur somnolence par la secousse du fiacre franchissant le caniveau. Les fers du cheval sonnèrent sous une voûte, puis les roues crissèrent sur le sable d'une allée, raclèrent les marches d'un perron, s'arrêtèrent.

Ils descendirent. Lucienne avait levé la tête.

— On nous attend, murmura-t-elle avec un sourire contraint.

Et elle indiqua d'un signe une fenêtre du pavillon où filtrait une lumière rose. Sans dire un mot, André régla le cocher, sortit ses clefs et ouvrit la porte. Une bouffée d'air tiède les enveloppa de douceur. Devant eux, c'était le décor de leur vie quotidienne, l'escalier aux marches claires, le large vestibule dallé avec ses tapisseries, sa table ancienne aux pieds contournés et, sous la lampe, le plateau d'argent où les cartes de condoléances s'étaient accumulées.

Tout cela était déjà l'image du passé.

Au haut des marches une jeune *nurse* leur souriait.

— Bonsoir, Angèle, dit Lucienne, — et elle s'étonna de ne pouvoir empêcher sa voix de trembler. — Comment vont les enfants ?

Angèle donna de bonnes nouvelles. Les petits avaient été tout à fait sages. Guy, il est vrai, avait encore eu de fortes migraines pendant deux jours, mais il allait bien depuis. Quant à Geneviève, c'était plaisir de voir l'éclat de son teint, sa gaîté, son appétit.

— Ils dorment à poings fermés. J'ai eu bien soin de leur cacher le retour de madame ; ils n'auraient pas fermé l'œil... Monsieur et madame ont fait un bon voyage ?

— Bon, Angèle, merci. Un peu fatigués, peut-être...

Elle baissa la tête pour cacher l'angoisse de son visage sous les plis de ses crêpes relevés. Elle sentait derrière elle l'agacement de son mari et son besoin de solitude, de silence.

— Allez vous coucher, Angèle, dit-elle ; il est tard... Vous n'aviez pas besoin de veiller. Monsieur avait ses clefs.

— Amélie a préparé en un-cas dans la salle à manger. Nous avons pensé...

— Très bien, encore merci et bonsoir. Allez vous reposer.

La *nurse* éloignée, Lucienne et André obéirent à la même attraction secrète et se dirigèrent vers la chambre des enfants. Dans le couloir obscur, Lucienne trouva tout de suite le

loquet de la porte qu'elle ouvrit avec précaution. Ils pénétrèrent de quelques pas. Entre les petits lits de cuivre une veilleuse brûlait, mettant une teinte dorée sur les visages des deux enfants, celui du petit garçon allongé, un peu creusé aux joues, avec les taches sombres et trop grandes de ses paupières baissées ; celui de la petite fille avec de bonnes joues à fossettes, encadrées de boucles blondes.

Lucienne et André portèrent alternativement leurs regards sur l'un et sur l'autre, le temps de s'en imprégner avec amour. Mais ensuite, d'un même geste, ce fut du petit Guy qu'ils s'approchèrent, sur lui qu'ils se penchèrent, le cœur battant, comme s'ils eussent espéré voir au delà de ce front trop pâle, aux tempes translucides et délicatement veinées comme des mains de femme. L'enfant reposait paisiblement, la bouche entr'ouverte, avec, même dans son sommeil, un air soucieux de grande personne. Ah! quelles transes ils avaient connues par lui! Déjà délicat par nature, il avait failli leur être enlevé deux ans plus tôt par une terrible rougeole et il était resté pareil à une plante des tropiques transportée sur un sol glacé.

André saisit la main de sa femme et la porta à ses lèvres, puis, sans bruit, ils se dirigèrent vers la salle à manger.

Sur la table on avait disposé un consommé froid, des œufs en gelée et une crème. Les deux couverts se faisaient face, avec la netteté étincelante de leur argenterie et de leurs cristaux. André et Lucienne allèrent s'asseoir à leur place habituelle, mais ils ne touchèrent pas aux mets préparés.

Tout était à reconstruire. Du beau rêve vécu depuis leur mariage et d'où ils ne croyaient jamais sortir, il ne restait rien que la décevante image du souvenir. La mort de Stéphane Dewèze, le père de Lucienne, venait de bouleverser leur vie.

Quand le capitaine de dragons, André Geslain, blessé aux Monts de Flandre en 1918, avait été évacué sur l'hôpital militaire de Nantes, il ne songeait certes pas à prendre femme. Il avait alors trente-cinq ans et posait en principe qu'un soldat doit marcher au feu l'esprit et le cœur libres. Dans ses veines coulait le sang du colonel baron Geslain, grand sabreur et coureur de filles, lequel, après vingt ans de guerre sans débotter, était tombé derrière Caulaincourt en enlevant la grande redoute de la Moskowa. Le petit-fils était le portrait de l'aïeul. S'il n'avait

pu, comme lui, guerroyer toute sa jeunesse, il s'était du moins entraîné de toutes ses forces au métier des armes et y avait préparé ses hommes. C'était chez lui tout ensemble un sacerdoce et une passion. A ses yeux le reste comptait peu, l'argent surtout. Certes, comme le cuirassier de Nansouty, il avait le goût des femmes, mais pour en tirer du plaisir sans leur laisser une parcelle de son cœur. Généreux, il avait laissé à ce jeu tout son patrimoine et, quand la guerre éclata, il venait de perdre son dernier sol.

Il se jeta dans la bataille à corps perdu. Quatre fois cité, il avait déjà été blessé aux Éparges quand il reçut trois balles de mitrailleuse en contr'attaquant le cimetière de Locre à la tête de son escadron à pied. Et ceci l'avait mené d'ambulance en ambulance jusqu'à l'hôpital de Nantes.

Là devait s'écrouler la charpente dont il étayait ses principes. Pareille mésaventure arrive souvent aux hommes de cette sorte. Se donner tout entier à un idéal, fermer les yeux aux incidences, aux hasards de la vie, cela, il est vrai, décuple les forces ; mais un tout petit événement suffit parfois à montrer l'inconvénient de l'absolu. Lucienne Dewèze devait être l'artisan de la transformation d'André.

Elle avait vingt ans et venait de perdre sa mère, infirmière major de l'hôpital auxiliaire où le capitaine Geslain devait être envoyé. Depuis le début de la guerre, malgré sa jeunesse, elle soignait les blessés aux côtés de Mme Dewèze. La mort de celle-ci ne devait pas ralentir sa soif de dévouement. Au contraire, elle redoubla d'efforts pour soulager les souffrances dont elle était entourée.

Elle soigna André et ils s'aimèrent.

Ils s'aimèrent d'abord sans se le dire, avec la sensation bien nette que leurs cœurs étaient pris. Cependant, alors qu'en Lucienne la certitude d'atteindre au bonheur s'affirmait chaque jour, chez André elle s'évanouit aussitôt. Il avait mis loyalement en balance ce qu'il apporterait et ce qu'il recevrait et la comparaison lui avait interdit tout espoir. Stéphane Dewèze, le père de Lucienne, inventeur et fabricant des « accumulateurs Dewèze », occupait une place importante dans la Société industrielle nantaise. Lucienne avait vingt ans, elle était d'une beauté éclatante, elle aurait une grosse fortune. Aspirer à sa main eût été, de la part d'un officier sans le sou, un de ces

actes auxquels répugnait le capitaine Geslain. Il s'efforça donc de dissimuler son amour et attendit avec impatience l'heure de sa guérison pour retourner au front.

Mais il avait compté sans Lucienne. Celle-ci avait eu toute sa jeunesse empoisonnée par la mésentente du ménage paternel et plutôt que de commettre une erreur semblable, elle s'était juré d'attendre sans défaillance le jour où Dieu mettrait sur sa route celui qu'il lui destinait. Elle le reconnaîtrait à quelque signe infaillible. Si elle ne le rencontrait pas, elle était décidée à vivre seule.

Quand elle connut André Geslain, elle ne douta pas qu'il fût l'élu. Elle se recueillit dans sa joie et attendit sans mot dire. Mais quand, à la fois, elle devina l'amour de l'officier et comprit les raisons de son silence, sans hésitation et très simplement, elle se déclara.

André résista. Mais la lutte est difficile entre deux cœurs déjà étroitement pénétrés l'un de l'autre. La jeune fille s'acharna à faire tomber un à un les scrupules du blessé. Ébloui, il perdit pied, admit tout et céda.

La victoire fut moins facile sur Stéphane Dewèze. Néanmoins, celui-ci sentit la vanité de toute résistance et, craignant la révolte de sa fille, acquiesça.

Dès qu'André put se lever, le mariage eut lieu.

Tous deux, à cette heure, refaisaient en esprit le chemin parcouru. Souvenir enivrant. Ils s'aimèrent avec fougue et mirent une sorte d'acharnement à puiser à toutes les sources du bonheur. On eût dit qu'un pressentiment les forçait à se hâter.

Après un an d'occupation sur le Rhin, le 32e dragons était rentré en France et la vie de garnison avait repris. Leur amour, pour s'être assagi, n'en était pas moins vivace et leur foyer avait été embelli par la venue de deux enfants : Guy, âgé maintenant de six ans, et Geneviève qui venait d'entrer dans sa quatrième année.

Grâce à la rente annuelle que Dewèze assurait à sa fille, ils menaient une existence très large. Ils habitaient un pavillon donnant sur les grands jardins de la rue François Villon. André et Lucienne l'avaient orné avec patience et avec goût. Trois domestiques, en sus de l'ordonnance, en assuraient le service et rien n'y manquait comme élégance discrète et comme confort.

Mais leur plus grande joie était d'attirer chez eux les ménages modestes du régiment, ceux qui se refusaient à paraître dans le monde pour dissimuler leur pauvreté, leur gaucherie ou leur rudesse. Pas un n'avait résisté aux instances de Lucienne, et quiconque s'était assis à sa table y revenait sans crainte, assuré de n'y rencontrer que les amis ou les camarades capables de le comprendre et de l'aimer.

Le destin venait de balayer tout cela.

Ç'avait été un coup brutal : une dépêche, la nouvelle de la mort subite de Stéphane Dewèze, le départ pour Nantes par un train de nuit. Et puis, là-bas, une révélation tragique : l'existence double menée depuis nombre d'années par l'industriel, la maîtresse entretenue à Paris, les dettes, la désastreuse position en Bourse.

André fit une enquête rapide et conclut à l'impossibilité d'arracher quoi que ce fût à la catastrophe. Des hommes de loi accouraient de toutes parts; les exploits, les oppositions tombaient par rafales; un séquestre était nommé à l'entreprise des « Accumulateurs Dewèze ». Pendant des jours, André s'acharna au travail pour arriver à dénouer la situation de façon honorable. Il acquit la conviction que la vente du brevet et celle de l'usine pouvaient seules couvrir le passif. Lucienne, bravement, accepta.

C'était la ruine.

Et ce soir-là, ayant achevé à Nantes le travail de déblaiement nécessaire, ils se retrouvaient comme deux voyageurs sur une route tout à coup bouleversée et impraticable. Autour d'eux le décor des années écoulées prenait une physionomie hostile. Ils avaient la sensation de s'être égarés dans une demeure inconnue et de s'y trouver en intrus.

L'instant des décisions viriles était venu. Il ne restait plus au capitaine Geslain que sa solde, — juste de quoi ne pas mourir de faim, lui et les siens. Encore, pour y parvenir, devrait-il confiner ceux-ci dans un logis de misère, renoncer à donner une éducation soignée et complète à ses enfants et admettre que sa femme jouât à la maison le rôle de servante. Tel est le sort de l'officier sans fortune. S'il n'accepte pas cette situation de paria, qu'il se hâte et se débrouille : il lui faut trouver d'autres ressources.

André et Lucienne ne pouvaient avoir aucun doute sur ce point, car, au régiment même, les exemples ne manquaient point. La femme du commandant Chauveau, mère de trois grandes filles, était vendeuse chez Worms, le couturier des Champs-Élysées. Tous les soirs, le capitaine-trésorier Lebouq s'en allait jusqu'à minuit aligner des chiffres chez le percepteur des finances. Quant à Mme Bonnereaud, la femme du porte-étendard, elle ne se cachait nullement; dès la belle saison, elle passait ses journées au jardin public, entourée de sa marmaille, et y confectionnait de la lingerie de luxe qu'elle portait ensuite, en plein midi, chez Dreyfus-Honnebecke et Cie, rue Pont-Vieux. Sans doute, d'autres étaient contraints à des travaux analogues; seulement, par amour-propre, ils ne l'avouaient pas.

Le capitaine Geslain fit effort pour s'arracher à ses rêveries. Que diable! allait-il, pour la première fois, et pour une question de gros sous, se laisser abattre?

— Lucienne, dit-il, écoute-moi et sois courageuse.

Elle le regarda bien droit avec, dans ses yeux, une flamme pareille à celle des jours heureux.

— A tes côtés, André, je n'aurai jamais peur.

L'officier s'efforça de lui sourire, puis il continua :

— Nous allons être obligés de vivre avec environ le cinquième de ce dont nous disposions jusqu'ici. En vain ai-je dressé des plans et rogné tous les chapitres de notre budget. Toujours je me suis heurté à l'impossibilité de suffire à nos dépenses avec ce que je gagne.

— J'ai cherché, moi aussi.

— Alors?...

Les larmes affluèrent soudain dans les yeux de Lucienne.

— Je ne sais plus, André, et mon cœur se déchire en songeant à tout ce que tu auras à souffrir.

André s'écria avec un accent de reproche :

— Ne dis pas cela, Lucienne. Je suis le seul à n'avoir pas le droit de me plaindre, et si je souffre, ce sera de sentir mon impuissance vis-à-vis de toi, vis-à-vis de nos chéris... Notre intérêt serait peut-être d'abandonner l'état militaire, de chercher une profession qui paye son homme à l'étiage de son travail, de son intelligence et de son savoir...

Il s'arrêta, cherchant à deviner la pensée de Lucienne, mais celle-ci venait de baisser la tête et il ne put saisir son

regard. Il continua à mi-voix, comme se parlant à lui-même :

— Ça, non!... Je ne puis pas. On ne quitte pas la forteresse quand elle est attaquée de tous côtés.

La jeune femme n'avait pas songé à cette éventualité. Certes, dès son mariage, elle s'était enfermée sans regret dans le cadre étroit, — et nouveau pour elle, — de la famille militaire. Elle en avait aimé les vertus d'un autre âge, les mœurs un peu étriquées, mais à l'abri des contagions morbides. Jamais elle n'avait souffert de ne plus se trouver, comme on dit, à la page. Bien mieux, elle en avait éprouvé une satisfaction étrange, l'impression d'une entière sécurité morale et la béatitude de vivre parmi des êtres simples et d'une loyauté à l'épreuve. Si elle s'effrayait parfois, c'était de voir, sous la poussée du dehors, certaines lézardes se produire peu à peu dans cette armature jusque-là si solide.

Mais André venait de prononcer ces mots : nos chéris. Maintenant elle ne voyait plus la vie avec ses yeux des jours passés; elle en discernait les côtés abrupts, arides; pour un peu, elle n'y eût plus aperçu qu'obscurité et sacrifice. Elle venait d'avoir tout d'un coup l'intuition qu'en elle la mère ne formait pas un seul être avec l'épouse. Ce fut le temps d'un éclair. Elle chassa aussitôt cette pensée comme un péché.

— Je t'approuve, André, dit-elle.

Comme s'il avait besoin d'invoquer des excuses, l'officier cita l'exemple de nombreux camarades qui, dégoûtés d'une situation chaque jour moins brillante, s'étaient fait mettre en congé pour chercher un sort meilleur dans l'industrie, le commerce ou la banque. Quelle déception chez la plupart! Heureux de n'avoir pas rompu le dernier lien qui les rattachait à l'armée, ils étaient revenus à elle en enfants prodigues.

— D'ailleurs, dit-il, j'ai beaucoup réfléchi et voici la seule solution possible. Il va falloir nous mettre en quête d'un autre logis et congédier tous les domestiques sauf notre vieille Amélie. Malgré tout, cela ne nous permettra pas de boucler notre budget. Alors, je me suis dit ceci : puisqu'on me reconnaît quelque talent, pourquoi ne chercherais-je pas à gagner ce qui nous manque avec mes aquarelles ?

Le capitaine Geslain maniait en effet le pinceau avec une certaine habileté et il n'y avait guère d'officier, au régiment, qui n'eût quelqu'une de ses œuvres, — scène de chasse ou de sport,

— accrochée dans son salon ou dans sa chambre. A part lui, André n'avait pas grande confiance dans les profits à tirer de sa peinture, mais il avait en vain cherché une autre solution. Il se raccrochait à celle-ci comme un naufragé à l'épave.

Mais Lucienne s'était levée. Elle s'approcha de son mari et, posant ses deux mains sur les épaules de celui-ci, plongeant son regard dans le sien, elle lui dit :

— André, tu as raison. Là est le salut. Ayons du cran. Au lieu de gémir, adaptons-nous à la situation et à l'époque exceptionnelles où nous sommes... Moi aussi je veux travailler.

N'était-elle pas musicienne? Pourquoi, par son talent, n'aiderait-elle pas à augmenter leur bien-être, surtout celui de leurs enfants? En unissant leurs efforts, ils pourraient peut-être éviter de quitter cette maison encore parfumée de leurs premières amours, — et c'était le seul sacrifice qu'elle ne pouvait se décider à accepter.

— Comme tu es courageuse et comme je t'aime! dit André. Pourtant, songe à tout le labeur qui t'attendra à la maison. Ce sera là ta place, demain plus que jamais.

Mais Lucienne avait entrevu le salut; elle ne voulait plus en abandonner la possibilité. Elle s'assit à demi sur la table et dit sans abandonner le regard de son mari :

— Songe à nos enfants, André. Par amour pour eux, nous devons tout essayer, tout souffrir. Guy est déjà un petit homme, et tu veux, n'est-ce pas? qu'il reçoive une éducation digne de toi. Oh! je sais, c'est ta fierté qui souffre de penser que je vais travailler...

— Tais-toi, tais-toi.

— N'aie pas peur. Nul ne le saura. Dans une ville de deux cent mille habitants, qui donc remarquerait mes courses? Moi-même, bien que je ne rougisse point de gagner notre pain, je veux mettre ma coquetterie à changer le moins possible. Nous pourrons continuer à vivre ici, modestement, certes, mais sans rougir.

Le regard de Lucienne réchauffait André et lui communiquait l'enthousiasme et l'espoir dont elle était possédée. Mais avait-il le droit d'accepter ce sacrifice? N'était-ce pas renoncer à son rôle de chef et de soutien? Il la regardait avec admiration et amour, mais aussi avec une sorte de crainte.

— Mon chéri, dit-elle, ne sens-tu pas que nous pouvons encore être heureux?

Il se dressa et la saisit dans ses bras. Elle se laissa glisser contre lui et l'appela de ses lèvres entr'ouvertes. Il y plongea les siennes. Puis, sans abandonner la taille ployée et chaude, il entraîna doucement sa femme vers leur chambre.

II

Ayant, dans le langage pittoresque dont il était coutumier, fait l'éloge du régiment et de la façon dont il venait de manœuvrer, le colonel de Château-Chabas, s'adressant aux officiers rangés à cheval autour de lui, ajouta :

— Messieurs, pour terminer, nous allons donner une légère entorse au règlement... Nul parmi vous, j'espère, ne s'en formalisera.

Il sourit et, ajustant son monocle, jeta un regard circulaire autour de lui. Il ne cherchait point à cacher la jubilation qu'il éprouvait à bousculer sans risque les idées du jour. Appliquer les préceptes nouveaux, certes, il le fallait, puisque tel était l'ordre, mais cela n'empêchait pas de les réprouver au fond de soi et de se payer de temps en temps une petite incursion dans le passé, comme on s'offre un plaisir défendu.

Personne ne broncha et l'on n'entendit pendant quelques secondes que le souffle des chevaux qui s'ébrouaient, le bruit des mors et des gourmettes. Tous connaissaient sa manie des défilés et des revues en belle ordonnance et la plupart des officiers, d'ailleurs, l'approuvaient. Peut-on être soldat, peut-on être cavalier surtout et ne pas reconnaître la vertu primordiale, dans la formation de la troupe, de l'élégance et de la précision des gestes, des évolutions bien réglées et des présentations brillantes? Pas de discipline sans parade, et sans discipline point d'armée. Ane bâté qui ne comprend pas cela... A la vérité, il existait bien quelques opposants à ces principes : esprits forts ou caractères quinteux. Ceux-là, sous cape, traitaient le colonel marquis de Château-Chabas de vieille baderne et, à les entendre, il fournissait des verges aux adversaires de l'arme. Mais là n'était pas le seul motif de leur mauvaise humeur, ni même sans doute le principal. Le fait de rester un quart d'heure supplémentaire sur le terrain, sous un soleil d'avril

chargé d'ardeurs précoces, y entrait pour une bonne part.

Le colonel de Château-Chabas n'en avait cure. Quatre mois à peine le séparaient de la limite d'âge et, au déclin de sa carrière, il ne songeait pas à renier les convictions de toute sa vie militaire. Elles n'avaient pas démérité à ses yeux et il goûtait une sorte de volupté à violer dans certains cas les prescriptions du nouveau règlement.

Il s'adressa au lieutenant-colonel :

— Seive, je vous prie, prenez le commandement du régiment et faites-le défiler devant moi.

Il leva son index ganté de chamois clair.

— Comme autrefois!... Colonne d'escadrons à distance entière, sabre à la main, trompettes en tête... Messieurs, il est salubre de se réchauffer le cœur de temps à autre par de pareils spectacles. Nous voyons tant de laides choses!... Messieurs, à vos places.

Les officiers se dispersèrent au galop.

Le lieutenant-colonel de Seive, tambourinant de ses courtes jambes les flancs de son irlandais, prit le trot et se dirigea en grommelant vers la tête du régiment. Il souffrait d'une sciatique et son ventre l'incommodait aux allures vives. Lui aussi se préparait à prendre place dans la phalange des retraités et il se serait volontiers passé de cette cérémonie supplémentaire, véritable corvée pour lui. Néanmoins, il fit sonner « aux trompettes » et alla se placer devant le premier escadron.

Le capitaine Geslain avait rejoint le sien déjà rangé en bataille au fond du terrain de manœuvres.

Chaque fois qu'à la tête de sa troupe il se préparait à accomplir un des gestes inhérents aux traditions séculaires de son arme, il ne pouvait se défendre d'un émoi singulier. Il se croyait seul à l'éprouver et en rougissait comme d'une faiblesse. En réalité, nombre de ses camarades ressentaient le même trouble. A leur insu, ils répondaient à l'appel des ancêtres et, sans qu'ils s'en doutassent, ils tressaillaient de mille souvenirs imprécis, admirable fresque dressée dans leur mémoire, relatant toute l'histoire de la cavalerie française, depuis les compagnies d'ordonnance aux harnais de fer jusqu'aux régiments chamarrés, déferlant comme les vagues d'une mer démontée derrière la cravache levée de Murat.

Aussi André aimait-il le vieux Château-Chabas, malgré ses

idées courtes et ses manies. La vie d'un régiment, aujourd'hui, ressemble un peu à celle d'une usine en pleine activité et il était reconnaissant à son colonel de l'en faire évader parfois en le retrempant dans l'air frais de jadis.

Son regard le chercha et se posa avec tendresse sur la haute silhouette du colonel dressée dans le soleil. Suivi de son adjoint, Château-Chabas avait gagné le monticule où il avait coutume de se tenir pour observer le travail du régiment. Long et maigre, très droit sur son pur-sang, le casque légèrement incliné sur l'oreille, les poings aux cuisses et les rênes abandonnées sur l'encolure de son cheval, il attendait sans impatience que le gros de Seive eût achevé de rassembler les escadrons. André, à ce moment, l'aima de toutes ses forces. Quel soulagement de sentir en lui un chef inaccessible à toute compromission, amoureux et fier de son métier!

Au loin, la voix du lieutenant-colonel retentit, laissant tomber la cascade des commandements :

— Vers la gauche, pour défiler...

On eût dit, tellement le silence devint complet, que la nature elle-même se recueillait.

— Colonne à distance entière... Au galop...

Un grand frisson parcourut le régiment prêt à bondir. Le lieutenant-colonel abaissa son sabre et ce fut comme un éclair déclenchant le mouvement.

— Maaarche!...

Le peloton des trompettes démarrait le premier, à bonne allure, égrenant la sonnerie allègre, véritable fanfare de fête. Le 1er escadron suivit, soulevant un nuage de poussière roussâtre, puis le 2e. André, qui commandait le 4e, prit le pas, puis le trot dès que le 3e eût rompu. Ensuite, afin d'éviter tout à-coup, il allongea progressivement l'allure et embarqua son pur-sang au galop.

Alors il écouta.

Derrière lui, les cent chevaux de l'escadron suivaient sans heurt, amenés peu à peu à se détendre dans une action normale et joyeuse de tous leurs muscles. Il sourit. Cette marche « dans le train » presque silencieuse, où les sabots des chevaux semblaient frôler le sol, où les mors faisaient entendre un cliquetis mou dans la fraîcheur des bouches, où l'on ne percevait aucun de ces piétinements, de ces chocs qui révèlent à l'oreille exercée

les bousculades dans le rang, la mésentente des cavaliers et des montures, tout cela c'était son œuvre et c'était un chef-d'œuvre. Amener à un tel degré d'instruction équestre les pauvres gars qu'on lui avait confiés pour quelques mois, c'était faire preuve d'une sorte de génie et le capitaine Geslain n'y parvenait qu'à force de volonté, de patience, d'abnégation et d'amour. Mais il y parvenait. Et sa récompense, il la recevait largement à des heures pareilles à celle-ci où il pouvait offrir à son colonel, comme un hommage, le spectacle d'un escadron galopant en bataille aussi correctement que les vieux dragons d'autrefois.

Arrivé à la hauteur de Château-Chabas, André se redressa, tourna la tête vers lui et le fixa droit dans les yeux. Ce geste n'était pas, dans son esprit, la simple marque de respect prescrite par le règlement. C'était quelque chose de plus solennel. De toute son âme il s'offrait, lui et les cent braves garçons galopant à sa suite. Il disait, ce regard : « Compte sur nous, nous sommes à toi jusqu'à la mort. » Et cette offrande, il en avait la certitude, tous ses dragons la faisaient du fond du cœur, tant, par sa ténacité, il était arrivé à leur communiquer sa foi. Véritable miracle réalisé à force d'audace, en dépit du découragement général, en dépit d'obstacles presque insurmontables et en faisant tête à la débâcle où risquaient de s'éteindre une à une toutes les antiques vertus de l'arme.

L'escadron passa avec un grondement sourd. André eut à peine le temps de distinguer l'inclinaison de tête du colonel et sa main agitée en signe d'approbation. Sans ralentir, il gagna le fond du terrain et rangea ses pelotons à la gauche du régiment et sur la même ligne de bataille, le long des platanes bordant la grande route.

— Garde à vous !

Au pas de son cheval, rênes flottantes, le colonel de Château-Chabas passait devant le front des escadrons. Une étincelle fauve luisait derrière son monocle tandis qu'il scrutait chaque cavalier, chaque cheval. En passant devant André, il renouvela le geste de sa main et articula d'une voix forte :

— Fameux escadron, l'escadron Geslain !... Oui, fameux !

Et il s'éloigna en hochant la tête comme s'il continuait à se parler à lui-même. Ces quelques mots avaient suffi à remplir de joie le cœur d'André. Être compris dans l'amour qu'il portait à son métier, dans ses peines et dans son labeur acharné, il

ne demandait rien de plus. Pourtant, il eut mieux encore en entendant derrière lui, courant les rangs, le chuchotement des hommes :

— Fameux!... Un escadron fameux!... se répétaient-ils de l'un à l'autre.

Les braves gens! Quelle bonne pâte à pétrir, si l'on ne commettait pas tant de sottises pour satisfaire la bête électorale, si l'on ne mettait pas sans cesse tant d'obstacles à la bonne volonté et à l'expérience du véritable officier de troupe. André oublia ses chagrins intimes et à cette minute s'estima complètement heureux.

Pour regagner le quartier, il ne prit pas la grande route, mais le chemin à travers bois. Ainsi il éviterait le faubourg des Récollets où, dans des maisons de briques, s'entassaient les ouvriers des hauts-fourneaux et des usines Lesselberg. Depuis quelques semaines, en effet, l'orage menaçait, planant sur cette partie de la ville. Ce n'était encore que de sourdes rumeurs, échos de la tempête grondant déjà du côté de Paris où chaque jour, obéissant à des ordres secrets, des grèves éclataient sans motif nettement avoué. Or, la semaine passée, une grave échauffourée s'était produite à Saint-Denis et deux gendarmes y avaient été grièvement blessés. Peu à peu la fièvre gagnait le pays tout entier et celui-ci était comme un champ immense sous lequel ardait un brasier et où, par endroits, le sol se craquelait, laissant jaillir des étincelles.

Dans la ville même, le conflit n'avait pas encore pris de forme violente. Cependant, à la suite du lock-out patronal conclu à l'instigation du maire Fauvarques et après le refus d'augmentation de salaire infligé aux ouvriers des tissages, ceux-ci s'étaient mis en grève six semaines auparavant. Depuis deux jours, la grève avait également été déclarée aux ateliers des chemins de fer et on la sentait à la veille de l'être dans la métallurgie.

Aussi, à la traversée des faubourgs, les troupes essuyaient-elles quolibets et injures. André, peu patient de son naturel, préférait emprunter une route plus longue et ne point risquer d'être entraîné à quelque violence regrettable.

Le chemin forestier, étroit, bordé de talus couverts de mousse, filait à courte distance de la lisière. Au travers des jeunes feuilles on apercevait le ciel d'un bleu éclatant et parmi

les hêtres le soleil filtrait, dessinant sous la futaie un extraordinaire tapis aux arabesques d'or.

André prêtait l'oreille au vaste murmure montant de l'escadron, cliquetis des armes, choc des fers, ébrouement et piétinement des chevaux, rires et chants des hommes. Il eût voulu savourer son plaisir, mais chaque pas le rapprochant de la ville en éparpillait les parcelles une à une. La sortie du quartier franchie, il n'aurait plus dans la tête qu'un bourdonnement de ruche où s'entrechoqueraient follement les tracas, les soucis, voire les angoisses de sa vie quotidienne.

Il se disait :

— Pour bien remplir notre tâche, il faudrait pouvoir fermer nos oreilles aux bruits du dehors. Malheur à qui se trompe en travaillant la chair et l'âme humaines, plus difficiles à façonner que la pierre, le bois ou l'acier ! Comment y réussir lorsqu'en plein travail l'esprit s'évade, retourne en arrière, rôde autour de la femme, des enfants, s'alarme des difficultés du ménage, calcule, pèse et rogne? Autant essayer de lire deux livres à la fois. Pourquoi, dès lors, placer l'officier à un rang immérité dans la hiérarchie des valeurs? A quoi rime, par exemple, l'assimilation d'un capitaine chargé de former l'esprit, l'âme et le corps de deux cents jeunes hommes à un quelconque gribouilleur de chiffres? C'est un défi au bon sens, une insulte que nous ressentons douloureusement. Et il nous est interdit de nous plaindre, mais à quelles tentations on nous expose!

Lucienne et lui vivaient dans une continuelle angoisse. Que d'efforts inutiles, de démarches vaines accomplis en cachette! Les fameuses aquarelles ne se vendaient pas ou se vendaient à des prix dérisoires. Grâce à Mme de Campergues, une vieille amie de la mère de Lucienne, celle-ci avait obtenu deux élèves, Quatre-vingts francs par mois : une misère à côté du trou à combler. Les dettes s'accumulaient.

Et, chaque jour, sur le visage de sa femme André discernait une lassitude grandissante...

Il entendait, comme un écho lointain, la phrase du colonel de Château-Chabas :

— Fameux escadron, l'escadron Geslain!

Mais elle ne lui causait plus qu'une joie amère. A quoi bon le succès ici, quand se dessinait au loin le spectre de la détresse?

III

Le tramway grimpait la vieille rue Saint-Leu aux maisons inégales et noires, aux étroites boutiques peintes de couleurs vives. Dans le compartiment des deuxièmes classes, Lucienne Geslain, ses voiles de deuil relevés, fixait sans le voir le grouillement de la rue. Pourtant, celle-ci offrait une physionomie singulière. Dans la hâte des petites gens on devinait une sorte de fièvre ; des groupes stationnaient au coin des rues; on sentait de l'inquiétude dans les regards, de l'énervement dans les gestes. La nouvelle courait de bouche en bouche que les grévistes des chemins de fer venaient d'envahir le faubourg des Récollets et avaient chassé du marché couvert, à coups de botte et de gourdin, les bourgeoises et les cuisinières descendues à la basse-ville. La population s'alarmait. On avait vu un peloton à cheval de la gendarmerie mobile dévaler au grand trot l'avenue Jules Ferry. On disait la police débordée et les boutiquiers parlaient de mettre leurs volets. Dans le tramway, à haute voix, les voyageurs se communiquaient leurs appréhensions et s'indignaient de la faiblesse des mesures de police.

Lucienne ne voyait rien, n'entendait rien.

Tandis que le tramway montait vers le quartier neuf où habitait sa nouvelle élève, Claire Fauvarques, la même pensée, sans trêve, martelait son cerveau. A cause de Claire Fauvarques, ou plutôt du père de celle-ci, elle avait eu avec André son premier dissentiment et ce dissentiment se prolongeait; il étendait comme une ombre sur leur amour.

Mais elle poursuivait sa route. On ne discute pas le devoir, même avec la certitude d'en souffrir.

Pourtant, quand Mme de Campergues lui avait demandé :

— Accepteriez-vous de donner des leçons à la fille de Marcelin Fauvarques ?

Elle était d'abord restée étourdie comme d'un choc sur la tête, puis elle avait eu la sensation d'être emportée par un tourbillon d'épouvante. « Que dira André? » Telle fut la question qu'elle se posa aussitôt, avant même de répondre à sa vieille amie.

Tenant dans ses mains celles de la jeune femme, Mme de Campergues avait poursuivi :

— Mon enfant, je comprends vos scrupules. Mais, vous en convenez, vous voilà arrivés à une impasse. Il vous faut d'autres ressources, et tout de suite. En épouse courageuse, vous tenez à prendre votre part du fardeau, et je vous approuve. J'ai cherché... Je n'ai rien trouvé d'équivalent, ni même d'approchant...

Des chiffres tombaient des lèvres de la vieille dame et Lucienne les recueillait avec avidité, échafaudant déjà en esprit son budget. Trois cents francs par mois pour trois leçons par semaine. Avec ses deux autres élèves, cela ferait près de quatre cents francs. Aux yeux de Lucienne, acharnée depuis des mois à compter franc par franc, sou par sou, cette somme paraissait considérable. Quelle joie de pouvoir enfin se sentir utile, d'apporter au foyer un peu de paix, de bien-être ! C'était peut-être, pour toujours, la fin de sa frayeur quand arrivait le moment du terme et qu'elle se torturait l'esprit pour trouver les quelques billets manquants. Tout cela lui était apparu instantanément, comme un rayon sur la route obscure.

Mais en même temps elle songeait à ce Marcelin Fauvarques, l'homme auquel elle devrait cet adoucissement de leur sort.

Fauvarques avait surgi du chaos de la guerre à la façon de ces bulles d'air qui se forment à la surface des marécages. Avant, il n'était rien. Qui connaissait Fauvarques, hors quelques politiciens de comités électoraux socialistes où il dépensait un génie d'intrigue singulier et une totale absence de scrupules? Mais son ambition visait plus haut. Il était resté à l'affût, guettant l'occasion de sortir de l'ombre. Son existence médiocre lui pesait, car il était dévoré de mille besoins, de mille passions, et ne pouvait se contenter, pour les satisfaire, de la modeste banque Fauvarques qu'il dirigeait depuis la mort de son père. Et la guerre avait été pour lui le gisement inespéré où il lui avait suffi d'avoir l'audace de puiser. Il l'exploita avec une témérité, une impudeur inimaginables et força le succès. Le banquier nécessiteux était devenu le plus redoutable financier de la région. Bien vite il avait pris pied dans toutes les entreprises importantes, gagnant du terrain petit à petit, accaparant les titres, s'établissant solidement dans les positions conquises, puis étendant alentour le champ de son activité dévorante. Maintenant tous les tissages de la basse-ville,

les aciéries Lesselberg, les tanneries de la chaussée Blanqui étaient sous son contrôle. La banque Fauvarques elle-même, sous son impulsion trépidante, était devenue le *Crédit Universel*, dont les succursales s'étendaient sur tout le pays compris entre la Manche et la Loire et envahissaient peu à peu le centre de la France. Il menait en même temps, par une route parallèle et avec le même acharnement, sa carrière d'homme politique. Devenu conseiller municipal, puis maire, il donnait le spectacle, prodigieux d'incohérence, d'un tyran impitoyable dans ses affaires personnelles et d'un démagogue socialisant dans les affaires publiques. Enfin, couronnement de l'édifice, il affichait un cynisme complet dans sa vie privée et sa jeune femme, nul ne l'ignorait, était morte de désillusion et de chagrin.

Tel était le père de Claire Fauvarques! Tel du moins se l'imaginait Lucienne d'après les on-dit parvenus jusqu'à elle.

Cependant elle accepta.

Restait à en faire l'aveu à André. Elle le fit comme toute chose, franchement, sans préparation ni détour.

Alors, pour la première fois, elle dut subir la fureur de son mari. Sous le coup, elle crut que toutes ses fibres secrètes se brisaient. Scène atroce dont tous les détails, à chaque instant, se présentaient dans son souvenir et lui donnaient la fièvre. Elle revoyait André marchant à grands pas dans le salon, tête basse, mille plis inconnus creusés dans son visage... Et ce silence dont il semblait que ni l'un ni l'autre n'oserait s'évader... Enfin cette voix jamais entendue, cette voix à la fois sourde et cassante!... Comment avait-elle pu songer à cela? Se mettre aux gages de cet enrichi de la guerre, de ce bas politicien dont l'idéal semblait être la destruction de tout ce qu'ils vénéraient : famille, armée, foi chrétienne. Jamais, lui vivant, il ne tolérerait cela.

Lucienne avait écouté son mari sans l'interrompre, et même, tout d'abord, devant la souffrance gravée sur son visage, elle avait été saisie d'effroi. En introduisant cette querelle dans leur ménage, n'avait-elle pas péché contre l'amour? Mais très vite son inquiétude s'atténua et elle ne ressentait plus que l'injustice dont André faisait preuve à son égard.

Le souvenir de certains faits accourait à son aide. Pourquoi, depuis l'insuccès de ses aquarelles, André consacrait-il

à son métier d'officier plus de temps encore qu'auparavant ? Pourquoi, levé dès l'aube, ne rentrait-il qu'à l'heure du déjeuner et repartait-il presque aussitôt pour ne reparaître qu'à la nuit? Oh! sans doute, quand il était auprès d'elle, il ne se montrait pas moins prévenant ni moins tendre. Tout de même, André fuyait la maison; il la laissait tête à tête avec les angoisses, les difficultés, les décisions à prendre, autant de spectres qui se révélaient à chaque instant dans l'ombre de leur récente détresse.

Jusque-là, elle l'avait tellement aimé qu'elle chérissait même ses défauts. Maintenant elle se disait : « Me laisser seule tout le long du jour en face de ma fatigue, de ma lassitude, cousant, raccommodant, apprenant à lire à Guy, donnant mes soins à Geneviève, prêtant la main à notre vieille domestique, est-ce juste cela? »

Sans doute, jusqu'à ce jour, elle avait accepté son abandon comme un mal inévitable. Quand André rentrait à la maison, elle lisait dans son regard une tristesse si pathétique qu'elle s'ingéniait à lui cacher la sienne. Mais à cet instant elle éprouvait le besoin de défendre sa part de bonheur. Comment! elle allait vers son mari le cœur vivifié et rafraîchi par l'espoir et il la repoussait! Il se réfugiait dans son égoïsme, dans un amour-propre hors de saison. Ne fallait-il pas vivre, avant tout, et surtout mettre leurs petits hors de cause?

Elle dit avec calme, mais fermement :

— J'ai accepté et j'irai.

Puis froidement, fixant les yeux d'André devenu blême, elle dressa leur bilan. Jusqu'ici les créanciers ne s'étaient pas fâchés; ils avaient confiance, grâce à la façade demeurée presque intacte, — au prix de quels efforts! Mais cette façade s'écroulerait quelque jour. Comment s'acquitter alors? Elle avait renoncé sans se plaindre à tout repos, à tout plaisir, mais elle voyait venir le moment où elle ne pourrait plus détourner l'orage. Or leurs enfants seraient les premiers à en pâtir. Cela, elle ne l'accepterait pas, tant qu'elle aurait la force de lutter.

Dans les yeux d'André elle lut d'abord de la stupeur, puis une sorte d'égarement. On eût dit d'un homme dont la vie venait d'être brisée d'un seul coup. Il baissa la tête et sortit.

Le soir, quand il rentra, on eût cru que rien ne s'était passé. Jamais depuis lors le nom de Fauvarques n'avait été

prononcé entre eux, mais cette volonté de silence tendait une barrière entre leurs âmes.

Cependant, ayant pris parti, Lucienne était décidée à aborder crânement l'obstacle. Dès le lendemain, elle se présentait chez Marcelin Fauvarques.

Elle l'imaginait épais, lourd, inculte d'esprit et de corps, étalant à plaisir sa puissance et sa fortune. Elle fut introduite. En face d'elle, dans une attitude déférente, elle vit un homme grand et svelte, de manières discrètes et vêtu avec goût. Son teint mat et chaud, ses cheveux très noirs et brillants et d'étranges yeux aux cils longs donnaient à son visage strictement rasé une apparence étrange et en quelque sorte mystérieuse, comme on en voit au masque de certains princes hindous. Il s'y joignait une espèce de langueur dans le maintien, de mélancolie dans le regard qui surprenaient chez un personnage de sa réputation. Cet extérieur, si différent de celui qu'elle attendait, ne fut pas sans désorienter la jeune femme.

Marcelin Fauvarques parla. Sans manifester une commisération déplacée, il s'arrangea, en quelques mots choisis, pour faire comprendre à Lucienne l'admiration qu'il portait à sa vaillance, puis, sans appuyer, il fit appeler sa fille. Il s'agissait de lui servir de répétitrice pour ses leçons de piano; voudrait-elle remplir ce rôle trois fois par semaine aux conditions fixées? Sur l'acquiescement de la jeune femme, Fauvarques prit congé et la laissa avec sa nouvelle élève.

Depuis, elle l'avait à peine entrevu une ou deux fois.

Le tramway s'était arrêté. Lucienne eut à peine le temps de s'apercevoir qu'il était parvenu au Jardin des Plantes et elle dut se hâter pour descendre. D'un pas vif elle gravit l'escalier donnant accès dans le parc public. Celui-ci, par différents paliers ornés de statues, de fontaines et de parterres, montait jusqu'au quartier neuf. Elle était en retard et courut presque pour traverser la dernière terrasse. Elle n'eut plus qu'à franchir la rue.

Sous le porche de l'hôtel la puissante automobile de Fauvarques attendait. Au fond, dans le jardin, des appareils compliqués distribuaient de toute part une pluie fine où jouait le soleil.

Comme de coutume le timbre du portier l'annonça, et au premier étage, un valet l'attendait. C'était le rite auquel elle

était habituée. Elle s'apprêtait à pénétrer dans le petit salon où son élève, chaque fois, l'attendait et elle fut désagréablement surprise lorsque le domestique lui dit :

— Monsieur prie Mme Geslain de bien vouloir venir lui parler dans son cabinet.

Pourquoi Lucienne ressentit-elle un choc ? Elle s'était accoutumée à venir dans cette maison comme elle se fût rendue en terrain neutre, dans une pension ou à un cours, et elle avait apprécié chez Fauvarques une discrétion qu'elle attribuait à une sensibilité de bon aloi. Elle eut l'appréhension d'un vague danger.

Cependant le valet avait ouvert une porte et s'effaçait. Elle s'approcha.

Sur le pas, elle marqua un temps d'arrêt. Tout de suite, dans cette vaste pièce éclairée de trois fenêtres, elle l'avait aperçu, lui, et sa crainte s'était avivée; accoté au mur, près de la plus éloignée des fenêtres et dans l'ombre d'un grand rideau, il l'attendait. Rapides, deux impressions traversèrent son esprit : d'abord celle d'avoir devant elle une bête prête à bondir, puis celle d'être pénétrée par un regard d'une avidité inexprimable. Un froid étrange la saisit.

La porte avait été refermée derrière elle. Lucienne resta immobile, face à l'homme. Le visage redevenu normal, celui-ci avança lentement et la salua :

— Me pardonnez-vous, dit-il, de vous enlever quelques minutes à votre leçon ?

Lucienne ne répondit pas. Elle eut simplement une élévation des sourcils qui signifiait : je réserve ma décision. Les joues de Fauvarques se contractèrent et son teint devint grisâtre, mais il demeura maître de lui. Sans changer de ton, il continua :

— J'ai à vous entretenir de choses sérieuses.

Le regard de Lucienne, fixé au sien, exprima la plus complète surprise, mais elle n'ajouta pas un mot.

— Cela peut vous surprendre, je l'avoue... continua-t-il.

Il réfléchit un instant, puis articula avec un dépit visible :

— Vous semblez fâchée.

— Je n'ai aucune raison d'être fâchée, mais j'étais venue pour donner sa leçon à Claire, et uniquement pour cela.

— En vérité, madame, vous m'accablez. J'avais cru que

ma discrétion, le profond respect dont j'use à votre égard avaient pu faire tomber les préventions dont je savais être l'objet. Il n'en est rien, je le vois. J'insiste néanmoins pour obtenir un entretien dont vous ne me garderez pas rancune, je vous assure.

Il y avait dans son accent une si fervente prière qu'elle acquiesça d'un bref signe de tête. Elle le suivit et prit place dans un fauteuil près d'une fenêtre. Fauvarques s'assit sur une chaise en face d'elle, le dos à la lumière, puis abaissant à demi les paupières :

— Je vous demande instamment, dit-il, de ne pas m'interrompre jusqu'au moment où vous saurez toute ma pensée. Mes paroles pourront vous paraître étranges au début; la fin seule mettra en lumière leur raison d'être.

S'attendant au pire, Lucienne restait sur la défensive, les lèvres pincées, un pli entre les sourcils.

Fauvarques continua :

— J'éprouve comme un remords de vous avoir fait venir ici pour être professeur de ma fille. Par là je semble avoir admis, et même approuvé l'injustice du sort à votre égard. Cela m'est insupportable.

La jeune femme avait rougi. L'intrusion de cet homme dans le secret de sa vie lui paraissait un outrage. Elle eût voulu d'un mot lui interdire d'aller plus loin, mais elle repoussa la tentation. Fauvarques ne se disposait-il pas à lui signifier d'avoir à ne plus donner de leçons à sa fille? Perdre les quelques centaines de francs qui les sauveraient du désastre, elle et André, eût été impardonnable. Elle préféra feindre l'étonnement et mit même toute la douceur possible pour répondre :

— Ma situation n'a pourtant rien d'exceptionnel. Les femmes d'officier travaillant pour vivre sont légion depuis la guerre.

Il démasqua brusquement ses yeux à la fois ardents et veloutés.

— Pas vous! fit-il... il ne faut pas...

Du coup, Lucienne ne put contenir sa révolte.

— De quel droit décidez-vous de mon sort? En prêtant mon aide à mon mari, je ne me diminue en rien et ne porte aucune atteinte à mon propre bonheur.

Fauvarques avait senti la maladresse de son interruption. Avec une souplesse singulière il avait aussitôt repris la maîtrise de lui-même et ne laissait plus voir à l'égard de la jeune femme qu'un intérêt banal d'homme du monde.

— Excusez-moi, dit-il. J'ai trop longtemps tourné et retourné cette idée dans mon esprit. Elle m'obsède ; elle cherche à s'exprimer plus vite et moins protocolairement que je ne le voudrais.

Il prit un temps, puis prononça lentement :

— Pourtant c'est bien de votre bonheur qu'il s'agit.

Lucienne, un sourire de dédain aux lèvres, se leva.

— Il suffit, dit-elle. Nous perdons tous deux notre temps. Il est certains sujets, vous devriez le comprendre, où vous n'avez rien à voir.

Mais Fauvarques n'avait pas bougé. Son visage s'était subitement durci. Indiquant de la main le fauteuil que la jeune femme venait de quitter, il reprit d'une voix sèche, comme s'il traitait une affaire :

— Je me suis mal exprimé. En parlant de « votre » bonheur, je voulais parler de celui de votre ménage, de votre famille. Une situation comme la vôtre ne peut se prolonger sans dommage. Votre courage fléchirait à la longue et il serait insuffisant à lui seul. Songez non au temps présent, mais aux années futures, songez à vos enfants, aux charges qui vont grandir. Dans une arme sacrifiée, le capitaine Geslain n'a aucun avenir, et cela quel que soit son incontestable mérite. Madame, je vous en prie, asseyez-vous, écoutez-moi.

La nouvelle manière de Fauvarques plut à Lucienne. Avait-elle le droit de ne pas l'écouter, puisque, en somme, ce n'était pas d'elle seule qu'il s'agissait? S'il cherchait à se jouer d'elle, André saurait le démasquer et au besoin le châtier. Elle se rassit.

Fauvarques s'inclina et poursuivit sur le même ton :

— Parlons net. Sans qu'il s'en doute, je connais de longue date le capitaine Geslain et je n'ignore aucune de ses qualités. Dans sa partie, il est un chef et j'estime ce genre d'homme. Croyez-moi, madame, malgré les apparences, entre lui et moi il y a de nombreux points communs. Cependant, si j'étais à sa place, j'agirais tout autrement. Lorsqu'un soldat de sa trempe trouve encombrée la carrière qu'il a choisie, il n'admet pas de

piétiner sur place. « Vous ne pouvez me donner le rang que je mérite ?... Serviteur. Je m'adresse ailleurs. »

Lucienne l'avait laissé parler. Ces idées, elle les portait en elle sans le savoir ou sans oser se les avouer à elle-même et Fauvarques, lui semblait-il, l'aidait simplement à les faire s'épanouir.

Tout cela était vrai, était juste. Mais presque aussitôt elle se repentit de l'avoir laissé exprimer par cet homme.

Elle leva la main.

— Mon mari est seul juge, dit-elle sèchement.

— Non.

Déjà, avec son habitude de discerner la moindre faiblesse de l'adversaire, il avait senti que son argumentation avait déposé un germe passible de se développer. Il poussa aussitôt son avantage.

— Écoutez-moi. Quand on a la chance de posséder une compagne telle que vous et qu'on a en soi des énergies exceptionnelles, on n'a pas le droit de s'enfermer dans l'horizon borné du métier d'officier. C'est, si l'on peut dire, un suicide. Ou plutôt, c'est, par paresse de s'adapter ailleurs, se réfugier dans une sorte d'engourdissement. C'est faire œuvre d'égoïste.

Lucienne recevait ces paroles en plein cœur et elle en souffrait comme de coups frappés à même sa chair. Nul, en sa présence, n'avait jamais parlé de la sorte de son mari et elle ne l'eût toléré de personne. Mais un démon secret lui soufflait : il a raison... Et elle se contenta de dire :

— Monsieur, une fois pour toutes, je vous interdis d'attaquer mon mari.

Cependant elle resta assise, prête à entendre la suite. Fauvarques s'inclina de nouveau.

— Vous avez raison, dit-il, pardonnez-moi. Je me laisse entraîner par mon désir de vous éclairer et, pour mieux me faire entendre, je force la note, involontairement. Le capitaine Geslain, j'en suis sûr, ne se doute même pas du tort qu'il se fait, qu'il vous fait. Il subit l'extraordinaire envoûtement auquel échappent bien peu de vieux soldats. Il vit de souvenirs et de chimères. Il est d'une autre époque. Il coiffe encore un casque et ceint une épée, comme un croisé. Tout cela est fini, laissons les panoplies aux enfants. La guerre, nul n'en veut et nul ne peut la faire. Les peuples d'Europe, ruinés et vidés de

leur moelle, massacreraient quiconque voudrait les jeter les uns contre les autres. Vous entendez encore des bruits d'armes, c'est vrai... Vieux procédé dont on n'a pu encore se défaire, mais qui ne trompe personne. Non, plus de sang. Travaillons. Travailler, produire, voilà le but de tout homme digne de ce nom. Si votre mari n'a pas le courage de le faire pour lui-même, qu'il le fasse du moins pour vous, pour vos enfants.

Pour la seconde fois, Lucienne sentait la rougeur envahir son visage. Oh ! avoir la force de couper la parole à Fauvarques, de s'enfuir s'il refusait d'arrêter son réquisitoire... Mais le démon secret lui dicta cette réponse :

— C'est impossible, vous le savez bien. Un officier, à l'âge de mon mari, voit toutes les carrières civiles se fermer devant lui.

— Erreur ! s'écria Fauvarques. Un officier intelligent, énergique, apte au commandement, trouve toujours des hommes prêts à employer ses facultés de chef.

Il se leva et se mit à marcher de long en large, les yeux fixés sur les dessins du tapis.

— J'ai réfléchi... Un homme de l'espèce de M. Geslain peut être un excellent collaborateur. Le mettre à sa place, tout est là. Tenez, par exemple, moi...

Il s'arrêta et fixa la jeune femme avec une acuité telle qu'elle détourna les yeux.

— Moi, continua-t-il, moi qui devine tout ce que votre simplicité, votre dignité cachent de vertu et de courage, je vous offre mon appui pour vous arracher à une situation indigne de vous.

Les yeux de Lucienne fuyaient toujours ceux de Fauvarques. Elle ne voulait pas qu'il y discernât le trouble de son âme. Parlait-il sérieusement? Tendait-il un piège ? Avait-il le pouvoir de réaliser un miracle?

— Voilà, continua-t-il. J'ai décidé de transporter à Paris le siège social du *Crédit Universel*. Il me faut un homme de tête comme chef du personnel, car son autorité s'étendra sur toutes les succursales. C'est un poste considérable et je le rétribue en conséquence : soixante mille... Si votre mari accepte, il est à lui.

Lucienne, immobile, n'osait prononcer une parole. Comment croire à un si prodigieux retour de fortune? Serait-ce

donc la fin de leur vie de privations, d'efforts, d'angoisses continuelles, d'humiliations, parfois?

Le maire l'enveloppait du regard, guettant ses gestes, tâchant de percevoir les battements de son cœur, prêt à parer à tout sursaut de révolte, à toute tentative de fuite. Il continua d'une voix caressante :

— Et si M. Geslain accepte, s'il consent, tout en exerçant ses nouvelles fonctions, à faire un stage dans les différents services, s'il adapte ses facultés aux questions de banque, rien ne l'empêchera de devenir l'un des administrateurs du *Crédit Universel*. Et alors, que sais-je?...

Sa main esquissa dans le vague le geste de l'infini, puis il s'approcha de la cheminée et sonna.

— Je me garderai de faire moi-même ces propositions à votre mari, vous le concevez. Mais si elles vous semblent acceptables, portez-les lui de ma part. Et si M. Geslain comprend le désintéressement de mon offre, qu'il vienne me voir. Nous mènerons l'affaire comme j'aime que les affaires soient traitées, clairement et rondement.

Le valet ouvrit la porte. Fauvarques s'inclina.

— Madame, dit-il, recevez mes humbles hommages. On va vous conduire auprès de votre élève.

Sans répondre, elle s'éloigna.

Présente à sa leçon, Lucienne en réalité n'y prit aucune part. Son esprit était bien loin de son élève, de ses gammes, de ses arpèges et de la *Sonate au clair de lune*. Parfois un choc trop dur subi par son oreille l'arrachait à sa rêverie et machinalement elle critiquait l'imperfection d'un *crescendo* ou une attaque trop brutale. Mais aussitôt elle reprenait son incursion dans la contrée inconnue où l'avait entraînée la proposition de Fauvarques.

D'abord, c'était comme un éblouissement devant cette possibilité : plus de soucis, plus de crainte du lendemain, plus de vains efforts pour s'évader d'un état voisin de la misère... et ce serait le cadre ancien reconstitué pour l'éternelle harmonie de leur amour. Puis, dans la pénombre de sa pensée et inscrite en traits fulgurants, elle revoyait l'équation posée par Fauvarques : *l'avenir du capitaine Geslain = zéro*. Vérité inéluctable. Un seul espoir les soutenait à l'heure actuelle : qu'il passât chef d'escadron. Une misère. A peine trois billets de plus par

an. Encore cette chance était-elle hypothétique, les réductions opérées dans l'arme de la cavalerie ayant, en fait, ralenti considérablement l'avancement.

Sans se les formuler nettement, Lucienne entrevoyait la multitude des objections dont se prévaudrait André pour motiver son refus. La personnalité de Fauvarques d'abord. Mais elle n'admettrait pas une telle défaite. Nécessité fait loi. Si son mari répugnait à accepter l'appui de cet homme, qu'il trouve donc une aide d'égale force dans leur monde, à eux. Il invoquerait aussi l'impossibilité d'abandonner la carrière des armes. Mais un bon Français ne trouve-t-il pas à « servir » partout? Doit-il, pour satisfaire une conception surannée de l'honneur militaire, laisser souffrir de privations femme et enfants?

Toutes ces pensées roulaient pêle-mêle dans son cerveau, accompagnées par le murmure du piano sur lequel couraient les doigts de Claire Fauvarques. La petite fille devinait-elle le drame qui se jouait à ses côtés? On eût pu le croire. Elle n'osait regarder son professeur et d'instinct effleurait à peine le clavier. Cette musique, Lucienne avait la sensation qu'elle ne se jouait pas près d'elle, mais au loin, comme au théâtre lorsqu'à la cantonade un solo de violon accompagne la scène pathétique.

Et puis, tout à coup, cette question s'imposa à son esprit : quel mobile poussait donc Fauvarques à lui faire cette offre? Bonté d'âme? Pitié? Allons donc! Un Fauvarques capable de désintéressement! Il faudrait oublier l'interminable liste des pauvres diables qu'il avait abattus et piétinés pour atteindre le faîte où il avait installé sa fortune. Alors elle se souvint de ce regard dont elle avait senti la brûlure sur tout son corps. Elle le connaissait, ce regard; elle l'avait vu s'allumer dans d'innombrables visages d'hommes quand elle passait dans la rue. Ah! pourquoi Dieu lui avait-il donné ce charme violemment sensuel dont elle souffrait parfois comme d'une tare physique? Oui, Fauvarques ne pouvait avoir cédé à aucun mouvement de l'âme, seul, le désir le poussait. Quel outrage! Tous les espoirs s'écroulaient. C'était, pour Lucienne, après l'épanouissement dans la lumière, la chute dans une sorte de néant.

Peu à peu, cependant, elle reprit pied dans la vie et elle fit effort pour surmonter son abattement. En vérité, devait-elle, par fierté, renoncer à tant de promesses? Fauvarques, somme

toute, n'avait mis aucun prix à son aide et si un jour il avait l'audace de demander plus que de la gratitude, il trouverait à qui parler. Peut-être n'y avait-il là de sa part qu'une gageure, un plaisir de dilettante à mettre sa puissance aux pieds d'une femme ardemment convoitée et dont il était certain de ne rien pouvoir espérer. Bien sotte serait-elle de n'en point profiter. Elle se donnait à elle-même toutes ces raisons et les écoutait avec une sorte de remords, mais elle était sans force pour les discuter.

Quand elle se leva, l'aiguille de la pendule marquant midi, elle ne voulait plus douter de son bon droit. Elle parlerait à André.

Avec quelle hâte elle s'enfuit !

Sur le seuil elle s'arrêta. Sans qu'elle s'en fût aperçu, le ciel s'était obscurci et de grosses gouttes s'écrasaient sur le trottoir. Elle recula et se mit à l'abri du porche. Pour rentrer chez elle il lui fallait retraverser le parc, attendre le passage du tramway. Or les nuages accouraient de l'ouest, l'averse menaçait. Comme elle hésitait sur le parti à prendre, le bruit encore lointain d'un moteur d'auto lui fit dresser l'oreille. Elle eût distingué entre cent ce ronflement pareil au roulement de quelque gigantesque tambour. Combien de fois il avait obsédé de son tumulte la paisible rue François Villon, leur rue !

En effet, elle reconnut l'auto débouchant à l'angle de la grille du parc. C'était celle de leur ami, le capitaine Feugères, commandant l'escadron d'autos-mitrailleuses. Véritable voiture de course, taillée en obus, toute en capot, elle ressemblait à une bête fantastique, basse sur pattes, aux jarrets d'une détente foudroyante. Le képi du conducteur, seul, dépassait la carrosserie, mais elle reconnut le bandeau azur de la cavalerie légère. C'était bien Feugères.

Dans la rue quasi déserte, l'officier avait remarqué tout de suite la jeune femme. Il rangea sa voiture le long du trottoir et l'arrêta devant la porte de l'hôtel Fauvarques. Au regard de l'officier, à sa bouche pincée, elle devina sa stupéfaction de la voir à cette place. Mais déjà Feugères avait sauté à terre et était devant elle, tête nue.

— Vous allez vous faire tremper. Voulez-vous que je vous ramène? Espérons que le nuage ne crèvera pas avant, car, vous le savez, mon tacot est nu comme la main. Ni pare-brise, ni capote.

Elle répondit, mi-gaie, mi-décontenancée :

— Vous êtes très gentil, Feugères, mais est-ce bien convenable ?

Il existait entre eux une franche amitié, comme l'on n'en trouve que dans les milieux militaires où, dans les ménages, les camarades célibataires du mari sont accueillis comme des frères.

De Feugères à Lucienne il y avait autre chose. Mais cela restait inexprimé, ressenti par lui avec une force singulière, deviné par elle et considéré comme un enfantillage sans conséquence et sans lendemain. Tous deux d'ailleurs s'interdisaient d'y songer. L'honneur, ce mot si souvent galvaudé, est dans certains cœurs une entité trop haute pour qu'ils risquent de l'effleurer même d'une pensée. N'avaient-ils pas mieux, plus sûr et plus durable, dans cette camaraderie doublée d'une amitié solide ?

Feugères se mit à rire.

— Avouez donc ! Vous craignez de montrer vos jambes plus haut que le genou en franchissant ma carrosserie sans portière. N'ayez pas peur. La rue est vide. Il n'y aura que moi pour contempler ce chef-d'œuvre de la création.

— Vous êtes stupide, mon petit Feugères. Je crains seulement les mauvaises langues si l'on nous voit ensemble dans cette affreuse voiture où l'on est serré l'un contre l'autre comme harengs en caque.

— Alors, laissez les imbéciles faire leurs ragots et filons ; sinon, nous allons être rincés.

— Vous avez raison.

Sans le moindre embarras, elle enjamba la carrosserie et se glissa dans la cage étroite où Feugères aussitôt vint la rejoindre. Il mit en marche très lentement, contrairement à son habitude.

— Que diable êtes-vous donc aller faire chez ce bandit de Fauvarques ? questionna-t-il.

Elle le regarda. Le visage du jeune homme était impassible. Ce fut à peine si elle distingua de légères contractions au bas de la mâchoire. Il affectait de n'être occupé qu'à sonder du regard le bout de la rue et à maintenir sa direction dans la ligne droite. Elle répondit, mi-ironique, mi-fâchée :

— En vérité, vous êtes d'une indiscrétion...

Les joues de Feugères se teintèrent d'une légère rougeur.

— Si l'amitié, fit-il, ne permet pas de telles questions, je m'excuse. N'en parlons plus.

Elle eut regret de l'avoir blessé. Après tout, pourquoi lui cachait-elle la vérité? Elle hésita une seconde. La question de Feugères prouvait le silence d'André sur leur dissentiment et sur sa cause. Elle en souffrit comme d'un désaveu public. En effet, de tous ses camarades, Feugères était le seul auquel André eût avoué leurs difficultés et l'aide que sa femme avait décidé d'apporter à leur ménage. Avait-il honte, vis-à-vis de son meilleur ami, du nouvel effort tenté par elle? Cette pensée la décida.

— Ne faites pas cette figure, Feugères... Je vais vous rassurer. Mais j'exige le secret le plus absolu. Ce que je suis venue faire chez le maire Fauvarques? Tout simplement, mon ami, ce que je fais chez l'avoué Portel et chez l'antiquaire Grusse. Donner des leçons à sa fille. Voilà.

Feugères ne répondit pas, mais son regard s'enfonça plus profondément et Lucienne y devinait de la réprobation. La voiture roulait sans bruit, moteur arrêté, descendant entre les villas et les jardins la pente rapide du boulevard André Chénier. Lucienne se sentit soudain brisée. Ses forces physiques elles-mêmes l'abandonnaient et elle se laissait aller au mouvement de la voiture comme un corps privé de vie. Son âme, empoisonnée par un excès d'amertume, défaillait. Comment continuer la lutte en ayant contre elle les deux êtres qui la chérissaient le plus au monde, même celui pour lequel, en vérité, elle avait une affection d'une qualité rare, et qui n'eût pas dû montrer l'intransigeante sévérité d'un mari? Fallait-il abdiquer, attendre le salut d'elle ne savait quel miracle?

Mais elle se reprocha cet éclair de défaillance. Non, elle ne devait pas faiblir, mais attaquer.

— Que diriez-vous, fit-elle, si André quittait l'armée?

A son tour, il tourna vivement la tête vers elle et leurs regards se heurtèrent. Dans celui de Lucienne, il devina une angoisse infinie et comme un appel désespéré. Elle n'avait pas encore reconquis la plénitude de ses forces et ne se sentait pas sûre d'elle-même et de son bon droit. Feugères était d'une nature ardente, prompte à la générosité et à l'enthousiasme, mais aussi, souvent, à des emportements irréfléchis.

— Ce serait abominable, s'écria-t-il. L'armée se meurt. Si ce qui reste de meilleur en elle se retire, rien ne pourra la rendre à la vie. Elle n'a plus qu'une chance de salut : les quelques globules rouges qui existent encore dans ses veines. Eux disparus, c'est la mort. Si André s'en va, il en supprime un, et des plus chargés de puissance. Ce serait une désertion.

— Taisez-vous.

Elle avait des larmes dans les yeux. Qui croire? Et que faire? Feugères exprimait une pensée qu'elle approuvait dans son cœur, mais Fauvarques tout à l'heure en avait éveillé une autre également juste.

Fallait-il s'offrir au martyre pour défendre un idéal incertain, peut-être une utopie?

Ils étaient arrivés au cœur de la ville où, dans les rues, des groupes s'étaient formés, malgré l'averse menaçante, discutant avec fièvre les événements de la matinée. Feugères, occupé à diriger son bolide parmi les obstacles, ne pouvait voir le pauvre visage bouleversé. Il reprit avec plus de violence :

— Non, que diable! je ne me tairai pas. Une idée pareille germer dans un cerveau comme le vôtre, si clair, si totalement imprégné de droiture, de noblesse! Quelle pitié!

Il poursuivit par phrases hachées, se taisant tout à coup pour donner un brusque coup de volant, éviter un passant distrait, puis reprenant :

— Vous n'avez pas, je le gage, osé dire cela à André. Tel que je le connais, sa révolte eût dépassé la mienne. Voilà un type de soldat! Il tiendra... Voyons, voyons, regardez en vous-même. Ce n'a été qu'un moment de lassitude, un soupçon de découragement, mais une âme comme la vôtre se ressaisit tout de suite... Avouez-le, vous avez voulu seulement vous amuser de l'effet produit sur moi, jouer avec mon indignation...

Ils venaient d'arriver dans la rue François Villon. Feugères arrêta sa voiture devant le porche. Preste, Lucienne en descendit. Elle s'efforçait de donner à ses traits une expression de calme; même elle parvint à sourire et dit :

— Votre inconscience est admirable, mon petit Feugères. Confortablement installé dans votre existence de célibataire, vous êtes incapable de deviner certaines souffrances, parce qu'elles se cachent. Oh! je vous dis cela sans rancune. Comme tous les hommes, vous êtes un parfait égoïste. Au revoir.

— Madame...

Il aurait voulu répondre, mais il ne trouva pas les mots qu'il voulait. Le dépit d'avoir été maladroit, d'avoir blessé la femme pour laquelle il eût tout sacrifié, faisait la nuit dans son esprit.

— Au revoir, répéta Lucienne, en souriant vraiment cette fois

Et elle s'éloigna d'un pas vif.

André l'attendait. Lucienne, tout de suite, fut frappée de l'expression soucieuse de son mari. Ne doutant point qu'elle fût la cause de cette humeur taciturne, elle se mit en garde, toute prête au besoin à se défendre. La dernière phrase de Feugères avait exaspéré en elle le sentiment de l'injustice masculine.

André cependant parla. Il était inquiet, en effet, mais son inquiétude avait une tout autre cause ; elle venait des événements survenus dans la matinée au faubourg des Récollets et où la police, en face de l'émeute, aurait eu le dessous sans l'intervention rapide des gendarmes. A ses yeux, le commissaire central avait fait preuve d'une inconcevable mollesse. Entre la houle qui grondait dans l'obscurité des bas-fonds et la vieille digue branlante de la société, le fonctionnaire hésitait. Il cherchait à distinguer laquelle briserait l'autre et, dans le doute, ménageait l'une aux dépens de l'autre.

Lucienne se taisait. En conscience elle approuvait le jugement de son mari, mais son propre tourment l'obsédait et lui faisait repousser tout autre souci. Fauvarques avait touché juste en éveillant ses alarmes pour ce qu'elle avait de plus cher au monde. Elle n'avait plus qu'une pensée : défendre ses petits avec une fureur de femelle attaquée, leur épargner larmes et privations, leur assurer une montée paisible vers un avenir de bonheur.

— Vois-tu, Lucienne, continua André, si je m'alarme, c'est pour toi, c'est pour nos enfants. Dans cette ville trop riche encerclée par la fournaise révolutionnaire, si l'émeute triomphe ses excès seront abominables. Dans les usines grouillent toutes les sanies du monde. Ces Russes, ces Italiens, ces Espagnols rejetés de leur patrie n'ont plus rien à perdre; ils sont avides de s'attaquer aux individus par haine des idées, et leur férocité fera tache. Elle entraînera le troupeau des hésitants. Pourra-t-on

arrêter le torrent? Il est bien tard. Je voudrais vous mettre à l'abri dans quelque coin de France où la tempête ait moins de chances d'aboutir.

Lucienne s'écria :

— Jamais je ne t'abandonnerai, surtout en un tel moment.

André saisit la main de la jeune femme et la serra tendrement. Mais au même instant Lucienne s'adressait mentalement ce reproche : « Comment ai-je pu parler de moi? Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, mais de nos chers petits. Quelle folie de s'arrêter au danger présent! Voici le moment de lui ouvrir les yeux, de l'arracher à la torpeur où il s'enlize. »

Elle dit, en appuyant sur chaque mot :

— A qui confieras-tu nos enfants, André? Les quelques parents auxquels nous pourrions peut-être songer habitent Paris ou Nantes. Seraient-ils plus en sécurité là-bas? Ah! André, André, quelle responsabilité pèse sur nous! Comme je me sens lasse et découragée! Il me semble ne plus voir clairement la route à suivre.

André, troublé, ne répondit pas tout de suite. Il sentait que sa femme n'avait pas tout dit et, malgré son inquiétude, il voulut manifester une confiance qu'il ne possédait pas.

— Ne t'inquiète pas, dit-il, je chercherai. Il est impossible que nous n'arrivions pas à résoudre ce problème.

— Celui-ci, André. Mais après, d'autres se poseront. Ne faudra-t-il pas bientôt envoyer Guy au collège? Et quelles précautions sa santé si fragile nous obligera à prendre! Comment ferons-nous? Crois-tu que nous puissions prolonger cette existence de naufragés? Nous avons fait l'impossible pour remonter la pente. Nous arrivons à vivre, tout juste, et à quel prix! Faire plus m'est impossible. Je suis à bout.

André la regardait sans étonnement et sans colère, mais avec une poignante tristesse.

— Alors? fit-il.

Elle se hâta de dire :

— Alors, je crois que notre devoir... que ton devoir, quelque mal que cela doive nous causer à tous deux, serait de quitter une carrière où tout espoir de salut nous est interdit.

— J'y ai songé, dit André avec calme.

Il marqua un silence, pendant lequel Lucienne crut qu'elle allait défaillir. Une explosion de fureur de la part de son mari

l'eût dressée, prête à la lutte. Ce demi-acquiescement, si inattendu, lui enlevait toute sa force.

— J'y ai songé, répéta André d'une voix presque basse. J'ai consulté ma conscience. Elle m'a interdit ce reniement à l'heure où de toutes parts l'armée est attaquée. Il y a danger. Je suis soldat. Je reste.

Ah ! l'étincelle d'espoir s'était vite éteinte. Comme Feugères, André subissait la contrainte de son idéal. Mais entre deux devoirs ne choisissait-il pas le plus facile ? Sans vergogne, il la sacrifiait, elle et leurs enfants.

André se hâta de poursuivre, comme pour s'excuser :

— D'ailleurs, où irais-je ? Que ferais-je ? Qui ouvrira sa porte à un homme de mon âge, à un homme qui, toujours et uniquement, s'est consacré au métier des armes ?

— Et si je te l'ouvrais, cette porte ?

Elle avait lâché cette phrase comme un cri de désespoir. André était devenu blême. Mais elle comprit qu'elle devait pousser de l'avant, coûte que coûte.

— Si je te disais, poursuivit-elle, que quelqu'un, ayant foi en ton courage, en ton intelligence, en ta volonté d'arracher les tiens à la misère, t'offre tout de suite une place de confiance dans une grande banque où tu pourrais...

D'un sursaut André s'était dressé, renversant la chaise où il était assis. Penché sur sa femme, il questionna :

— Fauvarques ?

Elle ne baissa pas les yeux.

— Oui, Fauvarques.

On eût dit qu'une subite poussée de fièvre secouait André. Sur ses joues deux plaques rouges apparurent soudain, ses yeux s'ouvrirent démesurément et d'un geste brusque il passa un doigt entre son cou et le col de sa vareuse, comme pour se donner de l'air. Puis, l'index pointé vers Lucienne, il cria :

— Si tu prononces encore devant moi le nom de cet homme, parole d'honneur, je cours chez lui, je le joins où qu'il soit et je lui cingle le visage avec ma cravache !

Et à grands pas, il sortit.

MARCEL DUPONT.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

MÉMOIRES DE CAULAINCOURT DUC DE VICENCE

EN TRAINEAU AVEC L'EMPEREUR

III [1]

A TRAVERS LA PRUSSE

LE CŒUR DE L'EMPEREUR

Pendant ce trajet de Varsovie à Kutno (2), l'Empereur parla de l'Angleterre, de la difficulté à l'obliger à la paix, si quelque crise dans son crédit ou quelque embarras intérieur n'y forçait pas le ministère. Il semblait regretter, dans ce moment, que ses idées de restauration de la Pologne l'eussent brouillé avec la Russie. Il convenait alors qu'elle était d'un grand poids dans le système continental.

La France, l'Impératrice et le roi de Rome étaient le sujet journalier de nos conversations. L'Empereur ne tarissait pas sur le plaisir qu'il aurait à les revoir, et s'exprimait sur eux avec les sentiments de la plus tendre affection. L'éloge de l'Impératrice était à chaque instant dans sa bouche.

Il parlait de son intérieur avec un sentiment, une bonhomie qui faisait du bien, de la France et des Français avec un enthousiasme qui consolait après tant de sacrifices.

— Je me fais plus méchant que je ne suis, me dit-il en plai-

Copyright by le comte d'Espeuilles-Vicence, 1928.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet.

(2) Parti de Varsovie le 10 décembre 1812 au soir, l'Empereur traverse Kutno dans la journée du 11 décembre.

santant, parce que j'ai remarqué que les Français sont toujours prêts à vous manger dans la main. C'est le sérieux qui leur manque et, par conséquent, c'est ce qui leur en impose le plus. On me croit sévère, même dur. Tant mieux ; cela me dispense de l'être. Ma fermeté passe pour de l'insensibilité. Comme c'est à cette opinion que l'on doit en partie l'ordre qui règne et de n'avoir rien à réprimer, quoique nous soyons encore bien près de la Révolution et que nous vivions avec des générations élevées au milieu des troubles, sans idée de morale ou de religion, je ne m'en plains pas. Allez, Caulaincourt, je suis homme. J'ai aussi, quoi qu'en disent certaines personnes, des entrailles, un cœur, mais c'est un cœur de souverain. Je ne m'apitoie pas sur les larmes d'une duchesse, mais je suis touché des maux des peuples. Je les veux heureux et les Français le seront. L'aisance sera partout si je vis dix ans. Croyez-vous que je n'aime pas aussi à faire plaisir? Un visage content me fait du bien à voir, mais je suis obligé de me défendre de cette disposition naturelle, car on en abuserait. Je l'ai éprouvé plus d'une fois avec Joséphine, qui me demandait toujours et me faisait même tomber dans des embuscades de larmes auxquelles j'accordais ce que j'aurais dû refuser.

L'Empereur me demandait souvent si je ne serais pas heureux de revoir les personnes que j'aimais. La manifestation, si bonne, si naturelle, des sentiments réels de l'Empereur me faisait un bien que je ne puis exprimer. J'aurais voulu que toutes les oreilles de l'Europe pussent l'entendre et tous les échos les répéter. Je suis bien sûr de n'avoir pas perdu un mot de cette conversation que j'aurais voulu prolonger à l'infini.

Il tardait à l'Empereur de revoir ses estafettes pour lire ses lettres de France si vivement désirées et les premières depuis Smorgoni. Aussi pressait-il notre marche tant qu'il pouvait. Nous retrouvions à Posen la route de l'armée, par Kœnisberg.

CE QU'IL PÉNSE DE SES MINISTRES

En attendant, l'Empereur passait en revue son ministère. Il faisait l'éloge de l'archichancelier Cambacérès, homme de bon conseil, disait-il, grand jurisconsulte. Son esprit juste et très clair avait jeté beaucoup de lumière dans plusieurs articles des codes, notamment dans ceux qui présentaient le plus de

difficultés et, faisant allusion à la mort du Roi, la peur seule, disait-il, l'avait empêché de l'absoudre tout à fait. Il était bien loin d'être un révolutionnaire. C'était un homme qui méritait la confiance et incapable d'en abuser; il s'était toujours bien trouvé de celle qu'il lui avait témoignée. La considération dont il jouissait était une des plus justement acquises.

L'Empereur cita le duc de Rovigo comme un homme qui lui était dévoué, qui avait du caractère, une manière de voir à lui. Il avait bon cœur, disait-il ; il était au fond bon, même obligeant. Il serait même souvent dupe s'il ne l'arrêtait pas. Au reste, le public était injuste pour lui sous d'autres rapports. On lui avait jeté la pierre parce qu'il avait été présent à l'exécution du duc d'Enghien.

— Mais, ajoutait-il, il avait reçu l'ordre de s'y trouver et, comme commandant la gendarmerie d'élite, c'était sa place. Tout autre aurait obéi de même. Il était bien meilleur homme, bien moins inquisiteur que Fouché. Dans ce moment on se moque de Savary. Il est assez niais, en effet, qu'un général de division, ministre de la Police, soit pris dans son lit, et mené à la Force (1), au milieu de la capitale, par un fou échappé d'une maison de santé. Cet événement fait avec raison rire tout Paris, et le ridicule tue les hommes en place plus que leurs sottises.

Revenant ensuite sur le duc d'Otrante, il me dit :

— Celui-ci n'est qu'un intrigant: il a prodigieusement d'esprit et de facilité pour écrire. C'est un voleur qui prend de toutes mains : il doit avoir des millions. Il a été un grand révolutionnaire, un homme de sang. Il croit racheter ses torts ou les faire oublier en cajolant les parents de ses victimes et se faisant, en apparence, le protecteur du faubourg Saint-Germain. C'est un homme qu'il peut être utile d'employer, parce qu'il est encore le drapeau de beaucoup de révolutionnaires et, d'ailleurs, très capable, mais je ne puis jamais avoir confiance en lui.

Le duc de Gaëte (2), qui parut ensuite dans cette revue, était « un bon financier, un homme méthodique, probe, qui avait rendu de grands services à sa patrie ».

M. Barbé-Marbois (3), qu'il nomma ensuite, était, selon

(1) Allusion à la conspiration du général Malet.

(2) Gaudin était ministre des Finances depuis le 11 novembre 1799.

(3) Le comte Barbé de Marbois, après avoir été ministre du Trésor de 1801 à 1806, était, depuis 1808, premier président de la Cour des comptes.

l'Empereur, un intrigant avec les dehors d'un Quaker et les formes trompeuses d'un homme de bien.

— J'ai été longtemps sa dupe, me dit-il, parce qu'il annonçait une vigueur de principes et une sévérité de jugement sur les autres et sur les événements qui me portaient à penser qu'il n'était pas plus indulgent pour lui. C'est un homme mécontent de tout, caressant le pouvoir, le détestant et le dénigrant. C'est au fond un homme sans principes, envieux, frondeur, sans capacité. Les moyens que je lui croyais lui ont fait accorder pendant quelque temps une grande confiance ; pour m'être aperçu trop tard que je me trompais, cette erreur a manqué me coûter cher. Il est bien à la Cour des comptes ; il ne pourra y faire de bévues et sa probité, affichée dans l'opinion publique, l'obligera à l'appliquer à ses nouvelles fonctions.

Sur mon observation qu'il passait pour un homme de bien et surtout pour un homme probe :

— Oh ! pour probe, il l'est, répondit l'Empereur. Quant à homme de bien, il en joue le rôle ; au fond, c'est un intrigant.

L'Empereur me parla de M. de Fontanes (1) :

— Il est trop adulateur. C'est un grand talent. Il me sert avec zèle et dirige bien, pour le moment, l'instruction publique. La Révolution nous a rendus trop grecs et trop romains ; il faut donner à nos enfants des idées monarchiques, ce qui est tout à fait dans les opinions de Fontanes ; au moins l'affiche-t-il. Si je le laissais faire, il irait même trop loin. C'est un homme d'esprit, mais une petite tête. Si je ne l'eusse retenu, il nous aurait donné l'éducation de Louis XV. Il croyait me plaire. Je l'ai arrêté. Vous savez que je lui dis un jour : « M. de Fontanes, laissez-nous au moins la république des lettres. » Ces paroles l'ont remis dans la bonne voie. Je n'ai pas peur des hommes énergiques. Je sais les employer, les diriger, puis je ne fais rien contre l'égalité, et la jeunesse, comme la nation, ne tient qu'à elle. Ayez du talent, je vous avance ; du mérite, je vous protège. On sait cela et cette opinion me sert. Fontanes aurait voulu me faire des marquis. Ils ne sont plus bons qu'à la comédie ; encore nos mœurs actuelles les y ont-elles détrônés depuis que Molé a quitté la scène et que Fleury est cassé. Il me faut des conseillers d'État, des préfets, des officiers, des ingé-

(1) Fontanes était, depuis 1808, grand maître de l'Université.

nieurs, des professeurs. Il faut donc donner un grand développement à l'instruction et tremper un peu des jeunes têtes des Grecs et des Romains. L'important est de diriger monarchiquement l'énergie de ces souvenirs, car voilà la seule histoire. Je m'occuperai encore de l'instruction et ce sera mon premier soin à la paix, car c'est la garantie de l'avenir. Je veux qu'elle soit publique pour tous, même pour une partie de celle de mon fils. J'ai un grand projet sur cela.

NOUVELLES DE FRANCE

A mon grand regret, cette conversation fut interrompue par notre arrivée, avant le jour, à Posen, à l'hôtel de Saxe (1). Les premiers mots de l'Empereur furent :

— Donnez-moi mes estafettes.

Le directeur avait gardé, comme je le lui avais ordonné, les deux qui étaient passées. L'impatience de l'Empereur était telle qu'il eût éventré les portemanteaux s'il avait eu un couteau sous la main. Mes doigts, engourdis par le froid, ne mettaient pas assez tôt en rapport, au gré de ses désirs, les numéros de convention du cadenas à combinaison. Enfin, je lui remis la lettre de l'Impératrice et celle de M^me^ de Montesquiou qui renfermait le bulletin du Roi de Rome. C'étaient les premières nouvelles de France depuis Wilna, car le hasard nous avait mal servis, puisque nous ne trouvâmes pas d'estafettes entre cette ville et Marienpol.

L'Empereur n'avait cessé de me parler en route de l'impression qu'aurait produite en France l'absence de toute nouvelle de l'armée. On peut donc juger de l'empressement qu'il mit à lire les dépêches de l'archichancelier et des différents ministres. Je n'arrachais pas les enveloppes assez vite au gré de son impatience. Il parcourait les pages plutôt qu'il ne les lisait, afin d'avoir une idée de tout. Après avoir terminé cette revue, il reprit la lecture des dépêches qui lui avaient paru les plus importantes. Il me fit l'honneur de me lire les lettres de l'Impératrice, celles de M^me^ de Montesquiou et me dit :

— N'est-ce pas que j'ai là une bonne femme?

Les détails que l'Impératrice lui donnait sur son fils, et que

(1) L'Empereur rejoignit à Posen la route des communications entre la France et l'armée, route dont il s'était éloigné depuis Marienpol.

lui confirmait la gouvernante, le charmaient. Cet homme, si préoccupé de ses affaires, n'était, en ce moment, que le bon, le meilleur mari, le plus tendre père de famille. Je ne puis exprimer le plaisir que j'avais à le contempler dans ces instants. Sa joie, son bonheur, empreints sur tous ses traits, m'allaient aussi au cœur. Il me fit lire la lettre de l'archichancelier, celle du ministre de la Police et celle du ministre de la Guerre.

Pendant que l'Empereur continuait à compulser sa correspondance, je profitai du moment de liberté qu'il me laissa pour donner les ordres relatifs à notre voyage ultérieur. La voiture n'ayant pu nous joindre, et l'Empereur ne m'ayant pas laissé le temps d'y prendre de l'argent quand nous la quittâmes, tous nos fonds étaient épuisés. Je m'en fis apporter par le directeur de l'estafette. Je prévins de mon arrivée le général commandant à Glogau pour avoir les portes (1) et à souper, et j'employai les deux heures que l'Empereur me laissa avant de partir à mettre de l'ordre dans mes notes et à compléter celles des dernières conversations depuis Varsovie.

L'Empereur reposa une heure. Il déjeuna et nous nous remîmes en route, allant maintenant au-devant des nouvelles, ce qui abrégeait d'autant plus le temps que les estafettes se succédaient à mesure que nous avancions. Nous passâmes ainsi, dans la même journée, plusieurs jours avec nos amis. Chaque lettre apportait à l'Empereur un nouveau bonheur. Il me faisait lire la plupart de ses dépêches, excepté le paquet de la poste (2). Une seule fois, il m'en donna quelques extraits à lire, en me disant :

— Quelle imprudence! Les hommes sont-ils assez fous! Je n'ai pas assez d'estime pour eux pour être, comme on le dit, méchant et me venger!

La réflexion de l'Empereur était bien juste. L'imprudence et l'impudence de ceux qui écrivaient étaient une grande preuve que l'Empereur n'était ni méchant, ni vindicatif, car il aurait pu être sévère, sans être injuste, dans cette circonstance, et j'ai vu à Paris les deux personnes que ses réflexions concernaient sans qu'elles en eussent éprouvé le moindre désagrément. L'une d'elles était à la Cour.

(1) C'est-à-dire pour que les portes de la ville fussent encore ouvertes à l'arrivée des voyageurs.

(2) Renfermant les communications du cabinet noir.

Les détails qu'on donnait à l'Empereur sur la situation de Paris et de la France lui faisaient grand plaisir. On était si accoutumé à le voir triompher des obstacles et tirer même avantage des événements qui paraissaient lui être les plus contraires, que la confiance avait été peu altérée par le long silence dont on se plaignait. Cette interruption de correspondance n'avait pas produit tout l'effet qu'il craignait.

— Dans la circonstance actuelle, me dit l'Empereur, cette sérénité est fâcheuse, parce que le bulletin atterrera. L'inquiétude était préférable : elle aurait préparé à des malheurs.

Il parla du ministre de la Guerre, qu'il appela un vrai courtisan, l'homme le plus vaniteux qu'il eût jamais vu (1).

— Son bonheur serait de persuader à tout le monde que son grand-père était sorti de l'arche. C'est un homme probe, médiocre sous le rapport du talent, sans caractère, flatteur au point qu'on ne sait jamais quelle confiance on doit donner à l'opinion qu'il émet. Il ne me connaît pas encore, ajouta l'Empereur. Il croit que je suis comme Louis XV, qu'il faut me cajoler, me plaire. Si j'avais des maîtresses, il serait leur plus empressé serviteur. Il voit toujours une grande conspiration dans l'affaire de Malet et lui croit beaucoup de ramifications. Il voudrait faire arrêter beaucoup de jacobins, même des gens marquants. Il me paraît cependant que Pasquier (2) et Savary ont raison, et que cette audacieuse entreprise n'a été que dans la tête de quelques fous. On a bien fait de n'arrêter personne de marquant, car les rigueurs irritent. S'il y a des coupables, ils n'échapperont pas à la police et il ne faut pas donner au gouvernement le tort d'avoir suspecté mal à propos. Pour l'Europe comme pour la France, il est aussi préférable que l'on ne voie dans cette conspiration que l'entreprise d'un fou. En cela, Savary a bien jugé mes intentions.

« SI L'ON NOUS ARRÊTE... »

A notre arrivée à Glogau, le soir (3), le général ne fut pas peu surpris en voyant que le grand-écuyer était l'Empereur lui-même. Il causa beaucoup de l'état de la place et du pays, donna

(1) Depuis le 9 août 1807, ce ministre était le général Clarke, duc de Feltre.
(2) Alors préfet de Police.
(3) 13 décembre.

différents ordres et prit à peine le temps de souper, tant il était pressé de se remettre en route.

Nous partîmes dans la voiture que le général avait offerte à l'Empereur et que la fatigue qu'il éprouvait, ne pouvant se coucher dans le traîneau, lui avait fait accepter. Bien sûr que la neige nous empêcherait d'avancer avec des roues, j'avais eu la précaution de faire suivre notre fidèle traîneau et bien m'en prit, car, ne pouvant aller qu'au pas, nous y reprîmes notre position moins commode à peu de distance de Glogau. Rentrés à moitié glacés dans le modeste équipage que nous aurions mieux fait de ne pas quitter, l'Empereur, ne pouvant dormir, parla de l'armée dont la rapidité de notre marche l'empêchait d'avoir des nouvelles. Il lui tardait de se voir en Saxe. Le trajet à faire en Prusse (1) lui déplaisait et amena la conversation suivante :

— Si l'on nous arrêtait, Caulaincourt, que nous ferait-on? Croyez-vous qu'on me reconnaisse, qu'on sache que je suis ici? On vous aime assez en Allemagne, Caulaincourt; vous parlez la langue; vous protégiez les maîtres de poste et preniez tous mes gendarmes pour leur donner des sauvegardes. Ils ne souffriraient pas qu'on vous arrêtât et qu'on vous maltraitât.

— Sans doute ils se rappellent peu une protection qui ne les empêchait pas d'être pillés.

— Ah! ils souffraient pendant vingt-quatre heures, mais vous faisiez rendre les chevaux. Berthier ne me parlait que de vos réclamations pour eux. Avez-vous été en Silésie?

— Avec Votre Majesté.

— Vous n'êtes donc pas connu ici?

— Non, Sire.

— Je ne suis arrivé à Glogau qu'après la fermeture des portes. Si les gens du général ou le courrier n'ont pas bavardé devant le postillon, on ne peut savoir que je suis en Prusse.

— Certes, et personne ne se doute que c'est l'Empereur qui chemine si modestement dans ce mauvais équipage. Quant au grand-écuyer, il n'a pas assez d'importance pour que les Prussiens se compromettent en l'enlevant. Le voyage de Votre Majesté a été si prompt que tout le monde l'ignore encore sur notre route. Pour tenter un coup de main contre nous, il

(1) Les voyageurs ne devaient pénétrer en Saxe qu'un peu avant Bautzen.

faudrait un concert quelconque. Un homme haineux et déterminé en a bientôt réuni trois à quatre pour le seconder.

— Si les Prussiens nous arrêtaient, que nous feraient-ils?

— Si c'était le résultat d'un coup préparé, ne sachant que faire de nous, ils nous tueraient. Il faut donc nous défendre jusqu'à la dernière extrémité. Nous pouvons avoir une bonne chance ; nous sommes quatre.

— Mais, enfin, si on nous prend vivants, que fera-t-on de vous, M. le duc de Vicence? me dit l'Empereur en plaisantant.

— Si l'on me prend, ce sera à cause de mon secrétaire ; alors, on me fera un mauvais parti.

— Si l'on nous arrête, reprit vivement l'Empereur, on nous fera prisonniers de guerre comme François Ier. La Prusse se fera rendre ses millions et en demandera même d'autres.

— Si l'on osait tenter ce coup de parti, nous n'en serions pas quittes à si bon marché, Sire!

— Je crois que vous avez raison. Ils ont trop peur de moi ; ils voudront me garder.

— C'est fort probable.

— Craignant que je ne m'échappe ou de terribles représailles pour me délivrer, les Prussiens me livreraient aux Anglais.

— C'est possible.

— Vous figurez-vous, Caulaincourt, la mine que vous feriez dans une cage de fer, sur la place de Londres?

— Si c'était pour partager votre sort, Sire, je ne me plaindrais pas!

— Il n'est pas question de se plaindre, mais d'une chose qui peut arriver à l'instant et de la figure que vous feriez dans cette cage, enfermé comme un malheureux nègre qu'on y dévoue à être mangé par les mouches, parce qu'on l'a enduit de miel, reprit l'Empereur en riant aux éclats.

Et le voilà riant un quart d'heure de cette bouffonne idée et de cette figure dans cette cage. Jamais je n'ai vu l'Empereur rire d'aussi bon cœur, et sa gaîté m'avait tellement gagné que nous fûmes longtemps avant de pouvoir articuler un mot qui ne donnât pas un nouveau cours à notre bonne humeur.

L'Empereur fit aussi la réflexion fort tranquillement que l'on ne pouvait pas encore être instruit de son départ, et encore moins de l'état de l'armée et que les Prussiens, avec une force comme celle que l'on nous supposait, ayant leurs troupes au

milieu des nôtres, n'oseraient, fussent-ils prévenus, rien entreprendre contre lui.

— Mais un assassinat secret, un guet-apens serait facile, me dit l'Empereur, témoignant un vif désir d'avoir traversé cette Prusse qui lui faisait faire des réflexions si plaisantes et en même temps si sérieuses.

Cette pensée le préoccupait tellement qu'il me demanda si nos pistolets étaient en bon état, et qu'il s'assura si ceux de son côté étaient sous sa main. Je les avais visités à Posen et nous étions bien décidés à faire un mauvais parti au premier qui s'avancerait. Les curieux qui seraient venus cette nuit à notre portière eussent mal passé leur temps.

L'arrivée au relais interrompit notre conversation. L'Empereur n'ayant pas voulu que le courrier partît de Glogau plus d'une heure avant nous, et celui-ci étant venu moins vite, il nous avait à peine précédés. Les chevaux n'étaient pas prêts. L'Empereur ne savait que penser de ce retard. Habitué à avoir le monde à ses ordres, il ne s'expliquait pas que l'on pût employer plus d'une demi-heure, que le courrier avait eue d'avance, à préparer les chevaux. Nous étions à un relais prussien et ce que j'attribuais à la lenteur habituelle des maîtres de poste de cette nation lui paraissait une chose faite avec intention. Je fus m'assurer moi-même des causes de ce retard sans pouvoir accélérer l'imperturbable nonchalance du maître de poste et de ses postillons qui harnachaient, suivant leur usage, le plus lentement possible leurs chevaux pour leur laisser le temps de manger. Je ne cessais d'aller de l'écurie au traîneau de l'Empereur, qui souffrait beaucoup du froid. Pour prendre patience, il me demanda du thé, qu'on trouve à toutes les postes en Allemagne. Deux tasses le réchauffèrent un peu, mais ne calmèrent pas son impatience qui augmentait à chaque instant. Il me demanda si notre escorte avait suivi. Des six gendarmes pris à Glogau, il ne restait que les deux placés derrière le traîneau et qui étaient à moitié gelés. Enfin, après une heure d'attente, nous nous remîmes en route.

Cette nuit fut une des plus pénibles que nous passâmes. Le déplacement de voiture nous avait gelés. Je fus, pour ma part, trente-six heures à me réchauffer.

— J'ai bien cru, me dit l'Empereur en plaisantant, quand nous fûmes en marche, que le premier acte de la scène de la

cage allait commencer. Comment peut-on être deux heures pour préparer quatre à six chevaux qui sont dans l'écurie?

Nous étions en veine de contrariétés. Notre traîneau se cassa, ce qui ralentit notre marche. Nous gagnâmes cependant Bunzlau (1) où il fallut s'arrêter pour le faire réparer. Nous profitâmes de ce retard pour déjeuner. L'Empereur causa avec l'aubergiste, brave Allemand. Je lui servis d'interprète. Il le questionna sur la situation du pays, sur les impôts, sur l'administration, sur ce que l'on pensait de la guerre. L'aubergiste, nous prenant pour de simples voyageurs, répondit à tout avec naïveté. Moins ses réponses étaient faites pour faire plaisir à l'Empereur, plus il répétait ses questions, me disant souvent en riant :

— Il a raison : il a plus de bon sens que beaucoup de gens à la tête des affaires; il n'est pas courtisan.

La bonhomie, la franchise de l'aubergiste égayaient l'Empereur. Il céda aux instances d'une marchande de grains de verre, qui pénétra de force dans son appartement. La confiance de cette femme qui, sans nous connaître, voulait lui donner toute sa boutique, même sans argent et sans que nous puissions deviner le motif de cette confiance, l'amusa beaucoup. Il acheta des colliers, des bagues, etc..., en me disant :

— Je porterai cela à Marie-Louise comme un souvenir de mon voyage. Il est juste, Caulaincourt, que nous partagions. Il faut que vous en donniez aussi à la dame de vos pensées. Jamais homme n'a eu aussi long tête-à-tête avec son souverain : ce voyage sera un souvenir historique pour votre famille. L'Empereur n'oubliera jamais vos soins.

Il eut la bonté de me donner la moitié de ses emplettes et me chargea de serrer l'autre pour l'Impératrice. Il se jeta ensuite sur un mauvais lit, me chargeant de l'avertir dès que le traîneau serait prêt. Pendant que l'Empereur reposait, je pressais les réparations du traîneau et m'occupais de continuer mes notes recueillies depuis Posen.

Toutes les réflexions de l'Empereur prouvaient qu'il était toujours fort occupé de l'armée qu'il s'obstinait à croire ralliée par les magasins de Wilna. Son opinion n'avait pas changé. Il réglait tous ses arrangements et faisait tous ses plans en conséquence.

(1) Sur le Bober, en Silésie.

—Le mauvais effet de nos désastres sera balancé en Europe, me dit l'Empereur, par mon arrivée à Paris.

Ces réflexions consolantes faisaient que nous cheminions assez gaiement. Plus nous approchions de cette France qui renfermait toutes nos espérances, et moins l'Empereur paraissait préoccupé.

— Schwarzenberg est un homme d'honneur, me dit-il. Il maintiendra son corps; il ne voudra pas être traître dans le moment où la fortune nous tourne le dos. Les Prussiens régleront leur conduite sur celle des Autrichiens. Je serai aux Tuileries avant qu'on sache mes désastres et qu'on ait osé vouloir me trahir. Mes cohortes forment une armée de plus de cent mille hommes de soldats bien formés et commandés par des officiers aguerris. J'ai de l'argent, des armes, de quoi former de bons cadres; j'aurai des conscrits et cinq cent mille hommes sous les armes sur les bords du Rhin avant trois mois. La cavalerie sera la plus longue à réunir et à former, mais j'ai ce qui donne toutes choses : de l'argent dans les caves des Tuileries.

La conversation tomba sur beaucoup d'autres sujets, notamment sur sa famille, sur ses services, sur le Directoire, sur ses négociations, sur son départ pour l'Égypte, sur son retour, sur ses vues et ses projets en Égypte et à son retour en France. Pour éviter les répétitions qui seraient résultées de mes notes journalières, l'Empereur étant revenu à plusieurs reprises sur les mêmes sujets, je résume ici tout ce que ces conversations offrirent de plus remarquable sur chaque sujet.

LES CAMPAGNES D'ITALIE

Employé à l'armée d'Italie, l'Empereur fut envoyé au siège de Toulon, où, secondé par le représentant Gasparin (1), ainsi que par le général Dugommier, il dirigea les attaques et décida la prise de cette ville devant laquelle l'ineptie de Carteaux avait échoué. Employé ensuite à l'armée d'Italie, sous le général Dumerbion, il fut mis en inactivité par Aubry (2) et rentra en

(1) Député des Bouches-du-Rhône à la Convention, représentant du peuple auprès de l'armée qui assiégeait Toulon.

(2) Député du Gard à la Convention, avait remplacé Carnot au Comité de salut public.

activité par l'affaire des sections de Paris et la protection de Barras (1). Nommé général en chef de l'armée de l'intérieur, il épousa, en 1796, Mme de Beauharnais et partit pour remplacer Schérer à l'armée d'Italie. Cette glorieuse campagne est connue. Il défit trois armées autrichiennes jusqu'en Carinthie, où il fit la paix, on peut dire malgré le Directoire, et donna le premier exemple de la modération depuis la République. A Tolentino, il fut aussi généreux pour le Pape, au risque de se compromettre vis-à-vis du Directoire, qui était opposé à cette modération envers le chef de l'Église. Il agit de même envers l'Autriche à Campo-Formio. Il créa la République cisalpine pour ôter la Lombardie à l'Autriche.

M. de Merveldt (2), un des négociateurs autrichiens, tenta de l'attirer au service de l'Autriche, au moins de le désintéresser de celui de la France, espérant ainsi le jeter plus tard, par la position où il se trouverait, dans les bras de l'Autriche. Il lui insinua un jour à Léoben que sa position, ses victoires devaient nécessairement le placer à la tête des affaires de France et d'Italie. Napoléon ne rejeta cette possibilité que sur l'inquiétude, la jalousie inhérente à un gouvernement tel que celui qui régissait la France et qui, au fond, n'était à ses yeux qu'un essai de gouvernement. M. de Merveldt, voyant que sa position et ses opinions le rendaient abordable sous ce rapport, lui insinua plus tard que l'Autriche pourrait lui reconnaître une principauté en Allemagne. Napoléon parut flatté de cette proposition, comme d'un hommage rendu aux talents qu'on lui croyait, mais il la repoussa comme une trahison envers la France, contre laquelle il serait peut-être, par cette situation, obligé de prendre parti en cas de guerre. Suspect à l'Autriche, déserteur des intérêts de sa patrie, ce rôle ne pouvait convenir à son caractère.

— C'est à ce même M. de Merveldt, me dit l'Empereur, que je répondis, au début des conférences : « Monsieur, la République française est comme le soleil à midi ; malheur à ceux qui ne voient pas. » Cette réponse, faite de premier mouvement à l'offre de reconnaître, au nom de son maître, la République française, déconcerta le négociateur autrichien. Il croyait faire

(1) Journées de Vendémiaire an IV.

(2) Le comte Maximilien de Merveldt fut, avec M. de Bellegarde et Gallo, l'un des négociateurs de Léoben.

une offre à laquelle le gouvernement français attribuerait un grand prix. Ma réponse, qui lui donnait la mesure de mon caractère et du sentiment que j'avais de la dignité et de la puissance de la France, le rendit plus circonspect. Dès lors, les plénipotentiaires autrichiens mirent de côté toutes les niaiseries qu'ils auraient, sans cela, voulu faire valoir. A la fin de la négociation, je leur avais inspiré une grande confiance. Ils me trouvaient des idées de modération, de conservation européenne, différentes de celles professées jusqu'alors par le Comité de salut public et le Directoire. Pour arriver à la paix, me dit encore l'Empereur, je dus faire de la politique avec le Directoire et, à la fin, la paix malgré lui.

Dans le cours de cette conversation, l'Empereur me demanda si, dans mes rapports avec M. de Merveldt, il ne m'avait pas raconté ces détails.

— C'était, disait-il, un homme très adroit, d'un esprit fort délié et tout à fait capable de mener des affaires délicates; son seul défaut était de se montrer trop fin et, par conséquent, de mettre, dès le début, ses adversaires en défiance. Meilleur diplomate que général, quoique homme de courage autant que d'esprit.

L'Empereur, qui était presque autant en train de raconter que moi de l'écouter, continua à parler de sa campagne d'Italie et de la conduite du Directoire. Cette campagne et les négociations de Léoben et de Campo-Formio développèrent ses principes politiques. Il se sentit, dès lors, appelé à parcourir une grande carrière. Auparavant, ses idées n'avaient été tournées que du côté de la guerre. Il se sentait des vues profondes et étendues. Il voyait déjà l'Europe et les intérêts de la France sous un aspect différent de celui d'où il les avait considérés jusqu'alors et d'où les considéraient le Directoire et les hommes à la tête des affaires. Il avait le sentiment des grandes choses qu'il pouvait faire, mais se tenait dans la réserve que lui commandaient la méfiance et l'esprit étroit des Directeurs autant que les opinions qui dominaient encore les généraux et l'armée.

Dans ses conversations avec les Italiens les plus marquants, notamment avec M. de Melzi (1), l'Empereur s'aperçut qu'il les étonnait par l'étendue de ses vues et par son coup d'œil qui

(1) Plus tard vice-président à la République italienne, puis chancelier du royaume d'Italie, créé duc de Lodi en 1807.

embrassait tout. Cette réflexion, en lui donnant la mesure de ce qu'il valait, le rendit circonspect. Obligé alors de s'exposer souvent, il s'était fait une opinion de fatalisme, qui lui est depuis devenue naturelle. Sa nomination au congrès de Rastadt lui prouva que le Directoire ne cherchait qu'à l'éloigner. Sentant dès lors qu'il gênerait à Paris autant qu'il y serait gêné, il s'occupa des moyens d'échapper à ces embarras. Le Directoire n'avait pas les moyens de faire l'expédition d'Angleterre à laquelle il avait pensé; c'était d'ailleurs le mettre à la tête d'une armée en France et il effrayait déjà en Italie. Il se décida donc pour l'Égypte. L'Empereur eût préféré vivre en France comme un simple particulier, mais il reconnut bientôt l'impossibilité de suivre ce parti. Repousser les hommes qui voulaient se rapprocher de lui était maladroit, impolitique. Les accueillir donnait de l'ombrage. Ses victoires, qui avaient assis le Directoire, lui en causaient déjà assez. Quelque défectueux que fût ce gouvernement, il paraissait un état de repos aux Français fatigués de révolutions.

— Les nations comme les individus, disait l'Empereur, ne s'éclairent que par leur propre expérience et, le plus souvent même, par des malheurs. Les révolutions, les changements successifs n'avaient donné de la prévoyance à personne. Ne voulant ni prêter mon appui, ni fortifier de mon assentiment, de mes conseils ce Directoire qui n'avait aucune idée grande, généreuse, nationale, composé d'hommes uniquement guidés par leur intérêt personnel et que leur faiblesse autant que leur ineptie rendait défiants, je fus confirmé dans l'idée que le meilleur parti à prendre était de m'éloigner. Reubell, l'homme marquant du Directoire, n'eût été qu'un bon bourgmestre; Barras était un intrigant uniquement occupé de faire fortune, ayant des relations fort suspectes et disposé à se vendre à celui qui l'achèterait, même aux Bourbons, parce que c'était le moyen qui pouvait donner et le plus d'argent et le plus de places.

Un mot, qui lui échappa un jour dans une conversation, donna à l'Empereur la mesure de ses projets. Dès lors il s'éloigna autant qu'il put de ses confidences, ne voulant pas être son complice. Il se détermina donc à aller en Égypte.

L'Angleterre fut trompée sur le but de cette expédition si publique par les immenses préparatifs qu'elle exigeait.

— Tant il est vrai, ajouta l'Empereur, pour l'avoir encore éprouvé dans beaucoup d'autres occasions, que l'esprit des meilleurs observateurs va toujours au delà de ce qu'il aperçoit. On prête aux autres plus que l'on n'a deviné, plus que le bon sens n'indique.

Plus les préparatifs et les détails de l'expédition annonçaient qu'elle était destinée pour l'Égypte et moins on voulut y croire; aussi réussit-elle au delà de ce que l'on pouvait espérer, puisque, par un bonheur inoui, l'Empereur eut le temps de prendre Malte. Cette circonstance lui fit croire à ce qu'on appela depuis son étoile. La Providence lui sembla dès lors de moitié dans ses desseins. Le désastre de la flotte, après son arrivée en Égypte et son débarquement, quoique ce fût un grand malheur, lui parut encore une nouvelle preuve de sa bonne étoile. Cette idée ne le quittait pas et lui donnait une confiance, même une espèce de superstition qu'il ne pouvait définir, car, sans être un athée, il n'était pas religieux.

Talleyrand devait se rendre à Constantinople pour expliquer et arranger tout avec la Porte, en même temps que l'expédition faisait voile pour l'Égypte. L'Empereur, en apprenant qu'il était resté à Paris et se voyant lancé seul, malgré ce qui avait été convenu avec lui et avec le Directoire, fut plus que mécontent, surtout quand il apprit que la Porte se préparait à la guerre, ce qui dérangeait tous ses projets. Talleyrand, qui avait préféré les intrigues de Paris au risque de passer quelques années aux Sept-tours (1), fut fort embarrassé quand il le vit revenu d'Égypte, mais il avait attribué ce changement au Directoire qui avait besoin de lui et qui ne se souciait pas, d'ailleurs, de rien faciliter à Napoléon en Égypte. L'expérience des Turcs lui avait d'ailleurs prouvé que l'ambassade à Constantinople n'aurait eu aucun succès, car les Turcs ne sont pas forts politiques. Le Divan n'eût vu que l'Égypte envahie par des infidèles.

(1) Forteresse de Stamboul dont une des tours, dite « des ambassadeurs », servait à emprisonner les diplomates étrangers qui avaient déplu au Sultan.

Passant ensuite aux résultats que devait avoir cette expédition, l'Empereur ajouta que si la Porte eût mieux entendu ses intérêts ou que l'artillerie pour le siège d'Acre n'eût pas été prise par les Anglais, il se serait passé de grands événements, soit dans l'Orient, soit dans l'Inde, où il aurait détruit la puissance anglaise. Maître d'Acre, il pouvait exécuter l'un ou l'autre projet, car toutes les populations chrétiennes fussent venues à lui et il aurait fait de grandes choses avec ces peuples. Les Français eussent été dès lors la réserve. Il n'avait point de ménagements à garder avec les Turcs qui sont des sauvages pour lesquels les traités ne sont rien, même quand le gouvernement veut les exécuter. Cette nation ne connaît de puissance, de loi, de règle que l'abus de la force. Il cita, à cet égard, la conduite de la garnison d'El Arish, prisonnière sur parole, à laquelle il eut la bêtise de faire grâce et qu'il trouva ensuite à Jaffa, dont elle lui fit d'autant plus chèrement acheter la prise que l'armée y gagna la peste. Il fut obligé de faire fusiller ceux de ces mêmes Turcs que le soldat, las de tuer, avait épargnés dans l'assaut, parce qu'il ne pouvait ni les nourrir ni les emmener, ni les faire escorter, et ne pouvait les laisser une seconde fois sur ses derrières pour s'exposer à les retrouver une troisième fois, et, peut-être, à voir l'Égypte soulevée par eux en son absence.

Je passe les détails bien connus sur l'Égypte. Le général Bonaparte revint en France, parce que l'insuccès d'Acre réduisait l'expédition d'Égypte à un état de colonie, si l'on n'y envoyait pas de renforts. L'armée pouvait résister longtemps aux Turcs et même aux Anglais s'ils y débarquaient. Il la laissa en bon état, et l'expérience a prouvé qu'il ne s'était pas trompé. On y serait encore, si Kléber eût vécu, si Menou eût été plus homme de guerre et ses généraux moins factieux, sous un chef qui ne leur en imposait pas. Dans cette situation, la présence du général Bonaparte était inutile en Égypte. En venant en France, il pouvait y rétablir les affaires perdues par le Directoire trop occupé de ses revers et de ses dissensions intérieures pour penser à l'Égypte. Les affaires rétablies, l'armée d'Égypte pouvait être renforcée et suivre ses grandes destinées, même nous offrir des gages de paix, si elle devenait possible. On a prêté au Directoire la pensée de faire arrêter le général Bonaparte. Sans doute, les Directeurs l'eurent individuellement,

mais personne ne la communiqua à son voisin. Le Directoire était trop faible, trop embarrassé, trop méfiant, trop divisé alors pour en avoir le pouvoir. Les revers de nos armées le présentaient comme un sauveur. L'opinion était pour lui. Le Directoire et chaque Directeur en particulier voulaient l'avoir pour soi et s'en faire un appui. Moreau seul balançait cette influence, mais faiblement.

SUR LES BOURBONS

Sieyès eut le plus de part au parti, pris et exécuté le 18 brumaire. Le général Bonaparte n'était pas dupe de Barras. Le mot échappé une fois à ce Directeur et l'indiscrétion d'un homme qui crut utilement servir la cause des Bourbons lui avaient dévoilé toutes les intrigues qu'il soupçonnait depuis longtemps. Il acquit ensuite la preuve qu'il était vendu à cette restauration. Tout ce qui se passait lui fit voir clairement ce qu'il soupçonnait, qu'une révolution était imminente et inévitable. Ces réflexions le décidèrent.

Parvenu au pouvoir, il s'attacha à rallier tous les partis, à rassurer tous les intérêts, à mettre un terme à la guerre civile. C'est dans ce dessein qu'il tenta de faire la paix avec l'Angleterre, mais il ne put y réussir dans le premier moment. Il vit, dès lors, que la pacification de l'Ouest devait être le préliminaire de ce résultat et il y donna tous ses soins.

L'Empereur revint sur les Bourbons qui n'avaient plus, me dit-il, de partisans en France.

— C'est un procès perdu ; cependant ils y ont encore des agents, même parmi les fonctionnaires marquants, ce qui m'est commode, parce que ces hommes servent les deux partis et me tiennent au courant de ce qui se passe, de ce que les princes projettent en Angleterre et de ce que quelques intrigants peuvent combiner en France. Ces personnes y trouvent leur avantage et n'oseraient me tromper, puisqu'elles dépendent de moi par leurs places. Je m'en sers aussi pour faire dire ce que je veux, ce qui m'a été utile en plus d'une occasion.

L'Empereur cita l'architrésorier Le Brun et M. Becquey (1),

(1) François-Louis Becquey, qui avait été député à la Législative, était, depuis 1910, conseiller de l'Université. Il fut directeur de l'agriculture sous la Restauration.

me prescrivant de n'en jamais rien témoigner. Deux personnes seulement connaissent ce secret. La moindre indiscrétion pouvait le priver des services qu'ils lui rendaient. Il ajouta encore qu'ils n'écrivaient rien sans le lui montrer, et qu'ayant des pensionnés dans l'intimité même des princes, en Angleterre, il s'assurait par la comparaison des rapports des uns et des autres, qu'on ne le trompait pas et qu'on ne faisait pas en Angleterre une correspondance pour lui, comme il en faisait faire une à Paris pour M. le comte d'Artois.

Selon l'Empereur, le duc de Plaisance (Le Brun), qui lui avait rendu de grands services à l'époque du Consulat, n'avait jamais accepté de fonctions, même le consulat au 18 brumaire, que de l'aveu et avec l'agrément des princes. Il n'avait pas tardé à en acquérir la preuve, par une circonstance fort simple qui lui avait livré le secret des agents. Alors, loin de faire du bruit, il conçut le projet de se servir d'eux et le succès surpassa ses espérances. C'est par ces premiers moyens qu'il parvint à déjouer d'autres intrigues et à mettre un terme à la guerre civile intérieure. Le Brun était, selon lui, naturellement dissimulé, adroit, inobligeant, dur et sans affection, dévoré d'ambition (1). Avec les dehors de la bonhomie, personne n'en avait moins que lui, mais il avait été de très bon conseil pour le Premier Consul. Il l'avait parfaitement dirigé dans le choix des hommes qu'il ne connaissait pas. Son expérience lui avait été souvent utile.

NATURE ET ÉDUCATION

Plus nous avancions et plus nous trouvions de neige. Les grands vents qui avaient régné depuis quelques jours l'avaient tellement amoncelée dans plusieurs endroits que les difficultés de la route servaient les flegmatiques habitudes des postillons et des chevaux saxons et ralentissaient beaucoup notre marche.

(1) Le général de Ségur ne partageait pas cette opinion : « Le second, dit-il en comparant Cambacérès à Le Brun, plus remarquable jusque-là que remarqué, avait un extérieur noble et plein de dignité. C'était à la fois, ce qui est rare, un homme d'État, de lettres et de finances, ardent au bien sans bruit, laissant parler pour lui ses bonnes actions comme il avait écrit, sans se nommer, ses meilleurs ouvrages qui lui survivent. Bonaparte avait su distinguer son mérite au travers d'un caractère doux, calme et de la simplicité la plus modeste. » (Général de Ségur, *Histoire et Mémoires*, II, p. 14.)

L'Empereur parlait souvent de l'effet que produirait son retour :

— La nation a besoin de moi, me disait-il; si elle répond à mon attente, tout sera promptement réparé.

Les nouvelles de Paris ne faisaient point oublier l'armée. Il croyait plus que jamais qu'elle tiendrait à Wilna et faisait tous ses calculs dans cette hypothèse. Moi, je comptais tout haut ses journées de retraite, au moins jusqu'à la Vistule, sans que l'Empereur s'en fâchât.

— Vous voyez tout en noir, vous n'êtes pas consolant, me disait-il.

Ce que j'avais observé dans le Duché ne me laissait plus de doutes sur l'abandon de Wilna.

— Point de cosaques polonais, point de repos pour votre armée, disais-je à l'Empereur, qui convenait que ce manque de cavalerie changeait un peu la thèse.

Il n'admettait cependant point la nécessité de l'évacuation de Wilna. Il énumérait ses forces depuis le corps du prince de Schwarzenberg jusqu'à celui du duc de Tarente, et était, sans doute, fondé à penser qu'il avait numériquement plus de monde qu'il n'en fallait pour arrêter les Russes, si chacun eût fait son devoir. Il croyait que le découragement aurait cessé en trouvant les magasins de Wilna et voulait se persuader que les levées étaient faites, ou, au moins, qu'elles se faisaient pendant que nous cheminions vers Paris. On eût dit, à l'entendre, qu'il n'était question que de les mener de la caserne à la frontière. N'admettant pas l'évacuation de la Lithuanie, il n'admettait pas plus les obstacles presque invincibles qu'éprouveraient les levées par l'approche de l'ennemi et la crainte de l'invasion.

L'Empereur cheminait vers sa capitale en se nourrissant de ces illusions, sans se fâcher cependant de ce que je ne les partageais pas. A chaque instant, la conversation retombait naturellement sur l'armée, sur la politique, sur l'administration, sur les hommes, sur les institutions, sur ce qu'il ferait pour compléter les nôtres, sur son fils. Il me demanda sur qui je jetterais les yeux pour un gouverneur. Il venait de passer en revue presque tous les hommes en fonctions ou à la Cour, même ceux peu marquants. La manière dont il parlait de plusieurs me confirma plus que jamais dans l'opinion qu'il avait, en général, peu d'estime pour l'espèce humaine, ce qui explique, ce me semble, l'indifférence qu'il a souvent montrée

pour les torts réels de plusieurs personnes dont il s'était plaint avec raison et qu'il s'était borné à éloigner momentanément sans leur rien dire. Il paraissait priser beaucoup la délicatesse et les sentiments d'honneur qui tiennent à une bonne première éducation.

—Elle corrige, lui ai-je entendu dire plusieurs fois, ce qu'il y a de plus vicieux dans l'homme. Celui qui n'en a pas reçu a une sauvagerie, un fond d'égoïsme qui fait que l'on ne peut compter sur lui. Son intérêt est son seul guide; il n'a point de frein, ce qui le rend capable de tout.

Il cita plusieurs hommes marquants qu'il employait dans des fonctions très élevées en ajoutant qu'il ne se fierait pas à eux ; qu'ils seraient capables de le trahir le jour où ils croiraient dans leur intérêt d'être contre lui, quoiqu'il fût cependant leur bienfaiteur. La religion du serment, la fidélité dans les fonctions ou dans le service dont on s'est chargé, ce sentiment d'honneur qui fait que l'on ne trahit pas celui que l'on sert, n'était rien, selon l'Empereur, pour ces hommes, cette religion, cette fidélité étant des sentiments qui manquaient, selon lui, à leur organisation. La patrie même n'était pour eux, ajouta-t-il, qu'un mot vide de sens, si leur intérêt n'était pas d'accord avec le sien. Il ajouta :

— La moindre contrariété qu'éprouvent certaines gens, le refus d'une place à un fripon, parce qu'ils la demandent, parce qu'il est leur parent, les révolte et quelques-uns sont prêts à devenir des factieux si je veux les empêcher de voler et de piller.

L'Empereur me cita, à cet égard, des traits et des noms si marquants que je n'ose les écrire. Je ne veux point ternir la gloire de quelques noms qui appartiennent à l'histoire.

—Ces hommes, ajouta l'Empereur, sont cependant des héros.

Il conclut de ces réflexions que certaines gens avaient tort de se plaindre de ce qu'il ne complétait point de suite toutes nos institutions : ne voulant point exclure d'éminents services, il préférait laisser vieillir celles-ci ; l'âge amortirait beaucoup de choses.

— Puis, ajouta-t-il, les enfants seront bien élevés. Ils paraîtront dans un temps de paix, de calme ; ils n'auront pas leur fortune à faire, et je récompenserai en eux les services des pères.

Cette conversation amena l'Empereur à parler des différents événements de sa vie. Il revenait avec plaisir sur quelques détails de ses jeunes années, sur ses succès de l'École militaire, sur sa famille peu favorisée par la fortune, mais tenant cependant un rang distingué en Corse, sur quelques aventures galantes, sur la préférence que lui avaient accordée quelques femmes de la société, sur quelques-uns de ses camarades, alors plus marquants que lui.

— La lecture de l'histoire me donna de bonne heure, me dit-il, le sentiment que je pourrais faire autant que les hommes auxquels elle assignait les rangs les plus élevés, sans but fixe cependant et sans aller au delà des espérances d'un général. Toute mon attention se porta sur la grande guerre et sur les connaissances de l'arme à laquelle je croyais être destiné. Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que les connaissances que je désirais acquérir et que je regardais comme le but que je voulais atteindre, étaient encore bien loin de celles auxquelles je pouvais parvenir. Je redoublai donc d'application. Ce qui paraissait une difficulté aux autres me semblait facile.

SUR LES ÉMIGRÉS

Sérieux par caractère, déjà réfléchi par amour de son état, l'Empereur cherchait alors partout l'instruction et le développement des idées, des vues qui germaient en lui et principalement dans les conversations de ceux de ses chefs et de ses camarades dont il avait remarqué la supériorité. La Révolution marchait à pas de géant, ses idées germaient dans sa jeune tête comme dans celle de beaucoup d'autres. Le corps où il servait était, par sa composition et par son instruction, plus susceptible d'en recevoir les impressions. Il en voyait les progrès avec enthousiasme, mais en condamnait non seulement les excès, mais même les erreurs avec plus de sévérité que ne l'eût comporté son âge. Encore sans expérience, la conduite de la Cour lui paraissait cependant maladroite, fausse et surtout faible. Il n'était pas républicain ; il voulait une monarchie tempérée. Il eût défendu le Roi, si le Roi eût voulu l'être, quoique lui et sa Cour ne lui parussent réellement pas de bonne foi. Il désirait, comme beaucoup de gens très royalistes alors, des routes ouvertes au mérite, le moyen de parve-

nir sans distinction de caste, sans être parent ou ami d'un homme en place ou d'une favorite. Il ne pouvait s'expliquer que les princes ou les nobles se missent à l'abri, hors de France, et abandonnassent le Roi dans le danger. Il était révolté de ce que l'émigration promenait et montrait sa nullité et son immoralité en Europe, au lieu de se mettre à la tête d'un parti en France, au lieu d'en former un qui eût rallié beaucoup de gens incertains.

L'Empereur se fût, dit-il, lui-même rangé du bord des émigrés, s'ils eussent arboré un étendard dans l'intérieur et pris des chefs sages pour rallier les partis.

— Les Français, ajouta-t-il, ne pardonnent pas la lâcheté et il y en avait à s'éloigner du danger et à aller mendier, contre sa patrie, des secours chez l'étranger quand on pouvait combattre chez soi pour cette noble cause. Il faut toujours laver son linge sale en famille.

Depuis, il avait toujours plaint le Roi. Tout son intérêt fut pour lui. Il aurait voulu pouvoir le défendre quand il le vit menacé.

— Sa mort, me dit l'Empereur, m'a paru un opprobre pour la nation qui, au reste, en est bien innocente, car c'est Coblentz qui l'a tué. Quant aux juges du Roi, poursuivit-il, chez plusieurs c'est la peur plutôt que la haine ou la méchanceté qui l'a jugé. Ce que j'ai déjà fait à Saint-Denis et ce que je compte encore faire à la Madeleine prouvera que j'ai toujours regardé sa mort comme un crime et que j'avais cette opinion avant d'être roi. J'ai assez montré, depuis que je le suis, que je veux fermer la porte aux révolutions. Les souverains me doivent d'avoir arrêté le torrent de l'esprit révolutionnaire qui menaçait leurs trônes, mais, pour empêcher le mal de se renouveler, il ne faut pas évoquer le souvenir des torts d'un temps de bouleversement ; il faut persuader à tous que l'on a oublié et que l'on ne se rappelle que pour prévenir. Je suis loin cependant d'être le defenseur de la Convention. Au reste, si l'on a à demander compte des malheurs de ce temps à quelqu'un, ce ne serait pas aux conventionnels qui furent entraînés par la frénésie des temps, par la révolution qui avait été faite par la Cour elle-même. En réalité, en bonne justice, il ne faut demander compte de nos malheurs passés qu'aux princes et aux hommes de la Cour qui ont fait cette révolution. Les

Montmorency, les Lameth, les d'Aiguillon, les Talleyrand, les La Fayette, les La Rochefoucauld, Monsieur, frère du Roi, et tant d'autres en étaient les vrais fauteurs. Ces hommes-là, ajouta-t-il, auraient dû mourir sur les marches du trône plutôt que de l'attaquer. En général, la noblesse aurait dû s'y faire tuer, au lieu de se sauver à l'étranger, moyen commode de s'éloigner du danger en montrant un faux dévouement. Quant aux autres, que l'on appelait révolutionnaires, ils appartenaient à une classe inférieure qui devait naturellement chercher à s'élever. Ils ont fait leur métier. Les circonstances ont été plus fortes qu'eux. Ceux qui ont intrigué à l'étranger ont plus contribué que la Convention à la mort du Roi.

« On ne saurait, en bonne justice, à qui s'en prendre de cette mort qu'on appelle la cause des souverains. Les deux millions d'individus qui l'ont demandée par des adresses sont plus coupables que beaucoup de ceux qui l'ont votée par faiblesse sous le couteau des jacobins de Paris.

« Mon gouvernement est toujours parti du principe que tout ce qui était antérieur à son établissement était non avenu, à l'exception des services rendus. C'est à ce principe que l'on doit de ne plus éprouver de réaction, d'avoir amorti toutes les haines, toutes les vengeances. Les plus grands seigneurs de l'ancien régime, les coryphées de l'émigration, ceux dont les familles ont péri sous la hache révolutionnaire, vont dîner chez le duc d'Otrante, sont même liés avec lui, avec Merlin, avec beaucoup d'autres révolutionnaires; la fusion est due à mon gouvernement. Les institutions, quoique incomplètes, garantissent tout ce qui existe et sont faites pour rassurer les souverains comme les peuples.

LA MADELEINE, TEMPLE DE LA GLOIRE?

— Je me suis cependant occupé d'un monument qui, sans blesser les vivants, conserve le souvenir des morts et assez celui de nos temps de malheur pour rappeler à nos enfants qu'on ne tue pas les rois et qu'on ne les enterre pas comme de simples particuliers.

L'Empereur me demanda alors si je croyais, comme tout le monde, que le monument de la Madeleine fût destiné à un temple de la Gloire. Il ajouta :

— Vous êtes le premier qui savez toute ma pensée sur ce sujet. J'ai élevé assez de monuments à l'immortelle gloire des Français pour qu'elle n'ait pas besoin de celui-là. Je ne suis pas un roi païen; je l'ai assez prouvé puisqu'aucun des rois de France, pas même le plus pieux d'entre eux, n'a fait autant que moi pour la religion. On m'en doit le rétablissement. Il a fallu un pouvoir, une volonté comme la mienne pour opérer ce résultat. Quoique je ne sois pas politiquement toujours d'accord avec le Pape, religieusement je le vénère, je respecte son caractère. J'ai de grands projets : une année de paix, et leur développement étonnera. Je ne suis pas comme ces parvenus qui ne datent que d'eux et ne veulent pas qu'on nomme leurs antécédents. Je mettrai en regard la gloire ancienne et moderne de la France, sa vieille civilisation et sa nouvelle, ses sciences, ses arts, les plus anciens de l'Europe, avec ses prodiges actuels, enfin ses rois et son Empereur. Toutes les illustrations, de tous les rangs, de toutes les conditions et de toutes les époques, appartiennent à cette belle France. Elles doivent se confondre et parler à l'admiration de nos enfants comme au respect du monde. Je ne veux pas d'idoles, pas même de statues en plein air. C'est à mon grand mécontentement et sans me consulter que Denon a fait faire la mienne pour la colonne de la place Vendôme. Il est même fort probable que je changerai cette disposition, quoique la publicité qu'a déjà eue ce projet puisse faire trouver quelques inconvénients à un changement. Après ma mort, on fera ce qu'on voudra. Si la France parvient au degré de gloire et de prospérité que je veux lui faire atteindre, on me décernera, si l'on veut, une statue. Si je succombe dans mes entreprises, il est préférable qu'il n'y en ait pas d'exposée à la critique du monde. Je ne veux pas des hommages de la flatterie et, comme Louis XV, une statue exposée à la risée publique. Les nations, comme l'histoire, ne tiennent guère compte que des succès.

L'Empereur ajouta qu'il ne pouvait y avoir un temple à la gloire dans un pays chrétien. Ayant plus fait que tous les généraux, que tous les hommes d'État et étant Empereur, on ne manquerait pas de dire, peut-être avec quelque raison, qu'il élevait un temple en son honneur, dont il était l'idole, et la gloire le nom de convention. Il répéta encore que la gloire appartenait à tous les Français, qu'il en éterniserait le sou-

venir par tous les monuments, par tous les établissements d'une utilité générale qu'il avait créés et qu'il créerait encore. C'était dans ces souvenirs qu'il plaçait sa gloire perpétuelle. Il ajouta qu'en annonçant, d'avance, le projet d'élever un monument expiatoire à toutes les victimes de la Révolution et nommément à la plus auguste, il aurait réveillé des souvenirs et blessé beaucoup d'hommes qui ont rendu, depuis la Révolution, d'éminents services à la France et à qui, il ne fallait pas l'oublier, celle-ci devait la gloire d'avoir résisté à l'Europe. Ses codes, sa bonne administration étaient en partie leur ouvrage.

— C'est, me dit-il, à l'énergie de plusieurs d'entre d'eux que la France a dû la fin du régime de la Terreur. En blessant quelques hommes, je blesserais aussi l'amour-propre de leurs familles liées à tant d'autres. Ce serait heurter la nation. Le temps amène les choses insensiblement. Le grand art est de les faire à propos. Le monument de la Madeleine ne pouvant être achevé que dans quelques années, j'ai le temps de tout préparer pour que son inauguration remplisse mon but sans choquer personne. D'ici là, on jouira de la paix. Notre situation intérieure me permettant alors de compléter nos institutions, les grands changements que je projette et que je mettrai alors à exécution distrairont l'attention. Le Sénat deviendra une Chambre des pairs, mais dans un esprit vraiment national. Tout se trouvant lié et confondu en même temps, personne ne se trouvera blessé.

CAULAINCOURT, DUC DE VICENCE.

(A suivre.)

L'UNIQUE SURVIVANT

I

LA TROISIÈME ESCADRE AU TRAVAIL

1914-1916

L'AUTRE FRANCE

Dans les premiers jours de la guerre, la Méditerranée orientale dans sa partie sud semblait devoir conserver le calme du temps de paix. Il ne paraissait pas possible que des opérations militaires réussissent à se développer dans l'ouest de l'Asie-Mineure, antique foyer de toutes les civilisations méditerranéennes, région maritime que limite un arc côtier de 2000 kilomètres, lequel, à partir de l'Égypte, se dirige vers le nord le long de la Palestine et de la Syrie jusqu'au golfe d'Alexandrette, puis vers l'ouest en formant les rivages de Cilicie et de Caramanie pour finir en face de Rhodes (1).

Rappeler les liens qui, de tous temps, nous ont unis aux Chrétiens de ces régions est presque un lieu commun. Saint Louis a écrit : « Cette nation est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux. »

De par huit siècles d'histoire, dont deux cents ans de domination latine, les pays d'entre Égypte et Caramanie sont nôtres de cœur. Les ayant conquis, nos ancêtres Francs en ont fait le glacis de la Chrétienté. Héritiers des dépouilles de

Copyright by Paul Chack, 1928.

(1) Voir le croquis, page 784.

Byzance, les Grands Croisés, rois de Jérusalem, princes d'Antioche, d'Édesse, de Galilée, comtes de Tripoli, de Césarée, barons d'Acre, de Tyr, de Beyrouth, de Karak, de Sidon, de Montréal, de Bessan, de Caumont, de Cayphas, de Sagette, de Naplouse, chevaliers des ordres guerriers du Temple et de l'Hôpital, ont bâti de tous côtés des églises, des châteaux et des forteresses qui souvent furent édifiés avec les pierres que les Romains, pour construire leurs temples, avaient eux-mêmes arrachées aux sanctuaires et aux tombeaux phéniciens.

Les attaques furieuses de Noureddin et de Saladin finirent par refouler nos conquérants magnifiques. Les États latins ruinés, leurs derniers défenseurs gagnèrent le Liban qui resta une citadelle du Christianisme. En 1291, la chute de Saint-Jean d'Acre sonna le glas de l'occupation franque. Mais, écrit un vieux chroniqueur du Liban, « pendant de nombreuses années les Maronites, du haut de leurs montagnes, dirigeaient leurs regards vers la mer bleue, dans l'attente de voir apparaître les voiles d'une flotte chrétienne venant à leur secours ».

Les Croisés vaincus avaient laissé une empreinte durable que leurs vainqueurs eux-mêmes ont admirée. Et bientôt les montagnards du pays des cèdres aperçurent les nefs de France à l'horizon.

Elles vinrent en protectrices d'abord, et plus tard en alliées lorsqu'en 1535 le sultan Souleyman eut signé les capitulations qui donnaient aux sujets de François Ier la liberté du commerce et la libre pratique de leur religion dans l'Empire ottoman. Protectorat économique et moral qui devint, à partir de 1569, un monopole auquel s'ajouta le privilège de la navigation. Les peuples rivaux, Vénitiens et Anglais d'abord, obtinrent ensuite pareils avantages et la concurrence âpre naquit. Mais la France avait donné l'élan. Son commerce avait pris pied solide à Smyrne, à Alexandrette, à Tripoli, à Saïda, à Beyrouth, dans toutes les échelles du Levant.

Tandis que les navires à pavillon fleurdelysé veillaient au respect des droits capitulaires, nos missionnaires travaillaient dans le pays. Franciscains, Dominicains, Carmes, Capucins, Jésuites, Lazaristes, Frères de la Doctrine chrétienne et Sœurs de Saint-Vincent de Paul, en leur double effort de charité et d'éducation, furent les pionniers de nos idées et de notre langue Les grandes tourmentes, durant lesquelles les paroles

de Saint Louis sur l'amitié des Français pour les Français cessèrent d'avoir un sens, ont passé sans que fussent rompues les grandes traditions. Danton ordonnait à nos consuls « de proclamer hautement que la France continue à assurer la sécurité des chrétiens ». Le premier Empire, Napoléon III et la République ont maintenu là-bas « les coutumes de protection et spéciale sauvegarde » léguées par nos rois et qui avaient atteint, sous Louis XIV, un épanouissement merveilleux.

Deux fois seulement la Syrie a revu nos soldats : les grenadiers de Bonaparte en 1799 et les troupes du général de Beaufort en 1860. Mais les bâtiments de nos escadres n'ont jamais cessé de fréquenter ses eaux.

A la veille de la guerre, tandis que tous les ports de la côte, Adalia, Mersina, Alexandrette, Latakieh, Tripoli, Beyrouth, Saïda, Saint-Jean d'Acre, Caïffa et Jaffa acclamaient nos couleurs, notre protectorat religieux avait groupé autour du drapeau français les Maronites, les Melkites, les Syriaques, les Arméniens et les Chaldéens, immense clientèle à laquelle s'ajoutaient, au Liban, les Orthodoxes et les Métoualis. Notre patronage moral, nos traditions de protection des opprimés nous avaient rallié les Israélites eux-mêmes et notre renommée de grande puissance islamique avait attiré vers nous jusqu'aux Musulmans. Notre prestige s'imposait à toutes les races. En Syrie tout le monde parlait français. Plus de la moitié de la jeunesse levantine s'instruisait dans nos écoles congréganistes ou laïques. En 1913, elles comptaient, dans le seul Liban, 25000 élèves. Autre résultat prodigieux : en cette même année, notre trafic maritime avait dépassé à Beyrouth le trafic anglais.

En face de l'Angleterre qui détenait Chypre et l'Égypte, en face de l'Italie qui possédait Rhodes et la Tripolitaine, la France, à qui n'appartenait pas un pouce de terrain, restait, par son prestige à terre et par la présence de ses navires, la plus haute personne morale dans ces régions.

LA GUERRE

Août 1914. — La mobilisation française décapite nos établissements d'Asie Mineure. Les meilleurs ouvriers de notre influence ont rallié leurs postes de combat.

J'ai dit ailleurs comment, le 1er novembre, la Turquie se

ZONE D'ACTION DE LA TROISIÈME ESCADRE (1914-1916)

joignit à nos ennemis et comment, douze jours plus tard, la Guerre Sainte fut proclamée dans les mosquées de Stamboul (1).

Proclamation effrayante pour les quinze cent mille chrétiens qui forment les deux tiers de la population syrienne. D'instinct leur pensée va vers le large. Les Français viendront-ils, les Français qui sont toujours venus ?

Vers la mer se tournent aussi les Turcs. Vers la mer qui leur est interdite, vers la grande route marine par où les Alliés peuvent amener leurs soldats. A tout prix il faut leur barrer le passage, garder la Syrie, éternel couloir des grandes invasions, gage de la domination sur l'Arabie, couverture des étapes de l'armée qui va tenter de défendre l'Irak contre les Anglais, la Syrie que chaque année foule la caravane sacrée de la Mecque, la Syrie, terre où s'élève Jérusalem, troisième ville sainte d'Islam, berceau des prophètes d'avant Mahomet, siège de la mosquée d'Omar.

Sur cette terre trois et quatre fois précieuse se concentrent 60 000 hommes et 100 canons. C'est la 4e armée que va commander Achmet Djemal pacha, le terrible Djemal, gouverneur de la Syrie et de l'Arabie turque. Les Syriens tremblent. Mais le redoutable chef semble d'abord les négliger. A la tête de 25 000 soldats il va donner l'assaut au canal de Suez. L'Allemagne l'exige, et la Turquie obéit.

A Damas, le quartier général de la 4e armée est plein d'Allemands. Sur la côte ils envoient des détachements turcs afin de protéger les communications par où passent, venant de Constantinople, les renforts et le matériel.

Le chemin est ardu que suivent ces renforts. La voie ferrée qui descend de Constantinople vers l'Égypte, je veux dire le chemin de fer Scutari-Damas, n'est pas encore achevée en 1914. Deux coupures existent, l'une dans le Taurus cilicien, l'autre dans les monts Amanus (2). Après avoir, pour franchir la première

(1) Voir, dans la *Revue* de décembre 1925 et janvier 1926, *l'Attaque et la défense du Canal de Suez*, récit reproduit dans mon livre *On se bat sur mer*.

(2) La première interruption (voir le croquis) est longue de 32 kilomètres entre Bozanti et Tarsous. La seconde, voisine de Bagché, s'étend sur 8 kilomètres où de nombreux tunnels restent à creuser. Une route existe bien le long de cette seconde coupure, mais, en 1914, elle n'est qu'une piste de montagne laquelle devient en hiver un fleuve de boue à peine praticable aux mulets et aux chameaux. En 1916 Djemal la fera réparer. Ce n'est qu'en septembre 1918, que l'on pourra aller de Scutari à Rayak sans transborder.

coupure, suivi la route de Bozanti à Tarsous, on reprend, dans cette ville, le train qui bifurque à Toprak-Kalé pour rallier Alexandrette. De là c'est encore une route qui, par le col de Beilane où Ibrahim-Pacha battit les Turcs en 1839, permet de gagner Alep. Le reste du trajet se fait par le rail, avec transbordement forcé à Rayak où l'écartement de la voie change (1). On continue ensuite jusqu'à Deraa où l'on quitte la ligne Nord-Sud, ligne de Médine, pour prendre celle de Caïffa, laquelle bifurque à Affoulé pour se diriger vers Naplouse. Sitôt dépassé ce point, il faut descendre, la voie ferrée n'ira plus loin qu'en 1915.

A Mersina, près de Tarsous, et à Alexandrette, ce circuit pousse vers la mer des embranchements qui sont à la merci d'une force navale libre de croiser devant la côte.

Le golfe d'Alexandrette est vraiment un point sensible des communications turques. Et puis sa rade merveilleuse et son port bien abrité semblent inviter les transports de troupes à venir y mouiller. De très bonne heure et comme premier avertissement, l'amiral chef des forces navales anglaises d'Égypte y envoie le croiseur *Doris* dont l'équipe de démolition fait sauter des locomotives, démolit des ponts, éventre la voie ferrée. Excellent travail... dont, à la vérité, d'autres navires auraient dû se charger de par les accords interalliés qui donnent, en Méditerranée, le commandement aux amiraux français. Et, dans ces parages plus qu'ailleurs, ce sont nos trois couleurs qu'on attend.

Hélas ! les gens qui attendent se font de plus en plus rares. Poussés par les Allemands, les Turcs dépeuplent le pays. Quelques Syriens les aident, traîtres à leur propre cause, tels que le gouverneur du Liban et le caïmacan de Batroun, tous deux dénonciateurs des Libanais amis de la France. Les déportations en masse vers l'Anatolie intérieure ou vers les confins du désert frappent d'abord les chrétiens des monts Ansarieh, puis tous les autres. La terreur règne, fait tache d'huile et finit par gagner les Arabes musulmans. A Damas, à Beyrouth, à Tripoli, les Allemands cambriolent les archives sacrées des consulats de France. On fusille et on pend. Aux potences de Damas la cour martiale d'Alep envoie, côte à côte, le petit-fils

(1) A Rayak, un peu avant Damas, les rails passent de l'écartement normal à l'écartement 1 m. 05.

d'Abd-el-Kader et de bien plus humbles personnages, fidèles de la Croix ou du Croissant. Le cri « Vive la France » n'est plus poussé que par ceux qu'ont empoignés les bourreaux. Pour la première fois, c'est dans la mort ou dans l'exil qu'entre Maronites, Musulmans et Grecs orthodoxes se fait l'union des rites et des religions. Ainsi périssent l'émir Omar, l'émir Eumer, l'émir Tahir, et Hani, Khazan, Hoyeck, Muyed, Zohravi, Asseli, Ureissi, Halif, Hadad... et tant d'autres victimes. Bientôt la famine achèvera ceux que la persécution aura oubliés.

Enfin apparaissent deux croiseurs français. Mais l'espoir ne dure guère. Fin décembre, le *D'Entrecasteaux* rallie le canal de Suez dont la défense s'organise et l'armée navale, toujours pauvre en croiseurs, rappelle l'*Amiral-Charner*.

Cependant les troupes de Djemal pacha ont traversé le désert du Sinaï. Le 2 février 1915, elles donnent l'assaut au canal et, vaincues, battent en retraite le lendemain. Les Anglais ne les poursuivent pas et tout redevient calme (1).

Mais cet assaut n'a-t-il pas été simplement une reconnaissance menée par une puissante avant-garde? Djemal est homme à s'acharner. Ses régiments battus se sont installés sur la côte : à El-Arish, à Gaza. La tête de colonne est à Bir Seba qui fut Bersabée (2), où les derniers buissons de Palestine, que ne désaltère plus le puits d'Abraham, viennent mourir dans les cailloux de l'Arabie Pétrée. Les routes côtières vont encore ravitailler tous ces gens-là...

Pourtant, voyons, les Alliés sont maîtres de la mer. Oui mais, pour affirmer cette maîtrise et empêcher l'ennemi d'employer les voies du littoral, il faut à tout prix qu'une escadre demeure là, en croisière.

Depuis plus d'un mois Londres discute avec Paris. Qui va commander à la mer dans le Levant? Trois jours après l'attaque turque, l'accord est fait et notre ministre de la Marine crée la 3e escadre. Le vice-amiral Dartige du Fournet, jeune, entreprenant, vrai meneur d'hommes, est mis à sa tête. Dans la Méditerranée orientale, tous navires français, anglais ou russes, — le russe *Askold* a travaillé en Syrie, — se rangeront sous son pavillon. La 3e escadre va couvrir le canal et surveiller la côte.

(1) Cf. Paul Chack, *op. cit.*
(2) *Genèse*, ch. XXI, v. 4.

Mais l'œuvre de Lesseps serait mille fois mieux défendue si l'on débarquait un corps expéditionnaire à Alexandrette ou à Mersina. La Cilicie est la clef de l'Égypte et, sûrement, trois corps d'armée alliés, que rallieraient aussitôt 35 000 volontaires syriens, suffiraient pour s'en emparer. Mais trois corps d'armée font 100 000 hommes et, dès qu'une telle masse sera disponible, on l'enverra dans la presqu'île de Gallipoli. Tenir les Dardanelles, c'est tenir Constantinople, et l'Égypte sera sauvée plus sûrement encore...

Au reste, songez-y. Une troupe débarquée en Syrie devra, coûte que coûte, s'y maintenir. Une fois pris dans un tel engrenage, les Alliés devront aller jusqu'au bout, car une retraite serait le signal de l'extermination totale des chrétiens. Pour le moment, la 3e escadre doit suffire.

Une belle liste de navires en fixe la composition. Cette liste devient fausse avant d'avoir servi et je perdrais mon temps à vouloir donner ici les variations incessantes en nombre et en qualité qu'ont subies les forces de l'amiral Dartige. On les mutile chaque fois que les Dardanelles réclament du secours. On les renforce à l'arrivée de chaque renseignement, fondé ou non, indiquant une avance turque vers l'Égypte, car les navires de l'escadre doivent s'embosser dans le canal en cas d'attaque. Sur la côte syrienne on trouve tantôt deux, tantôt six ou sept cuirassés ou croiseurs, mais pas un seul torpilleur et pas un seul chalutier...

Or les grands navires sont fort embarrassés de leur encombrante masse lorsqu'il s'agit, — besogne quotidienne, — de se faufiler dans des baies où nos croiseurs ne trouvent pas toujours deux fois leur longueur pour manœuvrer... Malgré quoi, sans autre point d'appui que Port-Saïd, infiniment trop éloigné du centre de la région à surveiller, la 3e escadre fait du beau travail et notre maîtrise de la mer pèse lourd sur les Turcs. A Gaza, à El-Arish, aux mois d'avril et de mai 1915, leurs soldats sont sept fois bombardés par la *Jeanne d'Arc* et le *Saint-Louis*. Ainsi saint Louis revient-il guerroyer contre les Sarrasins.

Devant notre force ainsi affirmée, la crainte des représailles ralentit le zèle des massacreurs turcs.

Les grandes routes, les ouvrages d'art, les postes de gendarmerie, les tranchées du littoral, les usines allemandes qui

fabriquent du matériel de guerre reçoivent la visite de nos obus de 19, de 16 et de 14 centimètres porteurs de mélinite. A Saïda, à Makry, à Alexandrette, à Chekka, à Djounié, à Jaffa, à Caïffa, à Mersina et à Beyrouth les dépôts de pétrole sont tour à tour volatilisés. Pour tenter quand même de sauver la face, les Allemands des ports affectent de hisser un drapeau sur leur consulat chaque fois qu'un navire français arrive en vue. Cette bravade leur coûte infailliblement leur pavillon et, s'ils récidivent, leur consulat est jeté bas.

La rage allemande ne connaît plus de bornes. Impossible de s'attaquer aux Français de la côte, car ceux qui n'ont pu fuir à temps en Égypte ou dans le Haut-Liban ont été déportés à l'intérieur. Le pillage de leurs biens est depuis longtemps parachevé et n'intéresse plus personne. Alors la fureur teutonique s'en prend aux souvenirs les plus sacrés. Dans cette Syrie où la Chaldée, l'Assyrie, l'Égypte, la Grèce, Rome, Byzance et l'Arabie ont tour à tour fait passer leurs hordes et leurs troupes, c'est, je pense, la première fois qu'on voit la haine s'acharner sur des tombes. Le consul allemand de Caïffa fait violer les sépultures des soldats français de l'armée d'Égypte enterrés en 1799 au couvent du Mont Carmel. Apprenant ce sacrilège, l'amiral Dartige arrive le 31 mai avec la *Jeanne d'Arc :* le consulat d'Allemagne va être détruit. Mais tout d'abord l'amiral avertit le caïmacan.

Telle est la manière française. Bien que, tout récemment, le même consul d'Allemagne ait excité les soldats turcs à tirer sur un canot parlementaire du *Saint-Louis*, notre chef ne veut pas répandre une goutte de sang.

L'exécution prévue se passe comme de coutume, sous les yeux d'une foule curieuse qui connaît l'habileté de nos pointeurs. Quinze jours plus tôt, à Alexandrette, un seul coup de canon du *D'Estrées* a suffi pour abattre le pavillon du consulat d'Allemagne. Aujourd'hui, loin de s'enfuir, les gens de Caïffa se rassemblent dans les rues et sur les terrasses voisines de l'édifice que nos projectiles vont détruire. On sait que nos canons démolissent ce qu'ils visent sans rien égratigner autour. D'ailleurs, il importe de ne point gaspiller les munitions dont le remplacement est difficile. Du large, les longues-vues de la *Jeanne d'Arc* aperçoivent les tarbouchs pourpres, les ombrelles, les toilettes claires groupés aux abords de la maison d'Alle-

magne, tout près. Tout se passe comme prévu : quinze coups tirés, quinze obus dans le consulat, pas un éclat aux environs.

Deux mois et demi plus tard, un autre cuirassé de la 3e escadre, l'antique et vénérable *Jauréguiberry*, à bord duquel j'ai eu l'honneur de servir comme officier canonnier de mai 1912 à mai 1914, ayant subi des réparations à une tourelle, se voit obligé de faire un tir d'essai de deux coups de 305. Belle et rare occasion de faire le dégât sur la côte, car les plus gros calibres sont toujours réservés pour l'ennemi flottant. Alors, le 13 août, toujours devant Caïffa, mon vieux bateau, sans daigner perdre son temps à un réglage préalable, expédie ses deux gros noirs, qui atterrissent l'un et l'autre en plein dans la gare de jonction des lignes Caïffa-Deraa et Caïffa-Saint-Jean d'Acre, laquelle était éloignée de plus de 6000 mètres...

La 3e escadre impose de dures épreuves aux gens qui se risquent à pratiquer la contrebande de guerre. Au fin fond des ports, souvent sous la fusillade qui leur tue du monde, nos embarcations vont chercher les voiliers suspects de ravitailler les troupes du Sud. Jusqu'à la fin d'août 1915, la *Jeanne d'Arc*, le *Latouche-Tréville*, l'*Amiral-Charner*, le *D'Entrecasteaux*, le *D'Estrées* et l'*Indien* capturent ou coulent 2 vapeurs, un brick, 65 goélettes et 27 petits voiliers ennemis, parfois à la grande joie des équipages qui supplient les marins français de ne les point renvoyer à terre.

Le 25 août 1915, le blocus de la côte syrienne est officiellement proclamé et notifié partout.

LES SOUS-MARINS MENACENT

C'est au printemps de 1915 que la guerre sous-marine s'est étendue vers le Sud. Quittant les mers du Nord, parages de tempêtes, de brumes, de hauts-fonds dangereux, de courants terribles et de chasseurs aux aguets, les sous-mariniers allemands gagnent la Méditerranée. Elle est, pour eux, un paradis. Sitôt passé Gibraltar, l'atmosphère se fait limpide. Plus de marées, plus de courants et si peu de patrouilleurs qu'il vaut mieux n'en pas parler. Partout les grands fonds rendent l'attaque aisée. A quiconque opère dans le bassin oriental s'offrent une multitude d'îles et de passes propices à l'embuscade, une foule de baies déchiquetées et masquées des vues du large. Ceux

qui abandonnent la Manche et la mer du Nord sont des privilégiés que tous les autres envient.

Depuis le mois de mai, l'*U-21*, premier sous-marin descendu, est en Méditerranée; depuis le mois de mai la 3e escadre attend l'attaque. Stoïquement elle continue de croiser. Parmi toutes les forces navales alliées ou ennemies, elle est seule à tenir la mer. Les autres sont à l'abri des filets et des barrages : les Anglais à Scapa-Flow et à Rosyth, les Allemands à Wilhelmshaven, les Italiens à Tarente, les Autrichiens à Pola, enfin les autres escadres françaises à Malte... Lorsque d'aventure elles sortent de leurs refuges, des nuées de bâtiments légers et rapides leur font un écran contre l'attaque sous-marine. La 3e escadre, elle, n'a aucun escorteur : l'armée navale française ne peut lui en donner.

Pourtant l'ennemi invisible s'approche. Courant aux Dardanelles dès son arrivée, l'*U-21* a coulé le 25 mai le cuirassé *Triumph* et, le 27, le *Majestic*. Bien d'autres sous-marins le suivent vers la Turquie.

Aux Dardanelles se jouent, en effet, le destin de la Russie et celui de l'Empire ottoman. Gallipoli est la clef de Constantinople et qui tient Constantinople tient l'Empire. De sa conquête par les Turcs date l'époque où les sultans, jusqu'alors chefs de hordes sans cesse en migration, ont pris figure de souverains d'un grand État. Et depuis qu'en fait la capitale est devenue allemande, les Allemands veulent à tout prix la garder.

Avec la même ardeur les Alliés la convoitent. Sa prise et celle des détroits ouvriraient à la France et à l'Angleterre l'accès vers la Russie, vaincue d'avance si elle reste coupée des secours d'Occident. Et puis, en donnant l'assaut aux détroits, l'Angleterre ne fixe-t-elle pas des troupes qui, sans cette diversion, tomberaient en force sur l'Égypte et sur le canal de Suez?

Aux yeux des Allemands, l'Angleterre est, sur mer, l'ennemi principal. Malgré quoi, fin juillet 1915, alors que 45 sous-marins seulement sont en service, — il est vrai qu'on en construit fébrilement 112, — 14 déjà ont gagné la Méditerranée, les grands *U* par Gibraltar et les petits *UB* et *UC*, découpés en tranches, par chemin de fer jusqu'à Pola où les morceaux en sont assemblés.

Si, en ce moment, l'amiral Dartige ajoutait foi à toutes les nouvelles qui lui parviennent, il n'aurait plus qu'à ramasser

ses navires à Port-Saïd. Les donneurs de renseignements voient partout des périscopes, signalent partout des repaires. Que peut tenter la 3e escadre? Elle n'a ni chalutiers, ni torpilleurs pour dénicher les sous-marins. Eh bien! elle va leur donner la chasse avec les cuirassés et les croiseurs. Métier périlleux. Il s'agit de surveiller, au contact immédiat, les petites baies qui, sur le littoral sud de Caramanie, entaillent profondément la côte depuis le golfe d'Adalia jusqu'à la baie de Marmarice. Quelques mines sous-marines, adroitement mouillées, empoisonneraient aisément ces cachettes. Maintes fois Dartige l'a demandé, sans obtenir de réponse. Alors croiseurs et cuirassés furètent partout. Un sous-marin, gîté dans une des anfractuosités qu'ils fouillent, enverrait au fond sans peine les chasseurs infiniment trop gros qui le cherchent ainsi et que, du haut des falaises escarpées, le moindre guetteur peut apercevoir aux cent mille diables. Le même sous-marin serait beaucoup moins fier s'il savait la mer battue par des petits patrouilleurs capables de se faufiler à toucher la côte et de lui tomber soudain sur le râble.

Mais tous les patrouilleurs sont à l'ouvrage sur les grandes routes. Les torpilles allemandes y guettent les transports de troupes des Dardanelles dont l'existence, plus précieuse mille fois que celle des vieux navires de la 3e escadre, est suspendue à l'activité des 22 torpilleurs d'escadre de notre armée navale et des chalutiers français, trop rares encore, qui sont au travail entre Malte et Moudros (1).

Pour consoler les malheureux navires de l'amiral Dartige, on leur prodigue d'excellents conseils : « Patrouillez à grande vitesse, leur dit-on, naviguez en zig-zag, ne passez jamais deux fois de suite au même endroit. » Ah! le bon billet! Mais le plus modeste escorteur ferait bien mieux leur affaire.

L'unique souci des sous-marins ennemis n'est pas d'attaquer les transports où de harceler les navires de combat qui besognent aux Dardanelles. La Méditerranée orientale tout entière les intéresse. Sans que l'amiral Dartige le soupçonne encore et tandis que son secteur de surveillance s'arrête à Rhodes, les sous-marins allemands possèdent tout près de cette île, en pleine côte d'Asie Mineure, une base d'opérations.

Elle est à Boudroum, où s'élevait autrefois Halicarnasse.

(1) Je rappelle que Moudros, magnifique rade de l'île de Lemnos, était la base navale du corps expéditionnaire des Dardanelles.

L'endroit est bien choisi. Pas d'indiscrétions à redouter, car, bien que les ruines, si nombreuses sur le littoral de ce qui fut le golfe du Céramique, attestent sa splendeur passée, le pays est aujourd'hui un désert dont Boudroum est la seule oasis. La baie où elle s'élève est en face de l'île de Cos où naquirent Ptolémée Philadelphe, Apelle, Hippocrate et Philétas qui fut un des fondateurs de l'École d'Alexandrie. De Cos on aperçoit, étagés sur l'amphithéâtre naturel dont parle Vitruve, les maisons grises ou blanches et les minarets de Boudroum, et le grand château-fort, — aujourd'hui prison, — que bâtirent, sans doute avec des blocs pris aux débris du Mausolée, les Hospitaliers de Saint-Jean. Sur le sol de l'antique métropole carienne, Boudroum dormait du sommeil des ports turcs lorsque le canon l'a réveillée. Le 27 mai 1915, les embarcations de notre croiseur *Dupleix*, attirées dans un guet-apens, ont perdu, sous la fusillade, deux officiers et plusieurs matelots, tandis que 20 hommes étaient faits prisonniers. En manière de représailles, les croiseurs anglais bombardaient la ville le 28 et, le 29, notre *Latouche-Tréville* nettoyait le port. Puis Boudroum est retombée en léthargie jusqu'au début de l'été. Alors sont arrivés des détachements turcs, des officiers en nombre et des caisses d'armes précieuses. Le tout attendait une occasion de partir pour la Libye afin de réchauffer le zèle des Senoussis lesquels devaient, d'après le plan allemand, attaquer l'Égypte par l'ouest.

Postés à Boudroum, les sous-marins menaçent la mer Égée. De là ils partent pour la côte d'Afrique, tout seuls ou remorquant de grands voiliers bondés d'armes, de soldats et de cadeaux pour le cheikh Si-Achmet et ses lieutenants. Rarement les voiliers se risquent isolés. J'ai conté ici même l'odyssée de l'un d'eux (1).

La 3e escadre ignore tout de ce trafic. Les sous-marins ont, provisoirement, mieux à faire que de l'attaquer et elle ne croise sur aucune des routes que suivent les submersibles partant de Boudroum. Ceux-ci n'hésitent d'ailleurs pas à courir sus aux navires que le hasard amène à leur portée, lorsqu'ils sont assez gros pour mériter une torpille. Dans les premiers jours d'août, près de Cos, le paquebot de 11 000 tonnes *Royal-Edward* coule à pic, torpillé par l'*UB-14*.

(1) Cf. *A la manière de Surcouf*, dans la *Revue* du 15 novembre 1925, et chapitre Ier de mon livre : *On se bat sur mer*.

Le moment ne tardera guère où la 3e escadre devra cesser de s'offrir aux attaques. Le pavillon français va-t-il alors disparaître de la côte et les Libanais vont-ils tourner en vain leurs regards vers la mer? Non, car l'amiral Dartige songe depuis longtemps à s'établir en un poste avancé, invulnérable aux coups des sous-marins, observatoire dirigé vers la terre et refuge des Syriens fuyant les massacres.

Le 1er septembre 1915, les compagnies de fusiliers marins de la *Jeanne d'Arc* et du *Jauréguiberry*, musique en tête, débarquent à Rouad, seul îlot que l'on rencontre entre Alexandrette et Port-Saïd. L'amiral arrive à son tour. Vingt et un coups de canon saluent sa venue et l'on hisse le pavillon français sur un petit fortin et sur le phare. Dartige proclame notre prise de possession de cette terre turque et confie aux insulaires la garde de nos couleurs. Entouré des notables, l'imam de Rouad répond :

— Sois humblement remercié toi qui, pareil aux sultans francs d'autrefois, — que la poussière de leur tombe soit bénie et que le paradis soit leur demeure! — apportes sur notre sol la sécurité et le bonheur. Sur nous va s'étendre la protection de la grande nation française qui est, en Occident, la providence de millions de nos frères musulmans vivant sous sa juste législation et suivant les règles du Livre. Mais qu'as-tu dit? Tu vas repartir, tu vas nous abandonner. Qu'allons-nous devenir? Tous les habitants de l'île sont pauvres, affamés, désarmés devant les soldats qui demain sauront que tu nous as laissés seuls pour défendre ton drapeau et viendront en nombre pour l'abattre. Ne nous quitte pas, les gens de Rouad t'en supplient par ma bouche. Nos maisons et nos cœurs sont ouverts à tes hommes.

Lorsqu'il appelle Rouad une île, l'imam exagère. C'est bien plutôt un rocher, un rocher sans un brin d'herbe, sans une goutte d'eau, un rocher de 600 mètres sur 700 dont les pierres ont servi à bâtir 800 maisons que domine un château-fort, œuvre des Templiers. Si peu de place est perdue que le double mur phénicien en blocs massifs, qui ceinturait l'antique Arados, dépendance de Tyr, et dont une partie subsiste encore au nord-ouest, semble avoir été édifié en manière de garde-fou pour empêcher les maisons du bord de l'eau de glisser à la mer. Quelques ruelles serpentent et s'entrecroisent. Un seul

coin est libre : le cimetière, devenu place publique et unique promenade. Qui veut respirer à Rouad doit marcher sur les tombes...

L'imam a gain de cause. L'amiral laisse à terre six officiers, une centaine d'hommes, cent fusils, deux mitrailleuses et deux canons de 65 millimètres. Cette force que commande le lieutenant de vaisseau Trabaud, gouverneur de Rouad, doit suffire à repousser les attaques du continent.

La côte syrienne est à moins de 3 000 mètres de l'îlot. En face de Rouad on aperçoit Tartous, l'Antarados des Phéniciens, la Tortose que conquit en 1102 Raymond, comte de Toulouse. Cette ancienne ville épiscopale du comté de Tripoli, cet ancien fief des Templiers qui devint une des plus importantes commanderies des chevaliers de Malte, était célèbre par son église de la Vierge où affluaient les pèlerins. Une double enceinte aboutissant à la mer la sépare d'un pays mamelonné où chaque colline porte un village, où chaque village fournissait par centaines les bras pour cultiver la plus riche terre qui se puisse voir.

Autour des ruines du château croisé d'El-Koulat, les plantations de mûriers alternaient avec les jardins où poussaient des fruits merveilleux. Sans peine, avant la guerre, ce pays fertile nourrissait le pauvre îlot. Mais la mobilisation turque et les déportations ont chassé de Tartous et des environs les pauvres comme les riches, les grandes familles chrétiennes comme les paysans. Dans le sandjak de Tripoli qui fait face à Rouad, comme dans la Syrie entière, les Turcs ont razzié les réserves de blé et le bétail, et la famine s'est installée. Plus de ravitaillement pour Rouad. Sans les poissons qui, par bonheur, ne sont pas rares dans ces eaux, les habitants seraient morts de faim, car ils ne pouvaient songer à aller chercher plus loin les ressources disparues. Notre croisière avait immobilisé les goélettes de l'île, peureusement ancrées dans le bras de mer qui la sépare du continent...

La famine va cesser. La 3e escadre nourrira les 2 300 Rouadais. En partant, la *Jeanne d'Arc* et le *Jauréguiberry* ont laissé deux tonnes de farine en attendant beaucoup mieux. A Rouad les yeux brillent...

Ne perdez pas de vue ce caillou désolé, nous y reviendrons bientôt.

Il était temps de s'y installer. Les attaques sous-marines se font plus fréquentes. Le 2 septembre, l'*UB-14*, allant de Boudroum à Constantinople, torpille le *Southland* qui emmenait, d'Alexandrie aux Dardanelles, une brigade d'infanterie australienne. Par bonheur, le grand transport s'obstine à flotter et des patrouilleurs de l'Égée, appelés par le S.O.S., accourent pour sauver le monde. Je commandais alors le torpilleur d'escadre *Massue*, détaché au blocus d'Anatolie. J'eus l'honneur de prendre à mon bord le brigadier-général Linton qui, frappé de congestion, ne put malheureusement arriver vivant à Moudros. Je ramenai aussi 166 hommes du 21e bataillon d'infanterie australienne, 26 marins du *Southland* et 4 officiers australiens à qui j'offris joyeusement mes réserves de whisky.

Deux jours plus tard, dans l'Égée sud, le *Natal-Transport* est torpillé à mort par l'*U-34* arrivant de Misrata, port de Libye où, tous les quinze jours environ, un sous-marin apporte des munitions.

Et voici la première attaque contre la 3e escadre. Depuis quelques semaines elle possède, renfort inestimable, un petit vapeur contrebandier qu'elle a capturé et armé en patrouilleur léger (1). Sa carrière est brève. Le 8 septembre, l'*Indien*, tel est son nom de guerre, est torpillé à l'ancre devant Rhodes...

J'ignore où s'en est allé ensuite le sous-marin qui a fait le coup, mais je me demande pourquoi les Allemands ne lui ont pas envoyé un T. S. F. tel que celui-ci : « Ralliez à toute vitesse la baie d'Antioche et torpillez tous ennemis rencontrés. » Vous allez voir qu'un tel ordre eût amené un terrible dégât.

LES ARMÉNIENS DU DJEBEL-MOUSSA

Rallions nous-mêmes la baie d'Antioche. Là des hommes appellent au secours, des hommes dont les signaux sont aperçus le 5 septembre par le croiseur *Guichen*, en patrouille devant le rempart rocheux coupé de ravins énormes qui aboutissent à la mer, comme feraient de gigantesques torrents dont les lits desséchés se seraient épanouis en longues plages complètement séparées les unes des autres par les falaises à pic.

Deux grands pavillons blancs sont hissés au faîte des plus

(1) Le *Tunisien*, que nous rencontrerons au cours de ce récit, est de même origine.

grands arbres du Djebel-Moussa ou mont de Moïse, dernière croupe des monts Amanus contre laquelle s'adosse le petit port turc de Souaidieh.

Un des pavillons porte, en français, ces mots : « Chrétiens en détresse. Sauvez-nous. »

Ces chrétiens sont des Arméniens. Ils vivaient dans la basse vallée de l'Oronte toute proche. Nées au temps des croisades, leurs bourgades ont recueilli les fuyards éperdus que pourchassaient les Mongols à la fin du XI^e^ siècle. Et les descendants des Mongols poursuivent les fuyards d'aujourd'hui. Ici encore l'histoire renaît. En 1914, ces Arméniens ont échappé à prix d'or aux recruteurs turcs. Puis, la rage au cœur, ils ont subi le pillage, — baptisé réquisition, — de leurs récoltes et de leur bétail. A Bitias, cette razzia s'est accompagnée de l'enlèvement des femmes et des jeunes filles. Les gens de Bitias ont alors gagné la montagne.

Dans les autres villages, dévastés eux aussi, les malheureux s'obstinaient à vivre. C'était abuser, car 900 familles turques, évacuées des Balkans et campées à Souaidieh, attendaient que disparussent ces infidèles pour prendre leurs maisons et leurs fermes. Et l'héritage tardait à venir...

Au mois d'août 1915, estimant que le sursis a assez duré, Djemal Pacha ordonne que s'exécute la sinistre relève sans autre délai et suivant le rite habituel. Ordre est donné aux Arméniens de se rassembler pour quitter le pays et gagner Damas.

La sentence d'exil cache la condamnation au massacre. Les condamnés le savent. Depuis que notre pavillon ne protège plus la Syrie, bien des colonnes sont ainsi parties pour Damas, pour Alep ou pour l'Anatolie, sans que les déportés aient atteint le but assigné à leur exode. Les cadavres des hommes jonchent les routes d'Asie-Mineure, tandis que les femmes et les jeunes gens des deux sexes ont été enlevés, par des bandes irrégulières, disent les Turcs... L'obéissance à l'ordre reçu serait proprement un suicide. Seule l'insurrection donne une chance de vivre. Eh bien ! va pour l'insurrection.

Et les Arméniens des villages rejoignent ceux de Bitias dans le Djebel-Moussa : 4000 femmes, enfants et vieillards, que défendent 700 combattants à peau tannée, coiffés du bonnet de fourrure national, armés de 40 fusils Gras, de 8 Mauser pris aux Turcs, et aussi de 300 fusils de chasse, la plaine de l'Oronte étant

la plus giboyeuse qui soit. On fabrique les munitions sur place. Ce qu'on a pu sauver des troupeaux nourrit les assiégés.

Car tout de suite la guerre s'est faite siège. Retranchés dans la montagne dont les pentes raides, couvertes de pierres roulantes et coupées sans cesse par des barres d'escarpement, défient l'assaut, les Arméniens ont affaire à 7000 assiégeants. Peu à peu, au prix de nombreux morts, les Turcs ont avancé. Bientôt les deux troupes, brûlant d'une haine pareille, ne sont plus séparées que par un ravin.

A dix contre un, l'affaire est sûre Confiants dans son issue, les Turcs, la nuit, dorment tranquillement.

A un contre dix, les insurgés ne dorment guère. Connaissant jusqu'en leurs moindres cailloux les passes de la montagne, ils profitent d'une nuit d'août, une belle nuit sans lune, pour entourer la position ennemie et donner l'assaut. Les Turcs s'enfuient, laissant sur le terrain 200 tués et bien plus de 200 fusils avec leurs cartouches. A présent les vainqueurs sont riches... mais que peuvent-ils espérer en face des réserves de la 4e armée ottomane? Contre eux Djemal envoie 15000 hommes qui bloquent aussitôt toutes les issues vers l'intérieur. La famine achèvera-t-elle ces chrétiens à qui seule la mer reste ouverte... la mer ou la mort?

Postés dans les rochers, cachés derrière les murs en pierres sèches qui barricadent la moindre piste, les hommes fusillent toute silhouette turque. Les femmes ont enterré les 25 morts du dernier combat, puis, sans ressources médicales, elles ont soigné les blessés. Enfin elles ont cousu les deux grands pavillons blancs. Pendant des jours et des jours, trois bons nageurs sont restés au bord de l'eau, guettant l'horizon. Pas une fumée...

Et, soudain, voici le *Guichen*. A l'instant qu'il se présente, il reste encore dans la montagne des vivres pour un mois... et des munitions pour quatre jours.

— Emmenez à Chypre les femmes et les vieux. Donnez-nous 300 fusils, 50000 cartouches, 100 sacs de farine et 50 sacs de sel. Nous tiendrons six mois.

Ainsi parle, au nom de tous, Pierre Dimlakian au commandant du *Guichen* le 5 septembre et, le 6, à l'amiral Dartige accouru avec la *Jeanne d'Arc* et le *Desaix*.

Mais il faut d'abord prévenir Paris. Un télégramme mal dirigé n'y arrivera que le 15... Le temps presse. A Chypre, le 8,

le Haut-Commissaire britannique refuse net à l'amiral de recevoir les fugitifs. Le 10, un nouveau télégramme, qui, cette fois, parvient sans retard, révèle aux services de la Rue Royale que la 3e escadre cherche à délivrer des chrétiens. A cette première nouvelle Paris répondra, le 14, sans hâte mais non sans étonnement : « Où est le mont Moïse ? » pensant peut-être que la 3e escadre navigue en plein Sinaï.

Il est trop tard pour entrer dans des explications géographiques; le 10 les Arméniens n'ont plus de munitions que pour 48 heures et le commandant des forces turques pose l'ultimatum : « Reddition dans les 24 heures ou massacre ». Pour gagner du temps et occuper l'ennemi, le *Desaix* et le *Guichen* détruisent à Souaidieh la caserne et le télégraphe et font sauter un dépôt de munitions, tandis que l'amiral Dartige ordonne d'embarquer les chrétiens et renforce le *Guichen* et le *Desaix* avec le *D'Estrées*, l'*Amiral-Charner* et la *Foudre* auxquels se joint bientôt le porte-avions anglais *Raven*.

Ainsi, devant le Djebel-Moussa, le sous-marin allemand qui a opéré à Rhodes aurait trouvé six navires à torpiller...

L'ordre qui les rassemble est le dernier que donne en Syrie l'amiral Dartige du Fournet. Appelé le 12 à la tête de l'escadre des Dardanelles, il recevra, un mois plus tard, le commandement en chef des forces navales françaises en Méditerranée.

Revenons aux insurgés. Tandis qu'ils brûlent leurs dernières cartouches, le contre-amiral Darrieus et M. Defrance, notre ministre au Caire, essaient d'arracher aux autorités anglaises d'Égypte la permission d'amener à Port-Saïd les gens du Djebel-Moussa. Ils ont gain de cause le 12 septembre. Le même jour, à l'aube, par une houle haute de deux mètres qui brise sur la plage du Ras-el-Mina, les canots de nos croiseurs commencent d'embarquer la foule des malheureux. Nos fusiliers marins sont à terre et nos bâtiments tiennent les Turcs en respect avec leurs canons. Le 12 au soir, le dernier Arménien est sauvé.

Ainsi travaille la 3e escadre française, tandis que les sous-marins allemands laissent échapper de belles occasions.

DES MOIS SOMBRES

Voici venir des mois lourds de revers en Orient.

Le 6 septembre 1915, la Bulgarie s'est jointe à nos ennemis. Le 11 octobre, l'offensive de Mackensen contre les Serbes débloque le dernier tronçon de la ligne Berlin-Constantinople. Par cette voie affluent aussitôt de l'Allemagne vers la Turquie des canons lourds, des munitions, des fusils et des sous-marins démontés. La partie engagée aux Dardanelles est perdue pour nous. Les Anglais préparent le décrochage final et déjà retirent des troupes qu'ils envoient en Égypte, car, pensent-ils, dès qu'on aura lâché pied à Gallipoli, les armées turques libérées vont se ruer sur le canal de Suez avant la saison sèche. L'attaque en masse est possible jusqu'à la fin de l'hiver. Lord Kitchener veut lui opposer 300000 hommes entre Port-Saïd et Suez et, comme les contingents prélevés aux Dardanelles, à Salonique et aux Indes n'atteignent pas ce chiffre, il les complète avec deux divisions enlevées du front de France, sans daigner consulter le haut commandement français...

Dirigés par des ingénieurs allemands, les Turcs travaillent dur à achever les voies ferrées d'Asie-Mineure et à refaire les routes. En Palestine, le chemin de fer, prolongé à travers la plaine de Saron, atteint Bir-Seba le 17 octobre.

On reparle alors d'une diversion sur Alexandrette. Cette fois lord Kitchener et le général Maxwell en sont les partisans. A Londres comme à Paris, on refuse, car nous manquons déjà d'effectifs sur le front principal. En outre, il serait fou d'engager une expédition aussi lointaine, au moment où les sous-marins allemands ne sauraient manquer de pulluler en Méditerranée. C'est en effet le seul champ qui leur reste ouvert depuis le 18 septembre, date à laquelle, sous la pression américaine, l'Allemagne a dû cesser les torpillages dans la Manche et sur la côte ouest du Royaume-Uni. Au mois d'octobre, quatre grands vapeurs périssent sur la route de Port-Saïd.

Le 8 novembre, l'amiral Moreau prend le commandement de la 3e escadre.

L'amiral Moreau n'a pas besoin d'arborer des galons pour qu'on reconnaisse en lui un chef. Il en a l'apparence et un tel ascendant qu'on l'imagine difficilement servant en sous-

ordre. Sa taille haute, son élégance majestueuse, sa barbe assyrienne, ses yeux clairs et pénétrants, son calme de roc rappellent certains capitaines de la marine d'autrefois qui, du haut du château de poupe, tenaient le vaisseau entier sous leur regard olympien. D'un ton égal, avec une courtoisie raffinée, il donne ses ordres avec une telle précision qu'on sent toutes objections prévues et d'avance réfutées. Quiconque, à l'heure actuelle et tous documents en main, étudie l'histoire de la guerre dans les régions où a flotté le pavillon de l'amiral Moreau, ne peut qu'admirer sa puissance de prévision et les déductions impeccables qu'il savait tirer du plus faible indice. Son état-major a comme chef le capitaine de vaisseau Dumesnil aux merveilleuses qualités d'homme de guerre, et qui sera plus tard vice-amiral, commandant en chef notre 1re escadre.

Les torpillages se multiplient en Méditerranée : 50 000 tonnes de navires marchands coulées en septembre et 176 000 en novembre. « Le jour, écrit l'amiral Moreau, où les sous-marins viendront dans la zone de l'escadre, nous l'apprendrons par le torpillage d'un de nos navires, sans qu'on puisse dire que les services qu'ils auront rendus aient justifié ce risque. »

Nos navires mettent les bouchées doubles en attendant ce jour-là. Les convois militaires ennemis, les routes et les ouvrages d'art encaissent dur. Mais c'est en vérité écraser des mouches à coups de marteau-pilon que d'employer à de telles besognes les 45 000 tonnes et les 66 canons lourds de la 3e escadre (1). Maintenant, chaque fois qu'un de ses croiseurs prend la mer, on se demande s'il reviendra et, à bord de la *Jeanne d'Arc* où flotte la marque de l'amiral, on écoute avidement les sans-fil de tous. Les jours passent... Aucune catastrophe... Qu'attendent donc les Allemands ?

On les sent venir. Sans cesse les câbles et la T. S. F. annoncent des sinistres plus ou moins proches. Du 1er au 20 décembre, sept vapeurs sont détruits entre Malte et l'Égypte. Nouveau torpillage le 21, cette fois en plein dans la zone de la 3e escadre.

Ce jour-là, à 2 h. 35 du soir, à 70 milles environ dans le nord-ouest de Port-Saïd, le grand vapeur japonais *Yasaka-Maru*

(1) Laquelle se compose en décembre des croiseurs *Jeanne d'Arc* (amiral), *Desaix*, *Pothuau*, *Jurien de la Gravière*, *Amiral-Charner*, *D'Entrecasteaux*, de l'aviso *D'Estrées*, du remorqueur *Laborieux* et du patrouilleur *Tunisien* pris aux Turcs. Dans les 66 canons lourds, je n'ai compté que ceux de 14 cm et au-dessus.

reçoit une torpille et coule. Prévenu à 5 h. 30, l'amiral Moreau fait signal d'appareiller au *Laborieux*, remorqueur de Toulon expédié en renfort à l'escadre à défaut de chalutier et dont le métier habituel est de surveiller la rade d'Alexandrette.

Le *Laborieux* est commandé par un extraordinaire va-de-bon-cœur de cinquante-quatre ans nommé Sylvius Jacotin et qui est, en ce 21 décembre 1915, lieutenant de vaisseau depuis un mois, encore que le rustique accoutrement qui habille son grand corps maigre ne puisse permettre de définir son grade. Depuis trente-deux ans qu'il a quitté la marine, il a naturellement perdu l'habitude de l'uniforme et son aspect pittoresque a gagné son navire. Malgré quoi le *Laborieux* et son commandant sont également solides et alertes. Sylvius Jacotin est coutumier des corvées inattendues qu'il accomplit avec un éternel sourire dans sa barbe blanche éployée. A 5 h. 35, il a pris la mer et va chercher dans la nuit.

Le lendemain tout Port-Saïd a envahi la jetée démesurée qui garde le port contre les ensablements et que domine un immense de Lesseps en bronze montrant aux navires le chemin des mers lumineuses. Toute la ville sait qu'un Japonais a été torpillé. Toute la ville attend...

A 10 heures, le *Laborieux* est en vue. La veille, à 11 heures du soir, aidé par la lune claire, mais gêné par la houle, Jacotin a aperçu dans l'ombre un canot bondé de gens qui ont conté leur odyssée. « Le sous-marin est resté invisible. Il a torpillé sans avertissement. Le *Yasaka-Maru* a coulé en cinquante minutes. Il y a encore neuf canots, tous pleins de naufragés. Il s'agit de retrouver 282 personnes. » Une demi-heure plus tard, c'est fait. Le *Laborieux* a pris tout le monde à son bord et ce matin, à le voir chargé à couler bas et remorquant en file interminable les embarcations à présent vides, toute la jetée retentit d'acclamations que répètent bientôt les bâtiments mouillés dans le port. Si le malheur veut qu'un navire de l'escadre avale quelque dragée empoisonnée, les survivants pourront compter sur le *Laborieux*.

En cette fin de 1915, le long de la côte syrienne, toute parcelle de terre fraîchement remuée fait soupçonner l'amorce d'une route pour le transport du pétrole et, au passage, nos obus vont fouiller le sol. Les Syriens qui, fuyant le joug turc, gagnent Rouad à la nage ou sur de misérables barques, appor-

tent les nouvelles qui courent le pays. Ils disent qu'un grand sous-marin a quitté Boudroum au début de novembre, remorquant deux voiliers vers la côte d'Afrique. Ils disent qu'au moment de Noël, Jaffa, Beyrouth et Alexandrette ont tour à tour fêté le passage d'un sous-marin allemand. Par quel hasard extraordinaire ce sous-marin-là n'a-t-il rencontré aucun de nos croiseurs et combien de temps encore ces derniers vont-ils rester indemnes?

Tandis que Rouad surveille ainsi le pays d'Alexandrette à Beyrouth, le littoral de Caramanie manque d'une sentinelle pareille.

Or, entre le golfe d'Adalia et la baie de Makry qui fut le golfe Glauque, devant cette côte débordant autrefois de vie et que les Turcs ont tuée peu à peu, une île s'élève à une distance du rivage qui varie de 2 à 6 kilomètres, une île vingt fois grande comme Rouad en superficie et qui a gardé la gaîté et la couleur des ports grecs. C'est Castellorizo, l'île du Château-Rouge, que Scyllax de Caryande appelait Mégiste et disait fief des Rhodiens au IVe siècle avant Jésus-Christ. Turcs, Gênois, Grecs et Corsaires barbaresques occupèrent tour à tour au moyen-âge cette masse de plateaux chauves, desséchés et couleur de rouille où relâchèrent ensuite les flottes chrétiennes en route vers la Palestine. Après que les derniers Croisés eurent quitté la Terre Sainte, l'histoire merveilleuse de Castellorizo fut celle des chevaliers de Rhodes. Puis ses habitants, tous de race grecque, connurent la domination des Vénitiens et celle des Turcs, coupées par des éclaircies d'indépendance pendant lesquelles l'île se transformait en un repaire de pirates. Elle était depuis plus d'un siècle parcelle de l'Empire ottoman lorsqu'en 1913, au moment où, trop occupés par la guerre des Balkans, les Turcs ne jetaient sur leurs fiefs insulaires que d'intermittents regards, une révolution locale secoua le joug et arbora les couleurs helléniques. A partir de cette époque et jusqu'à la fin de 1915, Castellorizo avait vu en deux ans se succéder cinq gouverneurs, après un nombre égal de séditions. La dernière venait de rendre le gouverneur Horologas à Athènes, après avoir coffré la force armée. Castellorizo, poste unique de surveillance des sous-marins dans ces parages, était livrée à l'anarchie qui nous en ouvrait les portes si nous savions nous hâter.

Mégiste est capitale et seule ville de Castellorizo. Ses maisons multicolores bordent le port ouvert à l'Est et défendu des vents par des collines abruptes que couronnent des ruines de toutes époques. Un roc isolé porte l'antique acropole. A Mégiste, où s'entassent presque tous les insulaires, au nombre d'environ 10 000, tous les hommes sont marins. Seuls quelques bergers, vivant au delà du rempart de collines, cherchent pour leurs bêtes les rares places où un peu de terre, couvrant le roc, a laissé pousser de maigres pâtis.

De Castellorizo, la guerre a fait une île de misère. Tous ses voiliers, — toute sa richesse, — sont désarmés et demeurent immobiles le long des quais. La farine manque et lorsque, le 28 décembre à neuf heures du matin, la *Jeanne d'Arc* et l'*Amiral-Charner* pénètrent dans la baie à peine assez grande pour recevoir nos deux bâtiments, les marins français qui vont occuper l'île sont accueillis en libérateurs.

Cinq heures plus tard, le croiseur grec *Hellé* stoppe devant l'entrée du port et débarque un officier, autre libérateur sans doute car la population l'acclame. Et voilà le conflit sur le point d'éclater, mais une vedette grecque accoste le *Charner* où pour quelques heures flotte le pavillon de l'amiral Moreau, car la *Jeanne d'Arc*, proie trop facile pour les sous-marins, a repris le large. L'amiral reçoit aussitôt le commandant de l'*Hellé* :

— Je suis venu, déclare celui-ci, envoyé par mon gouvernement pour rétablir l'ordre à Castellorizo, pour arrêter les chefs de la plus récente insurrection pendant laquelle les gens de Mégiste ont emprisonné nos gendarmes, et pour délivrer ces derniers.

Se tournant alors vers un sabord ouvert, l'amiral Moreau montre le pavillon français hissé sur les ruines du Château-Rouge :

— Votre mission, commandant, se trouve accomplie. Vous ne sauriez demander un meilleur gage d'apaisement, d'ordre et de sécurité. Au surplus, vous pouvez libérer et emmener vos gendarmes.

Arrivé à Castellorizo quelques instants trop tard, l'*Hellé* reprend la mer si vite qu'il oublie l'officier de gendarmerie, chef du détachement emprisonné.

A terre, l'amiral laisse une petite garnison de marine et un officier gouverneur, le lieutenant de vaisseau Bourdoncle de

Saint-Salvy qui, par son jugement et sa fermeté, saura tenir en main l'île effervescente.

L'île Rouad, elle, s'est organisée et sur la côte ses agents travaillent en liaison avec les quelques fidèles qui ont pu échapper à la police de Djemal. Les fenêtres de certaines maisons, ouvertes ou fermées suivant un code prévu et d'autant plus varié que l'édifice a plus d'ouvertures, renseignent les navires qui passent au large sur les mouvements de troupes et les installations de batteries. Souvent le patrouilleur en vue apprend par ce moyen qu'un message important est là. La nuit venue, un youyou va le prendre dans quelque anfractuosité de roche, lieu de dépôt précieux pour le courrier secret, boîte aux lettres recevant à l'occasion les plis chargés, lorsqu'il faut envoyer de l'argent en Syrie pour acheter certains concours ou simplement pour empêcher des amis de mourir de faim. En ces cachettes il faut se garder de mettre des dons en nature, car les vivres ne se peuvent dissimuler et tout aliment vu est incontinent réquisitionné.

Il est inutile d'y déposer des armes, car les squelettes ne peuvent se battre.

La famine organisée, la famine qui, en mars 1916, aura tué 80 000 Libanais, a vaincu d'avance en Syrie l'insurrection. Seule demeure la haine. Elle a envahi tous les cœurs. Des Arméniens du Djebel-Moussa, elle a gagné tous ceux qui, échappant aux massacres, ou au typhus qui s'est abattu sur Alep, sont maintenant parqués à Dar-el-Zor où ils achèvent de mourir de faim, tandis que 200 000 femmes et jeunes filles, livrées d'abord à la populace turque, ont été ensuite déportées au Hauran pour y cultiver la terre. La révolte couve aussi chez les Ansarieh du nord de Tartous, chez les Libanais, chez les Druses eux-mêmes.

Qu'importe? Le fusil est trop lourd pour leurs bras. Les Turcs n'auront pas, en Syrie, un neuvième front à tenir.

Déjà ils en tiennent huit. Comptez. Le front de Thrace où ils ont une armée, le front des Dardanelles, le front du Caucase, les deux fronts, Tigre et Euphrate, de Mésopotamie, le front de Perse, le front d'Arabie, le front d'Égypte enfin...

Si bien qu'au début de 1916, le peuple turc n'en peut plus. Il craint la Russie. Il hait la tenace Angleterre qui mène, aux Dardanelles, la lutte où s'épuisent cinq armées ottomanes...

Or, à l'aube du 9 janvier, à Seddul-Bahr, les Turcs s'aperçoivent soudain qu'ils n'ont plus personne devant eux... Les Anglais ont déguerpi... Victoire !

Victoire qui va faire proclamer Liman von Sanders l'Hindenburg d'Orient, tandis qu'Enver, le bellâtre à cervelle en canon de browning, deviendra de plus en plus Napoléonik et que le sultan Mehemed V se décrétera Ghazi : le Victorieux... Victoire achetée au prix de 250 000 Turcs tués rien qu'au feu. Victoire qui a absorbé les deux tiers des magnifiques divisions d'Anatolie dont les survivants usés, à bout de forces, tremblent encore au souvenir des bombardements aériens. Victoire quand même.

Et, pour nous, défaite. Défaite grave qui risque d'entraîner, au canal de Suez, la catastrophe. Sur l'Égypte, déclare Enver au Parlement de Stamboul, le grand effort va désormais s'appliquer. Projet sérieux ou simple rodomontade ? On ne sait. Par nos agents de Syrie nous n'apprenons que les nouvelles chuchotées de bouche à oreille. Des troupes, disent-ils, des troupes toujours plus nombreuses sont là. Chargées à refus, les voies ferrées et les routes sont engorgées. Où iraient tous ces soldats, tous ces canons, tout ce matériel, sinon vers l'Égypte, pour un nouvel assaut ?

En réalité l'Égypte n'est plus visée. La saignée a été trop grave au cap Hellès. L'armée ottomane anémiée s'adresse à présent au recrutement arabe, le plus médiocre de tous, et elle appelle les Allemands au secours.

Les voici. A Gallipoli d'abord où une de leurs divisions remplace la garnison turque. Puis à Constantinople. Ainsi tiennent-ils eux-mêmes les détroits. Pour l'Allemagne et pour toujours, pensent-ils. La formule est bonne : les soldats du Sultan sur les fronts de bataille et la race élue partout ailleurs. Elle arrive, cette race, non pour se battre mais pour coloniser et pour faire, de l'Asie Mineure qui déjà crève de faim, un grenier allemand...

Ainsi travaille le rapide Berlin-Constantinople pendant que Talaat et les Jeunes-Turcs grincent des dents devant cette arrivée de sangsues. Mais Enver Pacha est le plus fort, il règne par la terreur et l'infiltration se fait torrent. On avait demandé 30 000 Allemands pour attaquer le canal. De quoi se plaint-on ? Les voici dans la capitale des Khalifes et un jour viendra, peut-

être, où ils descendront vers la Palestine et le Sinaï. En attendant, les casernes du Taxim et le quartier de Chichli en sont pleins...

Les Anglais et notre 3e escadre s'attendent à une nouvelle descente à travers le Sinaï. Mais en vérité les wagons qui traversent le Taurus continuent ensuite vers la Mésopotamie. Nous ne pouvons le savoir et nous ignorons aussi que la crainte d'une attaque alliée immobilise autour d'Alexandrette trois divisions sur les 40 000 soldats de Djemal, et que 17 000 hommes seulement occupent la Syrie du sud et le désert dans l'est de l'Égypte.

Les nouvelles se multiplient, contradictoires. Venant du grand quartier général russe, c'est l'annonce, pour le mois de février, d'une ruée vers le sud de 300 000 Allemands qu'autant de Turcs remplaceront sur le front de France. En revanche, au dire de nos agents de Berlin, von Jagow aurait affirmé que le canal ne verra que d'insignifiantes démonstrations (1).

Une seule nouvelle est confirmée et consolante. C'est celle de la frottée magistrale qu'ont reçue les Turcs au Caucase, les 12 et 14 janvier, et qui a amené les Russes tout près d'Erzeroum. Malgré quoi d'énormes concentrations de troupes sont signalées à la fin du mois à Alep et Adana. Sont-elles pour l'Irak ou pour l'Égypte ?

Cependant la 3e escadre reçoit enfin des patrouilleurs plus aptes à fouiller les anfractuosités du littoral. Trois chalutiers, *Surmulet*, *Cachalot* et *Morse* se basent sur Castellorizo et commencent leur travail, le 2 janvier, sur la côte de Caramanie. Ce jour-là, *Surmulet* et *Cachalot* transportent et soutiennent de leur feu une section de fusiliers de la *Jeanne d'Arc* et 500 volontaires grecs de Castellorizo qui débarquent à Andiphilo, port turc voisin de l'île, enlèvent la garnison et détruisent la T. S. F.

(1) En vérité les Allemands ne peuvent renoncer à cette attaque qui leur tient au cœur. Djemal ne consentant à marcher qu'avec une armée munie de tous les moyens modernes, l'Allemagne lui accorde l'aide de troupes techniques germano-autrichiennes appelées « détachement Pacha Ier ». Le 5 mars 1916, la direction allemande et Enver pacha exigent un effort et le colonel von Kress, qui commande les troupes turques du désert, exécute, le 23 avril, avec 2 bataillons, 6 escadrons de méharistes et une batterie, un coup de main sur Katia. Il surprend ainsi la *Yeomanry* anglaise, enlève les trois camps de Katia, Oghratina et Romani et se replie presque sans pertes. Rien qu'en officiers cette affaire coûta aux Anglais 16 tués et 23 prisonniers. La saison chaude vint heureusement mettre fin à de telles démonstrations (Commandant M. Larcher, *la Guerre turque dans la guerre mondiale*, p. 260, Paris, Chiron).

Les jours suivants nos chalutiers harcèlent les postes côtiers ennemis pendant que *Jeanne d'Arc* et *Amiral-Aube* s'occupent des gares, des ponts et des usines du littoral. Le 7 janvier, le *Pluton*, prêté à l'escadre par l'armée navale, dépose, devant l'entrée de Beyrouth, 60 mines en deux barrages.

Aucun sous-marin n'intervient...

LE *PARIS II*

Un nouveau et précieux renfort arrive à la mi-janvier. Deux puissants chalutiers qui, l'un et l'autre, ont fait leurs preuves : le *Nord-Caper*, commandé par Lacombe, coutumier des bagarres victorieuses (1), et le *Paris II*, que commande le lieutenant de vaisseau Paponnet. Ce dernier arrive de Libye. Il y a connu quelques aventures dont la dernière n'est pas sans intérêt. Vous allez en juger.

Quittons un instant la zone de la 3e escadre et rallions la côte libyenne. Dans ces parages, au mois de novembre, on a signalé jusqu'à six sous-marins à la fois; le croiseur des douanes italiennes *Abbas* a été coulé le 5 et le croiseur auxiliaire anglais *Tara*, le 6. Le 10 décembre, le torpilleur italien *Ursa* a poursuivi un Allemand qui venait d'envoyer au fond un paquebot, également italien, à quelque 45 milles dans l'est de Dernah. Le 15 à la nuit, notre *D'Estrées* a eu un engagement court, violent et heureusement sans résultat, avec deux chalutiers britanniques, lesquels ne possédaient pas le code des signaux de reconnaissance anglo-français...

Le 18, voici le *Paris II* qui bat l'estrade à une vingtaine de milles dans le nord de Solloum. Après avoir, à l'aube, envoyé quelques obus de son unique pièce de 65 millimètres sur un sous-marin qui a plongé aussitôt, le chalutier a visité le port et l'a trouvé vide. Seule une belle flaque de pétrole irise la mer à 3 milles au large. Décidément le combat n'est pas pour aujourd'hui et il faut renoncer à tenir jamais un sous-marin au bout de sa ligne de mire pendant plus de deux ou trois minutes, temps nécessaire à l'ennemi pour disparaître. Et comment espérer faire mouche si vite sur un but qui a l'air d'une planche posée sur l'eau?

(1) Cf. *A la manière de Surcouf* (*op. cit.*).

Philosophiquement le *Paris II* reprend sa croisière. Dans le Sud s'étend la côte monotone et calcinée avec les trois douzaines de maisons de Solloum, perdues entre mer et désert. Le timonier de veille vient de piquer 11 heures.

— Sous-marin par tribord, hurle la vigie perchée dans le nid de corbeau.

Bien vite on aperçoit le dos de baleine qui fait à peine saillie sur l'eau, car, sitôt émergé, le sous-marin darde deux éclairs suivis du ronflement de deux projectiles dans la mâture du *Paris II*. Deux éclairs, donc deux canons. Diable!

— Hausse 5000 mètres, commencez le feu, ordonne Paponnet lequel, sa machine à toute vitesse, a mis le cap sur l'ennemi.

L'armement du 65 obéit. Là-bas voici encore une lueur. Montre en main, Paponnet compte les secondes. L'obus allemand tombe à l'eau, trop court de quelque 100 mètres et soulève une gerbe respectable, bien plus belle que celle des projectiles de 88 millimètres de certains sous-marins.

— Il a du 10, ce bougre-là, murmure Paponnet. Deux pièces de 10. Puis il calcule : 17 secondes entre la lueur et le bruit, cela fait environ 5000 mètres. Ma hausse de début n'était pas mauvaise, mais si je n'arrive pas à rattraper le Boche l'affaire est fichue, ma canardière ne peut pas tirer plus loin...

Le 65 français débite en grêle. Soulevant une magnifique lame d'étrave, le *Paris II* charge à toute allure. Indifférent aux coups dont les gerbes s'approchent, son commandant observe le sous-marin avec sa jumelle. Tous nos obus tombent trop court...

— Suspendez le feu. Combien de coups tirés?

— 125, répond le chef de soute.

— Combien nous en reste-t-il?

— Sept, commandant.

Le *Paris II* n'a plus qu'à se laisser massacrer....

Le sous-marin a beau jeu. La portée de ses pièces de 10 centimètres et sa vitesse supérieure lui permettent de rester hors d'atteinte du chalutier. Situation fort humiliante pour le *Paris II*. Comme en école à feu, méthodiquement, sans hâte, rectifiant posément son tir, l'Allemand s'offre le plaisir de tourner autour du chalutier impuissant. L'affaire va sûrement

mal finir. Les obus, il est vrai, explosent toujours dans l'eau, mais de plus en plus près et leurs éclats commencent de hacher les haubans, de bosseler les tôles...

Le *Paris II* danse le pas de la mort. Tantôt lancé à toute vitesse, tantôt presque stoppé, zigzaguant comme un ivrogne, il essaie de dérégler les salves ennemies. Sans succès d'ailleurs, mais ces manœuvres ont l'avantage de distraire les hommes, lesquels attendent le coup malheureux qui crèvera la chaudière, à moins qu'il ne démolisse la machine ou n'émiette la passerelle avec tous ses occupants... Heureux encore si ce coup mortel n'est pas précédé par un obus vicieux mettant en allumettes l'unique canot du bord. Les gens du chalutier regardent autour d'eux, faisant choix de l'espar ou du caillebotis qui tout à l'heure les aidera à flotter et à gagner la côte... La côte de Libye... Mieux vaudrait peut-être boire l'ultime gorgée que tomber aux mains des Senoussis. Paponnet demeure indifférent à cette alternative :

— Ne mollissez pas, mes garçons, je vous dirai quand il sera temps de souffler dans vos collets.

Le collet de sauvetage, invention anglaise, est un petit sac de caoutchouc, en forme de croissant, que chacun porte amarré au cou et peut rapidement gonfler au bon moment, afin d'acquérir les trois ou quatre kilogrammes de flottabilité nécessaires pour garder sans effort la tête hors de l'eau. Notre marine les a adoptés en 1915. Jusqu'alors nous n'avions que les canots, jamais assez nombreux, même lorsque tous étaient intacts. Aucun engin de salut individuel n'était prévu. Il fallait nager, ou couler avec le navire.

— D'ailleurs, plaisante Paponnet, en hiver la grêle ne dure pas. Et la chance nous tient. Aucune raison pour qu'elle nous lâche...

L'arrivée d'une salve coupe net ce discours : un obus à trois mètres par tribord et l'autre à cinq mètres par babord. La gerbe du coup court inonde la passerelle, les éclats sifflent à crever les tympans. Paponnet s'ébroue et reprend :

— Ce sagouin-là manque de poil. Si j'étais à sa place, il y a longtemps que j'aurais couru sur le *Paris II* et qu'il n'en resterait pas grand chose. En tout cas, j'espère qu'en escadre ils comprendront, après cette petite histoire, l'utilité de nous donner du 10.

Bang! Bang! Cette fois c'est droit devant, à moins de deux mètres de l'étrave.

— J'ai bien fait de ralentir, remarque Paponnet. Mais, voyons, les soutes de ce Boche-là ne sont pas inépuisables et ce n'est pas à Solloum qu'il trouvera de quoi les remplir. Il faudra bien qu'il finisse par cesser le feu. A propos, depuis combien de temps nous arrose-t-il?

— Il est 13 heures 25, commandant, répond l'homme de barre, après un coup d'œil à la montre d'habitacle.

Ainsi l'action, l'essai de massacre plutôt, dure depuis bientôt deux heures. Et pas un Français n'est touché. Tiens, on dirait que le commandant du sous-marin a consulté, lui aussi, sa montre et comprend brusquement qu'avec ses deux gros canons il se couvre de ridicule. Brutalement il passe au feu rapide et, cinq minutes durant, le *Paris II* semble être en plein centre d'un cratère qui cracherait de l'écume et des éclats d'acier...

Et puis, soudain, plus rien.

L'ennemi en a assez. Il met le cap à l'Est et disparaît. Soutes à munitions vides, je pense.

Le *Paris II*, qui a compté plus de 30 projectiles tombant à moins de 5 mètres de la coque, le *Paris II* n'a plus un seul coup à tirer. Il a dépensé ses derniers obus, à raison d'un toutes les dix minutes, pour montrer à l'autre qu'il ne se rendait pas.

La 3e escadre peut compter sur lui.

PAUL CHACK.

(A suivre.)

SOUVENIRS D'UNE PETITE FILLE

DEUXIÈME SÉRIE

II [1]

LES TRAVAUX ET LES JEUX

Le lendemain, à l'entrée en classe, Lucie me fait asseoir à côté d'elle, et la maîtresse, Mme Victoire, me dit un mot de bienvenue. Elle est jeune, elle a des yeux de bleuets et une grosse figure toute ronde et toute rose qui fait plaisir à voir. Rien qu'à la regarder, on se sent en confiance et on a envie de lui faire plaisir.

Après avoir rendu les cahiers de la veille corrigés, elle commence à faire réciter les leçons. Et j'écoute, effarée, la première interrogée, une que je ne connais pas ; elle est du grand pensionnat. D'une voix nasillarde elle ânonne « le mot à mot » de la leçon : pas de points, pas de repos, et de nombreux cuirs. On voit qu'elle ne comprend rien de ce qu'elle dit. D'un coup donné sur la table avec son crayon, Mme Victoire l'interrompt, et cela signifie qu'une autre élève doit reprendre à la même place et continuer. Après celle-là, ça va être à moi, et je me rends compte, avec effroi, que si je connais très bien le sujet et le sens, je ne sais pas un mot du texte. Jamais encore on ne m'a fait apprendre par cœur de la prose, sauf pour le catéchisme. Je retiens les vers avec une grande facilité, mais, tout à l'heure, dans l'omnibus, quand j'essayais de me mettre

Copyright by Gyp, 1928.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

dans la tête les cinquante lignes de la leçon, je me suis avoué tout de suite que je n'en saurais pas une. Alors, quand le coup de crayon retentit, je me lève, hésitante et troublée, et la maîtresse qui croit que je ne suis pas au courant, me dit, avec un bon sourire :

— A vous !

Comme j'hésite toujours, elle ajoute :

— Qu'est-ce qu'il y a ? Vous ne savez pas votre leçon ? Déjà ?

Je bafouille, les jambes molles :

— Je la sais... si on veut...

Et voyant que Mme Victoire ébauche un mouvement d'impatience, j'explique très vite :

— Je sais très bien le sens, mais pas du tout le mot à mot...

La religieuse relève très haut ses sourcils et répond, incrédule :

— Le sens ?... Je ne demande qu'à vous croire !... Car si on exige le mot à mot, c'est précisément parce qu'il est impossible d'obtenir jamais un résumé exact des faits... Hier, j'ai eu, pour la première fois, ce plaisir...

Elle regarde Lucie de Landreville qui rougit, et me dit :

— Allez !

Et je vais... Je raconte tant bien que mal un lambeau de l'Histoire ecclésiastique. Et Mme Victoire me dit :

— C'est très bien.

Puis elle marque quelque chose sur un petit livre couvert d'une housse noire et reprend :

— A vous, Lucie.

Lucie de Landreville se lève et raconte, en phrases claires et précises, le commencement de la leçon que l'élève assise à ma gauche avait ânonnée. La maîtresse l'écoute avec satisfaction et dit :

— Bien... Très bien...

Puis, regardant les autres élèves, elle conclut :

— A la bonne heure !... voilà ce qui s'appelle des leçons sues. C'est un plaisir...

La classe finie, une religieuse que je n'ai pas encore vue et qui attend près de la porte m'empêche de suivre les autres :

— Je suis Mme de Mourat... C'est moi qui surveille les élèves qui étudient le piano... Vous devez travailler une demi-heure

pendant la récréation d'une heure... Je vais vous montrer à quel piano vous irez.

Elle trottine dans les corridors. Enfin, elle s'arrête devant un piano placé dans un coin sombre.

— On n'est pas très bien éclairé... mais vous êtes la dernière venue...

J'indique d'un geste désinvolte que le manque d'éclairage ne me gêne pas du tout, et j'ouvre machinalement le piano mal calé qui saigne du nez.

— Tiens !... Il n'a que sept octaves !

Puis, tout de suite, j'ajoute, pour corriger ce que mon observation peut avoir de choquant :

— Mais c'est bien assez pour moi !

Je reviens consternée au petit pensionnat. Ainsi, pour ce maudit piano, duquel je sais que je ne pourrai jamais jouer, on va me faire perdre une demi-heure de récréation !

Au cours de cette seconde journée, je fais connaissance avec les élèves du petit pensionnat. Mon pupitre est entre ceux des jumelles de Lambel, Berthe et Blanche. Elles sont toutes petites, elles n'ont pas six ans, et elles sont déjà parmi « les anciennes ».

— Vous serez bien gentille pour elles, me dit M^me^ Granjean qui a pitié de ces pauvres petites mises au couvent à l'âge où l'on a tant besoin de soins.

Les jumelles ne se ressemblent pas. Berthe est brune, râblée, bâtie en force. Blanche est blonde et frêle, avec un front trop haut et des épaules trop étroites. Elles me regardent craintivement au début, mais nous sommes bonnes amies à la fin de la journée.

Très vite, je me fais à cette nouvelle vie. Elle ne m'est pas désagréable. La monotonie du couvent ne contraste pas beaucoup avec celle de la maison de la place Carrière. L'obéissance passive, le manque absolu d'initiative conviennent à mes goûts. J'aurais passionnément souhaité d'être un garçon, mais, dans ce cas, j'eusse borné mon ambition à devenir soldat, — sans galons, — dans un régiment de cavalerie L'idée d'avoir à diriger quelque chose me fait peur. La pensée d'une simple explication à donner me glace. J'aime tout ce qui permet d'agir en pensant à autre chose, sans responsabilités, sans préoccupations d'aucune sorte.

Au bout d'un mois, j'ai inconsciemment organisé mon existence en prévision des années, — quatre seulement, puisqu'on m'a mise en quatrième, — que je dois passer au Sacré-Cœur. Évidemment, Lucie et moi, nous allons être, si nous le voulons, en tête de la classe. A la façon d'enseigner, à la qualité des livres qu'on nous donne, je discerne tout de suite que je suis à la fois au-dessus et au-dessous du niveau des études. Au-dessous, parce que n'ayant pas suivi les classes précédentes, il y a de nombreux trous qui ne seront pas comblés. Au-dessus, parce que j'ai reçu, jusqu'ici, une instruction beaucoup plus intelligente et plus complète.

Pendant un an à peu près, un professeur du lycée, M. Duvaux, m'a donné des leçons. Grand père, qui l'avait rencontré chez notre cousin le baron Buquet, maire de Nancy, lui avait parlé de moi et de la mauvaise volonté, ou plutôt de l'indifférence absolue, que j'apportais aux études qui ne me plaisaient pas.

— C'est qu'on s'y est mal pris! avait déclaré le professeur. Et le résultat de la conversation avait été : six heures de leçons par semaine, prises en trois fois.

M. Duvaux, — que j'appelais irrévérencieusement « le père Duvaux » bien qu'il n'eût guère plus de quarante ans, je pense, — devait être, autant qu'il m'en souvient, professeur de cinquième. C'était un homme simple et bon, qui passait ses rares heures de repos à traduire Homère (à moins que ce ne fût Virgile... mes souvenirs sont ici assez flottants...). C'est à lui, certainement, que je dois d'avoir appris à peu près ce que chacun est censé connaître d'histoire et de français. Il parvint à m'entretenir des Mèdes et des Perses que j'avais toujours écartés avec nonchalance, aussi bien que des trois races des rois de France, desquelles, non plus, je n'avais rien voulu savoir. En entendant la petite fille, — qui ignorait Mérovée et ne connaissait Charlemagne que par les vers de Victor Hugo, — lui raconter copieusement le Directoire, l'Empire, les deux Restaurations et la révolution de Juillet, il avait été abasourdi et intéressé, et s'était appliqué à mettre un peu d'ordre dans ce chaos singulier. J'aimais ses leçons. Il était indulgent et admettait la blague. Quand j'étais à peu près sage, il me donnait des « exemptions » qui servaient à un de mes cousins, alors élève de rhétorique au lycée. Je ne l'ai vu se fâcher qu'une fois, le jour où, pour imiter Louis-Philippe se cachant au Raincy

pendant les journées de Juillet, je m'étais introduite sous la table, en faisant dégringoler le tapis, l'encrier et la lampe. Vers 1880, il est devenu ministre de l'Instruction publique.

Mais les leçons de M. Duvaux s'étaient, au bout d'une semaine, bornées à l'histoire et au français. Il avait dit à Grand-père que je ne comprenais rien à l'arithmétique, et que je mettais, à apprendre la géographie, une révoltante mauvaise volonté. Puis, ne croyant pas que je l'entendais, il avait conclu :

— Pour l'arithmétique, c'est très regrettable; mais une femme peut vivre sans la géographie...

Et je m'étais tout de suite résolue à vivre sans elle. Je pensais :

— La France, je la sais déjà presque, et je veux la savoir bien... Et puis, zut pour le reste!

Dans cette classe où j'entrais, trois ou quatre élèves, sur dix-huit, ne savaient absolument rien. Une douzaine savaient par cœur, sans y rien comprendre, ce qu'elles apprenaient chaque jour. Restaient Lucie et moi. On allait tout de suite prendre la tête, pas besoin de se fouler.

Avec « les Dames » ça marchait à peu près. Il y en avait deux que j'aimais beaucoup. Mme Garabis d'abord, pour laquelle j'avais une très grande admiration, et ensuite Mme Victoire. Elle était colère, devenait très rouge et s'emballait facilement, mais ses emballements ne duraient pas. A chaque instant elle annonçait :

— Je vous marque!

Et elle gribouillait un vague signe sur l'affreux petit livre à housse noire embusqué au coin de sa table. Ou encore :

— Vous verrez quel bulletin vous aurez!

Un jour, j'avais demandé à Lucie :

— Qu'est-ce qu'elle veut dire avec ses bulletins et ses « je vous marque »?

Et Lucie m'avait expliqué :

— Ça veut dire qu'elle marque un mauvais point, et qu'elle donnera de mauvaises notes, en ce qui la concerne, pour le bulletin trimestriel.

Mme de Mourat, la dame chargée des pianos, était aussi très gentille, mais je ne la voyais jamais. Elle surveillait les pianos, isolés dans des petites chambres pour les élèves de pre-

mière force, ou dispersés dans les dortoirs pour les autres, et comme le mien était perdu au bout d'un corridor qui ne menait à rien, elle oubliait généralement de le visiter. Je profitais de ma liberté relative pour lire ou même pour dormir.

La plupart des autres religieuses qui nous surveillaient tour à tour au petit pensionnat m'étaient indifférentes. J'avais remarqué tout de suite, en les voyant réunies à la chapelle, ou le samedi, — jour des notes lues par la supérieure devant tout le couvent assemblé, — qu'il n'y en avait pas une seule jolie, et que beaucoup étaient même laides, pas d'une laideur pittoresque et séduisante comme Mme Garabis, mais d'une laideur banale et incolore. A celles-là je n'ai jamais eu rien à reprocher. Et si je ne faisais rien pour leur plaire, je ne cherchais pas non plus à les heurter.

Mais il y en avait quatre que je détestais : la supérieure, Mme de Chalais; Mme de Curel; Mme Toussaint et Mme de Dion.

Mme de Chalais n'existait, je crois, dans la maison, qu'au point de vue décoratif, à cause de son nom. Ce tas essoufflé ne sortait jamais de son appartement, sauf pour la chapelle et les notes du samedi. L'antipathie qu'elle m'inspirait était physique et négative. Mais les autres, je les détestais pour tout de bon. Importante, agressive et hargneuse, Mme de Dion faisait pleuvoir les mauvais points. Rien que sa façon d'être poussait à la révolte. Mme Toussaint, petite et rageuse, était inégale, injuste et criarde. Mme de Curel, assez grande, avait une tête de marron sculpté. Elle était distante, jaunâtre et réfrigérante. Ce devait être la religieuse la plus intelligente du couvent, après Mme Garabis qui, elle, était hors ligne.

Dès que je connus Mme de Curel, aux récréations ou aux études, je pensai : « Pourvu, mon Dieu, que je n'aie pas affaire directement à elle! Et, précisément, je l'ai eue comme maîtresse de classe! Elle était vraiment instruite, je crois. Le jeudi, elle surveillait le « salon » où les élèves recevaient la visite de leurs parents. En principe, le salon ne devait servir que pour les pensionnaires, mais comme il était très grand, on n'empêchait pas les parents des demi-pensionnaires d'y venir aussi. Et, pour éviter l'ouvrage à l'aiguille et se faire apporter des gâteaux, quelques-unes de nous réclamaient des visites le jeudi. Pas moi! Ces deux ou trois heures d'immobilité, perchée sur une chaise trop haute, au dossier de laquelle il était défendu de s'appuyer, les

pieds ballants dans l'espace, parce qu'il était également défendu de les poser sur les barreaux, avec, aux mains, des gants de coton blanc raides, et une affreuse robe noire en hiver et grise en été, exigée, pour ne pas « déparer l'ensemble du salon », me semblait le pire des supplices. Les gâteaux, que je n'aimais guère, ne me dédommageaient pas de cette contrainte.

Au début pourtant, c'est-à-dire au cours de la première année, on vint me voir trois ou quatre fois. Grand mère vint d'abord, avec Mme de Morville et quand on nous appela, Mimi et moi, « pour le salon » nous fûmes vraiment stupéfaites. Puis, ma grand tante de Gonneville, — la sœur de Grand mère, — vint me voir avec ses petites-filles, Marguerite et Geneviève et l'abbé Duplessis, curé de Sainte-Geneviève à Lunéville que je n'avais pas revu depuis un an. Je lui sautai au cou. Il m'enleva et me tint un instant suspendue en l'air, tandis que Mme de Curel, assise adossée au mur devant une table où elle semblait lire, tout en surveillant le salon d'un regard oblique, nous regardait horrifiée. La tante Joséphine n'était pas loquace, et Marguerite et Geneviève étaient timides. Ce fut l'abbé qui fit tous les frais de la conversation.

— Qu'est-ce que tu fais, mon petit ? Travailles-tu ? Pas fort, hein ? Tu n'aimais pas bien à travailler quand tu étais petite... Quand on voulait t'apprendre quelque chose, tu étais toujours ailleurs... Excepté pour les vers, par exemple !... Te rappelles-tu quand nous lisions *Hernani* tous les deux ?...

Je répondis :

Et si vos échafauds sont petits, changez-les !

— Comment !... fit l'abbé Duplessis étonné, tu te souviens de ça ! Tu l'as relu ?

— Non... je ne crois pas...

— Et *Bérénice* ?... Dis-moi un vers de *Bérénice* ?

— Tout de suite :

Bérénice, Seigneur, ne vaut pas tant d'alarmes...

Mais je pourrais vous en dire autant qu' vous voudriez, des vers !... Cinq cents si vous voulez !

— N'exagère donc pas toujours, dit Marguerite.

— J'exagère pas !... Monsieur le curé ! Voul'vous que j'vous récite cinq cents vers, dites ?

Et j'achevai, pensant à la conversation plutôt languissante :

— Ça fera toujours passer le temps!

L'abbé Duplessis tira sa montre de sa ceinture et dit en riant :

— Je n'ai rendez-vous qu'à cinq heures chez les Dominicains... Vas-y!

Et, pendant que Marguerite comptait consciencieusement, je récitai des bribes d'*Athalie*, de *Phèdre*, de *Mithridate*, de *Bérénice*, *l'Expiation* tout entière, des vers de Musset, de Théophile Gautier, de Mürger, des scènes de *Ruy Blas* et d'*Hernani*. L'abbé était ahuri, Marguerite aussi. Elle me demanda seulement :

— Est-ce que c'est mon oncle Aymar qui t'a permis de lire tous ces vers-là?

— Mais oui... c'est Grand père...

Puis je rougis, me rappelant la défense de mon oncle, le père de Marguerite et de Geneviève :

— Ne dis surtout pas à Geneviève que tu lis tout ça...

Marguerite fit un « Ah! » étonné, sans plus. C'était une manière de sainte, instruite comme un homme, admirablement intelligente comme son père. Elle est devenue, depuis, supérieure des Oiseaux.

— Qu'est-ce que tu as? me demanda tout à coup l'abbé Duplessis qui s'était levé pour partir, tu as l'air inquiet...

— C'est qu'y a Mme de Curel qui me r'luque avec ses yeux cuits... J'suis sûre qu'elle va m'faire gronder...

— Gronder? pourquoi?

— J'sais pas!... pour avoir trop parlé, p'têt bien...

— Ah!... le fait est, dit l'abbé en riant, que tu as beaucoup parlé, ma petite Sibylle...

— Y a pas d'Sibylle ici, monsieur le curé!

— Qu'est-ce que tu chantes?

— La vérité...

Et tiquant sur une grande fille qui était à deux pas de nous, raide et compassée, entourée de sa famille, j'achevai très haut :

— Y a une élève qui a trouvé qu'c'était un nom à coucher dehors, alors on l'a changé... Oui, c'est la grande tringle qui est là...

— Elle a l'air d'avoir la bouche collée! dit Geneviève qui parlait très peu, mais toujours pour faire des réflexions imagées et justes.

Mme de Curel continuait à promener sur notre coin un regard hostile. Je dis :

— Qu'est-ce qui va me tomber dessus?... L'est mauvaise, vous savez bien...

— Veux tu, propose l'abbé, que j'aille lui parler, à ta méchante dame?... Je lui dirai que c'est ma faute si tu as trop bavardé...

— Oh!... j'veux bien, monsieur l'curé... quoique ça ne fera pas grand chose...

Le bon abbé Duplessis se dirige, désinvolte, vers la table derrière laquelle Mme de Curel sévit. Habitué à plaire, il incline vers le visage rébarbatif de la religieuse sa bonne figure encore fraîche et dit, confiant et jovial :

— Ma petite amie vous a paru peut-être un peu bruyante, madame, mais...

D'un geste sec, Mme de Curel l'interrompt et affirme péremptoire :

— En effet, monsieur l'abbé, il n'est pas d'usage de se tenir ainsi dans nos maisons...

Nos maisons! Ces mots qui m'avaient frappé dès ma première visite au Sacré-Cœur, et que j'avais entendus depuis au cours des réprimandes adressées à moi ou à d'autres élèves, évoquaient à mes yeux les notes redoutées du samedi, et les « dames », aux mains enfoncées dans leurs manches, assises en demi-cercle autour de la supérieure. « Dans nos maisons, on ne fait pas ceci; dans nos maisons, on n'accepte pas cela... Dans nos maisons, on ne conserve pas les élèves insoumises... Dans nos maisons!!! » Seigneur!... Qu'est-ce qu'on allait me dire, aux notes du samedi?... Je n'y voulais pas penser!... Mais, au fait, pourquoi n'y pas penser? Ça m'était égal. Je ne baisserais plus le nez... J'écouterais la lecture qui me flétrirait d'un air heureux!... comme si on me faisait des compliments... J'allais me « faire un front qui ne rougit jamais »! Où donc est-ce qu'il est, ce vers-là? A quoi bon me tracasser, je ne serais jamais dans la note... Je ferai seulement en sorte de ne pas me mettre dans mon tort, voilà tout!

— Ah! dit l'abbé Duplessis qui revient l'air déconfit, tu as raison, c'est pas une moitié de poison, la dame!

Puis, comme il me trouve l'air absent, il questionne :

— Tu as peur d'être grondée, mon pauv'petit?

— Ma foi non !... Ça m'est bien égal !

— Ah ! murmure l'abbé qui s'étonne, ne se doutant pas du changement qui vient de se faire brusquement en moi.

— Comment ? me dit Marguerite qui devine que je m'engage dans une mauvaise voie, tu ne vas pas te révolter, j'imagine ?

Je lui réponds avec une indépendance qui la surprend :

— T'occupe pas d'ça !

Nous sommes tous habitués, les frères et sœurs de Marguerite et moi, à la considérer comme une « autorité ». Sensiblement plus âgée que nous, sérieuse, grave même, elle s'impose par son intelligence et sa bonté. Nous l'aimons bien, mais nous la craignons un peu. Surprise de mon attitude nouvelle, elle n'en laisse rien voir. D'ailleurs l'abbé Duplessis se lève et tante Joséphine déclare :

— Nous partons aussi, monsieur le curé.

Je me prépare à sortir, en même temps qu'eux, ainsi que je l'ai fait la seule fois où je sois encore venue au Salon, mais Mme de Curel me fait signe de venir lui parler. Et comme je m'approche, elle me dit :

— Prenez congé de votre famille et revenez... j'ai un mot à vous dire...

— Qu'est-ce qu'elle veut ? questionne l'abbé.

— J'sais pas ! Elle va me mettre en retenue probablement...

On sort, au Sacré-Cœur, le premier jeudi de chaque mois. J'imagine que la privation de cette sortie me sera annoncée aux notes de samedi.

Je « prends congé », comme dit Mme de Curel, et je reviens vers elle à grands pas et le nez au vent.

Elle me regarde, sidérée.

— Qu'est-ce que c'est que cette façon de marcher ?... vous avez l'air d'un facteur.

— Ça m'indiffère !... J'méprise pas les facteurs !

Mme de Curel me lance un regard noir, mais, se contenant, questionne d'un air écœuré :

— Quel est cet ecclésiastique qui est venu vous voir ?

— C'est l'abbé Duplessis, l'curé de Sainte-Geneviève, de Lunéville.

Et comme elle accentue une moue dédaigneuse, je dis, l'air très bête :

— Tout l'monde peut pas connaître des Jésuites !

L'intention est évidemment insolente. Depuis quelques jours j'ai appris par Grand mère que les Jésuites et le Sacré-Cœur ne font qu'un. Cette fois, le visage marron de Mme de Curel prend une teinte grise et elle me dit d'une voix que la colère enroue :

— C'est bien !... Vous pouvez sortir...

A la fin de la récréation du goûter, — où l'on mange un affreux « petit » pain qui est énorme et pas cuit, et qui se pelotonne en boule dans le gosier, — Marie de Rosières me dit :

— Tout à l'heure, quand j'étais à prendre mon quinquina a l'infirmerie, j'ai entendu Mme de Curel qui se plaignait de vous à Mme Garabis... Elle lui disait...

— Je sais!... mais qu'est-ce que Mme Garabis répondait?

— Elle répondait: « Ça m'étonne!... habituellement elle se tient bien... Elle a eu au dernier bulletin une très bonne note de maintien... »

— Et puis?

— Et puis, j'ai pas entendu le reste, parce que Mme Toussaint m'a emmenée...

Marie de Rosières a une sœur jumelle, Mechtilde, qui est aussi brune qu'elle est blonde. Toutes deux sont intelligentes et gentilles. Je les aime bien. C'est, avec Léonie Chatelain et Jeanne Lapoulle, celles que je préfère parmi les pensionnaires du petit pensionnat. Des autres, que l'on appelle volontiers « les externes », bien que nous soyons là de huit heures du matin à six heures du soir, c'est, après Mimi de Morville, amie d'avant le Sacré Cœur, Lucie de Landreville, la petite Nanine Langlet et Edwige Regnault que j'aime le mieux. Edwige est indépendante et bon garçon. C'est certainement la plus intelligente de nous toutes et la plus instruite aussi. A neuf ans elle est en cinquième, et, le jour où j'ai assisté à la classe, c'était la seule qui avait bien répondu.

La toute petite Nanine, que j'ai toujours peur de voir se casser quand on tire sur elle dans les rondes, ou quand on la bouscule aux barres, est un petit enfant fragile et charmant. Malicieuse, « dissipée » disent ces dames, elle est trop petite, comme aussi les jumelles de Lambel, pour travailler. Pendant les heures de classes, une religieuse leur fait faire, quand il pleut, de la charpie, on les emmène cueillir des violettes, du tilleul ou de la camomille pour l'infirmerie quand il fait beau.

Le samedi suivant, mes notes ne sont pas plus mauvaises qu'à l'ordinaire, pas meilleures non plus. Elles sont neutres et amorphes, jamais claires. Ces dames n'ont évidemment pas la bosse de la rédaction. A moins que, peut-être, ces demi-teintes ne soient une mesure diplomatique... Mais, huit jours plus tard, au moment où je descends de l'omnibus, l'affreuse Mlle Marie me remet une lettre adressée à Grand mère, et je pense : « Tiens!... C'est vrai, c'est aujourd'hui le 1er avril!... C'est le bulletin trimestriel! » Et cela ne m'inquiète pas autrement.

Grand mère n'est pas rentrée encore. Je pose sur un guéridon la lettre qui se détache en blanc sur le bois sombre.

— Qu'est-ce que c'est que cette lettre? demande Grand père qui lit ses journaux contre la fenêtre.

Je réponds, imprudemment :

— Ça doit être le bulletin trimestriel.

— Ah!... Alors donne!... commande Grand père.

Quoique je n'aie pas une réelle appréhension, j'aimerais autant que ce soit Grand mère qui ouvre la lettre. Elle me gâte beaucoup plus que Grand père, et elle étoufferait, sans douleur, des notes vraiment mauvaises. Je reste piquée au milieu de la pièce, et je remarque :

— La lettre est adressée à Grand mère...

— Fais ce que je te dis!

Je tends à Grand père la lettre toute plate, si plate qu'on croirait que l'enveloppe est vide. Le bulletin se compose d'une petite feuille simple d'affreux papier à en-tête du couvent écrite des deux côtés.

Grand père déplie cette feuille et lit :

Instruction religieuse : *Bien.*
Écriture : *Malpropre, pas soignée.*
Arithmétique : *Ne la comprend pas.*
Grammaire française : *Ne l'apprend pas.*
Style : *Négligé.*
Géographie : *Ne la sait jamais.*
Mémoire : *Met une grande mauvaise volonté à retenir sa géographie, alors que...*

Le mot *Mémoire* est le dernier de la liste de la première page. Au bas de cette page, une rallonge était ajoutée, tenue par des pains à cacheter roses, et la phrase continuait :

... Alors que dernièrement, au salon, elle a récité à des personnes de sa famille cinq cents vers d'affilée.

Je dis :

— C'est Mme de Curel qui a mouchardé...

— Alors, c'est vrai? demande Grand père. A qui as-tu récité ça?

— A tante Joséphine, à Marguerite et Geneviève, et à l'abbé Duplessis...

— Il est certain que si tu récites cinq cents vers que tu n'as pas lus depuis des années, tu pourrais savoir ta géographie...

— C'est pas la même chose...

— Le commencement de tes notes n'est pas brillant, constate Grand père, voyons la fin.

Et il continue :

Langues étrangères : *Oublie complètement l'allemand.*

Travail manuel : *Maladroit, sans soin.*

Ordre et économie : *Elle a des dispositions, mais elle s'applique peu à en acquérir.*

— Hum !... fait malgré lui Grand père qui relit une seconde fois tout bas la phrase qui lui semble peu claire.

Puis il reprend :

Conduite : *Pourrait être mieux, fréquente dissipation.*

Application : *Aucune.*

Maintien : *Bon.*

ARTS D'AGRÉMENT

Chant : *Très bien* (solfège).

Piano : *Grande mauvaise volonté. S'y endort au lieu de l'étudier.*

Dessin : *Fait des caricatures au lieu de copier les plâtres.*

C. de Chalais, supérieure,
S. C. J.

— En somme, dit Grand père qui replie soigneusement le bulletin et le remet dans l'enveloppe, elles sont mauvaises, tes notes... Si cela continue, tu n'auras pas de prix...

— Non... probablement pas...

— On dirait que ça t'est égal?

— Oh ! absolument !

— Comment ! dit Grand père suffoqué, ça t'est égal de ne pas avoir de prix... Mais c'est inouï !

— Pourquoi ?... Ça ne prouve rien, les prix ! Ça prouve qu'on sait bien une seule chose, voilà tout...

— D'abord, on peut avoir plusieurs prix... Ensuite, il vaut mieux savoir bien une seule chose que rien du tout...

— Grand père, je sais beaucoup plus de choses, je vous le promets, que celles qui auront des prix...

Si j'osais, j'ajouterais : « Et même que la maîtresse de classe ! » mais ce serait imprudent. Mieux vaut garder un silence modeste. Pourtant, plusieurs fois, je me suis rendu compte que j'aurais pu, si je l'avais voulu, coller la bonne M^me^ Victoire, en histoire, et en histoire religieuse, et même en français... Elle sait, avec le livre sous le nez, nous faire tant bien que mal la leçon. Mais il est facile de voir que, si on veut l'engager hors de ses bouquins, elle se dérobe avec une énergie sauvage.

— Tu déraisonnes ! dit Grand père.

— Mais non ! mais pas du tout !... Ici, avec M. Duvaux, j'ai appris beaucoup de choses que l'on ne soupçonne pas, même en première, là-bas, j'en suis sûre !... et aussi en vous écoutant causer avec l'oncle Adolphe et l'oncle Aymar...

Grand mère rentrait. Je juge qu'il vaut mieux, aujourd'hui, faire oublier ma présence, et je me glisse dehors, après avoir seulement dit :

— Grand mère, M^me^ Garabis vous fait dire que M^me^ de Chalais trouve que j'ai des robes trop courtes...

Je vois Grand mère froncer son nez et relever ses sourcils sur ses yeux qui noircissent, et je pense que, après cet avis, la signature de M^me^ de Chalais au bas du bulletin aura beaucoup moins de poids.

Dès la deuxième semaine de juillet, on commença à préparer les grandes réjouissances qui devaient, le 22, célébrer la Sainte Magdeleine, fête de M^me^ Barrat, supérieure générale du Sacré-Cœur. Il y avait la foire à la salle des Tilleuls s'il faisait beau, dans l'intérieur du couvent en cas de pluie.

La foire se composait de boutiques, — où l'on vendait d'innommables petites choses et quelques jolis ouvrages de lin-

gerie, — de jeux, de balançoires, de baraques, d'un prestidigitateur. Les familles des élèves étaient invitées à venir, le matin, acheter aux petites boutiques. Mais l'après-midi, avec les spectacles, les tours, les tableaux vivants, était réservé uniquement aux élèves et aux maîtresses. Quinze jours avant la fête, après les notes du samedi, Mme de Chalais invita celles qui penseraient à des divertissements nouveaux, à faire connaître leurs idées. On verrait si elles étaient réalisables, etc... etc...

Comme je commençais à « chercher des choses », Mimi de Morville me dit :

— C'est pas pour nous, ça, c'est pour les grandes! Nous, on ne nous écouterait pas...

Mais déjà la terrible Mme de Dion fonçait sur nous :

— Pas de conversations particulières, s'il vous plaît!

Les dames du Sacré-Cœur s'appliquaient surtout à séparer les élèves qui se connaissaient en dehors du couvent. Si j'avais l'air de parler plus volontiers à Mimi de Morville, à Loulou de Landrieu, à Edwige Regnault, ou à Lucie de Landreville, l'avertissement était immédiat.

Le soir, en rentrant à la maison, je racontai la fête annoncée et l'invitation faite aux élèves d'apporter des idées nouvelles pour les divertissements. Grand père me dit en riant :

— C'est le cas de placer tes vers... Tu pourrais jouer dans la scène de Racine, puisque tu dis que tous les ans il y en a une.

— Oui, j'ai vu les anciens programmes... mais j'oserais jamais... Je serais exécrable... J'aurais trop peur...

— Si tu dansais? propose Grand père.

— Ah! ça! c'est une bonne idée... Ça m'amuserait et j'aurais pas du tout peur...

Le lendemain, à la récréation du goûter, je dis à Mme Grandjean qui nous surveille :

— Madame, si on veut, je peux danser, le 22?

— Danser? répond la religieuse, cela n'est pas très nouveau... ni très divertissant pour les spectateurs... ces figures monotones... qui se ressemblent toutes plus ou moins...

— Ces figures? Mais c'est pas un quadrille que j'propose de danser...

— Ah!... Qu'est-ce donc, alors? — Et, scandalisée d'avance, Mme Grandjean demande : — Ça n'est pas une valse, j'imagine?

— Sûr que non, puisque j'serai toute seule... j'irais pas m'mettre à tourner comme une toupie...

— Mais alors?

— Alors, j'peux danser des danses espagnoles... avec des castagnettes... comme ça...

Et je commence à me tortiller les bras en l'air en faisant claquer mes doigts...

— Tiens! Ça serait peut-être gentil! dit la bonne Mme Grandjean.

— Et après j'pourrais danser *Giselle*!

— Qu'est-ce que c'est, que *Giselle*?

— Un ballet... Un très joli ballet... J'espère que je l'saurai encore...

— Je vais parler à Mme Garabis... On verra... C'est tout ce que vous avez à proposer?

— Mon Dieu... j'pourrais faire un peu d'voltige, mais faudrait un cheval...

Et comme la maîtresse hausse les épaules, je corrige :

— Ou des tours... j'pourrais aussi faire des tours...

— Quels tours?

— De force... L'poirier... ou marcher sur les mains... ou bien...

— Marcher sur les mains! répète Mme Grandjean horrifiée, mais c'est abominable.

— J'vous dis pas qu'c'est joli, joli... J'offre c'que j'peux...

— C'est bien... nous allons voir...

— Seulement si j'dois faire quelqu'chose, faut me l'dire huit jours d'avance, pour que Grand mère ait le temps de préparer mon costume...

Mme Grandjean sourit.

— Ah!... il y aurait un costume... Et ce serait madame votre grand mère qui se chargerait de le confectionner?

— Turellement...

— Bon... C'est à voir. On vous donnera une réponse demain ou après...

La réponse est oui. Alors Grand mère s'occupe avec amour de mon costume. Elle n'a aucun goût lorsqu'il s'agit des modes actuelles et je suis habillée à faire pleurer. Mais, ici, son sens artiste la dirige et vraiment mon costume est pittoresque et réussi.

Ma mère a donné une vieille robe de bal en gaze rouge semée d'étoiles d'argent, et on en a fait plusieurs jupes superposées et retenues ensemble au bas par une énorme ruche qui fait, quand je donne le coup de reins, onduler de grosses vagues autour de moi. Mais cette robe, très ample et qui touche presque terre, me paraît bien gênante au début. Je m'y habitue après quelques essais devant l'armoire à glace de Grand mère, et je trouve que « ça fait très mousseux ». Avec ça, un petit boléro de soie rouge garni de pompons d'argent. Dans mes cheveux, redevenus longs et coiffés en macarons, une grenade et un grand peigne d'écaille.

— Surtout, ne le casse pas! me dit ma mère, il est très beau... C'est une « dentelle d'écaille »...

— Et ne déchire pas mon châle, ajoute Grand mère, qui roule autour de moi un admirable châle de crêpe de Chine jaune serin, lourdement brodé de fleurs, et qu'entoure une longue frange de soie.

Je me pavane, je me trouve magnifique. Comme je reluque une boîte rayée de jaune et de rouge qui est sur la commode, Grand mère explique :

— Ce sont de belles castagnettes assorties à ton costume que ton bon Grand père est allé acheter pour toi au bazar de la rue Saint-Dizier...

Je me précipite sur les castagnettes. Elles sont rouges et jaunes, elles aussi, avec des pompons de soie. Mais, après les avoir essayées, je déclare :

— Elles sont trop petites et trop légères... J'aime mieux mes vieilles...

C'est Mlle Gilbert, ma maîtresse de ballet d'autrefois, qui m'a appris des danses espagnoles et aussi la gigue, pour me récompenser quand j'avais bien fait mes exercices. Mais, pour les castagnettes, Grand père a été mon professeur. C'est pendant ses séjours en Espagne, au cours des campagnes de l'Empire et de la Restauration, qu'il avait appris à en jouer...

— Ta robe ne te gêne pas? demande Grand mère; danse un peu pour essayer.

Elle repousse le guéridon et je danse. L'oncle Adolphe, qui est entré, s'est installé dans un fauteuil et rit de tout son cœur. Ça ne lui arrive pas souvent. Alors, je questionne, inquiète :

— Je suis grotesque?

— Non, espèce de petit chien savant !... tu es drôle...

Puis il s'adresse à Grand père qui vient d'arriver :

— Dis donc, mon bon Aymar, elle va frétiller comme ça devant les respectables dames du Sacré-Cœur, ta petite fille ?... Elles ne vont pas s'évanouir d'indignation, tu crois ?

— Mais, interrompt vivement Grand mère, sa robe est très longue ! J'y ai précisément veillé !

— C'est pas ça ! Mais ce genre de danses... ces déhanchements !

— C'est la danse classique ! affirme Grand père...

— C'est justement pour ça ! dit l'oncle Adolphe narquois. Les danses espagnoles ne sont pas précisément chastes... Est-ce que les Pères Jésuites doivent assister à cette petite fête ?

Je m'arrête, effarée :

— Si ils y sont, je ne marche pas, d'abord !

— Je ne crois pas qu'ils y soient, dit Grand mère.

— Ah !... c'est dommage ! conclut l'oncle Adolphe qui rit toujours.

J'ai cessé de danser, figée à la pensée que les Jésuites pourraient être invités. L'oncle m'examine.

— C'est curieux ! Avec cette robe longue, ce crapaud a l'air d'avoir seize ans... Il est fâcheux que les familles ne soient pas admises... je serais allé volontiers voir l'effet que tu produiras...

— Mais vous pouvez, oncle Adolphe ! Vous pouvez !... à la condition de venir le matin... Oh ! venez, dites ! C'est ça qui serait chic !

L'oncle Adolphe m'inspire cette admiration qu'il inspire en général à tout le monde. Et j'imagine que quand « ces dames » sauraient que ce beau monsieur est mon grand oncle, elles me traiteraient avec plus de considération. Alors, j'insiste :

— Oh ! oui !... venez, oncle Adolphe !

— Peut-être !

Deux jours avant la fête, on fit une répétition dans le grand dortoir, où les « dames » étaient réunies. Il n'y avait d'autres élèves que celles qui étudiaient leur piano dans les coins. Grand mère avait envoyé mon costume dans une petite caisse, et Mme Clotilde vint me chercher à la récréation pour me le faire revêtir.

Quand j'entrai, j'eus un vrai succès. Toutes, ou presque,

applaudirent gentiment. Il est certain que ces étoffes, fraîches et légères, contrastaient avec les pauvres costumes qui avaient servi déjà à plusieurs générations de petites filles. Quant à moi, j'étais ravie de me voir, pour la première fois de ma vie, bien habillée. Pourtant, il m'avait été impossible de mettre mon châle comme il devait être mis. Mme Clotilde avait exigé qu'il fût plié en pointe, la pointe placée au milieu du dos et les bouts ramenés sur les bras.

Heureusement Mme Garabis s'aperçut tout de suite de l'erreur et elle me dit :

— Votre châle est mal mis!

A cette époque lointaine on ne disait pas encore : « Tu parles ! », mais on disait déjà : « J'te crois !... » Et malgré les efforts que faisait Grand père pour réprimer mon langage fâcheux, j'employais volontiers cette formule désinvolte. Je répondis innocemment à la maîtresse générale :

— Ah ! j'te crois, qu'il est mal mis !

Puis, sans remarquer la stupeur que provoquait ma réponse, et comme Mme Garabis m'inspirait une confiance sans bornes, je continuai :

— J'ai l'air d'une mariée qui fait ses visites de noce avec son cachemire, mais j'ai eu beau l'dire à Mme Clotilde, l'a rien voulu écouter.

Mme de Chalais était devenue un peu plus cramoisie que de coutume. Elle allait parler, mais elle s'arrêta. Quittant sa place à la droite de la supérieure, la maîtresse générale venait elle-même me remettre mon châle. Elle me leva le bras, fit passer l'étoffe dessous, le tirebouchonna autour de moi, et rejeta le pan par dessus mon épaule. Je dis :

— A la bonne heure!

Mme de Chalais sortit de sa torpeur, regarda mon costume un instant, et murmura en souriant presque :

— Vous remercierez Mme votre grand mère de ma part, mon enfant, de l'aide qu'elle veut bien apporter à notre petite fête, et vous lui direz que votre costume a eu beaucoup de succès...

Je fais la révérence, prescrite quand la supérieure nous adresse la parole, et je m'apprête à filer quand Mme Garabis me rappelle :

— Il faut nous montrer à présent votre danse...

Je reviens les poings sur les hanches roulantes, et je m'ap-

prête à danser, mais le manque de musique arrête mon élan.

— Qu'est-ce que vous attendez? demande Mme de Chalais.

— La musique, madame!

— La musique, mais il n'y en aura pas!

Je suis décontenancée et inquiète. Enfin, peut-être que, avec les castagnettes, ça pourra aller.

Et je danse... Je danse de tout mon cœur. J'entrevois vaguement les figures aux expressions diverses. Quelques-unes de ces dames semblent s'amuser beaucoup. D'autres paraissent ahuries. Comme je suis souple comme une ficelle, je touche presque la terre en arrière avec ma nuque, ou en avant avec le bout de mon nez. Je me trémousse, je me tortille copieusement. Enfin, il me semble apercevoir un signe de Mme Garabis. Ça doit vouloir dire qu'il faut finir. Alors, emballée par la danse, et voulant aussi « épater ces dames », je me souviens du salut que font, à un deuxième rappel, les petites écuyères du cirque, et fourrant mes castagnettes dans ma ceinture, je bondis du fond du dortoir, et je viens, en faisant la roue, m'aplatir un genou en terre et les bras en guirlande, aux pieds des religieuses assises en demi-cercle.

Et, me rappelant que Grand père m'a emmenée aux Champs Élysées entendre des chansons, dans une sorte de théâtre découvert où des dames étaient assises ainsi au fond, tandis que l'on dansait ou chantait à l'avant-scène, je me dis fièrement :

« Ça fait tout à fait café-concert!... »

Mais je ne vois plus que des visages effarés ou rébarbatifs, et Mme de Chalais me dit d'une voix que la colère éraille :

— Ce ne sont pas des manières!

J'attendais « pour nos maisons », mais ça ne vient pas. Je regarde attentivement la supérieure qui ressemble de plus en plus à une crête de coq, et Mme Garabis qui a visiblement envie de rire et je questionne :

— Alors, je ne danserai pas à la fête?

— Non, me répond sèchement Mme de Chalais.

Puis, comme j'ébauche la révérence de sortie, elle ajoute, pratique :

— On verra si on ne peut pas utiliser votre costume autrement...

— Précisément, hasarde la bonne Mme Clotilde, qui s'est glissée dans le dortoir et a assisté à la fin de mon « numéro »

trop fantaisiste, nous n'avons rien du tout pour habiller Esther...

Je me gondole intérieurement. Décidément Mme Clotilde n'a pas le sens du costume... Tout à l'heure, c'était mon châle espagnol qu'elle me mettait « en dame », et maintenant, c'est une reine de Perse d'avant Jésus-Christ, qu'elle veut habiller d'une jupe à froufrous et d'un petit boléro à grelots. Mais Mme de Chalais, indifférente à ces subtilités, accepte tout de suite la combinaison.

— Eh bien! c'est entendu, Gabrielle, vous serez Esther...

Je demande :

— C'est y des tableaux vivants ?

— Parlez donc français, dit Mme Garabis agacée. Allons! reprenez...

C'est un type dans le genre de Grand père, Mme Garabis. Elle ne peut pas sentir ma façon de parler. Docilement je réponds :

— Est-ce des tableaux vivants?

— Non, c'est une scène... la scène entre Esther et Assuérus.

— Alors c'est impossible! Je n'peux pas...

— Vous avez trois jours pour l'apprendre... et vous avez récité cinq cents vers au salon!

— C'est pas ça!... mais j'peux pas faire une reine jolie et poétique... C'est pas mon affaire!... R'gardez-moi un peu... Est-ce que vous voyez Esther avec mon pif? Moi pas!

— Quel langage! dit Mme de Chalais, horrifiée.

— D'ailleurs, c'est Marie Barrabino qui doit jouer Esther, objecte timidement Mme Clotilde, elle a appris la scène; mais Laurence de Warren qui avait accepté de faire Assuérus a été appelée dans sa famille par un deuil...

Marie Barrabino est une grande jeune fille brune, d'une éclatante beauté. Et je pense :

— Comme ce serait drôle à côté d'elle un Assuérus comme moi! Alors, je propose :

— Si vous voulez, je peux faire Assuérus...

Je m'attendais à provoquer des cris d'horreur. Pas du tout. D'un air moins rébarbatif, Mme de Chalais, qui redevient peu à peu de son rouge accoutumé, me dit :

— Eh bien! c'est entendu, vous ferez Assuérus.

Et j'ai fait Assuérus à la fête, à côté de cette magnifique Esther, à laquelle ma robe rouge arrivait à mi-jambes. Les

franges du châle jaune de Grand mère, cachaient tant bien que mal ce défaut, et un voile blanc et une couronne à fleurs de lys d'or en carton découpé, remplaçaient la grenade et le peigne espagnol dont la « dentelle d'écaille », — comme disait ma mère, — avait été cassée quand j'avais fait la roue dans le dortoir.

Le soir, je rapportai piteusement les deux morceaux du peigne. Heureusement la dentelle s'était détachée nettement au ras des dents, et l'écaille se réparait facilement, assura Grand mère qui se chargea des frais de la réparation.

Le matin de la fête, tandis que je prenais les chapeaux du petit pensionnat pour les apporter à l'étude, — j'étais « adjutrice » cette semaine-là, — Marie de Week, nièce de M^me^ de Week, une des religieuses, et élève au grand pensionnat, qui était dans ma classe, me dit, revenant du salon où sa famille l'avait fait appeler :

— Il y a un monsieur qui vous demande...

Grand mère et ma mère m'avaient annoncé qu'elles viendraient acheter quelque chose aux petites boutiques, mais Grand père n'avait pas parlé de les accompagner, malgré mes invitations indirectes.

Étonnée, je questionnai :

— Un monsieur comment?

— Magnifique! me dit Marie qui était Suissesse, il a l'air d'un roi!

Comme Grand père me paraît ce qu'il y a de plus beau au monde, je me dis : « C'est lui!... » et je vole à la salle des Tilleuls.

C'était l'oncle Adolphe! Il était venu tout seul sans rien dire. Il n'aime pas beaucoup les groupements familiaux. Il m'explique :

— Ta Grand mère et ta mère viendront, sois tranquille, mais en voiture... Moi, je suis venu en me promenant... Pourquoi me regardes-tu comme ça?

— Pac'que, oncle Adolphe, l'élève qui m'a dit que vous étiez là, m'a dit aussi que vous aviez l'air d'un roi... Et je trouve que c'est vrai!

Il se met à rire, tandis que je continue à le regarder avec une sorte d'étonnement. Jamais, comme aujourd'hui, je n'ai

été frappée de son grand air. Avec sa silhouette fine, ses beaux yeux clairs, sa bouche sévère, il représente un type parfaitement inconnu à Nancy.

— Dépêchons-nous! me dit-il, je veux me ruiner aux petites boutiques et filer...

Je me rends compte qu'il veut échapper aux exclamations étonnées et enthousiastes de Grand mère et de ma mère.

Et il achète, de préférence aux jolies élèves, des tas de petites horreurs qu'il refuse d'emporter... On le regarde avec curiosité. Au moment où il part, Mme de Chalais, qui arrive en roulant vers nous son petit corps gras, veut lui parler au passage, mais il se carapate en faisant celui qui ne voit rien.

Au dîner, nous avons du poulet, qui est saignant, et du dessert.

Dans l'après-midi, nous jouons *Esther* par une chaleur atroce, devant les sœurs converses et les petites de Lambel Les élèves préfèrent jouer aux jeux où l'on gagne des lots, ou se promener en causant. J'ai, pour figurer Assuérus, une belle barbe blanche. C'est moi qui ai exigé qu'elle fût blanche, et Mme Clotilde n'a pas protesté. Marie Barrabino et moi nous avons très bien conscience que nous sommes ridicules, mais ça nous égaie au lieu de nous attrister.

A la fin de la journée, quand personne ne s'occupe plus de nous et que j'ai ôté ma barbe blanche, je fais, pour amuser les toutes petites, des tours de force sur le tapis du prestidigitateur, seule attraction venue du dehors.

Et le soir, à sept heures, quand je rentre à la maison couverte de poussière, décoiffée, ayant chaud, je constate en moi-même, avec étonnement, que c'est en ce jour de fête que je me suis ennuyée au Sacré-Cœur pour la première fois.

Une semaine plus tard, une épidémie de rougeole faisait licencier le couvent. J'avais eu la rougeole à sept ans. C'était donc, pour moi, une simple augmentation de vacances, sans appréhension de maladie. Dès le lendemain de mon arrivée, le matin en revenant de la Pépinière, où nous nous étions promenés pendant deux heures, Grand père me dit :

— Dans l'après-midi, tu ne sortiras plus avec le vieux Claude... Depuis qu'il a perdu l'habitude de te suivre, il s'est rouillé et

tu l'éreinterais... C'est Nicolas qui l'accompagnera dorénavant...

C'était Grand père qui, un an plus tôt, avait engagé Nicolas. Constant, le domestique, devenait très vieux, et il fallait le remplacer. Lui-même demandait à prendre sa retraite. On lui cherchait paisiblement un remplaçant, mais Grand mère, très soigneuse et qui tenait beaucoup au service bien fait, ne parvenait pas à trouver le type rêvé. L'un avait l'air sale, l'autre paraissait avoir un mauvais caractère; un troisième était laid, etc... etc... On donnait à la maison le gros gage de ce temps-là, — soixante francs ! — et, malgré cette magnificence, rien de satisfaisant ne se présentait.

Un jour où nous étions allés, Grand père et moi, faire des courses, un grand garçon qui venait à nous s'arrêta, demandant avec un fort accent allemand :

— Pardon, monsieur... pourriez-vous m'indiquer la rue Montesquieu, s'il vous plaît ?

Il portait sur l'épaule une énorme barre de fer, et semblait aussi à l'aise que si c'eût été une fleur.

— Sapristi ! dit Grand père après lui avoir indiqué la direction à prendre, elle doit peser bon, cette barre-là ?

— Quatre-vingts kilos...

— Ça n'a pas l'air de vous gêner...

— Ça ne me gêne pas beaucoup...

L'homme, qui semblait avoir trente ans, avait une bonne figure intelligente et réjouie. Il était large d'épaules, bien découplé, et toute sa personne fraîche et râblée donnait une extraordinaire impression de force, de santé et de belle humeur.

— Chez qui êtes-vous employé ? demande Grand père que l'homme intéresse visiblement.

— Je suis domestique chez M. Vaxeler, marchand de fer... mais je cherche une autre place où je serais plus payé...

— Combien gagnez-vous ?

— Trente francs.

— Ah ! dit Grand père, c'est dommage que vous ne soyez pas Français !

L'homme rougit et proteste avec véhémence :

— Mais je suis Français, monsieur !... d'un village à côté de Forbach... C'est à cause de mon accent. Mais voilà qu'il est déjà en train de passer depuis seulement un mois que je suis à Nancy...

— Je vous prendrais bien comme domestique... Mais, vous ne savez probablement rien du service... il faudrait vous apprendre tout...

— Je ne connais sûr pas le service de chez vous... Mais, chez M. Vaxeler, je fais les chambres, les courses, un peu de cuisine, je scie le bois... je mets le vin en bouteilles... je suis domestique pour les patrons... Si j'ai la barre aujourd'hui, c'est parce que les employés n'ont pas pu la porter...

— Ah ! mon Dieu ! c'est vrai ! dit Grand père désolé, je l'oubliais, la barre !...

— Pas moi ! dit l'homme avec un large rire.

— Venez me parler, propose Grand père, 8, place Carrière. Vous demanderez M. ou Mme de Gonneville...

Depuis qu'il était à la maison, Nicolas avait perdu son accent et appris à servir. Il servait vite et bien. Ce colosse avait des mouvements très doux, ne faisait aucun bruit, et ne cassait presque rien, mais il restait inculte et capricant. On avait eu beaucoup de peine à lui apprendre à parler à la troisième personne, et son involontaire familiarité amenait de fréquents démêlés entre Grand mère et lui, et surtout avec ma mère qui attachait au décorum une certaine importance.

Nicolas avait deux adorations : Grand père avant tout, et, après lui, Terrible, un grand dogue jaune à figure de velours noir que m'avait donné M. de Bignicourt.

Mon retour à la maison avant l'heure prévue chagrinait Nicolas, qui savait que, quand j'étais là, Terrible ne me lâchait pas d'un cran. Il allait être momentanément délaissé.

Depuis un an, Nicolas avait appris à connaître tous les habitués de la maison, discernant à merveille les vrais amis des relations banales. Il savait ce que chacun buvait, le pain qu'il préférait, le fauteuil qu'il affectionnait. Il savait aussi qui il fallait recevoir ou ne pas recevoir en dehors du dimanche. Il connaissait les noms des enfants et des petits-enfants de tous ces gens, de leurs domestiques, de leurs habitations ! Après cette seule année passée à la maison, il se considérait comme faisant partie de la famille. Il disait : « Not'salon, nos domestiques, not'bois, nos vins, nos cigares ». Il s'était assimilé à nous, mieux que Constant en quarante ans.

La perspective de sortir avec Nicolas m'enchanta. D'abord, je n'aurais pas peur de l'essouffler comme le vieux Claude ;

ensuite, je ferais tout ce que je voudrais sans discussions. Je devais être plusieurs semaines à Nancy avant le départ pour la Normandie où j'allais passer avec ma mère les mois de vacances.

Le général d'Alton avait remplacé le général Ambert. C'était un superbe bonhomme, blond, grand, beau et lourd. La comtesse d'Alton était, au contraire, longue, maigre et brune, avec des yeux d'un bleu gris merveilleux. Je la trouvais très jolie. Les d'Alton avaient trois enfants : Catherine, vigoureuse et râblée, qui ressemblait à sa mère, mais avec des cheveux presque blonds : elle était beaucoup plus grande et plus grosse que moi, bien qu'elle eût un an de moins; William, doux, blond, distingué, un peu efflanqué; et Charles qui était splendide avec ses boucles blondes et ses yeux bleus.

Ma première rencontre avec les d'Alton me causa une impression de tristesse. Je n'étais pas allée à la Subdivision depuis le départ des Ambert, et la bonne bille toute ronde de Catherine, ses mouvements brusques qui ressemblaient aux miens, contrastaient si fort avec la jolie tête brune et l'air doux et penché de Jeanne, que j'eus positivement envie de pleurer.

Mais, au bout de deux jours, l'impression pénible disparut. Catherine était un excellent camarade avec lequel je m'entendais à merveille; elle était aussi garçon que moi. Elle se battait sans cesse avec William, qui était aussi grand qu'elle et très taquin, mais très mou, et un peu geignard, et qui finissait toujours par s'en aller bouder dans un coin. C'était ce que voulait Catherine. Charles, beaucoup plus jeune que nous, ne quittait guère un superbe cheval mécanique tout blanc dont la queue et la crinière de soie faisaient mon admiration.

Alors, Catherine et moi nous restions seules et nous nous amusions beaucoup. Nous jouions à des jeux bruyants à la Pépinière quand il faisait beau, et, les jours de pluie, dans les grandes pièces très peu meublées qui nous étaient abandonnées l'après-midi quand Mme d'Alton était sortie et que le général travaillait dans son bureau.

Un jour, Catherine me dit :

— Pourvu qu'il ne pleuve pas ces jours-ci, et qu'on puisse aller à la Pépinière....

— Pourquoi ces jours-ci ?

— Parce que tout va être changé à la maison... Nous n'aurons plus les salons pour nous. On s'y tiendra tout le temps.

— Pourquoi ?

— Parce que tante Aimée s'est mariée et qu'elle va finir son voyage de noces par nous... Elle arrive après-demain...

— Ah !... Elle est gentille, ta tante ?

— Je ne trouve pas...

— L'est jolie ?

— Je ne sais pas trop... Tu verras...

— Ah !... j'la verrai ?

— Oui... On a invité ta mère à goûter jeudi... Et toi aussi, naturellement...

— Comment est-il, ton oncle ?

— Sais pas,... je l'ai pas encore vu !

— Y s'appelle comment ?

— Monsieur de Musset...

— Ah ! j'le connais ! seulement j'croyais qu'il était mort.

— Est-ce qu'il est beau ?

— Oh ! non ! Mais il fait des bien jolis vers !

Le soir, à dîner, je dis à brûle-pourpoint :

— J'croyais qu'Alfred de Musset était mort ?

— Mais oui, il est mort ! répond Grand père.

— Ben, pas du tout !... même qu'il vient d'épouser la tante de Catherine d'Alton.

— Ce n'est pas lui, c'est son frère !

— Toi ! s'écrie impétueusement ma mère, ne va pas parler d'Alfred de Musset chez les d'Alton, surtout !

— Mais puisque c'est Catherine qui m'en a parlé...

— Tais-toi !

Et il y a un silence. Au bout d'un instant, l'oncle Adolphe dit à Grand père :

— Alors, ça y est ! Paul de Musset a épousé le Moinillon ?

Je proteste, fière d'être au courant.

— S'appelle pas Moinillon, la tante ! s'appelle Aimée... Catherine a dit Aimée...

— Mêle-toi de ce qui te regarde ! me dit encore ma mère. Et elle ajoute : Je suis invitée à goûter après-demain chez les d'Alton avec les nouveaux mariés... Ça sera drôle !

— Moi aussi, je suis invitée...

— Oui... toi aussi... Mais tais-toi!

Je me tais, et je pense aux nouveaux mariés que je vais voir jeudi.

Pour un enfant, ces mots « nouveaux mariés », évoquent une impression de jeunesse et de fête. C'est une jeune fille avec un voile et une longue traine blanche, et un jeune homme en habit noir et en gants blancs, avec des fleurs et de la musique tout autour. Et quand, tantôt, j'avais cru que le marié était le Musset, — que je n'avais vu qu'une seule fois, mais dont la figure ravagée, les yeux vitreux et les mains tremblantes m'étaient restés toujours présents, — j'avais éprouvé un grand étonnement. Et comme je continuais à me représenter la mariée comme une frêle jeune fille auréolée de voiles transparents, je pensais : « Quelle veine pour elle que c'en soit un autre!... »

Nicolas, qui entrait portant un plat, annonça :

— Mlle de Cappe fait dire à madame que si on veut envoyer demain mademoiselle chez elle pour voir passer la procession, y aura la p'tite de Landrian et les p'tits *Yautey*...

— Nicolas... observe Grand père, on vous a déjà expliqué qu'il ne faut jamais dire les petits... ou la petite... Il faut dire Mlle de Landrian, MM. Lyautey...

— Oh! fait Nicolas dont les yeux s'écarquillent et dont la bouche se fend dans un large rire. Messieurs... mais y sont core en broderie anglaise, les p'tits *Yautey*!

Mlle de Cappe est une vieille demoiselle paralysée depuis trente ans, qui habite avec une tante, vieille fille également, Mlle de Zéguélius. La nièce s'appelle Adrienne et la tante Zoé. La nièce, rouge et luisante, les bras étendus rigides, ou les mains croisées sur le ventre, vit immobile dans un fauteuil. Dans sa large figure morte, seuls deux petits yeux vivent clairs et brillants de malice. La tante, sèche, ridée, fine, agile et menue, assise au bord d'un fauteuil au dossier duquel elle ne s'appuie jamais, fait, avec de tout petits ciseaux, et sans même regarder ses doigts, des découpures qui sont des merveilles : pagodes, kiosques, barques qui glissent au milieu des fleurs, oiseaux fantastiques, chevaux ailés, chinois minuscules, dragons invraisemblables, licornes fantastiques, arbres fabuleux se dessinent en une longue dentelle qui se déroule sur ses petits genoux pointus.

Ces dames habitent, dans une maison qui appartient au marquis de Vaugiraud et qui est à l'angle des rues de la Constitution et de l'hôpital Saint-Julien, un rez-de-chaussée très élevé qui est la gaieté même. La rue de la Constitution, qui s'appelait, il y a peu de temps encore, la rue de la Congrégation, relie la place Stanislas à la place de la Cathédrale. De la fenêtre ensoleillée contre laquelle est placé le fauteuil de la paralytique, on voit passer une partie du Tout-Nancy, tandis que l'autre défile dans le salon tout plein de lumière.

Mlle Adrienne de Cappe, qui vit infirme dans ce petit logis plus que simple, a su, grâce à son esprit et à sa verve endiablée, grouper autour d'elle tout ce que Nancy et ses environs comptent de femmes élégantes et d'hommes intelligents. Chaque jour, de trois à sept heures, les visites se succèdent sans interruption, et elles sont parfois si nombreuses que le petit salon ne peut pas les contenir. Souvent, avant d'être au Sacré-Cœur, j'accompagnais Grand père ou Grand mère chez les deux vieilles demoiselles, ou bien l'on m'envoyait demander des nouvelles de la malade si l'on était empêché d'aller la voir. Je m'amusais énormément pendant les quelques minutes que je passais dans le petit salon. Les conversations intimes, ou gaies, ou colorées, ou brillantes que j'y entendais, ne ressemblaient guère à celles des dimanches de Grand mère. C'est que, chez « les Cappe », comme on disait, il ne venait pas ou presque pas d'ennuyeux. Ceux qui se fourvoyaient dans ce petit cercle très spécial, sentaient vite qu'ils n'étaient pas au diapason, et disparaissaient sans que l'on aperçût leur absence. Grand mère trouvait Adrienne de Cappe « très mauvaise langue », et le ton, parfois vaguement épicé, de la conversation, lui déplaisait. Mais elle avait pitié de l'infirme, et se croyait tenue de la visiter cinq minutes, une fois par semaine au moins. Toujours elle m'emmenait avec elle, et quand elle se levait, sans s'être pour ainsi dire assise, la vieille demoiselle, qui aimait les enfants et la jeunesse, demandait :

— Laissez-nous Sibylle un instant... Vous la reprendrez quand vous aurez fait vos courses...

Et je restais quelquefois...

Je dévorais alors des yeux les belles dames, dont beaucoup ne venaient pas à la maison, — ma mère étant brouillée avec la moitié de la ville, — et j'écoutais avidement les conversations

que Grand mère qualifiait volontiers de polissonnes, malgré les protestations de Grand'père et de l'oncle Adolphe qui disaient :

— Sophie, tu exagères !

Car l'oncle Adolphe lui-même, si avare de son temps et si distant, venait parfois bavarder à la fin de la journée dans le petit salon de la rue Saint-Julien.

Le lendemain, quand je fis mon entrée, amenée jusqu'à l'antichambre par Nicolas, on me regarda avec étonnement.

— Que tu es grande ! me dit Mlle de Cappe, tu as poussé comme une asperge !... Quel âge as-tu ?

— Douze ans aujourd'hui...

— Tu vas t'ennuyer... Loulou de Landrian ne vient pas... Sa tante avait organisé un goûter pour elle aujourd'hui... Tu ne vas avoir que les petits Lyautey qui sont trop petits pour toi...

Je pensais en moi-même qu'il serait bien de faire à cet avertissement une réponse polie. Par exemple :

— Mademoiselle, c'est seulement pour vous que je viens !

Mais, outre que j'étais réfractaire aux phrases convenues, je sentais que « ce vieux singe d'Adrienne », comme disait volontiers l'oncle Adolphe, ne croirait pas beaucoup à ma sincérité. Comme je me taisais, Mlle de Zéguélius me dit, sans cesser de faire voltiger ses petits ciseaux dans les dentelles de ses découpures :

— Tiens !... mets-toi sur une des chaises qui sont devant la fenêtre... On mettra les petits Lyautey sur les autres quand la procession sortira de la cathédrale... Tu les as déjà vus, les petits Lyautey ?

— Oh !... oui, mademoiselle... D'abord, ici, il y a deux ans... pour la procession aussi..

Je me rappelais deux petits enfants aimables et jolis dans des robes de broderie anglaise, et je pensais au mot de Nicolas, répondant à l'observation protocolaire de Grand père :

— Y sont core en broderie anglaise, les p'tits *Yautey* !...

GYP.

(A suivre.)

REGARDS SUR L'ÉGYPTE ET LA PALESTINE

IV [1]

VISITE AUX LIEUX SAINTS

LE CANAL DE SUEZ

Nous quittons l'Égypte le 28 mars. Une aimable invitation du comte de Sérionne nous appelle à Ismaïlia. Nous y trouverons toutes facilités pour visiter le canal de Suez. Nos horizons vont changer. Nous entrons bientôt en Asie. Cependant l'Égypte ne nous quitte pas encore. L'exode du peuple d'Israël est le lien qui attache l'un à l'autre les deux mondes.

Du Caire à Ismaïlia, le voyage en chemin de fer nous permet de traverser, dans toute sa longueur, ce pays de Gessen d'où sont partis les Hébreux sous la conduite de Moïse. Ce que nous apercevons le long de la route par Benha, Zagazig, Abou-Hammad et Pithoum, nous révèle l'étrange constitution d'une région qui n'existe que par le filet du canal d'eau douce, et qui, étranglée des deux côtés par le désert jaune et lépreux, mourrait de soif sans cette ressource artificielle : la dune surplombe, à l'écraser, la bande verte se glissant comme un reptile au ras de la terre stérile sous le soleil de feu. C'est ce chemin que les fugitifs ont suivi, car déjà le canal de Néchao y apportait la fertilité. Mais, dès qu'ils débouchèrent sur l'actuelle Ismaïlia, au nord du lac Timsah, ils tombèrent sur le désert. Deux che-

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

mins se présentaient à eux : celui du nord, suivant les rivages de la mer, était le plus court et le plus commode; mais il les conduisait chez leurs ennemis de toute date, les Philistins, ces odieux pirates crétois, venus de la mer et qui, bien armés, bien organisés, tomberaient sur la malheureuse troupe des fugitifs et l'anéantiraient presque sans coup férir. Tiré d'un mal on tombait dans un pire. On se décida donc à prendre le chemin du sud et à chercher le passage plus long, mais plus sûr, par la Mer Rouge et par le désert du mont Sinaï.

Nous nous arrêtâmes à Ismaïlia, résolus à faire tout le contraire et à prendre la route du nord, notre exode étant facilité par la voie ferrée, à partir d'El Kantara.

Ismaïlia, c'est le canal de Suez. Là nous attendaient M. de Sérionne et son personnel. Sur la recommandation du marquis de Vogüé, tout nous fut ouvert. Inutile de le dire, l'accueil fut parfait. L'oasis d'Ismaïlia est, à elle seule, une surprise, une émotion, un miracle : emprise extraordinaire sur le désert, jardin déclicieux, où je retrouve à la fois Nice et Figuig; oliveraie, palmeraie, eau courante, frais ombrages, verts gazons, massifs fleuris, — peau bigarrée allongée sur le sable.

Cela dit, ce que l'on trouve à Ismaïlia, c'est le souvenir de Ferdinand de Lesseps. On a conservé pieusement la chambre à coucher où le constructeur vécut, des années, dans une sorte de chalet suisse, d'aspect bien minable. Rien de plus émouvant : petit lit de fer, table de bois, chaise de paille; et c'est de là que s'est mis à couler, entre l'Afrique et l'Asie, un fleuve d'or et de services intarissables. Dans cette misérable cagna, un seul objet précieux, la cuvette d'argent dont l'impératrice Eugénie fit don, lors de l'inauguration du canal, à Lesseps, parent, comme on le sait, de la comtesse de Montijo.

J'ai connu Lesseps, qui était « de la carrière », alors que je faisais mes premiers pas au ministère des Affaires étrangères. Il m'avait pris en amitié, il me demandait de lui amener des jeunes, « surtout pas des hommes à examens, des *hommes* tout court ». A l'époque où je le voyais assez souvent, il se trouvait comme en suspens entre le canal de Suez achevé et le canal de Panama projeté, hésitant parmi d'autres tâches qui se présentaient à lui, le percement de l'isthme de Corinthe, celui de l'isthme de Sulacca, la mer des Chotts et, surtout, le projet du grand chemin de fer panasia-

tique Paris-Nankin, couvrant, par les Indes, la moitié du globe. Il était naturellement planétaire. A la fin, il se prononça pour l'œuvre la plus hardie et la plus rude, sans se laisser arrêter par la jalousie des hommes et de la fortune. L'exploitation atroce de son idée et de son nom par son temps le précipita. Maintenant, il se redresse devant l'histoire et le petit cabinet de toilette à la cuvette d'argent est un des monuments de l'humanité.

L'impératrice Eugénie est presque aussi grande en Égypte, que Lesseps lui-même. Sa visite fut comme une page des *Mille et Une nuits*, une réplique des démarches illustres de la reine de Saba. Sa beauté enflammant les imaginations orientales, le khédive Ismaïl mit tout à ses pieds. De son passage l'Égypte est encore parfumée. Dans la maison du canal de Suez à Ismaïlia, les portraits de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie sont toujours sur les murs du salon, de chaque côté de la porte qui conduit à la petite chambre de Lesseps. Et tout cela, c'est la France!

Aussitôt le déjeuner, qui réunit autour de nous le haut personnel de la Compagnie, nous embarquons sur la *Flèche*, petit yacht extra-rapide, mis à notre disposition par M. de Sérionne, et nous partons pour la visite du canal. On désirait nous conduire jusqu'à la Mer Rouge et jusqu'à Suez même. Mais nos heures étaient comptées. Nous ne pûmes dépasser la sortie des Lacs Amers. D'ailleurs, le canal, à lui seul, nous était une passionnante attraction. Naviguer sur ces eaux, filles des deux mers, où toute l'humanité circule, glisser sur le chemin liquide livré au va-et-vient universel, voir comment se comportent, en l'étroit passage, ces longs courriers qui balancent le commerce du monde, portant des cotonnades et des machines, rapportant de la soie brute et des épices, c'est une sensation extraordinaire : à cette veine bleue, on tient le pouls de la terre.

Devant nous, une dizaine de navires ont passé, soit à l'aller, soit au retour, tandis que le vrombissement forcené du puissant moteur enfermé dans le mince canot nous suit dans notre rapide randonnée. Nous les approchions de tout près, soulevés par leur sillage indifférent, et leurs flancs nous dominaient comme des montagnes de fer : ceux-ci rouges, ceux-ci blancs, ceux-là noirs ou bruns, ils portaient, au travers du

visage, la balafre des longs voyages exténuants. A la rencontre, un porte-voix clamait, dans une langue inconnue, des mots sans suite, des syllabes entrecoupées comme de la vaisselle cassée jetée par dessus bord; parfois une cloche tintait, et le monstrueux cétacé, agitant son panache de fumée et nous refoulant de son écume, passait et diminuait rapide, allant à son destin.

Il venait de Chine ou du Japon, de la Nouvelle-Zélande ou de Java, ou bien il arrivait de Marseille, de Lisbonne ou de Liverpool, très assuré de la route que les œuvres des hommes lui ont tracée; le ciel s'estompait du noir de sa fumée ou reluisait, plus bleu, quand elle s'était dissoute. Spectacle passant brillant et éphémère, mais cependant *réel*. Du génie, du charbon et du fer. L'histoire, elle-même, et les Pharaons ne nous intéressaient plus. Qu'on nous montrât, sur les bords du canal, le lieu où Moïse avait rassemblé son monde, ou qu'on nous désignât l'endroit où l'armée turque de Tewfik avait tenté de forcer le passage, coup de main qui faillit réussir et qui aurait changé la face du monde, rien n'arrêtait nos regards ni nos pensées, toutes à ces grands meubles errants, portant, pour nous, un seul et même nom : Lesseps!

Au retour, quand nous approchâmes de la rive, un navire italien, qui avait à son bord le prince de Piémont, prit l'appontement. Nous eûmes une minute d'émotion à considérer cette jeune figure grave dans un lieu si beau et où les deux amitiés latines s'encadraient si naturellement.

D'EL KANTARA A JÉRUSALEM

A la tombée du jour, nous partîmes pour El Kantara. Un jeune ami, rencontré par hasard (car qui ne rencontre-t-on pas en cheminant? « Le monde, est mon jardin »), prit la peine de nous accompagner. La bonne Renault fonçait dans le désert et ses phares, projetant leurs éclairs, au-devant, à l'infini, sur la plaine plate, nous donnaient, très *modern style*, l'idée de la colonne de feu qui précédait nos Israélites, en l'autre voyage. Parfois de grandes ailes s'étendaient, planant du fond de l'éther bleu à force d'être noir; ou encore, c'était comme l'ombre d'une voile flottant à un mât inaperçu, car le canal nous accompagnait; et puis, une hallucination des vergues rayait le ciel comme les traits d'une eau-forte en manière noire; de grands

yeux flamboyants surgissaient de l'ombre et nous fixaient... Le moteur, en ronflant, mangeait l'espace. Au lointain du désert, flottant sous nos pieds comme une mer aux vagues de poussière, pas un site, pas une maison, pas un arbre : rien que la force de l'homme, la route, la solitude, la nuit.

Devant nous, soudain, une ligne de lumière, une ligne horizontale de feux se met à danser, montant et descendant, s'allongeant et se rétrécissant, se tordant et se détordant comme un serpent. C'est la voie ferrée qui barre la route. La gare : El Kantara, station perdue, et, en y pénétrant, toute encombrée de survenants du désert, Arabes, Coptes, Juifs, Philistins, je ne sais quoi, hommes, femmes, enfants grignotant des fruits, lampant du café, dormant en paquets enveloppés de jupes et de voiles sans visages. D'où vient ce monde extraordinaire et où va-t-il ? Qu'importe!... Un ronflement énorme. Le train. Bousculade. Piétinement des arrivants et des partants ; trottoir embouteillé et soudain vide ; portes claquant ; sifflet hurlant à la nuit. Ébranlement. Fuite des lumières. Un train horriblement dur, cahoteux et poussif, nous emporte lourdement; et il en sera ainsi, secoués comme par une cavale qui rue, toute la nuit... Nuit noire, nuit blanche.

A l'aube, je baisse la vitre : on respire! Déjà un autre climat. Nous sommes en Asie. Le désert nous quitte; de premiers champs cultivés ; une femme conduit ses vaches, vêtue de noir avec un voile blanc qu'elle ramasse sur ses lèvres. Le grand poème commence...

Je me croyais en pleine Bible. Pas du tout, nous sommes en Angleterre : des employés en uniforme kaki, des bars à l'américaine, une route bien entretenue, des ponts aux arches solides; quelque chose de net et de froid, *made in England*...

Cependant l'aspect du paysage change encore. Pas un arbre dans cette Beauce biblique. Peu à peu, le *bled* se meuble. La Beauce se transforme en Provence : haies de figuiers de Barbarie, pruniers, arbres rabougris, vêtus de poussière, vergers éparpillés et qui ne se rejoignent pas. Cette entrée de la Palestine est douce, en somme, avec une pointe de mélancolie. Nous avons quitté la terre exceptionnelle, l'Égypte. Plus d'irrigation, semestrielle ou pérenne. L'eau n'est plus l'apport et la largesse du grand fleuve. Il faut l'attendre de la pluie. Elle vient du ciel... Tout vient, ici, du Ciel.

Comme les noms des gares résonnent au fond de ma mémoire : *Gaza, Ascalon, Azot* où s'arrêta l'arche d'alliance! La voie commence à monter... Bientôt nous débouchons sur une crête ; et, à gauche, tout à coup, la mer! C'est vrai, nous suivons la campagne d'Allenby, une de ces campagnes amphibies, telles que les aiment les Anglais, qui détestent perdre de vue leur élément... La région devient plus humide : des bergers, des vaches, des chameliers. Et puis, à un pli de terrain, des orangers chargés de fruits. Le nom de la gare? *Yebnah* « bâtie par Dieu ». Nous sommes, en effet, dans la plus riche des plaines, tant enviée du peuple d'Israël, le lieu de la convoitise inassouvie... O rose de Saron! Et c'est là, seulement, dans tout le voyage, que j'eus une impression précise des chances du Sionisme : petites fermes aux toits rouges, jardins soigneusement entourés de fils de fer barbelés, arbres fruitiers plantés d'hier ou qui se promènent encore sur la plaine pour être plantés demain. Les hommes, sans doute des serviteurs, ont la figure voilée comme des Touaregs, et les femmes montrent leur cou d'or garni de sequins. *Bir Jacob. Lyddah.* Tout le monde descend! On change de train. A 9 heures, bousculés par une foule pouilleuse, nous abordons le wagon qui porte pour inscription : *Jérusalem.*

Déjà, c'est la montagne dont la ligne bleue fend le ciel mat au loin. L'air est frais, malgré le soleil ardent. Riche vallée. Population dense. *Ramleh.* Des ruines ogivales, un minaret, le tout baigné d'une lumière si délicate qu'on dirait un Longhi. Nous montons. La locomotive peine. Villages rares. Des tentes, des marabouts blancs sur les Hauts Lieux. Nous montons toujours. Sol rocailleux. Brousse, lourds blocs calcaires, rouges de fer. Parfois une touffe de palmiers; soudain une étendue, Suisse verte, c'est la vallée du Soreth, troupeaux de vaches; puis chèvres; puis rien ; pauvre contrée. D'énormes rochers nous surplombent. En haut, on nous désigne une grotte qui les creuse de son trou noir : c'est la *Caverne de Samson.* Habiter ici! Ce qu'on comprend Dalilah! Ces gens étaient donc des troglodytes?... Nous verrons bien. La ligne, resserrée dans un étroit couloir de falaises à pic et d'érosions calcaires, fait des lacets, suspendue entre le ciel bleu et l'abîme. *Deir el Sheick* : Des enfants aux voix douces nous tendent des fleurs de la montagne. Sur la crête, un village crénelé. Une piste a remplacé la

route qui nous suit. Des paysans montagnards cultivent un coin de mouchoir. Pauvre, pauvre pays! Peuple laborieux et tenace, pas exigeant, qui glisse une poignée de semences entre les pierres et qui se fait un sol arable à la sueur de son front.

Mais quoi! La locomotive reprend haleine. Elle roule. Nous descendons? Oui; mais, c'est toujours la montagne. Quand donc verrons-nous la longue plaine, un horizon, quand sentirons-nous un accueil bienveillant du ciel et de la terre? Toujours le rocher, le sol dur, le refus... *Bittir*. On descend. Jérusalem à un quart d'heure. Préparez vos valises! Des rocs encore, des précipices, des enfoncements barrés où il semble que le train va se briser. Quelques oliviers, des figuiers! Et puis, un éboulis de mauvaises roches qui se rameute encore. Finirons-nous par sortir de prison? En gare! De prévenants amis nous attendent. Premier coup d'œil tout autour. Sol dur, horizon fermé. Au delà des maisons, par une rapide vision, une « crau », la Palestine *pétrée*. Perspective surprenante! C'est cela, Jérusalem!

Ce qui nous frappe d'abord, ce n'est pas la ville, ce n'est pas la foule bigarrée, ce ne sont pas les monuments, ce n'est pas l'histoire : c'est le sol; je ne dis pas la terre : car il n'y a pas de terre, ou si peu! A partir du moment où l'on m'a montré la grotte de Samson, j'ai commencé à comprendre. Le sol, à lui seul, est un témoignage. Le peuple, condamné par sa destinée à vivre ici, d'une vie sans douceur et sans repos, ne peut pas être autre chose que le peuple de la fuite ou le peuple de Dieu.

JÉRUSALEM

Notre arrivée est annoncée à Notre-Dame de France, maison fondée par nos compatriotes, les Assomptionnistes, et qui, dans sa bonne tenue fraternelle et égalitaire, évoque en moi je ne sais quel souvenir lointain de la Grande Chartreuse. Là, nous sommes reçus par le père directeur, par le très savant et très obligeant père Xavier et par le vénérable père Joseph, que j'ai connu, il y a de longues années, à Constantinople, que j'ai retrouvé à Menton, et que j'ai la joie de revoir avec ses yeux bleus si bons, sa longue barbe, jadis blonde, maintenant blanche, et la pureté d'âme qui nous impose, tout de suite, cette note de respect, convenable à la visite auguste.

La nuit se passe dans un sommeil sans rêves, dont le dur

voyage nous a gratifiés. Le matin, la fenêtre ouverte et les premiers pas faits sur la terrasse, j'essaie de déchiffrer, d'un rapide regard, le panorama de la cité. Elle m'apparaît comme un ravin à sec creusé dans un lit de maisons, de couvents, de clochers, de nefs, de bâtisses, sans horizon presque et sans eau, qu'aucune douceur ne décore ni ne tempère. Et, dès que nous sortons, cette première impression se confirme par le spectacle d'une ville vivante, mais encombrée, aux rues animées se croisant et s'entrecroisant en un fouillis difficilement repérable et où quelque chose de secret, que l'on devine, se dérobe obstinément. Des monuments de tous les siècles se juxtaposent et se superposent, sans ordre apparent et sans logique constructive. Tout est jeté au hasard comme un jeu de dominos renversé; pas même la beauté des ruines. Ni arbres, ni jardins, ni places, ni boulevards; très vieille ville, et plates constructions insignifiantes; des terrasses, des terrasses, des églises, des églises, des boutiques, des boutiques; dans les rues, une foule multicolore, un déballage d'automobiles des marques les plus hétéroclites, du faux luxe pour faux nouveaux riches, d'immenses cars surchargés de pèlerins aux faux cols déboutonnés, des échoppes où les images hiératiques sont pêle-mêle avec des objets de nacre fabriqués à Beauvais, des bars exhalant une odeur d'alcool et de friture en face de chapelles parfumant la rue d'une vapeur d'encens. On voit bien quelques murs vénérables, quelques portes puissantes, quelques édifices d'allure grandiose; mais les carrefours et les places minuscules étalent une foule si haillonneuse et une si insupportable insistance de mercantis, de guides et de marchands que tout agrément est gâté.

Dans ce tumulte qui nous prend aux oreilles, aux yeux, à la gorge, notre voyage nous paraîtrait manqué, si nous ne cherchions autre chose que ce qui se voit, et si nous ne nous mettions doucement en quête de ce qui se cache et qui est là, cependant, — le mystère.

Si l'on prétend trouver ici du pittoresque, fût-ce romantique, des scènes piquantes, des impressions d'exotisme et de ces choses dont se satisfont d'ordinaire les touristes, on perd sa peine. Si l'on veut voir des dancings et des cinémas, mieux vaut aller ailleurs. Si l'on s'attend à quelque évocation émouvante, à quelque révélation pieuse, à quelque coup de foudre à la saint Paul, ce n'est pas non plus l'endroit. Rien de Port-Royal, ni

même de Notre-Dame de Lourdes. Et si, au contraire, on arrive avec un déballage, tout prêt, de doutes, de critiques et de ricanements, rien à faire non plus. Tout a été dit. On vient trop tard dans un siècle trop las. Jérusalem est *usée*, si on lui demande autre chose que ce qui ne se trouve pas tout de suite. En somme, le premier regard vous laisse hésitant, inquiet, dérouté... Déception? — Eh bien, oui! déception.

Cependant, sur la pente opposée du ravin, le regard est attiré par une ligne d'une beauté singulière et qui, peu à peu, s'impose : elle va devenir l'obsession de notre séjour. Sans ouvrir le guide, on le sait déjà : c'est le Mont des Oliviers Et l'attention, une fois pour toutes, est fixée. Les deux pentes qui se rejoignent au sommet sont d'un si bel équilibre, la ligne de crête est si élégamment dessinée, la masse a quelque chose de si puissant et de si sobre à la fois que le tout prend, de soi, le caractère des « hauts lieux ».

J'ai vu à Ségeste en Sicile, au Boukornine en Tunisie, dans les Balkans, dans les Alpes, aux Pyrénées, au Vésuve, à l'Etna, de magnifiques galbes de montagnes; le mont Valérien n'est pas sans grandeur; j'ai vu, du Pincio, la ville des sept collines : mais, nulle part, rien ne m'est apparu de plus imposant et d'une séduction plus émouvante que cette pyramide naturelle, le Mont des Oliviers. Ses flancs sont bien un peu pelés; il y a bien quelques cassines de paysans et quelques vieux murs épars en désordre; le sommet est bien écrasé par de lourds édifices prétentieux (que le dernier tremblement de terre a, d'ailleurs, sagement lézardés). Cela dit, comme ces parois à gravir sont belles! Comme l'idée de cette muraille de pierres qui barre, à l'est, Jérusalem, qui l'enferme, qui la clôt, qui l'isole du monde extérieur, est de haute portée historique; comme la forme de cette montagne, doucement isolée, est significative : piédestal destiné à l'ascension d'un Dieu!

La vue du Mont des Oliviers, dans la surprise qu'elle nous cause et dans l'attrait qu'elle exerce, nous détermine. De toute évidence, il n'y a rien à voir ici que des lignes en hauteur et des dessous en profondeur. Tout le reste est effacé ou surchargé, ou négligeable : si nous nous y attardons, le voyage s'effrite en menus constats.

Allons, donc! Prenons le point de vue le plus haut, le plus rare, le plus difficile. Et que la foi nous aide! Les soins du

consul général nous ont assuré toutes les facilités; la compagnie du Père Xavier nous munit des connaissances indispensables. Pour le reste, nous sommes prêts; nous ne demandons qu'à voir et à croire : nous nous abandonnons.

LES SANCTUAIRES ET LES TÉMOIGNAGES

Il y a pour nous, deux choses à chercher ici : le peuple de Dieu et le fils de Dieu. Poursuivons simultanément et mêlons ces deux enquêtes, en visitant, suivant l'itinéraire habituel, les sanctuaires.

Notre guide nous mène, d'abord, au nœud où les deux problèmes se croisent : le Calvaire, la Croix, le Saint-Sépulcre...

Jésus a été crucifié en un lieu près de la porte, et il y avait un jardin...

On nous conduit à travers des rues tortueuses et encombrées, en pleine ville, sur un dur pavé, en suivant une pente descendante, jusqu'à une sorte de carrefour surchargé de bâtisses, sans horizon, sans vue, sans ciel; la voiture s'arrête. Une place assez mesquine; au fond, un portail géminé, d'importance moyenne, construit en pierres rudes et d'aspect oriental (notre guide nous l'apprend, c'est l'église des croisés), surmonté d'une double fenêtre romane et sommé d'une coupole orientale; à droite et à gauche, des bâtisses vétustes, massives, irrégulières; tout cela vénérable, certes. Mais, le Calvaire, le Golgotha? Où donc est la colline? Où donc le lieu de la Croix? Rien que des murs, des rues, une petite place, une église! Où donc, la porte de la ville, le rempart, le jardin?... Nous sommes en plein centre bâti et sur un terrain plat!

« Entrons dans l'église. C'est là! » Entrons! Une nef basse, sombre, pleine de choses diffuses et pas belles; le tout indiscernable, invisible à force d'être encombré. Parfois, dans un passage de lumière, la vision d'une colonne massive ou d'un secteur d'arcade, le sourire figé d'une vieille mosaïque. Mais la voûte laisse tomber, en stalactites, tant de lustres, de lampes, de bannières, d'étendards, de tapis, qu'on en est étouffé, offusqué. « Et le Calvaire? — Suivons! Montons quelques marches : c'est là! — Là?... » Un autel de médiocre apparence. Tout auprès, un petit trou noir, et, dans l'interstice, entre deux

barres de fer scellées, on aperçoit, ou plutôt on devine, une pierre, au fond. C'est là... « Oui, c'est là, le lieu où fut plantée la croix. A genoux!... Priez!... C'est là que, pour nous, est mort un Dieu. »

La contemplation se recueille. Peu à peu, le vertige du trou noir vous saisit. Une angoisse monte de la fente obscure... C'est donc là, qu'il y a vingt siècles, le drame s'accomplit, que le Fils s'offrit en holocauste et que l'humanité fut rachetée!...

Une main sur le bras nous avertit doucement. Il faut quitter la place. D'autres attendent. « Nous allons au Saint-Sépulcre. — Où donc? On sort? — Non pas. Restez dans l'église. »

Au lieu où Jésus avait été crucifié, il y avait un jardin, et dans le jardin, un sépulcre neuf. C'était le jardin de Joseph d'Arimathie; il y avait des oliviers et des figuiers.

A la suite de notre guide, nous avons parcouru l'église de part en part, sans bien discerner où nous allions et à peu près sans rien voir, et nous nous sommes trouvés dans une sorte d'abside circulaire, sous une coupole d'aspect assez minable, construite, nous dit-on, il n'y a pas cent ans; derrière une sorte de cloison toute bourrée de cierges, d'offrandes, d'ex-voto, un édicule de marbre sans caractère. On entre dans une sorte de vestibule; au fond du vestibule, une porte basse, donnant sur un petit caveau, d'où vient une odeur de terre mêlée à celle de l'encens... Les pèlerins nous poussent. Tous veulent voir.. Quoi?... Une sorte de creux dans le rocher. A terre, devant nous, une dalle de marbre qui paraît fendue. Et, c'est tout!... A ce peu de chose, l'émotion est comme en suspens. Doute, interrogation : « Et le Jardin? les Oliviers? les Figuiers?... » Rien que des oripeaux, une voûte sombre!... C'est à pleurer. Au milieu de la foule, dans l'encombrement des pèlerins, des touristes, des moines, des familiers de l'église qui vous font avancer en paquets, comment se ressaisir, se recueillir, se laisser aller à l'émotion qui vous gonflait le cœur d'avance, et qui s'échappe en désappointement?

Réfléchissons, cependant, et contemplons ce coin de rocher. On nous l'affirme : c'est là que le corps fut étendu. Essayons de comprendre, de voir au delà de ce qui se voit. Humilions notre ignorance et que notre vaine curiosité s'abaisse devant

la certitude du chrétien... Il venait d'être crucifié. Il fut détaché de la croix; on l'étendit, là dans le sépulcre neuf... « Deux mille ans l'affirment. Pourquoi ne pas les croire? » Et sur cette simple parole, se produit en nous une illumination soudaine : le lieu, la terre, la roche, la basilique, l'empressement séculaire, les pèlerinages discontinus, la foule, la bousculade elle-même, cet autel, ce sanctuaire intangible, tout se révèle dans son sens profond. Cet immense afflux de croyance et de vénération,... mais, c'est cela que je viens chercher: c'est la Vérité, c'est le Témoignage.

Il est avéré qu'au temps de Jésus, la ville, plusieurs fois ruinée et reconstruite, s'arrêtait à proximité de ce lieu, et que, hors la porte, mais tout près d'elle, le « rocher chauve », le calvaire s'élevait. La hauteur dominait le rempart. Après le drame, la piété des disciples et des fidèles garda le souvenir et la tradition exacte. Ils se portaient là de nuit et se montraient l'endroit. La croix avait été abattue, de même que les deux autres croix, celles des deux larrons, dont elle ne se distinguait que par l'inscription. Et le tout avait été jeté dans une carrière qui existait à la partie inférieure du roc lui-même. Et puis, ce fut la destruction, l'abandon, une ville nouvelle, la ville d'Adrien; et d'autres destructions, abandons et désolations firent, enfin, de cette banlieue, un lieu désert.

Trois siècles s'écoulent. Constantin et sa mère, sainte Hélène, convertis à la religion du Christ, viennent à Jérusalem pour constater l'état des choses et trouver, si possible, ce qui reste (*reliquiæ*) du passé vénéré : leur sentiment, conforme à l'universelle émotion des chrétiens, est que ce que l'on retrouvera, il faudra le protéger à jamais. Dans la carrière abandonnée, on découvre la croix, reconnaissable à l'inscription. Des indications précises sur le Calvaire et sur le Sépulcre, sont fournies par les fidèles transmettant l'immuable tradition. Dans la grandeur et l'importance du souvenir, tout se précise, de même que, — si un tel rapprochement est permis, — notre âge retrouve, à ce moment même, à Rouen, le lieu du bûcher de Jeanne d'Arc. Et, de même qu'on se prépare à le faire à Rouen, on décide qu'un sanctuaire commémorera le lieu du divin sacrifice. Ainsi une église, aplanissant le sol et enjambant l'étroite vallée, réunira, sous son abri unique, les trois lieux saints. Et ce fut cette basilique de Constantin, tant de fois remaniée à

travers les siècles, notamment par les Croisés, mais dont une partie importante subsiste sur ses colonnes de marbre, attestant ce qu'il fallait qu'on sût. Ayant, au cours des siècles, perdu quelque chose de son unité et de sa grandeur, elle ne reste pas moins le premier et le plus puissant anneau de la chaîne des témoignages.

Voilà quinze siècles que le monument parle et rallie le monde à son enseignement. Depuis, des millions de témoins se sont succédé pour accepter et confirmer, et la chaîne se trouve, dès lors, ininterrompue.

Au Saint-Sépulcre, selon que le rapportent les contemporains, l'Église constantinienne avait laissé le rocher à nu. Du temps des Croisés, on pouvait toucher et baiser encore la roche funéraire. Le 15 juillet 1099, quand Godefroy de Bouillon fit chanter le *Te Deum* dans la cité reconquise, les choses restaient en l'état. C'est seulement en 1555, à la restauration de Charles-Quint, que la dalle de marbre fut scellée sur le rocher jusque-là découvert. Donc, témoignages sur témoignages. La piété des fidèles forme depuis « l'invention » de sainte Hélène une suite. Quinze cents ans! Les siècles ont scellé de leur sceau. *C'est là*: la foi l'affirme; la raison l'accepte.

* * *

Tels sont les témoignages sur la mort et le sacrifice. Ailleurs, d'autres, non moins formels, sont consacrés à l'autre mystère, l'Incarnation, la Nativité. L'ordre de la visite doit nous conduire, maintenant, dans la ville de David et de la race de David, à Bethléem.

Dix kilomètres environ. L'automobile nous y mènera en quelques tours de roue... Au passage, on nous montre « le tombeau de Rachel », sorte de marabout surmonté d'une coupole basse: « Une voix a été entendue dans Rama... » Quels souvenirs semés partout!

Bethléem, assez grande ville, à flanc de coteau, mal percée, mal bâtie, mais active, animée de la vie en plein air, avec une sorte de bonne humeur et de jovialité silencieuse, à l'orientale. Des couvents sans nombre, une seule mosquée, et, au sommet d'un piton, la Basilique aux cinq nefs. Construite originairement par sainte Hélène, elle est un témoignage plus considérable peut-être qu'aucun autre. En effet, dès le IIe siècle, saint

Justin de Naplouse parle de la caverne où saint Joseph prit asile alors qu'il se rendait à Bethléem pour le recensement. Eusèbe écrit : « Aujourd'hui, les habitants de Bethléem confirment la tradition reçue de leurs pères en montrant la grotte où la Vierge a mis au jour et déposé son enfant. » Cette église est donc, elle aussi, une protection ; elle fut construite pour sauver la grotte, et elle l'a sauvée, en effet. Plus d'une fois restaurée à travers les âges, elle est restée, sous ses diverses formes, la gardienne fidèle du lieu vénérable. Allons vite vers l'objet de notre désir, la crèche.

Joseph aussi monta de Galilée en Judée, de la ville de Nazareth à la ville de David nommée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour être enregistré avec Marie, sa femme qui était enceinte;

Et pendant qu'ils étaient là, le temps auquel elle devait accoucher arriva;

Et elle mit au monde son fils, et elle l'emmaillota et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

Or, il y avait, dans la même contrée, des bergers qui couchaient aux champs et qui y gardaient leurs troupeaux pendant les veilles de la nuit.

Il faut être venu ici pour comprendre ce passage dans son détail si émouvant. Pourquoi cette naissance rurale? Pourquoi ces voyageurs, ces bergers, ces animaux?

Outre la portée mystique de la venue du fils de Dieu parmi les pauvres, les paysans, les bêtes de l'étable, et convoquant vers lui, *seulement après*, par un message céleste, les Rois-mages, les étrangers et le monde extérieur, il y a le fait lui-même : la naissance dans une crèche, dans une grotte, la région étant restée, de son origine, pays d'abris sous roches et de cavernes. Comme tant de populations antiques, son peuple avait gardé la coutume d'une vie demi-souterraine. Une telle condition, remontant aux premiers habitats de l'humanité, eût été, pour ainsi dire, impossible dans la plupart des autres pays civilisés. Mais, dans cette contrée rocheuse et montueuse, le fait est tout naturel et évoque toute l'histoire du peuple élu : peuple de maigre chère, réduit au lait de ses troupeaux et au fruit de ses oliviers et de ses figuiers. Piètre terre, terre pétrée où l'on

ne peut vivre, et dont le rude séjour appelle d'autres destinées.

A cette croisée des chemins, une hôtellerie, un caravansérail existait, où, autour d'une cour close d'un mur en pierres sèches, et sous les étoiles, on remisait le matériel et le personnel de la vie rustique, nomade et populaire. Voyageant pour se conformer à l'Édit, Joseph s'est arrêté à l'entrée de la ville. Ainsi, le fils de David naîtrait chez David, comme il avait été annoncé. Mais, Joseph, simple charpentier et pauvre, se met avec les pauvres. Que la naissance divine dans un palais ou, seulement, dans une maison confortable eût été chose singulière! Ne fallait-il pas que la descente extraordinaire fût une sorte de retour vers la création initiale? Sous le grand ciel étoilé, un entourage simple et domestique assiste, pour que le drame ait toute son ampleur d'humanité. Quand un roi naît, des témoins de haute condition sociale sont convoqués. Mais, ici, c'étaient ceux qu'il fallait, de pauvres gens, réunis là par hasard. Cette grotte, cette crèche, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus émouvant sur la terre? La mère, femme et vierge, portant dans son sein l'enfant-Dieu, s'est arrêtée dans cette cour: les parois d'un rocher lui ont servi d'appui.

Et ce sont ces parois qui sont conservées telles quelles, sous le chœur même de la basilique. La série des stations qui conduiront le Fils au Calvaire commence ici. Les femmes, les mères, tout ce qui se réjouit de l'enfant et qui pleure et souffre de l'enfant, joie et pitié du monde, tout se rattache à cette sombre anfractuosité. La douleur de la « mère des douleurs » y gémit: déjà, le suprême sacrifice était consommé.

Or, voici que l'imposante série des témoignages s'ouvre, également, en ce lieu. D'abord, les trois tombes qui sont venues s'abriter, tels des nids fidèles, dans la grotte de la Nativité: celles de saint Jérôme, de sainte Paule, la grande dame romaine, et de sa fille, sainte Eustochie. Le saint respectable, l'écrivain et le lecteur assidu, l'homme de bonne foi et de grande recherche, si docte et si grave, a voulu abriter sa vieillesse dans la contemplation de l'objet de sa foi, et, sur la liste des témoins, sentant toute la portée de l'acte, il a gravé son nom. Les trois tombes deviennent ainsi, où il fallait qu'elles le fussent, les monuments de la croyance et de la foi. De leurs corps étendus, les trois volontés ont souscrit une attestation ineffaçable; *car tout ici est Écriture.*

LA MER MORTE. LE JOURDAIN. JÉRICHO

Tout ici est Écriture. — Et c'est la destinée, en effet, de la contrée entière. Par son sol, par ses monuments, par son histoire, par ses mœurs, par ses espérances, par ses ruines, par sa désolation, elle atteste, elle préfigure. Prise ainsi, elle est unique.

Ayant reçu, de Jérusalem et de Bethléem, le premier et double enseignement, le désir nous saisit de reprendre à son origine et, en quelque sorte au point où nous l'avons laissée, cette histoire du peuple de Dieu qui n'a pas quitté un instant notre pensée. Race d'Abraham, fille de Moïse, nous l'avons perdue de vue à sa sortie d'Égypte. Allons, maintenant, au-devant d'elle, lorsque son itinéraire la ramène aux bords de la Mer Morte, au lieu d'où Moïse entrevit la « terre promise ». Ainsi les deux mystères, le mystère du Peuple et le mystère du Fils, se rattacheront, se renoueront l'un à l'autre. Car le Sauveur a repris, les pas dans les pas, le chemin suivi par ceux qu'il voulait sauver.

Le voyage comporte une journée d'automobile. Nous gagnerons d'abord la Mer Morte, puis nous irons au Jourdain et à Jéricho, pour revenir par Béthanie et le mont des Oliviers.

Au départ, quand, une fois, on a atteint le sommet de la montagne qui ceinture Jérusalem, un immense panorama s'ouvre à nous jusqu'à la Mer Morte dont nous croyons entrevoir parfois le vague reflet dans la brousse. Pays plat à l'infini et, nous le constaterons au fur et à mesure que la voiture avancera, désert.

Une route dure et aux multiples lacets descend de la montagne et, s'enfonçant avec témérité par des ravins, des lits de torrents à sec, des troupeaux de rochers mégalithiques, se perdant parfois pour emprunter quelque piste à peine tracée, se retrouvant ensuite pour reprendre une course folle vers la plaine aride et sans abri, elle devient à son tour un témoignage, et nous convainc de l'inhospitalité et de l'inhabitabilité du séjour que Dieu avait promis à son peuple.

Nous passons, sans nous arrêter, devant l'auberge qui porte le nom du « Bon Samaritain ». Le lieu a bien l'aspect d'un coupe-gorge. Et c'était un coupe-gorge en effet, du temps du Christ.

Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho ; il tomba entre les mains des brigands qui le dépouillèrent et, l'ayant roué de coups, se retirèrent le laissant à demi mort... »

L'auberge est toujours là, attendant, qui sait? le blessé et le bon Samaritain.

La voiture s'enfuit de ce lieu d'antique mauvais renom, et, au bout d'un instant, elle s'arrête, et nous mettons pied à terre en vue d'une construction extrêmement bizarre et que je ne puis comparer qu'à un énorme groupe de nids d'hirondelles maçonné contre une falaise à pic. C'est le couvent de Saint-Koziba. Au creux d'un ravin profond où bouillonne un torrent dévalant de la montagne, dans un lieu sauvage où Élie, dit-on, se cacha et fut nourri par le corbeau, se trouve accrochée à la muraille gigantesque l'ancienne *laure* de Koziba. Ce fut longtemps un couvent grec, moitié caverne, moitié nid d'aigle. Devant cette demeure suspendue, nue, inaccessible, n'ayant, en apparence, nulle communication avec le reste du monde, j'ai, pour la première fois, la sensation, et comme d'un coup dans la poitrine, de ce que fut la vie érémitique. La voilà donc la contemplation! La voilà donc la prière!... Quel retour, en moi, sur notre vie « civilisée », où tout est soumis à la servitude de la société des hommes, à la lutte des volontés, à la tyrannie des fluides, à la brutalité de la mécanique. Ici, les jours et les nuits, les semaines et les années étaient consacrés à la méditation, à la pensée sereine, à la contemplation de l'au-delà. Aux hommes capables et dignes de cette retraite, la face de Dieu suffisait. Et qui s'étonnera que Dieu leur répondît, puisqu'eux seuls s'adressaient uniquement à lui? Qui s'étonnera que la religion, le pacte d'alliance, le lien qui unit la créature au Créateur se soient établis dans cette solitude, sœur de la mort? Nul poids n'alourdissait ces âmes dépouillées. Une hirondelle qui bat de l'aile à la muraille n'est pas plus joyeuse de son sacrifice maternel que ces esprits en instance du divin. Ils n'entendaient que la voix du torrent tombant de la montagne et le roulement du tonnerre répercuté à l'infini par ses échos.

Notre machine nous réveille d'une trompe impérative et nous arrache au silence de la méditation. De nouveau, elle roule et cahote sur le sol rocheux. Et, soudain, une nappe liquide s'étale devant nos yeux comme un miroir de plomb. En face, et couronnant une longue dune noirâtre, une ligne grise enferme

l'horizon; elle ne nous laisse aucune illusion sur le caractère désertique de la contrée, au delà de la mer, et à l'infini. La rive vers laquelle nous roulons borde une longue plaine, à la fois pierreuse et marécageuse. C'est la plaine de Ghôr. La voiture a pris sa grande allure fuyante, comme si elle avait, elle-même, horreur des lieux qu'elle traverse, et nous arrivons à une espèce de hangar près d'une buvette, comme on en voit dans les banlieues des grandes villes. Deux ou trois voitures, les unes automobiles, les autres à chevaux, sont arrêtées; une légère incurvation du rivage formant anse, un appontement de quelques mauvaises planches, au-dessus de nous un ciel mat, devant nous un horizon bouché, pas un arbre, pas une fleur, pas un brin d'herbe : c'est la Mer Morte.

Ce n'est pas le spectacle terrible, ni la désolation immanente au site, ce n'est pas l'implacable visage de la mort, ni la malédiction géologique frappant la région, dont nous sommes curieux : tout cela a été cent fois décrit. Non, après avoir, selon le rite, trempé le bout des doigts aux eaux salées de magnésie, et rejeté avec dégoût la gorgée portée aux lèvres; après avoir plongé et retiré en hâte la main poisseuse et senti la puanteur de l'étrange liquide, ayant subi l'éclat d'un soleil de feu, et imaginé la chute sulfureuse de la Pentapole, châtiment de Sodome et Gomorrhe,... — nous avons levé la tête et nous avons, sur l'autre rive, cherché ce pour quoi nous sommes venus, à savoir le témoignage, l'exécution du pacte d'alliance à l'endroit dit par l'Écriture. En face de nous, sur la falaise de sable, Moïse, ayant conduit son peuple, s'est arrêté en vue de Jéricho, et, là, il est mort, ayant ouvert, à ceux qui croient et à ceux qui espèrent, les voies de la terre promise. Car, c'est de ce point culminant que fut lancée la flèche, chargée de promesse divine, qui a planté au cœur de l'humanité, l'espoir en un monde meilleur.

D'en bas et de la rive où nous sommes, nous avons considéré longuement le point où l'homme aux cornes de feu est venu, a contemplé la vallée, les flancs arides de la montagne, la crête derrière laquelle se cacherait la future Jérusalem et le cirque de montagnes qui devait abriter ses misérables errants. Au nom du Dieu unique, il répéta et réitéra la promesse de l'établissement et du triomphe. Mais, ce qui est plus extraordinaire, il annonça aussi l'échec final et la *disper-*

sion : « Et l'Éternel vous dispersera entre les peuples et vous demeurerez un petit nombre parmi les nations, parmi lesquelles l'Éternel vous fera emmener (1). » Ainsi, tout était vu, tout était annoncé par l'homme de Dieu. Il n'avait plus qu'à mourir. Il mourut.

La Mer Morte, la plaine de la Mer Morte, la dune surplombant la Mer Morte, tout cela nous avait parlé, et on eût dit que, dans le souffle du désert, nous eussions entendu quelque chose du grand secret.

Mais, l'histoire, à peine interrompue, se reprenait par l'autre et plus grand mystère, aux mêmes lieux. Nous gagnâmes le Jourdain où le Précurseur annonça et attendit le Christ ; là fut puisée la goutte d'eau du baptême qui devait racheter les fautes et ouvrir le Ciel au repentir et au pardon.

Passer de la Mer Morte au Jourdain, c'est une surprise délicieuse. Comment de tels contrastes peuvent-ils se trouver si proches sous les mêmes cieux ? A certaines époques de l'année, les eaux du Jourdain débordent et font, paraît-il, du modeste cours d'eau, un grand fleuve ; mais, au moment où nous nous arrêtâmes, c'était une douce et charmante rivière, glissant ses flots légers sous la transparence de rives ombreuses, s'attardant en détours aimables et souriants, sous la caresse d'un soleil de printemps, franchie d'un coup d'aile par les oiseaux familiers. C'était, — comment dire mieux, plus simplement et plus justement ? — une rivière de France avec un joli gué invitant aux chansons.

Les quelques instants fugitifs que nous passâmes sur ses bords, furent pour nous un repos délicieux. Nous prîmes le thé dans une guinguette, sous une treille que les pois de senteur embaumaient. Le patron s'appelait Nicolas. Il me dit son nom et accompagna cette confidence précieuse du seul mot de français qu'apparemment il connût : « bonsoir. » Pour nous faire honneur, on mit sur la table, servie en plein air, près du flot murmurant, à l'ombre des sycomores, un phonographe qui hennit des danses ultra-modernes : deux belles filles, la figure à demi voilée, étaient assises à une table et, parfois, braquaient sur nous leurs yeux noirs en souriant. Je ne pense pas qu'elles

(1) *Deutéronome*, IV, 27.

eussent dansé, à supposer que quelque jeune étranger les en eût priées; du moins balançaient-elles leur corps au rythme de la musique. Nous prenions plaisir à les regarder. Un instant, le drame biblique, dans le pays de Ruth et Booz, prenait une nuance d'idylle. Il fallut quitter ces beaux lieux.

Quand le peuple fut sorti de ses tentes pour passer le Jourdain, précédé des prêtres, portant l'arche d'alliance..., les eaux qui descendaient d'en haut s'arrêtèrent et s'élevèrent comme une muraille..., et le peuple passa vis-à-vis de Jéricho.

Nous n'avions pas à passer le Jourdain, et étant sur la même rive que Jéricho, nous nous y acheminâmes directement. Jéricho n'est plus tout à fait au lieu où se trouvait la place fortifiée dont les murailles tombèrent aux sons de la trompette. Le bourg actuel est sis plus bas et paraît, de loin, assez peu de chose. Mais nous devons à la vérité de dire que, quoique la saison ne fût pas avancée, le court voyage qui nous y conduisit fut, pour nous, plein de charmes et nous donna la sensation de l'amitié des choses à la sortie du désert. Certes, nous ne vîmes ni les grappes de raisin qu'il fallait plusieurs hommes pour porter, ni l'abondance de ces palmiers, chargés de fruits, qui avaient fait donner à Jéricho le nom de « ville des palmes »; mais il n'est pas douteux qu'en approchant de l'oasis, nous fûmes accueillis, sur le bord de la route, par un arbre magnifique où nous n'hésitâmes pas à reconnaître quelque frère ou successeur de celui où était juché le publicain Zachée quand le Seigneur lui dit : « *Zachée, le salut est entré aujourd'hui dans ta maison* »; et nous devons reconnaître également que, de cent mètres au moins, nous sentîmes venir jusqu'à nous l'odeur des orangers. A ces signes, un peuple qui était resté quarante ans dans le désert, pouvait penser que c'était bien la « terre promise ».

Une rapide visite de la bourgade ne dissipe pas entièrement cette impression : elle ne manque pas d'un certain agrément; d'agréables jardins y balancent le geste accueillant des palmiers; dans les rues, des chèvres, des poules, des baudets familiers se laissent approcher; à la fontaine d'Élysée, des femmes, vêtues de noir et long voilées, la cruche sur la tête, descendaient et montaient dans un va-et-vient animé et se retournaient d'un geste du corps superbe, dévisageant les voyageurs.

Nous nous serions bien attardés à Jéricho. Mais, nous n'avions pas la puissance d'arrêter le soleil; il baissait déjà au-dessus de la raie sombre de la montagne qui nous séparait de Jérusalem et donnait le signal du départ. Le désert, — on nous en avait prévenus, — n'est pas toujours sûr, la nuit. Nous profitâmes du départ simultané d'une autre automobile et les deux voitures, tous phares allumés, se précipitèrent de conserve sur la route de Bethléem, du Mont des Oliviers et de Jérusalem.

Elle nous parut longue : tantôt s'engouffrant dans des coins sombres et affreux, tantôt se jetant sur des groupes de rochers pareils à une armée de géants, tantôt dévalant dans des pentes, furieuse comme si elle avait hâte de se casser la tête dans quelque géhenne, elle chavirait plutôt qu'elle ne roulait. Un brouillard triste salait nos lèvres. Nous nous tenions serrés, les uns contre les autres, accrochés aux courroies, et non sans quelque appréhension au passage du « Bon Samaritain. » Ainsi vont les imaginations des hommes, gaies ou tristes selon le caprice des circonstances!

La montagne, accoudée au balcon de la crête, nous regardait grimper dans un silence de mauvais augure; mais la lune perça soudain le nuage et nous fit signe gracieusement. Un suprême effort de l'auto. Et nous étions à Béthanie. Nous nous étions promis d'aller visiter, à El Azariéh, le tombeau de Lazare et le lieu où le Christ avait honoré d'un miracle le plus doux des sentiments humains, l'amitié. Mais il était trop tard. Nous abordâmes l'autre pente de la montagne, et Jérusalem nous apparut étincelante de mille feux.

LA CITÉ DE DAVID ET LE TEMPLE DE SALOMON

Comment dire l'émotion causée par cette belle journée? Tout nous avait secondés. Nous avions vu, senti, compris peut-être quelques-unes de ces choses extraordinaires, plus véritables que la vérité et qu'une science légère critique de loin dans la fierté de son ignorance. Nous pouvions suivre, maintenant, par la pensée, Josué obéissant à l'ordre de Moïse, s'arrachant au désert, à la triste Mer Morte, même aux délices, un peu amplifiées, de Jéricho et du Jourdain, escaladant la montagne, la redescendant ensuite jusqu'au fond du ravin; et, à la ren-

contre des deux pentes, dans la vallée du Cédron, arrêtant le peuple épuisé, décimé, qui, de l'Égypte au désert et du désert à la Mer Morte, n'avait, pendant un demi-siècle, connu que d'atroces misères.

Ses gens eurent encore la force de bousculer les quelques paysans et montagnards qui habitaient les cavernes, plantaient les maigres oliviers et vivaient du lait de leurs chèvres, les Jébuséens; et, sur les bords de la médiocre fontaine qui recueillait les eaux du versant occidental, ils avaient, vaille que vaille, planté leurs tentes, et s'étaient terrés là. Tel quel, l'endroit avait paru un don de Dieu, un lieu de repos et d'abondance à un peuple que l'agonie du désert avait flagellé pendant si longtemps.

Ils vécurent, c'est tout ce que l'on peut dire, c'est tout ce qu'ils demandaient. Ils étaient assez renseignés, maintenant, sur le monde extérieur, pour ne pas ignorer qu'ils ne pouvaient que se glisser, en quelque sorte, et se faire pardonner leur existence, puisqu'ils étaient entre de grands empires rapaces tout proches, et sur le passage de tous les conquérants et de tous les batailleurs; ils savaient aussi que leurs propres frères leur disputeraient avec acharnement, non seulement leur médiocre terre, mais jusqu'à leur Dieu. Patriotes sans patrie, justes sans force, avides sans espoir, tourmentés du mieux sans avoir le bien, ils savaient qu'ils ne gagneraient un semblant de liberté et d'indépendance qu'à force de discipline, et que la première de leurs vertus devrait être la fidélité, la fidélité à eux-mêmes et à la promesse qu'ils avaient faite en échange de la promesse qui leur avait été faite. Telle était, en effet, la loi qui leur avait été dictée par Moïse sur la montagne de Nébo et qu'il avait inscrite sur les deux pierres. Au nom du Dieu unique, il leur avait prescrit, comme règle d'existence nationale, la *morale universelle venue du Ciel* et l'exigence d'un perfectionnement désespéré pour mériter et pour conserver une chance quelconque, soit ici, soit là-haut.

Et, puisqu'ils avaient obtenu, quand même, ce pays inespéré, cela les confirmait dans cette conviction, dans cette certitude héroïque de voir s'accomplir, un jour, ce qui leur avait été prédit. On n'avait donc qu'à s'y accrocher et à en tirer tout le parti possible dans la misère réciproque de son sol et de ses habitants, sous peine de cette *dispersion*, prédite également,

en cas de violation du pacte que le Dieu tout-puissant avait conclu avec son peuple.

Des années et des années s'écoulèrent et, après les Juges, après Saül, David fonda Jérusalem. Reprenons notre itinéraire. Notre visite suivra les destinées du peuple de Dieu et, de sanctuaires en sanctuaires, elle nous conduira jusqu'à ce dénouement qui, au Mont des Oliviers, couronnera la prodigieuse histoire.

Allons, d'abord, chez David. Nous avons, sous les yeux, la vallée de Josaphat, la vallée des tombeaux, le cimetière musulman d'un côté, le cimetière juif de l'autre; il semble qu'une atmosphère de désolation nous prenne à la gorge; nous suivons le mur des lamentations; nous avançons parmi les rues tortueuses et populeuses, ces rues d'Orient où l'air lui-même est irrespirable; et voici qu'on nous avertit : nous mettons le pied sur la terre de David, c'est ici Sion... Le tout grand comme un coin de mouchoir. Un si grand nom, si peu de chose!... Si notre savant guide n'était pas aussi affirmatif, nous hésiterions. Pourtant, nul doute possible. C'est bien la cité de David. Sur les pentes de la vallée du Cédron, les fouilles entreprises par M. Weill pour le baron Edmond de Rothschild, ont découvert les traces de l'oppidum jébuséen, les assises d'une tour circulaire, tout un système de murailles et de défense, et jusqu'au barrage servant à alimenter d'eau la citadelle. Quatre tombes peuvent même être considérées comme les tombes royales. C'est bien le lieu de refuge, la vieille acropole, devenue ensuite la forteresse du berger-roi. Comme il est étroit, le champ qui reçut la première semence dont la moisson devait nourrir l'Univers!

Quelques rues encore, quelques marches à monter, en restant dans la même région de la ville, mais sur l'autre versant, et nous voilà transportés dans un autre monde : au lieu du quartier populeux et pouilleux, c'est une magnifique esplanade qui paraît vide, tant elle est vaste et, à l'une de ses extrémités, un édifice, une splendide architecture à coupole, paraissant comme vêtue d'or. Ici s'élevait le temple de Salomon; l'édifice, c'est la mosquée d'Omar. Du domaine d'un berger nous passons au palais d'un grand Roi.

L'histoire a-t-elle expliqué clairement ce soudain et extraor-

dinaire accroissement? Ce qui paraît le plus probable, c'est qu'un de ces empires éphémères, vite construit, vite détruit, comme ils apparaissent et disparaissent si souvent dans les pays d'Orient, et dont le rapide succès est dû sans doute à ces alliances et confédérations d'une heure, conclues entre des peuples de même état social pour des intérêts identiques, avait réussi, grâce aux habiles préparations du fondateur David. Le royaume salomonien s'étendit sur une partie de la Syrie et de l'Arabie et jusqu'aux bords de la Mer Rouge. Et ce fut un triomphe! La promesse divine s'accomplissait. Un royaume de Jéhovah était fondé!

Le pacte tenu et la promesse réalisée furent célébrés par la construction de cette maison du culte et de la reconnaissance, par ce chant de pierres que fut le temple. Sur l'emplacement surélevé, élargi, aplani de main d'homme, on éleva la glorification du pacte et l'attestation de la magnifique aventure.

Quand, en tournant le dos à la mosquée d'Omar, on considère l'esplanade dans son ensemble, un cri monte aux lèvres pour essayer d'en exprimer la grandeur : *pharaonique*! Comment ce petit peuple et ces petites gens ont-ils pu aborder et mener à bonne fin une telle entreprise? Sans doute, Hiram, roi de Tyr, prêta la main à Salomon; sans doute, la tradition des grandes constructions avait été recueillie en Égypte par les Israélites, qui jamais ne l'oublièrent; sans doute, Salomon pouvait, comme le faisaient les monarques de Chaldée et d'Égypte, asservir à l'exécution de ses desseins les populations et les ressources de ses ennemis abattus; cependant, sans parler de la difficulté matérielle de l'entreprise, l'idée à elle seule, l'espèce d'emphase qui s'y déploie est tellement extraordinaire qu'il semble qu'il convienne de chercher très haut son inspiration. La noblesse de l'édifice en témoigne, il est bâti pour l'au-delà et pour l'universel. Ce n'est donc que l'exécution, dans toute son ampleur, du pacte de fidélité. Que Dieu rende seulement à son peuple ce que son peuple fait pour lui, et la promesse réciproque ne se renfermera pas dans cet étroit cirque de montagnes. Maintenant, l'élan est pris; on vise à l'empire du monde, à l'empire de l'honneur de Dieu. De même, plus tard, dans le monde occidental, les petites villes européennes bâtiront, à la gloire du même Dieu, des cathédrales démesurées. Le sentiment est le même : promesse, hommage, fidélité.

Retournons-nous! Abordons l'édifice octogonal qui occupe l'une des extrémités de l'esplanade. Entrons! De même qu'il serait impossible de décrire le temple disparu, la mosquée est au-dessus de toute description. C'est, sans doute, la plus belle des mosquées. Elle s'élève à l'endroit où était le sanctuaire du temple, et sa construction dût être ordonnée à des architectes syriens, par le calife Omar, quelque temps après l'année 638, moment où capitula le patriarche, saint Sophrone. Chez Omar, comme trois siècles auparavant chez Constantin, il y eut une évidente volonté de protection du lieu sacré et, par suite, un témoignage.

Le sentiment est donc d'une importance non moins considérable que la construction elle-même; tout concourt à cette même pensée : la forme octogonale, la coupole rayonnant vers un centre, la disposition intérieure géométriquement équilibrée, tout exprime, avec une autorité architecturale d'un grand poids, cette volonté de protection. Et le nom même, conservé à la mosquée, révèle la même intention : la *Coupole de la Roche*

La Roche, c'est-à-dire la pierre des holocaustes, le « haut lieu » du culte primitif, le massif dénudé sur lequel fut déposée l'arche d'alliance, — tout ce qu'il y a de plus antique, de plus stable, de plus vénérable dans les souvenirs humains. Car, comment accepter les thèses singulières de ces « exégètes aux vues bornées », pour employer l'expression de Renouvier, qui imaginent, au IIIe ou IVe siècle avant Jésus-Christ, une entreprise de faux historiques créant de toutes pièces un passé imaginaire en vue de buts politiques éphémères?... Oui, l'arche d'alliance et l'histoire entière du peuple de Dieu est écrite ici comme elle était conservée dans la tradition, dans la mémoire, dans les chants liturgiques, dans les harangues des prophètes, le tout faisant une indestructible et ininventable *Écriture*. Voilà ce qu'attestait Salomon en construisant; et voilà ce qu'Omar attestait, à son tour, en reconstruisant. Par une fraternité de vénération et d'inspiration sans pareille, ceux qui étaient venus pour détruire, construisaient, ceux qui étaient venus pour nier, affirmaient.

Et la légende nouvelle trouva le lieu de si haute portée, qu'à ce grand passé elle s'attacha, comme la vigne se marie à l'ormeau : *Son dernier jour venu, Mahomet monta sur sa jument El Bourak et arriva à Jérusalem. Il pria sur la roche. Et elle s'éleva*

à la suite du prophète. Mais l'ange Gabriel la fit reposer sur la terre... Au-dessous de la Sakkarah se trouve une crypte. Et on y montre l'endroit où ont prié David, Salomon, Abraham, Élie, saint Georges...

Suite et cascade de mystères. Tous les répondants du monothéisme sont là, réunis !

LES SANCTUAIRES DE LA DÉSOLATION

La gloire de Salomon paraissait autoriser toutes les ambitions du peuple hébreu : or, ce fut au contraire la borne où elles périrent. Il était devenu trop vite trop grand. Après cet éclair éblouissant, le peuple élu ne présente plus que décadence, ruine, désolation. Guerre intestine ou guerre extérieure, c'est une catastrophe perpétuelle, avec, au bout, l'autre misère également prédite, la dispersion.

Tant que la tribu cléricale et quasi monacale s'était tenue cachée dans ses cavernes, terrée entre ses tas de cailloux, à l'ombre pâle de ses oliviers, pas toujours aimable, mais ne se faisant nul jaloux en raison de sa médiocrité même, elle avait pu continuer à attendre de l'avenir le fruit des grandes promesses et des prières marmonnées obstinément. Les « fidèles » pouvaient reprendre, sans désemparer, le chapelet innombrable. Mais, dès que ce vainqueur d'un jour se fut exposé en pleine lumière, on ne vit plus que ses défauts. Exigeant, inquisiteur, iconoclaste et agressif, il parut insupportable. Les grands Empires, appelés par les propres voisins et cousins de la tribu favorite Juda, l'aperçurent en clignant des yeux et la ramassèrent dans le troupeau de captifs dont ils avaient besoin pour leurs propres entreprises ; les conquérants n'eurent pas besoin de se détourner de leur route pour la fouler aux pieds. Plus la caste sacerdotale, gonflée de sa propre suffisance et intolérance, s'obstinait dans son rêve céleste, plus la terre se plaisait à la rabaisser. Ninive, Babylone, la Perse, la Grèce, Alexandre et ses successeurs, Rome, ils s'y employèrent tous ; et, chaque fois, ce sont des souffrances nouvelles, des déportations, des captivités, des tueries, des destructions suivies de reconstructions. Entre le destin funeste et le malheureux petit peuple, c'est à qui sera le plus tenace ; la ville reste encombrée de ses relèvements plus encore que de ses ruines.

Nous la parcourrons dans tous les sens pour la visite des sanctuaires, et tout ce qui provoque la curiosité du touriste nous confirmera dans cette impression de perpétuelle précarité. Que nous allions revoir cette noble porte de Damas que nous avons aperçue dès l'entrée, où l'Orient s'unit si étrangement à l'Occident; que nous nous arrêtions devant cette « Tour de David » que l'antiquité romaine légua au moyen âge, le moyen âge à la domination turque, et qui reste toujours, dans son anonymat puissant, l'instrument d'une domination étrangère; que nous allions admirer, à la chapelle de l'hôpital russe, les magnifiques débris de la basilique constantinienne (qui ne sont, peut-être, qu'un fragment de la porte de l'*Ælia Capitolina*); que nous remontions vers l'esplanade du Temple et que nous visitions ce qui reste de la fameuse tour Antonia ou de la célèbre mosquée d'Akra; que nous allions visiter les cavernes désignées comme le Tombeau des Rois; que nous nous arrêtions à l'*Ecce homo* ou à la station du Spasme; que nous visitions longuement, éclairés par la science ardente du Père Xavier, au palais de Caïphe, l'endroit où le Christ fut attaché et flagellé, toujours c'est la même impression, toujours et partout, désolation, lamentation, division, approfondissement dans la douleur, péché, repentir, espoir, accablement, persécution, sacrifice. Le pacte d'alliance s'efface; la gloire se résorbe dans la douleur.

Si Jérusalem était une ville morte comme Ninive, Thèbes, Troie ou Palmyre, la ruine expliquerait l'histoire; si Jérusalem s'était survécue à elle-même comme Rome, Byzance, Moscou, Pékin, la survivance, survolant l'histoire, expliquerait le dessus pris par la volonté humaine sur les circonstances des siècles. Mais cet étonnant mélange de grandeur et de délabrement; cet enracinement obstiné d'une plante si coriace qu'elle ne peut pas périr et que rien ne peut la faire refleurir; avec ce grand passé, un tel présent et un avenir si obscur!...

Qui nous donnera la clef?

Faudra-t-il prendre foi en la parole d'Isaïe :

Il viendra un jour de Jahveh contre tout ce qui est fier, et contre tout ce qui est élevé;

Contre tous les cèdres du Liban et contre tous les chênes de Basan;

Contre toutes les montagnes et les collines élevées;

Contre toute haute tour et contre toute muraille forte;

Contre tous les vaisseaux de Tarsis et contre tout ce qui charme les regards (1) ?

Ou bien faut-il s'en tenir à la parole du Christ, annonçant la destruction de Jérusalem?

Les monuments témoignent, en leurs divers langages, depuis le monolithe des Hauts Lieux jusqu'aux églises sans nombre qu'élève la piété moderne. Mais la leçon, prononcée en toutes les langues et de tous les accents, par tant de peuples différents, Hittites, Samaritains, Phéniciens, Crétois, Chaldéens, Perses, Égyptiens, Abyssins, Grecs, Romains, Francs, Arabes, Turcs, païens, hérétiques, orthodoxes, dissidents, si elle confond l'esprit par sa puissance, ne fait que le surprendre par son incohérence. Tant d'hostilité latente sous tant d'apparent respect!

Et, malgré tout, on le voit, il y a une ligne droite, une croyance indéniable, une vérité qui subsiste et qui rattache les uns aux autres tous les siècles et jusqu'au Ciel lui-même. Notre visite n'est-elle pas, à son tour, un hommage, une offrande, une foi ? Nier, mettre en doute cette ligne discontinue, l'infléchir, c'est une autre impossibilité. Sous toutes les passions, négations, doutes, ironies, elle se redresse ferme et inaltérée. Comment, voyageurs d'un jour, sortir de cet accablement de contrastes, de contradictions? Comment relever et rapprocher les anneaux de la chaîne brisée ? Comment faire pour emporter, d'ici, autre chose qu'une vision obscure, une inquiétude accrue : de la confusion que peut-il résulter, sinon le doute ?

Nous avons relevé tant de témoignages accumulés et morts: n'en est-il point d'autres vivants? Des monuments sans nombre, oui! mais ne trouverons-nous pas des témoins à qui parler et qui répondent?... Or, ils sont là autour de nous. Ils nous ont reçus; ils nous ont accompagnés; ils nous ont instruits, éclairés. Tournons-nous vers eux. Ils croient. La foi les soutient. Ces hommes sont nos compatriotes; ils parlent notre langue; ils sont les fils de notre propre histoire; ils ont reçu de leurs pères la tradition qui a nourri notre enfance. Ils s'enferment, sans se cacher, dans la discrétion de leurs pensées; mais pourquoi

(1) *Isaïe*, II, 12-17.

ne pas m'adresser à eux ? Pourquoi ne trouverais-je pas, dans leur sincérité bienveillante, l'attestation vivante que je voudrais tant emporter d'ici? Eux aussi, sont des gardiens, des mainteneurs. Écoutons-les !

Nous devions une visite au couvent des Dominicains : c'est un de ces asiles où la présence française, dans toute sa noblesse idéale, est comme la lampe du sanctuaire. Nous fûmes reçus par plusieurs pères avec une extrême bonté ; parmi eux le père Lagrange, mon confrère de l'Académie des sciences coloniales, le grand savant auquel rien des origines palestiniennes n'est caché. Au cours de la visite du couvent, sous les belles voûtes claires de cette église de France, dans cette bibliothèque où les livres rares et précieux s'accumulent depuis des années pour servir à la science de Dieu, on eût dit qu'une lumière tranquille et douce se répandait autour de nous : vitraux blancs, barbes blanches, robes blanches, tout nous apportait la reposante certitude de vies passées à s'enquérir du vrai et à faire le bien. Quelle dissonance de doute oserait altérer cette harmonie lumineuse? Et ils sont là, héritiers des siècles de témoignage. Saint Jérôme et sainte Paule ont ouvert la liste qu'ils continuent. Ils ont reçu et ils transmettent à la fois ce qui s'est dit et ce qui est ineffable depuis la naissance et depuis le sacrifice. Une parole de respect vient sur mes lèvres. Le Père la prévient : « Le travail et la prière, que demander de plus à Dieu? » Et à une seconde interrogation, à peine esquissée, une autre réponse, toute de candeur et de charité : « Conduire au Ciel ceux qu'on aime. »

Le soir, nous rentrâmes chez les Assomptionnistes. La journée du lendemain devant être remplie par les dernières visites aux sanctuaires du Mont des Oliviers, nous nous retrouvâmes au frugal dîner avec le Père Joseph. Il paraissait ému de la séparation et nous en avions, aussi, le cœur gros. Nous n'étions, ni l'un ni l'autre, à l'âge où l'on se dit : « Au revoir! » Pour voiler, en parlant, le peine secrète de toute séparation, je demandai au Père Joseph s'il ne reviendrait pas à Menton, où l'on serait si heureux de le recevoir. Il hésita un instant. Et puis : « Je voudrais bien, me dit-il ; mais, je suis ici, si près de mon Sauveur ! » Il se leva; puis, debout, dans un geste que je n'oublierai jamais, il ajouta, la main haute : « Je me souviendrai. »

LE MONT DES OLIVIERS

Il nous restait à visiter les sanctuaires de la vallée et les lieux saints du Mont des Oliviers, et nous consacrâmes à cette visite notre dernière journée.

Il est établi, par les Évangiles, que Jésus se complaisait sur les flancs rustiques du Mont des Oliviers. Venant de Galilée, il descendait par le chemin abrupt qui gagne la vallée du Cédron, s'arrêtant parfois à Béthanie ou à Bethphagé, à la maison de Lazare, son ami. C'est de là qu'il partit, monté sur l'ânon, le jour de son entrée triomphale à Jérusalem. Salué par les acclamations populaires, il vint jusqu'au rocher d'où l'on découvrait la ville entière. Et c'est alors que, sentant l'hostilité implacable des gens du Temple, il prédit la destruction prochaine de la Cité : « *Ils te détruiront, toi et tes enfants qui sont dans tes murs et ils ne laisseront de toi pierre sur pierre ; car tu n'as pas connu le temps de la visite de Dieu.* »

Si le lieu de la Cène, au jour de la Pâque, est plus proche de la cité de Sion (car il convenait que la fondation de la Jérusalem nouvelle, en abolissant l'autre, la supplantât en sa racine et rayonnât du centre sur le reste de l'univers), c'est dans la contrée plus solitaire et plus agreste du Jardin des Oliviers que, ayant besoin d'être seul, le Christ se réfugia, avant l'angoisse suprême, et c'est là qu'il voulut passer les heures précédant le sacrifice. Il est devant son Père ; il médite ; il prie.

Gethsémani était un pressoir d'huile, sis au pied de la montagne, au milieu d'un verger. Le lieu a gardé, jusqu'à nos jours, son aspect rustique. Au centre de ce qui subsiste du jardin, s'élèvent huit oliviers, très anciens, portant encore feuilles et fruits ; le tronc de l'un d'entre eux mesure plus de douze mètres de circonférence ; certaines données qui aident à déterminer l'âge approximatif des oliviers permettent de penser que la plantation remonte, dans son ensemble, jusqu'à l'époque du Christ ; les oliviers ne meurent pas ; ils se survivent par les rejetons qui naissent de la souche. On peut donc admettre que ceux-ci auraient assisté à la scène de la trahison : « *Quand Jésus eut franchi le seuil de l'enclos, il dit à ses apôtres :* « *Asseyez-vous ici pendant que j'irai là pour prier.* » *Judas parut à la tête d'une troupe armée d'épées et de bâtons.*

Jésus demanda : « Qui cherchez-vous? — Jésus de Nazareth, répondit la troupe. — C'est moi, dit le Sauveur. » Judas alors s'approcha : « Salut, maître », dit-il, et il l'embrassa. C'était le signal convenu... Quelques instants après, le Sauveur, abandonné des siens, était traîné chez le Grand-Prêtre... »

Au Jardin des Oliviers, nous visitâmes la Grotte de l'Agonie; puis le lieu où le Seigneur pleura, *Dominus flevit;* le lieu où il enseigna à ses disciples la prière par excellence, le *Pater* (lieu placé, maintenant, sous la garde de l'Ordre qui est celui de la prière, les Carmélites); nous vîmes ce qui reste de l'*Eléona*, c'est-à-dire la basilique du *Credo* et de l'Ascension. Ainsi, les saints mystères fleurissaient sous les pas du Sauveur.

L'Église était fondée, la communion des saints était déclarée, le Dieu unique décidait, par le sacrifice du Fils, de balayer les sacrifices sanglants et l'idolâtrie; le Fils exécutait l'ordre du Père : « Ceci est ma chair, ceci est mon sang »; la dureté stricte du code des deux tables cédait la place à la morale de douceur populaire et d'humanité; le pharisien était écarté et condamné; bientôt la Résurrection et l'Ascension allaient achever le cycle, en affirmant la spiritualité de l'âme, la survie, la résurrection dans la justice, les récompenses et les châtiments : l'humanité recevait la largesse du rachat avec la consolation de l'immortalité.

Élevons-nous jusqu'au sommet de la montagne. Jésus est sorti de son tombeau. Là, il était apparu, d'abord, à Marie-Madeleine. A diverses reprises, il apparut encore et en plusieurs endroits; il apparut même en Galilée. Plus de cinq cents témoins le virent. La dernière fois, ce fut dans la région de Béthanie. Là, ses disciples le virent et il leur adressa la parole : « *Allez dans tout le monde, annoncer la Bonne Nouvelle à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; mais celui qui ne croira pas, sera condamné!* » Il les bénit. Et, soudain, il s'éleva dans le ciel. Une nuée le cacha. Et il disparut. Les disciples restaient là à regarder. Mais, voici que deux hommes vêtus de blanc se trouvèrent auprès d'eux et leur dirent : « *Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder ainsi? Ce Jésus qui était au milieu de vous a été enlevé au Ciel.* »

Du fait un monument témoigne. Et c'est une mosquée, la mosquée de l'Ascension. Elle a été bâtie par les musulmans au

lieu même où avait été construit, — probablement par les soins de sainte Hélène, — en tout cas avant le IVe siècle, un petit édicule, refait encore au moyen âge, autour de la pierre où l'on montrait la trace des pieds du Sauveur.

Ici donc, au haut de la plus belle des montagnes, le plus beau des mystères s'est accompli. Le Fils de Dieu, descendu parmi son peuple qui le méconnut, regagna le ciel, après avoir, bien au delà de l'étroite Judée, semé la Bonne Nouvelle, non plus seulement pour le salut de quelques tribus et de quelques familles choisies, mais pour celui de l'humanité.

LE RETOUR

Notre courte et nécessaire excursion à Jérusalem était achevée. Maintenant, il fallait regagner la France, où mille devoirs nous appelaient. Nous devions nous embarquer à Alexandrie et, pour cela, le mieux était de revenir sur nos pas, par Lyddah, El-Kantara, Ismaïlia, et le Caire. Après avoir passé une nuit au Caire, nous rejoindrions Alexandrie.

Le retour eut lieu de jour. A l'approche du printemps, l'aspect des choses n'était déjà plus le même : dans la Palestine de la montagne, les premiers cerisiers se mettaient à fleurir. Un vent frais annonçait le renouveau ; la Pâque approchait. A la descente et aux approches de la mer, une brise amollie rendait le désert moins âpre, et nous abordâmes ainsi, insensiblement, la grasse Égypte faisant ses orges. En une seule journée, le contraste entre les deux terres et les deux histoires nous était apparu éclatant.

Les siècles aussi avaient fait leur œuvre. La petite Judée, enfermée dans ses montagnes et ses pierres, était, maintenant, à une journée du Caire. Depuis le passage d'Alexandre, l'hellénisme avait abordé en terre d'Afrique, assiégé de sa « raison » ces peuples de la « foi », jusque-là solitaires et hostiles. Là aussi les clôtures avaient été abattues : la grande *dispersion* avait commencé ! A Alexandrie, peuplée de Juifs, les grands contacts avaient été pris. Le monde, finalement, s'était ouvert à une pensée unique ; des unions imprévues s'étaient préparées.

Rome avait pensé conquérir, mais elle avait été conquise. La force et l'organisation occidentale n'avaient pu secouer l'ascendant oriental. Celui-ci s'était imposé à la « ville » même et,

par Rome précisément, avait touché le reste du monde. C'est cette heure qui avait été choisie.

A Alexandrie la sagesse grecque défaillante et qui n'aboutissait, en somme, qu'au byzantinisme et à l'anarchie, s'était inclinée devant la foi populaire, devant le mystère de l'Unité divine soufflant du désert, et de l'unité morale élaborée par des siècles de souffrance, de fidélité, de désenchantement.

Par la volonté céleste, la loi nouvelle, l'amour, la pitié, le secours des humbles, tout ce que contient cette admirable parole, la « rédemption », avait été révélé. L'homme, moins confiant en sa sagesse orgueilleuse, mais se relevant à ses propres yeux par le repentir et par la grâce, avait déterminé en lui la véritable portée de cet esprit de justice qui l'avait distingué de toute la création. L'esclavage, pierre d'assise de la Cité antique, était dénoncé comme odieux. Depuis l'éveil de la conscience chez les premiers Pharaons, jusqu'au *Credo* et au *Pater* déterminant la loi de charité et de douceur, la civilisation avait reçu sa nouvelle orientation et son nouvel élargissement. La chrétienté s'étendait sur tout l'Occident.

Cependant, par une suite historique non moins extraordinaire, le monde asiatique et la barbarie africaine qui s'étaient attardés si longtemps en un isolement inaccessible ou dans l'idolâtrie, avaient été touchés aussi d'un souffle nouveau. La propagande du Dieu unique les avait conquis. Le mahométisme se fonde et s'étend. De telle sorte qu'après des siècles de luttes, les deux pensées, nées de la même origine, planent sur les deux mondes limitrophes.

Les *grandes races éthiques* dominent l'univers; mais elles n'ont pas su, jusqu'ici, se rapprocher, se fondre et combiner leurs efforts.

C'est le problème de l'heure présente, un problème de conciliation et d'accord. Personne ne s'y trompe, maintenant : il n'y a qu'une chrétienté et il n'y a qu'un Islam. L'art politique suprême serait, au lieu de les opposer, de les unir.

La France, grande puissance islamique et l'une des grandes puissances européennes, est tout indiquée pour se saisir d'un problème nullement insoluble et pour chercher les modalités et surtout *les mœurs* d'un accord. Avec son esprit d'idéalisme et d'universalité, elle trouvera, sans doute, dans sa philosophie tolérante et dans son cœur plein d'humanité, une solution;

quoi qu'il en soit, ce qui sera fait par la France, par la France de saint Louis et de saint Vincent de Paul, dans un domaine aussi complexe et dans des circonstances aussi difficiles, sera un bienfait pour l'humanité.

En terre d'Égypte, les deux éléments sont en contact; depuis longtemps, il se sont accoutumés à une vie commune; l'un et l'autre apaisés, ils ont éprouvé le bienfait de la tolérance et du respect mutuels. Et à cette œuvre d'harmonie, l'influence française a certainement contribué : politiquement désintéressée, elle peut y travailler encore. D'un grand passé commun il reste une estime réciproque et l'habitude de se parler, de se communiquer et de s'entendre. Le coup de foudre de l'expédition de Bonaparte a révélé l'Égypte moderne à elle-même; cette mission supérieure s'est développée dans l'œuvre de Champollion et de Lesseps qui sont désormais des noms d'Égypte, *ad Ægyptum*.

Ainsi de grandes choses se sont accomplies à cette croisée du monde : d'autres grandes choses s'y accompliront. Le nouveau pacte d'alliance s'est ébauché parmi les troubles et les tempêtes : il en est ainsi de toutes les choses humaines; mais la cause suprême de l'*indépendance par l'accord*, qui est la solution divine par excellence, doit, finalement, l'emporter. Alexandrie est toujours, sur la Méditerranée, la porte du monde oriental; elle est là, toujours, pour recevoir et répandre, à travers l'univers, la propagande du Dieu unique, de la morale inspirée, et de la paix universelle dans la fraternité humaine. Cette histoire appelle son développement.

C'est cette histoire qu'il faut écrire. A peine commencée dans les faits, mal connue dans les esprits, il faut la reprendre dans son ensemble, pour la présenter à l'avenir, et qu'il l'achève.

Le 1er avril nous étions à bord du *Champollion*, — nom de bon augure et qui ne nous trompa pas. Au cours de la traversée, le personnel des passagers nous parut tout autre que celui que nous avions connu sur le *Mariette-Pacha*. Ce n'était plus la rencontre des touristes et des riches voyageurs se rendant aux grands pèlerinages d'histoire et de beauté. C'étaient, avec les premières chaleurs, les fonctionnaires et les hommes de travail regagnant, après des années bien remplies, la douceur de la mère-patrie : figures fatiguées, corps pliés, yeux inquiets, interrogeant l'avenir et l'accueil de la métropole,

au fur et à mesure que la puissante machine nous rapprochait de la terre d'Europe.

Mais, dans toute cette lassitude visible, que de labeur, que de persévérance, que de services et d'honneur! Et quelle belle renaissance de l'effort humain! Comme il était doux pour moi, d'écouter, d'interroger et d'apprendre! Ceux qui revenaient d'Égypte, ceux qui revenaient de Syrie, ceux qui revenaient de Djibouti au dur soleil, ceux qui revenaient de Madagascar, des Indes, d'Indochine, tous retrouvaient les forces nécessaires pour exposer judicieusement, apprécier et discuter les problèmes dont leur ardeur ne pouvait se détacher. C'était l'expansion française moderne qui voyageait avec nous et qui se racontait à nous. Spectacle passionnant. Mine inépuisable. Quels *futurs* sans prix rentraient au port du vieux *jadis*, sur ce navire *Argo* portant, cachée dans ses flancs, la toison d'or!

Nous fîmes escale à Palerme que je revis plus éclatante que jamais, dans la splendeur de sa conque d'or et sous la parure de ses mosquées-églises, — union des deux grands passés.

Deux nuits encore et nous étions à Marseille. Après une souple et savante manœuvre du commandant Grégory, qui avait été si plein d'attentions pour nous, après les serrements de mains et les adieux au beau navire, dominateur des distances et des nuits, la passerelle poussée, les bagages descendus, les premières cordialités échangées avec les amis venus au-devant de nous, nous montâmes en voiture et nous nous perdîmes dans la foule innombrable et bruyante. Déjà la mer et les rivages lointains s'étaient enfuis au fond du souvenir et nous étions tout au présent. A peine en France, nous étions ressaisis par l'agitation métropolitaine : « Que seront les élections? »

Gabriel Hanotaux.

ADVERSAIRES POLITIQUES ET AMIS

FALLOUX ET PERSIGNY

III [1]

LA PÉRIODE DES DÉCEPTIONS

I. — PERSIGNY ET L'ÉCHIQUIER EUROPÉEN : UN ENTRETIEN AVEC FALLOUX SUR LE PROCÈS DE MONTALEMBERT

Le mois de mai 1855 apportait à Persigny deux joies : celle d'un fils, Jean, il l'annonçait tout de suite à Falloux; et celle de sa nomination à l'ambassade de Londres. Depuis un bref voyage qu'il avait fait en cette ville à la fin de 1852, il incarnait l'idée de l'alliance franco-anglaise. Il s'était rendu compte, au cours de ce voyage, par ses conversations avec lord Malmesbury, que la cité de Londres désirait l'amitié de la France, que les intérêts commerciaux, devenus « plus forts que l'orgueil aristocratique », avaient besoin de se sentir en paix avec la France pour se sentir en sécurité (2) ; et lorsqu'en 1853 l'empereur Nicolas, pour se venger de notre succès aux Lieux Saints, avait réclamé le protectorat de tous les Grecs schismatiques de l'Orient, la voix de Persigny, quelque isolée qu'elle fût dans le Conseil des ministres, avait décidé l'Empereur à expédier la flotte française à Constantinople, en l'assurant que l'opinion publique d'outre-Manche forcerait le gouverne-

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er août.
(2) Persigny, *Mémoires*, p. 199-217.

ment de lord Aberdeen à expédier aussi la flotte anglaise (1).

« Quand je fais tant que de lever mes yeux au-dessus de mes prés, disait alors, dans une lettre à Persigny, le « rural » qu'était devenu Falloux, je tâche de regarder jusqu'à Constantinople. »

Les regards, en 1855, se concentraient de plus en plus sur l'Orient ; ils se tournaient vers la Corne d'Or en même temps que vers Sébastopol, et Persigny, auteur primordial de la coopération franco-anglaise, était expédié par l'Empereur auprès du *Foreign Office*, pour mûrir la solution diplomatique qui pouvait être donnée à la question d'Orient lorsque les deux puissances auraient achevé de vaincre. « Voici une bonne occasion pour vous demander de vos nouvelles, lui écrivait Falloux le 19 décembre 1855. Si vous me répondez, parlez-moi de vous et de ceux que vous aimez. Si vous ne me répondez pas, je penserai que vous veillez sur nos grands intérêts, et je ne vous en saurai pas moins gré. » Persigny, dix jours plus tard, répondait rapidement : il commençait par rassurer Falloux sur les destinées administratives de M. d'A., qui avait paru menacé de perdre sa préfecture, puis il continuait : « Nous sommes ici très agités des idées de paix et de guerre. Dieu veuille que la paix sorte de tout ceci, mais il se pourrait bien que la sottise du roi de Prusse précipite l'Europe dans une plus grande convulsion. Ce malheureux Roi désire la paix plus que personne... D'un mot, en se déclarant pour nous, il sauverait l'amour-propre de la Russie et nous donnerait la paix ; mais il sera probablement le contraire de ce qu'il faut et il paiera sa bêtise. »

Malgré l'effacement du roi de Prusse, dont Persigny maugréait, la Russie ne tarda pas à accepter l'ultimatum franco-anglais, et le Congrès de Paris fut un succès pour la France, un succès pour l'Empereur. C'était un poste très absorbant que celui de Londres ; la correspondance privée de Persigny en souffrait : « Si je ne vous écris pas comme je le voudrais, disait-il à Falloux, je pense en revanche bien souvent à vous. »

De nouveau, l'année 1858 les rapprocha : Persigny quittait Londres ; il devenait à Paris membre du conseil privé, comme étant, d'après les propres termes du *Moniteur* du 13 février,

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 219-239.

« l'homme qui, par ses antécédents, personnifie le dévouement à la dynastie dans les jours d'épreuve ». Il cherchait une installation; il la trouva : mais ce ne fut pas la petite propriété dont il rêvait en 1854, au moment de sa disgrâce; ce fut le château de Chamarande. Au mois d'août, Falloux le priait de provoquer une enquête policière sur la disparition de certains papiers de Mme Swetchine, morte l'année d'avant, et Falloux lui confiait un rêve : pourquoi Persigny et sa femme ne viendraient-ils point un jour au Bourg d'Iré? Chamarande était sur la route de l'Anjou; que n'en profitaient-ils? Ce serait imprévu, ce serait romanesque, l'agent du Deux décembre chez l'incarcéré du Deux décembre, mais ne serait-ce pas là, précisément, une tentation pour Persigny? « Vous savez, insistait Falloux, que la Vendée est un sol qui ne vous tient pas pour étranger... Êtes-vous encore assez jeune pour qu'un peu de roman puisse vous séduire? Pour mon compte je m'y laisse encore prendre de temps en temps, et rien ne me serait si doux que de vous tenir encore quelques jours ou quelques instants en tout abandon, à cœur ouvert, de vous présenter ma retraite, de pénétrer encore dans votre existence de mari et de père de famille... S'il vous convenait de ne venir qu'incognito, votre secret serait respecté; si au contraire vous aimiez à visiter un peu mon cher pays, je vous l'ouvrirais avec joie et orgueil. »

Persigny ne déclinait pas l'invitation; plusieurs fois elle reparaîtra dans la correspondance ; et Falloux, de son côté, sera invité à Chamarande. Mais il était dans la destinée des deux amis de ne se rendre jamais visite aux champs; les occasions propices manquèrent; seul le séjour annuel que Falloux faisait à Paris les mettait en contact.

Le 23 août 1858, Persigny, appelé par le choix de l'Empereur à présider le Conseil général de la Loire, ouvrait solennellement la session par un discours sur le rétablissement de l'Empire : l'impression produite par l'attentat d'Orsini durait encore; la parole de Persigny visait à raffermir la confiance des populations dans les institutions napoléoniennes. Dès le lendemain, il envoyait sa harangue à Falloux, en lui disant :

« J'ai fait un discours au Conseil général qui est le résumé de ma vie politique. Je vous l'adresse à ce titre. Au-dessus des opinions qui y sont exprimées, vous prendrez peut-être intérêt à le lire à cause de moi. »

« Ce que Napoléon III a ajouté à l'œuvre de Napoléon Ier, avait proclamé Persigny, est énorme; et lorsque la France, un jour complètement constituée, jouira de tous les bienfaits d'un gouvernement définitivement établi dans les esprits, dans les consciences et dans le temps, il n'y aura pas assez de vénération, de respect et de reconnaissance pour sa mémoire (1). » Un mois plus tard, Montalembert, parlant, au *Correspondant*, du débat qui venait d'avoir lieu sur l'Inde au Parlement anglais, glorifiait l'Angleterre d'avoir « conservé ou acquis, avec une entière liberté religieuse, toutes les libertés politiques et municipales que la France a répudiées. » Le gouvernement impérial s'émouvait, et les poursuites retentissantes engagées contre Montalembert se terminaient par une condamnation à six mois de prison, réduite à trois mois en appel, et par une mesure de grâce, signée de l'Empereur (2). Les protestations de l'opinion publique contre ce procès devaient déconcerter l'optimisme de Persigny. Il était alors à Paris. Falloux l'allait voir, s'étonnait que Napoléon III eût laissé poursuivre Montalembert, et Persigny lui expliquait très franchement : « Le prince Louis a su de tout temps qu'il existe en France de nombreuses peuplades d'hommes vêtus de noir, dont il ne connaît pas les mœurs et dont il ne parle pas la langue. On avait besoin d'un truchement pour les aborder et traiter avec eux. M. de Montalembert était tout naturellement désigné pour cet office. Mais en peu de temps les hommes noirs s'apprivoisèrent; ils furent les premiers à mettre leur truchement de côté, et quelques-uns se pressèrent autour de l'Empereur avec un tel fanatisme qu'ils dépassèrent le but. L'Empereur me dit un jour en propres termes : « Ils me dégoûtent. » Falloux laissait parler Persigny, et constatait avec douleur comment, « des torts du petit nombre, l'Empereur avait tiré des conclusions dont le clergé tout entier n'avait pas à se louer (3) ».

Les adversaires catholiques de Montalembert, en dépit du procès, gardaient confiance dans les dispositions du pouvoir; les événements qui se préparaient au delà des Alpes allaient engager l'Empereur dans une politique qui sera pour eux une déception.

(1) Delaroa, *le Duc de Persigny et les doctrines de l'Empire*, p. 99.
(2) Lecanuet, *Montalembert*, III, p. 182-194 (Paris, De Gigord, 1905).
(3) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 285.

II. — LES PREMIÈRES PASSES D'ARMES DES DEUX AMIS AU SUJET DE LA QUESTION ROMAINE

Les Persigny devaient bientôt prendre congé de Chamarande; de nouveau, en mai 1859, il leur fallait être à l'ambassade de Londres, pour le service de l'Empereur. La guerre d'Italie et la question romaine préoccupaient les catholiques : dès le lendemain du discours impérial de février, qui laissait prévoir la possibilité d'un conflit, Falloux avait écrit dans le *Correspondant* : « J'admets que nous ferons en Italie tout ce que nous voudrons, je demande seulement : Que voudrons-nous (1)? » Et il avait supplié la France impériale de « ne pas laisser le Piémont s'engager à l'aventure et de ne pas se laisser engager elle-même par les fantaisies piémontaises. » Ses craintes ne tardèrent pas à être justifiées : les prouesses militaires de Magenta et de Solférino aboutissaient aux solutions bâtardes de Villafranca; les événements de Toscane et de Modène, de Parme et des Romagnes, mettaient l'Empire en présence de faits accomplis; la puissance papale était en péril, et la brochure, *le Pape et le Congrès*, signée du comte de la Guéronnière, laissait voir que Napoléon III prenait aisément son parti de ce péril. Persigny, à cette date, faisait beaucoup de réserves sur la politique des Tuileries; Falloux ne l'ignorait point. Le 1er décembre, de Versailles où l'avait un instant fixé la santé de Mme de Falloux, il envoyait à son ami ses deux volumes sur Mme Swetchine. « Je les adresse particulièrement, disait-il, à votre chère femme, mais je souhaite aussi, je vous l'avoue naïvement, les voir lus par vous : ce sera comme un bain de calme et de christianisme pour vous rafraîchir un peu au milieu des agitations à travers lesquelles ma fidèle amitié vous suit toujours. »

Un jour, venu de Londres à Paris, Persigny s'en allait représenter à l'Empereur que le meilleur moyen d'éviter une conflagration en Italie, c'était de donner au général Lamoricière, que Pie IX avait chargé du commandement des troupes pontificales, le soin de garder Rome avec l'armée papale, et de porter dans les Marches, pour défendre la frontière de l'État romain, les troupes françaises qui occupaient la Ville éternelle. « On empêcherait ainsi l'Italie, pensait Persigny, de donner la

(1) Falloux, *Discours et Mélanges politiques*, II, p. 140 et 157.

main à la révolution de Naples. » Mais il suffisait qu'au Conseil Napoléon déclarât : « Persigny m'a dit ceci, Persigny me conseille cela », pour que des influences hostiles le dissuadassent de suivre un tel avis. Persigny confesse en ses *Mémoires* que, tout d'abord, il avait attribué l'échec de ses suggestions « aux résistances de la Cour de Rome et aux passions obstinées du parti ultramontain », mais que plus tard il sut que le gouvernement impérial, paralysé par « ses habitudes d'inertie », était resté complètement inactif. A mesure que Persigny voyait s'accentuer, du côté du royaume de Naples, les menaces garibaldiennes, une autre idée lui venait; se retournant du côté du ministre du roi de Naples à Londres, le comte de Ludolf, il lui suggérait que le roi de Naples pourrait appeler à son secours les troupes de Lamoricière avec l'agrément du Pape. Lamoricière refusait : là encore, Persigny échouait. Falloux, du moins, lui savait gré de ses bonnes intentions, et plus tard, dans les *Mémoires d'un royaliste*, il lui rendra ce témoignage que « son dernier acte politique à Londres fut un effort vigoureux en faveur du roi du Naples et contre Garibaldi » (1).

En ce complexe Persigny, il y avait deux hommes, — au moins deux. Chez le conseiller privé, l'indépendance de pensée s'affichait; elle inspirait parfois au diplomate une politique personnelle; mais chez l'orateur officiel, elle s'effaçait, disparaissait. Or Persigny, les 27 août et 1er septembre 1860, faisait au Conseil général de la Loire, puis à une cérémonie religieuse à Roanne, deux discours sur la politique extérieure de l'Empire et sur l'affaire de Rome, qui étaient une apologie sans réserve de la conduite de l'Empereur : il glorifiait la proposition qu'avait risquée Napoléon III, de faire gouverner la Romagne par le Piémont, au nom du Pape, et il laissait entendre que si la Cour de Rome était en péril, la faute n'en était pas à son souverain. Les deux discours firent du bruit; Falloux, à qui Persigny les envoya, lui répondait le 25 septembre 1860 :

« J'avais été fort attristé, en le lisant à Saint-Gervais, de votre second discours. Vous savez combien j'admets volontiers la contradiction et combien j'ai toujours respecté, comme vous l'avez fait vis-à-vis de moi, quelques-unes des dissidences radicales de nos principes.

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 267-280. — Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 388.

« Je ne pouvais donc prétendre à vous voir envisager comme moi la question italienne, et je me bornais à demander à Dieu avec ardeur qu'il vous tînt à l'écart de toute collision gratuite et directe. Malheureusement, je n'ai été exaucé ni par lui ni par vous, et pour surcroît de tristesse, il me semble, pardonnez-moi mon inexorable franchise, que vous avez un peu manqué à votre propre caractère. Tout le monde attend de vous et honore en vous ce qui proviendra d'un dévouement absolu, sauf ce qui entame la vérité et la loyauté de la parole.

« Êtes-vous resté dans la limite en rendant le Pape seul responsable de ce qui se passe en Italie, en affirmant qu'il n'a jamais consenti aux réformes, et en vous en prenant aux Autrichiens de la destruction des États du Saint-Siège?

« On aurait été bien moins surpris d'entendre dans votre bouche l'apologie d'une doctrine radicalement hostile, que l'essai d'un travestissement des rôles et d'une doucereuse hypocrisie qui s'est proposé, depuis plusieurs mois, d'en venir à ses fins pas à pas, et de réussir à détrôner le Pape sans avoir perdu un seul compliment d'évêque!

« J'ai été très vivement sollicité de répondre directement dans le *Correspondant* à votre discours, cher ami. Je me suis refusé à cette polémique directe pour deux raisons : d'abord, parce qu'elle aurait trop blessé notre vieille, profonde et éprouvée amitié, ensuite parce que j'aurais été révolté, entre tant d'adversaires de ma cause, de choisir le seul honnête homme que j'y trouve. J'ai donc voulu m'adresser au premier coupable, et j'ai essayé de le faire avec autant de modération que de netteté. Je vous en fais juge en écrivant à Paris par le même courrier pour qu'on vous envoie le numéro du *Correspondant*, qui paraît aujourd'hui avec mon article. Veuillez le lire et lui accorder un peu d'attention. Vous me ferez grand plaisir ensuite, si vous m'en accusez réception, de me dire que nous aurons bientôt l'occasion d'en causer de vive voix, à cœur ouvert... Je vous embrasse de tout cœur. »

Les pages que Falloux envoyait à Persigny s'intitulaient : *Question romaine, antécédents et conséquences de la situation actuelle*. Directement, Falloux visait l'Empereur. En Crimée, en Syrie, les vœux de tous les partis avaient accompagné les aigles : pourquoi la guerre d'Italie avait-elle suscité réprobation et alarme? Falloux le recherchait, et voulait établir que

« la France, évidemment responsable des perturbations de l'Italie, n'avait employé ni son autorité morale, ni son ascendant militaire pour le rétablissement d'un ordre sérieux, régulier et durable ». — « La première explication, concluait-il, que nous ayons le droit d'attendre des hommes qui ont l'honneur de parler et d'agir en votre nom, c'est un désaveu solennel du sens restreint et odieux que l'on semble jusqu'ici donner à ce mot, *la sécurité du Saint-Père*. Sa sécurité, c'est sa souveraineté ; sa souveraineté, c'est son indépendance (1). »

D'Angleterre, le 12 octobre 1860, Persigny répondait à Falloux : entre les conceptions des deux amis sur la question romaine, un duel s'engageait.

« Je commence par vous remercier, disait Persigny, des ménagements que votre généreuse amitié a bien voulu mettre dans la discussion pour ce qui me concerne personnellement. Je connais depuis longtemps votre cœur et je ne m'en étonne pas, du moins laissez-moi vous dire tout d'abord que, quelle que soit la différence de nos situations, aucun sentiment d'aigreur et d'irritation ne pourrait entrer dans mon cœur quand il s'agit de vous. »

Et tout de suite la lettre abordait le fond même du débat.

« J'arrive maintenant à votre article du *Correspondant*. Comme tout ce qui sort de votre plume, c'est aussi remarquable par la forme, par la chaleur et l'habileté, que par l'air de conviction qui y règne à chaque mot. Mais, mon cher ami, permettez-moi de vous parler franchement. Je trouve que ce réquisitoire fait de bonne foi, je n'en doute pas, est cependant si contraire à la réalité des choses, que je suis forcé de croire que vous ne voulez pas voir la vérité ou que vous ne pouvez pas la voir. C'est qu'en effet, dans la situation où vous êtes, comment pourriez-vous comprendre la situation si différente de la France impériale? Ce que vous voulez à tout prix, c'est le maintien matériel de la domination temporelle du Pape, en dépit des causes qui, dans le siècle où nous vivons, tendent de plus en plus à rendre moralement impossible le gouvernement des prêtres. Ce que vous voulez surtout, c'est qu'envers et contre tous l'Empereur soit condamné à rester à votre profit le gendarme de la cour de Rome, mais bien entendu sans être

(1) Falloux, *Discours et Mélanges politiques*, II, p. 196-198.

obligés à la moindre reconnaissance, en dédaignant ses conseils, et tout prêts à profiter de sa complaisance même pour l'affaiblir aux yeux du peuple.

« Naturellement, quand l'Empereur refuse d'être la docile instrument des passions de votre parti, vous criez à la trahison, à l'hypocrisie, à l'anathème, et je ne doute pas que vous ne soyez encore animé de la meilleure foi du monde. Mais en réalité, de quel droit vous plaignez-vous? Encore une fois, ce n'est pas l'Empereur qui abandonne les Légations, c'est l'Autriche, à qui vous ne reprochez rien. Vous niez à son sujet un fait aussi éclatant que le soleil. Il avait été convenu que le territoire papal serait neutre, et que nos deux corps d'occupation y resteraient l'arme au bras. Pourquoi l'Autriche a-t-elle manqué à sa mission? Préparée depuis longtemps aux événements, elle a eu pendant toute la guerre la supériorité numérique sur nous. Quelle que fût la cause de la guerre, et ayez là-dessus l'opinion qui vous plaira, c'est l'Autriche qui, en abandonnant le territoire papal confié à sa garde, a enveloppé le Pape dans la question italienne.

« Puis, quand l'Empereur a proposé une transaction honorable qui pouvait à jamais assurer la sécurité du Pape, c'est encore votre parti qui l'a repoussée avec insulte. C'était cependant une chose si énorme à faire accepter de l'Europe libérale que quand, avec des peines infinies, j'obtenais l'assentiment de Lord Palmerston, je croyais avoir gagné pour le Pape l'avantage le plus éclatant et le plus inespéré. Mais je n'avais pas prévu qu'un parti sans force morale et sans force matérielle parlerait et agirait comme s'il avait le monde à ses pieds et les armées de l'Europe à ses ordres. Je pouvais encore moins prévoir qu'il s'aveuglerait assez sur les choses de son temps et de son pays, pour croire un instant qu'il allait décréter la déchéance de l'Empire par mandements d'évêques.

« Voilà, mon cher ami, ce que j'ai voulu faire comprendre à Roanne et ce que vous m'obligez à vous dire aujourd'hui. Je sais que cela ne servira à rien. Les partis ne transigent pas, et celui que vous servez, moins que d'autres. Depuis dix ans, au lieu de faire servir à l'intérêt du Pape la bonne volonté de l'Empereur, votre parti n'a cherché qu'à se servir du Pape contre l'Empereur, au grand détriment du Pape, et il ne s'arrêtera que quand il aura achevé de sacrifier le Pape à sa haine

pour l'Empereur. Vous voyez, mon cher ami, que, quoique, je l'espère, homme de conscience comme vous, nous sommes bien éloignés l'un de l'autre. Cela ne vous fera-t-il pas réfléchir, comme je réfléchis de mon côté en voyant votre attitude? Au lieu de marcher l'un et l'autre dans un sens si opposé, ne serait-il pas plus utile que nous cherchions ensemble à faciliter la solution? Ne pourriez-vous pas, enfin, déposer un instant vos préventions contre l'Empereur, et moi ma défiance contre votre parti, pour chercher les éléments d'un arrangement avantageux? Quoique je sois convaincu que dans tout ceci rien ne peut affecter la situation de l'Empereur, tant il dispose de la confiance des masses, je serais bien sincèrement disposé à chercher avec vous des moyens d'arranger les affaires du Pape. »

Persigny terminait en invitant Falloux à venir à Chamarande pour « causer en toute liberté de ces graves intérêts. »

La réplique de Falloux ne se fit pas longuement attendre; elle était datée du 15 octobre 1860. « Je serais bien heureux, disait-il à Persigny, de vous répliquer de vive voix et de vous démontrer, non seulement mon entière bonne foi, mais celle de la plupart de mes amis. Beaucoup, sans avoir souhaité l'Empire, s'y résignaient et en attendaient le bien relatif que comporte une époque de transition comme la nôtre. Ce dont vous ne vous rendez pas assez compte et ce que je me suis permis de rapporter directement à l'Empereur ce printemps, c'est la révolte intime et impérieuse de la conscience au spectacle de tout ce qui se passe. En admettant même le but, on aurait encore énormément à protester contre les moyens. J'applique le plus que j'ai d'intelligence, je l'épuise dans un effort constant pour l'intérêt dynastique politique ou national que vous avez pu trouver à un tel revirement de direction, et je ne puis parvenir à cette compréhension. »

Falloux s'excusait sur sa santé de ne pouvoir aller à Chamarande; il demandait si Persigny ne pourrait pas « se laisser glisser jusqu'au Bourg d'Iré ».

« Je sais parfaitement, ajoutait-il, que vous pouvez trouver un inconvénient politique à venir chez l'auteur de l'article du *Correspondant*. D'autre part, nos relations personnelles sont si notoires et ont traversé tant d'autres épreuves, que peut-être vous croirez-vous autorisé à passer par-dessus cette coïncidence. »

Cinq jours plus tard, Persigny répondait avec regret qu'aucune entrevue n'était évidemment possible.

« J'aurais été vraiment heureux, protestait-il, de causer franchement avec vous et de me retremper dans ces eaux limpides d'une vieille amitié dont rien ne peut troubler la pureté. »

Mais il n'était plus temps, pour Persigny, de songer à « se laisser glisser jusqu'au Bourg d'Iré » ; le 24 novembre 1860, l'Empereur le rappelait au Ministère de l'Intérieur.

III. — LA RENTRÉE DE PERSIGNY AU MINISTÈRE : FALLOUX ET LES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Il y fut assailli, sans délai, par les dénonciations du *Siècle* contre les conférences de Saint-Vincent de Paul : elles étaient signalées « comme les instruments actifs d'une politique agressive ». Augustin Cochin s'alarma, prévint Falloux, le pria d'agir auprès de Persigny. Tout de suite le ministre, avec véhémence, lui parla des tendances « ultra-légistimistes » de la Société. Il avait sur son bureau deux ou trois rapports relatifs aux conférences du Midi, qui lui servaient d'argument. — « Regardez le conseil central, objectait Falloux : il y a là Anatole Lemercier, qui est d'origine impérialiste ; il y a là Cochin, beaucoup plus libéral que légitimiste. » — Persigny maniait une autre arme : c'était la lettre d'un évêque se plaignant qu'on eût accepté malgré lui, dans les loteries de sa ville, un buste et quelques portraits du comte de Chambord. « Rien au contraire, répondait Falloux, ne vous condamne mieux que cette lettre ; rien ne démontre mieux l'innocence des conférences de Saint-Vincent de Paul que la constatation de faits peu nombreux et de minime importance. L'empressement même d'un évêque à vous les signaler devrait compléter votre sécurité. De quoi pouvez-vous vous inquiéter quand les conférences ont de si sûrs gardiens? » Et Falloux faisait observer que, dans un siècle où l'habit religieux inspirait tant de puériles inquiétudes, « il convenait d'honorer la charité laïque », sous peine de paraître « déclarer la guerre à la charité chrétienne elle-même ».

Persigny semblait ébranlé : Armand de Melun, qu'il avait connu à l'Assemblée législative, et Augustin Cochin, allaient le voir au nom de la Société ; et il leur apparaissait que la

visite de Falloux avait été « le signal d'un changement favorable du vent » et que leur visite, à eux, avait confirmé complètement les bonnes dispositions de Persigny.

Mais le *Siècle* s'acharnait ; de nouveau le vent tournait : une circulaire de Persigny, du 16 octobre 1861, prononçait la dissolution de tout conseil supérieur, central ou provincial, des conférences de Saint-Vincent de Paul et suggérait pour ces conférences, comme pour la franc-maçonnerie à laquelle Persigny les assimilait, l'idée d'un organisme central dont le chef serait nommé par l'Empereur. Dupanloup, du fond de son évêché d'Orléans, poussait un « cri d'horreur ». « Cette mesure, commentait Augustin Cochin, porterait un coup funeste, en la coupant en petits morceaux, à une des œuvres les plus fécondes de la France catholique. » Cochin espérait encore qu'on ne l'exécuterait pas, l'opinion publique une fois « dégonflée ». Il protestait dans le *Correspondant :* « Ne verra-t-on jamais, en France, dix personnes se réunir au nom de Dieu, sans croire qu'elles conspirent? (1) »

« Je n'ai pas changé d'idée, écrivait Persigny à Falloux, le 30 janvier 1862, en lui donnant un rendez-vous, et je suis toujours le même, c'est-à-dire, prêt à combattre l'idée politique hostile cachée derrière le manteau de la religion, mais toujours prêt à m'incliner avec respect devant la religion, quand c'est la religion et non pas la politique qui se trouve devant moi. » Mais comme il n'y avait eu que quatre-vingt-huit conférences sur huit cent cinquante-quatre pour accepter l'idée d'un « conseil général présidé par un haut dignitaire, à la nomination de l'Empereur », Persigny concluait bientôt que l'Empire se heurtait ici à une résistance politique, et sa nouvelle circulaire du 5 avril 1862 confirmait que « l'existence légale des conférences restait désormais subordonnée à l'isolement de chacune d'entre elles et à la suppression de tout lien central (2) ».

(1) *Augustin Cochin, ses lettres et sa vie*, I, p. 261-264.

(2) Delaroa, *op. cit.*, p. 135-144. Sur l'incident des Conférences, on peut voir le livre de M. Schall sur Adolphe Baudon, qui les présidait (Paris, Maison de la Bonne Presse); Gautherot, *Émile Keller*, p. 108-114 (Paris, Plon, 1922), et aux pages 647 et 648 du tome VII de l'*Empire libéral*, d'Émile Ollivier, une note historique rédigée par Paul Thureau-Dangin, d'après les documents puisés dans les archives de la *Société* par M. de Lanzac de Laborie.

Les mesures administratives prises par Persigny, non moins que ses idées sur la question italienne, le mettaient aux prises avec son ami Falloux. En matière proprement religieuse, Persigny, parfois, avait pu paraître flexible à l'influence de son ami; en matière de politique religieuse, il y demeurait finalement rebelle. Falloux faisait un effort, en mai 1863, pour devenir député de Baugé, auquel le canton de Bourg d'Iré, pour motifs d'ordre électoral, avait été rattaché : le candidat officiel — le candidat de Persigny — fut vainqueur, avec 11 000 voix contre 6 000.

Ces élections de 1863, qui laissaient Falloux loin du Parlement, mettaient Persigny hors du ministère; l'Empereur ne pouvait l'excuser d'avoir laissé les partis d'opposition se coaliser et remporter un léger succès moral.

IV. — RETRAITE DÉFINITIVE DE PERSIGNY. — NOUVEAUX DÉBATS AVEC FALLOUX SUR LA QUESTION ROMAINE

Ce fut avec un titre de duc que Persigny descendit du pouvoir, où il ne devait plus jamais revenir. « C'est un embaumement, écrivait Mérimée, et c'est ainsi que le Maître l'entend : il me l'a dit. » Persigny n'était pas loin de s'en rendre compte, si nous en jugeons par la lettre que, le 8 novembre 1863, il adressait à Falloux :

« Je suis depuis ma sortie du ministère dans une situation de plus en plus pénible. Les intrigues qui m'ont forcé de donner ma démission ont eu beau jeu quand j'ai eu quitté la position. Elles ont tant fait que je suis maintenant dans la situation la plus délicate vis à vis de l'Empereur que je n'ai pas revu, et que je ne reverrai probablement plus, pourvu que ces intrigues aient encore quelque temps le dessus. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je souffre de cet état de choses. Ce qui me console, c'est que j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir en disant la vérité à l'Empereur et en ne voulant pas être le complaisant ni le complice d'aucune souillure. Fais ce que dois et advienne que pourra, est après tout la meilleure devise. »

L'Empereur, au demeurant, continuait, ainsi que le sénateur baron de Richemont en informait Persigny, de parler de lui avec affection, et l'un des ministres disait : « Il n'y a que

l'Empereur et Persigny qui comprennent bien l'Empire ; Persigny, c'est le doctrinaire de l'Empire (1). » Doctrinaire il était déjà, dans ces programmes de jeunesse qu'en 1835 il développait devant Falloux, et qu'à travers tant de complots et d'avatars il avait fini par réaliser; doctrinaire il demeurait, lorsque le 23 août 1864, au banquet du Conseil général de la Loire, il buvait « à l'empereur Napoléon III, fondateur de la liberté en France », et s'efforçait, par une longue harangue, de justifier ce *toast* inattendu (2).

Doctrinaire il se montrait, enfin, en matière de politique étrangère, dans une très longue lettre de Rome, qu'il expédiait, le 30 avril 1865 à M. Troplong, vice-président du Sénat, et dans laquelle il recherchait, avec un certain esprit de malveillance contre la Curie romaine, « la cause des difficultés qui divisent en France l'État de l'Église ». Napoléon III, fondateur de la liberté, apparaissait, dans ce discours, comme le sauveur du Pape, comme ayant « dénoué le nœud gordien en prononçant cette grande parole, qu'il ne sacrifierait ni l'Italie au Pape, ni le Pape à l'Italie ». Persigny se considérait comme « à la veille du jour où l'on verrait l'Italie unie, libre et indépendante », et la Papauté réconciliée avec le nouveau royaume. Il se déclarait sûr qu'il n'y avait rien à craindre pour Rome de la part des Italiens et qu'ils respecteraient, aussi bien dans son esprit que dans sa lettre, la convention du 15 septembre 1864, par laquelle l'Italie s'engageait à ne pas attaquer le territoire pontifical, et le Pape à retirer graduellement ses troupes des États pontificaux au cours des deux années qui suivraient (3).

On devine que Falloux ne partageait nullement cette confiance; dans quelques pages qui s'intitulaient : *Question romaine, convention du 15 septembre*, il avait au contraire exprimé sa crainte qu' « en vertu d'une émeute disciplinée les Piémontais ne fussent à Rome nos successeurs effrontés » (4); et dans la préface du livre, *Itinéraire de Turin à Rome*, qui paraissait en 1865, il comparait « les Piémontais et leurs compères » à ces pèlerins de la Mecque qui font quatre pas en

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 491-493.
(2) Delaroa, *op. cit.*, p. 179-195.
(3) *Ibid.*, p. 220 et 235.
(4) Falloux, *Discours et Mélanges politiques*, II, p. 236.

avant et trois en arrière, et il concluait : « La France a fait deux parts : notre avenir, à nous, n'a plus que deux ans; l'avenir du Piémont est illimité, et au prix de deux ans de patience, il achète libre carrière pour son action (1). »

Entre les deux amis, l'antagonisme d'idées devenait chaque jour plus abrupt; Persigny, dans une lettre du 25 janvier 1866, répétait et commentait à Falloux les idées qu'il avait exposées dans sa lettre à Troplong. Il persistait à penser que si Pie IX avait consenti aux déclarations et aux concessions que lui demandait Napoléon, la situation du Pape eût été consolidée.

« Il ne suffit pas, disait-il, de vouloir protéger le Pape, il ne suffit pas même d'en avoir le droit au nom des États catholiques; il faut que ce droit soit fortifié aux yeux des peuples par des considérations basées sur l'opinion et l'intérêt des peuples. Or, je demeure convaincu que si le Pape proclamait que les Romains sont Italiens comme ceux de Turin, de Venise, de Florence et de Naples, qu'ils ont droit comme les Allemands de servir où ils veulent, de sortir, d'aller sans entraves, sans douanes, cette concession rendrait le Pape inattaquable, puisque d'une part les Romains n'auraient plus le droit de se plaindre, et de l'autre la France, en soutenant le Pape et le défendant contre toute attaque, ne violerait pas le droit des populations.

« Une fois cette concession faite, le Pape gouvernerait ses sujets comme il l'entendrait, et ils n'auraient pas le droit de se plaindre parce qu'ils seraient libres d'aller dans le reste de l'Italie si le gouvernement leur déplaisait. Voilà, selon moi, l'unique moyen d'assurer la sécurité du Pape. J'aurais voulu que la France fît nettement une déclaration dans ce sens, qu'elle donnât sa garantie au Pape en faveur de cette concession, et que, l'Italie et le Pape sachant sur quelles bases était assurée désormais la protection de la France, l'avenir fût clairement déterminé. Une situation nette me semblait la seule manière d'assurer tous les intérêts. Au lieu de cette politique, on demande, on obtient même des garanties de l'Italie. Mais que signifient ces garanties quand un coup de main, même en dehors du gouvernement italien, peut tout compromettre? Que ferons-nous si ce sont les Romains, sans l'action évidente de

(1) Falloux, *Discours et Mélanges politiques*, II, p. 246 et 257

l'Italie, qui chassent le Pape? Que de complications, que d'embarras!

« Supposons que cette déclaration eût été faite. De deux choses l'une : ou le Pape n'a pas voulu exécuter ce qui aurait été le prix de notre protection, et alors (je parle pour mon gouvernement et non pour l'ordre de vos idées) la France était dégagée, elle était libre de faire ou de ne pas faire suivant les circonstances. Dans le cas contraire, le Pape s'est exécuté, il a rendu les Romains italiens. Malgré cette concession la révolution éclate à Rome. Alors plus de doute, plus d'incertitudes. Le monde, l'Italie, sait que nous sommes engagés. Personne ne s'étonne que nous allions au secours du Pape, et cette conviction dans tous les esprits suffit probablement pour empêcher d'avance l'Italie de pousser à la révolution de Rome. »

Persigny, on le sent déjà, paraissait moins confiant à l'endroit des intentions de l'Italie qu'il ne l'était quelques mois plus tôt, et la suite de sa lettre trahissait même un sérieux début d'inquiétude : « Mais à quoi bon ces considérations? disait-il; ce sont précisément les partisans les plus ardents du pouvoir temporel qui s'opposent dans le gouvernement français à rien demander au Pape. C'est à l'Italie qu'on demande des engagements, à elle seule, et elle en donne, elle en donnera tant qu'on voudra, mais *le beau billet qu'a Lachâtre!* »

Et Persigny terminait : « Du reste, j'ai tort de parler encore de ces choses; je suis condamné à la retraite et j'y reste. Je ne me mêle plus de rien et ne cherche pas à sortir de cette retraite (1). »

Il supputait exactement l'état de son crédit. Lorsque, au lendemain de la demande de médiation qu'adressait à l'Empereur l'Autriche vaincue à Sadowa, Persigny s'en fut voir l'Empereur aux Tuileries, il ne fut même pas reçu (2). Mais « ne plus se mêler de rien », quelle privation pour un tempérament politique comme celui de Persigny! Un tel ostracisme, lorsqu'il le décrète contre lui-même, ne saurait durer bien longtemps.

(1) M. de Lanzac de Laborie citait déjà cette lettre dans sa brochure : *Fallοux*, p. 60 62 (Paris, Bloud).

(2) Persigny, *Mémoires*, p. 338.

V. — UNE IMAGINATION DE PERSIGNY : SAUVER PIE IX AVEC SON AMI FALLOUX

Avant la fin de 1866, Persigny reparlait à Falloux de la question romaine, non plus en spectateur cette fois, mais en homme d'action, impatient de la résoudre. C'était l'heure où Napoléon III envoyait Fleury près de Victor-Emmanuel, pour lui demander que le parti libéral à Rome s'abstînt de toute émeute, et où Victor-Emmanuel paraissait plutôt encourager ce parti en prononçant, dans un discours du trône, ce mot très remarqué : « Les aspirations nationales qui s'agitent à Rome ». Le départ des troupes françaises de la Ville éternelle était imminent : Persigny s'inquiétait, souffrant peut-être du démenti que donneraient à la parole de son empereur les événements du lendemain et du surlendemain. Le 12 novembre 1866, il envoyait à Falloux ce curieux billet :

« Peut-être une conversation entre nous pourrait-elle faciliter bien des choses et empêcher des malheurs. Je veux parler de Rome. Moi, je crois la possibilité, la facilité même à sauver le pouvoir temporel, et l'on marche à sa fin prochaine sans le vouloir. »

Falloux fut captivé par une telle ouverture; il répondait par le plus prochain courrier :

« Si vous avez bien réellement la pensée qu'une solution satisfaisante peut encore être donnée aux cruels problèmes qui nous divisent, vous auriez bien grand tort de ne pas tout épuiser pour y réussir, et chacun de nous aurait un égal tort s'il refusait de vous seconder. Peut-être ne croyez-vous pas pouvoir venir au Bourg d'Iré sans susciter des commérages dans la presse. Je dois vous en laisser juge. Pour mon compte, ce que je puis vous affirmer, c'est que je ne le redoute ni ne m'en préoccupe. En tout cas, ne pourriez-vous pas envoyer au Bourg d'Iré un de vos secrétaires ou un de vos amis?... Soyez sûr, mon cher ami, que l'Empire est engagé dans une voie au bout de laquelle il n'y a que des abîmes. Si la conscience n'y était pas si directement intéressée, on s'arrêterait par frayeur, mais soyez sûr aussi que, pour l'honnête homme comme je le comprends et comme j'en connais beaucoup, la frayeur ne diminuera pas

la conscience, et au milieu de tous ces déchirements, l'anarchie se fera jour un beau matin, et la société française tombera encore une fois. Tout cela vaut bien quelques conversations, même inutiles. Maintenant êtes-vous libre de faire prévaloir votre propre pensée? Avez-vous quelque certitude de la faire écouter?... Si je ne vois au Bourg d'Iré ni vous, ni personne de votre part, je ne vous en rendrai nullement responsable au fond de mon cœur, et je ne vous en saurai pas moins un très grand gré de votre première ouverture. »

Six semaines s'écoulaient; Persigny ne donnait plus signe de vie. Sans doute sentait-il la France tellement débordée, d'ores et déjà, par les événements d'au delà des Alpes, qu'il reconnaissait définitivement l'impossibilité d'empêcher des malheurs. Faire à Falloux un pareil aveu l'aurait probablement gêné. Ainsi s'évanouit le pittoresque songe qu'avait un instant caressé l'imagination de Persigny, le songe d'une collaboration politique s'ébauchant entre les deux amis, pour la première fois depuis trente ans d'amitié, en vue de maintenir, à Rome, le Pape sur son trône. Il n'y eut, au Bourg d'Iré, aucun complot en faveur de Pie IX.

Falloux, le 9 janvier 1867, écrivait à son ami :

« Vous avez dû recevoir à Chamarande une réponse courrier par courrier dans laquelle je me mettais, soit directement, soit indirectement, à votre disposition pour la question dont vous m'avez parlé le premier. Vous n'y avez pas donné de suite, et je n'en ai pas été étonné, car je crois que les choses ont été amenées au point où une solution favorable n'est plus au pouvoir de personne. Néanmoins, je tiens à bien constater ma réponse, pour qu'au fond même de votre cœur vous ne vous disiez pas que les meilleurs d'entre nous jouent au pessimisme.

« Aujourd'hui, je vous envoie en même temps que cette lettre deux articles du *Correspondant* que probablement vous ne recevez pas. Je souhaite que vous ayez le temps de les lire, et qu'en les lisant vous vous dégagiez momentanément de tout parti pris, comme j'ai voulu le faire et comme je crois sincèrement l'avoir fait en les écrivant. Il y a trop longtemps que nous n'avons causé ensemble à fond pour que je puisse pressentir quel est en ce moment l'ordre de vos idées et de vos prévisions. Je ne sais si vous êtes sous l'empire, qui ne vous était pas naturel, de cet enivrement du pouvoir et de ce profond mépris

de la contradiction par lesquels tous nos gouvernements se sont perdus et nous ont perdus depuis soixante ans. En tout cas, mon cher ami, que vous m'accordiez ou non une place dans vos méditations, j'aurai toujours rempli un but qui m'est bien agréable en vous témoignant mon vieux souvenir! Il vous est très fidèle quoique fort attristé, en voyant combien vous-même êtes loin de vos propres espérances, et nous tous menacés dans un avenir peut-être très prochain. Mille amitiés en tout cas. »

C'est sur cette lettre découragée que se clôt, dans le précieux dossier du Bourg d'Iré, la correspondance politique des deux amis.

VI. — LE MÉNAGE PERSIGNY ET L'INFLUENCE RELIGIEUSE DE FALLOUX

Persigny, depuis longtemps, n'espérait plus faire de Falloux un bonapartiste, et Falloux, qui n'avait jamais espéré faire de lui un légitimiste, avait même renoncé, semble-t-il, à le gagner à ses opinions au sujet de la question romaine. De part et d'autre, les points de vue politiques étaient immuablement fixés. Mais en Falloux, il n'y avait pas seulement un partisan de la monarchie traditionnelle et de la monarchie pontificale, il y avait un croyant, et même, quoique Louis Veuillot se soit refusé à le définir ainsi, un « catholique avant tout ». Discrètement il s'intéressait à la conscience de son ami : il avait commencé les travaux d'approche en lui envoyant jadis, au fond de sa prison, des livres de philosophie religieuse, et Persigny lui fit un jour grand plaisir en lui disant « qu'il voulait entrer dans une complète pratique chrétienne ».

Persigny avait songé à se confesser à Mgr de Ségur, dont il avait connu le frère dans les sphères diplomatiques : le prélat était absent de Paris. « Trouvez-moi l'analogue, avait-il dit à Falloux, trouvez-moi un prêtre qui, soit par lui-même, soit par les siens, ait connu le monde et ne soit pas trop exclusivement théologien. Indiquez-moi cela, vous qui connaissez si bien tous les abbés; car le pas est assez difficile à franchir, et je voudrais m'assurer du moins qu'une première confiance et qu'un premier attrait personnel m'y aideront. » Falloux avait fait dîner son ami, en une tierce maison, avec le jeune abbé Le Rebours (1), alors vicaire à Saint-Thomas d'Aquin, et qui

(1) La chronologie est parfois assez vague dans les *Mémoires* de Falloux : il

devait mourir curé de la Madeleine. Le futur pénitent s'était montré enchanté de son futur directeur, et, trois fois de suite, Persigny s'en était allé chez l'abbé sans le rencontrer, et sans jamais laisser sa carte : il s'était finalement découragé, et la confession avait été ajournée pour de longues années.

Ce fut une émotion pour Falloux, lorsqu'un matin de 1867, Persigny vint lui demander d'être le parrain de son fils Jean, qui n'avait jamais été qu'ondoyé. « Vous n'y songez pas, répondit Falloux. Que dirait l'Empereur? Que diraient vos amis les grands dignitaires de l'Empire ? » Et Persigny de répondre : « L'Empereur dira ce qu'il voudra, et je lui répliquerai que cela ne le regarde pas. Quant aux dignitaires de l'Empire, ils ne sont nullement de mes amis. C'est justement parce que je ne veux pas que mon fils suive leurs leçons ou leurs exemples, que je ne veux leur donner aucune autorité sur lui. »

Falloux ne laissa pas d'être embarrassé : « Après la chute de l'Empire, expliquera-t-il plus tard, j'aurais accepté cette amicale demande avec une vraie gratitude. En pleine prospérité impériale, je ne pus m'y résoudre. » Il s'excusa près de son ami, et celui-ci le quitta en déclarant que, voulant « un guide chrétien pour son fils », il allait, à défaut de Falloux, prendre comme parrain l'abbé de Borie, curé de Saint-Philippe du Roule. Mme de Persigny confirmait à Falloux cette décision, en lui disant: « Votre refus d'être le père spirituel de Jean nous a fait un vrai chagrin. » Nulle fâcherie, du reste : elle lui manifestait le plaisir qu'elle aurait à le voir un jour à Chamarande pour l'inauguration de la chapelle, qu'elle songeait à faire bénir par l'abbé Dupanloup (1).

VII. — LES DOULEURS POLITIQUES DES DEUX AMIS : LA MORT DE PERSIGNY

Le dossier du Bourg d'Iré s'achève par un bref billet, daté de « Nice, 14 janvier 1873 », où M. de Laire d'Espagny, secré-

semble que ces velléités de Persigny doivent se placer entre la Toussaint de 1852 et le 26 octobre 1857, dates extrêmes, entre lesquelles l'abbé Le Rebours fut vicaire à Saint-Thomas d'Aquin avant de devenir vicaire général de Mgr Morlot.

(1) *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 384-387. Il résulte des actes de baptême de la paroisse Saint-Philippe du Roule que Jean-Michel-Napoléon de Persigny, né le 15 mai 1855, fut baptisé le 15 mai 1867, le même jour que sa sœur Marie-Marguerite Eglé.

taire intime du duc de Persigny et futur éditeur de ses *Mémoires*, annonçait sa mort à Falloux. Celui-ci devait se réjouir, dans les *Mémoires d'un royaliste*, que « le trouble et le bon propos », qui avaient amené Persigny à souhaiter un instant l'aide spirituelle de l'abbé Le Rebours, eussent subsisté en lui : « La promesse faite aux hommes de bonne volonté, écrit Falloux, lui valut la consolation d'une mort chrétienne. Sentant l'approche de sa fin, il invoqua le secours de l'Église à son chevet, et la main d'un Père de la Compagnie de Jésus lui ferma les yeux (1). » Falloux, en traçant ces lignes, se rangeait certainement parmi ces « hommes de bonne volonté » dont l'influence s'était exercée, à longue échéance, sur Persigny mourant.

Ils s'étaient liés d'amitié dans leur rencontre à Londres, en échangeant des confidences sur leurs opinions de jeunesse, qui devaient commander leurs deux existences. Il eût semblé que ces opinions eussent dû les éloigner l'un de l'autre, mais, en se les confiant réciproquement, ils se rapprochaient. Sans cesse leurs *Credo* constitutionnels s'opposèrent. Il fallut l'étrange complexité de la situation parlementaire à la fin de 1848, pour qu'on pût assister à ce paradoxe : l'amitié de Persigny contribuant à la fortune politique de Falloux, et l'homme politique le plus idolâtre de toutes les conceptions napoléoniennes préparant ainsi, sans le vouloir, la suppression définitive du monopole universitaire.

Persigny vit son prince régner : ce fut une joie que Falloux ne connut point. Il eut la douleur, ensuite, de voir l'Empire succomber : le chagrin qu'éprouva Falloux, en 1873, au moment du « grand refus » du comte de Chambord, ne fut pas moins cruel. Ni l'un ni l'autre, sauf peut-être à de rares instants, ne se sentirent pleinement compris de leurs prétendants respectifs. Tous deux s'en rendaient compte, et je ne serais pas surpris que cette commune épreuve donnât parfois à leurs rapports d'amitié l'accent plus intime et plus chaleureux d'une compassion. Il est peu de lettres plus douloureuses que cette lettre de Persigny à l'Empereur, datée de 1867, et trouvée en 1871 dans les *Papiers secrets des Tuileries* :

(1) Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, II, p. 386.

« L'Empire semble crouler de toutes parts : cette lutte acharnée, implacable, que vous font ceux qui, sous prétexte d'établir le régime parlementaire, ont juré votre perte, se poursuit de succès en succès, chaque victoire de vos ministres est une défaite pour Votre Majesté. Si Votre Majesté ne voit pas le mal, à quoi bon faire des plans d'amélioration pour une maison qui brûle, et, si elle le voit, pourquoi s'isoler de ses plus dévoués serviteurs? Pourquoi ne mettre personne dans la confidence de ses préoccupations, afin de rechercher le moyen de changer cet état de choses ? »

Fermant les *Papiers secrets des Tuileries*, je rouvre les *Mémoires d'un royaliste* : j'y lis, en 1861, une lettre où Falloux, écrivant au comte de Chambord, regrettait l'isolement volontaire du Prince et sa « séparation de plus en plus habituelle, de plus en plus marquée, d'avec les hommes, amis ou alliés, qui peuvent le plus utilement servir de trait d'union entre Monseigneur et la France... ». « Le travail des événements et des idées, continuait-il, a produit, en un certain nombre d'années, un résultat auquel Monseigneur n'accorde peut-être pas assez d'importance et qui, en définitive, le laisse absolument isolé sur le terrain où beaucoup précédemment lui apportaient adhésion, concours, et par conséquent appui et force. »

Et dix ans plus tard, si Falloux refusait une candidature à l'Assemblée de Versailles, c'est qu'il craignait que sa présence à la tête de la majorité n'indisposât le comte de Chambord et ne rendît les négociations plus difficiles

Falloux se désolait parce que le comte de Chambord se défiait des parlementaires, et Persigny parce que l'empereur Napoléon III faisait des concessions au parlementarisme : leurs motifs mêmes de tristesse soulignaient ainsi, d'un trait plus net encore, l'antagonisme de leurs opinions. Mais c'était, de part et d'autre, même sollicitude pour le prince dont chacun était le féal, et, de part et d'autre, même demi-disgrâce ; et la destinée, qui leur infligeait à tous deux le même genre de souffrance, marquait d'une note douloureuse les dernières années de cette tenace amitié, dont l'histoire avait eu l'allure et l'imprévu d'un roman.

Georges Goyau.

LA CAMPAGNE ABANDONNÉE

De temps en temps, — périodiquement, — on se préoccupe de la question de l'exode de la population rurale vers les villes. A ces moments-là, articles, conférences pleuvent pendant quelques mois; puis, de nouveau, c'est l'indifférence. C'est que, depuis longtemps déjà, on est habitué à entendre les agriculteurs se plaindre; on s'est même tellement accoutumé à leurs doléances que la plupart des gens n'y font pas attention ; l'agriculture pour eux est pareille à ces malades qui se plaignent toujours, et tout de même échappent à cette mort qu'ils annoncent depuis si longtemps!

Les phénomènes économiques, les transformations sociales, en un mot tous les grands mouvements se font lentement, comme ces glissements de falaises où il faut, pour en déceler les progrès, mettre des témoins. C'est ce qui fausse si souvent les pronostics. L'évaluation du temps est soumise à l'erreur. Mais, malgré l'inexactitude des calculs, les évolutions s'accomplissent. L'exode rural se conforme à la règle.

Un jour, un causeur avisé me disait : « Dans la Nièvre, nous ne voyons plus aux champs que des barbes grises. » Hélas! cette observation peut être faite non seulement dans la Nièvre, mais dans presque tous les départements.

Il est exact que la jeunesse se désintéresse de la terre. Deux chiffres soulignent l'attraction des villes : alors que de 1911 à 1921 la population urbaine a perdu 129000 habitants, la population rurale en a perdu 2 millions. Depuis 1846, on calcule que 3751000 habitants ont déserté les campagnes, alors que les villes en gagnaient 9600000. C'est ainsi que la population rurale qui était de 74,5 pour 100 de la population totale en 1851, est tombée à 62,6 en 1891, et à 53,6 en 1921.

Quelques exemples illustrent cette décadence. La Dordogne qui avait 505 789 habitants en 1851, année où la population a atteint le maximum, n'en avait que 396 742 en 1921 ; le Gers, en 1831, avait 312 160 habitants, et n'en comptait plus que 194 406 en 1921 ; le Lot-et-Garonne qui a eu jusqu'à 347 070 habitants en 1841 (année maxima), n'en avait plus que 239 972 en 1921 ; le Tarn-et-Garonne, en 1831, comptait 242 250 habitants, en 1921, il n'en avait plus que 159 559 ; le Lot comprenait 296 224 habitants en 1851, et en 1921 seulement 176 885 ; les Basses-Alpes, qui, en 1831, avaient 155 896 habitants, n'en ont plus, en 1911, que 107 232, et en 1921, que 91 882.

Si on étudie le mouvement de la population en prenant comme base le canton, on trouve que sur 2 957 cantons, 617 ont vu leur population augmenter, et 2 344, c'est-à-dire les quatre cinquièmes, ont vu leur population décroître ; dix-huit de ces derniers ont baissé de plus de 50 pour 100.

LE FLOT MONTANT DE L'IMMIGRATION

Une telle pénurie ne pouvait manquer d'attirer les étrangers et d'inciter à l'immigration. Voyons dans quelle mesure ils sont venus remédier à cette crise.

Ils étaient en France au nombre de 379 000 en 1851, de 1 million en 1881, de 1 009 000 en 1900, de 1 132 000 en 1911, et de 1 550 000 en 1921 (y compris l'Alsace et la Lorraine). Depuis cette date, il est entré en France, au moins 975 000 travailleurs ; cependant aucune statistique ne permet de savoir combien d'entre eux sont restés, mais on donnait au 1er janvier 1925 le chiffre de 2 845 000 étrangers en France.

A titre de cultivateurs, car il n'est pas question ici des ouvriers industriels, il est entré, de 1921 à 1925, d'après M. Marcel Paon, les étrangers suivants :

	1921	1922	1923	1924	1925	Total.
Italiens.	4 682	7 704	10 452	15 274	13 263	51 375
Polonais	2 241	9 097	25 797	17 749	13 080	67 964
Espagnols.	27 166	39 773	23 319	24 762	15 514	130 534
Belges	20 737	13 293	9 190	15 732	21 354	80 306
Portugais.	996	2 078	4 067	7 503	2 227	16 871
Tchéco-Slovaques .	»	»	3 224	5 939	3 313	12 476
Russes.	»	»	»		260	260
Divers	»	1 051	931	960	2 773	5 715
Total.	55 822	72 996	77 071	87 927	71 784	365 600

Ces chiffres sont uniquement ceux des entrées; il y a évidemment un grand nombre de sorties, surtout parmi les Belges qui viennent faire en France le binage et l'arrachage des betteraves, et qui ne sont pas forcément les mêmes individus pour les deux opérations. Il en est de même pour les Espagnols qui travaillent dans les vignes du sud-ouest.

Actuellement la France occupe sous le rapport de l'immigration la deuxième place dans le monde, après les États-Unis, mais avant l'Argentine, le Canada et le Brésil.

Les Belges séjournent surtout dans le Nord, les Ardennes, l'Aisne, la Somme et la Meuse; en 1926, ils sont allés jusque dans l'Oise, qui en eut alors plus que chacun des départements précédents. On les a vus aussi paraître dans l'Aube. Quant aux Italiens, ils se sont établis dans le Sud-est et le Sud-ouest et aussi dans l'Est; on en trouve dans les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, le Var, le Vaucluse, les Basses-Alpes, la Savoie, la Haute-Savoie, le Gers, le Lot-et-Garonne et quelques colons dans le Doubs, le Jura, les Vosges. Les Espagnols n'ont guère dépassé, dans le Sud-est, l'Hérault, l'Aude, les Basses-Pyrénées, le Gers, la Gironde, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne et le Lot-et-Garonne. Les Suisses occupent le Doubs, la Haute-Savoie, l'Ain, le Jura et le territoire de Belfort. Dans les Bouches-du-Rhône, les Italiens représentent 17 pour 100 de la population totale et 86 pour 100 de l'élément étranger.

LE TROUPEAU QUI DIMINUE

Les réquisitions de guerre ont affaibli le cheptel que des achats à l'étranger ont quelque peu reconstitué. Comment cette situation précaire s'est-elle dénouée?

Malgré l'augmentation très sensible des pâturages, provenant du défaut de main-d'œuvre, et la plus-value considérable des animaux, le cheptel, qui, à première vue, aurait dû par ce fait progresser, a donné quelques désillusions. C'est ainsi que le troupeau bovin qui était en 1913 de 14 807 000 têtes, est au 31 décembre 1925 de 14 373 000. Différence peu sensible et qu'il faudrait passer sous silence, si la surface consacrée aux pâturages, qui était de 10 046 000 hectares en 1913, n'était passée à 11 023 300 hectares en 1924. Les ovins au nombre de 16 213 000 en 1913 ne sont plus que 10 537 000 au 31 décembre 1925. On

lira plus loin les raisons de cette perte dont il faut rendre en partie responsables les difficultés de recrutement des bergers. Les porcins, eux, ont passé de 7 648 000 à 5 793 000. Pour les chevaux, il n'y a pas lieu de tenir compte de leur diminution, le rôle de la cavalerie a perdu de son importance, et la traction est devenue mécanique.

Si l'on veut fournir à l'opinion les éléments du problème, il faut préciser la diminution des emblavures, c'est-à-dire de la surface ensemencée de blé. Les 5 570 980 hectares de 1925 sont devenus 5 446 050 en 1926, 5 368 970 en 1927, et 5 159 500 en 1928. A notre avis, il n'y a pas lieu de s'occuper de la récolte en elle-même, car il est agréable de constater que les engrais ont fait de grands progrès et que, de ce côté-là, il y a eu, et il y aura, les bonnes années, une compensation momentanée au resserrement de la surface cultivée. La vigne, elle aussi, a subi une forte diminution : en 1925, il y avait 1 443 545 hectares de vignobles, et, en 1926, il n'y avait plus que 1 340 678 hectares. Ici, néanmoins, il ne faut pas incriminer le seul manque de main-d'œuvre, mais reconnaître que le climat, en devenant pluvieux et froid dans certaines régions, rend cette culture difficile.

LA RUDE VIE DES CHAMPS

Ainsi le mouvement vers la ville dure depuis longtemps; mais, avant la guerre, on estimait que si l'agriculture dépérissait, si la campagne se vidait, d'ailleurs beaucoup plus lentement que maintenant, c'était faute de bénéfices agricoles. Or, depuis 1918, les revenus de la terre ont été considérables, surtout dans les premières années de l'inflation. Une vache qui se payait, avant 1914, 500 francs, a valu entre deux et trois mille francs, un porc de 100 à 150 francs, entre 600 et 800, suivant les cours; quant aux volailles, chacun sait à quel tarif elles sont montées, et le poulet étique, qui était vendu autrefois entre 2 et 4 francs, s'achète de 14 à 18 francs. Si l'on tient compte du prix de revient, ces bénéfices quoique réels ne sont pas aussi considérables que certains l'imaginent. A vrai dire, si l'on insiste autant sur les bénéfices agricoles, c'est peut-être afin de donner une autre raison que la véritable à la vie chère. Toujours est-il que, malgré l'exagération verbale,

ces profits ont existé, et la prospérité est venue dans les campagnes contraster avec leur apparente pauvreté d'autrefois, car le goût de la dépense a augmenté, le luxe s'est répandu au détriment de l'épargne.

On a cru alors, — et les économistes ont abondamment traité ce sujet, — qu'en payant la main d'œuvre agricole plus cher, elle pourrait être plus facilement recrutée; on entendait dire : rémunérez les ouvriers des champs, comme ceux des villes, et vous verrez ceux-ci aller vers la campagne. Or, actuellement les ouvriers agricoles gagnent dans certaines régions vingt francs par jour avec la nourriture et souvent le logement, ce qui représente au moins trente francs par jour, c'est-à-dire un salaire sensiblement égal, parfois même supérieur à celui des manœuvres employés dans les usines. La question se présente donc sous un aspect troublant. L'exploitant gagne de l'argent, l'ouvrier est bien payé; pourquoi donc l'un et l'autre, chacun dans sa sphère, sont-ils mécontents et désirent-ils changer d'horizon ?

Ne faut-il pas, devant ces constatations, rechercher à la continuité du mouvement des causes d'ordre psychologique plutôt qu'économique ?

Le travail à la campagne apparaît aux yeux des citadins sous la forme séduisante d'un verger où poussent quelques arbres fruitiers et d'odoriférants fraisiers, que l'on arrose ; ou bien encore sous l'aspect d'un poulailler permettant de manger des œufs à la coque « bien frais ». Il en est dans la réalité tout autrement. Avouons-le, le travail de la terre est dur, beaucoup plus dur que le travail de la ville. A la campagne, la loi de huit heures est inconnue et cela, par la force des choses ; puis ce sont les risques perpétuels qui proviennent des intempéries. Voici la gelée tardive, et la récolte est compromise ; qu'arrivent les sauterelles, les chenilles... et les choux sont mangés! Une épidémie et les animaux meurent. Il fait sec, les vaches n'ont plus de lait. Puis c'est la besogne, formidable à certains moments, et impossible parfois à cause du mauvais temps. Par le soleil, il faut travailler depuis le matin jusqu'à la nuit; avec le froid, la pluie, la neige, il faut attendre une accalmie. Courbé sur sa charrue, obligé de soulever des poids considérables, de porter des sacs, des bottes de foin, de paille, vivant les pieds mouillés, au milieu d'animaux qu'il faut soi-

gner avec patience, le paysan a une vie pénible. Le bétail réclame une attention continuelle ; s'il est malade, il faut savoir le traiter, car le vétérinaire n'arrive pas toujours à temps ; puis c'est la naissance des veaux, des agneaux ; dur labeur, et souvent peu ragoûtant. Ensuite, comme récréation, il faut garder les animaux aux champs.

Dans le Nord, dans la Normandie, le bouvier vit dans une petite cabane près de ses bêtes pendant la période où elles sont dehors ; dans le Centre et l'Ouest, on les sort deux fois par jour. Le berger fume sa pipe, solitaire ; la bergère tricote à côté de son chien. Autrefois toute cette besogne, qu'il faut bien qualifier d'ingrate, — car le bénéfice en était aléatoire, — était acceptée avec résignation, probablement parce qu'on n'imaginait pas qu'il y eût autre chose : les villes étaient loin, s'étendant là-bas, au bout d'un chemin de fer, où circulaient peu de voyageurs ; quand le campagnard entendait parler de Paris, il écarquillait les yeux, mais il n'avait guère envie d'aller dans un endroit dont les modes, le genre d'existence lui semblaient inaccessibles.

Le petit propriétaire qui cultive seul son champ, qui possède une étendue suffisante pour se nourrir et qui est laborieux et patient, fait de vrais bénéfices. Celui-là n'a pas de grands bâtiments, pas de dépenses d'entretien, et il n'a aucun frais de main-d'œuvre. Cependant, malgré cette prospérité, très souvent ses enfants cherchent des places dans les chemins de fer ; ils veulent être fonctionnaires. Pourquoi?

UNE ATMOSPHÈRE NOUVELLE

Question de vanité ? Elle ne suffirait pas à motiver le grand courant qui aspire la population rurale. Ne serait-ce pas plutôt l'évolution du goût du plaisir et le besoin du déplacement ? La lecture des journaux, le cinéma, ont peu à peu donné à la masse paysanne une unité dans les appétits qu'elle n'avait pas autrefois ; finis les danses locales, les sports régionaux ; on danse dans le Midi de la France sur les mêmes airs qu'à Paris, et les gramophones tournent les mêmes disques à Lille qu'à Bayonne. *Thats'my baby*, *Rose-Marie*, le charleston se font écho dans les villages. Il est fatal que ces clients de la danse, du cinéma, du jazz, soient attirés, tout au moins par une forte curiosité, vers

les sources d'où découlent ces jouissances. Inquiet, nerveux, le campagnard a perdu la sérénité qu'il avait acquise dans le passé, au contact de ces lents animaux, avec lesquels il vivait, et qui lui avaient enseigné leur cadence, et peut-être aussi donné le sens de la résignation.

Quant au besoin de déplacement, il n'y a pas à lui chercher d'autre cause que la vue des innombrables automobiles qui sillonnent les routes. L'influence de l'automobile se fait sentir de deux manières, d'abord sur les voyageurs, ensuite sur les passants. L'automobile a été mise à la portée des bourses moyennes; utilisée comme instrument de travail la semaine, et transformée le dimanche en voiture de tourisme, elle transporte facilement à la ville voisine ceux qui autrefois restaient dans leur hameau. Là ils aperçoivent les salles de spectacle, de danse, les cafés, les magasins de mode. L'exemple fait son œuvre !

Cette atmosphère nouvelle a d'ailleurs créé un goût qui n'existait pas ou qui existait peu avant la guerre, celui de la sociabilité. Il fallait certes avoir une âme virgilienne, pour demeurer avec philosophie dans un pré, à regarder paître des moutons, sans autre société que celle de chiens, d'ailleurs remarquablement intelligents. De quel goût du calme témoigne aujourd'hui une famille en restant dans une habitation isolée et lointaine ! Car le peuple des champs du monde entier, peu à peu atteint par la maladie des habitants des villes, recherche lui aussi le mouvement, l'agitation, le bruit ; le rêve aujourd'hui est de danser dans un restaurant où les orchestres se relaient pour que les nerfs ne puissent se détendre. Ce mot d'une jeune femme est à méditer : « Je ne puis pas dormir à la campagne, parce qu'il n'y a pas de bruit. »

Nous voilà amenés à méditer sur l'évolution du type de la paysanne. C'est là peut-être que le changement se fait le plus sentir. Dans les villes, on a l'impression que la femme travaille plus qu'autrefois ; à la campagne c'est l'inverse. La fermière avait un rôle d'une troublante complexité. Cette admirable femme tenait la maison, élevait les enfants; elle soignait la basse-cour, et la basse-cour va de la vache, en passant par le porc, jusqu'au canard et à la poule ; aux champs, elle faisait ce que les agriculteurs appellent la deuxième façon, c'est-à-dire le sarclage des mauvaises herbes; souvent elle

aidait son mari à rentrer les foins et les récoltes. Émouvant spectacle qui a séduit les peintres que celui d'une femme éparpillant les herbes aux reflets d'or, tandis qu'un soleil somptueux éclabousse l'horizon. Et cependant à cette époque, elle accomplissait son travail dans un costume peu viril, avec une jupe longue, de gros sabots, de bons bas de laine qu'elle tricotait elle-même !

Cette femme a eu des filles, à qui les journaux de mode, les catalogues des grands magasins sont venus apprendre que dans le monde entier on s'habille autrement que leur mère. Et le vêtement régional a disparu. A quoi a-t-il fait place ? Aux jupes courtes, aux semelles minces, aux bas de soie. Et vous voyez la jeune bergère courir après ses moutons avec une robe légère, une robe chemise, coupée au-dessus des genoux, des petits souliers à talons hauts. Elle ne peut que maudire un travail qui va salir « sa toilette », ternir ses chaussures, maculer ses bas clairs ; et le soir, pour danser au village, au son du gramophone qui joue le dernier jazz, elle ne regrettera pas les sabots, la petite paysanne.

COMMENT CONJURER LA CRISE

Il est difficile, lorsqu'on a exposé quelques-unes des causes de l'abandon des campagnes, de ne pas essayer de préciser les remèdes employés en France et ailleurs, et ceux auxquels on pourrait encore avoir recours.

En général, en France, nous aimons assez à prendre nos appuis moraux du côté des Anglo-Saxons, et en particulier des États-Unis. Or, dans le cas qui nous préoccupe, il ne peut en être question, puisque l'Amérique du Nord subit une crise de surproduction, et prévoit même la diminution des terres cultivées, si l'on en croit M. C. A. Le Neveu, ancien attaché commercial à Washington.

Mais nous avons intérêt à examiner ce qu'a fait le gouvernement italien devant une situation non pas semblable, mais en quelques points analogue, et même moins bonne. Les besoins de blé de l'Italie sont de 70 millions de quintaux, sur lesquels elle devait en importer 25. C'était donc une situation extrêmement dangereuse, et qui pouvait s'opposer au redressement de la lire. Les mesures prises par le gouvernement

italien datent de 1925. C'est dire qu'elles sont récentes; elles n'en sont que plus curieuses à observer.

Tout d'abord un *Comité permanent pour le blé* a été chargé d'étudier l'augmentation de la production. Des organisations locales pour l'exécution des décisions adoptées par le Comité ont vu le jour; ces organisations peuvent même mobiliser les institutions techniques, scolaires et syndicales agricoles afin d'appliquer les mesures édictées. Ensuite des chaires ambulantes pour la propagande, la démonstration et l'expérimentation agricoles, ont été créées. L'État soutient de son aide financière les associations ayant pour but de produire et de distribuer des graines sélectionnées, il encourage également le machinisme par des dégrèvements. Il a rétabli des droits de douane pour le blé; et il a fondé des concours pour favoriser la culture des céréales. Il a même dû aller plus loin, et il en est arrivé dernièrement à réglementer dans les centres agricoles la création d'usines; il s'oppose dorénavant à ce que l'on vienne distraire de l'agriculture les ouvriers agricoles.

Ces mesures ont produit des résultats, et la surface en blé qui était de 4 487 500 hectares en 1920-1924, s'est élevée à 4 723 700 hectares en 1925, et à 4 915 100 hectares en 1926, déterminant une augmentation du rendement qui est passé de 48 487 500 quintaux en 1920-1924 à 65 548 000 quintaux en 1925 et à 59 931 900 quintaux en 1926, malgré les mauvaises conditions atmosphériques. C'est dire que les Italiens ont déjà obtenu une amélioration variant de 2 à 15 quintaux à l'hectare, suivant les régions

En France, la crise de l'agriculture n'a pas, quoiqu'on l'ait souvent écrit, rencontré l'indifférence des pouvoirs publics; mais la France semble prise maintenant entre le désir de devenir une nation industrielle en même temps qu'un centre de tourisme, où se développe l'industrie hôtelière, et le regret de voir peu à peu sa puissance agricole diminuer. C'est ce qui fait hésiter les gouvernements successifs dans la politique du blé.

On a élevé le droit de douane à trente-cinq francs, le 17 novembre 1927, chiffre qui n'a rien d'exagéré, si l'on tient compte du prix de revient du blé, et si on compare les majorations des prix industriels avec celles des prix agricoles. Évidemment on ne supprimera ce droit de douane, ni demain, ni après-demain;

mais qu'il y ait une crise de vie chère, par suite d'une récolte déficitaire comme celle de 1926, que le blé bondisse brusquement à plus de deux cents francs le quintal : immédiatement il sera question de réduire le droit de douane. Il en est de même pour l'exportation des denrées : un jour on l'autorise, le lendemain on l'interdit. C'est le cas aussi de l'immigration ouvrière; tantôt on favorise l'entrée des ouvriers agricoles étrangers, tantôt on la modère.

La situation de la France mérite en effet une attention spéciale : il ne peut être question d'arrêter ou même de modérer l'industrie hôtelière qui se développe avec une rapidité invraisemblable dans un pays où les étrangers riches pullulent. Bien entendu, on ne saurait non plus enrayer le mouvement industriel, et aucun gouvernement ne fera naître une crise industrielle sous le prétexte de parer à une crise agricole. Ce serait d'ailleurs une tentative faite en pure perte. Il y a quelques années, M. Lloyd George avait eu l'idée de provoquer par des lois agraires le retour à la terre ; on s'est alors aperçu que, si l'on peut former un employé en un an, un ouvrier en six mois ou deux ans, suivant la qualité du travail, il faut de nombreuses années, sinon des générations, pour donner à la terre des travailleurs habiles et capables. Le labeur des champs nécessite une science approfondie, faite de remarques, de souvenirs; il faut connaître les habitudes du sol, car chaque sol a ses manies; et, pour cultiver une terre en Bretagne, il ne faut pas user des recettes du Centre ou du Midi. Il est même curieux d'observer que parfois dans une propriété la terre, d'une parcelle à l'autre, a des caprices qu'il est difficile de contenter.

Comme nous l'avons noté au début de cet article, la récolte de blé de l'année 1927 a atteint un chiffre appréciable, le meilleur rendement à l'hectare étant une compensation à la diminution des surfaces cultivées. Les 28 quintaux à l'hectare du département de la Seine, les 26 quintaux du Nord, les 22,5 de la Marne, les 21 de la Seine-et-Oise et de la Somme, ont leur éloquence. L'emploi de quelques engrais, dont certains, comme la potasse, étaient peu connus en France, a donné d'excellents résultats. Les ingénieurs agronomes, les écoles d'agriculture, ont familiarisé avec les méthodes modernes les cultivateurs, qui, dans bien des régions, demeurent cepen-

dant encore récalcitrants. Mais cette culture intensive coûte cher en main-d'œuvre et en matières premières. Il faut savoir gré à l'Association des producteurs de blé d'insister sur ce point, et d'essayer par tous les moyens d'éclairer l'opinion sur la nécessité de maintenir le blé à un prix rémunérateur, si l'on veut remédier par « l'intensification » de la culture à la diminution des emblavures.

Quant aux remèdes que l'on pourrait encore apporter à cette situation, on les connaît tous déjà. Ils sont d'ordre économique, mais ils sont soumis, comme on l'a vu, à l'élément psychologique. Il serait utopique en effet de s'imaginer que l'on va supprimer les bals, les cafés, les plaisirs des grandes villes: il serait enfantin de croire que l'on va réduire volontairement la circulation automobile. On doit donc chercher seulement des palliatifs, dans une nouvelle adaptation de la vie rurale.

Certains ont prétendu que l'amélioration des moyens de transport et la facilité des communications maintiendraient les campagnards à la terre ; théoriquement, cela semble exact, pratiquement il faut en douter ; car il est probable que ce perfectionnement de la circulation attirera des touristes, augmentera le nombre des villégiatures plutôt que le nombre des ouvriers agricoles.

La reprise de l'enseignement agricole dans les écoles, pourrait aussi modifier assez sensiblement l'état d'esprit de la jeunesse. Quant au cinéma et à la projection de films relatifs à la vie agricole, ce sera sans doute un moyen d'amuser le campagnard ; mais ces films seront accompagnés d'autres films qui détruiront l'effet moral que les premiers auraient pu produire! Puis seul le village en bénéficiera, car le fermier isolé qui doit se lever à cinq heures du matin ne pourra guère profiter du spectacle qui se terminera vers dix ou onze heures du soir.

L'un des remèdes les plus efficaces ce serait l'amélioration de l'habitation rurale ; celle-ci en effet n'a pas bénéficié de l'effort auquel on doit dans l'industrie le développement des maisons ouvrières ; et les logements urbains sont évidemment très supérieurs à ceux de la plupart de nos fermes. Si l'on ajoutait à cet accroissement du confort, la certitude que les soins médicaux ne seront pas inférieurs à ceux des villes, il y aurait certainement un progrès.

Mais pour moderniser une maison, il faut en avoir les moyens. Or, aux champs, le plus souvent ils manquent. Aussi faut-il, tout d'abord, favoriser l'installation d'ouvriers de métiers dans les campagnes; chacun sait qu'il est très difficile aujourd'hui d'y trouver le maçon, le serrurier, le couvreur, et que leur petit nombre et le manque de concurrence sont arrivés à rendre leurs prix abusifs et les améliorations impossibles. Il est en effet fort louable de préconiser l'assainissement des locaux, mais il faut des bras et des compétences pour le réaliser, et c'est ce qui fait absolument défaut dans la plupart des agglomérations rurales.

J'insiste enfin sur une mesure avec laquelle les dernières lois de finances sont malheureusement en complète opposition. Elle consistait à dégrever les propriétés cultivées, c'est-à-dire celles qui nécessitent de la main-d'œuvre. Quoique l'impôt sur les bénéfices agricoles trouble surtout actuellement les grands propriétaires et ne tourmente pas trop les petits, il inquiète cependant tout le monde. D'un médiocre rendement, il serait prudent de le modifier, de l'alléger, car il coïncide avec une élévation très sensible de l'impôt foncier. Mais cette modification ne serait pas suffisante : seul un dégrèvement substantiel de l'impôt foncier sur les terres cultivées encouragerait réellement les exploitants. Cela compenserait le côté aléatoire de l'exploitation, et retiendrait ainsi les enfants des petits propriétaires à la terre.

Certes aucune situation n'est désespérée dans notre France qui est le pays des redressements. Notre génération en a vu deux : à la Marne pendant la guerre; en 1926, celui de la monnaie. Travaillons de tout notre effort, ingénions-nous par tous les moyens à préparer celui de l'agriculture. Ce jour-là, on aura l'impression que Jeanne d'Arc est revenue encore parmi nous, et que, cette fois-ci, elle s'est mise derrière la charrue.

GABRIEL DE LA ROCHEFOUCAULD.

LETTRES A UNE FIANCÉE

Août-Septembre 1877

Il s'appelait Gabriel Fauré. Elle, Marianne Viardot. Elle était la troisième fille de l'illustre cantatrice. Leurs deux noms, l'un depuis longtemps glorieux, l'autre promis à peine à la gloire, ont naguère été près de s'unir. La raison qui les sépara n'est pas exactement connue. Il n'est pas impossible que la jeune fille ait craint de trouver dans la nature et dans les sentiments de son fiancé je ne sais quoi « de turbulent » et « d'ombrageux » dont Fauré, dans sa première lettre, s'accuse lui-même. Peut-être l'aimait-il plus ardemment qu'il n'était aimé d'elle. Enfin, et c'est le plus vraisemblable, le musicien que le jeune Fauré commençait d'être et que d'ailleurs chez les Viardot on admirait fort, n'était pas un musicien de théâtre, d'opéra, et ne sentait aucun goût à le devenir. Aussi bien il ne le devint que plus de trente ans après. A ce compte il risquait, ou du moins on pouvait le redouter, de ne jamais étendre assez avant sa renommée. Est-ce à Marianne, est-ce à sa famille, plus ambitieuse pour Fauré que lui-même, que ce risque fit peur? En tout cas, il suffit à rompre le mariage. Ainsi l'amour de la musique pure, celle qui n'est que musique, valut à Fauré ce qu'un de ses fils appela depuis « la plus grande crise sentimentale de sa vie ».

Les lettres qu'on va lire n'en pressentent pas l'approche. Elles respirent un amour, un bonheur non encore menacés Toutes sont datées de l'été de 1877 et presque toutes de Caute

rets, où Fauré soignait sa gorge et sa voix, qu'il eut toujours délicate. Il était alors âgé de trente-deux ans, je l'avais connu six ans plutôt. Où et comment? Je crois l'avoir écrit jadis ici même. C'était au printemps de... 1871! — *Lontano! Lontano!* — à la campagne, dans le riant vallon de Sainte-Adresse, près du Havre, chez des amis communs, les Clerc, plus d'une fois nommés dans cette correspondance. Leur accueillante maison comptait plus d'un musicien parmi ses hôtes : Léonard, le grand violoniste belge, le violoncelliste hollandais Hollman, André Messager, d'autres encore. Mais pas un ne possédait au même degré que Fauré ce don mystérieux que nul autre ne remplace ou ne surpasse, le charme. En lui, de lui, tout séduisait. Très brun de visage, avec des yeux et des cheveux sombres, sa personne avait un air de rêve et de mélancolie, que parfois un accès de gaîté juvénile, un peu gamine même, éclairait. Profond et doux était le son de sa voix. Agé de vingt-cinq ans, mes treize ans à moi le regardaient et surtout l'écoutaient, l'admiraient comme un grand, très grand frère, un frère inspiré. C'est alors et c'est là qu'il composait quelques-unes de ses première mélodies, sa première sonate pour piano et violon. Œuvres de sa jeunesse, compagnes et presque sœurs de ma première adolescence, il en est qu'après un demi-siècle et même davantage, je ne saurais entendre encore sans un obscur désir de larmes.

Dans ses lettres d'amour Fauré parle peu de musique, et de sa musique. Mais de cette dernière on pourrait y relever quelques traits. Avec plus de verve et de gaité, beaucoup plus, elles ont même charme, même grâce caressante, même tendresse profonde, par instants passionnée, mais d'une passion qui se voile plutôt qu'elle n'éclate, et qui parle volontiers, comme elle chante en sa musique, à mi-voix.

Lettres et musique de ce temps, de son jeune temps, je viens de les relire. Elles se répondent, elles sont d'accord. Ensuite, guidé par un secret désir de mélancolie, j'ai rouvert l'adorable *Requiem*, un des plus purs chefs-d'œuvre du grand musicien. Il est de 1888, onze années après l'amoureuse et triste aventure. Et cette fois mieux que jamais j'ai compris, j'ai senti que ce *Requiem* n'est pas fait pour toutes les funérailles, pour toutes les douleurs. Il a l'air, en dépit du texte sacré, de prier pour une seule mémoire. Et laquelle! Les voix ont beau

chanter : « *Dona eis*, donnez-*leur* le repos », c'est *ei*, au singulier, et au féminin, que je crois, que je veux entendre. Est-ce même pour une morte que prie la tendre oraison? Plutôt peut-être pour une infidèle, et depuis longtemps pardonnée. Ainsi le *Requiem* nous est apparu, dans l'œuvre de Fauré, comme le souvenir apaisé de ses jeunes, défuntes et toujours chères amours.

CAMILLE BELLAIGUE.

A MARIANNE VIARDOT

Tarbes, 20 août 1877.

Ma chère Marianne (1),

Arrivé à Tarbes à deux heures, je suis devenu aussitôt la proie de mes parents et de quelques amis et c'est seulement maintenant que je puis me réfugier près de vous. J'ai dû répondre à leurs questions multiples, pressantes et toutes inspirées par le plus tendre intérêt. Je ne puis vous décrire leur joie et combien tout ce que leur ont dit de vous mes frères, tout ce que leur a écrit madame Clerc, les a préparés à jouir de mon bonheur. Ils savent tout le prix de l'insigne faveur dont je suis l'objet, ils savent combien je dois vous chérir et, s'ils étaient déjà très disposés à vous aimer, leur affection pour vous et leur reconnaissance pour vos parents sont aujourd'hui des sentiments très profonds et très effectifs. Ma nièce Marguerite, très impatiente de se faire connaître de sa future tante, m'a demandé si vous lui pardonneriez de vous écrire. J'ai pris sur moi de l'y autoriser et je l'ai priée de vous raconter tout le bruit qui se fait ce soir autour de la table maternelle où nous avons bien rarement la joie d'être réunis en si grand nombre, et où votre nom bien-aimé a été confondu dans les mêmes vœux de bonheur avec celui de ma mère dont c'était la fête.

Demain, de grand matin, je continuerai ma route et j'arriverai à Cauterets assez tôt pour m'installer, voir le médecin et commencer immédiatement le traitement qu'il m'ordonnera,

(1) A Mlle Marianne Viardot, Hôtel Belle-Plage, à Luc-sur-Mer.

que je vous promets de suivre très ponctuellement. Trouverai-je une lettre de vous? Je n'ose pas y compter, étant donné l'énorme distance qui nous sépare et les lenteurs de la plus nonchalante des administrations. Cependant *j'ai soif* d'apprendre comment vous êtes toutes, et si les premières bouffées d'air marin ont produit un heureux résultat : *j'ai hâte que vous m'assuriez que vous avez oublié ce que ma tendresse a eu de turbulent et d'ombrageux durant ces derniers jours.* Plus je vais et moins je vois clair dans cette inexplicable perturbation de moi-même. — Je n'en dors plus !

Je débuterais piteusement si vous preniez garde au style de cette première lettre : la migraine qui naissait hier au triste moment de votre départ s'est épanouie et m'a envahi complètement dans la journée; j'ai fait le long trajet de Paris à Tarbes avec cette trop fidèle compagne, je n'ai pas fermé les yeux, j'ai été surmené un peu par l'accueil qui m'était réservé ici, bref je suis *tué* ce soir! Cependant je n'aurais pas dormi si je ne vous avais pas écrit : j'ai préféré le faire mal que de ne le pas faire du tout. Tenez donc cette lettre pour un simple avant-propos.

Je vous prie d'embrasser votre mère de ma part et je la prie de vouloir bien vous embrasser pour moi. Dites mille choses affectueuses à votre sœur et à mademoiselle Charlotte; pour vous, chère Marianne, laissez-moi vous remercier encore pour tout le bonheur que vous me donnez et croyez bien que je vous aime de toutes mes forces et pour toujours.

Votre *lointain* fiancé!

Mes parents sont toujours sous le charme de votre ravissante lettre. Je l'aie lue avec une bien vive émotion et je vous sais un gré infini de vous être montrée si affectueuse pour eux. Ils en sont très reconnaissants.

Cauterets, mardi.

Chère Marianne,

Pour le détail de cette seconde journée, d'autant plus mélancolique qu'il a plu depuis trois heures et qu'il pleut encore, permettez-moi de vous renvoyer à la lettre que je viens d'écrire à votre chère mère. Aujourd'hui a ressemblé à hier : mêmes eaux, mêmes visages, même paysage et... *même absence de lettre à la poste restante*!

Ma présence a été révélée par une feuille imprimée, qui se vend dix centimes et s'appelle la liste des *condamnés*, je veux dire la liste des étrangers.

J'ai vu Bonnat, Monsieur H... qui est seul ici et compte sur moi pour le distraire : ce n'est pas sur lui que je compte pour obtenir le même résultat. J'ai été signalé à Mme T... par un confrère, l'organiste de Saint-Augustin. Voilà comment il me récompense de l'avoir remplacé le 15 août !... J'ai fait cependant une rencontre agréable, et pratique dans ses résultats. Agréable, parce que c'est celle de deux jeunes gens très charmants, amis de très longue date, et pratique parce que nous prenons nos repas en commun, à bien moins de frais et avec beaucoup plus d'agrément qu'à la table d'hôte. Je suis aise de les avoir rencontrés, parce qu'avec eux je puis pratiquer cette façon d'être, chère à Schumann, qui consiste à rester silencieux tout en ne se sentant pas seul! Ils me connaissent assez pour m'accepter comme cela.

J'ai rencontré aussi une bonne dame qui vous a vue au bal de Mme Depret et à une soirée de Mme Clerc. Elle m'a fait passer un moment exquis puisqu'elle a pu me parler de vous et qu'elle l'a fait comme le font tous ceux qui vous connaissent, peu ou beaucoup. J'aime surtout à entendre parler de vous par les autres femmes : elles apportent, dans leur examen et leurs appréciations, certaine délicatesse, certaine *seconde vue* qui font défaut aux hommes, lesquels ne jugent que par leurs yeux, et qui est d'autant plus nécessaire vis-à-vis d'une nature comme la vôtre. Puis, pour qu'une femme rende un témoignage aussi favorable d'une autre femme, il faut que ses mérites soient d'une qualité bien indiscutable. Or, jeunes ou vieilles, amies ou indifférentes, toutes celles qui vous connaissent disent que vous êtes une *perle rare!* Et c'est là l'expression de la vérité la plus vraie, quoi que vous disiez.

L'air de la mer se comporte-t-il avec vous comme il le doit? Les livres de Fromentin vous amusent-ils? Vous ne sauriez croire combien je voudrais être un peu au courant des progrès de votre santé vers un très bon état. Je suis convaincu que vous allez mieux, mais je voudrais tant en être sûr! J'espère en demain. Demain représente pour moi toute une journée de félicité si mon attente n'est pas déçue. Je ne puis avoir de joie que celle que me donneront des nouvelles de vous, de ma

bien-aimée Marianne, et je vous demande en grâce de ne pas l'oublier.

Je suis tout à vous et pour toujours.

Levens Haus, la Raillère strasse, Mercredi (1).

Quelle aimable et gentille lettre, vive, gaie, spirituelle et bonne par dessus tout, vous m'avez écrite!

Vous avez bien fait et je vous remercie de m'avoir décrit par le menu votre voyage et vos installations accidentées. Votre récit m'a diverti autant que votre *empressement m'a touché*. Il y a là un « *dimanche matin* » qui m'a fait plus de bien que toutes les eaux réunies de Cauterets et autres lieux circonvoisins.

Je suis très heureux de vous savoir gaie ; dans ces conditions, l'air *tout neuf* de la mer, comme dit Mme Clerc, et l'aspect reposant des flots bleus rappelleront bientôt les forces et la santé et je vous retrouverai heureuse et sereine ainsi qu'il faudra l'être toujours. Un reproche cependant : il n'appartient pas à un esprit naturel et délié comme le vôtre de réclamer l'indulgence de qui que ce soit. Votre lettre est en tout point ravissante; je le constate avec un empressement qui *côtoie la vanité*.

Dans ce pays de poitrinaires et de laryngiens ne résonne pas la moindre note gaie dont je puisse vous renvoyer l'écho. Cet après-midi, pour combattre un sommeil qui persiste à se tromper d'heure, j'ai marché devant moi jusqu'aux pieds de la cascade de Latour dont je vous envoie la photographie avec celles des points les plus pittoresques des environs. En chemin j'ai cueilli des œillets de montagne délicieusement parfumés : je vous en rapporterai les squelettes.

J'ai fait aussi la rencontre d'une jeune vipère à la tête plate et triangulaire. Je crois qu'elle avait envie de me demander la date des prochaines élections, mais mon air froid l'a découragée sans doute, car elle s'est enfuie. A mon retour j'ai pris possession de ma nouvelle chambre, de ma vraie chambre, pour moi tout seul. Deux fenêtres sur la vue, ou, pour être plus véridique, sur la vie privée de mes voisins d'en face. Deux lits! Que ne puis-je vous envoyer une partie de cette literie superflue pour modifier ce que la vôtre me paraît avoir de primitif! Quant à la décoration générale, elle ne rappelle en rien les splendeurs

(1) Fauré travaillait alors la langue allemande.

que Robin prépare pour la place Vintimille (1). Le piano est arrivé pendant que je dînais.

Tous ces *événements*, les plus considérables qui aient animé ma vie depuis quatre jours, sont encadrés entre mon traitement du matin et du soir. Maudit traitement! Je songeais sérieusement à remettre ma démission de malade entre les mains du docteur et à m'en aller à Tarbes, lorsque votre lettre est arrivée à point pour me rappeler au devoir. J'irai cependant lui porter mes doléances. Il n'est pas possible qu'il ne se soit pas trompé. Son régime est un assassinat, je ne cesse pas de souffrir cruellement de la tête, je dors le jour et ne dors pas la nuit et, horreur! je n'ai jamais faim!

Jeudi. Casa Levens via la Raillère.

Chère Marianne,

Ma lettre d'hier vous arrivera incomplète : une partie est restée sur ma table et je vous prie de me pardonner mon étourderie.

J'ai appris votre lettre par cœur. (*Je voudrais bien vous la réciter!...*) Quand viendra la seconde? Gâtez-moi le plus que vous pourrez, je vous en prie.

Enfermés de tous côtés par les montagnes, notre emprisonnement s'était complété ces jours-ci par un épais plafond de nuages. Vous ne sauriez croire combien on échappe difficilement au spleen dans ces conditions d'obscurité et d'humidité. Aujourd'hui luit un beau soleil, tout change d'aspect, mon cœur est plein de *gazouillements*. La nature s'est montrée si marâtre à l'égard de ma voix, que j'en suis réduit à chanter *en dedans*. J'ai envie de composer un recueil de vocalises intérieures. Je me sens mieux, je redeviens moi-même et je vais bien jouir de la vie que vous me faites si belle.

Comme les circonstances peuvent donner à la plus infime bourgade un intérêt prodigieux! Que m'aurait fait, il y a quinze jours, l'existence ou l'anéantissement de Luc-sur-Mer? Aujourd'hui ce nom seul précipite les battements de mon cœur. Est-ce que le nom de Cauterets vous émeut un peu? L'ingratitude n'étant pas le fond de ma nature, je ne ferai pas de difficulté d'avouer que j'ai sous les yeux un admirable spectacle. Je

(1) C'est là que les fiancés avaient résolu d'habiter après leur mariage.

reviendrai ici, mais j'y reviendrai avec vous, n'est-ce pas? Je vous montrerai cet étonnant empilement de montagnes, ce prodigieux résultat des convulsions terrestres, majestueux comme les ruines d'un immence édifice. (Guide Joanne, page 953.) Cette admirable prose m'amène à vous avouer que je fais des vers exquis avec mes compagnons de table. Tous les jours, matin et soir, au dessert, nous improvisons des fables, des chansons, des sonnets. Pareilles à l'eau de Raillère, nos œuvres perdraient, à être transportées, leurs vertus dilatatoires. C'est bien dommage.

Enfin, puisqu'il faut toujours en arriver à vous parler de ma dépouille mortelle, je vous dirai que le médecin a modifié l'ordre et la nature de mon traitement. Mes migraines intolérables l'y ont décidé. Ce mal sans trêve m'abêtissait, mes lettres en font foi, et je souhaite vivement en être bientôt débarrassé.

Je prie Amphitrite, chère Marianne, de se bien comporter avec vous, de vous donner la force et de vous rendre le sommeil. N'ayez nul souci, laissez-vous vivre, soyez heureuse et pensez beaucoup à qui vous aime si ardemment.

Vous m'avez *tendu vos deux mains* à travers la France, je les embrasse mille fois. Vous savez que j'adore vos mains, que nous nous sommes querellés à cet égard. *Je jure* de ne faire naître jamais de motif plus sérieux de querelle. Toujours tout à vous d'esprit et de cœur.

Vendredi.

Chère Marianne,

Je viens d'adresser à votre portrait, enfermé dans un joli cadre et posé devant moi, mille tendres remerciements pour votre *numéro 2* et pour le gentil nom que vous me donnez. Vos lettres me causent une émotion et une joie que je voudrais éprouver chaque jour et que vous pouvez me procurer sans crainte d'entraver mon régime. Le bonheur, c'est plus que la moitié de la santé.

J'espère que mes lettres ont fini par vous arriver et qu'elles vous arrivent régulièrement. Je n'entreprendrai pas d'excuser leur médiocrité et leur uniformité. Quand je vois que vous faites des réserves à l'égard de votre style, je fais un retour sur moi-même et je sens la honte m'envahir. Je n'oserais plus vous écrire si je n'avais la confiance que vous ne verrez dans mes

lettres que la manifestation gauche mais très sincère de ma fervente affection.

Comment vous intéresser du reste à la vie monotone qui se mène ici? Si je pouvais vous faire assister au joyeux départ de ceux qui s'en vont, vous auriez une idée de la mélancolie de ceux qui restent; et encore tous ceux qui restent ne sont pas des fiancés!

Je vais tenter cependant de vous dire comment j'essaie de terrasser les heures une à une.

A sept heures, je suis la file des éclopés qui grimpe à la Raillère, source distante de trois kilomètres en suivant une pente des plus accentuées. Arrivé là, je m'enrhume, car la montée est raide et l'air très vif. Je bois un *demi-verre* d'eau et je baigne ma gorge avec un verre entier, très fier de n'avoir pas encore à accomplir l'opération peu poétique du gargarisme en public, vilaine musique à laquelle hommes et femmes se livrent à la face du ciel, qui devrait en tomber de dégoût.

Après la Raillère, je vais boire à Mauhourat deux verres d'eau à des intervalles de quinze minutes, pas une de plus, pas une de moins. N'aurais-je pas dû rester rue Mosnier, au-dessus du docteur Pierre, dans ma cuisine où j'ai de l'eau à discrétion? C'est vraiment honteux d'être ici pour ne s'occuper que de son cadavre à venir. — Que votre volonté soit faite! — Je poursuis : après Mauhourat, plus haut perché encore que la Raillère, on se laisse glisser vers Cauterets où les fourchettes remplissent la ville de leur bruit, de dix heures et demie à midi. Aux heures des repas il se fait un vide prodigieux dans les rues. Cauterets devient Herculanum. Mais si les rues se vident, les pauvres malades s'emplissent; l'appétit qu'occasionne cette première sortie est effroyable. A une heure, tous les trois jours, on est tenu d'aller voir le médecin. Cela n'est pas nécessaire pour le malade, mais c'est nécessaire pour le médecin qui fait son addition à la fin du traitement. Cette faction dévore deux heures passées à regarder les portraits de famille du docteur. Les jours de liberté on prend un cheval, ou une voiture, ou un bâton et on ambule dans les environs jusqu'à quatre heures. Alors recommence la série des verres d'eau, des gargarismes, des douches, des bains, jusqu'à l'heure où les fourchettes reprennent la parole. Le soir, les mondains vont au Casino ou au théâtre, car nous avons ici l'un et l'autre; je ne puis pas vous donner les

moindres renseignements sur ces lieux de récréation. Mes deux compagnons et moi nous nous promenons jusqu'à huit heures et demie sur l'unique promenade horizontale de la ville. Ces soirs-ci, avec le clair de lune, l'aspect des montagnes est ravissant. Mes amis l'affirment. Moi je regarde au delà, bien au delà! Est-il nécessaire de vous dire où? Mes deux associés de table sont d'une grande discrétion. Quand je leur ai livré mon quatrain ou mon couplet, ils me donnent quittance de ma collaboration et me laissent partir pour le royaume des étoiles. Enfin arrive l'heure où je vous écris, que je garde pour la fin parce qu'elle est la seule agréable, avec celle où l'employé de la poste me tend une de vos lettres. Il commence à me connaître et je crois que ma tristesse des premiers jours aurait fini par lui tirer des larmes. Il me disait, lorsqu'il n'avait rien à me remettre : « Ce sera pour demain », et cela avec des égards évidents...

Voilà comment je finis par tordre le cou à des jours qui se défendent. Sont-ils longs, les monstres! Quelque chose qui se défend bien aussi, c'est mon piano. Il est, comme celui dont vous me parlez, de la nature de ces instruments créés et mis au monde pour jouer la seule fantaisie sur le *Trouvère*. J'ai essayé : avec la fantaisie, toutes les notes faisaient un consciencieux effort pour parler; avec autre chose, débandade complète! On dirait qu'elles tirent au sort pour savoir lesquelles s'enfonceront pour ne plus se relever.

Quel dommage que l'usage du téléphone ne soit pas encore vulgarisé! Je pourrais entendre une mélodie ici que vous chanteriez à Luc-sur-Mer, et vous crier merci et bravo par le retour instantané du même courrier. Je meurs de soif de vous entendre! Je meurs de faim de vous voir! Dormez-vous mieux? Votre lettre accuse, aujourd'hui encore, des nuits insuffisantes. Vous avez raison si vous faites exactement et uniquement ce que vous voulez : celui que vous appelez ironiquement votre futur *Maître et Seigneur* vous approuve de très grand cœur. Croyez-vous vraiment que je voudrais être un maître? Fi, fi, fi, comme vous dites si bien vous-même. Je serai votre *aîné*, sans cesse soucieux de vous entourer de tendresse, de sollicitude et de dévouement, ne détachant pas mes yeux de vos yeux pour essayer d'y lire et de prévenir vos désirs. Quel rêve pour moi! N'est-ce pas que vous voulez bien qu'il se réalise? N'est-ce pas que vous aurez confiance dans l'avenir et que vous le considé-

rerez avec sécurité? Voilà où toute ma rhétorique est en déroute. Je ne sais pas assez vous dire combien je vous aime et comment je comprends que vous devez être aimée. Bientôt, je l'espere, mes actes me tiendront lieu de paroles. Adieu, ma très aimée fiancée, à demain. Vous me recommandez d'être *sage*? Le moyen de ne pas l'être, à cette distance!

Samedi.

... J'ai fait aujourd'hui une excursion qui n'a pas été suffisamment favorisée par le temps... C'est jusqu'au Cirque de Gavarnie que j'ai poussé une pointe *hardie*. J'ai vu la montagne fendue par l'épée de Roland, car la légende désigne ce lieu comme celui où s'accomplit sa célèbre équipée. Sur une des parois du cirque coule une cascade de quatre cents mètres de hauteur. Il en résulte qu'au lieu de se précipiter, cette masse d'eau s'éparpille, s'égrène et se déploie lentement comme une écharpe. J'ai tripoté de la neige, j'ai brisé de la glace, mais surtout j'ai reçu de la pluie. Il eût mieux valu, n'est-ce pas, rendre la vie à mon piano? Je me rattraperai demain, dimanche. Quant à mes voisins, leur jour de *repos* aura été par exception le samedi.

Adieu, et à demain, et trois cent mille baisers sur chacun de vos doigts.

Dimanche.

Chère Marianne,

J'ai reçu aujourd'hui une très affectueuse lettre de votre mère. Elle confirme tout ce que vous m'avez dit d'excellent touchant votre santé et vos projets, que j'encourage très vivement, de profiter le plus possible du bon air que vous respirez. Elle ajoute que l'*on* pense à moi beaucoup, beaucoup, et j'en suis très reconnaissant à ma *Marianne chérie*. J'ai hâte de revenir sur ma lettre d'hier qui a pu vous faire craindre que je n'aie commis quelque imprudence. Il ne reste pas trace de ma baignade forcée de Gavarnie et je n'ai conservé que le bon souvenir du plus grandiose tableau qu'on puisse imaginer et dont je reste très impressionné. Je vous ai fait adresser aujourd'hui, pour votre sœur et pour vous, deux châles de laine dont je vous prie toutes deux de vous couvrir le soir. La marchande m'a montré la manière de les porter, mais la démonstration ne

sera pas facile. Essayons : il faut placer sur une épaule une petite partie du châle, de façon à ne couvrir que l'épaule et le bras, s'en envelopper ensuite et le rejeter sur la même épaule. Grosse bête que je suis ! J'aurais dû vous dire tout de suite et simplement qu'il faut le porter comme les Espagnols portent leur manteau, ou mieux, comme votre fantaisie vous l'indiquera. Que d'affaires pour un modeste paquet de laine ! Mon front est emperlé de sueur !

J'ai mis sous bande, pour vous procurer quelques minutes d'hilarité, le journal de Cauterets. Je vous recommande le premier article écrit dans un style qui me rehausse à mes propres yeux. Je vous recommande aussi l'article musique et théâtre mêlés, et l'*Ave Maria* de Gounod, enfin le panégyrique du gargarisme, des gargarisoires et des gargarisateurs. Je joins à cet envoi un croquis à la plume exécuté par un de mes amis, d'une vérité désolante. Multipliez les personnages par cent et vous aurez l'idée du spectacle qu'offre la Raillère avant dix heures du matin. Au moment où je vous écris, M. Charles D... exécute au Casino le concerto de Mendelssohn avec accompagnement (1) d'orchestre (!?!) — Malheur ! C'est moi qui suis content de ne pas les entendre, lui, le concerto et l'orchestre !

Savez-vous, chère Marianne, que je n'ai plus qu'un dimanche à passer ici, celui-ci rendant en ce moment sa belle âme à Dieu ? Avec quelle joie je dirai demain la même chose de lundi et ainsi de suite jusqu'à l'expiration de ma *peine!*

Pardonnez-moi mon écriture qui se *microscopise* chaque jour davantage, je dois fatiguer vos chers beaux yeux. Je vais essayer à partir de demain d'être plus aisément déchiffrable. Adieu, chère Marianne, laissez-moi croire que nous sommes tous deux à l'heure où l'on ferme les cinq cent mille portes et fenêtres de Bougival (1). Laissez-moi me figurer que je ne suis pas *sage* et que vous ne me grondez qu'à moitié. Je vous embrasse donc bien tendrement, comme je vous aime et vous aimerai toute la vie.

Lundi 27 août.

Chère Marianne,

Je vous jure que je n'ai pas laissé passer *un seul jour* sans vous écrire depuis mon arrivée. Notre courrier part à sept

(1) Les Viardot y avaient une propriété.

heures un quart du matin, et chaque matin, à sept heures, j'ai mis moi-même à la poste une lettre pour vous. Je suis désolé que toutes ne vous soient pas parvenues, puisque vous avez pu croire que j'étais malade ou, ce qui est pire, que je m'étais rendu coupable de paresse ou *d'oubli*. Puisqu'un si abominable soupçon a pu se glisser dans votre esprit, je vous demande pour l'expier, chère méchante, de m'écrire désormais tous les jours. Une lettre pour deux jours ce n'est plus assez : je vous en supplie, faites ce petit effort dont je vous saurai un gré infini. Peu importe que vous ayez ou non à me signaler un incident nouveau dans votre vie nécessairement uniforme. Ce que je vous demande à genoux, c'est de me donner la joie de lire votre nom au bout du plus grand nombre de pages possible tous les jours; tous les jours ! C'est que Marianne se *dévoile* à son fiancé avec toute la *confiance* qu'il voudrait lui inspirer. C'est enfin que vous me disiez un peu de ce que vous attendez de moi, ce qu il faudra que je fasse pour mériter que vous m'aimiez chaque jour davantage. Au risque d'être ébloui, je vous supplie d'ouvrir pour moi l'écrin de vos pensées. J'ai la volonté de monter jusqu'à vous, mais faites-moi la grâce de me montrer le chemin. Vous ne sauriez croire à quelle analyse je soumets tous mes sentiments pour être bien sûr qu'ils sont dignes de celle qui les inspire, combien je surveille toutes mes aspirations, toutes mes pensées. J'essaie de me rendre tout à fait estimable à moi-même, j'essaie de fortifier dans le *bien* le cœur et l'esprit qui bientôt devront vous servir de *guide*. Je ne puis pas cesser de vous dire combien je place haut le bonheur immense, sans mesure, de devenir votre mari; d'être celui qui vous aidera à traverser la vie comme il vous aiderait à traverser un ruisseau, en vous portant dans ses bras !

Ne riez pas de mes extravagances et laissez-vous aller à extravaguer comme moi...

Bonnat me témoigne une amitié que je lui rends de grand cœur et peut-être pas sans une arrière-pensée *intéressée !* Me comprenez-vous ?

Vous aimez donc la mer maintenant? O enchanteresse, qui me faites modifier mes goûts quand les vôtres se modifient ! J'ai aimé la mer d'abord, puis je l'ai détestée quand je vous ai entendue vous exprimer froidement à son égard, et maintenant je me sens de nouveau pris de passion pour elle. Quant

à nos montagnes, je n'en donnerais pas deux sous... jusqu'à ce que vous en décidiez autrement. Ne trouvez-vous pas mes lettres trop maussades ? Les vôtres sont si enjouées et me satisfont si complètement par le bien-être qu'elles respirent ! Je vous en prie encore, écrivez-moi beaucoup, tous les jours, et aimez-moi, voulez-vous ?

Il est très tard et vous-même me diriez de m'arrêter.

Recevez jusqu'à demain toutes mes tendresses avec mille baisers sur vos *yeux !*

Mardi 28 août.

Chère Marianne,

J'avais des remords de vous avoir demandé hier une lettre tous les jours : votre lettre d'aujourd'hui les a dissipés. Vous n'aviez rien à m'apprendre depuis la veille, disiez-vous, et cependant vous m'avez écrit quatre pages pleines d'intérêt, où chaque ligne révèle votre excellent cœur et le désir d'adoucir le chagrin que je ne puis dissiper d'être éloigné de vous. Que je voudrais donc vous voir, vous remercier de toute mon âme, vous répéter encore que *vous êtes une perle qui vous ignorez vous-même* et que *je veux vous adorer !* Je suis très heureux que cette mignonne Jeanne, que vous aimez comme vous l'aimeriez si vous étiez sa mère, soit près de vous.

Vous êtes touchante par les soins que vous lui donnez. Quand vous la tenez dans vos bras, vous êtes belle comme la plus belle des Vierges célèbres; vous êtes aussi trop modeste pour ne pas vous récrier et moi trop orgueilleux de vous pour me rétracter.

J'ai vu dans l'un des rares journaux qui grimpent jusqu'ici que les bords de la Manche avaient été bouleversés par une grosse tempête. J'ai failli m'en réjouir à cause du grandiose spectacle que vos yeux ont pu contempler, mais je me suis un peu refroidi en pensant aux pauvres diables qui ont perdu ou leur vie, ou leur barque, ou les deux à la fois. Pauvres gens et cruel métier ! Mieux vaut battre la mesure sous les nez vigilants et bourrés de tabac des vicaires de la Madeleine (1).

J'espère que l'ouragan a cessé, que la grande courroucée vous fait meilleur visage, que vous avez pu déjà reprendre vos bains et recommencer vos promenades.

(1) Fauré était alors maître de chapelle à la Madeleine.

J'ai taquiné mon clavecin assez longtemps aujourd'hui.

Je lutte avec la voisine, qui ânonne le *Beau Danube bleu*. Nous avons chacun, vous et moi, notre calvaire, notre croix, notre calice d'amertume. Vous, la fantaisie sur *le Trouvère*, moi le *Beau Danube bleu*.

A propos de Danube, il n'arrive que des nouvelles désolantes du théâtre de la guerre russo-turque. Je m'en afflige à cause du chagrin que ressent notre bon parrain (1) des défaites de ses compatriotes. Et il ne vous a plus pour le consoler ! A combien de gens vous manquez, chère Marianne ! Aurai-je une lettre demain ? Il n'y a que vous encore qui le sachiez. Je vous suis vraiment reconnaissant de vous montrer si contente de recevoir mes lettres. Si je le pouvais, je vous en enverrais deux par jour pour vous remercier des vôtres. Adieu, chère fiancée, *chère idole !* Croyez en moi.

Mercredi matin.

Chère Marianne,

J'ai découvert l'existence d'un second départ du courrier de Paris, et j'ai voulu en profiter ce matin même, espérant ainsi vous causer une petite agréable (?) surprise. J'ai eu, hier encore, le regret de vous écrire à travers les brouillards d'un méchant mal de tête qui a empoisonné ma journée. Ce matin je vais très bien.

Ici la grande débâcle commence : les étrangers s'empilent dans les voitures qui les rendent à la vie civilisée, les nez des hôteliers s'allongent. T... est parti hier, Bonnat part demain.

Que ne puis-je les suivre
Vers ces pays lointains d'où le sort m'exila ?

(Musique d'Ambroise Thomas.)

Je vais essayer de bien travailler aujourd'hui. Hier je n'ai pu que jouer du piano, mais je l'ai fait avec conscience. Il faudra cependant que je sorte avant quatre heures. C'est le jour du docteur, hélas ! C'est égal, je vous promets d'utiliser toutes mes minutes et je puis vous affirmer que si mes essais de composition sont vains, c'est que les circonstances ne se prêtent guère à leur donner un tour plus solide. Georges (2) vous a-t-il

(1) Tourguéneff, ami de la famille Viardot.
(2) Georges Chamerot, qui avait épousé la sœur de Marianne.

porté de la musique? Chantez-vous beaucoup? Quand vous faites un trait qui monte jusqu'au *fa*, dites-vous que vous montez presque aussi haut que la Raillère.

A ce soir, chère Marianne, pensez toujours bien à votre matinal

TOTO.

re-mercredi 29 août.

Chère Marianne,

J'ouvre de nouveau les robinets qui vous distribuent ma prose, peut-être avec trop de largesse. N'arriverai-je pas à vous ennuyer? De votre côté, il y a eu un excès de *discrétion*. Les ailes de votre imagination se sont repliées pour un jour, ou plutôt elles ne se sont pas déployées de mon côté. Mais je ne veux pas être injuste, quoiqu'il m'en ait coûté de ne rien recevoir aujourd'hui, et j'espère être demain largement dédommagé.

Après avoir fait un *heureux sort* à ma lettre de ce matin, j'ai été déjeuner avec les deux amis dont je vous ai déjà beaucoup parlé. Voulez-vous que je vous les présente?

L'un est un ingénieur mécanicien, très gamin et très rieur lorsqu'il n'est point à ses affaires, où il apporte des qualités essentiellement précises et mathématiques; l'autre est un professeur de rhétorique au collège Stanislas, lettré par état, distingué d'esprit, plus doué d'imagination que son frère, mais non moins gamin et rieur que lui. A côté de ces deux polissons qui sont mes aînés, j'ai l'air d'un sage de l'antique Grèce. Notre liaison est de vieille date et s'est étendue jusqu'à nos familles. La leur habite Rennes et j'y ai été reçu comme un enfant de la maison pendant les trois années que j'ai passées dans cette ville *nauséabonde*. J'aurai plus tard bien des souvenirs à faire revivre pour bavarder pendant les soirées d'hiver et la période de ma vie qui s'est écoulée à Rennes m'en fournira une bonne part. On m'a raconté que dans la décoration récente de la cathédrale figure un ange Gabriel qui me ressemble tellement qu'on l'appelle l'ange Gabriel Fauré. C'est un ange qui irait bien sans doute avec la Vierge d'ébène que l'on visite à Chartres (1).

Revenons à Cauterets : après déjeuner, j'ai été chez le

(1) Fauré, nous l'avons dit, était très brun.

docteur, qui m'a demandé lequel je préférais d'Offenbach ou de Lecoq. Vous pouvez conclure de cet interrogatoire qu'il me juge en voie de guérison, ce qui n'empêche pas qu'il ne me fait pas grâce d'un verre d'eau. Après le docteur, j'ai été voir Mme H... arrivée inopinément hier soir : l'équilibre est rompu ; la balance H... l'emporte, mais j'y gagnerai qu'il viendra me voir plus rarement. Merci, mon Dieu ! Enfin j'ai réintégré la *casa*, j'ai pianoté, j'ai écrit à Mme Clerc, j'ai relu votre lettre d'hier, j'ai déposé de bons petits baisers dans tous les coins, puis j'ai gravi les marches de granit qui conduisent à la douche et à la pulvérisation. Suite et fin, dîner et promenade... et voilà ! Suis-je ou non le plus raisonnable des Totos ?

Jeudi 30 août.

Meine Braut geliebt !

(Si l'orthographe n'y est pas, le cœur y est !) (1).

J'ai eu comme le pressentiment que votre lettre d'aujourd'hui m'apporterait l'affectueux conseil d'accepter les distractions *sanitaires* que l'on m'offre journellement et je me suis laissé entraîner ce matin à la suite d'une caravane d'amis qui se rendaient à Gavarnie par le chemin difficile du lac de... Nous avons accompli cette excursion à cheval jusqu'au moment où force a été d'abandonner nos montures et de grimper à la manière des chèvres ; ascension pénible à travers un désordre de rochers et d'arbres tordus où nul sentier n'est tracé, que chacun escalade suivant ses goûts et son inspiration. La manière à quatre pattes n'est pas interdite. Après avoir frugalement déjeuné au bord du lac, sur la mousse, et entouré de rhododendrons malheureusement défleuris, j'ai laissé mes compagnons s'enfoncer dans une gorge lugubre, désolée, ravagée par les avalanches et traversée de longues bandes de neige qui ressemblent à de la charpie sur une plaie, et j'ai repris le chemin de Cauterets où l'espoir de trouver votre lettre me pressait d'arriver. Le brouillard s'est mis de la partie et j'ai dû accepter l'offre que m'a faite un berger pas fâché de causer un peu de la politique du Maréchal (à 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer !), de me conduire jusqu'à l'endroit où mon cheval philosophait devant un vieux tronc d'arbre en m'attendant. Avant

(1) L'orthographe en effet n'y est pas, ni la grammaire.

de m'abandonner à mon sort, mon guide d'occasion m'a fait les honneurs de sa cahute dont je voudrais pouvoir vous faire une fidèle description. La seule ouverture par laquelle entre le propriétaire et sort la fumée, est fermée par une porte, *morale* seulement, que nous appellerons, si vous le voulez, le respect de l'inviolabilité du domicile. Les murs sont faits d'énormes pierres assez habilement juxtaposées et qui forment à l'intérieur des saillies voulues dont l'une sert de table, l'autre de manteau de cheminée, une troisième d'étagère ; le toit est en branches recouvertes de terre où quelques fleurs sont nées. J'en ai cueilli pour vous les envoyer en échange du gentil bouquet dont je *pressentais* l'arrivée comme j'avais *pressenti* la *permission*. Ma *devination* était très éveillée ce matin !

Je reviens à la baraque de mon berger pour vous décrire son mode de couchage ; ce n'est pas compliqué : des feuilles de fougères maintenues par une poutre horizontale qui lui sert de siège le jour et de bois de lit la nuit. Au pas de ma vieille monture je suis arrivé à Cauterets, où j'ai trouvé votre chère et bonne lettre. Je lis toutes vos lettres trois fois d'abord, sans parler des suivantes : à la hâte et d'un trait, puis avec plus de tranquillité, enfin avec une délicieuse paresse, en gourmet.

J'ai été très sensible aux regrets que vous exprimez de ne pouvoir jouer par cœur *notre* sonate, mais je ne puis pas admettre que vous vous accusiez de ne pas être assez musicienne pour cela. Il ne vous manque que ce qui me manque à moi-même, l'habitude, qu'il est nécessaire de contracter de bonne heure, de jouer par cœur et pour d'autres que soi seul. Telle chose que j'exécute assez passablement dans la solitude devient un barbouillage, si pendant une minute seulement je m'imagine que cette solitude est peuplée d'auditeurs. Instantanément ma pensée et mes doigts se glacent.

J'ai bien ri de ce rêve où vous m'avez vu dépouillé de mes moustaches et favorisé de vieux cheveux blancs coupés en brosse. Je vous confesserai que j'avais laissé pousser ma barbe depuis mon départ de Paris et que j'étais arrivé à cet état où l'on ressemble à un tout jeune poulet *en retard*, lorsque j'ai découvert ici, un à un, tant de gens qui vous connaissent et savent combien vous êtes jolie. J'ai redouté de leur faire dire en dedans : « Pauvre jeune fille si charmante, épouser un singe pareil, quel dommage ! » Ma coquetterie *naturelle* a

repris le dessus et je me suis livré à tous les luxes du rasoir, du coup de fer pour la moustache, de la mèche *inspirée*, pour essayer de ne vous faire honte que le moins possible. Je voudrais bien y réussir. Dormez bien, chère fiancée, ne toussez plus, et gâtez-moi encore de bonnes lettres si affectueuses, que je bénis presque la séparation qui les a provoquées. Ceci cependant n'est pas bien sûr. Je compte les jours, bientôt je compterai les heures. En attendant, j'envoie mille vœux avec mille baisers à ma chère Marianne qui a tout mon cœur.

Vendredi matin.

Voici, chère Marianne, un bonjour et un baiser qui vous attendront sur le sable et que je vous prie de recueillir quand vous sortirez du bain.

Je travaillerai aujourd'hui, si personne ne me dérange; mais vous savez ce que sont les chambres d'hôtel et la vie des villes d'eaux. Tout le monde s'arroge le droit d'entrer chez tout le monde. Cependant je ne voudrais pas revenir aux Frênes (1) sans y apporter quoi que ce soit qui puisse témoigner de ma bonne volonté.

Ce que j'ai également trop retardé, c'est le projet d'écrire à votre père : je n'attendrai pas plus longtemps qu'aujourd'hui. Comme je n'aurai peut-être pas de lettre de vous, il est bon que je puisse *parer* le *coup*, si c'est possible, par des occupations variées.

Je voudrais pouvoir vous dire ce soir que j'ai fait mieux que de jouer du piano, car je n'en arrive là qu'après avoir obtenu la cruelle preuve que l'inspiration a encore une fois manqué le coche. Adieu, belle et bonne et chère Marianne, je vous embrasse et vous aime avec toute la sincérité de mon cœur.

Mille amitiés matinales à tous autour de vous. Ne me trouve-t-on pas fou de vous accabler ainsi de mes lettres? Mais ceci n'est qu'un *billet!* Ce sera mon excuse.

Vendredi soir.

Chère Marianne,

Je reçois à l'instant la dépêche de Georges qui m'informe de votre prochain départ pour Cabourg. C'est donc là que je

(1) Nom de la villa des Viardot à Bougival.

vous adresserai cette lettre qui vous portera mes souhaits de bon mais *pas trop long* séjour, n'est-ce pas?

Je vous supplie de ne pas oublier que je serai à Paris de demain en huit, c'est-à-dire le samedi 8 septembre, et que je serais bien déçu si vous m'y laissiez revenir seul. Cependant, si vous ne vous trouviez pas alors suffisamment bien portante et que vous éprouviez encore le besoin de bénéficier du bon air de la mer, ne vous arrêtez pas à cette considération et restez. Je ne veux en rien vous contrarier ni vous causer d'ennui.

J'ai passé ma journée comme je vous l'annonçais dans mes quelques lignes d'avant déjeuner. Je me suis abattu sur mon piano et j'y suis resté longtemps, bien qu'il continue à se raidir sous mes efforts. Je n'en tire que des sons décourageants. La bonne qui m'a porté votre lettre m'a cependant avoué qu'elle était restée longtemps derrière la porte pour écouter « les beaux airs de Monsieur ». La misérable retardait ainsi le moment toujours si fiévreusement attendu où je puis déchirer l'enveloppe timbrée de Luc. Ce bon petit nom de Luc, je m'y étais habitué, je l'aimais presque! Me voilà forcé de passer à d'autres amours!...

Vous souvenez-vous du 21 mai?

Le soir du dîner de M. H... j'avais promis à votre mère d'apporter, dans la courte visite qu'elle m'avait autorisé à vous faire, l'air le plus dégagé possible. La fête de votre sœur servait à expliquer ma présence et l'examen de vos photographies dont les premières épreuves venaient d'arriver, m'a aidé à *paraître* naturel. Est-ce exact? Depuis ce jour, que de tourments et que de joies! Mais ces tourments que j'oublie me font jouir avec plus de sécurité de mon très grand bonheur. Une de vos dernières lettres était bien affectueusement terminée. Vous me disiez que vous étiez *heureuse* de pouvoir vous dire mon *affectionnée fiancée!* Que cela m'a été doux et bon et que je vous en remercie encore! J'espère que votre déplacement ne me fera pas perdre une de vos lettres et qu'autant que vous le pourrez vous m'écrirez encore tous les jours. J'attends toujours pour arrêter nos projets que vous m'ayez dit votre avis, mais je le redoute un peu. Quel qu'il soit, je vous promets de le suivre en tous points. J'embrasse le bout de vos oreilles bien plus, infiniment plus petites que les miennes dont je finirai par tirer vanité et je termine, *moi surtout*, en disant : *Ich bin glücklich, sehr, sehr, sehr glücklich* de pouvoir me dire votre *idolâtre* fiancé.

Jeudi matin, 4 septembre (en réalité : 6).

Après avoir trempé son noir museau dans la coupe des voluptés sulfureuses, et son corps dans la baignoire de marbre d'où s'exhale un suave parfum d'œufs pourris, Toto secoue ses oreilles, lustre son crin, allonge la patte vers sa plume et termine la série de ses occupations matinales par la seule agréable entre toutes. Il voudrait bien, *der unglücklich Kettenhund, sein dick Kopf schwarz legen* sur la main de la belle maîtresse de ses destinées dont le tient éloigné la mauvaise qualité de ses aboiements. Pauvre Toto, encore la pâtée de résignation et de patience trempée d'eau chaude, et dans quelques jours tu demanderas du sucre qu'on n'aura pas la cruauté de te refuser : n'est-ce pas, chère Marianne, que bientôt vous récompenserez un Toto si exemplaire?

Croirez-vous que je n'apprends qu'à l'instant la grosse et si fâcheuse nouvelle du jour, la mort de M. Thiers? J'ai grand peur que cet événement n'ait des conséquences malheureuses au point de vue républicain. Tâchons de vivre pour voir. Je ne demande pas mieux que de me tromper.

Jeudi soir, 6 septembre.

Chère Marianne,

Voici tous mes sages projets renversés. Au moment où cette lettre vous arrivera, je serai entre Tarbes et Paris, faute de n'avoir personne pour me remplacer à la Madeleine dimanche. Mon médecin ne m'a pas dissimulé du reste, que deux jours de plus ou de moins seraient d'un effet insensible. Je vous prie donc de ne pas regretter cette modification dans mes résolutions, puisque, en somme, les choses restent dans leur état primitif.

Vous pensez bien que le sentiment qui domine la situation, c'est que je vais me rapprocher de vous, c'est que je me suis sagement abreuvé jusqu'au bout aux sources amères de la Raillère et des *regrets*, et que si je ne vous reviens pas aussi florissant que je l'aurais voulu, ce ne sera pas faute d'avoir énergiquement médicamenté votre Toto.

Mes amis H..., qui ont pris la *suite des affaires* de mes amis de Rennes, m'ont mis dans du coton jusqu'à la dernière heure. J'ai dîné avec eux ce soir et je les ai accompagnés au Casino où,

tous trois, nous faisions notre première entrée. Saint-Germain y donnait une représentation et c'est en son honneur que nous avons dérogé à nos habitudes d'ermites. En nous séparant, Mme H... m'a remis pour vous une boîte de bonbons de la Raillère, et m'a donné un ravissant coupe-papier en souvenir de notre rencontre à Cauterets ; son mari m'a offert un gros gourdin. Vous savez ce que vous aurez à en faire. Vous voyez que j'ai été, comme toujours, très gâté.

Que votre lettre d'aujourd'hui m'a fait de plaisir ! Oui, je suis convaincu que l'on m'aime beaucoup aux Frênes et je reverrai tous les vôtres avec la plus vive joie, car je les aime aussi autant qu'on peut aimer, croyez-moi bien.

Vous allez bien profiter pendant les derniers quelques jours qui vous restent, des bains, du repos et de l'air pur, et vous me trouverez à votre retour bien impatient de recevoir la récompense que votre cœur vous inspirera. Si je peux demain matin vous griffonner quelques lignes avant de monter en voiture, je vous dirai un dernier bonjour avec l'encre de Cauterets. Ceci, c'est la dernière lettre écrite dans la maison de la bonne maman Levens. Croirez-vous que cette belle chambre à deux lits, deux fenêtres et un balcon, ne m'a coûté que 50 francs pour 18 jours? Ici aussi j'ai été très gâté en considération de mes parents. Si, comme je le crains, je suis obligé de revenir l'année prochaine et que vous vouliez bien m'accompagner, je puis vous répondre des soins entendus et de la sollicitude que nous trouverons dans cette honnête et hospitalière maison. Mais nous n'en sommes pas là encore.

Il faut que je dise bonsoir à ma belle et chère fiancée. Ma malle béante attend que je mette fin à son bâillement. A demain matin et, en attendant *ich gehe einen Küss zuwerfen* à Marianne bien-aimée que je reverrai bientôt !...

Samedi soir, 1er septembre.

Je vous remercie de votre charmante lettre et des nouvelles meilleures que vous me donnez et que je souhaitais bien vivement recevoir. Je suis très heureux que vous vous amusiez et j'aurais donné beaucoup pour pouvoir faire la *basse continue* dans votre concert de bon rire si justifié par les cocasseries que vous avez vues, dont votre sœur Dididе (1) m'a envoyé un si

(1) Mme Chamerot.

pittoresque croquis, sans parler des miracles dont vous avez été favorisée.

De même que saint Paul fut frappé de cécité sur le chemin de Damas, de même la Vierge moricaude de la Délivrande brisa votre lorgnon pour vous obliger à recourir aux lumières de la foi. Peut-être avez-vous eu recours à *celles* de l'opticien d'abord. O incrédule !

A coup sûr, vous n'avez pas rapporté de votre pèlerinage des sentiments charitables et généreux à mon égard, puisque vous ne voulez pas me permettre de m'en aller. Je me *résigne*, tout en demandant une récompense honnête que je vous prie de vouloir bien fixer *vous-même* et que je pourrai réclamer dès que nous serons réunis...

Aujourd'hui, pour *essayer* ma voix, j'ai chanté :

Laissons les enfants à leurs mères
Et... les écrins aux bijoutiers.

N'est-ce pas que vous avez voulu me donner une amicale petite leçon et me prévenir que mon style versait dans la *préciosité*? Vous avez bien fait. J'ai l'horreur de tout ce qui n'est pas simple et c'est bien involontairement que cette expression prétentieuse s'est glissée dans une de mes dernières lettres. Toto promet de ne plus recommencer !

Ici rien de nouveau. Les départs s'accentuent et mes amis H... me quittent. Ceux-là me manqueront réellement : ils ont été charmants pour moi jusqu'à la dernière minute. Quant à mon projet d'écrire à notre parrain, je n'ai pas pu le réaliser encore ce soir. M. H... est venu me chercher pour dîner avec sa femme et une dame portugaise. On m'a gardé jusqu'à dix heures et demie et j'ai dû claveciner à deux et à quatre mains. Il y avait longtemps que je ne m'étais trouvé en compagnie féminine et mes *belles manières* commençaient à souffrir de l'unique contact des mâles. C'est sans doute cela qui me donnait une si vive envie de faire la mienne, de malle ! Les susdites dames qui m'ont fait outrageusement veiller partent demain et je suis sûr de pouvoir faire demain soir ce que la fatigue et le sommeil rendent impossible ce soir.

Je radote et ferai sagement de m'arrêter là, vous demandant pardon de cette ennuyeuse lettre et de la fatigue qui obscurcit mes idées et mes yeux. Il me reste cependant plus de force

qu'il n'en faut pour vous redire que je vous aime bien fort, de tout cœur et que je vous *supplie* de ne plus me défendre *méchamment* de vous *excuser*. Pourquoi me reprocher de vous dire ce que je pense de vous si sincèrement? Si vous jugez que je me trompe, laissez-moi me tromper. Adieu et à demain, je ferme vos yeux avec un bon baiser et vous souhaite une excellente nuit.

Votre sûr et véritable ami

2 septembre, dimanche.

Chère et *jolie* Marianella, oui *jolie* ! *très jolie* !... Je *pars pour Tarbes* !... Accrochez-vous aux meubles pour ne pas tomber sous le coup d'une indignation violente. Je partirai tout à l'heure, à cinq heures ; je serai à Tarbes à huit heures. Je dînerai avec les miens, je bavarderai un tantinet et demain matin à sept heures, je filerai sur *Cabourg*. Ne *vous hatez pas de changer de résidence*. Ma plume a *fourché*. Je voulais dire que demain matin, à sept heures, je reviendrai à *Cauterets* et que mon traitement d'aujourd'hui et de demain n'y perdra rien.

Voici, plus sérieusement, pourquoi je vais coucher à Tarbes : c'est parce que je n'ai pas encore reçu une lettre de mes parents depuis que je suis ici, que deux lettres de moi sont restées sans réponse et que je commence à être réellement inquiet. Je vous jure sur l'honneur que je ne resterai pas une minute de plus que je ne vous le dis près de mes parents, et que mon déplacement consistera à coucher dans une autre chambre que la mienne cette nuit. Donc ayez un caractère aussi facile que le mien et ne me grondez pas.

J'ai écrit à notre parrain et je lui ai dit que je voudrais que vous m'aimiez seulement le quart autant que lui. Sans doute vous me jugez incapable d'avoir jamais le quart de ses qualités, puisque, lorsque je vous demande le moyen de conquérir toute votre affection, vous riez très gentiment au museau noir de Toto. Enfin, il faut bien vouloir ce que vous voulez et reconnaître encore qu'en me grondant et en m'imposant un supplément de Cauterets vous me prouvez un réel attachement. Croyez bien que je ne m'y trompe pas et que je vous aime plus fort chaque jour.

Dites, je vous prie, à ce gros paresseux de Georges, qui ne peut pas terminer une lettre en un jour, que j'ai écrit à

M. Dufaure pour le prier de m'envoyer cinq cent mille francs nécessaires pour solder ma fastueuse existence à Cauterets. Puis prenez bien gentiment note de ceci, savoir : que je quitterai ce séjour enchanteur *vendredi*, que je coucherai à Tarbes et partirai samedi pour Paris où je serai dans les bras de la Madeleine dimanche. Adressez-moi donc, je vous prie, votre lettre de *mercredi* à Tarbes, rue Péré et votre lettre de *jeudi* à Paris. Moi je vous écrirai de tous les endroits où je m'arrêterai jusqu'à ce que vous disiez : « Assez : nous regagnons Paris ! »

Votre lettre datée de vendredi, jour où j'ai reçu la dépêche m'annonçant l'infidélité que vous faites à Luc, ne dit pas un mot de votre projet. Il a donc été arrêté bien rapidement. J'espère qu'il ne vous est arrivé aucun ennui et je suis impatient de vous savoir bien installée à Cabourg. Voilà des mouvements qui vous aident à m'écrire en vous fournissant des incidents dont le plus minime du reste m'intéresse au plus haut point. Je ne suis pas aussi bien partagé ici. Calme plat du matin au soir. Il est vrai que si je cherche dans mon imagination les aliments d'une lettre, vous m'accusez de vous *encenser*. Sérieusement, est-ce juste ?

Laissez-moi donc être à mon aise très épris de tout ce qui *est vous* et ne vous plaignez pas d'être *follement* aimée... si non je mets de l'absinthe et de l'eau-de-vie dans mes gargarismes... Horreur !

Adieu et à demain, chère, chère, chère, très chère Marianne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Lundi soir, 3 septembre.

Mille fois merci, chère Marianne, pour votre lettre où vous regrettez si affectueusement de n'en pas recevoir régulièrement deux des miennes chaque jour. Il ne m'a pas toujours été possible de vous écrire le matin, même quelques lignes seulement; cependant je tâcherai de n'y plus manquer, puisque vous m'assurez si gentiment que cela vous fait plaisir.

Je vous ai déjà dit de combien de cérémonies j'accompagnais les *multiples* lectures des vôtres. Lorsque, semblables à celle d'aujourd'hui, elles me parlent de la place Vintimille et du foyer encore trop lointain, *je les apprends par cœur*. Certainement je regrette la fête des Loges et les souvenirs vieux de quatre années déjà, que j'aurais été très heureux d'évoquer

avec vous. Lorsque vous voudrez que je vous parle du *passé*, j'aurai à remonter au delà de cette époque, car au moment de notre *aérienne idylle* le présent commençait déjà, déjà mon cœur était rempli de vous et le mouvement de notre escarpolette berçait un rêve que je n'osais pas m'avouer. Quatre ans se sont écoulés depuis, quatre ans de bonheur perdu pour moi que nous tâcherons de rattraper, n'est-ce pas?

J'ai frémi d'horreur au récit de vos mécomptes de l'hôtel de Luc et je regrette que vous n'ayez pas quitté plus tôt cette auberge plus hospitalière au vent et à la pluie qu'aux voyageurs. J'espère que vous me direz demain des merveilles de Cabourg et du temps qu'il y fait. Ici nous sommes vêtus en gros hiver; depuis trois jours le froid et l'humidité sont nos hôtes. Tâchez de captiver le soleil... J'allais ajouter que cela vous est facile, mais vous me donneriez sur les doigts...

Remerciez bien Georges pour moi, et de sa lettre et des promenades qu'il vous a fait faire. Il est un très bon frère de vous soigner comme cela et je l'aime de plus en plus. Dites-lui que j'irai encore l'attendre au train de huit heures!... N'est-ce pas que j'ai eu dans votre sœur et dans Georges de sérieux alliés?

Mon autre alliée, la prodigieuse muse des Frênes (1), me fera donc toujours rougir! Encore une ouverture? et moi rien, malheur! Cet après-midi j'ai vu passer et j'ai pris aux cheveux quelque chose qui aurait pu ressembler à une romance pour violon. J'ai tiré trop fort, une fausse natte est restée dans mes mains. Si le quelque chose en question vient la réclamer demain, *quel qu'il soit*, je l'appréhende et vous l'apporte à Bougival. Quant à *mon morceau de piano* (!!!), je le sais de moins en moins. C'est l'eau chaude qui me rend ganache comme cela. Je vous demandais hier de m'écrire *mercredi* à Tarbes et *jeudi* à Paris. Il vaut mieux, si vous pouvez, m'écrire encore à *Tarbes jeudi*, le courrier arrivant avant le départ du train que je prendrai samedi pour retourner à Paris. Paris, ô joie, ô bonheur, ô ivresse! Quitter Cauterets vendredi à midi, avec la conscience plus pure que la voix, il est vrai. Être à Paris dimanche! O horizon!

Adieu et à demain *matin*! Pendant que votre tête est pen-

(1) Il s'agit ici de la fille aînée des Viardot, qui composait.

chée sur ma lettre, j'ai bien envie de vous embrasser sur le cou ! *Mais ça vous fait froid* ! Vous souvenez-vous? Adieu, je vous embrasserai quand vous serez endormie !

Mardi matin, 4 septembre.

J'éprouve chaque matin un mouvement d'orgueil (j'arriverai à Paris avec dix-huit mouvements d'orgueil sur la conscience) lorsque je me mire, à sept heures, dans le ruisseau de la rue de la Poste.

Serais-je corrigé de ma proverbiale paresse ? Après avoir souhaité bon voyage à mes lettres et sans m'arrêter à faire des études sur les volets qui s'ouvrent (je sais assez, n'est-ce pas? comment on les ferme), je vole où le devoir m'appelle, étonnant la montagne, stupéfiant le torrent par la rapidité de mon pas, effarant par mes *chansons* les insectes qui volent assez près de moi pour ne rien perdre de ma jolie voix.

Après déjeuner je vais rechercher la trace de mon apparition d'hier, la romance pour violon. Si je pouvais vous dire ce soir qu'elle est en bonne voie !... Ce qui m'horripile, ce sont les pianos d'alentour, que j'entends malgré les fenêtres fermées. « *On dit que tu te maries!* » a remplacé le *Beau Danube bleu*. Serait-ce une allusion, ô ma voisine? Et la voisine répond : « *Tu sais que j'en vais mourir!* » Adieu, et pardonnez-moi ces folies. Je vais aller apaiser ma faim, puis j'essaierai d'apaiser les remords que cette lettre fait naître à mesure que je l'écris.

Chère Marianne, Toto se roule à vos pieds en implorant votre miséricorde et votre absolution.

A ce soir, je serai moins fou !

Vendredi matin, 7 septembre.

Pleurez torrents, pleurez rochers, pleurez fontaine,
Source de Mauhourat, pleurez,
Le mait' de chapell' d' la Mad'leine
Va vous ravir l'aspect d'son nez !

Je ne pouvais pas quitter ces lieux sans saisir le luth du poète inspiré. Que Cauterets trouve dans ce transport lyrique et matinal l'expression du bonheur que je ressens à l'idée de déguerpir dans quelques minutes ! C'est donc le dernier petit

billet que je vous adresse après le dernier verre d'eau absorbé. Je l'écris sur une petite feuille illustrée par M... un soir que nous bavardions dans ma vaste chambre. J'ai retrouvé cette feuille errante en serrant mes bibelots, et je l'ai recueillie pour vous l'envoyer ce matin recouverte de mes grimoires.

Je vous écrirai de Tarbes ce soir, encore plus heureux que je le suis à l'heure actuelle, puisque chaque moment désormais me rapproche de vous. Ce qu'il faut absolument que je vous dise, c'est toute la joie que m'ont fait éprouver ici vos chères lettres, et que je vous en remercie encore. Elles ont poétisé et charmé mon séjour...

L'heure sonne, l'heure de la délivrance ! Adieu, bien chérie Marianne ; je ne veux pas détester Cauterets où j'ai eu, par vous, des heures très heureuses, et je vous envoie le dernier baiser un *peu gelé* qui vous arrivera de 1 000 mètres au-dessus du niveau de Cabourg.

A ce soir, et surtout à *bientôt* !

Paris, dimanche, 7 heures et demie.

Tandis que vous ouvrez les yeux sur le spectacle de l'Océan, je promène les miens sur les visages moins nobles des balayeurs des rues, des maraîchers, des marchandes de lait, etc., etc. Je suis arrivé rue Mosnier à six heures. La nichée de ma concierge, la poule et ses *poussines*, dormait si profondément que j'ai dû renoncer à l'espoir d'obtenir la clef de mon appartement. Ainsi qu'un vagabond sans asile, j'ai rôdé par les rues, et j'ai cherché un refuge dans la gare Saint-Lazare. Un autre spectacle m'attendait là, celui d'une file de voyageurs qui se pressaient au *guichet de Trouville* !... J'ai détourné la tête, comme saint Antoine, et j'ai été noyer dans un établissement de bains ma tentation et mes vingt heures de chemin de fer. Me voilà moins poussiéreux. Mais que les yeux me piquent !

Vous pensez si j'enrage quand je pense que j'ai peut-être chez moi une lettre de vous et que je ne puis pas encore la lire ! Celle-ci, écrite à bride abattue, entre deux gorgées de chocolat, est destinée à prendre le train de dix heures, à vous arriver ce soir et à vous rassurer simplement sur l'issue de mon voyage.

M. Canovas del Castillo était dans le même train sans que cela nous ait fait dérailler. Merci, mon Dieu !

Il pleut ici, quelle chan... ! Hé bien, Toto, que je vous y prenne, à formuler des vœux aussi égoïstes !

Si j'avais le temps de dormir avant la grand messe, comme j'en profiterais ! Mais voilà ! si je m'endormais je risquerais de me réveiller après-demain seulement. Et l'on dirait ce soir à Bougival : « Si Marianne était ici, il se serait un peu plus pressé ! » Oh ! la Messe ! Oh ! les Vêpres ! et puis encore du chemin de fer, et de l'*omnibus à M. Turbé !* C'est trop beau pour un seul homme et je vous prie de verser *una furtiva lagrima* sur mon sort de *chien de tourne-broche* ! Permettez-moi de m'en tenir là ce matin, mes idées sont brouillées comme le temps, et de vous dire, chère Marianne-Marion : à ce soir.

Je ne suis pas assez débarbouillé pour vous embrasser!

Paris, lundi soir, 10 septembre.

Chère Marianne,

J'arrive des Frênes et je viens raconter bien vite à l'*absente* comment nous avons passé notre tranquille soirée.

Arrivé par le *rapide* de cinq heures un quart, j'ai trouvé votre maman et notre parrain dans le billard et j'ai été heureux de leur porter la nouvelle d'une *grande victoire des Russes* ! Puis le dîner nous a tous réunis, après quoi on a fait presque immédiatement de la musique ; l'ouverture de votre sœur me paraît plus dans la gamme générale de l'ouvrage que celle qu'elle avait d'abord composée. Elle est remplie de jolis détails. Paul (1) nous a joué une nouvelle et une ancienne composition, plus la *Folie ;* enfin j'ai prêté le concours de *ma voix* à la lecture de quelques morceaux religieux d'un compositeur suédois. J'allais oublier les dernières mélodies de Paladilhe, dont l'une, entre autres, est remarquablement jolie. Tout cela nous a mené à dix heures moins un quart, et faut-il l'avouer ? cette fois c'est moi qui ai pris mon chapeau avant qu'on m'ait fait remarquer l'heure. J'espère qu'on n'y aura pas pris garde. Tout le monde m'a demandé si je savais quand vous reviendriez. *Non so*, ai-je répondu, *ma spero lo sapere domani.*

Je ne vous ai pas dit que j'avais emporté de Tarbes le petit ouvrage que ma nièce a exécuté pour vous. C'est un sachet à mouchoirs en satin couleur *crevette* (!!!) recouvert d'une den-

(1) Fils des Viardot et violoniste de grand talent.

telle anglaise. Vous trouverez cela *très laid* peut-être, mais vous tiendrez compte de la bonne volonté et de l'intention meilleure encore...

Qu'ai-je fait, ou dit, ou vu, qui puisse encore vous intéresser? Mon relieur m'a apporté les huit volumes des œuvres complètes de notre parrain, que par affection autant que par goût j'ai voulu que nous possédions. Vous m'approuvez, n'est-ce pas? Depuis quatre ans je n'ai pas acheté un livre sans le désir que vous puissiez le lire un jour. Je voudrais bien que vous soyez contente de mon choix. Je prierai aussi notre parrain de monter un jour chez moi pour lui faire voir deux ou trois gravures et pour qu'il me dise si elles ne seront pas indignes de figurer dans le plus obscur de nos couloirs. L'une est une reproduction de la Sainte Cécile de Raphaël qui m'avait été donnée par M. Villot et qui, paraît-il, est une très belle épreuve. J'ai aussi l'eau-forte d'une aquarelle de Regnault, des lithographies de Fantin sur les *Niebelungen* et le *Tannhäuser*, deux grandes photographies des papas Mozart et Beethoven, etc., etc.

Voilà une lettre qui ressemble à un inventaire après décès. Dieu merci, je suis vivant, et bien portant et tout prêt à ne pas me *formaliser* si vous ne me reconnaissez pas.

Vous dire la musique enragée que me font les locomotives au moment où je vous écris est impossible. On devrait bien les coucher en même temps que les enfants. C'est intolérable.

Ce soir, j'ai rôdé autour de la maison, j'ai regardé votre fenêtre close, j'ai fait le tour du chalet. Pas le plus petit bruit de fenêtre fermée! Mais quelle mélancolie dans ces soirées de septembre si vous ne revenez bientôt les ranimer! Chez vous je fais tout mon possible pour ne pas laisser trop voir combien la famille me paraît *réduite*; je suis gai tant que je peux pour ne plus être *grondé!* Adieu, chère Marianne, à demain. Je vais bien dormir parce que j'espère en un *bon réveil*, en une *bonne promesse* de *prompt retour*, et je vous souhaite la *bonne nuit* que vous méritez si vous avez accompli cette belle action.

Paris, 11 septembre. Mardi.

Si vous pouviez me voir, chère Marianne, vous verriez quelqu'un de bien *joyeux*, de *bien heureux*. Mille fois merci d'avoir pris la détermination de revenir jeudi, car j'espère bien qu'il n'y a pas de parenté à craindre entre le « probablement jeudi »

et le « un ou deux jours » dont je m'étais si justement défié à Cauterets. Pour être tout à fait sincère, il faut que Toto avoue que lorsque sa plume faisait l'effort d'écrire : « restez », son cœur suivait péniblement le mouvement. Pensez que je suis au vingt-cinquième jour du plus maigre carême. Je puis donc me réjouir de votre retour, puisque vous allez revenir en très bonne santé et que ma provision de résignation étant près d'être tout à fait *épuisée*, je n'aurai pas l'obligation de la renouveler....

Revenez donc; le temps ne sera plus *humide* et *maussade*, car le soleil est revenu, vous trouverez des ânes tant que vous en voudrez et même des *bains de mer* à la Frégate du Pont Royal.

Et tous, nous ferons l'impossible pour que vous ne regrettiez pas trop Cabourg-sur-Mer, que je m'apprêtais à appeler *Cabourg-sur-glue* ! Je n'hésiterai pas à lui faire des excuses anticipées, à cette honorable bourgade, si vraiment vous y avez retrouvé la santé et de *bonnes joues*, ainsi que votre sœur et Georges l'attestent. Je m'ennuie tellement depuis mon retour, que j'en serais arrivé à regretter Cauterets ! Là-bas du moins je n'étais pas exposé à faire des réponses *humiliantes*, tandis qu'on me questionne à chaque instant du jour, ici, sur des points qui ne devraient plus être pour moi du domaine de l'inconnu. Enfin j'espère qu'avec votre retour la lumière se fera et que je pourrai reprendre une attitude plus *digne*. J'ai assez de m'entendre plaindre niaisement comme a fait hier ce grand bête de d'.... et je suis convaincu que vous comprendrez ce sentiment et que vous me le reprocherez moins que personne.

Mon organiste m'a laissé sur les bras le soin d'enterrer les concierges et autres infériorités sociales de la paroisse, d'où il suit que j'ai de fréquentes occupations à l'église. Cela ne durera que quinze jours, après lesquels je n'aurai plus à faire que ma besogne personnelle. Je suis passé tout à l'heure rue de Douai pour dire à votre mère ce que vous m'aviez écrit. Je l'ai trouvée très inquiète de l'état de la mère de Mme Léonard, qui serait tout à fait à la dernière extrémité. Peut-être Mme Viardot restera-t-elle ce soir à Paris, si cela lui paraît nécessaire. Je vous renseignerai à mon retour de Bougival. Le nº 50 de la rue de Douai a pris un air conquérant sous un frais et clair badigeon qui est tout à fait en harmonie avec mes idées. Ce n'est plus l'aspect quelquefois si sombre du Sphinx qui m'a causé tant d'angoisses.

A la porte les vilains souvenirs ! et vive le bonheur de vivre à l'avant-veille de revoir ma *tant chérie* Marianne !

Qu'est-ce que c'est que ce baudet récalcitrant qui se permet de vous déposer ainsi sur les grands chemins? Est-ce que ce sont mes appréciations poétiques qui l'ont vexé? Dites-lui que je les retire à la condition qu'il se comportera mieux.

A ce soir mon dernier gribouillage et, en attendant, mille remerciements de la part de mes joues *gonflées de joie* et d'orgueil sous la douce pression de vos lèvres ! Adieu, chère, chère bien aimée Marianne ! Que c'est bon de penser à jeudi et comme je vais compter les heures !

Paris, mercredi soir, 12 sept.

Chère Marianne,

Mon *poulet* d'aujourd'hui n'avait qu'une *aile* et qu'une *patte* et j'ai été *bien fâché* de ne pas pouvoir bavarder plus longtemps avec vous. Mais vous savez bien que pendant que je ne puis pas vous écrire je pense à vous, *mon joli futur professeur d'allemand !* Quand pourrai-je vous dire, *tout doucement : Kommen sie mit mir in den Garten* ?

Hélas, les *lauriers* sont coupés ; les belles soirées, nous les avons passées loin l'un de l'autre, et maintenant la fraîcheur du soir va devenir un complaisant auxiliaire pour les *sévères* parents et contrariera nos *pieux* pèlerinages dans bien des gentilles allées que j'aime tout plein. Je vous assure que les grands arbres des Frênes sont tout contristés de votre absence et qu'ils ne demandaient pas mieux que de nous prêter encore les mystères de leurs bons vieux rameaux. Depuis mon retour, je leur ai souvent conté ma peine et combien je trouve injuste et cruel de ne pouvoir franchir la si petite distance qui nous sépare ces jours-ci. Combien je voudrais connaître Cabourg, et Luc, et les mille endroits où vous avez *cavalcadé*, et le sable que vous avez piétiné ! Tout ce que vous avez vu et dont je voudrais pouvoir me souvenir avec vous !

Me gronderez-vous d'avoir fait ce soir une infidélité aux Frênes? Je suis tout de même resté en famille ! *Mossieu* Paul m'a fait l'honneur de dîner avec moi et de m'accompagner aux Français où j'ai plus pensé à la soirée du *Marquis de Villemer* qu'à la pièce que l'on jouait ! Vous souvenez-vous du *Marquis*? et de *Lalla-Roukh* ? et de *Robert* ! Il y a bien trois mille ans de

cela ! J'espère bien que je n'irai plus au théâtre sans vous maintenant, n'est-ce pas ? Il m'est devenu impossible de prendre de l'intérêt à quoi que ce soit si vous ne le partagez pas !

Donc j'ai traîtreusement abandonné votre famille ce soir, mais je me dédommagerai certainement demain. Votre mère nous quittera peut-être pour aller *encourager* de sa présence les débuts de Mlle Henry, au Théâtre Lyrique, dans une pièce de M. de Choudens fils, où elle joue, chante et danse le rôle d'un jeune pêcheur napolitain. Elle paraît compter beaucoup sur un effet de maillot rose... Oui, chère jolie fiancée, je suis bien heureux de penser que vous nous revenez avec la santé, avec la force et la gaîté. Vous verrez aussi quel bien me fera votre retour et comme je vais continuer à progresser dans la même voie que vous. Je ne me sens pas encore aussi équilibré que je voudrais l'être, mais le *bonheur* achèvera la guérison de Toto. Je veux être, à tous égards, un bon citoyen de plus dans la République des Frênes.

J'espère que votre lettre de demain me renseignera sur l'heure de votre arrivée. Cela ne pourrait être que dans l'après-midi : par conséquent je serai certainement libre. Ne vous effrayez pas si ma voix s'enroue quand je vous reverrai. Je sens bien que je serai *très ému*, puisque je le suis en y pensant, et l'émotion continue à me *subtiliser* mes *pauvres sons!* Mais cette émotion-là sera *très bonne* et vous ne pouvez pas ne pas me la pardonner à l'avance. Laissez-moi donc, en vous quittant, prendre un bon baiser *d'à-compte* et souhaiter à mon *idolâtrée* Marianne une dernière nuit excellente à Cabourg, et un rêve qui lui fera voir le fidèle Toto, couché à ses pieds, lui demandant une caresse pour son obéissance et sa tendresse de bon *toutou!*

Dodo, dodo, dodo, ma *bien chérie* et à vendredi, c'est-à-dire à demain, car il est *jeudi* depuis deux heures déjà. Mille baisers de votre

A tout jamais !

Gabriel Fauré.

LES ACADÉMIES DE PROVINCE

AU TRAVAIL

Nous avons souvent rappelé que les académies de province possédaient en général de grands sujets de travail et de recherches : l'histoire, voire la préhistoire, l'archéologie et l'économie actuelle de leurs régions. Le magnifique travail entrepris par la Fédération des académies de Bourgogne sur le puissant Ordre de Cluny, qui fut l'un des directeurs spirituels de l'Europe du x^e^ au xiii^e^ siècle, montre que les Compagnies de province peuvent élaborer des œuvres magistrales, quand elles veulent bien en rechercher les éléments dans les archives et les monuments au milieu desquels elles vivent. Dans cette même Bourgogne, nous avons signalé les belles recherches de la Société des sciences de Semur en Auxois sur l'histoire d'Alésia et de ses environs.

C'est un travail analogue de forte et patiente érudition que vient de terminer M. G. Hérelle devant la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, en dressant le répertoire du *Théâtre tragique du Pays basque*, c'est-à-dire des fameuses pastorales basques à sujets tragiques, qui sont jouées depuis des siècles par des artistes amateurs. M. Hérelle a pu en inventorier près de deux cents, dont un grand nombre appartiennent à l'Ancien, au Nouveau Testament et à la vie des Saints. Les autres relèvent de l'antiquité profane, des chansons de geste, romans et légendes.

A vrai dire, d'une partie de ces pastorales, il ne donne que les titres ou des fragments; mais beaucoup d'autres sont entières, en des manuscrits souvent malhabiles, et c'est miracle qu'elles aient pu être conservées à travers les siècles par des copies renouvelées. C'est que les « instituteurs de pastorales », ceux qui conduisaient

le jeu des acteurs remplissaient une sorte de fonction majeure ; ils étaient les conservateurs des pièces, qui contenaient presque toujours les noms des acteurs, le nombre des versets que chacun avait à réciter, et l'indication de la place qu'il devait tenir sur la scène.

*
* *

Les *Mémoires* de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, qui forment un important volume, sont consacrés en entier à la ville de Blois. Et quelques-uns des documents qu'ils contiennent pourront utilement servir à l'histoire de la France, qui est faite en grande partie de ses histoires régionales.

L'abbé Gallerand y publie, avec beaucoup de verve et de belles qualités d'historien, le récit dramatique de la vie à Blois et dans le département pendant la période qui va de mars à décembre 1793, sous le titre *Blois sous la menace vendéenne*. Il y décrit la sinistre histoire des massacres du Château-Gaillard, et montre par les faits comment de braves gens, affolés par la crainte et menés par quelques criminels, peuvent aller à la démence des crimes collectifs les plus affreux.

C'est encore de Blois et du siège de la justice en cette ville, qui fut royale sous les Valois, que nous entretient M. A. Cauchie, dans les mêmes *Mémoires*. Ce résumé nous montre, dans un cas au moins, qu'au XI^e^ siècle, le prévôt rendait la justice sous un orme devant le château. Au début du XIV^e^ siècle, ce siège fut transféré au Bourg-Moyen, qui n'existe plus, non plus que le vieux château des comtes de Blois. « Mais, écrit l'auteur, l'antique donjon du XI^e^ siècle est toujours debout, et depuis plus de six siècles, il sert de prison. N'est-il pas permis de dire qu'il est le doyen des cachots de France? »

M. A. Cauchie nous fait encore un récit pittoresque de la *Vente et prise de possession du comté de Blois au XIV^e^ siècle*, en 1391, quand le dernier comte de Châtillon le vendit au duc de Touraine, frère du Roi.

M. L. Belton écrit la curieuse histoire de *l'Ancien barreau de Blois* et M. Pierre Lesueur publie des notes fort intéressantes sur *le Château de Blois* quand Louis XIII y vint, avec la cour, peu après son mariage.

*
* *

Avant d'analyser, au moins sommairement, les nombreux travaux des Académies et Sociétés de Sciences, d'Arts et de Lettres qui

ont bien voulu nous adresser leurs bulletins ou mémoires, nous tenons à rappeler que cette chronique est largement ouverte à tous les efforts des compagnies lettrées ou savantes de nos provinces. En commençant, les premiers, cette chronique dans la *Revue*, nous avons montré l'estime particulière où nous tenons les productions spirituelles de nos belles régions, si intéressantes dans leur diversité. Encore nous est-il bien impossible d'analyser les œuvres qui ne nous parviennent pas. Nous savons, par exemple, que les compagnies lettrées du Nord de la France, celles des Flandres, sont d'une louable activité; mais nous ne pourrons résumer leurs travaux qu'autant qu'elles prendront le soin, comme nous les en prions de nouveau, de nous adresser leurs bulletins.

Nous sommes persuadés qu'il y a intérêt, non seulement pour les auteurs et chacune des académies, mais pour toutes les régions et pour l'intelligence française elle-même, à ce que leurs productions les plus originales soient connues dans le pays tout entier, — et aussi dans les deux mondes, — comme il est de tradition à la *Revue*.

Dans les *Mémoires* de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, le Dr Fauchon retrace avec une forte érudition et en une belle langue l'*Histoire de la Société royale d'Agriculture de la Généralité d'Orléans* qui fut, de 1761 à 1789, l'aïeule de la Société actuelle, et naquit de ce puissant mouvement des physiocrates que le génie prévoyant de Turgot dressait comme un instrument de prospérité, et un plan de réformes qui, peut-être, nous eût épargné la Révolution.

Les mêmes *Mémoires* contiennent encore, à côté d'études d'histoire et d'archéologie locales, une perspicace étude de M. Refoulé sur *M. Robert de la Sizeranne et les idées d'un critique d'art* qui sait bien que les arts ne sont pas un champ clos et qu'ils sont seulement l'une des formes d'expression de l'âme d'une époque. Nulle part plus qu'ici on ne se réjouira de l'hommage rendu à notre éminent et si cher collaborateur.

La Société d'Émulation du Bourbonnais, qui possède une commission des fouilles des plus actives et très compétente, a continué ses recherches dans cette région si riche en monuments protohistoriques et préhistoriques. Elle a mis au jour de nombreux fours de verriers, et deux notamment dans la montagne bourbonnaise, à quelques kilomètres d'un site fameux... par ses controverses d'apparence archéologique.

Le *Bulletin* de la Société littéraire et scientifique du Cher

contient une curieuse note de M. Pillet, suite à une remarquable communication de M. Supplisson, sur la fête impériale du 6 décembre, qui commémorait à la fois la bataille d'Austerlitz et le couronnement de Napoléon Ier. Citons encore les notes d'histoire du colonel Chenu et de MM. Gandilhon, H. Boyer.

Les *Mémoires* de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, que nous avons déjà cités, contiennent encore un remarquable rapport de M. R. Etchat, sur le reboisement dans les Pyrénées basco-béarnaises, où la dévastation humaine des forêts est aggravée par les maladies du chêne et du châtaignier. L'auteur met en pleine lumière l'importance de ce problème qui intéresse toutes les régions montagneuses de la France, et non seulement ces régions et leur prospérité presque immédiate, mais encore toute l'économie agricole du pays, car le régime des eaux est essentiellement fonction de l'état des forêts, et surtout des forêts de la montagne. Problème à longue échéance, et qui par cela même n'intéresse guère les assemblées parlementaires et les gouvernements éphémères : les assemblées locales ou régionales sont mieux placées pour mesurer l'importance de ces problèmes vraiment vitaux. Et c'est une nouvelle raison de donner à ces dernières assemblées une autonomie plus large avec des budgets plus raisonnables.

Remarqué encore, dans les mêmes *Mémoires*, un récit très pittoresque de *la Bataille de Dettingen* (1743), par un combattant, M. de Souhy, et rapporté par M. Ch. Amestoy ; une étude du savant chanoine Daranatz sur *Turgot de Saint-Clair* ; l'historique de *la Citadelle de Bayonne*, par l'intendant Lacrambe, et *Trois tableaux de l'église de Clare*, par M. A. Dutournier.

Le *Bulletin* de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, après un magistral rapport de M. Toutain sur l'activité de la Société pendant la dernière année, et notamment sur la grande œuvre de l'exhumation d'Alésia, nous ramène aux sciences naturelles, qui sont si souvent poésie. M. Varnier nous conte une excursion dans une fourmilière, et M. Decary, administrateur des colonies, complète cette note par l'étude des termites champignonnistes de Madagascar.

Enfin, Mme A. Simon termine son étude sur *Jeanne d'Arc et l'arbre des Fées*, base du procès de sorcellerie qui aboutit au grand crime de Rouen.

C.-M. Savarit

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Au moment où les glorieux soldats de la *British Legion* viennent faire aux champs de bataille de France et de Belgique une pieuse et amicale visite ; au moment où un nouvel ambassadeur, sir William Tyrrel, si connu déjà et apprécié en France, vient de présenter au Président de la République les lettres qui l'accréditent comme représentant de S. M. George V, à la place du marquis de Crewe qui ne laisse à Paris que d'excellents souvenirs et des regrets, il nous est particulièrement agréable de constater que, en plusieurs occasions récentes et importantes, la France et l'Angleterre ont heureusement collaboré, pour le plus grand avantage de tous, à l'organisation de la paix. Chaque fois que se réalise une telle entente, les difficultés s'aplanissent d'elles-mêmes. L'harmonie s'étant établie entre le point de vue britannique et le point de vue français, la signature du pacte Kellogg est, nous l'avons dit, devenue possible et prochaine. Une démarche commune, à laquelle a participé également l'Allemagne, a été faite auprès du gouvernement de la Lithuanie afin de rappeler M. Valdemaras au respect des engagements qu'il a pris envers la Société des nations, et l'on veut espérer qu'elle ne restera pas sans effet. Enfin, et surtout, un compromis naval franco-anglais vient d'être conclu et communiqué aux gouvernements américain, italien et japonais, signataires de la convention de Washington.

En quoi consiste cet accord et quelle en est la portée? Les travaux des experts qui étudient les problèmes techniques en vue de la conférence préparatoire pour la réduction des armements étaient arrivés, depuis plusieurs mois, à une impasse. Pour les armements navals, les Français soutenaient que, dans les proportions fixées jusqu'à 1932 par la conférence de Washington de 1921, chaque État

devait rester libre d'employer, au mieux de ses intérêts et selon ses besoins, le tonnage global auquel il a droit. L'Amirauté britannique, au contraire, dont on sait que les avis sont toujours écoutés dans les conseils du gouvernement de l'Empire, demandait que le programme naval de chaque État fût fixé à l'avance, par catégories de navires, et communiqué. Par principe et afin d'éviter toute surprise, elle attachait du prix à obtenir gain de cause sur ce point et elle incitait les représentants anglais à faire opposition aux vues françaises en matière de sécurité militaire sur terre ; les experts britanniques réclamaient donc une limitation des réserves instruites qui aboutirait à un contrôle vexatoire et à l'abolition du service militaire obligatoire.

La défense et l'existence même de l'Empire britannique repose sur sa puissance navale; la sécurité de la France et même celle de ses colonies a pour support essentiel sa force militaire. Après de longs pourparlers, les deux parties viennent d'arriver à un accord, chacune obtenant satisfaction sur le point qui lui importe davantage. La France n'a nullement l'intention de contester sur mer la suprématie de l'Angleterre, d'abord parce que, le voulût-elle, elle ne le pourrait pas, ensuite parce que, le pourrait-elle, elle ne le voudrait pas. Après l'inoubliable fraternité d'armes de la grande guerre, l'idée même d'un conflit avec l'Angleterre a disparu de nos esprits; les Français considèrent que la meilleure garantie de sécurité pour leurs colonies consiste en une bonne entente avec l'Angleterre ; s'ils ont besoin de posséder la marine convenable à une grande puissance qui a des possessions et des intérêts dans les cinq parties du monde, c'est pour parer éventuellement à d'autres dangers. Réciproquement, nous sommes persuadés, et beaucoup d'Anglais partagent cette conviction, que la sécurité de l'Empire britannique est liée à la puissance militaire de la France. Sur ces solides assises, une entente pratique peut s'établir pour arriver à une réduction générale des armements. La France a déjà donné l'exemple. L'accord annoncé le 31 juillet par sir Austen Chamberlain était la condition nécessaire à la réunion d'une conférence préparatoire pour la limitation des armements; elle en présage le succès dans les conditions de prudence et de modération requises.

D'autre part, lorsque les études seront reprises sur cette nouvelle base, l'Angleterre pourra se tourner vers les États-Unis et renouer avec eux les négociations interrompues par l'échec de la conférence des trois puissances (Angleterre, États-Unis, Japon) à Genève

en 1927. C'est pourquoi la presse ministérielle anglaise se félicite de l'accord intervenu avec la France. Les journaux américains, jusqu'à présent, paraissent surpris et tâtent l'opinion en attendant que le compromis anglo-français soit publié et que le gouvernement de M. Coolidge ait fait connaître son opinion. Naturellement, chez nous, la presse communiste montre à ses lecteurs, dans ce qui est, pour tout homme tant soit peu informé, un acheminement à la limitation des armements, « une étape dans cette course folle aux armements, qui précipite l'échéance des conflagrations internationales ». Il est impossible de dénaturer davantage et plus volontairement les faits : voilà l'usage que l'on fait aujourd'hui, dans l'intérêt de la révolution universelle, de la liberté de la presse.

Le gouvernement de M. Stanley Baldwin avait besoin de ce succès extérieur, car il est aux prises, en Angleterre, avec le terrible fléau du chômage. Le Roi, dans le discours du trône du 3 août, a déclaré brièvement mais nettement : « La condition des industries de première importance et le nombre élevé des chômeurs continuent à m'inquiéter. » En vérité, il y a de quoi. Le débat du 24 juillet a montré que la situation ne s'améliore pas. Le nombre des chômeurs a augmenté de 100 000 en juin. Le Premier lui-même a reconnu que 200 000 ouvriers mineurs ne trouveront plus jamais d'emploi. Toutes les difficultés politiques, avec lesquelles le ministère est aux prises, et ses dissensions intérieures sont en corrélation directe avec le problème du chômage. Les excellents reportages de M. Henry de Korab, récemment réunis en un volume (1), nous ont montré les redoutables conséquences et le caractère irrémédiable de la crise. Assailli, aux Communes, par les travaillistes qui exploitent la situation dans l'intérêt de leur politique, M. Baldwin est en butte aux critiques, dans son propre parti et dans son ministère même, de toute une fraction de l'opinion conservatrice qui réclame des mesures protectionnistes.

Une requête, signée de deux cents membres de la majorité, demande au gouvernement de revenir sur ses déclarations de 1924 et d'étendre le bénéfice de la protection à l'industrie métallurgique ; elle fait remarquer que, depuis cette époque, la situation de l'industrie du fer et de l'acier est devenue de plus en plus précaire et qu'une politique dite de « sauvegarde » s'impose. M. Baldwin opposa aux instances de ses amis un refus formel. Il a indiqué, aux Communes,

(1) Henry de Korab, *la Clef de l'énigme anglaise*. La Renaissance du Livre, 1 vol. in-16.

les remèdes qu'il propose. C'est d'abord, en attendant le programme de 1929, l'entrée en vigueur, le 1er décembre, de la loi qui accorde une subvention de quatre millions de livres aux Compagnies de chemins de fer, moyennant qu'elles abaisseront les tarifs de transport des matières nécessaires à la métallurgie, de certaines catégories de charbon et des produits agricoles. C'est surtout une série de mesures pour le transfert de la main-d'œuvre, c'est-à-dire pour l'établissement des familles de chômeurs dans les régions qui n'ont pas assez de bras ou dont les industries sont prospères. Mais un mineur, un métallurgiste, un ouvrier des constructions navales ou des tissages de coton (ce sont les industries les plus atteintes) peut-il se transformer en un potier, un maçon, à plus forte raison en un paysan? Et ne va-t-on pas, pour soulager les métiers qui souffrent, écraser ceux qui sont encore prospères? Les transferts ne pourront apporter qu'un palliatif à une situation tragique.

La solution serait de rétablir le courant d'émigration vers les Dominions, à défaut des États-Unis qui sont fermés. Naguère plus de 200 000 ouvriers s'en allaient chaque année au delà des mers. Mais ce sont eux qui ont fourni partout, à des usines concurrentes de celles d'Angleterre, une main-d'œuvre expérimentée. D'ailleurs, les ouvriers anglais ne veulent pas s'en aller: le chômage est devenu pour eux une profession dont ils n'éprouvent plus le besoin de s'évader. Le président du Comité d'émigration outre-mer, lord Lovat, va se rendre dans les Dominions, afin d'accélérer le courant. Mais à peine M. Baldwin avait-il parlé que, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, arrivaient des télégrammes : les Dominions ne veulent pas d'ouvriers. Ils accepteraient peut-être des colons; mais les chômeurs seraient-ils capables de cultiver la terre, à supposer qu'ils acceptassent de tenter l'expérience? Ainsi les remèdes préconisés avec un beau courage par le premier ministre ont paru insuffisants même à ses amis.

Ce fut l'origine, au sein même du Cabinet, de dissentiments publics. M. Winston Churchill ayant fait, aux Communes, une profession de foi libre-échangiste, le ministre de l'Intérieur y répondit, quelques jours après, par l'affirmation d'un programme protectionniste : « Entre aujourd'hui et les prochaines élections, il nous faudra prendre en considération une extension de la politique de la sauvegarde aux industries britanniques. » Sir William Joynson Hicks est l'enfant terrible du ministère. Ne se scandalisait-il pas, il y a quelques jours, que le gouvernement des États-Unis, en même temps qu'il

propose aux puissances européennes le pacte Kellogg, augmente ses armements navals? Il fallut qu'une note officielle désavouât l'indiscret parleur. Cette fois, le ministre de l'Intérieur est soutenu par une partie de ses collègues et par une nombreuse fraction des députés conservateurs. On parla dans la presse d'une scission du parti en deux groupes. Un article du *Times* déclara qu'aucun changement important ne serait apporté à la politique libre-échangiste définie par les conservateurs en 1924. Les ministres dissidents affirmèrent leur loyalisme à l'égard du premier ministre. Mais il est évident que le désaccord subsiste et qu'il est sérieux puisqu'il touche à l'insoluble problème du chômage. On ne voit guère de milieu, en effet, entre une politique qui chercherait à sauver l'industrie nationale par des mesures de plus en plus protectionnistes, et une politique résolument anti-interventionniste qui supprimerait progressivement les allocations de chômage. Les mesures appliquées ou préparées par M. Baldwin seront-elles efficaces? On voudrait l'espérer, car la prospérité de l'Angleterre est nécessaire à l'équilibre économique de l'Europe. Les remèdes socialistes qui consisteraient à accroître les indemnités de chômage, à recommander la limitation volontaire des naissances, ne feraient qu'aggraver le mal. Le ministre de l'Intérieur a eu le mérite de poser des questions inquiétantes auxquelles il n'a apporté que des solutions discutables, mais il a révélé le manque de cohésion, en face d'un danger clairement aperçu, du parti conservateur et du ministère lui-même. On parle déjà, en Angleterre, des élections; il faudra, s'ils veulent retrouver une majorité solide, que le gouvernement et le parti conservateur unifient leur doctrine et apportent quelques résultats.

Si les Allemands s'imaginent qu'en répétant, à propos de tout et à propos de rien, qu'ils ont droit à l'évacuation prompte et gratuite des territoires occupés et à l'annexion de l'Autriche, ils travaillent à la réalisation de leurs désirs et réussiront à persuader l'opinion française ou à forcer la main au gouvernement, ils se trompent. M. Georg Bernhard, dans la *Gazette de Voss* (22 juillet), se plaint qu'en France « on montre infiniment peu de compréhension pour ce qu'il y a d'irrationnel et de sentimental dans le peuple allemand ». Il faut bien lui répondre que les problèmes pendants entre la France, ou plutôt entre les Alliés et l'Allemagne, sont du domaine des intérêts, que les sentiments sont essentiellement changeants et qu'une longue expérience nous a prouvé que les sentiments des Allemands ont,

peut-être inconsciemment, une merveilleuse aptitude à se conformer aux intérêts de l'Allemagne. Est-ce que les Allemands, de leur côté, ne méconnaissent pas ce qu'il y a, dans le tempérament français, de raisonnable et de pondéré ? Il est visible que les manifestations favorables à un rapprochement tendent invariablement à obtenir, pour le Reich, quelque avantage immédiat. Le jeu qui consiste à présenter les circonstances les plus normales dans les relations diplomatiques des deux pays comme des avances et des sacrifices qui coûtent à l'amour-propre germanique et qui méritent récompense honnête, a quelque chose d'un peu puéril et aussi de dangereux en raison des déceptions qu'il prépare. L'objurgation qui se formule à peu près ainsi : « Voyez tout ce que nous faisons pour gagner votre confiance et donnez-nous quelque chose en échange; hâtez-vous, gardez-vous de manquer l'occasion, de crainte de ne plus la retrouver jamais », se répète chaque jour dans la presse allemande ; elle n'a pour effet que de mettre l'opinion française en éveil et en défiance.

Voici deux exemples d'hier. Le Conseil des ministres français a décidé d'envoyer l'un de ses membres à l'inauguration de l'exposition internationale de la presse et il a choisi M. Herriot; celui-ci a été, à Cologne, l'objet d'un accueil particulièrement chaleureux ; et nous ne doutons pas que les sentiments qui se sont manifestés sur son passage aient été sincères, car beaucoup d'Allemands, surtout dans cette région, souhaitent un rapprochement avec la France, mais nous en douterions moins encore si les personnages qui l'ont harangué n'avaient éprouvé le besoin de faire allusion à une prochaine et complète évacuation des territoires occupés. De son côté, M. Stresemann va venir à Paris, le 29 août, pour la signature, à laquelle le gouvernement des États-Unis souhaite donner le plus de solennité possible, du pacte Kellogg ; alors la *Gazette de Francfort* croit habile de poser des conditions : « Il faudra, de toute nécessité, veiller à ce que ce sacrifice de notre part soit estimé à sa juste valeur par la France et par toutes les autres nations. Il faudra, de toute nécessité, veiller à ce que la visite dans la capitale française du ministre allemand des Affaires étrangères reçoive le sens sans lequel le peuple allemand se refuserait à comprendre et à approuver une pareille preuve de notre esprit de conciliation. » Où est, dans tout cela, « l'irrationnel, le sentimental » dont parle M. Bernhard? Nous voyons surtout de petites malices cousues de fil blanc, des essais assez maladroits de manœuvre, on pourrait presque dire de chantage.

Si ce n'est pas un chantage, c'est du moins à propos de chanteurs

et de chansons, que la presse européenne a de nouveau discuté la question, complexe et simple à la fois, du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Des fêtes en l'honneur du musicien Schubert se sont transformées en une grande manifestation politique en faveur de l'*Anschluss*. L'affaire était d'avance prévue et combinée. M. Scholz, le chef du parti populiste allemand, auquel appartient M. Stresemann, donnait, plusieurs jours auparavant, à la *Neue Freie Presse* de Vienne, des déclarations dans lesquelles il précisait que le gouvernement du Reich devait changer de tactique, laisser de côté provisoirement l'évacuation des territoires occupés pour faire passer au premier plan la question du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Plus de 150 000 chanteurs, venus de tous les points de l'Allemagne, défilèrent huit heures durant, le 22 juillet, dans les rues de Vienne avec bannières, insignes et chants, et passèrent devant une tribune où siégeaient le Président de la République, M. Hainisch, le président du Conseil Mgr Seipel, le bourgmestre Seitz et M. Lœbe, président du Reichstag de Berlin, socialiste et ardent propagandiste du rattachement. Les paisibles bourgeois de Vienne ont eu l'impression que tous ces chants et tous ces chanteurs préparaient la conquête de leur antique et magnifique cité par le débordement du germanisme du Nord.

Le président Lœbe s'était réservé la partie politique de la fête : « Nous sommes, a-t-il dit, un peuple et une nation, et c'est pourquoi nous voulons aussi devenir un État. » Et il a célébré « la grande République allemande de l'avenir ». La presse allemande la mieux intentionnée, M. Georg Bernhard, par exemple, se donne beaucoup de peine pour prouver qu'il ne s'agit pas là de « pangermanisme ». C'est à y perdre le peu de grec qui nous reste ! Deux jours après, à Gratz, nouveau discours, plus lyrique encore, de M. Lœbe ; il cherche à compromettre à la fois Mgr Seipel et son propre gouvernement, à créer une ambiance d'opinion telle que l'*Anschluss* s'opère, pour ainsi dire, de lui-même. Il n'est pas démontré, en effet, que ni les gouvernements intéressés, ni les peuples dans leur majorité, soient très pressés de réaliser le rattachement ; et il est certain au contraire que l'Europe s'y oppose et que les traités l'interdisent.

La presse allemande démocratique a senti le péril et s'est employée à mettre au point la question. La *Gazette de Francfort* écrit : « Il n'est pas un de ces chanteurs allemands, ni de ceux qui les ont accueillis à Vienne qui songe à réaliser l'unité allemande par la force, par la guerre ou par une rébellion sanglante. La plus grande Allemagne

est regardée par une partie très importante de ses partisans comme devant se développer dans le sens d'une grande nation travaillant au libre exercice de ses forces intellectuelles et économiques, mais en aucun cas dans le sens d'une politique de violence. » Toute la presse socialiste reprend le même thème : pangermanisme par la culture, par l'entente économique, non pas pangermanisme politique. Ces conceptions ambiguës s'éclairent par la philosophie allemande dérivée de Fichte et de Hegel : le peuple allemand se conçoit lui-même comme une réalité psychologique et historique qui existe au-dessus des individus allemands et des formes politiques transitoires. La vie du citoyen allemand est encadrée dans une hiérarchie d'associations dont le peuple allemand, c'est-à-dire tous ceux qui, par le monde, parlent allemand, est la plus importante, celle qui englobe et couronne toutes les autres. Voilà le sens des explications qui abondent dans la presse allemande ; elles visent à créer une confusion qui, sur le terrain des réalités concrètes, se dissipe. L'aboutissement politique de ces manifestations de la culture germanique serait d'achever l'œuvre laissée volontairement en suspens par Bismarck, en faisant entrer Vienne et Berlin, avec Munich, Cologne, Dresde et Kœnigsberg, dans un seul et même Reich.

Il suffit qu'un socialiste allemand, le président Lœbe, — un socialiste d'une espèce trop rare en France, — ait fait une manifestation intempestive en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne pour qu'aussitôt M. Léon Blum se sente obligé de lui donner raison ; l'annexion de l'Autriche par le Reich lui semble question secondaire. « La pire hypocrisie de notre presse en cette affaire, écrit-il, est qu'elle évoque toujours l'Autriche d'avant guerre, l'Autriche du Mittel-Europa, et non pas le petit État minuscule et débile que le traité de Versailles a oublié sur la carte. » Autant de mots, autant d'erreurs ou de sophismes. Le traité de Versailles n'a pas oublié l'Autriche, puisqu'il précise, par son article 80, que « l'Allemagne reconnaît et respectera strictement » son indépendance ; quant aux questions qui concernent l'Autriche directement, elles sont réglées par le traité de Saint-Germain. On croirait, à lire M. Blum, qu'il s'agit de la république de Saint-Marin ou de la principauté de Liechtenstein : six millions d'habitants paraissent quantité « minuscule » à M. Blum quand il s'agit de donner raison aux Allemands contre les intérêts de son pays et de la paix. Quant au projet de Mittel-Europa, dont M. Blum ne paraît pas très bien connaître l'histoire, il serait précisément en voie de réalisation si l'Allemagne

se rattachait la « minuscule » Autriche avec sa minuscule capitale de Vienne.

Il est intéressant de remarquer avec quelle vigueur les journaux radicaux-socialistes, tels que *le Quotidien* et *la Volonté*, rétorquent les arguments de M. Blum. « Cette campagne en faveur de l'*Anschluss*, écrit M. P. Bertrand, nous paraît avoir un caractère de basse démagogie et de sournoise menace qui eût dû en détourner le partisan de la paix que M. Lœbe se flatte d'être... Nul péril plus grand ne saurait menacer la paix. » Les arguments de *la Volonté* valent la peine d'être signalés : « L'incorporation de l'Autriche au Reich, ayant pour conséquence un accroissement formidable de la puissance allemande, empêcherait la réalisation des États-Unis d'Europe. Ceux-ci, sur la base du *statu quo* territorial actuel, sont réalisables. Ils ne le seront plus à partir du jour où le bloc germanique, politiquement uni, dominerait le vieux continent. »

On n'a pas assez remarqué, d'ailleurs, que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dont les Allemands invoquent le bénéfice pour absorber l'Autriche, n'est pas ici en cause. Le cas de l'Autriche n'est nullement comparable à celui de l'Alsace-Lorraine et de la Pologne si longtemps condamnées par la force à vivre sous un joug étranger, incorporées à un État étranger. L'Autriche est un État indépendant et libre sur lequel, dans l'intérêt général de l'Europe et de la paix, pèse une hypothèque ou, au sens juridique du mot, une servitude. Une servitude qui s'appelle l'indépendance, qui s'appelle la vie, n'est tout de même pas un cadeau intolérable ! Le dixième des fameux quatorze points du Président Wilson est ainsi libellé : « Aux peuples de l'Autriche-Hongrie, dont nous désirons sauvegarder la place parmi les nations, devrait être donnée, pour la première fois, l'occasion d'un développement autonome. » L'existence d'une Autriche indépendante, le maintien d'un large couloir danubien entre l'Italie et l'Allemagne, est la clef de voûte de la paix et de l'équilibre en Europe. C'est l'évidence même et, nous l'avons montré ici assez souvent pour n'être pas obligés d'y revenir. De même que les puissances victorieuses en 1815 ont imposé en 1830 à la Belgique la vie indépendante, de même les puissances victorieuses en 1918 ont construit une Europe qui postule l'indépendance de l'Autriche. Y toucher serait détruire, de fond en comble, la nouvelle maison où le droit des peuples a trouvé tant et de si légitimes satisfactions, pour reconstruire l'édifice de la suprématie allemande. Les Hongrois eux-mêmes, malgré leur animosité contre les traités de 1919, ne s'y sont pas

trompés et n'attendraient rien de bon d'une Allemagne qui viendrait jusqu'à la Leytha et qui se garderait de renoncer au Burgenland. La Suisse ne voit pas, sans une inquiétude justifiée, l'agitation en faveur de l'*Anschluss*. Un journal démocrate allemand, le *Berliner Bœrsen Kurier*, remarque que la masse du germanisme est répartie, en Europe centrale, sur treize États différents. « Les autres continents n'intéressent pas l'Allemagne. Mais en Europe, quel appétit ! Les chœurs viennois n'ont été qu'un prélude au festin escompté. Le jour où le Reich allemand proclamera officiellement son union avec l'Autriche, on pourra craindre que le festin ne se transforme très vite en curée. »

Que d'ailleurs l'Autriche ait les moyens économiques et financiers nécessaires à sa vie, l'enquête si sérieuse de MM. Layton et Rist, pour la Société des nations, l'a montré et le renouveau de prospérité de l'industrie, de la banque et du commerce de Vienne le prouve de plus en plus. A vrai dire, les partis allemands qui réclament le rattachement de l'Autriche, seraient, pour la plupart, désolés de l'obtenir. Seuls peut-être les catholiques le souhaitent sincèrement, mais ils ne l'espèrent que dans une Allemagne fédéraliste dont chaque partie garderait sa physionomie historique et une certaine autonomie. Et c'est une raison suffisante pour que les nationalistes n'aient aucune envie réelle de le voir s'accomplir. L'affaire de l'*Anschluss* est un coup monté. Il y a lieu de penser que les gouvernements alliés et, en tout cas, celui de la France, ont dit et répété à Berlin et à Vienne ce qu'il fallait. C'est l'essentiel. A ceux qui ont lancé et propagé cette agitation factice, et qui se croient partisans de la paix par une entente européenne, il suffit de crier : casse-cou !

En Yougoslavie, le drame du 20 juin qui a coûté la vie à deux députés croates et si grièvement blessé le chef du parti, M. Stephan Raditch, que ses jours sont encore en grand danger, a profondément troublé la vie politique du royaume. Depuis que, le 4 juillet, le ministère Voukitchevitch a donné sa démission, le Roi a essayé diverses combinaisons ministérielles sans réussir à vaincre l'opposition des Croates qui exigent une dissolution de la Chambre et de nouvelles élections. A la fin, le ministre de l'Intérieur du cabinet Voukitchevitch, Mgr Korochetz, chef du parti populiste slovène, a réussi à former un cabinet qui réunit à peu près les mêmes hommes que le précédent et s'appuie sur la même majorité (les radicaux, les démocrates, les Slovènes, les Musulmans de Bosnie). Voici donc le royaume des Serbes,

Croates et Slovènes gouverné, comme l'Autriche, par un prêtre catholique, un prélat romain : le fait vaut la peine d'être noté : il est l'indice d'un changement dans les mœurs politiques des vieux partis et des progrès de l'idée de l'unité yougoslave que le roi Alexandre incarne avec tant de prudence et de largeur d'esprit. Le programme du nouveau ministère comporte la ratification des accords de Nettuno avec l'Italie, dont la discussion fut l'occasion du drame du 20 juin, la stabilisation du dinar avec l'aide d'un emprunt de 50 millions de livres à Londres, la réforme agraire en Dalmatie. Cette tâche accomplie, la Skoupchtina serait dissoute.

Mais le Cabinet vivra-t-il jusque-là? Le 1er août, tandis que la Skoupchtina tenait séance à Belgrade, pour la première fois depuis le drame du 20 juin, et que 150 députés seulement sur 315 répondaient à l'appel, les paysans croates, au nombre de 88, se réunissaient à Zagreb sous la présidence de M. Pribitchevitch, et déclaraient inapplicables en Croatie les décisions de l'Assemblée actuelle. On pouvait se demander si cette sécession parlementaire n'était pas le commencement d'une sécession nationale. Sur ces entrefaites, un journaliste de Belgrade, directeur du journal *Jedinstvo* (Unité), nommé Vlada Ristovitch, étant venu à Zagreb, y a été assassiné. Le sang appelle le sang : Ristovitch, peu de jours avant le drame du 20 juin, avait publié un article où il déclarait nécessaire au salut du pays la mort de M. Raditch et de M. Pribitchevitch. Il annonçait, il y a peu de jours, que bientôt les dames de Zagreb pourraient orner de fleurs la tombe de Pribitchevitch. Sa venue dans la capitale de la Croatie pouvait passer pour une provocation, peut-être pour le prologue d'un crime. Reconnu, il fut tué à coups de revolver par un employé de chemin de fer croate. Ce nouveau drame n'a naturellement pas contribué à apaiser les passions. Les choses en sont là au moment où nous écrivons et il faudra toute l'énergie du Roi, la prudence de Mgr Korochetz et le loyalisme de la population de toutes les parties du royaume envers le souverain, pour éviter, au prix de sérieuses réformes, des événements dont les conséquences pourraient être irrémédiables. Il n'est personne, en France, qui ne souhaite que se consolide l'unité de la famille yougoslave.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCVIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SIXIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er juillet

Pages

LES MÉMOIRES DE CAULAINCOURT, par M. le DUC DE LA FORCE, de l'Académie française 4

MÉMOIRES. — EN TRAINEAU AVEC L'EMPEREUR. — I. *Décembre 1812*, par CAULAINCOURT 11

LA NOUVELLE CHAMBRE, par *** 46

CLORINDE, deuxième partie, par M. HENRI MALO 55

REGARDS SUR L'ÉGYPTE ET LA PALESTINE. — II. *LA VALLÉE DES ROIS*, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française 90

LES PRINCIPES CRITIQUES DE TAINE. — II. *LA FACULTÉ MAITRESSE*, par M. ANDRÉ CHEVRILLON, de l'Académie française 116

NOS GRANDES ÉCOLES. — LE CONSERVATOIRE, par M. HENRI RABAUD, de l'Institut 143

ÉTUDES BALZACIENNES. — LA VÉRITABLE DUCHESSE DE LANGEAIS, par M. MARCEL BOUTERON 164

LE NOUVEAU STATUT DU CANADA, par M. ANDRÉ SIEGFRIED 187

A LOUVAIN. — *FURORE TEUTONICO...*, par M. LOUIS GILLET 203

REVUE LITTÉRAIRE. — *LE* CHARLES X *DE M. PIERRE DE LA GORCE*, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française 209

REVUE MUSICALE. — *LES ROSES DE MÉTAL*; *LES AMANTS MAGNIFIQUES*, par M. CAMILLE BELLAIGUE 225

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 231

Livraison du 15 juillet

EN TRAINEAU AVEC L'EMPEREUR. — II. *A TRAVERS LA POLOGNE. 1812*, par CAULAINCOURT 241

LA RÉVOLUTION CHINOISE ET LE MONDE CIVILISÉ, par *** 274

CLORINDE, troisième partie, par M. HENRI MALO 308

Pages.

ADVERSAIRES POLITIQUES ET AMIS. FALLOUX ET PERSIGNY. — I, par M. GEORGES GOYAU, de l'Académie française. 339
REGARDS SUR L'ÉGYPTE ET LA PALESTINE. — III. *MEMPHIS*, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française 371
DE QUI EST *RIQUET A LA HOUPPE* ? par Mme JEANNE ROCHE-MAZON. 404
QUESTIONS ÉCONOMIQUES. — *SUR L'IMPÉRIALISME FINANCIER*, par M. LUCIEN ROMIER 437
IMPRESSIONS ET FANTAISIES. — *A L'EXPOSITION DES GOBELINS*, par Mme GÉRARD D'HOUVILLE 450
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — *L'HISTOIRE DE LA MANCHE*, par M. LOUIS DE LAUNAY, de l'Académie des Sciences 457
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — RÉCEPTION DE M. ÉMILE MÂLE, par M. HENRY BIDOU 467
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . . 471

Livraison du 1er août

SOUVENIRS D'UNE PETITE FILLE. *DEUXIÈME SÉRIE*. — I. *AU COUVENT*, par GYP. . 481
QUELQUES MAITRES DU DESTIN. — III. LE MARÉCHAL PILSUDSKI, par VERAX. . 503
LA JOURNÉE DU 10 AOUT (1792). *JOURNAL D'UN GARDE SUISSE*, par M. A. AUGUSTIN-THIERRY. 523
LA RADIOÉLECTRICITÉ, par JEAN ALAUZIN. 557
POÉSIES, par M. ANDRÉ RIVOIRE 576
L'ÉCOLE DES COLONIES. — I. *L'ESPRIT COLONIAL*, par M. OCTAVE HOMBERG . . 586
ADVERSAIRES POLITIQUES ET AMIS. FALLOUX ET PERSIGNY. — II, par M. GEORGES GOYAU, de l'Académie française. 599
CLORINDE, dernière partie, par M. HENRI MALO. 631
LA BATAILLE DU 15 JUILLET 1918, par M. le GÉNÉRAL GOURAUD, de l'Institut. . 667
LE NÉOCAPITALISME, par M. ED. GISCARD D'ESTAING 673
APRÈS LA REVUE NAVALE, par M. RENÉ LA BRUYÈRE 689
A LOUVAIN. — UNE LETTRE DE Mgr LADEUZE, par M. LOUIS GILLET 695
REVUE LITTÉRAIRE. — *RÉALISME ET EXOTISME*, par M. ANDRÉ CHAUMEIX . . . 701
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 711

Livraison du 15 août

LES BOUCHES CLOSES, première partie, par MARCEL DUPONT 721
MÉMOIRES. — EN TRAINEAU AVEC L'EMPEREUR. — III. *A TRAVERS LA PRUSSE*, par CAULAINCOURT 755
L'UNIQUE SURVIVANT. — I. *LA TROISIÈME ESCADRE AU TRAVAIL* (1914-1916), par M. PAUL CHACK 781
SOUVENIRS D'UNE PETITE FILLE. — II. *LES TRAVAUX ET LES JEUX*, par GYP. . . . 812
REGARDS SUR L'ÉGYPTE ET LA PALESTINE. — IV. *VISITE AUX LIEUX SAINTS*, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française. 842
ADVERSAIRES POLITIQUES ET AMIS. FALLOUX ET PERSIGNY. — III, par M. GEORGES GOYAU, de l'Académie française. 877
LA CAMPAGNE ABANDONNÉE, par M. le Comte GABRIEL DE LA ROCHEFOUCAULD. 899
GABRIEL FAURÉ ET MARIANNE VIARDOT, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 911
LETTRES A UNE FIANCÉE, par GABRIEL FAURÉ 913
LES ACADÉMIES DE PROVINCE AU TRAVAIL, par M. C.-M. SAVARIT 944
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON. . . 948

Paris, 1928. — Typographie PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 58847.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2675